







Hist. univ (gm. D.

40 73

Histoire.

HISTOIRE UNIVERSELLE,

D E P U I S

LE COMMENCEMENT DU MONDE

J U S Q U ' A P R E S E N T.

TRADUITE DE L'ANGLAIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTE-UNIEME.

C O N T E N A N T

La suite de l'HISTOIRE DE FRANCE depuis le regne de Louis XII. jusqu'au
tems présent.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez A R K S T È E & M E R K U S.

M D C C L X I X.

UNIVERSITÄT
HISTOIRE

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'À PRÉSENT.

TRADUITE DE L'ANGLAIS

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTÉ-UNIÈME.

CONTENANT

La fin de l'histoire de France pendant le règne de Louis XII. jusqu'à

Bayerische
Staatsbibliothek
MÜNCHEN



A AMSTERDAM ET A LÉIPZIG.

chez A. K. S. T. E. & W. E. K. U. S.

M D C C L X I X

T A B L E

DE CE TRENTÉ-UNIÈME

V O L U M E.



SUITE DU LIVRE VINGT-TROISIÈME.

*Contenant l'Histoire de FRANCE depuis la fondation de
la Monarchie jusqu'au tems présent.*

SECTION VIII. Histoire de LOUIS XII. surnommé *le Pere du Peuple*,
qui n'étant que Duc d'Orléans parvint à la Couronne, & fut
le seul Roi de sa branche. - - - Pag. 1

SECTION IX. Histoire des regnes de FRANÇOIS I. surnommé *le Pere
des Lettres*, de HENRI II. de FRANÇOIS II. de CHARLES
IX. & de HENRI III. en la personne duquel finit entierement
la Maison de Valois. - - - 22

SECTION X. Histoire du regne de HENRI IV. surnommé *le Grand*,
Roi de France & de Navarre, Fondateur de la Branche de
BOURBON, qui occupe à présent le trône. - 177

SECTION XI. Histoire du regne de LOUIS XIII. surnommé *le Juste*,
depuis son avènement à la Couronne, jusqu'à la mort du Ma-
réchal d'Ancre & à l'exil de la Reine-Mere à Blois. 257

SECTION XII. Suite du regne de LOUIS XIII. surnommé *le Juste*,
depuis qu'il eut pris le Gouvernement en main jusqu'à sa
mort. - - - 283

SECTION XIII. Histoire du regne de LOUIS XIV. dit *le Grand*, depuis
son avènement à la Couronne, jusqu'à la Paix des Pyrenées, &
à son mariage avec l'Infante Marie-Therese d'Autriche. 370

SECTION XIV. Histoire de LOUIS XIV. depuis la mort du Cardinal
Mazarin, jusqu'à l'année 1674. - - 431

SECTION XV. Belle Campagne & mort de M. DE TURENNE. Exploits de M. DE CREQUI. Batailles de *Mont-Cassel* & de *Saint-Denis*. Négociations de Paix & Traité de *Nimegue*. - 447

SECTION XVI. Suite de l'Histoire de LOUIS XIV. depuis la *Paix de Nimegue*, jusqu'à la *Paix de Ryswick*. - 456

SECTION XVII. Contenant les diverses Négociations pour la succession de la Monarchie d'*Espagne*; les intrigues à la Cour de *Madrid*; l'origine de la guerre qui suivit, & ce qui se passa jusqu'en 1710. - 476

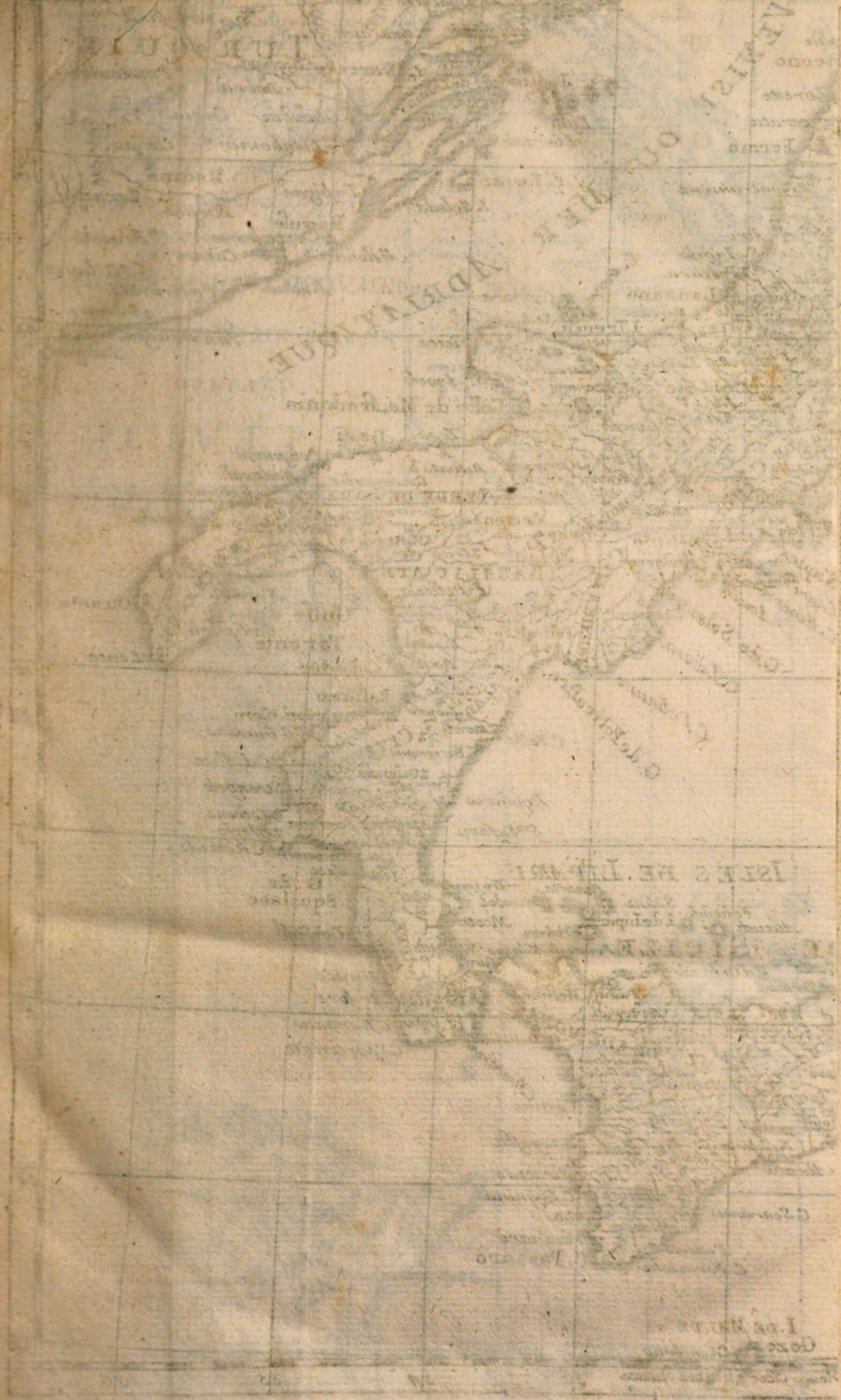
SECTION XVIII. Changement dans le Ministère Anglois, qui est un acheminement à la Paix, avec l'Histoire de ce qui se passa en *Flandre*, en *Allemagne*, en *Espagne* & en *Italie*, & de l'expédition contre *Rio-Janeiro*. - 505

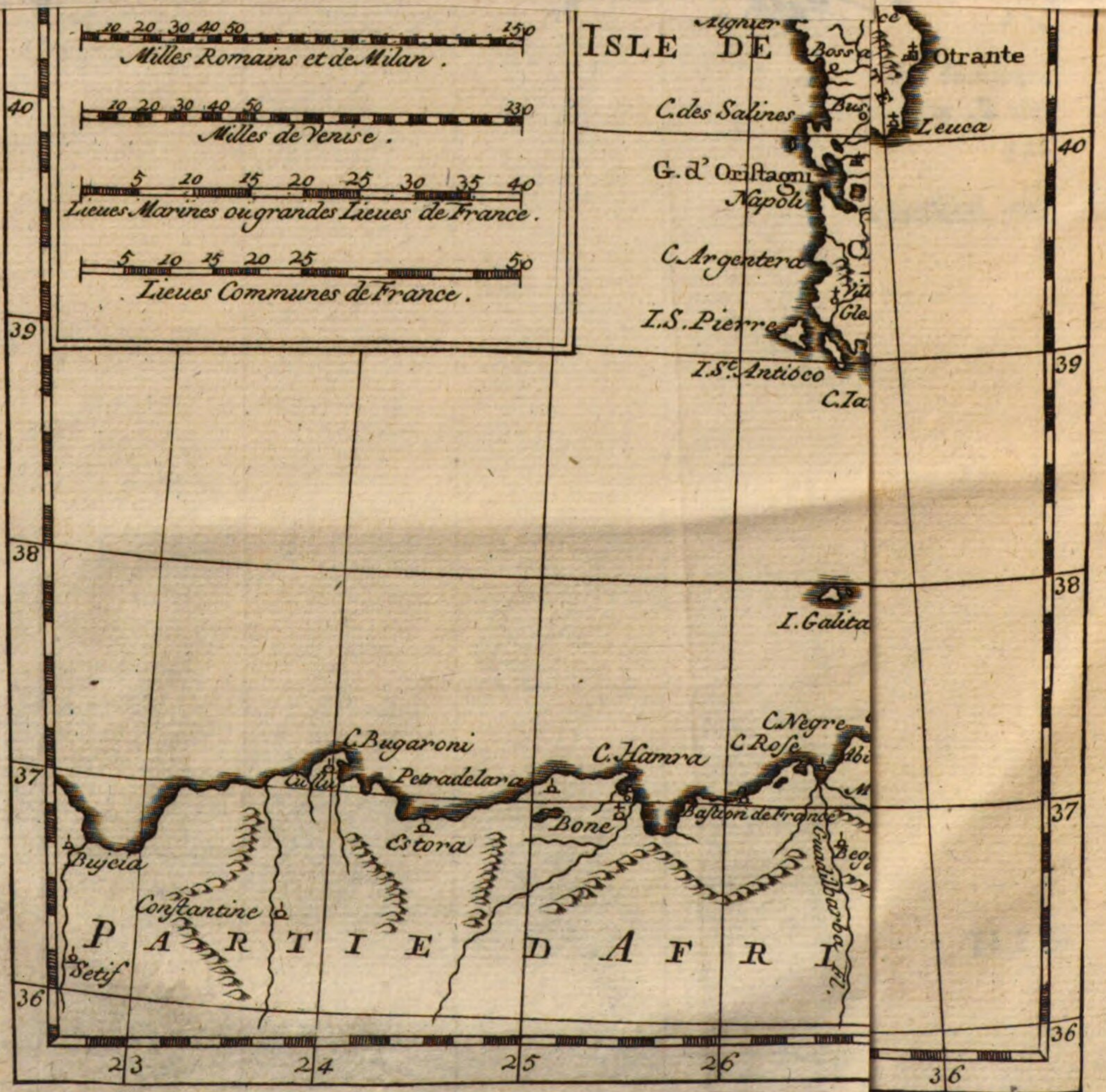
SECTION XIX. Contenant les Négociations & la conclusion de la Paix à *UTRECHT*; la continuation de la guerre avec l'Empereur jusqu'à la Paix de *RADSTADT*. - 517

SECTION XX. Fin du regne de LOUIS XIV & Tableau du Gouvernement intérieur de la France, du progrès des Arts & des Sciences durant le regne de ce Monarque. - 531

SECTION XXI. Abrégé de l'Histoire de LOUIS XV. jusqu'à présent. 541







HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS
LE COMMENCEMENT DU MONDE
JUSQU'A PRESENT.

SUITE DU LIVRE VINGT-TROISIEME.

CONTENANT
L'HISTOIRE

DE
FRANCE.

SECTION VIII.

Histoire de Louis XII. surnommé le Pere du Peuple, qui n'étant que Duc d'Orléans parvint à la Couronne & fut le seul Roi de sa branche.

LE droit de succession étoit si bien établi, & il y avoit si longtems qu'on regardoit le Duc d'Orléans comme Héritier présomptif de la Couronne, qu'il succéda à Charles VIII. sans la moindre difficulté, sous le nom de Louis XII. auquel ses actions firent ajouter le plus glorieux de tous les titres, celui de *Pere du Peuple* (a). Il étoit âgé de trente-six ans, quand il monta sur le trône, estimé des Grands, & aimé du Peuple. Il fut sacré à Rheims le 27 de Mai 1498, & d'abord après diminua les impôts d'une dixieme partie. Il confirma dans leurs charges tous les Magistrats & les Officiers, qui avoient servi sous son prédécesseur, au grand étonnement de toute la Nation & d'eux-mêmes (b). Quelques personnes l'ayant fait souvenir que Louis de la Trimouille l'avoit défait & pris à la bataille de St. Aubin, il fit cette mémorable réponse, *qu'il ne convenoit pas au Roi de France de venger les querelles du Duc d'Orléans* (c). Autre chose est de débiter de belles maximes, & autre chose de les pratiquer; Louis XII. fit l'un & l'autre. Le Duc & la Duchesse de Bourbon comptoient bien d'é-

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.
Avénement
de Louis
XII. à la
Couronne,
son procédé
noble & gé-
néreux.*

(a) St. Gelais Hist. de Louis XII. Vita
Ludovici XII. Le Gendre.
Tome XXXI.

(b) Commynes, Daniel.
(c) Henault, Daniel & al.

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

tre disgraciés, & ils eurent de la peine à croire que le Roi parlât sérieusement, quand il les assura non seulement qu'il oublioit le passé, mais de son amitié. Bientôt ils n'en purent douter. Il avoit été stipulé par leur contrat de mariage, qu'au cas qu'ils mourussent sans enfans mâles, tous leurs Duchés, Comtés & Seigneuries seroient unies à la Couronne. Ils n'avoient qu'une seule fille, qu'ils avoient dessein de marier à Charles Comte de Montpensier, fils de Gilbert mort en Italie. Le Roi renonça généreusement à ses droits, & par là cette jeune Princesse devint héritière de la première branche de Bourbon (a). Il traita la Reine Douairière avec tous les égards possibles, assigna son Douaire sur des fonds dont elle fut contente, & lui permit de retourner en Bretagne, & d'y exercer tous les actes de Souveraineté (b). Mais en donnant des preuves de sa bonté & de sa générosité, le Roi fit aussi éclater sa sagesse & sa fermeté. Il rétablit la Discipline militaire qui s'étoit fort relâchée, il obligea les Magistrats & les Juges à faire leur devoir, & châtia l'insolence de l'Université & des Prédicateurs de Paris, qui avoient eu la hardiesse de censurer sa conduite, leur faisant sentir qu'il vouloit être obéi (*).

(a) *Seiffel.* (b) *D'Argentré.*

(*) Nous destinons cette note à faire connoître la généalogie de ce Prince, le droit qu'il avoit à la Couronne, & à dire quelque chose de sa vie privée, & de sa conduite avant qu'il montât sur le trône. Charles V. dit le Sage laissa deux fils, Charles VI. qui lui succéda, & Louis qui devint Duc d'Orléans, & fut assassiné par ordre du Duc de Bourgogne (1). Il avoit épousé Valentine, fille & héritière de Jean Duc de Milan, dont il laissa trois fils, Charles Duc d'Orléans, Philippe Comte de Vertus, qui n'eut point de postérité, & Jean Comte d'Angoulême (2). Charles Duc d'Orléans, aiant été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, demeura plusieurs années en Angleterre, & après son retour en France, il entreprit sans succès de recouvrer le Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de sa mère. Il ne put jamais acquérir que la ville & le Canton d'Ast, qu'il ajouta à ses Domaines, & garda comme une preuve évidente du droit qu'il avoit à toute la succession (3). Il eut trois femmes savoir Isabelle de France, veuve de Richard II. Roi d'Angleterre, qui mourut en couche, il n'en eut qu'une fille nommée Jeanne, qui épousa Jean II. Duc d'Alençon, dont elle n'eut point d'enfans (4). Sa seconde femme fut Bonne fille de Bernard Comte d'Armagnac, Connétable de France, dont il n'eut point d'enfans (5). Il épousa en troisièmes nocces Marie, fille d'Adolphe Duc de Cleves & de Marie fille de Jean le Hardi & sœur de Philippe le Bon Duc de Bourgogne & il eut de cette Princesse Louis XII. & Marie qui fut mariée trois fois (6). D'abord à Jean Vicomte de Narbonne, second fils de Gaston Comte de Foix; elle en eut le fameux Gaston de Némours, qui fut tué à la bataille de Ravenne, & Germaine qui épousa Ferdinand le Catholique. Marie sœur de Louis XII. épousa en secondes nocces Jean, Marquis de Brandebourg, & en troisièmes nocces Ferdinand d'Arragon Duc de Calabre (7). Charles Duc d'Orléans mourut au Château d'Amboise le 4 de Janvier 1465, dans sa soixante-quatrième année, du chagrin qu'il eut du mauvais traitement que lui avoit fait Louis XI. dans le grand Conseil tenu à Tours, où par pitié il avoit parlé en faveur du Duc de Guienne, le représentant comme un jeune Prince d'un bon caractère, mais séduit par ceux qui le gouvernoient (8). On a fait beaucoup de conjectures & allégué des raisons politiques pour expliquer pourquoi Louis XI. maria sa seconde fille plutôt que l'aînée à Louis Duc d'Orléans. Mais tout cela

(1) *Monstrelet, Annal. de France,*

(2) *Du Tillet.*

(3) *Du Pleix.*

(4) *Bernier Hist. de Blois.*

(5) *Ste Marthe, Du Tillet.*

(6) *Annal. de France.*

(7) *Bernier.*

(8) *Commines, Matthieu, Du Clos.*

Louis XII. souhaitoit d'avoir des enfans, & d'autres raisons encore lui fesoient desirer la cassation de son mariage avec Jeanne de France, fille de Louis XI. Il avoit besoin du Pape pour cette affaire, & jamais il n'y en eût un plus propre à le faire réussir qu'Alexandre VI. Ce Pape souhaitoit de bien pourvoir Cesar Borgia son bâtard, qui avoit remis le Chapeau de Cardinal, pour prendre le parti des armes. Il nomma pour ses Commissaires Louis d'Amboise Evêque d'Albi, & Ferdinand Evêque de Ceuta, & dans la suite le Cardinal Philippe de Luxembourg, Les Historiens François disent assez généralement, que la Reine Jeanne, qui étoit bonne & pieuse ne s'opposa point au divorce, mais il paroît par les actes du procès, que cela n'est nullement vrai, elle défendit la validité de son mariage de tout son pouvoir; mais quand elle vit que ses efforts étoient inutiles, elle se soumit patiemment à la sentence de divorce. Le Roi lui donna l'usufruit du Duché de Berri & de quelques autres Seigneuries, dont elle employa les revenus en bonnes oeuvres, & passa le reste de ses jours d'une maniere exemplaire & tranquille (a). Cesar Borgia recueillit le fruit de la complai-

SECTION
VIII.
Le regne de
Louis XII.

Louis fait
casser son
mariage.

qu'il
est
en
1473

(a) Annal. de France, *Procès du Divorce de Jeanne de France. Du Clos Hist. de Louis XI.*

tombe, dès qu'on fait que le pere du Duc la demanda pour lui aussitôt qu'elle fut née, le contract ayant été signé le 10 de Mai 1464 (1). Ce contract fut renouvelé en 1473, & le Roi donna à la Princesse pour dot cent mille écus d'or. Il étoit impossible de prévoir, quand on signa le premier, que la Princesse seroit difforme & malfait. Il est certain que le Duc auroit évité de l'épouser, s'il avoit osé; mais ses amis lui conseillèrent de ne pas irriter un Roi, dont la colere couloit ordinairement la vie à ceux qui en étoient les objets. Il fut ensuite fort en faveur auprès du Roi, qui eut beaucoup d'indulgence pour ses désordres, quelques-uns disent, que c'étoit par malignité, dans l'idée que s'il succedoit jamais à son fils, son regne seroit encore plus odieux que le sien (2). Dans sa jeunesse le Duc d'Orléans se lia d'une étroite amitié avec George d'Amboise, qui devint son seul confident, après la mort de François Comte de Dunois & de Longueville, arrivée le 25 Novembre 1491. Il procura à d'Amboise d'abord l'Archevêché de Narbonne, & ensuite celui de Rouen, dans son Gouvernement de Normandie. Il se plaignit de Charles VIII. parcequ'en demandant un Chapeau de Cardinal pour Briçonnet, Evêque de St. Malo, il n'en avoit pas aussi demandé un pour d'Amboise son Favori (3). Il donna encore d'autres sujets de mécontentement au Roi. Au lieu d'envoyer à Naples les Troupes qui venoient de France, comme Charles le lui avoit ordonné, il les retint auprès de lui, & bien loin de continuer à vivre en bonne intelligence avec Lodevic Sforze, ainsi que le Roi le lui avoit aussi recommandé, il se servit des Troupes qu'il avoit pour surprendre Novare, ce qui fit entrer Sforze dans la Ligue formée contre le Roi. & ruina cette expédition. S'il perdit par là les bonnes graces de Charles, il auroit pu les regagner en reprenant cette entreprise, le Roi aiant voulu le mettre à la tête de son Armée pour la seconde expédition, & qu'il conquît le Milanés pour lui-même. Mais il s'en excusa, prévoyant par la mauvaise santé du Roi, que ce Prince ne vivroit pas longtems. Charles pénétra ce motif, ou d'autres le lui firent sentir, ce qui l'indisposa contre le Duc; & comme nous l'avons remarqué dans le texte, dans le tems de la mort du Roi, il étoit dans une espece de disgrâce. Ce fut pour la couvrir ou pour en effacer la mémoire qu'il fit de si magnifiques funérailles au Roi, & pour gagner le peuple, il en fit lui-même la dépense, quoique selon l'usage ce fût aux Peuples à la faire (4).

(1) St. Marthe, *Du Clos.*

(2) *Commynes, Matthieu, Daniel.*

(3) Vie du Card. d'Amboise L. I.

(4) La même.

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

*Il épouse
Anne de
Bretagne.
1499.*

sance de son pere, le Roi le fit Duc de Valentinois, & lui fit épouser Charlotte d'Albret (a), qui étoit sa propre parente. C'est ainsi qu'une affaire qui pouvoit avoir bien des difficultés fut terminée plus aisément & plus promptement qu'il ne pouvoit naturellement s'y attendre, mais les Princes sont bientôt d'accord, quand ils y trouvent leur intérêt. Ce fut l'appréhension du divorce qui excita quelques mouvemens dans Paris, la seule ville de France dont les habitans conservoient quelque affection pour la mémoire de Louis XI. qu'ils firent paroître en s'intéressant pour sa fille.

Le but du Roi en faisant déclarer son mariage nul, étoit d'épouser la veuve de son prédécesseur. Cette importante affaire ne fut pas moins promptement finie, les Traités & le Contract nécessaires aiant été conclus & signés, la cérémonie du mariage se fit le 8 de Janvier 1499. Dès que leurs Majestés eurent fait leur entrée à Paris, le Roi ajouta au titre de Roi de France ceux de Roi des deux Siciles & de Jérusalem, & de Duc de Milan & de Bretagne; il prit les deux premiers comme héritier de la Maison d'Anjou, le troisieme du chef de son ayeule, & le dernier en vertu de son mariage (b). La face des affaires étoit bien changée en Italie. Le Pape étoit tout-à-fait dans ses intérêts dans l'espérance d'en tirer de l'avantage; le Roi gagna les Vénitiens en leur promettant une partie du Milanés; & pour s'assurer un plus heureux succès que son prédécesseur n'avoit eu en Italie, il travailla à procurer la tranquillité & la sûreté de son Royaume. L'Empereur étoit entré en Bourgogne, où ses Troupes furent battues; cela n'empêcha pas le Roi de conclure une trêve avec l'Archiduc Philippe à des conditions fort égales, & l'Archiduc fit hommage à Arras des Comtés de Flandres, d'Artois & de Charolois entre les mains du Chancelier de France (c). Louis confirma le Traité fait avec Henri VII. Roi d'Angleterre, & renouvela ses alliances avec l'Ecosse & le Danemarck; & après avoir pris ces précautions, il assembla ses Troupes, & se prépara sérieusement à son expédition d'Italie (d). George d'Amboise, Archevêque de Rouen, que le Pape avoit fait Cardinal pour plaire au Roi, l'ayant déclaré en même tems son Légat en France, empêcha le Roi de marcher en personne. L'Armée, qui étoit de vingt mille hommes, fut commandée par Louis de Luxembourg Comte de Ligni, Robert Stuart, Seigneur d'Aubigni & Jean-Jaques Trivulce, natif du Milanés, qui avoit été au service de Charles VIII (e).

*Le Duché
de Milan
conquis par
les François
& les Vénitiens.*

Le Duc de Milan avoit pris toutes les mesures nécessaires pour se bien défendre; ses Places étoient en état de défense, ses Troupes nombreuses, & l'issue de la guerre auroit pu être incertaine, si ce n'est qu'un Prince universellement haï est aisément défait, quand on l'attaque à forces égales. Sforze n'avoit tenu parole à personne, & personne ne lui garda la foi. Les Vénitiens qui devoient avoir le Pays au delà de l'Adda, s'en rendirent maîtres en huit jours. Les François n'agirent pas moins brusquement. No-

(a) Guicciardin, Belcar. L. III. Daniel
T. IX. p. 129.

(b) D'Argentré Hist. de Bretagne, Mezeray, Daniel.

(c) Léonard T. I. Daniel.

(d) Daniel.

(e) Annal. de France, Guicciardin, St. Gelais, Daniel.

vare, & Alexandrie furent emportées; Mortare capitula; Pavie envoya les clés, Genes suivit, & Milan ouvrit ses portes. Le Château, la plus forte Place de l'Europe, pourvu de vivres pour deux ans, & de munitions pour quatre, fut vendu par Bernardino de Corté, à qui Sforze en avoit confié la garde (a). Mais les François traiterent ce traître avec tant de mépris, qu'il mourut de honte dix ou douze jours après (b). Quant au Duc, qui auroit été vendu aussi, s'il fût resté, il se retira prudemment à Inspruk, avec ses enfans & son trésor (c). Louis aiant appris ces nouvelles passa en Italie, accompagné de son Ministre; il fit son entrée à Milan en habit Ducal, le 6 d'Octobre, aux acclamations du peuple (d). Le Cardinal, qui avoit pour maxime qu'un peuple bien gouverné ne se porte jamais à la révolte, engagea le Roi à rétablir tous ceux que Sforze avoit bannis, ou dont il avoit confisqué les biens; il forma une Cour de Justice, déchargea le peuple du quart des impôts, mit peu de Troupes dans les Places, & donna le Gouvernement du Duché à Trivulce, en lui associant d'Aubigni dans le commandement général des armes. Tous les Princes d'Italie, à la réserve de Frederic Roi de Naples, féliciterent le Roi de sa victoire; qui après avoir conclu un Traité avec les Florentins, retourna en triomphe en France (e). On attribua avec raison ces heureux succès aux soins, à la prudence & à la prévoyance du Cardinal d'Amboise.

Les affaires changerent extrêmement de face en Italie bientôt après, non seulement par les révolutions de Naples, mais aussi par la mort du Pape Alexandre VI. suivie de celle de son successeur Pie III. auquel succéda Jules II. à la grande mortification du Cardinal d'Amboise, qui s'étoit flaté de parvenir à la tiare.

Louis pour se venger des mauvais procédés de Ferdinand le Catholique *Guerre* attaqua l'Espagne avec trois Armées, deux de terre & une de mer. La *d'Espagne* première sous la conduite du Seigneur d'Albret & du Maréchal de Gié, *& de Na-* pénétra jusqu'à Fontarabie, & se retira ensuite sans rien faire, soit qu'elle *ples.* ne trouvât pas de quoi subsister, soit par quelque mesintelligence entre les Généraux. Le Seigneur d'Albret vint se joindre au Maréchal de Rieux pour assiéger Salces en Roussillon, mais les Espagnols aiant marché au secours de la Place, les François leverent le siege (f). La Flotte après avoir allarmé les côtes d'Espagne revint à Marseille, sans avoir rien entrepris digne d'attention. La guerre continuoit dans le Royaume de Naples, & Consalve prit Gaiette au bout de trois jours par capitulation; elle portoit que les François auroient la liberté de s'en retourner en France; mais le Général Espagnol, qui ne se piquoit point de tenir les capitulations, viola celle-ci d'une façon indigne; il la restraignit à ceux qui étoient nés François, & fit mettre les Seigneurs Napolitains de leur parti dans des basses-fosses. Louis d'Ars, un des Officiers François, après la défaite de Cérignole, s'étoit jetté dans Venose, Place assez foible, & ne voulut point être com-

(a) Mezeray, Daniel.

(b) Mezeray.

(c) St. Gelais, Brantome, Daniel.

(d) Annal. de France, Belcar, Daniel.

(e) Daniel.

(f) St. Gelais, Sciffel & al.

SECTION

VIII.

*Le regne de
Louis XII.**Traité avec
Maximi-
lien &
l'Archiduc
Philippe.
1504.**Evénemens
divers.
1505.**Louis re-
nonce à ses
prétentions
sur le Ro-
yaume de
Naples en*

pris dans la capitulation de Gaiette. Les plus braves François & Italiens se rangerent sous ses enseignes; & aiant battu les Espagnols qui l'avoient attaqué, il sortit de la Place tambour battant, & enseignes déployées, traversa toute l'Italie en bataille, & conduisit ses Troupes en bon état dans le Milanés; au lieu que de ceux qui avoient capitulé à Gaiette, il n'y en eut gueres qui revinssent en France (a).

Le déplaisir que Louis eut de tant de mauvais succès lui causa une maladie, dont il fut à l'extrémité. Ce qu'il souhaittoit le plus alors étoit le rétablissement de la paix. Il avoit conclu une trêve avec l'Espagne pour les quartiers des Pyrenées, mais il se défioit tellement de Ferdinand, qu'il ne voulut pas qu'il entrât pour rien dans une nouvelle négociation, qui finit par un Traité conclu à Blois le 22 de Septembre, entre le Roi d'une part, & de l'autre l'Empereur, & l'Archiduc qui prit le titre de Roi de Castille & de Léon, comme héritier de la Reine Isabelle (b). Par ce Traité on confirma le mariage de Madame Claude de France avec Charles fils de l'Archiduc, l'Empereur promit de donner au Roi l'investiture du Duché de Milan, pour laquelle il payeroit une certaine somme. On accorda à Ferdinand quatre mois, pour déclarer s'il vouloit être compris dans le Traité. Ce fut aussi alors que les Parties contractantes s'engagerent d'attaquer les Vénitiens, ce qui pour lors n'eut pas de suites.

Louis comptoit beaucoup sur le Traité dont nous venons de parler, & avoit surtout fort à cœur l'investiture du Duché de Milan. Il envoya donc le Cardinal d'Amboise en Allemagne pour la recevoir; ce Prélat la reçut après avoir fait hommage, & payé une grosse somme (c). Mais le Cardinal s'aperçut clairement, qu'il ne falloit pas s'attendre que l'Empereur passât sitôt en Italie pour agir contre les Vénitiens (d), que Ferdinand le Catholique avoit avertis de la Ligue qui se formoit contre eux (e). Le Roi tomba dangereusement malade en ce tems-là, & sa mort parut si certaine, que la Reine fit embarquer ses plus précieux meubles & ses bijoux sur la Loire pour les faire transporter au Château de Nantes (f). Mais le Maréchal de Gié les arrêta auprès de Saumur, persuadé que la Reine ne devoit en pareille circonstance penser qu'au Roi. Elle en fut si irritée, qu'elle le fit suspendre de ses emplois, dont le plus considérable étoit celui de Gouverneur du Comte d'Angoulême, & exiler de la Cour (g). Mais la Postérité a rendu justice au Maréchal, & la conduite du Roi & de la Reine a paru ce qu'il y a eu de plus blamable dans toute leur vie.

Les vues de Philippe, devenu Roi de Castille du chef de Jeanne sa femme, allarmerent tellement Ferdinand, que sachant que Louis avoit beaucoup de tendresse pour Germaine de Foix sa niece, il envoya un Ecclésiastique en France, pour voir s'il ne pourroit pas regagner le Roi, en épousant cette Princesse. Cette proposition fut très-bien reçue, & le ma-

(a) Guicciardin, P. Jove, St. Gelais, Seissel.

(b) Annal. de France, Belcar. Mariana, Ferreras.

(c) Léonard, Annal. de France, Daniel.

(d) Le Gendre, Daniel.

(e) Daniel.

(f) Nouv. Hist. de Bretagne, L. XXII.

(g) Là-même.

riage fut conclu à ces conditions, que le Roi céderoit toutes ses prétentions sur le Royaume de Naples aux enfans qui naitroient de ce mariage; que pour le dédommager des dépenses de la guerre Ferdinand lui payeroit cent mille ducats d'or annuellement pendant dix ans; & ce qui lui fit beaucoup d'honneur, il stipula que les Seigneurs Napolitains que le Grand Capitaine avoit fait arrêter, seroient mis en liberté, qu'eux & les autres qui avoient suivi le parti de France seroient rétablis dans leurs biens. Les conjonctures du tems déterminèrent Ferdinand à souscrire à ces conditions, & le Roi eut soin de les lui faire accomplir (a). Ce fut-là une des plus mémorables révolutions politiques de ce tems-là.

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.
faveur des
enfans de
Germaine
de Foix que
Ferdinand
épouse.*

Dans le tems de la dangereuse maladie du Roi en 1505, la Noblesse de France envisagea avec appréhension les conséquences du mariage de Madame Claude avec l'Archiduc Charles, par lequel on lui donnoit non seulement les Etats que le Roi avoit en Italie, mais encore le Duché de Bretagne & d'autres Domaines considérables dans le Royaume. On fit donc de modestes représentations là-dessus au Roi, qui convoqua les Etats à Tours pour le mois de Mai. Là il écouta leurs remontrances, & celles des Etats de Bretagne plus intéressés encore dans l'affaire, & après mûre délibération, il consentit à la rupture de ce mariage (b), & fit fiancer la Princesse Claude au Comte d'Angoulême. C'est ainsi qu'il se vengea suffisamment de toutes les injures que lui avoit faites la Maison d'Autriche; mais en même tems il fit voir qu'il savoit comme elle rompre les Traités. Maximilien ne put faire éclater son ressentiment, par les circonstances où il se trouvoit, & Philippe mourut avant que d'avoir le tems de marquer le sien. Mais la sincérité de l'amitié que ce Prince avoit pour le Roi parut, en ce qu'il le nomma Tuteur de son fils Charles, & Louis répondit parfaitement à sa confiance (c). Ferdinand aiant fait un voyage à Naples remplit ponctuellement ses engagemens envers le Roi. A son retour, étant arrivé au port de Genes, il ne voulut pas descendre à terre, & dit aux députés de la République qui l'allèrent complimenter à son bord, qu'il apprenoit qu'il y avoit des factions dans leur ville, & que quelques-uns d'entre eux pensoient à se révolter contre la France, mais qu'ils n'y trouveroient pas leur compte, & qu'ils ne devoient attendre aucun secours de lui. Ce qu'il avoit prévu arriva, le peuple se souleva contre la Noblesse, créa huit Tribuns, déclara Duc un Teinturier, nommé Paul de Nove, chassa le Gouverneur François, & se saisit des Places tout le long de la Rivière de Genes (d).

*Il marie la
Princesse
Claude au
Comte
d'Angoulême.
1506.*

La conservation de ce que la France possédoit en Italie, & l'honneur de la Monarchie dépendoient de l'issue de cette révolte. Le Pape oubliant la protection qu'on lui avoit accordée en France sous le Pontificat d'Alexandre VI, & les grandes obligations qu'il avoit au Cardinal d'Amboise, étoit le principal auteur de la révolte, l'Empereur y avoit contribué aussi,

*Le Roi pas-
se encore en
Italie.
1507.*

(a) Guicciardin, Mariana, Ferreras.

(c) P. d'Angler. Epist. Mezeray, Daniel

(b) Seiffel, Nouv. Hist. de Bretagne, & al.
Daniel.

(d) Guicciardin, St. Gelais, Seiffel.

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

& les Pisans l'encourageoient & l'appuioient de leurs Troupes (a). Aussitôt qu'on apprit à la Cour ce qui se passoit à Genes, le Cardinal fit sentir au Roi, la nécessité de passer en personne les Alpes, pour réduire Genes & conserver Milan. Mais la Reine qui avoit un grand pouvoir sur son esprit, s'y opposa de tout son pouvoir, non seulement par tendresse pour lui, mais aussi parcequ'elle pensoit que cette expédition augmenteroit le crédit du Ministre & l'affermiroit (b). Au lieu de fatiguer son Maître par des instances réitérées, le Cardinal pressa les préparatifs de guerre de façon, qu'au Printems, il eut une Armée nombreuse avec de bons Officiers, une quantité surprenante d'Artillerie, & les plus habiles Canoniers de l'Europe, qu'il avoit fait venir de tous côtés (c). Cela assureroit tellement le succès de l'entreprise, qui ne pouvoit qu'être glorieuse, que Louis ne résista point à l'envie, de commander en personne, ce qui grossit l'Armée, de toute la jeune Noblesse du Royaume, à titre de Volontaires (d).

*Réduction
de Genes.*

Les Genoïsois comptoient sur la situation de leur ville, sur un Fort qui défendoit les défilés des montagnes, & sur leur nombre. C'est ce qui les empêcha de se prêter aux ouvertures que le Roi naturellement bon leur fit faire, parcequ'il auroit voulu éviter d'en venir aux voies de rigueur. Quand il vit qu'il falloit les employer, il donna le commandement d'un corps de son Armée à d'habiles Capitaines, qui forcerent les passages, & arriverent bientôt à la vue du nouveau Fort, après que le Roi les eut joint. Ce Fort étoit de difficile accès, & les Suisses aiant été commandés pour l'attaquer, refuserent de marcher (e). Mais quand ils virent l'Infanterie Françoisse monter à l'assaut, & que la premiere ligne étoit toute entiere de Seigneurs & de Gentilshommes qui donnoient courageusement, ils les soutinrent avec beaucoup de valeur, ce qui contribua à la prise du Fort. Les Genoïsois en furent si découragés qu'ils envoyerent des Députés au Roi pour capituler, cependant ils ne laisserent pas de tenter de surprendre son camp (f). Mais ils avoient affaire à des gens qui connoissoient parfaitement leur caractère, desorte qu'ils furent repoussés. Le Roi refusa de donner audience aux Députés; le Cardinal d'Amboise, qui les reçut, leur déclara, qu'il n'étoit point question de capitulation, & qu'ils n'avoient d'autre parti à prendre que de se rendre à discrétion, à quoi ils furent forcés de se résoudre. Après qu'on se fut assuré des principaux postes, & qu'on eut defarmé les habitans, le Roi entra, le 29 d'Avril dans la ville, à cheval entouré de sa Garde, avec un air de fierté & d'indignation, & l'épée nue à la main, mais on voioit sur sa cotte d'armes un Roi des Abeilles environné de son essaim, avec ces mots, *non utitur aculeo Rex cui paremus* (g). Après avoir tenu les Genoïsois dans la frayeur pendant huit jours, le Roi déclara que bien que par leur révolte leurs corps & leurs biens

(a) Annal. de France, Mezeray.

(b) Guicciardin, P. Fove, Daniel.

(c) Vie du Card. d'Amboise L. IV,

(d) Le Gendre, Daniel.

(e) St. Gelais, d'Anton Hist. de Louis XII.

(f) Guicciardin L. VII. Daniel.

(g) Mezeray, Henault.

fussent confisqués, & qu'ils fussent indignes de sa clémence, qu'ils avoient si souvent méprisée, il ne laissoit pas d'avoir compassion de leur angoisse, & leur pardonnoit, en exceptant néanmoins les Chefs de la sédition; Paul de Nove & Demetrius Justiniani eurent la tête coupée, & la ville fut obligée de payer une amende de trois-cens mille ducats (a). Le Roi eut ensuite à Savone une entrevue avec Ferdinand le Catholique, & il voulut que le fameux Consalve mangeât avec eux. De son côté Ferdinand eut des conférences avec le Cardinal d'Amboise seul (b). Après avoir passé trois jours ensemble & conclu secrètement bien des choses, les deux Rois se séparèrent & Louis retourna en France. L'Empereur avoit engagé les Princes d'Allemagne dans une Diette à l'assister d'une puissante Armée, en leur persuadant que le Roi avoit dessein de conquérir toute l'Italie. Mais ce Monarque aiant congédié son Armée, fit voir la fausseté de cette insinuation, ce qui refroidit les Princes d'Allemagne, & l'Empereur qui voulut faire passer en Italie un corps de ses propres Troupes, fut repoussé par les Vénitiens (c).

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

Maximilien irrité de cet échec, renforça son Armée & marcha en personne, mais il se trouva bientôt dans un si grand embarras faute d'argent, qu'il fut obligé de se retirer. Les Vénitiens, qui avoient été joints par un corps de François sous les ordres de Trivulce, lui demanderent son consentement pour une trêve de trois ans, que Maximilien leur offroit. Trivulce dit, que le Roi ne s'y opposeroit pas, pourvu qu'elle fût générale, & qu'on y comprit non seulement ses Alliés d'Italie, mais tous les autres. L'Empereur rejetta cette condition; ce qui n'empêcha pas les Vénitiens qui trouvoient leur avantage dans le Traité de le signer, malgré les protestations du Général François. Ce qui avoit donné lieu à la proposition de Trivulce c'est que le Roi aiant engagé le Duc de Gueldre d'armer contre la Maison d'Autriche, ce Prince courroit risque d'avoir Maximilien sur les bras, & il cherchoit à le sauver par ce moyen; desorte qu'il fut fort irrité de n'avoir pas réussi. L'Empereur ne l'étoit pas moins d'avoir été obligé de faire une pareille trêve, & par le canal de Marguerite Gouvernante des Pays-bas, il fit proposer au Roi de reprendre le projet formé il y avoit quelques années pour perdre la puissante République de Venise. Le Roi & le Cardinal son Ministre haïssoient les Vénitiens, & tous les Conseillers quand on proposa l'affaire se conformèrent à l'avis du Roi & du Ministre. Le seul Etienne Poncher, Evêque de Paris, homme de probité & habile s'y opposa, il représenta que les Vénitiens étoient les seuls en Italie, qui n'étoient point intéressés à dépouiller le Roi du Duché de Milan; qu'il ne pouvoit compter sur le Pape, que Maximilien & Ferdinand l'avoient trompé souvent, & le tromperoient encore, aussitôt qu'ils y trouveroient leur compte. Cette remontrance, n'empêcha point que le Cardinal d'Amboise ne fût muni de pleinpouvoirs pour traiter avec Marguerite, qui avoit ceux de l'Empereur. Sous pré-

*Ligue de
Cambrai.
1508.*

(a) St. Gelais, Brantome.

(b) Vie du Card. d'Amboise L. IV.

(c) St. Gelais, Anton & al.

SECTION
VIII.
*De règne de
Louis XII.*

*Vues des
Puissances
contractan-
tes.*

texte d'accommoder les différends qu'il y avoit dans les Pays-bas, ils conclurent le fameux Traité de Cambrai pour la destruction de la République de Venise, & le Roi obtint que l'Empereur lui donneroit une nouvelle investiture du Duché de Milan, tant pour lui que pour ses descendans mâles, & à leur défaut pour ses filles & leurs descendans (a).

Cette Ligue de Cambrai est un des plus grands & des plus singuliers événemens qu'on ait jamais vu en Europe, elle n'avoit d'autre principe que le ressentiment, & étoit directement contraire aux intérêts de toutes les Parties contractantes. La République de Venise s'étoit rendue fort puissante par des voies assez peu légitimes; car les Etats ne deviennent gueres puissans, comme les particuliers deviennent rarement fort riches, si ce n'est par la fraude & l'oppression (b). Mais cette République étoit le boulevard de l'Italie; elle empêchoit le Pape d'attirer l'Empereur, ou comme on l'appelloit le Roi des Romains en Lombardie contre les François; elle mettoit obstacle à l'accroissement de la puissance du Roi de France en Italie; conservoit au Pape son indépendance, & le Royaume de Naples à Ferdinand le Catholique. C'étoit à la faveur de leur puissance de quelque façon qu'elle fût acquise, que les Vénitiens tenoient ainsi la balance; ainsi quoique peut-être il fût de l'intérêt de chacun de ces Princes séparément de tâcher de recouvrer s'il étoit possible ce que la République leur avoit enlevé; mais de l'obliger à rendre toutes ses conquêtes, c'étoit affoiblir une Puissance, qui les tenoit tous en respect, & ouvrir une source de guerres sans fin entre eux (c). Le Roi Catholique redemandoit aux Vénitiens Trani, Monopoli, Brindes, Otrante, Gallipoli, villes sur le Golphe Adriatique. Les unes leur avoient été engagées & ils s'étoient saisis des autres; mais c'étoit par leur argent & par leur assistance que le Royaume de Naples avoit été conservé à la Maison d'Arragon, & que Ferdinand en étoit possesseur (d). L'Empereur reclamoit, tant au nom de l'Empire que de la Maison d'Autriche dont il étoit le Chef, le Patriarchat d'Aquilée, quelques Places dans le Frioul, Rovere dans le Trentin, Verone, Padoue & Vicence au delà des Alpes (e). Le Roi de France redemandoit Cremona, Crème, Bresse, Bergame, & le Pays au delà de l'Adda. Il est vrai qu'il les leur avoit cédées, en considération du secours qu'ils lui avoient donné pour conquérir le Milanés, mais ces villes & leurs Territoires en avoient toujours fait partie (f). Les Tirans avoient usurpé sur l'Eglise Faenza & Rimini, César Borgia en avoit dépossédé les Tirans, les Vénitiens l'en avoient chassé, & le Pape Jules II. avoit envie de les ravoir (g). Les Alliés devoient commencer les opérations le premier d'Avril 1509, avant ce tems-là le Pape devoit demander aux Vénitiens les restitutions qu'on exigeoit d'eux, & en cas de refus les excommunier, & demander du secours à l'Empereur, comme à l'Advoué de l'Eglise,

(a) Léonard, Seiffel, Guicciardin, Daniel & al.

(b) Machiavel, Vie du Card. d'Amboise L. V. Hist. de la Ligue de Cambrai L. I. Mezeray, Daniel.

(c) Seiffel, Guicciard. Bembe Hist.

(d) Mariana, Hist. de la Ligue de Cam-

brai L. I. Vie du Card. d'Amboise L. V. Daniel, Mezeray,

(e) Les mêmes.

(f) Ferroni de reb. Gest. Gallor. St. Gelais, Brantome.

(g) Hist. de la Ligue de Cambrai, l. c. Vie d'Amboise ubi sup.

parcequ'en cette qualité il pouvoit agir contre les Vénitiens, sans violer le serment qu'il avoit fait d'observer la trêve de trois ans (a). Quoique Jules fût le premier moteur de la Ligue, il s'en repentit bientôt, il en prévint les conséquences, & tâcha de les faire sentir à la République de Venise, en lui offrant de la rompre, moyennant la restitution de Faënza & de Rimini. Mais le Sénat se confiant en ses forces, rejetta la proposition, desorte que le Pape ratifia la Ligue, ce qu'il avoit différé quelque tems (b).

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

Le Cardinal d'Amboise, dont la haine pour les Vénitiens avoit fait entrer la France dans la Ligue, agit avec cette infatigable diligence, qui fût le caractère de son Ministère. Il fit préparer tout pour la campagne, fit marcher les Troupes, prit des Suisses à la paye du Roi, & mit tout en état pour commencer la guerre au tems marqué, bien que les autres Alliés ne se pressassent point (c). Il sollicita & engagea le Roi à passer encore les monts pour commander son Armée en personne, malgré les prières & les larmes de la Reine, pour laquelle ce Prince avoit une grande tendresse, & aux avis de laquelle il déféroit beaucoup. Le Cardinal lui-même, bien qu'attaqué de la goutte & de la fièvre, passa les Alpes en litière, aiant pour maxime de ne laisser point aux autres ce qu'il pouvoit faire lui-même. Quand l'Armée se mit en campagne, il parut que les Alliés avoient dessein de laisser porter aux François tout le faix de la guerre, & de se réserver les avantages qu'ils pourroient tirer de leur victoire ou de leur défaite. Le Cardinal étoit trop clairvoyant pour ne pas s'en appercevoir; il ne laissa pas de conseiller au Roi de marcher aux ennemis & de leur donner bataille (d). Le Maréchal de Chaumont, neveu du Cardinal, & Gouverneur de Milan, avoit surpris Treviglio, ville au delà de l'Adda; les Vénitiens assiegeoient cette Place, leur Armée étoit de trois mille hommes d'armes, de quatre mille Chevaux-Legers, & de trente mille Fantassins, commandés par le Comte de Petigliane, & par Barthélemi d'Alviane, le premier aussi froid & lent que l'autre étoit ardent & plein de feu (e). Le Roi avoit deux mille, trois cens hommes d'armes, autant de Volontaires des premières Maisons du Royaume, huit mille Suisses, & treize mille autres Fantassins de ses propres sujets, aussi aguerris que les Suisses. L'avant-garde étoit commandée par les Maréchaux de Chaumont & Trivulce, le Roi étoit au corps de bataille avec le Duc de Bourbon, la Trimouille & un grand nombre d'autres Seigneurs de la première qualité; & l'arrière-garde étoit sous les ordres du Duc de Longueville. Les Vénitiens avoient pris Treviglio par composition, ce qui ne les empêcha point de saccager cette ville, & par là ils donnerent au Roi le tems de passer l'Adda sans opposition (f).

Louis pass
les Monts.
1509.

Le Roi avoit dessein de s'emparer de Vaïa, & les Ennemis avoient le même dessein, ce qui donna lieu à une bataille, contre l'intention des Gé-

Bataille
d'Aignadel
où les Veni-

(a) *Vie d'Amboise* & *Hist. de la Ligue de Cambrai.*

(b) Les mêmes.

(c) Les mêmes.

(d) *Vie d'Amboise* l. c.

(e) *Rembe Guicciardin*, *Vie d'Amboise*, l. c.

(f) Les mêmes.

SECTION

VIII.

Le regne de
Louis XII.tiens sont
défaits.

néraux Vénitiens, qui avoient ordre de l'éviter. Elle se donna le 14 de Mai entre Vailla & Aignadel, les Vénitiens y furent totalement défaits, & perdirent Canon, Bagages, Drapeaux & une quantité prodigieuse de toute sorte de Munitions; outre neuf mille morts, & autant de blessés & de prisonniers (a). Barthelemi d'Alviane fut du nombre des derniers, & le Comte de Petigliano fut quinze jours à rassembler les débris de son Armée. Le Cardinal d'Amboise eut soin de profiter de cette victoire. Avant que les ennemis fussent revenus de leur première consternation, toutes les villes que le Roi redemandoit se rendirent à discrétion. Pescaire fut la seule qui résista; elle fut emportée d'assaut; le Roi fit pendre le Provéditeur & son fils & passer la Garnison au fil de l'épée, parceque les Vénitiens avoient violé la capitulation de Treviglio (b). Après un si rude coup le Senat perdit courage, & fit demander la paix à toutes les Puissances liguées, il donna même ordre aux Gouverneurs des Places que ces Potentats reclamoient d'en retirer les Garnisons. Par là le Pape & le Roi Catholique obtinrent tout ce qu'ils demandoient, & l'Empereur auroit eu la même satisfaction, si son Armée avoit été en Italie (c). Les villes qu'il reclamoit aiant été évacuées, envoyèrent leurs clés au Roi Louis, qui ne voulut pas s'en prévaloir. L'indolence de l'Empereur & la grande modération du Roi sauverent la République de Venise. Les habitans de Trevisé aiant refusé de recevoir le Commissaire Impérial, qui étoit venu sans Troupes, les Vénitiens les appuierent, & peu après ils surprirent Padoue & résolurent de s'y défendre (d). Maximilien arriva à Trente dans le mois de Juin; le Cardinal d'Amboise vint l'y trouver, il lui accorda l'investiture de Milan; mais après être convenu d'une entrevue avec Louis, l'Empereur y manqua; desorte que le Roi après avoir fait une entrée triomphante dans Milan, s'en retourna en France. Il avoit avant son départ conclu un nouveau Traité avec le Pape, & laissé un corps de Troupes pour seconder l'Empereur. Maximilien assiegea Padoue avec une Armée de quarante mille hommes, mais après avoir été quatre mois devant la Place, il fut obligé de décamper. Il y eut quelques différends entre le Roi & le Pape qui fut forcé de céder (e). L'Empereur & le Roi Catholique prirent Louis pour arbitre de leurs différends pour l'administration de la Castille (f).

Le Pape
donne l'ab-
solution aux
Vénitiens
& se déclara
contre le
Roi.

1510.

Le Pape, au lieu d'exécuter ses Traités, tâcha d'engager l'Empereur à se désister de la guerre, & n'y aiant pas réussi, il gagna les Electeurs, qui conseillèrent à Maximilien de faire la paix. Ce Prince persista néanmoins à vouloir continuer la guerre, & engagea la ville & la citadelle de Verone à Louis pour cinquante mille ducats (g). Jules donna l'absolution aux Vénitiens, travailla à les accommoder avec l'Empereur, se déclara ouvertement contre la France, & fit tout au monde pour donner de l'embarras au Roi. Dans cette vue il négocia avec Henri VIII. qui

(a) Vie d'Amboise & al.

(b) La même & al.

(c) Guicciardin, Bembe, Hist. de la L. V.
Ligue de Cambrai.

(d) Les mêmes.

(e) Ferron. de reb. gest. Gallor.

(f) Mariana, Ferreras, Vie d'Amboise

(g) St. Gelais, Daniel.

venoit de monter sur le trône d'Angleterre. Il gagna aussi les Suisses, qui étoient fort irrités du refus que le Roi avoit fait d'augmenter leurs pensions comme ils l'avoient demandé; Louis ne s'en inquiéta gueres, parcequ'il avoit fait un Traité avec les Communautés du Vallais & celles des Grisons, qui devoient lui fournir des Troupes aux mêmes conditions que les Suisses (a). La mort du Cardinal d'Amboise arrivée à Lyon le 25 de Mai fut un sujet de deuil public, parcequ'il étoit également chéri du Roi & aimé du peuple (b). A la persuasion du Pape les Genoïs tenterent de se soulever, mais sans succès; les Suisses entreprirent d'attaquer le Milanés, mais furent obligés de se retirer, on fut redevable de l'un & de l'autre à la rare prudence du Maréchal de Chaumont. Le Pape donna l'investiture du Royaume de Naples à Ferdinand, & se contenta au lieu du tribut ordinaire d'une Haquenée blanche, qu'on lui présenteroit tous les ans, en même tems il déclara le Roi de France déchu de son droit sur le Royaume (c). Nonobstant cela le Roi, qui étoit las de la guerre, travailla de tout son pouvoir à faire la paix, mais le Pape le traversa, & fit même mettre en prison un Agent du Duc de Savoye, qui lui proposoit d'accepter la médiation de son Maître, & le traitant d'espion il lui fit donner la question (d). Louis voyant que les voies de la douceur étoient inutiles, convoqua une Assemblée générale des Evêques de France à Tours, dans laquelle il fut décidé, qu'il étoit permis de faire la guerre au Pape, & de s'emparer des terres de l'Eglise, quand il étoit l'agresseur, qu'en ce cas-là ses censures étoient nulles, & ne lioient point. On fit défense de faire passer désormais de l'argent à Rome, & on y assigna au Roi un gros subside sur les biens Ecclésiastiques, afin de le mettre en état de se défendre contre le Pape (e). L'Empereur fit un nouveau Traité avec le Roi, par lequel celui de Cambrai fut confirmé, & ils convinrent, de procéder en cas de besoin à la convocation d'un Concile Général pour mettre le Pape à la raison. Jules pour faire voir que cela ne l'effrayoit point excommunia le Duc de Ferrare, & vint à Boulogne pour faire des préparatifs afin d'assiéger Ferrare; il pensa être enlevé par le Maréchal de Chaumont (f). Aiant été obligé de renoncer à son entreprise sur Ferrare, il fit investir la Mirandole, quoique quelques Cardinaux mécontents de sa conduite se fussent retirés à Florence. Dans cette expédition il manqua d'être pris par le Chevalier Bayard. Cela joint au mauvais état de sa santé, ne l'empêcha point de venir en personne pour presser le siège, il se logea à la portée du canon de la Place, & visitoit les tranchées. Le Roi tout au contraire se laissoit de plus en plus de la guerre, qui étoit devenue fort onéreuse, & exposoit ses Etats d'Italie, les Genoïs aiant conspiré une seconde fois, desorte qu'il falloit une Flotte dans la Méditerranée pour tenir leur ville dans le devoir (g).

(a) Vie d'Amboise, l. c.

(b) Là-même, Daniel.

(c) Guicciardin, Bembe & al.

(d) Ferron. de reb. Gest. Gallor. Daniel.

(e) Aët. Concil. Turon. T. XIII. Concil. Labbei & Cossarti.

(f) Guicciardin, Daniel.

(g) Vie du Chevalier Bayard Ch. 43.

SECTION

VIII.

*Le regne de
Louis XII.**Le Maré-
chal Tri-
vulce puis-
se le Pape
& ses Al-
liés.*

1511.

Le Pape devenu Général d'Armée eut l'honneur de prendre Mirandole après trois mois de siege, & pour faire voir combien il s'en applaudissoit, il y entra par la breche en vainqueur (a). Peu de tems après le Maréchal de Chaumont mourut d'une maladie de langueur, qu'il regarda comme un effet du poison. Il n'avoit que trente-huit ans, & étoit néanmoins Maréchal & Amiral de France, Gouverneur du Milanés & de Normandie, & un des plus habiles Capitaines de son tems. Le Maréchal de Trivulce se trouva par cette mort chargé du commandement de l'Armée Françoisise (b). Dans ces entrefaites, Ferdinand le Catholique, sous prétexte de zele de religion, & du respect qu'il avoit pour le Pape, obtint qu'on tiendrait une espece de Congrès à Mantoue pour traiter de la paix, mais cette négociation n'aboutit à rien. L'Empereur & le Roi firent citer par les Cardinaux de leur parti le Pape au Concile général, qu'ils convoquerent à Pise pour le premier jour de Septembre. Le Maréchal Trivulce s'étant avancé avec son Armée vers Boulogne, le Pape se retira à Ravenne, & Boulogne ouvrit les portes aux François, qui taillerent une partie de la Garnison en pieces. Aussitôt après le Maréchal étant sorti sur l'Armée du Pape & des Vénitiens la mit en déroute, & auroit pu aller tout droit à Rome, mais il savoit que le Roi étoit toujours porté à la paix (c). Cette modération ne fit aucune impression sur le Pape, qui malgré une maladie qui le réduisit à l'extrémité, & quoiqu'il fut presque à la merci des François, ne perdit rien de son courage, & continua dans son obstination. Il négocia avec Ferdinand & avec les Suisses, excommunia le Concile de Pise & tous ceux qui y adhéroient, & déclara la guerre aux Florentins. Il convoqua aussi un Concile à Rome, & ses Emissaires causerent tant d'embarras à ceux qui étoient assemblés à Pise, que pour leur propre fureté, ils transférerent le Concile à Milan (d). Tout cela venoit principalement de l'irrésolution de Louis, qui depuis la mort du Cardinal d'Amboise écoutoit trop la Reine, qui regardoit la guerre contre le Pape comme un sacrilege. Cela fut cause, que sans abandonner le Concile, qu'il avoit fait assembler pour intimider le Pape, il ne l'appuya jamais comme il falloit. L'Empereur étoit encore plus inconstant que le Roi, il auroit voulu transférer le Concile dans ses Etats, non seulement pour faire déposer le Pape, mais pour se faire élire en sa place (e). Pendant que ces deux Princes se conduisoient d'une si étrange façon, le Pape fit publier solennellement le Traité qu'il avoit fait avec Ferdinand & les Vénitiens, auquel il donna le nom de Sainte Ligue. Les Suisses firent une invasion dans le Milanés, y brûlerent quatorze ou quinze villages, & ensuite se retirerent dans leur Pays. Quelques-uns attribuent leur retraite à la conduite de Gaston de Foix Duc de Nemours, qui les harassoit continuellement par de petits détachemens de Cavalerie. Mais il y a plus d'apparence qu'ils jugerent avoir fait assez; leur grand but n'étant pas de chasser les François,

(a) La même, Guicciardin, Daniel.

(b) St. Gelais, Brantome.

(c) Hist. du Chev. Bayard, Ferron, de reb. gest. Gallor.

(d) Bembe, Raynald. Daniel.

(e) Monita Pontica ad S. J. R. Principes, Francof. 1609 Mariana L. XXX. Daniel.

mais de les obliger à les reprendre à leur service aux conditions qu'ils prétendoient. Vers la fin de l'année Pierre Navarre, sous le titre de Général de la Ligue, commença les hostilités, entra dans le Ferrarois, & prit plusieurs Places. Les Vénitiens se contenterent de se tenir sur la défensive (a).

SECTION

VIII.

Le regne de
Louis XII.

Les Agens du Roi de France avoient tâché inutilement d'engager les Florentins à se déclarer ouvertement pour lui; mais ils furent plus sages & prirent le parti de la neutralité. Le Cardinal Jean de Medicis à la tête des Troupes du Pape, & le Duc de Cardone, Viceroy de Naples, avec l'Armée d'Espagne investirent Boulogne, mais pas si entièrement, que Gaston Duc de Nemours ne s'y jettât avec toute son Armée, ce qui obligea les Assiegeans à décamper (b).

Le Duc de
Nemourssauve Bou-
logne bat
les Véniti-
ens & re-
prend Br.s.

Dans ces entrefaites les Vénitiens avoient surpris Bresse, en sorte que la Garnison avoit eu à peine le tems de se retirer dans le Château. Aussitôt que le Duc de Nemours en eut la nouvelle, il marcha au secours des François, battit un grand corps des Vénitiens, qui voulut lui disputer le passage, entra la nuit dans le Château, & le lendemain attaqua la ville, s'en rendit maître, & tua huit mille hommes aux ennemis (c). Il avoit promis à ses soldats d'abandonner la ville au pillage, & il leur tint parole; on dit que le butin alla à la valeur de trois millions d'écus. Ces exploits que le Duc de Nemours fit en moins de quinze jours, lui acquirent la réputation du plus grand Capitaine qu'il y eut, quoiqu'il fût le plus jeune des Généraux qui étoient au service de France. Il reçut bientôt ordre du Roi d'engager à tout prix les Espagnols à une bataille; car au milieu de ces victoires, Louis, s'apercevoit que son parti s'affoiblissoit (d). Le Roi d'Angleterre avoit donné ordre à l'Ambassadeur de France de se retirer, sous prétexte qu'il ne lui convenoit pas d'entretenir des liaisons avec un Prince qui faisoit la guerre au Pape. Les Florentins étoient sur le point de se déclarer pour la Ligue, & l'Empereur se disposoit aussi à l'abandonner. A tout cela il n'y avoit d'autre remède qu'une victoire décisive (e).

1512.

Le Duc de Nemours pour engager les ennemis d'en venir à une bataille, mit le siege devant Ravenne. Cela produisit l'effet qu'il vouloit, les Alliés s'avancèrent au secours de la Place, & le Duc marcha à eux. Son Armée étoit de seize mille Fantassins, dix-huit-cens hommes d'armes & trois mille Chevaux Legers. Il commandoit l'avant-garde en personne aiant auprès de lui le Duc de Ferrare; M. de la Palisse étoit au corps de bataille, & Yves d'Alegre à l'arrière-garde. L'Armée ennemie étoit aussi forte; il y avoit deux mille hommes d'armes, trois mille Archers à cheval, & quinze mille hommes d'Infanterie. Ils étoient commandés par le Cardinal Jean de Medicis, & sous lui Fabrice Colonne, le Marquis de Pescaire, Pierre Navarre, Antoine de Leve, & Don Juan de Cardone (f). La bataille se donna le onzième d'Avril, jour de Pâques, elle dura plusieurs heures, mais à la fin les Confédérés furent mis en déroute & selon toutes les

Bataille de
Ravenne.

(a) Ferron. de reb. gest. Gallor. Guic.
Gardin, Bembe.

(b) Hist. du Chev. Bayard.

(c) Brantome, Ferron. l. c.

(d) Les mêmes, Daniel.

(e) Les mêmes, Hist. du Chevalier
Bayard.

(f) Bembe, Daniel, Mezeray.

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

apparences cette victoire auroit rempli les espérances du Roi, si le Duc de Nemours après l'avoir remportée en grand Capitaine, ne s'étoit hasardé en jeune Aventurier. Un corps de quatre mille Espagnols se retiroit en bon ordre, il les attaqua à la tête de trente gendarmes, & n'ayant pas été soutenu à tems il fut tué. A tous les autres égards la victoire fut complète; car à la réserve de ce corps d'Espagnols, tout le reste fut tué ou pris; du nombre des prisonniers furent le Cardinal Légat, le Marquis de Pescaire, Pierre Navarre, Fabrice Colonne, & Don Juan de Cardone (a). Mais la perte du Duc de Nemours dans sa vingt-troisième année, contrebalança bien ces avantages & la prise de Ravenne. Faute de payer l'Armée se dispersa en sorte que M. la Palisse conduisit à peine quatre mille hommes à Milan (b). Les Suisses entrèrent avec vingt mille hommes dans le Milanés, & en déclarèrent Duc Maximilien Sforze, fils de Lodevic, mort il y avoit deux ans. Les Genoïs se révolterent, chasserent les François & choisirent Jean Fregose pour leur Duc. Henri VIII. se déclara pour la Ligue; Ferdinand le Catholique chassa le Roi de Navarre de son Royaume, le Pape jeta un interdit sur la France, & offrit à Henri VIII. le titre de Très-Chrétien, & même le Royaume de France, s'il vouloit en entreprendre la conquête (c). Dans cette fâcheuse situation la Palisse se montra habile Politique; il rendit la plupart des grandes villes à ceux des confédérés qui y avoient le moins de droit, & à qui elles n'étoient pas de grande utilité, dans l'espérance de mettre la division entre eux, ainsi que cela arriva, mais pas assez promptement pour que la France en retirât de l'avantage (d).

*Mort de
Jules II. &
qui Léon X.
succède.
1513.*

Le Pape, qui se voioit au plus haut point de prospérité, entreprit d'accommoder les Vénitiens avec l'Empereur, c'est-à-dire d'engager la République qui avoit réparé ses pertes, de faire ce qu'elle avoit offert dans le tems de sa détresse, & de céder à l'Empereur les Places qu'il reclamoit; mais elle le refusa nettement, & préféra la neutralité. Jules en conçut tant de dépit, qu'il mourut (e). Le Cardinal de Medicis lui succéda sous le nom de Léon X., & se fit couronner le jour, qui étoit l'anniversaire de la bataille de Ravenne, où il avoit été fait prisonnier (f). Il suivit le plan de son prédécesseur, & les Confédérés se liguerent pour perdre la France de la même façon qu'on avoit projeté à Cambrai la perte des Vénitiens. Le Pape devoit envoyer une Armée en Dauphiné, l'Empereur faire une irruption en Champagne, Henri Roi d'Angleterre entrer en Picardie, & Ferdinand attaquer la Guienne & le Languedoc (g).

*Le Mila-
nés recon-
quis par les
François,
qui le reper-
dent en peu
de tems.*

Louis avoit en attendant regagné les Vénitiens, dans l'espérance de reconquerir le Milanés avec leur secours, & en laissant Ferdinand en possession de la Navarre, il fit une trêve avec lui, pour avoir le loisir d'agir en

(a) Les mêmes.

(b) Mem. du Maréchal de Fleuranges,
Hist. de la Ligue de Cambrai. L. III.

(c) Guicciardin, Polyd. Virg. Hall,
Holinshed.

(d) Hist. du Chev. Bayard, Brantome
& al.

(e) Bembe.

(f) Arn. Ferroni de reb. gest. Gallor,
P. d'Angleria Epist.

(g) St. Gelais, Brantome.

en Italie. Louis de la Trimouille, le plus habile Capitaine qu'il eût, marcha à la tête de seize mille hommes de pied, avec deux mille hommes d'armes, & six mille Chevaux-Legers, ravitailla le Château de Milan, & en peu de tems reconquit tout le Duché, excepté Novare & Côme. François Sforze, frere & successeur de Maximilien se retira avec six mille Suisses dans Novare (a). La Trimouille, pour finir promptement la guerre, vint mettre le siege devant cette Place. Elle étoit sur le point de se rendre, quand un nombreux corps de Suisses s'avança à son secours. Après avoir délibéré les Généraux François, considerant que le Pays des environs étoit plat, résolurent que la Trimouille resteroit dans les lignes avec l'Infanterie, & que le Maréchal Trivulce iroit à la tête de la Cavalerie s'opposer aux ennemis (b). Cet arrangement étoit bien entendu, mais comme Trivulce ne l'avoit pas approuvé, il alla se poster dans un endroit marécageux; ce qui facilita aux Suisses le moyen d'attaquer l'Infanterie Française, & de la tailler en pieces, à la vue de la Cavalerie, qui ne put venir à son secours. En huit jours de tems François Sforze recouvra le Milanés, & les François en furent entierement chassés (c); & ils eurent bientôt tant d'occupation chez eux, qu'ils ne purent pour le présent penser à y revenir.

Les affaires de France étoient devenues en quelque façon desesperées; car si les Confédérés avoient rempli leurs engagements suivant le Traité qu'ils avoient fait, Louis XII. se seroit trouvé dans la situation la plus fâcheuse, ainsi qu'on le peut voir par le danger auquel son Etat fut exposé, nonobstant la maniere différente dont ils s'y prirent (d). Léon X. étoit ambitieux & n'avoit pas la conscience fort délicate, mais il ne vouloit point de mal aux François, & n'étoit point prévenu contre le Roi; enforte, que ce Prince ayant abandonné le Concile de Pise, qui avoit été transféré à Lyon, & cédé sur quelques autres articles, le Pape consentit à une reconciliation; la Reine en fut charmée ayant eu de grandes inquiétudes sur la Guerre (e). La plupart des Historiens les attribuent à la superstition, & il n'est pas douteux qu'elle n'y ait eu beaucoup de part, mais il y avoit une autre raison, qui vraisemblablement lui fesoit encore plus de peine. Jules II. entre autres menaces, avoit publié qu'il vouloit casser son mariage avec le Roi, & il l'auroit fait suivant les apparences, si la Reine n'avoit toujours été de son côté. Cet accommodement avec Rome dissipa toutes les appréhensions qu'on avoit du côté du Dauphiné, qui n'étoient pourtant pas bien grandes (f). L'Empereur Maximilien avoit reçu cent mille écus d'Angleterre pour faire une invasion, à laquelle vraisemblablement il ne pensa jamais.

Henri VIII. qui n'avoit que peu ou point de raison d'entrer en guerre, & qui néanmoins en fit seul presque tous les fraix, se prépara par mer &

Reconciliation du Roi avec le Pape.
Expédition de Henri VIII. en France.

(a) Brantome, Hist. de la Ligue de Cambrai l. IV.

(b) Mem. du Maréchal de Fleuranges, Mezeray.

(c) Les mêmes.

Tome XXXI.

(d) Ferron. de reb. gest. Gallor. Hist. de la Ligue de Cambrai l. c.

(e) Brantome.

(f) Raynald.

SECTION

VIII.

Le regne de
Louis XII.

par terre à remplir ses engagements (a). Il aborda à Calais au mois de Juillet avec une Armée de trente mille hommes, & fut joint par l'Empereur avec un gros corps de Cavalerie & d'Infanterie; ce Prince prétendoit seulement s'excuser de n'avoir pas fait ce à quoi il s'étoit engagé, car du reste il étoit comme à la solde du Roi d'Angleterre, qui payoit ses Troupes & lui donnoit tous les jours cent écus pour sa table; circonstance qui fait voir la vanité de l'un, & la bassesse d'ame de l'autre (b). Leur première entreprise fut le siege de Terouane, qu'ils investirent avec une Armée d'environ cinquante mille hommes. La Place étoit forte & fit une vigoureuse résistance, enforte que le Duc de Longueville eut le tems d'y conduire un gros convoi, ce qu'il fit heureusement. Mais ayant été attaqué à son retour, sa Cavalerie prit la fuite, & le Duc avec quelques-uns de principaux Officiers furent pris. Cette action se passa le 18 d'Août, & l'on y donna le nom de la *Journée des éperons* (c). Le 24. Terouane capitula, après deux mois de siege, l'Empereur & le Roi d'Angleterre ne s'accordant point à qui l'auroit, ils firent raser & réduire en cendres la Place (d). Henri à la persuasion de l'Empereur alla assieger Tournai, ville considerable, qui auroit pu se bien défendre; mais les habitans comptant sur leurs propres forces, ne voulurent point de Garnison, & néanmoins ils se rendirent au bout de trois jours. Bien que cette ville fût moins à la bienséance de Henri que Terouane il résolut de la garder, & après avoir ordonné d'y faire quelques nouveaux ouvrages & y avoir mis une bonne Garnison, il finit la campagne, & s'en retourna triomphant en Angleterre (e).

*Irruption
des Suisses
en Bourgo-
gne.*

Le Roi s'étoit trouvé d'autant moins en état de se défendre contre les Anglois, que les Suisses fiers de la victoire de Novare, firent une irruption en Bourgogne avec vingt-cinq mille hommes, & ils furent joints par Ulric Duc de Wirtemberg, qui amena deux mille Chevaux & quelque Artillerie (f). Ils assiegerent Dijon Capitale de la Province, où Louis de la Trimouille s'étoit jetté avec trois ou quatre mille hommes. La Place étoit fort mal fortifiée, & ne pouvoit manquer d'être prise; après quoi rien n'empêchoit les Suisses de venir à Paris, dont plusieurs Bourgeois commençoient déjà à déménager. Au commencement du siege la Trimouille fit une sortie avec presque toutes ses Troupes, ce que l'on taxa d'imprudence; mais aiant pris quelques Officiers Suisses, il les traita avec beaucoup de bonté, & leur représenta le peu de raison qu'il y avoit à leur Nation d'attaquer la France, tandis qu'il étoit de l'intérêt des deux Nations d'être alliées. Ces honnêtetés donnerent lieu à une négociation. Les Suisses demandoient quatre-cens mille écus que le Roi leur devoit de leurs anciennes pensions; que le Roi renonçât au Duché de Milan, & que la décision des droits qu'il avoit au Duché de Bourgogne fût remise à d'ha-

(a) Polyd. Virg. Hall, Holingshed.

(b) Herbert's History of Henri VIII. Hub. Kelley ad Gaguin. Append.

(c) Mezeray, Daniel & al.

(d) Polyd. Virg. Hist. du Chev. Bayard.

(e) Hall, Holingshed, Strype's Annals.

(f) Ferron. de reb. gest. Gallor. Brantome, Daniel.

biles Jurisconsultes (a). La Trimouille leur accorda tout, leur paya vingt mille écus en avance, & leur donna son neveu, le Bailli de Dijon, & quatre des principaux Bourgeois de la ville pour ôtages; après quoi ils leverent le siege & se retirèrent. Le Roi refusa de ratifier le Traité, comme honteux pour lui; ce qui n'empêcha pas qu'on ne reconnut universellement que la Trimouille avoit sauvé la France, & les ôtages furent ensuite rachetés pour une considérable somme (b).

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

Il y eut deux combats sur mer entre les Flottes de France & d'Angle- terre; dans le dernier le Chevalier Edouard Howard Grand Amiral d'An- gleterre, sauta en l'air, & Porrmoguer, Breton de naissance, qui com- mandoit la Flotte François fut tué; cependant les François eurent l'avan- tage, puisqu'ils firent une descente sur les côtes de Suffex (c). Les Alliés de la France ne furent pas plus heureux qu'elle. Les Vénitiens furent défaits par les Espagnols avec grande perte; & Jaques IV. Roi d'Ecosse étant entré en Angleterre avec une Armée puissante, fut battu & tué à la fameuse bataille de Flodden par le Comte de Surrey. Ce fut-là un grand malheur pour la France, qui ne pouvoit plus espérer de diversion de ce côté-là durant la guerre (d).

*Combats
sur mer.*

Au commencement de l'année 1514, la Reine mourut, également re- grettée du Roi & des peuples (e); cependant sa mort fut avantageuse à l'Etat. Le Pape, qui avoit de grands desseins en faveur de sa famille, sou- haitoit d'exclure d'Italie les François & les Espagnols. Dans cette vue il tâchoit d'accommoder l'Empereur avec les Vénitiens, & Louis avec les Suisses, sachant bien que ce dernier accord ne pourroit se faire que par la renonciation au Milanés. Mais le Roi, quoique porté à la paix, avoit d'autres vues, & il y réussit par la voie de la négociation. Il commença par offrir à Ferdinand le Catholique sa seconde fille pour un de ses petits- fils, Charles ou Ferdinand, & de renoncer en faveur de ce mariage à ses droits sur Milan & sur Genes. La proposition fut acceptée, & la trêve renouvelée pour un an, en y comprenant l'Empereur (f). Le Roi maria ensuite sa fille aînée à François Comte d'Angoulême son héritier présomp- tif, à qui elle étoit promise depuis longtemps; il lui céda même le Duché de Bretagne, ce ne fut pourtant qu'avec quelque répugnance; il se souve- noit de la peine que lui-même avoit donnée à son prédécesseur par l'appui des Bretons (g). La nouvelle de la prolongation de la trêve avec l'Espagne & l'Empereur, déplut fort à Rome, & encore plus à Londres; Henri VIII. témoigna ouvertement combien il étoit mécontent du procédé de l'Empe- reur, & piqué de la mauvaise foi du Roi d'Espagne son beau-pere. Ce qui lui tenoit surtout fort à cœur, c'étoit de voir Marie sa sœur, pour la- quelle il avoit beaucoup de tendresse, méprisée par Charles d'Autriche, pour une fille cadette de France. Le Duc de Longueville, qui étoit pri-

*Mort de la
Reine An-
ne. Le Roi
épouse la
sœur de
Henri
VIII.
1514.*

(a) Hist. du Chev. Bayard, Ch. 48. ri VIII.
Belcar. l. XIV. Daniel.

(b) Ferron. l. c. Hub. Velly ad Gaguin.

(c) Belcar. Ferron. l. c. Daniel.

(d) Polyd. Virg. Herbert's Hist. of Hen-

(e) Annal. de France, Daniel & al.

(f) Mariana. Hist. de la Ligue de
Cambrai l. IV.

(g) Brantome, Daniel,

SECTION
VIII.
Le regne de
Louis XII.

sonnier en Angleterre & qui alloit souvent à la Cour, profita de la disposition où étoit Henri: il lui insinua que le Roi son Maître étoit veuf, qu'il n'avoit encore que cinquante quatre ans, & que ce Monarque valoit bien un Prince d'Espagne pour la Princesse Marie (a). Le Roi d'Angleterre ne rejetta point cette proposition, & le Roi Louis ne la desapprouva pas. On convint bientôt d'une suspension d'armes, & peu après on conclut un Traité (*); par lequel Tournai restoit aux Anglois, Henri devoit avoir un million d'écus; Louis étoit maître de faire valoir ses droits en Italie, sans manquer au Traité, qui contenoit en même tems une Alliance offensive & défensive entre les deux Couronnes. Ce Traité fut signé le 7 d'Août, & ratifié par les deux Rois le 20 du même mois (b).

Motif qui
détermina
Henri VIII.
à faire la
paix.

Quelques Historiens insinuent, & avec assez d'apparence de vérité, qu'un des principaux motifs qui déterminèrent Henri à la paix, ce fut pour n'avoir plus à appréhender Richard de la Pole, Duc de Suffolk, qui étoit prêt de faire une descente en Angleterre avec douze mille Lansquenets (c). Richard III. avoit déclaré ceux de cette Famille Héritiers de la Couronne. Henri VII. avoit laissé en mourant le frere aîné de Richard prisonnier à la Tour, & Henri VIII. lui avoit fait couper la tête avant que de partir pour sa dernière expédition; ce qui prouve qu'il appréhendoit que la grande affection des Anglois pour la Maison d'York ne fût pas encore éteinte (d). Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis employa d'une autre maniere les Troupes qui devoient servir contre l'Angleterre, & conseilla à Richard de la Pole de se retirer à Metz, où il lui donna une pension de six mille Livres (e).

La Reine
Marie re-
gue avec
beaucoup de
magnificen-
ce.

La Princesse Marie passa la mer avec toute la magnificence possible, & les noces se firent à Abbeville le 9 d'Octobre (f). Le 6 de Novembre le Roi & la Reine firent leur entrée à Paris aux acclamations du peuple. Au milieu des réjouissances qu'on fit pour la réception de la Reine, le Roi ne négligeoit pas les affaires. Charles Duc de Bourbon s'étoit déjà avancé vers les frontieres d'Italie avec une partie de la Gendarmerie Françoisse, & il devoit être suivi de seize mille Lansquenets, que le Roi avoit pris à sa solde (g). Mais dans ces entrefaites le Château ou la Lanterne de Genes, la seule place qui restoit aux François, en Italie, fut obligée de se rendre faute de vivres; & aussitôt que les Genoïs en furent les maîtres, ils la rasèrent. (h). Le Roi souhaitoit fort de mettre le Pape dans ses intérêts, & de son côté Léon employoit toute son adresse pour cacher son véritable des-

(a) Mem. de Fleuranges.

(b) Herbert l. c. Ferron. ubi sup. Daniel.

(c) Mem. de Fleuranges, Hub. Velley
ad Gaguin.

(d) Hall, Holingshed, Speed, Daniel.

(e) Mem. du Maréch. de Fleuranges.

(f) Polyd. Virg. Daniel.

(g) Guicciardin, Hist. du Chev. Bayard.

(h) Mezeray & al.

(*) Nos Auteurs auroient pu corriger ici le P. Daniel, comme l'a fait le P. Griffet dans ses Observations sur le regne de Louis XII. S'ils avoient consulté Rymer T. XIII. p. 413. & suiv. & Rapin T. V. p. 86, ils auroient vu qu'il y eut trois Traités. Le premier pour l'alliance offensive &c. Le second contenant les conditions du mariage, & le troisieme sur le million d'écus. REM. DU TRAD.

sein, qui étoit de conserver le Duché de Milan à la famille des Sforzes, de maintenir la sienne en Toscane, & de lui procurer s'il étoit possible le Royaume de Naples, enforte qu'il n'y eût aucun Souverain étranger en Italie. Il ménageoit tous ces projets avec tout le secret & toute la finesse imaginable, ne négligeant rien pour entretenir la bonne intelligence avec l'Espagne & la France, qui ne laissoient pas de soupçonner ses véritables desseins (a).

SECTION
VIII.
*Le regne de
Louis XII.*

Après s'être tiré de tant d'embarras, & avoir mis ses affaires sur un bon pied, Louis méditant de plus grands projets, sentit que sa santé s'affoiblissoit. Il étoit tourmenté depuis longtems de la goutte, & son seul remede étoit un régime exact. Il crut devoir changer sa maniere de vivre par complaisance pour la jeune Reine, & sa trop grande passion, disent les Historiens du tems, pour la plus aimable Princesse de l'Europe hâta sa mort (b). Il mourut la premiere nuit de l'an 1515, la cinquante-quatrieme année de son âge & la dixseptieme de son regne (*). La perfection n'est

*Mort &
caractere de
Louis XII.*

(a) Guicciardin, *Bembo*, Hist. de la Ligue de Cambrai L. IV.

(b) Ferron. de reb. gest. Gallor. Daniel, Mezeray & al.

(†) Nous nous sommes si fort étendus dans le Texte sur la personne & le caractère de ce Prince, que nous ferons courts ici. Quelques Historiens disent qu'il étoit trop facile, & qu'il se laissoit trop gouverner par ses Ministres & par la Reine. Il ne laissa pas en bien des occasions de se conduire de maniere, que ceux qui jugent par les faits, & non sur des autorités, voient clairement, qu'il agissoit par ses propres lumieres, lors-même qu'il sembloit se laisser gouverner. Il n'empêcha point la Reine & le Cardinal d'Amboise d'étaler leur magnificence, ce qui prouve qu'il n'étoit point avare, & que sa modération étoit l'effet du sentiment & de la réflexion, & non de l'amour de l'argent. Par là il tiroit tout l'avantage qu'il auroit pu avoir s'il eut été magnifique lui-même, ses sujets n'étoient point foulés, & il n'avoit point l'embarras que lui auroit donné le vain étalage de magnificence sur sa personne ou dans sa Cour. Il ne laissa aucun doute sur ce sujet, lorsque remarquant l'humeur du Comte d'Angoulême, qui aimoit le luxe & la dissipation, il disoit en soupirant, *Ha nous travaillons en-vain, ce gros garçon gâtera tout.* La fermeté avec laquelle il maintint le Cardinal d'Amboise ne doit pas être regardée comme une foiblesse. Il fit voir son bon sens & sa prudence dans le choix des Ministres qu'il prit après la mort de ce Prélat. Il donna sa confiance à Ponce Evêque de Paris, qui s'étoit opposé si hardiment à la conclusion de la Ligue de Cambrai, la seule tache de son regne, & à Samblanci homme d'une grande probité & très-habile qu'il mit à la tête des Finances. Jeanne de France, sa premiere femme, après la cassation de son mariage le 2 de Décembre 1498, se retira à Bourges, où elle vécut dans la plus grande dévotion & fonda l'ordre de l'Annonciade. Elle mourut le 4 de Fevrier 1505. Anne de Bretagne lui donna deux fils, qui moururent au berceau, & deux filles, Claude qui épousa son successeur, & Renée promise à l'âge de cinq ans à Charles d'Autriche, demandée en mariage par le Roi d'Angleterre, offerte au Marquis de Brandebourg & mariée en 1527 à Hercule d'Est, Duc de Ferrare, dont elle eut une nombreuse postérité. Ce fut une des plus aimables, des plus sages des plus vertueuses, des plus savantes & des plus généreuses Princesses de France. Après la mort de son mari, elle fixa sa résidence à Montargis, se fit Protestante & mourut le 12 de Juin 1575 âgée de soixante-six ans. La troisieme femme de Louis fut Marie d'Angleterre, fille de Henri VII & sœur de Henri VIII, qui lui survécut dixhuit ans. Louis est enterré à St. Denis près de sa femme Anne de Bretagne, & on a érigé un beau tombeau pour eux. Il avoit pour devise un Porc-épi avec ces mots, *Cominus & eminus*, pour faire entendre qu'il savoit défendre ses droits au loin & auprès. On trouve aussi quelquefois le Porc-épi représenté avec ce vers autour, *Spicula sunt humi. Pax hæc, sed bella superbis.*

SECTION

IX.

Derniers

Rois de la

Maison de

Valois.

pas l'appanage des hommes, & ce sont de vrais flatteurs que ceux qui l'attribuent aux Rois. Mais les Historiens François les plus rigides conviennent que jamais on ne vit dans aucun de leurs Rois plus de vertus Royales, avec moins de défauts, qu'en Louis XII. Jamais, disent-ils, la France ne fut plus heureuse, plus riche, plus tranquille au dedans, & plus soumise, que sous son regne. Jamais la justice n'y fut mieux administrée, les Ordonnances des Rois utiles à l'Etat mieux exécutées, la Discipline militaire plus exacte & plus sévère, mais en même tems on ne vit jamais les Troupes plus régulièrement payées. Dans les tems suivans ce fut une charge pour les Provinces d'y en avoir en quartier, mais sous Louis XII. elles en sollicitoient comme un bénéfice (a). Sa Famille & sa Cour, le Peuple & la Noblesse l'adoroient, & lui donnerent d'un consentement unanime le titre de Pere de ses sujets; éloge auquel il fut très-sensible, en sorte qu'il ne pensa qu'à le bien soutenir. Il diminua les taxes à son avènement au trône, & à sa mort elles étoient réduites à la moitié. Quand la nécessité l'obligeoit d'imposer quelque taxe extraordinaire, il en signoit l'ordonnance les larmes aux yeux (b). Ses disgrâces mêmes le firent chérir de ses sujets; il auroit pu conserver ses conquêtes en Italie, en les chargeant, mais il aima mieux les perdre que l'affection de ses peuples. On le trouvoit trop économe, & au commencement de son regne on débita des satires, & on le joua même sur le théâtre. Le Roi ne l'ignoroit pas, & ce qu'il y a de rare, il ne s'en offensa point; au contraire il dit à cette occasion un mot à jamais mémorable; *J'aime mieux que mes sujets rient de mon économie, que s'ils pleuroient d'être foulés* (c). C'étoit de son tems la coutume que des crieurs publioient la mort de toutes sortes de personnes, ceux qui annoncerent la sienne crioient le long des rues, *le bon Roi Louis pere du peuple est mort* (d). C'étoit-là tout-à-la fois le panegyrique le plus naturel & le plus achevé.

SECTION IX.

Histoire des regnes de FRANÇOIS I. surnommé le Pere des Lettres, de HENRI II. de FRANÇOIS II. de CHARLES IX. & de HENRI III. en la personne duquel finit entierement la Maison de Valois.

François I.
monte sur le
trône.

LA veuve de Louis aiant déclaré qu'elle n'étoit point grosse, François Comte d'Angoulême, Duc de Bretagne & de Valois, monta sur le trône sans opposition (*). Il fut sacré à Rheims le 25 de Janvier, & son

(a) Daniel T. IX. p. 494.

(b) Mezeray.

(c) Brantome, Ferron. l. c.

(d) Henault.

(*) Le droit de la Maison d'Angoulême étoit fort clair, parceque c'étoit une branche de la Maison d'Orléans. Jean Comte d'Angoulême étoit le cinquieme fils de Louis

avènement à la Couronne parut fort agréable à tout le Royaume, mais surtout à la Noblesse, parcequ'ayant vécu fort familièrement avec lui, elle se flatoit d'avoir beaucoup de part à sa faveur (a). Les deux premières Charges de l'Etat étoient vacantes, celles de Chancelier & de Connétable; le Roi donna la première à Antoine Du Prat, & la seconde à Charles Duc de Bourbon (b). Il eut grand soin de renouveler les Traités avec les Alliés de la France, & surtout avec les Vénitiens & le Roi d'Angleterre. Il en fit aussi un nouveau avec l'Archiduc Charles, & affecta de se lier étroitement avec lui (c). Par ce Traité on regla encore le mariage de ce Prince avec Madame Renée de France, sans avoir l'intention de l'accomplir, mais uniquement pour prévenir toute proposition à l'égard de la Reine Douairière de France. Il se peut même que pour se délivrer de toute appréhension de ce côté-là, le Roi favorisa le mariage de la Reine avec Charles Brandon Duc de Suffolk (d). Artus de Gouffier, qu'il fit Grand-Maître de sa Maison, & Florimond Robertet Secrétaire d'Etat, eurent la plus grande part au Gouvernement, c'est-à-dire que c'étoit à eux principalement qu'il communiquoit ses desseins, car d'ailleurs il ne prenoit gueres conseil de personne. Dès qu'il fut monté sur le trône, il se détermina

(a) Mem. de Louise de Savoye, Mem. de du Bellay.

(b) Les mêmes, Daniel.

(c) Guicciardin, Herbert, Daniel.

(d) Mem. de Louise de Savoye, Daniel & al.

de France, assassiné par ordre du Duc de Bourgogne. Ce Jean fut surnommé le Bon, & passa plus de trente ans en Angleterre, où il étoit en otage. Il épousa Marguerite fille d'Alain Comte de Rohan, dont il eut Louis, qui mourut en bas âge, Charles qui lui succéda, & Jeanne qui épousa le Prince de Mortagne. Après son retour en France, il vécut universellement estimé & aimé dans son Château de Cognac, où il mourut le 30 d'Avril 1467. Près de cent ans après, en 1562, les Huguenots déterrèrent & brûlèrent son corps, qui étoit presque tout entier. Charles Comte d'Angoulême son fils épousa Louise de Savoye, fille aînée de Philippe Comte de Bresse, & ensuite Duc de Savoye. Cette Princesse étoit fort belle & avoit infiniment d'esprit, mais elle avoit en même tems toutes les foiblesses de son sexe. Elle étoit galante, vindicative, artificieuse, prodigue & vaine. Charles n'en eut que deux enfans François qui parvint à la Couronne, & Marguerite. Charles Comte d'Angoulême mourut le premier de Janvier 1496, âgé de trente-sept ans. Après sa mort, sa veuve fit son principal séjour à Cognac, elle eut grand soin de l'éducation de ses enfans, qui étoit parfaitement bien faite. Mais quand la Comtesse vint à la Cour, comme elle étoit jeune & belle, mere de l'héritier présomptif de la Couronne, elle eut une grosse Cour; cela chagrina tellement Anne de Bretagne, qu'elle la traita avec beaucoup de froideur, en sorte que la Comtesse se dégouta bientôt de la Cour, & retourna chez elle d'abord qu'elle le put. Elle jeta de bonne heure les yeux sur Charles de Bourbon, qu'elle auroit bien voulu épouser, nonobstant la différence de leurs humeurs; ce Seigneur étoit fort taciturne & sérieux, toujours occupé d'affaires importantes, en sorte qu'il n'avoit gueres le tems & très-peu d'inclination à courtoiser les Dames; d'ailleurs il avoit conçu des idées défavantageuses de la Comtesse, ou donné créance à des bruits injurieux, ce qui fit qu'il méprisa les avances qu'elle lui fit, ce qui la piqua. Cela n'étouffa pas néanmoins la passion qu'elle avoit pour lui, & ne l'empêcha pas de témoigner quelquefois son estime pour ce Prince, jusques à ce que, ainsi que nous le verrons, il porta le mépris si loin, que son amour se changea en haine, qui fut également fatale à lui, à elle, au Roi & à toute la France. Tant les foiblesses, les passions, & les défauts des personnes d'un rang distingué sont préjudiciables non seulement à elles-mêmes & à leurs familles, mais à la Société.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

à suivre le projet de son prédécesseur pour la conquête du Milanés; comme il appartenait à la Maison d'Orléans, du chef de la Duchesse Valentine, les Princes de cette Maison eurent toujours plus à cœur ce Duché, que tous leurs autres Etats. Mais François garda si bien son secret, qu'on ne le connut, que lorsqu'il fut sur le point d'exécuter son entreprise. Elle demandoit de grands fonds, & ses coffres étant vuides, il eut recours au Chancelier Du Prat, qui étoit son oracle en pareille occasion. Le Chancelier lui fit remarquer que son prédécesseur avoit vendu des Offices, & lui conseilla de se servir du même expédient; il créa donc une nouvelle Chambre dans le Parlement de Paris, & dans les autres Parlemens, ce fut-là un des premiers & des plus mauvais traits de la Politique de ce Ministre (a). Louis XII. avoit vendu quelques Offices, au commencement de son regne, mais ce n'étoient point des Charges de Judicature, & il n'avoit eu en vue que d'éviter de charger le peuple, au lieu que François avoit déjà rétabli les impôts tels que son Prédécesseur les avoit trouvés. D'ailleurs Louis avoit racheté & supprimé ces Offices, aussitôt qu'il s'étoit vu en état, & plutôt que d'avoir encore recours à cet expédient, il aliéna une partie de son domaine; de sorte que l'on voit quel étoit le caractère du Ministre, qui osoit citer son exemple pour s'en autoriser. C'est à cela que fait allusion un célèbre Historien (b), quand il dit, que François remplit les Charges de Connétable & de Chancelier de deux sujets, dont l'un causa de grands maux à la France sous ce regne-là seulement, & l'autre en causa, qui se sentirent pour lors, & dureront peut-être dans tous les siècles suivans. Réflexion sage, & véritable prophétie.

*Il passe les
Alpes avec
une puis-
sante Ar-
mée.*

Les fonds trouvés par cette voie, furent bientôt dépensés. On engagea Fregose, le nouveau Doge de Genes, à renoncer à ce titre, pour prendre celui de Gouverneur perpétuel pour le Roi de France. Pierre Navarre, qui avoit été pris par les François à la bataille de Ravenne, piqué du mépris que l'Espagne avoit fait de sa personne, entra au service de France, & trouva moyen de lever dix mille Gascons ou Basques. Le Duc de Gueldre amena d'Allemagne plusieurs milliers de Lansquenets; en sorte que quand il fut question de passer les Alpes les François avoient l'Armée la plus nombreuse qu'on eût encore assemblée pour l'Italie, car elle consistoit en quarante mille Fantassins & vingt mille Chevaux. Le Roi aiant érigé le Comté d'Angoulême en Duché, le donna à Louise de Savoye sa mere, & la déclara Régente du Royaume (c). Cette Princesse fut la première à qui les François donnerent le titre de Madame. Tout étant prêt au commencement d'Août, les Troupes commencerent à passer les Alpes par un nouveau chemin, fait avec des travaux incroyables & une grande dépense, par Roque-Sparviere; les Suisses s'étant saisis de tous les endroits qu'ils croioient praticables. Le Connétable commandoit l'avant-garde, le Roi

(a) Mem. de du Bellai, Belcar. Daniel, p. 476.
le Gendre.

(b) Mezeray Abregé Chronol, T. IV. & al.

(c) Mem. de Louise de Savoye, Daniel

Roi conduisoit la bataille, aiant avec lui, outre plusieurs Princes du Sang, les Ducs de Gueldres, de Lorraine & de Savoye. L'arriere-garde étoit sous les ordres du Duc d'Alençon. La premiere action importante de la campagne fut l'enlevement de Prosper Colonne, Général du Pape, qui fut surpris avec trois-cens Gendarmes. Cet échec engagea le Pape à envoyer un de ses Ministres au Roi pour traiter d'un accommodement, & les Suisses abandonnerent les passages qu'ils gardoient, voyant que cela étoit désormais inutile (a). Ils ne laisserent de suivre de près l'Armée du Roi, dans le dessein de l'attaquer à la premiere occasion favorable qui se présenteroit. Cela n'empêcha pas qu'ils n'entraissent en négociation par l'entremise du Duc de Savoye, & par un Traité conclu à Gales il fut arrêté que le Roi leur donneroit sept-cens mille écus pour toutes leurs prétentions. Ce Prince fut obligé pour trouver cette prodigieuse somme d'emprunter non seulement tout l'argent mais toute la vaisselle des Princes & des Généraux; tant il redoutoit & non sans raison les Troupes Suisses (b), & tant il désiroit avec ardeur de les regagner.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Mais les Suisses aiant reçu dans ces entrefaites un puissant renfort, commandé par le Capitaine Ross; & entraînés par les discours véhémens du Cardinal de Sion, prirent la résolution d'attaquer le Camp du Roi, quoiqu'ils ne fussent pas secondés des Troupes du Pape, & qu'ils n'eussent pas d'artillerie. Le 13 de Septembre, vers les quatre heures après midi, ils attaquèrent avec une intrépidité extraordinaire le Camp des François à Marignan, pas loin de Milan. L'action dura jusqu'à la nuit, & finit parceque de part & d'autre les combattans étoient si épuisés qu'ils ne pouvoient se soutenir. Le Roi dormit sur un affut de Canon, étant presque au milieu des ennemis. A son reveil, il donna les ordres nécessaires pour poster son artillerie, & pour recommencer le combat (c). Les Suisses revinrent à la charge avec plus de furie que la veille, mais ils furent si mal-traités par le Canon, & la Gendarmerie Françoisse qui fondit sur eux, les rompit tellement, que vers les neuf heures du matin, ils commencerent à se retirer, laissant presque la moitié de leur Armée, qui étoit de vingt-cinq mille hommes, sur le champ de bataille. Leur retraite leur fit plus d'honneur que toutes leurs victoires; ils la firent au petit pas & en bon ordre, & repousserent un corps de Troupes Vénitiennes, qui entreprit de les poursuivre (d). Le Maréchal de Trivulce, qui s'étoit trouvé à dixhuit batailles, dit que celle-ci étoit un combat de Géans, & les autres des jeux d'enfans. Toute glorieuse que fut cette victoire, elle couta quatre mille hommes aux François & plusieurs personnes de qualité (e). Pierre Navarre prit la ville de Novare; Milan ouvrit ses portes; le Connétable & Pierre Navarre assiegerent le Château, qui se rendit par capitulation. François Sforze renonça à toutes ses prétentions sur le Duché de Milan en faveur du Roi, moyennant une pension de soixante mille ducats, & la promesse d'un Cha-

Bataille de
Marignan.

(a) Hist. du Chev. Bayard, Mem. de Fleuranges.

(b) Mem. de du Bellai, Guicciardin.

(c) Daniel, Mezeray & al.

Tome XXXI.

(d) Mem. de du Bellai, Daniel.

(e) Mem. de Fleuranges, Mezeray, Daniel.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Le Conné-
table après
avoir chassé
l'Empereur
du Milanés
est rappelé.
1516.*

*Traité de
Noyon.*

peau de Cardinal, s'estimant heureux d'être délivré du joug accablant des Allemands, de la mauvaise humeur des Suisses, & des intrigues artificieuses des Espagnols (a). Le Roi fit une entrée triomphante dans Milan; il y établit un Parlement sur le modèle de celui de Paris; nomma le Connétable Gouverneur de la ville & du Duché, & lui laissa dix mille hommes (b). Le Pape ayant accepté la paix aux conditions que le Roi dicta, François eut une entrevue avec lui à Boulogne, & ce fut-là que fut réglé le Concordat. Le Roi ayant ainsi terminé glorieusement ses affaires en Italie, retourna en France, après avoir refusé le titre d'Empereur d'Orient, que le Pape lui offrit pour l'engager à tourner ses armes contre les Turcs (c).

Il trouva à Lyon sa mère & la Reine sa femme; la Cour reprit sa splendeur, qui en éblouissant les yeux du peuple, causoit bien des dépenses onéreuses, & excitoit la jalousie & la haine des autres Princes (d). L'Empereur Maximilien étoit de ce nombre, & toujours le plus ardent à prendre parti contre la France. Il entra en Italie avec une Armée de trente mille hommes, assisté sous main par le Pape, & ouvertement par les Suisses. Il poussa si vigoureusement le Connétable, que ce Seigneur fut sur le point d'abandonner Milan, & en brûla les faubourgs par le conseil malin des Vénitiens. Le Roi François ayant conclu un Traité avec les Suisses, à la réserve de cinq Cantons, leur donna six-cens mille écus, & ils firent marcher douze mille hommes au secours du Connétable (e). Surquoi Maximilien, dont l'Armée étoit principalement composée de Suisses, se retira en diligence, craignant pour sa personne; & peu après ses Troupes se débandèrent. Le Roi rappella le Connétable, pour satisfaire la haine de sa mère, & envoya Odet de Foix, Vicomte de Lautrec, pour commander dans le Milanés, parcequ'il étoit frère de sa Maîtresse (f). Ce nouveau Gouverneur prit Bresse, qu'il rendit aux Vénitiens, mais il fut obligé de lever le siège de Verone. La mort de Ferdinand le Catholique fournit au Roi l'occasion de donner des Troupes à la Maison d'Albret, pour reconquérir la Navarre; cette conquête se fit promptement & avec beaucoup de résolution, mais on la reperdit avec autant d'imprudence. Le Cardinal Ximenes rendit de nouvelles entreprises presque impossibles, en faisant raser les Fortereses, & dépeuplant presque le Pays (g).

Charles d'Autriche étant sur le point de passer en Espagne, conclut le Traité de Noyon à des conditions si avantageuses pour la France, qu'on ne devoit pas s'attendre qu'il l'observât. Il s'engagea à épouser la Princesse Louise fille du Roi, quoiqu'elle n'eût encore qu'un an, & de payer cent mille écus par an pour son entretien; de rendre la Navarre dans six mois à Henri d'Albret; sinon qu'après ce tems il seroit permis au Roi de l'assister. Le véritable motif de Charles en faisant ce Traité,

(a) Les mêmes, & Mem. de du Bellai.

(b) Mem. de Louise de Savoye, Mezeray, Daniel.

(c) Guicciardin, Mezeray, Mem. de du Bellai.

(d) Mem. de Louise de Savoye & al.

(e) Mezeray, Mem. de du Bellai.

(f) Les mêmes.

(g) Mem. de du Bellai, Mariana, Ferreras.

étoit d'assurer les Pays-bas (a). L'Empereur Maximilien y acceda, & promit de rendre Verone aux Vénitiens, & de donner au Roi l'investiture du Duché de Milan, moyennant deux-cens mille écus argent comptant, & quittance de trois-cens mille écus, que Louis XII. lui avoit prêtés (b). Peu après les cinq Cantons Suisses, encore ennemis de la France, conclurent avec les huit autres à Fribourg un Traité avec le Roi, auquel on donna le nom de Traité de paix perpétuelle. En effet l'alliance entre les deux Nations a toujours subsisté depuis, & leur a été également avantageuse (c).

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

En conséquence du Traité de Noyon, l'Empereur consigna Verone entre les mains des Espagnols, ceux-ci la remirent au Vicomte de Lautrec, qui la rendit aux Vénitiens. Par là la République se trouva à peu près dans la même situation où elle étoit avant la Ligue de Cambrai. A l'égard de l'investiture de Milan, l'Empereur prit du tems pour y penser; c'étoit sa maniere de refuser. Le Duché d'Urbin fut conquis pour Laurent de Medicis, qui étant venu en France, confirma l'Alliance entre le Roi & Léon X son oncle (d). Vers le même tems le Roi renouvela les anciens Traités entre la France & l'Ecosse, & envoya le Duc d'Albanie pour gouverner l'Ecosse au nom du jeune Roi, ou pour mieux dire, pour en faire une Province de France, ce qui déplut fort à Henri VIII. oncle du jeune Roi, pour lequel il s'intéressoit véritablement (e).

François I.
tâche de se
faire des
Alliés.

Les Parlemens & les Universités de France s'opposèrent de concert à l'établissement du Concordat; mais le Roi, pour gagner le Pape, le fit recevoir par force (f), sacrifiant ainsi à un Prince étranger les Loix du Royaume & l'affection de ses sujets. Ce fut là encore l'effet des nouvelles maximes de son Chancelier, qui étoit déjà créature de la Cour de Rome, & qui pour ce service & les autres qu'il rendit dans la suite reçut la recompense ordinaire, c'est-à-dire un Chapeau de Cardinal (*).

Affaire du
Concor-
dat.

(a) Recueil de Traités par Léonard, Mezeray, Daniel. Hist. of Henri VIII.

(b) Les mêmes.

(c) Les mêmes.

(d) Mem. de du Bellai, Mezeray.

(e) Polyd. Virg. Holingshed, Herbert's

(f) Hist. de la Pragmatique Sanction & des Concordats, à la fin du Commentaire de Pithou sur les Libertés de l'Eglise Gallicane, Daniel T. IX.

(*) L'affaire du Concordat est trop importante, pour n'en parler qu'en passant, & néanmoins d'une trop longue discussion, pour en traiter ici à fond. Nous tâcherons seulement d'en donner succinctement une idée, & de ses principales conséquences, laissant au Lecteur curieux à s'instruire sur ce sujet dans les ouvrages composés exprès. On a vu plus haut que Louis XI. pour gagner les bonnes grâces du Pape Pie II. avoit tâché d'abolir la Pragmatique Sanction, & que les Parlemens s'y opposèrent, que ce Prince mécontent du Pape dans la suite, ne s'en mit plus en peine, & laissa subsister la Pragmatique Sanction, comme Loi dans l'Eglise Gallicane, & qu'elle fut respectée comme telle dans le Royaume. Charles VIII. & Louis XII. la firent observer, quoique Jules II. dans le Concile de Latran lançât les foudres de l'Eglise contre ceux qui la soutiendroient. Léon X. suivit les traces de son prédécesseur; & le Roi le trouva dans ces sentimens, à leur entrevue de Boulogne. Il consentit néanmoins, que les Cardinaux d'Ancone & de Santiquatro conférassent avec le Chancelier Du Prat, pour trouver quelque expédient qui pût contenter les deux Parties; l'expédient qu'ils trouverent fut ce qu'on appella depuis le Concordat. Par ce Traité on abolissoit comme par la Pragmatique Sanc-

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

La naissance du Dauphin donna beaucoup de joie au Roi & à ses sujets. Laurent de Medicis le tint sur les fonts au nom du Pape. C'étoit-là un de ses artifices pour maintenir le Roi dans la bonne opinion qu'il avoit de lui, tandis qu'il lui rendoit secrètement de mauvais offices, & qu'il travailloit à former une Ligue, pour le dépouiller du Milanés. D'autre part François avoit toujours dessein de faire revivre ses droits sur le Royaume de Naples, & dans cette vue il combloit le Pape de faveur, espérant de le gagner & de se l'attacher entièrement. Pour y réussir, il avoit déjà assuré injustement le Duché d'Urbain à Laurent de Medicis, & ensuite il lui fit épouser Madelaine de Boulogne, niece du Duc de Vendôme, qui étoit une riche héritière (a); ils eurent pour fille unique Catherine de Medicis, dont nous aurons à parler amplement dans la suite.

(a) Mem. de du Bellai, Henault, Mezeray.

tion les Réserves & les Expectatives, mais on n'y fit aucune mention ni de l'obligation des Papes d'assembler le Concile Général dans un tems déterminé, ni de la supériorité du Concile au dessus du Pape. Les deux principaux points de cette fameuse convention étoient que le Pape accordoit au Roi la nomination aux bénéfices de son Royaume, sous quelques clauses, & on accordoit au Pape les Annates, ou le revenu d'une année de chaque bénéfice, à mesure que le Roi y nommoit; c'est ainsi qu'on abolit les Elections, & que le Roi & le Pape partagerent entre eux les dépouilles de l'Eglise. Après son retour François fit tous ses efforts pour engager le Parlement à recevoir le Concordat. Le Nonce du Pape présenta au Roi deux Livres scellés en plomb, dont l'un contenoit le Concordat, & l'autre la révocation de la Pragmatique Sanction; mais ce Prince se contenta de faire présenter au Parlement le Concordat pour le publier & l'enregistrer, puisque par là la Pragmatique seroit suffisamment abolie. Il alla pour ce sujet au Parlement, & en sa présence le Chancelier fit un Discours éloquent pour justifier la conduite du Roi & la sienne. Après sa harangue le Parlement & le Corps du Clergé se retirèrent chacun dans une Chambre pour délibérer séparément. Le Cardinal de Boisi étant revenu à la tête des Ecclésiastiques, dit que l'affaire dont il s'agissoit intéressoit toute l'Eglise Gallicane, & qu'on ne pouvoit sans l'assembler ratifier le Concordat. *Et moi*, reprit le Roi en colere, *je vous le ferai bien faire, ou je vous enverrai à Rome contester avec le Pape.* La réponse du Parlement fut plus soumise, mais elle étoit essentiellement la même. Le Roi fit expédier ses Lettres Patentes contenant le Concordat, & ordonna au Parlement de l'enregistrer. Le Parlement recommença un nouvel examen, & conclut encore qu'il ne pouvoit ni publier ni enregistrer le Concordat, & qu'il étoit résolu d'observer la Pragmatique, comme auparavant; que si le Roi vouloit l'abolir il étoit nécessaire d'assembler l'Eglise Gallicane, comme avoit fait le Roi Charles VII. lorsqu'il fit la Pragmatique. François répondit, qu'il étoit Roi en France, qu'il ne prétendoit pas qu'il y eut un Sénat comme à Venise, & qu'il vouloit être obéi. Le Parlement fut donc contraint de céder, mais en même tems la Cour fit une protestation par devant l'Evêque de Langres, Duc & Pair de France, où elle disoit qu'elle ne fesoit rien que par le commandement exprès du Roi & par force; qu'elle n'entendoit point approuver le Concordat, ni que dans la suite on jugeât les procès suivant ce Traité, mais suivant la Pragmatique Sanction. C'est aussi ce qu'elle fit quelque tems après, lorsque le Chapitre d'Albi élut un autre Evêque que celui qui avoit été nommé par le Roi. Le procès fut intenté au Parlement de Toulouse, & puis évoqué au Parlement de Paris. Le Roi manda le Premier Président, & lui commanda de juger suivant le Concordat; mais nonobstant cet ordre, le Parlement adjugea l'Evêché à l'élu. Pendant la prison du Roi en Espagne les contestations furent suspendues; mais après son retour il ôta au Parlement la connoissance des procès touchant les Archevêchés, les Evêchés, les Abbayes &c. & l'attribua au Grand Conseil.

Le Roi se défioit toujours de l'Angleterre, & non sans raison; car il étoit mal alors avec le Cardinal Wolsey, qui sous le nom de Ministre gouvernoit Henri VIII. aussi absolument, qu'un Tuteur son Pupille; & qui étoit néanmoins redevable en grande partie du Cardinalat à François. Wolsey avoit engagé Henri à donner des marques de jalousie, qui avoient obligé le Roi de quitter l'Italie plutôt qu'il n'auroit voulu; le Ministre avoit aussi porté son Maître à fournir de l'argent à l'Empereur pour sa dernière expédition d'Italie. Mais voyant qu'il n'y avoit aucune apparence d'allumer la guerre en Europe, dans les conjonctures présentes, il fit quelques avances au Roi de France; ce Prince qui le connoissoit à fond, lui fit de riches présens, & lui demanda ses avis sur des choses importantes (a). Ce qui les avoit bronillés, c'étoit l'Evêché de Tournai, dont Wolsey avoit l'administration & les revenus, & dont il auroit voulu aussi avoir le siege; le Roi le lui avoit non seulement refusé, mais avoit même sollicité le Pape d'en faire rendre l'administration à l'Evêque, qui étoit son sujet. Il traita avec Wolsey de la restitution de Tournai, promettant de le dédommager amplement de ce qu'il y perdrait en son particulier. Cet article étant réglé avec le Ministre, l'Amiral de France, & d'autres personnes de distinction se rendirent en qualité d'Ambassadeurs à Londres pour traiter avec le Roi Henri. Le Cardinal ménagea cette affaire avec beaucoup d'adresse; il vendit Tournai très-cherement; mais pour ôter tout sujet de plainte au Roi François, il fit conclure le mariage du Dauphin encore au berceau, avec Marie fille unique de Henri, à laquelle il fit assigner une grosse dot, qui devoit être déduite de la somme stipulée pour Tournai (b). Ce Traité aiant été signé le 14 d'Octobre, le Roi accorda au Cardinal par Lettres Patentes, une pension annuelle de quatorze mille Livres. François fut si content du marché qu'il avoit fait, qu'il proposa de traiter pour Calais; Wolsey promit encore de ménager cet important article, & suivant les apparences il en seroit venu à bout, si Charles Roi d'Espagne n'avoit rompu le coup en mettant le Cardinal dans ses intérêts (c). Lautrec gouvernoit le Milanés fort durement, tourmentoit le peuple & amassoit d'immenses richesses. S'apercevant que cela n'empêchoit pas que le Maréchal Trivulce ne fût beaucoup plus considéré que lui, il le rendit suspect au Roi. Trivulce en fut instruit, & quoique âgé de quatrevingts ans & infirme, il passa les monts au cœur de l'hiver pour venir se justifier; mais le Roi étoit si prévenu contre lui, qu'il ne voulut pas l'écouter; ce vieux guerrier en fut si touché, qu'il mourut de chagrin (d). La Princesse Louise étant morte, le Roi d'Espagne, qui vouloit toujours ménager le Roi de France, renouvela le Traité de Noyon, & promit d'épouser la Princesse Charlotte, qui venoit de naître; mais comme il pensoit aussi peu à épouser l'une que l'autre, cela étoit de peu de conséquence.

En vertu du Traité avec l'Angleterre, M. Coligni prit possession de Tournai, qui outre les présens & les pensions pour le Cardinal Wolsey,

(a) Polyd. Virg. L. XXVII. Herbert & al.

(b) Act. Publ. de Rymer T. XIII. Ra. p. 125.

(c) Polyd. Virg. Daniel.

(d) Brantôme T. V. P. II. p. 256. Edit. de 1740.

SECTION
IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Le Roi
trouve moyen de recouvrer
Tournai,
& d'être en
bonne intel-
ligence avec
l'Angleter-
re.

1518.

SECTION
IX.Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.Charles V.
emporte la
couronne
Impériale
sur Fran-
çois I. ce
qui rendit
ces deux
Princes en-
nemis irré-
conciliables.
1519.

couta au moins quatre cents mille écus au Roi. Les deux Monarques étoient néanmoins si bons amis, que Henri fut parrain du second fils de François, & lui donna son nom de Henri (a).

La mort de l'Empereur Maximilien eut une grande influence sur les affaires de l'Europe. Dans les derniers tems de sa vie, il avoit entretenu des négociations perpétuelles avec le Roi d'Angleterre, feignant de vouloir se démettre de l'Empire en sa faveur, ou d'engager les Electeurs à le choisir pour son successeur. Mais tout cela n'étoit que pour obtenir de l'argent. Sa véritable intention étoit de faire tomber la Couronne Impériale à Ferdinand, le second de ses petits-fils; mais après y avoir pensé murement il préféra Charles, & agit en sa faveur auprès des Electeurs dans le tems qu'il mourut. François I. quoiqu'il eût refusé le titre d'Empereur d'Orient, n'avoit pas la même indifférence pour l'Empire d'Allemagne, au contraire il ambitionnoit fort de faire rentrer l'Empire dans la Maison de France; comme il étoit très-libéral & même prodigue, il n'eut pas de peine à obtenir des promesses des Electeurs (b). Le Pape affectoit tantôt d'être neutre, tantôt de favoriser le Roi de France; mais au fond il ne souhaitoit ni François ni Charles pour Empereur; & il auroit réussi dans ses vues, si le Duc de Saxe avoit voulu accepter l'Empire, mais il le refusa, & les Electeurs après mûre délibération le déférerent à Charles (c). Comme une des grandes raisons qui le fit préférer à François, étoit que les Princes d'Allemagne appréhendoient, qu'il ne les réduisît au petit pied comme ceux de France, ils résolurent de borner l'autorité de leur nouveau Maître; dans cette vue ils dressèrent une nouvelle capitulation, qu'il devoit accepter avec la Dignité Impériale. Il y a de l'apparence qu'il n'y auroit pas souscrit, s'il n'eût appréhendé d'être supplanté par François. Les deux Concurrans se conduisirent réciproquement avec beaucoup de politesse; mais François ne laissa pas d'être si vivement piqué d'avoir échoué, que ce fut-là la source de la haine mortelle que ces deux Princes eurent l'un contre l'autre, bien qu'ils la déguisassent en des occasions particulières. Le Roi de France reprit d'abord le projet de reconquérir le Royaume de Naples, que sembloit favoriser l'ancien préjugé, que cette Couronne étoit incompatible avec la Dignité Impériale.

Entrevue
entre Fran-
çois I. &
Henri
VIII.

Avant que de s'engager dans cette entreprise, François voulut s'assurer du Roi d'Angleterre. Il fit passer l'Amiral Bonnivet en Angleterre, pour engager Henri à avoir une entrevue avec lui; il y réussit aisément, car le Monarque aimoit la pompe, & son Ministre les présens. Les deux Rois & les Reines se rendirent entre Ardres & Guines; jamais on n'avoit rien vu en Europe qui approchât de la magnificence qui fut étalée, & cette Assemblée a été mémorable sous le nom de *Camp de Drap d'or*. Elle dura dix ou douze jours, épuisa le trésor des deux Rois, ruina grand nombre de Seigneurs, & n'aboutit à rien (d). Le nouvel Empereur, passant d'Espagne aux Pays-bas, relacha à Douvres, y fut instruit de ce qui s'étoit

(a) Herbert, Du Tillet.

(b) Belcar, Guicciardin, Daniel.

(c) Belcar. Pet. de Angleria Ep. Sando-

val, Guicciardin, Daniel & al.

(d) Velly ad Gaguin. App. Mem. de

Louise de Savoye, Daniel & al.

passé dans l'entrevue des deux Rois, & gagna si bien Wolsey, qu'il affoiblit, s'il n'effaça pas le souvenir des politesses de France (a). Tous les Historiens François arrangent ainsi les faits & les dates, & raisonnent de cette manière. Cependant il est certain que la visite de l'Empereur précéda l'entrevue des deux Rois, ainsi que tous nos Historiens en conviennent, & comme on peut le prouver incontestablement. Mais ce doit être par hazard que les Auteurs François sont tombés dans l'erreur, puisqu'ils auroient mieux réussi à faire connoître la mauvaise foi de Wolsey, en rapportant le fait tel qu'il étoit. Toute la différence qu'il y a, c'est qu'en gagnant ce Ministre d'avance, Charles empêcha que l'entrevue ne fût préjudiciable à ses intérêts, au lieu d'apprendre ce qui s'y étoit passé, & d'effacer le souvenir des honnêtetés qu'il avoit reçues. De quelque façon que ce soit, la duplicité & la perfidie est la même, ou pour mieux dire le Cardinal est plus coupable encore, aiant changé de parti avant l'entrevue.

Pendant que Charles V. se fesoit couronner à Aix-la-Chapelle, & qu'il se croioit sûr du Pape, qui avoit promis de se relacher sur l'article de l'incompatibilité du Royaume de Naples avec l'Empire, François traita avec Léon, en supposant cette incompatibilité incontestable. Ils conclurent un Traité, par lequel le Pape promit de refuser l'investiture du Royaume de Naples à l'Empereur, & de la donner au Roi aussitôt qu'il en seroit le maître, non pas pour lui, mais pour Henri son second fils, à condition qu'il céderoit au Siege de Rome la ville de Gaïette, & une grande étendue de Pays, & que pendant la minorité du Prince, le Royaume seroit gouverné par un Légat Apostolique. Sur la foi de ce Traité le Roi commença à faire des préparatifs & à prendre ses mesures (b).

Traité de
François
avec le Pape
pour le
Royaume
de Naples.
1520.

Comme le Roi ne pouvoit pas avoir une plus belle occasion de s'emparer de la Navarre, que la révolte des Communes de Castille, il assembla un bon corps de Troupes, sous le commandement d'André de Foix Seigneur de l'Esparre, frere du Maréchal de Lautrec, & de la Comtesse de Chateaubrian. Le Pays étant ouvert, il enleva d'abord Saint Jean de Pié de Port, & ne trouva aucune résistance jusqu'à Pampelune, qu'il prit de même que la Citadelle après un siege fort court. Il est certain que si l'Esparre se fût contenté d'exécuter les ordres qu'il avoit, & de bien assurer sa conquête, la Navarre étoit perdue absolument pour la Maison d'Autriche (c). Mais enflé de ses succès, il en perdit le fruit; il alla mettre le siege devant Logrogno en Castille; la Noblesse d'Espagne prit les armes, & l'obligea de lever le siege. L'Armée Espagnole le suivit, & à une lieue de Pampelune, l'Esparre, sans attendre un renfort de six mille hommes qui étoient en marche, donna bataille, fut battu, & fait prisonnier. Cette défaite fut suivie de la perte de Pampelune & de toute la Navarre, qui fut reprise aussi promptement qu'elle avoit été conquise (d). Dans le tems que le feu de la guerre sembloit s'éteindre de ce côté-là, il se ralluma dans les Pays-Bas pour un sujet très-leger; il ne fut pas néanmoins tant la cause de la guerre, qu'une preuve que Charles & François étoient résolus

Conquête de
la Navarre
qui est d'a-
bord reper-
due.
1521.

(a) Daniel & al.

(b) Guicciardin, Daniel.

(c) Daniel.

(d) Pet. d'Angleria Ep. Daniel.

SECTION

IX.

*Derniers**Rois de la**Maison de**Valois.**Sujet ou**plutôt pré-**texte de la**guerre en-**tre Charles**V. & Fran-**çois I.*

de saisir la première occasion pour employer toutes les forces de leurs vastes Etats à satisfaire leurs ressentimens l'un contre l'autre.

Il y avoit eu depuis quelques années entre les Seigneur d'Aimeries & le Prince de Chimai, un procès touchant la petite ville d'Hierge dans les Ardennes, qui avoit été terminé en faveur du Prince de Chimai par les Pairs du Duché de Bouillon. Le Seigneur d'Aimeries avoit prêté à l'Empereur, au tems de la Diète de Francfort, une somme considérable, qui lui avoit été fort utile pour son élection. Au lieu de rendre l'argent au Seigneur d'Aimeries, on lui permit d'appeller de la sentence des Pairs de Bouillon au Conseil souverain de Brabant; & les enfans du Prince de Chimai furent sommés de comparoitre devant ce Tribunal. Robert de la Mark, Duc de Bouillon prit feu là-dessus: pour deux raisons. La première, parcequ'il étoit tuteur des enfans du Prince de Chimai, desquels il avoit épousé la tante. La seconde, qu'on donnoit atteinte à la Souveraineté de Bouillon, qu'il prétendoit ne relever de personne. Erard de la Mark Evêque de Liege, son frere, avoit été autrefois attaché à la Cour de France, & Robert lui-même avoit été aussi à son service; mais Madame d'Angoulême, mere du Roi, aiant fait manquer à l'Evêque le Chapeau de Cardinal, parcequ'elle avoit eu cinquante mille écus pour le procurer à un autre, les deux freres se livrerent au Roi d'Espagne, & l'Evêque de Liege avoit beaucoup contribué à l'élection de l'Empereur. Ce service aggrava dans leur esprit l'injure qu'on fesoit à Robert, & ils se reconcilierent d'abord avec le Roi; Robert alla même en personne pour lui demander sa protection. François le reçut à bras ouverts, & lui aiant selon les apparences fait présent d'une somme considérable, le Duc de Bouillon leva des Troupes, & avec trois ou quatre mille hommes alla faire le dégât dans le Duché de Luxembourg; il envoya même un Héraut déclarer la guerre à l'Empereur en présence de la Diète (a). L'Empereur fit partir deux Envoyés, l'un pour la France, chargé de faire ses plaintes au Roi, sur ce qui s'étoit passé, & l'autre pour l'Angleterre, qui devoit représenter à Henri comme à l'arbitre de tous les différends entre les deux Couronnes, l'insulte qu'on venoit de faire à l'Empereur. Tout cela n'aiant de rien servi, Charles V. envoya une Armée sous les ordres de Henri Comte de Nassau, pour châtier Robert de la Mark.

Commence-
ment de la
guerre.

Ce fut cette Armée qui commença la guerre, le Comte de Nassau s'étant rendu maître de Mouson, échoua devant Mezieres, où commandoit le Chevalier Bayard. D'autre part les François prirent Hedin & quelques autres Places. Le Roi marcha droit à Valenciennes, où l'Empereur étoit campé, & aiant passé l'Escaut, il se mit en devoir de donner bataille, mais l'Empereur se retira; si l'avis du Connétable de Bourbon avoit été suivi, il auroit suivant les apparences été battu. Mais le Roi étoit si prévenu contre lui par sa mere, qu'il rejetta son conseil. Il donna même le commandement de l'avant-garde au Duc d'Alençon qui avoit épousé sa sœur, ce qui non seulement étoit un affront pour le Connétable, mais contre le droit de sa

(a) Mem. de du Bellai.

sa charge (a). En attendant les Ministres de l'Empereur & du Roi de France débatoient à Calais les intérêts de leurs Maîtres devant le Ministre de Henri, en qualité de Médiateur. On dressa un projet de paix, à la satisfaction des Parties, qui fut signé; mais sur la nouvelle de la prise de Fontarabie par l'Amiral Bonnivet, les Ministres de l'Empereur ne voulurent entendre à rien à moins qu'on ne rendit cette Place. Si l'Amiral avoit suivi les sages avis du Duc de Guise, il n'y auroit eu aucun sujet de dispute, le Duc vouloit qu'on rasât la Place. Mais Bonnivet étoit si charmé de sa conquête, & avoit tant de pouvoir sur l'esprit de son Maître, qu'il lui persuada de ne la point rendre, ce qui engagea la France dans une guerre de trente-huit ans, & lui couta tant de sang & de trésors, qu'elle se vit sur le penchant de sa ruine (b). Avant la fin de la campagne l'Empereur prit Tournai (c). En Italie les affaires tournerent fort mal, Leon X. après avoir embarrassé les François par ses intrigues, se déclara ouvertement contre eux, & joignit ses Troupes à celles de l'Empereur pour rétablir François Sforze dans le Duché de Milan. Lautrec, qui étoit venu en France, sollicita de l'argent pour payer ses Troupes; on lui promit qu'en arrivant à Milan, il y trouveroit les remises qu'il demandoit. Mais les profusions du Roi & de sa Mere absorberent les fonds assignés; desorte que faute de paye les Suisses se retirèrent, & la plus grande partie du Milanés, & la ville de Milan tomberent entre les mains des ennemis. Tant d'heureux succès, & l'espérance de voir bientôt les François chassés d'Italie, donnerent une si grande joie à Léon X. & mirent son sang en si grand mouvement, qu'il fut pris de la fièvre, qui le mit au tombeau. Sa mort auroit pu être fort avantageuse aux François en Italie, si ceux qui les commandoient avoient été en état de profiter de quelque avantage (d). Mais les intrigues de la Cour empêcherent qu'on ne fît rien.

Les Troupes du Pape, de l'Empereur & du Duc de Milan, commandées par Prosper Colonne, étoient par leurs succès devenues plus foibles que l'Armée de Lautrec, qui avoit été renforcée par un gros corps de Suisses. Prosper Colonne voulant éviter une bataille, s'étoit retranché à la Bicoque, qui étoit un vieux Château dans un Parc de très grande étendue, & entouré de toutes parts de profonds & larges fossés. Colonne auroit été vraisemblablement obligé de se rendre avec toutes ses Troupes, si Lautrec avoit été maître de s'en tenir à son plan, qui étoit de couper les vivres & la retraite aux ennemis. Mais les Suisses, comptant sur leur nombre & sur leur valeur, demanderent à Lautrec ou de leur donner de l'argent, ou d'attaquer les ennemis dans leurs postes. Comme il n'avoit point d'argent à leur donner, il fut obligé de faire ce qu'ils vouloient. On entreprit donc de forcer les ennemis dans leur camp, & quoiqu'on s'y portât avec toute l'intrépidité imaginable, l'attaque finit par la perte des meilleurs Officiers de l'Armée, & de trois mille Suisses. Leurs compagnons furent si découragés, qu'ils abandonnerent Lautrec & reprirent la route de

Le Milanés
perdu.
1522.

(a) Mem. de du Bellai, Mezeray, Daniel.
(b) Mezeray.

(c) Daniel, Mezeray.
(d) Belcar, De Thou.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Semblan-
çai est ré-
cherché
pour n'a-
voir pas en-
voyé l'ar-
gent néces-
saire.*

*Henri VIII.
déclare la
guerre à la
France.*

leur Pays (a). Colonne aiant par là repris la supériorité poussa si vivement les François, qu'avant la fin de la campagne, il ne leur restoit plus, que le Château de Milan, Novare, Pizighitone & la Citadelle de Genes (b).

La nouvelle de ces revers chagrina fort le Roi, & il en rechercha les causes. Lautrec soutint fermement, qu'il n'y en avoit point d'autre, que ce qu'on ne lui avoit pas fourni l'argent promis. Le Roi fit venir sur le champ de Baune Semblançai, Surintendant des Finances, & lui demanda compte de l'argent qui avoit dû être envoyé. Il dit, & avec vérité, que Madame d'Angoulême mere du Roi s'en étoit saisie, & qu'il avoit sa quittance. Cette quittance ne se trouva point; elle avoit été prise dans les papiers de Gentil son principal Commis, par une Demoiselle de la Reine, dont celui-ci étoit fort amoureux (*). L'affaire traîna donc plusieurs années, & enfin de Baune Semblançai, vénérable Vieillard, que le Roi appelloit son pere, fut pendu pour crime de péculat (c). Gentil fut récompensé du service qu'il avoit rendu par une place de Président au Parlement, mais dans la suite il eut la récompense qu'il méritoit, qui est la corde. Tout cela ne contribua pas à rétablir les affaires, au contraire elles devinrent de jour en jour plus mauvaises, par les progrès prodigieux de la corruption.

Le Cardinal Wolsey étoit tout dévoué à l'Empereur, qui le dédommagea des pensions que François I. lui donnoit par d'autres, & lui fit outre cela de grands présens; pour les mériter ce Ministre engagea son Maître à tenir un procédé bien étrange. Sur les premiers soupçons que le Roi de France eut de son changement, il envoya à Henri des Lettres Patentes où il avoit inferé l'article du Traité, par lequel ils s'étoient engagés à se secourir réciproquement; avec un long détail des injures qu'il avoit reçues de l'Empereur. Le Roi d'Angleterre lui répondit par un Héraut, qui vint lui déclarer la guerre; & au mois de Juillet un corps d'Anglois, commandé par le Comte de Surrey, débarqua à Calais (d). Cette expédition n'eut pas un grand succès; car les ennemis, après avoir été six semaines devant Hedin, furent obligés de lever le siege, & souffrirent beaucoup dans leur retraite; avec cela cette diversion fut dans ses conséquences fort préjudiciable aux affaires de France. Le Roi avoit grand besoin d'argent, & par le conseil du Chancelier Du Prat, il eut recours aux voies les plus pemicieuses pour en trouver, il aliéna ses domaines, créa de nouvelles charges pour les vendre, & mit plusieurs fortes d'impôts (e). Vers la fin de l'année le Château de Genes, faute de vivres, fut obligé de se rendre. Cette même année l'importante Isle de Rhodes tomba sous la puissance des Turcs, à cause de la guerre allumée entre les plus puissans Princes de la Chretienté, & de

(a) Mem. de du Bellai L. II. Daniel T.

X. p. 70, 71.

(b) Les mêmes, Mezeray.

(c) Daniel ubi sup.

(d) Polyd. Virg. L. XXVII.

(e) Mezeray, Daniel l. c. p. 82.

(*) Le P. Daniel T. X. p. 74. traite ceci de Conte, & dit qu'il ne trouve point ce fait dans les Auteurs contemporains. Mezeray & de Serres n'en disent rien non plus.
REM. DU TRAD.

la Ligue entre le Pape, l'Empereur, le Roi d'Angleterre, l'Archiduc d'Autriche, le Duc de Milan, la République de Venise l'Etat de Florence & celui de Genes contre la France (a). La perte de cette Isle fut irréparable.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Les Espagnols avoient mis le siege devant Fontarabie, depuis que cette ville étoit au pouvoir des François, & Jaques de Daillon Seigneur du Lude l'avoit défendue près d'un an avec beaucoup de constance & de courage; l'arrivée du Maréchal de Chabannes avec une Armée obligea les ennemis à lever le siege.

Le siege de
Fontarabie
levé.

Ce succès donna de la réputation aux armes du Roi, & ses affaires au roient pu prendre un tour plus favorable, si la Duchesse d'Angoulême sa mere, qui jusques-là avoit persécuté le Connétable en lui faisant essuyer de continuelles mortifications, n'avoit changé de batterie, & ne lui avoit suscité un procès pour tous les biens de la Maison de Bourbon, les plus considerables à tous égards qu'aucun sujet possédât en France (b). Le Connétable étoit un Seigneur d'une grande capacité, d'un grand courage, fier, sensible aux injures, & qui avoit de grandes liaisons. Voiant qu'on avoit résolu sa ruine, il pratiqua des intelligences avec l'Empereur, le Roi d'Angleterre, & les autres Alliés. Quand il s'aperçut qu'elles étoient découvertes, il partit secretement & passa au service de l'Empereur (c) (*).

Révolte du
Connétable
de Bourbon.
1523.

(a) Les mêmes.

(c) Mezeray, Daniel & al.

(b) Belcar L. XVII. Daniel ubi sup. p. 99.

(*) La mort de Susanne Duchesse de Bourbon, décédée le 28 d'Avril 1521, à l'âge de trente-un ans, fut la source des troubles qui contraignirent ou au moins engagerent le Connétable à quitter la France & à entrer au service de l'Empereur. Comme cette affaire est d'une grande conséquence dans l'Histoire de France, elle mérite qu'on s'y arrête. Madame mere du Roi avoit environ quarante-cinq ans, & se piquoit encore d'être belle, & le Connétable étoit âgé de trente deux ans. Elle fit insinuer au Connétable, d'une part les grands avantages qu'il recueilliroyt de son mariage avec elle, s'il y consentoit, & de l'autre elle donna à entendre au Roi son fils, qu'elle pensoit à ses intérêts, puisque n'y ayant pas d'apparence qu'elle eût des enfans du Connétable, les grands biens de la Maison de Bourbon reviendroient à la Couronne après la mort de ce Seigneur. Soit que le Roi le comprit ainsi, soit qu'il eût envie de faire plaisir à sa mere, il pressa de tout son pouvoir le Connétable d'oublier toutes les mortifications qu'il avoit reçues & d'épouser Madame. Le Connétable ne se contenta pas d'un refus absolu, mais en alléguait des raisons offensantes, qui choquerent le Roi. La Duchesse d'Angoulême fut irritée au plus haut point. Elle attribua l'aversion du Connétable aux insinuations d'Anne Duchesse Douairiere de Bourbon, sa belle-mere; cette Princesse, nonobstant la mort de sa fille, sans qu'elle eût laissé des enfans, avoit confirmé autant qu'il dépendoit d'elle, les cessions faites en consideration du mariage de sa fille avec le Connétable. Madame mere du Roi résolut d'attaquer le Duc de Bourbon, & de le dépouiller de ses grands biens. C'étoient principalement les Duchés de Bourbonnois & d'Auvergne, les Comtés de Montpensier, de Clermont & de Forez. On prétendoit que quelques-uns de ces Domaines étoient dévolus à la Couronne, après la mort de Pierre Duc de Bourbon, le dernier héritier de la branche aînée. A l'égard des autres biens on soutenoit qu'ils revenoient à Madame, en qualité de cousine & d'héritiere de la feue Duchesse Susanne. A l'avénement de Louis XII. à la Couronne, Anne de France avoit contesté cette succession à Charles (le Connétable) aiant dessein de marier sa fille au Duc d'Alençon; & bien qu'elle ne dût pas espérer beaucoup de ce Monarque, qu'elle avoit tenu prisonnier pendant qu'il étoit Duc d'Orléans, sachant néanmoins que

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

La désertion d'un homme si important causa une consternation générale, & si elle n'excita pas d'abord un soulèvement, comme on s'y attendoit, elle eut une fâcheuse influence sur les affaires, & excita tant d'ombrages, que le Roi fut obligé de retarder le secours qu'il avoit dessein d'envoyer en Italie, ce qui lui couta le peu de Places qu'il y avoit encore. Ceux qui y commandoient jugerent à propos de se rendre à des conditions raisonnables, sans attendre qu'ils fussent réduits à n'en pouvoir espérer aucunes. Enfin, quand il fut en quelque façon trop tard, le Roi résolut de faire passer une nombreuse Armée en Italie, malgré le danger auquel il exposoit par là le reste de ses Etats, & les frayeurs qu'il caufoit à ses sujets, même dans Paris (a).

*La France
attaquée de
tous côtés.
1523.*

Wolfey fut fort mécontent de l'Empereur, quand il vit l'élection d'Adrien VI, il ne put croire qu'un homme qui avoit été Précepteur de l'Empereur, & qui étoit Administrateur en Espagne eût été élevé au Pontificat, sans que ce Prince s'en fût mêlé, comme il vouloit le faire croire. Cependant comme Adrien étoit vieux, & que l'Empereur continuoit au Cardinal ses pensions & ses promesses, ce Prélat suivit toujours son plan, entra dans

(a) *Daniel.*

la plupart des Domaines de son mari devoient lui revenir, elle sollicita une nouvelle concession en faveur de ce mariage. Mais le Roi lui dit, que Charles Comte de Montpensier, étoit l'héritier mâle de la Famille, & que la prudence & la justice exigeoient qu'elle lui donnât sa fille, auquel cas il feroit tout ce qu'elle desireroit. Susanne fut donc mariée au Connétable, alors Comte de Montpensier; & par le contrat de mariage se cédant mutuellement leurs droits, il fut arrêté que celui des deux qui survivroit, seroit héritier de l'autre. On attaqua la cession de Louis XII. comme préjudiciable à la Couronne, & le Contrat de mariage, comme contraire à d'anciennes conventions de famille. Tous les Historiens avouent que les prétentions de la Duchesse d'Angoulême étoient mal-fondées. Cependant après de longues procédures, elle eut le crédit d'obtenir du Parlement le sequestre des biens en dispute, ce qui en ôtoit la jouissance au Connétable. Cela joint à la mort de la Duchesse Anne, fille de Louis XI. sa belle-mère, le mit au désespoir, & l'engagea à faire offrir ses services à l'Empereur par Adrien de Crony, Comte de Rœux. Charles accepta la proposition avec joie, & envoya au Connétable Beaurain son Chambellan. Cet Envoyé proposa au Connétable d'épouser Eléonore, veuve du Roi de Portugal, sœur de l'Empereur, avec une dot de deux-cens mille écus, & que l'Empereur la déclareroit par son Testament héritière de tous les biens de la Maison d'Autriche, au cas que lui & l'Archiduc Ferdinand son frere mourussent sans enfans. Beaurain lui offrit encore de le faire comprendre dans le Traité de Ligue entre l'Empereur & l'Angleterre contre la France, & lui montra ce Traité. Dans ces entrefaites le Roi eut quelque connoissance qu'il se tramoit quelque chose; desorte qu'en allant à Lyon pour passer en Italie, il se rendit à Moulins où étoit le Connétable. Il le trouva au lit, feignant une maladie pour se dispenser de suivre le Roi dans son expédition. Ce Prince lui dit naturellement ce qu'il avoit appris, & ajouta, qu'il ne doutoit pas que le procès qu'on lui avoit intenté ne le chagrînât beaucoup, & qu'il n'en étoit point surpris; mais qu'il pouvoit compter que s'il perdoit sa cause, il lui rendroit tous ses biens. Le Connétable ne fit pas difficulté d'avouer au Roi, que le Comte de Rœux l'avoit sollicité de la part de l'Empereur; remercia le Roi de sa bonté, & promit de le suivre à Lyon. Il partit effectivement en litière, mais il se détourna ensuite de la route, & s'échapa accompagné de Pomperant. Il se rendit avec beaucoup de peine à Trente, & aussitôt que Charles V. en eut avis, il le déclara son Lieutenant-Général en Italie. Cette affaire empêcha le Roi d'y passer, & fit tomber le Commandement à Bonnivet.

les intrigues avec le Connétable, & projetta une nouvelle invasion en France, conjointement avec Charles en qualité d'Empereur & de Roi d'Espagne. Cette entreprise fut même si bien concertée, que le succès sembloit en être assuré (a). En qualité d'Empereur, Charles fit passer par la Franche Comté un corps de Troupes en Bourgogne; où elles parurent subitement & firent bien du dégât; mais à la fin les Allemands furent obligés de se retirer, par la prudente conduite du Comte de Guise, & parcequ'ils n'y furent pas soutenus, comme ils s'y attendoient par le Connétable. Car s'il eut pu rester en France, jusques à ce que ses projets eussent été à maturité, il auroit certainement mis la Monarchie aussi bas, qu'elle l'avoit jamais été, même du tems de Charles VII. Le Duc de Suffolk passa à Calais avec environ quinze mille Anglois, & fut bientôt joint par le Comte de Buren avec un pareil nombre de Troupes de l'Empereur. Les François n'ayant point d'Armée à leur opposer, ils se rendirent maîtres de Brai sur Somme, prirent Montdidier, brûlerent Roye, & s'avancerent jusqu'à onze lieues de Paris. Mais en ce tems-là le Roi avoit envoyé de Lyon des troupes sous le commandement du Duc de Vendôme, desorte que les Alliés se retirèrent, & par l'adresse de M. de la Trimouille ils furent obligés de renoncer au dessein de prendre des quartiers en France. L'Empereur vint en personne dans la Navarre, & fit assiéger Fontarabie; mais ce n'étoit qu'un stratagème des Espagnols, qui passerent les monts, & investirent Baïonne, où Lautrec s'étoit jetté avec quelques Troupes. Les ennemis l'attaquerent par mer & par terre pendant quatre jours consécutifs, mais sans succès; desorte qu'après avoir ravagé les environs de la ville, ils leverent le siege & s'en retournerent (b). Il est vrai que les ennemis de la France échouerent par tout, mais il est vrai aussi qu'elle fut insultée de tous côtés, que le Pays fut ravagé, & le peuple ruiné. L'Amiral Bonnivet, avec une Armée de six mille Fantassins François, de six mille Lansquenets, de quinze mille Suisses, & de quinze-cens hommes d'armes, entra en Italie, & reconquit tout le Milanés en deça du Tesin, & secourut le Château de Crémone, la seule Place qui restoit aux François, & où il n'y avoit plus que huit Soldats, tous les autres avec les Officiers étant morts (c). Par là les François eurent encore un pié en Italie, le Roi conçut des espérances, & cela ouvrit une nouvelle source de miseres pour le Royaume, qui avoit déjà tant souffert de ces expéditions d'Italie.

L'envie que l'Empereur avoit de reprendre Fontarabie le déterminà à envoyer le Connétable de Castille & le Prince d'Orange pour assiéger cette Place, bien qu'ils ne se flataient gueres de réussir dans leur entreprise. Le Gouverneur s'appelloit Franget; il avoit une bonne Garnison, ne manquoit de rien pour défendre la Place, & avoit l'exemple de M. du Lude, qui avoit soutenu un siege d'un an, étant dénué de tout. Mais s'étant laissé éblouir par les bonnes conditions qu'on lui offrit, & n'ayant pas grande capacité, car on ne le soupçonna point de manquer de courage, il se rendit. On lui fit son procès, & il fut condamné à être dégradé de

*Prise de
Fontarabie
par les Es-
pagnols.
1524.*

(a) *Hall, Holingshed, Herbert.*(b) *Mezeray, Daniel T. X. p. 126.*(c) *Daniel l. c. p. 113.*

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.Les Fran-
çois aban-
donnent l'I-
talie.

Noblesse, quoiqu'il fût moins en faute, que ceux qui lui avoient confié un poste qui ne lui convenoit point (a).

En Italie, l'Amiral Bonnivet fut obligé de se tenir sur la défensive, ce qu'il fit pendant quelque tems; mais à la fin se voyant privé du secours qu'il attendoit & la plupart des Places où il avoit mis garnison prises, il fut obligé de faire retraite du mieux qu'il lui fut possible & son Armée souffrit beaucoup. Parmi ceux qui y perdirent la vie se trouva Pierre du Terrail, plus fameux sous le nom de Chevalier Bayard, à qui tous les François de son tems & les Historiens depuis sa mort donnerent le surnom de *Sans peur & sans reproche*, qui exprimoit son caractère. C'étoit un des hommes les plus vertueux & les plus braves de son tems, & un des plus habiles Officiers de France; il ne parvint cependant qu'à être Capitaine de Gendarmes; ce qu'on attribue à sa probité, & au mépris qu'il avoit pour tous les maneges de Cour. Vers la fin d'Avril l'Armée Française avoit repassé les Alpes, sans avoir pu conserver un seul Château dans le Milanès (b).

Clement

VII. succe-
de à Adrien
VI.

Le Pape Adrien VI. étoit mort en 1523, & le Cardinal de Medicis lui avoit succédé sous le nom de Clement VII. (c). Ce Pontife voulant profiter des circonstances pour procurer la paix envoya un Nonce en Angleterre. Il auroit réussi dans sa négociation, sans le Cardinal Wolsey, qui s'opposa à la paix, non qu'il ne la voulut point, mais parcequ'il ne vouloit pas que le Pape s'en mêlât, prétendant s'en faire un mérite auprès du Roi de France, & un honneur dans toute l'Europe, comme de son ouvrage.

Les affaires
de François
I. prennent
un tour fa-
vorable.

Il ne laissa pas de représenter pour le présent au Roi son Maître, qu'il avoit une belle occasion d'abaisser la France pour jamais, en la partageant en deux Royaumes, dont l'un au moins releveroit de lui. Sur ce plan il conclut un nouveau Traité avec l'Empereur, en faveur du Connétable de Bourbon; Henri devoit lui donner de l'argent & l'Empereur lui fournir des Troupes; lui-même comptoit sur un soulèvement en sa faveur aussitôt qu'il paroîtroit avec une Armée capable de protéger ses partisans. L'idée du Connétable étoit de marcher droit à Lyon, & delà dans les Provinces où étoient ses Domaines, persuadé que la plupart de ses Vassaux prendroient les armes en sa faveur. Mais l'Empereur, qui lui donnoit une Armée & une Flotte, aima mieux qu'il entrât en Provence, & qu'il assiégeât Marseille, à quoi le Connétable fut obligé d'acquiescer, ne pouvant faire autrement (d). Il passa les Alpes au cœur de l'Été, prit sans coup férir Antibes, Frejus & Grasse; Brignoles fit quelque résistance; après quoi Aix & Toulon se rendirent aussi. Vers la mi-Août le Connétable parut devant Marseille, & continua le siège pendant quarante jours; aiant fait brèche, il commanda les Troupes pour donner l'assaut, mais elles refuserent de marcher, principalement par la jalousie du Marquis de Pescaire; desorte, qu'apprenant que le Roi étoit en marche

(a) Du Bellai L. II. P. d'Angleria Ep. Bellai l. c.

795.

(b) Hist. du Chev. Bayard Ch. 55. Du

(c) Henault, Guicciardin & al.

(d) Daniel l. c. p. 144.

pour secourir la Place, il fut obligé de lever le siege & de repasser en Italie (a). SECTION IX.

Si François I. s'étoit contenté de cet heureux succès, il auroit pu réparer ses disgrâces & faire une paix honorable. Mais se voyant à la tête d'une Armée de trente-cinq à quarante mille hommes, & aiant avec lui la plupart des Princes du Sang & des Grands Seigneurs, il proposa par l'avis de l'Amiral Bonnivet de passer aussi les monts, & de reconquérir le Milanés; ce qui fut résolu & exécuté contre l'avis des plus sages & des plus habiles Généraux, parceque le Roi le vouloit (b). Il laissa encore la Régence à sa mere, bien qu'elle desapprouvât cette expédition, & qu'il eut même évité d'avoir une entrevue avec elle. Il eut tout le succès dont il s'étoit flatté, se rendit maître de Milan, & de la plus grande partie du Pays, engagea le Pape à renoncer à l'alliance de l'Empereur, & pour chasser entièrement les ennemis du Milanés, il assiegea Pavie, bien que la saison fût fort avancée, & que son Armée eût besoin de repos (c).

*Deniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Il passe en-
core en Ita-
lie.*

La ville de Pavie étoit forte; il y avoit une nombreuse Garnison d'Espagnols & de Lansquenets, & le Gouverneur Antoine de Leve passoit à juste titre pour un des plus braves hommes, & un des plus habiles Capitaines de l'Empereur. Il est vrai que le Roi ne manquoit pas non plus de vaillans & d'habiles Capitaines; peut-être même en avoit-il trop, ainsi que semblent l'indiquer les divers changemens dans la maniere d'attaquer la Place, ce qui fut une des raisons de la longueur du siege. Il est néanmoins certain, que quelques plausibles raisons qu'on puisse alléguer, le Roi commit dans la conduite de ce siege plusieurs fautes, & quelques-uns disent de fort grandes. L'importance de Pavie, avoit été le premier motif, qui lui en avoit fait entreprendre le siege, & c'étoit ce qu'il auroit dû examiner mûrement avant que de le commencer, & après l'avoir entrepris il ne devoit pas perdre ce point de vue. D'abord il détacha le Marquis de Saluces pour faire la guerre du côté de Genes, ce qu'il fit avec succès; mais les avantages qu'il remporta ne compenserent pas l'absence des Troupes qu'il commandoit. Ensuite par le conseil du Pape, qui suivant les apparences avoit de bonnes intentions, il fit un autre détachement de six-cens hommes d'armes, de quelque Cavalerie légère & de quatre mille Fantassins, pour faire une diversion du côté du Royaume de Naples, afin d'obliger les Impériaux commandés par le Viceroy Lannoi d'abandonner le Milanés; ce Seigneur fut effectivement sur le point de le faire, mais il se ravisa (d). Le Duc de Bourbon amena au camp ennemi douze mille Allemands, qu'il avoit levés de ses deniers & de ceux de l'Empereur, ce secours rendit l'Armée ennemie supérieure à celle du Roi. Aussitôt qu'il fut informé de l'arrivée de ces Troupes, il rappella le détachement du Duc d'Albanie; mais aiant reçu presque aussitôt un renfort de Suisses & de Grisons, il le contre-manda (e).

*Siege de
Pavie.*

(a) P. d'Angleria Ep. 8co. Du Bellai
L. II.

(b) Daniel, l. c p. 152, 153.

(c) Le même, p. 158, le Gendre.

(d) Les mêmes.

(e) Guicciardin L. XV. Daniel ubi sup.
p. 163.

SECTION

IX

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Mesures
des ennemis
pour faire
lever le sie-
ge.*

1525.

Les ennemis avoient leurs embarras. Pavie étoient aux abois; la Garnison étoit composée principalement d'Allemands, qui s'étoient mutinés faute de paye. Le Gouverneur Antoine de Leve se trouva tellement pressé par ces Lansquenets, qu'on le soupçonna d'avoir fait empoisonner leur Général, comme le seul moyen de les empêcher de livrer la Place. Les embarras étoient aussi grands & plus grands même dans leur Armée, où les Troupes étrangères étoient sur le point de se débander, parcequ'on n'avoit pas de quoi les payer. Cela détermina le Viceroy, le Marquis de Pescaire & le Duc de Bourbon, de faire d'abord une entreprise sur Milan, & s'ils n'y réussissoient point d'attaquer le Camp du Roi (a). François I. n'en doutoit point, & il avoit délibéré déjà sur le parti qu'il devoit prendre. Ses plus vieux Capitaines étoient d'avis qu'il levât le siege, & qu'il travaillât à rafraichir & à grossir son Armée. Le Pape, dont les intérêts étoient alors liés avec ceux du Roi, lui donna le même conseil par son Ambassadeur à Rome. François I. crut que son honneur étoit engagé dans cette entreprise, & qu'il ne pouvoit sans honte décamper de devant Pavie. Dans cette occasion, la Trimouille avança une maxime aussi vraie que courte, que le véritable honneur à la guerre étoit de réussir; & qu'aucune raison ne peut jamais justifier une défaite. Il fit voir au Roi que par un combat il risquoit son Armée, sa personne & son Royaume, & qu'il ne risquoit rien par la levée du siege; qu'à considérer l'état des deux Armées, les ennemis étoient presque sûrs de la victoire. Mais l'Amiral Bonnivet s'engagea à si bien disposer son camp, que les ennemis n'oseroient l'attaquer, & qu'il prendroit infailliblement Pavie; il n'en fallut pas davantage pour déterminer le Roi à rester (b). D'autres disent, qu'il avoit écrit à une de ses Maitresses, qu'il viendrait la voir après la prise de Pavie, & que ce fut-là le ridicule motif, qui lui fit risquer tout plutôt que de lever le siege (c). Quoiqu'il en soit, il vit bientôt, ou auroit dû voir qu'il devoit changer de résolution. Les Grisons qui étoient dans son Armée furent rappelés pour aller défendre leur propre Pays; desorte qu'il fut obligé de faire entrer dans les lignes, presque toutes les Troupes qui étoient dans Milan, & il fit fortifier son camp avec tout le soin possible. Les Généraux de l'Empereur résolurent de l'attaquer, parceque s'ils étoient victorieux, ils étoient sûrs de secourir Pavie, & de recouvrer le Milanés; & d'un autre côté leur armée ne pouvoit manquer de se débander, s'ils ne le fesoient point. Ils prirent donc le parti le plus sage, & eurent sur le Roi de France l'avantage qu'il ne tenoit qu'à lui d'avoir sur eux.

*Bataille de
Pavie; où
le Roi est
défait &
pris.*

Le 24 de Février, Fête de Saint Mathias & jour de naissance de l'Empereur, ils attaquèrent le Parc & le Château de Mirabel, où étoit posté le Duc d'Alençon avec l'arrière-garde. Ils comptoient de l'emporter, supposé que le Roi ne sortit pas de ses retranchemens pour soutenir le Duc, & s'il en sortoit il perdoit l'avantage du terrain où il s'étoit fortifié. Les Armées étoient à peu près égales, & fesoient ensemble soixante mille hom-

(a) Annales de France.

(b) Mezeray Daniel.

(c) Brantome.

hommes. Ce que les Généraux ennemis attendoient ne manqua pas d'arri-
 ver, aussitôt que le Roi vit son beaufrere attaqué & qu'il étoit pressé, il
 s'avança à son secours (a). D'abord les François eurent l'avantage, à cause
 du grand feu de leur artillerie, bien postée & bien servie; l'Infanterie Es-
 pagnole ne put le soutenir & recula. Le Roi voulant profiter de sa bonne
 fortune, marcha de ce côté-là pour l'attaquer dans un chemin creux, mais
 par ce mouvement il se mit entre les ennemis & son artillerie, qui par là
 devint inutile. Le Viceroy s'étant avancé avec sa Gendarmerie, & un corps
 d'Arquebusiers, le Roi se trouva bientôt fort pressé. Sa Gendarmerie
 plia, & les Suisses oubliant leur ancienne bravoure prirent la fuite (b).
 Le Roi soutint l'effort des ennemis avec une grande intrépidité; François
 de Lorraine frere du Duc de ce nom, & Richard de la Pole, le dernier
 de la Maison de Suffolk, étant accourus à son secours avec des Lansque-
 nets furent tués sur la place; l'Amiral Bonnivet eut le même sort, & ne fut
 plaint de personne; Galéas de Saint Severin, Grand Ecuyer de France, & un
 autre du même nom & de la même famille, Grand Maître d'Hotel y périrent
 pareillement, de même que Louis de la Trimouille, âgé de soixante-quinze
 ans. Le Maréchal de Foix & le Bâtard de Savoye furent pris, l'un & l'autre
 couverts de blessures, & moururent peu de tems après (c). Le Comte
 de St. Pol renversé par terre proche du Roi, fut cru mort; mais un
 Espagnol ne pouvant lui tirer un anneau qu'il avoit au doigt, voulut le
 lui couper, la douleur le fit revenir, & il guerit ensuite. Le Roi aiant
 tué cinq hommes avant que d'avoir son cheval tué sous lui, & deux après
 s'être relevé, se rendit enfin au Viceroy Lannoi. Les François perdirent
 entre neuf & dix mille hommes, parmi lesquels il y avoit un fort grand
 nombre de gens de qualité, outre ceux que nous avons nommés. Le Roi
 de Navarre & plusieurs autres personnes du premier rang furent pris (d).

SECTION
 IX.
 Derniers
 Rois de la
 Maison de
 Valois.

Voions à présent ce qui se passa en France après ce malheur. Celui que
 le Viceroy de Naples envoya à l'Empereur pour lui en porter la nouvelle
 passa par la France avec un sauf-conduit du Roi. Ce Prince le chargea aussi
 d'une Lettre pour Madame la Régente, qui ne contenoit que ces mots;
Madame, tout est perdu, hormis l'honneur (e). La Duchesse d'Angoulême
 se trouva dans un fort grand embarras; le Royaume sans Roi, le Trésor
 Royal épuisé, point d'Armée, point d'Officiers, sans Alliés, & entourée
 d'ennemis. Les Flamands fesoient des incursions perpétuelles en France;
 plusieurs milliers de Paysans fanatiques attroupés en Alsace, menaçoient le
 Royaume d'une invasion prochaine; qui étoit d'autant plus à appréhender,
 qu'on n'avoit les moyens ni de la prévenir ni de la repousser. Le Roi d'An-
 gleterre avoit assemblé de nombreuses Troupes & étoit prêt de passer à Ca-
 lais. Et comme si tout cela ne suffisoit pas pour la mettre dans les plus ter-
 ribles inquiétudes, il y avoit un Parti dans le Royaume, qui vouloit lui ôter
 la Régence pour la donner au Duc de Vendôme (f). Heureusement pour

Ce qui se
 passa en
 France
 après ce dé-
 astre.

(a) Annales de France.

(b) Daniel T. X. p. 174.

(c) Le même p. 175.

(d) Le même, Mezeray.

(e) Ant. de Vera Hist. de Charles V.

(f) Du Bellai L. III.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

elle & pour la France, ce Prince, qui après le Connétable étoit le chef de la Maison de Bourbon, fut assez généreux pour oublier, non seulement les injures faites à sa Maison, mais ses propres intérêts. Il alla trouver la Régente à Lyon, & l'assura qu'il n'avoit en vue que son service & le bien de l'Etat; aussi le fit-elle Chef du Conseil qu'elle forma des meilleures têtes du Royaume (a). Le fameux André Doria alla avec les Galeres de France prendre les débris des Troupes Françoises commandées par le Duc d'Albanie & les transporta dans leur Pays, ceux qui étoient dans le Milanés, revinrent comme ils purent. Le Duc d'Alençon mourut de chagrin de la perte de la bataille de Pavie, dont on rejettoit le blâme sur lui. Le Marquis de Saluces, perdit ses Etats, mais conserva son honneur & ses Troupes (b). Henri VIII. gouverné par le Cardinal Wolsey, joua un singulier rôle; il ne voulut pas accabler les malheureux, & assura la Régente qu'elle n'avoit rien à craindre de sa part; & en même tems lui conseilla de n'entendre à aucun Traité, qui tendit à démembler la France. Mais il tenoit un tout autre langage à l'Empereur; il lui fit dire que le tems étoit venu où cette puissante Monarchie étoit à leur discrétion; qu'il se contenteroit pour sa part de la Normandie, de la Guienne & de la Gascogne, à condition que l'Empereur le reconnoitroit pour Roi de France. Il exigeoit encore que l'Empereur entrât en personne dans la Guienne avec une nombreuse Armée, & qu'il partageât avec lui les fraix de la guerre. Il prevoit bien ce qui arriva. Ces propositions ne furent nullement du goût de l'Empereur, qui n'avoit pas envie de l'avoir pour voisin. Charles V. consentit donc à une trêve de six mois avec la Régente; & pour faire voir qu'il n'avoit pas besoin de l'amitié de l'Angleterre, il négocia son mariage avec la sœur du Roi de Portugal, bien qu'il fût engagé par les Traités avec Marie, fille de Henri VIII. (c). Cela fournit au Roi d'Angleterre le prétexte qu'il cherchoit, & le 30 d'Août il signa trois Traités avec les Plénipotentiaires de France (*). Les Flamands furent

(a) *Daniel* I c. p. 187.

(b) *Guicciardin*.

(c) *Léonard, Du Bellai, Daniel & al.*

(*) Il y eut en tout cinq Traités de signés à Moore, le 30 d'Août 1525. Le premier contenoit une Ligue défensive entre la France & l'Angleterre, contre toute Puissance, spirituelle ou temporelle, qui attaqueroit l'un ou l'autre de ces deux Royaumes. Les Alliés des deux Rois étoient compris nommément dans la Ligue; mais de telle manière que cet Article ne devoit pas être entendu de ceux qui avoient usurpé quelque chose sur l'un ou sur l'autre des deux Rois contractans, depuis la Ligue conclue, à Londres le 18 d'Octobre 1518. Par là l'Empereur qui venoit de conquérir le Duché de Milan, s'en trouvoit exclus. De plus Henri s'engageoit à solliciter fortement la liberté de François I. Le second Traité regardoit le paiement de diverses sommes dues à Henri par le Roi de France, savoir, premièrement par un Traité du 3 d'Août 1515, un million d'or. Par un autre du 12 de Janvier 1518, pour la restitution de Tournai, six-cens mille écus d'or. Par un autre du même jour vingt-trois mille livres tournois. Par un autre du 13 Novembre 1520, quatre-cens soixante-deux mille écus. Pour toutes ces sommes, la Régente s'engageoit, au nom du Roi son fils, de payer à Henri une somme de deux millions d'écus d'or, chacun de trente-cinq sols tournois, lesquels étant réduits en écus au soleil de trente-huit sols chacun, fesoient la somme de dix-huit-

repoussés en Picardie ; le Comte de Guise & le Duc de Lorraine , eurent le bonheur avec une poignée de monde , de tailler en pieces les Paysans Allemands. Retournons à présent au Roi François dans sa prison , dont nous parlerons succinctement , aiant eu occasion de nous y étendre ailleurs. Il s'agit ici de l'Histoire personnelle de ce Monarque.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Aussitôt après sa prise , les Généraux de l'Empereur lui rendirent leurs respects , & comme on le peut juger , furent fort bien reçus. Le Duc de Bourbon même obtint la permission de le voir , il s'entretint avec le Roi , & quelques-uns prétendent qu'il se reconcilia avec lui. Celui auquel le Roi fit le plus de caresses fut le Marquis de Pescaire. Au lieu de venir comme les autres avec des habits magnifiques , il parut devant ce Prince vêtu d'un simple habit de drap noir & comme en deuil , & le traita avec tant de marques d'un profond respect , que François I. fut charmé de ce Seigneur , qui passoit pour un des plus grands Capitaines & des plus habiles Politiques de son tems , mais qui étoit aussi un des hommes les plus rusés (a).

*Comment le
Roi fut
traité.*

Pendant que le Roi fut à Pifighitone , il fit faire à l'Empereur des propositions pour sa liberté ; ces propositions étoient de renoncer aux préten-

*Propositions
qu'il fait à*

(a) *Brantome.*

cens , quatrevingt-quatorze mille , sept-cens , trente-six écus , & trente deux sols tournois. Cette somme devoit être payée en divers termes , savoir quarante-sept mille , trois-cens , soixante-huit écus , dans quarante jours après la signature du Traité ; une pareille somme le 1 Novembre suivant , & autant de six en six mois , jusqu'à ce que toute la somme fût payée. Cela fesoit en tout quarante payemens , & par conséquent toute la somme devoit être payée en vingt ans. Il étoit encore convenu dans le même Traité , que si Henri mouroit avant que d'avoir reçu l'entier paiement des deux millions , les arrérages en seroient payés à ses héritiers & successeurs. Mais s'il survivoit à l'entier paiement de cette somme , il recevrait pendant sa vie une pension annuelle de cent mille écus , laquelle cesseroit à sa mort. Pour assurer l'observation du Traité , la Régente devoit le jurer solennellement en présence des Ambassadeurs d'Angleterre , & François I. devoit le ratifier & le jurer immédiatement après son retour en France. De plus on donnoit à Henri pour cautions le Cardinal de Bourbon , les Ducs de Vendôme & de Longueville , les Comtes de Saint Paul , de Maulevrier , de Brienne , le Sire de Montmorenci , les Seigneurs de Lautrec & de Brezé , les villes de Paris , Lyon , Orléans & Toulouse , Amiens , Bourdeaux , Tours & Rheims. Il faut remarquer que dans cette somme de deux millions d'écus d'or due à Henri , il n'étoit fait aucune déduction de ce qu'il avoit reçu de François I. depuis l'an 1515 , jusqu'à la rupture arrivée entre eux. C'étoit-là tout le profit que Henri fesoit , mais qui n'étoit pas fort considerable , vu le peu d'exactitude du Roi de France à faire les payemens. Par un troisieme Traité la Régente s'engageoit à faire payer à Marie , sœur de Henri , Reine Douairiere de France , tous les arrérages qui lui étoient dûs de son Douaire , en divers termes , savoir cinq mille écus le jour de la signature du Traité , & pareille somme de six mois en six mois jusqu'à l'entier paiement des arrérages. De plus elle promettoit de la faire jouir de son Douaire à l'avenir. Il y avoit encore un quatrieme Traité , qui portoit que le Roi d'Ecosse ne seroit censé compris au nombre des Alliés de la France , qu'en cas que les Ecossois ne commissent aucun acte d'hostilité après le 25 de Décembre suivant. Enfin par un cinquieme Traité , il étoit convenu que la Cour de France ne consentiroit ni directement ni indirectement que le Duc d'Albanie retournât en Ecosse pendant la minorité de Jaques V.

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.L'Empereur
& celles que
ce Prince
lui fait,
rejetées de
part &
d'autre.Le Roi con-
sent à être
transporté
en Espagne.

tions qu'il avoit sur le Royaume de Naples, sur le Duché de Milan, sur la Seigneurie de Genes, & l'hommage que l'Empereur lui devoit pour les Comtés d'Artois & de Flandres; de l'aider à conquérir les villes d'Italie, sur lesquelles la Maison d'Autriche prétendoit des droits, de lui donner une Armée de terre & une Flotte toutes les fois qu'il iroit en Italie en qualité d'Empereur; enfin, comme il étoit veuf d'épouser la Reine Douairiere de Portugal, sœur aînée de Charles V. en tenant le Duché de Bourgogne comme la dot de cette Princesse, qui passeroit aux enfans qui naitroient de ce mariage (a). L'Empereur rejetta ces propositions, & traita les prétentions sur Naples & le Milanés de frivoles, insinua qu'il n'avoit point besoin du secours du Roi, & qu'il ne pouvoit regarder comme une rançon la cession des Domaines sur lesquels il avoit des droits incontestables. De son côté il fit proposer au Roi, de lui restituer le Duché de Bourgogne purement & simplement, de céder la Provence le Dauphiné & le Lyonnais au Duc de Bourbon pour les posséder en titre de Royaume sans obligation d'hommage; & de satisfaire le Roi d'Angleterre. François I. répondit, qu'il passeroit plutôt toute sa vie en prison, que d'accepter ces propositions (b).

Cependant il paroissoit assez difficile de le garder, les Princes d'Italie fesoient des complots pour l'enlever, & si le Pape ne s'étoit laissé intimider, & qu'il eût employé à lever des Suisses l'argent qu'il donna aux Impériaux, les affaires auroient bientôt changé de face. Les Galeres de France étant en mer, il étoit peu sûr de conduire le Roi de Genes à Naples par mer. La difficulté de le faire par terre étoit plus grande encore, parceque les Princes d'Italie pouvoient l'enlever en chemin. Le Viceroy Lannoi leva tous les obstacles, en persuadant au Roi de passer en Espagne sur ses propres Galeres, montées par des Espagnols, parcequ'en s'abouchant avec l'Empereur, ils pourroient plus aisément s'accommoder. Il fut donc conduit en Espagne vers le milieu de Juin; mais à son arrivée il se trouva fort trompé; on le logea dans le Château de Madrid sans qu'il vit l'Empereur. Étant tombé malade d'ennui & de chagrin, l'Empereur craignit de perdre tout le fruit de sa victoire par sa mort, ce qui l'engagea à l'aller voir & à le consoler (c). La Duchesse d'Alençon sa sœur, qu'il aimoit tendrement, & qui étoit à tous égards une des plus aimables personnes de son tems, vint à Madrid pour le voir & pour lui donner ses conseils. En fort peu de tems elle se fit tant de créatures à la Cour de l'Empereur, que ce Prince ne savoit comment se conduire. Le Roi fit mine de renoncer à tout, & chargea sa sœur, d'abord qu'elle seroit de retour en France de faire proclamer le Dauphin Roi, aimant mieux mourir en prison, que de rendre ses sujets malheureux. Cependant cela cachoit des intrigues pour faire sauver le Roi, pour renouveler la guerre en Italie, & pour dépouiller Charles V. du Royaume de Naples, & le donner au Marquis de Pescaire son Général. L'Empereur en fut si frappé, bien qu'il fût lui-même grand Politique, qu'il prit la ré-

(a) Mezeray, Daniel ubi sup. p. 196.

(c) Mezeray, Daniel.

(b) Sandoval, Antonio de Vera.

solution de faire arrêter la Duchesse d'Alençon, le jour même que son Sauf-conduit expireroit. Elle fit échouer ce projet, en marchant jour & nuit, & le Roi de Navarre se sauva en ce tems-là du Château de Pavie. Ces deux incidens déterminèrent l'Empereur, à conclure son Traité avec le Roi, en lui faisant acheter sa liberté le plus cherement qu'il lui seroit possible (a). En quoi il agit contre l'avis de ses plus sages & habiles Ministres, qui prévoioient que l'on n'obtiendrait point la jouissance de tous les avantages stipulés & que le Roi conserveroit le desir de se venger.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Cette grande affaire se termina au commencement de l'année 1526. Le Traité daté de Madrid le 14 de Janvier, étoit à tous égards aussi avantageux à l'Empereur, que désagréable pour le Roi & préjudiciable à la Nation Française, qu'il étoit possible (*). Ceux qui disent, que la patience du Roi étoit épuisée, & qu'il étoit déterminé de se procurer la liberté à tout prix, ce qu'il auroit pu faire à de beaucoup meilleures conditions, s'il avoit supporté sa prison avec plus de patience, lui font plus d'honneur & à ceux dont il suivit les conseils, que d'autres qui prétendent non simplement excuser, mais justifier sa conduite, qui fut assurément extraordinaire & irrégulière. Il protesta juridiquement en présence de témoins & de Notaires de confiance, de la violence qu'on lui faisoit, & de nullité de tout ce qu'il signeroit. Après la signature du Traité, il fut gardé aussi étroitement qu'il l'avoit été auparavant, & on le retint encore plus d'un mois à Madrid. Le lendemain d'un long accès de fièvre qu'il avoit eu, le Viceroy de Naples vint dans sa chambre, & lui dit qu'il venoit pour lui fiancer la Reine Douairière Eléonore, dont il étoit le Procureur à cet effet, quoique cette Princesse ne fût qu'à quatre ou cinq lieues de Madrid. Ensuite l'Empereur le mena voir sa future épouse, & après la visite le fit reconduire au Château de Madrid, malgré la répugnance qu'il avoit témoignée d'y rentrer (b). Le 21 de Février, l'Empe-

*Traité de
Madrid.
1526.*

(a) Les mêmes. (b) *Anton. de Vera Hist. de Charles V.*

(*) Les principaux articles de ce Traité qui a été si fort blâmé, étoient ; Que le Roi épouserait Eléonore sœur de l'Empereur, avec deux-cens mille écus de dot. Qu'il seroit mis en liberté le 10 de Mars, & qu'il donneroit le même jour ses deux fils en otage à l'Empereur. Qu'il céderait à l'Empereur le Duché de Bourgogne en toute Souveraineté. Qu'il se désisteroit de l'hommage que l'Empereur lui devoit pour les Comtés d'Artois & de Flandres. Qu'il renonceroit à toutes ses prétentions sur les Etats de Naples, de Milan, de Genes, Ast, Tournai, Lille & Hesdin. Qu'il porteroit Henri d'Albret à renoncer au Royaume de Navarre, ou au moins qu'il ne l'assisteroit point. Que dans quarante jours le Duc de Bourbon & tous ceux qui l'avoient suivi seroient rétablis dans leurs biens. Qu'il rétablirait Philibert de Châlons Prince d'Orange & le Marquis de Saluces dans leurs Etats. Qu'il ne donneroit aucune assistance au Duc de Gueldres & travailleroit après la mort de ce Prince, à faire tomber ses villes à l'Empereur. Qu'il payeroit au Roi d'Angleterre cinq-cens mille écus que l'Empereur lui devoit. Qu'il prêteroit à l'Empereur, quand il iroit prendre la couronne Impériale en Italie, douze Galeres & quatre grands Vaisseaux, & des Troupes de terre, ou qu'il lui donneroit deux-cens mille écus. Enfin le Roi donna sa foi, qu'il ne pouvoit faire exécuter ces articles, il se remettroit volontairement en prison.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Mesures

*que le Roi
prend pour
ne le pas
exécuter.*

reur le conduisit un peu au delà de Madrid, & exigea de sa propre bouche les plus fortes assurances qu'il accompliroit le Traité. S'étant séparés, le Roi fut conduit avec une forte Garde à la frontiere; là il fut échangé contre ses deux fils aînés, sans qu'il eût le tems de les embrasser (a). Le Vicomte de Lautrec reçut le Roi, & aussitôt qu'il eut mis le pied sur ses terres, il monta un cheval Turc fort vite, sur lequel il gagna St. Jean de Luz au galop. Après s'y être un peu reposé, il alla à Baïonne, & y fut reçu par la Regente & par toute la Cour, avec une joie inexprimable (b).

Il signa d'abord les Traités que la Régente avoit conclus avec le Roi d'Angleterre, & lui écrivit en même tems pour le remercier d'avoir contribué à sa délivrance (c). Les Espagnols le presserent fort de ratifier le Traité de Madrid; le Roi répondit, que ce Traité intéressoit en bien des articles ses sujets, & qu'il ne pouvoit le ratifier, avant que d'avoir assemblé les Etats de son Royaume. Au bout de deux mois il entra dans la sainte Ligue, qui s'étoit faite pour borner la puissance de l'Empereur en Italie, pour y rétablir la tranquillité, en un mot pour annuler ce qu'il y avoit de plus dur dans le Traité de Madrid (d). Au mois de Juin le Roi reçut publiquement les remontrances des Etats de Bourgogne; ils lui déclarerent sans cérémonie, qu'il n'avoit pu faire une aliénation aussi considérable, contraire aux Loix & aux sermens qu'il avoit faits à son sacre, & conclurent en disant, que s'il persistoit à vouloir les mettre sous une domination étrangere, ils en appelleroient aux Etats Généraux du Royaume. Le Viceroy de Naples & les autres Ministres Espagnols se trouverent à l'audience, & voyant bien qu'on les jouoit, parlerent fort vivement, & le Viceroy dit enfin au Roi, que pour ne manquer pas à sa parole royale, il ne lui restoit plus d'autre parti à prendre que de retourner au Château de Madrid, ainsi qu'en avoit usé le Roi Jean en pareil cas. Le Roi repliqua, que le Roi Jean avoit bien fait, qu'il étoit retourné auprès d'un Roi qui l'avoit traité en Roi, & que lui on l'avoit traité en Espagne d'une maniere à peine supportable à un simple Gentilhomme; qu'il avoit plusieurs fois protesté en présence des Ministres de l'Empereur contre l'injustice des demandes qu'on lui fesoit. Qu'au reste pour marquer la disposition où il étoit de satisfaire l'Empereur, autant qu'il lui étoit possible, il lui offroit pour le rachat des deux Princes ses enfans, deux millions d'or, au lieu du Duché de Bourgogne (e).

*Publication
de la Sainte
Ligue.*

Jusques-là on avoit tenu secret le Traité pour maintenir la paix en Italie, dans l'espérance que l'Empereur consentiroit à quelque adoucissement au Traité de Madrid; mais n'y ayant plus rien à attendre, on le publia, pendant que le Viceroy de Naples & les autres Seigneurs Espagnols étoient encore à la Cour de France. On lui donna le nom de Sainte Ligue, parceque le Pape en étoit le Chef; le Roi, les Vénitiens, les Suisses; les Florentins & le Duc de Milan y entroient (f); le Roi d'Angleterre en étoit

(a) Daniel T. X. p. 233.

(b) Le même.

(c) Mem. de du Bellai L. III. Daniel
ubi sup.

(d) Guicciardin.

(e) Daniel l. c. p. 241.

(f) Recueil de Traités par Léonard.

déclaré le Protecteur. Cette Ligue n'étoit que défensive, & l'Empereur étoit maître d'y entrer, s'il avoit voulu relâcher les deux Princes pour les deux millions qu'on lui offroit, & laisser le Duc de Milan & les autres Princes d'Italie paisibles possesseurs de leurs Etats. Le malheur ordinaire des Ligues, c'est que les Puissances contractantes ont toujours leur intérêt particulier en vue, & en tâchant d'y accommoder leurs mesures, ils manquent le but de la Confédération en général (a). C'est ce qui arriva dans cette occasion. Le Roi cherchoit à obtenir ses enfans aux conditions qu'il avoit proposées, & il vouloit voir ce qu'il y avoit à espérer de ce côté-là, avant que d'agir contre l'Empereur, qui les avoit entre ses mains. Sa lenteur fut cause que le Duc de Milan & le Pape furent les victimes de l'affaire. Le premier fut obligé de se rendre au Duc de Bourbon, & le second fut surpris par les Colonnes; c'est ce qu'on auroit prévenu si le secours de France fût entré à tems en Italie (b).

Marguerite, Duchesse Douairière d'Alençon, épousa Henri II. Roi de Navarre & François I. fit espérer à son beaufrère un puissant secours pour rentrer dans ses Etats (c). Au Printems de l'année 1527, le Roi envoya à Londres une magnifique Ambassade, composée de l'Evêque de Tarbes, du Vicomte de Turenne & du Président le Viste, & ils y conclurent un nouveau Traité avec le Roi d'Angleterre (d). Dans ces entrefaites, le Duc de Bourbon étoit allé attaquer Rome, & bien qu'il perdit la vie en montant à l'assaut, son Armée sous les ordres du Prince d'Orange, s'empara de la ville, & de la personne du Pape. Il n'est rien moins que certain que le Duc eût ordre de l'Empereur de faire cette entreprise, la nécessité seule semble l'y avoir engagé. Son armée étoit devenue ce qu'étoient les Compagnies du tems du Roi Jean; & quelques-uns prétendent, que s'il avoit survécu à la prise de Rome, il auroit marché vers Naples, & se seroit rendu maître de ce Royaume ou pour lui-même, ou pour faire sa paix avec le Roi de France en le lui restituant (e). Quoiqu'il en soit, la nouvelle de la marche du Duc de Bourbon vers Rome donna lieu à un nouveau Traité entre les Rois de France & d'Angleterre, par lequel ils s'engageoient d'envoyer en Italie une Armée de trente mille hommes de pié, & de mille Gendarmes (f). Mais avant que le Pape recueillit aucun avantage de ce Traité, il fut obligé de consentir de remettre à l'Empereur presque toutes les Places de quelque importance qu'il possédoit, de payer quatre-cens mille ducats, & de demeurer prisonnier jusqu'à l'exécution de ces articles.

A la fin le Maréchal de Lautrec arriva au commencement d'Août dans le Milanés avec une nombreuse Armée, vers ce tems-là François I. & Henri VIII. conclurent un troisième Traité (g). Genes capitula, & se déclara encore une fois pour la France, le Maréchal de Lautrec conquit

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Prise de
Rome.

Le Maré-
chal de
Lautrec
soumet Ge-

(a) Du Bellai.

(b) Guicciardin, Daniel.

(c) De Serres.

(d) Act. Pub. de Rymer.

(e) Sandoval, Mezeray.

(f) Du Tillet Recueil de Traités, Daniel l. c. p. 262.

(g) Les mêmes.

SECTION
IX
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

nes & une
grande par-
tie du Mi-
lanés.

François I.
& Charles
V. se diffé-
rent l'un
l'autre.

la plus grande partie du Milanés, & en mit le Duc en possession (a). Au mois de Septembre le Roi conclut un quatrième Traité avec Henri. Les armes des Confédérés prévalurent en Italie, & le second d'Octobre le Maréchal de Lautrec emporta Pavie d'assaut, & dans les transports de leur fureur les François se vengerent cruellement de la funeste bataille qu'ils avoient perdue devant cette Place (b). Lautrec passa ensuite le Po, ce qui fit que le Duc de Ferrare & le Marquis de Mantoue abandonnerent le parti de l'Empereur & embrasserent celui des Confédérés. Les affaires changerent ainsi de face, & le Pape recouvra sa liberté non par Traité, mais en se sauvant du Château de St. Ange (c). La Princesse Renée fut promise à Hercule d'Est, & le Parlement, après plusieurs Lettres de jussion, enrégistra les Lettres Patentes par lesquelles le Comté de Guise fut érigé en Duché-Pairie, en faveur de Claude de Lorraine, frere du Duc de ce nom (d).

Les Rois de France & d'Angleterre, en conséquence des Traités faits entre eux, envoierent leurs Ambassadeurs en Espagne, accompagnés chacun d'un Héraut d'armes, pour demander à l'Empereur d'accepter les propositions qu'ils lui fesoient, & en cas de refus pour lui déclarer la guerre dans les formes. Il semble que la Cour de France avoit prévu la réponse de l'Empereur; car le Roi avoit déjà convoqué une Assemblée des plus Notables des trois Etats du Royaume; il leur proposa la grande question, s'il étoit tenu d'accomplir le Traité de Madrid, ou s'il ne l'exécutoit pas, s'il étoit obligé de retourner en Espagne (e)? L'Assemblée décida ces deux points négativement; elle répondit, que sa personne étoit au Royaume & non à lui, & que la Bourgogne étoit membre de la Couronne, dont il n'étoit pas en droit de la séparer de son autorité; & elle lui offrit deux millions d'or pour la rançon de ses fils (f). Après que les Ambassadeurs de France & d'Angleterre eurent fait leurs propositions les Hérauts firent leur commission publiquement, & Charles V., ainsi que nous l'avons dit ailleurs, traita le Héraut Anglois fort honnêtement, & celui de France avec mépris, il déclara, que François I. avoit manqué à sa parole, & qu'il n'y avoit qu'une seule voie de terminer cette querelle entre gens d'honneur, ainsi qu'il l'avoit déjà fait entendre auparavant (g). Le Roi fut fort irrité de cette réponse, & envoya à l'Empereur un défi conçu en termes fort durs. Quand le Héraut de Charles apporta la réponse, le Roi refusa de l'écouter, en disant que son Sauf conduit étoit limité par ces termes, *pour apporter la sûreté du camp, & non autrement*, & qu'ainsi il ne vouloit l'entendre que sur ce seul point. Si ces deux Princes n'avoient donné en d'autres occasions des preuves incontestables de leur courage personnel, toute cette Comédie, destinée à en donner grande opinion, auroit certainement fait tout le contraire (h).

En

(a) Guicciardin, Brantome.

(b) Du Bellai, Belcar.

(c) Daniel, Mezeray,

(d) Henault.

(e) Mezeray, Ferron. de reb. gest. Gallor.

(f) Les mêmes.

(g) Sandoval, Daniel.

(h) Comm. de Montluc.

En Italie le Maréchal de Lautrec conquiert tout le Royaume de Naples, à la réserve de Gaïette & de la Capitale, & Philippin Doria bat sur mer le Viceroy Moncade, qui fut tué. Mais les affaires changerent bientôt de face. Une maladie contagieuse se mit dans le camp des François qui assiégeoient Naples, de sorte que de vingt-cinq mille Fantassins, il n'y en avoit pas quatre mille en état de combattre, & de huit-cens hommes d'armes, il n'en restoit pas cent (a). Le Maréchal de Lautrec mourut autant de chagrin que de maladie. Il n'avoit jamais été heureux, ni n'avoit haute opinion de lui-même; il avoit accepté le commandement de l'Armée malgré lui & parceque le Roi d'Angleterre & les Vénitiens avoient déclaré qu'ils n'agiroyent point, à moins qu'il ne le prit. Ce qui le chagrina, ce fut qu'on ne lui envoya pas les secours nécessaires, & que les Vénitiens le secondèrent foiblement. Le Marquis de Saluces, qui prit le commandement après la mort de Lautrec, leva le siège de Naples, & se retira dans Averse avec le peu de Troupes qui lui restoit; & là il fut obligé de se rendre prisonnier au Prince d'Orange (b). Dans le même tems il arriva une autre chose aussi fâcheuse. André Doria, un des plus grands Capitaines, & des hommes les plus illustres de son siècle, offrit au Roi François I. deux-cens mille écus d'or, pour disposer à son gré du Gouvernement de Genes, & pour la ville & le Port de Savone. Ce n'étoit ni par intérêt ni par ambition, mais par le généreux dessein de remettre sa Patrie en liberté, & de lui rendre une Place, qui pouvoit devenir sa rivale (c). Rien n'empêchoit le Roi de lui accorder cette grace, en considération des grands services qu'il lui avoit rendus; mais il avoit accordé les droits du Port de Savone à Anne de Montmorency son Favori; & le Chancelier Du Prat, pour flater ce Seigneur, traita la proposition d'insolente & de séditieuse, & fit résoudre d'ôter le commandement des Galeres à Doria & de s'assurer de sa personne. On envoya à Genes M. de Barbezieux pour exécuter cette commission; Doria lui remit les Galeres du Roi, mais il mena les siennes à l'Empereur, & reprit bientôt Genes & Savone (d). D'autre part le Comte de St. Pol avec un corps de Troupes qu'il avoit amené reprit plusieurs Places dans le Milanés, & ranima un peu les espérances des Alliés, qui voioient bien, qu'une paix dans les circonstances présentes seroit leur perte (e).

Tous les Historiens de France s'accordent à dire que François I. étoit franc, généreux & droit; mais en même tems ils rapportent des faits, qui ne s'accordent gueres avec cet éloge. Peut-être étoit-il naturellement tel, & que dans les affaires d'Etat, il se laissoit gouverner par ses Ministres. Peut-être trouvera-t-on que c'est une foible excuse, c'est aussi ce que nous en pensons. Le Roi chargea ses Ministres de presser les Alliés de faire tous les efforts possibles, ce qu'ils ne pouvoient exécuter sans leur promettre de puissans secours, & en les assurant que de sa part il agiroit aussi avec vigueur (f). Il donna vraisemblablement les mêmes ordres

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Affaires
d'Italie.
1528.*

*Procédé de
François I.
envers ses
Alliés jus-
qu'à la
paix de
Cambrai.
1529.*

(a) Du Bellai L. III.

(b) Le même.

(c) Le même.

Tome XXXI.

(d) Mezeray, Brantome.

(e) Daniel.

(f) Hall, Hellingshed, Stowe.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

à ses Généraux ; enforte que jusques-là tout étoit en regle ; mais en attendant il n'avoit en vue que d'obtenir des conditions plus avantageuses dans le Traité de paix, qui étoit actuellement sur le tapis. Ainsi ce grand Roi engageoit seulement ses Alliés à des démarches, dont il pût profiter à leurs dépens. En conséquence des ordres qu'il avoit donnés, le peu de Troupes Françoises qui étoient encore en Calabre agirent de concert avec les Vénitiens, & le Comte de St. Pol seconda aussi dans le Milanés le Duc de Milan & les Troupes de Venise commandées par le Duc d'Urbain, jusqu'au tems où son Armée fut entièrement mise en déroute à la bataille de Landriano, le 22 de Juin, par Antoine de Leve, & lui-même pris, principalement par sa propre faute (a). Cet événement contribua à la conclusion du Traité de Cambrai. On l'a nommé à juste titre la Paix des Dames, car elle fut négociée absolument par la Princesse Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-bas pour l'Empereur, & par Madame mere du Roi (b). Elle fut publiée le 5 d'Août ; par cette paix, au lieu d'avoir le Duché de Bourgogne, l'Empereur se réservoit les droits qu'il y avoit. Il devoit recevoir les deux millions d'écus, dont il a été si souvent parlé ; dont douze-cens mille devoient être payés comptant, en retirant les deux fils du Roi ; pour quatre-cens mille, il devoit donner en engagement les terres que la Duchesse de Vendome possédoit dans les Pays-bas ; il devoit en payer quatre-cens mille au Roi d'Angleterre pour le compte de l'Empereur, outre cinq-cens mille au même Prince, parceque l'Empereur s'étoit engagé à cette somme en cas qu'il n'épousât pas Marie d'Angleterre ; François I. devoit aussi racheter de Henri la Fleur de Lys, joyau de prix que la Maison de Bourgogne avoit engagé pour cinquante mille écus (c). Il cédoit encore à l'Empereur la ville & le Château de Hesdin, renonçoit à l'hommage pour la Flandres & l'Artois, & à tous ses droits en Italie. Les Alliés du Roi restèrent à la discrétion de l'Empereur, sans qu'il y eût rien de stipulé en leur faveur ; & ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'Evêque de Tarbes sollicitoit les Vénitiens de continuer la guerre, lorsque le Sénat reçut la nouvelle de la conclusion de la paix. Mais pour être toujours le même, François I. protesta contre le Traité avant que de le ratifier, & le Procureur-Général en fit autant, avant qu'il fût enrégistré au Parlement ; mais ces protestations demeurèrent secretes (d).

*Générosité
de Henri
Roi d'An-
gleterre.*

Le Roi d'Angleterre reçut fort froidement la nouvelle de la paix, & auroit vraisemblablement témoigné son mécontentement, si l'Ambassadeur de France, ne lui avoit en même tems dit, que son Maître avoit assez de pouvoir sur les Universités pour lui rendre service dans l'affaire de son divorce. Le Roi d'Angleterre fut si content de cette promesse, qu'il déchargea le Roi du paiement des cinq-cens mille écus qu'il lui devoit pour le compte de l'Empereur, & par un autre trait de générosité, il envoya la fameuse fleur de Lys en présent à Henri, Duc d'Orléans son filleul (e). Heureusement pour les Italiens il s'éleva en ce tems-là de grands troubles

(a) Guicciardin, Mezeray, Daniel.

(b) Brantome Daniel T. X. p. 326.

(c) Mezeray.

(d) Daniel l. c. p. 334.

(e) Mezeray.

en Allemagne, & les Turcs entrèrent en Hongrie, ce qui obligea l'Empereur d'en agir équitablement envers eux, & de laisser Sforze en possession du Duché de Milan, ce qu'il n'auroit pas suivant les apparences fait sans cela.

Le Maréchal de Montmorenci, qui étoit alors dans la plus haute faveur, fut choisi par le Roi, pour aller recevoir les deux Princes, & la future Reine, & remettre la somme qu'on devoit payer comptant. Le Roi alla à Bourdeaux, tandis que le Maréchal se rendit à Baïonne, & il régla tout avec le Connétable de Castille, qui étoit venu à Fontarabie. L'échange se fit vers la fin du mois de Juin, au même endroit, & avec les mêmes cérémonies qu'on avoit observées de part & d'autre, quatre ans auparavant pour la délivrance du Roi (a). François I. alla au devant de ses enfans & de la Reine Eléonore; & après avoir épousé cette Princesse, il fit avec elle une entrée publique à Bourdeaux. Eléonore avoit environ trente ans, & n'étoit rien moins que belle, mais elle ne manquoit pas d'esprit, desorte qu'en traitant avec distinction le Maréchal de Montmorenci, Favori du Roi, elle fut plus considérée qu'elle ne l'auroit été par sa qualité de Reine (b).

SECTION
IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Les fils du
Roi sont
rendus.
1530.

Le retour de la paix fournit au Roi l'occasion de s'appliquer à des objets, qui lui firent honneur. Nous avons parlé du soin que sa mere avoit pris de son éducation; & quoique les armes & les plaisirs ne lui eussent pas permis d'acquérir de grandes connoissances, il ne laissoit pas d'avoir du goût pour les Sciences en général. Guillaume Budé, un des plus grands Jurisconsultes de ce tems-là, Jean du Bellai, Evêque de Paris & puis Cardinal, & Pierre du Chastel, qui fut Evêque de Mâcon, eurent beaucoup de part à ses bonnes grâces, parcequ'ils étoient savans. Le Roi leur donnoit de tems en tems les chefs sur lesquels il souhaitoit d'être instruit, & ils les lui expliquoient par des discours courts & méthodiques, qu'on lui lisoit pendant ses repas, & après qu'il les avoit pris. Jean Lascaris, Grec d'une noblesse distinguée, jetta les fondemens de la Bibliothèque Royale, en rassemblant des Manuscrits curieux; on y ajouta ensuite une Imprimerie. Par le conseil des Savans que nous avons nommés, il fonda dans l'Université de Paris des chaires en Langue Hébraïque & Grecque, & choisit pour les remplir François Vatable, & Pierre Danès. Par là & par d'autres soins de la même nature il mérita le glorieux titre de PERE & de RESTAURATEUR DES LETTRES (c). Il l'auroit encore mérité davantage, s'il avoit exécuté le dessein qu'il avoit formé de bâtir un magnifique College pour y faire instruire six-cens Etudians; mais il en fut détourné par le Chancelier Du Prat, qui lui représenta qu'étant toujours à la veille de rentrer en guerre avec l'Empereur, il devoit plutôt faire des fonds pour la soutenir, que de telles dépenses, qui n'étoient pas absolument nécessaires.

Le Roi ré-
tablit les
Lettres.

Cette année 1530 fut fatale à plusieurs personnes distinguées, dont il a été souvent parlé dans cette Histoire. Marguerite d'Autriche mourut dans

Mort de
quelques

(a) Daniel l. c. p. 334. Brantome.

(b) Mezeray.

(c) Le même, Henaut.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*personnes
distinguées.*

*Le Roi éta-
blit les
grands
Jours.
1531.*

*Mort de
Madame
d'Angoulê-
me.*

*Dessein
d'unir la
Bretagne à
la Couron-
ne.
1532.*

les Pays-bas. Les François disent, qu'elle n'oublia jamais l'affront que lui avoit fait Charles VIII. en la renvoyant pour épouser Anne de Bretagne, & c'est là l'époque à ce que l'on prétend de la haine entre la France & la Maison d'Autriche. Le vieux Duc de Milan mourut en France, où il avoit passé ses jours tranquillement, pendant que toute l'Europe se disputoit ses Etats. Philibert de Châlons, Prince d'Orange, fut tué au siege de Florence; & cette ville après s'être bien défendue pendant onze mois, fut obligée de recevoir pour maître, de la main de l'Empereur, Alexandre de Medicis, qui avoit épousé sa fille naturelle (a).

Le Couronnement de la Reine, & son entrée à Paris fournirent au peuple des spectacles & des Fêtes. Ensuite le Roi jugea à-propos de former une chambre ambulante de Magistrats fermes & integres, & les envoya dans les Provinces tenir *les grands jours*; ils jugeoient des crimes sans appel; & ils remédierent à de grands abus, qui s'étoient introduits, pendant la prison du Roi (b).

Au mois de Septembre mourut Madame mere du Roi, à laquelle l'Historien de Savoye (c) donne les plus grands éloges. Mais les Historiens de France en font moins prodigues, parcequ'ils considerent que par sa haine contre le Connétable de Bourbon, & le Maréchal de Lautrec, elle fut cause qu'on perdit deux fois le Duché de Milan; que par ses intrigues Semblançai, un des plus sages & des plus vertueux Ministres que la France ait eus, souffrit injustement une mort honteuse, & qu'elle fut la grande protectrice du Chancelier Du Prat, qui étoit d'un caractère bien différent (d). Ils avouent cependant qu'elle gouverna bien pendant la prison du Roi, que le Royaume lui fut redevable de la paix de Cambrai, dont les peuples avoient grand besoin; car bien que le Roi d'Angleterre portât une partie des fraix de la guerre, c'étoit en déduction de ce que la France lui devoit, en sorte que cela ne soulageoit point le peuple.

Il y avoit longtems que François I. souhaittoit d'unir le Duché de Bretagne à la Couronne d'une façon plus solide qu'il ne l'étoit. Il consulta, comme il fesoit sur toutes ses affaires d'Etat, le Chancelier Du Prat son oracle, qui examina la matiere à fond, mais quoiqu'il eût le talent des expédiens, il trouva tant de difficultés, qu'il ne savoit quel moyen conseiller. Le Roi le chargea alors de conférer avec Louis des Deserts, Président au Parlement de Bretagne, homme de mérite & d'une grande probité. Le Chancelier lui communiqua les recherches qu'il avoit faites, & les moyens qu'on avoit imaginés pour faire réussir l'affaire. Le Président aiant tout entendu, dit au Chancelier qu'on ne s'y prenoit pas bien, & qu'il n'y avoit qu'une seule voie pour réussir, qui étoit de faire demander au Roi par les Etats de Bretagne l'union perpétuelle du Duché à la Couronne de France. Le Chancelier fit paroître sa capacité, en mettant à l'écart tout ce qu'il avoit fait & en déclarant qu'il laissoit la conduite de cette dif-

(a) Guicciardin, Daniel.

(b) Daniel l. c. p. 337.

(c) Guichenon Hist. de la Maison de

Savoye.

(d) Daniel l. c.

ficile affaire à un homme, qui lui avoit fait sentir en peu de mots, qu'il SECTION
l'entendoit mieux que lui (a). IX.

Par l'avis du Président le Roi fit un voyage en Bretagne; il y remédia à quelques abus, fit divers actes populaires, caressa ceux qui avoient le plus de crédit dans les Etats, & les gagna par des présens, des honneurs & des charges. Cela n'empêcha pas, qu'il n'y eut de grands débats, surtout de la part du Tiers Etat, quand on fit la proposition. Le Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.
Le Roi y
réussit.
Député de Nantes en particulier s'y opposa fortement, il représenta que c'étoit la perte de leurs privilèges, que d'un Etat libre ils devenoient Province, & se privaient par là de tout ce qui leur restoit, qui étoit l'espérance de redevenir un jour ou l'autre une Principauté libre & indépendante. Il s'éleva surtout contre la manière dont on vouloit s'y prendre, en les obligeant à forger eux-mêmes leurs chaînes, à renoncer aux droits de leur naissance, & à solliciter comme une grâce une chose qu'ils devoient regarder comme souverainement préjudiciable. Le Président qui s'attendoit à ces oppositions, obligea les amis de la Cour à laisser jetter ce premier feu des Députés. Il leur représenta ensuite en particulier, qu'ils se trompoient, & n'entendoient pas leurs intérêts. Il convint que les privilèges & l'indépendance de la Bretagne étoient d'un grand prix pour les habitans, & qu'il falloit s'appliquer à les conserver; il leur montra ensuite, que ces privilèges avoient souvent couru risque sous leurs Ducs; que la Bretagne avoit souvent été le théâtre de la guerre; & que si jamais elle étoit séparée de la France, elle seroit tôt ou tard conquise, perdrait ses privilèges, & seroit réduite en Province. Qu'au contraire par l'union à la Couronne, ils obtenoient tout ce qu'ils desiroient, & plus qu'ils ne pouvoient espérer d'une autre manière; qu'en ayant le Roi de France, non pour Roi, mais pour Duc, ils s'assuroient la protection de cette couronne, sans perdre leur liberté. Pour ce qui étoit de demander eux-mêmes l'union, il leur prouva, que bien loin d'être honteux, cela étoit honorable & avantageux; que c'étoit une preuve de leur liberté, une obligation imposée au Souverain, & un Traité d'Union entre deux Etats. Les Députés se rendirent, & leur feu se rallentit peu à peu. Ce fut ainsi qu'en ménageant prudemment les esprits, les uns par des motifs d'intérêt, d'autres en leur donnant une juste idée de l'état des choses, le Président fit passer l'affaire d'une façon, que le Parlement de Paris fit des remontrances au Roi sur la condescendance qu'il avoit eue; parcequ'il voioit à regret que par la sagesse & l'autorité d'un seul homme, les libertés de la Bretagne étoient plus solidement assurées, que les siennes (b).

Au mois d'Octobre le Roi eut à Calais une entrevue avec Henri VIII, Il continue
à être fort
uni avec le
Roi d'An-
gleterre.
qui servit à affermir la bonne intelligence qui regnoit entre eux. Ils se plaignirent l'un à l'autre de la conduite équivoque du Pape, & de la puissance excessive & de l'ambition de l'Empereur. Mais dans les circonstances présentes, ils convinrent seulement de mettre sur pié quatre-vingt mille hommes contre les Turcs; se proposant par là d'amuser l'Empereur, & de se faire honneur auprès des autres Puissances de l'Europe. Car il ne

(a) *Argentré Hist. de Bretagne L. XII.* (b) *Le même.*

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

ne paroît point que ni l'un ni l'autre eussent véritablement ce dessein, & ils n'avoient en vue que ce que nous avons dit, & de pouvoir armer par mer & par terre sous ce prétexte, & sans donner d'ombrage (a). L'Empereur les amusa aussi de son côté; il avoit beaucoup d'affaires sur les bras en Allemagne, & ne savoit comment s'y prendre, surtout parceque l'Empereur des Turcs étoit à la veille de faire une irruption dans les États de Ferdinand son frere. Il employa la médiation de la Reine sa sœur; François reçut les ouvertures qu'elle lui fit avec de grandes marques d'affection & d'honnêteté, mais sans s'y arrêter. Ces frivoles négociations de pure politique répondoient aux vues des deux Parties, qui cherchoient à maintenir la tranquillité, & à se procurer le tems de prendre leurs mesures, en attendant une occasion favorable de faire éclater leurs véritables sentimens.

*Intrigues
différentes.*

Le Roi avoit bien des raisons de croire que la paix ne feroit pas de longue durée. Il n'étoit pas plus content du Traité de Cambrai que de celui de Madrid; il étoit plus persuadé que jamais de la justice des droits qu'il avoit sur le Royaume de Naples & sur le Duché de Milan, & très-chagrin d'avoir perdu la souveraineté de la Flandres, à laquelle il avoit été obligé de renoncer. Outre ces raisons, qui étoient plus que suffisantes, l'Empereur avoit pris pour sa sûreté des précautions, qui ne pouvoient qu'inquiéter François I. Il avoit obligé les Princes d'Italie à faire avec lui une Ligue défensive, c'est-à-dire contre la France. Il avoit pris beaucoup de peine à détacher le Duc de Savoye du parti de la France, & pour cet effet lui avoit vendu le Comté d'Ast, qui étoit fort à la bienséance de ce Prince, mais qui étoit depuis longtems le patrimoine de la Maison d'Orléans. Ce qui fesoit le plus de peine encore au Roi, c'est que Charles V. négocioit fortement pour détacher les Suisses & les Grisons de l'alliance de France, par le moyen du même Duc de Savoye, qui avoit un très-grand crédit chez les Cantons. Le Roi résolut de faire tous ses efforts pour parer ce coup; & en même tems, il comprit sagement qu'un État est toujours exposé, tandis que la principale force de ses Armées consiste en des Troupes mercenaires, desorte qu'il se détermina à remédier à cet inconvénient, par l'établissement d'une Infanterie nationale; & comme vraisemblablement il prit cette idée dans les conversations avec ses savans amis, il voulut qu'on formât cette Infanterie sur le modele des anciennes Legions Romaines, & en donna le nom aux différens Corps (b).

*Il fait épou-
ser Cathéri-
ne de Me-
dicis à son
second fils
Henri Duc
d'Orléans.
1533.*

Pour s'ouvrir encore l'entrée en Italie, il traita du mariage de son fils Henri, Duc d'Orléans, avec Catherine de Medicis, niece du Pape, qu'on appelloit la Duchesse d'Urbain. L'Empereur avoit proposé de marier cette Princesse au Duc de Milan; mais quand Clement VII. parla à Charles V. de l'ouverture qu'on lui avoit faite de la part de la France, ce Prince l'exhorta à accepter l'offre qu'on lui fesoit, parcequ'il lui paroissoit qu'il étoit impossible que le Roi pensât sérieusement à une alliance si disproportionnée (c). Il se trompa néanmoins; & bien que le Duc de Savoye, pour lui faire plaisir, rendit l'entrevue du Pape & du Roi à Nice impraticable,

(a) Belcar. *Daniel* T. X. p. 356, 357.

(c) Guicciardin, *Daniel* l. c. p. 364.

(b) *Annal. de France, Daniel.*

Clement s'embarqua à Genes, & vint aborder à Marseille le 4 d'Octobre (a). Le mariage s'y célébra avec une magnificence digne du Roi (b). Ce Prince travailla à engager le Pape à donner satisfaction au Roi d'Angleterre son ami & son Allié, & il paroît avoir agi avec autant de droiture que de zele, quelques soupçons qu'on ait voulu donner du contraire; nous ajoutons même qu'il auroit agi efficacement, si la Providence n'en eût ordonné autrement. Il ne put à la vérité empêcher le Pape de prononcer la sentence d'excommunication contre Henri, à l'occasion du mariage de ce Prince avec Anne de Boulen, mais il l'engagea de la tenir secreete, & envoya Jean du Bellai, Evêque de Paris pour négocier avec Henri. Ce Prélat fut si bien manier l'esprit du Roi d'Angleterre, qu'il l'empêcha de se soustraire d'abord à l'obéissance de l'Eglise Romaine. Du Bellai alla lui-même à Rome, bien qu'on fût au cœur de l'hiver; & il prit avec le Pape des mesures pour accommoder l'embarrassante affaire du divorce, & obtint qu'on différerait de publier la sentence d'excommunication jusqu'à un certain jour, afin qu'on put avoir réponse de Henri, & savoir s'il acceptoit les conditions ou non. La réponse n'étant pas arrivée au tems précis, Du Bellai fit tous les efforts imaginables pour obtenir une surseance seulement de fix jours; on la lui refusa & la sentence d'excommunication fut publiée (c). Deux jours après arriva la réponse du Roi d'Angleterre, avec des propositions dignes d'attention, mais il étoit trop tard (d). Cela prouve néanmoins que le Roi François I. & son Envoyé agissoient de bonne foi.

En attendant, le Roi avoit toujours dessein de rompre avec l'Empereur, lorsqu'il s'en présenteroit une occasion favorable, & toutes les mesures qu'il prenoit tendoient à ce but. Charles V. ne l'ignoroit point, & ne négligeoit rien pour en faire appercevoir le public, afin qu'en cas de guerre, le blâme en retombât sur François I. Il lui avoit fait demander un secours d'hommes & d'argent contre les Turcs, mais d'une maniere à s'attirer un refus. Il ne manqua pas d'y donner un tour odieux dans la Diete, & de représenter en toute occasion le Roi comme son irréconciliable ennemi. Ce raffinement de Politique lui réussit aussi peu, qu'avec le Pape; car les Princes d'Allemagne en prirent occasion de négocier avec le Roi pour qu'il les assistât afin de maintenir leurs droits & libertés, ce qui ne pouvoit qu'être fort desagréable à l'Empereur (e).

Pendant que ces deux Princes négocioient ainsi & formoient des Liges secretement, il arriva une affaire qui alluma tout d'un coup la guerre. Il y avoit un Gentilhomme Milanois, oncle du Chancelier de Milan, qui par la faveur de Louis XII. s'étoit fait un établissement considerable en France. Le Roi l'envoya en qualité d'Ambassadeur au Duc de Milan, auquel seul il devoit communiquer ses Lettres de créance, parceque le Duc appréhendoit qu'il parut publiquement (f). L'Empereur soupçonnant la vérité, fit savoir au Duc, qu'à moins qu'il ne le satisfît sur cet article, il ne lui donneroit pas en mariage la Princesse de Danemarc sa niece. Le Duc de Milan,

Mesures de
l'Empereur.Le Duc de
Milan fait
couper la tête
à un Mi-
nistre du
Roi, ce qui
donne lieu à
la guerre.
1534.

(a) Daniel ubi sup. p. 369.

(b) Le même, Chalons.

(c) Daniel T. X. p. 373.

(d) Du Bellai L. IV.

(e) Annales de France. Daniel.

(f) Du Bellai ubi sup.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

pour dissiper ses ombrages, lui envoya les Lettres du Roi, par lesquelles il lui recommandoit seulement ce Gentilhomme, qui alloit à Milan pour ses intérêts particuliers & pour des affaires domestiques. Merveille, c'étoit son nom, eut en ce tems-là querelle avec un Seigneur de la Maison de Castiglione; celui-ci passant un jour devant l'Hotel de Merveille avec des gens armés, insulta ses domestiques; cela donna lieu à un combat, & Castiglione fut tué sur la place. François Sforze fit arrêter Merveille, & appréhendant qu'il ne déclarât le caractère public dont il étoit revêtu, il lui fit couper la tête sans autre forme de procès (a). Le Roi en fut extrêmement irrité; il s'en plaignit même à l'Empereur; ce Prince répondit froidement que Merveille n'étoit qu'un particulier, Sujet du Duc, qui avoit droit de le punir d'un meurtre. L'Ambassadeur de France produisit alors des preuves évidentes que Merveille avoit le caractère d'Ambassadeur, & que le Duc de Milan l'avoit reconnu pour tel. L'Empereur en fut ravi, parcequ'il découvroit en même tems la fourberie de Sforze, & qu'il étoit par-là irréconciliable avec la Cour de France (b). Le Duc envoya à la vérité son Chancelier pour faire des excuses au Roi; ce Ministre, quoique neveu de Merveille, se chargea de cette commission, ce qui alluma davantage le feu, au lieu de l'éteindre. Avant la fin de l'année il arriva un événement qui chagrina la Cour de France, ce fut la mort du Pape Clement VII. qui avoit promis de donner à sa niece en mariage Modene, Pise, Livourne, Parme & Plaisance, & d'unir ses armes avec celle du Roi, pour la mettre en possession du Duché d'Urbain (c). Mais François I. qui connoissoit son ambition, & son attachement pour sa famille, auquel il avoit sacrifié plus d'une fois sa dignité, sa propre sûreté & sa conscience, comptoit principalement sur son secours dans l'expédition qu'il méditoit. Et il n'est pas douteux, que le Pape, après avoir procuré la Souveraineté de Florence à son neveu, par le moyen de l'Empereur, ne souhaitât avec passion de voir sa niece Duchesse de Milan par les armes de la France. Sa mort fut donc un grand contretems, & il auroit été heureux pour les François qu'il eût paru assez grand au Roi, pour l'engager à renoncer à une entreprise, pour laquelle il avoit perdu son principal appui en perdant le Pape.

*Le Roi fait
la guerre
au Duc de
Savoie.*
1535.

La guerre contre le Duc de Milan fut néanmoins résolue, & le Roi fit de grands préparatifs; mais pour entrer dans le Milanés, il falloit obtenir le passage par les Etats du Duc de Savoye; ce qui donna lieu à la guerre avec ce Prince. François I. n'en fut pas fâché, parcequ'il avoit divers sujets d'être mécontent du Duc, & il résolut de profiter de cette occasion pour lui faire éprouver son ressentiment. Mais avant que de commencer la guerre, il fit une démarche bien étrange à l'égard de la Religion. Marguerite, Reine de Navarre, sa sœur bien-aimée, avoit du goût pour les nouvelles opinions, c'est-à-dire qu'elle avoit du penchant à se faire Protestante. Elle avoit tant d'ascendant sur l'esprit du Roi son frere, qu'il fut

(a) Daniel l. c. p. 377.

(b) Daniel l. c. p. 378.

(c) Guicciardin, Châlons, le Gendre.

le point d'inviter Melancthon de venir à sa Cour, mais le Cardinal de Tournon l'en dissuada. Là-dessus, quelques papiers contre la Transubstantiation aiant été affichés au Louvre, le Roi fit brûler six personnes avec la dernière cruauté. A cette occasion, il tint cet étrange langage, que si son bras étoit infecté du venin de l'hérésie Luthérienne, il le couperoit lui-même, & qu'il ne l'épargneroit pas dans ses propres enfans (a). C'étoit un zèle bien singulier, ou pour mieux des plus ridicules en un Prince, qui avoit en ce tems-là un Envoyé du Turc à sa Cour, & qui dans la suite ne fit pas scrupule d'agir par mer & par terre de concert avec les Infideles. Après la barbare exécution dont nous avons parlé, le Roi partit pour Lyon, & fit entrer l'Amiral Chabot avec l'Armée en Savoye, dont il soumit en peu de tems la plus grande partie (b). Dans ces entrefaites les affaires changerent encore de face par la mort de François Sforze Duc de Milan. L'Empereur fit alors offrir au Roi, par Granvelle, l'investiture du Duché de Milan pour le Duc d'Angoulême, son troisième fils. Cela donna lieu à de longues négociations, où de part & d'autre on affectoit beaucoup de sincérité, bien que les deux Partis n'en eussent gueres (c). Le Duc de Savoye, malgré le mauvais état de ses affaires, rejetta les propositions de paix que le Roi lui fit faire, & offrit à l'Empereur l'échange du Duché de Nice, & des autres domaines qu'il possédoit en deça des Alpes, pour d'autres en Italie; proposition qui irrita fort le Roi contre le Duc de Savoye, puisque si l'Empereur l'acceptoit, il avoit de ce côté-là l'entrée libre & pouvoit pénétrer jusques dans le cœur de la France (d).

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Charles V. étoit alors au plus haut point de sa gloire. Revenu triomphant de son expédition d'Afrique & aiant une nombreuse Armée & plusieurs grands Capitaines avec lui à Naples, il formoit de vastes projets, & dans cette vue il résolut d'amuser François I. en quoi il réussit parfaitement (e). De Naples il se rendit à Rome, & là en présence du Pape Paul III. de la maison de Farnese, & des Cardinaux, il fit en Espagnol un Discours, où il déclama amèrement contre le Roi de France, & offrit même de vider sa querelle avec lui dans un combat singulier, dans une Isle, sur un port, ou dans un bateau. Mais quand les Ambassadeurs de France demanderent à l'Empereur, une copie de sa Harangue & si c'étoit un défi qu'il avoit fait au Roi leur Maître, & s'il avoit voulu imputer à ce Prince d'avoir fait quelque chose contre son honneur? L'Empereur refusa la copie & dit, que dans le feu du discours, il n'avoit parlé du Duel que comme d'un moyen de prévenir une grande effusion de sang, & que connoissant la valeur & la générosité du Roi, il savoit bien qu'il ne le refuseroit point (f). Tout cela n'étoit qu'artifice, car l'Empereur avoit fait répandre en Allemagne une infinité de copies de son Discours, la plupart différentes les unes des autres, selon les différentes personnes à qui elles avoient

Charles V.
*amuse le
Roi.*
1536.

(a) *Florimond de Remond Hist. de la naissance & des progrès de l'Hérésie L. VII.*

(b) *Daniel l. c. p. 385.*

(c) *Mariana.*

Tome XXXI.

(d) *Daniel l. c. p. 386.*

(e) *Le même p. 398.*

(f) *Le même.*

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

été adressées (a). Dans le même tems ses partisans publièrent par-tout, que le Roi avoit sollicité les Turcs d'entrer en Hongrie; & on accusa les François d'être les auteurs des incendies qu'il y eut en divers lieux d'Allemagne; desorte qu'on les rendit si odieux que Guillaume du Bellai, Seigneur de Langei, que le Roi envoya pour négocier en Allemagne, n'osa paroître en public (b). Mais par l'adresse de ce Ministre, tous ces artifices furent dévoilés, & les projets qu'ils devoient favoriser tournerent contre leurs auteurs, & furent très-préjudiciables aux affaires de l'Empereur, qui n'avoit d'autre vue, que d'empêcher le Roi de lever des Troupes dans l'Empire, de lui faire perdre son crédit parmi les Princes Allemands, & de faciliter ses propres desseins (c).

*L'Amiral
Chabot sou-
met une
partie du
Piémont.*

Durant toutes ces négociations l'Empereur affectoit de faire croire au Roi qu'il desiroit de voir la paix conclue & signée par l'Amiral Philippe Chabot, Seigneur de Brion, seulement pour l'empêcher de prendre le commandement de l'Armée, & de conquérir le Piémont avec aussi peu de peine qu'il avoit fait la Savoye. Le Roi s'en apperçut à la fin, & chargea l'Amiral d'entrer en Piémont, mais de ne commettre aucune hostilité contre l'Empereur. L'Amiral se rendit bientôt maître de Turin, de Fossan & de Coni, & obligea le Duc de Savoye de s'enfermer dans Verceil. Il auroit même réduit cette Place, si l'Armée de l'Empereur sous les ordres d'Antoine de Leve, qui étoit dans le voisinage, ne l'avoit tenu en respect (d). Mais quand le Roi eut des avis certains que le vrai dessein de l'Empereur étoit d'entrer en France avec cette nombreuse Armée de vieilles Troupes, qu'il croioit invincibles, le Roi envoya ordre à l'Amiral de ramener son Armée, & il déclara le Marquis de Saluces, qui avoit été élevé avec lui & qu'il aimoit tendrement, son Lieutenant-Général en Italie, & le chargea de mettre Turin, Fossan & Coni en état de défense autant qu'il seroit possible (e).

*Guerre en-
tre Charles
V. & Fran-
çois I.*

Le Marquis croiant, vu l'état présent des affaires, que les François ne remettroient plus le pied en Italie, se déclara pour l'Empereur, & abandonna Coni; il auroit livré de même les autres Places; mais Montpesat, qui commandoit dans Fossan, fit une si belle défense, qu'il arrêta les ennemis un mois, & obtint à la fin une capitulation honorable. Claude d'Annebaut étoit dans Turin avec une bonne garnison, & paroissoit si déterminé de se bien défendre, que l'Empereur craignant de perdre la belle saison, se contenta de faire bloquer la Place par un corps de dix mille hommes. Il prit sa marche par le Comté de Nice, & entra en France au mois de Juillet, avec une Armée de cinquante mille hommes. Le Marquis du Guast y fesoit la fonction de Général de l'Infanterie, Ferdinand de Gonzague celle de Général de la Cavalerie, le Duc d'Albe commandoit la Gendarmerie, & Antoine de Leve avoit le commandement en chef sous l'Empereur (f). Le Roi fit le Maréchal de Montmorenci, son Favori, Généralissime de ses Troupes; il lui donna ordre de faire le dégât depuis les

(a) Memoires de Langei L. VI.

(b) Daniel l. c. p. 415.

(c) Chalons.

(d) Mem. de Langei L. VII.

(e) Ferron. de reb. gest. Gallor.

(f) Langei l. c.

Alpes jusqu'à Marseille, & depuis la mer jusqu'au Dauphiné; de camper avec l'Armée sous Avignon, pour la couvrir du Rhône & de la Duran-
ce; & de ne point hasarder de bataille (a).

L'Empereur ressentit bientôt l'effet de ces dispositions, car la disette des vivres diminua fort son Armée; il essaya inutilement d'attirer le Maréchal à un combat, & après avoir paru devant Arles, il vint enfin mettre le siège devant Marseille (b). Dans ces entrefaites, François Dauphin de France mourut à Tournon, le 12 d'Août, de poison; son Eschanson qui fut saisi, en accusa à la question Ferdinand de Gonzague & Antoine de Leve, ce qui fit une grande tache à l'honneur de l'Empereur, mais suivant les apparences fort injustement (c) (*). Le 25 de Septembre Charles V. leva le siège de Marseille, après avoir perdu la moitié de son Armée par les maladies, & par les escarmouches. Il fut tellement inquiet & harassé dans sa retraite, qu'il ne lui restoit pas dix mille hommes en état de servir, quand il entra en Piémont, où il trouva ses affaires fort délabrées. Annebaut avoit forcé ses Troupes de lever le siège de Turin, & avoit une bonne Armée en campagne. Le Comte de Nassau, qui étoit entré en Picardie, ne fut pas plus heureux. Le Seigneur de Fleuranges, dit alors le Maréchal de la Mark, défendit Peronne si vigoureusement, que le Comte fut obligé de lever le siège après avoir donné deux assauts (d). C'est ainsi que par trois Places bien défendues le Roi dissipa une tempête, qui le menaçoit avec son Royaume d'une entière ruine. L'Empereur perdit Antoine de Leve avec plusieurs autres braves Capitaines, & au moins quarante mille hommes de ses deux Armées. Il y fut si sensible, qu'après un court séjour en Piémont, il alla à Genes, où il s'embarqua pour l'Espagne.

Dèsque Jaques V. Roi d'Ecosse apprit les grands préparatifs de l'Empereur pour entrer en France, il leva de son propre mouvement une Armée & équipa une Flotte pour la transporter en France, les vents contraires l'empêcherent d'y aborder; mais le Vaisseau sur lequel étoit ce Prince arriva à Dieppe; Jaques se rendit au camp où le Roi & le nouveau Dauphin étoient. Ce Prince aiant demandé la Princesse Madeleine fille du Roi, François I. ne crut pouvoir la lui refuser, après la manière généreuse dont il en avoit agi. Mais il appréhenda que ce mariage n'altérât la bonne intelligence qui regnoit entre lui & le Roi d'Angleterre, laquelle avoit été si avantageuse aux deux Couronnes. Il lui envoya un Ministre, pour l'engager à consentir au mariage de son Neveu, ou au moins pour l'excuser.

(a) Daniel ubi sup. p. 427, 428.

(b) Le même p. 433.

(c) Camusat Melang. Histor.

(d) Annal. de France, Daniel.

(*) Les Historiens de France parlent différemment de la mort de ce jeune Prince. Un Historien Italien rapporte qu'il mourut pour avoir bu de l'eau trop fraîche, après s'être extrêmement échauffé en jouant à la Paume (1). Un respectable Prélat attribue sa mort aux excès qu'il avoit fait avec une femme nommée Lestrangé (2). Mais il paroît assez extraordinaire, qu'il ait été instruit plus que d'autres d'un pareil secret.

(1) Jove Hist. (2) Belcarri, Metensis Episcopi, rerum Gallicarum, Commentarii.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Procédure
au Parle-
ment contre
l'Empereur.
1537.

Mais Henri ne voulut pas en entendre parler (a). Le mariage se conclut néanmoins, & fut célébré le premier de Janvier 1537. Le Roi d'Écosse partit peu après avec la nouvelle Reine, qui ne vécut que quelques mois (b). Si le Roi d'Angleterre avoit connu les sentimens de cette Princesse, son mariage ne lui auroit pas tant déplu. Elle avoit été élevée principalement par sa Tante, la Reine de Navarre, & étoit si sincèrement dans les principes de la Réformation, qu'il y a de l'apparence, que si elle avoit vécu, elle les auroit fait goûter au Roi son mari, qui étoit passionné pour elle.

Le succès de la dernière campagne avoit tellement enflé le cœur à François I. qu'il joua le même rôle que Charles V. avoit fait l'année précédente en Italie. Il fit procéder contre ce Prince par devant le Parlement de Paris; cette Cour déclara qu'en violant le Traité de Cambrai, toutes les cessions faites par ce Traité étoient annullées, & que le Roi rentroit dans tous les droits de Souveraineté sur les Comtés d'Artois, de Flandres & de Charolois. En conséquence l'Empereur fut sommé à son de trompe, sous le nom de Charles d'Autriche, & comme vassal de la Couronne de France, de venir répondre devant le Parlement; & comme il ne comparut point, il fut condamné comme atteint de rebellion & de félonie, & les fudits Comtés furent confisqués & déclarés réunis à la Couronne (c). Après cette étrange & inutile ostentation, le Roi entra avec son Armée dans l'Artois, & prit Hédin & quelques autres Places. Ensuite l'Armée Impériale sous le commandement du Comte de Buren, couvrit le reste, & assiegea Terouenne; Claude Annebaut y jeta du secours, mais en se retirant il fut fait prisonnier (d). Le Dauphin marcha alors avec une Armée au secours de la Place; mais par la médiation de la Reine de France & de Marie sa sœur, Gouvernante des Pays-bas, on conclut une trêve de quelques mois pour les frontières de ce côté-là (e). Cela donna au Roi le tems d'exécuter en quelque façon le Traité qu'il avoit fait avec Soliman Empereur des Turcs. Ce Prince remplit ses engagements très-punctuellement, ce que le Roi de France ne fit point; mais il fut excusable, en ce qu'il fit tout ce qui dépendoit de lui. Il fit partir avant lui le Dauphin & le Maréchal de Montmorenci pour entrer en Piémont. Ils forcèrent le Pas de Suze, secoururent Turin, & rétablirent les affaires de ce côté-là (f). Le Roi les suivit; mais à la sollicitation du Pape, il consentit au mois de Novembre à une trêve, durant laquelle chacun demeurait en possession de ce qu'il tenoit. Le Duc de Savoye en eut beaucoup de chagrin, parce qu'il voioit ses sujets & ses Etats en proie également à ses Alliés & à ses Ennemis (g). Soliman, qui étoit entré en Hongrie, & avoit envoyé une Flotte dans la Méditerranée pour joindre celle de France, ne fut pas moins trompé, & fort irrité.

(a) Mezeray, Daniel.

(b) Mem. de Langei L. VIII.

(c) Daniel l. c. p. 458.

(d) Mem. de Martin du Bellai L. VIII.

(e) Daniel ubi sup. p. 463.

(f) Daniel.

(g) Guichenon.

Le Roi voulant récompenser les services du Maréchal de Montmorenci, qui depuis la mort du Chancelier Du Prat étoit son premier Ministre, lui donna l'épée de Connétable, & nomma Montejan & Annebaut Maréchaux de France (a). Cette promotion donnoit lieu de penser que le Roi avoit dessein de continuer la guerre avec plus de vigueur que jamais. Cependant à la sollicitation du Pape Paul III. il consentit à une entrevue avec l'Empereur & ce Pontife à Nice, la seule Place qui restoit au Duc de Savoie; aussi eut-il bien de la peine à consentir d'y recevoir le Pape. L'Empereur resta à Villefranche, le Pape logea dans un Monastere proche de Nice, & le Roi à un quart de lieue delà; les deux Princes ne se virent donc point, mais ils communiquoient leurs sentimens au Pape, qui conféroit alternativement avec eux (b). La Reine de France, sœur de l'Empereur, alla par mer lui rendre une visite, qui pensa leur être fatale à l'un & l'autre. On avoit fait à la hâte depuis l'endroit où la galere de la Reine devoit jeter l'ancre jusqu'au rivage un pont de cinquante pas; l'Empereur l'alla recevoir au bout de ce pont au sortir de sa galere, & en ce moment le pont s'étant rompu, ils tomberent tous deux dans la mer; heureusement on les en tira aussitôt, & ils en furent quittes pour la peur (c). Le Pape voyant que malgré tous ses soins il étoit impossible d'ajuster les choses de façon à procurer la paix entre Charles V. & François I, il se contenta de faire ses propres affaires, en faisant le mariage d'Octave Farnese avec Marguerite d'Autriche, & en obtenant la prolongation de la trêve pour dix ans, durant laquelle le Roi demeureroit en possession de ce qu'il tenoit en Piémont, & l'Empereur gardoit le reste pour sa sûreté (d). Après la conclusion de ce Traité, le Roi reprit le chemin de ses Etats, & l'Empereur s'embarqua pour l'Espagne, vers la fin de Juin. Charles V. ayant été obligé par le vent contraire de relacher sur les côtes de France, envoya un Gentilhomme de sa Cour au Roi, qui étoit à Avignon, pour lui témoigner le desir qu'il avoit de le voir & de s'entretenir avec lui. Le Roi répondit à cette civilité en faisant paroître un égal empressement, & il se rendit à Aigues-mortes. Là il régala l'Empereur magnifiquement, ce Prince le régala à son tour dans sa galere, où ils eurent une fort longue Conférence, après laquelle ils se séparèrent après s'être donné de grandes marques d'estime & de cordialité (e), mais il ne parut pas qu'ils eussent conclu rien d'important. Cette singuliere entrevue ne produisit d'autre effet que de donner de l'ombrage à Henri VIII. qui ne pouvoit voir de bon œil une reconciliation entre ces deux Princes, surtout étant l'ouvrage du Pape, qu'il regardoit comme son ennemi déclaré. Cette année le Roi faisant son entrée à Laon, la presse fut si grande, que le Chancelier Antoine du Bourg, qui selon l'usage d'alors l'accompagnoit monté sur une mule, fut renversé, & foulé aux pieds des chevaux, dont il mourut. Il eut pour successeur Guillaume Poyet, que sa capacité auroit rendu digne de ce poste, auquel il parvint par son esprit, qui l'avoit rendu fort agréable du Roi (f).

(a) Mezeray.

(b) Daniel T. X. p. 480.

(c) Là-même.

(d) Le même, p. 482.

(e) Daniel l. c. p. 483.

(f) Le même p. 495. Mezeray.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*L'Empe-
reur passe
par la Fran-
ce pour se
rendre dans
les Pays-
bas.*

1539.

Au commencement de l'année 1539, il y eut un nouveau Traité entre l'Empereur & le Roi, fait à Toledé, & assez singulier, puisqu'il portoit uniquement, que ces deux Monarques étoient convenus, qu'ils ne feroient désormais aucun Traité ni d'alliance, ni de mariage, ni aucun autre avec l'Angleterre, sans la participation & le consentement réciproque de l'un & de l'autre (a). Peu après la Trêve de dix ans fut confirmée. Le Dauphin Henri fit hommage à son pere, en qualité de Duc de Bretagne. Vers ce tems-là les Gantois, mécontents de Marie Reine de Hongrie, & sœur de l'Empereur, Gouvernante des Pays-bas, qui selon eux les vexoit & donnoit atteinte à leurs privileges, se révolterent, chasserent de la ville les Officiers de l'Empereur, & députerent au Roi, comme à leur Seigneur Souverain, pour se mettre sous sa protection (b). Jamais François I. ne pouvoit avoir une plus belle occasion de rentrer dans les droits qu'il avoit perdus par le Traité de Cambrai. Mais ce Prince n'écouta point la Politique, rejetta les offres des Gantois, & donna avis à l'Empereur de ce qui se passoit. Charles V. se trouva fort embarrassé, nonobstant le procédé généreux du Roi. Il voioit bien que sa présence étoit nécessaire dans les Pays-bas, pour étouffer l'incendie; mais il ne savoit comment s'y rendre sûrement. Il craignoit la Flotte des Turcs, s'il y alloit par mer; & les troubles de religion rendoient le passage par l'Allemagne difficile & dangereux. Le chemin le plus court étoit de passer par la France, & c'étoit le plus sûr, si le Roi y consentoit. Il pria l'Evêque de Tarbes, alors Ambassadeur de France auprès de lui, d'en écrire au Connétable, pour lui ménager l'agrément du Roi, & donna sa parole à l'Ambassadeur d'accorder au Roi ou à un de ses fils l'investiture du Duché de Milan, demandant seulement, qu'on ne se prévalût pas de cette conjoncture pour lui proposer de faire d'autres Traités.

L'affaire fut mise en délibération dans le Conseil du Roi. Le Cardinal de Tournon fut d'avis, que l'Empereur s'engageât par écrit; mais le Connétable s'y opposa, disant qu'une promesse par écrit n'étoit pas plus sûre, que la simple parole, dont on pouvoit s'assurer aisément; que l'investiture étant le retour d'une faveur, la meilleure voie de s'en assurer, étoit d'en relever le prix par la maniere de la faire. Comme cet avis s'accordoit avec le caractère généreux du Roi, il fut suivi. Le Dauphin & le Duc d'Orléans son frere, allerent à Baïonne recevoir l'Empereur, & offrirent de demeurer en ôtage sur les terres d'Espagne, jusqu'à ce que l'Empereur fût arrivé dans les Pays-Bas. Mais il refusa poliment cette offre, & dit que la parole du Roi étoit l'unique sûreté qu'il voulut prendre (c). Le Roi lui-même, quoiqu'indisposé alla au devant de lui jusqu'à Chatelleraut. On fit à l'Empereur dans le chemin tous les honneurs imaginables, de même qu'à Paris pendant le peu de séjour qu'il y fit. Quand il partit le Roi l'accompagna jusqu'à St. Quentin; le Dauphin & le Duc d'Orléans jusqu'à Valenciennes (d). On jugea alors que sans manquer à la bienséance, la bonne Politique vouloit, qu'on demandât à l'Empereur de

(a) Daniel l. c. p. 485.

(b) Antonio de Vera, Daniel p. 486. Mezeray.

(c) Daniel ubi sup. p. 488. Mezeray.

(d) Mezeray.

ratifier la promesse qu'il avoit faite, & que ce seroit là la preuve la plus certaine de son amitié, & un moyen efficace de parvenir à une paix durable. L'Empereur commença à biaiser, le Roi consentit qu'au lieu du Duché de Milan, il donnât les Pays-Bas en dot à sa fille, qui épouserait le Duc d'Orléans, mais Charles V. fit naître tant de difficultés, que le Roi se trouva trompé. Si l'on en croit les Historiens François ce ne fut pas sur ce seul article; ils assurent que l'Empereur s'empara si bien de l'esprit du Roi, que ce Prince lui fit confidence de ce qui s'étoit passé de plus secret entre lui & Henri VIII. Pendant qu'il lui faisoit espérer l'investiture du Milanés, il l'engagea d'envoyer une Ambassade à Venise, pour dissuader la République de faire sa paix particulière avec le Turc. Cette démarche fut inutile, & ne servit qu'à diminuer le crédit du Roi chez les Princes d'Italie, & à le brouiller avec Soliman (a); qui attribua à ingratitude ce qui n'étoit qu'un manque de conduite.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Ces fautes eurent de fâcheuses suites pour les Favoris du Roi. Ce Prince qui étoit ouvert, franc & généreux, devint chagrin, soupçonneux & de mauvaise humeur. Le Connétable en fut la victime, & se voyant disgracié, il se retira dans son Château de Chantilli, où il resta durant tout le règne de François I. L'Amiral, qui tenoit le second rang dans la faveur, avoit déjà été disgracié. Le Roi s'étant un jour mis en colère contre ce Seigneur, le menaça de lui faire son procès. L'Amiral lui répondit qu'il pouvoit le faire, que sa conduite étoit si irréprochable, qu'il ne craignoit rien. Le Roi le fit arrêter, & mettre en prison au Château de Milan (b). Le Chancelier Poyet se chargea honteusement de servir le Roi dans cette affaire, nomma des Commissaires tirés de divers Parlemens de France, & se mit à leur tête. Sur quelques preuves équivoques, & sur ce que l'Amiral avoit mis de sa propre autorité quelques droits sur des Pêcheurs, le Chancelier, tant par promesses que principalement par menaces, obligea les Juges à le condamner à la perte de ses charges & au bannissement. Poyet avoit promis au Roi de trouver dans la conduite de l'Amiral de quoi le condamner à la mort, desorte que quand il porta l'Arrêt au Roi, ce Prince s'en moqua, pardonna à l'Amiral & le fit venir; il lui dit; „ vous voyez, „ qu'il ne vous convenoit pas de me défier de vous faire votre procès. Il „ est vrai Sire, reprit l'Amiral avec sa fermeté ordinaire, mais du moins „ on ne m'a convaincu d'aucune infidélité contre votre service”. Le Roi voulut s'assurer de ce fait par la lecture des informations; & voyant qu'il étoit vrai, il le fit déclarer authentiquement déchargé de tout crime par le Parlement, & le rétablit dans ses charges; ce qui ne l'empêcha pas de mourir du chagrin qu'il avoit pris dans sa prison (c). Le Chancelier éprouva une destinée plus fâcheuse. La famille de l'Amiral attaqua sa conduite, on l'accusa de beaucoup de malversations, & après avoir passé quatre ans en prison, le Parlement le condamna à perdre sa charge, à payer une amende de cent mille Livres, & à demeurer en prison, pendant cinq au-

*Disgrace
du Connéta-
ble, de l'A-
miral & du
Chancelier.*

(a) Daniel l. c. p. 492.

(b) Le même p. 494.

(c) Mezeray, Henault, Daniel p. 496 & al.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Dispositions
à une ruptu-
re entre
l'Empereur
& le Roi.*
1541.

*Ambassa-
deurs du
Roi à Veni-
se & à la
Porte, as-
sassinés.*

*Guerre dé-
clarée.*
1542.

tres années (a). Il souffrit les deux premières peines & fut élargi ensuite, parcequ'on lui fit grâce des trois autres. Étant vieux & pauvre, il gagna sa vie à des consultations, parcequ'on estimoit ses lumières, tandis qu'on méprisoit sa personne.

Les anciens Favoris du Roi étant morts ou disgraciés, le Maréchal d'Annebaut tint auprès de ce Prince la place du Connétable, & Guillaume du Bellai, Seigneur de Langei eut le commandement en Piémont (b). Le grand but du Roi étoit de se préparer à la guerre. Il y avoit bien des difficultés à surmonter; l'Empereur étoit aussi puissant que jamais, & le Roi avoit perdu beaucoup de son crédit chez les Puissances étrangères. Il fit un Traité d'alliance avec les Rois de Danemarck & de Suede, qui étoient intéressés à s'opposer à la puissance de Charlequint (c). Il gagna le Duc de Cleves, à qui l'Empereur disputoit ses droits sur la Gueldre, & pour se l'attacher davantage, il lui fit épouser Jeanne d'Albret, héritière du Royaume de Navarre; mais comme la Princesse n'avoit qu'onze ans, le mariage ne fut jamais consommé.

Comme les émissaires de l'Empereur avoient inspiré à Venise & à Constantinople de grands soupçons contre le Roi, il envoya pour desabuser le Sénat & le Grand Seigneur, Cesar Fregose & Antoine Rinçon. Le Marquis du Guast, Gouverneur du Milanés, informé du sujet de cette Ambassade, fit attaquer la barque, sur laquelle ils descendoient le Po, par la garnison de Pavie, & les deux Ambassadeurs furent tués. Quelques-uns de ceux qui les accompagnoient s'étant sauvés, instruisirent M. de Langei de ce qui s'étoit passé. Aussitôt que le Roi en fut informé, il s'en plaignit dans toute l'Europe, comme d'un noir attentat contre le droit des gens, & d'une violation manifeste de la Trêve. Le Gouverneur de Milan protesta constamment qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat & l'Empereur assura qu'il n'avoit point été commis par son ordre. Le Roi voyant qu'il ne pouvoit obtenir de satisfaction par les voies de la douceur, résolut de se la procurer par l'épée, & c'étoit ce qu'il demandoit (d).

Au Printemps de l'année 1542, les Rois de France & de Danemarck déclarèrent la guerre à l'Empereur. Ce Monarque avoit, contre l'avis du Pape, entrepris une seconde expédition en Afrique dans le dessein de ruiner Alger, & il avoit perdu sa Flotte & son Armée. Au commencement de l'Été l'Armée Françoisse, forte d'environ quarante mille hommes se mit en campagne. Elle étoit conduite par le Duc de Guise, Lieutenant-Général sous le Duc d'Orléans. Ce Prince entra dans le Duché de Luxembourg, s'empara de Damvillers, & puis d'Yvoi, Place très-forte. On prit ensuite Arlon; après quoi l'Armée assiegea Luxembourg, dont la garnison quoique nombreuse, & nonobstant la force de la Place, capitula aussi au bout de quelques jours; Vireton & Montmedi ne furent pas mieux défendues; & si le jeune Prince avoit écouté les sages conseils du Duc.

(a) Mem. de Langei L. VIII. Pasquier T. II.
Recherch. L. VI. Ch. 9.

(b) Annal. de France, Daniel.

(c) Daniel l. c. p. 497, 498. Léonard

(d) Daniel l. c. p. 503. Mem. de Langei L. IX.

Duc de Guise, tout le Duché auroit été conquis; le Duc de Cleves aiant SECTION
ravagé tout le Brabant jusqu'aux portes de Louvain & d'Anvers (a). Mais IX.
il sépara brusquement son Armée, & se rendit à Montpellier où étoit le Derniers
Roi son pere. René de Nassau, Prince d'Orange, reprit Luxembourg & Rois de la
quelques autres Places, il auroit même reconquis tout, sans le Duc de Maison de
Guise qui défendit Yvoi, & reprit ensuite Montmedi. Le Prince d'Oran- Valois.
ge entra dans le Pays de Juliers, qu'il désola, pour venger les ravages que
le Duc de Cleves avoit faits dans le Brabant. Le Dauphin avec une Armée
plus forte que celle de son frere, & accompagné de M. de Montpesat, en-
tra en Roussillon & assiegea Perpignan (b). Le Roi s'attendoit que l'Em-
pereur qui étoit en Espagne, marcheroit au secours de la Place, & en ce
cas-là il avoit dessein de venir se mettre à la tête de l'Armée pour le com-
battre. Mais le Duc d'Albe lui épargna cette peine. Ce Duc entra dans
la Place avec les vieilles bandes Espagnoles, & y aiant trouvé l'Artillerie
& toutes les munitions de guerre & de bouche, qui étoient restées de l'ex-
pédition d'Alger, il la défendit si vigoureusement, qu'au bout de trois
mois le Roi envoya Annebaut, qui venoit d'être fait Amiral & le Comte de
St. Pol, pour examiner l'état des choses. Ils furent d'avis de lever le sie-
ge, & par ordre du Roi l'Armée décampa vers la fin d'Octobre (c). L'A-
miral alla en Piémont avec un renfort de Troupes, les François s'y étant te-
nus sur la défensive.

Au commencement du mois de Mars 1543, l'Armée du Duc de Cleves Campagne
commandée par Martin van Rossem, défit l'Armée Impériale conduite par de Flandres.
le Duc d'Arscot; quatre mille hommes resterent sur la Place, cinq mille fu- 1543.
rent pris, avec tout le bagage & toute l'Artillerie. Le Roi se mit aussi
en campagne & se rendit à Cambrai; aiant pris la petite ville de Landreci,
il la fit fortifier, & y mit une grosse garnison. Le Duc d'Orléans & le
Maréchal d'Annebaut, soumirent presque tout le Duché de Luxembourg.
Mais en même tems le Duc de Cleves se trouvant accablé de toutes les for-
ces de l'Empereur fut obligé de faire sa paix aux conditions qu'il plut à
Charlequint; ces conditions furent de renoncer à l'alliance de France, de
renvoyer Jeanne d'Albret en France, & de faire entrer une partie de ses
Troupes avec leur Général au service de l'Empereur (d). Ce fut là un fâ-
cheux coup pour la France; mais un plus fâcheux encore ce fut l'allian-
ce de Henri VIII. avec l'Empereur, dont l'imprudance du Roi fut la
seule cause. L'exécution du Traité en suivit de près la conclusion, & dix
mille Anglois débarquerent peu de tems après dans les Pays-Bas. Aiant joint
l'Armée de l'Empereur, elle alla mettre le siege devant Landreci, quoique
le Roi fût encore en campagne, & par conséquent à portée de venir au
secours de la Place. Mais aiant eu le bonheur d'y faire entrer deux fois du
renfort, l'Empereur fut obligé de decamper de devant cette Place & de de-
vant Guise, au lieu de marcher vers Paris, comme il en avoit menacé après
la jonction des Anglois (e).

(a) *Haræus Annal. Brabant.*(b) *Daniel T. X. p. 506.*(c) *Le même, p. 507. Brantome.**Tome XXXI.*(d) *Daniel l. c. p. 515. Haræus ubi sup.*(e) *Langey L. X. Daniel l. c. p. 520.*

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Le Château
de Nice at-
taqué par les
Français
& les
Turcs.*

Le Capitaine Polin, un des Agens du Roi, avoit trouvé moyen de dissiper les fâcheuses impressions que Soliman avoit prises contre François I., il rétablit la bonne intelligence entre eux, & le Grand Seigneur promit d'envoyer une Flotte dans la Méditerranée; sur laquelle le Capitaine Polin s'embarqua (a). Les Historiens François sont eux-mêmes un peu embarrassés, quand il s'agit de ces Traités de leur Roi avec le Grand Seigneur, & ils se plaignent amèrement de l'Empereur, d'avoir cherché à rendre le Roi odieux dans la Diète, au sujet de son alliance avec les Infideles. Ils n'en veulent pas moins à Charlequint, pour avoir fait savoir à Soliman, qu'avec un peu de condescendance il auroit engagé son bon ami à s'unir à lui pour attaquer l'Empire Ottoman avec toutes ses forces, sans en avoir aucun sujet (b). Nous n'avons aucune raison de nous jeter dans le même embarras, n'étant nullement obligés de dissimuler, bien moins de démentir la vérité; il est certain, que si François I. avoit pu gagner l'Empereur, il auroit agi contre le Turc; mais n'y ayant pas réussi il rechercha l'assistance du Turc contre l'Empereur & l'obtint. Soliman entra en personne en Hongrie, & envoya Barberousse avec une Flotte de cent-trente galeres dans la Méditerranée. Ce formidable Armement remplit de frayeur la ville d'Osie, & toutes les côtes de l'Etat Ecclesiastique, sans pourtant y faire aucun mal, parceque le Capitaine Polin déclara qu'elles étoient sous la protection du Roi (c). Cette Flotte arriva sur les côtes de Provence, au commencement de Juillet, & François Comte d'Anguien, fils de Charles & frere d'Antoine Duc de Vendôme, le joignit avec vingt-deux galeres. Ils firent voile vers Nice, prirent la ville, mais ne purent se rendre maîtres du Château, qu'ils assiègerent pendant deux mois (d). Barberousse témoigna un égal mépris pour la Flotte Française & pour celui qui la commandoit. La première étoit si mal équipée, que les François furent obligés d'emprunter de la poudre & des boulets aux Turcs, & comme le Comte d'Anguien n'avoit que vingt-trois ans, Barberousse le regardoit & le traitoit comme un enfant. Le Comte fit connoître son jugement en le souffrant, & fit bientôt voir que des hommes âgés, & même de grands hommes peuvent faire des fautes. Après cette malheureuse expédition, la Flotte Turque vint hyverner à Toulon, où l'on dit que Barberousse exerça ses pirateries, sans respecter même le pavillon de France. Au Printems, il demanda son congé au Roi, qui le lui accorda avec plaisir (e). Après cela on ne doit pas s'étonner que Charlequint ait reproché à son ennemi de s'être joint aux Turcs. Après le départ des deux Flottes ennemies, le Duc de Savoye & le Marquis du Guast prirent Montdovis en Piémont, & au mépris de la capitulation, ils passerent au fil de l'épée une partie de la garnison Suisse & pillerent les bagages. Vers la fin de l'année Boutieres, qui commandoit les François, prit Saint Germain, & fut sur le point de se rendre maître d'Yvrée, qui étoit une Place importante, mais apprenant que le Comte d'Anguien venoit pour commander en sa place, il leva le sie-

(a) Guichenon, Mezeray.

(b) Mem. de Montluc & ceux de Langei.

(c) Sleidan, Mezeray.

(d) Mem. de Montluc L. I. Daniel.

(e) Mezeray.

ge. Car le Comte lui ayant mandé de lui envoyer une escorte, Boutières alla au devant de lui avec toute l'Armée, pour que le Comte ne lui ravit pas l'honneur de la prise de la Place (a).

François I. & Charlequint avoient des vues fort différentes, en faisant la guerre, & on peut dire que celles du premier étoient bien bornées en comparaison de celles de l'autre. François vouloit avoir le Duché de Milan & il auroit été content pourvu qu'il l'acquit soit par la force soit par Traité. Mais Charlequint visoit à être maître de toutes les Puissances de l'Europe, & cherchoit à y parvenir par la perte de la France. François prit assez mal ses mesures pour acquérir le petit objet qu'il se proposoit; tandis que Charlequint prit si bien les siennes, qu'il fut sur le point de réussir dans son dessein; en sorte qu'on peut dire véritablement que François I. mit son Royaume au hazard pour un Duché. L'Empereur engagea à la Diète de Spire les Princes de l'Empire, tant Protestans que Catholiques-Romains, de déclarer la guerre au Roi au nom de l'Empire & de promettre de lui fournir une Armée de vingt-quatre mille Fantassins & de quatre mille chevaux. Il sollicita en même tems le Pape de déclarer ce Prince ennemi du nom chrétien, & les Suisses de renoncer à l'alliance de France. S'il avoit réussi à ces deux égards, le Roi étoit perdu, & malgré cela il fut bien près de sa ruine (b). Le Roi d'Angleterre convint avec l'Empereur, qu'il attaqueroit la France avec cinquante mille hommes d'un côté, tandis que l'Empereur y entreroit d'un autre côté avec une pareille Armée, & qu'après la jonction des deux Armées, elles marcheroient droit à Paris (c).

François I. n'ignoroit pas tous ces projets, & néanmoins il céda à l'ardeur du Comte d'Anguien. Ce Général assiegeoit Carignan, & le Marquis du Guast assembloit une grande Armée pour secourir la Place, ainsi il étoit question d'une bataille; le Roi consentit que le Comte la hazardât. Ce fut contre l'avis de son Conseil, où l'on représenta que c'étoit risquer le salut de la France; parceque le Comte avoit les meilleures Troupes du Royaume, & que le Roi en avoit un pressant besoin ailleurs. Quelques fortes que fussent ces raisons, elles furent inutiles. Le jeune Général obtint la permission qu'il demandoit, & le quatorzième d'Avril il donna la bataille de Cerisoles (d); il remporta une victoire complete sur une Armée supérieure à la sienne; les ennemis eurent dix mille morts, trois mille furent faits prisonniers; on prit l'Artillerie, les munitions & le bagage. Si l'on avoit profité de cette victoire, on auroit pu conquérir sans peine le Milanés; mais on n'en profita point, & véritablement on ne le pouvoit, car le Roi fut obligé de rappeler la plus grande partie de ses Troupes pour défendre ses frontieres & même sa Capitale. Le Comte d'Anguien ne laissa pas de faire tout ce qui fut en son pouvoir, il se rendit maître de Carignan, de Moncalier, de Saint Damien, de Vigon & de Pont d'Esture; mais ce qu'il y eut de plus avantageux c'est qu'il mit les ennemis dans l'im-

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Vues du
Roi & de
Charle-
quint.

Bataille de
Cerisoles.
1544.

(a) Le même, Daniel l. c. p. 525.

(b) Sleidan, Mezeray, Daniel.

(c) Herbert's Hist. of Henri VIII, Da-

niel l. c. p. 549.

(d) Mem. de Montluc, Ferron, de reb. gest. Gallor. Mezeray, Daniel.

SECTION

IX.

Derniers

Rois de la

Maison de

Valois.

La belle dé-

fense de S.

Disier rui-

ne l'Armée

Imperiale

Et sauve la

France.

puissance d'entrer en France de ce côté-là (a). Ce fut-là le plus grand fruit qu'on recueillit de cette victoire.

Le Comte Guillaume de Furstemberg, qui avoit quitté le service de la France, par quelque mécontentement, pour passer à celui de l'Empereur, assiegea Luxembourg, & prit cette ville en quinze jours. Commerci se rendit, aussi-tôt que le Canon y eut fait breche. Ligni en Barrois fut emporté par surprise. L'Empereur forma ensuite le siege de Saint Disier, cette Place n'étoit point forte, mais elle étoit défendue par M. de la Lande & par Louis de Beuil, Comte de Sancerre; ils soutinrent le siege pendant six semaines, & obtinrent une capitulation honorable à la fin (b). Le Roi d'Angleterre étoit arrivé à Calais dans le mois de Mai; mais voyant que l'Empereur s'occupoit à faire des conquêtes; il suivit son exemple, & assiegea Boulogne & Montreuil (c). Si ces deux Princes avoient suivi leur premier projet, & avoient joint leurs Armées, qui auroient fait quatre-vingt mille hommes de pied & vingt-deux mille chevaux, François I. se feroit vu contraint d'abandonner sa Capitale, & tout le Pays en deça de la Loire. Si même après la prise de Luxembourg, l'Empereur avoit marché droit à Paris, il n'auroit rencontré aucune opposition; car le Roi comptant que cette Place tiendrait longtems, n'avoit point pressé la marche des Suisses. Ce fut donc la défense de Saint-Disier, qui dans cette conjoncture critique sauva la France. Après la prise de cette Place, l'Empereur fit sommer le Roi d'Angleterre d'unir leurs Armées pour marcher droit à Paris; mais Henri lui fit dire, qu'il l'iroit joindre, quand il auroit pris Montreuil & Boulogne (d). L'Empereur, dont l'Armée étoit fort diminuée, entra si avant en Champagne, qu'il se vit en grand danger ou d'être défait par les Troupes du Dauphin, ou de périr faute de vivres; mais Epernai & Château-Thierry, lui ayant été livrés par trahison, il y trouva des vivres en abondance. Cela jeta l'épouvante dans Paris, & la plupart des habitants prirent la fuite. Mais l'Empereur au lieu d'approcher de cette ville, prit du côté de Soissons, & traita de la paix; il invita Henri à y prendre part, mais ce Prince refusa absolument d'y entrer (e).

Traité de

Crépi, où

Charles-

quint dupe

encore

François I.

Pour bien entendre ceci, il faut savoir qu'il y avoit à la Cour de France deux Partis, celui du Dauphin & celui du Duc d'Orléans son frere. Ce dernier étoit le Favori du Roi, & Anne de Puissieu, Duchesse d'Etampes & Maitresse du Roi étoit dans ses intérêts, parce qu'elle haïssoit Diane de Poitiers, Maitresse du Dauphin. Charlequint persuada à la Duchesse qu'il aimoit le Duc d'Orléans, & qu'il souhaitoit de lui faire épouser sa fille. Le Dauphin prétendoit que ce n'étoit là qu'un artifice; & croiant que le danger étoit passé, & se voyant en état de faire repentir l'Empereur de son invasion, il n'étoit nullement pour la paix. La Duchesse, qui n'y voioit point d'apparence si l'Empereur étoit battu, trouva moyen de lui faire surprendre les magasins d'Epernai & de Château-Thierry. Cela produisit le Traité de Crépi, par

(a) Les mêmes.

(b) Annal. de France. Daniel l. c. p. 549.

(c) Langey L. X.

(d) Le même.

(e) Mezeray, Daniel p. 562.

lequel l'Empereur promet de donner ou sa fille aînée, ou la seconde fille de son frere au Duc d'Orléans, avec le Milanés, ou les Pays-Bas, les Comtés de Bourgogne & de Charolois; & l'on devoit se rendre reciproquement tout ce qu'on avoit pris de part & d'autre depuis la trêve de Nice (a). Ce qui engagea le Roi à hâter la conclusion du Traité, fut la nouvelle de la prise de Boulogne, Place forte, où il y avoit une nombreuse garnison, & qui étoit abondamment pourvue, mais où commandoit Vervin, jeune homme, dont la lâcheté fut punie dans la suite, car il eut la tête coupée (b). A l'égard de Montreuil, vieille Place, mal fortifiée & où il n'y avoit qu'une petite garnison, le Maréchal de Biez la sauva; car la moitié de l'Armée du Duc de Norfolk, qui l'assiégeoit, étant composée de Troupes de l'Empereur, il fut obligé de lever le siege, ces Troupes aiant eu ordre de se retirer après la signature du Traité de Crépi (c). Henri retourna en Angleterre immédiatement après la reddition de Boulogne. Le Dauphin, apprenant que les breches n'avoient point été réparées, surprit la Basse Ville, & auroit pris toute la Place, si ses Soldats ne s'étoient mis à piller le bagage des Anglois (d).

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Le Dauphin fut très-mécontent du Traité de Crépi, & fit secretement une protestation contre ce Traité; le Parlement de Toulouse en fit autant, parce que ce Traité étoit contraire à l'honneur & aux droits inaliénables de la Couronne. Il y avoit quelques restes des anciens Vaudois dans les villages de Merindol & de Cabrieres, le premier dans le Comtat d'Avignon, & le second en Provence. Quelques Zélateurs faisant un criminel usage de leur pouvoir, massacrèrent ces pauvres gens, on en tua plus de trois mille à Merindol, & encore davantage à Cabrieres, & on saccagea vingt-deux villages. Action barbare, dont les principaux auteurs furent justement punis sous le regne suivant (e).

Protesta-
tion du
Dauphin;
Massacre de
Merindol
& de Ca-
brieres.
1545.

Le Roi, qui souhaitoit fort de recouvrer Boulogne, se détermina à employer toutes ses forces par mer & par terre. Il prit à son service des Vaisseaux Genoïs, & nomma l'Amiral Annebaut commandant en chef de la Flotte, sur laquelle il y avoit quantité de Troupes de débarquement. Avant qu'elle mît à la voile, le Roi voulut donner un grand festin aux Dames de la Cour, à bord du Vaisseau Amiral, qui étoit de cent Canons. Mais pendant qu'on en fesoit les préparatifs le feu s'y mit, & l'on ne put jamais arrêter l'incendie (f). L'Amiral ne laissa pas de mettre en mer avec la Flotte, qui étoit de cent-vingt gros Vaisseaux, & de vingt-deux Galeres. Le dessein des François étoit d'attaquer la Flotte Angloise, qui étoit à Portsmouth, & leurs galeres les favorisoient beaucoup à cet égard; cependant après s'être canonnés quelque tems, les François trouverent les Anglois trop bien postés pour les attaquer. Ils firent ensuite descente dans l'isle de Wight, en trois différens endroits. On délibéra dans le Conseil de s'y fortifier, mais la négative l'emporta. Aiant quitté l'isle de Wight, ils firent quelques descentes sur les côtes,

Flotte pour
envahir
l'Angleter-
re.

(a) Les mêmes.

(b) Daniel ubi sup. p. 565.

(c) Mezeray.

(d) Le même, Daniel l. c. p. 566.

(e) Daniel l. c. p. 573, Henault.

(f) Daniel l. c. p. 574.

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.Paix entre
la France
& l'Angle-
terre

1546.

avec assez peu de fruit, après quoi ils s'en retournerent dans leurs Ports (a). L'Armée de terre, sous la conduite du Maréchal de Biez, ne fut pas plus heureuse. Il avoit ordre de faire bâtir un Fort qui commandât le Port de Boulogne; mais il fut si mal construit, qu'il n'étoit d'aucun usage, & qu'il fallut le raser. Le Maréchal ne laissa pas de forcer les lignes d'Oye, sans profiter de son avantage. Le Roi étoit venu en Picardie avec le Duc d'Orléans, dans le dessein de se trouver au siège de Boulogne; mais la saison étoit si avancée & l'Armée en si mauvais état qu'il n'étoit pas possible de l'entreprendre. Le Duc d'Orléans fut attaqué d'une maladie contagieuse qui regnoit, & mourut le 8 de Septembre, non sans soupçon de poison (b). Le Roi en fut vivement touché. Cette année se fit l'ouverture du Concile de Trente, où le Roi envoya ses Ambassadeurs, qui y furent reçus avec beaucoup d'honneur. Mais cela ne le consola pas de la perte de son fils, & du peu de succès de la guerre, qui lui avoit coûté des sommes immenses, aux dépens des peuples qui en avoient extrêmement souffert. Le Roi en eut beaucoup de chagrin.

Le Roi d'Angleterre & lui étoient également las de la guerre, & avec raison; elle n'avoit répondu à l'attente ni de l'un ni de l'autre, & leur étoit fort onéreuse. La santé de Henri n'étoit pas bonne, & François se sentoit affoiblir; leurs sujets souhaittoient également la paix & en avoient besoin. Nonobstant cela les propositions faites jusques-ici rencontroient de grandes difficultés. François I. insistoit sur la restitution de Boulogne, & vouloit que les Ecoissois, comme ses Alliés fussent compris dans le Traité; & Henri ne vouloit entendre ni à l'un ni à l'autre. A la fin on trouva des expédiens pour le premier article, & Henri consentit au second, à condition que les Ecoissois ne lui donneroient pas de nouveaux sujets de plaintes. L'Amiral de France & celui d'Angleterre furent les principaux Plénipotentiaires, & la paix fut conclue le 7 de Juin à des conditions assez onéreuses pour le Roi de France (c). Il confirma les Traités précédens, reconnut la validité des anciennes dettes, s'engagea à payer huit cens mille écus d'or dans l'espace de huit ans, pour la restitution de Boulogne & pour les fortifications qu'on y avoit faites, & cette ville devoit en attendant rester au pouvoir du Roi d'Angleterre. François I. fut aussi content de ce Traité que de celui de Crépi; ils n'étoient ni l'un ni l'autre avantageux & honorables, mais ils étoient nécessaires. Ce Prince desiroit fort de laisser le Royaume en sûreté & en paix. Il sentoit les fautes qu'il avoit faites, & vouloit les réparer, autant qu'il lui seroit possible. Dans cette vue il visita ses frontieres, ordonna de faire réparer plusieurs Places, surtout du côté de l'Allemagne, parceque l'Empereur, sous prétexte de châtier les Protestans, assembloit une grande Armée. Lorsque l'Amiral Annebaut lui avoit demandé, après la mort du Duc d'Orléans, quelles étoient ses intentions par rapport au Milanés, & à la paix, il lui avoit répondu nettement qu'il ne se croioit tenu à rien sur le premier article, & qu'il observeroit le Traité de paix, si on ne le provoquoit point; par où le Roi comprit, que ce se-

(a) Hall, Holingshed.

(b) Mezeray, Daniel.

(c) Belcar. Léonard T. II, Daniel p. 593.

roit jusqu'à ce qu'il trouvât son compte à le rompre. François I. auroit pu dans cette conjoncture s'allier avec les Protestans d'Allemagne, comme le fit son successeur; mais il en fut détourné par le Cardinal de Tournon; ce Prélat l'engagea aussi à recommencer les persécutions de religion dans son Royaume, ce qui lui causa des troubles chez lui, & le perdit de réputation au dehors. Cela le détourna en même tems de l'exécution du projet qu'il avoit formé de remédier aux abus inombrables, qui s'étoient introduits sous son regne, par son indolence, ses fréquens besoins & par les conseils de mauvais Ministres, abus que son devoir & son intérêt l'engageoient à réformer.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Au commencement de l'année suivante, il reçut à Saint-Germain en Laye la nouvelle de la mort de Henri VIII, & le chagrin qu'il en eut fut cause de la sienne, suivant quelques Auteurs (a). Nonobstant leurs fréquens dé-mêlés ces deux Princes s'aimoient beaucoup & se ressembloient; à peu près, même taille, même air, même son de voix, & mêmes inclinations; Henri étoit de quelque chose plus âgé. François avoit compté sur son secours; au cas qu'il fut attaqué par l'Empereur; sa mort le fit changer de sentimens à l'égard des Protestans d'Allemagne, & il sentit qu'il falloit nécessairement qu'il se liât avec eux. Mais avant qu'il fût en état d'exécuter ce dessein ou d'autres, il fut pris d'une fièvre lente, suite du mal que les excès qu'il avoit faits lui avoient causé. Il chercha du soulagement en faisant de l'exercice, & en changeant de lieu, mais ce fut envain; comme il alloit d'une Maison de plaisance à l'autre, il se trouva si mal à Rambouillet, qu'il se prépara à la mort; il l'envisagea avec fermeté, conseilla à son fils d'imiter ses vertus s'il en avoit eu quelques-unes, & d'éviter ses vices & ses foiblesses, qui n'étoient que trop nombreuses & trop connues (b). Il lui recommanda dans les termes les plus forts l'Amiral Annebaut, & de ne point rappeler le Connétable de Montmorenci; mais, dit un célèbre Historien (c), ce Prince oublia les avis de son pere, avant qu'il fût dans le cercueil. Il mourut le 31 de Mars (d), dans la cinquante-troisième année de son âge, & la trente-troisième de son regne, universellement regretté de ses sujets, malgré ses défauts (*). On ne doit pas être surpris des éloges qui lui ont été prodigués, parcequ'il donnoit pension à presque tous les Savans de l'Europe.

*Mort de
Henri
VIII. sui-
vie de celle
de François
I.*
1547.

(a) Mem. de Langei L. X.

(c) Mezeray.

(b) Ferron. de reb. gest. Gallor. Mezeray.

(d) Le même, Daniel & al.

(*) François I. étoit d'une taille haute, & assez bien proportionnée. Il avoit le front large, les yeux vifs, le nez long, le teint blanc, & le poil noir. Il étoit adroit à ses exercices, vaillant, & aimoit fort les armes (1). Lorsque Louis XII. se maria pour la seconde fois, il remporta beaucoup d'honneur dans un Tournoi. Au commencement de son regne, il arriva que dans un divertissement le Capitaine Lorges Sieur de Montgomeri le blessa à la tête d'un tison, desorte qu'il fut obligé de se faire tondre, & qu'il porta depuis les cheveux courts, & la barbe longue, ce qui devint la mode (2). A la bataille de Pavie, il tua de sa propre main le dernier descendant mâle du fa-

(1) Mem. de du Bellai, Ferron. de reb. gest. Gallor. Daniel.

(2) Pasquier Recherch. L. VIII. Ch. 2.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Henri II. monta sur le trône le jour même qu'il accomplissoit sa vingt-neuvième année, & toute la Nation conçut de grandes espérances de son regne. On dit, qu'avant que de mourir, son pere lui recommanda de considerer l'Amiral Annebaut comme un de ses plus habiles & plus fideles

*Henri II.
lui succede.*

meux Scanderberg (1). Il avoit de grands talens naturels, ainsi qu'il paroît par divers morceaux de Poësie de sa façon, que l'on a encore. A ses repas, durant ses recreations, & le soir avant que de s'endormir, il avoit des personnes qui lisoient auprès de lui; ce fut par là qu'il acquit une connoissance si générale des Sciences (2). Il étoit magnifique en tout, & introduisit non seulement les Belles Lettres, mais le goût des beaux Arts. Il bâtit ou rétablit plusieurs Maisons Royales, comme Fontainebleau, Saint-Germain en Laye, Chambord, le Château de Madrid au bois de Boulogne, & il commença le Louvre à Paris (3). Dans les premiers tems de sa vie il étoit libéral & même prodigue, mais noblement, il avoit de riches meubles, quantité de pierreries, & de beaux Tableaux, autant qu'aucun Prince de son tems. Il faisoit surtout de grandes dépenses en pensions qu'il donnoit à ceux qui se distinguoient par des talens supérieurs, il n'y avoit ni brave Capitaine, ni Savant distingué, à qui il n'en donnât ou n'en offrît. Quand il fut devenu infirme, il s'appliqua davantage à ses affaires, & devint si économe, que quand il mourut, il avoit dégagé tout son Domaine, laissa quatre-cens mille écus d'or dans ses coffres, & un quartier de ses revenus prêt à y entrer (4). Claude de France, sa première femme, mourut au Château de Blois le 20 Juillet 1524, âgée de vingt-cinq ans (5). Il eut d'elle le Dauphin François, mort de poison à l'âge de dix neuf ans, Henri, qui lui succéda, & Charles Duc d'Orléans, mort à l'âge de vingt-quatre ans, de la même maniere, dit-on, que son frere aîné. Il eut aussi quatre filles de la Reine Claude, Louise & Charlotte, mortes en bas âge, Madelaine, mariée à Jacques V. Roi d'Ecosse, avec lequel elle ne vécut que sept mois, & Marguerite, qui après sa mort épousa Emanuel Philibert Duc de Savoye; on l'appelloit la Pallas de la France; elle mourut à Turin dans sa cinquante-cinquième année, universellement aimée, estimée & admirée. Il n'eut point d'enfans de sa seconde femme Eléonore, sœur de Charlequint, & veuve du fameux Emanuel Roi de Portugal. Après sa mort elle retourna à la Cour de l'Empereur son frere, qui l'emmena avec lui en Espagne, où elle mourut âgée de soixante ans. De tous les foibles de François I. l'amour des femmes étoit le plus grand. Il fut fort épris de Marie d'Angleterre, femme de son prédécesseur, & l'on prétend que le Chancelier Du Prat dut sa fortune, au bon conseil qu'il lui donna de prendre garde de ne pas se donner un Maître. Il eut dans sa jeunesse une Maitresse qui s'appelloit Cureau, dont on croit qu'il eut Etienne Dolet, qui pour son impiété souffrit une mort infâme. Il eut d'une autre Dame, qu'on ne nomme point, un fils appelé Vilcouvin. Ses amours avec François de Foix, Comtesse de Châteaubriant firent beaucoup de bruit. Quelques-uns disent, que le mari de cette Dame, après une longue prison, la fit mourir; mais cela paroît démenti par son tombeau, sur lequel on voit qu'elle se reconcilia avec lui & mourut en 1537. Quoiqu'il en soit, il eut une autre galanterie qui lui fut fatale & à sa Maitresse, qui étoit mariée, le mari pour se venger lui donna un mal dont elle mourut misérablement, & le Roi après avoir languï plusieurs années, mourut du même mal. Sa dernière Maitresse fut Anne de Pisseleu, qui lorsqu'elle vint à la Cour fut appelée Mademoiselle d'Helli. Elle avoit un pouvoir extraordinaire sur l'esprit du Roi, bien qu'il voulut faire croire, qu'il ne se passoit rien de criminel entre eux. Elle épousa Jean de Bretagne, qui pour l'amour d'elle fut fait Duc d'Etampes. François I. avoit pour devise, une Salamandre dans le feu, avec ces mots, *nutrisco & extinguo, je nourris & j'éteins*; mais on n'en pénètre pas le sens, qui est au moins fort obscur. Ce Monarque fut enterré avec beaucoup de pompe à Saint-Denis où ses deux fils furent aussi enterrés, près de leur mere Claude.

(1) Belcar. Daniel.

(2) Ferron. l. c. Daniel.

(3) Mezeray, Daniel.

(4) Mezeray.

(5) Le même, Daniel.

les Serviteurs, de se défier du Connétable qu'il soupçonnoit d'intelligence avec Charlequint, & de veiller avec soin sur les Princes de la Maison de Lorraine (a). Henri pour suivre son inclination, ou pour faire voir qu'il étoit Roi ne suivit aucun de ces avis. Il disgracia Annebaut, & le dépouilla de ses charges, sans en donner seulement de raison. Il rappella d'abord le Connétable, & admit le Duc de Guise & ses enfans dans le Conseil (b). Son Sacre se fit à Rheims le 26 de Juillet, les six anciens Pairs furent représentés par six des nouveaux, & le Duc de Guise eut le pas sur le Duc de Montpensier, quoique Prince du Sang, parcequ'il étoit plus ancien Pair (c). Le Roi aimoit le changement, ou consentoit implicitement à ceux qu'on fesoit. La Duchesse d'Etampes se voyant négligée & méprisée se retira dans son Château, & devint zélée Protestante. Mais Diane de Poitiers, veuve de Louis de Brezé, que le Roi fit Duchesse de Valentinois, dispoisoit de tout à son gré, & fut la principale cause de tous les changemens. Le Chancelier fut disgracié, mais on ne put le dépouiller de sa charge, & les Sceaux furent donnés à Jean Bertrandi. Le Cardinal de Tournon fut exclus du Conseil, pour faire place au Duc d'Aumale fils du Duc de Guise. Les deux Secretaires d'Etat & plusieurs autres furent aussi congédiés (d). Ce ne fut pas tout. Le Roi quoique naturellement bon, fit aussi quelques exemples de sévérité. Edouard du Biez, Maréchal de France, fut non seulement disgracié, mais on lui fit son procès, & on le condamna pour s'être mal conduit dans la dernière guerre, ou plutôt pour n'avoir pas été heureux, à perdre sa charge, & à une prison perpétuelle. Jaques de Couci de Vervins son Gendre perdit la tête, pour avoir rendu Boulogne, lorsque le secours approchoit pour en faire lever le siège; mais ce ne fut que deux ans après, parceque le procès traina longtems (e).

Après son Sacre, le Roi alla visiter ses frontières, & à son retour il permit un duel entre Gui Chabot de Jarnac, & François de Vivonne de la Chateigneraye, qui avoient pris querelle pour des intrigues de femmes. Le premier étoit affoibli par une maladie, & l'autre étoit actif & vigoureux & fort aimé du Roi. La Cour fut présente au combat, ainsi que c'étoit quelquefois la coutume. Contre toute attente, la Chateigneraye fut abattu par terre par Jarnac, il en eut tant de rage, qu'il refusa avec obstination de laisser bander sa playe par les Chirurgiens, & qu'il mourut de désespoir. Le Roi en fut si touché, qu'il s'engagea par serment à ne plus permettre de Duel (f).

La Reine Douairière souhaitant de se retirer dans les Etats de l'Empereur son frere, le Roi y consentit, & lui assigna pour Douaire l'usufruit du Domaine Royal dans la Touraine & le Poitou (g). Les Ministres appréhendant que le séjour de douze Cardinaux à la Cour ne fût préjudiciable à leurs intérêts, & ne fit entrer trop d'Ecclésiastiques dans le Conseil, tâchèrent de s'en défaire honnêtement. Sous prétexte de faire honneur au Pape

SECTION
IX.Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.Il permet
un duel en
sa présence.Départ de
la Reine
Douairière
& de plu-
sieurs Car-
dinaux.

(a) Mezeray, Daniel, De Thou L. III.

(e) Daniel T. XI. p. 6.

(b) Les mêmes.

(f) Mezeray, de Thou L. III.

(c) Les mêmes.

(g) De Thou l. c.

(d) Les mêmes.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Paul III. qui avoit commencé à négocier un Traité avec le Roi, & d'avoir un plus fort Parti dans le Conclave, qu'on prévoyoit n'être pas éloigné à cause du grand âge du Pape, ils en firent partir sept pour Rome, chargés de faire tous leurs efforts pour avancer les intérêts du Roi & pour traverser l'Empereur (a).

*Renouvelle-
ment de l'al-
liance avec
les Suisses.*

La Reine devant accoucher vers la fin de l'année, le Roi chargea son Ambassadeur en Suisse de prier les Cantons de vouloir être Parreins de l'enfant, comme une marque de leur amitié. Ils l'accepterent avec plaisir & envoierent des Ambassadeurs pour assister à la cérémonie du Batême, qui se fit au mois de Décembre; un des Ambassadeurs porta la jeune Princesse à l'Eglise, & elle fut nommée Claude, comme sa grand-mere. Le but étoit de faire voir l'étroite union qu'il y avoit entre la Couronne de France & les Cantons, afin de faciliter le renouvellement de l'alliance à des conditions convenables aux vues du Roi. Elle fut effectivement renouvelée en 1550 (b). Il n'y eut que les Cantons de Berne & de Zurich qui ne voulurent pas y entrer, à cause des rigueurs qu'on exerçoit en France contre leurs freres Protestans; auxquels cela fut néanmoins inutile.

*Secours en-
voyé en
Ecosse.
1548.*

Pour donner une nouvelle marque de sa faveur à François Duc d'Aumale, son Favori, le Roi le fit Pair de France. On attribua au crédit de cette famille, & à la politique de ce tems-là, la résolution que prit le Roi d'envoyer au secours des Ecossois une Flotte, qui portoit six mille hommes de Troupes, sous les ordres du Seigneur d'Essé. La Reine Douairiere d'Ecosse étoit fille du Duc de Guise, & sœur du Duc d'Aumale. Elle avoit secondé vigoureusement les vues de la France, en s'opposant au mariage de sa fille avec Edouard VI. Roi d'Angleterre, & par là elle avoit engagé le Royaume dans une guerre, qui l'avoit mis à deux doigts de sa perte. L'envoi de ce secours, quel qu'il fût pour les Ecossois en général, répondoit parfaitement aux vues du Roi, parcequ'il mit ceux qui tenoient pour la France en état d'exécuter le dessein formé depuis longtems, d'envoyer Marie leur Reine, qui n'avoit que six ans, pour être élevée à la Cour de France (c); ce qui lui fit perdre l'affection de ses sujets, & fut la véritable source de tous ses malheurs.

*Soulève-
ment en
Guienne.*

Pendant l'Eté le Roi parcourut la Picardie, la Champagne, la Bourgogne, la Savoye, & passa jusqu'en Piémont. Il vouloit mettre toutes les Places frontieres en état de défense, compléter ses Troupes & encourager ses amis en Italie, aiant dessein de faire revivre ses prétentions dans ce Pays-là. D'ailleurs il étoit jaloux de Charlequint, qui étoit alors au plus haut point de sa puissance, & il avoit contre lui un ressentiment personnel, plus vif encore que celui de son pere, à cause de quelque mauvais traitement qu'il avoit reçu à Madrid dans le tems qu'il y étoit en ôtage. En passant par Moulins, il fit épouser Jeanne d'Albret, héritiere de Henri Roi de Navarre à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme. C'étoit cette Princesse que François I. avoit donnée en mariage au Duc de Cleves, &

(a) *Th. Cormerii rer. Gestar. Henri II. regis Galliae, Libri quinque. De Thou L. IV.* (b) *Cormer. l. c. Stefler Chron. Bern. Léonard T. IV. De Thou ubi sup.* (c) *Annal. de France, Hall & al.*

que l'Empereur avoit obligé ce Prince de renvoyer (a). Pendant que le Roi étoit occupé principalement des affaires étrangères, il s'alluma subitement une espèce de guerre civile dans le Royaume. Elle commença en Xaintonge & dans l'Angoumois, & le feu gagna bientôt la Guienne. La cause du soulèvement fut la Gabelle, que les peuples ne pouvoient souffrir (b). Le sel étant une production naturelle de leur Pays, qu'ils regardoient comme un bien que la Providence leur accordoit, sans travail, l'impôt qu'on y avoit mis leur paroissoit injuste, & l'insolence de ceux qui le levoient le rendoit insupportable. Le Clergé & la Noblesse n'eurent que peu ou point de part à la sédition; ce n'étoit pas sur eux que tomboit la charge. Mais le Peuple, bien que digne de pitié, se rendit inexorable, comme cela est ordinaire, par les violences horribles qu'il commit contre tous ceux qui refusoient de prendre parti avec lui (c). A la fin la flamme gagna jusques dans Bourdeaux. Malgré tous les soins que les Magistrats prirent, & les remontrances du Parlement, la populace assiegea d'abord le Sieur de Moneins, Gouverneur des Châteaux, & l'ayant attiré dehors, en promettant de ne point attenter à sa personne, les mutins le massacrèrent avec un autre Gentilhomme (d). On fit marcher contre eux deux corps de Troupes, l'un sous les ordres du Connétable, & l'autre commandé par le Duc d'Aumale. Le Duc passa par la Xaintonge, & sans faire beaucoup de punitions, il rétablit la tranquillité (e). Mais le Connétable descendit du Languedoc le long de la Garonne, & bien que la ville de Bourdeaux lui eut envoyé des Députés & qu'elle ouvrit ses portes, il n'y voulut entrer que par une brèche, ayant fait abattre une partie des murailles (*). Il fit occuper les places & les divers quartiers de la ville par ses Troupes, comme si elle eut été prise d'assaut, & plaça son canon aux endroits qu'il jugea convenables. Après une courte procédure, il déclara les Habitans déchus de tous leurs privilèges, qu'il fit brûler; il fit dépendre les cloches, cent des principaux Bourgeois furent pendus & tous les autres défarmés, la ville fut condamnée à payer deux-cens mille Livres au Roi, & le Parlement suspendu de ses fonctions (f). Quelques-uns prétendent que ce qui l'animoit surtout, c'étoit la mort de Moneins, qui étoit son parent; & il y a quelque apparence, car il fit abattre une partie de l'Hotel de ville pour y bâtir une Chapelle, où l'on prioit Dieu pour le repos de l'ame du Sieur de Moneins, il ordonna que les Jurats avec cent notables Bourgeois déterreroient le corps de ce Seigneur avec les ongles, & le porteroient, chacun d'eux ayant un flambeau à la main, dans l'Eglise de Saint-André. Plus de cinq mille Bourgeois assisterent à cette pompe funebre, portant tous des cierges (g). Le Roi modéra dans la suite en plu-

(a) Daniel T. XI. p. 13. De Thou L. V.

(e) Mezeray.

(b) Daniel l. c. Mezeray.

(f) Annal. de France L. VI. De Thou

(c) Annal. de France, De Thou l. c.

l. c.

(d) De Thou ubi sup.

(g) Les mêmes, Mezeray.

(*) Belleforêt, Auteur des Annales de France, & témoin oculaire de ce qui se passa à Bourdeaux ne dit rien de cette circonstance (1). R. E. M. DU TRAD.

(1) Annal. de France, L. VI.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Entreprise
sur Boulo-
gne.*

1549.

seurs chefs la rigueur de la sentence. Mais la différence du procédé du Connétable & du Duc d'Anjou fit, que le premier fut dans la suite odieux au peuple, tandis que la Maison de Guise commença à regner sur tous les cœurs. Le Roi fit exécuter les Edits contre les Protestans avec la dernière rigueur; il établit même une Chambre au Parlement de Paris pour connoître de ces causes, parcequ'il trouvoit que les Tribunaux Ecclésiastiques n'usoient pas assez de sévérité contre les Hérétiques (a).

Au mois de Février 1549, la Reine accoucha d'un second fils, qui fut nommé Louis & fait Duc d'Orléans (b). Les Astrologues, qui étoient alors fort en vogue, en prédirent des merveilles, mais leurs prédictions ne se vérifièrent pas, ce jeune Prince étant mort avant qu'il eût trois ans. Les divisions qu'il y avoit à la Cour d'Angleterre, & les soulèvemens du peuple en diverses Provinces, firent concevoir au Roi l'espérance de recouvrer aisément Boulogne. Il résolut de l'attaquer par surprise; dans cette vue, sous prétexte de faire au mois de Juin la cérémonie du couronnement de la Reine & de son entrée à Paris, avec la magnificence qui convenoit, une grande partie de la Noblesse du Royaume eut ordre de s'y rendre avec une nombreuse suite de Gendarmes (c). Mais cette splendeur fut bientôt obscurcie par des spectacles bien différens. Le Sieur de Vervins fut alors exécuté, sa tête & son corps coupé en quartiers furent mis sur les Forts François les plus voisins de Boulogne. On fit ensuite une Procession solennelle, qui se termina par le supplice de plusieurs Protestans, qui furent brûlés de la façon la plus cruelle. Le Roi lui-même assista à ce tragique spectacle, & l'on dit (d) que les cris horribles d'un de ces malheureux, lui frappèrent si vivement l'imagination, que toute sa vie il en eut de tems en tems de très importuns & fâcheux ressouvenirs. Au commencement d'Août, tout étant prêt pour l'expédition de Boulogne, l'Amiral Strozzi qui commandoit la Flotte François, attaqua celle d'Angleterre proche de Guernesey avec quelque avantage, parceque le calme lui procura le moyen de se servir de ses galeres. L'Armée où se trouvoient le Roi, le Connétable, les Ducs de Vendôme & d'Aumale emporta les Forts des Anglois aux environs de Boulogne; mais la Place se défendit si bien, qu'on changea le siege en blocus (e). Vers la fin de l'année mourut Marguerite Reine de Navarre, tante du Roi, qui par ses manieres engageantes, & par ses grandes qualités s'étoit fait admirer de toute l'Europe (f). Elle avoit témoigné tant de zèle pour les nouvelles opinions, qu'elle contribua beaucoup à leurs progrès rapides en France, & elle protégea autant qu'il lui fut possible les Protestans. Au commencement de l'année suivante, le Roi rétablit le Parlement de Bourdeaux dans l'exercice de ses fonctions & dans ses honneurs; & il permit aux habitans de retirer leurs cloches, pour une certaine somme, des lieux où elles avoient été transportées (g).

(a) De Thou, Daniel.

(b) De Thou L. VI. Mezeray.

(c) Belcar. L. XXV. De Thou l. c.

(d) Mezeray.

(e) Annal. de France, De Thou ubi sup.

(f) Henault & al.

(g) Henault, De Thou.

Le blocus de Boulogne inquiettoit le nouveau Ministère d'Angleterre, car les affaires y avoient changé de face. Jean Dudley, Comte de Warwick, & ensuite Duc de Northumberland avoit supplanté le Protecteur Somerset, mais ne sachant comment secourir Boulogne, qui étoit serrée de près, & ayant besoin d'argent, on traita de la vente de cette Place. Le Traité fut bientôt conclu ; il fut arrêté, que Boulogne seroit rendue à la France, moyennant la somme de quatre-cens mille écus, payables en deux termes, la moitié le jour que les François y entreroient, & l'autre à la mi-Août. L'Ecosse fut comprise dans le Traité, les Anglois restituerent les Forts qu'ils y avoient pris ; chacune des Parties contractantes réserva ses droits & prétentions, & on donna réciproquement des otages pour la sûreté de l'exécution du Traité (a). Jusques-ici la France n'avoit jamais fait de paix si avantageuse avec l'Angleterre ; on remettoit véritablement les grands arrérages qui étoient dus par la France, & les pensions, qui avoient l'air d'un tribut, restoient éteintes, n'en étant fait aucune mention. Le Comte de Warwick sentit bien combien ce Traité étoit honteux à l'Angleterre, & il supposa une maladie pour se dispenser de le signer. Cela n'empêcha point qu'il ne fût ratifié & exécuté. La paix ayant été publiée, on convint pour faire voir la bonne intelligence qu'il y avoit entre les deux Cours, que les deux Rois s'envoyeroient réciproquement le collier de leur Ordre. Le Maréchal de Saint-André, Favori de Henri, porta celui de Saint Michel à Edouard, qui envoya celui de la Jarretière à Henri (b). Claude Duc de Guise & Jean Cardinal de Lorraine, étant morts, François Duc d'Aumale prit le nom de Duc de Guise, & ses freres Charles & Louis, tous deux Cardinaux prirent l'un le nom de Cardinal de Lorraine, & l'autre celui de Cardinal de Guise (c).

Le Roi publia un Edit pour empêcher les remises exorbitantes que le Clergé étoit obligé de faire à Rome, & pour remédier aux abus que commettoient les Notaires Apostoliques ; cet Edit déplut fort au Pape Jules III, de la Maison de Caraffe (d). Vers le même tems, l'affaire de Mérindol & de Cabrieres, arrivée sous le regne précédent, fut remise sur le tapis, & l'on exposa toutes les cruautés qui s'étoient commises ; cependant les plus coupables demeurèrent impunis, il n'y eut que Guerin, Avocat du Roi, qui paya pour tous les autres & perdit la tête. Les Protestans le regardèrent comme une victime, & les Catholiques-Romains comme un Martyr. Charles de Cossé, Comte de Brissac, un des hommes les mieux faits & des plus polis de la Cour, fut envoyé pour commander en Piémont pendant l'absence du Prince de Melphe, afin de l'éloigner de la Duchesse de Valentinois, qui l'aimoit ; & le Prince étant mort peu après de Brissac lui succéda dans le Gouvernement de Piémont, & dans la dignité de Maréchal (e). Les Tailles avoient tellement augmenté en ce tems-là, que plusieurs Habitans de la campagne, pour ne les point payer vinrent

Section
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Cession de
cette Place
& Paix
conclue
avec l'An-
gleterre.
1550.

Evénemens
divers.

(a) Léonard, *Hayward's Life of Edward*

VI.

(b) *Hayward l. c. & Daniel.*

(c) *De Thou, Mezeray.*

(d) Les mêmes, *Henault.*

(e) *De Thou, Daniel, Mezeray.*

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Le Roi fait
la guerre au
Pape & à
l'Empe-
reur.*

1551.

se réfugier à Paris; mais le Roi donna un Edit pour fixer les bornes de la ville, afin qu'elle ne s'aggrandisse pas trop.

Tout étoit réglé, comme le Roi l'avoit souhaité pour reprendre son ancien plan pour les affaires étrangères. Le Pape Paul III. avoit eu pour but l'aggrandissement de sa Famille. Il avoit donné à Pierre-Louis Farnese, son fils naturel, la ville de Camerino, avec le titre de Duc, & l'avoit ensuite échangée pour Parme & Plaisance. Pierre-Louis étoit un des plus grands débauchés du monde, & il poussa la brutalité à un tel excès, que ses sujets conspirèrent contre lui & le massacrèrent. Ferdinand de Gonzague, Gouverneur de Milan pour l'Empereur, se saisit alors de Plaisance. Pierre-Louis laissa trois fils; Alexandre étoit l'aîné & son grand pere l'avoit fait Cardinal; Octavio, le second, avoit épousé la fille naturelle de l'Empereur, qui nonobstant cette alliance ne voulut pas lui rendre Plaisance, ni même consentir qu'il gardât Parme. Horace, le plus jeune des fils, étoit Duc de Castro, & le Roi avoit consenti qu'il épousât Diane sa fille naturelle. Le Pape pour accommoder les choses, prit la résolution de réunir Parme au Domaine du Saint-Siege. Octavio refusa absolument de se défaire d'un si bel état, & écrivit au Cardinal son frere une Lettre, dont le vieux Pere fut si outré, que la fièvre le prit, & qu'il en mourut (a). Jules III. lui succéda par la réunion de la Faction François & de celle des créatures de son prédécesseur. Ce Pontife parut d'abord leur être favorable; mais bientôt il entra dans les vues de l'Empereur, & travailla à dépouiller Octavio Farnese de Parme, & quelques autres Princes d'Italie. Ils se jetterent entre les bras du Roi, qui déclara être dans le dessein de les protéger. Le Pape en fut fort irrité, & sous prétexte que Parme étoit un fief de l'Eglise, il déclara la guerre à Octavio Farnese comme à un rebelle, & demanda du secours à l'Empereur pour le réduire. Le Roi qui avoit entrepris de le soutenir, envoya les ordres nécessaires au Maréchal de Brissac, qui secourut si efficacement le Duc, que Gonzague, qui assiégeoit Parme, fut obligé de décamper (b).

*Les Turcs
font une di-
version fa-
vorable
pour lui.*

Comme la guerre se faisoit au nom du Pape, & que l'Empereur n'agissoit qu'en qualité d'auxiliaire, Jules menaça le Roi des foudres de l'Eglise; sur-tout après que les Turcs eurent déclaré la guerre à l'Empereur. Soliman envoya une puissante Flotte dans la Méditerranée, qui fit une tentative sur l'île de Malthe, saccagea celle de Goze, & fit des descentes en Sicile. Charlequint fit de grandes plaintes de ce que, pour avoir donné du secours au Saint-Siege, le Roi de France avoit commis des hostilités contre lui, & suscité les Turcs, à l'exemple de son pere. Henri se justifia, en faisant voir que l'Empereur avoit donné à Soliman assez de sujets de lui faire la guerre. Plusieurs Historiens François font encore valoir cette raison, & traitent les plaintes de l'Empereur de calomnies. Mais au fond leurs excuses sont très-frivoles, & ne peuvent frapper que ceux qui sont disposés à croire tout ce qui est favorable au Roi de France. Ce qu'ils alleguent, que l'Ambassadeur de France, qui étoit sur la Flotte des (*).

(a) Daniel T. XI. p. 29. (b) Sleidan, De Thou, Daniel l. c.

(*) Je ne sais où l'Auteur a pris que M. d'Aramont, Ambassadeur de France, étoit

Turcs, intercédâ afficacement en faveur de l'Ordre de Malthe, est une preuve évidente du contraire; car si le Roi son Maître n'avoit pas été lié étroitement avec la Porte, il ne se seroit pas trouvé sur la Flotte Ottomane, ni n'auroit pu prescrire à l'Amiral Turc ce qu'il devoit faire. Cette diversion produisit tout l'effet qu'on en attendoit; l'Empereur ne put seconder le Pape, ainsi qu'il se le proposoit; & Jules dont la complaisance pour ce Prince avoit pour principe la grande idée qu'il avoit de sa puissance, voyant qu'il s'étoit trompé, prit un ton plus doux, & pensa à finir une querelle, qui avoit déjà épuisé ses finances (a).

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Aussitôt que le Roi avoit pris la résolution d'entrer en guerre avec le Pape, il se déterminâ sagement d'empêcher ses ennemis de tirer de son Royaume de quoi la soutenir, & par cette raison, il défendit d'envoyer de l'argent à Rome sous quelque prétexte que ce fût. Ce fut-là pour le Pape un coup aussi fâcheux, que les opérations militaires du Maréchal de Brisac, qui fit la guerre avec infiniment plus de prudence, d'ordre & de succès, qu'aucun des autres Généraux François n'avoient fait jusques-là en Italie (b). Pour pallier son procédé, & faire voir, que bien qu'ennemi du Pape, il avoit autant de zèle que jamais pour l'Eglise Romaine, le Roi publia à Châteaubriant un nouvel Edit très-sévère contre les Protestans (c). La Baronnie de Montmorenci fut érigée en Duché-Pairie en faveur du Connétable, qui étoit toujours à la tête des affaires.

Edits du
Roi.

Ce Ministre négocia par l'Evêque de Baïonne une Ligue avec les Princes Protestans d'Allemagne contre Charlequint, & le Traité fut conclu au mois d'Octobre. Les conditions furent, que le Roi pour les trois premiers mois de la guerre fourniroit deux-cens quarante mille écus, & dans la suite soixante mille par mois, après que la guerre pour la défense de la Liberté Germanique seroit déclarée; que ni le Roi, ni ses Confédérés ne traiteroient jamais avec l'Empereur que de concert; que le Roi commenceroit par se rendre maître de Cambrai, de Toul, de Metz & de Verdun, pour les garder comme Vicaire du Saint-Empire (d).

Ligue qu'il
fait avec les
Princes
Protestans.

Le Pape pour faire voir combien il desiroit la paix, envoya à la fin de l'année un Légat à Paris. Le Roi qui pendant cette querelle affectoit de maintenir les droits de l'Eglise Gallicane, obligea le Légat non seulement de remettre ses Pouvoirs au Parlement pour y mettre les bornes ordinaires, mais encore de signer les restrictions qu'on y ajouta (e). On voit par là, que le Parlement ou le Pape l'emportoit, suivant que le demandoit l'intérêt de la Cour.

Le Pape re-
cherche la
paix.

(a) De Thou, Daniel.

(b) Les mêmes, Mezeray.

(c) Henault, Mezeray.

(d) Sleidan, De Thou, Daniel.

(e) Daniel.

sur la Flotte Ottomane; il n'y a rien de plus faux, comme on le peut voir dans les voyages de Nicolas de Nicolay, qui accompagnoit M. d'Aramont. Il s'agit de ce que l'Ambassadeur de France fit en faveur de l'ordre de Malthe pour sauver Tripoli, en quoi il ne réussit point, bien loin de faire faire à l'Amiral Turc tout ce qu'il vouloit; ainsi qu'on le peut voir dans Nicolay L. I. Ch. 15, 17, 20, 22. & dans Vertot, Hist. de l'Ordre de Malthe L. XI. sous le Grand Maître Jean d'Omedes. Ce qui se passa est bien différent de ce que notre Auteur dit ici, desorte que son raisonnement porte à faux. N'y auroit-il pas ici un peu de partialité? REM. DU TRAD.

SECTION

IX

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.Le Roi se
saisit de
Toul de
Metz & de
Verdun.
1552.

Au commencement de l'année 1552, le Roi ratifia le Traité fait avec les Princes d'Allemagne, & pour fournir aux fraix de la guerre, il donna divers Edits onéreux pour les peuples (a). Maurice Electeur de Saxe & les autres Princes ligués, aiant reçu les subsides stipulés, se mirent en campagne, & agirent avec tant de vigueur, qu'ils furent sur le point de se saisir de la personne de l'Empereur. Aussitôt que le Roi les vit engagés, il fit avancer son Armée du côté de la Lorraine; c'étoit une des plus nombreuses & des plus belles, que la France eut encore mises sur pied. La Reine fut déclarée Régente durant l'absence du Roi, & pour contenter le peuple, on lui donna pour Conseil l'Amiral Annebaut, qui avoit été rappelé à la Cour. Lorsque le Roi entra en Lorraine, la Duchesse Douairiere, niece de l'Empereur, vint le saluer; il la combla d'honnêtetés; mais quand il fut arrivé à Nanci, il lui déclara nettement, que comme il importoit que la Lorraine fût en des mains amies, il étoit obligé d'y pourvoir pour la suite, & qu'il la prioit de trouver bon que le jeune Duc son fils passât en France pour y être élevé à sa Cour, & que pour le présent il falloit qu'elle confiât l'administration du Duché au Comte de Vaudemont, oncle du Duc (b). Toul & Verdun ouvrirent leurs portes à Henri; les habitans de Metz en firent difficulté; mais voyant le Connétable disposer tout pour les attaquer, ils reçurent garnison (c). La vérité est, que les Princes de la Maison de Lorraine établis en France, savoir François Duc de Guise, son frere Claude à qui il avoit cédé le Duché d'Aumale, & les deux Cardinaux, dont l'un étoit Evêque de Verdun, ne négligerent rien pour faciliter ces conquêtes, sans égard à ce qu'ils devoient à leur Maison & à leur Pays. Par là l'Empire perdit sa barriere, & la possession de la Lorraine devint fort incertaine.

Les Prin-
ces de l'Em-
pire & les
Suisses ar-
rêtent ses
conquêtes.

Le Roi entra ensuite en Alsace, & s'étendit depuis Haguenau jusqu'à Wissembourg; il voulut aussi s'assurer de Strasbourg, pour y passer le Rhin; mais les Habitans, qui craignoient d'avoir le fort de Metz, avoient fait une levée de cinq mille hommes, & on ne put ni par douceur ni par menaces les engager à mettre leur liberté au hazard (d). Les Princes Confédérés, desirant aussi d'arrêter les progrès du Roi, lui envoyerent des Députés pour le prier de ne pas pousser plus loin; afin de ne pas donner à leurs ennemis lieu de dire, que celui qu'ils nommoient le Protecteur de la Liberté Germanique, l'opprimoit. Les Suisses lui envoyerent des Ambassadeurs pour lui faire la même priere; le Roi les reçut très-favorablement, & prit la résolution de se retirer, comme pour leur témoigner les grands égards qu'il avoit pour eux (e). C'étoit-là un vrai trait de bonne politique, mais fondé sur de tout autres motifs; Henri savoit que les Princes Confédérés traitoient avec l'Empereur, connoissoit le prix de ce qu'il tenoit déjà, qu'il étoit résolu de garder, & avoit à pourvoir à la sûreté de ses propres Etats; car Marie, Reine de Hongrie & Gouvernante des

(a) Mezeray, Henault.

(b) De Thou L. X. Daniel l. c. p. 61, 62.

(c) Les mêmes.

(d) Les mêmes, Mezeray.

(e) De Thou ubi sup. Daniel l. c.

des Pays-Bas, avoit fait entrer Martin van Rossem en Champagne, où il fesoit de grands ravages (a). Le Roi entra néanmoins dans le Duché de Luxembourg, & y prit Damvilliers, Yvoi & Montmedi; il donna aussi à Robert de la Mark des Troupes pour reprendre Bouillon, que l'Empereur avoit enlevé à son ayeul il y avoit trente-un ans. Le Roi avoit tant fatigué durant cette campagne, qu'il tomba dangereusement malade à Sedan, ce qui allarma toute la Nation, & surtout les Favoris (b).

La guerre étoit suspendue en Italie. Le Maréchal de Brissac, quoique son Armée ne fut rien moins que nombreuse, s'étoit emparé de Sienné, & avoit remporté tant d'avantages, que le Pape, qui avoit conclu avec lui une trêve de deux ans, paroissoit pencher de son côté. L'Empereur, qui prétendoit toujours n'avoir agi que comme auxiliaire, voulut y être compris; desorte qu'Octavio Farnese demeura en possession de Parme (c). Charlequint favoit qu'aussitôt que les conjonctures le permettoient, il dépendoit de lui de recommencer la querelle. D'ailleurs il pensoit principalement à recouvrer les places qui avoient été enlevées à l'Empire, desorte qu'il souhaitoit d'être tranquille du côté de l'Italie, appréhendant que les François, secondés des Turcs, ne se rendissent maîtres du Royaume de Naples. Henri qui avoit fait ce qu'il vouloit, consentit sans peine à la trêve, sans avoir égard aux intérêts des Turcs ses Alliés. Les Princes de l'Empire se conduisirent précisément par les mêmes motifs; ayant obtenu par le Traité de Passau tout ce qu'ils souhaitoient, ils laissèrent leurs Troupes à la disposition de l'Empereur, à la réserve cependant d'Albert de Brandebourg.

Charlequint vint devant Metz, vers la fin d'Octobre, avec une Armée de cent mille hommes de pied, de douze mille chevaux & une nombreuse Artillerie (d). La ville étoit grande, & si foible, qu'il pouvoit se flater avec raison de n'y trouver pas beaucoup de résistance. Le Duc de Guise s'y étoit enfermé avec deux Princes de sa Maison, trois Princes du Sang, cinquante Seigneurs de la première qualité, cinq-cens Gentilshommes avec leur suite, & cinq mille hommes de la meilleure Infanterie de France. Durant le siège, Albert de Brandebourg, s'étant accommodé avec l'Empereur, surprit un corps de Troupes commandé par le Duc d'Aumale & le défit entièrement, ce qui priva la garnison de Metz de tous secours, & de quelque diversion en sa faveur (e). Le Comte de Rœux entra en Picardie & y fit de terribles ravages; il prit Noyon, Roye, Nefle, Chauni & brûla la Maison Royale de Folembrai. Les Parisiens en furent si alarmés, que la ville fut fortifiée du côté de la Picardie, mais aux dépens des Bourgeois (f). L'Empereur eut donc tout le loisir & tout l'avantage possible pour pousser le siège de Metz. Mais la rigueur de la saison, les sorties continuelles de la garnison, la vigilance infatigable du Duc de Guise, & sa grande capacité pour la guerre rendirent tous les efforts de Char-

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Trêve en
Italie &
Paix de
Passau.

L'Empe-
reur assiege
Metz &
est obligé de
lever le sie-
ge.

(a) Les mêmes.

(b) Belcar. Le Gendre.

(c) De Thou L. X. Daniel T. XI. p. 50, 51.

(d) De Thou L. XI. Mezeray, Daniel l.

c. p. 73.

(e) Les mêmes.

(f) Mezeray & al.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

lequint inutiles. Ainsi après avoir été deux mois devant la Place, pendant lesquels son Armée étoit diminuée d'un tiers, il ne jugea pas à propos de hazarder un assaut, quoiqu'il y eût plusieurs brèches; au contraire, voyant la mortalité dans son camp augmenter tous les jours, & ses Troupes en mauvais état, il fut contraint de décamper (a). Le Duc de Guise auroit pu faire périr une partie de ses Troupes dans leur retraite, mais il les fit au contraire loger dans les villages & soigner dans les Hopitaux de la façon la plus généreuse, ne voulant pas après avoir triomphé d'une Armée Impériale se souiller du sang de gens malades & mourans. Mais la ville de Metz, qui est demeurée depuis ce tems-là à la France, n'a jamais repris son ancienne splendeur; parceque pour la défendre, le Duc de Guise fut obligé de détruire plus de trente Eglises en dedans & dehors la ville. Dans quelques-unes étoient les tombeaux de plusieurs Rois de la Race Carlovingienne, dont on transporta processionnellement les os dans la ville.

L'Empe-
reur prend
& rase Te-
rouenne, &
s'empare de
Hedin.
1553.

La délivrance de Metz fut célébrée avec toutes les marques possibles de joie (b); rien de plus naturel, mais on auroit dû en même tems penser à la campagne prochaine. L'Empereur avoit été repoussé avec perte; mais Charlequint n'étoit pas homme à perdre courage si aisément. Il recruta son Armée avec une diligence incroyable; enforte qu'au Printems le Comte de Rœux mit le siege devant Terouenne. Cette Place étoit forte, mais mal pourvue de garnison & de munitions de guerre. L'Armée Françoisise ne put se mettre en campagne qu'au mois de Juin; mais André de Montalabert, Seigneur d'Essé, qui s'étoit distingué en Ecosse, & qui sous le regne précédent avoit sauvé la France en défendant Landreci, eut ordre de se jeter dans Terouenne, ce qu'il fit avec une poignée de braves gens. Il la défendit avec ce courage qu'on attendoit, & soutint un assaut de plusieurs heures, mais malheureusement il fut tué (c). François de Montmorenci, fils du Connétable, prit le commandement, mais surpris par l'effet d'une mine, il demanda à capituler, pendant qu'on regloit les articles de la capitulation, les Allemands & les Flamans forcerent la brèche, & firent main basse sur tout ce qui se présenta à eux, sans distinction ni de sexe ni d'âge; les Espagnols sauverent néanmoins les principaux Officiers; mais l'Empereur fit renverser la ville de fond en comble, desorte qu'à peine en reste-t-il quelques vestiges (d). Le Comte de Rœux étant mort, le commandement de l'Armée Impériale fut donné à Cesar Ponce de Lalain, Seigneur de Bénicour; mais l'Empereur jugeant qu'il seroit plus avantageux qu'il y eût un Général d'un rang plus distingué, nomma Emanuel Philibert Prince de Piémont (e). Il entreprit le siege de Hedin, où le Maréchal de la Mark, gendre de Diane de Poitiers, commandoit. Horace Farnese Duc de Castro, qui venoit d'épouser Diane fille naturelle du Roi, s'y jeta avec plusieurs Seigneurs. Cela n'empêcha pas le Prince de Piémont d'attaquer la Place si vigoureusement, que le Maré-

(a) De Thou & Daniel l. c.

(b) Daniel, Châlons & al.

(c) Annal. de France, Strada, De Thou

L. XII.

(a) Daniel l. c. p. 97, 98. De Thou l. c.

(e) Les mêmes.

chal fut obligé de capituler (a). Pendant qu'on traitoit, un Prêtre jetta une grenade, qui mit le feu à la mine, ce qui renversa la muraille, & plusieurs personnes de distinction furent ensevelies sous les ruines; les ennemis forcerent la ville, & passerent la garnison au fil de l'épée, à la réserve de quelques Officiers. Le Roi marchoit au secours de la Place à la tête d'une Armée de dix mille chevaux, & de cinquante-quatre mille Fantassins, avec cent pieces de canon. Cette puissante Armée ne fit néanmoins rien de mémorable, sinon qu'elle défit un corps d'Impériaux, commandés par le Duc d'Arscot, qui fut fait prisonnier avec cinq-cens hommes; six-cens demeurèrent sur la place, & le Prince d'Epinoi fut du nombre. Le Prince de Piémont évita d'en venir à une bataille, & empêcha que les François ne fissent le siege de Cambrai. Le Connétable en eut tant de chagrin, qu'il tomba malade & les Troupes furent mises en quartier d'Hiver. Le peuple murmura fort du peu de succès de la campagne, sans que le crédit du Connétable en souffrit (b).

La trêve en Italie fut presque aussitôt rompue que conclue. L'Empereur crut pouvoir reprendre Sienné, de concert avec le Duc de Toscane, & le Prince de Salerne persuada aux François, qu'ils pourroient se rendre maîtres du Royaume de Naples. Ces projets se détruisirent l'un l'autre. La Flotte Ottomane, commandée par Dragut & Sinan Bacha arriva assez tôt sur les côtes de Naples, pour obliger les Impériaux de lever le siege de Sienné; mais le Prince de Salerne ne joignit pas cette Flotte assez promptement, pour exciter une révolte dans Naples, comme il auroit fait sans cela (c). M. de Termes, qui avoit défendu Sienné se servit des Flottes Turque & Françoisé pour faire descente dans l'Isle de Corse, & conquit toute l'Isle, excepté Calvi; mais sur quelque mésintelligence entre lui & Dragut, ce dernier se retira avec sa Flotte, & les Genoïs reprirent toutes les Places, à la réserve de Fiorenzo & de la partie méridionale de l'Isle. Le Maréchal de Brissac s'empara de plusieurs Places en Piémont, & y introduisit une discipline, qui n'a été gueres imitée. De part & d'autre on ne molestoit point les gens de la campagne, & ils fesoient leurs affaires aussi tranquillement qu'en pleine paix (d). Edouard VI. Roi d'Angleterre étant en mauvais état, & les Ministres de France sachant les vues de l'Empereur pour la succession, le Roi envoya Antoine de Noailles en Angleterre pour assurer le Duc de Northumberland de l'appui du Roi, ce qui ne servit qu'à encourager ce Seigneur à une entreprise qui le conduisit sur l'échaffaut (e). Le 12 de Decembre, la Duchesse de Vendôme accoucha de Henri, qui fut depuis Roi de France, sous le nom de Henri IV.

Le Pape Jules III. crut qu'il étoit de son devoir, de travailler au moins à procurer la paix; mais l'Empereur fit de telles propositions, que le Roi de France ne daigna pas seulement y répondre; en sorte que l'entremise du Pape, bien loin de produire un Traité, ne donna pas seulement lieu à une

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Guerre d'Italie.

entre dans
les Pays-
Bas avec
trois Ar-
mées.

1554.

(a) Les mêmes.

(b) Les mêmes, Mezeray.

(c) De Thou l. c. Daniel, Mem. de suiv. Montluc.

(d) Les mêmes.

(e) Mezeray, Daniel l. c. p. 106 &

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

négociation. Ce qui contribuoit principalement à rendre l'Empereur fier, ce fut la conclusion du mariage de Philippe son fils avec Marie Reine d'Angleterre, malgré tous les efforts de la France, & l'éloignement des Anglois pour cette alliance. Le Roi ne laissa pas d'envoyer M. de Noailles, qui avoit travaillé à exclure cette Princesse du trône, pour lui faire des complimens sur son mariage (a). Le Cardinal Pole, en passant par la France, déploya toute son éloquence très sincèrement pour adoucir les esprits, mais ce fut sans succès, quelque estime que le Roi lui témoignât personnellement. Le souvenir de ce qui étoit arrivé l'année précédente, engagea Henri à être non seulement en garde contre une surprise, mais à prévenir l'Empereur. Aiant assemblé en divers endroits soixante mille hommes, il entra dans les Pays-Bas avec trois Armées. La première commandée par le Connétable sous lui, l'autre par le Duc de Vendôme, & la troisième par le Maréchal de Saint-André (b). Le Connétable aiant donné le change aux Généraux de l'Empereur, alla investir Mariembourg, nouvelle ville à laquelle Marie Reine de Hongrie avoit donné son nom. Les deux autres Armées le joignirent; comme la Place étoit mal-pourvue, le Gouverneur & les Officiers furent faits, prisonniers de guerre. Le Roi fut si content de cette conquête, qu'il résolut de la garder, & non seulement il y mit garnison, mais pour en faciliter la correspondance avec la France, il fit fortifier Rocroi (c). Au commencement de Juillet, le Roi prit Bouvines d'assaut, & le Duc de Vendôme s'empara de Dinant, dont un Capitaine Espagnol défendit vaillamment le Château.

Bataille de
Renti.

L'Empereur s'étant mis à la tête de son Armée, le Roi qui souhaitoit de l'engager à une bataille, ravagea tout le Pays, & rasa Maubeuge, Bavai, Binch & Mariemont. Binch étoit une petite ville avec un beau Château, & Mariemont une Maison de plaisance de la Reine de Hongrie. Le Roi y mit le feu, de même qu'au Château de Rœux, pour se venger des horribles dégats que le Comte de Rœux avoit faits par ordre de la Reine, & surtout pour avoir brûlé la Maison Royale de Folembrai (d). Il y avoit une haine personnelle entre Henri & Marie, pour certaines chansons offensantes, ce qui donna lieu à ces violences inhumaines. Quelque désagréable que fût pour l'Empereur une guerre qui se fesoit de cette manière à laquelle il n'avoit que trop donné lieu, il ne put cependant être engagé à une action. Le Roi, aiant fait le degat dans le Cambresis, traversa l'Artois, & alla assiéger vers la fin de Juillet Renti. Ce n'étoit qu'un Château, mais très-fort par sa situation, qui incommodoit fort le Boulonois (e). Charlequint, qui avoit sous lui Philibert Duc de Savoye & Ferdinand de Gonzague, marcha au secours de la Place, & vint camper si près de l'Armée Françoisse, que les deux Camps n'étoient séparés que par une vallée assez étroite. Le 13 d'Août la bataille se donna. Le Roi s'y distingua à la tête des Suisses, & le Duc de Guise, le Héros des Historiens François, contri-

(a) Daniel l. c. p. 116. Godvini Annal.

(d) Le même, De Thou l. c. Daniel l.

(b) De Thou L. XIII. Daniel p. 118. c. p. 119.

Mezeray.

(e) Les mêmes.

(c) Mezeray.

bua à faire remporter un grand avantage (a). Deux mille hommes couchés sur le champ de bataille, un grand nombre d'enseignes & d'étendards, & quelques pièces de canon prises furent des preuves certaines de la victoire des François; & elle auroit été complète, si le Connétable eut agi avec plus de promptitude. Il se souvint peut-être de la bataille de Pavie, & jugea qu'il y avoit du risque avec une Armée supérieure en tête, & une forte garnison à dos. Quoiqu'il en soit le Roi jugea à-propos de lever le siège de Renti, & de se retirer. Cette retraite, disent quelques Historiens, diminua beaucoup de la gloire que le Roi avoit acquise dans le combat. Mais un meilleur Juge qu'eux en pensoit autrement, c'est l'Empereur lui-même. Un grand Seigneur étant venu lui faire sa Cour dans sa solitude de St. Just, lui dit, qu'il fesoit peindre une Galerie dans son Hotel, où il représentoit la fuite de l'Armée Françoisse de devant Renti; l'Empereur lui repliqua gravement; „ il faut que votre „ peintre corrige son ouvrage; car ce ne fut point une fuite, mais une „ retraite, qui se fit avec gloire, & en très-bel ordre (b)”. L'Armée entra ensuite en quartier d'Hiver.

Une nouvelle scène s'ouvrit en Italie. Cosme de Medicis Duc de Toscane, qui avoit agi sous main comme auxiliaire, ou pour mieux dire comme Feudataire de l'Empereur; s'aperçut clairement, qu'il couroit autant de risque, sans en recueillir le même avantage, que s'il se déclaroit ouvertement pour l'Empereur, & employoit toutes ses forces contre les François. Il commença par faire ses conditions avec l'Empereur, & fit ensuite ce que son intérêt demandoit, quand il n'en auroit point fait. Il mit une nombreuse Armée sur pié, & en donna le commandement au Marquis de Marignan, qui prétendoit être son parent (c). Le grand but du Duc étoit la réduction de Sienné, où commandoit Pierre Strozzi, habile Capitaine, mais malheureux parcequ'il étoit opiniâtre. Le Marquis assiégea Sienné inutilement, desorte qu'il changea le siège en blocus, avec aussi peu de fruit. Strozzi laissa le commandement de la Place à Montluc, & entra avec neuf ou dix mille hommes sur les terres du Duc de Florence. Le Marquis de Marignan le suivit, & forma le siège de Marciano. Strozzi s'avança pour secourir la Place, & les deux Armées se trouverent campées à peu près de la même manière, que celles de l'Empereur & du Roi devant Renti (d). La disette d'eau mit Strozzi dans la nécessité de décamper, il s'agissoit de savoir s'il feroit sa retraite de jour, ou s'il la feroit la nuit. Montluc qu'il consulta là-dessus, & dont la valeur & l'habileté étoient connues, lui conseilla de prendre le parti le plus sûr. Mais Strozzi, qui étoit fort chatouilleux sur le point d'honneur, entreprit de décamper en plein jour, devant une Armée supérieure, aussi fut-il bien battu & blessé dangereusement, avec perte de quatre mille hommes, de son bagage & de son Artillerie. Ce fut la nouvelle de cette

*Défaite des
François en
Italie.*

(a) Mem de Tavanès, Daniel p. 121-123. Montluc, Daniel T. XI. p. 129.

(b) Ant. de Vera Vie de Charlequint, Daniel. p. 124.

(d) De Thou l. c. Montluc L. III. Daniel l. c. p. 131.

(c) De Thou L. XIV. Comment. de

SECTION

IX.

Derniers

Rois de la

Maison de

Valois.

défaite, qui fit lever au Roi le siège de Renti. Le Maréchal Strozzi ne laissa pas de conserver Sienne (a). M. de Termes se maintint dans l'Isle de Corse, & le Maréchal de Brissac se rendit maître d'Yvrée, en quatre jours. L'Ambassadeur de France à Rome protesta contre l'investiture du Royaume de Naples, que le Pape donna à Philippe d'Autriche. Vers la fin de l'année la ville de Metz pensa être surprise par une conspiration, trâmée par le Gardien des Cordeliers; la vigilance & la pénétration du Gouverneur la lui firent découvrir. Il fit tomber dans une embuscade la garnison de Thionville, qui s'étoit avancée dans le voisinage de Metz, & il en demeura douze-cens hommes sur la place (b).

La Campa-
gne suivan-
te en Italie.

1555.

Le siège de Sienne fut continué pendant tout l'Hiver. Montluc défendit la ville avec autant de constance que de courage; & il engagea les habitants à braver les efforts des ennemis & la famine, & à risquer tout pour conserver leur liberté. Les partis qu'il y avoit dans le Conseil de France, furent cause qu'on n'envoya aucun secours au Maréchal Strozzi; la Reine, qui n'eut dans la suite que trop de crédit, en avoit alors si peu qu'elle ne pût soutenir son parent. Ainsi après un siège de huit mois, la ville de Sienne se rendit (c). Montluc fut consulté sur la capitulation, par laquelle la ville devoit être sous la protection de l'Empereur, en conservant ses franchises, & la garnison avoir la liberté de sortir avec honneur, mais Montluc refusa de la signer. Le Marquis de Marignan fut surpris; mais Montluc persista dans sa résolution, ajoutant, que la République avoit fait une capitulation avantageuse, & qu'il vouloit lui en faire recueillir le fruit en sortant de la ville, mais que lui & sa garnison ne prétendoient ne devoir leur salut qu'à leur épée, au cas qu'on les attaquât dans leur retraite. Le Marquis jugea qu'une aussi belle défense que Montluc avoit faite excusoit cette façon de penser singulière, & lui laissa la liberté de faire comme il l'entendoit. Montluc à son retour en France fut fait Chevalier des Ordres du Roi, ce qui passoit alors pour un grand honneur, & ensuite eut le bâton de Maréchal (d). Le Maréchal de Brissac en Piémont avoit projeté le secours de Sienne, avec la petite Armée qu'il commandoit; mais il y avoit aussi un Parti contre lui, desorte que le projet de cette expédition, qu'il communiqua à la Cour fut rejeté. Mais comme il étoit maître d'agir dans son Gouvernement, il surprit Casal le jour du Mardi-gras, dans le tems que les Officiers Imperiaux se divertissoient pour finir le Carnaval. Leur Général se sauva dans le Château, & capitula au bout de quelques jours (e). Le Duc d'Albe fut envoyé pour commander en sa place. Ce nouveau Général prit quelques villes par assaut, fit passer les soldats Italiens au fil de l'épée & envoya les François aux galeres. Mais le Duc d'Aumale étant arrivé avec un gros renfort, le Duc reçut plusieurs échecs, & la campagne de ce côté-là finit comme elle avoit commencé, à l'avantage des François.

(a) Annal. de France, Montluc l. c.

(b) Annal. de France, Daniel ubi sup.
p. 140.

(c) Montluc l. c. De Thou & al.

(d) Th. Cormieri Hist. De Thou.

(e) Comment. de Montluc, De Thou.

Dans ces entrefaites, le Cardinal Pole mit sur le tapis une nouvelle négociation pour la paix, & le Roi parut s'y prêter de bon cœur. Mais les Historiens François avouent naturellement, que ce fut par l'appréhension de voir les Anglois se déclarer pour l'Espagne, comme ils firent dans la suite. La négociation fut néanmoins infructueuse, car bien que les finances des deux Monarques fussent épuisées, ni l'un ni l'autre ne souhaitoient sincèrement la paix. Henri ne vouloit pas se desaisir de Metz, Toul & Verdun, mais il évitoit de le faire paroître, pour ne pas irriter les Princes & les Villes de l'Empire, au contraire il témoigna être disposé à les rendre; mais il insista absolument sur la restitution du Milanés, que l'Empereur refusa; & ce Prince demanda de son côté la restitution du Duché de Bourgogne. Ensorte que le Cardinal Pole voyant que ses bonnes intentions étoient inutiles, mit fin aux Conférences, en marquant beaucoup de regret de l'opiniâtreté des deux Monarques (a).

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Négocia-
tions pour la
paix inuti-
les.*

La campagne en Flandres fit voir, qu'ils avoient aussi peu d'envie de la paix, qu'ils étoient hors d'état de faire la guerre. Les Impériaux avoient dessein d'assiéger Mariembourg, ou au moins de bloquer cette Place, mais les François trouverent moyen de la ravitailler. Cela détermina Charlequint à faire construire deux nouvelles Forteresses pour couvrir ses Etats, Charlemont & Philippe-ville (b). D'autre part, les François ne purent rien entreprendre, ni même empêcher Guillaume de Nassau, Prince d'Orange, de faire le dégât en Picardie & de tailler en pieces l'Arrière-ban. Ainsi se terminèrent les grandes opérations de la guerre pour cette année. Mais il se passa d'autres événemens, dont la connoissance est nécessaire pour la liaison de l'Histoire.

*Campagne
de Flandres.*

L'Empereur Charlequint se sentant épuisé, jugea à-propos de se démettre de ses Etats héréditaires en faveur de son fils, ce qu'il fit par degrés, & avec toute la prudence & la dignité, qui avoient brillé dans toutes les actions de sa vie (c). C'étoit-là un événement qui n'étoit rien moins qu'indifférent pour la France; le Roi ne put néanmoins y prendre aucune part ouvertement. Ses Ministres en Allemagne employèrent toute leur habileté pour empêcher Ferdinand Roi des Romains de se démettre de cette dignité en faveur de Philippe, & ils y réussirent. La mort de Henri d'Albret Roi de Navarre fut un autre événement intéressant. Le Roi, soit de son propre mouvement, soit par le conseil de ses Ministres, avoit grande envie de se saisir des restes de ce petit Royaume, & de donner à Antoine Duc de Vendôme, qui en avoit épousé l'héritière, un équivalent dans le cœur du Royaume. Mais soit qu'Antoine en eût avis ou quelque soupçon, il se hâta de se rendre en Bearn, & en prit possession, & le Roi ne jugea pas à-propos de l'y troubler (d); mais il en fut si piqué, qu'il démembra le Languedoc de son Gouvernement de Guienne, & refusa celui de Picardie à son frere Louis, Prince de Condé.

*Charle-
quint cede
ses Etats à
son fils.
Mort de
Henri
d'Albret
Roi de Na-
varre.*

(a) Du Chefne Hist. d'Anglet. Mezeray, Daniel.

(b) Les mêmes.

(c) Sleidan & al.

(d) Mezeray, De Thou.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Traité entre
le Roi & le
Pape Paul
IV.*

Le Pape Jules III. étant mort, Marcel II. lui succéda, c'étoit un homme d'une vertu exemplaire, & qui avoit une piété raisonnable. Des Papes de ce caractère vivent rarement longtems. Il ne jouit du Pontificat que vingt-cinq jours, & eut pour successeur Jean Pierre Caraffe, âgé de quatre vingt ans. Il prit le nom de Paul IV, & au lieu de la vie religieuse & des mœurs austères, qui sembloient l'avoir rendu digne de la tiare, il affecta la magnificence d'un grand Prince. Il avoit deux neveux, Jean & Charles; il nomma le premier Général de l'Eglise, & donna le chapeau de Cardinal à l'autre. A peine Paul IV. fut-il en possession du Pontificat qu'il entra en négociation avec le Roi pour la conquête du Royaume de Naples, ou plutôt pour en faire le partage. La proposition fut très-bien reçue à la Cour par le crédit des Princes de Lorraine; le Cardinal aspirait au Papat, & le Duc de Guise à la Viceroyauté de Naples, d'autant plus qu'en qualité d'héritier de la Maison d'Anjou, il avoit lui-même quelques prétentions sur ce Royaume (a). Les meilleures têtes du Conseil n'approuvoient pas ce projet, mais leur opposition ne servit de rien. Il est vrai que le Connétable ne le gutoit pas non plus, & qu'il auroit pu le traverser efficacement; mais il se contenta de faire sentir les fâcheuses suites qu'il pouvoit avoir, n'étant pas fâché d'être défait du Duc de Guise, parcequ'il étoit en grande faveur auprès du Roi. Le Cardinal de Lorraine partit donc pour Rome afin de mettre la dernière main à cette affaire, & eut ordre de prendre avec lui le Cardinal de Tournon, qui avoit longtems demeuré à Rome. Ce dernier y alla pour obéir au Roi, mais protesta en même tems, qu'il désapprouvoit le dessein pour lequel on l'envoyoit, ce qui n'empêcha pas que le Traité ne se conclut au mois de Décembre (b). Mais pour des raisons qui intéressoient les deux Parties, on le tint secret, pour ne pas exposer d'abord le Pape à la vengeance de l'Empereur, & avoir le tems d'engager d'autres Princes dans la Ligue.

*Trêve entre
l'Empereur
& le Roi.
1556.*

L'absence du Cardinal de Lorraine laissa le Roi en état d'écouter d'autres conseils. Quelques-uns de ses Ministres & de ceux de l'Empereur s'étant assemblés pour traiter de l'échange des prisonniers, les Députés de l'Empereur demandèrent à ceux de France, s'ils n'avoient pas pouvoir du Roi de traiter d'une trêve? La Cour en ayant été informée, & le Cardinal Pole renouvelant en même tems ses instances, le Connétable profita de l'occasion pour faire donner aux Députés les instructions nécessaires (c). Le Pape, ayant été informé par le Cardinal de Tournon de cette négociation, subtilisa trop; persuadé que l'Empereur & le Roi d'Espagne son fils n'accepteroient jamais la trêve, qui laisseroit les François en possession de la principale partie du Piémont, de ce qu'ils tenoient encore en Toscane, de ce qu'ils avoient pris en Corse, & dans les Pays-Bas, Paul IV. dissimula, & ne s'opposa point à la trêve, qui fut conclue le 5 de Février 1556 dans l'Abbaye de Vaucelles auprès de Cambrai, parceque l'Empereur souhaitoit fort

(a) Daniel l. c. p. 184. De Thou L. XVI.
(b) De Thou ubi sup.

(c) Mezeray, De Thou L. XVII. Daniel T. XI, p. 191 & suiv.

fort de procurer la paix à son fils (a). Le Pape fut fort chagrin de cette nouvelle, mais il n'en fut pas déconcerté, il résolut d'envoyer deux Cardinaux, Légats l'un à l'Empereur & au Roi d'Espagne, l'autre au Roi de France, pour les féliciter de la trêve, & pour les exhorter à entrer en négociation pour faire une paix solide. Mais son intention en envoyant le Cardinal Caraffe son neveu, Légat en France, étoit d'engager le Roi à rompre la Trêve, & à recommencer d'abord la guerre en Italie. Ce qui l'y engageoit, c'étoit que suivant le cours de la nature il ne pouvoit vivre longtems, & qu'il aspirait ardemment à voir la Maison de Caraffe à l'égalité de celle de Medicis, ou au moins des Farneses. Le Cardinal Caraffe ne laissa pas de trouver des difficultés, le Connétable représenta vivement que la rupture de la trêve étoit également contraire à l'intérêt du Royaume & à l'honneur du Roi (b).

Elle fut néanmoins résolue par le crédit du Duc de Guise, appuié de la Reine, & ce qui étoit plus fort que tout, par les sollicitations de la Duchesse de Valentinois. La Reine desiroit de voir le Maréchal Strozzi son parent employé, & le Duc d'Aumale ayant épousé la fille de la Duchesse, cette Dame étoit toute dévouée à la Maison de Lorraine (c). Le Pape pour lever tous les obstacles, fit arrêter l'Agent du Roi d'Espagne, l'accusant de complotter contre le Gouvernement & même contre sa personne, déclara Philippe déchu du Royaume de Naples, & le menaça de même que l'Empereur de l'excommunication (d). Le Duc d'Albe reçut ordre alors d'entrer sur les terres de l'Eglise; & le Pape prétendit hautement que la trêve étoit rompue, ce qui le mettoit en droit de demander du secours à la France. Le Maréchal Strozzi, & Montluc se rendirent à Rome avec quelques Troupes, le Maréchal de Brissac commença les hostilités en Piémont, & le Duc de Guise se prépara à passer les monts à la tête d'une puissante Armée (e). Dans ces entrefaites le Roi d'Espagne gagna le Duc de Parme & les autres Farneses, en offrant de leur rendre Plaisance. Ainsi quoique le Pape eût répondu de toutes les Puissances d'Italie, il n'y en eut aucune qui voulut entrer dans la Ligue, & le Duc de Ferrare fut le seul qui demeura uni avec la France (f). Il est vrai que le Pape sollicita fortement les Vénitiens, & voyant que toutes ses sollicitations étoient infructueuses, il les menaça de leur attirer le Turc sur les bras, mais cette menace ne servit de rien.

Au commencement de l'année 1557 le Duc de Guise entra en Italie avec une Armée de vingt mille hommes, & par l'ordre du Roi il conféra avec le Maréchal de Brissac sur les opérations de la campagne. Le Maréchal observa, que le Roi avoit deux choses en vue, de secourir le Pape que le Duc d'Albe ferroit de près, & de recouvrer les terres sur lesquelles il avoit des droits en Italie. Il proposa pour réussir à ces deux égards de porter la guerre dans le Duché de Milan, parceque cela obligerait le Duc d'Albe de sortir des terres de l'Eglise, & rendrait infailliblement le Roi maître d'une grande partie du Milanés (g). Ce plan étoit si sage,

SECTION IX.
Derniers Rois de la Maison de Valois.

Elle est rompue.

Le Duc de Guise entre en Italie, & le Pape est cependant obligé de faire la paix avec l'Empereur.
1557.

(a) Les mêmes, Léonard T. II.

(b) Daniel l. c. p. 193.

(c) Mezeray.

(d) Daniel l. c. p. 198, 199.

Tome XXXI.

(e) Mezeray.

(f) Comment. de Montluc L. IV. Daniel l. c. p. 203.

(g) Daniel l. c. p. 204.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

qu'il n'y avoit rien à y opposer, cependant le Duc de Guise n'étoit pas porté à le suivre; parcequ'il ne s'accordoit pas avec les ordres du Roi. On convint donc d'envoyer le Baron de Villars à la Cour, avec les mémoires de ce qui avoit été proposé de part & d'autre, afin de savoir les intentions du Roi; mais le Duc de Guise avoit eu soin d'envoyer d'avance un Courier au Cardinal de Lorraine son frere. Le Baron appuya fort l'avis du Maréchal devant le Conseil, & il fut si vigoureusement soutenu du Connétable & du Maréchal de Saint-André, que le Roi ne put s'empêcher de l'approuver. Cependant après le Conseil, le Cardinal, la Reine & la Duchesse de Valentinois importunerent tellement le Roi, qu'ils obtinrent ordre exprès au Duc de Guise de conduire l'Armée à Rome, & l'on expédia le Courier la même nuit. Le Baron de Villars, qui en fut instruit, se trouva le matin dans l'appartement du Roi tout botté, & prêt à monter à cheval, comme pour recevoir ses derniers ordres, conformément à la résolution du Conseil. Henri fut surpris, mais il eut honte en même tems de tant de variations sur cette affaire, desorte qu'il s'en tint au parti qu'il avoit pris, & pour adoucir le chagrin du Maréchal de Brissac, il lui envoya une remise, qu'il n'auroit point obtenue sans cela (a). Nous avons rapporté cet incident avec quelque détail, parcequ'il peut donner une idée de la conduite du Roi pendant tout le cours de son regne. Le Duc de Guise s'étant avancé vers l'Etat Ecclésiastique, suivant ses ordres, sentit bientôt qu'il avoit fort mal pris ses mesures; & après avoir été dupé par le Cardinal Caraffe, on lui déclara nettement que le Pape n'étoit pas en état d'accomplir le Traité, & qu'il falloit qu'il fît comme il pouvoit. Quoique Paul IV. ne pût fournir des Troupes à son Allié, il desiroit véritablement de seconder la France par ses intrigues; & dans cette vue il traita avec le Duc de Toscane du mariage du fils de ce Prince avec Elizabeth de France fille aînée du Roi. Cosme de Medicis reçut cette proposition avec reconnoissance, & le Pape fit courir le bruit à Rome que ce mariage étoit conclu. Le Roi d'Espagne en fut allarmé, & fit offrir au Duc la ville de Sienné; comme c'étoit ce qu'il vouloit, il accepta le parti, & il ne fut plus question du mariage. C'est ainsi que les Medicis & les Farneses tirèrent de cette guerre le fruit qu'ils vouloient, pendant qu'il fut absolument impossible au Duc de Guise de pénétrer dans le Royaume de Naples. Dans ces entrefaites arriva la nouvelle de l'entiere défaite de l'Armée Françoisé à la bataille de St. Quentin, avec ordre au Duc de Guise de revenir promptement avec son Armée (b). Par son départ le Pape se trouvoit à la discrétion du Roi d'Espagne; ce Monarque en agit avec lui avec tant de modération par rapport à ses intérêts personnels, avec tant d'égards pour son honneur, & des marques d'un si profond respect pour sa dignité, en ordonnant au Duc d'Albe d'aller à Rome faire au Pape des soumissions de sa part, qu'il le gagna entierement, en sorte que ce Pontife dit au Duc de Guise quand il eut son audience de congé, qu'il avoit peu fait dans cette guerre pour les intérêts de son Maître, très-peu

(a) Le même, p. 205, 206. (b) Daniel l. c.p. 213. De Thou.

pour ceux de l'Eglise, & bien moins encore pour sa gloire particulière (a). SECTION IX. Le Maréchal de Brissac agit en Piémont avec autant de vigilance & de feu que dans les autres campagnes, & avec le même succès. Mais comme la jalousie du Roi l'avoit fait éloigner, la foiblesse de ce Prince priva la France de tous les avantages, qu'il avoit remportés par sa prudence & sa valeur. Derniers Rois de la Maison de Valois.

Bien que le Roi n'allât pas en campagne cette année, il courut grand risque de la vie dans son propre Palais. Un jour allant à la Chapelle, un certain Caboche, qui avoit un petit office dans le bureau du Secrétaire, tira son épée, & s'avancant à grands pas vers le Roi; arrête! lui cria-t-il, j'ai ordre de Dieu de te tuer. Les Suisses le saisirent, & le Parlement le condamna à être pendu (b). Au commencement de Juin, la Reine d'Angleterre envoya un Héraut d'Armes pour déclarer la guerre au Roi, & donna ordre en même tems d'embarquer douze mille hommes pour aller joindre l'Armée du Roi Philippe dans les Pays-Bas (c). La Cour de France en fut fort allarmée, ne s'attendant point à cette démarche. On avoit été si occupé de la guerre d'Italie, & tellement épuisé les finances, que la Picardie étoit fort dégarnie, & qu'il y avoit peu de Troupes, lorsque le Roi d'Espagne fit assembler, au commencement de Juillet, ses Troupes à Givet. Emanuel-Philibert Duc de Savoye en prit le commandement & l'Armée se trouva de cinquante mille hommes de pied, & de treize mille chevaux. Ce Général parut d'abord en vouloir à Mariembourg & ensuite à Rocroi, & tout d'un coup il vint au commencement d'Août mettre le siege devant Saint-Quentin, qui étoit alors la plus forte place frontiere de Picardie; mais comme la garnison étoit fort foible, elle n'auroit pu faire gueres de résistance. Gaspard de Coligni, Amiral de France & Gouverneur de Picardie, s'y jetta à travers le camp ennemi avec plusieurs gens de qualité, cinq-cens chevaux & deux-cens Fantassins, & disposa tout pour s'y bien défendre (d). Le Connétable son oncle ayant rassemblé une Armée de vingt-cinq mille hommes, résolut de faire entrer un secours d'Infanterie dans la ville. Dans cette vue, le 10 d'Août, jour de St. Laurent, il passa la Somme, & ayant surpris les ennemis, Dandelot frere de l'Amiral trouva moyen d'entrer dans la ville avec cinq-cens hommes de pied. Tous les Historiens conviennent, que si le Connétable avoit fait retraite d'abord que le secours fut entré, & avant que le Duc de Savoye fût revenu de sa surprise, qui l'avoit obligé de se sauver au quartier du Comte d'Egmont, il auroit pu la faire sans danger, mais il agit si lentement, & le Comte d'Egmont attaqua si vivement son arriere-garde, que ceux qui conduisoient l'Artillerie & le bagage commencerent à se débattre; le Comte profita si bien du desordre, qu'il donna le tems au Duc de Savoye d'arriver avec toute l'Armée & de charger; enforte qu'au bout d'une demie-heure toute l'Armée François fut en déroute, avec perte de La Reine d'Angleterre déclare la guerre à la France. Les Espagnols entrent en Picardie & battent les François à St. Quentin.

(a) De Thou L. XVIII.

(c) De Thou L. XIX. Daniel p. 219.

(b) Recueil des choses mémorables venues en France depuis 1547 jusqu'au commencement de 1594 p. 53.

Mezeray.

(d) Mezeray, Daniel, p. 220.

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

trois mille six - cens morts, d'autant de prisonniers, de tout le bagage & de toute l'Artillerie, à la réserve de deux pieces de Canon (a). Ce qu'il y eut de plus fâcheux & de plus honteux en même tems pour la France, c'est - qu'il périt un grand nombre de personnes du premier rang, outre ceux qui furent faits prisonniers. Le Duc d'Anguien, le Vicomte de Turenne, & six - cens Gentilshommes furent tués; le Connétable lui-même, les Ducs de Montpensier & de Longueville, le Maréchal de Saint - André, & plus de trois - cens autres Seigneurs ou Gentilshommes furent pris (b).

Réflexions
sur la con-
duite des
deux Par-
tis.

On blâme extrêmement le Connétable de s'être engagé de cette manière contre l'avis du Maréchal de Saint - André, & après l'exemple de Strozzi, & de n'avoir pas fait défiler l'Infanterie le gros canon & le bagage d'avance, ainsi que le lui avoit conseillé un vieux Officier. Aussi le Connétable, se trouvant embarrassé, lui demanda - t - il, *Bon - homme que faut - il faire? Je n'en sai rien*, repartit - il, *mais il y a deux heures que je le savois bien*. Le Connétable fit encore une autre faute, ce fut de n'avoir pas laissé à l'arrière - garde des Arquebusiers, qui auroient arrêté la Cavalerie ennemie, & sauvé le reste de l'Armée, peut-être à leurs dépens. D'autre part on blâme fort le Duc de Savoye de n'avoir pas marché droit à Paris, ainsi qu'il auroit pu le faire, de l'aveu de tout le monde. Mais un Historien Espagnol demande sensément, si le retour auroit été aussi aisé? ajoutant, qu'il auroit pu lui arriver ce qui arriva au Duc son pere, lorsqu'il accompagna Charlequint dans son expédition de Provence, d'entrer en France en mangeant des Faisans, & d'en sortir en ne mangeant que des racines (c). Quoiqu'il en soit, le Duc de Savoye ne jugea pas que le pillage de la campagne pût égaler la prise de Saint - Quentin & de quelques autres Places qui incommodoient les frontieres des Pays - Bas. Il retourna donc dans son camp devant la ville, où le Roi d'Espagne se rendit quelques jours après. L'Amiral de Coligni ayant reçu encore un secours travailla avec une diligence infatigable à réparer & à fortifier la Place. Les ennemis de leur côté pousserent leurs tranchées & attacherent le mineur en plusieurs endroits. Lorsqu'ils eurent fait toutes leurs dispositions, ils recommencerent à battre la ville avec tant de furie, qu'ils firent cinq brèches, & se preparerent à donner l'assaut général.

Saint-
Quentin
pris d'as-
saut.

Quelque peu d'espérance qu'eût l'Amiral de le pouvoir soutenir, il s'y détermina néanmoins, & le foutint avec toute la bravoure possible; mais par la lâcheté d'un Officier les Espagnols étant entrés dans la Place, l'Amiral accourut accompagné seulement de quelques Officiers pour voir s'il y avoit du remede, mais il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il fut enveloppé de tous côtés & obligé de se rendre. La ville fut alors forcée de toutes parts, & la plus grande partie de la garnison passée au fil de l'épée (d). Plusieurs ont blâmé l'Amiral d'avoir par son opiniâtreté sacrifié un si grand nombre de braves gens; ce qui est assez étrange, puisque les Historiens les mieux informés conviennent que par sa défense obstinée il sauva la France, &

(a) De Thou L. XIX. Mazeray; Daniel
ubi sup. p. 224-228.

(b) Les mêmes.

(c) Cabrera L. IV. Ch. 8. apud Daniel
l. c. p. 23.

(d) Daniel l. c. p. 231.

qu'ils avoient que si un corps de mille hommes seulement avoit passé l'Oise, tous les habitans de Paris se feroient sauvés. Mais un retardement de trois semaines leur donna le tems de se calmer; le Roi y vint en personne, & le Duc de Nevers & les autres Chefs qui avoient échappé de la défaite, rassemblèrent les débris de l'Armée, qui fut renforcée de tous côtés. Cinquante Seigneurs de marque offrirent au Roi de garder cinquante Places à leurs dépens, & toutes les grandes villes fournirent à l'envi de grosses sommes; en sorte que Henri reconnut alors la vérité de ce que son pere lui avoit dit en mourant, que les François étoient le meilleur peuple du monde.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Il est néanmoins assez difficile de dire, quel tour les choses auroient pris, si les Suisses ne s'en étoient mêlés. Pendant que le Roi avec tous ses Ministres & ses Généraux travailloient à rassembler assez de Troupes pour arrêter les progrès du Duc de Savoye, ils furent déconcertés par une nouvelle irruption, sur laquelle le Duc fondeoit suivant les apparences l'espérance de piller Paris (a) après la prise de Saint-Quentin. Le Baron Nicolas Pollweiler, avoit entrepris de lever un corps de Troupes pour aller en Hongrie contre les Turcs, & quand il fut en marche, le nombre de ses Troupes s'accrut jusqu'à dix mille hommes; alors il passa tout d'un coup le Rhin à Strasbourg, & contre le Traité de neutralité pour la Franche-Comté, il passa jusques dans la Bresse, dans le dessein d'aller à Lyon, où il avoit pratiqué des intelligences. Cette irruption causa tant de consternation dans le Royaume, qu'elle auroit dérangé toutes les mesures de Henri, si les Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleure n'avoient mis garnison en plusieurs Places, & fait marcher des Troupes; de sorte que Pollweiler renonça à son entreprise, & se retira avec précipitation en Alsace (b).

*Entreprise
du Baron
de Pollweiler.*

Dans le mois de Septembre, le Duc de Savoye prit le Catelet, Ham, Noyon & Chauni, & il auroit vraisemblablement poussé ses avantages plus loin, si les Anglois, qui ne pouvoient supporter la fierté des Espagnols n'avoient demandé à s'en retourner, comme ils firent. Les Allemands se mutinerent faute de paye, & un grand nombre passerent au service de France. Ainsi le Duc de Guise, à son arrivée, se trouva en état d'arrêter les progrès du Duc de Savoye, quand il eut été joint par les quatorze mille Suisses que le Roi avoit levés de l'argent que les villes du Royaume lui avoient fourni. Pour qu'il pût agir plus efficacement le Roi le déclara Lieutenant-Général de ses Armées dedans & dehors le Royaume. On substitua ce titre à celui de Viceroy, qu'on avoit pensé à lui donner d'abord. C'est ainsi que le malheur de la France fut la source de la grandeur de la Maison de Guise (c). Mais dans le tems que le Roi la combloit ainsi d'honneurs, il se souvenoit de l'avis que lui avoit donné son pere, de ne pas la trop élever, bien qu'il fût tout le contraire; mais il crut que la nécessité l'excusoit, & il écrivit même au Connétable, qu'il lui gardoit tou-

*Conquêtes
du Duc de
Savoye.*

(a) *Annal. de France.*

(b) *Les mêmes.*

(c) *Mezeray, Daniel l. c. p. 241.*

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Le Duc de
Guise prend
Calais.*

1558.

jours sa place, qu'il l'aimoit, & auroit toujours beaucoup de déférence pour ses avis. Et à cet égard, il parut dans la suite, que le Roi pensoit ce qu'il disoit (a).

Le Duc de Guise d'autre part s'appliquoit à augmenter sa réputation, afin de conserver toujours son crédit, qui étoit déjà aussi grand qu'un sujet pouvoit l'avoir. Heureusement pour lui, il découvrit que l'Amiral de Coligni, pendant qu'il étoit Gouverneur de Picardie, avoit formé le projet de surprendre Calais pendant l'Hiver, qu'il avoit même fait un plan du siège, & qu'il avoit fait reconnoître la Place par quelques-uns des plus habiles Officiers qui servoient sous lui. Le Duc de Guise, aiant lu le projet de l'Amiral & entendu les Officiers qui avoient été du secret, vit que, malgré les difficultés apparentes, il ne falloit que bien conduire l'entreprise pour réussir, & dans la conjoncture présente le Connétable & l'Amiral étant tous deux prisonniers, il étoit maître de tout. Il donna ordre d'abord à tous les Armateurs de Normandie & de Bretagne de croiser, & de se rendre dans la Manche. Il détacha ensuite le Duc de Nevers avec un nombreux corps de Troupes, qui marcha vers Luxembourg, ce qui attira les Espagnols de ce côté-là. Quand tout fut prêt, il fit demander par les Boulonois des Troupes, pour les défendre contre les courses des Espagnols. Il envoya un gros détachement de ce côté-là qui fut suivi d'un autre, pour soutenir le premier, après quoi il marcha lui-même, bien sûr que ses Officiers exécuteroient ses ordres, & il arriva le premier de Janvier 1558 devant Calais. Il fit d'abord attaquer le Fort de Sainte-Agathe, que les Anglois abandonnerent pour se retirer dans celui de Nieu-lai. Le Duc le fit attaquer & en même tems le Risban; il reçut le Commandant du Fort à capitulation, mais la garnison du Risban fut obligée de se rendre prisonniere de guerre (b). Par là le Duc s'ouvrit la communication avec la Mer; & aiant reçu des Vaisseaux une grande quantité de claies poissées, les soldats s'en servirent pour passer le marais qui est autour de la ville. Il fit ensuite une fausse attaque à la porte de l'eau, ce qui attira l'attention des Anglois de ce côté-là, & ils se fatiguerent à s'y retrancher par derriere. Mais quand ils eurent achevé leur travail, le Duc commença à faire battre le Château, dont les murailles étoient vieilles, & qu'on avoit négligées, à cause d'un large & profond fossé, où la Mer entroit durant le flux. Mais le Canon aiant fait une grande brèche, le Duc y fit donner l'assaut, à basse marée, bien que les soldats eussent de l'eau jusqu'à la ceinture. La brèche fut emportée en peu de tems, & malgré deux assauts que les Anglois donnerent pour déloger les François, ils se maintinrent dans le Château (c). Le Gouverneur ne voyant plus d'apparence de résister, se rendit aux meilleures conditions qu'il put obtenir, qui n'étoient pas néanmoins fort avantageuses. C'est ainsi que le Duc de Guise prit en huit jours une place qui avoit couté un an de siège au victorieux Edouard III. Les Anglois l'avoient gardée pendant deux-cens dix ans, sans qu'on eut osé l'attaquer. On raconte différemment ce qui a trait à

(a) Daniel l. c.

(b) Le même, p. 244, 245.

(c) Le même, p. 247, 248.

cette affaire. Quelques Historiens Anglois assurent, que le Roi Philippe pénétra le dessein des François sur Calais, qu'il en donna avis à la Reine Marie, & lui offrit de ses Troupes pour y mettre en garnison, mais qu'on rejetta cette proposition, parcequ'on s'imagina que ce n'étoit qu'une ruse de Philippe pour se mettre en possession d'une si importante Place. Voici semble-t-il la vérité du fait. La force de Calais consistoit dans sa situation & les Forts qui couvroient la Place, & il y falloit par cette raison une nombreuse garnison; mais comme cela caufoit une grande dépense, la plus grande partie des Troupes qui y étoient, avoient été joindre l'Armée de Philippe; tellement que le Gouverneur n'avoit que cinq-cens hommes, outre deux-cens-cinquante Bourgeois capables de porter les armes. Les François trouverent dans la ville une grande quantité de Canon, d'armes, de munitions de guerre & de bouche; mais il étoit impossible de faire une plus grande défense avec si peu de monde. Aussi lorsque Mylord Wentworth, qui en étoit Gouverneur, que les François appellent Dumfort, fut tiré en cause devant les Pairs pour la perte de cette Place, il fut absous (a). Le Château de Guines se rendit aussi après un siege court, mais vif, & la garnison de celui de Hames prit la fuite, bien que sa situation le rendit presque inaccessible; ensorte qu'à la fin de Janvier il ne resta plus rien aux Anglois de ce qu'ils avoient possédé pendant si longtems en France (b). Le Duc de Guise obligea tous les habitans Anglois de sortir de Calais, & en donna le Gouvernement à de Termes, qui eut peu après le bâton de Maréchal de France (c), en considération des grands services qu'il avoit rendus en Ecosse & en Italie.

Durant ces conquêtes, le Roi tenoit à Paris les Etats, ou comme disent d'autres une assemblée des Notables. La Magistrature y forma un quatrieme Ordre, qui prit séance entre la Noblesse & le Tiers-Etat. Le Roi demanda trois millions de Livres qui lui furent accordés sans difficulté (d). L'Assemblée ne dura que huit jours, & après qu'elle fut séparée, le Roi alla en Picardie avec le Dauphin pour voir ses nouvelles conquêtes, & il entra dans Calais comme en triomphe. La Maison, ou comme on commençoit à l'appeller la Faction de Lorraine étoit alors prédominante; & pour assurer leur puissance, & la perpétuer en quelque façon les Guises preferent le mariage du Dauphin avec Marie Reine d'Ecosse, & il fut célébré le 24 d'Avril (e). Mais les Députés, que les Etats d'Ecosse avoient envoyés pour y assister refuserent de reconnoître le Dauphin pour leur Roi; ils payerent chèrement ce refus, quatre d'entre eux moururent avec de violens soupçons de poison, ce qui jetta quelque ombre sur ce mariage, & vérifia la prédiction du Connétable, qu'il seroit fatal aux deux nations. Mais le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise, oncles de la Reine, affermissoient pour le présent leur pouvoir. Quelque tems après, ils obtinrent du Roi pour la Duchesse Douairiere de Lorraine la permission de venir voir à Peronne le jeune Duc son fils. Elle amena avec elle

*Mariage
du Dauphin
avec Marie
Reine d'E-
cosse.*

(a) *Holingshed.*(b) *Annales de France & al.*(c) *Mezeray, Daniel.*(d) *Les mêmes, Henault.*(e) *Mezeray.*

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

le fameux Granvelle, Evêque d'Arras, & le Cardinal de Lorraine accompagna le jeune Duc. On ne fait pas bien, quel fut le véritable motif de cette entrevue, mais on croit communément & avec assez de vraisemblance, quelle fut la source des malheurs, auxquels la France fut depuis exposée (a). Granvelle apprit au Cardinal, que Dandelot, frere de l'Amiral étoit zélé Protestant. A son retour le Cardinal en informa le Roi, qui eut de la peine à le croire. Cependant il ne laissa pas de questionner publiquement là-dessus Dandelot, qui se trouvoit à son dîner, il lui demanda en particulier ce qu'il pensoit de la Messe? Dandelot répondit d'un ton ferme, qu'il étoit persuadé que la Messe étoit une impiété. Le Roi prit un plat pour le lui jeter à la tête, mais s'étant contenu il le jeta par terre, & en blessa le Dauphin, qui s'étoit avancé entre lui & Dandelot. Ce Seigneur fut arrêté, & envoyé prisonnier au Château de Melun (b). Le Pape l'ayant appris fut fort scandalisé de ce que le Roi n'avoit pas sur le champ condamné Dandelot au feu. Le Roi lui ôta la charge de Colonel-Général de l'Infanterie, & la donna à Montluc, qui étoit attaché au Duc de Guise (c).

*Prise de
Thionville,
& autres
succès.
Bataille de
Gravelines
où les Fran-
çois sont
battus.*

Ce nouveau Colonel-Général accompagna le Duc au siege de Thionville; & bien que ce fût une des plus fortes Places, elle fut prise en dixsept jours, mais elle couta la vie au Maréchal Strozzi, dont le bâton fut donné à de Termes (d). Ce Seigneur eut ordre d'entrer dans le Pays ennemi à la tête d'un petit corps de Troupes, en l'assurant que le Duc de Guise le soutiendrait. M. de Termes s'acquitta de sa commission avec autant de succès que de courage; il prit Dunquerque & Bergue-Saint-Vinox, poussa même jusqu'à Nieuport. Mais n'apprenant aucunes nouvelles du Duc de Guise; il fut obligé de faire retraite. Le Comte d'Egmont le suivit avec une Armée supérieure, & le contraignit de donner bataille proche de Gravelines, le 13 de Juillet. L'Armée Françoisé se trouva exposée au feu du canon de dix Vaisseaux de guerre Anglois, desorte qu'elle fut bientôt en déroute; presque un tiers des Troupes resta sur la place; il y en eut autant de pris, & de ce nombre fut M. de Termes lui-même avec plusieurs personnes de distinction (e). Presque tous ceux qui échaperent furent assommés par les Paysans. Le Duc de Guise vint si bien à tems avec son Armée pour couvrir les frontieres, que cela rehaussa sa gloire aux yeux du peuple, quoiqu'il y eut des gens qui soupçonnerent que le Maréchal de Termes & ses Troupes avoient été sacrifiés pour donner du relief au Duc. L'Amiral Clinton fit une descente en Bretagne avec six mille Anglois; & s'empara de la ville de Conquet. Mais ils furent obligés de se rembarquer bientôt, parceque le Duc d'Etampes, après avoir mis de grosses garnisons dans Brest & St. Malo, se trouva à la tête de quinze mille hommes de pied & de sept mille chevaux.

En

(a) De Thou L. XX.

(b) Belcar. L. XXVIII. De Thou l. c.

(c) Daniel ubi sup. p. 262.

(d) Mezeray, Daniel l. c. p. 267.

(e) Annal. de France, Daniel l. c. p. 268, 269.

En Italie, les affaires des François alloient assez mal, & toutes les sollicitations du Maréchal de Brissac pour obtenir du secours étoient inutiles. Le Cardinal de Lorraine pour autoriser son propre procédé, débita qu'il détournait à son profit l'argent qu'on lui envoyait pour l'entretien des Troupes. La Duchesse de Valentinois, dont il étoit la créature, sembloit l'avoir abandonné. Il obtint avec bien de la peine la permission de venir à la Cour pour se justifier; & il le fit si efficacement, qu'il se rétablit entièrement dans l'esprit du Roi, qui lui fit mille caresses. Il n'en fut pas néanmoins mieux en Piémont, parceque ceux qui étoient jaloux de sa gloire le regardoient comme un rival (a). Cela ne lui permit point de profiter des diversions que la Flotte Ottomane fit sur les côtes de Naples & de Sicile. Cette Flotte s'étant rafraichie en Provence, cela rendit les François fort odieux dans la Chrétienté, sans qu'ils en tirassent aucun service.

Vers la fin de l'Été Henri & Philippe vinrent se mettre à la tête de leurs Armées, qui campoient pas loin l'une de l'autre, & il sembloit qu'ils avoient dessein de décider leur querelle par une bataille. Mais tout d'un coup les choses changèrent de face. Les Princes de la Maison de Lorraine aiant fait quelques railleries de ce que la Duchesse de Valentinois se piquoit encore de beauté à l'âge de soixante-dix ans, la Duchesse à son tour inspira au Roi la résolution de faire la paix, & lui conseilla de ménager cette négociation par le moyen du Connétable (b). Philippe permit à ce Seigneur d'aller au camp du Roi qui le reçut avec toutes les marques d'estime & d'amitié possibles. Cependant cela ne produisit d'abord qu'une suspension d'armes, parceque Philippe insistoit sur la restitution de Calais, & Henri sur celle de la Navarre. Mais la mort de Charlequint & surtout celle de Marie Reine d'Angleterre donna à penser au Roi d'Espagne, & bientôt on tint des conférences à Cateau-Cambresis. Les Plénipotentiaires Espagnols & Anglois n'aiant pas été d'accord, firent les uns & les autres la paix séparément (c); quoique le Dauphin, par ordre du Roi, eût pris les Armes d'Angleterre, comme si par la mort de Marie, il eut acquis des droits à cette Couronne, du chef de la Reine d'Ecosse sa femme. Démarche inutile pour la France, & qui fut fatale à cette Princesse.

Les Princes de la Maison de Lorraine sentant que leur faveur diminuoit, pressèrent fort la conclusion du mariage arrêté entre le Duc, Chef de leur Maison & Madame Claude de France, seconde fille du Roi; & il se célébra au mois de Février pendant les négociations de la paix (d). Le Duc de Guise & son frere, suivant les maximes de leur politique, blâmerent hautement le Traité de paix qui étoit si visiblement défavantageux à la France, puisqu'on rendoit cent quatrevingt-dix-huit Places fortes, pour Ham, le Catelet & Saint-Quentin. Mais le Connétable avoit persuadé au Roi, que pour être réellement puissant il n'avoit pas besoin d'étendre ses domaines, mais que ses sujets fussent plus riches, qu'ils cultivassent

(a) De Thou l. c.

(c) Les mêmes.

(b) Daniel ubi sup. p. 273. De Thou

(d) Annal. de France.

L. XXII.

Tome XXXI.

N



SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

mieux leurs terres, & s'adonnaient aux arts & au commerce. En inculquant au Roi ces nouvelles maximes, il l'engagea à renoncer à deux autres, & lui fit sentir que l'une avoit été ruineuse, & l'autre honteuse à son prédécesseur, & qu'elles produiroient toujours le même effet, tant qu'elles regneraient dans son conseil. La première regardoit les prétentions de la Maison d'Orléans en Italie, qui ne servoient qu'à épuiser le Royaume de Troupes & d'argent, & à élever quelques nouvelles Familles d'Italie au rang de Princes. La seconde étoit l'étroite alliance avec les Turcs, qui avoit à la vérité rendu la France redoutable, mais lui avoit en même tems attiré la haine de tous les Princes de l'Europe. En renonçant à ces deux choses, la cession des Places que le Roi tenoit encore en Italie, étoit naturelle, & même la Politique la demandoit; & cela suffisoit pour justifier la disproportion apparente entre les Places que la France acquéroit par la paix & celles qu'elle cédoit. Le véritable équivalent pour toutes ces Places étoit Calais avec toutes ses dépendances, & les trois Villes impériales Metz, Toul & Verdun, qui étoient d'une bien plus grande conséquence pour la France, que tout ce qu'elle rendoit. Surtout si l'on considère que par cette restitution le Roi avoit dessein de gagner le Duc de Savoye, qui devoit épouser sa sœur.

*Mort du
Roi Henri
II.*

Au commencement de Juin, le Duc vint à Paris pour épouser la Princesse Marguerite, & le Duc d'Albe avec le Prince d'Orange qui avoient une suite de cent Seigneurs y arriverent pour le mariage de Madame Elizabeth de France avec le Roi Philippe. La cérémonie de ce dernier mariage s'étant faite, le Roi voulut qu'il y eut un Tournois, où lui-même devoit être le Tenant, avec les Ducs de Guise & de Nemours, & le Prince de Ferrare. Le Roi soutint plusieurs assauts le premier jour avec beaucoup d'applaudissement; il le fit de même le second, qui étoit le 30 de Juin. Sur le soir, il voulut rompre encore une lance avec le Comte de Montgommeri, Capitaine des Gardes & fils de M. de Lorges, qui passoit pour un des plus vigoureux & des plus adroits Chevaliers de France. Le Comte s'en excusa autant qu'il put, & la Reine conjura le Roi de ne plus courir; mais il s'obstina, & étant entrés tous deux dans la lice, avec la visière de leur casque levée, ils coururent l'un contre l'autre & rompirent leurs lances, dont un éclat entra dans l'œil droit du Roi, qui chancela, & le Dauphin avec d'autres personnes de qualité accoururent à lui (a). Quelques-uns disent, qu'il perdit la connoissance & la parole, & qu'il ne les recouvra point. D'autres assurent, qu'il pardonna à Montgommeri, & défendit qu'on lui fit un crime de sa blessure. Après que le premier appareil fut levé, les Chirurgiens eurent peu d'espérance. Le Duc de Savoye prévoyant les difficultés qu'il y auroit pour la restitution de ses Etats, si son mariage ne s'accomplissoit point avant la mort du Roi, lui représenta de quelle conséquence il étoit que la cérémonie se fit. Le mariage fut donc célébré le 9 de Juillet (b), les uns disent dans la chambre du Roi, & les autres dans l'Eglise de Notre-Dame.

(a) *De Thou* ubi sup. *Daniel*. l. c. p. (b) *Daniel*, *Mezeray*.
294. *Mezeray*.

Le Roi mourut le lendemain 10 de Juillet, dans la quarante-deuxième année de son âge, & la treizième de son règne (a), extrêmement regretté de ses sujets, car malgré bien des défauts, il avoit la plupart des qualités qui font aimer un Roi en France. Il étoit brave, libéral & poli; bien qu'il ne fût pas fort lettré lui-même, il aimoit beaucoup les Savans, mais surtout les Poètes. Sa mort fut un grand malheur pour la France, parcequ'il avoit dessein d'écarter les Guises, de diminuer les impôts & de prendre d'autres mesures pour le soulagement de ses peuples (*).

(a) Les mêmes, & al.

(*) Ce grand Roi, auquel quelques Historiens François ont donné le surnom de *Bel-liqueux*, étoit effectivement guerrier, & fut assez heureux dans quelques-unes de ses entreprises, surtout contre les Anglois, sur lesquels il reprit Calais, qu'il conserva par une paix faite à-propos. Il étoit plus magnifique pour sa Cour, que pour ses bâtimens; il n'étoit pas fort délicat pour sa parure, quoiqu'on ait remarqué comme une preuve de sa magnificence, qu'il portoit des bas de soie (1). Il avoit quelque teinture des Sciences, & favorisoit fort les gens de Lettres, principalement les Poètes, on le blâme d'avoir sous le titre spécieux de politesse & de galanterie, souffert à sa Cour toutes sortes de vices & le luxe, en sorte que pour satisfaire son goût & par une libéralité mal-entendue il dépensa de beaucoup plus grandes sommes que son père n'avoit fait pour tous ses besoins. Il avoit épousé du vivant de son père & de son frère Catherine de Medicis, fille de Laurent de Medicis, Duc d'Urbin, née à Florence le 13 d'Avril 1519, qui passoit pour jolie, quand il l'épousa, bien qu'elle n'eût que quatorze ans. Ce n'étoit pas à la vérité une beauté régulière, mais elle étoit agréable, & comme elle avoit beaucoup d'esprit, & qu'elle avoit été bien élevée, elle s'appliqua principalement à relever ses charmes par sa sagesse, & par ses manières affables. Avec cela, bien qu'elle eut, dix neuf ans de moins que la Maîtresse du Roi, elle ne toucha jamais beaucoup le cœur de ce Prince, ni n'eut beaucoup de part aux affaires sous son règne. Quelque chagrin que cela lui fit, elle le dissimuloit, & s'occupoit principalement de l'éducation de ses enfans; elle étudia si bien leur caractère, qu'elle acquit sur leur esprit un ascendant qu'elle conserva presque toute sa vie. Après dix ans de stérilité, elle eut dix enfans, François Dauphin & Roi d'Ecosse du Chef de sa femme, Louis Duc d'Orléans qui mourut à l'âge de deux ans; Charles qui succéda à François son frère, Hercule, qui à sa confirmation reçut le nom de François; il fut successivement Duc d'Alençon, de Brabant & d'Anjou, & nous aurons à en parler dans la suite. On peut juger de son caractère par les noms que lui donnoient sa mère & Henri son frère; la Reine l'appelloit toujours son *fils égaré*, & Henri, en parlant, ne le nommoit jamais que *ce Scélérat*. & il chargea le Roi de Navarre, qui fut depuis son successeur, de le tuer; commission dont il n'étoit pas d'humeur de s'acquitter (2). Henri II. eut aussi cinq filles de Catherine; Elizabeth, destinée d'abord à Edouard VI. Roi d'Angleterre, demandée ensuite pour l'Infant Don Carlos, & mariée enfin à Philippe II.; elle mourut en couche le 3 d'Octobre 1568. Claude épousa Charles II. Duc de Lorraine; c'étoit la bien-aimée de la Reine, & l'on prétend que Catherine avoit dessein de mettre le fils aîné de cette Princesse sur le trône, si elle avoit survécu à Henri III. Marguerite épousa Henri Roi de Navarre. Victoire & Jeanne moururent en bas âge (3). Le Roi Henri II. eut outre cela plusieurs enfans naturels; d'une Dame Ecossoise, qui s'appelloit Fleming, Henri d'Angoulême, Grand Prieur de France & Gouverneur de Provence; de Philippe, Demoiselle Piémontoise, Diane d'Angoulême mariée d'abord à Horace Farnese, & ensuite à François de Montmorenci; ce fut alors que se donna l'Edit contre les mariages clandestins; de Madame de Savigni, il eut Henri de St. Remi. Il n'eut point d'enfans de la Duchesse de Valentinois (4). Les circonstances de la mort de ce Monarque furent si

(1) *Le Gendre.*

(2) *La Popelinière, Brantôme.*

(3) *Henault.*

(4) *Le même.*

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

François II.
lui succède
& les Gui-
ses sont maî-
tres du Gou-
vernement.

FRANÇOIS II. n'avoit pas seize ans accomplis, à son avènement à la Couronne; c'étoit un Prince d'une constitution foible, & d'un esprit fort médiocre (a). Marie Reine d'Ecosse sa femme étoit aussi très-jeune, mais elle avoit infiniment plus de génie, sa mere & ses oncles aiant eu grand soin de son éducation (b). Suivant les Loix le Roi, quoique jeune & infirme, étoit majeur, & maître de se former un Conseil, qui gouvernât en apparence sous lui, mais qui de fait devoit le gouverner & lui & le Royaume. Ce fut-là ce qui donna lieu aux Partis, qui par degrés causerent les troubles dont le Royaume fut agité près de soixante-dix ans (c) (*).

(a) Mezeray, Daniel.

(b) De Thou L. XXIII.

(c) Mem. de Castelnau, Mezeray & al.

extraordinaires, que l'on crut généralement qu'elle avoit été prédite par Luc Gauric, Astrologue célèbre. Comme cet Art trompeur étoit fort à la mode en ce tems là, les plus judicieux Historiens de France eux-mêmes ont adopté ce conte. Ils disent que Catherine de Medicis aiant consulté Gauric sur la destinée de son mari & de ses enfans, il lui avoit prédit, que le Roi seroit tué en duel, & mourroit d'une blessure à l'œil; prédiction dont on se moqua, jusqu'à ce que l'événement l'eût vérifiée (1). Il y a de l'apparence que la première partie de ce narré est véritable, & une partie du reste, car la prédiction de Gauric portoit, que si Henri pouvoit surmonter les périls dont il étoit menacé la soixante-troisième & la soixante-quatrième année de son âge, il vivroit heureux jusqu'à soixante-neuf ans, dix mois, en quoi il se trompa de près de trente ans (2). Henri avoit pour devise un Croissant avec ces mots, *donec totum impleat orbem*, c'étoit en faveur de Diane de Poitiers (3). Son corps fut enterré à Saint-Denis, & le Connétable de Montmorenci fut chargé de ce soin, par ceux qui l'exclurent du Gouvernement.

(*) Comme le court regne de François II. n'a été mémorable que par les factions & les intrigues, il est absolument nécessaire pour l'intelligence du texte, de faire connoître succinctement l'état de la Cour. La Maison de Guise étoit également nombreuse & puissante, le Duc de ce nom avoit cinq freres & deux sœurs. Nous parlerons d'abord de celles-ci. Marie, l'aînée des deux avoit épousé en premières noces Louis Duc de Longueville, & ensuite Jaques V. Roi d'Ecosse, dont elle étoit veuve, Régente du Royaume & mere de la Reine de France. Louise étoit mariée à Charles de Croy, Prince de Chimai. François Duc de Guise étoit, suivant tous les Historiens de ce tems-là un des hommes les plus accomplis de France, honnête modeste, affable, libéral, grand Capitaine, courtisan parfait, poli sans bassesse, & sincere sans être choquant; l'ambition étoit son seul vice, & plusieurs croient que sans son frere, il l'auroit fort modérée (4). Charles, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, étoit un homme qui avoit de grands talens, cultivés par une excellente éducation, & un esprit hardi, il étoit éloquent & écrivoit admirablement; mais son ambition étoit sans bornes, il étoit entreprenant & vain dans la prospérité, mais n'avoit rien de cette intrépidité dans le danger, que son frere possédoit au suprême degré. Il n'étoit nullement ennemi de la Réformation, s'il avoit pu la faire à sa mode; on soupçonna qu'il avoit envie d'introduire la Confession d'Augsbourg, afin de gouverner l'Eglise de France sous le titre de Primat (5). Claude Duc d'Aumale, Louis Cardinal de Guise, le Grand Prieur de France & le Marquis d'Elbeuf, secondoient leurs freres, & rendoient leur Maison d'autant plus puissante, qu'ils étoient extrêmement unis entre eux (6). Les Princes du Sang étoient tous de la Maison de Bourbon. Antoine, Roi de Navarre, qui en étoit le Chef, étoit doux modéré, indolent, adonné aux femmes, & moins estimé qu'il ne devoit l'être à cause de l'amour sincere qu'il avoit pour l'Etat, & du desir qu'il auroit eu de vivre tranquillement, s'il avoit été possible (7). Son frere Louis

(1) Daniel, Henault, Mezeray.

(2) Henault.

(3) Le même.

(4) Daniel.

(5) De Serres.

(6) Mem. de Castelnau.

(7) De Thou.

Les Princes du sang, qui par la coutume & la constitution croioient être en droit d'être consultés sur les affaires d'Etat, furent exclus, parceque leur grand pouvoir donnoit de l'ombrage, comme s'ils avoient été moins à craindre étant mécontents, qu'en place. Le Connétable, ses enfans & ses neveux qui par le crédit qu'ils avoient eu sous le dernier regne, formoient par eux-mêmes un Parti, furent aussi éloignés; le Roi aiant déclaré qu'il avoit dessein de confier le maniement des affaires aux Guises: il donna au Duc le commandement des armes dans le Royaume, & fit le Cardinal de Lorraine son premier Ministre. Ce fut là moins le choix du Roi, que celui des deux Reines. La Douairiere étoit persuadée que si elle fesoit entrer les Princes du Sang dans les affaires, ils se rendroient bientôt les maîtres; & n'auroient pour elle qu'un respect apparent, parcequ'ils regarderoient l'autorité comme leur étant due. Pour le Connétable, elle le haïssoit lui & toute sa famille. D'autre part les Guises recherchoient son amitié, & comme ils étoient oncles de la jeune Reine, ils ne pouvoient aisément être disgraciés. D'ailleurs elle avoit besoin d'appui; elle exigea absolument un article, qu'ils lui abandonnassent la Duchesse de Valentinois, à quoi ils se déterminèrent au mépris de la reconnaissance qu'ils lui devoient, & de l'alliance qui étoit entre eux, le Duc d'Aumale aiant épousé la fille de la Duchesse (a). Le Maréchal de Saint-André s'attacha aux Guises; c'étoit un homme de plaisir, abîmé de dettes, capable de donner de belles apparences à tout ce qu'il entreprenoit, & qui prit le parti des Guises, parceque ni son goût ni sa situation ne lui permettoient pas de quitter la Cour.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

(a) *De Thou* L. XXIII. *Daniel* T. XI. p. 307.

Prince de Condé ne lui ressembloit en rien, sinon dans sa passion pour les femmes. Il étoit petit, & n'avoit rien d'imposant ni dans sa personne, ni dans ses manieres. Sa fortune étoit bornée, car il n'avoit que six mille livres de rente; mais il étoit brave, vif, entreprenant, éloquent quand il vouloit se donner la peine de parler, & également ferme dans le Conseil & dans l'action (1). Le Duc de Montpensier étoit un Prince de mérite, mais zélé Catholique-Romain, & fort attaché à la Cour. Le Prince de la Roche-sur-Yon, son frere, imita son exemple, & ne changea point de parti (2). Le Connétable Anne de Montmorenci passoit à juste titre pour l'homme le plus sage de France. Il demeura toujours ferme dans l'ancienne religion, par les persuasions de sa femme, qui ne cessoit de le faire souvenir, qu'il étoit le premier Baron de la Chretienté. Il avoit cinq fils; François, l'aîné, étoit Maréchal de France; Henri, qui prit le nom de Danville, fut aussi Maréchal & ensuite Connétable. Ses autres fils étoient aussi puissans. Gaspard de Coligni, Amiral, de France, étoit neveu du Connétable, & le grand Rival du Duc de Guise; il étoit zélé Protestant, & ses mœurs étoient conformes à ses principes; c'étoit un des plus habiles hommes d'Etat & un des plus grands Capitaines de son siecle; mais malheureux, ce qui bien loin de faire tort à sa gloire en relève l'éclat (3). Dandelot son frere Colonel-Général de l'Infanterie, étoit plus vif, mais non moins ferme. Il fut disgracié & mis en prison pour sa religion sous le regne de Henri II. il ne la dissimula jamais & la défendit vaillamment (4). Le troisieme frere Odet, Cardinal de Chatillon & Evêque de Beauvais, reçut le Chapeau à l'âge de dix-sept ans, ce qui n'empêcha pas qu'il ne devint zélé Protestant. Il se maria sur la fin de sa vie, & prit le nom de Comte de Beauvais. Il étoit indolent de son naturel, mais étant entré une fois dans les affaires, ce fut un habile négociateur (5).

(1) Le même.
(2) *Mem. de Castelnau*.
(3) *Vie de Coligni*.

(4) *De Thou*.
(5) *Brantôme*.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Change-
mens à la
Cour.*

*Assemblée
des Mécon-
tens à Ven-
dôme. Sacre
du Roi, &
depart du
Roi de Na-
varre.*

L'élevation des Guises rendoit d'autres démarches nécessaires. On inspira au Roi de congédier le Connétable, sous prétexte qu'il avoit besoin de repos, & que son âge demandoit qu'il menât une vie tranquille; surquoi ce Seigneur se retira dans sa maison de Chantilli. On lui ôta sa charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, pour la donner au Duc de Guise; mais pour adoucir ce coup, on donna le bâton de Maréchal à son fils aîné. On envoya le Prince de Condé en Flandres, pour porter au Roi d'Espagne la ratification du Traité de Cateau-Cambresis, & le collier de l'Ordre de St. Michel (a). Dans son absence, on disposa du Gouvernement de Picardie, que le feu Roi lui avoit destiné, en faveur du Maréchal de Brissac; ce Seigneur que la disgrâce de son ancien ami avoit chagriné, fut surpris, & en même tems charmé de la justice que lui rendoient des personnes, de qui il n'en attendoit point. On ôta les Sceaux à Bertrandi qui étoit devenu Cardinal, & on les rendit au Chancelier Olivier. Tout cela joint à quelques autres changemens de la même nature, fit honneur aux nouveaux Ministres (b).

Aussitôt que le feu Roi avoit été blessé, le Connétable avoit fait savoir cette nouvelle à Antoine Roi de Navarre, premier Prince du Sang, & l'avoit sollicité de revenir promptement à la Cour. Ce Prince se contenta de venir à petites journées jusqu'à Vendôme. L'Amiral de Coligni, ses deux freres Dandelot & le Cardinal de Chatillon avec plusieurs autres Seigneurs s'y rendirent, de même que le Prince de Condé à son retour de Flandres. Là ils conférèrent sur l'état de leurs affaires; le Prince, Dandelot & quelques-autres concluoient à prendre les armes sans délai, sous prétexte que le Roi étoit entre les mains d'Etrangers. Mais le Roi de Navarre & les autres opinèrent à suivre des voies plus douces (c). On engagea donc ce Prince à se rendre à la Cour; la Reine-Mere lui fit assez d'accueil, mais d'ailleurs on eut peu d'égards pour lui, & malgré sa qualité de Roi & de premier Prince du Sang, il courut risque, lorsqu'il arriva à Saint-Germain en Laye, de demeurer dans la rue, sans le Maréchal de St. André, qui par pure politesse lui prêta une partie de son appartement (d). Il assista avec le Prince de Condé au Sacre du Roi, qui se fit le 18 de Septembre à Rheims, par le Cardinal de Lorraine, Archevêque de cette ville (e). Quelques jours après on appella le Roi de Navarre au Conseil, & on lut en sa présence une Lettre du Roi d'Espagne, qui portoit, qu'il avoit appris qu'il y avoit des mécontents dans le Royaume, & qu'il offroit tout le secours qu'on pouvoit demander, pour maintenir l'autorité du Roi. La Reine-Mere voyant que cette Lettre avoit produit l'effet, qu'on en attendoit, proposa au Roi de Navarre de conduire sa fille Elizabeth jusqu'aux frontieres d'Espagne; & lui fit entendre que cette occasion étoit favorable pour négocier touchant la restitution de son Royaume; elle lui promit de le seconder dans cette affaire de tout son pouvoir (f). Le Roi de Navarre accepta donc cette commission; il trouva le Duc

(a) *Castelnau L. I. Daniel l. c. p. 309.*

(b) *Le même, p. 312.*

(c) *Le même, p. 313-315.*

(d) *Mezeray, Daniel l. c. p. 315.*

(e) *Les mêmes, Henault.*

(f) *De Thou ubi sup. Davila L. 7.*

d'Albe sur la frontière, & sur les belles espérances que ce Seigneur lui donna, il se retira en Bearn, & abandonna les mécontents.

Les Guises paroissoient si bien affermis, qu'ils sembloient n'avoir plus rien à craindre; ils ne laisserent pas de prendre toutes les mesures imaginables pour leur sûreté, & ils eurent soin en même tems de cacher leurs vues, & de former les Edits publiés au nom du Roi de façon, qu'ils ne paroissent faits que pour le bien public. Ils firent défendre de porter des armes à feu, & des habillemens propres à les cacher, pour empêcher les meurtres. Par un autre Edit on révoquoit toutes les aliénations du Domaine, & le Roi déclara qu'il ne vouloit pas que personne eut deux charges ou deux Gouvernemens ensemble. Par là les Guises mettoient leurs personnes en sûreté, & étoient en état de gratifier leurs créatures. Ils firent aussi une promotion de dixhuit Chevaliers de Saint Michel tout d'un coup, ce qui avilit cet Ordre, dont les plus Grands Seigneurs se fesoient honneur, enforte qu'il tomba dans un mépris, dont il ne s'est jamais relevé (a). Après que les Guises eurent par ces diverses voies affermi pleinement leur autorité, & mis tout le monde dans la dépendance, ils firent éclater une fierté, qui grossit tout d'un coup le nombre de leurs ennemis, & donna lieu à une infinité de plaintes. Il y avoit à la Cour un grand nombre de personnes de toutes les Provinces, & particulièrement des gens de guerre, qui demandoient leur payement ou des recompenses. Le Cardinal de Lorraine, importuné de leurs sollicitations, & ne sachant comment les satisfaire, fit publier un Edit, qui leur ordonnoit de se retirer incessamment, sous peine d'être pendus sans forme de procès. Le Roi étant allé à Blois pour changer d'air, on lui persuada que pour suivre les traces de son pere & exécuter ses dernieres volontés, il devoit créer une nouvelle Chambre dans chaque Parlement pour connoître du crime d'hérésie. On les nomma les *Chambres ardentes*, parcequ'elles fesoient brûler sans miséricorde tous les Protestans (b). Le Président Minard, homme violent, aiant été assassiné dans les rues de Paris, on vengea sa mort sur Anne du Bourg, neveu du Chancelier de ce nom & Conseiller au Parlement de Paris, Magistrat d'une constance à toute épreuve & d'une probité incorruptible. Il avoit été arrêté pour cause de religion sous le regne précédent, & fut étranglé & brûlé en Greve le 19 de Décembre. Il souffrit la mort avec une fermeté digne de lui, & de la cause pour laquelle il perdoit la vie (c).

Ces violences firent naître de nouvelles dispositions dans tous les esprits. Ceux qui avoient embrassé la Réformation, qui étoient en grand nombre, voyoient qu'il leur étoit impossible de servir Dieu de la manière qu'ils pensoient lui être la plus agréable, sans s'exposer à la prison, aux tourmens & à la mort. Les plus sages Catholiques, parmi lesquels il y avoit quelques Prélats & plusieurs Ecclésiastiques, désapprouvoient ce procédé violent, & avoient du penchant à concilier les esprits par une réforme juste & raisonnable, faite par une autorité légitime; l'ignorance honteuse, & les vices plus scandaleux encore de la plupart des Ecclésiastiques, qui

SECTION
IX.Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.Edits popu-
laires, Éta-
blissement
des Cham-
bres arden-
tes, &
exécution
d'Anne du
Bourg.Assemblée
des Prote-
stans.
1560.

(a) De Thou l. c. Mezeray.

(b) Mezeray.

(c) De Thou l. c. Mezeray.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

animoient la Cour à commettre ces cruautés, décréditoient leur cause infiniment plus, que l'autorité de la Cour ne pouvoit y donner de poids. L'Amiral & ses freres étoient Protestans déclarés; le Roi de Navarre & le Prince de Condé son frere avoient du penchant pour la Religion Réformée. Il se tint une assemblée à Nantes où il se trouva cent-cinquante Députés des Réformés de différentes Provinces. Ils y prirent la résolution de repousser la force par la force, comme la seule ressource qui leur restoit, c'est-à-dire de prendre les armes pour leur défense uniquement; ils élurent pour *Chef muet* le Prince de Condé, & sous son autorité Jean du Bari Seigneur de la Renaudie (a). C'étoit de l'aveu de tous les Historiens un homme habile & vaillant; mais on prétend qu'il avoit fait quelques fausses démarches, qui auroient eu de fâcheuses suites pour lui, si le Duc de Guise ne l'avoit tiré de peine. On assigna aux Réformés des Chefs dans chaque Province pour lever des Soldats. La Renaudie fut envoyé en Angleterre pour solliciter la Reine Elizabeth d'appuyer les Réformés, & de leur fournir un secours d'argent. Ce qui le favorisa dans sa négociation fut l'imprudence, ou pour mieux l'ambition excessive des Guises. Non contents d'être les maîtres absolus en France & en Ecosse, ils aspiraient encore à l'être en Angleterre, & par cette raison ils appuioient les prétentions de leur niece à cette couronne, & s'efforçoient d'opprimer les Réformés d'Ecosse, en sorte qu'Elizabeth fut dans la nécessité de soutenir les mécontents de France & d'Ecosse pour son propre intérêt (b).

*Conjuration
d'Amboise.*

Les Réformés de France, instruits des sentimens de cette Princesse & de ceux des Princes d'Allemagne, résolurent de surprendre la Cour à Blois, de se saisir du Roi & de Messieurs de Guise, ou plutôt de se débarrasser de ceux-ci, & d'obliger le Roi de déclarer le Prince de Condé Lieutenant-Général du Royaume, en un mot de changer absolument la face des affaires (c). On fixa le 15 de Mars pour l'exécution; leurs Troupes devoient défilier vers Blois sans éclat, sous les Chefs de chaque Province, & peu à peu. L'affaire fut conduite avec un si profond secret, que la Cour n'en fut bien instruite, que lorsque la Renaudie en fit confidence à Pierre Avenelles Avocat de Paris, chez qui il logeoit. Avenelles, soit par crainte, soit par quelque autre motif en donna avis à la Cour (d). La chose parut si extraordinaire, qu'on eut bien de la peine d'abord à la croire. Cependant les Guises jugerent à-propos de pourvoir à la sûreté du Roi & à la leur propre. Le Duc de Guise se fit confirmer le titre de Lieutenant-Général du Royaume, & la Cour alla se loger au Château d'Amboise (e). Les Conjurés en furent instruits, mais se trouvant trop engagés, ils résolurent de pousser leur pointe, d'autant plus que le Prince de Condé étoit à la Cour, & qu'il y avoit encore plusieurs autres personnes, des bonnes intentions desquelles ils croioient avoir raison d'être persuadés. Les deux Partis sembloient

(a) *De Thou* L. XXIV. *Mezeray* T. V. p. m. 18.

(b) *Daniel* l. c. p. 350.

(c) Le même p. 352.

(d) Le même p. 353. *Mezeray* l. c. *De Thou* ubi sup.

(e) Les mêmes.

bloient ainsi s'accorder à mettre le Roi à une épreuve, qui devoit jeter l'Etat dans de grands troubles.

Le Duc de Guise prévint que le respect pour le nom du Roi, & sa propre autorité suffiroient pour assembler assez de Troupes, pour défaire ceux qui étoient de l'entreprise. Sa fermeté, son infatigable diligence & sa capacité pour la guerre firent que l'affaire se termina comme il l'avoit pensé. Le Comte de Sancerre défit les Troupes de Béarn. Le Duc de Nemours surprit le Baron de Castelnau, & le fit prisonnier avec ses principaux Officiers. Pardaillan fondit sur la Renaudie dans les bois; les deux Chefs aiant couru l'un sur l'autre, la Renaudie perça Pardaillan de deux coups d'épée; lui-même reçut alors un coup d'arquebuse à travers du corps qu'un Page de Pardaillan lui tira; il eut cependant encore assez de force pour tuer le Page de sa main. Son corps fut porté à Amboise & pendu à un gibet, ensuite il fut mis en quartiers. Trois des Chefs qui s'étoient rendus, furent mis à la question, & ensuite exécutés en présence de la Reine-Mère & des Dames de la Cour. Un d'eux, qui s'appelloit Villemongey, aiant trempé ses mains dans le sang d'un de ses compagnons, les leva au Ciel, en criant, *Seigneur venge notre cause!* Près de douze-cens furent pendus, noyés ou décapités; les rues d'Amboise ruisseloient de sang. Le vieux Chancelier Olivier, après avoir fait tous ses efforts pour qu'on en usât avec plus de douceur, mourut de douleur à la vue de tant de sang (a). La Bigne, Secrétaire de la Renaudie, fut appliqué à la question, pour l'obliger d'accuser le Prince de Condé, qui fut mis en arrêt; tout ce qu'on put tirer de lui fut, qu'il avoit oui dire, que le Prince favorisoit l'entreprise. Le Prince aiant demandé de se justifier devant le Conseil, le fit avec beaucoup de fermeté & d'éloquence, & finit en disant que comme il n'y avoit que des soupçons & des insinuations contre lui, il ne lui restoit qu'un moyen de prouver son innocence, qui étoit d'offrir le combat à quiconque le chargerait. Le Duc de Guise, voyant l'impression que le discours du Prince avoit fait sur le Conseil, dit qu'il connoissoit si parfaitement la franchise & la générosité du Prince, qu'il étoit prêt à lui servir de second (b). C'étoit là une suite de la résolution prise de dissimuler ce qu'on savoit, pour empêcher le Prince de se mettre d'abord ouvertement à la tête des Protestans, si on l'épargnoit, ou de porter le Roi de Navarre, l'Amiral & ses frères de le faire, si on ôtoit la vie au Prince. Le Prince le sentit fort bien, desorte que malgré la feinte reconciliation que l'offre du Duc de Guise produisit, il alla joindre le Roi de Navarre en Béarn, aussitôt qu'il se vit en liberté (c).

On n'avoit pas besoin d'une grande pénétration pour prévoir, que ce qui s'étoit passé, au lieu d'appaiser les troubles, pouvoit en exciter de nouveaux. On eut donc recours à la ruse pour achever ce qu'on avoit commencé par la force. On envoya la relation de ce qui s'étoit passé à Amboise au Connétable, en le chargeant de la part du Roi de la porter au

On tâche
d'accorder
tous les
Partis.

(a) Mezeray, De Thou l. c.

(b) Mezeray & Daniel l. c. p. 363.

(c) Daniel ubi sup.

SECTION 2
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Parlement; il s'acquitta de sa commission & donna de grands éloges au Duc de Guise, mais il passa sous silence, ce qu'il y avoit de plus essentiel dans la relation qu'on lui avoit envoyée, savoir qu'on en vouloit à la personne du Roi, sachant bien le contraire. Le Parlement écrivit au Roi & au Duc de Guise, auquel il donna dans sa Lettre le glorieux titre de *Conservateur de la Patrie* (a). On envoya de semblables relations par tout le Royaume, & le Roi écrivit au Roi de Navarre, & à l'Amiral de Coligni, pour les prier d'empêcher les tumultes & de maintenir la tranquillité; il envoya même l'Amiral en Normandie. La Reine-Mere conjura ce Seigneur de faire ce que le Roi attendoit de lui, & de lui écrire avec liberté ses sentimens touchant l'état présent des affaires. Il le fit avec beaucoup de franchise, & lui marqua que la tranquillité de l'Etat dépendoit de deux choses. La premiere d'éloigner de la Cour Messieurs de Guise, & la seconde d'accorder la liberté de conscience; qu'il falloit qu'elle se rendit maitresse unique des affaires, & qu'ensuite sa prudence lui feroit trouver les moyens de maintenir le calme dans le Royaume (b). Catherine gouta ce conseil, mais il lui étoit impossible de le suivre dans la situation présente des affaires. Michel de l'Hopital, fils du Medecin du Connétable de Bourbon, fut élevé par sa faveur à la dignité de Chancelier. Il contribua à l'Edit de Romorentin, qui réservoit aux Evêques la connoissance du crime d'hérésie, & donnoit aux Juges subalternes le droit de condamner les coupables à la mort, sans appel; il ne prit dit-on ce parti que pour empêcher qu'on n'établît l'Inquisition (c). Ce fut principalement par son avis qu'on prit la résolution d'assembler les Princes du Sang, les principaux Seigneurs, les Ministres & des Evêques, & c'est cette Assemblée qu'on appella l'Assemblée des Notables, qui fut convoquée à Fontainebleau pour le mois d'Août (d). Vers le même tems on fit un Traité avec la Reine Elizabeth, par lequel on convint, que la Reine Marie renonceroit à toutes ses prétentions à la Couronne d'Angleterre & qu'il y auroit liberté de conscience pour les Protestans en Ecosse. La mort de la Reine-Douairiere avoit dérangé fort les projets des Guises; comme c'étoit une Princesse sage & modérée, quoique fort attachée à la Religion Romaine, elle n'auroit jamais consenti à des choses préjudiciables à l'autorité de la Reine sa fille (e).

Assemblée
des Nota-
bles où l'on
résout de
convoquer
les Etats
Généraux.

Quand la Cour partit pour Fontainebleau, les Guises créèrent une nouvelle Garde sous prétexte de pourvoir à la sûreté de la personne du Roi, mais autant pour la leur propre, composée de deux-cens Arquebusiers à cheval; on en fit Capitaine Antoine du Pleffis-Richelieu, qui à l'exception d'un courage déterminé, avoit beaucoup de mauvaises & peu de bonnes qualités. Le Connétable avec ses fils, & l'Amiral avec ses freres se trouverent à l'Assemblée, dont l'ouverture se fit le 21 d'Août. Le Roi assis sur son trône avoit à ses côtés les deux Reines, & les Princes ses freres; le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine exposèrent l'état des

(a) De Thou l. XXV. Mezeray T. V. p. 22. Daniel T. XI. p. 364.

(b) Mem. de Castelnau l. I. Ch. II.

(c) De Thou l. c. Daniel p. 367.

(d) Les mêmes.

(e) Dupleix.

Troupes & celui des Finances (a). A la seconde séance, l'Amiral présenta au Roi une requête en faveur des Réformés, à qui on commençoit à donner le nom de Huguenots. Le Duc de Guise & le Cardinal de Lorraine investirent vivement contre la requête; mais elle fut fortement appuyée par Montluc Evêque de Valence, & Charles de Marillac Archevêque de Vienne, qui s'expliquerent de la façon la plus forte contre l'ignorance & la corruption des Ecclésiastiques, insisterent sur la convocation d'un Concile National pour terminer les disputes de Religion, & dirent que puisque la flamme se montroit de toutes parts, il y auroit de la foiblesse à attendre de Rome de quoi l'éteindre, tandis qu'on étoit à portée de le faire. Enfin on résolut d'assembler les Etats Généraux, & de suspendre en attendant les poursuites contre les Réformés (b). La Cour consentit à l'Assemblée des Etats, dans l'espérance d'attirer tous les chefs des mécontents dans un même lieu, & de les saisir tous à la fois. Dans cette vue les Guises travaillèrent avec tout le secret possible à se rendre les plus forts, & au lieu que les Etats avoient d'abord été assignés à Meaux, on nomma Orléans. Dans ces entrefaites les Partisans du Prince de Condé entreprirent de surprendre Lyon; ils échouèrent, parceque le Roi de Navarre, instruit de l'affaire, envoya un contre-ordre; on blâme son irrésolution, mais au fond il paroît qu'il n'avoit pas dessein de se révolter. Tel étoit le triste état des choses en France

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Pendant que toute la Nation étoit en suspens, & que ceux qui avoient le bien de l'Etat à cœur, concevoient de grandes espérances que les Etats prendroient des mesures efficaces pour la réforme de tous les abus, & pour calmer la violente fermentation que les querelles civiles & religieuses avoient excitée, les Guises suivoient toujours leur plan. Ils prirent des mesures pour maintenir la tranquillité dans les Provinces, menerent le Roi à Orléans avec sa nouvelle Garde, & firent filer sous divers prétextes beaucoup de Troupes dans les environs & en firent entrer dans la ville. Au commencement d'Octobre le Roi écrivit au Roi de Navarre une Lettre, par laquelle il lui ordonnoit de se rendre aux Etats & d'y amener le Prince de Condé; ce dont ni l'un ni l'autre n'avoient envie (c). On leur envoya ensuite le Maréchal de Saint-André, pour les presser, & il leur engagea la parole du Roi qu'ils seroient en sûreté. Le Cardinal de Bourbon leur frere, homme de probité & sans défiance, joignit ses sollicitations à celles du Maréchal; & si l'on en croit les Mémoires du tems, on gagna par des présents les Maitresses du Roi & du Prince, pour seconder les autres. Ils se déterminèrent donc enfin d'aller à Orléans, nonobstant tout ce que purent faire les vrais amis de la Maison de Navarre, pour faire sentir au Roi de Navarre & au Prince le risque qu'ils couroient (d). La Princesse vint à leur rencontre, & conjura son mari de ne pas aller plus avant. Les principaux Seigneurs & Gentilshommes Huguenots pressèrent

*Le Prince
de Condé
condamné à
mort, & le
Roi de Na-
varre en
grand dan-
ger.*

(a) De Thou l. c. Daniel l. c. p. 378.

(c) Castelnau, la Popelinière.

(b) Mezeray l. c. p. 26. Daniel p. 386.
De Thou.

(d) Mezeray ubi sup. p. 29. Daniel p.
397, 398.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

instamment le Roi de Navarre de se mettre à leur tête, offrant de lui fournir dans peu vingt mille hommes. Les Princes ne laisserent pas de continuer leur chemin, mais à peine furent-ils entrés dans Orléans, qu'ils n'eurent que trop de raisons de se repentir de s'être reposés sur les promesses qu'on leur avoit faites (a). Le Prince de Condé, après avoir essuié des reproches fort durs de la part du Roi, fut arrêté & mis en prison; on donna aussi des gardes au Roi de Navarre (b). On nomma des Commissaires pour faire le procès au Prince, c'étoient le Président Christophle de Thou, Barthélemi Faye & Jaques Viole, Conseillers au Parlement, avec Gilbert Bourdin Procureur Général & le Greffier Jean du Tillet pour y faire leurs charges. Le Prince demanda d'être renvoyé par devant les Pairs de France, les Chambres du Parlement de Paris & le Roi, Juges naturels des Princes du Sang; mais le Conseil privé déclara cet appel nul & frivole. Les Commissaires continuerent leurs procédures & condamnerent le Prince à perdre la tête (c). M. de Thou dit que l'arrêt ne fut point signé; mais d'autres Historiens assurent qu'il fut signé par tout le Conseil privé & par les Chevaliers de l'Ordre; le Chancelier & un Conseiller du Parlement demanderent du tems, & le Comte de Sancerre refusa généreusement de le signer (d). Il s'agissoit après cela d'envelopper le Roi de Navarre dans la perte de son frere; comme il n'y avoit point de preuves contre lui, M. de Thou rapporte, que le Cardinal de Lorraine & le Maréchal de Saint-André formerent un complot contre sa vie. Ils convinrent que le Roi manderoit le Roi de Navarre, & l'accableroit de reproches sur ses desseins criminels, & que si ce Prince répondoit avec quelque fierté, ainsi qu'il y avoit de l'apparence, des gens apostés l'assassineroient sur le champ (e). Il fut donc appelé à cette fatale entrevue, & bien qu'il répondit avec fermeté au Roi, il le fit avec tant de respect, & prouva si visiblement son innocence, que le Roi le congédia sans faire attenter à sa personne, & l'on assure que le Duc de Guise le voyant sortir, s'écria d'un ton plein d'indignation & de colere, *ô l'homme timide & lâche* (f)! L'Historien ajoute, qu'il n'ose assurer la vérité du fait, & qu'il ne le rapporte que sur les Mémoires d'autres personnes; c'est ce qui rend le fait fort vraisemblable, surtout quand on fait réflexion, que tout le monde convient que les Guises prévoyant qu'il seroit dangereux de mettre le Roi de Navarre en liberté après la mort de son frere, presserent la Reine-Mere de le faire périr, disant qu'il falloit en deux coups & tout d'un tems couper la tête à la Rebellion & à l'Hérésie. Tel étoit le caractère de ces Princes, & la Politique de ce tems-là!

L'un & l'autre sauvés par la mort imprévue du Roi. Dans une conjoncture aussi critique, & où la vie du Prince ne tenoit qu'à un fil, le jeune Roi aiant rebutté la Princesse de Condé, la Providence s'en mêla. Le Roi se disposant un matin d'aller à la chasse, pour éviter de voir une exécution, dont la variété seule distingua ce malheureux

(a) De Thou L. XXVI. Daniel l. c. p. 399.

(b) Castelnau L. II. Ch. II. Daniel p. 400.

(c) Mezeray, Daniel p. 403. De Thou l. c.

(d) Le Laboureur sur Castelnau L. II. Ch. II.

(e) De Thou ubi sup.

(f) Le même.

regne, tomba en foiblesse, pendant qu'on lui fesoit le poil, & quand il fut revenu, il se plaignit d'un violent mal de tête. Il avoit depuis long-tems une fistule à l'oreille, & les Medecins jugerent qu'il avoit un abcès dans la tête; desorte qu'ils déclarerent qu'il étoit en grand danger. Cette nouvelle changea la face des affaires (a). Le Cardinal de Lorraine & le Duc de Guise presserent la Reine-Mere de faire mourir le Roi de Navarre & le Prince de Condé. La Reine ne leur répondit que par des larmes, & leur demanda quelques heures pour délibérer. Elle manda le Chancelier de l'Hopital, qui étoit son conseil ordinaire. Ce Ministre saisit l'occasion de lui donner de justes idées des choses; il lui représenta, que quoiqu'elle fut Reine & mere de Rois, elle étoit femme & étrangere; que condamner à la mort le Roi de Navarre sans garder toutes les formes c'étoit une injustice qui la rendroit l'exécration de toute la France, & donneroit un exemple, dont elle auroit tout à appréhender. Que d'autre part, il étoit aussi dangereux de faire mourir le Prince de Condé, en laissant son frere en vie, parce que dès que le Roi seroit expiré, il faudroit le mettre en liberté, & qu'il auroit à sa dévotion, non seulement tous les Calvinistes du Royaume, mais encore une infinité de Noblesse, qui s'offriroit à lui pour le servir dans sa vengeance. Qu'en prenant un parti tout contraire, les Guises n'ayant d'autre appui que sa faveur, lui seroient soumis par nécessité, & les deux Princes par reconnoissance. Que le salut de l'Etat dépendoit absolument de la réunion des esprits, & que l'autorité qu'elle se feroit acquise sur les uns & sur les autres lui en faciliteroit les moyens (b). La Reine sentit combien ce conseil étoit sage, & le suivit avec fermeté & avec dignité. Elle fit appeller le Roi de Navarre dans son cabinet, & après l'avoir assuré qu'il ne tenoit qu'à elle de le perdre avec son frere, elle lui déclara qu'elle les sauveroit tous deux, à ces conditions, qu'il renonceroit à la Régence en sa faveur, après la mort du Roi, & qu'il se reconcilieroit avec Messieurs de Guise. Le Roi souscrivit sans peine au premier article, mais il en eut à consentir au second, cependant il s'y détermina. La reconciliation se fit d'abord en présence de la Reine, & pour l'affermir ils allerent dans la chambre du Roi; ce Prince se chargea de tout, & déclara que toutes les procédures contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, n'avoient été entreprises que par ses ordres, & que Messieurs de Guise en avoient été les simples exécuteurs & non les auteurs (c). Ce fut là la dernière action de ce pauvre Prince, qui mourut le 5 de Décembre, âgé de près de dixhuit ans, après un an & cinq mois de regne (d). On l'appella *le Roi sans vice*, titre plus glorieux que tout autre qu'on puisse donner, dit Mezeray, quand il a pour fondement; non pas l'imbécillité d'esprit, mais la sagesse & la vertu (e). Le soin du corps du Roi son pere & ses funerailles avoient été laissés au Connétable, parceque la Reine & les Guises avoient d'autres affaires. Mais celui de François II. fut tellement abandonné, qu'il n'y eut que les Sieurs

(a) Le même, *D'Avila*, *Daniel* p. 405.(b) *Daniel* p. 406, 407, *De Thou* l. c.(c) *Daniel* p. 409, 410.

(d) Les mêmes Auteurs.

(e) *Mezeray* T. V. p. 33.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Sanfac & la Brosse, qui avoient été ses Gouverneurs, qui en prirent soin. Cette extrême ingratitude des Guises engagea quelqu'un à mettre sur le cercueil, *Tanneguy du Châtel où es-tu?* Fesant allusion à ce généreux Gentilhomme, qui avoit fait les funérailles de Charles VII. à ses propres dépens, bien qu'il n'ignorât pas que Louis XI. lui en feroit un crime (a). Les Huguenots regarderent la mort de François II. comme une délivrance pour eux, & comme un jugement du Ciel.

*Avènement
de Charles
IX. à la
Couronne,
le Connétable
rappelé;
il se ligue
avec les
Guises & le
Maréchal
de St. An-
dré.*

CHARLES Duc d'Orléans, qui avoit reçu le nom de Maximilien au Bâteme, monta sur le trône à l'âge de dix ans & demi (b). Le Connétable qui, sur la nouvelle de la maladie du Roi, étoit parti de Chantilli, se trouvoit alors pas loin d'Orléans; la Reine-Mere lui manda de se rendre sans tarder auprès d'elle, qu'elle avoit besoin de ses conseils, & qu'elle prétendoit qu'il rentrât dans l'exercice de sa charge de Connétable. Il suivit exactement ses ordres, car en arrivant à Orléans, il fit appeler les Commandans des Corps de Garde qui étoient à la porte, & leur demanda ce qu'ils y fesoient, ajoutant que le Roi étoit en sûreté au milieu de ses sujets, & là-dessus il leur ordonna de se retirer. La Reine-Mere avoit la principale autorité comme Régente, sans en prendre néanmoins le nom, que la plupart des Historiens ne laissent pas de lui donner. Le Roi de Navarre eut la qualité de Lieutenant-Général du Royaume. Le Prince de Condé se retira à la Fere en Picardie avec des gardes, jusqu'à ce qu'il eût été déclaré innocent (c). L'ouverture des Etats se fit le 13 de Décembre (d). Les Orateurs de la Noblesse & du Tiers-Ordre, invectiverent vivement contre la négligence, l'ignorance, le luxe & l'avarice des Ecclésiastiques. Celui du Clergé d'autre part le prit sur un ton fort haut, demanda qu'on révoquât le Concordat, & que l'on rétablît la Pragmatique Sanction. On parla aussi de faire des recherches sur l'administration des Finances, le Roi François I. ayant laissé près de deux millions dans les coffres, tandis que la Couronne se trouvoit actuellement endettée de près de quarante-trois millions. Mais comme plusieurs des Grands se trouvoient intéressés dans cette affaire, & qu'elle auroit mis les Guises dans un grand embarras, on para le coup. On fit cependant quelques bonnes ordonnances pour l'administration de la Justice, on défendit de faire des poursuites pour cause de Religion, on rétablit les élections des Evêques, & on accorda une amnistie pour tout le passé; après quoi les Etats furent prorogés jusqu'au mois de Mai. Le Connétable, le Duc de Guise & le Maréchal de Saint-André, se réunirent, & on donna à cette confédération le nom de *Triumvirat*, cela détermina la Reine à se tourner du côté du Roi de Navarre & des Princes. Au mois de Mars le Conseil déclara le Prince de Condé innocent, comme le Parlement fit ensuite (e). Le jour de Pâques les Triumvirs communierent ensemble, en signe de la sincérité de leur reconciliation, & le 15 de Mai le Roi fut sacré à Rheims par le Cardinal de Lor-

1561.

a) Mezeray l. c. p. 34. De Thou ubi
sup. Daniel T. XI. p. 412.
(b) Daniel p. 415. Henault.

(c) De Thou l. c. Castelnau.
(d) Daniel p. 417. Mezeray p. 37.
(e) Castelnau L. III. Ch. 2.

raïne (a). L'Amiral, qui étoit bon Réformé, voiant la Reine unie plus étroitement que jamais avec le Roi de Navarre, & persuadé qu'il n'y avoit rien à craindre de la part du Chancelier, présenta une nouvelle requête en faveur des Huguenots. Il fut résolu d'en renvoyer l'examen au Parlement, le Roi, la Reine & la plupart des Princes du Sang s'y trouverent (b). Après de grands débats, on décida à la pluralité des voix, que la connoissance des crimes en matiere de Religion seroit renvoyée aux Tribunaux Ecclésiastiques; on défendit sous peine de la vie toutes les Assemblées, même celles qui se fesoient sans armes, de prêcher & d'administrer les Sacramens, autrement que selon la maniere usitée jusqu'à ce tems-là dans l'Eglise Romaine. On accusa le Greffier Jean du Tillet, de n'avoir pas compté fidelement les suffrages. Quoiqu'il en soit ce fut sur ce plan qu'on dressa l'Edit de Juillet, mais comme la Reine favorisoit alors les Réformés elle y fit ajouter des adoucissmens à St. Germain en Laye, où il fut donné (c). La jeune Reine Douairiere retourna en Ecosse au mois d'Août. Peu après les Etats s'étant rassemblés, le Clergé pour conjurer la tempête qui le menaçoit, se taxa à une grosse somme pour le Roi (d). Au mois de Septembre se tint le fameux Colloque de Poissy, entre les Prélats & les Ministres; le Cardinal de Lorraine & Théodore de Beze y firent valoir leur éloquence; cependant tout cela n'aboutit à rien, sinon que le Roi de Navarre, sous prétexte que les Ministres Protestans ne s'accordoient pas entre eux, quitta le parti des Réformés, & se réunit au Triumvirat (e).

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Ce changement engagea la Reine à se lier plus étroitement avec le Prince de Condé & l'Amiral, sans négliger de tâcher de regagner le Roi de Navarre. Mais ce Prince qui avoit toujours été irrésolu, demeura ferme dans le Parti qu'il avoit pris, parceque la Cour d'Espagne le flatoit tantôt de la restitution de la Navarre, tantôt de lui donner la Sardaigne comme un équivalent; les Guises lui offrirent même, dit-on, la Reine d'Ecosse leur niece, moyennant qu'il fit casser à Rome son mariage avec Jeanne d'Albret, à cause de l'opiniâtreté de cette Princesse dans l'Hérésie (f). Pour contenter l'Amiral & le Prince de Condé la Reine convoqua une nouvelle Assemblée de Notables à St. Germain (g). On y fit un nouvel Edit, par lequel on accorda la liberté de conscience aux Huguenots, jusqu'à ce que le Concile Général eût décidé sur les points contestés. Bien loin d'appaiser les troubles, cet Edit ne servit qu'à les augmenter. De part & d'autre on tâcha de se fortifier, & les Chefs des deux Partis consentirent à sortir de la Cour dans les mêmes vues. Le Prince de Condé négocioit avec le Duc de Wirtemberg, afin d'obtenir du secours pour le maintien de la Cause Protestante. Le Duc de Guise, ménagea une entrevue avec le Duc à Saverne, & persuada à ce Prince que lui-même, son frere, & tous les Catholiques modérés n'étoient nullement éloignés de la Confession d'Augsbourg, & que les Huguenots de France

*Le Duc de
Guise donne
lieu à la
premiere
Guerre Ci-
vile.*
1562.

(a) Daniel p. 428.

(b) Le même p. 430.

(c) Castelnau L. III. Ch. 3. Daniel l. c.
p. 432.

(d) Mezeray l. c. p. 45. Daniel p. 435.

(e) Daniel p. 450. Castelnau l. c. Ch. 6.

(f) Daniel p. 451.

(g) De Thou L. XXIX.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

étoient des Calvinistes obstinés, également ennemis des Catholiques & des Lutheriens; desorte qu'il gagna le Duc (a). Le Duc de Guise s'en retournant à Paris passa par la petite ville de Vaffi; ceux de sa suite insultèrent les Huguenots, qui fesoient leurs dévotions dans une grange, on se dit des injures, & des injures on en vint aux coups. Il est vrai qu'on assure que le Duc fit tous ses efforts pour faire cesser le combat, où lui-même fut blessé d'un coup de pierre au visage; il y eut plus de soixante Huguenots de tués; & cela donna lieu à la première guerre civile (b). Les Triumvirs & le Roi de Navarre prévinrent le Prince de Condé & l'Amiral, & surprirent la Reine-Mère & le Roi, qu'ils conduisirent de Fontainebleau à Paris (c). Les Huguenots s'emparèrent d'Orléans, de Bourges, de Lyon, de Tours, d'Angers, d'Angoulême, de Rouen, de Dieppe, du Havre de Grace & de plusieurs autres villes. Aiant conclu un Traité avec la Reine Elizabeth, ils lui remirent le Havre de Grace pour place de sûreté, en considération du secours d'hommes & d'argent qu'elle promit (d).

*Prise de
Rouen &
mort du Roi
de Navarre.*

D'autre part, le Maréchal de Saint-André passa avec des Troupes en Poitou, où il reprit Poitiers. Le Roi de Navarre, en qualité de Lieutenant-Général du Royaume se mit aussi en campagne, aiant sous lui le Connétable & le Duc de Guise. Après avoir pris Bourges, il alla mettre le siège devant Rouen vers la fin de Septembre. Le 25 d'Octobre, le Roi fut blessé en visitant la tranchée, & mourut un mois après de sa blessure; elle n'empêcha pas que la ville ne fût emportée d'assaut & pillée, & ce Prince y fit son entrée dans son lit par la brèche (e).

*Bataille de
Dreux.*

La perte de Rouen détermina le Prince de Condé à marcher vers la Normandie, & le 19 de Décembre les deux Armées en vinrent aux mains proche de Dreux. Celle du Prince étoit de quatre mille chevaux, & de huit mille hommes d'Infanterie. L'Amiral commandoit l'avant garde, le Prince étoit au centre, & Dandelot au corps de réserve. L'Armée des Triumvirs consistoit en trois mille chevaux & treize mille hommes de pié. Le Maréchal de Saint-André commandoit la première ligne, le Connétable la seconde, & le Duc de Guise & ses amis, avec l'élite de l'Armée la troisième. Le Connétable, qui aspirait à avoir seul l'honneur de la victoire, chargea avec tant de précipitation, que n'étant pas soutenu à tems par les deux autres lignes, il fut défait, blessé & pris. Les Huguenots s'étant mis à piller, le Duc de Guise s'avança & fondit sur eux avec tant de furie, qu'ils furent bientôt mis en déroute, & que le Prince de Condé fut blessé & fait prisonnier. Le Maréchal de Saint-André aiant poussé trop loin fut enveloppé & tué par Baubigni, des biens duquel il avoit obtenu la confiscation (f). L'Amiral se retira avec la Cavalerie & les débris de l'Armée du Prince d'une façon qui lui fit beaucoup d'honneur. Les Triumvirs restèrent maîtres du champ de bataille, mais la perte de leur côté fut la plus considérable.

Le

(a) *Castelnau* l. c. Ch. 10.

(b) *De Thou* l. c. *Castelnau* L. III. Ch. 7.

(c) Les mêmes, *Daniel* p. 464, 465.

(d) *Daniel* p. 496.

(e) *Castelnau* ubi sup. Ch. 13.

(f) *De Thou* L. XXXIV. *Daniel* p. 526.

Le Duc de Guise se trouva alors aussi puissant, qu'il l'avoit été sous le regne précédent; car la Reine-Mere, qui avoit paru favoriser les Huguenots, avoit perdu beaucoup de son autorité, & sans la modération du Roi de Navarre elle auroit perdu la vie, aiant entendu elle-même dire au Maréchal de Saint-André, dans une de leurs conférences, que les affaires n'iroient jamais bien, qu'on ne l'eut jettée dans la riviere. Pendant ces combats pour l'autorité, ce qui étoit au fond le vrai sujet de la guerre, l'intérêt du Royaume souffrit. Le Duc de Savoye se fit rendre la plupart des Places que les François tenoient encore en Piémont; & l'Empereur demanda la restitution de Metz, Toul & Verdun, & il auroit pu reprendre ces Places, s'il ne s'étoit laissé amuser par un Traité de mariage. Le Duc de Guise, qui voioit tout cela avec chagrin, résolut de finir la guerre le plus promptement qu'il feroit possible, & dans cette vue il assiegea Orléans; ce fut pendant le siege que le 9 de Fevrier Poltrot de Merey le blessa d'un coup de pistolet par derriere (a), blessure dont il mourut. Poltrot aiant été pris fut interrogé, il chargea l'Amiral, Théodore de Beze & quelques autres, ensuite il les déchargea, en un mot il varia continuellement (b). On l'envoya à Paris où il fut tiré à quatre chevaux. La Reine fit venir le Maréchal de Brissac pour continuer le siege d'Orléans, mais travailla en même tems à faire la paix; dans ce dessein elle fit tenir une conférence entre le Prince de Condé & le Connétable, qui ne s'accordant point, elle s'en mêla & la paix fut conclue à ces conditions, que les Huguenots poseroient les armes, & rendroient les villes qu'ils avoient prises, qu'ils renonceroient à leur Traité avec l'Angleterre, & qu'on leur accordoit la liberté de conscience (c). Comme le grand point étoit de recouvrer le Havre de Grace, on déclara la guerre à l'Angleterre, & le Prince de Condé, que la Reine avoit gagné en lui promettant de le faire Lieutenant-Général du Royaume, se signala au siege du Havre. Le Comte de Warwick, qui commandoit dans la Place, trompé par une Lettre supposée, capitula le 28 de Juillet (d).

Le Roi entrant dans sa quatorzieme année fut déclaré Majeur au Parlement de Rouen; celui de Paris s'en plaignit, mais inutilement. Le Prince de Condé pressa la Reine de lui tenir parole, & les Huguenots lacherent des traits contre sa conduite qui n'étoit pas trop réguliere, cela fit que par dépit elle parut fort zelée Catholique, après avoir un an auparavant approuvé assez la doctrine des Protestans, dans une Lettre au Pape Pie IV. (e). La veuve & les enfans du Duc de Guise demanderent justice au Roi des auteurs de sa mort, contre l'ordre qu'il leur avoit donné avant que de mourir, aiant pardonné à tous ceux qui avoient eu part à sa mort, & recommandé fortement d'étouffer tout esprit de Parti. L'Amiral protesta toujours de son innocence & le Roi se réserva la connoissance de cette affaire. Le dernier jour de l'année mourut le Maréchal de Brissac, un des plus vaillans & des plus habiles Capitaines de France (f).

(a) Castelnau L. IV. Ch. 10. De Thou L. XXXIV. & al.

(b) De Thou l. c.

(c) Castelnau l. c. Ch. 12 & al.

Tome XXXI.

(d) Daniel l. c. p. 564.

(e) De Thou, Castelnau & al.

(f) Les mêmes.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*La Reine
Mere gou-
verne; ses
dangereux
projets.*

1564.

La Reine-Mere se voioit alors maitresse absolue des affaires, mais il falloit dans les conjonctures présentes beaucoup de capacité pour les bien conduire: Le Pape, le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye envoyèrent des Ambassadeurs en France, pour solliciter des affaires qui les intéressoient. Le premier souhaitoit de faire recevoir les décrets du Concile de Trente, & comptoit beaucoup sur le crédit du Cardinal de Lorraine; mais le Parlement déclara, que pour ce qui regardoit les dogmes, il falloit s'en tenir aux décisions du Concile, mais nullement pour la discipline, parce-qu'elles étoient contraires aux Libertés de l'Eglise Gallicane, & aux Edits de pacification. La négociation avec l'Angleterre, commencée après le siege du Havre de Grace, continuoit toujours, & on conclut enfin une paix, dont les deux Royaumes avoient également besoin. La Reine, sous prétexte de visiter les Provinces, mena le Roi de lieu en lieu, & à la fin en Lorraine, où elle avoit dessein de s'aboucher avec le Roi des Romains, mais cette entrevue n'eut pas lieu, principalement par les intrigues du Roi d'Espagne. La Cour alla ensuite en Bourgogne, & de là à Lyon, où le Roi ordonna de bâtir une Citadelle. Les Catholiques étoient inquiets & avoient envie de reprendre les armes par les intrigues des émissaires d'Espagne & de la Maison de Guise; mais la Reine affectoit, car véritablement ce n'étoit qu'affectation, beaucoup d'équité & de modération. Cependant lorsqu'elle fut à Roussillon, Maison des Comtes de Tournon dans le Dauphiné, elle y donna un Edit au nom du Roi, qui modéroit beaucoup la liberté des Huguenots, & défendoit les Prêches à dix lieues à la ronde de l'endroit où la Cour se trouveroit (a). Dans le même tems, on fixa le commencement de l'année au premier de Janvier, au lieu qu'elle commençoit à Pâques; on fit quelques autres ordonnances en apparence pour le bien public, mais qui tendoient au fond à faciliter le projet de la Reine, de ménager la ruine des Protestans, sans mettre son autorité en danger. Elle trouva moyen encore de renouveler l'alliance entre la France & les Cantons Suisses, malgré tout ce que Philippe II. fit pour l'empêcher. Elle se lia aussi en apparence davantage avec l'Angleterre.

*Le Cardi-
nal de Lor-
raine est in-
sulté à Pa-
ris.*

Le Roi passa l'hiver en Provence & en Languedoc, aiant avec lui le jeune Duc de Guise, & la plupart des Chefs des Catholiques, qui paroissent être fort en faveur. En ce tems il arriva un incident à Paris, qui pensa rallumer la guerre. Le Cardinal de Lorraine, étant arrivé dans le voisinage de cette ville, avec une grande suite de gens bien armés, voulut venir à Paris dans le même équipage. Le Maréchal de Montmorenci, Gouverneur de l'Isle de France, le fit prier de n'en rien faire. Le Cardinal ne laissa pas d'y venir avec son équipage guerrier, il rencontra le Maréchal à la tête d'une grosse Troupe de Soldats, qui désarmèrent les gens de sa suite, & un de ses domestiques, aiant fait résistance, fut tué sur la place. Les deux Parties porterent leurs plaintes à la Cour, & commençoient même à assembler leurs amis, mais le Roi n'ayant décidé en faveur de personne, l'affaire en demeura-là (b).

(a) Daniel T. XII. p. 53. (b) Castelnau L. VI. Ch. 2. Daniel l. c. p. 55, 56.

Après avoir passé à Bourdeaux, la Cour se rendit à Baïonne, où la Reine eut une entrevue avec la Reine d'Espagne sa fille & avec le Duc d'Albe (a). On prit toutes les précautions possibles pour tenir secret ce qui se passa dans ces conférences; mais ces précautions mêmes, & cet air de mystère prouvoient assez que la Reine n'agissoit pas de bonne foi envers les Réformés, & avoit toujours de l'inclination à faire une ligue pour les perdre, & l'événement ne justifia que trop les conjectures qu'on fit. Après cette entrevue le Roi alla en Béarn, où la Reine de Navarre fut obligée de rendre aux Catholiques leurs Eglises, & de consentir que les Magistrats des villes fussent mi-partis, bien que le plus grand nombre de ses sujets fût Réformé. En s'en retournant à Paris, le Roi en fit de même en d'autres Provinces (b).

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Conférences
de Baïonne
où la ruine
des Prote-
stants est ré-
solue.

Au commencement de l'année suivante, la Cour convoqua à Moulins en Bourbonnois les Députés des Parlemens & des autres Cours supérieures de France, afin de prendre des mesures efficaces pour le rétablissement de la Justice. Cela produisit la fameuse Ordonnance de Moulins, en quatrevingt-six articles (c). Ce fut là un fruit de la Politique du Chancelier; ce Ministre voyant qu'on n'écoutoit gueres ses avis sur les affaires d'Etat, s'appliqua d'une façon particulière à celles de sa profession; & tournant toutes ses vues du côté du bien public, il fit faire dans ces tems de trouble sous ce regne plus de Loix avantageuses & utiles, qu'on n'en avoit jamais fait sous aucun autre; la manière dont elles sont conçues prouve la droiture de son cœur, & celle dont elles sont couchées sa grande capacité, son grand savoir, & son éloquence. Ce fut à Moulins qu'on travailla à la reconciliation du Cardinal de Lorraine avec le Maréchal de Montmorenci, & de l'Amiral avec la Maison de Guise, on y réussit en apparence, mais sans qu'il en résultât rien de bon; & malgré tous les beaux dehors chacun conserva une haine secrète, & la résolution de la satisfaire à la première occasion (d).

Ordonnan-
ce de Mou-
lins.
1566.

La dissimulation regnoit partout. Le Roi d'Espagne tâchoit de persuader à la Cour de France, que son grand but étoit l'extinction de l'Hérésie; & qu'à cet égard il vouloit agir de concert avec elle, tandis qu'il travailloit en même tems en Allemagne, en Italie & en Suisse à diminuer l'influence & le crédit de la France, & traversoit les négociations que la Reine y fesoit. D'autre part cette Princesse, qui ne l'ignoroit pas, feignoit d'avoir de grands ombrages de la conduite de Philippe II. & s'en expliquoit au Prince de Condé & à l'Amiral, mais elle avoit toute autre chose dans l'esprit; & se croiant en état de feindre avec Philippe, comme il fesoit avec elle, elle prit la résolution de profiter de son secours pour perdre les Réformés. Mais comme l'argent est le nerf de toutes les grandes entreprises, elle s'appliqua à regler les finances & fit quantité de réformes. Elle cassa, contre l'avis des plus

Les intri-
gues de la
Reine avec
l'Espagne
excitent une
no velle
guerre ci-
vile.

(a) Mezeray T. V. p. 88. Daniel ubi sup. p. 57.

(b) Daniel l. c. p. 58. Castelnau L. VI. Ch. I.

(c) De Thou L. XL. Mezeray l. c. p. 90 & al.

(d) Castelnau l. c. Ch. 2. Davila L. III, Daniel l. c. p. 59.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

zelés Catholiques une bonne partie des Troupes, que le Roi avoit sur pied, depuis les derniers troubles, moins encore pour épargner, que pour tromper le Prince de Condé & les Réformés (a). En conséquence de cette noire Politique, elle envoya un Ecclésiastique à la Cour d'Espagne, pour faire entrer Philippe dans ses vues, afin qu'il ne prit aucun ombrage des avis qu'il recevrait de son Ambassadeur en France, de la faveur qu'elle témoignoit au Prince de Condé, quoiqu'il conseillât ouvertement, d'être en garde contre les desseins des Espagnols en Italie, & de lever une Armée pour veiller sur les mouvemens du Duc d'Albe. Le Connétable ayant travaillé inutilement à se démettre de sa charge en faveur du Maréchal de Montmorenci son fils, consentit à la proposition que lui fit le Prince de Condé, de s'en démettre en sa faveur, ce qui chagrina fort la Cour. La Reine trouva néanmoins un expédient pour empêcher le succès de ce projet, elle engagea son fils Henri, Duc d'Anjou, à se déclarer le compétiteur du Prince de Condé, ce qu'il fit avec tant de hauteur & de fierté, que le Prince en fut extrêmement mortifié (b). L'Amiral & son frere Dandelot pénétrèrent à la fin ces noires trames, & firent comprendre au Prince de Condé, que s'il étoit mal auprès du Roi & de son frere, il avoit encore plus à craindre de la Reine-Mere; que tandis qu'elle feignoit d'entrer dans ses sentimens à l'égard des desseins du Roi Catholique, & qu'elle avoit donné ordre de lever six mille Suisses, suivant son conseil, elle se disposoit à seconder les projets de ce Monarque, en se servant de concert avec lui de ces Troupes contre les Protestans. Le Prince d'Orange lui donna les mêmes avis; & le Roi ayant témoigné du chagrin de ce que les Princes d'Allemagne l'avoient sollicité en faveur des Réformés, & de ce que leurs Ministres avoient conféré avec le Prince, celui-ci fut convaincu qu'il étoit depuis longtems la dupe de la Reine, & que lui & les Réformés n'avoient d'autre ressource pour se mettre en sûreté, que de se mettre incessamment en état de se défendre (c).

*Dessein du
Prince de
Condé & de
l'Amiral de
surprendre
la Cour à
Monceaux.
1567.*

La marche du Duc d'Albe vers les Pays-Bas, sembla inquiéter extrêmement la Cour, & l'on forma un Camp volant en Bourgogne; tandis que le véritable dessein de la Reine étoit d'agir de concert avec lui. On reféroit de jour en jour les privileges des Réformés, comme si l'on avoit dessein de les pousser à prendre les armes, & de fournir par là à la Cour un prétexte de les traiter aussi rigoureusement, que le Duc d'Albe fesoit leurs freres en Flandres. Il y en a même qui prétendent que, comme le Duc d'Albe ne fit mourir les Comtes d'Egmont & de Horn, qu'à cause de leur zele pour le maintien des privileges de leur Patrie, la Reine avoit pris la ferme résolution de profiter de la premiere occasion pour faire arrêter le Prince de Condé & l'Amiral, de mettre le premier dans une étroite prison, & de se défaire de l'Amiral. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Prince & l'Amiral se crurent dans un extrême danger, & formerent le hardi projet de surprendre toute la famille Royale à Monceaux en Brie. On expédia secretement des ordres aux Chefs du Parti d'assembler autant

(a) *De Thou, Castelnau l. c. Daniel ubi sup. p. 60.*

(b) *Brantome dans l'éloge du Pr. de Condé.*

(c) *De Thou L. XLII. Davila L. IV.*

des hommes résolus qu'ils pourroient sous main, & de se rendre sans bruit un certain jour à Rosai, petite ville proche de Monceaux, où la Cour n'avoit gueres de Troupes, bien que les Suisses, commandés par le Colonel Pfiffer ne fussent pas loin (a). Cette entreprise fut conduite avec tant de secret, que sans un incident imprévu elle auroit réussi. Le Sieur de Castelnau avoit été envoyé en Flandres pour complimenter le Duc d'Albe, peut-être même pour prendre quelques mesures avec lui contre les Réformés. En revenant il rencontra quelques Réformés, qui alloient au rendez-vous, & il fut tirer d'eux le secret de l'entreprise (b). Quand il en fit rapport à la Cour, le Connétable traita la chose de chimere & de rêve; mais la Reine-Mere plus aisée à allarmer fit faire des perquisitions, qui ne permirent pas de douter de la vérité du fait. La Cour se retira avec précipitation à Meaux, & les Suisses aiant reçu ordre de s'y rendre, y vinrent en diligence. Le 26 de Septembre le Prince de Condé, l'Amiral & leurs Amis se trouverent en état d'assiéger Meaux; & s'ils y avoient marché tout droit sans delai, & ne se fussent pas laissés amuser par le Maréchal de Montmorenci, ils auroient exécuté leur dessein. La Cour appréhendoit également & de rester à Meaux, & de se mettre en chemin pour gagner Paris, sans avoir de Cavalerie (c). On prit enfin le dernier parti sur la parole du Colonel Pfiffer, qui entreprit & exécuta cette retraite de dix lieues par un Pays ouvert, exposé continuellement aux attaques de la Cavalerie ennemie, qui le harassa pendant tout le chemin; le Roi, la Reine & les autres Dames étoient au centre des bataillons. Les Suisses reçurent pour ce service une paye extraordinaire, comme pour le gain d'une bataille (d).

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Ce fut-là le commencement de la seconde guerre civile. Le Prince de Condé bien loin d'être déconcerté du mauvais succès de son entreprise, s'empara de Saint-Denis, & brûla vingt-quatre moulins, qui étoient hors des Fauxbourgs de Paris (e). C'est un fait si extraordinaire & presque incroyable, si tous les Historiens ne l'attestoient, que le Prince ait tenu cette Capitale bloquée pendant près de six Semaines avec moins de trois mille hommes. Les Parisiens se trouverent si pressés, que leurs murmures & leurs plaintes lassèrent enfin la patience du Connétable, desorte qu'il sortit de la ville le 10 de Novembre pour attaquer les Réformés dans la plaine de Saint Denis. Son Armée étoit de trois mille Gendarmes & de seize mille hommes d'Infanterie, & le Prince de Condé n'avoit que douze-cens hommes de pied, & quinze-cens chevaux. Mais bien loin de fuir, il commença le combat, qui dura trois heures; il resta quelques centaines d'hommes de part & d'autres sur la place; le champ de bataille resta aux Catholiques, & les Réformés eurent tout l'honneur de cette journée, bien que leur perte fût la plus grande (f). Le Connétable aiant été abandonné de ceux qui étoient autour de lui, fut mortellement blessé par Robert Stuart,

*Bataille de
St. Denis
où le Conné-
table est
mortelle-
ment blessé.*

(a) Castelnau L. VI. Ch. 4.

(b) Le même.

(c) De Thou l. c. Mezeray l. c. p. 95,
27. Daniel ubi sup. p. 81 & suiv.

(d) Daniel l. c.

(e) Les mêmes.

(f) Mem. de Castelnau, De Thou, Me-
zeray.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

& quoique le Connétable eût soixante-quatorze ans, il lui donna de la poignée de son épée rompue un si grand coup dans le visage, qu'il lui cassa deux dents, & tous deux tombèrent en même tems de leur cheval (a). Damville son fils & le Duc d'Aumale le dégagerent, & le firent porter à Paris où il mourut deux jours après. La Reine le fit enterrer avec les plus grands honneurs; cependant elle fut peut-être aussi contente d'être délivrée du Connétable, que de la victoire qu'elle avoit remportée (b). Le 15 de Novembre le Prince de Condé avec le reste de ses Troupes prit la route de Lorraine pour aller joindre le secours qui lui venoit d'Allemagne, sous la conduite du Prince Casimir, fils de l'Électeur Palatin, il étoit de six mille chevaux & de quatre mille Lansquenets. La Reine-Mère, pour ne pas nommer de Connétable, fit déclarer le Duc d'Anjou Lieutenant-Général, & l'envoya avec les Troupes qu'on put rassembler pour suivre le Prince de Condé en queue (c). Cependant les flammes de la guerre se répandirent dans toutes les Provinces; les Réformés se mirent par tout en défense, & s'emparèrent d'autant de Places qu'ils purent; tandis que les Catholiques, s'appuyant de l'autorité Royale, se servoient également des armes & des voies de la Justice, & ruinoient les Réformés par la chicane & par l'épée. Les Espagnols voyoient avec plaisir la folie de leurs voisins, ainsi que le prouva évidemment la conduite du Duc d'Albe; car si, comme le Connétable le lui avoit fait demander, il avoit envoyé avant la bataille de Saint Denis quatre ou cinq mille hommes, l'Armée du Prince de Condé auroit été enveloppée, & la guerre finie tout d'un coup (d).

*Arrivée du
secours
d'Allema-
gne & siege
de Chartres.
1568.*

On croit généralement, que sans le peu de conduite du Duc d'Anjou, ou pour mieux dire des Généraux qui commandoient l'Armée dont il étoit le Chef, les Troupes du Prince de Condé & de l'Amiral auroient pu être dissipées, au lieu qu'elles eurent le bonheur de joindre à Pont-à-Mousson le secours d'Allemagne. Il arriva dans cette occasion une chose fort singulière. Le Prince avoit promis aux Allemands cent mille écus, aussitôt qu'ils l'auroient joint; le Prince Casimir les demanda d'abord, quoiqu'il n'y eut rien de plus misérable que l'Armée du Prince, la plupart des soldats n'ayant ni armes, ni habits, ni souliers; cependant ils bourfillèrent volontairement pour faire une partie de la somme (e). Avec ces Troupes le Prince traversa une partie du Royaume & vint mettre le siege devant Chartres vers la fin de Février. Lignieres, Chevalier de l'Ordre défendit la Place vigoureusement; mais si le Prince avoit détourné dès le commencement la rivière d'Eure, comme il fit ensuite, la ville auroit couru grand risque.

*La Reine
fait la paix
pour sur-
prendre les*

Pendant le siege on reprit les négociations, & dans le tems que la Place étoit prête à se rendre, le Prince de Condé conclut la paix, malgré l'Amiral (f), aux conditions suivantes; la confirmation de l'Edit de pacification

(a) Brantome T. VII. p. 123. Edit. de 1740.

(b) Mezeray.

(c) Daniel T. XII. p. 106.

(d) De Thou l. c. Daniel p. 92, 93.

(e) Mezeray l. c. p. 103.

(f) Daniel ubi sup. p. 112. De Thou l. c.

sans restrictions ni interprétations; que le Roi payeroit le Prince Casimir & ses Troupes, & la restitution des Places dont les Réformés s'étoient saisis. Les deux Partis furent mécontents de cette paix, que ni les uns ni les autres n'avoient envie d'observer, & qui fut appelée la paix feinte ou la petite paix. Mais de part & d'autre on en avoit besoin. Si Chartres s'étoit rendu, le Roi auroit été obligé de quitter Paris, démarche dont la Reine favoit les conséquences. D'autre part, le Prince de Condé voioit qu'il alloit venir d'Allemagne & d'Italie des Troupes au secours des Catholiques, que les Réformés des Pays-Bas étoient pour le présent accablés, & qu'il couroit risque lui-même à tout moment d'être abandonné ou trahi des Allemands, parcequ'il n'avoit pas de quoi les payer; & ceux-ci desiroient la paix, parcequ'ils comptoient bien que le Roi les payeroit; aussi la Cour fut-elle obligée d'emprunter cent mille écus de la République de Venise, & quatrevingt mille du Duc de Florence. Sancerre, Montauban, & plusieurs autres Places du Querci, du Vivarais, du Dauphiné & du Languedoc, refuserent de rentrer sous l'obéissance du Roi; la Rochelle ferma ses portes à la garnison qu'on y envoya, & devint depuis ce tems-là le boulevard des Réformés.

La Reine-Mère forma en ce tems-là un Conseil particulier, qu'on appella le Conseil du Cabinet; composé du Duc d'Anjou, qu'elle forma dès son enfance aux intrigues & aux ruses, du Chancelier, de Louis de Laffac, de Jean de Morvilliers Evêque d'Orléans, de Sébastien de L'Aubespine Evêque de Limoges, de Henri de Mesme, du Président de Birague, & de Villeroi Secrétaire d'Etat. Il y en avoit même parmi ceux-là qui étoient ses confidens particuliers, & dont elle proposoit aux autres les sentimens, comme les siens (a). Ce Conseil fut d'avis de poster des Troupes en divers endroits, pour tenir les Places qui refusoient de se soumettre en quelque façon bloquées, & pour veiller sur les Chefs des Réformés de façon qu'ils ne pussent rien entreprendre, ni se saisir à l'improviste de quelque ville considérable. La Reine suivit ponctuellement cet avis. Le Cardinal de Lorraine & le Président de Birague lui en donnerent un autre, auquel elle se tint surtout, ce fut de faire périr sous divers prétextes le plus de Huguenots qu'il feroit possible, surtout ceux qui avoient montré le plus d'ardeur, & de tâcher de s'assurer de la personne du Prince & de l'Amiral, quand ils se trouveroient en même lieu. Le cas arriva à Noyers en Bourgogne, où l'Amiral vint voir le Prince. Le Maréchal de Tavannes eut ordre d'investir la Place & de les arrêter tous deux. Mais les Troupes ne purent se mettre si promptement en mouvement, qu'ils n'en fussent avertis; ils se retirèrent aussitôt à la Rochelle (b), & laissèrent un Officier avec quelques chevaux pour retarder ceux qui voudroient les poursuivre. Il fut battu, fait prisonnier & envoyé à la Cour, preuve évidente que ce n'étoit pas sans sujet que le Prince & l'Amiral s'étoient retirés, comme la Cour voulut le faire croire. La Reine fut si chagrine de leur évasion, que voyant que le Chancelier y paroissoit moins sensible qu'elle n'auroit voulu, elle, lui ôta les sceaux, qu'elle donna à l'Evêque d'Orléans. On fut dans

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Chefs des
Réformés.*

*Projet de
s'assurer du
Prince &
de l'Amiral
qui donne
lieu à la
troisième
guerre ci-
vile.*

(a) Davila L. IV. Daniel. l. c. p. 126. (b) Castelnau L. VII. Ch. II.

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

la suite, que le Maréchal de Tavanès lui-même avoit fait avertir le Prince, parcequ'il ne vouloit rien faire contre son honneur (a). Le Prince ne fut pas plutôt à la Rochelle, que toutes les forces de Réformés vinrent l'y joindre. La Reine de Navarre avec le Prince de Béarn son fils, depuis Henri IV. s'y rendit avec un bon corps de Troupes. Dandelot assembla les Réformés en deçà la Loire & leur fit passer la Loire, nonobstant les Troupes du Roi, dont le nombre étoit fort supérieur. La Reine Elizabeth, oubliant les sujets de plainte que le Prince lui avoit donnés, ne consulta que son propre intérêt & le bien de la cause Protestante, desorte qu'elle lui envoya cent mille écus d'or, des canons & des munitions de guerre; desorte qu'il fut en état de se mettre en campagne. C'est ainsi que commença la troisième guerre civile, moins de six mois après la dernière paix.

Bataille de
Jarnac. Le
Prince de
Condé est
tué.

1569.

La Reine voulut encore tenter la voie de la négociation, & pour que le Prince s'y prêtât, elle promit de lui fournir de quoi payer ses Troupes; mais comme cela auroit été avantageux au Prince & préjudiciable à ses propres affaires, elle manqua à son ordinaire de parole. Les grands froids étant passés, le Duc d'Anjou se mit en campagne avec une nombreuse Armée; la Reine l'employoit, malgré sa jeunesse, afin d'être aussi maîtresse des Troupes, qu'elle l'étoit des Conseils. Ce jeune Général avoit avec lui le Maréchal de Tavanès, qui avoit mérité le bâton de Maréchal par cinquante ans de services, il étoit également prudent & brave, & en même tems si hardi, qu'il offrit à Catherine de Medicis, du vivant de son mari, de couper le nez à Diane de Poitiers. Il étoit ennemi juré des Protestans, parcequ'ayant eu quelque démêlé avec l'Amiral, celui-ci l'avoit mal-traité de paroles (b). Il avoit le secret de la Reine, & commandoit en effet au Duc. Il y avoit encore le Maréchal de Cossé, frère cadet du fameux Maréchal de Brissac, galant homme & bon Capitaine, mais qui aimoit la bouteille & le plaisir; & M. de Biron, qui fut depuis Maréchal de France, dont il suffira de dire, que bien qu'il fût Protestant dans le cœur, il étoit bon Catholique pour l'intérêt de sa fortune. Par leur conseil le Duc d'Anjou chercha à combattre le Prince de Condé, avant qu'il eut été joint par un grand secours que lui amenoit le Duc de Deux-Ponts. Il y réussit le 13 de Mars, auprès de Jarnac dans l'Angoumois. L'action dura longtems, mais ne fut pas meurtrière, les Réformés, qui furent battus, n'y perdirent que quatre-cens hommes & les vainqueurs deux-cens (c). Le Prince de Condé, qui avant le combat avoit été blessé à la jambe, auroit voulu l'éviter, mais quand une fois on en fut aux mains il agit en héros, mais ayant reçu plusieurs blessures il fut pris; & son cheval s'étant abattu sous lui deux Gentilshommes le mirent au pied d'un buisson. Un moment après le Baron de Montesquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, arriva, & lui cassa la tête d'un coup de pistolet (d). Cette détestable action,

(a) Voy, Daniel l. c. p. 128, 129.

Thou L. XLV.

(b) Mem. de Tavanès.

(d) Daniel p. 159. De Thou l. c. Me-

(c) Daniel l. c. p. 61. Mezeray, De zeray, Brantôme Tom. VIII. p. 244.

action, qui sans être avouée resta impunie, fut généralement attribuée au Duc (*). Le corps du Prince fut mis sur une ânesse & porté à Jarnac; on le rendit ensuite à ses parens, & il fut inhumé avec le reste de sa famille à Vendôme (a). L'Amiral, dont le courage étoit supérieur à tous les revers, & dont la présence d'esprit augmentoit à proportion du danger, se retira en bon ordre. Il mit de bonnes garnisons avec d'habiles Commandans dans les Places les plus exposées, & se retira en

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

(a) *De Thou, Brantome.*

(*) Louis de Bourbon, qui porta le premier le titre de Prince de Condé, étoit septième fils de Charles Duc de Vendôme, & le plus jeune frère de François Comte d'Anguien, qu'on soupçonna avoir été assassiné par les intrigues de Catherine de Medicis dans le tems qu'elle n'étoit que Dauphine (1). Nous avons déjà dit qu'il étoit petit & assez mal-fait, mais son ame étoit toute autre, si l'on s'en rapporte au portrait qu'en fait un célèbre Historien (2); la valeur, la constance, l'esprit, l'adresse, la sagacité, l'expérience, la politesse, l'éloquence & la libéralité, se trouvoient réunies en lui, en un degré éminent, il y eut peu de Seigneurs de son tems qui l'égalassent dans toutes ces vertus, & de l'aveu même de ses ennemis, il ne s'en est pas trouvé un seul qui l'ait surpassé. Mais il eut aussi ses foiblesses & ses défauts, & où est l'homme qui n'en ait? on pensa qu'il ne professoit pas sincèrement la Religion Réformée; il étoit ambitieux, il embrassoit avec trop de précipitation un parti, & se laissoit aller trop facilement à le quitter, c'est ce qui parut par le Traité qu'il fit avec la Reine Elizabeth, tandis que pas un an après il combattit contre le Général & les Troupes, qui à sa requisiion étoient venues à son secours (3). Mais son grand foible étoit les femmes. La Reine-Mere avoit auprès d'elle quantité d'aimables personnes, qu'on appelloit ses Sirenes; c'étoit par leur moyen qu'elle tiroit les secrets de ceux qui l'aimoient le moins, & souvent les faisoit agir à son gré. Mlle. de Limeuil fut celle qui charma le Prince de Condé; étant devenue grosse, la Reine la reprit publiquement, & la chassa de la Cour. Cette infortunée Démoniselle trouva du courage dans son desespoir, & dit à la Reine, que quelque honteuse que pût être sa conduite, c'étoit le fruit de ses conseils, l'effet de ses ordres, & l'imitation de son exemple (4). Cette intrigue fut si publique qu'Éléonore de Roye, fille aînée du Comte de Rouci, première femme du Prince, & une des plus dignes femmes de son tems, en mourut de chagrin. Après sa mort plusieurs Dames aspirèrent à l'honneur d'épouser le Prince, entre autres Marguerite de Lustrac, veuve du Maréchal de Saint-André, qui lui fit présent du beau Château & de la Terre de St. Valeri, qui est encore dans la famille du Prince (5). Il ne laissa pas d'épouser François, fille du Marquis de Rothelin (6). De sa première femme il eut Henri Prince de Condé, François, le premier qui ait porté le titre de Prince de Conti, qui fut toujours sourd & muet, Charles, Cardinal de Bourbon, & plusieurs autres enfans morts jeunes. Il eut de sa seconde femme trois fils, dont aucun ne lui survécut que Charles qui devint Comte de Soissons (7). Nous avons parlé dans le texte du grand démêlé qu'il y eut entre le Duc d'Anjou & le Prince, qui fut à ce que l'on croit la source de la haine du Duc, laquelle produisit le lâche assassinat par lequel le Prince perdit la vie à l'âge de trente-neuf ans (8). Quelques-uns prétendent qu'il fit frapper des monnoies d'or, où il prenoit le titre de Louis XIII. (9).

(1) Mem. de Rabutin, *La Popelinière.*

(2) *De Thou* L. XLVI.

(3) *Camden, Ann.* p. 101, 102. *De Thou, Brantome.*

(4) Mem. de l'Etat de France sous Charles IX.

(5) *De Thou & al.*

(6) Le même.

(7) *Hist. des Maisons Souv. de l'Europe* p. 262.

(8) *De Thou.*

(9) *Brantome, Traité des Monnoies de France* p. 335.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Poitou. Jeanne Reine de Navarre, la gloire de son sexe & de sa Maison, s'y rendit avec son fils Henri Prince de Béarn, & Henri Prince de Condé, ils furent reconnus pour Généraux de l'Armée, & tout le monde fit serment de les soutenir, jusqu'à ce qu'on eût obtenu une paix sûre & honorable (a).

*Siege de
Poitiers &
autres évé-
nemens.*

Dans le mois de Mai le Duc de Deux-Ponts prit la Charité & passa la Loire; il mourut peu après, & ses Troupes joignirent l'Amiral, qui se voyant une nombreuse Armée entreprit malheureusement le siege de Poitiers (b). Henri Duc de Guise se jeta dans la Place avec deux mille hommes, & acquit en la défendant autant de gloire que son pere à la défense de Metz. Au commencement de Septembre le Duc d'Anjou assiegea Chatelleraut, & l'Amiral leva le siege de Poitiers, après avoir brûlé une partie de ses gros bagages, & perdu quatre mille hommes & beaucoup de sa réputation. Pour augmenter son embarras, le Parlement le condamna à la mort comme rebelle, & mit cinquante cinq mille écus d'or sur sa tête; on comprit dans le même arrêt le Vidame de Chartres, & le Comte de Montgomeri (c).

*Bataille de
Montcon-
tour.*

Vers la fin du mois le Duc d'Anjou remporta quelque avantage dans la plaine de Saint Cler, & l'Amiral decampa sans faire sonner ni tambour ni trompette. Les Allemands se mutinerent quelques jours après, & il fut obligé de donner bataille à Montcontour le 3 d'Octobre (d). L'action commença à huit heures du matin & dura deux heures. L'Infanterie Francoise de l'Armée des Princes fit fort mal son devoir, & la Cavallerie Allemande aiant été mise en desordre se retira. L'Amiral perdit la moitié de son Armée, une partie de ses bagages & toute son Artillerie. On attribua la victoire des Catholiques aux dispositions qu'avoit fait M. de Tava-nes. Il sembloit alors qu'il ne restoit presque plus de ressource aux Prote-stans, mais le courage de l'Amiral étoit inébranlable. Blessé & défait il rallia les débris de ses Troupes, se retira en bon ordre, & ne négligea rien pour réparer la perte qu'il avoit faite (e).

*Siege de St.
Jean d'An-
geli.*

L'Armée victorieuse, au lieu de le pousser à bout, assiegea St. Jean d'Angeli. De Piles, de la Maison de Clermont, y commandoit, aiant une garnison de deux mille hommes, d'ailleurs la ville étoit bien fortifiée. De Piles comprit bien que le salut des Réformés dépendoit de la durée du siege, desorte qu'il ne voulut entendre à aucune proposition, & qu'il se défendit avec une fermeté étonnante. Le Roi & la Reine-Mere se rendirent au camp vers le milieu d'Octobre, pour avoir le plaisir de voir prendre la place d'assaut, mais ensuite ils se bornerent à l'espérance de la réduire par la famine. De Piles croyant qu'il n'y avoit pas de sûreté à se rendre, & manquant de munitions, prit la résolution de se faire passage les armes à la main. Enfin M. de Biron s'en mêla: de Piles se rendit le 2 de Décembre à des conditions honorables, & sortit avec huit-cens hommes de

(a) *D'Avila*, Mem. de Tava-nes.

(b) *Castelnau*, *Daniel*.

(c) *Daniel* l. c. p. 203, *Mezeray*.

(d) *De Thou* L. XLVI. *Daniel* l. c. p. 209 & suiv. *Mezeray*.

(e) *Davila* L. V. *Castelnau* L. VII. Ch. 10.

piéd & cent chevaux (a). Pendant tout ce tems-là, la Rochelle étoit, comme bloquée de tous côtés; & à la fin de l'année les Réformés sem-
bloient accablés, leurs forces étoient épuisées, & ils n'avoient aucune res-
source apparente.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Dans cette fâcheuse situation, une circonstance les favorisoit, c'est qu'ils avoient à la tête de leurs conseils un petit nombre d'honnêtes gens, très-capables, qui n'avoient à cœur que le bien public, & n'ambitionnoient que de voir prospérer leur cause. La Reine de Navarre, au lieu d'accepter les propositions avantageuses que lui fesoit, même alors, Catherine de Medicis, se contenta de répondre en termes généraux, & d'entretenir la négociation. Sore, Pirate de Dieppe, qui commandoit plusieurs Vaisseaux au service des Protestans, obligea ceux qui bloquoient le port de la Rochelle par mer de se retirer. M. de la Noue, un des hommes les plus vaillans & les plus sages qu'il y eut parmi les Réformés, entreprit de les mettre plus au large: & après avoir pris plusieurs Places, il remporta un avantage considérable proche de Luçon; par là il rétablit fort les affaires de son Parti, & lui facilita les moyens de faire des levées. Les deux jeunes Princes de Béarn & de Condé entreprirent avec tout ce qu'ils purent assembler de Troupes une marche périlleuse, pour joindre le Comte de Montgommeri, qui commandoit dans les terres de la Reine de Navarre; ils en vinrent à bout, & par le pillage des environs de Toulouse ils appaisèrent la Cavalerie Allemande, qui murmuroit de n'être point payée (b). Ils auroient bien fait plus, & se seroient vraisemblablement rendus maîtres de Bourdeaux, sans le fameux Montluc; par le moyen d'un moulin qu'il détacha, il rompit le pont qu'ils avoient fait sur la Garonne. Ils furent donc obligés de faire retraite, qui ne fut pas moins pénible que leur marche, & ils la firent avec la même ardeur & le même succès (c). Il fallut néanmoins avoir encore recours aux Princes d'Allemagne, & traverser toute la France avec le peu de Troupes qu'ils avoient, pour aller recevoir le secours. L'Amiral l'entreprit malgré les inombrables difficultés qu'il y avoit à surmonter, & l'exécuta avec autant d'habileté que de succès. Le Maréchal de Cossé, qui commandoit l'Armée du Roi, au défaut du Duc d'Anjou qui étoit tombé malade, arrêta l'Amiral à Arnai-le-Duc en Bourgogne. Dans le cours de ces expéditions, l'Armée des Réformés avoit fait une marche de douze-cens milles, pillé plus de cinquante petites villes, rançonné cent-cinquante, traversé sept ou huit Provinces, passé des rivières, pénétré par des forêts, & passé par des endroits que l'on croyoit impraticables. Elle se trouvoit alors au milieu du Pays ennemi, n'étant que de quatre mille hommes, parmi lesquels il n'y avoit que douze-cens Fantassins, & elle avoit en tête une Armée de dix ou douze mille hommes de bonnes Troupes, avec un train d'artillerie, tandis qu'elle n'avoit pas un seul canon. La conduite du Maréchal de Cossé a été blâmée, mais peut-être à tort. L'Amiral se posta sur une colline, dont le penchant étoit coupé par des chemins creux, où les soldats étoient la plupart

*Avantages
que les Ré-
formés rem-
portent.*

1570.

(a) Mezeray, *De Thou*.

(b) Daniel p. 238.

(c) Le même p. 239. *De Thou* ubi sup.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

à l'abri du canon. Sa Cavalerie, composée de Gentilshommes & conduite par les Princes, fit plier celle du Maréchal, mais ne la poursuivit point, afin de ne pas perdre le seul avantage que les Réformés avoient, qui étoit celui du terrain (a). A la fin ils décamperent, & n'ayant aucun embarras de bagage ni de canon, ils firent une marche, qui sembloit marquer qu'ils avoient dessein de s'avancer vers Paris; ce qui obligea le Maréchal de se rapprocher pour couvrir cette ville.

*Conclusion
de la Paix.*

La Reine avoit toujours entretenu la négociation, & les Protestans malgré leur situation portoient fort haut leurs prétentions. Enfin elle ordonna à ses Plénipotentiaires de signer la paix; ce qu'ils firent à Saint-Germain en Laye le 8 d'Août (b). Les Articles au nombre de quarante-six étoient aussi favorables aux Réformés, qu'ils auroient pu les demander, s'ils avoient été victorieux dans les batailles, qu'ils avoient perdues. Les Edits donnés en leur faveur étoient confirmés, les autres révoqués; ils étoient rétablis dans toutes leurs charges, emplois & dignités; & on leur accordoit pendant deux ans pour places de sûreté; la Rochelle, la Charité, Montauban, & Coignac. La première leur laissoit la mer libre pour recevoir les secours d'Angleterre, en cas d'une nouvelle guerre; la seconde étoit un passage sur la Loire; la troisième étoit sur les frontières du Languedoc & du Quercy; & la quatrième dans l'Angoumois, où ils étoient plus forts que dans aucune autre Province. A peine la paix fut-elle signée que de part & d'autre on témoigna du mécontentement; les Catholiques avec raison, & les Protestans parcequ'ils avoient de la peine à la croire sincère. Le Roi parut tout autre qu'il n'avoit fait jusques alors. Il ne manquoit certainement pas de talens pour le gouvernement & pour la guerre, quoique son éducation, ou plutôt le défaut d'éducation, sembloit ne le rendre propre ni à l'un ni à l'autre. Il commençoit à vouloir gouverner par lui-même, aiant plus de vingt ans, & quoiqu'il fût fort emporté, & que dans la colère il jurât horriblement, il passoit pour n'être pas méchant. Il voulut être regardé comme auteur de la paix, donnant à entendre qu'il l'avoit faite malgré les oppositions de la Reine-Mère, des Espagnols & de la Maison de Guise. Il envoya le Maréchal de Cossé à la Rochelle pour régler tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution du Traité; ses instructions étoient si claires, & son procédé fut si net, que l'Amiral, qui n'avoit pas eu occasion de connoître le Roi depuis son enfance, se flata que les choses avoient pris un nouveau tour, puisque ce Prince vouloit gouverner par lui-même; & les réponses de la Cour sur tout ce qu'on demanda sembloient confirmer ces idées avantageuses (c).

*Mariage de
Charles
IX.*

La négociation pour le mariage du Roi, qui avoit trainé neuf ans, se termina enfin, & le 26 de Novembre il épousa à Mezieres Elizabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, Princesse d'un rare mérite, qui dans la fleur de la jeunesse avoit la sagesse de l'âge mûr, & qui conserva au milieu d'une Cour voluptueuse, une pureté de mœurs, qui auroit fait honneur à une Maison Religieuse, & cela sans aucune affectation ni austérité

(a) Les mêmes.

(b) Mezeray, *De Thou* L. XLVII. Da.

niel. p. 247.

(c) Brantome, *Daniel*.

(a). La Faction Espagnole & les Guises ne savoient que penser du changement arrivé dans les affaires, & ils furent encore plus inquiets du tour imprévu que prit une autre affaire, à laquelle ils avoient part. Don Sebastian Roi de Portugal avoit fait demander la Princesse Marguerite, sœur du Roi, qui avoit dixsept ans; le Ministre d'Espagne traversa ce mariage, la Maison de Guise s'imagina que c'étoit par complaisance pour elle, mais ce fut véritablement par d'autres raisons. Le Roi fit paroître qu'il avoit dessein de marier sa sœur au Prince de Navarre, & aiant appris qu'il y avoit une intrigue pour lui faire épouser le Duc de Guise, pour lequel elle avoit de l'inclination, il fit appeller Henri d'Angoulême son frere naturel, auquel il dit avec emportement, „Tiens voilà deux épées, il y en a une pour te tuer, si demain que j'irai à la chasse, tu ne tues le Duc de Guise de l'autre”. Le Duc de Guise, qui fut informé de la chose, connoissant la violence du Roi, épousa peu après une veuve (b).

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Il y avoit de l'apparence, que cette nouvelle face des affaires auroit affermi la tranquillité & la puissance de la France, si Charles IX. n'avoit jamais perdu ces deux grands objets de vue, & s'en étoit tenu en Prince d'honneur aux mesures qu'il avoit prises, au lieu de dissimuler pour réussir dans les plus indignes & les plus laches projets. Il montra aussi dans cette occasion une capacité, dont il auroit pu faire un usage plus avantageux. Et bien que l'on puisse soupçonner, & peut être prouver, qu'il agissoit entièrement par les inspirations de la Reine-Mere, qui avoit donné les sceaux à Birague sa créature, & étoit toujours environnée de son Conseil Italien, s'il avoit fait ce qu'il prétendoit avoir dessein de faire, c'est-à-dire, s'il avoit congédié tous ceux qui avoient eu la principale part aux derniers troubles, rappelé les Montmorencis, & quelques-uns des Princes du sang, qui étoient Catholiques, il auroit assuré la tranquillité de la nation, & rendu au Royaume sa splendeur. Mais tant s'en faut qu'il prît ce parti; il feignit de bonnes qualités qu'il n'eût jamais; & pendant qu'il les affecta, elles produisirent une prospérité passagere, qui auroit dû faire impression sur lui, s'il avoit eu une ombre de bon naturel, l'obliger à changer de conduite, & à être réellement tel qu'il feignoit de paroître. C'étoit-là si visiblement son intérêt, que ceux-là même, qui connoissoient un peu le fond de son cœur, & qui avoient plus à gagner que lui, s'y attendoient (c). Les égards qu'il eut pour la Justice, dans les affaires portées devant lui dans le Conseil, fit renaitre le respect qu'on devoit avoir pour elle, dans tout le Royaume. Ses sujets l'admiroient, ses voisins le respectoient & le recherchoient. Il renouvella les Traités avec l'Angleterre, les Princes d'Allemagne & le Grand Duc de Toscane. Il s'excusa adroitement d'entrer dans la Ligue contre le Turc, parcequ'on l'appelloit la Sainte Ligue, & qu'il croyoit que cela pourroit donner de nouveaux ombrages aux Réformés. Il fit à cette occasion au Légat du Pape un de ces complimens équivoques, qui lui étoient propres. „Assurez sa Sainteté de

*Profonde
dissimula-
tion de ce
Prince.*

(a) De Thou l. c. Mezeray., Brantome.

(c) Hist. de Matthieu, De Thou, Da-

(b) Mem. de la Reine Marguerite, Daniel.
niel p. 256.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

„ mon obéissance filiale; ô s'il m'étoit permis de m'expliquer davantage
„ (a)!” Il pensoit continuellement à son dessein, & sans s'en ouvrir à per-
sonne il lâchoit quantité de mots, qu'on prenoit en un sens alors, & que
l'on s'aperçut dans la suite, mais trop tard, qui étoient susceptibles d'un
tout autre sens. On voit par là qu'il possédoit à fond les maximes de po-
litique de sa mere, & qu'il savoit déguiser sous de belles apparences, le
projet le plus noir & le plus barbare qu'on ait jamais conçu. Mais nous
devons supprimer les réflexions, & nous contenter de rapporter des évé-
nemens dont il n'y a point d'exemple dans l'Histoire, & dont nous espé-
rons pour l'honneur de l'humanité, que les semblables ne deshonoront ja-
mais aucun siecle ni aucun Pays. Ce que nous disons n'est nullement pour
flétrir la Nation François, ses propres Historiens en parlent ainsi.

*Il trompe
l'Amiral,
qui vient à
la Cour.*

Charles IX. savoit que l'Amiral aussi zélé Protestant que bon Patriote,
avoit dessein d'envoyer quelques Troupes dans les Pays-Bas, pour deux
raisons, qu'il expliqua avec beaucoup de candeur; l'une afin d'aider ses
freres à secouer le joug tyrannique sous lequel ils gémissaient; & l'autre,
pour employer contre les Espagnols des esprits inquiets, qui pouvoient
sans cela troubler la tranquillité de la France. Le Roi ne se borna pas
à approuver sa conduite, mais souhaita qu'il lui envoyât le Comte Louis
de Nassau pour conférer avec lui sur certains points importants, & qu'il
vint incognito, afin que l'affaire fût plus secrète (b). Il fit beaucoup de
caresses au Comte, l'entretint du projet qu'il disoit avoir formé de faire
la guerre à l'Espagne & de conquérir les Pays-Bas, & lui donna tant
de marques de franchise, en rendant Orange à son frere, qu'il gagna
entièrement le Comte, & le renvoya si content à l'Amiral, qu'il leva
tous les doutes de ce Seigneur, & le disposa non seulement d'aller à la
Cour, mais lui en fit naître l'envie. Le Roi ne manqua pas de l'y inviter,
& le fit d'une façon si simple & si naturelle, que l'Amiral auroit pu
s'excuser, s'il avoit voulu. Il se rendit dans le mois de Septembre à
Blois, accompagné de cinquante Gentilshommes (c). Le Roi le reçut
avec toute l'amitié possible, l'embrassa, l'appella son pere, & lui dit;
„ Nous vous tenons à présent, vous ne devez pas croire que vous nous
„ échapperez, quand vous le voudrez (d)”. Il lui rendit ses pensions,
& lui fit présent de cent mille livres. Quand l'Amiral lui demanda la per-
mission d'aller à sa maison de Chatillon, il la lui accorda sans balancer, &
ajouta, sur ce que ce Seigneur lui parla de quelques embellissemens qu'il y
fesoit faire, *Je sai bien que vous aimez fort le jardinage*: faisant allusion
à ce qu'on l'avoit trouvé dans sa vigne une serpe à la main, immédiate-
ment avant l'entreprise de Meaux, lorsque le Roi fut obligé de se sauver
à Paris. Au bout de quatre ou cinq semaines, le Roi lui manda, que sa
présence étoit nécessaire, pour le consulter sur des négociations avec l'An-
gleterre & sur d'autres affaires importantes (e). Ce fut en ce tems-là que
le Roi s'expliqua si naturellement sur ce que ses sujets des deux Commu-

(a) Mezeray.

(b) Matthieu, Mezeray.

(c) Mezeray, Daniel.

(d) Brantome, Davila, Matthieu.

(e) De Thou L. LI. Mezeray.

nions pouvoient très-bien vivre ensemble selon la charité Chretienne, & être fideles à leur souverain, sur le droit qu'il avoit, en qualité de Souverain de Flandres, d'en prendre les peuples sous sa protection, & sur la maniere dont les Espagnols l'avoient trompé, que l'Amiral en fut charmé. Le Roi lui fit encore plus de caresses qu'auparavant, & quoiqu'il apprit que le Cardinal son frere avoit été empoisonné en Angleterre, le chagrin que le Roi en témoigna, & le revenu des Bénéfices du Cardinal qu'il accorda à l'Amiral pour un an effacerent tous les soupçons (a). Le Roi dissimuloit si parfaitement, que les Guises & les Ecclesiastiques étoient indignés, & que les derniers disoient que le Roi prenoit le grand chemin de l'Hérésie. Les premiers appréhendoient fort, qu'un Prince qui possédoit si à fond l'art de tromper, & de cacher l'artifice & la trahison, en voyant combien il lui étoit utile, ne s'en servit contre ceux qui le lui avoient appris (b).

La négociation avec l'Angleterre alloit fort au gré des Réformés, & le Traité se conclut enfin. La Reine de Navarre se détermina à aller à la Cour, la Reine-Mere & le Roi vinrent au devant d'elle jusqu'à Blois; le Roi lui fit toutes sortes d'amitiés, l'appella sa Tante, & témoigna qu'il étoit charmé de sa politesse & de sa prudence. Le soir il demanda à la Reine-Mere, *s'il n'avoit pas bien joué son rolet?* & comme elle lui répondit qu'*oui, mais que ce n'est rien faire de commencer, si on n'acheve,* il repliqua, *qu'il les mettroit tous dans les filets* (c). Le Comte Louis de Nassau étoit vers ce tems-là revenu à la Cour, pour engager le Roi d'accomplir ses promesses; ce Prince non seulement lui tint parole, mais fit plus encore qu'il n'avoit promis, & lui dit qu'il n'étoit plus question que de consulter l'Amiral pour entrer en action contre les Espagnols; ce fut-là ce qui fit venir l'Amiral pour la troisième fois à la Cour (d). La Reine de Navarre tomba malade au commencement de Juin, & mourut le 10 de ce mois (e). On crut assez généralement qu'elle avoit été empoisonnée, & quelques Historiens l'assurent positivement, & qu'elle l'avoit été par un certain René, Parfumeur Italien, qui lui avoit vendu par ordre de la Reine-Mere des gands parfumés. Il y a néanmoins toute apparence que ces soupçons étoient mal-fondés. On ouvrit son corps, & on y trouva un abcès au côté, qui ne pouvoit qu'être mortel. Ce fut vraisemblablement ce qui fit, que l'Amiral, le Prince de Condé & les autres grands Seigneurs Huguenots non seulement resterent à la Cour, mais furent moins disposés à déférer aux avis qu'ils recevoient de toutes parts, que la Cour méditoit leur perte. Comme c'étoit la vérité, cela seul suffit pour faire voir, que l'empoisonnement de la Reine de Navarre dans cette circonstance ne s'accordoit pas avec le projet général qu'on avoit formé (f). Taligni, qui étoit un des jeunes Seigneurs de France les mieux-faits, & qui par son mérite étoit devenu gendre de l'Amiral, paroissoit être le

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Mort de la
Reine de
Navarre
qui retarde
le mariage
de son fils.
1572.*

(a) Mem. de la Reine Marguerite, Daniel.

(b) De Serres, Camden's Annals of Q. Elizabeth.

(c) Daniel T. XII. p. 258.

(d) Mezeray.

(e) De Thou l. c. Daniel l. c. p. 266.

(f) Daniel p. 267.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Favori du Roi, qui le trompoit si bien, qu'il se servit de lui pour retenir l'Amiral, qui avoit une grande opinion de la pénétration de son gendre (*). Quelque tems avant le mariage du Roi de Navarre, un Capitaine qui avoit servi sous l'Amiral, nommé Langoiran, étant venu un jour prendre congé de lui, ce Seigneur lui demanda pourquoi il quittoit Paris; *c'est, répondit-il, qu'on nous y fait trop de caresses, & j'aime mieux, me sauver avec les foux, que de périr avec ceux qui se croient trop sages (a).* La mort de la Reine de Navarre fit différer le mariage de son fils, qui ne laissa pas de se rendre à Paris, où il fut fort accueilli. Le 17 d'Août, le Cardinal de Bourbon le fiança avec la Princesse Marguerite, cette Princesse y avoit beaucoup de repugnance, & refusa de signer le contrat de mariage, & lorsque le lendemain le mariage se célébra, elle ne répondit point; mais le Roi qui étoit auprès d'elle, lui poussant la tête par derrière avec la main, ce signe forcé passa pour un consentement (b). Ce jour-là qui étoit un Lundi, & les deux jours suivans se passerent en festins, & bals, & en toutes sortes de divertissemens. Le Vendredi 22 d'Août, l'Amiral retournant chez lui sur les onze heures du matin, on lui tira d'une fenêtre un coup d'arquebuse, qui lui emporta le second doigt de la main droite, & le blessa au bras gauche. Il s'arrêta & dit, *voilà le fruit de ma reconciliation avec le Duc de Guise (c).* L'après midi le Roi alla visiter l'Amiral, à qui il dit entre autres choses; *vous avez reçu la blessure, mais c'est moi qui l'ai sentie;* ce Prince lui accorda la permission de faire loger autour de son Hotel tous les Gentils hommes Huguenots, & fit faire défense à tous les Catholiques de passer de nuit dans ce quartier-là (d). Cela persuada l'Amiral de la sincérité du Roi, & l'empêcha de descendre au desir de ses amis, qui vouloient qu'il se fît transporter ailleurs.

*Le massacre
des Prote-
stans résolu.*

Le soir la Reine tint un Conseil pour fixer l'exécution du projet qu'elle méditoit depuis tant d'années. Ceux qui assisterent à ce Conseil étoient Henri Duc d'Anjou, depuis Roi de Pologne & de France, Gonzague Duc de Nevers, Henri d'Angoulême Grand-Prieur de France & frere naturel du Roi, le Maréchal de Tavanès & Albert de Gondi, Comte de Retz. Ce fut-là qu'on résolut le massacre des Réformés en général, & ce fut avec quelque peine que le Duc de Nevers & le Maréchal de Tavanès obtinrent que le Roi de Navarre & le Prince de Condé avec les Maréchaux de Montmorenci & de Damville ne seroient pas enveloppés dans le massacre (e). On confia l'exécution du projet au Duc de Guise, qui se fit accompagner du Duc d'Aumale son oncle & du Grand Prieur. On posta des Gardes, & les Capitaines des quartiers eurent ordre de mettre les Bourgeois sous les armes, pour exécuter les ordres du Roi, le signal étoit le son de la cloche de l'Horloge du Louvre (f). Quelques-uns disent, que quand l'heure approcha, qui étoit

(a) Le même, p. 268.

(b) Davila L. V. Daniel l. c. p. 270.

(c) Daniel ubi sup.

(d) Matthieu L. VI.

(e) Le même Mem. de Tavanès, Daniel

l. c. p. 272.

(f) Mezeray T. V. p. 154, 155.

(*) Le P. Daniel dit tout le contraire, *Teligni son gendre, homme d'un esprit très-pénétrant, appuyoit ces sortes d'avis, c'est-à-dire les avis qui lui venoient.* REM. DU TRAD.

étoit celle de minuit, le Roi marqua de l'irrésolution, qu'il témoigna avoir horreur de répandre tant de sang, & le sang de ses sujets, de personnes qui étoient venus par son ordre, & sur sa parole, particulièrement l'Amiral, qu'il avoit retenu par ses caresses; mais que la Reine-Mère lui reprocha sa foiblesse, lui fit un portrait effrayant du risque qu'il couroit, & le flata de l'espérance qu'il regneroit à l'avenir sans contradiction: on ajoute, que lui ayant arraché l'ordre de donner le signal, elle se hâta de le faire, de peur qu'il ne changeât encore de sentiment; ce qui arriva, dit-on, mais lorsqu'il étoit trop tard. On ne peut faire aucun fond sur tout cela, parcequ'il est visible que quelques Historiens tâchent d'excuser le jeune Roi aux dépens de sa mère, tandis que d'autres assurent que ce fut son propre ouvrage, & que quand on parla de ne se défaire que des principaux Chefs des Huguenots, il dit, *Hé bien puisqu'il le faut, je ne veux pas qu'il en reste un seul, qui me le reproche* (a).

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Aussitôt qu'on eut donné le signal, le Duc de Guise, accompagné du Duc d'Aumale, du Grand Prieur, de Capitaines & de Soldats Suisses Catholiques fit attaquer la maison de l'Amiral de Coligni. Ce Seigneur ayant compris, au bruit & au tumulte de quoi il étoit question, sortit de son lit, pendant qu'on forçoit & brisoit les portes, & fit à Dieu sa prière avec ferveur. A peine avoit-il achevé, que Besme le plus empressé des assassins entra dans la Chambre, & lui dit, *est-ce toi qui est Coligni? c'est-moi-même*, répondit ce Seigneur, & il ajouta; *Jeune homme tu devrois respecter mes cheveux blancs; mais fais ce que tu voudras, tu ne m'abrègeras la vie que de fort peu de jours*. Pour toute réponse Besme lui plongea son épée dans le corps (b). Le Duc de Guise, qui étoit resté dans la Cour demanda si l'affaire étoit faite? Besme ayant répondu qu'oui, on lui commanda de jeter son corps par la fenêtre; aussitôt qu'il fut à terre le Chevalier d'Angoulême, d'autres disent le Duc de Guise, lui essuia le visage, & l'ayant reconnu, il donna un coup de pied au cadavre (c). (*)

Massacre
de la St.
Barthele-
mi.

(a) Le même.

(c) De Thou l. c. Mezeray l. c. p. 158.

(b) De Thou L. LII Daniel l. c. p. 273, 274.

(a) Le P. Daniel n'a pas eu ici l'impartialité requise; Le Duc de Guise, dit-il, le voyant mort à ses pieds, sut se contenir, pour ne pas laisser paroître sur son visage ni dans ses paroles le plaisir qu'il eut &c. (1). M. De Thou (2) dit: qu'on prétend qu'il s'oublia jusqu'à donner plusieurs coups de pied à son cadavre. D'Aubigné s'exprime en ces termes (3); On dit qu'ils lui passèrent le mouchoir sur le visage pour ôter le sang, & le cognoître; aussi que le Duc lui donna du pied sur le ventre, avant s'en aller par les rues. L'Abbé Perau, Continuateur des Hommes illustres de France (4) dit: comme les coups qu'il avoit reçus sur la tête & sur le visage avoient fait ruisseler le sang de façon qu'on ne pouvoit distinguer ses traits, le Duc de Guise, pour mieux s'assurer que c'étoit l'Amiral prit un mouchoir & essuya lui-même le sang dont il étoit couvert; je le cognoi dit-il alors, c'est lui-même; puis il lui donna un coup de pied dans le visage. Malgré quelque diversité, on voit assez que le P. Griffet a eu raison de dire (5), que si la manière dont d'Aubigné & M. de Thou se sont expliqués, ne rend pas ces circonstances absolument certaines, elle n'autorise pas non plus à dire avec tant d'assurance ce que le P. Daniel a dit. R. M. DU TRAD.

(1) Daniel T. XII p. 274.

(2) De Thou L. LII.

(3) Hist. Univ. T. II. L. I. Ch. 4.

(4) Tom. XV. p. 624.

(5) Observations sur le regne de Charles IX: N. V.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

On l'abandonna ensuite à la populace, qui après lui avoir fait mille indignités, le traina à Montfaucon, où elle le pendit par les pieds avec une chaîne de fer & alluma du feu dessous, qui le grilla sans le consumer. On lui coupa la tête, que l'on porta à la Reine-Mère, qui dit-on la fit embaumer & l'envoya à Rome (a). Le Roi lui-même vint voir le corps de l'Amiral au gibet. Le Maréchal de Montmorenci fit enlever les misérables restes de ce cadavre, durant la nuit, & les fit enterrer dans la Chapelle de Chantilly. Dans le Louvre même, les Gentilshommes du Roi de Navarre & du Prince de Condé furent massacrés sous les yeux du Roi. Deux d'entre eux blessés & poursuivis par les assassins se sauverent dans la chambre de la Reine de Navarre, & se jetterent sur son lit, en la conjurant de leur sauver la vie; elle sortit & deux autres vinrent se jeter à ses pieds; elle alla pour demander leur grâce à la Reine-Mère, qui regardoit par les fenêtres cette horrible scène. Le Roi voyant les Huguenots, qui étoient de l'autre côté de la rivière fuir de tous côtés, tiroit lui-même sur eux avec des arquebuses (b).

*Le massacre
est avoué du
Roi.*

Il n'est pas de notre plan d'entrer dans le détail de toutes les circonstances de ce tragique événement, ce qui demanderoit un volume; & nous nous félicitons d'en être dispensés; nous observerons seulement, que dans l'espace de trois ou quatre jours plusieurs milliers de personnes périrent cruellement par toutes les voies que la fureur la plus effrénée peut suggérer. Pierre Ramus, Professeur en Philosophie & en Mathématiques, fut poignardé, après qu'on eut tiré une somme d'argent de lui, & jetté par la fenêtre, en sorte que les entrailles sortoient de son corps. Denis Lambin, Professeur Royal, en fut si effrayé, qu'il en mourut, quoiqu'il fût bon Catholique (c). Les deux premiers jours le Roi desavoua que le massacre se fut fait par son ordre, & en jettait tout le blâme sur la Maison de Guise. Mais le 28 d'Août il alla au Parlement, avoua que tout s'étoit fait par ses ordres, & reçut les complimens qu'on lui fit là dessus. Il ordonna qu'on fit le procès à l'Amiral, qui fut condamné comme criminel de Leze-Majesté; & ce qu'il y eut de plus indigne c'est que deux Gentilshommes de mérite & respectables furent exécutés comme complices de la conspiration de l'Amiral contre toute la Maison Royale, & même contre le Roi de Navarre, afin de mettre la couronne sur la tête du Prince de Condé; conspiration qui n'exista jamais, mais dont l'aveu leur auroit sauvé la vie, proposition qu'ils rejetterent avec indignation. Ils furent exécutés à la lueur des flambeaux; le Roi, la Reine-Mère, le Roi de Navarre & le Prince de Condé malgré eux, furent les spectateurs de cette tragédie, ils assistèrent aussi au Jubilé qu'on célébra pour remercier Dieu du succès d'une entreprise, qui deshonne la Religion Chrétienne (d), & qui couvre d'une infâmie éternelle tous ceux qui l'ont projetée, exécutée ou approuvée.

*L'exemple
de Paris
suivi en
d'autres vil-
les.*

Le jour qui précéda le massacre, on envoya ordre à tous les Gouverneurs des Provinces de fondre sur les Huguenots, & de permettre aux peuples de tomber sur eux. A la vérité avant la fin de la semaine, le

(a) Les mêmes.

(b) Mem. de Tavanès. Daniel.

(c) De Thou ubi sup.

(d) De Thou, Davila, le Gendre.

Roi donna un Edit par lequel il affuroit les Réformés de sa protection, & que ce qui s'étoit passé n'étoit point en haine de la Religion; mais en même tems il expédia secrettement des ordres directement contraires. En vertu de ces ordres, le massacre, qu'on appella les Matines de Paris par allusion aux Vêpres Siciliennes, se renouvela à Meaux, Orléans, Troies, Angers, Toulouse, Rouen, Lyon &c. enforte que dans l'espace de deux mois, trente mille Réformés furent massacrés de sang froid, si l'on peut se servir de cette expression, en parlant de gens animés des plus détestables passions (a). La Charité sur la Loire, une des villes de sûreté, fut surprise, & les habitans devinrent les victimes de la fureur de leurs ennemis. Les trois autres villes furent mieux sur leurs gardes, & servirent d'asile aux Réformés qui s'y réfugièrent. Il y eut cependant quelques Provinces, dont les Gouverneurs agirent fort mollement, & n'appuyèrent point les Catholiques furieux; quelques autres refusèrent absolument d'exécuter les ordres du Roi, disant que leur épée étoit au service du Roi contre ses ennemis, mais non pour massacrer ses sujets (b). Le Roi de Navarre se laissa persuader de changer de Religion, & envoya même un Edit en Béarn, pour y défendre l'exercice de la Religion Réformée, auquel on n'obéit pourtant point. Le Prince de Condé donna plus de peine, & il parut très-ferme dans sa Religion, quoique le Roi qui entreprit sa conversion, se servit de l'argument le plus pressant en trois mots, *Messe, Mort, ou Bastille* (c). A la fin on se servit d'un Ministre qui avoit abjuré, lequel engagea le Prince à suivre son exemple; le Prince de Conti & le Comte de Soissons changerent aussi.

Les Rochelois pensèrent à leur sûreté, & le Comte de Montgomeri, qui s'étoit sauvé de Paris le jour du massacre, passa en Angleterre pour y solliciter du secours. La Cour envoya la Noue, un des meilleurs Officiers de France, & zélé Réformé, pour engager les Rochelois à se soumettre; mais par son avis ils prirent les mesures nécessaires pour faire une belle & vigoureuse résistance. Il ne trahit pas cependant la confiance qu'on avoit eue en lui, car tout en fortifiant la Rochelle, il exhorta les habitans de se soumettre à leur Souverain, pourvu qu'on leur assurât la paisible jouissance de leurs biens & le libre exercice de leur Religion (d).

Quand on vit que l'artifice étoit inutile, & que les sanglantes Matines de la St. Barthelemi avoient guéri les Réformés de leur crédulité, la Cour eut recours à la force. Biron eut ordre d'investir la Rochelle par terre, pendant que Strozzi & le Baron de la Garde la bloquoient par mer (e). D'autres Places s'étant révoltées dans le même tems, on assembla trois Armées. La première sous les ordres du Maréchal de Damville, assiegea Sommieres; cette ville ne fut prise qu'après s'être bien défendue pendant deux mois, desorte que l'Armée se trouva ruinée, & le Maréchal hors d'état de prendre Nîmes. M. de la Châtre, à la tête de la seconde, assiegea Sancerre. Cette ville nullement forte, ni même fortifiée soutint

(a) Mezeray, Daniel & al.

(b) Les mêmes, De Thou.

(c) Mezeray, Daniel.

(d) Davila, De Thou L. LIII. Daniel I.

c. p. 290.

(e) Les mêmes.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

1573.

un siege de huit mois, durant lesquels il y périt deux mille personnes de la famine; & on dit qu'un pere se nourrit huit-jours du cadavre de sa fille, qui étoit morte, à la fin la Place se rendit à des conditions passables (a). La troisieme Armée, commandée par le Marquis de Villars, fait Amiral de France, marcha en Guienne & y reprit presque toutes les Places que les Huguenots y avoient. Mais la plus grande partie des forces de France étoit devant la Rochelle: le siege étoit commandé par le Duc d'Anjou, accompagné du Duc d'Alençon son frere, du Roi de Navarre, du Prince de Condé, du Duc de Montpensier, de tous les Princes de la Maison de Guise, du Duc de Nevers, du Maréchal de Cossé, & de la fleur de la Noblesse de France. Le siege dura huit mois; la ville soutint neuf grands assauts, & plus de vingt autres, dans un desquels le Duc d'Aumale fut tué (b). Le Comte de Montgomeri tenta de secourir la ville avec une Flotte Angloise, mais sans succès (c). Nonobstant cet échec, & quoique M. de la Noue les eut quittés, les Rochelois continuerent à se défendre avec le même courage; ils établirent un si bon ordre, qu'ils jouissoient d'une parfaite santé, & étoient assez bien pourvus de vivres, pendant que les assiegeans souffroient de la disette & des maladies. Le Duc d'Anjou lui-même pensa être tué d'une balle de mousquet, si un Gentilhomme nommé de Vigne, n'avoit apperçu celui qui visoit à lui, desorte qu'ayant poussé le Duc à côté, il reçut lui-même le coup dans le corps (d). On reçut alors la nouvelle que le Duc d'Anjou avoit été élu Roi de Pologne, quoiqu'il eût trois redoutables Concurrents; on fit une nouvelle attaque générale, qui ne réussit point, desorte que le Duc, qui avoit déjà perdu vingt-quatre mille hommes, résolut de terminer le siege en faisant la paix. Les Articles aiant été réglés, les Rochelois se soumirent, & supplierent le Duc d'Anjou d'entrer dans leur ville, ce qu'il refusa, selon que l'on en étoit convenu. Les Edits de pacification furent renouvelés, & les Rochelois promirent d'être désormais fideles au Roi (e). Ainsi finit la quatrieme guerre civile par une paix, que la Cour n'avoit nullement envie de garder, & à laquelle les Protestans ne se fierent point.

*Henri Duc
d'Anjou est
élu Roi de
Pologne.
Intrigues.*

Les malheurs de la France augmentoient tous les jours par de nouveaux troubles. Le Roi étoit extrêmement jaloux du Duc d'Anjou son frere, qui avoit toujours été le bien-aimé de la Reine-Mere, & qui étant continuellement à la tête des Armées avoit presque autant d'autorité que le Roi son frere. Charles IX. fut donc très-content de son élection, & ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que de le voir sortir honnêtement de France. D'autre part, le Duc d'Anjou, que l'on avoit fait Roi en quelque façon malgré lui, aimoit une vie indolente & voluptueuse, la conversation de plusieurs jeunes gens, qu'il appelloit ses amis, & le Public ses Flateurs, jusqu'au tems qu'on leur donna un nom bien plus odieux, & étoit d'ailleurs fort épris de la Princesse de Condé; il ne pouvoit donc se résoudre au départ, malgré les instances des Ambassadeurs de Pologne; de-

(a) Daniel p. 301. De Thou.

(b) Matthieu, De Thou, Mezeray.

(c) Les mêmes Daniel.

(d) Les mêmes.

(e) Les mêmes.

forte que le Roi dit à la Reine sa mere, qu'il falloit que lui ou le Duc fortit du Royaume (a). Le Duc de Guise étoit attaché au Duc d'Anjou, & offrit de le soutenir malgré le Roi, s'il n'avoit pas envie de partir. Il y avoit d'ailleurs un autre Parti plus redoutable & plus dangereux, composé de ceux qu'on appelloit les *Politiques*, parmi lesquels il y avoit des personnes des deux Religions, des Catholiques moderés tels que les Montmorencis, le Maréchal de Cossé & M. de Biron; le Duc d'Alençon étoit leur Chef, & ce Prince avoit grande envie de se défaire de son frere, & peut-être même de ses deux freres. Le Roi de Navarre & le Prince de Condé étoient entrés un peu dans ses projets, qui n'étoient en apparence que la réformation de l'Etat, & l'expulsion des Etrangers. Les Réformés encouragés par ce Parti, & sachant qu'ils n'avoient gueres à espérer ni du Roi, ni du Duc d'Anjou, commencerent à faire de nouvelles demandes, pour se procurer une sûreté réelle; dans cette vue ils formerent une Confédération générale, afin de connoître mieux leurs forces, & de les employer dans l'occasion: L'autorité Royale étoit tellement tombée dans l'espace d'un an, qu'on délibéra, si l'on ne céderoit pas à la nécessité, en accordant ce qu'ils demandoient à des gens, qu'on avoit menacés d'exterminer entierement. Le Roi voulut conduire son frere jusques sur les frontieres, non par amitié, mais pour empêcher qu'il ne se cantonnât dans quelque Province (b). Dans ce voyage il fut attaqué d'une fièvre lente & maligne, dont les symptomes étoient très-mauvais. La Reine-Mere, disant adieu au Duc d'Anjou en Lorraine, lacha des paroles fort étranges; *Allez, mon fils, prendre possession de votre Royaume, vous n'y demeurerez pas longtems* (c). Cette Princesse étoit alors entierement la maitresse, Birague sa créature étoit Chancelier, & il n'y avoit gueres que les Italiens qui avoient sa confiance; aussi ne pensoient-ils presque qu'à trouver les moyens de piller le peuple, & au lieu d'un sage Gouvernement fondé sur les Loix, d'établir une domination tyrannique, sous la direction d'une femme ambitieuse & de ses insolens Favoris.

Les Cours de France & d'Angleterre dissimuloient toujours de part & d'autre, parceque c'étoit dans le fond leur intérêt. La Reine-Mere appréhendoit qu'Elizabeth n'assistât les Huguenots, & Elizabeth craignoit toujours les Espagnols & la Reine d'Ecosse. Cependant les Réformés s'apercevant que, bien que la Cour n'eut pas consenti à leurs demandes, elle n'avoit ôsé faire arrêter leurs Députés, résolurent de suivre le projet de se mettre une fois pour toutes en état de se défendre, & de pouvoir traiter comme Corps politique, & non comme des sujets armés contre leur Souverain. Dans cette vue ils formerent une confédération, où par l'avis de M. de la Noue les Rochelois entrèrent (d). Ils commencerent alors à remuer en diverses Provinces & surtout en Normandie. La Cour fit lever trois Armées pour faire la cinquieme guerre civile, & dans le même tems la Reine-Mere pressa vivement la négociation du mariage de la Reine Eli-

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Nouveaux
troubles à la
Cour. Le
Duc d'A-
lençon chef
d'un troisie-
me Parti.*

(a) De Thou L. LVII. Mezeray l. c. p.

(c) Mezeray.

(b) Mezeray, De Thou, Daniel.

(d) De Thou l. c. Daniel ubi sup. p. 323.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Entreprise
des Réfor-
més, qui
échoue.*

1574.

zabeth avec le Duc d'Alençon; Elizabeth par des raisons mentionnées plus haut sembloit favoriser cette recherche, & elle accorda même à ce jeune Prince, qui affectoit de n'être point ennemi des Protestans, un saufconduit pour venir en Angleterre; quoiqu'il l'eût sollicité avec ardeur, il n'en profita point après l'avoir obtenu, parcequ'il étoit entré dans des intrigues assez extraordinaires. Ses Amis sollicitèrent ouvertement pour lui la Lieutenant-Générale du Royaume, comme son frere l'avoit eue. Le Roi avoit de l'éloignement à la lui accorder, & la Reine-Mere encore plus; cependant on ne pouvoit gueres le refuser (a).

Dans ces entrefaites, les Réformés de Normandie s'avancerent avec un Corps de Cavalerie près de Saint-Germain, où se trouvoit la Cour. Leur dessein étoit d'enlever le Duc d'Alençon, qui y avoit consenti; mais ils vinrent dix jours trop tôt, desorte qu'il n'étoit pas prêt (b). L'alarme ne laissa pas d'être fort chaude; les Catholiques feignant de croire qu'on vouloit leur payer la Saint-Barthelemi en même monnoye, se retirerent avec précipitation à Paris; la Reine-Mere & ses Dames furent du nombre; le lendemain le Roi s'étant fait conduire à Vincennes, fit défense au Duc d'Alençon & au Roi de Navarre de sortir du Château, & on les garda à vue: il traita cette affaire comme une nouvelle conspiration formée contre sa personne (c). Les Maréchaux de Montmorenci & de Cossé, étant venus pour se justifier, furent arrêtés & envoyés à la Bastille. Le Prince de Condé & les freres du Maréchal de Montmorenci auroient eu le même sort, si le Prince, qui étoit dans son Gouvernement de Picardie, n'avoit pris le sage parti de se retirer à Strasbourg, & là à l'exemple du Ministre qui l'avoit séduit, il déclara que sa reconciliation à l'Eglise Romaine avoit été forcée, & à sa priere il fut de nouveau reçu à la communion de l'Eglise Protestante (d). La Mole, qui avoit trahi le Duc d'Alençon son Maître, & étoit un étrange composé de superstition & de débauche, eut la tête coupée, de même que le Comte de Conconas, Gentilhomme Piémontois, qui sans avoir de Religion avoit eu grande part à la Saint-Barthelemi; Tourtai, homme de moindre qualité, fut roué (e). Le Duc d'Alençon fit une confession fort lâche, mais le Roi de Navarre fit paroître beaucoup de résolution & de fermeté, & parla avec une si grande liberté à la Reine-Mere, qu'il lui fit perdre contenance (f). Il attribua tous les troubles du Royaume à ses artifices, & soutint qu'elle ne les avoit excités que pour se rendre nécessaire.

*Mort de
Charles IX.*

Cependant cette Princesse, qui ne négligeoit rien pour réussir dans ses vues en faveur du Roi de Pologne son fils, fit donner au Duc de Lorraine son gendre le titre de Lieutenant-Général du Royaume, & sous prétexte de la nouvelle conspiration, elle fit courir risque à ceux qui étoient le plus portés, ou au moins qui étoient le plus en état de la traverser; alors elle commença à agir plus ouvertement & plus hardiment en Souveraine. Le mal.

(a) De Thou l. c. Daniel.

(b) Mem. de Marguerite L. I. Mezeray

l. c. p. 178.

(c) Les mêmes.

(d) Mezeray, De Thou.

(e) De Thou, Daniel.

(f) Mezeray, De Thou.

heureux Charles approchoit peu à peu de sa fin, dans les plus grandes agitations & les plus terribles souffrances. Il n'étoit plus gueres le maître de ses actions, & quoiqu'il eût visé au pouvoir absolu, il sentoît alors qu'il n'avoit plus aucune autorité. Pour la recouvrer, il forma des projets de réforme, déclara souvent tout haut qu'il ne prétendoit qu'à une autorité conforme aux Loix, qu'il vouloit laisser l'administration de la Justice à ses Parlemens, celle des affaires militaires aux Maréchaux, & ne se réserver à lui-même que le soin de réformer la Cour & de soulager le Peuple. Quelques-uns ajoutent, qu'il avoit résolu de chasser de la Cour ceux qui avoient conseillé le massacre. Mais il est difficile de juger des autorités sur lesquelles tout cela est fondé, & quand même l'on supposeroit la vérité de ces déclarations, on ne peut savoir qu'en penser, ce Prince étant si connu pour sa profonde dissimulation; ce qu'il y a de certain c'est que sa mere le fit agir jusqu'à la fin. Elle l'engagea d'abord à écrire des Lettres à tous les Gouverneurs des Provinces, pour leur ordonner d'obéir à sa mere, & un peu avant sa mort elle le porta à charger le Chancelier Birague, de dresser & de sceller les Lettres Patentes par lesquelles il lui donnoit la Régence du Royaume (a). Le matin du jour qu'il mourut, il fit venir le Duc d'Alençon, le Roi de Navarre, le Cardinal de Bourbon, le Chancelier, le Secrétaire d'Etat & plusieurs autres personnes du premier rang, & déclara en leur présence, le Roi de Pologne son frere pour son Successeur, & la Reine-Mere Régente jusqu'à l'arrivée de ce Prince, & envoya les Lettres Patentes au Parlement (b). Il mourut le 30 Mai jour de la Pentecôte, dans le milieu de la quatorzieme année de son regne, & âgé à peu près de vingt-quatre ans (c). Comme le bruit s'étoit répandu, sur quelques mots qu'il avoit lâchés lui-même, que sa maladie n'étoit pas naturelle, on ouvrit son corps, & on dit, qu'il ne s'y trouva aucune marque de poison, ce qui dissipa les soupçons qu'on avoit conçus contre le Duc d'Alençon. D'autres prétendent qu'il périt par le moyen d'un homme qui entendoit les mysteres de la Magie de façon à ne donner aucune prise (d). L'opinion commune en ce tems-là fut, que sa mort n'étoit pas à la vérité naturelle, mais un jugement de Dieu, & la punition des cruautés qu'il avoit commises, & qu'il avoit attribuées d'une façon impie à des motifs de Religion (*).

(a) *De Thou, Mezeray.*(c) *Henault.*

(b) Les mêmes.

(d) *De Thou, Mezeray.*

(*) Il est peu de Princes, dont on ait plus maltraité la mémoire, que celle de Charles IX. Nous avons été obligé dans le Texte de parler de quelques-unes de ses qualités personnelles, nous éviterons ici les répétitions autant qu'il sera possible. Il étoit grand, bienfait, robuste, mais un peu vouté; il avoit le teint pâle & plombé, le nez aquilin, l'œil fier & un peu féroce. Ce Prince avoit reçu de la nature d'excellentes qualités & des vertus, que M. de Cipierre ou Sipierre, ainsi que Brantome le nomme, son Gouverneur & M. Amiot son Précepteur cultivèrent, tant qu'ils furent auprès de lui. Il avoit une grande pénétration, la mémoire heureuse, un jugement exquis; il parloit facilement, bien & avec dignité. Il aimoit les Belles-Lettres & ceux qui les cultivoient, principalement les Poëtes; il fut le grand protecteur de Ronsard. On rapporte de lui

SECTION

IX.

Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Interregne.

La mort de Charles IX. laissa la France dans une situation nouvelle & tout-à-fait particulière. La Reine-Mère étoit en possession de l'autorité, mais

un mot touchant les Poètes, qui est assez juste; „ Que les Poètes étoient comme les „ bons chevaux, qu'il faut bien nourrir, mais qu'il ne faut pas trop engraisser". Il chantoit bien & fesoit lui-même des vers. Il composa un Livre de la Venerie, qui a été imprimé depuis. Il avoit beaucoup de courage, & étoit fort sobre; aiant une fois pris un peu trop de vin, & s'étant porté à des violences, il n'engouta presque plus dans la suite. Il étoit naturellement retenu & gueres adonné aux femmes (1). Voyons présentement comment un Prince qui avoit tant de belles qualités a pu se conduire si mal. Il avoit deux mauvaises qualités, qui se trouvent rarement ensemble, il étoit extrêmement dissimulé & en même tems emporté jusqu'à la fureur. Il aimoit passionnément la chasse, & en prenant plaisir à répandre le sang des animaux, il en vint à répandre celui des hommes sans peine. Il juroit à tout propos, habitude qu'il avoit prise avec le Comte de Retz dont sa Mère s'étoit servie pour le corrompre. Il étudia de bonne heure les hommes & les connoissoit bien. Il se mettoit aisément en colere, & s'apaisoit difficilement. La nature de ses amusemens contribuoit à augmenter la violence de son tempérament, car outre la chasse, il aimoit fort la Paume, & travailloit aussi des ouvrages de fer à la forge. Il s'échauffoit encore le sang par des danses violentes par lesquelles il se fatiguoit avec toute sa Cour. Un plaisir singulier qu'il prenoit & qui fait bien connoître son caractère, c'étoit de fabriquer de la fausse monnoie, & rien ne le divertissoit davantage que lorsqu'il avoit trompé quelqu'un (2). Le libertinage qui regnoit à sa Cour, ou pour mieux dire à celle de sa mère ruina ses mœurs & son tempérament. La nécessité où il se trouva de ménager des Partis opposés lui apprit à déguiser ses sentimens, & les entreprises qu'on fit contre lui, firent naître dans son cœur un vif desir de vengeance. Delà vient qu'on a dit, & avec vérité, qu'à l'âge de vingt ans il surpassoit Tibere en dissimulation, & qu'il étoit aussi cruel que Néron. Après le massacre de la St. Barthelemy, il avoit quelque chose de plus féroce dans les yeux qu'auparavant. Il dormoit peu, & depuis ce tems-là son sommeil étoit souvent interrompu par des angoisses qui le prenoient tout d'un coup; & pour le rendormir on fesoit chanter des Pages. Il dissimula dans les derniers momens de sa vie, car il témoigna beaucoup d'amitié à son frere, qu'il haïssoit, & un grand respect à sa mère, qu'il avoit dessein d'envoyer en Pologne faire visite à son fils chéri; mais cela étoit en quelque façon excusable, par la tendresse qu'il avoit pour sa femme & sa fille, qu'il laissoit entre les mains de Catherine. Il avoit épousé Elizabeth d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien, Princesse d'un rare mérite, ainsi que nous l'avons dit. Elle passa le reste de sa vie à Vienne, & ne voulut jamais vendre les charges des terres, qu'on lui avoit assignées pour son Donaire (3). Elle refusa Philippe II. qui auroit fort voulu l'épouser, & mourut le 2 de Janvier 1592, dans la trente-huitième année de son âge. Charles IX. eut d'elle une fille, qui s'appelloit Marie-Elizabeth, dont la Reine d'Angleterre étoit Marraine. Cette jeune Princesse mourut n'ayant pas six ans; elle tenoit tant du caractère de son pere, qu'elle étoit fort choquée que Henri III son oncle, ne la vînt pas voir plus souvent. Le Roi Charles eut aussi un fils de Marie Touchet, fille du Lieutenant Particulier au Présidial d'Orléans, & non pas d'un Apothicaire, comme plusieurs l'ont écrit. Ce fils fut Charles de Valois, successivement Grand-Prieur de France, Comte d'Auvergne & Duc d'Angoulême. Nous aurons occasion de parler dans la suite plus d'une fois, de ce Seigneur & de sa mère. Outre Marie Touchet, le Roi Charles IX. eut au moins deux autres Maitresses, qui sont connues. L'une étoit une jeune Déesse d'une grande beauté & d'une vertu héroïque, qui ne voulut jamais entendre aux sollicitations du Roi; ce Prince bien loin d'en être fâché, la visita tous jours par estime, & lui donna les plus grandes marques de respect tant qu'il vécut. Il eut encore pour Maitresse la femme de Charles de Gondi, Seigneur de la Tour, Grand.

(1) *Masso Vit. Caroli IX. De Thou, Daniel,*

(3) *Mazéray.*

(2) *Brantôme T. IX. p. m. 451.*

mais en même tems généralement haïe, excepté de ses créatures, qu'elle avoit tirés de la poussière & qu'elle soutenoit contre tout le monde. Le Chancelier engagea le Parlement à envoyer des Députés à la Reine-Mère pour la prier d'accepter la Régence. Elle obligea le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre d'écrire conjointement avec elle aux Gouverneurs des Provinces, pour faire connoître à tout le Royaume leur bonne intelligence. Elle les transféra du Bois de Vincennes au Louvre, dont elle fit murer tous les passages, à l'exception de la grande porte, & mettre de doubles grilles aux fenêtres de leurs appartemens. Les deux Maréchaux étoient encore à la Bastille, & les Parisiens aiant témoigné une maligne joie de leur emprisonnement, la Reine en confia la garde aux Compagnies Bourgeoises. Elle envoya un Abbé Italien à la Rochelle pour négocier ou plutôt pour acheter une trêve, tandis que dans le même tems elle leva des Troupes Suisses & Allemandes. Les Réformés tinrent, avec sa permission une assemblée à Milhau en Rouergue; ils y reçurent des Lettres du Maréchal de Damville & du Prince de Condé, & firent une Ligue avec le premier comme Gouverneur de Languedoc, & déclarèrent le Prince Chef, Gouverneur-Général & Protecteur de la Confédération, mais ils bornèrent son autorité, en lui donnant un Conseil (a). La Reine-Mère étoit fort mécontente de ces démarches, bien qu'elle dissimulât son chagrin. Le 26 de Juin, sous prétexte de venger la mort du Roi son mari,

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

(a) Mezeray, Daniel T. XII. p. 353

Grand-Maitre de sa Garderobe, frere du Comte de Retz & l'Evêque de Paris. On débita en ce tems-là, que la Reine-Mère lui dit en confidence que le Roi avoit dessein de se défaire de lui, pour jouir plus commodément de sa femme; & que ce fut ce qui engagea la Tour à donner du poison au Roi, mais il le suivit cinq semaines par la même voie. M. de Thou ne parle point de ce fait; mais il avoue, que les Chirurgiens & les Medecins qui ouvrirent son corps, y trouverent des taches livides, qui augmentèrent les soupçons, qu'on avoit, qu'il étoit mort de poison; aiant surmonté son premier mal par la vigueur de la jeunesse & la force de son tempérament. Dans les derniers jours de sa vie, son sang étoit tellement atténué, qu'il lui sortoit pas les pores. Le Chancelier de l'Hopital avoit fait pour ce Prince une devise que l'on voit sur diverses Médailles. C'étoient deux Colonnes, entre lesquelles étoient les Armes de France, entourées du Collier de l'ordre de St. Michel, & surmontées d'une Couronne fermée, avec cette inscription, *Pietate & Justitia*. Le Roi lui-même fit frapper une Médaille à l'occasion de la St. Barthelemi, où l'on voit la date du 24 Août 1572, avec cette inscription *Pietas excitavit Justitiam, la Pieté a armé la Justice*. Au revers il étoit représenté sur son trône, tenant à la main droite une épée, & à la gauche une main de Justice foulant aux pieds les Rebelles, & autour se lisoient ces paroles *Virtus in Rebelles*. Observons, que peu après la St. Barthelemi, il parut une nouvelle Etoile, qui donna lieu à bien des conjectures, suivant le goût de ce tems-là. Celle de Beze, qui osa prédire que la mort du sanguinaire Herode par l'ordre duquel le massacre avoit été fait, n'étoit pas éloignée, fut d'abord fort critiquée; mais quand elle sembla vérifiée par la mort du Roi, on la respecta comme une Prophetie (1). Après le diner, qui suivit les obseques, le Parlement envoya commander à Amiot Grand Aumônier, de lui venir dire grâces comme Roi; ce qu'il refusa de faire & même se cacha. Il arriva quelque chose de semblable à l'enterrement de Louis XIV. (2).

(1) Mem. p. servir à l'Hist. de France T. I. p. 26. (2) Henault. T. I. p. 381.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

mais dans le fond pour inspirer de la terreur à ses ennemis de tous les Partis, elle fit décapiter publiquement l'infortuné Comte de Montgommery, après lui avoir fait souffrir une cruelle question, quoiqu'on lui eût promis la vie, quand il s'étoit rendu (a). Elle reçut du Roi des Lettres Patentes qui lui confirmoient la Régence; & ayant envoyé le Maréchal de Retz sur les frontières de Champagne pour recevoir les Troupes étrangères qu'elle avoit fait lever, elle partit pour Lyon, emmenant avec elle le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre, mais elle laissa les deux Maréchaux sous bonne & sûre garde (b).

Henri III.
*s'échape de
Pologne &
retourne par
l'Allema-
gne & l'I-
talie en
France.*

HENRI III. avoit vingt-trois ans à son avènement à la Couronne. Il en reçut la nouvelle à Cracovie, le quatorzième jour après la mort de son frere. Dès-ce moment-là il prit la résolution de s'échaper, mais il dissimula fort finement, & empêcha les Polonois de suivre les mesures violentes qu'ils avoient d'abord dessein de prendre, qui étoient d'arrêter tous les François, & de les faire mourir si le Roi quittoit la Pologne (c). Il partit néanmoins peu de jours après qu'il eut reçu la nouvelle, & suivit M. de Bellievre Ambassadeur de France si promptement, qu'il le joignit sur les terres de l'Empereur. Le grand Chambellan ne laissa pas de l'atteindre, le Roi lui dit les raisons de son départ, lui fit présent d'un diamant de grand prix, & le pria de pourvoir à la sûreté des François qui étoient restés en Pologne (d). L'Empereur Maximilien II. le reçut très-bien à Vienne, où il se reposa quelques jours. Ce Prince en agit avec lui d'une façon bien rare parmi les Princes; il lui indiqua les fautes qu'on avoit commises sous les regnes de son pere & de ses freres, lui conseilla de regagner la confiance de ses sujets, d'accorder aux Protestans des conditions raisonnables, & de les observer ponctuellement. Maximilien lui donna une escorte, & le fit accompagner de ses deux fils, jusques sur les terres de Venise (e). Il fut reçu avec tout le respect dû à sa dignité, & la République lui donna le même conseil que l'Empereur. Il fut si charmé de la réception qu'on lui fit à Venise, qu'il appella toujours depuis les neuf jours qu'il y passa, les jours enchantés (f). De Venise il alla à Turin, où le Duc & la Duchesse de Savoye lui firent de grands honneurs, mais il les paya trop cher, parcequ'ils l'engagerent à rendre Pignerol & deux ou trois autres Places, qu'il avoit encore en Piémont. Le Maréchal de Damville vint le trouver à Turin, & fut d'abord en grande faveur; l'arrivée de quelques émissaires de la Reine-Mere, firent changer le Roi, qui eut même dessein de le faire arrêter; mais le Duc de Savoye, sur la parole duquel le Maréchal étoit venu, lui donna une escorte pour s'en retourner. Le Maréchal arrivé en Languedoc jura que de sa vie, il ne verroit le Roi qu'en peinture. Sur la fin d'Août le Roi partit pour Lyon; le Duc de Savoye l'accompagna encore, comme il avoit fait à son départ de Venise, avec une escorte de six mille hom-

(a) De Thou L. LVIII. Mezeray, Jour.
nal de Henri III. p. 3-5. Edit. de 1720.

(b) De Thou l. c. Mezeray.

(c) Daniel l. c. p. 359.

(d) De Thou, Daniel l. c. p. 363.

(e) Les mêmes.

(f) Mezeray.

mes: circonstance nouvelle & extraordinaire, qu'un Roi de France eût besoin de la protection du Duc de Savoye pour traverser sûrement une partie de ses propres Etats. Malgré cette précaution, les Réformés qui étoient en armes ne laisserent pas d'enlever une partie de son bagage, ce qui l'alarme, & le piqua vivement. Le 5 de Septembre, il arriva à Lyon, la Reine-Mere vint au devant de lui, & lui présenta le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre (a).

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

A son retour en France, Henri III. sembla avoir dessein de s'appliquer aux affaires & de se conduire en Roi. Il reçut le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre assez froidement, écouta favorablement leurs excuses, & les mit en liberté. Il donna le bâton de Maréchal à Montluc pour reconnoître ses grands & longs services, car d'ailleurs son grand âge & ses infirmités le mettoient hors d'état d'en rendre de nouveaux (b). Le Roi partagea régulièrement son tems, pour faire croire qu'il vouloit s'occuper des affaires d'Etat. Il étoit toujours amoureux de la Princesse de Condé, & parla à la Reine-Mere de la faire séparer d'avec son mari. Mais dans le tems qu'il se flatoit de cette espérance, la Princesse mourut subitement à Paris, comme la Duchesse de Savoye étoit morte peu auparavant à Turin (c). Nonobstant tous les bons conseils qu'on lui avoit donnés à Vienne & à Venise, le Roi se détermina à continuer la guerre contre les Huguenots, & à les pousser avec toute la vigueur possible. Le Maréchal de Damville leva alors le masque, assembla les Etats de Languedoc, & publia un Manifeste par lequel il se déclaroit Chef d'une Confédération, pour rétablir la paix dans le Royaume, remettre les Loix en vigueur, & pour chasser les Etrangers de la Cour & de la France (d). Le Roi alla de Lyon à Avignon; ce fut-là qu'il donna les premiers essais de l'étrange caractère qui le rendit méprisable & ridicule. Il assista à une procession de Penitens, & la complaisance du Cardinal de Lorraine, qui étoit du nombre, couta la vie à ce Prélat; les uns disent qu'il fut faisi du froid, en marchant la nuit nuds pieds, & d'autres assurent qu'il fut empoisonné. C'étoit certainement un grand homme, que les Catholiques idolâtroient, & que les Réformés abhorroient & redoutoient. La Reine-Mere, suivant sa coutume parloit de lui, tantôt comme d'un grand Politique & d'un Saint, tantôt comme du fléau de la France, & de l'auteur des troubles qui duroient depuis si longtems (e), auxquels elle avoit néanmoins autant de part que le Cardinal.

*Premieres
actions de ce
Prince.*

Le Roi ne tint pas longtems les belles résolutions qu'il avoit prises. Il passoit la plus grande partie de son tems avec ses jeunes Favoris, auxquels le Public donna le nom infâme de Mignons, & avec les Dames, par les charmes & l'adresse desquelles la Reine-Mere se flatoit de le gouverner comme elle avoit fait ses autres freres, & qui lui servoient aussi à amuser le Duc d'Alençon & le Roi de Navarre (f). Le tems de son Sacre

*Conspira-
tion contre
la vie du
Roi.*
1575.

(a) De Thou l. c. Daniel l. c. p. 372. Mezeray.

(b) Comment. de Montluc L. VII.

(c) Mezeray.

(d) Daniel ubi sup. p. 375.

(e) Journal de Henri III. p. m 9.

(f) Le Laboureur sur Castelnau.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Evénemens
divers.

aiant été fixé, il partit pour Rheims; mais il apprit en chemin une nouvelle à laquelle il ne s'attendoit gueres. Fervaques un des Favoris de son frere, s'étant déguisé en Paysan, vint le trouver pendant la nuit, & se jettant à ses pieds lui découvrit une conspiration contre sa vie. Le Roi en parut frappé, mais la Reine-Mere n'y ajouta que peu de créance. Cependant Henri envoya un de ses valets de chambre, nommé Barat, qu'il instruisit de ce qu'il avoit à faire. Barat alla au rendez-vous des Conjurés, & à son retour rapporta, qu'il y avoit deux-cens Gentils-hommes des plus déterminés, qui avoient formé ce dessein (a). Le Roi fit venir le Duc d'Alençon, & le menaça de la mort; ce Prince se jetta à ses pieds, confessa tout & obtint son pardon. Les Conjurés, sachant qu'ils étoient découverts, sortirent du Royaume (b). Henri fut sacré à Rheims le 13 de Fevrier par le Cardinal de Guise; mais la cérémonie se fit avec si peu d'ordre, qu'on oublia de chanter le *Te Deum*; quand on lui mit la couronne sur la tête, il dit assez haut qu'elle le bleffoit, & elle lui roula deux fois de la tête, comme si elle eût voulu tomber. Le lendemain, il épousa Louise de Lorraine, fille du Comte de Vaudemont (c).

La guerre contre les Protestans continuoit avec assez peu de succès; mais Montbrun, qui avoit pillé le bagage du Roi, aiant été fait prisonnier, perdit la tête, par arrêt du Parlement de Grenoble (d). Il fut remplacé par le fameux Lesdiguieres. En conséquence d'une négociation commencée les Confédérés firent présenter au Roi, par leurs Députés, une requête qui consistoit en quatrevingt-douze Articles; ils demandoient la tenue des Etats Généraux, le rabais des tailles au même point où elles étoient sous Louis XII., qu'on eût à punir les Athées, les Blasphémateurs, les Magiciens, & à exécuter les Ordonnances contre les infâmes débauches, qui provoquoient la colere de Dieu contre la France. Le Roi fut fort irrité de cette requête, sans pourtant rompre la négociation (e). On chercha à se défaire du Maréchal de Damville par les voies à la mode, c'est-à-dire qu'on l'empoisonna, mais il eut le bonheur d'en réchaper. Cependant sur le bruit de sa mort la Reine-Mere obtint du Roi un ordre à Souvré, un de ses Favoris, d'étrangler le Maréchal de Montmorenci. Souvré étoit le seul honnête homme qui fût auprès du Roi. Il reçut l'ordre, uniquement pour en différer l'exécution; & aussitôt qu'on fut que Damville n'étoit pas mort, la Reine fit révoquer l'ordre. Souvré persuada au Roi que le seul moyen de lui faire oublier le passé, de même qu'au Maréchal de Cossé, c'étoit de les mettre en liberté comme l'on fit (f). Dans le mois d'Août le Roi fut attaqué d'un violent mal d'oreille; il ne douta pas qu'il ne fût empoisonné; ce fut à cette occasion qu'il fit venir le Roi de Navarre dans sa chambre, & le conjura de le défaire de ce méchant, désignant le Duc d'Alençon, & de s'assurer par là la Couronne à lui-même. Le Roi de Navarre le consola, mais

(a) Matthieu L. VII. Daniel l. c. p. 382 III. p. m. 9, 10. Mezeray & suiv.

(b) Les mêmes.

(c) De Thou L. LX. Journal de Henri

(d) De Thou l. c. Mezeray l. c. p. 205.

(e) Daniel l. c. p. 389. De Thou L. LX.

(f) De Thou L. LXI.

en même tems lui déclara qu'il n'acheteroit jamais une couronne à ce prix (a), & le Roi guérit bientôt. Le Duc d'Alençon, mécontent d'être gêné, s'échapa le 15 de Septembre, & se rendit à Dreux, où il eut bientôt beaucoup de Noblesse autour de lui. Peu de tems après, un Corps d'Allemands entra en France; le Duc de Guise les attaqua & les défit, il fut dans cette occasion blessé au visage, ce qui lui fit donner le nom de Balafre (b).

Nonobstant cet heureux succès, la Reine-Mere souhaitoit fort de rétablir la paix, en quoi elle étoit secondée par le Maréchal de Montmorenci. Mais les Réformés se défioient tellement d'elle & même du Duc d'Alençon, qu'elle ne put obtenir qu'une trêve de six mois, à des conditions très-dures, les principales furent, que le Roi payeroit les Troupes Allemandes levées par le Prince de Condé; qu'il accorderoit une Garde au Duc d'Alençon; qu'il congédieroit ses Troupes, & qu'il donneroit aux Protestans six villes de sûreté, savoir Angoulême, Niort, Saumur, Bourges, la Charité & Mefieres; mais les Gouverneurs d'Angoulême & de Bourges refuserent de livrer ces Places, desorte que les Confédérés se contenterent de Saint-Jean d'Angeli & de Coignac. Cette trêve, que la Reine-Mere négocia en personne, fut publiée le 22 de Decembre (c).

Depuis que le Duc d'Alençon avoit quitté la Cour, le Roi & la Reine-Mere croyoient fermement que le Roi de Navarre n'avoit plus de liaisons avec lui, & ils n'étoient en peine que de ce que le Prince de Condé n'avoit pas consenti à la Trêve. Au commencement de Février, ils eurent le chagrin de voir qu'ils s'étoient trompés. Sous prétexte d'une partie de chasse, le Roi de Navarre se retira, & prit si bien ses mesures, qu'il arriva heureusement dans son Gouvernement de Guienne, & déclara d'abord qu'il n'avoit fait profession de la Religion Romaine que par force, & qu'il avoit toujours été dans le cœur de la Religion Réformée, dans laquelle il avoit été élevé (d). L'évasion de ce Prince alarma fort la Cour, quand elle apprit que le Prince de Condé s'avançoit avec les Allemands, & que le Duc d'Alençon l'étoit venu joindre, & avoit pris le commandement de l'Armée, forte de trente cinq mille hommes. Le Duc de Mayenne commandoit l'Armée du Roi, à la place du Duc de Guise son frere, dont la blessure n'étoit pas encore guérie; il n'avoit que dixhuit mille hommes. La Reine-Mere, qui suivoit toujours son ancien système, négocioit de tous côtés, & enfin à l'aide du Maréchal de Montmorenci, elle conclut la paix vers le milieu de Mai; les Articles du Traité, au nombre de soixante-trois, furent déduits dans l'Edit de pacification. On y accorda aux Réformés la liberté entière de conscience, avec l'exercice public de leur Religion sans restriction, excepté qu'ils ne le pourroient faire qu'à deux lieues des endroits où se trouveroit la Cour, & à la même distance de Paris. On institua les Chambres mi-parties, composées d'un nombre égal de Conseillers &c. Catholiques & Réformés. La mémoire de l'Amiral de Coligni, & de tous ceux qui avoient été condamnés par la Justice, fut réhabilitée; on ac-

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Trêve de
six mois.

Conclusion
de la Paix,
1576.

(a) Matthieu ubi sup. Daniel p. 386.

(c) Les mêmes.

(b) Mezeray p. 207. Daniel p. 401. De
Thou l. c.

(d) De Thou L. LXII. Daniel p. 404.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Commence-
ment de la
Ligue.*

corda aux Particuliers toutes leurs demandes, excepté au Roi de Navarre. Cet Edit sembloit promettre quelque calme à l'Etat, & il attira néanmoins sur la France de plus grands maux que ceux qu'elle avoit encore éprouvés.

Les Guises profiterent de cette occasion, pour exécuter le projet que le Cardinal de Lorraine avoit déjà formé en faveur du Pere du Balafre, nous parlons de la fameuse Ligue Catholique; elle fut d'abord signée par Jaques d'Humieres en Picardie, & peu après par Louis de la Trimouille Duc de Thouars, en Poitou, & en fort peu de tems par tous les Catholiques ardens du Royaume (a). Il étoit parlé dans le projet de la Ligue du Roi avec respect, mais il lui étoit aisé de s'appercevoir qu'elle sapoit son autorité par les fondemens. Les Protestans avoient déjà leurs Chefs, & désormais les Catholiques s'attachoient au Chef de la Ligue, & étoient obligés par les termes même dans lesquelles elle étoit conçue, d'exécuter tout ce qu'il leur commanderoit pour le bien de la Cause, envers & contre tous, sans exception. Le Roi pour en prévenir les dangereuses suites, résolut de s'en déclarer lui-même le Chef, par l'avis de son Conseil, bien que par là il dérogeât à ce qu'il avoit fait, & que le grand but de la Ligue fût d'annuller l'Edit de Pacification (b). D'ailleurs le Pape & le Roi d'Espagne en étoient les Protecteurs, ainsi il ne pouvoit prendre un parti plus indigne de lui, en qualité de Roi, que celui auquel il se détermina. Il est vrai qu'il n'étoit déjà rien moins que Roi à divers égards; son frere avoit l'Anjou, la Touraine & le Berri, & plus de cent mille écus de pension. Le Prince de Condé devoit avoir le Gouvernement de Picardie, & Peronne pour sa résidence; & en attendant il s'étoit saisi de Brouage, & restoit armé. Le Roi de Navarre avoit ses propres domaines en Guienne; le Maréchal de Damville tranchoit du Souverain en Languedoc; & ce qui choquoit le plus les François, c'est que le Prince Casimir devoit avoir la Seigneurie de Château Thierry en Principauté, une Compagnie de cent hommes d'armes, la charge de quatre mille Reistres, douze mille écus d'or de pension, outre sept-cens mille argent comptant, & en attendant qu'on fût en état de le payer, on lui donna pour quartier l'Evêché de Langres, qu'il ruina en y vivant à discretion (c).

*Etats de
Blois; le
Roi se dé-
clare pour
la ligue &
recommence
la guerre.
1577.*

Vers la mi-Novembre, les Etats s'assemblerent à Blois, le Roi fit une fort belle harangue, & le Chancelier Birague une fort ennuyeuse. Avant la fin de l'année, ils annullerent l'Edit de Pacification, & envoyerent des Députés au Roi de Navarre, au Prince de Condé & au Maréchal de Damville, pour les inviter de venir à l'Assemblée; mais ce fut inutilement. Quant au Duc d'Alençon, il s'étoit déjà accommodé avec la Cour, & l'on soupçonna fortement, qu'il s'étoit conduit par les avis de sa mere, pendant tout le tems qu'il en avoit été éloigné (d). Au commencement de l'année 1577, les Etats se déclarerent absolument contre toute tolérance pour les Réformés, & qu'on ne souffriroit d'autre Religion que la Catho-

(a) De Thou L. LXIII. Mezeray, Daniel p. 410 & suiv

(b) Matthieu, Mem. de Marguerite.

(c) Mezeray p. 212, 213. De Thou & al.

(d) Les mêmes.

lique, le Roi se déclara chef de la Sainte Ligue, c'est le nom qu'on lui donna, la formule en fut envoyée dans les Provinces pour la faire signer; & on résolut de recommencer la guerre contre les Réformés. Le but du Roi étoit d'obtenir de l'argent, & les Etats finirent sans lui en accorder. Le Duc d'Alençon, aiant sous lui les Ducs de Guise & d'Aumale, prit quelques Places entre autres la Charité; & à tout prendre les Catholiques remporterent l'avantage presque partout sur les Réformés. Ce fut en grande partie l'effet de la mésintelligence entre les Chefs du Parti. Les Rochelois étoient jaloux du Prince de Condé, le Roi de Navarre n'agissoit que faiblement, & le Maréchal de Damville cherchoit à se maintenir en Languedoc dans l'indépendance; on le soupçonna même d'avoir des intelligences avec la Cour, ce qui engagea les Réformés à se saisir de Montpellier & de quelques autres Places de son Gouvernement.

Heureusement pour eux la division étoit encore plus grande à la Cour; le Roi étoit extrêmement jaloux du Duc d'Alençon, & redoutoit encore davantage le Duc de Guise (a). Le Duc de Montpensier, plus qu'à-demi mécontent, saisit cette occasion pour proposer de faire la paix, qui fut précédée d'une trêve dans le mois de Septembre, & conclue dans le mois suivant; le Roi la signa à Poitiers, & le Roi de Navarre à Bergerac (b). Par ce Traité l'Edit de Pacification fut rétabli, avec quelques restrictions, qui choquerent fort les Réformés les plus zélés. Mais le Prince de Condé, qui connoissoit parfaitement leurs intérêts, & qui sentoît sa propre situation, en fut si content, que le Courier, qui lui en apporta la nouvelle à Saint-Jean d'Angeli, étant arrivé de nuit, il la fit publier sur le champ aux flambeaux (c). Cependant le luxe & la débauche regnoient toujours à la Cour, & ne fesoient qu'augmenter; nous n'en citerons que deux exemples. Le premier est l'établissement des Comédiens Italiens (d), qui jusques-là n'avoient pas paru en France. Leurs bouffonneries étoient accompagnées de tant d'indécences, que malgré les Lettres Patentes du Roi qu'ils présentèrent au Parlement, la Cour leur défendit de jouer, sous peine d'une grosse amende: mais le Roi, d'ailleurs fort inconstant, prenoit tant de plaisir à leurs représentations, qu'ils recommencerent par sa permission & sa jussion. L'autre exemple est l'aventure de M. de Villequier un des Favoris de Henri; aiant découvert par une Lettre que sa femme étoit grosse d'un autre, qui avoit empoisonné sa propre femme, & la sollicitoit de l'empoisonner lui aussi, il la poignarda avec sa fille de chambre, dans le Château de Poitiers où étoit le Roi, & pas loin de l'appartement de ce Prince; ce qui n'empêcha point qu'il n'obtint son pardon aussitôt qu'il le demanda: ce qui fit dire; que quoiqu'elle fût assez libérale de ses faveurs, elle les avoit refusées au Roi (e).

Il y avoit toujours une grande animosité entre les Catholiques & les Réformés, & malgré la paix il se fesoit de part & d'autre de fréquentes entreprises. Les troubles de la Cour étoient plus grands que jamais; les Fa-

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Nouvelle
paix.

Négocia-
tions de la
Reine-Me-

(a) Mezeray, la Popelinière.

(b) De Thou L. LXIV. Daniel T. XII.

p. 440.

(c) Matthieu L. VII. Mem. de Sully L. I.

(d) Journal de Henri III. p. 18.

(e) Le même, p. 19, 20. De Thou l. 6.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*re avec le
Roi de Na-
varre.*
1578.

*Evénemens
divers.*

*Institution
de l'Ordre
du St. Es-
prit.*
1579.

voris du Duc de Guise avoient de fréquentes querelles avec les Mignons du Roi, & quelquefois en tuoient; le Roi prodigue envers eux pendant leur vie, les fesoit enterrer magnifiquement après leur mort, sans oser les venger (a). Le Duc d'Alençon avoit aussi ses Favoris, & il prit si fort leur parti dans les querelles qu'ils avoient avec les Mignons du Roi, qu'il quitta encore la Cour, ce qui fit craindre de nouveaux troubles. La Reine-Mere s'entremet, & pour sauver la France, elle tourna les vues de son fils du côté de l'Angleterre & des Pays-Bas, bien qu'il n'en agit avec elle ni avec la tendresse d'un fils, ni avec le respect qu'il lui devoit comme Reine (b). Elle alla ensuite à Nerac, où le Roi de Navarre tenoit sa Cour, sous prétexte de lui mener la Reine Marguerite sa femme, mais dans le dessein de gagner ce Prince s'il étoit possible, ou au moins de régler diverses difficultés pour prévenir une nouvelle guerre (c). Dans cette vue, elle mena avec elle quelques-unes de ses Dames, & passa quelques mois en Guienne. On dit que la Reine de Navarre toucha tellement le cœur d'un grave Magistrat, qui avoit l'oreille de sa mere, qu'elle fit tourner les choses à l'avantage du Roi son mari; ainsi qu'on le verra plus bas.

Le Maréchal de Bellegarde, à son retour de Pologne, avoit été en grande faveur auprès du Roi, mais il n'y fut pas longtems; pour se venger il se saisit du Marquisat de Saluces, & s'y maintint malgré la Cour, par l'appui du Duc de Savoye (d) & du Roi d'Espagne. La Reine-Mere ne trouva pas de meilleur expédient pour le gagner, qu'en lui confirmant le Gouvernement dont il s'étoit emparé. Pendant l'absence de la Reine-Mere, le Roi continuoit toujours à vivre dans la mollesse & la débauche; il ne pensoit qu'à piller le peuple, & il envoya à une fois vingt deux Edits Burfaux, dont le Parlement n'en voulut enregistrer que deux; mais le Roi le força d'enregistrer quelques-uns des autres, les moins onéreux. Le Chancelier Birague aiant obtenu le chapeau de Cardinal, le Roi donna les sceaux à Chiverni, créature de Birague. Quelque misérable que fût la France, les Pays-Bas l'étoient encore davantage, y aiant quatre ou cinq Princes qui s'en dispuoient le Gouvernement, chacun à la tête d'une Armée. Pour aggraver les malheurs, les Catholiques appellerent le Duc d'Alençon, qui suivant son caractère turbulent, accepta leurs offres, & augmenta par là les troubles qu'il devoit appaiser (e).

Le premier jour de l'an 1579, le Roi exécuta un projet, qu'il méditoit depuis longtems, & qui est le plus beau de tout son regne. L'Ordre de St. Michel étoit depuis longtems fort avili par le grand nombre de ceux à qui on l'avoit donné, sans distinction, jusques-là qu'on appelloit par dérision le Collier de cet Ordre, *le Collier à toutes bêtes*. Sans l'abolir le Roi institua celui du Saint Esprit (f); le nombre des Che-

(a) Mezeray T. V. p. 231. Journal de Henri III. p. 23, 24.

(b) De Thou.

(c) Mem. de la Reine Marguerite L. III.

(d) Guichenon Hist. de la Maison de Savoye, Daniel l. c. p. 447.

(e) Journal de Henri III. p. 27. Strada.

(f) Mezeray l. c. p. 240. Daniel, p. 250. Journal de Henri III. p. 28, 29.

Chevaliers fut limité à cent, & le Roi en unit pour jamais la Grande Maitrise à la Couronne de France. Les Statuts furent dressés avec beaucoup d'habileté & de soin; le grand but du Roi étoit de s'attacher quantité de Noblesse, de détacher des Seigneurs de la Ligue, parce- que par un des Statuts le Chevalier doit faire serment, de ne prendre gages, pensions, ni état d'aucun Prince quelconque que du Roi; il avoit encore en vue de gagner par cet honneur les grands Seigneurs Réformés, n'y aiant que des Catholiques qui y pussent être admis.

Dans ces entrefaites, les Conférences de Nerac se terminèrent entièrement à l'avantage des Réformés par l'adresse de la Reine de Navarre, non pour l'amour de son mari, mais par haine pour son frere; on leur accorda encore trois Places de sûreté en Guienne, jusqu'au mois d'Août suivant, & onze dans le Languedoc jusqu'au mois d'Octobre (a). La Reine-Mere passa de Guienne en Languedoc, aiant grande envie d'avoir une entrevue avec le Maréchal de Bellegarde, qui étoit fort lié avec Lesdiguieres, & avec le Duc de Savoye; on soupçonnoit même qu'il l'étoit aussi avec le Roi d'Espagne. Le Maréchal aiant fait difficulté de passer les monts, la Reine engagea le Duc de Savoye de l'accompagner. Elle entendit les justifications de Bellegarde, feignit de les approuver, & le confirma dans son Gouvernement. Quelques-uns crurent que la mort du Maréchal fut la clé du desir ardent que la Reine avoit eu pour cette entrevue; car il mourut six jours après son retour à Saluces. On donna cependant son Gouvernement son fils, mais comme il étoit jeune encore on nomma pour commander en son nom Jean Louis de Nogaret de la Valette, depuis Duc d'Epernon. La Reine fit aussi de grandes caresses au Maréchal de Damville, que nous appellerons dans la suite Montmorenci, son frere aîné étant mort; on crut qu'il avoit été empoisonné, car en ce tems-là les Grands mou- roient rarement de mort naturelle.

A son retour à la Cour, la Reine-Mere trouva une nouvelle bande de Favoris, mais nul changement dans la conduite du Roi. Le Duc d'Alençon passa au mois d'Août incognito en Angleterre, parceque Si- mier son Envoyé auprès de la Reine Elizabeth, s'étoit mis fort bien dans l'esprit de cette Princesse, en lui faisant connoître certains traits hardis de quelques-uns de ses Ministres (b). La Reine le reçut de façon, qu'elle le renvoya fort persuadé, que s'il étoit maître des Pays-Bas, il ob- tiendrait sa main & sa couronne. La Reine-Mere, après avoir pris tant de peines pour faire la paix, avoit conçu de nouveau l'envie de recom- mencer la guerre vers la fin de l'année précédente; au moins toute la France en jugea ainsi, parceque le Maréchal de Damville demanda au Roi de Navarre la restitution des Places de sûreté, & le Roi les lui refusa tout net. Il avoit déjà pris ses mesures avec le Prince de Condé & Les- diguieres; le premier surprit le 30 Novembre la Fere en Picardie, & pas- sa ensuite en Allemagne pour obtenir un secours de Troupes des Princes Protestans (c).

(a) Mem. de la Reine Marguerite L. III. Daniel p. 446. Mezeray.

(b) De Thou L. LXVIII. Mezeray, Da- niel p. 458.

(c) Les mêmes.

SECTION

IX

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Le Roi de
Navarre
surprend
Cahors.*

Dans la dernière guerre, les Réformés avoient trouvé le Roi de Navarre trop indolent; le dernier Traité de Nerac leur avoit donné meilleure opinion de lui; mais ne l'ayant que peu ou point connu comme guerrier, ils trouverent qu'il s'étoit trop hâté de prendre les armes. Ils avoient quelque apparence de raison, mais c'étoit tout; de soixante Places, où le Roi, le Prince de Condé & Lesdiguières avoient des intelligences, ils ne purent s'emparer que de trois, & les Réformés jugeant par l'événement blâmoient ce qu'ils ne comprenoient point. Le Roi de Navarre fut fort piqué des marques de froideur qu'on lui donnoit, qui avoisoient même le mépris. Il proposa dans son Conseil de guerre de surprendre Cahors, Capitale du Querci, Place forte par sa situation, où il y avoit une nombreuse garnison, & un Commandant nommé Verins, connu pour homme de valeur & d'expérience. Ceux qui composoient le Conseil, déconseillèrent cette entreprise, qui leur paroissoit fort hazardeuse, Quoiqu'ils pussent représenter au Roi, il leur répondit tranquillement, que tout lui seroit possible avec des gens aussi braves qu'il les connoissoit tous. Il arriva que la nuit qu'il fit l'attaque, il survint un furieux orage. Il se servit du petard, invention encore nouvelle, & dont on ne s'étoit pas encore servi en France; il força par ce moyen la porte du Pont-neuf, & tailla en pièces la garde qui y étoit; & fit sauter ensuite la porte de la ville par un second petard; le bruit du tonnerre empêcha les habitans de distinguer celui du petard (a). Verins ne laissa pas de faire une défense opiniâtre, il disputa le terrain pied à pied; en sorte qu'il se passa cinq jours avant qu'on pût le chasser de la Place. Le Roi à la tête de ses Gardes emporta la dernière & la plus forte barricade (b). Ce fut un grand coup pour ce Prince; non seulement il s'assura d'une Place importante, mais il donna à ceux de son parti une haute idée de son intrépidité & de son activité. Ce succès fut suivi d'un revers. Le Roi de Navarre avoit eu des démêlés avec l'Amiral de Villars, Lieutenant du Roi en Guienne, & la Reine-Mère avoit à sa propre requisition mis à la place de l'Amiral le Maréchal de Biron, son ami. Mais le Maréchal lui fit bientôt comprendre, qu'il n'étoit plus question d'amitié, quand il s'agissoit de son devoir, de sorte que le Roi ne put faire aucuns progrès en Guienne (c).

*La paix
conclue.*

Dans ces entrefaites l'Armée Royale, commandée par le Maréchal de Matignon, alla mettre le siège devant la Fère; & elle se trouva si bien pourvue à tous égards, qu'on appella ce siège, *le siège de velours*. La Place se défendit vigoureusement pendant plus de deux mois, & se rendit à la fin d'Août à des conditions honorables. Il se passa quelques autres actions peu importantes; mais les Etats des Pays-Bas aiant offert au Duc d'Alençon la Souveraineté de leur Pays, celui-ci, qui étoit reconcilié avec le Roi son frère, lui offrit sa médiation pour finir la guerre civile; le Roi non seulement accepta la proposition avec joie, mais encore il lui promit que s'il réussissoit, il travailleroit tout de bon à son établissement. Le Duc s'aboucha avec le Roi de Navarre au Château de Flex sur la Dordogne,

(a) *D'Aubigné* T. II. L. IV. Ch. 7.

(b) *De Thou* ubi sup. *Daniel* p. 462.

(c) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 463.

dans le Périgord; là le dernier, après avoir conféré avec les Députés des Protestans, trouva les conditions que le Roi offroit si modérées, que l'on conclut bientôt le Traité, par lequel l'Edit de Poitiers fut confirmé, selon le reglement fait à Nerac, & les villes de sûreté laissées aux Protestans pour six ans (a). Le Prince de Condé s'opposa fortement à cette paix, parcequ'il avoit fait un Traité avec l'Electeur Palatin pour avoir une nouvelle Armée d'Allemands, & qu'il lui avoit promis des villes de sûreté, en attendant qu'il acquittât les sommes considérables qu'il lui avoit promises. Les Protestans ne voulurent point entendre à la proposition de mettre quelques-unes de leur fortes Places entre les mains d'Etrangers; d'autre part, l'envie de prévenir cette nouvelle invasion, avoit été un des principaux motifs, qui avoient porté le Roi à la paix. Les deux Partis ne goûtant donc point ce projet, le Roi de Navarre, du consentement des Réformés, ratifia la paix vers la fin de Novembre, le Roi en fit autant un mois après, & fit vérifier le Traité au Parlement de Paris (b). Cela donna un grand relief au Roi de Navarre; la Reine sa femme n'acquit pas moins d'honneur; car par sa capacité & par ses intrigues elle avoit mis les affaires de son frere sur un très-bon pied dans les Pays-Bas; il est vrai qu'elle n'auroit peut-être pas si bien réussi, sans la mort de D. Juan d'Autriche, arrivée fort à-propos pour ses desseins, & quoiqu'on l'attribuât au poison, le soupçon n'en tomba ni sur elle ni sur son frere.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Immédiatement après la conclusion de la paix, le Roi de Navarre informa le Roi, que ce n'étoit pas par nécessité qu'il l'avoit faite, comme il sembloit, le Roi d'Espagne lui ayant offert autant d'argent & de Troupes qu'il en auroit besoin pour se rendre maître de la Guienne, & continuant encore à le presser de les accepter. Il assura encore la Cour, qu'il n'entroit point dans l'entreprise du Prince de Condé; qui persistoit à ne point consentir à la paix. Il tint si fidelement sa parole, que le Duc de Mayenne n'eut gueres de peine à obliger Lesdiguieres & les autres mécontents d'accepter la pacification (c). Ce procédé du Roi de Navarre fit également plaisir au Roi & au Duc d'Alençon. Ils se crurent si sûrs d'obtenir la main de la Reine Elizabeth, que le Roi envoya en Angleterre une magnifique Ambassade, pour faire dans les formes la demande. Le Prince Dauphin, fils du Duc de Montpensier en fut le chef (d). Les Ambassadeurs eurent dans le mois d'Avril 1581. leur premiere audience publique, qui se passa avec toute l'agrément & tout la magnificence possible. On dressa le Traité de mariage, & celui d'une alliance entre la France & l'Angleterre contre l'Espagne; les Protestans zelés en Angleterre murmurent hautement d'un projet qui ramenoit le Papisme dans le Royaume; & les partisans de la Ligue en France insinuoient que le traité d'alliance & le mariage prouvoient que le Roi & son frere n'avoient que trop de penchant pour l'Hérésie; nonobstant tout ce que le Roi fesoit afin de passer non seulement pour zelé Catholique, mais pour un parfait bigot. Le Prince

*Le Duc
d'Alençon
entre dans
les Pays-
Bas.*

(a) De Thou L. LXXII. D'Aubigné T. II. L. IV. Ch. 22.

(b) Daniel p. 491. Mezeray l. c. p. 250.

(c) Les mêmes.

(d) Relation de l'Ambassade du Prince Dauphin dans les Mem. du Duc de Nevers T. I.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Il passe en
Angleterre
Conduite.
mystérieuse
de la Reine
Elizabeth
dans l'affai-
re de son
mariage.*

de Parme, successeur de Don Juan d'Autriche dans le Gouvernement des Pays-Bas mit le siege devant Cambrai; le Duc d'Alençon s'avança au secours de la Place avec une Armée supérieure à celle du Prince, qui leva le siege. Etant entré dans la ville le Duc obligea le Gouverneur Flamand, qui avoit tout sacrifié pour son service d'en ceder le Gouvernement à Jean de Balagni, fils de Montluc, Evêque de Valence; ce qui causa du mécontentement (a). Trouvant de plus en plus des difficultés dans son entreprise, le Duc prit la résolution de passer en Angleterre, afin de lever par sa présence les obstacles qui se rencontroient à l'alliance entre les deux Couronnes contre l'Espagne; le Roi son frere insistant à ce qu'elle fût précédée du mariage, tandis que la Reine Elizabeth demandoit la conclusion de l'alliance pour contenter ses sujets, avant qu'on fit le mariage.

Le Duc d'Alençon arriva au mois de Novembre à la Cour d'Angleterre; où il fut reçu avec toutes les marques possibles d'estime & d'affection (b). Les Historiens François disent, qu'on dressa un Acte de la forme de la célébration du mariage, & que la Reine mit un anneau au doigt du Duc, en lui disant qu'elle le fiançoit dès ce moment-là (c). Nos Historiens parlent de l'anneau (d), mais ne disent rien de l'Acte; tous conviennent, qu'elle revoqua d'abord tout ce qu'elle avoit fait, mais sans rompre néanmoins tout-à-fait le mariage, qu'elle prétendoit seulement différer. On peut néanmoins soupçonner avec fondement, que tout cela n'étoit qu'un manège dont peu de personnes avoient le secret. La Reine se trouvoit dans des conjonctures critiques; elle connoissoit parfaitement le caractère de ceux à qui elle avoit à faire; elle savoit qu'il étoit de son intérêt de les duper, & tout bien considéré, elle croyoit, qu'ils ne feroient pas fort portés, peut-être pas même en état de s'en ressentir, quand ils verroient qu'ils avoient été abusés. Si le Duc échoua à l'égard du point capital de son voyage il ne laissa pas d'y trouver son compte à divers autres égards. Le bruit seul de son mariage lui donna du crédit; la Reine lui donna tout l'appui qu'il pouvoit desirer dans les Pays-Bas; elle lui fournit quelques Troupes, lui fit présent à une fois de cent mille écus; elle feignit de le retenir à sa Cour malgré lui, afin que son retour sans être marié ne portât aucun préjudice à ses affaires; elle lui fit de grands présens, & le fit accompagner honorablement de quantité de Noblesse (e). La conduite de cette Princesse embarrassa tous les Politiques de son tems, & elle n'a pas moins intrigué les Historiens, qui ont entrepris de l'expliquer. Un jour Bodin, Chancelier du Duc d'Alençon, dit à Elizabeth qu'il travailloit à l'éloge de grands personnages de ce tems-là, & qu'il n'avoit garde de manquer d'y donner place à sa Majesté, mais que cet endroit de son Histoire l'embarassoit; elle lui répondit. *Savez-vous, Monsieur Bodin, ce que l'on dira quand vous le mettrez? On dira*

(a) Daniel I. c. p. 506. Mem. de Sulli T. I. L. II p. 154, 155, Edit. de 1747 in 120.

(b) Daniel p. 514.

(c) Cet acte est dans la Bibliothèque de M. Foucaut, avec la signature de l'Evêque

de Lincoln, des Comtes de Suffex de Bedford de Leicestre, de Hatton & de Walsingham.

(d) Strypes Annals.

(e) Daniel T. XII, p. 517.

que vous auez cru un menteur, & qu'un sot l'aura écrit (a). Le trait est curieux, & nous laissons au Lecteur à y faire ses réflexions. Un Historien Flamand conjecture, que la Reine chercha principalement à empêcher le mariage du Duc d'Alençon avec une fille du Roi d'Espagne; ce qui n'auroit convenu ni à elle, ni au Prince d'Orange, qui soupçonnoit toujours que les Espagnols avoient de l'influence dans le Conseil de France (b).

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Après le retour du Duc dans les Pays-Bas, on lui rendit les plus grands honneurs, tant par respect pour la Reine d'Angleterre, qu'à cause de sa naissance & des services qu'il avoit rendus aux Etats (c). Pour lui inspirer une fermeté, qui n'étoit pas naturelle chez lui, il fut installé solennellement à Anvers, dans le mois de Mars, Marquis du St. Empire, & Duc de Brabant (d). Mais cette solennité, destinée à lui faire honneur, lui fit recevoir un affront publiquement. Le Prince d'Orange aiant été blessé au visage par un nommé Jaurégui, ami d'un Marchand qui avoit fait banque-
route, la populace, qui soupçonna le Duc d'Alençon, se souleva & desarma tous les François. Le Prince, malgré sa blessure, eut soin de rétablir le calme en peu de tems, mais le Duc ne put oublier sitôt ce qui venoit d'arriver. Il alla ensuite à Gand, où il fut salué Comte de Flandres. Nonobstant tous ces beaux titres ce Prince n'avoit gueres d'autorité, les Etats se la réservoient; comme cela étoit naturel, puisqu'ils combattoient pour la liberté, & non pour changer de Maître. Il n'étoit pas aisé de faire digérer ce procédé à leur nouveau Duc; d'ailleurs ceux qui étoient autour de lui n'étoient pas d'humeur à souffrir qu'il demeurât dans l'inaction, quand même il y auroit été porté. Ils l'avoient suivi dans l'espérance de faire fortune, & il falloit pour cela qu'il eut le pouvoir de les récompenser. On lui indiqua les moyens de se rendre plus puissant, & il eut l'imprudence de vouloir s'en servir. Pendant qu'il méditoit de grands desseins, le Prince d'Orange découvrit par sa vigilance une conjuration contre la vie du Duc & la sienne, & même contre celle du Roi de France. Le Chef du complot étoit le fils d'un Espagnol nommé Salcede, qui avoit levé un Régiment à ses propres dépens pour le service du Duc & il avoit engagé dans la conjuration un Italien nommé François Baza, & un Banquier. Ce dernier dans l'espérance d'obtenir sa grace, confessa tout, mais ensuite il se tua lui-même dans la prison (e). Salcede varia dans ses interrogatoires, pour être transféré à ce que l'on croit à Paris, espérant d'être délivré en chemin. Quand il y fut il révéla d'étranges choses à la question, que le Roi étoit à portée d'entendre; mais il se retracta avant sa mort. Il fut écartelé (f). Le bruit courut qu'il avoit été atteint & convaincu d'avoir voulu livrer Calais & Dunquerque au Duc de Parme, & attenter à la vie du Prince d'Orange & du Duc d'Alençon; mais on a cru généralement, qu'il avoit révélé la conspiration des Guises, ce qui consterna le Roi & la Cour

Les affaires
vont assez
mal dans
les Pays-
Bas.
1582.

(a) Le même p. 516.

(b) Strada T. II. L. IV.

(c) Le même.

(d) De Thou L. LXXV. Daniel l. c. p. 521.

(e) Mezeray T. V. p. 256. Journal de Henri III. p. m. 48, 49.

(f) Le même. Mezeray l. c. Daniel l. c.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Le Duc
d'Alençon
entreprend
de se saisir
d'Anvers
& d'autres
Places.*

*Il se retire
en France.*

(a). Cette même année, la Reine-Mère fit partir Strozzi avec une Flotte pour les Isles Açores, afin de soutenir Don Antoine qui prétendoit à la Couronne de Portugal, sur laquelle la Reine elle-même avoit formé aussi des prétentions; une partie de la Flotte de Strozzi fut prise par les Espagnols, & ils traitèrent les prisonniers d'une façon cruelle, sous prétexte qu'ils étoient des Pirates (b). Quant aux affaires domestiques de France, le Roi ne paroissoit occupé que du soin d'élever les Ducs de Joyeuse & d'Epemon, ses deux principaux Favoris. Vers la fin de l'année, on introduisit le Calendrier Grégorien, en retranchant dix jours. L'alliance de la France avec les Cantons Suisses fut aussi renouvelée; ce qui étoit de conséquence (c).

L'année suivante commença par une étrange scène. Quoique la Cour de France prétendit ne prendre aucune part à la guerre des Pays-Bas, il étoit cependant de notoriété publique que le Roi permettoit à son frère de lever des Troupes en France, & que la Reine-Mère & la Reine Elizabeth lui fournissoient de quoi les soudoyer. Philippe II. ne l'ignoroit point, mais il dissimuloit, parcequ'il n'étoit pas en situation de s'en venger; il ne laissoit pas d'avoir ses intrigues, dont les effets ne furent que trop tôt clairement connus. Le Duc d'Alençon, après avoir délibéré sur les plaintes de ses créatures, & sur le projet qu'on lui proposoit pour y remédier, prit la résolution de se servir des Troupes Françaises pour se saisir des villes, où elles étoient en garnison. Cette entreprise qui s'exécuta dans le mois de Janvier, échoua par l'habileté & le courage du Prince d'Orange, de sorte qu'après avoir perdu quantité de braves gens en voulant surprendre Anvers, & un plus grand nombre encore dans la retraite précipitée, le Duc fut obligé de se retirer à Dunquerque (d).

Il entra ensuite secrètement en négociation avec les Espagnols; offrit de leur remettre les Places qu'il tenoit, à condition qu'ils lui fourniroient de l'argent pour payer ses Troupes, & qu'ils lui donneroient un petit équivalent dans les environs de Cambrai. Comme le Duc de Parme étoit lent dans ses procédés, le Prince d'Orange eut avis de cette négociation, & avec sa prudence ordinaire rompit le coup; en acceptant la médiation du Roi, il fit obtenir les Places en question aux Etats à de meilleures conditions (e). Le Duc voyant qu'il n'avoit plus rien à espérer dans les Pays-Bas, & qu'il s'étoit perdu d'honneur par son entreprise imprudente & malentendue, se retira fort chagrin en France, à la grande joie des Espagnols & des Etats. Une partie de ses Troupes, commandée par le Maréchal de Biron, fut battue par le Prince de Parme; la petite garnison qu'il avoit mise dans Dunquerque fut obligée de rendre cette importante Place, ce qui augmenta le dégoût général qu'on avoit pour ce malheureux Prince, quoiqu'il ne fût déjà que trop grand. Sa conduite changea aussi les sentimens du Roi pour lui & le mépris succéda à la jalousie (f).

(a) Journal de Henri III. p. 50.

(b) Daniel l. c. p. 535. Mezeray.

(c) Mezeray, De Thou.

(d) Strada T. II. L. V.

(e) De Thou L. LXXVII.

(f) Mezeray l. c. p. 268.

Cependant le Roi lui-même ne se conduisoit pas mieux que son frere, car si le Duc avoit dissipé ses revenus, & contracté d'immenses dettes par ses folles entreprises, le Roi étoit précisément dans le même cas. Car après avoir épuisé ses Finances, foulé le peuple au plus haut point, il avoit à peine de quoi fournir à l'entretien de sa Maison. Il avoit marié le Duc de Joyeuse à la sœur de la Reine sa femme, & quelques-uns disent, qu'ils avoient formé l'étrange projet de partager son Royaume entre lui & le Duc d'Épernon (a). Ce fut pour quelque dessein de cette nature, qu'il envoya Joyeuse à Rome. La Reine de Navarre étoit venue voir la Reine sa mere; on la soupçonna d'avoir fait tuer un courier que le Roi envoyoit à ce Duc, pour avoir le paquet dont il étoit porteur; le Roi l'obligea de quitter la Cour d'une façon tout-à-fait honteuse, & l'envoya au Roi de Navarre son mari; ce Prince ne voulut pas d'abord la recevoir, étant ainsi noircie; mais le Maréchal de Matignon le força de la reprendre (b). La Reine-Mere étoit déchue de tout son pouvoir, que les Mignons & les Guises partageoient; elle les haïssoit donc également, mais elle cabaloit avec les uns & les autres pour rentrer en crédit. D'autre part, le Roi d'Espagne travailloit à exciter de nouveau la guerre civile, tantôt en faisant de grandes offres au Roi de Navarre, tantôt en faisant des propositions au Maréchal de Montmorenci, avec lequel il conclut même un Traité, dont il se servit pour engager le Duc de Guise à se lier avec lui.

Si l'on en croit quelques Historiens, il y avoit une sorte de politique dans la conduite de Henri III; il craignoit les Protestans & haïssoit les Guises; il tâchoit donc, en élevant ses Favoris, & en n'accordant les emplois & les graces qu'à leur recommandation, de former un nouveau Parti dans le Royaume qui lui fut dévoué. Mais si c'avoit été là son dessein, il se feroit sauvé assurément lui-même, ou les auroit avertis de veiller à son salut. Au lieu qu'il dissipa en Mascarades, en funeraillies, en Processions, en dons plus de millions que ses prédécesseurs n'en avoient dépensé dans leurs guerres, & il les leva par des voies infiniment plus violentes qu'eux. Tandis que s'il avoit pris avis des gens sages; qui ne manquoient pas même sous son regne, s'il avoit modéré ses dépenses, respecté la justice, soulagé le peuple, il auroit été assez puissant pour contenir les Huguenots; & les Guises, surtout si ses coffres avoient été bien fournis. Un Roi qui n'est pas pauvre, & qui a soin des intérêts de ses sujets, est toujours en sûreté. Mais Henri, qui se croyoit le plus habile Politique de son tems, parcequ'il avoit lu quelques Auteurs Italiens, & qu'il écoutoit des conseils de ce Pays-là, fut soupçonné d'incapacité, tandis qu'il affectoit le faste des Monarques d'Orient, & se fesoit voir rarement au peuple. Enfermé avec ses Mignons, il ne donna que trop lieu aux bruits les plus infâmes, & les efforts qu'il fit pour les étouffer, par des actes extravagans d'une dévotion feinte, fournirent à ses ennemis un prétexte de le faire passer pour un Prince sans religion & pour Athée (c).

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Conduite
dérégulée du
Roi.*

(a) Le même p. 270.

(b) Le même, p. 271, 272.

(c) *Du Verdier Prosopographie T. III.*

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Intrigues
des Guises
avec le Duc
d'Alençon
Mort de ce
Prince.*

1584.

Ce qu'il y a de certain c'est que ses raffinemens de politique, au lieu de le maintenir, ne servirent qu'à le perdre, en irritant les deux Partis déjà formés; & surtout les Guises. Voyant que le Roi les haïssoit, qu'il travailloit par toutes les voies possibles à les abaisser, & à diminuer leur crédit, ils recommencerent les intrigues, pour lesquelles leur famille avoit été décriée dès son entrée en France (a). Dans la vue de s'élever, ils cabalèrent avec le Duc Alençon, Héritier présomptif de la Couronne. Depuis que ses affaires étoient ruinées dans les Pays-Bas, il avoit erré de lieu en lieu comme un homme égaré, honteux de ce qu'il avoit fait, & ne sachant quel parti prendre. Le Duc de Guise le trouva dans cette disposition, & le charma en lui faisant concevoir l'espérance de se voir encore à la tête d'un puissant parti; il parut donc quelques jours être absolument à la disposition des Guises. Mais soit par un effet de son inconstance naturelle, soit par quelque autre motif, il se rendit à la Cour pendant le Carnaval, lorsqu'on l'y attendoit le moins, se jeta aux pieds du Roi, & lui découvrit tout ce qu'il savoit. Cette démarche lui procura un accueil très-favorable, & suivant toute apparence les deux freres se reconcilierent sincèrement (b). Le Duc s'en retourna ensuite à Château-Thierry, où sa santé alla toujours en empirant, la Reine-Mere vint le voir, & voyant qu'il étoit hors d'espérance, elle emporta les effets les plus précieux. Il avoit une fièvre étique, & un violent accès de toux lui ayant rompu une veine dans la poitrine, il languit quelques jours & mourut le 10 de Juin (c). On crut néanmoins en France & ailleurs, qu'il avoit été empoisonné, & ce qui donna peut-être plus de crédit à ce bruit qu'il ne méritoit, ce fut l'attentat sur la vie de la Reine Elizabeth par Parry, & le barbare assassinat du Prince d'Orange, la même année (d).

*Projets des
chefs de la
Ligue.*

La mort de Monsieur, frere du Roi, malgré ses défauts, fut regardée avec raison comme un grand malheur pour la France, & la source des troubles qui suivirent, dont ce Prince n'avoit pas voulu être l'auteur. Il est question de voir quels étoient les desseins de la Maison de Guise, les précautions que le Roi prit pour s'y opposer, & comment les Guises ne laisserent pas de trouver moyen d'exciter une guerre civile, & d'être appuyés par quelques-unes des premières Maisons du Royaume. Nous ne pouvons entrer dans un détail exact de tout, la nature de notre ouvrage ne comporte qu'un exposé aussi succinct que sincère qu'il est possible. La première assemblée des Ligueurs se tint proche de Nanci dans une maison du Sieur de Bassompierre; ceux qui s'y trouverent furent le Duc de Lorraine, les Ducs de Guise & de Mayenne, le Cardinal de Guise, plusieurs de leurs Confidens, & quelques Agens de la Cour d'Espagne. Ils déliberèrent sur les moyens de soulever le peuple; on exposa fort au long les fautes du Gouvernement, les abus qui regnoient, l'oppression des peuples, ce qui n'étoit pas difficile; on les attribua aux Mignons & à leurs créatures, aussi bien qu'à

(a) Brief discours & véritable des principales Conjurations de ceux de la Maison de Guise, contre le Roi & son Royaume, les Princes de son sang & ses États.

(b) Mezeray l. c. 276.

(c) Là même, Journal de Henri III. p. 70.

(d) Mezeray p. 277.

qu'à l'incapacité du Roi, de qui l'on ne pouvoit plus rien espérer. On ne parla pas alors de l'appréhension d'un Successeur hérétique de la couronne, parceque le Duc d'Alençon vivoit encore, & que les Ligueurs espéroient de l'avoir à leur tête. On garda aussi le silence sur la Religion, pour ne pas mettre les Protestans dans la nécessité de s'attacher à Henri, & pour ne pas se priver du secours du Prince Casimir, qui ayant plus d'une fois tiré de bonnes dépouilles de la France, n'étoit pas éloigné de prendre part à une nouvelle entreprise, pourvu que ce ne fût ni contre les Protestans, ni contre le Roi de Navarre. La découverte de leurs projets & la mort du Duc d'Alençon ne découragerent ni ne dissipèrent les Ligueurs, au contraire ils jugerent que cela mettoit leurs affaires sur un meilleur pied, parcequ'ils avoient le prétexte populaire du danger où l'on étoit de voir un Prince hérétique sur le trône. Ce qui les embarrassoit le plus, c'étoit de trouver un Prince pour mettre à leur tête. La Reine-Mere avoit certainement en vue de changer l'ordre de la succession en faveur du Prince de Lorraine son petit-fils, & le Duc pere du Prince, vouloit qu'on le déclarât chef de la Ligue. Mais le Duc de Guise, qui avoit dessein de l'être lui-même, préféra son intérêt particulier à celui de sa Maison. Par cette raison il appuya Charles Cardinal de Bourbon, vieux & foible, qui s'imaginoit depuis longtems avoir droit à la couronne, sous prétexte que passant par héritage à la branche de Bourbon, il étoit d'un degré plus proche que son neveu; d'ailleurs il s'étoit montré, peut-être par ce motif, Catholique zélé & même emporté (a).

Le Roi n'ignoroit pas toutes ces intrigues, & on dit même qu'il parla fort nettement au Cardinal sur ce sujet. Il jugea à-propos de faire plus; comme il avoit marié le Duc de Joyeuse, un de ses Favoris, dans la Maison de Lorraine; il chargea le Duc d'Epèrnon d'une commission importante pour le Roi de Navarre; elle consistoit, à l'informer des desseins des Guises, en l'assurant de sa part qu'il étoit très-bien intentionné pour lui, & à l'exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique, comme le moyen le plus sûr de lui assurer la Couronne. Le Duc s'acquitta de sa commission fidelement, & fit valoir toutes les raisons d'intérêt & de politique mais sans succès. Le Roi de Navarre le reçut néanmoins très-bien, lui dit qu'il conservoit pour le Roi toute la reconnoissance & tout l'attachement possible, mais il s'excusa sur l'article de la religion d'une façon sage & modérée (b). Du Plessis Mornay, qui étoit fort en faveur auprès de ce Prince, crut lui rendre un grand service en rendant ses sentimens publics; il le fit à sa manière, en attribuant à son Maître un grand zele pour la Religion Réformée. Cela dissipa à la vérité les appréhensions que le voyage du Duc d'Epèrnon avoit données aux Ministres, mais fournit en même tems aux Ligueurs un prétexte de décrier les deux Rois, l'un comme un Hérétique obstiné & l'autre comme fauteur de l'Hérésie (c).

(a) Mezeray l. c. p. 278. Journal de Henri III. p. 73, 74.

(b) Vie du Duc d'Epèrnon par Girard T. I. p. 72.

(c) De Thou L. LXXX. Mezeray l. c.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Démarches
populaires
du Roi.*

*Traité des
Guises avec
l'Espagne.*

*Le Pape
approuve la
prise d'ar-
mes.*

*Manifeste
du Cardinal
de Bourbon.
La Ligue
prend les
armes.*

1585.

A son retour, le Duc d'Epéron forma le projet d'arrêter le Duc de Guise; il en eut avis, & se retira dans son Gouvernement de Champagne, bien déterminé à prendre les armes, d'autant plus que le Roi de Navarre avoit reconcilié le Maréchal de Montmorenci avec Henri III. dans le tems que ce Prince étoit sur le point d'attaquer le Maréchal (a). Le Roi, comme s'il fût revenu à lui-même, donna au mois de Novembre un Edit par lequel il défendoit toutes les confédérations & les associations, sous peine de Leze-Majesté; il supprima soixante-six Edits pécuniaires, qui avoient été vérifiés au Parlement, diminua les tailles de sept cens mille Livres, se fit voir en public & affecta de paroître populaire (b).

D'autre part, les Guises firent un Traité avec l'Espagne, par lequel ils s'engagerent à reconnoître le Cardinal de Bourbon pour Roi de France, après la mort de Henri III., de faire recevoir le Concile de Trente dans le Royaume & de faire rendre Cambrai au Roi d'Espagne, à condition qu'il fourniroit aux Ligués cinquante mille écus, d'autres disent cinquante mille pistoles par mois pour faire la guerre aux Huguenots. Ce Traité fut négocié secrètement à Joinville, & conclu le 31 de Décembre 1584 (c).

Il importoit aux Guises & à leur Faction de faire approuver leurs desseins par le Pape; ils envoyèrent si souvent le P. Claude Matthieu à Rome, qu'on lui donna le nom de courier de la Ligue. Les réponses qu'il apporta n'étoient pas aussi satisfaisantes qu'on les attendoit. Le Pape approuva qu'on prit les armes pour maintenir la Religion Catholique; mais condamna tout attentat contre la vie du Roi (d).

Les Etats des Pays-Bas voyant que leurs affaires alloient en empirant, envoyèrent des Députés à Henri III. pour lui offrir la Souveraineté sans restriction, que ce Prince ne jugea pas à-propos d'accepter (e). Mais parcequ'il leur avoit donné audience, malgré tous les efforts de l'Ambassadeur de l'Espagne pour l'empêcher; les Espagnols forcerent le Duc de Guise de se déclarer, avant qu'il eût les forces nécessaires pour se soutenir. Tout ce que les Ligueurs purent faire ce fut d'emmener le Cardinal de Bourbon à Peronne; là ils publièrent un Manifeste sous son nom; il y prenoit la qualité de premier Prince du Sang, & insinuoit ses prétentions à la Couronne; cette piece contenoit une peinture affreuse de l'état du Royaume, & en mêlant le faux avec le vrai, on y vilipendoit la conduite du Roi de façon à le rendre également odieux & méprisable (f). Le Duc de Guise se mit en campagne avec environ cinq mille hommes, & surprit Verdun, mais il manqua Metz par le bon ordre que le Duc d'Epéron y avoit mis (g). On fit aussi une entreprise sur Bourdeaux, que le Maréchal de Matignon fit échouer, enforte qu'il sauva cette ville au Roi. Les Ligueurs surprirent Marseille, mais les Royalistes l'emporterent le lendemain, & firent pendre les principaux Conjurés. Le Parlement de Provence donna aussi un Arrêt, par lequel il déclaroit perturbateurs du re-

(a) Mezeray p. 279.

(b) Mezeray T. V. p. 281. Journal de Henri III. p. 74.

(c) Mezeray l. c. Daniel T. XII. p. 547, 548.

(d) Daniel l. c. p. 552, 553.

(e) De Thou ubi sup. Mezeray l. c. p. 282.

(f) De Thou l. c. Mem. du Duc de Nevers T. I.

(g) Mezeray l. c. p. 283.

pos public ceux qui prendroient les Armes sans ordre du Roi. Cela n'empêcha pas les Ligueurs de s'emparer de la ville & de la citadelle de Lyon (a). Si le Roi avoit suivi le conseil du Maréchal d'Aumont, qu'il se fût mis en campagne, & eût fait paroître du courage, il auroit sans peine dissipé les Troupes de la Ligue, & obligé le Duc de Guise à sortir du Royaume.

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Mais la Reine-Mere avoit en grande partie repris son crédit, ainsi qu'il parut par une foible apologie de sa conduite, que le Roi publia, à la fin de laquelle il promettoit ses bonnes grâces à tous ceux qui renonceroient à toutes ligues & associations (b). La Reine alla ensuite à Rheims, où elle conféra avec le Duc de Guise & le Cardinal de Bourbon; ils lui remirent un écrit insolent, par lequel ils demandoient, que le Roi contraignit les Huguenots de lui remettre les villes de sûreté qu'ils avoient; qu'il renonçât à la protection de Geneve; qu'il accordât aux Ligueurs plusieurs villes de sûreté, de l'argent pour payer leurs Troupes, & qu'il révoquât tous les Edits donnés en faveur des Huguenots (c). La paix fut conclue, au commencement de Juillet, à ces conditions, & le 18 du même mois, elle fut confirmée par un Edit du Roi. Il envoya peu après des Députés au Roi de Navarre, pour le solliciter encore de rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Henri III. cherchoit à gagner du tems, au lieu que les Guises avoit en vue de rendre le Roi de Navarre de plus en plus odieux, & irréconciliable avec les Catholiques. Le Maréchal de Montmorenci se ligua avec ce Prince & le Prince de Condé (d).

Paix con-
clue avec les
Ligueurs.

L'Edit par lequel le Roi mettoit le sceau à la paix, étoit daté de Nemours. Quand le Roi de Navarre le lut, il en fut si accablé, que pensant profondément aux maux qui alloient fondre sur le Royaume, la partie de sa moustache du côté où il avoit la tête appuyée sur sa main, lui blanchit tout à coup, circonstance, que l'Historien qui la rapporte, assure avoir apprise de la bouche même du Roi (e). Quelque touché que ce Prince fut de l'Edit, il n'abattit point son courage, & ne l'empêcha pas de se conduire toujours avec autant de prudence que de résolution. Quant au malheureux Henri III., il alla à Paris afin de demander des subsides, pour une guerre, qu'il condamnoit dans le cœur. A proprement parler sa Capitale n'étoit plus à lui. Un Bourgeois, nommé la Rocheblond, avoit formé une Ligue particulière dans Paris; pour entretenir la correspondance entre ceux de son Parti, & en connoître mieux la force, il partagea les seize quartiers de Paris entre six personnes, d'où leur vint le nom de Seize; ces Factieux, que le Duc de Guise autorisa, se rendirent bientôt redoutables au Roi & au Royaume; & tant que le monde subsistera, leur mémoire fera odieuse aux gens sages & raisonnables (f). Ceux qui entroient dans cette Ligue déclaroient par serment, qu'elle se feroit contre l'Hérésie,

Ligue des
Seize éta-
blie à Paris

(a) Daniel p. 561.

(b) Le même p. 563. De Thou L. LXXXI.

(c) Daniel l. c. p. 565, 566. De Thou l. c.

(d) Mezeray p. 288. De Thou.

(e) Matthieu L. VIII.

(f) De Thou L. LXXXVI. Daniel p.

576. Maimbourg Hist. de la Ligue T. I. p. m. 81 & suiv.

SECTION

IX.

Derniers

Rois de la

Maison de

Valois.

Le Pape ex-

communie le

Roi de Na-

varre & le

Prince de

Condé.

La guerre
recommen-
ce.

1586.

l'Hypocrisie & la Tyrannie, c'est-à-dire contre le Roi de Navarre & Henri III.

Sixte V. venoit de succeder à Grégoire XIII. Ce nouveau Pape condamna la conduite de son Prédécesseur qui avoit favorisé la Ligue, & se conduisit lui-même d'une façon non moins extraordinaire. Il parla du Cardinal de Bourbon, comme d'un homme foible, prévenu & qui avoit de bonnes intentions, & des autres Chefs de la Ligue comme ils le méritoient; il prévint & prédit tous les maux qui arriverent dans la suite; & comme s'il eût voulu lui-même accomplir sa prophétie, il accorda au Duc de Navarre & le Prince de Condé vers une Bulle par laquelle il excommunioit tous ceux qui prendroient les armes contre le Roi; & au commencement de Septembre, il en publia une autre, par laquelle non seulement il excommunioit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, mais les déclaroit, de la façon la plus altière & dans les termes les plus méprisans, déchus de leurs dignités & inhabiles à succeder (a). Cette Bulle fit grand bruit, mais ne produisit nullement l'effet qu'on en attendoit. Les plus sages Catholiques, surtout ceux qui étoient versés dans l'Histoire & qui connoissoient les Loix du Royaume, l'envisagerent comme un trait de l'autorité Papale très-mal fondé. C'est ce qui en détermina un grand nombre à aller joindre le Maréchal de Montmorenci, comme les Protestans se retiroient auprès du Roi de Navarre, du Prince de Condé & de M. de Lesdiguières (b).

Il étoit tems; car le 15 d'Octobre le Roi ordonna à tous ses sujets, par un Edit, de revenir à la Religion Catholique dans l'espace de quinze jours, sous peine de perdre leurs biens, & cet Edit fut exécuté à la rigueur (c). Le Roi de Navarre usa de représailles dans ses terres; il publia aussi son appel de la Bulle du Pape aux Pairs de France quant au Civil, & sur l'article de la Religion au Concile Général, auquel il cita le Pape, sous peine de passer pour l'Antechrist; il fit même afficher cet appel dans les principaux carrefours de Rome. La guerre commença de tous côtés, sans grand avantage de part ni d'autre, sinon que le Prince de Condé échoua dans une entreprise sur Angers, fut obligé de débander ses Troupes, & se sauva avec quelque peine en Angleterre (d).

Aussitôt que la saison le permit, le Roi eut cinq Armées en campagne, dont les Généraux ne prenoient ordre que d'eux-mêmes, & agissoient selon leurs différentes vues. Le Duc de Mayenne étoit avec la plus nombreuse en Guienne, très-sincèrement résolu d'exterminer les Huguenots, & s'il étoit possible de perdre le Roi de Navarre. Le Maréchal de Matignon en commandoit une autre dans le voisinage de Bourdeaux, son grand but étoit de servir le Roi, & il pensoit qu'il ne pouvoit mieux le faire, qu'en épargnant, autant qu'il dépendoit de lui le sang des sujets de son Maître. Le Maréchal se joignit au Duc de Mayenne, mais bientôt ils se brouillerent tellement, qu'ils ne firent pas grand chose ni l'un ni l'autre. Le Duc en cherchant à se saisir du Roi de Navarre ruina son Armée. Il est vrai

(a) De Thou L. LXXXII. Daniel p. 573.
Mezeray p. 291, 292.

(b) Mezeray ubi sup. Daniel l. c. p. 582.

(c) Les mêmes.

(d) Daniel p. 583, 584.

que par l'imprudence de ce Prince, qui étoit allé voir une de ses Maitresses, il pensa le prendre; mais le Roi de Navarre se sauva tant par sa diligence, que par la connivence d'un des Officiers du Duc (a). Le Duc d'Epèrnon commandoit une troisième Armée en Provence & en Dauphiné, & n'agissoit que pour le service du Roi, en tenant les Protestans & les Ligués en respect (b). Le Duc de Guise avec une petite Armée en Champagne & en Bourgogne fit plus que tous les autres. Joyeuse ruina un bon corps de Troupes, à prendre quelques bicoques; ce qui fit connoître au Roi, qu'il l'avoit abandonné pour servir la Ligue. Le Duc de Mayenne, de retour de l'Armée, fit de grandes plaintes de ce qu'on l'avoit laissé manquer de tout, fait échouer ses desseins, & ruiné son Armée faute de paye. Le Roi alla donc au mois de Juin au Parlement, y tint son lit de Justice, & força la Cour d'enregistrer vingt-sept Edits bur-
faux; mais il eut soin en même tems de faire répandre parmi le peuple, que cet argent n'étoit point pour son service, & que les Edits n'étoient point de son invention; mais qu'ils étoient dictés par la nécessité pour sou-
tenir la Ligue (c).

Le Prince de Condé ayant obtenu un secours considérable de la Reine d'Angleterre, faisoit la guerre en Xaintonge avec succès. Le Roi de Na-
varre s'y rendit, & pour faire plaisir aux Rochelois, il s'engagea dans une entreprise, qui s'il y avoit bien pensé ne lui auroit pas paru valoir la peine qu'il prit, & le risque qu'il courut. C'étoit l'attaque de Brouage du côté de la mer, non pour prendre la Place, mais pour en boucher le port, pour attirer par là tout le commerce à la Rochelle (d). Le Prince de Condé ob-
tint un autre avantage considérable en épousant une Princesse de la Maison de la Trimouille; par là il gagna le Duc de ce nom frère de sa femme, qui embrassa la Religion Réformée & se déclara pour ceux qui la défendoient, bien que son père eût été le Chef de la Ligue en Poitou (e). On envoya le Maréchal de Biron pour rétablir les affaires dans ces quartiers-là, mais il n'y fit pas de grands exploits. Il arriva en ce tems-là à Aix une aventure qui mérite d'être rapportée. Le Chevalier d'Angoulême, Grand Prieur de France, haïssoit fort un Gentilhomme Italien nommé Altoviti; l'ayant ap-
perçu à la fenêtre d'une Maison vis-à-vis de celle où il étoit, le Chevalier alla à lui, & lui donna de son épée au travers du corps. Altoviti, quoique mortellement blessé, saisit son ennemi & lui donna de son poignard dans le bas ventre; quelques Gentilshommes du Chevalier accoururent & perce-
rent l'Italien de plusieurs coups, dont il mourut, mais le Chevalier ne lui survécut que de quelques heures. Ce dernier avoit été du Conseil, où le massacre de la St. Barthelemi avoit été projeté, & il avoit été un des plus furieux acteurs de cette sanglante tragédie (f). Le Roi donna le Gouver-
nement de Provence, que le Chevalier avoit, au Duc d'Epèrnon; & le poste de Grand Prieur à son neveu, le fils naturel de Charles IX.

(a) D'Aubigné T. III. L. I. Ch. 8. Daniel p. 590, 591.

(b) De Thou L. LXXXVI.

(c) Le même. Journal de Henri III. p.

82. Cayet T. I.

(d) D'Aubigné T. III. L. I. Daniel.

(e) De Thou ubi sup. Mezeray l. c. p. 294.

(f) Les mêmes, Daniel T. XIII. p. 1, 2.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Ambassade
des Princes
d'Allema-
gne.*

*Trêve entre
les deux
Partis.*

Dans le tems que le Roi de Navarre s'étoit vu menacé de la guerre, il avoit envoyé Pardaillan aux Princes Protestans d'Allemagne pour leur demander du secours. Avant que d'armer, ils envoyèrent une Ambassade solennelle au Roi, pour le prier de donner la paix à ses sujets, & de leur accorder les privileges que les Edits de Pacification leur avoient assurés. Le Roi retarda tant qu'il put de donner audience aux Ambassadeurs, & enfin après les avoir écoutés, il leur répondit brusquement, que comme il ne se mêloit point de ce qu'ils fesoient dans leurs Etats, il ne savoit pas de quel droit ils vouloient se mêler de ce qui se passoit dans les siens (a). Il vouloit par là faire plaisir à la Ligue.

Cependant le Roi, prévoyant bien les fâcheuses suites que cela auroit, se servit de sa mere, qui aimoit à négocier, pour traiter avec le Roi de Navarre. Elle se fit accompagner du Duc de Nevers & du Maréchal de Biron, pour les consulter; elle mena aussi avec elle plusieurs jeunes Beautés, mais qui ne lui rendirent pas autant de service, qu'elles avoient fait en d'autres tems (b). Elle n'avoit pas le pouvoir d'accorder la tolérance aux Réformés, & ceux-ci ne vouloient point entendre parler de paix sans cette condition, en sorte que les Conférences aboutirent à une trêve de deux ou trois mois (c). Le Baron de Rosni, Ministre du Roi de Navarre étant venu en ce tems-là à la Cour, Henri III. lui dit, qu'il consentoit que son Maître prit vingt mille Suisses à sa solde, moyennant qu'il en pût faire passer seize mille vers Paris, pour s'en servir contre la Ligue (d).

Le Maréchal de Montmorenci étoit toujours le maître en Languedoc, & à la tête des Politiques. Sa situation étoit peut-être la plus singulière qu'on ait jamais vu; le Roi approuvoit sa conduite, quoiqu'elle eût l'air d'une révolte. Le Roi de Navarre avoit beaucoup d'égards pour lui, parcequ'il comptoit sur son appui, en cas que le Roi vint à mourir; il se fesoit en même tems bien payer par le Roi d'Espagne & par le Duc de Savoye. On le consideroit même beaucoup à Rome, parcequ'il appelloit les Protestans, Hérétiques, & qu'il traitoit ceux de la Ligue en rebelles (e).

*Mort de
Marie d'E-
cosse.*

1587.

Au commencement de l'année 1587, Marie Reine d'Ecosse eut la tête tranchée sur un échaffaut. La source de tous ses malheurs fut qu'elle étoit issue de la maison de Guise par sa mere. Le Roi envoya M. de Bellevre pour solliciter en sa faveur, comme il fit effectivement en public, mais l'on croit que la haine que le Roi avoit pour la Ligue, fut cause que ni lui ni la Reine-Mere ne furent fâchés de la mort de cette Princesse; quelques Mémoires l'insinuent, & peut-être donna-t-on à entendre à Elizabeth, que c'étoit l'unique moyen d'être tranquille (f).

*Conjuration
contre le Roi
dissipée.*

Le Duc de Mayenne, sous prétexte du chagrin qu'il avoit eu, étoit toujours à Paris, où conjointement avec les Seize il ne négligeoit rien pour rendre le Roi odieux, & pour lui imputer tous les malheurs de la Nation. Il en vint même jusqu'à prendre des mesures avec eux, pour s'assurer de la personne du Roi, & l'envoyer prisonnier au Duc de Guise.

(a) De Thou l. c. Daniel T. XII. p. 594.

(b) Mezeray, De Thou, Daniel p. 598.

(c) Les mêmes.

(d) Mem. de Sulli T. I. L. II. p. m. 221.

(e) Daniel T. XIII. p. 4, 5.

(f) Cambden, Brantome.

Mais le Roi découvrit le complot & le fit manquer; il ne crut pas cependant qu'il fût de la prudence de le punir. Comme le Duc jugea à-propos de se mettre en sûreté, le Roi se contenta de lui dire, quand il vint prendre congé de lui; *Quoi mon Cousin, abandonnez-vous ainsi les bons Ligueurs de Paris (a)?*

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

L'Armée de la Ligue Protestante d'Allemagne, dont le Prince Casimir avoit le nom de Général, s'assembloit en Alsace; & quoiqu'on prétende qu'elle n'étoit pas de plus de vingt mille hommes, elle ne laissa pas de jeter la terreur en France. Le Roi prit les meilleures mesures qu'il put pour prévenir les suites de cette invasion; bien que les émissaires de la Ligue publiaient que c'étoit lui qui avoit appelé les Allemands & qu'il s'entendoit avec eux (b). Le Duc de Guise, qui eut une entrevue avec lui à Meaux, lui déclara en face ces soupçons & lui dit des insolences, que le Roi écouta & souffrit avec une grande patience (c). Ce Prince se détermina à partager ses forces en trois corps; il donna le premier au Duc de Guise, le second au Duc de Montpensier, & se réserva le troisième; ces trois Corps, étoient postés de façon, que le Duc de Guise devoit agir conjointement avec les Troupes du Duc de Lorraine; le Duc de Montpensier devoit empêcher les Allemands de se rendre maîtres de quelque Place forte; & le Roi avec le Corps le plus nombreux se chargeoit de leur disputer le passage de la Loire (d).

*Précau-
tions prises
contre l'in-
vasion des
Allemands.*

Quoique ce Prince fût lui-même cause des embarras où il se trouvoit, & par cette raison moins digne de pitié, il faut avouer néanmoins que sa situation étoit cruelle. Si l'Armée Allemande passoit la Loire & se joignoit au Roi de Navarre, il appréhendoit de se trouver à la discrétion des Huguenots; d'autre part, s'ils étoient battus & ruinés, il n'avoit pas moins à craindre de la Ligue. Dans une conjoncture si critique sa conduite fit voir combien il étoit blamable depuis qu'il étoit monté sur le trône. Il prit dans le Cabinet ses mesures avec prudence, agit en campagne avec courage, ménagea tous les incidens avec dextérité, & se tira de tous ces embarras beaucoup mieux que ses Amis ne s'y attendoient.

Outre les trois corps dont nous venons de parler, le Roi en donna un autre au Duc de Joyeuse, destiné contre le Roi de Navarre, afin de l'empêcher de joindre ses Alliés (e). Au commencement d'Août les Allemands passèrent le Rhin, & ravagerent la Lorraine; leur Armée étoit alors de trente-cinq mille hommes, aiant été grossie par les Suisses, les Troupes Françoises, & par celles du Duc de Bouillon. Le Duc de Joyeuse avoit une Armée plus nombreuse que celle du Roi de Navarre, il étoit accompagné de quantité de Noblesse, qui s'imaginoit que rien ne pouvoit lui résister, & qu'il n'y avoit pas de châtimement que ne méritassent ceux qui le fesoient. Le Duc marcha donc droit au Roi de Navarre, qui avoit avec lui le Prince de Condé & le Comte de Soissons. Le 20 d'Octobre les deux Armées en vinrent aux mains à Coutras; le Roi de Navarre rem-

*Bataille de
Coutras,
où le Roi de
Navarre
remporte la
victoire.*

(a) De Thou l. c. Daniel l. c. p. 19.

LXXXVII.

(b) Mem. de la Ligue.

(d) Mezeray l. c. p. 305.

(e) Daniel l. c. p. 21, 22. De Thou l.

(e) Daniel l. c. p. 23. De Thou ubi sup.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

porta une victoire complète; le Duc de Joyeuse & quatre-cens Gentils-hommes demeurèrent sur la place, avec près de cinq mille hommes. Ce fut la première victoire que les Réformés remportèrent; on en fit honneur au seul Roi de Navarre, qui commanda en grand Capitaine, & combattit en vaillant Soldat. Mais il ne profita pas de cette importante victoire; au lieu de s'avancer pour joindre ses Alliés, il sépara ses Troupes pour les faire agir en divers endroits, & alla en Béarn voir sa Maîtresse, faute pour laquelle un célèbre Historien ne trouve d'autre excuse, sinon que ce fut la dernière de cet ordre qu'il fit (a). Elle ne laissa pas d'être fatale à ses Alliés, qui après avoir eu deux actions avec le Duc de Guise, voyant que l'Armée du Roi leur barrait le passage, prêtèrent l'oreille aux propositions qu'on leur fit. Au mois de Novembre, les Suisses acceptèrent quatre-cens mille écus, & s'en retournèrent; & dans le mois de Décembre les Reistres firent un pareil Traité (b). Les Seigneurs de Paris exalterent les succès du Duc de Guise, tandis qu'on en étoit redevable aux sages précautions du Roi. Ils se servirent de cette occasion, pour obtenir d'une Assemblée secrète des jeunes Docteurs de Sorbonne la décision suivante, *qu'on pouvoit ôter le Gouvernement aux Princes, qu'on ne trouvoit pas tels qu'il falloit, comme l'administration au Tuteur qu'on avoit pour suspect.* Le Roi en aiant été informé, manda au Louvre la Faculté de Théologie, & lui fit sur cela une sévère réprimande, & la menaça d'en faire faire justice par son Parlement; mais l'impunité leur inspira plus de hardiesse, que la réprimande ne leur donna de honte (c).

*Conduite
insolente
des Li-
gueurs en-
vers le Roi.
1588.*

Nous voici parvenus à l'année, où l'on vit les troubles de France dans leur première crise. Le Duc de Bouillon mourut, & ne laissa qu'une seule fille, sous la tutelle du fameux M. de la Noue; la Maison de Lorraine jeta les yeux sur ses Etats, & tant à cause du voisinage que de leur importance, elle résolut de s'en emparer (d). Cela donna lieu à une Assemblée qui se tint à Nanci, où se trouva le Duc de Guise avec ses principaux Partisans; on y délibéra sur cette entreprise, & sur les affaires de France. A l'égard de ces dernières on dressa un insolent Mémoire, qui contenoit onze Articles; on y prescrivait au Roi à quelles conditions on lui en laisseroit le titre. Premièrement, il devoit se déclarer plus ouvertement pour la Ligue. En second lieu, faire publier le Concile de Trente dans son Royaume. Troisièmement établir l'Inquisition dans les principales villes de France; consentir qu'on ne donneroit la vie à aucun prisonnier hérétique, à moins qu'il n'abjurât sa Religion; éloigner tous ses amis; qui seroient remplacés par des personnes en qui la Ligue put se confier. Les autres Articles étoient du même goût, ou pires encore (e). Le Roi aiant reçu cet écrit, ne put s'empêcher d'être ému en le lisant, mais s'étant contenu, il feignit de ne le pas trop désapprouver (f). Le Duc de Guise se rendit à Soissons, & de là il envoya ordre aux Seize de se bien fournir d'armes dans

(a) D'Aubigné T. III. L. I. Ch. 15. III. p. 95, 96.

Voy. Mem. de Sully L. III.

(d) Daniel p. 68, 69.

(b) Daniel p. 61.

(e) D'Aubigné T. III. L. I. Ch. 18.

(c) Cayet Pref. T. I. Journal de Henri

(f) Daniel l. c. p. 72.

dans tous les quartiers, pour en venir à un soulèvement général. Il fit prendre les devans à quelques Seigneurs & à des Officiers, qui se logerent en divers endroits pour être à portée de conduire la Bourgeoisie. Le Roi avoit un fidele serviteur, nommé Poulain, qui l'informoit de toutes les démarches des Factieux, & des lieux où ils tenoient leurs assemblées; il auroit pu faire enlever tout d'un coup tous les Chefs du Parti, & c'étoit son dessein, mais la Reine-Mere & Villequier, dont la fidelité fut toujours fort suspecte, l'en dissuaderent (a). Il fit même une fausse démarche, car il manda le Président de Neuilli, qui étoit un des Chefs des Seize, le reprima sur ses pratiques séditieuses, & le menaça de le faire pendre & tous ceux de sa faction, ce qui les rendit furieux (b). Le Roi crut pourvoir suffisamment à sa sûreté, en faisant défense au Duc de Guise de venir à Paris. La Duchesse de Montpensier, sœur du Duc, forma le projet de faire enlever le Roi, quand il iroit à Vincennes, & de le faire conduire à Soissons; ce complot auroit infailliblement réussi sans Poulain, qui en donna avis au Roi quelques heures avant qu'il dût partir (c).

Le 9 de Mai le Duc de Guise vint à Paris, malgré la défense expresse du Roi, & pria la Reine-Mere de le présenter au Roi. Ce Prince consentit à le voir, & sa premiere pensée fut de le faire poignarder dès qu'il seroit entré au Louvre, mais Villequier le fit changer encore de résolution (d). Le Duc en allant au Louvre fut suivi d'une foule de peuple, & on n'entendoit de tous côtés que *Vive Guise, vive le Défenseur de l'Eglise & de la Religion Catholique, le Sauveur de Paris!* Il sortit sain & sauf de l'audience, mais il en vit assez pour sentir le risque qu'il avoit couru (e). Le lendemain le Roi ordonna par un Edit à tous les étrangers de sortir de Paris; mais voiant qu'il n'étoit point obéi, il ordonna de faire entrer dans la ville quatre mille Suisses & deux mille Fantassins François; mais comme ils n'avoient point ordre de tirer, les Ecoliers de l'Université barricaderent promptement les rues, le peuple prit les armes, les Suisses furent en grande partie desarmés, & le Roi en quelque façon bloqué dans le Louvre (f). La Reine-Mere alla à l'Hotel de Guise, & le Duc l'amusa longtems, en attendant qu'il fût plus exactement informé de l'état des choses; & dès qu'il eut des avis certains, il répondit nettement qu'il ne lui convenoit point de sortir de Paris, & d'abandonner à la fureur des mauvais Conseillers du Roi les bons Catholiques de Paris. Cela se passa le 12 de Mai, que les François ont appelé la journée des barricades (g). Le lendemain la Reine alla encore trouver le Duc de Guise pour lui faire des propositions d'accommodement; elle l'entretint jusqu'à ce que quelqu'un vint dire au Duc à l'oreille que le Roi étoit parti; il dit alors brusquement à la Reine, *Madame, vous m'amusez & vous me perdez* (h). Le Roi étoit sorti de Paris, non sans peine & sans danger; on dit qu'ayant

SECTION
IX.
Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.

Les Barri-
cades.

(a) De Thou L. XC. Daniel ubi sup.

(b) Daniel l. c. p. 73.

(c) Le même p. 76. De Thou l. c.

(d) Daniel, p. 77, 78.

(e) Le même, p. 79.

(f) D'Aubigné l. c. Ch. 19. Daniel l.

c. p. 82.

(g) Daniel l. c.

(h) Davila L. IX. Daniel p. 89.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

fait quelque chemin, il se tourna, & jura qu'il ne rentreroit jamais que par la breche dans cette séditionnelle ville. Dans le tems du plus grand trouble, le Duc de Guise envoya un homme de qualité au Comte Edouard Strafford Ambassadeur d'Angleterre, pour lui offrir une sauve garde. Le Comte le reçut honnêtement, & lui dit que s'il étoit à Paris sans titre & comme simple particulier, il se tiendrait très-obligé de l'offre de M. de Guise & iroit l'en remercier, mais qu'en qualité d'Ambassadeur de la Reine, il ne pouvoit recevoir dans la Capitale de France de sauve garde que de la part du Roi. Il ajouta, qu'il rendrait compte à la Reine sa Maitresse de ce qu'il avoit vu, sans déguiser la vérité, ce qui lui a mérité à juste titre les éloges des Historiens François (a). Le Duc de Guise pour faire parade de son autorité rétablit d'abord la tranquillité dans Paris, & pour la maintenir il démit ceux des Magistrats qui lui étoient suspects, se saisit de la Bastille, & disposa de tout comme il lui plut.

*Accommo-
dement en-
tre le Roi
& les Gui-
ses.*

Le Roi se rendit à Chartres, après avoir couché à Trapes. Il publia là un Manifeste pour informer les principales villes de son Royaume de ce qui s'étoit passé à Paris; le Duc de Guise en publia aussi un; & plusieurs villes & Provinces se déclarèrent les unes pour un Parti, les autres pour l'autre (b). La Reine-Mere suivit le Roi à Chartres avec les Députés de la ville de Paris, qui venoient lui demander pardon du passé. Cette députation fut suivie de celle du Parlement, que le Roi reçut avec beaucoup de bonté, & il dit aux Députés à leur départ, qu'il pardonnoit sincèrement aux Parisiens, mais que s'ils retomboient dans leur faute, il s'en vengeroit; qu'ils prissent bien garde de ne pas le contraindre de transporter ailleurs les avantages dont ses prédécesseurs & lui les avoient comblés, & de les priver de sa présence, de la résidence des Cours, des Tribunaux & des Ecoles, bienfaits auxquels ils étoient redevables des richesses dont ils avoient si fort abusé (c). Le Parlement ne manqua pas de s'acquitter de sa commission avec tant de dignité & de courage, que cela fit une grande impression sur les Parisiens; le Duc de Guise s'en appercevant, résolut de faire promptement la paix avec le Roi (d). Le Roi étoit allé à Rouen, où le Traité d'accommodement fut bientôt conclu; il consistoit en dix Articles, qui n'étoient pas fort différens des onze de Nanci; le dernier contenoit une Amnistie générale pour tout le passé (e). La formidable Flotte d'Espagne aiant paru à la hauteur de la Bretagne, contribua beaucoup à déterminer le Roi. L'Edit de pacification fut publié au mois de Juillet, & les Etats furent convoqués à Blois pour le mois de Septembre (f). L'Edit fut appelé l'Edit de Réunion. Il y a de l'apparence que le Roi avoit pris sa dernière résolution, quoique quelques-uns croient qu'il se laissoit déterminer par les circonstances, & n'emploioit que des expédiens; quoiqu'il en soit il fit grand accueil aux Chefs de la Ligue, ne fit pas difficulté de déclarer le Cardinal

(a) *De Thou* ubi sup. *Daniel* p. 86, 87.

(b) *Daniel* p. 95.

(c) *De Thou* L. XCL.

(d) *Daniel* l. c. p. 101.

(e) *Cayet* T. I. *De Thou* l. c. *Daniel* p. 105, 106.

(f) Les mêmes.

de Bourbon premier Prince du Sang, & donna au Duc de Guise le pouvoir de Lieutenant-Général du Royaume pour le Militaire, & au titre près tous les droits & toutes les prérogatives du Connétable (a). Ce qui fit encore plus de plaisir aux Ligueurs, c'est qu'il ôta au Duc d'Epernon le Gouvernement de Normandie, pour le donner au Duc de Montpensier, & le premier fut congédié de la Cour (b). De Rouen, le Roi retourna à Chartres, & ne voulut point aller à Paris, quelques instances qu'on lui fit. Le Duc de Guise vint le trouver à Chartres (c), & fut reçu avec tant de marques de faveur, que tout le monde fut persuadé de la sincérité de la reconciliation, surtout parceque le Roi ne parloit que de maintenir la Religion Catholique & de convertir ou d'exterminer les Huguenots. La Reine-Mere fit beaucoup de caresses au Duc de Guise, qu'on attribua au desir qu'elle avoit de faire passer la couronne à son petit-fils le Marquis de Pont à Mousson. Quel qu'en fût le motif, le Duc en fut très-satisfait, & elle lui donna tant & de si fortes preuves de confiance, qu'il compta entièrement sur elle.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Il est bien difficile de se faire une juste idée de l'état de la France en ce tems-là; la multitude des Gouverneurs & le peu d'obéissance fesoient, qu'il n'y avoit dans la plus grande partie du Royaume nulle autorité légitime. Le Roi lui-même étoit si changeant & si irrésolu, tellement au pouvoir de la Reine-Mere & de ses créatures, on se servoit si cavalierement de son nom & de son autorité, même à son insu, qu'on le fesoit agir, au moins en apparence, contre ses propres intérêts, & pour la perte de ses meilleurs amis. Ce fut par quelque trait de ce genre, que la Reine-Mere & Ville-roi, qui haïssoient le Duc d'Epernon, envoyèrent un ordre du Roi au Maire d'Angoulême, de chasser le Duc de cette ville, où il étoit entré pour son service. En conséquence de cet ordre, de quelque façon qu'il eût été obtenu, on entreprit d'assassiner le Duc, qui se sauva par son intrépidité; il se défendit dans le Château avec ses seuls domestiques & quelques amis, & ils furent trente heures sans manger, avant que d'être secourus (d). Le Duc de la Valette, frere du Duc d'Epernon, voyant le tour que prenoient les affaires, fit une ligue offensive & défensive avec Lesdiguières, comme de Souverain à Souverain (e). Le Maréchal de Montmorenci l'étoit effectivement dans son Gouvernement, il fesoit des levées d'argent & de Troupes, comme il le trouvoit bon; mais par le soin qu'il prenoit de l'administration de la Justice, & par la magnificence avec laquelle il vivoit de son propre bien, il maintenoit la tranquillité & le bon ordre (f). Le Duc de Savoye, après avoir offert au Roi, au Duc de Guise & à M. de Lesdiguières son secours, moyennant qu'il eût le Marquisat de Saluces, se voyant éconduit par tout, se rendit maître d'une partie de ce Marquisat, & en particulier de Carmagnoles (g). Il y avoit dans cette Place quatre-cens

*Triste état
de la France
en ce tems-là.*

(a) Daniel l. c. p. 109.

(b) Vie du Duc d'Epernon.

(c) D'Aubigné T. III. L. II. Ch. 4.
Daniel p. 110.

(d) Les mêmes.

(e) Hist. du Connétable Lesdiguières L. III. Ch. 4. p. 163, 166.

(f) De Thou L. XCII.

(g) Daniel p. 117. Guichenon.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Disgraces
des princi-
paux Mi-
nistres &
de la Reine-
Mere.*

*Ouverture
des Etats.*

pieces de Canon, & une infinité de munitions de guerre, qui auroient suffi au Roi pour réduire ses sujets rebelles, si on les avoit employés convenablement. Paris étoit entierement à la dévotion du Duc de Guise, qui en confia le soin aux Seize, soutenus d'un nombre infini de ses amis, c'est-à-dire de ceux qui vouloient faire fortune à tout prix; car en de pareilles circonstances, les gens qui n'ont rien à perdre sont ceux qui ont la plus belle occasion de s'avancer. Le Roi privé de ses amis, entouré de ses ennemis, sans forces & sans alliés, avoit tout le loisir de considérer la ruine de son autorité, & de connoître le fâcheux labyrinthe, où son indolence & son luxe l'avoient jetté. La vue du danger lui fit prendre courage, ce qui prouve qu'il ne manquoit nullement de talens.

Le premier de Septembre il arriva à Blois, & y fit une démarche à laquelle on ne se feroit jamais attendu; le Chancelier de Chiverni, Bellievre Surintendant des Finances, Brulart, Villeroi & Pinart Secretaires d'Etat, qui avoient eu jusqu'alors le maniment de toutes les affaires, eurent ordre de quitter la Cour & de se retirer chez eux (a). Les sceaux furent donnés à Montholon Avocat de Paris, zélé Catholique, & homme d'honneur, mais peu versé dans les affaires d'Etat. Dès ce moment, le Roi n'eut plus aucune confiance en la Reine-Mere. Le Roi avoit honte de tout ce qu'on lui avoit fait accorder, & il étoit vivement piqué des Lettres que le Pape Sixte V. avoit écrites au Duc de Guise & au Cardinal de Bourbon, où il comparoit le premier aux Macchabées. Il étoit aussi très-bien instruit du véritable dessein de la Ligue, qui étoit de l'enfermer dans un Couvent, & de mettre le Duc de Guise ou quelque autre Prince de la Maison de Lorraine sur le trône. Il n'ignoroit pas que la Reine-Mere avoit part à ces projets, qu'au moins elle en avoit connoissance, dans l'espérance de gouverner sous le nom de Henri de Lorraine son petit-fils. L'Assemblée des Etats fut très-nombreuse; le Clergé avoit cent-trente quatre députés, & dans ce nombre quatre Archevêques & vingt-un Evêques; qui choisirent pour Présidens les Cardinaux de Bourbon & de Guise. La Noblesse avoit cent-quatrevingt Députés, qui eurent pour Présidens le Comte de Brissac & le Baron de Magnac. Les Députés du Tiers-Etat étoient au nombre de quatrevingt-onze, qui choisirent pour présider la Chapelle Marteau, Prévôt des Marchands de Paris. Tous zelés Ligueurs, ce qui peut faire juger du caractère de cette Assemblée.

Le Roi en fit l'ouverture le 16 d'Octobre par une harangue sage & grave, qu'il prononça avec beaucoup de grace & de majesté. Il protesta qu'il n'y avoit personne en France qui eût plus de zele que lui pour le maintien de la Religion Catholique, & qu'il étoit d'avis, qu'on fit une Loi fondamentale du Royaume, qu'aucun Prince Hérétique ne pourroit monter sur le trône. Il ajouta, qu'il regardoit toutes Ligues, Associations & levées de Troupes, sous prétexte de religion comme illégitimes, & qu'aucun particulier ne pouvoit en faire sans se rendre coupable de Leze-Majesté, & qu'il vouloit bien sur cet article oublier le passé (b). Le Duc & le Cardinal de Guise changerent de couleur, & ils obligerent le

(a) De Thou ubi sup. Cayet T. I. (b) De Thou ubi sup.

Roi d'adoucir ces traits, avant que de faire imprimer sa harangue. Il fut aussi contraint de faire serment d'observer l'Edit de réunion, & de ratifier sa reconciliation avec le Duc de Guise, en communiant avec lui (a). Il ne laissa pas de s'appercevoir bientôt que sa sûreté étoit incompatible avec les vues du Duc, que celui-ci, malgré les apparences, s'entendoit avec le Duc de Savoye, qu'il avoit tout crédit dans les Etats, qui vouloient exclure nommément le Roi de Navarre de la Couronne; il vit qu'ils avoient dessein de borner son autorité, & quelques-uns des Princes de la Maison de Lorraine lui déclarerent secretement, qu'ils desapprouvoient la conduite & les vues du Duc de Guise. Ce qui l'irrita encore davantage fut un discours insolent de la Duchesse Douairiere de Montpensier sœur du Duc de Guise, qu'on lui rapporta; maniant des ciseaux d'or qu'elle portoit à sa ceinture, elle avoit dit, que le meilleur usage qu'elle en espéroit bientôt, étoit de s'en servir à couper les cheveux de l'indigne Prince qui occupoit le trône de France, afin qu'après qu'on l'auroit renfermé dans un Monastere, un autre plus digne que lui de gouverner le Royaume fût mis en sa place, & réparât le tort que la lacheté de son prédécesseur auroit fait à la Religion & à l'Etat (b). Le Roi prit donc la résolution de se défaire du Duc de façon ou d'autre.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

Dans cette fâcheuse perplexité, il fit venir ses amis dans son cabinet, & on ne peut mieux dépeindre sa triste situation qu'en les nommant; il n'y avoit que le Maréchal d'Aumont, Nicolas D'Angennes Sieur de Rambouillet, & Beauvais-Nangis; c'étoient-là les seuls en qui il pût se confier dans sa détresse; il leur exposa tout ce qu'il avoit à craindre du Duc de Guise, ses entreprises, & la nouvelle tentative qu'il fesoit actuellement, pour se faire donner la charge de Connétable, malgré lui, par les Etats (c). Ils lui demanderent un jour pour méditer sur une affaire de cette importance. S'étant rendus au jour & à l'heure marquée avec Louis d'Angennes, frere de Nicolas, à qui le Roi voulut que le secret fût communiqué, le Maréchal d'Aumont proposa de faire arrêter le Duc de Guise avec tous ceux de sa famille, & que le Roi leur fît faire leur procès dans les formes. Tous les autres jugerent que cela étoit impossible, & le Roi lui-même fut de cet avis: on résolut donc de se défaire du Duc. Le Roi voulut confier l'exécution de ce dessein à Crillon, Maître de Camp du Régiment des Gardes; ce Gentilhomme répondit librement à la proposition, que l'office de Bourreau ne lui convenoit point, mais que s'il s'agissoit de tuer le Duc de Guise dans un duel, il l'assuroit qu'il ne le manqueroit point au péril de sa vie (d). Le Roi ne parut point offensé de cette liberté; il s'adressa alors à Loignac premier Gentilhomme de sa chambre, qui accepta la commission sans balancer. Le Roi avoit auprès de lui quarante-cinq Gentilhommes Gascons, dont le Duc d'Epéron avoit formé depuis quelque tems une nouvelle Garde pour ce Prince; on les appelloit les quarante-cinq (e); c'étoient tous des gens dé-

*Le Roi con-
certe avec
quelques
serviteurs
fideles les
mesures
pour se dé-
faire du
Duc de
Guise.*

(a) Mezeray p. 329.

(b) Daniel l. c. p. 136. De Thou L.

(c) De Thou l. c. Daniel p. 138.

(d) Mezeray p. 330. Daniel, p. 141.

(e) Daniel T. XIII. p. 141.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

terminés, qui haïssoient personnellement le Duc, parceque sous prétexte de retrancher la dépense de la Maison du Roi, il travailloit à les faire casser. Le Roi en choisit neuf pour être les Ministres de sa vengeance. Il fut encore obligé de confier son secret à Ornano, Bonnivet, La Grange, Montigni, & d'Enragues, auxquels il donna ses ordres. Larchant un des Capitaines des Gardes alla trouver le Duc le soir du 22 de Décembre, pour l'avertir que le lendemain matin le Roi vouloit tenir Conseil & expédier beaucoup d'affaires avant les fêtes; après quoi, il dit au Duc qu'il le supplioit d'employer son autorité pour faire donner aux Gardes de sa Compagnie leur paye, parceque sans cela la plupart seroient obligés de se retirer; sur ce que le Duc lui promit de faire ce qu'il demandoit, il le supplia de trouver bon qu'il lui présentât un Placet lorsqu'il entreroit au Conseil (a). Tant de mouvemens ne purent se faire, sans donner quelque ombrage, & si le Duc de Guise n'évita pas le péril, ce ne fut pas faute d'en avoir été averti. Le jour qui précéda l'exécution, il trouva sous sa serviette un billet, par lequel on lui donnoit avis de prendre garde à lui, qu'on lui préparoit un mauvais tour. L'ayant lu, il prit son crayon & écrivit au bas, *on n'oseroit*, & le jeta sous la table (b). Cependant il ne laissoit pas de faire quelques réflexions sur ce sujet mais il croioit s'être trop avancé pour reculer. D'ailleurs l'Archevêque de Lyon, qui espéroit d'obtenir le chapeau de Cardinal par sa recommandation, l'engagea à laisser le commandement des deux Armées de la Ligue aux Ducs de Mayenne & de Nevers, pour faire sa charge de Grand-Maître de la Maison du Roi, avec toute l'autorité des anciens Maires, & par cette raison de ne pas quitter le Roi.

*Mort du
Duc de
Guise.*

Le 23 de Décembre de grand matin, le Roi étant avec ses quatre amis dans son cabinet, ordonna à Loignac de faire entrer les neuf Gardes; il leur parla en peu de mots sur le service qu'il attendoit d'eux, & fit apporter autant de poignards qu'ils étoient d'hommes, & leur dit en les leur mettant à la main; „ C'est ici une exécution de Justice que je vous commande de „ faire sur l'homme le plus criminel de mon Royaume, & que les Loix „ divines & humaines me permettent de punir, & ne pouvant le faire „ par les voies ordinaires de la Justice, je vous autorise à le faire par „ le droit que me donne ma puissance Royale”. Il les plaça alors à l'entrée d'un cabinet, qui étoit à gauche en entrant dans sa chambre, & se retira dans un autre avec les quatre Seigneurs que nous avons nommés (c). Ceux qui étoient du Conseil se trouverent de grand matin dans l'antichambre; les Cardinaux de Vendôme & de Gondi, les Maréchaux d'Aumont & de Retz, les Sieurs Nicolas de Rambouillet & d'O s'y rendirent les premiers, & un peu après vinrent le Cardinal de Guise & l'Archevêque de Lyon. Le Duc de Guise arriva le dernier, & trouva Larchant avec la plupart de ses Gardes, pour lui présenter le Placet dont il lui avoit parlé; ils le suivirent jusqu'à la porte de l'antichambre, s'étant rangés des deux côtés de l'escalier; il entra dans l'antichambre, en laissant sa suite dehors. Il sentit alors une espece de foiblesse: un valet de

(a) Le même p. 142. De Thou l. c.

(b) Daniel p. 144. De Thou ubi sup.

(c) Daniel p. 143. De Thou l. c.

chambre du Roi lui présenta quelques prunes ; & un mouchoir pour s'essuyer l'œil qui étoit souvent humide (a). Sur les huit heures du matin, le Secrétaire d'Etat vint dire au Duc que le Roi le demandoit dans son Cabinet. Il y alla & entra dans la chambre par une courte Galerie, qui la séparoit de l'antichambre. La porte aiant été aussitôt fermée, comme c'étoit la coutume, il tourna vers le Cabinet de la gauche ; aiant levé la tapisserie & s'étant un peu panché parceque la porte étoit un peu basse, il fut à l'instant atteint de six coups de poignard, qui ne lui laisserent que le tems de s'écrier, *Mon Dieu ayez pitié de moi* (b) ; il poussa dit-on un si grand soupir, qu'on l'entendit dans l'antichambre. Le Cardinal de Guise & l'Archevêque de Lyon accoururent, mais les gardes qui étoient à la porte leur présentèrent la pointe de la hallebarde. Ils furent arrêtés sur le champ tous deux, & conduits dans une chambre au plus haut du Château (c). La porte de la Chambre du Roi aiant été ouverte, tous les Seigneurs y entrèrent & le Roi leur dit, en adressant la parole au Cardinal de Vendôme ; *Je suis maintenant Roi, que ceux qui sous prétexte de religion entreprendront de troubler l'Etat, apprennent par cet exemple ce qu'ils doivent attendre de moi.* Il alla ensuite chez la Reine-Mère, qui étoit malade, & lui dit, *Madame, je suis Roi à présent, je n'ai plus de Compagnon, le Duc de Guise est mort.* On dit, que sans blâmer & sans approuver ce qu'il avoit fait, elle lui demanda seulement, s'il avoit prévu les suites de la mort du Duc de Guise ; *Oui* dit-il, *Madame, j'ai donné de bons ordres.* *Je le souhaite*, reprit-elle, *& que tout tourne à votre avantage.* Cela s'accorde avec ce que la plupart des Historiens assurent, que cette Princesse ignora entièrement le dessein du Roi ; le fait n'est pourtant rien moins que certain (*).

(a) *Daniel* l. c. p. 145.

niel p. 146.

(b) *Cayet* T. I. *De Thou* ubi sup. *Da-* (c) Les mêmes.

(*) Les Historiens François en général, & même la plupart des Mémoires particuliers, conviennent que la Reine ignora entièrement le projet de tuer le Duc de Guise, & qu'elle n'eut aucune part aux mesures qu'on prit. Cependant il y a une Relation curieuse de cette affaire, écrite par un homme, que tout le monde convient qui avoit autant de part à la confiance du Roi que personne, qui en donne une autre idée. Cet Auteur est Miron, Médecin du Roi, dont on trouve la relation dans un Ouvrage peu recherché, & qui ne laisse pas d'être assez rare (1). Il est fort exact dans tout ce qu'il rapporte, & en particulier sur l'article dont il s'agit ici. Il dit, que le 10 de Novembre, la Reine-Mère, aiant reçu des Lettres de la Duchesse d'Aumale, elle fit prier le Roi de lui envoyer quelqu'un de ses Confidens, & l'Auteur lui-même fut chargé de l'aller trouver de la part du Roi. *Dites au Roi mon fils*, lui dit-elle, *que je le prie de prendre la peine de descendre dans mon cabinet, parceque j'ai chose à lui dire qui importe à sa vie, à son honneur & à son Etat.* Miron l'alla aussitôt répéter au Roi, qui descendit chez sa mère avec Miron & un autre Favori. Ils entrèrent dans le Cabinet de la Reine-Mère, qui se mit à la fenêtre avec le Roi, tandis qu'ils demeurèrent éloignés dans un coin du Cabinet ; ils n'entendirent point la conversation du Roi avec sa mère ; mais quand elle fut finie la Reine-Mère dit au Roi assez haut, *Monsieur mon fils, il s'en faut*

(1) Cette Piece curieuse tirée des Mss. de M. des Cardinaux par *Aubery*, Paris 1649, T. V. M. Dupui, se trouve dans l'Histoire Générale p. 551.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Plusieurs
Ligueurs
arrêtés.*

Cependant on arrêta dans le Château les Ducs d'Elbœuf & de Nemours, Anne d'Est mere de ce Duc & du Duc de Guise, le Cardinal de Bourbon & le Prince de Joinville, fils du Duc de Guise. François Du Plessis de Richelieu Grand-Prévôt de l'Hôtel étant sorti du Château avec ses Archers, se saisit du Président de Neuilli, de la Chapelle-Marteau, de Compan, de Catteblanche, Députés de la ville de Paris, de Vincent le Roi Lieutenant-Général d'Amiens. Urbain de Laval Bois-Dauphin & le Comte de Brissac, qui devinrent depuis Maréchaux de France, furent aussi mis en arrêt dans leurs maisons. Péricard Secrétaire du Duc de Guise fut

faisi

dépêcher, c'est trop longtemps attendre, mais donnez si bon ordre que vous ne soyez plus trompé, comme vous le fûtes aux barricades de Paris. Le Roi étant ainsi confirmé, au jugement de l'Auteur; dans le dessein qu'il avoit formé de se défaire du Duc de Guise, s'y prit d'une façon bien singulière. Il affecta de donner plus que jamais dans la dévotion, & fit construire au dessus de sa Chambre de petites cellules pour y mettre des Peres Capucins, il parut de jour en jour plus indolent & moins appliqué aux affaires, lâchant de tems en tems qu'il vouloit se décharger du poids du Gouvernement sur la Reine-Mere & sur le Duc de Guise, pour s'occuper uniquement de la Religion. Cela fit l'effet qu'il se proposoit, le Cardinal de Guise & l'Archevêque de Lyon le regardèrent comme un pauvre homme sans esprit, qui ne pensoit qu'à se rendre propre pour un Monastere, où ils avoient dessein de le confiner. Delà résulterent deux choses. Le Roi se trouva libre de prendre toutes ses mesures sans donner de soupçon, & cela les porta à des insolences si ouvertes, qu'elles ne pouvoient que justifier le coup auquel il se préparoit. Les Cellules dont nous avons parlé, au lieu d'être pour des Capucins étoient destinées pour ceux des quarante cinq, dont il avoit besoin dans cette conjoncture critique. Il suivit son plan froidement & constamment jusqu'au bout. Il fit faire un Journal de ses occupations pendant la semaine, & le fit signer dans le Conseil le Samedi auparavant. Le Lundi le Roi devoit faire telle & telle chose, le Mardi telle autre, & le Vendredi, jour de la mort du Duc de Guise, il devoit aller à Notre-Dame de Cleri, pour y faire ses dévotions. Cet étrange procédé dans un tems si critique étonna également la Faction qui cherchoit à le perdre, & ses amis, qui croyoient que le Roi avoit perdu l'esprit. Mais ce fut ce prétendu voyage qui lui fournit les moyens de faire les derniers préparatifs pour cette Tragédie, sans donner de soupçon. Le Jeudi le Duc de Guise poussa l'insolence plus loin qu'il n'avoit jamais fait avec le Roi, il se plaignit de ses ombrages & de ses soupçons mal-fondés, & demanda absolument de se démettre de la Lieutenance-Générale, malgré tout ce que le Roi put faire pour l'engager à la garder. Le Duc favoit que les choses étoient à leur crise, & pensoit qu'il n'y avoit plus qu'un pas à faire, que quelques-uns disent qu'il étoit de se saisir de la personne de son Maître & de le mener à Paris pour en faire ce qu'il jugeroit à-propos (1). C'est au moins, à ce que l'on croit le complot dont le Roi fut instruit par la Reine-Mere. D'autre part Henri regarda la résolution du Duc de se démettre de la Lieutenance-Générale, comme un trait de mépris de son autorité, étant persuadé que son dessein étoit de recevoir ce même poste ou la dignité de Connétable des Etats, comme dédaignant de le tenir de la faveur, ou même du consentement du Roi (2). Ce fut ce qui fit qu'il persista dans la résolution de se défaire de lui; ce fut sous prétexte d'aller à Notre-Dame de Cleri, que le Conseil fut indiqué de si bon matin, & les préparatifs de ce voyage servirent à couvrir les mouvemens, que l'exécution du noir dessein du Roi requeroient. Si nous en croyons la Relation de Miron, la Reine-Mere fut le principal auteur de la mort du Duc; cependant à en juger par la réunion de plusieurs circonstances, il y a beaucoup d'apparence que le Roi ne lui communiqua point les mesures qu'il prit, & qu'elle fut réellement surprise de l'événement.

(1) *Le Gendre.* (2) *Mem. de la Ligue.*

faïsi avec tous ses papiers (a). Le lendemain, Le Guast, Capitaine des Gardes, vint avec un Sergent & trois soldats prendre le Cardinal de Guise, sous prétexte que le Roi le demandoit; il le conduisit jusqu'à une Galerie obscure, où les soldats le massacrèrent à coups de hallebardes (b). Il étoit plus violent que son frere, & entre autres discours insolens qu'il avoit tenus, il avoit dit, *que son plaisir seroit de tenir la tête du Roi, quand le Barbier le raseroit chez les Capucins* (c). Les corps des deux freres furent brûlés & les cendres jettées au vent, afin qu'il n'en restât ni relique ni mémoire. Le Roi tâcha aussi de se saisir des Ducs de Mercœur & de Mayenne, mais aiant été avertis à tems, ils s'échaperent, comme le Duc de Nemours fit ensuite. A la premiere nouvelle de la mort du Duc de Guise les Parisiens furent fort consternés; mais aussitôt qu'ils apprirent qu'Orléans & d'autres villes s'étoient déclarées pour la Ligue, ils reprirent courage, se saisirent des postes les plus importants de la ville, & renonçant à tout respect pour le Roi, ils l'appelloient publiquement Tiran, Apostat, Bourreau, Traître, & de tous les noms que la fureur la plus brutale peut suggérer, ils briserent ses statues, déchirerent les tableaux où il étoit représenté, arracherent son nom & ses armes par tout où ils se trouvoient (d).

La Reine-Mere, quoique malade, se fit porter chez le Cardinal de Bourbon, qui d'abord qu'il la vit lui dit, *Ah Madame ce sont de vos tours, vous nous avez tous amenés à la boucherie*. Elle lui répondit avec un de ces sermens, qui étoient alors fort à la mode, qu'elle n'avoit aucune part à ce qui s'étoit fait (e). Cette conversation fit tant d'impression sur elle, que l'on croit qu'elle hâta sa mort qui arriva le 5 de Janvier 1589, dans la soixantedixieme année de son âge (f) (*).

Mort de
la Reine-
Mere.
1589.

(a) De Thou l. c. Daniel ubi sup. p. 148.

(b) Les mêmes.

(c) Lettres du Roi au Marquis de Pisani & al. du 24 Decembre. Hist. des Cardinaux T. V. p. 614.

(d) Cayet T. I.

(e) De Thou L. XCIV.

(f) Le même, Daniel p. 154. Mezeray

(*) Cette fameuse Reine Catherine, veuve de Henri II, & mere de François II. de Charles IX. & de Henri III, Rois de France, étoit née à Florence le 13 d'Avril 1519 (1). Quant à sa personne elle étoit plutôt agréable, que belle. surtout dans les derniers tems de sa vie, étant devenue fort replette. Tout le monde convient qu'elle avoit de grandes qualités naturelles, perfectionnées par l'âge & par l'exercice; une grande capacité, beaucoup de pénétration, l'esprit vif & le jugement profond; elle excelloit surtout en tout ce qui convient dans les Cours; polie, affable & engageante, magnifique au plus haut point, sans regarder à la dépense, libérale jusqu'à la profusion; elle avoit un air de majesté, une grande présence d'esprit, & étoit admirablement fertile en expédiens, même au milieu des plus grands dangers. Mais elle avoit une ambition démesurée, qui ne respectoit ni la Nature ni l'Humanité. Elle se croyoit née pour commander seule, & que l'obéissance étoit le partage de tous les autres. Elle formoit des Partis, afin d'être la maitresse en les balançant, & elle sacrifioit à cela toute religion & toute probité. Quelquefois elle flatoit les Réformés, & le plus souvent elle les persécutoit. Elle prit tantôt le parti des Guises contre les Princes, tantôt celui des Princes contre la Maison de Lorraine. Non contente d'être Mere des Rois, elle vouloit être

(1) Memoires pour l'Histoire de France T. I. p. 261.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Embarras
du Roi.*

Le Roi se flata que les affaires prendroient un meilleur tour dans les Etats, & dans cette vue, il conduisit les prisonniers au Château d'Amboise, où il en confia la garde à du Guast, le même qui avoit par son ordre fait massacrer le Cardinal de Guise. Il relacha le Comte de Brissac, & renvoya à Paris tous les Députés de cette ville, excepté Charles - Marteau, avec Vincent le Roi, sur la promesse qu'ils lui firent d'appaiser le peuple; il se contenta de les faire jurer qu'ils reviendroient s'ils ne réussissoient pas dans leur commission (a). Mais il vit bientôt que toutes ses espérances

(a) *De Thou l. c. Daniel p. 160 & 169.*

leur Maitresse & leur Souveraine. Elle négligea l'éducation de ses enfans dans leur bas âge, & les laissa corrompre dans leur jeunesse, afin de pouvoir les gouverner toujours. Ce fut par là qu'elle se rendit insupportable à Charles IX. & suspecte à Henri III. Pour bien juger de son caractère, il n'y a qu'à examiner sa Cour & ses Favorites. Sa Cour étoit composée d'hommes intrigans, dont l'habileté consistoit à inventer mille moyens de piller & de dépouiller le peuple, dissolus dans leurs mœurs, emportés & aveuglément dévoués à ses volontés. Quant aux Dames qui avoient sa faveur, elles sont assez connues dans l'Histoire, qu'elles deshonorèrent. En un mot le siècle de Catherine de Medicis, car c'est ainsi qu'on peut nommer un intervalle de plus de trente ans, où son génie & son exemple servirent de Loi en France, fut un assemblage de toutes sortes d'infâmies. Beaucoup de superstition, plus d'Athéisme encore, un entêtement extravagant, pour l'Astrologie, de la magnificence sans dignité, une Politique raffinée qui sapoit l'Etat dans ses fondemens, une affectation du pouvoir absolu qui aboutit à une entière anarchie, un esprit de dissipation, qui laissoit l'industrie sans espérance, & effaçoit presque tout sentiment de probité. Après avoir passé une longue vie dans le luxe, elle mourut en apparence de la goutte, devenue mortelle par l'accablement de son esprit, & par l'idée du mépris auquel elle alloit être exposée (1). Le Roi ne la quitta point dans sa dernière maladie, & lui témoigna la tendresse qu'il avoit naturellement, & qui auroit paru en d'autres occasions, si elle ne l'avoit étouffée (2). Elle nomma par son Testament pour ses héritiers la Grande Duchesse de Toscane & le Comte d'Auvergne, mais ils n'eurent pas grand chose de son héritage, car elle laissa pour huit-cens mille écus de dettes. Elle affecta de gouverner jusqu'au dernier moment, & y parut plus propre sur son lit de mort qu'elle ne l'avoit été durant sa vie; elle dit au Roi son fils, „ Je vous laisse pour dernières paroles, lesquelles je vous prie avoir en mémoire pour le „ bien de votre Etat, que vous aimiez les Princes de votre sang, & que vous les teniez „ toujours auprès de vous, & principalement le Roi de Navarre. Je les ai toujours „ trouvés fideles à la Couronne, étant les seuls qui ont intérêt à la succession de votre „ Royaume, Souvenez-vous que si vous voulez rendre la paix, qui est si nécessaire à „ la France, il faut que vous accordiez la liberté de conscience à vos sujets, aiant obser- „ vé que les Allemands & plusieurs Princes Souverains de mon tems, n'ont jamais pu pa- „ cifier avec les armes les troubles qu'ils ont eus en leur Pays pour la Religion (3)”. Sa mort ne fut pas sitôt sue à Paris, que les Ligueurs dirent publiquement, que si on apportoit le corps à Paris pour l'enterrer à St. Denis dans le tombeau qu'elle avoit fait faire pour elle & pour son mari, ils le traineroient à la voirie ou le jetteroient dans la rivière (4), parcequ'ils croyoient qu'elle avoit eu part à la mort du Duc & du Cardinal de Guise. Pour à Blois, elle ne fut pas morte, qu'elle fut oubliée. Le Roi, contre sa coutume fit déposer son corps sans cérémonie, & ce ne fut que plus de vingt ans après qu'il fut transporté dans la Chapelle qu'elle avoit fait bâtir à Saint-Denis (5).

(1) *De Thou l. c. XCLV.*

(2) *Le même.*

(3) *Daniel T. XIII. p. 157.*

(4) *Journal de Henri III. p. m. 104, 105.*

(5) *De Thou & al.*

étoient vaines; la plupart des Députés des Etats se retiroient de Blois sans dire adieu, en sorte que pour sauver les apparences, il congédia les Etats. Plusieurs des grandes villes se déclarerent pour la Ligue, que le Pape & le Roi d'Espagne appuyoient publiquement. Mais ce qui l'inquieta le plus & fit le plus de tort à sa réputation, ce fut la conduite de du Guesle, qui traita avec les Ligueurs de la rançon des prisonniers; & lorsque le Roi instruit de ce qui se passoit les lui redemanda, il eut l'insolence de marchander avec lui, & pour trente mille écus qu'il se fit payer sur le champ, il lui remit le Cardinal de Bourbon, le Duc d'Elbeuf & le jeune Duc de Guise (a). Il retint l'Archevêque de Lyon & la Chapelle-Marteau avec la liberté de les rendre à ceux qui lui en donneroient la plus grosse rançon; & ce furent les Ligueurs avec lesquels il fit marché peu de tems après (b). Si le Roi, au lieu d'écouter les timides conseils du Maréchal de Retz, avoit suivi ceux du Maréchal d'Aumont & de M. de Rambouillet, & eut marché droit à Paris, il auroit étouffé la guerre civile dès sa naissance (c); mais l'envie de temporiser, qui lui fut toujours fatale, l'emporta & donna lieu aux troubles qui durèrent tant d'années, & mirent la France à deux doigts de sa ruine, après l'avoir mis au tombeau par une mort prématurée.

Cependant les Ligueurs de Paris réduisoient leur révolte en Système. Soixante-dix Docteurs de Sorbonne osèrent décider, que les François étoient déliés du serment de fidélité, qu'ils avoient fait à Henri de Valois, & qu'ils pouvoient lever de l'argent & prendre les armes (d), & par un autre Decret ils défendirent de faire mention du Roi dans les Prières publiques (e). Les Seize, qui étoient de fait les Tribuns du Peuple, avoient nommé le Duc d'Aumale Gouverneur de Paris; de concert avec lui Bussi le Clerc, Procureur séditionnaire, que le Duc de Guise avoit fait Gouverneur de la Bastille, apprenant que le Parlement étoit assemblé pour faire une Députation au Roi, s'y rendit suivi d'une troupe de gens armés, & emmena plus de cinquante tant Présidens que Conseillers; il les conduisit tous en robe & en bonnet à la Bastille, au travers d'une foule de peuple, qui les chargeoit de mille injures (f). Les Factieux formerent ensuite un nouveau Parlement, & mirent par force le Président Brisson à la tête de ce Corps; le Sieur de Molé fut obligé d'accepter la charge de Procureur-Général, parcequ'on le menaça de la mort s'il la refusoit. Ce nouveau Parlement déclara nul le serment que les Députés avoient fait de retourner à Blois, supposé qu'ils ne pussent ramener les esprits des Parisiens, cette Cour jura aussi de ne se jamais départir de la Ligue, & de poursuivre la vengeance de la mort du Duc & du Cardinal de Guise. A l'arrivée du Duc de Mayenne, le Conseil de l'Union, qui étoit de quarante membres, fut augmenté, & il déclara le Duc *Lieutenant-Général de l'Etat Royal & Couronné de France*, titre inconnu & inintelligible, mais en vertu duquel il fut revêtu d'une puis-

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

*Les Li-
gueurs de
Paris re-
noncent à
l'obéissance
du Roi, &
déclarent le
Duc de Ma-
yenne Lieu-
tenant-Gé-
néral du
Royaume.*

(a) Les mêmes.

p. m. 118, 119.

(b) Daniel p. 162.

(e) Mem. de la Ligue T. II.

(c) De Thou ubi sup. Daniel p. 159.

(f) Journal de Henri III. p. m. 105,

(d) Maimbourg Hist. de la Ligue T. II. 106. De Thou l. c.

SECTION

IX.

*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

France comme souveraine; ils auroient même été prêts à lui donner le titre de Roi, s'il n'avoit sagement modéré leur emportement (a). Rouen & une grande partie de la Normandie se déclara en faveur de la Ligue, Lyon & Toulouse suivirent cet exemple, de même que toute la Bretagne, les villes de Bourges, d'Aix, d'Arles, & de Toulon. Le Maréchal de Maignon sauva Bourdeaux au Roi, & le Maréchal d'Aumont conserva Angers, mais la Picardie & l'Auvergne embrassèrent la Ligue (b). L'Ambassadeur d'Espagne alla à Paris, ce qui indiquoit assez quel parti son Maître prenoit. Le Pape penchoit aussi pour la Ligue, qui avoit en la personne du Cardinal Pellevé un Agent également actif & habile; le Roi avoit de son côté à Rome le Marquis de Pisani qui le servoit bien. Dans toutes les Provinces on levoit des Troupes pour le Roi & pour la Ligue; la religion étoit le prétexte, mais l'intérêt & l'esprit de vengeance étoient les vrais motifs qui fesoient agir. Pendant tout ce tems-là on fesoit toujours la guerre aux Réformés, mais foiblement, parceque la Ligue n'étoit pas à portée de les attaquer, & que le Roi & la Noblesse qui étoit avec lui n'y étoient pas portés. Il est vrai que pour sauver les apparences, ils se déclaroient hautement en termes très-forts contre l'Hérésie & les Hérétiques, tandis qu'ils négocioient secrètement avec eux, parcequ'il étoit évident que sans leur secours le Roi étoit perdu, & la constitution de l'Etat renversée.

*Le Roi s'ac-
commode
avec le Roi
de Navarre.*

Le malheur des Princes est la pierre de touche du zèle & de la fidélité. Henri III. se trouva à Blois abandonné de presque tous ceux qu'il avoit élevés & comblés de bienfaits, décrié par le Clergé qu'il avoit protégé & détesté des Bigots, auxquels il avoit toujours fait la cour. Ce fut là un bonheur pour lui, parceque cela fit place à ceux qu'il auroit toujours dû avoir auprès de sa personne. A la réserve du vieux Cardinal de Bourbon, qui étoit en prison, & que la Ligue, digne d'un tel Roi, appelloit Charles X. tous les Princes du Sang se rendirent auprès de lui, non pour avoir des dignités, mais pour sacrifier leurs vies & leurs biens pour son service. Le Cardinal de Lenoncour, le Maréchal Duc de Montmorenci, les Ducs d'Epéron & de Nevers & d'autres Seigneurs vinrent le trouver avec tout ce qu'ils purent rassembler de forces. Par leur conseil il se retira à Tours, & il donna le 4 de Mars un Edit par lequel il transféroit le Parlement de Paris & la Chambre des Comptes dans cette ville (c). Il avoit négocié avec le Duc de Mayenne, & par amour pour la paix, & pour montrer son attachement constant à l'Eglise Romaine, il lui avoit offert & à ceux de la Maison de Lorraine le gouvernement du tiers du Royaume, mais ils espéroient si bien d'être maîtres de toute la France, qu'ils rejetterent ses offres (d). Le Roi de Navarre au contraire publia une Déclaration, par laquelle il offroit sa personne & ses Troupes au Roi, sans condition. Diane d'Angoulême, fille naturelle de Henri II. ménagea la reconciliation des deux Rois, qui se consumma dans une entrevue qu'ils

(a) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 173, 174,
Mezeray l. c. p. 340, 341.

(b) Les Auteurs cités.

(c) Les mêmes.

(d) *Hist. de la vie du Duc d'Epéron* T.
I. p. 248, 249.

éurent à la fin d'Avril. Quelques personnes avertirent le Roi de Navarre, qu'il pourroit avoir le même sort que le Duc de Guise; pour les contenter ce Prince prit quelques précautions à la première rencontre, mais le lendemain il vint accompagné d'un seul Page pour saluer le Roi, ce qui contribua à rendre leur union plus sincère (a). Pendant que le Roi de Navarre assembloit ses Troupes, le Duc de Mayenne pensa enlever le Roi. Un détachement de Cavalerie du Duc n'étoit pas à plus de cent pas de Henri, lorsqu'un meunier l'avertit du danger, il gagna à toute bride le fauxbourg de Tours, que Crillon avec une partie du Régiment des Gardes défendit vaillamment mais la ville & le Roi couroient risque, si les Troupes du Roi de Navarre n'étoient arrivées le 7 de Mai (b). Le Pape ayant excommunié le Roi pour la mort du Cardinal de Guise, l'emprisonnement du Cardinal de Bourbon & son union avec le Roi de Navarre, le Roi en fut fort consterné; mais le Roi de Navarre lui dit, *Sire, marchons à Paris, si nous vainquons nous aurons l'absolution* (c). Le Duc d'Aumale avec les Milices de Paris vint assiéger Senlis, que le Roi avoit surpris. La Noue & le Duc de Longueville avec une poignée de monde battirent d'Aumale & firent lever le siège, ce qui encouragea les deux Rois à poursuivre leur entreprise. Dans leur marche ils reprirent plusieurs Places, les unes se rendirent & d'autres furent emportées d'assaut, Etampes fut de ces dernières, & le Baron de Saint Germain qui y commandoit eut la tête tranchée (d) Nicolas de Harlai Sieur de Sanci, que le Roi avoit envoyé en Suisse sans argent pour lever des Troupes, s'acquitta de cette commission en vendant ses pierreries & une partie de son bien; & arriva à Conflans avec dix mille Suisses, deux mille Lansquenets & quinze-cens Reistres. Le Roi lui dit en l'embrassant, *que les récompenses n'égaleront point le service qu'il venoit de lui rendre, mais qu'elles passeroient ses espérances* (e). L'Armée des deux Rois se trouva alors forte de plus de trente mille hommes, Le dernier jour de Juillet ils investirent Paris; le Roi établit son quartier à Saint Cloud, & le Roi de Navarre le sien à Meudon (f).

Lorsque l'Armée Royale s'approcha de Paris, les Parisiens rappellerent le Duc de Mayenne d'Alençon, qu'il avoit pris, pour venir les défendre. Il prit les meilleures mesures possibles, & se posta lui-même avec quatre mille hommes dans les fauxbourgs de Saint Honoré, bien résolu de s'ouvrir une passage à la dernière extrémité ou de périr. On croit en général que Paris n'auroit pu tenir longtems, parceque le Roi pouvoit couper de tous côtés les vivres; & que les habitans étant une fois pressés par la disette, les Royalistes qui étoient en grand nombre auroient mis le Duc de Mayenne & les Ligueurs acharnés en quelque façon entre deux feux. Mais un coup imprévu les sauva. Jaques Clément, Moine Dominiquain,

Assassinat de Henri III par Jaques Clément.

(a) Daniel T. XIII. p. 198, 199.

(b) Cayet T. I. D'Aubigné T. III. L. II. Ch. 18.

(c) Journal de Henri III. p. 117. Daniel l. c. p. 216, 217.

(d) Daniel p. 215.

(e) De Thou L. XCVI. D'Aubigné l. c. Ch. 22.

(f) Daniel p. 223.

SECTION
IX.
*Derniers
Rois de la
Maison de
Valois.*

natif du village de Sorbonne dans le Senonois, jeune homme sans lettres, d'un esprit foible, qui avoit sucé tout le venin des sermons fanatiques & séditieux qu'il entendoit tous les jours; poussé d'ailleurs par des gens plus habiles que lui, mais qui avoient peut-être le cœur plus mauvais, entreprit de dissiper l'Armée Royale en assassinant le Roi. Pour faciliter son entreprise, on lui fit obtenir sous de faux prétextes un passeport du Comte de Brienne, & une fausse Lettre de créance sous le nom du premier Président de Harlai, qui étoit à la Bastille. Il sortit de Paris le jour même que le Roi arriva à Saint Cloud; il rencontra en chemin M. de la Guesle, Procureur-Général & son frere, qui alloient au quartier du Roi, & leur aiant dit qu'il avoit un avis important à donner au Roi, un de ces Messieurs le prit en croupe & le mena à Saint Cloud (a). Comme il étoit trop tard pour parler au Roi, Clément soupa avec les gens du Procureur - Général fort gayement, & dormit si tranquillement qu'il fallut l'éveiller le lendemain matin (b). M. de la Guesle le présenta au Roi; Clément lui parla hardiment & lui présenta sa Lettre de créance; pendant que le Roi la lisoit, ce malheureux tira un couteau de sa manche, & l'aiant enfoncé dans le ventre du Roi l'y laissa (c). Ce Prince retira lui-même le couteau de la playe, dont il donna à l'assassin un ou deux coups dans le visage. La Guesle le frappa au visage & sur l'estomac avec la garde de son épée, & le renversa; deux des Gardes du Roi le massacrerent imprudemment (d) (*).

(a) *De Thou* l. c. *Observat. du P. Griffet.* sur le regne de Henri III.
(b) *Griffet* l. c.

(c) *Daniel* p. 226.
(d) *Mezeray, Daniel & al.*

(*) Nous avons rapporté dans le Texte le fait aussi clairement, que nous l'avons pu sur l'autorité des meilleurs Historiens. M. de la Guesle a donné une Relation circonstanciée de ce tragique événement depuis le moment qu'il rencontra Jaques Clément jusqu'à la mort de ce Scélérat. Quelques-uns ont dit qu'il lui passa son épée au travers du corps, mais il assure lui-même positivement le contraire; il dit, que l'assassin se tenoit ferme vis-à-vis du Roi, après que ce Prince l'eut blessé au visage; & que lui dans la crainte qu'il n'eût d'autres armes, le frappa au visage & sur l'estomac avec la garde de son épée & le renversa dans la ruelle entre les deux lits qui étoient dans la chambre du Roi (1). En ce tems-là il n'y eut aucun doute que Jaques Clément ne fût l'assassin. On publia à Paris une pompeuse Relation de son martyre, & son Ordre ne rougit point de son action & de celui qui l'avoit commise, au contraire un de ses Confreres publia une autre Relation, où il attribuoit son attentat à une révélation du Ciel (2), ce qui fut fatal au Prieur de son Convent, qui aiant été fait prisonnier environ six mois après, fut exécuté comme complice du crime, ou au moins comme l'aiant encouragé; il le nia néanmoins à la question, & à sa mort il protesta de son innocence, & qu'il détestoit l'attentat commis. On lit dans la Lettre de M. la Guesle, que quelqu'un dit pendant le souper à Jaques Clément, que le bruit couroit que les Religieux de son Ordre avoient formé une entreprise sur la vie du Roi, à quoi il répondit hardiment & sans changer de couleur, qu'il y en avoit *partout de bons & de mauvais*. On remarqua aussi son couteau, qui étoit neuf, avec une longue lame & un manche noir; & quelqu'un aiant pris garde qu'il s'en servoit fort bien à couper les morceaux, lui dit, vous oublieriez plutôt votre Bréviaire que votre couteau, à quoi il repliqua, voilà mon

(1) *Mem. pour servir à l'Histoire de France* T. II p. 294.

(2) Discours véritable de l'étrange & subite

mort de *Henri de Valois*, advenue par permission divine à St. Clou, ayant assiégé la ville de Paris, le Mardi premier d'Août 1589.

D'abord la playe du Roi ne parut point fort dangereuse, au moins on le publia ainsi, mais de fréquentes foiblesses firent bientôt connoître qu'il étoit en danger. Le Roi de Navarre averti accourut d'abord au quartier du Roi, dèsqu'il fut instruit du funeste accident qui étoit arrivé. Il y a des relations fort différentes de la conversation de ces deux Princes, peut-être également mal-fondées; on convient généralement, que le Roi embrassa tendrement le Roi de Navarre, l'appella son cher frere, le déclara son Suc-

couteau & voici mon Bréviaire (1). Nonobstant tout cela on a voulu faire douter que Jaques Clément ait été l'assassin. On dit, que pendant que le Roi lisoit la Lettre qu'il lui présenta, quelqu'un qui étoit proche de ce Prince lui donna un coup dans le ventre, & que le Moine fut d'abord étourdi & ensuite massacré pour qu'on ne découvrit pas la vérité. D'autres insinuent qu'on expédia le Moine auparavant, & qu'un autre revêtu de son habit commit le parricide. Mais il n'y a point de preuves de cela; on allègue seulement qu'un valet de pied du Comte d'Auvergne déclara sur son lit de mort, que ce n'étoit point un Jacobin qui avoit tué le Roi, & que Madame d'Entragues, fille du Comte, avoit souvent assuré la même chose (2). Il semble à la vérité qu'on a assez bien prouvé, que Jaques Clément avoit fait profession d'être fidele au Roi, & qu'on s'étoit servi de lui pour porter des Lettres de Blois & de Tours à Paris; ce qui explique bien pourquoi on ne se défia pas de lui, mais ne le justifie pas de l'assassinat. Au contraire il est évident, que les Ligueurs étoient bien persuadés qu'il avoit fait le coup, puisqu'ils ordonnerent à leurs créatures de le célébrer comme un Martyr, qu'ils exposèrent son portrait avec des rayons comme un Saint, & qu'ils recompenserent sa mere & quelques-uns de ses parens (3). Une petite circonstance encore semble mettre la chose hors de doute; avant son départ de Paris on le vit occupé à recoudre ses souliers avec une aiguille & du fil; quelques-uns de ses confreres rioient de sa simplicité, & lui ayant demandé combien cet ouvrage dureroit, il leur répondit, qu'il dureroit assez pour le chemin qu'il avoit à faire: ce qui prouve qu'il comptoit de périr dans son entreprise (4). La source de toutes ces variétés est l'imprudence qu'on eut de le tuer sur le champ, quelque chose que la Guesle fit pour l'empêcher, & de jeter son corps par la fenêtre sans l'examiner; après quoi Richelieu, Grand-Prévôt de l'Hotel, le fit tirer à quatre chevaux & brûler ensuite, par ordre de Henri IV (5). Mais ce qu'il y a de plus difficile à savoir, ce sont les auteurs de l'assassinat, dont les Historiens ne parlent qu'avec retenue & obscurément, ceux-là mêmes qui à d'autres égards semblent avoir été les mieux instruits, avouent qu'ils ne peuvent rien dire de certain sur cet article; qu'il est couvert d'un nuage impénétrable, & doit être renvoyé au tribunal de Dieu. On convient cependant que le bruit public accusoit le Duc de Mayenne & la Duchesse de Montpensier sa sœur. Le premier desavoua le crime de la façon la plus forte; mais la Duchesse y applaudit, & il y en a même qui prétendent qu'elle avoit engagé le Scélérat à commettre ce crime en lui accordant les dernières faveurs; on prétend qu'une des principales causes de sa haine contre le Roi, étoit quelle avoit échoué dans une intrigue de galanterie avec lui, ce qui l'avoit mise en fureur. Il est certain qu'elle & sa mere allerent en Carosse de la façon la plus indécente annoncer la mort du Roi au Peuple, & que la Duchesse de Nemours étant entrée dans l'Eglise des Cordeliers monta sur les marches du grand autel & déclama violemment contre le Roi (6). Elles distribuerent aussi à leurs Amis des écharpes vertes, au lieu des noires qu'ils avoient portées depuis la mort du Duc de Guise. Mais si ce procédé étoit inexcusable, même en des femmes, celui de Sixte V. le fut bien plus, qui n'eut pas honte d'élever en plein Consistoire le zele du parricide, au dessus de celui d'Eléazar & de Judith (7); chose abominable, où regne la superstition & l'ignorance.

(1) *Matthieu.*(2) *La Fatalité de St. Clou Art. 23.*(3) *Mem. de la Ligue.*(4) *Fatalité de St. Clou.*(5) *Journal de Henri III. p. 118.*(6) *Mem. de la Ligue.*(7) *Fatalité de St. Clou Art. 18.*

SECTION

IX.

Derniers

Rois de la

Maison de

Valois

celleur, & exhorta les Princes & les Seigneurs qui étoient présens à le reconnoître pour leur légitime Souverain & à le soutenir, & mourut le lendemain le second d'Août, vers les quatre heures du matin, dans la trentième neuvième année de son âge & la seizième de son regne (a) (*).

S E C.

(a) Les Auteurs cités.

(*) L'infortuné Henri III. étoit né le Samedi 20 de Septembre 1551, & non le jour de la Pentecôte, comme on le dit communément (1). On lui donna au Batême les noms d'Alexandre-Edouard; il eut pour Parrains Edouard VI. Roi d'Angleterre, & Antoine de Bourbon Duc de Vendôme, & la Princesse de Navarre femme du Duc fut sa Marraine. A sa confirmation on lui donna le nom de Henri. Pendant qu'il fut Duc d'Anjou, il étoit actif, ambitieux & plein d'une généreuse ardeur, mais dans la suite il changea entièrement; quelques-uns disent que ce fut après le court séjour qu'il fit à Venise; mais véritablement ce changement arriva après le massacre de la St. Barthelemi (2). Il avoit naturellement de la bonté, & croyoit sincèrement les vérités du Christianisme; desorte que depuis ce tems-là il eut l'esprit agité, en sorte qu'il cherchoit quelquefois à écarter ses frayeurs par la débauche, & en d'autres occasions de les calmer par des pratiques superstitieuses. La seule excuse qu'on peut alleguer c'est sa jeunesse, & peut-être aussi le pouvoir que la Reine-Mère avoit sur lui. Après son retour de Pologne il devint indolent & capricieux; & avec ces nouveaux défauts, il ne laissa pas d'être toujours opiniâtre; car quoiqu'il changeât souvent d'avis, c'étoit par inconstance & non par égard pour les conseils. Peut-être que les Ligueurs & les Huguenots ont exagéré ses débauches, car ils le haïssoient également. Cependant il est certain que depuis l'aventure qu'il eut à Venise & depuis la mort de la Princesse de Condé, il se livra à des desordres infâmes, dont voici une preuve incontestable. D'Aubigné étant prisonnier de M. de St. Luc, qui étoit un de ceux qu'on appelloit les Mignons du Roi, ce Seigneur lui raconta ce qui suit. Ennuyé & honteux de certains desordres auxquels le Roi se livroit quelquefois, il concerta avec la Maréchale de Retz & le Duc de Joyeuse, gens assez peu scrupuleux, de faire peur au Roi là-dessus, de percer la muraille de la ruelle du lit de ce Prince, & d'y passer une sabre d'airain, par où une nuit, se disant un Ange envoyé du Ciel, il lui fit de la part de Dieu de terribles menaces sur ses vices & ses débauches. Le Prince effrayé pensa en perdre l'esprit, desorte que le Duc de Joyeuse lui découvrit le mystère. Il en fut si irrité contre Saint Luc, que celui-ci fut obligé de se sauver promptement, & de se retirer dans son Gouvernement de Brouage, où il se déclara depuis pour la Ligue (3). La nuit il prenoit quelquefois au Roi des frayeurs qui le fesoient cacher sous son lit, & dèsqu'il tonnoit, il descendoit toujours aux basses voutes du Louvre. Il se peut qu'il y avoit en cela quelque chose qui venoit de tempérament, car on remarquoit qu'en hiver, il étoit sujet à une bile noire, & qu'alors il étoit fort dangereux de l'irriter. Quelques-uns prétendent qu'on en avertit le Duc de Guise, & qu'il perdit la vie pour n'avoir pas profité de l'avis. Quoiqu'il en soit, le Roi n'eut qu'une rechute avant sa mort, qui se manifesta dans sa négociation avec le Duc de Mayenne, après quoi il reprit son ancien courage, & parut tel qu'il avoit été, quand il étoit Duc d'Anjou. M. de Thou assure que pour la défense de Tours, il donna ses ordres en grand Capitaine, & fit paroître l'intrepidité d'un vaillant soldat. Il fut bon mari pour la Reine Louise de Lorraine, qui se retira après sa mort à Moulins, où elle passa le reste de ses jours en de continuelles exercices de piété, étant morte environ douze ans après le Roi. Après avoir reçu la blessure dont il mourut, ce Prince se comporta avec beaucoup de piété & de constance, ainsi qu'il paroît par le certificat des Princes & des Seigneurs, qui étoient auprès de lui, qui s'assemblerent le lendemain de sa mort pour dresser & signer cet acte (4). La haine qu'on portoit à ce Prince

(1) Favyn Théâtre d'Honneur L. III.

(2) De Thou L. XCVI.

(3) D'Aubigné T. II. L. IV. Ch. 15.

(4) Voy. à la suite du Journal de Henri III.

SECTION X.

SECTION

X.

*Histoire de
Henri IV.*

Histoire du regne de HENRI IV, surnommé le Grand, Roi de France & de Navarre, Fondateur de la Branche de Bourbon, qui occupe à présent le trône.

HENRI Roi de Navarre étoit dans sa trente-sixième année, quand par la mort de son prédécesseur il fut appelé au trône par le droit de sa naissance (*). Cependant à l'exception des Huguenots, il trouva peu de

Henri IV.
*est reconnu
Roi de
France.*

Prince est sans exemple; car après qu'on eut embaumé son corps, ses entrailles aiant été mises dans un coffre, on le perça à coups de poignard de façon que la graisse en découloit (1). On a prétendu conclure de là qu'il y avoit auprès de lui des gens capables de faire, ce que l'on attribue à Jaques Clément. Ses entrailles furent enterrées dans un lieu secret de l'Eglise de Saint Cloud, où dans la suite Henri IV. fit mettre une Epitaphe. On porta son corps à Saint Corneille de Compiègne, où le Duc d'Epéron l'accompagna; il y demeura jusqu'à l'an 1610, qu'il fut apporté à Saint Denis (2).

(*) Nous nous proposons de donner dans cette Note, aussi succinctement qu'il nous sera possible, la généalogie de Henri IV. & en conséquence de faire voir le droit qu'il avoit à la Couronne de France. Nous avons tiré cette Généalogie des meilleurs Auteurs, que nous ne citons point, parceque les citations seroient trop nombreuses. ROBERT sixième fils de Saint Louis naquit en 1256; son pere lui donna le Comté de Clermont. Il fut fait Chevalier à Paris en 1279 à un Tournois, où il reçut tant de coups sur la tête, qu'il eut toujours depuis l'esprit dérangé. Il ne laissa pas d'épouser Béatrix fille unique de Jean de Bourgogne & d'Agnes de Bourbon, de laquelle Béatrix hérita la Baronnie de Bourbon. Robert eut d'elle plusieurs enfans, & mourut en 1318. LOUIS, son fils aîné échangea le Comté de Clermont avec Charles le Bel, qui en 1327 érigea la Baronnie de Bourbon en Duché Pairie, en sa faveur. Louis épousa Marie fille du Comte de Hainault, de laquelle il eut une nombreuse postérité; entre autres Pierre qui lui succéda, & Jaques tige des Comtes de la Marche. Louis mourut en 1342. PIERRE I. Duc de Bourbon, que Philippe de Valois fit Grand Chambellan, épousa Isabelle, fille de Charles de France, Comte de Valois, dont il eut un fils & sept filles. Il fut tué en combattant vaillamment à côté du Roi Jean à la journée de Poitiers en 1356. Son fils LOUIS II. étoit un des plus riches Princes de son tems; il fut un des otages qu'on donna aux Anglois pour le Roi Jean, paya une rançon de cent mille Livres, & en dépensa quarante mille pendant qu'il fut à Londres. Il eut quelque part au Gouvernement sous le regne de Charles VI, & passa pour un des hommes les plus illustres de son tems. Il épousa Anne fille du Comte de Clermont en Auvergne, & mourut en 1410. JEAN son fils se qualifioit Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Forez, de Clermont & de Montpensier, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, Pair & Chambellan de France. Il commandoit l'avantgarde à la bataille d'Azincourt & fut fait prisonnier; il demeura dix neuf ans en Angleterre. Les Comtes de Montpensier descendent de Louis son second fils; il mourut en 1434. CHARLES I. Duc de Bourbon, son fils aîné, suivit la fortune du Roi Charles VII., il eut d'Agnes, fille de Jean Duc de Bourgogne, six fils & cinq filles. Jean son fils aîné, fut Duc de Bourbon, Philippe mourut jeune, Charles fut Cardinal & Archevêque de Lyon, Pierre fut Seigneur de Beaujeu, Louis Evêque de Liege, & Jaques Chevalier de la Toison d'Or. Des filles, Marie épousa Jean Duc de Calabre; Isabelle Charles, dernier Duc de Bourgogne, elle fut mere de Marie de Bourgogne, qui porta dans la Maison d'Autriche ce riche héritage;

(1) Matthieu T. II. L. I. (2) Mizeray.

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.

personnes qui fissent paroître beaucoup de zèle pour son service. Il résolut de se servir de ce petit nombre aussi promptement, & aussi utilement qu'il pourroit. Le Maréchal de Biron fut un des premiers, le Roi le chargea d'aller faire prêter serment aux Suisses, pour les engager à demeurer à son service, persuadé que cet exemple entraineroit les autres. Mais il avoit déjà été prévenu; Sanci Colonel-Général des Suisses, sans aller faire sa cour au Roi, les avoit déjà disposés à faire ce qu'il desiroit, chose de la dernière conséquence (a). Il y avoit cependant un grand parti parmi les Catholiques, qui étoient les Sieurs d'O, de Manou, d'Entragues, de Château-vieux, de Dampierre, & plusieurs autres. Après avoir délibéré avec le Duc de Longueville, n'ayant nulle envie de reconnoître le Roi, & moins encore de se joindre à la Ligue, ils vinrent trouver le Roi, & d'O portant la parole, lui déclara au nom de tous, qu'ils ne prétendoient pas contester le droit que sa naissance lui donnoit à la Couronne, mais qu'ils s'attendoient qu'il se feroit Catholique. Pendant ce Discours, le Roi chan-

(a) *De Thou* L. XCVII.

Catherine fut mariée à Adolphe de Flandres, Duc de Gueldres; Jeanne épousa le fils du Prince d'Orange, & Marguerite Philippe, Comte de Bresse, depuis Duc de Savoye, dont elle eut Louise mere de François I. Le Duc Charles mourut en 1456. JEAN II. surnommé le Bon, fut Connétable de France, & eut trois femmes, mais ne laissa point d'enfans, étant mort en 1488. PIERRE, Seigneur de Beaujeu son frere, devint Duc de Bourbon. Il avoit épousé Anne de France, fille aînée de Louis XI., & fut deux fois Régent du Royaume. Il mourut en 1503, ne laissant qu'une fille unique, qui étoit Susanne Duchesse de Bourbon; elle épousa Charles de Montpensier, Connétable de France, & Duc de Bourbon en vertu de ce mariage. Il fut tué devant Rome en 1527, & la branche de Montpensier finit en lui. Celle de la Marche étant aussi éteinte, les grands biens de cette Maison passerent à CHARLES de Bourbon, Comte de Vendôme, qui épousa François fille de René Duc d'Alençon, & veuve du Duc de Longueville; il en eut Antoine, François Comte d'Enguien, qui fut tué par un coffre qu'on lui jeta sur la tête, Charles Cardinal de Bourbon, que les Ligueurs appellerent Charles X, Jean Duc d'Enguien, tué à la bataille de Saint Quentin, & Louis de qui sont descendus les Princes de Condé & de Conti. Charles eut aussi six filles; Marguerite épousa François de Cleves Duc de Nevers, les autres ou moururent jeunes, ou furent Religieuses; Charles mourut en 1538. ANTOINE de Bourbon, Duc de Vendôme, épousa Jeanne d'Albret, fille unique & héritière de Henri I. Roi de Navarre, dont il eut Henri Roi de France & de Navarre, & Catherine, mariée à Henri de Lorraine Duc de Bar, étant âgée de près de quarante ans. Comme nous avons parlé de HENRI de Bourbon dans l'Histoire de Navarre, & dans la Section précédente, il seroit inutile d'en rien dire ici. Mais pour mettre son droit dans tout son jour, nous allons présenter sa généalogie d'une autre façon, en ligne droite depuis Saint Louis, Robert Comte de Clermont, fils de ce Monarque, étoit pere de LOUIS I. Duc de Bourbon; Louis fut pere de JACQUES Comte de la Marche, pere de JEAN Comte de la Marche; Jean étoit pere de LOUIS Comte de Vendôme; Louis pere de JEAN Comte de Vendôme; Jean étoit pere de FRANÇOIS, & François de CHARLES Duc de Vendôme, Pere d'ANTOINE Roi de Navarre, dont HENRI étoit fils; ce Prince étoit donc le dixième descendant en ligne directe de Saint Louis; desorte que M. de Thou a raison de dire, que si la Religion n'avoit pas fait obstacle, il ne pouvoit y avoir gueres de doute sur le droit du Roi de Navarre; & néanmoins il n'étoit parent de son prédécesseur qu'au vingt-deuxième degré (1).

(1) *Daniel* T. III. p. 235.

gea plusieurs fois de couleur, & parut plus embarrassé qu'il ne l'avoit jamais été. Mais s'étant remis, il leur dit, qu'il étoit surpris de voir qu'ils eussent d'autres pensées que celle de venger le parricide qui venoit d'être commis, dont il étoit quant à lui uniquement occupé; qu'il ne trouvoit pas moins étrange qu'ils voulussent l'obliger de changer brusquement de Religion; que pour tout homme qui en avoit, ce n'étoit pas l'affaire d'un moment, & qu'il étoit dans le dessein d'examiner murement la chose, ainsi qu'elle le méritoit (a). Dans ce moment Givri entra, & par un discours brusque & imprévu fit plus que toutes les raisons & toute l'éloquence du monde n'auroient pu faire; „ Sire, dit-il, je viens de voir la fleur de „ votre brave Noblesse, qui se réserve à pleurer son Roi mort, quand „ elle l'aura vengé. Elle attend vos commandemens; vous êtes le Roi „ des braves, & vous ne ferez abandonné que des poltrons”. Le Maréchal de Biron, Sanci, grand nombre de jeune Noblesse, & tous les Colonels des Suisses vinrent en même tems prêter serment de fidélité (b). Cela fit un bon effet sur les Seigneurs Catholiques, qui s'assemblerent; & minuterent quelques conditions, modérées en elles-mêmes, & modestement énoncées; ils les présentèrent au Roi, qui les agréa & les signa le 4 d'Août; après quoi ils firent aussi serment de fidélité (c). Le Duc d'Epernon, sous prétexte que les Maréchaux de Biron & d'Aumont avoient signé avant lui, refusa de souscrire, & se retira avec les Troupes qu'il commandoit, ce qui fut très-préjudiciable aux affaires du Roi (d). Dans ces entrefaites les Seigneurs de Paris firent éclater leur joie de la mort de Henri III.; mais le Duc de Mayenne se comporta avec beaucoup de prudence & de dignité. Il rejetta la proposition de ceux qui vouloient l'élever sur le trône, aussi bien que celle d'offrir la Couronne à Philippe II. Il se contenta de publier une Déclaration tant en son nom, qu'au nom de tout le Conseil de l'Union, où il exhortoit tous les Princes, les Gentilshommes &c. à renouveler le serment qu'ils avoient fait de vivre & de mourir dans la Religion Catholique, & à reconnoître pour Roi le Cardinal de Bourbon (e), parceque le Roi de Navarre étoit hérétique. Il se conservoit par là la protection du Roi d'Espagne & du Duc de Savoye, demouroit le Maître absolu à l'ombre d'un Roi prisonnier, & en même tems se ménageoit une porte honnête, par laquelle il pouvoit se retirer avec décence, si la nécessité le requéroit, où s'il y trouvoit son avantage.

Le Roi voyant que son Armée s'affoiblissoit tous les jours, jugea à propos de lever le siege de Paris, & de prendre la route de Normandie avec les Troupes qui lui restoient. Chemin faisant il s'empara de plusieurs Places; mais il auroit eu de la peine à se rendre maître de Dieppe ou d'Eu. La premiere de ces villes lui étoit d'une grande conséquence, parcequ'elle lui ouvroit la communication avec l'Angleterre, la seule Puissance de l'Europe dont il pût espérer du secours. Le Commandeur de Châties en étoit

*Le Roi leve
le siege de
Paris &
marche en
Normandie.*

(a) *D'Aubigné* T. III. L. II. Ch. 24.(d) *Vie du Duc d'Epernon* T. I. p. 274.(b) *De Thou* l. c. *Daniel* ubi sup. p. 240.(e) *Mem. de Villeroi* T. I.(c) *Daniel* p. 241.

SECTION

X.
Histoire de
Henri IV.

Gouverneur; il vint au devant du Roi avec toute sa garnison & lui dit en l'abordant, qu'il avoit laissé la ville & le Château sans soldats, afin que Sa Majesté y mit telle garnison qu'elle jugeroit à-propos, & qu'il se soumettoit à lui sans aucune condition & sans réserve (a). C'étoit un grand coup, & un parent du Commandeur, Gouverneur de la ville & du Château de Caen, suivit son exemple.

Le Duc de
Mayenne
vient l'atta-
quer & est
repoussé.

Le Duc de Mayenne aiant donné à entendre aux zelés Parisiens que les Troupes du Roi s'étoient dissipées en Normandie, & que s'il l'y suivoit il feroit perdu d'abord, on lui fournit de l'argent & des Troupes, & aiant tiré encore du secours de Lorraine, il marcha en Normandie avec une Armée de plus de trente mille hommes. Comme le Roi n'en avoit que sept mille, le Duc forma le dessein ou de reprendre Dieppe, ou d'y assiéger le Roi; & s'il avoit agi avec vigueur il auroit pu réussir (b). Sa lenteur donna le tems au Roi de se retrancher vers le village d'Arques; & en quelque façon sous le canon du Château qui y est. Le Duc vint l'y attaquer le 21 de Septembre. Au commencement de l'action les Ligueurs eurent de l'avantage par une insigne trahison. Leurs Lansquenets voyant que leurs compatriotes défendoient le premier retranchement du Roi, feignirent de vouloir se ranger au Parti de ce Prince, mais aussitôt qu'on leur eut aidé à passer le retranchement; ils attaquèrent ceux qui les avoient reçus, & un de leurs Capitaines eut même la hardiesse de vouloir attenter à la personne du Roi. A la fin le Duc de Mayenne fut battu & perdit six-cens hommes (c). On attribua le mauvais succès du Duc principalement à deux causes, savoir que la plupart de ses Troupes étoient de nouvelles levées, & que la mesintelligence se mit entre lui & le Marquis Du Pont, fils du Duc de Lorraine, le même à qui la Reine-Mere auroit voulu faire tomber la Couronne & qui auroit espéré d'être déclaré Roi (d). Peu après cette victoire, le Roi reçut l'agréable nouvelle que les Cantons Suisses & la République de Venise l'avoient reconnu pour Roi de France. Il lui vint aussi un secours de quatre mille Anglois (e).

Le Roi
marche à
Paris.

Vers la mi-Octobre il marcha promptement vers Paris, & le 31 de ce mois, il prit ses quartiers à la vue de cette ville. Les Parisiens furent étonnement alarmés; ils avoient cédé leurs fenêtres qui donnoient sur la rue St. Antoine à ceux qui leur avoient promis de leur faire voir le Béarnois mené en triomphe; on leur avoit fait accroire que le Roi avoit été entièrement défait à la journée d'Arques, & on leur avoit envoyé dix huit étendards qu'on avoit fait faire, pour servir de preuve de la victoire (f). Le premier de Novembre le Roi fit attaquer trois des Fauxbourgs, où les Parisiens perdirent sept ou huit-cens hommes, quatorze enseignes, & quatorze ou quinze pieces de Canon (g). Si celui du Roi étoit arrivé assez tôt, ou que le Duc de Mayenne ne fût pas entré dans la ville avec son

(a) Daniel l. c. p. 252.

(b) Mem. de la Ligue.

(c) Daniel p. 260-265. Mem. de Sulli

L. III.

(d) Daniel p. 267.

(e) Lemême p. 268. Mezeray T. VI. p. 16.

(f) Daniel, p. 269.

(g) Lettre du Roi du 11 de Nov. 1589, dans les Mem. de Du Plessis Mornay T. II. p. m. 39. Cit. du Trad.

Armée, la Place auroit été emportée d'assaut. Les Parisiens firent pendre deux ou trois Bourgeois qui étoient Royalistes; & le Roi par représailles fit subir le même sort à un des Membres du Conseil de l'Union (a). Le 21 de Novembre le Roi fit son entrée à Tours, & le même jour le Duc de Mayenne fit proclamer Roi publiquement le Cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X. (b). Quelques-uns des Seize & les plus emportés des Ecclésiastiques ne laisserent pas de proposer de faire le Roi d'Espagne Protecteur de la Ligue; mais le Duc de Mayenne fit différer la chose jusqu'à l'arrivée du Pape. Aiant reconnu que le Légat étoit dans les intérêts de l'Espagne, il proposa de déclarer le Pape Protecteur de la Ligue, ce que les Ecclésiastiques approuverent; le Légat n'eut rien à dire, & les Seize furent obligés d'acquiescer. Il déclara ensuite, que puisqu'il gouvernoit au nom du Roi, quoiqu'il fût prisonnier à Fontenai-le-Comte en Poitou, il vouloit établir un Conseil Privé, & casser celui de l'Union, parcequ'une telle Assemblée sentoit trop la République. Ce fut-là un coup de foudre pour les Seize. Il fit ensuite l'Archevêque de Lyon Garde des Sceaux à la place du Sieur de Montholon, qui n'avoit plus voulu exercer cet emploi après la mort du feu Roi (c).

Quelques-unes des grandes villes & quelques Parlemens se déclarerent pour le Roi, d'autres pour la Ligue, & d'autres affecterent de rester neutres. Le Maréchal de Matignon fit prendre ce parti à la ville de Bourdeaux, & rendit par là plus de service au Roi, que s'il s'étoit déclaré pour lui (d). Le Duc d'Épernon, bien qu'il affectât une espece d'indépendance & qu'il eût une meilleure Armée que le Roi, agit courageusement & avec succès contre la Ligue; il ne fit pourtant pas de démarches pour se reconcilier avec le Roi, de peur que ce Prince ne lui empruntât son argent. Le Duc de Savoye demanda au Parlement de Grenoble de le reconnoître pour Roi de France; ce qui lui aiant été refusé, il auroit accepté le Royaume d'Arles, mais la Valette, frere aîné du Duc d'Épernon, l'empêcha de rien obtenir, aiant sacrifié ses Troupes, son bien & enfin sa vie même pour le service du Roi (e).

Le Duc de Mayenne s'étant rendu maître de Pontoise au commencement de l'année 1590, alla mettre le siege devant Meulan. Le Roi marcha en personne au secours de la Place avec un petit détachement, ce qui obligea le Duc à décamper. Mais aussitôt que le Roi fut retourné sur ses pas pour joindre son Armée, le Duc reprit le siege, mais inutilement; le Roi s'étant avancé avec son Armée, le Duc se retira pour éviter une bataille (f). Se voyant supérieur, le Roi assiegea Dreux. Mais le Prince de Parme aiant envoyé un puissant secours des meilleures Troupes de son Armée, le Duc de Mayenne marcha avec une Armée de plus de seize mille hommes pour secourir la Place; le Roi vint à lui à Ivry avec environ dix ou douze mille hommes. Le Duc n'avoit nulle envie de combattre, mais il ne put l'éviter. La bataille se donna le 14 de Mars; ce que le Roi dit à ses Troupes

*Le Duc de
Mayenne
défait à la
bataille
d'Ivry.
1590.*

(a) Daniel T. XIII. p. 271.

(b) Le même, p. 279.

(c) Le même, p. 292, 293.

(d) Hist. de Matignon L. II.

(e) Cayet T. I.

(f) Memoir. de la Ligue.

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.

mérite d'être rapporté; montrant aux soldats son casque surmonté d'un pennache blanc, *enfants*, leur dit-il, *si les Cornettes vous manquent, voici le signe du ralliement, vous le trouverez toujours au chemin de la victoire & de l'honneur. Dieu est pour nous* (a). Il s'exposa beaucoup; il étoit présent quand le Comte d'Egmont fut tué, & tailla en pieces trois Cornettes Walonnes, qui vouloient l'envelopper. Le Duc de Mayenne fut entierement mis en déroute; perdit son canon, tout son bagage, & tout ce qu'il pouvoit perdre (b). A la fin du combat, il ne restoit plus de Troupes ennemies en corps, qu'un gros Bataillon Suisse, auquel plusieurs François s'étoient joints, qui se retiroit en ordre & fesoit bonne contenance, bien qu'environné des Troupes du Roi. Ce Prince envoya un Trompette à ces Suisses pour leur offrir bon quartier de sa part; tous l'accepterent, & aiant mis les armes bas, ils consentirent de passer à son service (c). Il y eut environ cinq-cens hommes de tués du côté du Roi, & les Ligueurs perdirent de façon ou d'autre presque autant de monde, qu'il y en avoit dans l'Armée du Roi. Le Maréchal de Biron, qui commandoit le corps de réserve, ne combattit point, & néanmoins contribua beaucoup à la victoire, en se présentant avec son corps de réserve dans tous les endroits où son secours étoit nécessaire. Après l'action, ce Maréchal fit au Roi un compliment qui montre qu'il étoit aussi bon Courtisan, qu'habile Capitaine; *Sire, lui dit-il, vous avez fait aujourd'hui le devoir du Maréchal de Biron, & le Maréchal de Biron a fait ce que devoit faire le Roi* (d). Le Duc de Mayenne étoit perdu sans ressource, s'il n'avoit persuadé aux habitans de Mante que le Roi avoit été tué, desorte qu'ils le reçurent & qu'il passa la Seine. Il tâcha aussi d'arrêter l'Armée victorieuse en négociant la paix, & le Roi faute d'argent ne pouvoit aussi agir; cependant le 8 de Mai la ville de Paris se trouva entierement bloquée (e).

Mort du
Cardinal de
Bourbon.

Le même jour, ou suivant d'autres le lendemain, le Cardinal de Bourbon mourut dans sa prison d'une retention d'urine, à l'âge de soixante-sept ans (f). Il étoit persuadé que sa Royauté n'étoit qu'une Comédie; car il affectoit depuis la mort de Henri III., lorsqu'il parloit du Roi, de l'appeller non pas le Roi de Navarre, mais simplement *le Roi mon neveu*. Les Ligueurs continuerent à faire battre monnoye à son coin pendant cinq ans, & obtinrent un Décret de la Sorbonne, confirmé par arrêt du Parlement pour exclure Henri de Bourbon de la Couronne (g).

Siege de
Paris, que
le Roi est
obligé de
lever.

Le Duc de Nemours étoit Gouverneur de Paris & s'acquittoit de son devoir avec beaucoup de capacité. On fit un régiment d'Ecclésiastiques, au nombre de treize-cens hommes; le Légat s'étant arrêté pour les voir passer, son Secrétaire fut tué tout proche de lui. Les Parisiens souffrirent horriblement de la famine, & malgré leurs sermens de n'entendre à aucun Traité, ils furent contrains d'entrer en négociation (h). Le Roi auroit pu

(a) Daniel, p. 302. De Thou L. XCVIII.

(b) Daniel l. c. p. 307. Mezeray, De Thou l. c.

(c) Les mêmes.

(d) Daniel p. 309.

(e) Mem. de Villeroi T. I.

(f) Cayet T. I. & al.

(g) Daniel p. 331-333.

(h) Davila L. XI. Daniel p. 338.

certainement se rendre maître de la Place, en refusant de laisser passer une infinité de vieillards, de femmes & d'enfans que le Duc de Nemours avoit mis hors de la ville. Quelques-uns de ses Généraux & la Reine d'Angleterre lui firent des reproches de cette compassion à contre tems (a); mais Henri IV. étoit un Prince qui se feroit exposé à tous les reproches du monde, plutôt qu'à ceux de son cœur. A la fin le Prince de Parme, par obéissance aux ordres du Roi Catholique, & contre son propre sentiment, marcha au secours de Paris, & comme il étoit sans contredit un des plus grands Capitaines de son tems, il ménagea si bien ses mouvemens, que le Roi fut obligé de lever le siege dans le tems que la Place étoit sur le point de tomber entre ses mains (b). Il eut outre cela d'autres mortifications; le Duc de Savoye s'empara de Frejus & d'Antibes, & fut reçu en triomphe à Aix, où le Parlement le déclara Gouverneur & Lieutenant-Général en Provence, sous la Couronne de France (c). Ce revers de fortune fit que quelques-uns quitterent le parti du Roi & se jetterent parmi les Ligueurs, tandis que d'autres étoient mécontents sur l'article de la Religion; ce qu'il y avoit de plus fâcheux, c'est que le Roi manquoit d'argent, & quelquefois à un tel point, qu'il étoit obligé d'aller chercher à diner (d). Un autre malheur pour le Roi fut la mort du Pape Sixte V. dans le tems qu'il étoit prêt à rompre avec les Espagnols, & de tenter de leur enlever le Royaume de Naples. Il eut pour Successeur Urbain VII, qui ne siegea que treize jours, auquel succéda Grégoire XIV, né sujet du Roi d'Espagne, & l'ennemi le plus déclaré que le Roi eut jamais. Avant la fin de l'année, le Roi tenta de surprendre Paris; il y auroit réussi, si un Jésuite, un Avocat & un Libraire, qui étoient en sentinelle, n'avoient donné l'alarme à la vue du premier des assaillans qui parut au haut d'une échelle, qu'ils renverserent dans le fossé; desorte que les Troupes du Roi furent obligées de se retirer (e).

Comme ce Prince avoit principalement en vue la prise de Paris, il ne se découragea point. Le 20 de Janvier 1591 il envoya plusieurs Chariots chargés de farine, conduits par soixante Capitaines, déguisés en Paysans, afin de se saisir de la porte de Saint-Honoré, ignorant que les Ligueurs l'avoient fait terrasser par derriere; en sorte que ce projet, quoique parfaitement bien conduit, échoua. Cette journée s'appella la Journée des farines (f).

Le Pape étant entierement à la dévotion des Espagnols, déclara Henri, hérétique, relaps, persécuteur de l'Eglise, excommunié, privé de ses Royaumes & de tous ses Domaines, ordonnant à tous les Ecclésiastiques qui suivoient son parti de se séparer de lui sous peine d'excommunication, & d'être déclarés déchus de toutes leurs dignités & de leurs bénéfices; il ordonnoit aussi par une autre Bulle à la Noblesse du parti du Roi de l'abandonner. Ces deux Bulles causerent une grand fracas par toute la France (g). Dans ces entrefaites, le Roi aiant reçu de la Reine d'Angleterre de l'ar-

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

La Jour-
née des fa-
rines.
1591.

Le Pape
déclare le
Roi hérétique
& relaps.

(a) Daniel p. 336.

(b) De Thou.

(c) Bouché Hist. de Provence T. II. L. X.

(d) D'Aubigné T. III. L. III. Ch. 8.

(e) Cayet T. I. Davila L. XI.

(f) Daniel l. c. p. 373, 374.

(g) Le même p. 368.

SECTION
X
Histoire de
Henri IV.

gent & des munitions, le Maréchal de Biron reprit plusieurs Places en Normandie. Par le conseil du Chancelier de Chiverni, à qui il avoit rendu les sceaux, le Roi assiegea Chartres, dont il se rendit maître avec beaucoup de peine. Quelque tems après la ville de Louviers en Normandie aiant été surprise, l'Evêque d'Evreux, Ligueur opiniâtre y fut fait prisonnier. On trouva dans ses papiers un Ecrit, où il approuvoit l'assassinat de Henri III. & soutenoit qu'on pouvoit traiter de même le Roi son successeur. Aiant refusé de retracter cette doctrine détestable & impie, il fut condamné à une prison perpétuelle (a).

Ses Bulles
condam-
nées. Edit
de Mantes.

Le Parlement de Chalons sur Marne, déclara tous les Actes du Pape contre le feu Roi & le Roi regnant, nuls, abusifs, scandaleux, séditions, ordonna de les faire brûler par la main du bourreau, decerna prise de corps contre le Nonce du Pape, & promit une récompense à quiconque le livreroit à la Justice (b). Le 4 de Juillet, le Roi donna à Mante un Edit par lequel il cassoit, révoquoit & annulloit ceux que les Ligueurs avoient extorqués à son prédécesseur, & accordoit la liberté de conscience par tout le Royaume (c). Au mois d'Août il prit Noyon à la vue du Duc de Mayenne, & reçut l'agréable nouvelle que le Vicomte de Turenne avoit obtenu seize mille Allemands pour son service.

Intrigues
des Seize.

Pendant le siege de Noyon, il apprit que le jeune Duc de Guise s'étoit sauvé du Château de Tours. A cette nouvelle il se contenta de dire, *Plus j'aurai d'ennemis & plus j'aurai d'honneur à les battre* (d). Il ne fut pas longtems sans entendre parler d'un autre Concurrent, auquel ni lui ni personne n'avoit jamais pensé, c'étoit le Cardinal de Bourbon, fils de Louis Prince de Condé, qui prétendoit être le plus proche héritier Catholique de la Couronne de la Maison de Bourbon. Les Seize, qui avoient repris leur pouvoir dans Paris, étoient portés pour le Duc de Guise sous la protection de l'Espagne. Le Roi en fut bientôt instruit, & il eut le bonheur de se saisir de leur Agent & de la Lettre dont il étoit porteur pour le Roi d'Espagne; il l'envoya au Duc de Mayenne, afin qu'il connut ce qu'il avoit à craindre de cette dangereuse faction (e). Il consentit aussi que le Duc envoyât le Président Janin en Espagne, pour tâcher de pénétrer les véritables intentions de Philippe II. Le Roi connoissoit le Président pour honnête homme, & ne doutoit pas qu'il ne se dégoutât de la Cour d'Espagne. Il ne se trompa point; Janin trouva Philippe II. si prévenu qu'il seroit bientôt maître de la France, qu'à tout propos il répétoit au Président, *ma ville de Paris, ma ville d'Orléans, ma ville de Rouen &c* (f). Janin entendit parler aussi de l'Infante d'Espagne comme Reine de France, & d'un nouveau Roi en vertu de son mariage avec elle. Philippe II. prétendoit, que la Couronne appartenoit à l'Infante, comme la plus proche parente du feu Roi, & il se bernoit à la lui céder en la mariant à l'Archiduc Ernest. Le Roi à la tête d'une Armée de trente-cinq mille hommes mit le siege devant Rouen.

Dans

(a) *De Thou* L. CI.

(b) Le même & *Daniel* p. 368.

(c) *Cayet* T. I. Mem. de la Ligue T. I.

(d) *Daniel* T. XIII. p. 388.

(e) Le même, p. 394.

(f) *Dupleix* Hist. de France T. V. p. 52.

Dans ces entrefaites, les Seize firent procéder par devant le Parlement contre un Parisien, pour avoir écrit une lettre à son oncle, qui étoit dans le Parti du Roi. Mais le Parlement n'ayant rien trouvé dans la lettre de criminel, l'accusé fut absous. Irrités de cet arrêt, Bussi, Louchart, le Normand & Anroux, les plus furieux de la Cabale, se faisièrent, le 15 de Novembre, d'abord du Président Brisson, & ensuite de Larcher & de Tardif deux Conseillers, & dès le même jour ces trois Magistrats furent condamnés à être pendus, & l'arrêt fut exécuté dans la prison. Le Duc de Mayenne, ayant été instruit de cette violence, vint à Paris avec un petit corps de Cavalerie. Dès qu'il fut arrivé il tint une Assemblée à l'Hotel de ville, se contenta de blâmer l'emportement de ceux qui avoient eu part à ce desordre, & au sortir de l'Assemblée mena quelques-uns des Seize souper avec lui; le repas se passa fort gayement. Cependant le Duc fit durant la nuit poser des corps de gardes en divers endroits de la ville, & dès les quatre heures du matin fit enlever dans leurs maisons quatre des principaux Factieux, & les fit pendre dans la salle basse du Louvre (a). Bussi le Clerc obtint la vie, en rendant la Bastille; mais les soldats pillèrent l'argent & le butin qu'il avoit amassé. Il se sauva à Bruxelles où il vécut plusieurs années accablé de misère & d'infâmie (b).

SECTION
X
*Histoire de
Henri IV.
Violences
qu'ils com-
mettent &
leur puni-
tion.*

Le Pape Grégoire XIV. mourut vers ce tems-là; c'étoit un événement favorable pour le Roi, parceque ce Pontife donnoit tous les mois un subside à la Ligue, & qu'il avoit envoyé un corps de Troupes pour la secourir, mais qui fut de peu d'utilité. Innocent IX. qui lui succéda, n'eut pas le tems de rien faire, étant mort peu après. Le Duc de Savoye, qui s'étoit emparé de Marseille, fut bien battu par la Valette (c). Le Roi eut aussi le plaisir d'apprendre que son parti grossissoit tous les jours dans Paris, & qu'il étoit au moins aussi fort que la Faction Espagnole, & que celui du Duc de Mayenne; qui le favorisoit plutôt que l'autre.

La nouvelle République des Provinces-Unies, envoya au commencement de l'année 1592 au Roi une Flotte de quarante-cinq vaisseaux avec un secours de trois mille hommes, qui fut fort agréable à Henri (d), que le siege de Rouen commençoit à inquieter. Il avoit devant cette ville une plus nombreuse Armée, qu'il n'avoit encore eue, & qui, avec un secours d'un corps d'Anglois sous les ordres du Comte d'Essex, n'étoit gueres moins que de quarante mille hommes. Mais la Place fut courageusement défendue par André de Brancas de Villars, un des plus vaillans hommes de son tems, & qui suivant quelques-uns étoit le meilleur Capitaine de la Ligue (e). L'Armée des Ducs de Parme & de Mayenne n'étoit gueres que de vingt-quatre mille hommes, & elle avoit une longue marche à faire par un Pays, qui auroit embarrassé tout autre Général que le Duc de Parme. Son Armée marchoit fort serrée, la Cavalerie dans le centre, l'Infanterie sur les ailes, les uns & les autres couverts à droite & à gauche

*Siege de
Rouen levé.
1592.*

(a) Daniel l. c. p. 396, 397.

(b) Là-même.

(c) Hist. de Lesdiguieres L. V. Ch. 2.

Tome XXXI.

Bouche Hist. de Provence T. II. L. X.

(d) De Thou L. CII. Daniel l. c. p. 433.

(e) D'Aubigné, Mezeray.

A a

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

de deux files de chariots, & l'Artillerie à la queue. Le Duc de Parme fit le voyage, comme s'il eut été question d'une partie de plaisir, sans armes dans un petit chariot découvert, d'où il donnoit ses ordres sans s'émouvoir (a). Le Roi aiant de la peine à croire que les Ducs dussent arriver sitôt, voulut s'instruire par lui-même de leur route, & s'avança avec un gros corps de Cavalerie, laissant le soin du siege au Maréchal de Biron. Il prit les devans avec un fort petit corps, & alla jusqu'au delà d'Aumale, où il rencontra les ennemis, qu'il attaqua, mais bientôt il fut obligé de se retirer à toute bride. On convient qu'il fit paroître un grand feu dans l'action, beaucoup d'intrépidité au milieu du plus pressant danger, & une extrême prudence dans sa retraite, aiant été blessé aux reins (b). On dit, que la prudence du Duc de Nevers, qui prévint le danger où le Roi s'exposoit & qui s'avança à la tête de quelques Troupes pour favoriser sa retraite, l'empêcha d'être pris ou tué. Le Duc de Parme loua sa retraite, mais dit en même tems qu'il avoit cru avoir affaire à un Général d'Armée, & non pas à un Capitaine de Chevaux-Légers. Les Ducs prirent Neuchâtel, & dans l'absence du Roi Villars fit une sortie avec tant de vigueur & de succès, qu'il n'avoit presque plus besoin de secours (c). Le Duc de Parme après avoir fait entrer du secours dans Rouen au commencement de Mars mit son Armée en quartiers de rafraichissement au delà de la Somme, comme n'aiant plus de dessein. Mais le Roi aiant rétabli tout devant Rouen, pressa le siege si vivement que Villars fit savoir aux Ducs, qu'il seroit contraint de capituler, s'il n'étoit secouru en moins de huit jours. Le Prince de Parme rassembla promptement ses Troupes, & parut le 20 d'Avril à la vue des quartiers de l'Armée du Roi. Henri appréhendant de se trouver entre deux feux, leva le siege, qui avoit duré cinq mois (d). Le Prince de Parme proposa alors d'aller attaquer le Roi dans son camp, mais le Duc de Mayenne, qui avoit toujours été battu, ne fut point de cet avis. Les Ligués assiegerent donc Caudebec, où le Prince de Parme fut blessé au bras droit (e). La Place ne laissa pas d'être prise.

*Belle retraite du
Prince de
Parme.*

Dans ces entrefaites le Roi avoit tellement renforcé son Armée, qu'il ferra le Prince de Parme à son tour. Le Maréchal de Biron aiant enlevé un des quartiers des ennemis, le Baron de Biron son fils demanda six mille hommes tant de Cavalerie que d'Infanterie, avec lesquels il assurait qu'il déferoit toute l'Armée, ennemie, son pere lui répondit; „ je „ crois que vous le pourriez faire, mais alors la guerre seroit finie, & on „ nous envoyeroit planter des choux à Biron (f)”. Le Roi ne laissa pas de prendre si bien ses mesures, que le Prince de Parme se trouva acculé entre l'Armée du Roi & la Seine, qui est fort large dans cet endroit. Dans cette situation, le Prince de Parme fit construire, en un demi-jour, deux Forts vis-à-vis l'un de l'autre sur les bords de la riviere, & aiant fait amener une grande quantité de bateaux, qu'il couvrit de poutres & de

(a) *Le Gendre* T. I. p. 745. Edit. in-fol.

(b) *Daniel* ubi sup. p. 439.

(c) *De Thou* l. c. *Daniel* l. c. p. 441, 442.

(d) *Cayet* T. II. *Davila* L. XII.

(e) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 445.

(f) *Daniel* p. 447.

planches, il fit un pont, sur lequel pendant la nuit, qui étoit fort obscure, il fit passer son Armée, son Artillerie & son bagage, desorte que quand le Roi en eut avis, le Prince se trouva de l'autre côté de la rivière, & sa retraite si bien couverte par des Forts & des redoutes, que les Royalistes en furent simples spectateurs (a). Le Prince de Parme fut si satisfait de ce coup, qu'on dit qu'il envoya un Trompette au Roi, pour lui demander ce qu'il pensoit d'une telle retraite ? Le Roi, qui étoit de mauvaise humeur, lui répondit brusquement, qu'il ne se connoissoit point en retraites, & que la plus belle retraite du monde il l'appelloit une fuite (b). Le Prince de Parme marcha avec une si grande diligence, qu'il ne mit que quatre jours pour se rendre de Caudebec à Charenton; delà il continua sa route vers les Pays-Bas, & prit chemin fessant Epernai (c). En attendant, on négocioit toujours; le Roi souhaitoit de s'accommoder avec le Duc de Mayenne (d); & les Espagnols firent proposer secrètement à Henri, que s'il vouloit céder à leur Maître les Duchés de Bourgogne & de Bretagne ils abandonneroient le parti de la Ligue, & l'aideroient à s'établir sur le trône de France.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

En d'autres endroits les affaires n'alloient pas trop bien pour le Roi. Les Princes de Conti & de Dombes assiègerent Craon sur les confins de l'Anjou; & le Duc de Mercœur étant venu au secours de la Place, eut le bonheur de les défaire entièrement (e). Cette déroute ranima le Parti de la Ligue de ce côté-là. Le Roi envoya alors le Maréchal d'Aumont pour commander en Bretagne, & donna le Gouvernement de Normandie au Prince de Dombes, devenu Duc de Montpensier par la mort de son pere. Henri avoit repris Caudebec & fait fortifier Quillebœuf, pour bloquer par là Rouen; le Duc de Mayenne assiegea Quillebœuf, mais inutilement (f). Le Roi résolut de reprendre Epernai, & en vint assez aisément à bout, mais il en couta la vie au Maréchal de Biron, qui eut la tête emportée d'un boulet de canon, en allant reconnoître la Place (g). Brantome prétend, que c'est trop peu dire, que de l'appeller le plus grand Capitaine de France, & qu'il étoit le plus grand homme de guerre qu'il y eût alors dans la Chretienité. Le Roi lui avoit sans contredit de grandes obligations cependant on croit que ce Prince fut moins touché de sa perte, parcequ'il le soupçonnoit d'avoir fait échouer le siege de Rouen, sachant qu'il n'auroit pas le gouvernement de cette ville, & parcequ'il avoit empêché son fils de défaire l'Armée du Prince de Parme. Il étoit homme de Lettres, fort poli, & avoit une grande capacité; mais il avoit deux grands défauts, il aimoit le vin & l'argent. Les Ligueurs disoient communément, qu'ils auroient pu l'avoir quand ils auroient voulu, pourvu qu'ils eussent assez d'argent pour l'acheter. Après la prise d'Epernai, le Roi congédia les Troupes Allemandes, commandées par le Prince d'Anhalt; il leur donna

*Mort du
Maréchal
de Biron.*

(a) *De Thou* L. CIII. *Mezeray* T. VI. p. 73. *Daniel* p. 451.

(b) *Daniel* p. 452.

(c) *Davila* L. XIII.

(d) *Mem. de Villeroi* T. I. *Mem. de du Plessis Mornay* T. II.

(e) *Cayet* T. II.

(f) *Cayet* l. c. *Mezeray* l. c. p. 77.

(g) *Davila* L. XIII. *De Thou*.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Succès des
armes du
Roi.*

*Assemblée
des Etats à
Paris.
1593.*

quelque argent, & promit de les satisfaire dans peu de tems pour le reste de ce qu'il leur devoit. Ils furent reconduits jusqu'à la frontière par le Vicomte de Turenne, devenu Duc de Bouillon par son mariage avec l'héritière de la Maison de la Mark, qu'il avoit obtenue par la faveur du Roi, qui y trouvoit son intérêt (a). Il lui importoit que Sedan & Bouillon fussent en des mains amies; les fils des Ducs de Lorraine & de Nevers avoient prétendu à la Princesse; le premier étoit ennemi déclaré du Roi & son Compétiteur, & il ne se fioit pas trop à l'autre. Ce fut ce qui l'engagea à faire épouser cette héritière au Vicomte de Turenne, & peu après son mariage, il le fit Maréchal de France (b).

Le Maréchal aiant conduit les Allemands, paya au Roi son bâton à son retour, en secourant Beaumont, que le grand Maréchal de Lorraine assiégeoit. Sept-cens Lorrains demeurèrent sur la place, leur canon fut pris avec plusieurs drapeaux, & leur Général tué. Le Roi fit présent au Duc de Bouillon de l'artillerie, excepté une piece qu'il réserva pour se souvenir de ce service (c). En Languedoc, le Duc de Joyeuse qui commandoit pour la Ligue, fut entierement défait par Themines; deux mille hommes périrent, le bagage & vingt-deux Enseignes furent pris, avec cinq pieces de canon, & le Duc se noya au passage du Tarn (d). Le Duc de Savoye fut battu par Lesdiguieres, qui passa les monts, & fit des courses jusqu'aux portes de Turin (e). Le Duc d'Epemon, devenu Gouverneur de Provence par la mort de son frere la Valette, reprit Antibes & les Espagnols échourent dans une entreprise sur Baïonne (f).

Les choses en étoient venues à une crise tant pour la Ligue que pour le Roi. A l'égard de ce dernier, les Catholiques de son parti, lui donnerent à entendre, que malgré la complaisance qu'ils avoient eue jusques-là sur l'article de la Religion, en recevant les raisons qu'il donnoit, il étoit nécessaire qu'il s'expliquât nettement; ce que le Roi prit fort bien; & quoiqu'il ne fit pas d'abord ce qu'ils souhaitoient, il les contenta en leur expliquant avec candeur les motifs qui l'avoient rendu si indécis sur un point de cette importance. D'autre part, le Duc de Parme, en appuiant les Catholiques zélés, avoit forcé le Duc de Mayenne de se résoudre à une démarche qu'il avoit jusqu'alors soigneusement évitée, qui étoit de convoquer les Etats pour proceder à l'élection d'un Roi. Les Espagnols souhaitoient que l'Assemblée se tint à Soissons ou à Rheims, parceque ces villes étoient plus proches des Pays-Bas que Paris, & par conséquent plus commodes pour le Prince de Parme, qui devoit assister aux Etats de la part du Roi son Maître. Mais le Duc de Mayenne, qui avoit toujours évité d'en venir là, se voyant contraint, tint bon quant au lieu, & voulut que l'Assemblée se tint à Paris. N'ignorant pas que le Prince de Parme sous prétexte de soutenir les résolutions des Etats, viendrait avec une Armée, le Duc appréhendoit qu'il ne se rendit maître de Rheims ou de Soissons. Il l'emporta

(a) *Daniel* l. c. p. 400.

(b) Le même p. 401.

(c) *Baluze* Hist. de la Maison d'Auvergne p. 793.

(d) *Daniel* p. 472, 473.

(e) Hist. de Lesdiguieres L. IV. Ch. 6.

(f) Hist. du Duc d'Epemon T. I. L. IV.

donc pour Paris, mais il y a de l'apparence qu'il auroit eu bien de la peine à maintenir son autorité, si le Prince de Parme étoit entré pour la troisième fois en France; mais pendant qu'il assembloit ses Troupes à Arras la mort vint mettre fin à ses travaux (a), & aux inquiétudes du Duc de Mayenne qui, comme il le craignoit le plus, le haïssoit aussi par conséquent. Quelque embarrassante que fût la situation du Duc, & il est en effet difficile d'en concevoir une qui le fut davantage, Mayenne étoit plus propre à s'en démêler, qu'à combattre l'ennemi, bien qu'il ne manquât pas de courage, mais sa circonspection qui lui étoit nuisible dans le dernier cas, lui étoit favorable dans le premier. L'Edit qu'il publia pour la convocation des Etats étoit daté du 5 de Janvier, & écrit avec décence & gravité, aussi bien qu'avec beaucoup d'art & de retenue. Il y justifioit sa conduite, défendoit le droit de Charles X. à la Couronne, reprochoit à Henri de Navarre son opiniâtre attachement à l'Hérésie, mais d'une façon qui ne plut point aux Ligueurs, & qui ne déplut point au Roi. Il fixoit le 17 du mois pour l'Assemblée, invitant tous les Catholiques en général à s'y trouver pour prendre les mesures nécessaires au bien du Royaume (b). Le Légat du Pape publia aussi un écrit rempli de fiel & de passion où il donnoit le nom d'Etats Généraux à l'Assemblée convoquée à Paris, terme que le Duc avoit évité, & où il fesoit assez connoître que le but étoit de faire élire un Roi (c).

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

L'ouverture des Etats se fit le 26 de Janvier, le Duc de Mayenne la fit par un discours, dans lequel il exposa le triste état du Royaume & la nécessité d'avoir un Roi qui rétablît l'ordre. La première séance se passa en cérémonies selon la coutume. Dans la seconde on en vint au fait. Le Légat proposa, qu'avant toutes choses, les Membres des Etats s'obligeassent par un serment solennel à ne se reconcilier jamais avec le Roi de Navarre, quand même il embrasseroit la Religion Catholique; il fut secondé de toute la Faction Espagnole (d). Le Duc de Mayenne rejetta hautement cette proposition, & la plus grande partie de l'Assemblée lui applaudit. L'Archevêque de Lyon, battit adroitement le Légat de ses propres armes, en disant, que si l'on en venoit à ce serment, ce seroit lier les mains, au Pape, & attenter sur son autorité (e). Avant la troisième séance, arriva un Trompette du Roi, chargé d'un paquet adressé à M. le Comte de Belin Gouverneur de Paris, dans lequel étoit un Ecrit intitulé, *Proposition des Princes, Prélats, Officiers de la Couronne &c.* par lequel ils demandoient une Conférence entre les Députés des deux Partis, en convenant d'un lieu entre Paris & Saint Denis. La Faction Espagnole vouloit supprimer cet Ecrit. Le Duc de Mayenne le fit remettre aux Etats, mais suspendit la délibération jusqu'au retour du voyage qu'il étoit obligé de faire, pour aller au devant du Duc de Feria, Ambassadeur du Roi d'Espagne.

*Ce qui se
passe dans
les Etats.*

Les deux Ducs se rencontrèrent à Soissons, & eurent dispute ensemble. Le Duc de Feria vouloit qu'on abolît la Loi Salique, & qu'en conséquen-

*Dispute du
Duc de*

(a) De Thou, Daniel.

(b) De Thou L. CV. Daniel l. c. p. 501.

(c) Les mêmes.

(d) Les mêmes.

(e) Les mêmes.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Mayenne
avec le Duc
de Feria.*

ce on donnât la Couronne à l'Infante d'Espagne. Le Duc de Mayenne lui répondit que cela étoit impossible, & que jamais les Députés n'entendroient à cette proposition; d'autant plus que l'Armée d'Espagne commandée par le Comte de Mansfeld n'étoit que de cinq mille hommes, & que les secours d'argent n'étoient pas à proportion plus considérables. Le Duc de Feria reprit, que quand l'Infante seroit déclarée Reine, le Roi d'Espagne employeroit tous ses trésors, & feroit marcher cinquante mille hommes de pied & dix mille chevaux pour appuyer les droits de sa fille. Le Duc de Mayenne repliqua, qu'il s'agissoit du présent & non de l'avenir. Feria lui dit fierement, qu'il étoit mieux instruit de la disposition des Etats, & qu'on n'auroit pas besoin de son crédit pour faire reconnoître l'Infante. Mayenne lui répondit avec plus de hauteur encore, que s'il ne consentoit à cette élection, toute la Terre n'étoit pas capable de la faire réussir, qu'il étoit en son pouvoir de tourner toute la France contre les Espagnols, & que s'il l'entreprendoit, il les mettroit tous en huit jours hors du Royaume (a). Les autres Ministres d'Espagne firent bientôt changer de ton au Duc de Feria, & ils trouverent moyen de le reconcilier avec le Duc de Mayenne. On offrit à ce dernier, s'il vouloit favoriser l'élection de l'Infante, le Duché de Bourgogne en Souveraineté, le Gouvernement de Picardie sa vie durant, le titre & l'autorité de Lieutenant-Général du Royaume sous la Reine, d'acquitter toutes ses dettes, & outre vingt-cinq mille écus qu'on lui remettroit incessamment, un billet de deux-cens mille autres, & des Lettres Patentes de Général des Troupes d'Espagne (b). Mayenne parut accepter ces offres, & après la prise de Noyon, les deux Ducs allèrent comme bons amis ensemble à Paris.

*Les projets
des Espa-
gnols
échouent
dans les
Etats.*

On rendit au Duc de Feria tous les honneurs possibles quand il parut dans l'Assemblée des Etats. Mais il s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit pas autant de crédit qu'il avoit cru, & que celui du Duc de Mayenne étoit plus grand, qu'il n'auroit pu se l'imaginer. Il en eut une preuve convaincante par la résolution qu'on prit de consentir à la Conférence proposée par les Catholique du parti du Roi (c). Elle commença le 29 d'Avril à Surêne; l'Archevêque de Bourges étoit à la tête des Commissaires du Roi, & l'Archevêque de Lyon étoit le Chef de ceux de la Ligue (d). Durant les Conférences, le Roi crut être en droit de faire le siège de Dreux (e). En attendant le Duc de Feria n'étoit pas oisif à Paris. Il remarqua que la Faction des Seize étoit fort piquée des Conférences, & de l'espérance qu'on donnoit de la conversion prochaine du Roi. Il en conclut que ceux de ce parti étoient aveuglément dévoués à la Cour d'Espagne, en sorte qu'il proposa ouvertement aux Etats de déclarer l'Infante Reine de France, & l'Archiduc Ernest qu'elle devoit épouser Roi (f). Cette proposition révolta même les plus ardents des Seize, & ils déclarerent formellement, qu'ils ne pourroient jamais se résoudre à prendre deux Souverains étrangers. Le Duc de Feria proposa alors, que l'Infante prit un époux parmi les Princes Fran-

(a) Davila L. XII.

(b) De Thou, Daniel l. c. p. 512.

(c) Les mêmes.

(d) Les mêmes.

(e) Davila ubi sup.

(f) De Thou L. CVI. Daniel l. c. p. 535.

çois, comprenant sous ce nom ceux de la Maison de Lorraine, mais que ce fût le Roi d'Espagne qui le choisit. Cela donna lieu à des débats & à des délais, & en même tems les Espagnols reçurent un coup du côté où ils ne l'attendoient point; le Parlement, par un Arrêt du 28 de Juin, se déclara contre tout Traité pour transférer la Couronne en la main de Princes ou de Princesses étrangers, comme étant contraire à la Loi Salique, & aux Loix fondamentales du Royaume. Le Duc de Mayenne affecta d'être mécontent du Président le Maître; on ne laissa pas de croire généralement qu'il avoit été moins surpris de cet arrêt, qu'il ne le prétendoit (a). Le Duc de Feria proposa alors de déclarer l'Infante Reine, & qu'elle épouserait le Duc de Guise (b). S'il avoit fait cette proposition d'abord, il n'est pas impossible qu'il n'eût réussi; le Duc de Mayenne fit des difficultés sur les pouvoirs des Ministres Espagnols à cet égard, & le Duc de Guise, qui prévoyoit que sa fortune étoit perdue pour jamais, s'il fesoit paroître du goût pour cette ouverture, & qu'elle ne réussit point, se comporta avec beaucoup de froideur & de prudence.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Pendant toutes ces discussions à Paris, le Roi prit son parti, entendit la Messe le 25 de Juillet à Saint-Denis, reçut l'absolution de l'Archevêque de Bourges (c), & en conséquence on publia une trêve de trois mois, qui devoit commencer le premier d'Août. Cela causa un extrême chagrin aux Ligueurs déterminés, & quelques-uns de leurs Prédicateurs furieux dirent en chaire, qu'on ne devoit ajouter aucune foi à la conversion du Roi, quand même un Ange du ciel l'attesterait.

*Conversion
& absolu-
tion du Roi.*

Les plus furieux Ligueurs, qui se trouvoient dans une situation aussi fâcheuse, que lorsque Henri III. parut devant Paris, jugerent qu'il falloit avoir recours à leur grand expédient, dont les maximes débitées en chaire assuroient le succès. Ces discours de gens, qu'il croyoit des hommes de Dieu, inspirerent à Pierre Barriere, Batelier de la Loire, qui avoit été soldat dans les Troupes de la Ligue, le dessein d'attenter à la vie du Roi. Il s'ouvrit de son dessein à plusieurs Ecclésiastiques qui le confirmerent dans sa résolution, entre autres à un de Paris. Le dernier qu'il consulta à Lyon fut un Dominiquain Florentin, qui s'appelloit Séraphin Bianchi; cet honnête homme le remit au lendemain pour recevoir sa réponse. Le Dominiquain pria le Sieur Brancalion, Gentilhomme domestique de la Reine Douairière, de se trouver chez lui, & de bien envisager l'homme qui s'y rendroit à l'heure qu'il lui marqua. Ce Gentilhomme ne manqua pas au rendez-vous & il observa Barriere à loisir; quand ce scélérat se fut retiré. Bianchi dit à Brancalion de quoi il s'agissoit, & le conjura d'aller trouver promptement le Roi pour l'avertir du péril qu'il couroit (d). Le peu de sûreté qu'il y avoit dans les chemins empêcha Brancalion de se rendre à la Cour avant Barriere, dont il avoit cependant envoyé le portrait au Roi. Ce Prince l'avoit rencontré sur un chemin, & aiant été obligé de mettre pied à terre, lui avoit donné son cheval à tenir le prenant pour un Paysan. Brancalion l'ayant reconnu à Melun, il fut ar-

*Attentat
contre sa
vie.*

(a) Mezeray, le Gendre.

(b) Daniel l. c. p. 539.

(c) Le même, Mezeray & al.

(d) Matthieu Hist. de Henri IV. L. I.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Avantages
remportés
dans les
Provinces
par les
Royaumes.*

*Le Duc de
Mayenne
négocie en-
core avec les
Espagnols.*

rété. Il confessa son dessein, & nomma ceux qui l'avoient encouragé & même exhorté à ce crime. Barriere ajouta, qu'on lui avoit persuadé, s'il étoit surpris, de dire que c'étoit le Comte de Soissons qui l'avoit engagé à ce parricide; mais comme il dit cela en présence du Comte lui-même, qu'il ne connoissoit point, on vit bien que c'étoit un artifice; ce Scélérat fut tiré à quatre chevaux le dernier d'Août (a).

Le Maréchal de Matignon agit vigoureusement, & assiegea Blaye, s'étant assuré du secours d'une Flotte Hollandoise qui étoit à la Rochelle & de quelques Vaisseaux Anglois. La Flotte d'Espagne aiant paru, il y eut un combat, où l'avantage fut à peu près égal; trois semaines après, le Maréchal monta lui-même sur le meilleur Vaisseau, alla livrer bataille aux Espagnols & les battit. Cependant quelques jours après, ils entrèrent dans la riviere pendant une nuit obscure, & ravitaillerent la Place (b). Le Maréchal partit peu après pour la Cour, aiant eu ordre du Roi de lui amener le plus de Troupes qu'il pourroit. Lesdiguieres contituoit à remporter des avantages sur le Duc de Savoye; il eut aussi le bonheur de défaire trois mille Espagnols, dont la plupart resterent sur la place (c). Le Duc d'Epéron s'étoit rendu si odieux en Provence, que le Roi envoya ordre à Lesdiguieres d'aider les Provençaux à se délivrer de la tyrannie de ce Seigneur (d). Le Maréchal de Montmorenci conduisit tout avec tant de prudence en Languedoc, que le Roi l'honora de l'épée de Connétable à cause des grands services qu'il lui avoit rendus (e). Il permit aussi aux Réformés de tenir une Assemblée & ils lui présentèrent un Mémoire qui contenoit plus de quatrevingt articles (f). Le Roi leur donna toute la satisfaction qui dépendoit de lui, & leur promit dans la suite d'autres marques de sa faveur & de sa reconnoissance; ils ne furent pas contents néanmoins, & le Roi de son côté ne le fut pas d'eux.

Il y avoit cependant toujours des négociations secretes entre le Roi & le Duc de Mayenne, qui se servoit principalement du vieux Secrétaire Villeroi & du Président Janin, l'un & l'autre bons Catholiques, mais zelés pour le bien de l'Etat, & sincerement attachés au service du Roi (g). Mais le Duc avoit d'autres vues, qu'il ne leur confioit point; il avoit fait renouveler le serment d'union dans les Etats, & recevoir le Concile de Trente purement & simplement; mais les Députés des Provinces avoient été d'avis, d'y mettre cette restriction, que ce ne seroit qu'autant qu'il seroit compatible, avec les Libertés de l'Eglise Gallicane: cela parut si raisonnable, qu'on ne put le refuser, ce qui rendit la réception du Concile sans effet. Ces démarches déplaisoient fort au Roi, surtout quand il apprit que le Duc de Mayenne traitoit de nouveau avec les Espagnols, qui devoient lui fournir douze mille Fantassins & six mille Chevaux (h). Le fait

(a) De Thou L. CVII. Daniel 1. c. p. 563-565. les Auteurs cités déjà.

(b) De Thou 1. c. Hist. de Matignon L. III. Ch. 21.

(c) Hist. de Lesdiguieres L. IV. Ch. 12.

(d) Bouche Hist. de Provence L. X. &

(e) Daniel 1. c. p. 575.

(f) Le même p. 584.

(g) Mem. de du Pleffis-Mornay T. II.

Matthieu.

(h) De Thou 1. c. Davila L. XIII.

fait est que le Duc ne vouloit pas se défaire de l'autorité, & qu'il cher- SECTION
choit tous les moyens possibles d'en demeurer en possession. X.

Il étoit jaloux du Duc de Nemours, son frere uterin, qui avoit aspiré *Histoire de*
à la main de l'Infante, & qui ne se cachoit gueres du dessein de se faire *Henri IV.*
une Souveraineté de son Gouvernement du Lyonnois & des Provinces voi- *Il fait ar-*
sines. Dans cette vue, il vouloit faire bâtir deux citadelles à Lyon, *rêter le Duc*
pour se rendre maître absolu dans cette ville. Le Duc de Mayenne *de Ne-*
résolut de prévenir les ambitieux projets de ce Prince, & aussitôt qu'il *mours.*
eut conclu la trêve avec le Roi, il envoya le fameux Pierre d'Espinac
Archevêque de Lyon dans son Diocèse. Ce Prélat fut si bien gagner
le peuple, que les Lyonnois firent des barricades sur le modele de celle de
Paris, arrêterent le Duc de Nemours d'abord dans son Hotel, & de là il
fut conduit & renfermé au Château de Pierre-Encise (a). Le Duc de
Mayenne étoit plus excusable à cet égard, qu'en traitant avec l'Espagne
du mariage de son fils avec l'Infante, promettant de rassembler alors les
Etats, qui étoient tacitement séparés & de faire proceder d'abord à l'élec-
tion d'un Roi (b). Le Roi, qui étoit bien informé de cette intrigue, &
de la conduite des Agens du Duc à la Cour de Rome, en parla si forte-
ment à M. de Villeroi, que ce Ministre pour lui prouver la droiture de
ses intentions, prit congé du Duc de Mayenne peu après & se retira avec
toute sa famille à Pontoise dont son fils étoit Gouverneur (c). Villeroi
passoit alors pour une des meilleures têtes de France.

Depuis cinq mois que le Roi alloit publiquement à la Messe, nulle ville *Meaux se*
considérable ne s'étoit déclarée pour lui, cela étoit d'autant plus extraor- *soumet au*
dinaire, qu'on avoit vu les gens de qualité venir de tous côtés lui rendre *Roi.*
leurs respects, & que parmi ceux de la Ligue, on l'appelloit le Roi tout
court, sans ajouter le titre de Navarre (d). Mais trois raisons contri-
buoient à cette inaction. Les uns vouloient faire leurs conditions, &
vendre leur soumission aussi cherement qu'il leur seroit possible; plusieurs
attendoient que le Pape prononçât sur la validité de l'absolution du Roi;
& un grand nombre espéroient que le Duc de Mayenne mettroit bientôt
fin aux troubles par une paix générale (e). Il arriva enfin un événement
qui tira les François de leur léthargie. Louis de l'Hopital Marquis de Vi-
tri avoit été le seul homme de qualité, qui à l'exemple du Duc d'Epernon
avoit après la mort du feu Roi quitté le Camp Royal; mais il avoit fait
plus que le Duc, s'étant devoué au service de la Ligue, qui l'avoit fait
Gouverneur de Meaux. Il avoit souvent sollicité le Duc de Mayenne de
faire sa paix avec le Roi, puisque le sujet de la guerre avoit cessé par la
conversion de ce Prince; quand il vit que ses efforts étoient inutiles, il
résolut de suivre les mouvemens de sa conscience. Le 24 de Decembre il
fit sortir toute la garnison de la ville, & assembler les Magistrats, leur re-
mit les clés des portes & leur dit; que l'honneur l'empêchoit de livrer la
ville que la Ligue lui avoit confiée au Roi, mais qu'il alloit reconnoître ce

(a) De Thou l. c. Daniel p. 566.

(b) Cayet, Davila L. XIV.

(c) Daniel p. 583.

Tome XXXI.

(d) Mem. de la Ligue, Davila l. c.

(e) De Thou L. CVIII.

SECTION

X

Histoire de
Henri IV.

Prince & lui rendre ses respects, leur laissant la liberté de prendre telle résolution qu'ils voudroient (a). Les Magistrats après avoir un peu délibéré entre eux, résolurent de suivre l'exemple de leur Gouverneur, & au sortir de leur assemblée ils crièrent tous *vive le Roi!* Le peuple y répondit par un cri semblable, & le lendemain jour de Noël, ils mirent des gardes à la porte de l'Hotel de Madame de Vitri, qui avoit voulu se retirer avec ses enfans & ses domestiques, parcequ'ils l'avoient priée de rester jusqu'à ce qu'ils eussent envoyé des Députés au Roi pour lui faire leurs soumissions, & pour le prier de leur renvoyer leur Gouverneur (b). Quand les Députés eurent audience du Roi, ils furent si troublés, qu'ils ne purent ouvrir la bouche, ils se contenterent de se jeter à ses pieds. Henri après les avoir regardés un moment fondit en larmes, & les faisant lever leur dit, „ Ne venez pas demander pardon comme ennemis, mais „ comme des enfans à leur pere, qui est toujours prêt à les recevoir dans „ ses bras (c)”. A leur priere il renvoya le Marquis de Vitri à Meaux. Cet accueil fit plus d'impression sur les Ligueurs que n'auroit pu faire une grande défaite. Le Roi convaincu de la mauvaise foi du Duc de Mayenne, déclara que la trêve ne subsistoit plus (d); les Ligueurs en avoient fort abusé, surtout dans les derniers tems.

Le Pape
Clement
se conduit
d'une ma-
niere équi-
voque afin
de se dé-
clarer pour
la parti le
plus fort.

Il est tems à présent de dire quelque chose de la conduite de la Cour de Rome. Il y avoit un peu plus d'un an, que les Princes & les Seigneurs Catholiques du Parti du Roi avoient envoyé le Cardinal de Gondi & le Marquis de Pisani, pour négocier avec le Pape, nonobstant le mauvais accueil que ses Prédécesseurs avoient fait au Duc de Luxembourg. Le Pape ne voulut pas leur permettre de venir à Rome, desorte qu'ils furent obligés de s'arrêter, l'un à Florence, & l'autre sur les terres de Venise, c'étoit par crainte pour les Espagnols & pour sauver les apparences avec la Ligue (e). Seraphin Olivieri, Auditeur de Rote, prit la liberté de donner un petit conseil fort sage au Pape; „ Saint Pere, lui dit il, Clement „ VII a perdu l'Angleterre pour faire plaisir à Charles V, Clement VIII „ est sur le point de perdre la France, par complaisance pour Philippe „ II (f)”. Le Roi, après son changement de Religion, envoya le Sieur de la Cielie avec une Lettre fort respectueuse pour le Pape, & la Cielie essuya toutes les difficultés de la Politique Romaine avec une patience infinie. Le Pape avoit à sa Cour un nommé Jaques Sannesio, homme d'assez bon esprit, mais qui ne brilloit pas; il s'ouvrit à lui, & le chargea de parler des affaires de France à Arnaud d'Ossat, qui étoit une espece d'Agent de la Reine Douairiere; ce fut par lui que la Cielie reçut les avis dont il avoit besoin (g). Ensuite le Roi fit partir en qualité de son Ambassadeur à Rome le Duc de Nevers, accompagné de deux Ecclésiastiques de distinction. Il fut aussi traité avec une sorte d'insolence mystérieuse, & reçu comme Duc de Nevers, mais non comme Ambassadeur d'un Roi que

(a) Mem. du Duc de Nevers T. II.

(b) Cayet, De Thou.

(c) Mem. pour servir à l'Hist. de France
T. II. p 163.

(d) Davila L. XIV.

(e) Le même L. XIII.

(f) Le même, L. XIV.

(g) De Thou L. CVII. Daniel l. c. p. 550.

le Pape ne reconnoissoit point. Dans une des audiences qu'il eut, il se jeta aux pieds du Pape, & le conjura avec larmes d'avoir pitié des malheurs de la France, mais inutilement; le Pape fut ému dit l'Histo-rien (a), mais non fléchi. Le Duc de Nevers, en changeant de langage fit plus d'impression. Il représenta à Clement qu'il avoit été trompé par les Espagnols & par son Légat; que le Parti de la Ligue s'affoiblissoit; que les Espagnols n'étoient pas en état de le soutenir; que Henri étoit déjà maître des deux tiers du Royaume, & que la plus grande partie de la Noblesse s'étant déclarée pour lui, il seroit assurément bientôt en possession du reste. C'étoit-là le grand point. Le Pape commença à voir que la conversion du Roi étoit sincere; & bien qu'il ne changeât point encore de manieres, il donna à entendre au Duc, qu'il ne devoit pas y prendre garde; que quoiqu'il le traitât comme un chien, & son Maître comme un Hérétique relaps excommunié, ils pouvoient espérer avec le tems, c'est-à-dire à mesure que les affaires du Roi prendroient de plus en plus un tour favorable, un traitement plus doux. Le Pape étoit sembler-t-il, pieusement disposé à abandonner les François rebelles, aussitôt qu'il seroit bien décidé qu'ils étoient incapables de se soutenir eux-mêmes.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Au commencement de l'année 1594, le Roi alla à Meaux, où il fit en faveur des habitans tout ce qu'ils pouvoient espérer; il confirma tous les Magistrats dans leurs charges; exempta le peuple de tout tribut pour neuf ans; & non seulement il rendit le Gouvernement de la ville à Vitri, mais en donna la survivance à son fils; & pour marquer aux habitans sa confiance, il ne laissa pour toute garnison que la seule compagnie de gendarmes du Gouverneur (b). Le Marquis de Vitri publia un Manifeste adressé à la Noblesse de France, pour justifier sa conduite, & les Bourgeois de Meaux en publièrent un de la même teneur qu'ils adresserent à la ville de Paris (c). La Garnison de Saint Denis attaqua Charenton & en chassa les Ligués & le Roi prit la Ferté-Milon (d), enforte que Paris se trouva encore en quelque façon bloqué, tandis que les habitans de cette ville étoient tous les jours alarmés par de fâcheuses nouvelles. Les Lyonnois aiant eu avis, que les Espagnols avoient dessein d'envoyer des Troupes pour s'assurer de leur ville, résolurent de s'en assurer eux-mêmes, ils manderent le Colonel Alphonse Ornano pour les soutenir, prirent les armes & se déclarerent pour le Roi (e), au grand chagrin de l'Archevêque; non que le changement lui déplut, mais parcequ'il n'en avoit pas l'honneur, & qu'il perdoit le profit qu'il en auroit espéré, qui étoit d'obtenir avec le tems, par le moyen du Roi, le Chapeau rouge, auquel il aspirait ardemment, ce qui avoit beaucoup contribué aux troubles. Le Sieur de la Châtre, qui avoit les Gouvernemens de l'Orléanois & du Berri, jugea aussi qu'il étoit tems de faire sa paix, & aiant expliqué ses sentimens aux Magistrats d'Orléans, ils concoururent avec lui (f), enforte

*Plusieurs
grandes Vil-
les & quel-
ques Pro-
vinces se
soumettent
au Roi.
1594.*

(a) Le même, p. 561, 562.

(b) De Thou L. CVIII. Cayet T. II.

(c) De Thou, Daniel p. 588.

(d) Le même, p. 593.

(e) Mem. du Duc de Nevers T. II.

(f) Les mêmes, Cayet l. c.

SECTION X. *Histoire de Henri IV.* que vers la mi-Fevrier, ces Provinces furent détachées de la Ligue. Le Roi confirma la Châtre dans son Gouvernement & dans la dignité de Maréchal de France. Il étoit un des quatre Maréchaux que le Duc de Mayenne avoit créés à l'ouverture des États; à cette occasion, Chanvalon lui avoit dit, *qu'il fesoit des Bâtards qui se feroient légitimer à ses dépens*; M. d'Alincour Gouverneur de Pontoise remit aussi cette importante Place au Roi, par le conseil de M. de Villeroi son pere (a).

Sacre du Roi à Chartres. Henri voulut alors faire la cérémonie de son Sacre & choisit pour cela la ville de Chartres, parceque Rheims étoit encore en la puissance de la Ligue. Le Dimanche 27 de Fevrier le Sacre se fit avec grand appareil par Nicolas de Thou Evêque de Chartres, assisté de cinq autres Evêques, qui représentoient les Pairs Ecclésiastiques, comme le Prince de Conti, le Comte de Soissons, le Duc de Montpensier, les Ducs de Luxembourg, de Retz & de Ventadour y firent les fonctions des anciens Pairs Laïques. Comme on ne put se servir de la Sainte Ampoule de Rheims, on fit venir celle de Saint Martin, qui se garde dans l'Abbaye de Marmoutier à Tours (b). Le Légat, soit par zele pour la Ligue, soit à la sollicitation de la Faction des Seize, publia une Lettre (c), adressée à tous les bons Catholiques de France, par laquelle il les avertissoit que le Pape n'avoit pas voulu recevoir le Duc de Nevers comme Ambassadeur de France, & que sa Sainteté étoit résolue de ne jamais donner l'absolution au Roi. Le Légat se promettoit que cette Lettre feroit un grand effet; elle eut effectivement de grandes suites, mais bien différentes de celles qu'il en attendoit; car comme il ne rendoit nulle raison du refus de l'absolution du Roi, elle fut regardée comme un effet des artifices des Espagnols pour fomentier la guerre en France. Aussi un grand nombre de Gentilshommes quitterent les Troupes de la Ligue pour passer dans celles du Roi. Le Légat, qui étoit Evêque de Plaisance, étoit né sujet du Roi d'Espagne, & fort zélé pour la Ligue.

Le Duc de Mayenne sort de Paris dont il laisse le Gouvernement au Comte de Brissac. On peut juger que le Duc de Mayenne étoit en de grandes inquiétudes, sa situation devenant de jour en jour plus dangereuse. Il avoit en dernier lieu écouté plus que jamais les propositions de la Cour d'Espagne, par des raisons que les Historiens n'expliquent point, & le Roi avoit des preuves de ses intrigues. Cela fit perdre au Duc plusieurs de ses anciens amis dans Paris, sans qu'il en acquit gueres de nouveaux. La Faction des Seize le haïssoit mortellement; les Politiques du parti du Roi détestoient sa mauvaise foi, & il étoit même suspect aux Espagnols (d). Dans ces fâcheuses conjonctures, il se retira avec sa famille à Soissons, laissant le Gouvernement de Paris au Comte de Brissac. Il exigea de ce Seigneur, avant que de partir, une promesse très-expresse de bien veiller à la conservation de cette ville (e). Quand le Comte de Brissac vint à examiner les choses à fond, il comprit qu'il lui étoit impossible de tenir parole, parceque la plupart des principales familles avoient de l'inclination pour le

(a) Mem. pour servir à l'Hist. de France T. II.

(b) De Thou l. c. Mem. pour servir à l'Hist. de France, T. II. p. 186.

(c) Mem. de Villeroi T. I.

(d) Davila L. XIV.

(e) De Thou L. CIX. Daniel T. XIV. p. 7.

Roi, enforte qu'il résolut pour ne pas être emporté par le torrent, de se laisser aller au courant. Il concerta tout avec Lullier Prévôt des Marchands, Langlois Echevin, qui étoient dans les intérêts du Roi, & avec le Président le Maître & le Procureur-Général Molé (a). Afin de pouvoir communiquer sûrement ce qui se passoit au Roi, il convint de prendre quelques gens de Justice pour arbitres de quelques différends de famille, qu'il avoit avec le Sieur de Saint-Luc son beaufrere. Ils se virent à l'Abbaye de Saint Antoine, & après avoir pris secretement leurs mesures, ils se séparèrent en apparence fort mécontents l'un de l'autre (b). Saint-Luc, de retour à la Cour se déchaina contre son beaufrere, & le Roi parloit de lui en public comme d'un partisan outré des Espagnols. La Porte neuve, bouchée depuis bien du tems, étoit celle par laquelle les Troupes du Roi devoient entrer. Brissac feignant qu'il vouloit la faire murer, en fit tirer la terre, afin qu'on la pût ouvrir. Il y posta & à celle de Saint Denis les Echevins Neret & Langlois avec de nombreuses gardes de leur intelligence.

Le jour dont on convint pour introduire les Troupes du Roi dans Paris fut le 22 de Mars (c). Le Duc de Feria & Don Diegue d'Ibarra, furent avertis qu'il y avoit quelque dessein; ils firent part de leurs soupçons au Comte de Brissac qui alla les trouver. Il tâcha de les rassurer, & ajouta que quoiqu'il ne crût pas qu'il y eut rien à craindre, il alloit lui-même faire la ronde sur les murailles; il le fit à minuit accompagné de quelques Capitaines Espagnols, auxquels le Duc de Feria commanda en secret, au cas qu'il se fît quelque mouvement, de commencer par tuer le Comte. Ce Seigneur les reconduisit sur les deux heures à leur quartier, & il dit un peu en colere au Duc de Feria, qu'on prenoit trop aisément l'alarme sur des bruits populaires; mais en se retirant, il commanda au corps de garde le plus proche du logis des Espagnols, de tirer sur eux, s'ils fortoient (d). Les Troupes du Roi furent introduites sans bruit & sur les cinq heures du matin le Roi entra lui-même par la Porte neuve, avec le reste des Troupes commandées par le Duc de Retz. Le Comte de Brissac vint au devant de sa Majesté, & lui présenta une belle écharpe en broderie. Ce Prince l'embrassa, lui donna la sienne, & le fit sur le champ Maréchal de France (e). Tout se passa assez tranquillement; un corps de garde de soixante Lansquenets aiant refusé de crier *vive le Roi*, fut taillé en pieces, & deux ou trois Ligueurs qui entreprirent d'ameuter la populace eurent la tête cassée. Le Cardinal de Pellevé, Archevêque de Rheims, le grand incendiaire de la Ligue, étoit alors malade au lit; au moment qu'on vint lui dire que le Roi étoit maître de la ville & que tout y étoit tranquille, il se tourna de l'autre côté sans dire mot & expira (f). Le Roi alla à Notre-Dame entendre la Messe & fit chanter le *Te Deum*. Après avoir diné au

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Les Troupes
du Roi
sont reçues
dans Paris.*

(a) Cayet T. III. Mem. de Sulli L. VI. 3. Mem. pour servir à l'Hist. de France
& al. T. II. p. 191.
(b) Daniel l. c. p. 8. (c) Les mêmes, p. 199. De Thou l. c.
(c) Le même, p. 9. (f) Les mêmes Memoir. p. 204, 205.
(d) Cayet, D'Aubigné T. III. L. IV. Ch.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Louvre, il alla à la Porte de Saint-Denis pour voir sortir les Troupes d'Espagne, qui étoient au nombre de trois mille hommes, à qui il accorda les honneurs de la guerre. Le Duc de Feria, Diegue d'Ibarra & Jean Baptiste Taxis le saluerent profondément en passant. Le Roi leur rendit le salut, & leur dit en riant, „Recommandez-moi, Messieurs à votre „Maître, mais n'y revenez plus (a)”. A cette heure-là toutes les boutiques de Paris étoient déjà ouvertes & il regnoit dans la ville la même tranquillité, que s'il ne s'étoit rien passé. Le Roi recompensa tous ceux qui avoient eu part à cet heureux événement, & se contenta de bannir quelques-uns des plus opiniâtres Ligueurs, & surtout les Ecclésiastiques (b). Le 30 de Mars, le Parlement de Paris rétabli par sa réunion avec ceux de Châlons & de Tours, déclara nul tout ce qui s'étoit fait contre l'Autorité Royale depuis la dernière année du regne de Henri III. Le Recteur de l'Université vint demander humblement pardon au Roi; la Faculté de Théologie cassa & annulla tous les décrets qu'elle avoit faits en faveur de la Ligue; en sorte que la tranquillité fut parfaitement rétablie dans la Capitale (c).

Rouen &
*plusieurs
autres vil-
les suivent
l'exemple de
Paris.*

Villars, qui avoit si bien défendu Rouen pour la Ligue, & que le Duc de Mayenne avoit récompensé de ce service, en lui donnant le titre d'Amiral de France, traita avec le Roi de la reddition de cette ville; le Baron de Rosni fut chargé de ménager cette affaire. Villars demanda douze-cens mille Livres, soixante mille Livres de pension, d'être continué dans son Gouvernement & trois autres articles qui étoient plus difficiles à digérer que les premiers; d'abord, que pendant trois ans son Gouvernement fût indépendant de celui de la Normandie en général; en suite que la dignité d'Amiral lui fût confirmée, & que Fescamp, qui avoit été remis au Roi, fut uni à son Gouvernement de Rouen. Le Roi passa tout, appaisa le Duc de Montpensier, qui étoit Gouverneur de Normandie, fit Biron Maréchal de France pour le dédommager de la charge d'Amiral, & le Gouverneur de Fescamp eut lieu d'être content aussi (d). Quantité d'autres Places firent leurs conditions, ou ouvrirent leurs portes sans rien stipuler. Le Duc d'Elboeuf de la Maison de Lorraine, qui s'étoit saisi du gouvernement de Poitiers (e), malgré le Duc de Mayenne, se déclara pour le Roi, qui le fit Gouverneur de Poitou. Le Maréchal d'Aumont, soutenu d'une Flotte Angloise sous la conduite du Chevalier Martin Forbisher (f), battit les Ligués & les Espagnols en Bretagne, & enleva une partie de cette Province au Duc de Mercœur.

*La Cham-
pagne & la
Provence se
soumettent.*

Le Sieur de Saint Paul, que le Duc de Mayenne avoit fait Maréchal de France, & Lieutenant-Général de Champagne, en usoit fort mal avec le Duc de Guise Gouverneur de la Province (g). Ce jeune Prince, qui avoit beaucoup de cœur, lui aiant parlé en faveur des bourgeois de Rheims, qu'il

(a) Daniel l. c. p. 13.

(b) Mezeray l. c. p. 117.

(c) Cayet, Mem. p. 6. à l'Hist. de France T. II.

(d) Daniel, T. XIV. p. 28. Mem. de Sulli L. VI.

(e) Daniel l. c.

(f) Le même, p. 41.

(g) Le même, p. 35.

vexoit, Saint Paul ne se contenta pas de lui répondre d'un ton brusque, mais mit la main sur la garde de son épée. Le Duc tira la sienne, & la lui passa au travers du corps. Les bourgeois dont il avoit épousé la querelle & qui d'ailleurs étoient bien-intentionnés pour lui se soumi-
rent à lui. Immédiatement après il traita avec le Roi, & quoique ce Prince lui refusât ce qu'il demandoit, il ne laissa pas d'accepter les propositions qu'on lui fit, & fit rentrer la Province sous l'obéissance du Roi (a). La ville d'Aix s'étant déclarée pour le Roi, Lesdiguieres par son ordre, chassa le Duc d'Epéron de Provence (b); le Roi en donna le Gouvernement au Duc de Guise, contre l'avis du Chancelier de Chiverni & d'une partie du Conseil (c). Dans l'Automne le Roi assiegea & prit Laon; après quoi Amiens avec une grande partie de la Picardie se déclara pour lui (d). Le Pape continuoit toujours à faire un personnage équivoque; après avoir obligé le Duc de Nevers à quitter Rome, & reçu les Agens de la Ligue avec de grands égards, il assura d'Orlat qu'il étoit très-bien intentionné pour le Roi, & qu'il ne manqueroit pas de le faire voir en son tems. Le Duc de Lorraine fit très-sagement la paix, & Balagni bâtard de Montluc Evêque de Valence, qui avoit le Cambresis, se soumit au Roi, & fut confirmé dans la dignité de Maréchal de France, que le Duc de Mayenne lui avoit conférée.

Henri, irrité de la conduite des Espagnols, & aiant meilleure opinion de ses forces qu'auparavant, étoit porté à déclarer la guerre à Philippe & à attaquer les Pays-Bas; il en avoit assurément de bonnes raisons, au moins très-plausibles, mais il y étoit principalement poussé par ceux qui y trouvoient leur intérêt. Gabrielle d'Estrees sa maitresse vouloit avoir une Principauté pour son fils; Balagni l'homme le plus avare de son tems avoit envie de piller; mais le Duc de Bouillon avoit de plus grandes vues. Sa femme, héritière de la Maison de la Mark étoit morte sans enfans, & il retenoit les domaines de cette Princesse, en vertu disoit-il d'une donation testamentaire qu'elle lui en avoit faite; il pensoit à les étendre, & en même tems à faire une diversion en faveur du Prince d'Orange, dont il avoit fiancé la sœur (e). Le Roi gouta le projet, mais il résolut d'y bien penser. Etant revenu de Picardie à Paris, le jour même de son arrivée, qui étoit le 26 de Decembre (f), d'autres (g) disent le 27, étant dans sa chambre du Louvre, deux Gentilshommes entrèrent, qu'il alloit embrasser, lorsqu'il reçut un coup de couteau, à la levre, qui lui fit sauter une dent (h). Quelques Historiens disent que ce fut à la levre d'en haut (i), & d'autres d'autant poids parlent de celle d'en bas (k) (*); quoiqu'il en soit l'assassin

(a) Davila L. XIV. Mezeray.

(b) Bouche Hist. de Provence, Hist. de Lesdiguieres L. V.

(c) Daniel l. c. p. 37.

(d) Le même.

(e) Mezeray T. VI. p. 126, 127.

(f) Mem. de Sulli L. VII. T. II. p.

453. Edit. in 8vo. 1747.

(g) De Thou L. CXI.

(h) Le même, Sulli l. c.

(i) Daniel p. 61.

(k) De Thou, Mezeray l. c. p. 127.

(*) La question est décidée par la Lettre du Roi à Du Plessis Mornay du 27 Decembre 1594, où ce Prince dit que le coup ne lui a porté que dans la face sur la levre

SECTION

X.

*Histoire de
Henri IV.*

vouloit le frapper à la gorge, & le coup manqua parceque le Roi se baissa. Le Comte de Soissons qui étoit auprès de lui, aiant apperçu un jeune homme, qu'il ne connoissoit point & qui avoit l'air effaré, le saisit & dit tout haut. *Voilà l'assassin, si ce n'est pas lui c'est moi.* On vit ensuite le couteau à terre. L'assassin nia d'abord, mais ensuite il avoua son crime (a). Il s'appelloit Jean Chastel, étoit âgé de dixneuf ans & fils de Pierre Chastel, riche Marchand Drapier. Ce jeune homme étoit libertin & débauché; effrayé des remords de sa conscience, il se rappella l'abominable doctrine de ce tems-là, qu'il pouvoit expier ses péchés en tuant le Roi. Elevé chez les Jésuites, il avoit puisé ces principes parmi eux (b). Cela donna lieu à des recherches exactes chez ces Peres, & on trouva dans les papiers du P. Guignard beaucoup d'écrits de sa main, où il traitoit Henri III de Néron, de Sardanapale, son assassinat étoit justifié & loué; à l'égard de Henri IV. il disoit, que malgré sa prétendue conversion, il devoit se croire trop heureux, si on se contentoit de le raser & de le renfermer dans un Couvent pour y faire pénitence. Le Parlement condamna par un arrêt Jean Chastel comme criminel de Leze-Majesté, son pere à être banni de Paris à jamais & pour plusieurs années du Royaume, parceque son fils lui avoit révélé son dessein, & qu'il n'en avoit pas donné avis, ou ne l'avoit pas renfermé, quoiqu'il l'en eut fortement repris. Le P. Jean Gueret, sous qui Chastel avoit étudié fut banni à perpétuité; & le P. Guignard condamné à être pendu (c), non pour avoir composé les horribles Ecrits trouvés dans ses papiers, mais pour les avoir gardés malgré l'arrêt qui défendoit expressément de conserver des pieces de cette nature. La maison de Chastel fut rasée, & on érigea à la place une pyramide; les Jésuites furent bannis (d). Les autres Parlemens du Royaume suivirent l'exemple de celui de Paris, à la réserve de ceux de Bourdeaux & de Toulouse, & c'est ainsi que cette affaire finit. Neuf ans après les Jésuites furent rappelés, malgré les oppositions du Parlement, & les Ecrits des plus habiles Jurisconsultes du Royaume contre eux.

Henri IV.
*déclare la
guerre à
l'Espagne.*
1595.

Au commencement de l'année 1595, le Roi fit une grande promotion de Chevaliers de l'Ordre du St. Esprit, pour s'attacher davantage la Noblesse. Il déclara en même tems la guerre à l'Espagne, & prit à son service les Troupes de Lorraine, qui fesoient environ six mille hommes (e). Le Duc de Mayenne étoit encore maître de la Bourgogne & de quelques Places en Picardie, qui incommodoient beaucoup; mais au commencement de Février Beaune se souleva contre lui, les Bourgeois appellerent à leur secours le Maréchal de Biron, qui s'assura de la ville pour le Roi. Le Duc de

(a) *De Thou* ubi sup.(b) Le même & *Sulli* l. c, *Matthieu* T.II. L. I. *Cayet* L. VI. p. 432.

(c) Les Auteurs cités.

(d) Les mêmes.

(e) *Daniel* l. c. p. 96. & al.

haute du côté droit. Mr. de Lomenie dans une Lettre au même, du 28 Decembre dit, que Chastel frappa le Roi en la levre de dessus; il paroît aussi par ces deux Lettres que le coup se fit le 27 & non le 26. voy. *Mem. de du Plessis Mornay* T. II. p. 483 & p. 485. REM. DU TRAD.

de Nemours, qui s'étoit sauvé de Pierre-Encise, & emparé de Vienne, avec quelques Troupes Suisses que le Duc de Savoye lui avoit fournies, tâchoit de bloquer Lyon (a). Le Connétable de Montmorenci s'étant avancé de ce côté-là avec un corps de Troupes, non seulement fit lever le blocus, mais recouvra Vienne. Le Duc de Nemours fut si sensible à cette perte, qu'il en mourut de chagrin; d'autres disent que ce fut de poison. Vers la mi-Mai Autun ouvrit ses portes au Maréchal de Biron (b). Encouragés par ces exemples, les habitans de Dijon chassèrent le Vicomte de Tavannes, & se déclarèrent pour le Roi, qui se rendit peu après en Bourgogne pour commander son Armée en personne (c). Avant son départ, il chargea du soin des frontieres de Picardie, le Duc de Nevers, le Comte de St. Pol, le Duc de Bouillon & l'Amiral de Villars; il nomma le Prince de Conti Chef des Conseils qu'il laissa à Paris, ce qui chagrina fort le Comte de Soissons, mais le Roi ne l'aimoit point (d). Le dessein du Roi étoit de contenter l'ambition de sa Maitresse, par la conquête de la Franche-Comté, pour la donner à son fils Cesar, en réservant la Souveraineté aux Cantons Suisses, pour les empêcher de prendre ombrage de cette conquête, & les engager à protéger ce nouveau Prince, en cas qu'il vint lui-même à mourir sans laisser d'enfans légitimes. Cette entreprise étoit hasardeuse, & néanmoins le Roi s'y porta avec tant d'ardeur, qu'elle pensa lui coûter la vie; en quoi, vu la situation de la France, il se montra meilleur pere que Roi, puisque sa mort auroit rallumé une nouvelle guerre civile.

Le Roi fit son entrée à Troies le 30 de Mai, & delà se rendit en Bourgogne. Il apprit en arrivant que Velasco, Connétable de Castille, étoit entré dans la Franche-Comté avec une Armée de quinze mille hommes de pied & de trois mille chevaux, & qu'il avoit été joint par le Duc de Mayenne (e). Henri appréhendant qu'ils n'eussent dessein de secourir les Châteaux de Dijon & de Talan, donna ses ordres pour assurer le siege de ces deux Places, & en même tems il s'avança à la tête d'un corps de Cavalerie pour retarder la marche des Espagnols, afin qu'on eût le tems de prendre ces deux Châteaux. Il ne prit que cinq-cens chevaux, & donna rendez-vous à ses Troupes à Lux & à Fontaine-Françoise, déterminé à livrer bataille à l'ennemi. S'étant avancé pour reconnoître les Espagnols, il rencontra leur avant garde, la chargea, & donna les plus grandes preuves de sa valeur, aux dépens de sa prudence (f). Les Troupes qu'il attaqua & dispersa étoient celles du Duc de Mayenne, qui alla sur le champ prier le Connétable de ne pas manquer une victoire certaine. L'Espagnol lui répondit gravement, qu'il savoit ce qu'il avoit à faire, & pour le lui prouver il ne branla point. Le Duc lui fit alors de fortes instances, pour qu'il lui donnât seulement quinze-cens chevaux, mais ce fut envain (g). Dans ces entrefaites le Roi maintenoit toujours le combat,

*Par une
heureuse té-
mérité, il
fait échouer
les desseins
des Espa-
gnols &
oblige le
Duc de
Mayenne de
se retirer à
Chalons sur
Saone.*

(a) Davila L. XIV.

(b) Daniel l. c. p. 100. Mezeray, De Thou L. CXII.

(c) Les mêmes.

Tome XXXI.

(d) Les mêmes.

(e) Les mêmes.

(f) Mezeray l. c. p. 134.

(g) Daniel l. c. p. 105, 106.

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.

& il vit arriver fort à-propos huit-cens chevaux de ses Troupes; ce qui obligea le Connétable à rassembler sa Cavalerie & à se retirer (a). Quelques Historiens (b) ont pris occasion de là de dire, que le Roi avec deux-cens chevaux, parlant des Escadrons qu'il commandoit, avoit défait une Armée de quinze mille hommes, ce qui est bien éloigné de la vérité. Ce qu'il y a de certain, c'est que par cette heureuse témérité, il réussit dans son dessein, les deux Châteaux furent pris, & il se trouva en état de donner bataille aux Espagnols. D'autre part le Duc de Mayenne, voyant qu'il ne pouvoit obtenir du Connétable de rien faire pour lui, & qu'il ne lui restoit plus que deux Places, fut sur le point de passer en Savoye. Dans cette fâcheuse situation le Roi eut la bonté de lui faire dire, que s'il vouloit se retirer à Chalons sur Saone, il lui accorderoit une trêve de trois mois, pendant laquelle ils pourroient traiter de la paix, Le Duc accepta la proposition sans hésiter (c), prit congé du Connétable sous prétexte de conserver ce qui lui restoit, & alla à Chalons.

Le Roi va à
Lyon.

Après avoir fait le dégât dans la Franche-Comté, dont les Suisses ne voulurent pas permettre qu'il fît la conquête, le Roi jugea à-propos d'aller à Lyon, où il avoit des affaires importantes. Il fit son entrée dans cette ville avec une grande magnificence; l'Archevêque autrefois l'ame de la Ligue vint à la tête du Clergé lui rendre son obéissance (d). M. de Bois-Dauphin, qui tenoit quelques Places en Anjou & dans le Maine, traita avec le Roi, & les lui remit. Il étoit un des Maréchaux de la création du Duc de Mayenne, mais le Roi ne lui permit pas d'en prendre le titre dans le Traité, mais dès qu'il fut signé & que Bois-Dauphin lui eut rendu ses respects, il le confirma dans sa dignité de Maréchal de France (e). Henri se flatoit aussi de conclure la paix avec le Duc de Savoye, mais il n'y eut qu'une trêve (f). Lesdiguières vint à Lyon pour faire sa cour au Roi, & pour recevoir ses ordres; il s'agissoit principalement de chasser de Provence le Duc d'Épernon, qui y causoit plus d'embarras que jamais, le Roi lui ayant envoyé une personne de confiance pour l'engager à quitter le Gouvernement de cette Province, avec ordre de lui dire que s'il n'obéissoit au plutôt, le Roi viendrait lui-même l'en chasser, le Duc répondit en furie; „ Hé bien qu'il vienne je lui servirai de Fourier, non „ pas pour lui préparer des logis, mais pour brûler tous ceux qui seront „ sur son passage (g)”. Cette réponse insolente fit moins de peine au Roi, que la nouvelle qu'il apprit, que le Duc, malgré toutes ses protestations de fidélité, s'étoit vendu à l'Espagne, & que le Roi Catholique lui donnoit une pension considérable tous les mois (h). Ce qui consola le Roi, c'est qu'après des peines infinies & une patience sans exemple, le Pape lui donna, quoique d'une façon peu agréable, l'absolution le 17 de Septembre, en la personne de ses deux Agens du Perron & d'Ossat (i), qui furent tous

(a) Cayet T. III.

(b) Dupleix, le Gendre.

(c) De Thou l. c. Mezeray l. c. p. 135.

(d) Cayet T. III.

(e) Daniel l. c. p. 109.

(f) Cayet ubi sup.

(g) Hist. de Lesdiguières L. V. Bouche
Hist. de Provence L. X. Daniel p. 115.

(h) Lett. d'Ossat, T. II. Lett. du 17
Janvier 1595.

(i) Davila L. XIV. Mezeray, Lett.
d'Ossat T. I. p. 478-492.

deux honorés de la Pourpre dans la suite. Mais tandis que sur ces bonnes nouvelles le Roi se divertissoit avec sa Maitresse, & s'amusoit agréablement à Lyon, les affaires changerent de face en Picardie; les Espagnols parurent être dans le dessein d'y faire voir qu'ils pouvoient faire la guerre avec plus de succès pour eux-mêmes, que pour soutenir leurs Alliés, qu'ils avoient à la vérité secourus quelquefois, mais jamais appuyés tout de bon.

Au commencement de la campagne le Duc de Longueville, qui entroit à cheval dans Dourlens, fut tué (a) d'une balle de mousquet, lorsque la garnison fesoit une salve pour lui faire honneur. D. Pedre de Guzman Comte de Fuentes assiegea le Catelet avec une Armée de quinze mille hommes & un bon train d'Artillerie. Dans ces entrefaites M. d'Humieres projetta de surprendre Ham, ville forte, où les Espagnols avoient une garnison de seize-cens hommes, outre les Troupes du Duc d'Aumale qui étoient dans le Château. L'entreprise réussit, mais il en couta la vie à d'Humieres & à plusieurs autres Officiers qui furent tués dans l'attaque, & les François irrités firent main basse sur la garnison (b). Le Catelet s'étant rendu, le Comte de Fuentes investit Dourlens, secondé du Sieur de Rosne, à qui le Roi avoit refusé de le confirmer dans la dignité de Maréchal de France, ce dont il eut lieu de se repentir. Le Duc de Nevers avoit dessein de venir se mettre à la tête de l'Armée Française pour secourir la Place; mais le Maréchal de Bouillon, le Comte de Saint Pol & l'Amiral de Villars, qui n'avoient pas envie d'être commandés par le Duc, résolurent de le prévenir avant son arrivée. Mais quand ils voulurent exécuter leur dessein, ils ne furent pas d'accord, ce qui le fit échouer, L'Amiral & M. Sesseval furent faits prisonniers & massacrés de sang-froid, parcequ'ils avoient abandonné la Ligue. Dourlens fut pris peu après. Le Parlement de Paris, irrité de la part que le Duc d'Aumale avoit à cette affaire, le déclara criminel de Leze-Majesté au premier chef, & son Effigie vêtue à l'Espagnole avec l'écharpe & les Jarretieres rouges fut trainée par le Bourreau & coupée en quatre quartiers (c). Le Comte de Fuentes attaqua ensuite Cambrai, & en partie par force, en partie par l'assistance des habitans, il se rendit maître de la ville & de la Citadelle. Aussitôt que Henri eut la nouvelle du siege de cette Place, il partit pour venir la secourir, mais il apprit en chemin qu'elle étoit rendue. Il vouloit néanmoins poursuivre sa route, & sur ce que le Duc de Nevers lui représenta l'inutilité de ce voyage, le Roi qui étoit vif lui fit une réponse si brusque, que le Duc en tomba malade & mourut au bout de quinze jours (d), après avoir refusé une visite que le Roi vouloit lui faire. Il passoit pour un des plus vaillans hommes de son tems, & étoit d'une probité à toute épreuve. Le Roi aiant assemblé les Troupes qu'il destinoit pour le secours de Cambrai, fit bloquer la Fere. En attendant ce Prince n'étoit pas peu embarrassé à concilier les demandes qu'on lui fesoit de la part de Rome, avec celles des Huguenots ses anciens amis.

(a) Cayet ubi sup.

(b) De Thou l. c. Daniel p. 124.

(c) Les mêmes.

(d) Matthieu Hist. de Henri IV. L. II.

SECTION

X.
Histoire de
Henri IV.

La paix
conclue avec
le Duc de
Mayenne.
1596.

Au commencement de l'année 1596, le Roi finit son Traité avec le Duc de Mayenne, dont il publia les articles par un Edit fait à Folembrai dans le mois de Janvier. Dans cet Edit (a), le Roi parle du Duc en termes honorables, promet un entier oubli du passé, le décharge de tout compte des deniers publics; le rétablit lui & les siens dans tous leurs biens; déclare qu'il n'y a aucune charge contre les Princes & les Princesses de sa maison, touchant le meurtre du feu Roi, lui laisse pour six ans Chalons sur Saone, Seure & Soissons pour villes de sûreté, & le Gouvernement de Châlons à son fils aîné, en le détachant de celui de Bourgogne; se charge d'acquitter ses dettes jusqu'à la concurrence de trois-cens cinquante mille écus, & de mettre toutes ses dettes publiques au nombre de celles de la Couronne. Plusieurs trouverent ce Traité trop avantageux au Duc, & il parut extraordinaire à tout le monde que le Roi eût traité avec lui expressément comme Chef de Parti, en promettant oubli du passé à tous ceux qui avoient suivi le parti du Duc, qui voudroient être compris dans le Traité. Quelques-uns l'attribuent à Gabrielle d'Estrées, mais il y a plus d'apparence que d'autres motifs y engagerent le Roi. Quelques favorables que fussent les conditions, le Duc auroit pu en obtenir de plus avantageuses, s'il avoit traité plutôt. Mais il avoit toujours déclaré, qu'il attendoit l'absolution du Pape, qu'il vouloit traiter comme Chef de la Ligue, & que tous ses engagements publics & particuliers fussent remplis. Il resta ferme à cet égard & par là se fit estimer du Roi. Ce Prince étoit persuadé que le Duc connoissoit à fond les affaires & les intérêts du Royaume tant au dedans qu'au dehors; & il éprouvoit de si fâcheux effets du ressentiment du Duc d'Aumale & du Sieur de Rosne, qu'il résolut de ne pas forcer un homme du poids du Duc de Mayenne à se jeter entre les bras des Espagnols. Il considéra que depuis le commencement de la guerre, le Duc avoit toujours témoigné un grand respect pour sa personne; & que quelques fautes qu'il eût faites, il lui avoit évidemment sauvé la Couronne, en empêchant les Etats de procéder à l'élection d'un Roi; qui auroit été suivie, d'une longue, incertaine & peut-être malheureuse guerre (b). Peu après il vint trouver le Roi à Monceaux, que ce Prince avoit donné avec le titre de Duché à la belle Gabrielle; le Roi lui fit un accueil des plus favorables, ce qui l'attacha le reste de sa vie à son service.

Imposteur
nommé. La
Ramée.

Il parut en ce tems-là, à Rheims un certain François la Ramée, qui prétendoit être le légitime Roi de France. Il se disoit fils de Charles IX. & d'Elisabeth d'Autriche femme de ce Prince, que la Reine-Mere l'avoit fait exposer, & qu'il avoit été élevé comme le fils du Gentilhomme dont il portoit le nom. Quelques Seigneurs donnoient dans ces chimères. Il paroît que cet homme étoit autant Fanatique qu'Imposteur; on ne laissa pas de le condamner à être pendu, ce qui fut exécuté (c).

Les Ducs

Le Duc de Joyeuse, qui après la mort de son frere étoit sorti de chez les Capucins & avoit quitté le nom de frere Hugue, pour se mettre à la tête d'une des Armées de la Ligue, fit aussi sa paix, rendit Toulouse &

(a) De Thou L. CXV. Daniel l. c. p. 151, Mezeray l. c. p. 150.

(b) Matthieu, Mezeray, Daniel.

(c) Daniel T. XIV. p. 156.

fut fait Maréchal de France. Le nouveau Duc de Nemours prit le même parti & fut fort bien traité (a). SECTION X.

Le Duc de Guise se trouvoit assez embarrassé dans son Gouvernement de Provence; il avoit à faire aux Espagnols aux Ligueurs, au Duc de Savoye & au Duc d'Epéron; ayant peu d'argent & peu de Troupes. Dans cette fâcheuse situation il forma le projet de surprendre Marseille, quoiqu'il y eût une Flotte Espagnole dans le Port. Il eut le bonheur d'en venir heureusement à bout, par le moyen d'un Corse nommé Pierre de Libertat, & au hazard de sa propre vie. Quand Henri IV. en reçut la nouvelle, il dit plein de joie, *c'est maintenant que je suis Roi* (b). Bientôt le Duc de Guise poussa si vivement le Duc d'Epéron, qu'il pensa à se retirer; & les Provençaux afin de hâter son départ lui firent un présent de cinquante mille écus, & un de trente mille pour les Officiers de ses Troupes. Le Duc se rendit ensuite à la Cour, & le Roi lui donna peu après le Gouvernement du Limousin (c), plutôt par politique que par inclination.

Le Blocus de la Fere qui avoit duré tout l'hiver, fut changé en siege, que le Roi commandoit en personne. Le Cardinal Archiduc Albert avoit pris le Gouvernement des Pays-Bas; il avoit apporté beaucoup d'argent & amené de nouvelles Troupes, en sorte qu'outre le corps d'Armée qu'il opposoit aux Etats des Provinces-Unies, il pouvoit en former une de vingt mille hommes, bien pourvue d'artillerie, avec laquelle il résolut de porter la guerre en France, & un incident extraordinaire le mit en état de faire au delà de ce qu'il se proposoit. Henri par des raisons particulières n'avoit pas voulu comprendre le Sieur de Rosne dans le Traité d'accommodement avec le Duc de Mayenne. Une de ces raisons étoit, qu'il avoit commencé à faire sonder lui-même de Rosne pour l'engager à quitter les Espagnols. De Rosne s'y trouva fort disposé, & fit dire au Roi, qu'il devoit vingt mille écus à Bruxelles, & que si Sa Majesté vouloit lui fournir de quoi s'acquitter de cette dette, il ne tarderoit pas à se rendre auprès de sa personne pour lui offrir ses services (d). Cette négociation ne fut pas assez secrète, & les Espagnols en eurent connoissance. L'Archiduc envoya querir de Rosne, qui en se rendant chez l'Archiduc reçut un billet avec ces mots, *Sauvez-vous si vous pouvez autrement vous êtes perdu*. Il déchira le billet après l'avoir lu, continua son chemin & entra dans la Salle où se tenoit le Conseil, en faisant bonne contenance; il leur dit, Messieurs j'étois sur le point de vous venir trouver, pour vous faire une proposition de la dernière importance. On le pria de se retirer pour un moment. D. Diegue d'Ibarra, qui haïssoit le Duc de Mayenne & tous ceux qui étoient à lui, fut d'avis de le punir sans l'entendre; mais le Comte de Fuentes représenta, que de Rosne avoit rendu de grands services, que c'étoit un habile Officier, & qu'il étoit capable d'exécuter de grands desseins, desorte qu'il fut résolu de l'écouter (e). De Rosne proposa de se rendre maître de Calais & assura que la chose étoit non seulement possible,

(a) Le même, p. 153.

(b) Le même, p. 165.

(c) Le même, p. 167.

(d) Le même, p. 169.

(e) De Thou L. CXVI. Daniel l. c. p. 170.

SECTION

X.
Histoire de
Henri IV.

mais fort aisée. On fut charmé de son projet, & il se tira ainsi du mauvais pas où il se trouvoit. On lui laissa la conduite de l'entreprise, & avant que Henri fût bien instruit du danger, les principaux postes furent forcés & la ville prise. Le mauvais tems empêcha les Hollandois de secourir la Place, & les Anglois qui le pouvoient le refuserent (*). Le Roi, qui s'étoit

(*) La perte de Calais étoit non seulement considérable en elle-même, mais elle fit beaucoup de tort au Roi. Les fortifications étoient en fort mauvais état, & le Gouverneur étoit très-négligent; ce qui venoit sans doute de ce qu'on ne craignoit rien de la part des Anglois, & que les Finances du Roi n'étoient pas en fort bon état. Il y eut néanmoins d'autres circonstances qui hâterent la prise de la Place. De Rosne dont la vie & la fortune dépendoient de la réussite de cette entreprise, s'empara du pont de Nieulé & du Fort de Risban, avant que le Gouverneur, la garnison & les habitans fussent revenus de leur première surprise. Le Roi lui-même fit voir son activité & son courage en s'embarquant avec des Troupes pour forcer le Port, mais les vents contraires l'en empêcherent, aussi bien que les Hollandois. Les François rejettent entièrement le blâme de la prise de Calais sur la Reine Elizabeth. Ils disent, que le Comte d'Essex étoit alors dans la Manche avec une nombreuse Flotte, sur laquelle il y avoit beaucoup de Troupes, & que si le Comte eût fait seulement semblant de venir attaquer le camp Espagnol, il auroit fait lever le siège. M. de Sanci que le Roi avoit envoyé en Angleterre, fit de grandes instances à la Reine Elizabeth sur ce sujet, qui lui répondit. „ Je vois bien que Calais est perdu, si je n'en „ entreprends la défense, & je le ferai, si le Roi me le veut laisser. Madame, *repartit* „ Sanci, le Roi est tout proche, pour empêcher qu'il ne se perde, ou pour être à por- „ tée de le reprendre, s'il se perdoit. Mais quoi, *reprit la Reine*, puisqu'il est perdu, „ n'aimez-vous pas mieux qu'il soit entre mes mains, qu'en celles des Espagnols? „ Nous voulons, *repliqua Sanci*, qu'il ne soit ni à l'un ni à l'autre: mais nous aimerions „ encore mieux qu'il fût aux Espagnols qu'à vous. La Reine choquée de cette réponse, lui dit un peu émue; „ Monsieur l'Ambassadeur, je ne crois pas que le Roi vous „ ait chargé de me tenir un tel langage. Non Madame, *reprit Sanci*, il ne me l'a pas „ commandé; mais c'est qu'il n'a jamais cru qu'au terme où sont ses affaires, votre „ Majesté eût voulu faire une telle demande. Le Roi mon Maître chérit si parfaitement l'honneur de votre amitié, qu'il ne voit rien au monde qui puisse l'en dédom- „ mager, s'il la perdoit. Si vous teniez Calais vous deviendriez son ennemie; car la „ France ne peut tenir pour amis ceux qui la dépouillent de si belles pièces. On a em- „ ployé trop de tems & trop de peine pour en faire sortir les Anglois. Si les Espa- „ gnols le prennent, ils n'y demeureront pas si longtems, & nous sommes persuadés, „ Madame, que vous joindrez vos forces aux nôtres pour les en chasser. La Reine „ dit, qu'elle feroit savoir ses intentions au Roi par l'Ambassadeur qu'elle avoit auprès de lui. C'étoit Milord Sidney, qui dit à Henri, que bien que la Reine eut des desseins importans pour le bien de ses États, elle étoit disposée à secourir Calais, pourvu qu'il consentit à l'engager à la Couronne d'Angleterre jusqu'au paiement des grandes sommes que la Reine lui avoit prêtées. Le Roi, tournant le dos à l'Ambassadeur lui dit, *que* „ s'il avoit à être mordu, il aimoit autant l'être d'un Lion que d'une Lionne. Nos Histo- „ riens Anglois s'accordent à rapporter la chose de la manière suivante. La Flotte „ qu'on équippoit étoit destinée contre Cadix, & n'étoit nullement aussi prête, que le „ disent les Historiens François. Au contraire lorsqu'on apprit que Calais étoit en dan- „ ger, la Reine envoya le 9 d'Avril, qui étoit le Vendredi Saint, des Ordres au Lord „ Maire & aux Aldermen de Londres, de presser mille hommes pour secourir la place, „ dès le soir le nombre fut complet, on les équippa & ils auroient pu se mettre en mar- „ che pour Douvres dès le lendemain matin, mais le Samedi après midi on les congédia. „ Le jour de Pâques, à dix heures du matin, les mêmes ordres aiant été donnés, & les por- „ tes de l'Eglise fermées, on enrola mille hommes avant midi, dont on fit partir la meil- „ leure partie dès le soir pour Douvres, & le reste suivit le lendemain; d'autres Troupes „ défilèrent aussi de divers endroits de ce côté-là; mais ils revinrent au bout de huit

avancé dans le voisinage avec un Corps de Cavalerie, retourna à son camp devant la Fere. Calais se rendit le 22 d'Avril (a). La Fere capitula le 22 de Mai (b); c'étoit une Place de conséquence; mais le Roi eut beaucoup de chagrin de la perte d'Ardres, qui fut prise le lendemain par le sieur de Rosne, qui en avoit entrepris le siege, malgré l'opposition de presque tout le Conseil de guerre Espagnol. Il ne jouit pas longtems de la gloire qu'il avoit acquise, aiant été tué la même année par un boulet de canon au siege de Hulst (c).

Le Cardinal de Medicis, que le Pape avoit envoyé en qualité de Légat en France, fit son entrée à Paris le 25 de Juillet, & le Roi eut tout sujet de se louer de sa conduite. Il reçut froidement des gens qui avoient envie d'exciter de nouvelles disputes entre le Roi & la Cour de Rome, & fit tout ce qui dépendoit de lui pour maintenir la tranquillité du Royaume (d). Le Roi ne laissoit pas d'avoir encore bien des embarras. Le Duc de Mercœur se foutenoit encore en Bretagne par le secours des Espagnols, & amusa le Roi par des négociations peu sinceres, bien que Henri eût permis à la Reine Douairiere, sœur du Duc d'aller le voir, & de lui offrir tout ce qu'il pouvoit desirer. Les Huguenots, poussés par les Ducs de Bouillon & de la Trimouille, furent sur le point de prendre des résolutions dangereuses, que le Roi eut bien de la peine à prévenir (e). D'ailleurs l'argent lui manquoit tellement, que dans son camp devant la Fere, il n'avoit pas les choses les plus nécessaires à la vie (f). Henri ne perdit pourtant pas courage, il envoya le Maréchal de Biron dans l'Artois, où il fit le dégât comme les Espagnols l'avoient fait en France. L'état de ses affaires l'obligea à faire une Alliance offensive & défensive avec l'Angleterre & les Etats Généraux (g); & pour mettre ordre aux affaires du Royaume, il convoqua une Assemblée des Notables à Rouen; on y fit quelques bons reglemens, & on prit quelques mesures pour contenter les Huguenots (h). La Reine d'Angleterre envoya au Roi l'Ordre de la Jarretiere, comme une marque de la sincérité de sa reconciliation avec lui (i). Les Huguenots qui avoient transferé leur assemblée de Loudun à Vendôme, & de là à Chatelleraut, continuoient à donner beaucoup de peine au Roi, malgré tout ce qu'il pouvoit faire pour les tranquilliser (k). Il soupçonna dans leur procédé plus de faction & d'intrigue que de zele de Religion; car tandis que le Royaume étoit attaqué, ils fortifioient leurs Places & y mettoient des garnisons, au lieu de lui envoyer des Troupes; & pour fournir à la dépense ils faisoient les deniers Royaux. Dans leurs Requêtes ils prenoient des libertés, qui cha-

(a) Mezeray, Daniel p. 174.

(b) Les mêmes.

(c) Cayet T. III. Daniel p. 179.

(d) De Thou l. c. Daniel p. 182.

(e) Le même, p. 185 & suiv.

(f) Le même, p. 189.

(g) De Thou ubi sup.

(h) Sulli Mem. L. VII.

(i) Cambdeni Annal. Elizabeth, p. 732.

(k) Sulli l. c.

jours, Calais étant pris. La raison qu'on en donna, c'est que les François aimoient mieux qu'il fût entre les mains des Espagnols qu'en celle des Anglois; on prétend même que Henri avoit dit à ce sujet, nous sommes anciens ennemis, & tout nouvellement amis.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Surprise
d'Amiens
par les
Espagnols.
1597.*

*Rosni en-
courage le
Roi.*

*Embarras
où se trouve
le Roi.*

grinoient d'autant plus le Roi, que les zelés Catholiques en témoignioient une maligne joie, & que les Ducs de Savoye & de Mercœur demandoient des conditions plus avantageuses qu'auparavant & paroissoient moins portés à la paix que jamais.

Les choses en étoient là lorsqu'un événement imprévu consterna le Roi & toute la France (a). Don Ferdinand Tello Portocarrero, Gouverneur de Dourlens, forma le projet de surprendre Amiens. Le Roi qui savoit que cette Place étoit exposée, avoit eu dessein d'y envoyer quelques Compagnies Suisses, mais les Bourgeois s'y étoient opposés, & de peur de les mécontenter le Roi n'avoit pas voulu les contraindre à recevoir cette garnison. Portocarrero, pour mieux prendre ses mesures, y étoit venu plusieurs fois déguisé, tantôt d'une manière, tantôt de l'autre. A la fin il exécuta son dessein, & se rendit maître de la Place, le 11 de Mars, sans grande effusion de sang (b).

La nouvelle de ce malheur, toucha plus le Roi, que tout ce qui lui étoit jamais arrivé. Il envoya quérir le Baron de Rosni & se plaignit vivement à lui qu'il étoit environné de difficultés & de dangers, & qu'il n'avoit nuls moyens de se défendre; que les Huguenots étoient sur le point de se révolter d'un côté, & que de l'autre les Espagnols le pouissoient vivement; que le petit nombre de Troupes qu'il avoit ne méritoit gueres le nom d'Armée, & que la disette d'argent, quoique très-grande, ne l'étoit pas tant, que le manque de ressources & de crédit. Rosni le consola, & lui promit un projet qui le tireroit de peine. Au bout de quelques heures il revint avec un Mémoire, qui releva le courage du Roi; ce Prince le copia de sa propre main, & résolut de s'en faire honneur, non pour diminuer le prix du service que le Baron lui rendoit, mais pour y donner plus de poids. L'affaire réussit; il leva par prêt volontaire trois-cens mille écus, engageant sa parole Royale de les rembourser avec l'intérêt dans deux ans; il augmenta la Gabelle, & tira des Financiers deux millions & demi de Livres, pour se mettre à couvert de toutes recherches. Pour prévenir à l'avenir les malversations il confia l'administration des Finances au Baron de Rosni (c). Il se trouva à la faveur de ces mesures en état d'assiéger Amiens.

Pendant qu'on fesoit les préparatifs nécessaires pour cette entreprise, le Roi fut obligé de venir à Paris, par les fâcheux restes d'une maladie que ses excès lui avoient causée; il passa trois semaines dans sa chambre fort tristement. Quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui, & qui n'étoient pas d'humeur à lui cacher la vérité, lui firent connoître le véritable état de ses affaires, qui n'avoit jamais été si mauvais. La prise d'Amiens avoit refroidi cet empressement qu'on avoit auparavant à demander grace, & à expier ses fautes en donnant du secours. C'étoit un souffle qui ranimoit les débris de la Ligue mourante; & le Duc de Mercœur, qui avoit persisté dans sa révolte, sur l'espérance de quelque changement de cette nature,

(a) De Thou L. CXVIII.

IV. Ch. 17.

(b) Cayet T. III. D'Aubigné T. III. L.

(c) Mem. de Sulli L. IX.

nature, recevoit à bras ouverts ceux qui se retiroient en Bretagne, & encourageoit tous ceux qui pouvoient faire révolter de petits Châteaux ou des villages dans son voisinage. Le Duc de Savoye fesoit la guerre fort vivement, & il auroit certainement fait bien du mal à la France, si Lesdiguières, sans aucun secours, n'avoit fait avorter ses desseins. Le Duc de Florence, qui avoit été un des premiers à reconnoître le Roi, le crut alors si mal dans ses affaires, que, sans chercher de prétexte, il s'empara de l'Isle & du Château d'If, qui commande en quelque façon le Port de Marseille (a). Mais ce qui chagrinoit le plus le Roi, c'étoit que les Ducs de Montpensier, de Bouillon & de la Trimouille fesoient tous leurs efforts pour former un tiers Parti sous le nom de *Bons François*, sous la protection de la Reine d'Angleterre (b) & en conséquence de cet étrange projet, les Huguenots refusoient de lui envoyer des Troupes, sous prétexte qu'ils appréhendoient une nouvelle Saint Barthelemi de Campagne; dont le Roi abhorroit la seule idée. Dans cette perplexité le Roi eut recours au Parlement d'une façon bien différente de celle qu'il avoit employée pour faire enregistrer l'Edit en faveur du Duc de Mayenne. Il fut plus heureux que son prédécesseur; ses disgraces touchèrent; ses anciens amis s'attachèrent plus fortement à lui, & les nouveaux firent des efforts auxquels il ne s'attendoit point, & qui justifioient sa conduite à leur égard.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Le Baron de Rosni écrivit fortement aux Huguenots sur leur procédé, & leur représenta la folie qu'il y avoit à former un Parti contre un Prince, qui étoit porté à faire pour eux tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement demander. Lesdiguières, sur lequel ils comptoient beaucoup, leur fit savoir, non seulement qu'il désapprouvoit leur conduite, mais que s'ils continuoient, il tourneroit ses armes contre eux. A la fin le crédit de Rosni, les menaces de Lesdiguières, & la condescendance du Roi qui leur accorda tout ce qu'ils demandoient, firent qu'ils se tranquilliserent, & le Tiers Parti s'évanouit. Le Duc de Mayenne se donna beaucoup de mouvement; il dit à ses anciens amis, que l'unique moyen de prouver qu'ils avoient agi ci-devant par principe, étoit de n'épargner ni leur personnes ni leurs bourses pour le service du Roi, la Reine d'Angleterre envoya quatre mille hommes de pied, & quand le Roi se rendit en personne au siège d'Amiens, il grossit bientôt son Armée jusqu'à trente mille hommes (c). Mais pendant qu'il avoit pris ses mesures, les Espagnols avoient fortifié Amiens, où il y avoit une nombreuse garnison, commandée par Portocarrero; ce Gouverneur fesoit de fréquentes sorties; heureusement pour les François il fut tué d'une mousquetade (d). Les assiégés élurent alors pour Gouverneur Don Jerome Caraffe, Marquis de Montanegre, homme d'un grand sang froid, mais intrepide. Il suivit le plan de son prédécesseur, fit des retranchemens dans la ville, & donna le tems à l'Archiduc de marcher à son secours avec une Armée de vingt-cinq mille hommes, de vieilles Troupes, & les meilleures qui fussent au service d'E-

Siege d'Amiens, & prise de cette Place.

(a) Mezeray T. VI. p. 171.

(b) Le même, p. 170.

Tome XXXI.

(c) Mezeray l. c. p. 173.

(d) Daniel l. c. p. 220. Mezeray p. 175.

SECTION

X.

*Histoire de
Henri IV.*

Espagne. Leur approche causa de grands débats dans le Conseil du Roi. Le Maréchal de Biron fut d'avis d'aller combattre les ennemis; le Duc de Mayenne s'y opposa fortement. Le Roi prenant la parole, lui demanda ce qu'il jugeoit donc à-propos de faire? „ Votre dessein, Sire, reprit le Duc, est de prendre Amiens, & non point de gagner une bataille. Vos retranchemens sont très-forts, laissez votre Armée derriere, & ne mettez pas votre Royaume au hazard avec une Armée égale à la vôtre, & composée d'excellentes Troupes. Je connois les Espagnols, ils ne hazarderont pas volontiers, & n'entreprendront pas de vous forcer (a)”. Le Roi s'en tint à cet avis. L'Archiduc s'avança vers les lignes, & une terreur panique faisit ceux qui étoient dans les tranchées, desorte qu'ils prirent la fuite. Mais le grand feu de l'Artillerie Françoisse arrêta les Espagnols, & l'Archiduc par un excès de précaution perdit une occasion favorable. S'étant néanmoins avancé pour attaquer l'endroit le plus foible des retranchemens, le Duc de Mayenne posta si bien six pieces de canon, qu'elles firent un terrible effet parmi les Espagnols, qui se retirèrent. S'ils avoient avancé seulement deux-cens pas, ils auroient réussi. Le Duc fit fortifier les endroits foibles du retranchement de façon que le lendemain l'Archiduc n'osa l'attaquer, & prit le parti de se retirer. Amiens se rendit à des conditions honorables le 25 de Septembre (b). Le Roi porta lui-même les nouvelles de la prise de la Place à Arras où l'Archiduc étoit malade; il s'avança avec son Armée jusques près des murs de la ville, & la salua de quelques volées de canon. Il résolut de finir la campagne par le siege de Dourlens, pour éloigner l'ennemi davantage de ses frontieres; mais la mauvaise saison, & la fatigue de ses Troupes l'obligerent à décamper, enforte qu'il auroit mieux valu ne point entreprendre ce siege (c).

*Change-
ment favo-
rable dans
les affaires
du Roi.*

Le Roi fut reçu à Paris avec de grandes démonstrations de joie. Ses affaires avoient entierement changé de face, & il se voyoit sur le point d'être tout-à-fait maître de son Royaume. Lesdiguieres, quoique contraint de lever de l'argent sur son crédit, avoit déconcerté tous les desseins du Duc de Savoye, nonobstant les secours que lui donnoit l'Espagne; il avoit pris cinq ou six Places, battu plusieurs fois ses Troupes, & repoussé son Armée quand elle l'avoit attaqué dans son camp, enforte que le Duc fatigué par ce vieux Renard, ainsi qu'il appelloit Lesdiguieres, n'ayant jamais pu le surprendre, commença à penser sérieusement à la paix (d), d'autant plus qu'il apprit, que le Roi Catholique avoit dessein de la faire par la médiation du Pape. Henri étoit fort porté à conclure avec l'un & l'autre, quoiqu'il eût découvert que la Cour de Madrid avoit encore des partisans dans Paris, restes de la Faction des Seize, qui avoient tenu des assemblées après la surprise d'Amiens. Aiant été surpris, sept furent pendus & d'autres bannis. Deux Avocats, l'un de Beauvais & l'autre de Paris, par le moyen desquels le Duc de Mer-

(a) Daniel p. 223, 223.

(b) Le même, p. 224 & suiv. Mezeray p. 177, 178. De Thou l. c.

(c) Mezeray, p. 179.

(d) Daniel l. c. p. 240.

cœur entretenoit commerce en Flandres avec l'Archiduc, furent par arrêt du Parlement rompus vifs dans la place de Greve. Mais le Roi fit grace à un Chartreux, nommé Pierre Ouin, Breton de naissance, que les Espagnols avoient engagé à gagner quelqu'un pour tuer le Roi: celui à qui il en avoit parlé étant mort, lui-même se découvrit par son indiscretion; aiant été arrêté, on lui fit son procès dans les formes, après quoi le Roi lui pardonna (a). Le Roi consentit aussi, que le Maréchal de Brissac, qui commandoit en Bretagne; fit une trêve avec le Duc de Mercœur pour le reste de l'année, qui devoit commencer à la mi-Octobre; il envoya M. de Villeroi sur la frontiere pour regler avec M. Richardot, Ministre de l'Archiduc, le lieu & le tems des Conférences. Le Duc de Luxembourg qui avoit été déjà deux fois à Rome, y retourna en qualité d'Ambassadeur du Roi, & fut fort bien reçu; mais d'Offat, un des plus habiles & des plus integres Ministres du Roi, eut toujours le secret des affaires. A cet égard, il fut plus heureux que la plupart de ses prédécesseurs; la France n'aianc jamais eu ni de plus habiles Ministres, ni de plus grands Capitaines que sous le regne de Henri IV.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Pendant que ses Ministres traitoient de la paix, le Roi méditoit une expédition pour achever de rétablir la tranquillité au dedans du Royaume. Dans cette vue, il envoya le Connétable pour commander en Picardie avec un petit corps d'Armée, sachant bien que les Espagnols n'avoient ni la volonté ni les forces nécessaires pour rien entreprendre & il donna ordre au Maréchal de Brissac de recommencer la guerre en Bretagne, & de n'entendre à aucune proposition. Le Maréchal exécuta ses ordres avec courage & heureusement. Au commencement de Février, Henri se mit en marche pour la Bretagne avec deux mille chevaux & douze mille hommes de pied. A son approche, six ou sept des principaux Seigneurs se soumirent & firent leur paix (b). Le Duc de Mercœur en fut si consterné, qu'il résolut de faire son accommodement aux meilleures conditions qu'il pourroit. Il fut la dupe de sa politique jusqu'à la fin; car comme dans les commencemens il s'étoit flaté d'obtenir le Duché de Bretagne en vertu des droits prétendus de sa femme, il ne doutoit pas alors qu'il ne fût compris dans le Traité de paix, en qualité d'Allié de l'Espagne. Mais se voyant sur le point d'être attaqué par une Armée Royale, & d'être abandonné en même tems de ses partisans, il fut contraint d'avoir recours à un expédient, qui bien qu'il lui réussit au delà de ses espérances étoit une ressource qui ne lui étoit pas fort agréable à lui-même, & très-mortifiante pour la Duchesse sa femme, héritière de la Maison de Penthievre, & une des femmes les plus glorieuses de France; ce qu'il y eut de plus humiliant pour elle, c'est qu'elle fut obligée d'aller elle-même trouver le Roi à Angers, & d'en faire la proposition (c). C'étoit de marier leur fille unique au fils naturel du Roi, que les Courtisans appelloient Cesar-Monsieur, pour plaire au pere & pour flater la mere. La proposition fut acceptée; le Roi donna à son fils le Duché de Vendôme & après la mort de sa mere celui de Beaufort. D'autre part la

*Reduction
de la Bre-
tagne.
1598.*

(a) *De Thou* ubi sup.

(b) *Mezeray*, p. 185. *Daniel* p. 245.

(c) *Daniel* l. c. *Mem. de Sulli* L. IX.

T. III. p. 180.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Edit de
Nantes.*

jeune Princesse devoit avoir les Duchés d'Etampes, de Penthievre & de Mercœur. Le Duc fut aussi obligé de se démettre du Gouvernement de Bretagne en faveur de son gendre. Pour mettre la dernière main à cette affaire, le Roi fit fiancer d'abord le jeune couple, & bénir peu après le mariage par le Cardinal de Joyeuse, avec la même magnificence, que si c'eût été un fils de France légitime (a). Le Roi alla ensuite à Rennes tenir les Etats de Bretagne, & delà à Nantes. Dans l'espace de deux mois qu'il demeura dans cette Province, il amassa douze-cens mille écus en argent comptant, dont les deux tiers provenoient du don des Etats : ce fut là un secours qui vint fort à-propos, l'épargne étant presque épuisée par les dépenses de la guerre, & par les grandes sommes que l'établissement de son fils avoient coûté au Roi, ce jeune Prince étant devenu par là un des plus riches de France.

En ce tems-là les Réformés avoient aussi changé d'idées, & ils travailloient à faire regler leurs affaires une fois pour toutes; ils avoient donc suivi le Roi de Blois à Nantes. Ce fut-là qu'ils obtinrent enfin le fameux Edit, qui porte le nom de cette ville, qui leur procura du repos pour un tems, & qui auroit dû leur assurer à perpétuité un établissement solide en France. Les Commissaires de la part du Roi étoient M^M. de Schomberg, De Thou, Jeannin & de Calignon; ceux des Réformés les Sieurs Constans, la Mothe, de Cafés & Chamier, Ministre de Montelimar, & un des hommes les plus illustres de leur Communion. Quelques-uns (b) lui font honneur de la composition de l'Edit, qui étoit bien conçu & très-favorable aux Réformés. Il est certain qu'en ce que le Roi fit pour eux, il y eut au moins autant de politique & d'appréhension, que de reconnaissance & d'affection. D'une part ils l'avoient fort aliéné d'eux par leur conduite & par l'ingratitude de leurs chefs, qui ne cherchoient qu'à se rendre redoutables, sous prétexte de zèle de Religion. D'autre part les Seigneurs de la Ligue Catholique lui avoient rendus depuis peu d'importans services, & témoignioient beaucoup de zèle pour sa personne & pour son Gouvernement. Mais la crainte qu'il eut, que si les Huguenots prenoient les armes, ils n'appellassent encore des Etrangers dans le Royaume, qu'ils ne retardassent la paix avec l'Espagne, & ne lui fournissent un prétexte de renouveler la Ligue, le détermina à leur accorder des conditions avantageuses. Mais surtout le desir extrême d'avoir la paix, pour remédier aux abus, & aux griefs dont ses Sujets de tous les ordres se plaignoient, l'engagerent à accorder cet Edit, & à le maintenir après l'avoir donné, avec cette fermeté digne d'un Roi, qui peut se rendre témoignage, qu'il n'a eu en vue que la tranquillité générale & le bien public, & que ce qu'il a fait peut y contribuer (*). Henri étoit également éloquent & ferme, quand il étoit bien sûr que ses mesures étoient justes.

(a) *Sulli ubi sup. p. 181. (b) Varillas, Bayle.*

(*) Ce fameux Edit est daté à Nantes le 13 d'Avril 1598. Outre qu'il rétablit de la façon la plus solide tous les privilèges accordés jamais aux Réformés par les autres Rois, & en particulier par son prédécesseur, il y en a d'autres, auxquels on n'avoit jamais pensé, & qu'on n'avoit jamais demandé; entre autres que les Réformés étoient déclarés capables de toutes les Charges, Emplois & Dignités; que leurs enfans pou-

Ces Conférences pour la paix avec l'Espagne continuoient toujours heureusement à Vervins, sous la médiation du Cardinal de Florence, Légat du Pape, & de François de Gonzague, Evêque de Mantoue, Nonce du Pontife. Les Plénipotentiaires de France étoient Messieurs de Bellievre & de Silleri, qui furent successivement Chanceliers de France; de la part de l'Archiduc, le Roi d'Espagne n'ayant voulu traiter que par lui, c'étoient le Président Richardot, le Commandeur de Taxis & le

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.

voient étudier dans les Colleges & Universités, & qu'il y auroit des Chambres mi-parties en divers endroits. Les Réformés furent si contens de cet Edit, qu'ils envoyèrent des Députés au Roi pour le remercier, & qu'ils firent faire des prières pour sa prospérité. Son illustre Historien (le Duc de Sulli) qui étoit bon & zélé Réformé, loue fort la prudence, la modération & la fermeté que Henri témoigna en accordant & en maintenant cet Edit. Il fait connoître en détail les circonstances où se trouvoit son Maître quand il le donna, & fait voir par là qu'il desiroit ardemment d'étouffer parmi ses sujets les querelles civiles & religieuses, disposition à laquelle il donne de grandes louanges. Il nous apprend aussi, qu'aussitôt que l'Edit fut signé, il résolut de ne plus ménager le Duc de Bouillon & de lui parler nettement. Ce Seigneur étoit alors retenu au lit par la goutte; le Roi alla lui rendre visite & ayant fait sortir tout le monde de la chambre, il lui dit d'écouter sans l'interrompre tout ce qu'il avoit à lui dire, & commença par le détail de toutes ses différentes manœuvres, afin de lui faire voir qu'il n'en ignoroit aucune. Le Duc voulut prendre la parole pour s'excuser; mais il fut arrêté par sa Majesté, qui lui dit que sans autre justification; dès ce jour elle oublioit tout le passé, & qu'après avoir pardonné tout ce que la malice la plus noire avoit pu suggérer à ses ennemis, elle n'avoit garde d'exclure de ses grâces un ancien Serviteur, dont elle avoit été longtems satisfaite. Mais ensuite le Roi avertit le Duc, en prenant un ton d'autorité, de profiter du conseil qu'il vouloit bien lui donner, comme son Ami, de ne se souvenir de sa conduite passée, que pour en prendre une directement opposée, parceque s'il arrivoit qu'il se laissât encore aller à manquer de respect pour son Roi & son Maître, il étoit résolu de l'en punir. Il parla aussi avec la même liberté à ses Parlemens, & comme il parloit bien, on l'écoutoit ordinairement avec plaisir, & ce qu'il disoit fesoit impression. Il dit aux Députés du Parlement de Paris, qui lui avoit fait de fortes remontrances sur ce qu'il lui avoit ordonné d'enregistrer l'Edit; qu'il étoit surpris qu'ils doutassent qu'il fût Catholique, tandis que le Pape & le Roi d'Espagne en étoient persuadés. Il leur avoua que l'Edit étoit le fruit de la nécessité, non une nécessité telle que quelques-uns s'imaginoient, mais celle d'établir une paix générale & solide. Il leur dit que l'état du Royaume & la sûreté de la Religion Catholique le demandoient; qu'en matière de Religion on ne devoit point user de violence; que dans le tems qu'il étoit lui-même Réformé & le Chef des Réformés, il avoit toujours reconnu que la persécution leur étoit avantageuse; qu'en poussant des gens qui ont de la conscience & du courage à l'extrémité, on procuroit aux Huguenots des Troupes invincibles, qui restoient telles, même après leurs défaites; qu'il étoit ridicule de prétendre faire changer de religion aux gens, en les combattant, que s'ils avoient dessein de convertir les Huguenots, le vrai moyen étoit de réformer leur vie, & de se conduire conformément à leurs principes. Il ajouta, qu'il étoit Roi Catholique, mais aussi un Berger, qui vouloit ramener ses brebis dans la bergerie avec douceur. Il s'étendit sur les peines qu'il s'étoit données pour réunir & apaiser les partis, en leur accordant tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement desirer, nonobstant les injures qu'on lui avoit faites. Il dit, que ce n'étoit point par crainte qu'il tenoit ce langage, qu'il savoit où trouver vingt mille hommes, qui feroient de sa volonté la Loi; mais qu'il ne vouloit pas être un Tiran, chose qu'il détestoit. Qu'il seroit toujours prêt à écouter leurs remontrances, & même celles du moindre de ses sujets. Il finit en leur conseillant de n'avoir à l'avenir d'autre émulation, que celle de se disputer la gloire à qui seroit meilleur Chretien & le meilleur sujet. On reçut ses avis comme ils le méritoient & l'Edit fut vérifié.

SECTION

X.

*Histoire de
Henri IV.*

Sieur Verreyken, qui occupoit un emploi considerable dans les Bays-Bas (a). Comme de part & d'autre on souhaittoit fort la paix, elle auroit été bien-tôt conclue, sans les égards qu'on devoit aux Alliés. La Reine d'Angleterre envoya en France le Chevalier Robert Cecil, & les Etats-Généraux le Comte Justin de Nassau, pour engager le Roi à ne point faire la paix, & même pour lui proposer de faire un nouveau Traité d'alliance, par lequel les Puissances Maritimes s'engageroient à lui fournir un bon corps de Troupes pour grossir son Armée, & de les soudoyer eux-mêmes (b). Le crédit de la Cour de Rome, & les avantages que le Roi se promettoit de la paix, le déterminèrent à rejeter ces offres, & à faire tous ses efforts pour faire entrer ses Alliés dans ses vues & les engager aussi à faire la paix avec l'Espagne. Ils n'y voulurent absolument point entendre, non que la Reine fût si fort contre la paix, mais parcequ'elle étoit résolue de ne pas séparer ses intérêts de ceux de la République; & les Etats aiant intercepté quelques Lettres de Philippe, étoient trop bien instruits des sentimens de la Cour de Madrid, pour penser à faire la paix (c). D'autre part les Espagnols eurent bien de la peine avec le Duc de Savoye, qui ne vouloit point entendre à la restitution du Marquisat de Saluces, quoiqu'il l'eût enlevé à la France en tems de paix. A la fin on convint de remettre l'affaire à l'arbitrage du Pape. Le Traité de Vervins fut signé le 2 de Mai (d), mais il ne fut publié que le 12 de Juin, pour donner quelque satisfaction à la Reine d'Angleterre & aux Etats, qui ne laisserent pas de blâmer fort le procedé du Roi; & bien que les derniers eussent le plus de sujet d'en être mécontents, la premiere en parut la plus piquée. Cette grande affaire, qui avoit été terminée dans l'espace de quatre mois, fit grand plaisir au Roi; il est vrai que sa joie fut un peu troublée par les reproches que lui fit la Reine d'Angleterre, qui lui furent d'autant plus sensibles, qu'il avoit de grandes obligations à cette Princeesse (e). L'Archiduc envoya à Paris le Duc d'Arscot & l'Amirante d'Arragon, qui assisterent dans Notre-Dame au serment que le Roi fit d'observer le Traité. Il envoya au mois de Juillet à Bruxelles le Maréchal de Biron, qu'il fit alors Duc & Pair, avec Messieurs de Bellievre & de Silleri, pour une pareille cérémonie de la part de l'Archiduc (f). Circonstance dont nous n'aurions point parlé, si ce voyage n'avoit donné commencement aux intrigues, qui couterent si cher à la France, & qui conduisirent enfin le malheureux Maréchal sur l'échauffaut. Les Ministres d'Espagne étoient depuis si longtems accoutumés aux trahisons, qu'ils avoient de la peine à y renoncer.

*Traité avec
le Grand
Duc de
Toscane.* Cette même année le Roi conclut aussi par le ministère d'Ossat un Traité avec le Grand Duc de Toscane; où de part & d'autre on fit paroître beaucoup de complaisance. Le Roi avoit découvert quelques intrigues du Duc en Provence, qu'il jugea à-propos de diffimuler, à cause des services que ce Prince lui avoit rendus, dans les tems les plus fâcheux. D'autre part le

(a) De Thou L. CXX. Mezeray T. VI.
p. 182. Daniel l. c. p. 267.

(b) Mem. de Sulli T. III. L. IX. p. 198.

(c) Mezeray l. c. p. 189.

(d) Le même, p. 190. Daniel p. 269.

(e) Mezeray l. c.

(f) Daniel p. 273, 274.

Grand Duc aiant consenti à évacuer les Isles de Marseille à condition que le Roi se déclareroit son débiteur de deux-cens mille écus d'or, & lui donneroît pour caution douze personnes en France qu'il nommeroit, il renonça volontairement à la caution, sachant que cet article fesoit de la peine au Roi. Ce Traité & celui de Vervins se firent & s'exécuterent en même tems, & par là le Roi devint entierement maître de son Royaume (a). Avant la fin de l'année le Roi mit un excellent ordre dans ses Finances, licencia une partie de ses Troupes & prit des précautions contre les desordres qui pouvoient en arriver; il satisfit aux remontrances du Clergé de France, & se rétablit d'une dangereuse fièvre, dans le même tems que Philippe II. son ancien ennemi mourut, ce qui assura la continuation de la paix; le fils de Philippe n'étoit pas d'un caractère à recommencer une guerre, qui avoit épuisé ses Etats, & sans quelques-uns des anciens Ministres, le Duc de Lerme auroit été fort disposé à laisser le reste de l'Europe en paix.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Au commencement de l'année, le Roi par le conseil du Baron de Rosni, remit au peuple le reste des impôts qui étoit dû, & qui alloit à vingt millions (b). Ce Ministre observa très-sagement, que le Roi pouvoit bien donner ce qui ne pouvoit jamais se payer, & en même tems s'en fit un motif d'économie pour l'entretien de la Cour, & des pensions que le Roi donnoit. La grande maxime de Rosni étoit, que dans le maniment des Finances, on avoit moins besoin d'un grand genie & d'une longue experience, que de jugement & de probité. Il mit en œuvre tous les moyens possibles pour acquitter les dettes de son Maître, & pour maintenir l'Etat sur un pied honorable sans opprimer le peuple. Ce qui fait l'éloge du Roi, c'est que ces talens lui firent chérir son Ministre, & en effet ce Prince étoit véritablement le pere de ses sujets. Il se fesoit une peine de les charger, & étoit charmé de les voir à leur aise. Le Baron de Rosni non content d'être bon œconome, & de faire son devoir avec la plus scrupuleuse fidelité, voulut que le Roi lui-même fût au fait de ses affaires, malgré sa vivacité naturelle, qui ne lui permettoit pas de s'appliquer longtems (c). De Rosni réduisit tout le système de Finances en abrégés sommaires, par lesquels le Roi voyoit dans un petit espace les différentes branches de recette & de dépense. Il est presque inconcevable en combien peu de tems cet habile homme débrouilla le Chaos où ses prédécesseurs avoient mis les affaires, & y remit l'ordre. Il levoit les revenus de la façon la plus prompte & la moins dispendieuse, parcequ'il étoit persuadé que tout homme employé à cela étoit perdu pour l'Etat, qui ne laissoit pas de l'entretenir. Il diminua toutes les dépenses publiques, mais en même tems il payoit tout le monde ponctuellement, & avoit soin que le Roi eut dans son épargne dequoi pourvoir aux dépenses qui pouvoient survenir, sans avoir besoin de charger le peuple, ou d'emprunter. Voilà un exposé succinct de l'administration de ce grand Ministre, auquel nous n'ajouterons qu'un seul trait, c'est qu'au lieu de faire servir son

*Idée de l'ad-
ministra-
tion du Ba-
ron de Ros-
ni.*

(a) Daniel l. c. p. 278.

(b) Mem. de Sulli T. III. p. 295, 296.

(c) Mezeray l. c. p. 211.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Ministère à son avantage, en se faisant des amis, il ne balançait point à se faire des ennemis, en se mettant toujours entre son Maître & d'avis des Courtisans, qui ne cessoient de demander au delà de ce qu'ils avoient mérité (a). Sous le règne de Henri, ils ne purent lui nuire; mais sous le règne suivant ils eurent assez de crédit pour le dépouiller de sa charge, moyennant quoi les Finances retomberent dans le même désordre & dans la même confusion d'où il les avoit tirées.

Le Roi marie sa sœur.
1599.

Le mariage de l'Archiduc Albert avec l'Infante d'Espagne, engagea le Roi à hâter celui de sa sœur avec le Duc de Bar. Il y eut cependant quelques difficultés à cause de la différence de Religion; le Pape avoit écrit au Duc pour le détourner de ce mariage, ne voulant point accorder de dispense, ce qui n'empêcha point le Roi de les faire marier par Charles de Bourbon, Archevêque de Rouen, son frère naturel. Nonobstant son mariage & la promesse de se faire instruire, la Princesse vécut & mourut bonne & zélée Protestante, sans enfans & sans être heureuse. Avant son départ, elle pressa le Roi de faire vérifier l'Edit de Nantes (b). On en avoit différé la vérification jusqu'après le départ du Légat du Pape, & ce délai avoit donné le tems à quelques têtes chaudes du Clergé de soulever tout le monde contre l'Edit, mais surtout contre un Article, qui permettoit aux Réformés d'admettre dans leurs Synodes toute sorte d'Etrangers, sans la permission du Roi; article qui y avoit été mis pour faire plaisir au Duc de Bouillon, & qui étoit conçu de façon à donner trop d'avantage au Clergé Catholique. Le Roi le fit modifier, du consentement des Réformés, dont plusieurs le désapprouvoient, & moyennant quelques autres modifications, il obligea le Parlement de l'enregistrer, de la même façon qu'il s'y étoit pris à l'égard de l'Edit en faveur du Duc de Mayenne. Mais quoique ses ordres fussent précis, il les appuya de si bonnes raisons, qu'au jugement des personnes impartiales, il fit voir qu'il avoit autant en vue la tranquillité & le bien général de ses peuples, que de contenter les Protestans (c). Quelques Historiens disent (d), que sa sœur ne voulut pas quitter Paris, qu'elle ne vit cette grande affaire terminée, & elle le fut au mois de Février.

*Il a envie
d'épouser la
Duchesse de
Beaufort.*

Le Roi ne réussit pas aussi bien par rapport au divorce & au mariage qu'il méditoit; qui étoient plutôt des projets d'un simple particulier que d'un Roi. Il souhaitoit d'obtenir du Pape la cassation de son mariage avec Marguerite sœur de Henri III., cette Princesse n'en étoit nullement éloignée & elle y consentit ensuite; mais ayant appris que le Roi vouloit épouser la Duchesse de Beaufort, elle déclara qu'elle s'y opposeroit de tout son pouvoir. Le Pape témoigna aussi beaucoup d'éloignement pour cet étrange & à quelques égards absurde projet. Le Roi n'y renonça cependant que lorsqu'il fut délivré des importunités de cette Dame par la manière tragique dont elle mourut (e); il en fut extrêmement affligé, mais comme les

(a) Voy. en Général les Mémoires de Sulli.

(b) Mem. de Sulli l. c. p. 357 & suiv.

(c) Les mêmes, p. 367, 368.

(d) Matthieu.

(e) Mem. de Sulli ubi sup. p. 384 & al.

les choses violentes ne sont pas de durée, sa douleur se calma bientôt (*). Ses Courtisans approuvoient par complaisance, ce que les moindres de ses sujets déploroient.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

(*) Le grand foible de Henri IV étoit, que ses Galanteries influoient tellement sur sa conduite, qu'il est impossible de rendre l'Histoire de son regne un peu intelligible, sans parler de ses amours. La Dame dont il s'agit ici étoit fille d'Antoine d'Estrées, Seigneur de Cœuvres lez Soissons, Grand Maître de l'Artillerie & de François Babou de la Bourdaisière. M. d'Estrées étoit homme d'honneur, & fort mécontent de la conduite de sa femme, qui étoit en intrigue avec le Marquis d'Alègre Meillan, Gouverneur d'Issou en Auvergne, & elle fut tuée dans un soulèvement qu'il y eut contre son Galant. La sœur de Madame d'Estrées, qui s'appelloit Isabeau, épousa le Marquis de Sourdis, & du vivant de son mari elle étoit Maitresse déclarée du Chancelier de Chiverni. A l'égard de la belle Gabrielle sa niece, ses amours avec le Roi commencèrent en 1591; son pere s'y opposa de tout son pouvoir, mais le penchant de la jeune personne & les conseils de Madame de Sourdis sa tante, la jetterent bientôt entre les bras du Roi, qui s'exposa, dit-on à de grands hazards pour elle; ce qu'il y a de certain c'est que cette passion mit quelquefois sa personne en danger, plus souvent encore son autorité, & toujours sa réputation. Il est parlé d'elle sous tant de noms différens, qu'un Lecteur ordinaire peut aisément s'y brouiller; elle est appelée la belle Gabrielle, à cause de sa beauté; Mademoiselle de Cœuvres du nom de son pere; plus souvent Madame de Liancourt & Madame de la Roche Guyon, à raison de son mariage avec Nicolas d'Amerval, Seigneur de Liancourt & de la Roche Guyon; ensuite la Marquise de Monceaux & Duchesse de Beaufort, titres que le Roi lui donna. Suivant quelques Historiens elle eut beaucoup de part à la conversion du Roi; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fut présente à la cérémonie, ce qui étoit fort indécent. La Ligue pensa à se servir de cette Dame pour se défaire du Roi, même depuis sa conversion, & par cette raison un des Prédicateurs fut fortement repris pour avoir déclamé contre la vie scandaleuse que le Roi menoit avec elle. Henri étoit si peu maître de sa passion, qu'il la fit venir au siège d'Amiens, mais les murmures de l'Armée, & les remontrances hardies du Maréchal de Biron, l'obligerent de l'éloigner. Après la mort de M. de Saint Luc elle obtint pour son pere la charge de Grand Maître de l'Artillerie, ce ne fut pourtant pas sans peine, parce que le Roi destinoit cette place au Baron de Rosni. Ce grand Homme nous apprend, que le Roi tint bon contre les larmes, mais qu'il céda à la menace que la Dame fit de se jeter dans un Couvent; mais il ne dit pas, ce qui est pourtant vrai, que le Pere de M. d'Estrées avoit eu cette charge & s'en étoit acquitté avec honneur, en sorte qu'on applaudit beaucoup au choix du Roi, quand il la donna au fils. La Duchesse de Beaufort avoit l'ambition de devenir Reine; on croit même que ce fut un des grands motifs qui firent qu'elle sollicita si vivement le Roi de se faire Catholique, parcequ'elle avoit absolument besoin du Pape par plusieurs raisons, pour parvenir à son but. Le Roi lui-même desiroit ardemment de l'épouser. Il en toucha quelque chose au Cardinal de Medicis, lorsqu'il étoit Légat en France, mais le Cardinal lui répondit si froidement, que lorsque le Roi envoya M. de Silleri à Rome pour obtenir la cassation de son mariage, il eut ordre surtout de ne point parler au Cardinal de la Duchesse. Quand le Roi tomba malade à Monceaux, elle le pressa fort vivement, & obtint de telles assurances, qu'elle tint à Madame de Rosni des discours, par lesquels il paroissoit qu'elle regardoit la chose comme certaine. Sa mort fut aussi remarquable que sa vie. Elle avoit accompagné le Roi à Fontainebleau & y avoit passé une grande partie du Carême, étant grosse; mais Henri ne voulant pas, pour éviter le scandale, qu'elle s'y trouvât avec lui pendant les Fêtes, jugea à propos qu'elle les allât passer à Paris. Il la conduisit jusqu'à Melun, & quand elle prit congé de lui elle lui recommanda ses enfans, ses domestiques & tout ce qui lui appartenoit avec tant de tendresse, qu'il sembloit qu'elle comptoit ne le revoir jamais. A son arrivée à Paris elle alla loger chez Sébastien Zamet, originaire de Lucques; il avoit été employé longtems dans les Finances, & le Roi l'aimoit parcequ'il étoit plaisant & enjoué. Un trait assez singulier qui le regarde, & qui

SECTION

X.

Histoire de
Henri IV.

Quelque peu que cela convienne à la dignité de l'Histoire, il est absolument nécessaire de continuer celle des amours du Roi, parcequ'ils produisirent quelques-uns des événemens les plus mémorables de son regne. Trois semaines après la mort de la Duchesse de Beaufort, qui l'avoit tiré d'un des plus grands embarras où il se fût jamais vu, il se jeta dans un nouveau labyrinthe, en commençant de nouvelles amours avec Henriette Balzac d'Enragues, fille de la fameuse Madame Touchet, Maitresse de Charles IX, dont elle avoit eu le Comte d'Auvergne. Le Roi pour obtenir Melle d'Enragues lui donna une promesse de mariage; & ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'avant que de remettre cette promesse, il la montra à M. de Rosni, qui la prit & la déchira. Le Roi lui demanda s'il étoit fou? *Il est vrai Sire*, reprit M. de Rosni, *je suis un fou: & plutôt à Dieu que je fusse tout seul en France (a)*! Cela n'empêcha pas le Roi d'écrire une autre promesse & de la donner. De Rosni crut à l'air de Henri qu'il étoit disgracié, & il le pensoit encore, quand le Roi ajouta aux autres charges dont il étoit revêtu, celle de Grand Maître de l'Artillerie (b).

Le Roi obtient la dissolution de son mariage.

L'affaire de la dissolution du mariage du Roi alloit aussi bien à Rome, que le Roi pouvoit le souhaiter. La Reine Marguerite, après la mort de la Duchesse de Beaufort, aiant fait tout ce qu'il falloit pour la faciliter, le Pape nomma son Nonce & deux autres Prélats, & sur ce que la Reine déclara qu'elle avoit été forcée par le Roi son frere à ce mariage, & qu'elle n'y avoit jamais donné son consentement, il fut déclaré nul, & les parties mises en liberté de contracter un autre mariage (c). D'Ossat, devenu Car-

(a) Mem. de Sulli T. III. p. 416.

(c) Daniel 299. Lett. du Cardinal d'Ossat T. III.

(b) Le même, p. 429. Daniel p. 300.

mérite d'être rapporté, c'est qu'il dit au Notaire, qui fesoit le contrat de mariage de sa fille de le qualifier Seigneur de dix sept-cens mille écus, titre qu'on lui donna toujours depuis. Il la traita avec tout le soin possible, & lui procura tout ce qu'il savoit qu'elle aimoit. Un jour aiant mangé un citron après diner, elle se trouva fort mal; cela s'étant passé, elle alla entendre Ténèbres, & à son retour elle alla prendre l'air dans le Jardin, où elle fut attaquée d'apoplexie. Aussitôt qu'elle fut un peu revenue, elle se fit transporter chez Madame de Sourdis sa Tante, où elle mourut dans de violentes convulsions, au mois d'Avril. Le peuple & même des gens qui prétendoient être plus sages, prétendirent que le Diable l'avoit étranglée, parceque son visage resta hideusement défiguré & noirci. Mezeray & d'autres Historiens donnent à entendre qu'elle avoit été empoisonnée. Le Pape Clement VIII. crut que c'étoit un coup du ciel accordé à ses prieres, prévoyant les malheurs auxquels la France auroit été exposée, au cas que le Roi l'eût épousée, & eut voulu faire légitimer les enfans qu'il avoit d'elle; ce qui étoit effectivement un des plus étranges projets, qui ait jamais été conçu par un homme sage. On prétend qu'elle avoit bien des qualités aimables, & qu'elle n'étoit pas si généralement haïe, que les Historiens modernes le disent. Quant à son mariage avec Monsieur de Liancourt, homme de qualité & fort riche, mais mal-fait, ce fut un artifice du Roi pour la tirer des mains de son pere; car ce mariage ne fut jamais consommé, & fut ensuite cassé. Elle étoit d'un esprit médiocre & avoit un grand foible pour l'Astrologie, quoique dans des appréhensions continuelles, parceque ses devins ne lui annonçoient jamais que des choses désagréables. Le Roi eut d'elle Cesar Duc de Vendôme, né au mois de Juin 1594, mort à Paris le 22 d'Octobre 1665; Alexandre, Grand Prieur de France, mort en 1629, & Catherine-Henriette, mariée à Charles de Lorraine Duc d'Elboeuf, & morte en 1663.

dinal, & M. de Silleri négocierent cette affaire, & ensuite le mariage du Roi avec Marie de Medicis, niece du Grand Duc de Toscane (a). Il fut conclu plus promptement que Henri ne s'y attendoit; mais quand il vit l'affaire faite, il s'y prêta de bonne grace, & déclara que puisqu'il étoit de l'intérêt de ses sujets qu'il se mariât, il le feroit. Son Ministre dit, que ce Prince, que tous les périls de la guerre n'avoient jamais effrayé, contre la vie duquel cette même année trois Moines avoient conspiré sans qu'il en fût fort troublé, trembloit à la seule idée des querelles domestiques, tandis qu'il continuoit à se conduire de la façon la plus propre à les exciter.

Ceux qui avoient principalement part à la confiance du Roi étoient M. Pomponne de Bellievre, que le Roi avoit fait Chancelier après la mort de M. de Chiverni; c'étoit un homme d'une grande capacité & d'une probité à toute épreuve, M. de Silleri, qu'il avoit envoyé à Rome, le Président Jeannin & le Baron de Rosni; tous gens propres à répondre aux intentions du Roi, qui étoient de rétablir l'ordre & la justice par tout le Royaume, de remédier aux ravages causés par les guerres civiles, & d'abolir les innovations préjudiciables aux droits de la Couronne & au bonheur public. Ces projets, tout justes & nécessaires qu'ils étoient, ne plaisoient pas également à tout le monde, & révoltoient surtout les Grands Seigneurs, qui ne pensoient pas seulement qu'ils fussent tenus à la soumission, ou qu'ils eussent un Maître. De ce nombre étoient le Connétable de Montmorency, le Maréchal Duc de Bouillon, les Ducs de la Trimouille & de Montpensier; le Duc d'Epéron étoit encore plus mécontent que les autres, & le Maréchal de Biron l'emportoit sur lui; ce dernier étoit devenu tellement vain, qu'il ne pouvoit plus soutenir la pensée de n'être que sujet; & on doit être d'autant moins surpris qu'il eut perdu le respect dû à son Roi, puisqu'il s'exaltoit lui-même au dessus des plus grands Capitaines.

Les Agens du Duc de Savoye avoient informé leur Maître de tout ce qui se passoit, & surtout de ces apparences de mécontentement parmi les Grands, afin qu'il profitât de ces mesintelligence. Il en avoit déjà agi de manière avec le Pape, que celui-ci avoit renoncé à la qualité d'Arbitre, qu'on lui avoit donnée par le Traité de Vervins, par rapport au Marquisat de Saluces. Le Duc prit la résolution de venir à la Cour de France, & cela dans deux vues. La première de gagner le Roi & ses Ministres par ses souplesses, pour garder le Marquisat, étant bien résolu à ne s'en pas défaire, quelque chose qui arrivât. Son autre vue étoit de prendre des liaisons avec les mécontents, pour exciter des brouilleries (b). Henri auroit volontiers évité cette visite, mais rien ne put en détourner le Duc, qui s'estimoit le plus habile négociateur de l'Europe, & se flatoit de se faire des partisans à la Cour de France. Il fut reçu avec tous les égards imaginables & traité avec la dernière politesse & magnifiquement, & le Duc de son côté surpassa toutes les idées qu'on avoit de lui (c). Il

(a) Mem. de Sulli l. c. p. 418, 419. de Savoye.

(b) De Thou L. CXXIII. Guichenon Hist. (c) Mem. de Sulli l. c. p. 430 & suiv.

SECTION X
Histoire de
Henri IV. fit sa cour au Roi avec autant d'adresse que d'assiduité, sans bassesse ni flatterie; il conversoit avec les Seigneurs de la Cour avec des manières aimées & affables, sans avilir son rang; il dépensa en présens bien quatre-cens mille écus, en un mot il n'oublia rien pour réussir dans son projet, sans pourtant avancer le moins du monde. Il se passa un mois entier, sans que le Roi lui parlât de rien, & enfin quand on en vint à parler d'affaires, le Roi déclara nettement qu'il demandoit la restitution du Marquisat de Saluces ou un équivalent (a). Ce dernier parti sembla être le plus du goût du Duc, & il proposa tantôt un équivalent, tantôt un autre. Enfin le Traité fut signé à Paris le 27 de Février, par lequel il fut réglé que le Duc restitueroit Le Marquisat, ou céderoit l'équivalent marqué, & que le Duc opteroit au premier de Juin suivant. A juger par la manière dont cette affaire se traita, le Roi & ses Ministres n'avoient pas sujet de croire que le Duc exécutât le Traité. Ce fut par cette raison que quelques uns du Conseil proposerent au Roi de l'arrêter, comme le plus sûr moyen d'avoir le Marquisat de Saluces sans qu'il lui en coûtât une guerre. Mais le Roi déclara qu'il vouloit imiter la conduite de François I. & ne point manquer à sa parole pour quelque avantage que ce fût. Il le fit entendre au Duc, qui renonça au dessein de s'échaper secrètement, & au commencement de Mars il partit pour ses Etats; le Roi suivi de toute la Cour l'accompagna jusqu'au pont de Charenton, & lui donna le Baron de Lux pour le conduire jusques sur la frontière (b). A son arrivée à Bourg en Bresse, qui faisoit partie de ses Etats, il écrivit une Lettre de remerciement au Roi, & se rendit à Chamberi, où il resta jusqu'au 20 de Mai, & delà alla à Turin (c), & promit aux Ministres du Roi de leur faire savoir sa résolution sur l'option qu'il devoit faire.

Henri IV. Pendant son séjour à la Cour de France, le Duc avoit tâché de persuader au Roi, qu'il étoit entièrement détaché de l'Espagne, il avoit même insinué qu'il seroit bien aise que Henri fit revivre les prétentions de ses prédécesseurs sur le Duché de Milan. Aussitôt qu'il fut de retour chez lui, il envoya son Chancelier à Madrid, pour obtenir du secours de Philippe III. en cas de rupture (d). L'Envoyé fut reçu d'abord fort froidement, on lui dit qu'on savoit les propositions que le Duc avoit faites à Paris; le Chancelier nia tout, ce qui fit que les Ministres d'Espagne l'assurèrent qu'on secoureroit le Duc puissamment, & on expédia les ordres nécessaires au Comte de Fuentes, Gouverneur du Milanés. Le Duc demanda un délai, quand on le somma d'opter, & à la fin il déclara, que le Traité de Paris étoit trop onéreux & qu'il ne pouvoit le tenir (e). Le Roi qui avoit pris ses mesures, fit attaquer la Bresse, la Savoye & le Comté de Nice en même tems. Le Maréchal de Biron se rendit maître de toute la Bresse, à la réserve de la Citadelle de Bourg (f). Chamberi & la plus grande partie de la Savoye furent aussi soumises sans beaucoup de difficulté. Mais le

(a) *De Thou* l. c. voy. aussi *D' Aubigné* T. III. L. V. *Mezeray*, *Daniel*.
 (b) *Mem. de Sulli* ubi sup. *De Thou* l. c.
 (c) *Sulli* l. c. *Daniel* p. 316.

(d) *Daniel* l. c.
 (e) *Sulli* l. c. *De Thou* L. CXXV.
 (f) *De Thou* l. c. *Daniel* p. 318.

Duc de Guise échoua dans l'entreprise de surprendre le Château de Nice. SECTION
 Tout cela se passa dans le mois d'Août. Au commencement de Septembre X.
 le Roi prit Miolans, & Lesdiguières s'empara de Conflans, passage dans *Histoire de*
 la Tarentaise, & de Charbonnière (a), qui est la clef de la Maurienne; il *Henri IV.*
 fut ensuite rappelé pour satisfaire la jalousie du Maréchal de Biron. Mais
 ce qui consterna le plus le Duc de Savoye ce fut la prise de Montmelian,
 qu'il regardoit comme imprénable, mais le Baron de Rosni, qui avoit as-
 suré le Roi qu'il prendroit cette Place, & qui avoit dit au Duc en badi-
 nant, que les nouveaux canons qu'il avoit fait fondre étoient destinés pour
 ce siège, le Baron de Rosni dis-je fit guinder six canons sur une montagne
 qui la commandoit, & où l'on ne croyoit pas qu'il fût possible, d'en con-
 duire; delà il battit la place de façon que le Gouverneur promit de se ren-
 dre, s'il n'étoit pas secouru dans un certain tems. Le Duc s'avança à la
 tête de quinze mille hommes pour secourir la Place, mais les neiges & les
 Troupes du Roi l'empêcherent de passer & Montmelian se rendit (b).
 Cette reddition fut suivie d'une autre disgrâce, le Maréchal de Biron prit
 au cœur de l'Hiver le Fort de Sainte Catherine, une autre des Places im-
 prénables du Duc, qui avoit coûté infiniment à fortifier, & qu'il regar-
 doit comme un frein pour Geneve, le Roi la fit démolir à la sollicitation
 des Genevois (c). Le Duc en eut beaucoup de chagrin, & comme il
 s'étoit engagé imprudemment dans la guerre, il fut obligé de penser
 sérieusement aux moyens de la faire finir, ce dont il fut redevable à la
 médiation du Pape.

Après la prise du Fort de Sainte Catherine, le Roi se rendit à Lyon, où *Il épouse*
 la Princesse de Florence l'attendoit depuis huit jours (d). Bellegarde grand *Marie de*
 Ecuyer de France & Favori du Roi, avoit été envoyé à Florence pour *Medicis.*
 porter au Grand Duc la procuration du Roi pour épouser la Princesse, ce
 qu'il avoit fait le 5 d'Octobre. Après de grandes réjouissances, dans les-
 quelles le Grand Duc fit briller une magnificence extraordinaire, les Galeres
 de Florence, du Pape & de Malthe amenèrent la nouvelle Reine à Mar-
 seille où elle arriva le 3 de Novembre, accompagnée de la Grande Du-
 chesse de Florence sa tante, de la Duchesse de Mantoue sa sœur, de D.
 Antonio de Medicis son frere & de plusieurs autres personnes de qualité.
 Elle y fut reçue par le Connétable, le Chancelier, les Ducs de Nemours &
 de Ventadour, avec le Duc de Guise Gouverneur de la Province, quatre
 Cardinaux, plusieurs Princeses & des premieres Dames de la Cour. Ce
 brillant cortège l'accompagna à Aix & delà à Avignon; d'où elle remonta
 le Rhône par Vienne & arriva à Lyon. Le Roi s'y étant rendu, le Car-
 dinal Aldobrandin Légat du Pape fit la cérémonie du mariage (e). Le
 Roi, bien que naturellement ménager n'épargna rien pour que tout se fît
 avec la magnificence convenable. Les affaires ne laisserent pas d'aller leur
 train, & en particulier le Traité avec le Duc de Savoye, qui se négocioit
 par le Cardinal Légat. Le Roi souhaitoit la paix, dont le Duc avoit ab-

(a) Hist. de Lesdiguières L. VI. Ch. 12.

(d) Mezeray l. c. p. 238.

(b) De Thou. l. c. Sull' ubi sup.

(e) Le même, p. 239, Daniel. p. 332.

(c) Daniel l. c. p. 324.

SECTION X. *Histoire de Henri IV.* folument besoin, le Pape avoit aussi ses raisons pour la conclure promptement, & tous dissimuloient. L'adresse avec laquelle chacun jouoit son rôle, fut cause qu'à la fin toute la négociation fut suspendue, mais le Baron de Rosni par son habileté la renoua, & la termina conformément aux desirs du Roi (a).

Causes & suites de la guerre de Savoye.

On ne trouve peut-être pas dans l'Histoire de France d'exemple d'une guerre entreprise avec plus de résolution, conduite plus habilement & terminée plus heureusement, que celle-ci; & c'est ce qui fut cause en grande partie que ce fut la dernière guerre étrangère qu'il y eut sous le regne de Henri IV. Mais pour bien entendre toute cette affaire, il faut aussi savoir l'Histoire secrète; parceque par le simple récit des événemens, il semble que le Duc, quoiqu'il fût un des plus habiles & des plus déliés Politiques de son tems, entreprit la guerre fort imprudemment, la fit foiblement, & par conséquent fut aisément vaincu, ce qui n'est pourtant rien moins que vrai. Nous avons parlé des raisons qui l'engagerent à venir en France, il s'en expliqua lui-même un peu trop clairement, en disant *qu'il y étoit venu non pour recueillir, mais pour semer* (b). Il sema effectivement, & se flattoit d'une abondante recolte, bien que son attente fût trompée. Il ne vit que peu de Troupes, la difficulté qu'on fit de lui montrer l'Arsenal & les Magazins lui fit croire qu'ils étoient vuides; d'ailleurs la grande oeconomie de Rosni lui persuada que l'épargne étoit épuisée. Il crut qu'il n'avoit gueres rien à crandre d'un ennemi qui étoit dans cette situation. Il étoit parfaitement instruit des Partis qu'il y avoit en France & la vivacité des Chefs lui paroissoit un sûr garand, que si la guerre s'allumoit au dehors, il y auroit des mouvemens au dedans. Il comptoit d'ailleurs sur le bon état de ses Places, bien fortifiées, pourvues abondamment de tout & où il y avoit de nombreuses garnisons. Il fesoit encore fond sur l'effet qu'avoient produit ses libéralités. On a de la peine à croire, & c'est néanmoins un fait, qu'il fut trompé à tous ces égards par la vigilance & l'activité du Baron de Rosni, qui comme Ministre conseilla la guerre, & en qualité de Grand-Maître de l'Artillerie conduisit les sieges. Le Maréchal de Biron étoit dans ses intérêts, & d'abord tâcha de lui rendre service, mais quand il fut une fois à la tête des Troupes, la vanité le porta à faire des conquêtes. Ses amis étoient continuellement autour du Roi & fesoient pour lui tout ce qui dépendoit d'eux, mais le Roi entendoit mieux le metier de la guerre qu'eux, & Rosni & Lefdiguieres servirent leur Maître avec tant de fidélité & de courage, qu'ils rendirent inutiles tous les efforts des amis du Duc. Dès le commencement de la guerre, une femme proposa à un Prince du Sang, qui étoit fort mécontent, d'empoisonner le Roi; mais cette femme lui fit tant d'horreur, qu'il alla incontinent la dénoncer & elle fut brûlée vive (c). Les Espagnols, malgré leurs grandes promesses, ne firent presque rien, & sur le tout les forces du Duc n'étoient pas proportionnées à son projet, & ne suffisoient pas pour le tirer d'embarras. Ses grandes pertes le déterminèrent à faire une paix

(a) Mem. de Sulli ubi sup. p. 520 & suiv. Daniel p. 325.

(b) Matthieu. Daniel p. 353.

(c) Mem. de Sulli l. c. p. 442, 443.

desavantageuse; le chagrin qu'il en eut le porta à continuer ses intrigues, dans l'espérance de recouvrer par-là ce qu'il avoit perdu par la guerre. La bonne fortune de Henri lui donna un nouveau courage, desorte qu'il s'appliqua avec plus de soin que jamais à mettre ses affaires sur un bon pied au dedans, & à maintenir l'honneur de sa Couronne de façon à se faire respecter au dehors. Il savoit que c'étoit delà que dépendoient sa grandeur & sa sûreté.

Une insulte faite au Comte de la Rechepot à Valladolid pensa le brouiller avec la Cour d'Espagne; mais le Pape s'entremet & procura au Roi la satisfaction qu'il demandoit. On découvrit des intelligences que le Comte de Fuentes avoit pratiquées pour surprendre Marseille, & l'Archiduc Albert pour s'emparer de Metz (a). Pendant que l'Archiduc assiegeoit Ostende, le Roi jugea à-propos d'aller à Calais, pour faire voir qu'il étoit prêt à défendre ses frontieres, si l'on fesoit quelque entreprise de ce côté-là. C'étoit au mois d'Août, & il arriva que pendant que le Roi étoit à Calais, la Reine Elizabeth se trouva à Douvres; elle lui envoya le Chevalier Thomas Edmonds pour lui faire compliment, & lui écrivit une Lettre fort polie (b). Henri fit passer la mer au Baron de Rosni, comme par simple curiosité pour voir Londres; cela n'empêcha pas que ce Seigneur ne vit la Reine & ne s'entretint avec elle; il admira cette Princesse & n'oublia rien de ce qui pouvoit la confirmer dans l'amitié qu'elle avoit pour son Maître (c). Quelques Historiens (d) assurent qu'elle avoit une extrême envie de s'aboucher avec le Roi; à quoi il n'y a cependant gueres d'apparence, vu l'âge de cette Princesse, & la situation de ses affaires (e).

Le Roi envoya aussi le Maréchal de Biron avec deux-cens tant Seigneurs que Gentilshommes, pour témoigner à la Reine combien il étoit sensible à son attention. La Reine étoit allée à Basing, quand il arriva, & elle lui fit une réception fort gracieuse. Elle distingua parmi les Seigneurs qui l'accompagnoient le Comte d'Auvergne & M. de Crequi, gendre de M. de Lesdiguières (f). Elle eut une longue, & si ce qu'on dit est vrai, une singulière conversation avec le Maréchal, elle l'entretint de l'insolence du Comte d'Essex, qu'elle avoit fait décapiter au mois de Février, & elle ajouta, que le Roi Henri son frere feroit bien en pareil cas d'imiter son exemple, & de ne pas risquer sa sûreté & son autorité par une clémence hors de saison (g). Quant à ce que quelques Historiens (h) disent qu'elle lui montra la tête du Comte sur la Tour, c'est ce qui est aussi ridicule que faux, puisqu'il est certain que la tête du Comte d'Essex, avoit été enterrée avec son corps. Cambden (i) a fort bien remarqué, que peut-être la Reine entra dans quelques détails touchant le Comte, pour détourner le Maréchal des dangereuses intrigues où il étoit engagé, & qui quelques mois après lui firent avoir le même sort que le Comte d'Essex.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Le Roi fait
un voyage à
Calais.
1601.*

*Le Maré-
chal de Bi-
ron va com-
plimenter
la Reine
d'Angle-
terre.*

(a) *Windwood's Memorials* T. I. p. 342.
De Thou, Lettre du C. d'Ossat T. IV.

(b) *Mem. de Sulli* T. IV. p. 33.

(c) Le même.

(d) *Daniel* l. c. p. 345.

(e) Voyez là-dessus *Sulli* dans l'endroit

cité, *Cit. du Trad.*

(f) *De Thou* l. c. *Hist. de Lesdiguières*
L. VII. Ch. 3. p. 423.

(g) *De Thou* L. CXXVI.

(h) Le même, *Mezeray*.

(i) *Annal. Elizab.* p. 877.

SECTION

X.
Histoire de
*Henri IV.**Naissance*
du Dau-
*phin.**Etablis-*
sement de la
Chambre
*Royale.**Envoyé de*
Mahomet
III. en
France.

A son retour le Maréchal trouva le Roi à Fontainebleau, où le 27 de Septembre la Reine accoucha du Dauphin (a); le Pape, qui fut son Parrain, lui donna le nom de Louis. Le goût pour l'Astrologie étoit alors si grand en France, que le Roi engagea La Riviere son premier Medecin à tirer l'Horoscope du Dauphin; & ce Medecin prononça là-dessus un jugement également mystérieux & inintelligible. Le Duc de Savoye s'étoit engagé dans la guerre, qui lui avoit été si fatale par sa crédulité sur cet article, cet entêtement fut encore plus funeste au Maréchal de Biron; le sage & grand Duc de Sulli n'étoit pas même exempt de ce foible. La naissance du jeune Prince donna une grande joie à toute la France, d'autant plus, qu'il y avoit plus de quatrevingts ans qu'il n'étoit né de successeur de la Couronne avec la qualité de Dauphin (b). La naissance du jeune Prince étoit aussi d'une grande conséquence pour les affaires du Roi, & en assurant la succession, elle y donnoit en quelque maniere une nouvelle face au dedans & au dehors du Royaume; mais en même tems elle fit que les Conjurés hâterent leurs mesures, & cette précipitation donna lieu aux découvertes qu'on fit peu après. Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'Anne d'Autriche, fille de Philippe, qui épousa depuis Louis, étoit née cinq jours avant lui. Henri fit présent à la Reine de Monceaux, & la ville de Paris d'une tenture de tapisserie, conformément à la promesse qu'on lui en avoit faite, si elle mettoit un fils au monde (c).

Le Roi établit une Chambre Royale pour faire la recherche de ceux qui avoient malversé dans la recette des revenus, mais qui ne fit pas grand chose. Le Baron de Rosni, depuis Duc de Sulli, l'attribue à ce qu'on se borna à condamner à des amendes. Mais un autre Historien assure, que non seulement on fit bien payer les coupables, mais encore les innocens, & par cette raison, il met cette Chambre de pair avec une autre pareille établie sous le regne de Henri III. & il ajoute qu'on imita encore cet exemple sous le regne suivant (d).

Mahomet III. Empereur des Turcs, envoya en France un Renegat François, que quelques Historiens honorent de la qualité d'Ambassadeur, qui avoit trois points principaux dans ses Instructions. Le premier de prier le Roi de n'entrer point dans la Ligue des Princes Chrétiens, que le Pape vouloit faire contre la Porte. Le second de disposer l'Empereur à une trêve avec lui. Le troisieme de rappeler en France le Duc de Mercœur son Vassal, qui commandoit les Armées de l'Empereur en Hongrie. Le Roi lui donna des réponses générales sur les deux premiers points, & sur le troisieme il répondit, que quoique le Duc de Mercœur fût son vassal, il l'étoit aussi de l'Empereur, & en cette qualité lui devoit son service (e). Il y a beaucoup d'apparence, que le Duc de Mercœur, peu satisfait de sa situation en France, étoit charmé de trouver une si belle occasion de faire briller son courage & sa capacité militaire contre les Infideles, & il acquit effectivement de la gloire.

Le

(a) Tous les Auteurs cités.

(b) Daniel p. 347. & al.

(c) Sulli T. IV. p. 56.

(d) Dupleix.

(e) Cayet sous l'an 1601.

Le Duc de Nevers l'avoit accompagné; Mercœur mourut de maladie l'année suivante à Nuremberg, en revenant en France pour y lever de nouvelles Troupes (a). En ce tems-là les jeunes Seigneurs de France avoient l'ame si guerrière, & cherchoient tellement à se former à l'Art militaire, que plusieurs des Réformés allèrent servir dans l'Armée des Etats, comme le Prince de Joinville fit dans celle de l'Archiduc (b). Il n'est pas impossible, que la Cour vit cela de bon œil, parceque cela occupoit des gens remuans, qui auroient pu causer du mouvement dans le Royaume.

Nous avons déjà parlé des dispositions du Maréchal de Biron, de ses mécontentemens & de ses intrigues, dont le Baron de Rosni étoit mieux instruit que personne. Après la guerre de Savoye, le Maréchal demanda au Roi une gratification de trente mille écus, que ce Prince lui accorda sans balancer, & comme l'état des Finances ne permettoit pas de payer cette somme d'abord, M. de Rosni lui en fit toucher sur le champ la moitié en argent comptant, & lui assigna l'autre dans un an. Le Maréchal parut très-content, & témoigna en avoir plus d'obligation au Ministre qu'au Roi qui lui fesoit ce présent. Rosni au lieu d'accepter son compliment, tâcha de lui faire prendre d'autres sentimens, & le Maréchal feignit de bien recevoir ce qu'il lui disoit. Mais cette conversation donna à Rosni une telle idée du Maréchal, qu'il crut devoir avvertir le Roi d'être sur ses gardes contre un homme de ce caractère, qu'aucune obligation ne pouvoit retenir, & que ses talens rendoient capable d'exécuter tout ce que son ressentiment bien ou mal fondé lui dicteroit. Le Roi lui répondit qu'il connoissoit parfaitement Biron, que la vanité étoit son grand foible; & que quoique capable d'une grande indiscretion, il étoit certain que malgré ses folies il seroit toujours aussi prompt & zélé à le servir que jamais. Ainsi au lieu de le disgracier, & d'éloigner ce mécontent des affaires, il tâcha de l'employer, ce qu'il regardoit comme le véritable remède à son mal (c). C'étoit dans cette vue que le Roi l'avoit envoyé en Ambassade en Angleterre l'année précédente, & qu'au commencement de celle-ci, (1602), il l'employa dans une autre négociation, qui étoit de la dernière conséquence pour l'Etat, & que les plus habiles Ministres n'avoient gueres avancée. C'étoit le renouvellement de l'alliance avec les Cantons Suisses, & que le Roi, à cause de la difficulté qu'il y avoit, souhaitoit de faire non seulement pour sa vie, mais encore pour celle du Dauphin (d). Cette affaire étoit également importante & difficile, d'autant plus que le Roi d'Espagne, Prince puissant, & le Duc de Savoye le plus politique de son tems la traversoient de tout leur pouvoir. Les Ministres qu'on avoit employés jusques-là n'avoient presque rien fait avec toutes leurs raisons. Le choix que le Roi fit de Biron, prouve la pénétration de Henri, & qu'il connoissoit mieux le Maréchal que personne, & peut-être qu'il ne se connoissoit lui-même. Son caractère martial, sa franchise, sa générosité, sa magnifique dépense, firent beaucoup d'impression sur les Suisses, & donnerent tant de poids à ses raisons, qu'ils ne purent lui rien

SECTION

X.

Histoire de
Henri IV.Commencement de
l'affaire du
Maréchal
de Biron.

(a) Daniel l. c. p. 348.

(b) Le même.

Tome XXXI.

(c) Mem. de Sulli T. IV. p. 71-75.

(d) Mezeray T. VI. p. 257.

SECTION X. *Histoire de Henri IV.* refuser & qu'il obtint ce qu'il demandoit, & les conditions du Traité furent réglées. Ce fut-là, ainsi que le disent véritablement les Historiens François (a), le dernier, & nullement le moindre service qu'il rendit au Roi & à la Couronne. Il ne faut donc pas être surpris, qu'on ait regardé comme un trait d'ingratitude, que le Roi ait quelques mois après fait perdre la tête à ce Seigneur. Mais pour juger raisonnablement, il faut peser les faits & les circonstances dont ils furent accompagnés.

*Desordre
des affaires
publiques &
ses causes.*

Dans un tems où l'on se seroit attendu, que par les bonnes intentions du Roi & par les soins infatigables de son Ministre, les affaires publiques auroient dû avoir un aspect favorable, les moins clairvoyans s'apercevoient qu'elles n'avoient jamais été plus embarrassées (b). Il s'étoit répandu dans les Provinces des bruits sourds; le Roi n'avoit plus sa bonne humeur ordinaire; la Cour avoit quelque chose de sombre; on tenoit de fréquens conseils, qui duroient longtems, sans qu'on en démêlât les raisons, ce qui donnoit lieu à divers bruits, qui augmentoient l'inquiétude (c). Tout cela ne venoit pas de la même cause; de quelque côté que le Roi se tournât, il trouvoit de nouveaux sujets de chagrin. Divers Seigneurs quittoient la Cour; les uns se retiroient dans leurs Gouvernemens, les autres dans leurs Terres. Le Clergé se plaignoit qu'on donnoit les Evêchés & les Bénéfices à la recommandation de femmes, & que l'on les conféroit quelquefois à des enfans. Les Seigneurs & les Gentilshommes se plaignoient qu'on ne les considéroit point, & que depuis que l'Etat étoit tranquille, les gens de robe s'étoient emparés de tous les emplois & de l'oreille du Roi. Les Huguenots n'étoient pas moins mécontents; ils croyoient que le Roi étoit aliéné d'eux, & que c'étoit plus par crainte que par inclination qu'il témoignoit des égards pour eux. Parmi les impositions que l'Assemblée de Rouen avoit mises, il y en avoit une, qu'on appelloit la Pancarte, qui étoit universellement détestée (d). C'étoit la levée d'un sou par livre sur toutes les denrées qui entroient dans les villes, & les Partisans avoient dressé une Pancarte ou Tarif, contenant le prix de toutes les marchandises, qui étoit attachée dans les Bureaux à toutes les portes des villes. Il y eut des soulèvemens en divers lieux; le Roi alla à Blois & delà à Poitiers, pour faire finir ces murmures. Sa présence & quelques actes de sévérité firent cet effet; le nouvel impôt fut levé par tout, & peu après, le Roi étant satisfait de l'obéissance de ses sujets l'abolit (e). Il étoit plus à plaindre qu'à blâmer de l'avoir mis. Ses dettes étoient immenses, son revenu n'alloit gueres à plus d'un million de Livres sterling (f), tout le monde lui demandoit, & l'on taxoit ce Prince de manque de parole & d'ingratitude, parcequ'il ne fesoit point ce qu'il n'étoit pas en état de faire, tandis que les efforts qu'il avoit faits pour cela avoient causé un mécontentement universel. D'ailleurs il étoit instruit des intrigues des émissaires d'Espagne en plusieurs Provinces; il voyoit qu'on fesoit par mer & par terre des armemens, qui donnoient beaucoup à penser, & que

(a) Le même & al.

(b) *Windwood's Memorials* T. I. p. 385,

403, 404.

(c) *Mem. de Sulli* T. IV. *Cayet.*

(d) *Mezeray* ubi sup.

(e) *Mezeray* l. c. *Mem. de Sulli* l. c. p.

115, 116.

(f) *Winwood* ubi sup.

ses Alliés étoient mécontents. Il étoit convaincu que plusieurs de ses sujets avoient conspiré contre sa personne & son Gouvernement, & quand il vint à approfondir les choses, il eut lieu de douter s'il lui restoit un seul ami, tant la liste des mécontents étoit nombreuse, le Baron de Rosni même s'y trouvoit (a). Au milieu de tous ces embarras, ce que le Roi redoutoit le plus lui arriva; c'est à-dire qu'il lui survint une querelle domestique (b); les choses allèrent si loin, que le Roi pensa à renvoyer la Reine à Florence, au moins d'éloigner d'elle tous les Italiens, également haïssables & haïs en France. Le Baron de Rosni l'en dissuada, & Henri lui dit à cette occasion, *souvenez-vous que peut-être vous & moi nous nous en repentirons un jour* (c).

De nouvelles découvertes déterminèrent le Roi à revenir brusquement à Fontainebleau, bien résolu de se tirer de tous ces embarras par quelque coup de vigueur; & quelque nécessaire qu'il fût, ce ne fut qu'avec réputation qu'il prit ce parti, ainsi qu'on le voit par le témoignage unanime des Historiens les mieux instruits de ce tems-là; ce qui met le fait hors de doute ce sont les dépêches de l'Ambassadeur d'Angleterre qui étoit alors à la Cour de France, qui parle du Roi comme d'un Prince soupçonneux, timide, changeant, sujet à la crainte, & dont la colere n'étoit pas fort à redouter (d). Etrange portrait de Henri IV. ! Mais on en sera moins surpris, si l'on fait réflexion, que celui qui l'a tracé jugeoit absolument sur les apparences, & qu'il ne pouvoit avoir les lumières que nous avons aujourd'hui. D'autre part, le Roi & ses Ministres avoient leurs défauts; la vie déréglée de ce Prince le rendoit nécessairement méprisable, c'est à quoi il seroit à souhaiter que ses semblables fissent réflexion; mais si les Rois sont hommes, ce qu'ils sont comme hommes, ne laisse pas d'affecter leur caractère en qualité de Rois. Le Baron de Rosni étoit un grand Ministre & un honnête homme, mais il étoit d'une humeur austère, haut dans ses manières, & trop peu complaisant pour son Maître & pour ses sujets. D'ailleurs les griefs dont nous avons parlé n'étoient nullement imaginaires, quelque nécessaires que soient les impôts, ils sont toujours à charge à ceux qui doivent les porter. Le Duc de Bouillon le dit au Roi, quand ce Prince, qui avoit de grands soupçons contre lui, lui parla. Ces soupçons l'engagerent à presser le Duc de rester quelque tems à la Cour; le Duc répondit fort adroitement, qu'il alloit au plutôt régler ses affaires domestiques, afin de pouvoir rester auprès du Roi toute sa vie, s'il le falloit, & moyennant cela il se mit en sûreté (e). Le Duc d'Epéron en agit plus noblement, quand le Roi lui fit la même proposition, il l'accepta d'abord, & offrit au Roi de demeurer près de sa personne six mois, & si ce tems ne suffisoit pas, il lui jura qu'il ne le quitteroit point, que ses soupçons ne fussent entièrement dissipés; le Roi fut très-content & le Duc tint parole (f). Le principal étoit d'avoir Biron en sa puissance,

(a) Mem. de Sulli l. c. p. 84.

(b) Winwood l. c. p. 406, 407. Sulli ubi sup. p. 111 & suiv.

(c) Le même, p. 114. Cit. du Trad.

(d) Winwood ubi sup. p. 407, 411.

(e) Sulli l. c. p. 102-106.

(f) Le même, p. 101.

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.

ayant assez de preuves des trahisons de ce Seigneur; La Fin, qui avoit été son grand confident, avoit tout découvert, & avoit justifié ce qu'il avançoit par des pieces originales de la propre main du Maréchal (a), qu'il avoit mis entre les mains de La Fin, pour qu'elles fussent en sureté. Le Baron de Lux, autre Confident du Maréchal & qui lui étoit fidele, se trouvoit alors à la Cour, le Roi l'amusa & La Fin en fit autant, en l'assurant qu'il avoit trompé les Ministres par de fausses informations, & que le Maréchal n'avoit qu'à profiter du tems pour mettre ses affaires en tel état, qu'il n'eût rien à craindre, malgré les soupçons du Roi (b). Tel étoit la situation de Henri, qui étoit encore bien loin d'être déterminé à la perte d'un homme, qui avoit conjuré la sienne.

Le Maré-
chal vient à
la Cour &
est arrêté.

A son retour de Suisse, le Maréchal de Biron s'étoit retiré dans son Gouvernement de Bourgogne, & avoit mis dans les plus fortes Places des Gouverneurs, sur lesquels il croyoit pouvoir compter. Le Roi qui ne pouvoit plus soutenir l'état d'incertitude où il se trouvoit, envoya ordre au Maréchal de venir à la Cour; il s'en excusa, sur ce qu'il avoit avis que les Espagnols devoient faire passer un grand nombre de Troupes par la Franche-Comté, sous prétexte de les envoyer dans les Pays-Bas, en sorte que sa présence étoit nécessaire en Bourgogne (c). Le Roi lui envoya alors le Sieur des Escures, intime ami du Maréchal, mais qui n'entroit pas dans ses intrigues, & ensuite le Président Jeannin, qui le détermina à se rendre à Fontainebleau, dans la persuasion que le Roi le croyoit innocent, ou au moins qu'il n'avoit que des soupçons (d). Ce qui y contribua encore, c'est que la plupart des villes de Bourgogne étoient sans défense par l'adresse du Baron de Rosni. Celui-ci en qualité de Grand Maître de l'Artillerie, lui avoit fait entendre, que tous les Canons, qui étoient dans les Places de Bourgogne, avoient besoin d'être réfundus, & il avoit consenti que le Maréchal envoyât des gens à Lyon, pour voir embarquer les nouvelles pieces qu'il lui envoyoit, à la place des vieilles qu'on fesoit partir. Rosni fit ensuite arrêter les premières en chemin; en sorte que Biron se trouva defarmé; il jura aussi qu'il s'en vengeroit (e). Le Duc d'Épernon le sachant près de Paris, lui envoya une personne de confiance, pour lui dire de sa part, que si sa conscience lui reprochoit quelque chose, il lui conseilloit de recourir à la clémence du Roi. Il regarda cet avis comme une injure, mit la main sur la garde de son épée, & menaça de faire périr ses accusateurs. Il arriva le 13 de Juin à Fontainebleau. Le Roi le reçut en apparence très-gracieusement, & le pressa trois fois ce jour-là de lui parler à cœur ouvert; il lui envoya aussi le Baron de Rosni & le Comte de Soissons dans la même vue, mais sans fruit (f). Henri ne pouvoit se résoudre à punir un homme qui l'avoit si longtems & si utilement servi, & qui alloit être la victime de ses intrigues; mais le Maréchal insistant tou-

(a) *Winwood* l. c. p. 403, 421.

(b) *Daniel* l. c. p. 360. *De Thou* L.

CXXVIII.

(c) *Daniel* p. 361. *Winwood* l. c. p. 407, l. c. p. 363. *Mezeray* p. 263.

409.

(d) *Mezeray* l. c. p. 262.

(e) *Mem. de Sulli* l. c. p. 117, 118.

(f) Le même, p. 122 & suiv. *Daniel*

jours sur son innocence, demandoit le nom de ses accusateurs, & méloit même les menaces avec ses protestations. Le Roi aiant fait assembler son Conseil secret, résolut enfin de faire arrêter le Maréchal & le Comte d'Av-
vergne. En rentrant dans son appartement, après avoir vu le Maréchal, il lui dit, *Adieu Baron de Biron, vous savez ce que je vous ai dit.* En sortant de l'Antichambre, Vitri Capitaine des Gardes l'arrêta, & le Comte d'Avvergne le fut dans un autre endroit; ils se préparoient tous deux à s'échaper cette nuit-là, sur les avis réitérés que leurs amis leur avoient donnés (a).

Les deux prisonniers furent menés par la rivière à la Bastille, & le Roi arriva le même jour à Paris. Le 18 de Juin, ce Prince envoya commission au Parlement, pour faire le procès au Maréchal de Biron. Ce seigneur se conduisit de la plus folle manière devant les Commissaires qui l'interrogerent, tantôt il nioit tout, tantôt il confessoit au delà de ce qu'il falloit. Quand on lui confronta La Fin, il déclara d'abord qu'il le reconnoissoit pour homme d'honneur, son ami & son parent; mais quand on lut sa déposition au Maréchal, il l'accusa, avec assez de vérité des crimes les plus infâmes (b). Il dit aussi, que si le Secrétaire de La Fin étoit présent, il le démentiroit; le Duc de Savoye l'avoit fait arrêter, & le Maréchal croyoit que le Duc l'avoit fait mourir. Mais cet homme s'étoit sauvé de prison, & on le fit paroître devant le Maréchal, qui en fut étrangement consterné, & il en conclut que le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye l'avoient trahi (c). Son propre Secrétaire Hebert, & plusieurs Ecrits de sa main déposèrent aussi contre lui. On fit comparoître le Maréchal au Parlement le 27 de Juillet, où il y avoit cent-douze Juges de toutes les Chambres assemblées, mais il ne s'y trouva aucun des Pairs, bien qu'ils eussent été ajournés deux fois pour assister au jugement. Le Maréchal, qui avoit repris ses esprits, se comporta d'une toute autre manière qu'il n'avoit fait jusques-là. Il parla longtems & avec éloquence, fit valoir ses services qui étoient effectifs, au lieu que ce dont il étoit accusé n'étoient que quelques paroles emportées, des rêves ambitieux, des fumées politiques, qui n'avoient jamais eu d'effet (d). Son discours fut si touchant, qu'il tira des larmes des yeux du premier Président & de plusieurs des Juges. Si l'on eût opiné sur le champ, on croit, que peut-être il auroit obtenu grace; mais comme il étoit trop tard, on remit l'affaire au 29 de Juillet, qui étoit le Lundi; & les Juges le condamnerent tous d'une voix à la mort (e). Il fut exécuté le 31 dans la Bastille; il ne se posséda point du tout, & ne fit rien paroître de cette intrépidité, qui lui avoit acquis à juste titre une si grande réputation (f) (*). Le Baron de Fonta-

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Le Parle-
ment lui fait
son procès;
il est con-
damné &
exécuté.*

(a) Daniel, p. 365, Mezeray.

(b) Cayet Chronol. Septenaire sous l'an ubi sup.

1602. Daniel p. 368, 370.

(c) Matthieu T. II. L. III.

(d) Winwood l. c. p. 423 & suiv. Cayet

(e) Les mêmes.

(f) Daniel l. c. p. 374-376. Mezeray & al.

(*) Ce sera vraisemblablement faire plaisir au Lecteur, & lui fournir en même tems des éclaircissements nécessaires, que de dire quelque chose de ce qui regarde personnel-

SECTION

X.

Histoire de
Henri IV.

nelle fut rompu vif comme son complice. Le Comte d'Auvergne eut sa grace par les sollicitations de Mademoiselle d'Entragues sa sœur, & parce-

lement un homme dont la bonne & la mauvaise fortune ont été si extraordinaires. Charles de Gontaut, Baron de Biron, étoit le fils aîné d'Armand de Biron, Maréchal de France, issu d'une ancienne & noble famille, quoique pas d'une Maison illustre proprement. Il n'étoit rien moins qu'agréable dans sa personne; d'une taille fort médiocre & replet; il avoit la tête petite, les yeux creux & quelque chose de perçant & de malin dans le regard. Il n'étoit point ignorant, quoiqu'il n'aimât pas les Lettres. Il avoit lu & possédoit non seulement les Historiens François & Latins, mais aussi les Grecs. Mais quoiqu'il fût naturellement vain, il cachoit plutôt ses connoissances qu'il n'en fesoit parade. C'étoit un grand Capitaine à tous égards, non moins distingué par une conduite judicieuse que par son intrépidité. Il avoit servi Henri IV. depuis son avènement à la Couronne avec autant de courage que de succès, surtout au siège d'Amiens, où il se surpassa lui-même, & fit au delà de ce que son Maître espéroit. Si les honneurs qu'il obtint furent une effet de la reconnoissance de Henri, ils furent aussi la cause de sa perte. Quand le Roi revint triomphant à Paris après la prise d'Amiens, il dit à quelques-uns de ceux qui vinrent le complimenter en montrant le Maréchal, „Voilà „ MM. le Maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis & à mes enne- „ mis”. Le Roi ne se borna point à de simples louanges, il le fit Maréchal, Duc & Pair de France, lui donna des Terres, des Pensions, lui accorda de tems en tems des gratifications, & le Gouvernement important de la Bourgogne avec de gros appointemens. Mais il étoit impossible de le contenter, parcequ'il étoit impossible de l'empêcher d'avoir toujours besoin. Son foible étoit le jeu, auquel il perdit dans l'espace d'un an cinq-cens mille écus. Sa vanité étoit si excessive, que tous ses discours ne rouloient que sur les défauts des autres, ou sur ses propres louanges, en sorte qu'il étoit universellement haï, à l'exception de ses créatures & de ceux qui étoient liés avec lui. D'ailleurs il étoit sobre, dormoit peu, s'appliquoit aux affaires, qu'il ménageoit avec dextérité & en général heureusement. Le Roi regardoit ses plus mauvaises qualités plus comme des faiblesses que comme des vices, l'aimoit sincèrement, & disoit du bien de lui en toute occasion. Biron au contraire n'avoit nul égard pour le Roi, en parloit avec mépris, & exaltoit ses propres services, ce dont il auroit pu se dispenser, puisque par le commandement du Roi on en avoit fait l'énumération dans ses Patentes, qui portoient qu'il avoit reçu trente-cinq blessures. Il disoit que le Roi étoit mesquin à faire pitié en des choses absolument nécessaires, & prodigue pour ses Maîtresses. Il le taxoit de négligence pour les affaires, d'inconstance dans ses résolutions, & d'oublier les services de ses amis. Lorsque sur l'aveu qu'il fit au Roi à Lyon de ses intrigues, ce Prince lui eut pardonné, il dit publiquement, „Qu'il prenne garde „ de me fâcher, je fais comment il faut m'y prendre pour faire sentir aux Rois & aux „ Empereurs mêmes mon ressentiment”. Nonobstant tout cela le Roi auroit fort souhaité de le sauver & avoir quelque autre victime. Le Maréchal lui-même le dit lorsqu'il étoit trop tard; il disoit souvent à ceux qui étoient auprès de lui; „Il y en a plu- „ sieurs aussi coupables que moi, mais il n'y en a pas un de si malheureux”. Il étoit fort entêté de l'Astrologie Judiciaire, & ne laissa pas de persister dans ses intrigues, quoique les Devins lui prédissent sa perte, plutôt par leur pénétration que par leur art trompeur. Il marqua une extrême faiblesse dans sa disgrâce, conjurant le Chancelier & tous ceux qui l'approchoient d'intercéder pour lui auprès du Roi, ne demandant qu'à être enfermé entre quatre murailles, chargé de chaînes, pourvu qu'il eût la vie. Il n'accusa cependant personne, & chercha seulement à faire retomber le blâme de son crime sur La Fin, qui étoit disoit-il un Sorcier, qui l'avoit enforcé. Il n'avoit pas quarante ans. En permettant que Biron subît la rigueur des Loix, le Roi fit un acte de justice malgré lui, & perdit l'avantage qu'il se proposoit, de tirer de la bouche de cet infortuné Seigneur un détail exact de toute la conspiration. Mais le Baron de Lux, qui fit sa paix, suppléa à son défaut, & mit deux heures entières à faire ce détail au Roi. Il justifia bien ce que Biron avoit dit, qu'il y en avoit nombre aussi coupables que lui. Mais cela même fit renoncer Henri au dessein d'user de sévérité, le nombre

qu'il étoit le dernier mâle de la Maison de Valois. Le Baron de Lux, qui SECTION
favoit tous les secrets de Biron, vint à la Cour après la mort de ce Sei- X.
gneur, & révéla tant de choses, que le Roi jugea à-propos de faire sem- Histoire de
blant de les ignorer, pour ne pas réduire à l'extrémité ceux qui avoient in- Henri IV.
trigué avec les Cours d'Espagne & de Savoye (a). La Reine d'An-
gleterre & le Roi d'Ecosse envoyèrent des Ambassadeurs au Roi pour
lui faire des complimens sur la découverte d'une si dangereuse conspira-
tion. Le Roi d'Espagne & le Duc de Savoye en firent autant, mais
le Roi reçut leurs complimens d'une façon bien différente. Ce Prince prit
toutes les précautions nécessaires pour sa sûreté; il envoya le Maréchal de
Lavardin avec des Troupes en Bourgogne, dont il donna la Lieutenan-
ce-Générale à M. de Bellegarde, sous Monsieur le Dauphin, qui en fut
nommé Gouverneur (b).

Au mois de Septembre les Cantons Suisses & les Grisons envoyèrent une Ambassade
Ambassade
des Cantons
Suisses &
des Grisons.
solemnelle, qui étoit composée de quarante deux personnes, qui
furent reçus avec beaucoup de distinction, & traités avec toute l'honnête-
té & l'estime possible. Ils firent trois demandes. La première, l'augmen-
tation de la somme de quatre-cens mille écus, qu'on devoit leur payer
tous les ans. La seconde, la conservation des privileges de ceux de leur
nation qui trafiquoient en France. La troisième, qu'on leur donnât les
deux déclarations, qu'on leur avoit promises, l'une pour les cinq petits
Cantons, touchant la continuation de leur alliance avec les Duchés de Mi-
lan & de Savoye; l'autre pour les Cantons Protestans, qu'ils ne feroient
point obligés de faire la guerre en France contre les Réformés. Le Roi
s'excusa sur le premier article, à cause de l'épuisement de ses Finances, &
il accorda les deux autres (c). Le 20 d'Octobre, le Traité fut solennelle-
ment juré dans l'Eglise de Notre-Dame, d'abord par les Ambassadeurs &
ensuite par le Roi. A leur départ il leur fit présent à chacun d'une chaîne
d'Or, avec une médaille d'un or, dont avoit depuis peu découvert une
mine vers la Bresse (d). Cette année le Roi donna plusieurs Edits pour le

(a) Cayet Chronol. Septenaire. *Winwood's*
Memorials T. I. p. 445.

(b) *Daniel* l. c. p. 379.

(c) *Winwood* l. c. p. 441. *Daniel* p.
382, 383.

(d) *De Thou* L. CXXIX. *Daniel* p. 385.

des mécontents de qualité étoit si grand, que Sulli même n'a pas osé en donner les noms;
& le Roi ne sachant à qui se fier jugea qu'il étoit non seulement de la prudence,
mais d'une absolue nécessité de dissimuler. Nos Ministres Anglois ignoroient ce secret,
quand ils taxoient Henri d'irrésolution & de timidité; ce Prince n'avoit peut-être pas
un seul véritable ami dans sa Cour & dans son Conseil sinon Rosni, & encore étoit-il
accusé. Ce fut-là la cause de la haine du Roi pour la Maison d'Autriche, & nous ver-
rons qu'il eut pendant le cours de son regne bien des raisons de s'y confirmer. Il recon-
nut que cette Maison étoit son irréconciliable ennemie; qu'elle persistoit toujours à dé-
baucher sa Noblesse, afin de diviser son Royaume. Ce fut ce qui le détermina à pren-
dre le sage parti de ruiner cette redoutable Puissance, dont le voisinage ne laissoit aucune
autre en sûreté; mais il étoit nécessairement obligé de tenir son dessein secret, afin de
prendre de justes mesures pour l'exécuter. Telle fut l'issue de la conspiration de Biron,
& ce fut ce qui engagea Henri à user de dissimulation. C'est à quoi il faut faire atten-
tion, pour mieux comprendre la suite de l'Histoire.

SECTION

X.

*Histoire de
Henri IV.*

rétablissement de la Police, entre autres un contre les Duels, par lequel toutes les querelles d'honneur devoient être portées devant le Connétable & les Maréchaux de France, & ceux qui malgré l'Edit fesoient ou acceptoient des défis, étoient déclarés criminels de Leze-Majesté (a). Il étoit bien tems de publier cet Edit, car la fureur des duels alloit à un tel excès, qu'il y avoit des années où l'on comptoit quatre mille Gentilshommes tués de cette maniere. Cet Edit n'eut pourtant pas un grand effet, & on prétend qu'il y eut un peu de la faute du Roi, qui en de certaines occasions laissa échapper des traits de raillerie, contre quelques-uns de ceux qui avoient refusé de tirer l'épée (b).

*Escalade de
Geneve.*

Le Duc de Savoye, secondé du Comte de Fuentes Gouverneur de Milan, aiant entrepris de surprendre Geneve, manqua son coup par le courage & l'entrepredité des Bourgeois. Henri prit quelque part à cette querelle en faveur des Gênévois; le Nonce du Pape prévoyant que le Roi d'Espagne y entreroit en faveur du Duc de Savoye, s'entremet; l'affaire fut mise en négociation, & se termina en 1603 par un Traité (c).

*Commence-
mens de la
culture de
la soie en
France.*
1603.

Au commencement de l'année 1603, le Roi fit les premieres démarches pour établir les manufactures de soie en France, & à sa gloire éternelle c'est à ses propres lumieres que cet établissement fut dû; Rosni son premier Ministre s'y opposa fortement par des raisons dignes de cette ignorance, qui est toujours l'effet d'une éducation bornée, quoique excellente d'ailleurs, & toujours indigne d'un grand génie (d). L'amour du Roi pour ses peuples le rendoit grand Politique. Ses soins ne se bornoient pas à telle ou telle classe de ses sujets, il s'étudioit à les rendre tous heureux. La grande raison qu'il fit valoir à Rosni, c'est que le peuple étoit oisif en France, & par là miserable. Il crut donc devoir favoriser l'industrie, & particulièrement cette sorte d'industrie dont le peuple recueilliroyt naturellement le plus de fruit. Car Henri étoit du petit nombre de Princes, qui desirerent de voir leurs sujets à leur aise, & il disoit avec chaleur, qu'il souhaitoit de voir le tems, où chaque Paysan de France auroit un chapon à mettre à la broche ou au pot. Les légitimes intentions de ce Prince furent, couronnées d'un heureux succès, & il eut la satisfaction de voir encore de son tems la culture de la soie seule faire entrer dans le Royaume plus d'argent, que presque toutes les autres marchandises ensemble (e).

*Voyage du
Roi à Metz.*

Au Printems le Roi alla à Metz. Le Duc d'Épernon, qui en étoit gouverneur, y avoit mis deux de ses créatures, pour commander dans la ville & dans la citadelle; ces deux hommes s'étoient attiré la haine des Bourgeois, & manquoient également à la reconnoissance envers le Duc, & au respect dû au Roi. Henri les destitua tous deux, & y mit des gens de confiance, ce qui étoit son principal dessein. Quelques Princes d'Allemagne vinrent le visiter à Metz; il les reçut avec beaucoup de civilité & de distinction, & n'oublia rien pour gagner leur confiance (f). Ce fut pendant ce voyage, qu'il

(a) Mezeray l. c. p. 274 Cayet ubi sup. Daniel p. 386.

(b) Daniel l. c.

(c) Mem. de Sulli l. c. p. 204.

(d) Carew's Relation of the State of

France under King Henri IV. Mem. de Sulli T. V. p. 74 & suiv.

(e) Carew ubi sup.

(f) Cayet l. c.

qu'il rendit ses bonnes grâces aux Jésuites, & promit de procurer leur rappel en France, ce qui souffrit néanmoins bien des difficultés. Henri alla de Metz à Nanci pour voir la Duchesse de Bar, sa sœur.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

Il auroit resté plus longtems dans ces quartiers-là, s'il n'avoit appris la mort de la Reine Elizabeth, qu'il regretta beaucoup. Il fut sur le point de la suivre, car dans le mois de Mai, il eut une retention d'urine, qui le mit à l'extrémité, mais la force de son tempérament & l'habileté de ses Medecins le tirèrent d'affaire (a). Il envoya en Angleterre le Baron de Rosni, qu'il fit Marquis, pour négocier avec le Roi Jaques, ce qu'il fit si heureusement, qu'en quelques semaines, il conclut un Traité, qui fut signé à Hamptoncourt le 30 de Juillet, par lequel les deux Rois s'engageoient à se secourir réciproquement, en cas qu'ils fussent attaqués (b). Le Comte de Soissons critiqua la conduite de Rosni, après le retour de ce Seigneur, mais le Roi prit son parti, & fut fort content du succès de sa négociation (c).

*Traité avec
l'Angleterre.*

Ce Monarque voulant faire preuve de son attachement à l'Eglise Romaine & même à la Cour de Rome, dont bien des gens doutoient néanmoins, fit deux choses importantes. La première de faire effacer au Synode de Gap l'article par lequel les Réformés vouloient déclarer dans leur Confession de Foi, que le Pape étoit l'Antechrist (d). La seconde fut le rétablissement des Jésuites, que le Pape sollicita vivement & que le Roi lui-même avoit promis à la Société; quelques-uns de ses Ministres & le Parlement même de Paris s'y opposerent fortement; mais le Roi, qui avoit envie d'être bien avec cette puissante Société, par crainte plutôt que par affection, les rappella en faisant usage de son Autorité Royale (e).

*Rappel des
Jésuites.*

Cette même année le Roi accorda par Lettres Patentes de faire un établissement en Canada. Ce fut encore contre le sentiment de M. de Rosni, qui prétendoit, qu'il n'y avoit aucune sorte de richesses à espérer de tous les Pays du Nouveau Monde, qui sont au delà du quarantième degré de Latitude, & que les avantages qu'on vantoit étoient de pures chimères (f). L'expérience a démontré que le Roi avoit raison & que son Ministre se trompoit. L'année suivante, on commença le canal de Briare pour joindre la Seine à la Loire (g). C'est une chose surprenante, qu'au milieu d'une multitude d'affaires importantes & difficiles, Henri eût le tems de penser à des objets de cette nature, d'en discerner l'utilité, & de s'écarter de son grand système d'épargner, non pour son plaisir ou pour son avantage, mais pour le bien général de ses sujets (h). Ce fut par le même principe, qu'il accorda les secours nécessaires pour établir des verreries de Cristal, & pour encourager les Etrangers, qu'on y emploioit & en d'autres Manufactures (i).

*Etablisse-
ment en Ca-
nada. Ca-
nal de Bria-
re &c.*

Catherine Duchesse de Bar, sœur du Roi mourut au commencement de

Mort de la

(a) Sulli l. c. p. 253.

(b) Daniel ubi sup. p. 406, 407. Mem. de Sulli L. XV. tout entier.

(c) Mem. de Sulli T. V. p. 28.

(d) Le même, p. 67, 68.

(e) Voy. le même, Daniel & al.

(f) Mem. de Sulli T. V. p. 87.

(g) Le même p. 293, Daniel p. 436.

(h) Carew ubi sup. Sulli l. c.

(i) Cayet, Carew.

SECTION X. l'année 1604, après avoir passé des jours fort tristes avec son mari. Le Roi en fut fort affligé, & les Réformés encore davantage, car elle avoit été constante dans la profession de leur Religion, & ils étoient assurés d'avoir en elle un avocat, tant qu'elle vivroit. Le Pape venoit d'accorder la dispense pour son mariage, bien que de Religion différente, mais elle n'arriva qu'après sa mort (a). C'étoit le Cardinal d'Osât qui avoit obtenu la dispense, ce fut le dernier service qu'il rendit à Rome, étant mort peu après. La plupart des Historiens François en parlent comme d'un homme d'une capacité supérieure, & d'une probité incorruptible, c'étoit par ses grands talens qu'il étoit parvenu au Cardinalat, & par sa droiture il étoit au dessus de sa dignité. Quelques-uns ont néanmoins prétendu, que ce Cardinal étoit tellement Ecclésiastique dans l'ame, qu'il travailla de tout son pouvoir à faire revivre dans le Conseil de Henri les sentimens de la Ligue, c'est-à-dire d'unir le Roi avec l'Espagne, de le réduire à une entière soumission pour le Pape, & de le ramener imperceptiblement & par degrés à l'ancien système de la Maison de Valois, dont la grande vue étoit l'extinction de l'Hérésie, ou en d'autres termes la ruine des Huguenots (b).

Un Commis de Villeroi revele les secrets de l'Etat aux Espagnols. On n'avoit pas même renoncé à d'autres voies, si l'on ne réussissoit pas par celles de la douceur; c'est ce qui parut par la découverte que fit l'Ambassadeur du Roi à Madrid; il s'aperçut que les Ministres d'Espagne étoient instruits des plus secrètes résolutions de la Cour de France avant lui; & il ne fut pas longtems à savoir par quelle voie cela se fesoit. Un nommé Rafis, qui avoit été ardent Ligueur, s'étoit réfugié à Madrid; cet homme offrit à l'Ambassadeur, de lui découvrir tout le mystère, s'il vouloit obtenir sa grace & quelque récompense. L'Ambassadeur lui donna sa parole pour l'un & pour l'autre; Rafis lui apprit, que Nicolas l'Hôte, Commis de M. de Villeroi, Secrétaire d'Etat, fesoit part aux Ministres Espagnols de tous les secrets dont il étoit informé, moyennant une pension de douze-cens écus d'or qu'on lui donnoit. L'Ambassadeur envoya Rafis avec son propre Secrétaire en France; mais la Cour d'Espagne aiant appris leur départ, dépêcha un courier à son Ambassadeur à Paris pour qu'il avertit l'Hôte de prendre garde à lui. Le courier arriva à propos, & l'Hôte s'échappa dans le tems que le Roi avoit donné ordre de l'arrêter (c). On le poursuivit, & espérant de passer la Marne à la nage, il se noya (d). Quelques-uns disent que ce fut par accident, d'autres l'attribuent au désespoir, d'autres enfin prétendent que son guide lui fit ce tour (e). Il courut à cette occasion des bruits fort défavantageux pour Villeroi, & si l'on en croit M. de Rosni son ennemi, ils n'étoient pas tout à-fait sans fondement. Villeroi lui-même écrivit son Apologie, qui a été imprimée depuis; il ne put néanmoins jamais dissiper les soupçons, quoique l'état des affaires du Roi, & peut-être son inclination, car Villeroi avoit acquis beaucoup de pouvoir sur son esprit, le fissent rentrer dans le Conseil, & lui attirassent autant de confiance que jamais (f).

(a) Daniel l. c. p. 425.

(b) Mezeray l. c. p. 292. Mem. de Sulli ubi sup. p. 127.

(c) Mem. de Sulli p. 135 & suiv. Da-

niel p. 427, 428, Mezeray p. 299, 300.

(d) Les mêmes.

(e) Les mêmes.

(f) Sulli ubi sup.

L'année précédente le Roi avoit jugé à-propos de donner le Gouvernement de Poitou au Marquis de Rosni, non tant pour l'avantage de ce Seigneur que pour le sien propre. Cette année Henri l'envoya prendre possession de ce Gouvernement, afin de tenir les Réformés tranquilles, & de contrebalancer le crédit du Duc de la Trimouille, & d'autres Seigneurs, qui conjointement avec le Duc de Bouillon, cherchoient à se rendre redoutables en affectant un grand zèle pour leur Religion (a). M. de Rosni réussit, & fit sentir aux Ministres les plus éclairés, que l'esprit de faction ne servoit qu'à aliéner le Roi, & à donner de l'avantage aux Catholiques, qui insinuoient continuellement que les principes de la Religion Réformée portoient aux cabales, tandis que réellement ils ne pouvoient être bons Protestans, sans être bons sujets. L'Espagne conclut en ce tems-là un Traité avec l'Angleterre, mais le Roi Jaques eut soin que ce fût sans préjudice de l'alliance défensive avec la France (b). Cependant le Roi d'Espagne, contre ses maximes ordinaires, voyant que la balance du commerce avec la France n'étoit point à l'avantage de ses sujets, avoit mis un droit de trente pour cent sur toutes les marchandises de France. Henri en fut si piqué, qu'il défendit tout commerce avec l'Espagne, quoique ses affaires ne fussent pas encore sur un fort bon pied, puisque les dettes de l'Etat avoient été évaluées à trois-cens trente millions. Comme les Espagnols n'avoient nullement dessein d'en venir à une guerre, ils se servirent de leur ressource ordinaire d'employer la médiation du Pape; on négocia donc, le nouvel impôt fut aboli & la défense du commerce levée (c).

Les affaires domestiques du Roi donnoient cependant autant de peine que celles de l'Etat; il avoit également à souffrir de la mauvaise humeur de la Reine & des caprices de sa Maitresse, desorte qu'il n'avoit pas un moment de repos. La Reine le rendoit malheureux non seulement par sa jalousie, son humeur chagrine, & par sa froideur, mais encore par sa complaisance pour les Italiens qui étoient à son service; ils lui fourroient continuellement de nouvelles demandes en tête, tournant tout à leur profit, & vendant même aux Espagnols tous les secrets qu'ils pouvoient découvrir. Quant à Mlle d'Enragues, devenu Marquise de Verneuil, elle étoit devenue infiniment plus insupportable; elle traitoit le Roi avec hauteur, & la Reine avec mépris; elle contrefesoit sa démarche, ses gestes, sa prononciation, même devant le Roi. Quelquefois elle fesoit comparaison de ses enfans avec ceux de cette Princesse; quelquefois elle disoit que le Roi devenoit vieux & jaloux; d'autrefois elle prétendoit que sa conscience ne lui permettoit plus de continuer à vivre comme elle fesoit. A la fin Henri se rebuta, prit cette insolente femme au mot, résolut de la quitter, & pour contenter la Reine il retira la promesse de mariage qu'il lui avoit donnée, moyennant vingt mille écus en argent, & la promesse du bâton de Maréchal pour M. d'Enragues son pere, qui n'avoit jamais vu la guerre (d).

En ce tems-là on découvrit une nouvelle conspiration, où Me de Verneuil & toute sa famille entroient. On en eut la première connoissance par

Brouilleries
domestiques.
Découverte
d'une nou-

(a) Le même p. 213, Mezeray p. 305.

(b) Mem. de Sulli l. c. p. 319.

(c) Le même.

(d) De Thou L. CXXXII. Mezeray p. 303.

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.
—
velle Con-
spiration.

des Lettres du Comte d'Auvergne qui furent interceptées. Ce Seigneur qui avoit eu part à la conspiration de Biron, aiant obtenu sa grace, avoit volontairement offert de faire le métier d'espion envers l'Espagne, & sous prétexte des correspondances qu'il entretenoit pour cela avec les Espagnols, il leur découvroit tout ce qu'il pouvoit apprendre des secrets de l'Etat. Sur les avis qu'il eut que ses intrigues étoient découvertes, il se retira en Auvergne, & là il prit toutes les précautions possibles pour ne pas être arrêté; mais cela n'empêcha point qu'il ne fût saisi à une revue, & conduit à la Bastille, où on le mit dans le même appartement qu'avoit occupé le Maréchal de Biron (a). On reconnut bientôt que sa sœur avoit part à ses intrigues, & que sous prétexte de rompre avec le Roi, elle avoit dessein de passer avec ses enfans en Espagne, aiant entretenu correspondance avec les Ambassadeurs de cette Couronne en France & en Angleterre. Son pere fut aussi arrêté, & elle fut gardée dans sa maison (b). Le Roi paroissoit fort irrité, & pleinement résolu d'abandonner les coupables à la rigueur des Loix; desorte qu'il ordonna au Parlement d'instruire leur procès. Au milieu de toutes ces affaires chagrinantes, le Roi travailloit fortement à exécuter les projets faits pour acquitter les dettes de la Couronne, pour rétablir l'ordre & la justice dans les Provinces, & pour augmenter le trésor qu'il avoit en réserve; il employa dans ces vues des expédiens qui ne furent pas approuvés de tout le monde. Les besoins de l'Etat étoient grands à la vérité; mais en levant de l'argent, le Roi & son Ministre se laisserent trop aller à l'envie d'accumuler.

Les Coupa-
bles sont
condamnés
par le Par-
lement,
mais le Roi
adoucit la
Sentence.
1605.

Le Parlement travailla avec chaleur au procès des Criminels; le Comte d'Auvergne jetta tout le blâme sur sa sœur, & celle-ci lui rendit la pareille. Le vieux d'Entragues se comporta avec plus de constance & de dignité, il se chargea de tout, afin que la peine retombât sur lui. Le premier de Février le Parlement rendit l'arrêt par lequel le Comte, M. d'Entragues & un Anglois nommé Morgan, qui avoit eu part aux intrigues furent condamnés à perdre la tête, & la Marquise de Verneuil à passer le reste de ses jours dans un Couvent (c). Malgré tout ce que l'on avoit fait, l'arrêt ne sortit point son effet. Le Roi commua la peine de mort statuée contre le Comte d'Auvergne, en celle de prison perpétuelle, par plusieurs raisons, mais surtout parcequ'il remit au Roi la Lettre d'association entre lui, le Maréchal de Biron & le Duc de Bouillon; ce qui prouvoit son peu de sincérité lors du procès de Biron. Quant à la dernière conspiration il nia absolument qu'il eût fait aucun Traité avec l'Espagne, ce qui étoit cependant vrai, & il trouva qu'on le traitoit bien durement, en ne le mettant pas en liberté de recommencer ses cabales (d). Le vieux d'Entragues eut ordre de se retirer dans sa maison de Malherbes, la Marquise à Vernueil, & Morgan fut banni du Royaume (e).

Assemblée
de Chatelle-
vaut.

Ces troubles ne furent pas finis, qu'ils furent suivis d'autres. Le Roi étoit convaincu, & ce qui étoit bien plus, il pouvoit convaincre tout le

(a) Daniel p. 431-433, Mem. de Sulli
T. V. 244, 245.
(b) Les mêmes.

(c) Les mêmes.
(d) Cayet, Mezeray, Daniel,
(e) Sulli, Mezeray.

monde, que le Duc de Bouillon avoit formé des desseins contre son Gouvernement; mais il ne vouloit pas agir, qu'il ne fût assuré des Réformés, qui estimoient beaucoup le Duc & avoient de grandes liaisons avec lui. Le Roi dans cette vue envoya le Marquis de Rosni à leur Assemblée générale à Chatelleraut, où il y avoit des affaires importantes à traiter. Si l'on en croit Sulli, on craignoit que les Réformés ne formassent une espece de République, ou de corps distinct dans le Royaume, par une association entre eux, & on attribuoit ce projet au Duc de Bouillon, à Lesdiguieres, Du Plessis-Mornay, d'Aubigné & quelques-autres. Le Corps des Réformés n'envisageoit pas ce projet sous ce point de vue, & quand on le lui fit connoître, il le condamna. Les plus ardens protestoient que si Henri étoit immortel, ils n'auroient jamais pensé à rien de semblable; mais que leurs appréhensions pour l'avenir, & le juste soin qu'ils devoient à la sûreté de leur posterité les avoient portés à l'appuyer. Cependant sur ce qu'on leur laissa les places de sûreté pour trois ans encore, & sur les fortes assurances qu'on leur donna des bonnes intentions du Roi, tout tourna à la satisfaction de ce Prince, & ce ne fut pas-là un des moindres services que le Marquis de Rosni rendit à son Maître (a).

Pendant que Henri & son Conseil étoient en suspens sur les avis qu'ils avoient reçus de quelques intrigues dans le Périgord, le Quercy & la Guienne, la Reine Marguerite fournit toutes les lumières qu'on pouvoit souhaiter, le Roi en fut si content, qu'il lui permit de demeurer à Paris, ce qu'elle souhaitoit ardemment (b). Ces mouvemens, auxquels les Espagnols avoient aussi part, & pour lesquels ils avoient avancé quelque argent, couterent la vie à quelques Gentilshommes, & auroient été funestes à d'autres, s'ils n'avoient eu recours à la clémence du Roi, à qui ils découvrirent tout & par là obtinrent leur grace. Henri ne laissa pas d'aller avec un Corps de Troupes dans les Provinces de delà la Loire, pour châtier les Rebelles & soumettre les Places qui appartenoient au Duc de Bouillon. Il fit l'un & l'autre sans peine; car le Duc ayant tiré ses principaux confidens de son Pays, ordonna aux Commandans de ses Places de les remettre au Roi à la première sommation, & en même tems il écrivit au Roi une Lettre fort soumise, où il faisoit de si grandes protestations d'obéissance & de fidélité, que le Roi ne savoit qu'en penser (c). Dans ce voyage, le Roi passa pas fort loin de la Rochelle, qui lui envoya des Députés pour le complimenter. Le Marquis de Rosni les amena à l'audience du Roi, ils présentèrent à ce Prince les clefs de leur ville, & dirent qu'ils venoient supplier sa Majesté de ne pas passer si près de cette Place sans leur faire l'honneur d'y entrer, que quoiqu'elle fût à la tête d'une Armée Catholique, elle n'y feroit pas reçue avec moins de respect & de soumission, que lorsqu'elle y venoit autrefois à la tête des Troupes de la Religion; & que si leurs portes n'étoient pas assez grandes, ils abattroient trois-cens brasses de murailles. Le Roi fut ravi de ce compliment imprévu, embrassa les Députés,

(a) Mem. de Sulli T. VI. p. 116.

(c) Sulli l. c. p. 150, 151.

(b) Daniel p. 441, 442.

SECTION

X.

Histoire de

Henri IV.

Nouvelles
trahisons
dans les
Provinces
& autres
événemens.

s'entretint familièrement avec eux, & leur donna des marques de l'affection la plus cordiale (a).

Henri laissa en grande partie au Marquis de Rosni le soin de faire justice. Deux Gentilhommes Provençaux, nommés Luquisses eurent la tête tranchée pour avoir entrepris de livrer Narbonne aux Espagnols; dix ou douze autres eurent le même sort (b). Dans le fond il parut qu'on avoit découvert les Traîtres plutôt que le fond de la trahison; les coupables ne purent dire autre chose, que les raisons particulières qui les y avoient engagés; les uns croioient que la Religion Catholique couroit risque; d'autres vouloient soutenir la Cause Protestante par les armes; plusieurs avoient dessein de venger la mort du Maréchal de Biron. Un Forçat de Marseille donna avis au Duc de Guise, que le Baron de Mairargues, Seigneur des plus qualifiés de Provence, qui devoit l'année suivante être élu Vignier ou premier Magistrat de Marseille, s'étoit ouvert à lui du dessein de livrer la ville aux Espagnols. La qualité de l'accusé, & la condition de l'accusateur rendoient la chose peu vraisemblable, sur ces entrefaites on tint les Etats de Provence, & Mairargues fut député à la Cour pour présenter le Cahier. On veilla de près sur ses démarches & l'on s'aperçut bientôt qu'il avoit un fréquent commerce avec Zuniga, Ambassadeur d'Espagne. Peu après on l'arrêta dans son logis, pendant qu'il étoit en grande conférence avec Bruneau, Secrétaire de l'Ambassadeur; on trouva dans un des bas de Bruneau un Mémoire des services qu'on attendoit de Mairargues, qui fut décapité le 19 de Décembre, & son corps mis en quartiers (c). Le même jour, le Roi passant sur le Pont neuf, un homme perça au travers des Gardes, le saisit par derrière, le renversa sur la croupe de son cheval, & l'auroit tué d'une bayonnette qu'on trouva sur lui, si dans ce moment il n'avoit été saisi par des valets de pied. Il s'appelloit Jean de Lisle; quand on l'interrogea, il dit qu'il étoit Roi de tout le monde, & qu'il avoit voulu se défaire de Henri qui lui retenoit une partie de son Empire. On fit des informations, & il fut attesté que depuis longtems il étoit véritablement fou & furieux. Le Roi le fit enfermer (d). Henri ôta les sceaux au Chancelier à cause de son grand âge, & les donna à M. de Silleri, ce qui ne fit nullement plaisir au bon homme, qui ne put s'empêcher de dire, *qu'un Chancelier sans sceaux étoit un corps sans ame* (e). L'envie extrême que le Roi avoit de payer ses dettes, engagea de Rosni à faire des recherches sur les rentes de l'Hotel de ville de Paris; mais Miron Prévôt des Marchands s'y opposa si fortement, que le Roi jugea à-propos de laisser tomber cette affaire (f). Il y eut cette année trois Papes, Clement VIII, qui mourut au mois de Mars, le Cardinal de Medicis, qui prit le nom de Léon XI & ne vécut que vingt-cinq jours après son élection, & le Cardinal Borghese, qui prit le nom de Paul V; ce dernier n'étoit nullement désagréable au Roi qui depuis sa con-

(a) Le même, p. 163, 164.

(b) Le même, p. 155.

(c) Le même, l. c. Daniel p. 445, 446.

(d) *Prefixe Hist. de Henri le Grand* P. III. Daniel p. 447.

(e) Mezeray T. VI. p. 323.

(f) Le même, p. 324.

version avoit de grands égards pour la Cour de Rome; si c'étoit par crainte ou par respect, c'est ce qui n'est pas décidé.

Le Roi, déterminé à rétablir la tranquillité dans le Royaume, & à éteindre cet esprit d'indépendance & de cabale, qui étoit la source de ses chagrins & des troubles de l'Etat, résolut si sa santé le permettoit, étant fort attaqué de la goutte, de marcher en personne à Sedan, pour faire sentir au Duc de Bouillon qu'il n'étoit que sujet. Comme il avoit dessein de donner le commandement de l'Armée, en cas qu'il ne put marcher en personne, au Marquis de Rosni, il le créa Duc & Pair, en érigeant sa Terre de Sully en Duché-Pairie, & il fut reçu au Parlement en cette qualité à la fin de Février (a). D'abord après Henri déclara le dessein qu'il avoit de tourner ses armes contre Sedan, & chargea Sully de préparer l'équipage d'Artillerie nécessaire. Il y avoit quatre ans que le Duc de Bouillon n'avoit paru à la Cour, durant ce tems-là, il avoit formé des liaisons fort étroites avec plusieurs Princes d'Allemagne, dont il se flatoit que l'intercession lui seroit utile auprès du Roi, mais ce Prince n'ayant pas voulu écouter sur cet article les Cantons Suisses, le Duc ne trouva pas moyen d'engager d'autres Princes à s'entremettre en sa faveur. Il ne manquoit pourtant pas de Médiateurs à la Cour, la Reine & Villeroi s'intéressoient pour lui. Quand le Roi à la tête de vingt-cinq mille hommes fut à deux lieues de Sedan, le Duc demanda à traiter & l'affaire fut terminée le dernier d'Avril (b). Le Duc consentit que le Roi mit garnison dans Sedan pour quatre ans, & le Roi lui accorda l'abolition de tout le passé, dont l'acte devoit être vérifié au Parlement (c). Aussitôt que le Traité fut signé le Duc vint rendre ses devoirs au Roi; ce Prince fit son entrée dans Sedan, y demeura trois jours, & revint triomphant à Paris. Le Duc de Bouillon le suivit peu après, & au grand étonnement de tout le monde fut non seulement bien reçu, mais rentra si bien en grace, qu'au bout d'un mois Henri lui remit la ville & le Château de Sedan (d).

La Reine Marguerite porta devant le Parlement un procès contre le Comte d'Auvergne, qui étoit toujours prisonnier, pour le Comté d'Auvergne & quelques autres domaines, dont Henri III. lui avoit fait donation, les ayant hérités de la Reine Catherine de Medicis sa mere, à qui ils avoient été donnés par contrat de mariage avec Henri II. Mais Marguerite prétendoit que par le même contrat ces biens avoient été substitués aux filles, au défaut des mâles. Elle avoit déjà un procès devant le Parlement de Toulouse pour le Comté de Lauragais, qui lui fut adjugé, & le Parlement de Paris lui rendit aussi justice (e). Cette Princesse ayant été mise en possession de ces domaines, elle en fit quelque tems après donation au Dauphin; elle s'en réserva seulement l'usufruit, auquel elle renonça encore depuis, pour une grosse pension qu'on lui assura (f).

(a) Mem. de Sully l. c. p. 210, 211.

(b) Mezeray l. c. p. 335.

(c) Le même, Daniel p. 452. Sully ubi sup.

(d) Les mêmes.

(e) Daniel p. 453.

(f) Le même & Mezeray.

SECTION
X.

Histoire de
Henri IV.

Le Duc de
Bouillon se
soumet.
1606.

Procès de
la Reine
Marguerite
contre le
Comte
d'Auver-
gne.

SECTION

X.

Histoire de
Henri IV.Le Roi
court risque
de la vie.
Ses nouvel-
les galante-
ries.

Au milieu de tant de prospérités & dans le tems que le Roi paroïssoit plus heureux que jamais, il pensa perdre la vie par un malheureux accident. Revenant de Saint-Germain, où il avoit été voir ses enfans, il avoit avec lui dans son carrosse la Reine, les Ducs de Montpensier & de Vendôme & la Princesse de Conti; les chevaux n'ayant pas bien enfilé le Bac de Neuilli, le carrosse versa dans la riviere. Le Roi se sauva à la nage; le Seigneur de la Châtaigneraie sauva la Reine, & les autres furent aussi secourus. Ce service valut à la Châtaigneraie, outre un beau présent de pierreries que lui fit la Reine, la charge de Capitaine des Gardes de cette Princesse (a). On établit une nouvelle Chambre de Justice, pour rechercher les Financiers sur le crime de faux, qui avoit été excepté, lorsqu'ils avoient acheté l'abolition du passé. Ces Chambres furent la honte du regne de Henri & celle de son Ministre, les plus riches, qui étoient les plus coupables, se racheterent en payant six-cens mille écus, & ils s'en rembourserent au double par les taxes qu'ils mirent sur les subalternes (b). La Marquise de Verneuil étoit mieux que jamais avec le Roi, quoiqu'il eût une nouvelle Maîtresse, à laquelle il donna le titre de Comtesse de Moret. Sa foiblesse à cet égard lui fit grand tort, & l'empêcha d'avoir cette autorité absolue, qu'il auroit acquise sans cela par ses grandes qualités; car celui qui ne fait pas être maître de lui-même est rarement bien obéi.

Il accom-
mode le Pa-
pe & les
Venitiens.
Naissance
du Duc
d'Orléans
&c.
1607.

Le Pape Paul V. s'étant brouillé avec la République de Venise, l'excommunia sans grand sujet. Le Roi envoya le Cardinal de Joyeuse à Rome pour accommoder les différends, en quoi il réussit heureusement à la satisfaction du Roi. La naissance du Duc d'Orléans le 16 d'Avril (c), fut un grand sujet de joie pour Henri, comme cela assuroit davantage la succession, il se flatoit que cela contribueroit à son repos & à sa sûreté, & que les Espagnols auroient moins d'envie d'intriguer, en voyant sa famille augmenter. Cet événement le délivroit encore d'autres inquiétudes, & le dispensoit de dissimuler autant avec les Princes du Sang, dont aucun n'étoit fort en faveur. Le Prince de Conti qui étoit l'aîné avoit peu de génie & étoit sourd. Le Prince de Condé son neveu, qu'on avoit regardé comme l'héritier présomptif de la Couronne jusqu'à la naissance du Dauphin, étoit jeune & étourdi. Le Comte de Soissons, frere du Prince de Conti, ne manquoit pas de capacité, mais il avoit une espece de gravité Espagnole & étoit si entêté de sa naissance, que le Roi qui étoit d'une humeur toute différente, ne l'aima jamais, quoique ce Prince lui eut rendu des services (d). Les disputes dans le Conseil étoient quelquefois fort vives: Silleri Garde des sceaux & Villeroi étoient toujours d'un avis, & Sulli d'un autre, ce dernier regardoit les deux autres comme des créatures de la Cour de Rome, & comme des gens qui n'étoient pas fort ennemis des Espagnols. D'autre part, ils instruisoient quelquefois le Roi des murmures du peuple contre les impôts, & ils n'étoient nullement favorables aux projets de Sulli de saigner les Financiers, ainsi qu'il fesoit presque tous les ans.

Cé

(a) Les mêmes.

(b) Mezeray p. 340.

(c) Mem. de Sulli l. c. p. 330 & al.

(d) Carew's Relat. of the Court of France.

Ce qui n'empêcha pas que plusieurs d'entre eux, après plusieurs saignées, ne laissassent en mourant des biens immenses; ce qui prouve jusques à quel point le pauvre peuple devoit avoir souffert, puisque le Roi avoit dans son épargne plus d'argent qu'aucun de ses prédécesseurs (a). Cette année les Réformés tinrent un Synode à la Rochelle, où le Duc de Sulli rendit beaucoup de service au Roi; car, bien que plusieurs d'entre eux crussent que ce Seigneur n'étoit pas assez zélé pour leur Parti, ils entendoient rarement ses justifications sans être persuadés, sachant qu'il étoit fort haï des zélés du Parti Catholique, & par les restes de la Faction Espagnole (b), qui n'avoient alors que trop de crédit à la Cour.

Au mois de Juillet, le Roi publia un Edit, par lequel il unit à la Couronne tous ses États patrimoniaux, à la réserve de la Principauté de Béarn (c). Il avoit eu dessein une fois de les donner à sa sœur, mais le Procureur-Général s'étoit opposé à l'Edit, comme contraire à l'intérêt de la couronne; la mort de la Princesse termina le différend.

Les affaires des Pays-Bas lui donnerent beaucoup d'embarras; car malgré les secours continuels qu'il avoit donnés aux États, ils déclarerent qu'ils n'étoient plus en situation de pouvoir continuer la guerre. D'autre part il ne convenoit pas aux vues de Henri dans cette conjoncture qu'ils fissent la paix. On fit quelques propositions de mettre les États sous la protection de la France, de façon, qui fit croire aux Politiques de Hollande, que c'étoit à quoi l'on visoit. Les plus judicieux pensoient autrement; ils se souvenoient que dans leur plus grande détresse, la Reine Elizabeth les avoit secourus d'hommes & d'argent, en refusant la Souveraineté de leurs Provinces qu'on lui avoit offerte. Ils considéroient une grande partie des secours qu'ils recevoient de France, comme fournis réellement par l'Angleterre, en vertu du Traité que Henri avoit fait avec Jaques I.; se rappelant aussi les secours qu'ils avoient donnés au Roi du tems de la Ligue, ils trouvoient qu'il y avoit quelque chose d'intéressé dans ces nouvelles propositions (d). Ils penserent donc sérieusement à traiter avec les Archiducs, mais en qualité de peuples libres; nous verrons plus bas qu'elle part le Roi prit à cette négociation.

Il s'occupoit alors à établir deux Manufactures, une de Tapisseries pour laquelle il fit venir des ouvriers des Pays-Bas Espagnols, & une de Toiles dont les principaux ouvriers venoient des Provinces-Unies. Il leur donna des gages & de bons établissemens à tous (e). Le Duc de Sulli avoue franchement qu'il étoit mauvais connoisseur en tout cela, qu'il le croioit en quelque façon inutile, & d'un prix excessif, & qu'il le manda au Roi, qui l'avoit chargé d'examiner piece après piece un ameublement complet auquel il fesoit travailler. Henri à l'ordinaire ne fut pas de son avis, & après avoir vu le meuble, il écrivit à Sulli, qu'il n'avoit vu de sa vie de si belle marchandise, ni à si bon marché (f). Les Etrangers de son tems (g)

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Edit par lequel il unit
ses États pa-
trimoniaux
à la Cou-
ronne.*

*Affaires des
Pays-Bas.*

*Manufac-
res établies.*

(a) Le même, *Daniel*, *Mezeray*.

(b) *Mem. de Sulli* T. VI. p. 342 & suiv.

(c) *Daniel* p. 472.

(d) *Sulli* p. 367 & suiv. *Winwood* T. II.

(e) *Mem. de Sulli* l. c. p. 426.

(f) Le même, p. 427.

(g) *Carew* ubi sup.

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.

& la Postérité ont rendu justice à la conduite du Roi à cet égard; & il faut avouer à son honneur, que comme jamais Prince n'eut des vues plus justes que lui en des choses de ce genre, il n'y en a eu gueres qui ayent suivi leur projet avec plus de persévérance & de succès, parcequ'il ne plaignoit pas la dépense; car bien qu'il aimât l'argent, & qu'à quelques égards il fût fort ménager, il avoit de fort justes idées sur des objets de cette nature. Il savoit, que les gens ne quitteroient pas leur Patrie, sans l'espérance d'un grand gain; & qu'après en être sortis, ils feroient portés à y retourner, à moins qu'on ne les arrêtât par des gratifications. Le Duc d'Epéron obtint la permission d'entrer en carrosse dans la cour du Louvre sous prétexte d'incommodité, & quand le Roi vit quel honneur on attachoit à cette permission, il l'accorda aussi au Duc de Sulli (a). Les Princes du Sang avoient auparavant seuls ce privilege; dans la suite on l'accorda à tous les Ducs & Pairs & Officiers de la Couronne.

Traité avec
les Etats
Généraux.
1608.

La grande affaire qui étoit alors sur le tapis étoit la négociation en Hollande, qui intéressoit non seulement les Parties mêmes, mais la France, l'Angleterre, & jusqu'à un certain point toute l'Europe. Tous les Etats & leurs Historiens sont naturellement portés à justifier leur propre conduite aux dépens de tout le monde, de là vient que les Relations que les François, les Anglois & les Hollandois ont données de cette affaire, sont très-différentes. Ici il convient de suivre les récits des François. Ils disent, que le Roi & ses Ministres étoient d'abord fort contraires à la paix, mais voyant que Barneveldt & ses amis la vouloient, ils jugerent qu'il seroit avantageux pour eux d'en être les Médiateurs conjointement avec le Roi de la Grande Bretagne. Les Ministres de la part de la France étoient le Président Jeannin & M. de Buzenval, le premier un des meilleurs Négociateurs de France, & le second très-habile homme. Mais les Etats croiant qu'il étoit absolument nécessaire de convaincre les Espagnols, qu'ils n'avoient ni lassé ni desobligé leurs Alliés, souhaitoient fort de faire une nouvelle Ligue défensive avec la France & l'Angleterre, afin qu'il parut qu'ils avoient de l'appui, en cas que la Négociation se rompît, ou que l'Espagne n'observât pas le Traité, si on venoit à le conclure. Cette affaire traina en longueur, mais au commencement de 1608 le Roi d'Angleterre n'étant pas encore prêt, le Traité de Ligue défensive fut conclu entre la France & les Etats Généraux, d'une façon qui convenoit parfaitement aux intérêts des Parties contractantes; car quoique la puissance de l'Espagne fût fort affoiblie, Philippe III. n'ayant ni la capacité ni l'application de son pere, cependant tant qu'il restoit quelques uns des Généraux & des Ministres de la vieille Cour, l'Espagne étoit encore redoutable. Henri fit donc très-sagement de conserver toujours les terres des Etats pour sa barriere, & de les attacher à ses intérêts par cette complaisance. Cela étoit d'autant plus nécessaire, que leur Marine devenoit tous les jours plus puissante, & que la France n'en avoit presque point, bien que Sulli en connût bien toute l'importance; mais

(a) Mem. de Sulli T. VII. p. 188.

les projets du Roi, & l'acquit des dettes de la Couronne ne permettoient pas d'en faire la dépense.

Le 25 d'Avril, la Reine mit au monde un troisième fils, à qui on donna le titre de Duc d'Anjou (a), mais après la mort de son frere on l'appella Duc d'Orléans. Un peu auparavant étoit mort Henri de Bourbon Duc de Montpensier, qui avoit épousé l'Héritiere de la Maison de Joyeuse; il ne laissa qu'une fille, qui épousa depuis le Duc d'Orléans. Le Roi Catholique, sous prétexte d'envoyer un Ambassadeur en Allemagne, ordonna à D. Pedre de Toledé de passer en France, & de faire quelques propositions au Roi. C'étoit un double mariage, du Dauphin avec l'Infante d'Espagne, & d'une fille de France avec le Prince des Asturies, on soupçonna aussi qu'il parla d'une Ligue entre les deux Couronnes, pour contraindre les Protestans à se faire Catholiques ou à quitter le Royaume. Il y avoit dans le Conseil de France un Parti, qui goutoit ces projets, & l'on croit que le double mariage plaisoit fort à la Reine; mais Henri & ceux qui avoient sa confiance n'y voulurent point entendre (b). La vérité est que Henri n'étoit pas tranquille, quand il étoit à Paris, appréhendant fort, & non sans raison, les intrigues des Espagnols. Ce qui augmentoit ses craintes, c'étoient des bruits qui couroient de complots & de conspirations contre sa personne, ce qui alla si loin qu'il y eut quelques personnes exécutées pour avoir voulu le faire mourir par art magique. A la fin Don Pedre partit & retourna en Espagne, ce qui prouve clairement que les affaires dont il étoit chargé, quelles qu'elles fussent, étoient en France & non en Allemagne (c).

Les chagrins domestiques du Roi augmentoient plus qu'ils ne diminuoient; quelquefois la Marquise de Vernueil étoit en aussi grande faveur que jamais, ce que la Reine souffroit fort impatiemment, & quand elle étoit moins dans les bonnes grâces, cette Princesse étoit plus chagrine encore, parceque le Roi lui fesoit alors davantage de caresses. Ce Prince qui pardonnoit aisément le tort que ceux de la Maison de Lorraine avoient fait à la Couronne, & les insultes qu'il en avoit reçues, perdoit patience quand ils se mêloient de ses amours, & témoignoit un ressentiment également contraire à son caractère & à sa dignité (d). Cette conduite du Roi ne pouvoit manquer d'influer sur sa Cour & sur ses sujets; aussi leurs mœurs devinrent-elles de plus en plus corrompues, principalement par son exemple; la fureur du jeu étoit plus grande que jamais; les personnes de tout ordre portoient la débauche au delà de toute expression; les duels étoient aussi fréquens qu'ils l'avoient jamais été; enfin la superstition & l'Athéisme obscurcissoient la Religion. Tel est le portrait que tracent les Historiens du tems (e). Il falloit le placer ici, parceque nous viendrons bientôt à des événemens, qui, vu ce que nous venons de dire, paroîtront naturels, & dont on ne pourroit sans cela rendre de raison.

(a) Daniel p. 511. Mem. pour servir à l'Hist. de France T. II. p. 250.

(b) Mezeray p. 368. Mem. de Sulli I. c. p. 170.

(c) Péréfixe, Chalons.

(d) Voy. Sulli.

(e) Matthieu, Mezeray.

SECTION

X.

Histoire de
Henri IV.

Naissance
du Duc
d'Anjou &
intrigues
de Espa-
gnols.

Chagrins
domestiques
du Roi.

SECTION

X.
Histoire de
Henri IV.

Grandes of-
fres qu'il
fait à Sulli
qui lrs. refu-
se

A mesure que Henri vieillissoit, il devenoit soupçonneux, & étoit plus craintif lorsque ses affaires étoient sur un bon pied, que dans le tems qu'il étoit environné d'ennemis au dehors, & au milieu des Fac-tions au dedans. Il nourrissoit des doutes sur la fidélité du Duc de Sulli même, non tant pour le tems de sa vie, que pour la suite. Pour s'at-tacher davantage cet illustre Seigneur, il lui offrit une de ses filles na-turelles pour son fils le Marquis de Rosni, avec une dot considérable & deux des meilleurs Gouvernemens, & l'épée de Connétable pour lui-même, après la mort du vieux Connétable de Montmorenci, à condi-tion néanmoins que lui & son fils se feroient Catholiques. Sulli le re-mercia très-humblement, & quand l'occasion se présentoit, il prévenoit le Roi sur les calomnies qu'on lui insinuoit sans cesse contre les Réformés; tantôt il l'empêchoit de se mettre en marche avec des Troupes pour arrêter des soulèvemens imaginaires; tantôt il lui fournissoit le moyen de contenter les Protestans par de légers faveurs (a). Ce fut dans cette vue que Sulli assista à l'Assemblée qui se tint cette année à Gergeau; tout s'y passa tran-quillement & à la satisfaction du Roi, quoiqu'il y eut des têtes chau-des, qui étoient disposées à faire passer des demandes, qui auroient pu causer bien du trouble (b).

Henri re-
jette les of-
fres des
Morisques,
qu'on chas-
sa d'Espa-
gne.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les ombrages que Henri prenoit des Protestans, quoique mal-fondés, empêcherent ce Prince, d'ailleurs si pé-nétrant, de porter un coup mortel à l'Espagne & de rendre son Royaume plus florissant qu'aucun de ceux de l'Europe. Il y avoit environ trois ans que les Morisques, qui gémissaient sous la tyrannie Espagnole, & qui ap-préhendoient de plus grands maux, avoient imploré le secours du Roi, & lui avoient offert de se soulever, s'il vouloit les assurer d'une Armée de vingt mille hommes. Là-dessus on avoit envoyé un Capitaine Gascon & Huguenot, nommé Pannissaut, pour s'instruire sur les lieux de l'état des choses. Il les trouva disposés à accepter toutes les conditions que le Roi voudroit leur prescrire; & bien que ce fussent de très-mauvais Chre-tiens par la haine qu'ils portoient aux Prêtres, Pannissaut vit jour à en fai-re de bons Protestans; parceque leur éloignement pour la Religion Chre-tienne n'étoit au fond, qu'une aversion pour l'idolatrie & la superstition. Ce rapport déplut à Henri ou au moins à ses Ministres, on rappella Pannissaut, & on envoya le Capitaine la Claverie, Gascon Catholique, pour prendre des informations; & sur son rapport le Roi remercia les Morisques de leurs offres, refusa absolument de les soutenir en Espa-gne, & de leur donner aucun établissement dans son Royaume. Les Auteurs François les plus dépréoccupés (c) avouent que ce fut une grande faute contre la saine Politique, & conviennent que si l'on avoit permis à ces gens-là de s'établir dans les Landes de Bourdeaux, une Colonie de six-cens mille personnes industrieuses, auroit autant augmenté sa puissance, que celle d'Espagne s'affoiblissoit en s'en privant. Cette année 1608 fut appelée en France l'année du grand Hiver, dont les suites se firent rude-

(a) Mem. de Sulli T. VII. p. 69.

(b) Le même, p. 74, 75.

(c) Sulli l. c. p. 130 & suiv. Essai Polit. sur le Commerce.

ment sentir; enforte qu'en plusieurs Provinces le peuple étoit entierement hors d'état de payer les Tailles, & sur les requêtes présentées pour obtenir du soulagement, le Roi écrivit lui-même à Sulli; „ Dieu m'a donné mes „ sujets pour les conserver comme mes enfans; que mon Conseil les traite „ avec charité. Les aumônes sont très-agréables à Dieu, particulièrement „ en cet accident; j'en sentirois ma conscience chargée: qu'on les soulage „ de tout ce qu'on jugera que je le pourrai faire (a)”. Nous trouvons dans l'ouvrage d'un Historien curieux (b) de ce tems-là, que les revenus de cette année montoient à seize millions.

Au commencement de l'année 1609 il se fit deux mariages que le Roi avoit fort à cœur. Le premier étoit celui du Duc de Vendôme, son fils naturel avec la fille du feu Duc de Mercœur; ce mariage étoit arrêté depuis longtems, mais la Duchesse Douairiere avoit toujours travaillé à l'empêcher, & avoit porté les choses si loin, que le Roi étoit fort embarrassé. A la fin le P. Cotton Jésuite, son Confesseur trouva moyen d'accommoder tout, le mariage fut célébré avec grande pompe, & peu après les nouveaux mariés partirent pour la Bretagne, dont le Duc étoit Gouverneur. L'autre mariage fut celui du Prince de Condé, avec la fille du Connétable de Montmorenci, dont nous n'aurions pas parlé, s'il n'avoit été la source de plusieurs autres événemens que nous ne pouvons passer sous silence (c). La Princesse avoit été promise à Bassompierre & le Prince de Condé sur le point d'épouser la fille du Duc de Mayenne; le Roi rompit ces deux mariages & fit celui dont nous parlons; il donna des marques si frappantes de faveur à la jeune Princesse, que les Courtisans les moins clairvoyans soupçonnerent qu'il y avoit quelque chose de plus. Bientôt cela vint aux oreilles de la Reine, ce qui exposa le Roi aux reproches les plus violens de la part de cette Princesse, comme aux railleries de la Marquise de Vernueil (d). Nous ne les rapporterons point, parceque nous n'écrivons point l'Histoire d'une aventure galante, mais que nous indiquons au Lecteur les véritables causes de quelques événemens aussi grands que terribles. Mais avant que d'entrer dans ce détail, il faut reprendre le récit des négociations en Hollande, sous la médiation de Henri, qui furent conduites avec autant d'habileté que de succès.

*Nouveaux
chagrins
qu'il s'atti-
re.
1609.*

On a vu plus haut que le Roi après s'être opposé à la paix, avoit travaillé à la procurer. Il avoit ses raisons pour l'un & pour l'autre. Si les Etats avoient continué vigoureusement la guerre, & l'avoient conduite selon ses vues, cela ce seroit accordé parfaitement avec ses intérêts; mais quand il vit que Barneveldt, qui étoit l'oracle des Etats, & que le puissant Parti dont il étoit le chef, avoient beaucoup de penchant pour la paix, il prit d'autres mesures, & ne pouvant faire continuer la guerre à son gré, il envoya des Ministres pour ménager la paix; ils se conduisirent avec autant de prudence que de dignité, & voyant qu'ils ne pouvoient réussir, ils prirent un autre tour, négocièrent une trêve de douze ans, qu'ils firent

*Trêve entre
les Etats
généraux
& les Ar-
chiducs.*

(a) Sulli p. 92.

(c) Mezeray p. 371, 372. Daniel p. 512.

(b) Mem. pour servir à l'Hist. de France

(d) Mem. de Sulli p. 163 & alibi.

SECTION
X
Histoire de
Henri IV.

conclure presque contre le sentiment des deux Parties (a). Maurice Prince d'Orange, qui avoit de grands talens, temporisa tant qu'il crut que la négociation ne réussiroit point; mais aussitôt qu'il s'aperçut qu'elle étoit sur le point de se terminer, il s'y opposa vivement, & il fit paroître tant de feu qu'il desobligea le Roi de France & celui d'Angleterre, sans pourtant emporter ce qu'il vouloit. Dans le fond la trêve fut conclue à des conditions que les Archiducs furent charmés d'accepter, qui étoient très-avantageuses aux Etats; parceque leur souveraineté étoit expressément reconnue; fort honorables pour les Ministres de France, surtout pour le Président Jeannin, & très-agréables à la Cour d'Angleterre, parcequ'elle se flatoit d'être payée au moins en partie des grosses sommes que les Etats lui devoient (b). S'il nous est permis de pénétrer dans les secrets des Rois, il semble que Henri, qui méditoit le dessein d'attaquer la Maison d'Autriche, souhaita d'abord que les Etats continuassent la guerre, jusqu'à ce qu'il fût prêt à agir; mais voyant qu'il ne pouvoit réussir sans décourvrir ses projets aux Etats, à quoi il n'étoit pas disposé, il entra dans leurs vues, dans le dessein de les faire servir aux siennes & d'abord de persuader aux Espagnols, qu'il ne pensoit point à la guerre, & ensuite de les engager par la conclusion de la trêve à desarmar dans les Pays-Bas. Mais quelques bien concertées que fussent ses mesures, il ne parvint pas à son but, ainsi que nous le verrons plus bas, tant par des accidens qu'il ne pouvoit prévoir, que parcequ'il se laissa guider par ses passions.

Chagrins
du Roi.

Le Roi souhaitoit ardemment de jouir de la paix domestique, tandis que sa maniere de vivre y mettoit un obstacle presque insurmontable; cette envie d'avoir la paix chez lui l'avoit engagé en plus d'une occasion de faire & de souffrir des choses, qui ne convenoient ni à un homme de bon sens, ni à sa dignité en qualité de Roi, tandis que ce n'étoient que des palliatifs, qui après un calme de quelques jours, caufoient des tempêtes d'une bien plus longue durée; tempêtes qui s'élevoient de tous côtés, qui touchoient ses sujets comme lui-même, & qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'appaiser (c). Il y avoit dans son Conseil un Parti Catholique, composé de gens habiles & actifs, qui ne pouvoient souffrir que les Protestans jouissent de l'exercice public de leur Religion, & la grande confiance que le Roi avoit en Sulli. Ils avoient insinué à la Reine, qui comme tous les Italiens étoit fort bigote, qu'il n'y avoit de sûreté pour elle & pour ses enfans à moins qu'elle ne se mît à la tête des Catholiques, & qu'elle n'engageât le Roi à changer de système, en s'unissant étroitement avec Rome & l'Espagne. Il se peut que la Reine fut plus portée à entrer dans ces idées, par la connoissance qu'elle avoit des intrigues de la Marquise de Verneuil avec la Cour de Madrid, & par l'envie d'engager le Roi Catholique à ne plus protéger cette Dame & ses enfans, comme aussi d'unir les intérêts de cette Cour avec les siens. Quels que fussent ses motifs, il est certain que la Reine

(a) *Daniel, Mezeray, Winwood T. II. ce, Winwood l. c. Mem. de Sulli.*

Mem. d'Auberi du Maurier.

(c) *Mem. de Sulli, passim. Mem. pour*

(b) *Mem. pour servir à l'Hist. de France T. II. servir à l'Hist. de France T. II.*

avoit ses Agens à la Cour d'Espagne, & que l'Ambassadeur du Duc de Florence étoit aussi bien ou mieux instruit de ce qui se passoit dans le Cabinet de S. M. T. C. que l'Ambassadeur qui représentoit sa personne. Quand Henri en fut informé, car cela ne pût lui être longtems caché, il y fut extrêmement sensible, sur tout quand il s'aperçut de l'effet que cela fesoit sur ses sujets, & qu'un Jésuite qui prêchoit devant lui, sous prétexte de réfuter l'article que tenoient plusieurs Protestans que le Pape étoit l'Antechrist, eut l'insolence de l'apostropher en chaire, & de lui dire, „ S'il est vrai, Sire, que le Pape soit l'Antechrist, que sera-ce de „ votre abjuration & de votre absolution? Que sera-ce de votre Mariage? „ Où en est la dispense? Que deviendra Monsieur le Dauphin (a)?” On parloit communément dans les deux Cours du double Mariage, quoique rien ne fût moins du goût du Roi, qui redoutoit plus l'alliance de l'Espagne, que le ressentiment de toute autre Puissance. Tout cela l'inquiettoit & non seulement l'embarrassoit dans la conduite de ses propres affaires, mais fesoit un mauvais effet parmi ses Alliés, donnoit des ombrages en Angleterre & en Hollande, & en le faisant soupçonner de mauvaise foi, diminuoit fort la confiance que ces deux Nations avoient eue jusques-là en lui, qui étoit absolument nécessaire pour la réussite de ses desseins. C'est ce qui paroitra par une legere ébauche des projets de ce Monarque.

Quand Henri fit la paix de Vervins, il assura de la façon la plus forte la Reine Elizabeth & les Etats Généraux d'une inviolable amitié, & de la vive reconnoissance qu'il avoit des secours que ces deux Puissances lui avoient donnés. On regarda alors ces protestations comme des politesses d'usage, & plus Henri tâcha d'en persuader la sincérité, & moins on y ajouta de foi. Ce fut dans la vue de faire cesser cette froideur, & de donner, autant qu'il étoit possible, une juste idée de son plan, qu'il fit faire quelques ouvertures à la Reine Elizabeth l'année qui précéda la mort de cette Princesse, & qu'il en fit parler plus clairement & d'une façon plus forte par le Marquis de Rosni à Jaques I., qui parut avoir meilleure opinion du projet de ce Seigneur qu'aucun de ses Ministres (b). Les Etats de leur côté, sur quelques indications qu'on leur avoit données, ne firent pas difficulté d'insinuer au Roi, que la Trêve conclue par sa médiation ne dureroit qu'autant que cela lui conviendrait. Henri étoit persuadé que la Maison d'Autriche aspirait à la Monarchie Universelle; & s'il lui eût resté quelque doute à cet égard, les projets que les Espagnols avoit formés avec le Maréchal de Biron, le Comte d'Auvergne & le Duc de Bouillon, lui parurent une preuve décisive. Il résolut donc de sapper les fondemens de la grandeur de cette Maison; de rétablir la liberté de l'élection au trône de l'Empire, & aux Royaumes de Hongrie & de Bohême, de limiter l'autorité Impériale, tant que la Maison d'Autriche en seroit en possession, & de renfermer l'Espagne dans ses bornes naturelles (c). Henri concevoit parfaitement que ce projet étoit impraticable, tant que la France resteroit foible & brouillée, épuisée d'hom-

*Son dessein
d'abaisser
la Maison
d'Autriche.*

(a) Mem. de Sulli T. VII. p. 242. note
26. Mem. pour servir à l'Hist. de France
l. c.

(b) Mem. de Sulli L. XIV. XV. *Win-*
wood's Memorials.

(c) *Daniel* p. 526, *Mézeray* p. 369, 370.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

mes & d'argent, & plus portée que jamais aux divisions. Il travailla donc à lever ces difficultés & le fit avec succès; il acquitta une grande partie des dettes de la Couronne, pacifia les dissensions intestines, rassura ses sujets Protestans, ne négligea rien pour attacher à son service les honnêtes gens de la Ligue; & s'appliqua avec le même soin à encourager l'Agriculture, les Manufactures & le Commerce; afin que ses peuples fussent en état d'agir avec vigueur, quand il en seroit tems; il avoit rempli ses coffres, & renouvelé son alliance avec les Suisses (a). Ses amours & les suites qu'ils eurent lui firent du tort; & l'avidité qu'il témoigna pour amasser de l'argent, jointe au caractère dur & austère de Sulli furent les principaux obstacles.

Remontrance du Maréchal d'Ornano au Roi.

Les Ministres de la Faction Catholique en tirèrent tout le parti qu'ils purent & ce n'étoit pas peu de chose (b). Le Maréchal d'Ornano, qui leur étoit fort attaché, mais qui étoit en même tems honnête homme & pas moins attaché au Roi, prit la liberté de s'adresser à lui-même & de lui dire franchement ses sentimens. Il l'assura qu'en Guienne les peuples étoient infiniment plus mécontents que sous le regne précédent; le Roi là-dessus se fâcha, & le Maréchal de son côté haussa le ton, il dit que les peuples avoient raison, qu'alors on les pilloît pour un petit nombre de Mignons, qui dépensent ce qu'on leur avoit donné aussitôt qu'ils l'avoient entre les mains, & qu'à présent on pilloît sur eux des millions, sans qu'on fût ce qu'ils devenoient; il ajouta que l'amour des peuples fesoit la force des Princes, & non les trésors & les armées; qu'il se souvenoit des barricades de Paris, & trembloit de voir encore, ce qui étoit arrivé. Les Courtisans furent surpris de l'insolence du Maréchal; & le Roi dit, qu'il avoit parlé en honnête homme; que son zèle grossier valoit mieux qu'une basse flatterie, & qu'il étoit tems que son peuple fût instruit de l'usage auquel étoit destiné l'argent qu'on avoit levé. Il se presenta une occasion favorable d'exécuter son dessein, & il ne la laissa pas échaper, bien qu'il ne fût secondé de presque aucun de ses Ministres, à la réserve de Sulli, à qui il avoit confié ses projets, & qui s'étoit attiré la haine des autres, en travaillant à les faire réussir.

La succession de Cleves & de Juliers fournit au Roi l'occasion de penser à l'exécution de son grand dessein.

L'occasion ou l'événement dont nous parlons fut la mort de Jean Guillaume, Duc de Cleves & de Juliers, sans postérité, desorte que ses sœurs ou ceux qui les représentoient prétendoient également à sa succession. Il y avoit d'ailleurs deux autres Prétendans; l'Electeur de Saxe qui soutenoit que tous les Etats du défunt lui étoient dévolus, en vertu d'un Pacte de famille, si la Maison de Cleves n'avoit point d'héritiers mâles; l'autre étoit l'Empereur, qui prétendoit que Cleves & Juliers étoient des Fiefs masculins, qui lui appartenoient, ou qui devoient au moins rester en sequestre entre ses mains, jusqu'à ce qu'on vit à qui ils devoient revenir (c). Parmi les autres Prétendans, au nombre de dix ou douze, il se trouvoit deux Princes dont les droits paroissent mieux fondés que ceux des autres, savoir l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg; le premier en qualité de

(a) Voy. Sulli & Carew.
(b) Sulli *passim*.

(c) Mezeray l. c. p. 375 & suiv. Mem de Sulli l. c. p. 368 & suiv.

de gendre de la sœur aînée du feu Duc, & l'autre comme mari de la seconde de ses sœurs. Ces deux Princes jugerent qu'il valoit mieux faire un accommodement entre eux, que de courir les risques d'une querelle; étant convenus à cet égard entre eux, ils demanderent à Henri sa protection, particulièrement contre l'Empereur, qui avoit envoyé l'Archiduc Léopold pour surprendre Juliers, ce qui n'étoit pas fort difficile, parceque le Gouverneur étoit depuis longtems créature de l'Espagne (a). Le Roi promit à ces Princes son appui, & mit d'abord en œuvre les instrumens qu'il préparoit depuis tant d'années pour abaisser la Maison d'Autriche. Toutes les Puissances auxquelles il s'adressa étoient si bien disposées, les offres qu'il fesoit si raisonnables, & le plan pour l'exécution si bien concerté, qu'on ne trouve dans l'Histoire gueres d'exemples d'une Confédération aussi promptement conclue, & où toutes les Parties entraissent avec plus de plaisir & de résolution (b). Ce qui n'est que peu ou point contesté, c'est que ce ne fut pas uniquement pour assurer la succession de Cleves, que le Roi renonça tout d'un coup aux dispositions pacifiques, où il avoit été si longtems; les meilleurs Historiens jugent qu'il y a beaucoup d'apparence, qu'il se proposoit l'exécution du dessein dont nous avons parlé. Mais il avoit encore un autre projet, infiniment moins praticable, si l'on en croit un homme, qui si ce projet a été réel, peut à juste titre en être regardé comme l'auteur. Il importe de donner une idée de ce projet (*), qui

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

(a) *Mezeray* p. 378. (c) *Mem. de Sulli* L. XXVII. *Preface*, *Matthieu*.

(*) Ce grand dessein, c'est le nom qu'on lui donne généralement, étoit absolument une production du génie du Roi, & le grand sujet de ses méditations, si nous en croions le Duc de Sulli, & à qui pourroit-on s'en rapporter sur un fait de cette nature, si ce n'est à lui? Ce Seigneur nous apprend encore que la première fois que le Roi lui en parla, il regarda ce Système politique plus comme une preuve du feu de son imagination que de la solidité de son jugement; mais ensuite, quand le Roi se fut expliqué plus en détail, qu'il eut exposé ses raisons, répondu aux objections, & proposé les moyens d'accomplir ce grand dessein, Sulli y entra, & le vit sous un autre point de vue. Au fond pourtant ce grand dessein n'a passé, même parmi les Politiques, que pour une Utopie Royale, & c'est comme telle que nous l'exposerons succinctement (1). Le Roi concevoit qu'on pouvoit former des Puissances de l'Europe une espèce de République Chrétienne, en les rendant aussi égales en forces qu'il seroit possible; que cette République pourroit être maintenue dans une paix perpétuelle, en remettant la décision de tous les différends à un Conseil Général, composé de gens sages, habiles & désintéressés; après quoi il ne lui paroïssoit pas difficile de renverser l'Empire Ottoman. Le nombre des Puissances étoit réduit à quinze; la Papauté, l'Empire, la France, l'Espagne, la Hongrie, la Grande-Bretagne, la Bohême, la Lombardie, la Pologne, la Suède, le Danemarck, la République de Venise, celle des Provinces-Unies, les Cantons Suisses, & la République d'Italie, qui comprenoit les Etats de Florence, de Genes, de Lucques, Modene, Parme, Mantoue &c. Pour mettre de l'égalité entre les Puissances, on devoit donner l'Empire au Duc de Bavière, le Royaume de Naples au Pape, la Sicile aux Vénitiens, le Milanés au Duc de Savoie, qui par cette acquisition devoit être fait Roi de Lombardie; les Pays-Bas Autrichiens devoient être annexés aux Provinces-Unies; la France-Comté, l'Alsace & le Trentin donnés aux Suisses. Par ce partage Henri ne se réservoir rien pour lui-même, que la gloire d'un si grand dessein, & la satisfaction de voir l'Europe, ou pour mieux dire la Chrétienté à couvert de la dis-

(1) *Mem. de Sulli* Liv. XXX,

SECTION X quelque singulier qu'il puisse paroître à un Politique spéculatif, ne laisse pas d'être non seulement curieux mais utile.

Histoire de Henri IV. Au milieu de ces négociations & de ces préparatifs, il arriva une chose qui selon les apparences contribua à faire agir le Roi avec plus de vivacité, & que la plupart des Historiens ont regardée comme la cause de ses entreprises, par le bruit qu'elle fit. La passion de Henri pour la Princesse de Condé, à laquelle il se livra avec tout le feu & toute l'indiscrétion d'un jeune homme, avoit tout-à-fait changé la face des affaires à la Cour. La Reine & la Marquise de Vernueil, qui au Printemps étoient plus brouillées que jamais, étant également irritées, commencèrent à se haïr moins, ou au moins parurent avoir moins d'aversion l'une pour l'autre, & réunirent leurs efforts pour arrêter les progrès de la nouvelle passion du Roi (a). Le Prince de Condé dont la jalousie alloit au plus haut point, alla en Picardie dans l'Automne, pour avoir un prétexte de tirer la Princesse de la Cour; il la laissa à Breteuil; le Roi alla déguisé lui rendre visite, & un accident ayant rendu sa passion publique, elle devint le sujet ordinaire des entretiens de la Cour. Le Prince étant revenu peu après, on lui fit entendre que pour faire cesser les bruits injurieux qui couroient, on s'attendoit qu'il rameneroit la Princesse à la Cour. Il feignit de prêter l'oreille aux raisons qu'on lui alléqua; mais ayant pris ses mesures, il partit

La retraite du Prince de Condé l'y anime.

(a) Journal de Henri IV. *Le Grain.*

sension & de la guerre dans la suite. C'étoit en conséquence de cette réunion si elle avoit jamais eu lieu, que les prodigieux armemens par mer & par terre, dont il est parlé dans le texte, se fesoient. Des Politiques plus profonds ont regardé ce projet comme une belle vision, que le Roi avoit conçue, pour faire goûter son véritable & unique dessein d'abaisser la Maison d'Autriche, en unissant tous les Princes de l'Europe, & toutes les Religions qui retiennent les fondemens du Christianisme, qu'il croioit pouvoir réduire à trois principales. Le Duc de Savoye, bien que le plus grand Politique de son tems, fut enchanté de ce beau phantôme, ce qui lui couta cher après la mort du Roi, ayant été laissé à la merci des Espagnols. On peut néanmoins sûrement conclure du tout, que Henri persistoit dans ses premiers sentimens, & qu'il pensoit qu'il n'y avoit ni paix ni sûreté pour lui, tant que la Maison d'Autriche seroit en état de lui nuire. Ce fut-là ce qui lui donna une aversion décidée pour le double mariage, que la Reine & quelques-uns de son Conseil souhaitoient si fort; au lieu qu'il avoit dessein de marier le Dauphin à l'héritière de la Lorraine, & de donner sa fille au Prince de Piemont. Nous ne pouvons mieux finir ce détail, qu'en rapportant ce qu'on a nommé par proverbe les dix souhaits de Henri IV (1). Il demandoit à Dieu dix choses. 1. La grace & les biens spirituels. 2. De conserver jusqu'à la mort l'usage de toutes les facultés de son esprit & de tous les membres de son corps. 3. De voir la Religion Réformée dans une situation fixe & tranquille. 4. D'être délivré de sa femme (la première) & d'en retrouver une selon son humeur, qui lui donnât des Princes, qu'il eût le tems d'élever & d'instruire lui-même. 5. De rendre à la France son ancienne splendeur. 6. De conquérir sur l'Espagne soit la Navarre, soit la Flandre & l'Artois. 7. De gagner une bataille en personne contre le Roi d'Espagne, & une autre contre le Grand-Seigneur. 8. De faire rentrer dans son devoir, sans être obligé d'avoir recours à des remèdes violens la Faction Huguenote, qui avoit pour Chefs, les Duc de Bouillon & de la Trimouille. 9. De voir ces deux hommes & le Duc d'Épernon réduits à implorer sa clémence. 10. Enfin de pouvoir accomplir ses grands desseins; mais il ne s'expliquoit pas sur ce dernier.

(1) Les mêmes T. VIII. p. 10, 11.

sous prétexte de l'aller chercher, l'alla prendre, & la mena le dernier de Novembre à Landreci sur les terres de l'Archiduc. Le Roi en fut si transporté qu'il dépêcha M. de Praslin, Capitaine des Gardes, à l'Archiduc pour le menacer de la guerre, s'il ne lui remettoit le Prince entre les mains. Cela fit balancer l'Archiduc à lui accorder sa protection, & il ne l'auroit vraisemblablement pas reçu, sans le Marquis de Spinola, qui avoit le secret de la Cour d'Espagne, ce Seigneur déterminâ l'Archiduc à recevoir le Prince (a). Le Roi envoya alors le Marquis de Cœuvres, qui étoit aimé du Prince, pour tâcher de le ramener, & s'il ne pouvoit y réussir d'enlever la Princesse. Le projet de cet enlèvement étoit si bien concerté, que le Roi en croioit le succès infaillible. On prétendoit que c'étoit sur les instances du Connétable, pere de la Princesse, qui vouloit qu'elle fût remise entre les mains de la Duchesse d'Angoulême qui l'avoit élevée. Le Roi comptant l'affaire sûre en eut tant de joie, qu'il ne put la cacher, & qu'il en fit confidence à la Reine, qui relevoit de couche, aiant donné le jour à Henriette-Marie, depuis femme de Charles I. Roi d'Angleterre. La Reine parut recevoir agréablement cette nouvelle, & elle étoit certainement charmée de la savoir, car elle en fit aussitôt part à Ubaldini Nonce du Pape, & le conjura de dépêcher sur le champ un courier au Marquis de Spinola. Le courier arriva à Bruxelles avant midi, le jour même que le soir on devoit enlever la Princesse; l'expédient dont on se servit pour prévenir le coup, fut que l'Archiduchesse l'envoya prendre pour loger dans le Palais (b). Le Roi eut beaucoup de chagrin de cette affaire, & comme ses préparatifs de guerre se pouissoient fort vivement, pendant toutes ces intrigues, il n'est pas surprenant qu'en ce tems-là tout le monde & le peuple en particulier ait attribué à la passion du Roi une guerre, dont on ignoroit les motifs, & qu'après sa mort ceux qui étoient assez habiles pour en démêler les vrais motifs, ayent néanmoins favorisé l'opinion publique. Parmi tous ces mouvemens, qui attiroient les yeux de l'Europe entière sur la Cour de France, finit l'année 1609.

La nouvelle année dévoila la grandeur du projet du Roi, & les moyens qu'il avoit de l'exécuter; il avoit une Armée de quarante mille hommes, presque toute de vieilles Troupes, outre six mille Suisses, qui devoient le joindre sur la frontière, & quatre mille Gentilshommes, qui devoient le suivre à l'Armée, qui devoit s'assembler à Châlons vers la mi-Mai (c). Les négociations pour former une Ligue générale furent conduites avec tant de secret, que le Public n'en fut instruit, qu'en en apprenant la conclusion (d). M. de Lesdiguières traita avec le Duc de Savoye; il lui proposa la conquête du Milanés, en abandonnant la Savoye au Roi, & le Duc entra dans les vues de Henri (e). Les Princes d'Allemagne tinrent une Assemblée en dépit de l'Empereur, dans laquelle ils approuverent la proposition du Roi de rétablir la liberté dans l'Empire (f). Le Ministre de France

*Alliances
du Roi avec
d'autres
Puissances.
1610.*

(a) Mem. de Bassompierre T. I. p. 227-231. Edit de la Haye 1692 in 12.

(b) Daniel l. c. p. 520, 521.

(c) Matthieu, Mezeray.

(d) Winwood's Memorials T. III. p. 120.

(e) Mem. de Sulli l. c. p. 355. Daniel p. 527.

(f) Mem. de Sulli, Mezeray.

SECTION
X.
Histoire de
Henri IV.

ne réussit pas moins bien en Angleterre, & les Princes d'Italie témoignèrent beaucoup de penchant à accepter les propositions qu'on leur fesoit. Suivant quelques calculs les forces des Alliés devoient monter à deux-cens mille hommes d'Infanterie & à cinquante mille chevaux avec une Flotte de fix-vingt vaisseaux. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Sulli assura le Roi, qu'il avoit plus de quarante millions à sa disposition & que tous les fraix du Gouvernement payés, il entroit annuellement six millions dans son épargne. L'Artillerie pour l'Armée consistoit en cinquante canons de fonte, ce qui n'est rien d'extraordinaire aujourd'hui, mais ce qu'on n'avoit pas encore vu. Comme le Roi devoit commander en personne, la Reine fut déclarée Régente avec un Conseil, outre d'autres Conseils pour les affaires des grands Gouvernemens, afin que tandis que le Roi seroit occupé à exécuter ses grands desseins, l'ordre fût maintenu dans le Royaume (a). Tous ces arrangemens pris, le Roi écrivit à l'Archiduc une Lettre par laquelle il lui demandoit passage sur ses terres, pour aller chasser de Juliers l'Archiduc Léopold; l'Archiduc y consentit, parcequ'il ne pouvoit s'y opposer (b). Dans ces entrefaites, le Prince de Condé, ne se croiant pas trop en sureté dans les Pays-Bas, passa en Allemagne & de là à Milan. Le Comte de Fuentes ennemi juré du Roi, sous prétexte de faire honneur au Prince lui donna des Gardes à pied & à cheval (c), & fit courir le bruit que le Roi avoit mis sa tête à deux-cens mille écus. Dans le même tems les émissaires d'Espagne publioient que par plusieurs raisons, qui n'étoient pas nouvelles, le mariage du Roi avec Marie de Medicis étoit nul, & que le Prince de Condé étoit l'héritier présomptif de la Couronne. Miserable artifice! sur lequel néanmoins les Espagnols sembloient faire fond; & au grand étonnement de toute l'Europe, tandis que le Roi fesoit de si prodigieux préparatifs contre eux, la Maison d'Autriche paroissoit ne prendre aucunes précautions pour se défendre.

Inquiétudes
de ce Prince
au sujet du
Couronne-
ment de la
Reine.

A mesure que le tems d'entrer en action approchoit, ce Prince avoit de plus fréquentes conférences avec le Duc de Sulli à l'Arsenal, dans lesquelles ils regloient tout ce qui regardoit la grande entreprise, & l'administration intérieure de l'Etat (d). Il y avoit une autre affaire, qui causoit bien plus d'inquiétude au Roi, & lui fesoit plus de peine que tous ses vastes projets; c'étoit l'envie extrême que la Reine avoit d'être couronnée solennellement. D'où lui venoit ce desir, c'est ce qu'on ne peut dire avec quelque certitude; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle fit valoir des raisons spécieuses pour l'appuyer. Il n'étoit pas aisé de dissuader cette Princesse de ce qu'elle s'étoit mis une fois dans l'esprit, & le Roi n'étoit pas d'un caractère à lui rien refuser, quelque répugnance qu'il pût y avoir. Il y avoit d'ailleurs d'autres personnes, à qui une pareille cérémonie devoit déplaire, entre autres la Reine Marguerite, qui ne pouvoit refuser de s'y trouver sans flétrir la Reine, & y assister sans se deshonorner elle même (e). Le Comte de Soissons étoit si mécontent, qu'il avoit quitté la Cour.

(a) Sulli l. c. p. 372, 373.

(b) Le même, p. 359, 360. *Daniel* p. 528.

(c) *Mezeray* p. 374.

(d) Sulli T. VII. *passim*.

(e) *Mem. pour servir à l'Hist. de France* T. II.

Mais rien n'égalait l'agitation & la frayeur du Roi, après qu'il eut donné ses ordres pour contenter la Reine & que le jour du Sacre fut fixé. Si nous en croions le Duc de Sulli l'idée de cette cérémonie troubloit davantage le Roi que tout ce qui lui étoit jamais arrivé en sa vie. Il en vint même jusqu'à dire, que ce sacre seroit cause de sa mort & qu'il ne sortiroit jamais de Paris, où il se croioit moins en sûreté qu'à la tête de son Armée. Cependant il ne put jamais se résoudre à révoquer les ordres qu'il avoit donnés, ni à ne prendre aucune part à cette vaine cérémonie qu'il redoutoit si fort (a). On prétend que sa frayeur venoit des bruits qui couroient de conspirations formées contre sa personne, & cela étoit d'autant plus vraisemblable, qu'on en avoit tramé déjà plusieurs, & un célèbre Historien (b) assure, qu'on écrivoit de tous côtés la mort du Roi. Nous ne parlerons point de ces bruits, & de divers prognostics, dont plusieurs ont peut-être été inventés après la mort tragique du Roi, ils font le sujet d'un volume (c). Mais à l'égard des frayeurs de Henri & des bruits publics, ce sont des faits qu'on ne peut contester, & qu'il a fallu par cette raison rapporter, bien que l'on ne puisse en rendre de raison. Ce que le Duc de Sulli rapporte paroît plus inexplicable encore, c'est que le Roi lui dit, qu'on lui avoit prédit, „ Qu'il devoit être tué à la première magnificence „ qu'il feroit, & qu'il mourroit dans un carosse”. Que c'étoit cette idée qui lui inspiroit tant d'horreur pour ce *maudit Sacre*, c'est ainsi qu'il parloit. La réponse de Sulli semble néanmoins l'expliquer jusques à un certain point; Sire, dit-il, je me suis plusieurs fois étonné en vous entendant crier dans un carosse, de vous voir si sensible à un si petit danger, après vous avoir vu plusieurs fois intrépide au milieu des plus grands périls (d). Cela fait voir que la prédiction, quelle qu'elle fût n'avoit proprement pas trait à aucune cérémonie publique, mais regardoit simplement un carosse. Le Roi lui-même en avoit déjà fait deux fois l'application en ce sens; une fois à un grand risque qu'il courut en allant voir la Duchesse de Beaufort, & la seconde lorsqu'il fut en danger de se noyer, quand son carosse tomba dans la rivière à Neuilli. Ce fut donc la répugnance qu'il avoit pour le Sacre de la Reine qui lui dicta cette nouvelle prédiction, & qui associa l'idée du danger d'assister à cette cérémonie, avec les frayeurs qu'il avoit ordinairement en carosse; & néanmoins la prédiction ne fut pas exactement accomplie; car s'il fut tué en carosse, ce ne fut pas dans la cérémonie, ni en rien qui eut du rapport au Sacre. Ses frayeurs étoient donc confuses, & ne servirent qu'à lui causer du trouble, sans le porter à rien faire pour sa conservation.

Quoique le Duc de Sulli eût donné ordre d'interrompre les préparatifs du couronnement, l'obstination de la Reine l'emporta, & le 12 de Mai on proclama que le lendemain Jeudi treizieme, la Reine seroit couronnée publiquement à Saint-Denis, la cérémonie se fit avec beaucoup de magnificence par le Cardinal de Joyeuse; & la Reine parut

(a) Mem. de Sulli l. c. p. 381 & suiv.

(b) Mezeray T. VI. p. 382.

(c) Matthieu Histoire de la mort déplorable de Henri IV.

(d) Mem. de Sulli ubi sup. p. 384.

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

fort gaye & fort contente (a). Son entrée solennelle fut fixée au Dimanche suivant, & on fit de grands préparatifs; on éleva des arcs de triomphe, & on fit pour la rendre magnifique tout ce que Henri avoit toujours méprisé, & ce qui charmoit la Reine (b). Le Vendredi matin, 14 de Mai, on remarqua que le Roi avoit été plus longtems dans son Oratoire qu'à l'ordinaire. Après en être sorti il envoya dire au Duc de Sulli de venir le trouver aux Tuileries; mais aiant appris que le Duc étoit indisposé, & qu'on l'avoit trouvé dans le bain, il lui fit dire, qu'il viendrait le lendemain matin à l'Arsenal, & lui ordonnoit de l'attendre en robe de chambre & en bonnet de nuit, afin que le Duc ne fût pas incommodé de son dernier bain (c). Il conféra le matin avec Villeroi, Nerestan & d'Escures, qu'il avoit envoyé reconnoître les chemins & les passages du Duché de Juliers; d'Escures l'assura qu'ils étoient beaucoup meilleurs qu'on ne l'avoit dit; ce qui parut lui faire grand plaisir (d). Le Roi alla ensuite entendre la Messe aux Feuillans, où Ravallac le suivit, qui confessa depuis que si le Duc de Vendôme n'étoit survenu, il l'auroit tué-là. Après le diner, Henri s'entretint quelque tems avec le Président Jeannin & avec M. Arnaud, Intendant des Finances, touchant quelques réformes qu'il avoit dessein de faire quand la guerre seroit finie, voulant diminuer le nombre des Officiers des Finances, & abolir les impôts les plus onéreux au peuple. Après qu'ils se furent retirés, il parut fort agité, vint à la fenêtre, & portant la main à son front, dit tout bas; „ Mon Dieu! j'ai quelque chose là-dedans qui me trouble fort, je ne fais ce que j'ai (e)”. Un peu avant quatre heures après midi il monta en carrosse, où il fit mettre le Duc d'Epéron à sa droite; à la portiere du même côté étoient Messieurs de Lavardin & de Roquelaure, à l'autre portiere le Duc de Montbazou & le Marquis de la Force, & sur le devant M. de Liancour & le Marquis de Mirebeau. Le cocher lui aiant demandé où il souhaitoit d'aller, il lui répondit d'un ton un peu chagrin, *mettez-moi hors d'ici*. Ravallac demeura longtems au Louvre & pensoit faire son coup entre les deux portes; mais il trouva que le Duc d'Epéron étoit à la place où il jugeoit que le Roi se devoit mettre (f), desorte qu'il suivit le carrosse.

Circonstances particulières qui précéderent la mort du Roi, qui est tué dans son carrosse.

Quand on fut hors de la Cour, on demanda encore au Roi, où iroit le carrosse; il dit à la Croix-du-Tiroir, & quand il y fut, il dit au cimetière Saint Innocent. Le carrosse entra dans la rue de la Feronnerie, qui étoit alors fort étroite & encore retrecie par les boutiques adossées au mur du cimetière des Innocens; il fut obligé de s'arrêter à cause d'un embarras formé par la rencontre d'une charrette chargée de vin & d'une autre chargée de foin (g). Le Roi avoit renvoyé ses Gardes, & fait ouvrir le carrosse de tous côtés, pour voir les préparatifs de l'entrée de la Reine, après quoi il avoit dessein d'aller à l'Arsenal pour s'entretenir avec M. de Sulli

(a) Mem. p. servir à l'Hist. de France
T. II. p. 304.

(b) Journ. de Henri IV. T. II. p. 302.

(c) Mem. de Sulli T. VII. p. 401, 402.

(d) Matthieu.

(e) Le même.

(f) Le même.

(g) Mem. p. servir à l'Hist. de France
T. II. p. 305. Daniel p. 530 & al.

sur ce que d'Escures, lui avoit rapporté. Les valets de pied avoient pris par dedans le cimetiere Saint-Innocent, à la réserve de deux, dont l'un s'avança pour faire défiler les Charrettes, & l'autre s'étoit arrêté pour renouer sa jarretiere. Ravallac profita de ce moment, mit le pied sur une des roues du carosse, & avec un couteau tranchant des deux côtés porta un coup au Roi dans le tems que ce Prince étoit tourné vers le Duc d'Epéron, lisant une Lettre (a), ou selon d'autres penché vers le Maréchal de Lavardin (b). La plupart des Historiens assurent que Henri s'écria, *je suis blessé*; mais dans l'instant même l'assassin redoubla d'une si grande violence, qu'il lui donna un second coup proche de l'oreille du cœur dans la veine cave, qui en fut coupée, desorte qu'il expira sur le champ (c). Quelques-uns disent, qu'il porta un troisieme coup, qu'un des Seigneurs reçut dans sa manche (d); mais cela est fort douteux. Au contraire, ces Seigneurs savoient si peu comment le coup s'étoit fait, qu'ils ne voioient pas seulement l'assassin, & que s'il eût jetté son couteau sous le carosse, on n'eût su à qui s'en prendre, mais il le tint froidement à la main. Un des Gentilshommes ordinaires qui suivoit le carosse, accourut l'épée à la main pour le percer, mais les Seigneurs lui crièrent fagement de ne le pas faire & qu'il y alloit de sa tête (e). Ils firent abattre les portieres du carosse, reprirent le chemin du Louvre, en disant au peuple que le Roi n'étoit que blessé (f) (*).

(a) *Winwood T. III. p. 158. Matthieu.*(b) *Matthieu.*(c) *Winwood ubi sup. Daniel l. c.*(d) *Daniel l. c.*(e) *Daniel l. c. p. 531.*(f) *Le même.*

(*) Henri étoit d'une stature médiocre, plutôt grand que petit, il avoit les yeux vifs, le nez aquilin, le teint vermeil, le poil brun, mais qui avoit commencé à grisonner dès l'âge de trente-trois ans. Il étoit d'une excellente constitution, & malgré sa vie peu réglée il ne laissoit pas de jouir d'une bonne santé, sinon qu'il avoit quelquefois la goutte. Il étoit galant & grand Capitaine. Il avoit des manieres fort familières, mais savoit prendre un air de majesté quand il le falloit. Dans les grandes occasions où la magnificence convenoit, il montroit qu'il s'y entendoit, bien qu'il ne l'aimât point. Il étoit franc & ouvert; naturellement éloquent, il écrivoit bien & facilement. Il railloit agréablement, & souffroit fort bien la raillerie & même qu'on le reprit, pourvu que ce fût à bonne intention. Son courage lui fit surmonter, & son adresse souvent éviter les dangers. Il aimoit ses sujets, & fit bien des choses pour leur avantage; il encouragea les manufactures & le commerce, favorisa ceux qui envoyèrent des Vaisseaux en Amerique & accorda des Lettres Patentes pour l'établissement d'une Compagnie des Indes Orientales. S'il avoit de grandes qualités, il avoit aussi de grands défauts, sa passion pour les femmes étoit sans contredit un des plus considerables. Elles ne le gouvernoient pas néanmoins pour lui faire prendre ou disgracier ses Ministres. Il étoit encore trop favorable aux duels, & quoiqu'il fit des Edits pour les défendre, il temoignoit du mépris pour ceux qui obéissoient aux Edits. Il avoit une forte passion pour le jeu, qui eut de terribles suites, parce qu'elle mit en vogue un vice, seul capable de mettre le desordre dans un Etat. Il aimoit l'argent, mais il savoit aussi en faire un bon usage; ayant remarqué combien la disette à cet égard avoit été préjudiciable à ses prédécesseurs, il cherchoit à éviter cet Inconvénient par une conduite opposée à la leur. Outre ces défauts, il y avoit un peu de legereté & de vanité dans son caractère; mais on voit par ses Lettres qu'il connoissoit ses foibles, autant que qui ce fût, & qu'il s'efforçoit, quoiqu'inutilement, de

SECTION
X.
*Histoire de
Henri IV.*

*Ce qui sui-
vit sa mort.*

Aussitôt que le carosse fut au Louvre, on porta le corps du Roi dans son cabinet & on le coucha sur un lit; si nous en croyons Mezeray les Grands le quitterent bientôt (a), desorte qu'il y fut exposé durant quelques heures à qui le vouloit voir; il n'y eut que Monsieur le Grand, Bassompierre & le Duc de Guise, qui au lieu d'aller faire leur Cour, vinrent pleurer leur Maître, le Duc de Guise l'embrassa même (b). Quand on ouvrit son corps, on trouva qu'il avoit deux coups, l'un étoit léger & l'autre mortel, mais on fut en doute lequel des deux étoit le premier. Tous les Medecins & Chirurgiens présens, au nombre de plus de vingt trouverent toutes les parties si bien conditionnées, qu'il auroit pu vivre naturellement encore longtems (c). Ses entrailles furent envoyées d'abord à Saint-Denis sans aucune cérémonie. Son cœur fut remis aux Jésuites, & porté selon sa volonté à leur College de la Fleche (d). Le corps fut embaumé pour être enterré avec les cérémonies accoutumées. Les Ducs d'Epéron & de Bellegarde se souvinrent alors qu'on n'avoit point fait les obseques de Henri III. leur ancien Maître, ils allerent donc à Compiègne, firent transporter son cercueil, qui fut porté à Saint-Denis huit jours avant celui de son successeur; & par là fut vérifiée une prédiction, faite suivant toute apparence après coup. Le 29 de Juin le corps du Roi fut porté aussi à Saint Denis avec les cérémonies ordinaires; le peuple donna les plus grandes marques de douleur, & les Etrangers qui s'intéressoient à la liberté de l'Europe, & au bien de la Cause Protestante regretterent infiniment ce grand Prince.

Ainsi finit ses jours Henri IV. premier Roi de la Maison de Bourbon, dans la cinquante-huitième année de son âge, la trente-huitième de son regne comme Roi de Navarre, & la vingt-unième depuis son avènement à la Couronne de France. Les Etrangers comme ses sujets se sont accordés à lui donner le surnom de *Grand*, qu'il méritoit certainement en qualité de Roi, mais non comme homme. On voit comment il étoit fait, par sa belle statue équestre en bronze qui est sur le Pont neuf à Paris, faite par ordre

(a) Mezeray p. 388.

(b) Mem. de Bassompierre T. I. p. 245.

(c) Le même.

(d) Matthieu L. IV.

s'en corriger. Il étoit populaire & dissimuloit sans malice, au contraire il pardonnoit si aisément & si sincèrement, qu'au tems de sa mort, ses plus implacables ennemis étoient devenus ses amis. Il n'eut point d'enfans de Marguerite de Valois sa première femme, mais il eut de Marie de Medicis, la seconde, trois fils, le Dauphin, le Duc d'Orléans qui mourut un an après lui, & Jean Baptiste Gaston, depuis Duc d'Orléans. Il eut aussi trois filles du même mariage, savoir Elizabeth qui épousa Philippe IV. Roi d'Espagne, Christine mariée à Victor Amedée Duc de Savoye & Henriette-Marie Reine d'Angleterre par son mariage avec Charles I. Nous avons parlé des enfans naturels qu'il eut de la Duchesse de Beaufort & de la Marquise de Verneuil. Il eut encore de Jaqueline de Beuil, Comtesse de Moret, Antoine de Bourbon Comte de Moret, qui fut tué à la journée de Castelnaudary en 1632, quoique d'autres prétendent qu'il se fit Hermite, & qu'il n'est mort en Anjou qu'en 1693. Enfin Henri eut de Charlotte des Essarts, Dame de Romorantin deux filles, dont l'une fut Abbessé de Fontevault & l'autre de Chelles.

ordre des Grands-Ducs Ferdinand & Cosme de Medicis; & que tous les bons François regardent avec respect.

SECTION
XI.

*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

SECTION XI.

Histoire du regne de Louis XIII. surnommé le Juste depuis son avènement à la Couronne jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre & à l'exil de la Reine-Mère à Blois.

La nouvelle de la mort du Roi mit la Reine toute en pleurs; le Chancelier de Silleri se servit de raisons assez singulieres pour modérer sa douleur, il lui dit que le Roi ne mouroit jamais en France, qu'il falloit réserver ses larmes pour un autre tems & penser à elle & à ses enfans (a), que dans cette conjoncture l'Etat avoit besoin de sa vigilance plutôt que de ses larmes. Son conseil fut suivi, le Parlement, assemblé le même soir au couvent des Augustins, déclara la Reine Régente, par les soins & les menaces du Duc d'Épernon (b). Le Duc de Sulli, qui alloit de l'Arsenal au Louvre, reçut des avis, qui l'obligerent de se retirer à la Bastille, il envoya en même tems enlever tout le pain qu'il put trouver aux halles & chez les boulangers; comme s'il avoit dessein de garder la Bastille à tout hazard. On le détermina cependant à la fin d'aller au Louvre, où on lui fit en apparence un accueil si favorable qu'il renonça aux mesures qu'il avoit prises (c). Le lendemain matin le Roi alla au Parlement tenir son lit de Justice & là la Régence & la Tutelle du Roi fut confirmée à la Reine, qui promit que le jeune Roi auroit toujours beaucoup d'égard aux avis de cet illustre corps. L'absence du Prince de Condé & du Comte de Soissons, fit que tout se passa avec moins de difficulté. Le Comte de Soissons arriva le lendemain, & parla haut, mais il étoit trop tard, & quoiqu'il ne manquât ni d'amis, ni de capacité, les manieres affables, & les promesses de la Reine le mirent hors d'état de causer beaucoup d'embarras; cependant on le gagna ensuite par les avantages que la Reine lui accorda (d). Le 22 de Mai on confirma l'Edit de Nantes, & on publia une Déclaration à ce sujet pour rassurer les Réformés. Après avoir pourvu à ce qui intéressoit les vivans, on eut le loisir de penser à ce qui étoit dû au mort, en sorte que le 27 de Mai l'assassin, par la main infâme duquel Henri le Grand avoit perdu la vie, souffrit un supplice aussi rigoureux que le méritoit l'énorme attentat qu'il avoit commis (*).

Le Parlement déclara la Reine Régente.

(a) Griffet Hist. de Louis XIII. T. XVII. de l'Edit. de Dantel, in 8vo. p. 4.

(c) Mem. de Sulli T. VIII. p. 31 & suiv. Bassompierre l. c. p. 247.

(b) Hist. du Duc d'Épernon P. II. p. 164.

(d) Hist. de la Mere & du Fils, Griffet ubi sup. p. 21.

(*) Cet infâme assassin s'appelloit François Ravailiac, natif d'Angoulême, & étoit
Tome XXXI.

SECTION

XI.

Histoire de
Louis XIII.jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.

Il persista jusqu'à la fin à dire qu'il n'avoit point de complices, que personne ne l'avoit engagé ni sollicité à ce crime, & qu'il n'avoit parlé à

agé de 31 ou 32 ans. Son pere étoit Solliciteur de procès, & il avoit été élevé à la même profession; mais en ayant perdu un en son nom, pour une succession, cela le chagrina extrêmement. Il se fit ensuite Maître d'Ecole, & recevoit quelques petites charités de ceux dont il instruisoit les enfans, avec cela il avoit bien de la peine à vivre. Il s'étoit jetté un fois dans les Feuillans, & y avoit été Novice, mais on l'avoit mis dehors pour ses rêveries extravagantes. Quelque tems après il avoit été emprisonné pour un meurtre, & suivant quelques-uns condamné à être pendu, mais en ayant appelé au Parlement, il avoit été déchargé de la peine de mort, & condamné à faire amende honorable (1). Lorsqu'on l'eut arrêté après l'assassinat du Roi, il fut gardé avec si peu de soin, que toutes sortes de gens lui parloient; on remarqua surtout qu'un Jésuite lui dit, *Mon ami n'accusez pas les gens de bien* (2). Le lendemain il fut mené de l'Hotel d'Epemon à la Conciergerie, qui est la prison du Parlement. Au premier interrogatoire il répondit hardiment, „ Qu'il l'avoit fait, & le feroit encore si cela „ étoit à faire”. Quand on lui dit, que le Roi bien que dangereusement blessé, vivoit encore & pouvoit guérir, il s'en moqua & dit, qu'il l'avoit expédié & étoit bien sûr qu'il étoit mort (3). Dans les interrogatoires suivans il avoua, qu'il y avoit longtems qu'il avoit eu dessein de tuer le Roi, parcequ'il souffroit deux Religions dans le Royaume, & qu'il avoit cherché à avoir une audience de lui pour lui faire des remontrances. Il dit encore, qu'il avoit cru que les grands préparatifs du Roi étoient destinés à faire la guerre au Pape, & que selon lui, faire la guerre au Pape, c'étoit la faire à Dieu (4). Il parloit d'une façon toute ridicule des révélations qu'il avoit eues. Il prétendoit avoir parlé au P. d'Aubigny Jésuite, & avoir communie de sa main, mais quand il lui fut confronté, le Pere lui dit, qu'il étoit un effronté menteur, & qu'il ne l'avoit jamais vu, qu'en ce moment-là. Nous n'avons point de détail des trois derniers interrogatoires, mais on assure qu'il persista toujours à dire qu'il n'avoit point de complices; que personne ne l'avoit porté à cet attentat, qu'il n'avoit que trois quarts d'écu & quelque menue monnoye en poche, & que s'il avoit manqué son coup, il auroit été obligé de s'en retourner chez lui, faute de subsistence (5). Rien ne l'étonna davantage que l'horreur que le peuple témoigna pour lui, ne s'y attendant point. On fut obligé de le garder pour le mettre à couvert de la fureur des autres prisonniers, qui l'auroient assommé. Les bouchers de Paris demanderent qu'on le leur mit entre les mains, disant qu'ils l'écorcheroient tout vif, & le laisseroient vivre dans cet état douze jours. Quand on l'appliqua à la question, il soutint toujours qu'il avoit agi de son propre mouvement, & qu'il ne pouvoit accuser personne. Le jour de l'exécution, on le conduisit au Parvis de Notre-Dame pour y faire amende honorable, & ensuite à la Greve, où étant sur l'échaffaut on l'attacha sur une croix. On lui brûla avec du souffre la main droite où il avoit tenu le couteau; on lui tennailla les mammelles, les bras, les cuisses & les jambes, & on arrosa ses playes de plomb fondu, d'huile bouillante, de poix résine, de cire & de souffre fondus. Le peuple refusa de prier pour lui. Quand suivant la sentence il fut question de le tirer à quatre chevaux, y en ayant un qui paroissoit foible, il se trouva un des spectateurs qui offrit le sien, ce qui dit-on affecta fort le coupable. On dit, qu'il fit alors une déclaration que le Greffier Voisin écrivit, mais si mal, qu'on ne pouvoit en lire un seul mot (6). Il demanda avec instance l'absolution, que son Confesseur lui refusa à moins qu'il ne révélât ses complices, „ Donnez-là moi, dit „ Ravailiac, conditionnellement & qu'au cas que ce que je vous ai protesté n'avoir „ point de complices, soit vrai”. Ce que le Confesseur fit. Son corps se trouva si robuste, qu'il résista à la force des chevaux qui le tiroient, & que le Bourreau fut à la fin obligé de le couper en quartiers que le peuple traîna par les rues. La maison où il étoit né fut démolie, son pere & sa mere eurent ordre de vider le Royaume, avec dé-

(1) Duplex Hist. de Louis XIII. Mezeray.

p. 321.

(2) Journal de Henri IV. Mezeray, Mem. de Sully T. VIII. p. 3. & al.

(4) Suite de l'Hist. de de Thou L. III.

(5) Mercure de France.

(3) Mem. p. servir à l'Hist. de France T. II.

(6) Mem. de Condé T. VI.

personne de son dessein de tuer le Roi. Plusieurs circonstances ont néanmoins fait douter de la vérité de cette déclaration, bien qu'on n'ait jamais découvert le fond de cette horrible affaire (a) (*).

(a) Mem. p. servir à l'Hist. de France T. II. p. 321. *Winwood* T. III. p. 170-174 & al.

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

fenfes d'y jamais revenir, sous peine d'être pendus, sans autre forme de procès; on fit défense à ses freres, sœurs, oncles & parens de porter le nom de Ravaillac, sous les mêmes peines (1). Tel fut le supplice de cet exécrationnable monstre, qui s'étoit porté à ce crime sur les sermons & les Ecrits séditieux des Jésuites, que Henri avoit rappelés par crainte plutôt que par affliction, & auxquels il avoit légué son cœur.

(*) Il est certain qu'en ce tems-là on n'ajouta point foi aux déclarations de Ravaillac, ni à ce qu'on publia de son procès. Un illustre Prélat qui a écrit la vie de Henri IV (2) parlant de Ravaillac dit; „ Si l'on demande qui furent les démons & les furies qui lui „ inspirerent une si damnable pensée, & qui le poussèrent à effectuer la méchante disposition, l'Histoire répond qu'elle n'en fait rien, & qu'en une chose si importante il „ n'est pas permis de faire passer des soupçons & des conjectures pour des vérités assurées. Les Juges mêmes qui l'interrogerent n'osèrent en ouvrir la bouche, & n'en „ parlerent jamais que des épaules, c'est-à-dire en haussant les épaules. Un autre célèbre Historien (3) dit qu'il y a eu sur ce sujet deux opinions différentes; selon lui, les uns étoient persuadés que l'assassinat de Henri IV. étoit l'ouvrage de quelques Grands du Royaume, qui immolerent ce Prince à leurs anciens ressentimens; les autres crurent que l'Espagne fit ce coup par les Partisans qu'elle avoit dans le Royaume. Il parle encore avec beaucoup d'autres de Lettres écrites de Bruxelles, Anvers, Malines & Bois-le-duc, avant le 15 de Mai, qui marquoient que c'étoit le bruit commun dans ces Provinces que Henri IV. avoit été tué. Il y a encore une troisième opinion (4), qui est que ce complot devoit aboutir à une révolte, & même à une espèce de Saint-Barthelemi dans Paris, & qu'elle ne manqua à s'exécuter, que parceque les Conjurés voyant le Roi mort, ce qui étoit leur grand & principal objet, regarderent comme inutile de pousser les choses plus loin ce qui surprit Ravaillac; l'horreur générale que le peuple fit paroître put aussi les étonner, & les porter à tirer le meilleur parti qu'ils pourroient de ce qui étoit fait, plutôt que de risquer de faire découvrir tout & leur propre sûreté en poussant les choses plus loin. Nous devons encore observer, que bien que dans ce qui a été publié du procès de Ravaillac, on ne trouve rien de ses voyages à Naples & en d'autres lieux, comme néanmoins de bons Auteurs en parlent avec certitude, il y a des raisons de croire, que ces voyages n'étoient nullement inventés (5). Il y a dans un Ouvrage Anglois curieux & de bonne autorité, une circonstance qui ne se trouve dans aucun Historien François, c'est que Ravaillac avoit été il n'y avoit pas longtems à Bruxelles (6). Entre autres circonstances qui ont fait douter que Ravaillac ait dit la vérité, on peut mettre ce qu'on trouva dans ses poches quand il fut arrêté, il y avoit un chapelet, un cœur de coton enfermé dans un Reliquaire, où il prétendoit qu'il y avoit du bois de la vraie croix, bien qu'on n'y trouvât rien quand il fut décousu; il dit que c'étoit un Chanoine d'Angoulême qui le lui avoit donné. On lui trouva aussi un papier, sur lequel étoient peintes les armes de France, un second avec des caractères, & un troisième avec une prose rimée, qui exprimait les sentimens qu'un homme doit avoir en allant au supplice (7). Quelque tems après l'exécution de l'assassin, un jeune garçon de treize ans, qui étoit chez un Tisserand, dit que s'il avoit le couteau & les papiers de Ravaillac, il traiteroit le jeune Roi comme ce Regicide avoit fait le vieux. Le Prévôt de Paris le condamna à être pendu, mais on ignore si la sentence fut exécutée (8). Mais un fait bien plus extraordinaire est celui du Prévôt de Pluviers ou Petiviers, ville en Beauce; éloignée de deux Journées de Paris, qui dit le jour même que Henri fut

(1) *Griffet* l. c. p. 24.

(2) *Perefixe* Hist. de Henri le Grand P. III. p. 410.

(3) *Suite de de Thou* L. III.

(4) *Journal de l'Etoile* p. 150.

(5) *Mem. de Sully* T. VII. p. 393 note 17.

(6) *Winwood* T. III. p. 158.

(7) *Griffet* *Observ.* sur la mort de Henri IV.

(8) *Matthieu* Hist. de Louis XIII.

SECTION

XI.

*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*Arrange-
mens pris à
la Cour.*

Aussitôt qu'on apprit à Milan la nouvelle de la mort du Roi, le Comte de Fuentes fit tous ses efforts pour engager le Prince de Condé à profiter de l'occasion pour son avantage particulier, mais le Prince résista à ses sollicitations avec fermeté, résolu de retourner en France. Il arriva à Paris le 19 de Juillet, mais il avoit auparavant eu un long entretien avec le Duc de Sulli, & n'étoit nullement content du tour qu'avoient pris les affaires; mais comme il étoit à l'étroit pour une personne de son rang, il accepta sans balancer les offres qu'on lui fit d'un Hotel convenable, d'une bonne somme d'argent, d'une pension considérable, avec promesse du premier Gouvernement qui seroit à sa bienséance (a). On forma un Conseil de Régence fort nombreux, où l'on admit tous ceux qui pouvoient prétendre au droit d'y entrer, mais il y avoit aussi un Conseil secret composé de ceux en qui la Reine avoit le plus de confiance, ou pour mieux dire Conchini qui gouvernoit cette Princesse. On envoya le Maréchal de la Châtre avec un corps de douze mille hommes au secours des Princes d'Allemagne; la ville de Juliers se rendit à lui le 2 de Septembre. Quant au Duc de Savoye, on le laissa dans la peine & réduit à faire sa paix avec l'Espagne comme il pourroit; il fut obligé d'envoyer le Prince Philibert son fils à Madrid, pour demander pardon à S. M. C. circonstance moins flétrissante pour lui que pour la Cour de France (b). Le

(a) Mem. de la Régence de Marie de Medici, Griffet Hist. de Louis XIII. p. 36. (b) Hist. de la Mere & au Fils, Matthieu Hist. de Louis XIII.

tué, *Aujourd'hui le Roi est tué ou blessé.* Après la mort du Roi, il fut arrêté & amené prisonnier à Paris, mais avant qu'il pût être interrogé on le trouva mort & étranglé dans sa prison, avec les cordons de son caleçon. Il fut pendu par les pieds, le 19 de Juin, en la place de Greve (1). Ce qui augmenta les soupçons que la mort de cet homme fit naître, c'est qu'il avoit deux fils Jésuites, & qu'il étoit serviteur de la Maison d'Entragues. Mais peut-être ne trouvera-t-on gueres rien de plus certain, que ce qui se voit dans un Auteur Anglois de notre tems, à qui l'on doit une collection très-curieuse voici ses propres termes (2), „ J'insérerai ici une remarque que je copierai sur l'Original „ des Recueils faits par Robert Sidney, second Comte de Leicester, qui a été Ambas- „ sadeur en France depuis l'an 1636 jusqu'à l'année 1641. Monsieur de Bouillon & moi, „ dit-il nous entretenant à Paris, en 1636, de plusieurs choses qui regardoient le Roi „ Henri IV & sa mort, je dis que je croiois que le coup étoit parti d'Espagne. Le „ Duc me répondit, qu'il étoit persuadé que les Espagnols n'y avoient pas eu plus „ de part que moi & lui. Cela venoit d'un autre côté, dit-il, insinuant, à ce que je „ m'imaginai, qu'il s'agissoit de la Reine-Mere aidée des petits Collets, c'est-à-dire „ des Jésuites. J'en sai quelque chose, ajouta-t-il, car le Président Jeannin & moi „ fûmes nommés pour interroger l'exécrable Ravaillac, & pour mettre ordre à tout „ ce qui regardoit cette affaire, mais il ne voulut rien avouer; nous remarquâmes „ seulement que bien qu'il fût fou en quelque façon en toute autre chose; il ne laissoit „ point de se servir pour justifier l'action qu'il avoit commise de toutes les raisons les plus „ subtiles que le plus habile Jésuite pouvoit faire valoir, & qu'il s'obstina toujours à „ croire que le Roi étoit hérétique dans le cœur, & par cela même hors de l'Egli- „ se, qu'il étoit donc permis & qu'on étoit même obligé de le tuer. Il parut, dit „ Bouillon, qu'on lui avoit bien fait la leçon, & qu'il la savoit en perfection. Il „ semble avec cela, qu'on lui avoit appris encore mieux à garder le secret.

(1) Mercure de France Ann. 1610 fol. 493. Journal de Henri IV. p. 183.

(2) Birch's Negotiations of Sir Thomas Ed-

mondes p. 312. vid. Letter from. M. Calvert to M. Trumbull, Winwood l. c. p. 101.

17 d'Octobre le jeune Roi fut sacré solennellement à Rheims par le Cardinal de Joyeuse. La Cour avoit entièrement changé de face en ce tems-là; les fideles Serviteurs du feu Roi étoient traités fort froidement, & les Partisans d'Espagne avoient l'oreille de la Reine. On partagea la direction des affaires de l'État, les Honneurs, les Gouvernemens, les Survivances, les pensions & des sommes immenses entre ceux qui pouvoient faire le plus de peine (a). Quant au Duc d'Epemon, qui étoit au dessus des récompenses de cette nature, il eut un appartement au Louvre, pour que la Reine fût toujours à portée de le consulter; & les Secretaires lui communiquoient le contenu des dépêches qu'ils recevoient. Parmi les Ambassadeurs qui vinrent pour faire des complimens de condoléance à la Reine & de félicitation au jeune Roi sur son avènement à la Couronne, Mylord Wotton vint de la part du Roi d'Angleterre, & de la part de l'Espagne le Duc de Feria. Le Public vit le premier avec plaisir (b), mais témoigna le plus grand mécontentement au sujet du second, parcequ'il étoit fils de ce Duc de Feria, qui avoit commandé la Garnison Espagnole de Paris du tems de la Ligue (c).

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

Les querelles entre les Princes & les Grands Seigneurs de la Cour donnerent bien du chagrin à la Reine, & ne causerent pas moins de trouble dans l'État; mais au milieu de ces mesintelligence entre eux, ils s'accordoient très-bien dans toutes les mauvaises mesures, quand ils croioient y trouver leur avantage commun. Le Duc de Sulli s'y étoit pris de toutes les façons pour faire prendre à la Reine une juste idée des affaires, & pour l'engager à gouverner avec modération & prudence. Quelquefois ses avis étoient fort bien reçus, & en d'autres occasions très-froidement. Ses démêlés dans le Conseil avec les Princes, plusieurs Seigneurs & les principaux Favoris, la maniere vive dont il s'opposa à la dissipation de l'argent qui lui avoit été confié, & les conseils qu'il donna à la Reine de ne se mettre entre les mains d'aucun Parti, en formerent un très-puissant contre lui (d). Le Chancelier, le Secretaire Villeroi & le Président Jeannin, qui n'avoient jamais été de ses amis, se mirent à la tête de ses ennemis; son aversion connue pour la dissipation, qui étoit l'article prédominant, ne lui laissoit point de ressources. Il fit les meilleures conditions qu'il lui fut possible, & s'étant démis de ses charges de Surintendant des Finances & de Gouverneur de la Bastille, il se retira au mois de Fevrier à sa maison de Sulli (e). On mit la régie des Finances en commission, mais le Président Jeannin en eut proprement la direction avec la qualité de Contrôleur Général. Le Duc de Bouillon, non content de voir le Duc de Sulli disgracié, cherchoit à le perdre entièrement; dans cette vue il persuada à la Reine de permettre aux Protestans de tenir une Assemblée générale à Châtelleraut, où il entreprit de les engager à abandonner le Duc de Sulli (f). Ensuite sous prétexte que cette ville étoit dans le Gouvernement de ce Sei-

*Disgrace
du Duc de
Sulli.
1611.*

(a) *Winwood T. III. p. 227.*

(b) *Negotiat. of Sir. Tho. Edmondes p.*

325.

(c) *Matthieu l. c. Mercure de France, Edit de 1756.
Journal de l'Etoile.*

(d) *Les mêmes.*

(e) *Mem. de Sulli L. XXIX.*

(f) *Mem. de Rohan T. I. P. I. p. 6.*

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

gneur, il fit transférer l'assemblée à Saumur; malgré toutes ses intrigues pour obtenir la Présidence, on la déféra à M. du Plessis-Mornay. Il ne réussit pas mieux dans ses autres projets, l'Assemblée exhorta premièrement le Duc de Sulli à ne se point défaire du Gouvernement de Poitou, ni de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie, & ensuite par un acte solennel, elle le recommanda à la Reine comme un habile Ministre & un fidele Serviteur de la Couronne. La seule autre affaire importante qui passa, c'est que le Roi laissa encore aux Réformés les Places de sûreté pour cinq ans (a); car bien que la Reine-Mere & les Favoris les haïssent extrêmement, ils les craignoient (b).

*Affaire de
la D'Escouman.*

Pendant que la Cour étoit toute occupée d'intrigues particulieres, & que le plus grand Seigneur de France étoit Italien, savoir Conchini, qu'on appelloit Marquis d'Ancre du nom d'une Terre qu'il avoit achetée, il y eut des affaires desagréables, qui troublèrent un peu la gaieté que les Grands affectoient mal à-propos. Ce furent les procédures du Parlement à l'occasion de la découverte qu'on prétendoit avoir faite des auteurs de l'assassinat du feu Roi, mais elles retomberent sur la personne qui avoit fait la découverte, ceux qu'elle avoit accusés étant ou innocens, ou trop puissans pour être déclarés coupables, furent déchargés (c) (*). Le 3 d'Octobre, le Duc

(a) Les mêmes, *Griffet* l. c. p. 63.

(c) *Mem. de Sulli* T. VII. p. 387 &

(b) *Mem. de Rohan*, *Negociat. of Ed.* suiv. not. 16. *Journ. de l'Etoile*, *Mercurie mondes*, *Mem. de la Régence* T. I. p. 75. François.

(*) La personne dont il s'agit étoit Jaqueline Le-Voyer, du village d'Orfin, entre Epernon & Ablis, femme d'Isaac de Varennes, Sieur de Coman, d'Escouman, ou d'Escouman, femme d'une vie déréglée, qui avoit été souvent en prison, & qui étoit alors dans la dernière misère, circonstances qui décrédoient beaucoup tout ce qu'elle pouvoit dire. Elle donna par écrit sa déclaration contenant un détail circonstancié de la Conjuratation qui avoit fait perdre la vie à Henri IV, dont elle disoit auteurs le Duc d'Epéron & la Marquise de Verneuil. Le Roi, la Reine & tous ceux auxquels elle s'adressa, ne voulurent point l'entendre & la traiterent de folle. Elle s'adressa enfin à la Reine Marguerite, qui, bien qu'instruite de la vie libertine de cette femme, jugea l'affaire trop importante pour l'étouffer; elle fit venir plusieurs personnes de qualité pour entendre ce que la Coman racontoit, qui répéta ce qu'elle avoit dit exactement & avec fermeté. On l'arrêta alors, & ayant été interrogée par le Parlement, plusieurs personnes furent décrétées de prise de corps & confrontées avec elle. On dit que pendant ces procédures, la Reine Régente dit que c'étoit une mauvaise femme, qui accusoit tout le monde, & qu'elle ne savoit si enfin elle ne l'accuseroit point elle-même. Parmi les personnes qu'elle nomma & qu'on lui confronta, étoient la Villiers-Hotman, la Présidente Saint André & Charlotte du Tillet sa sœur. Le Dimanche 30 janvier 1611, la Marquise de Verneuil fut ouïe pendant quatre heures du Premier Président, sans être arrêtée. Le 5 de Mars, on remit le jugement à un autre tems, & en même tems les personnes qui avoient été mises en prison, furent élargies. Le 31 de Juillet, il y eut arrêt définitif, qui déclare la Marquise de Verneuil, la Demoiselle du Tillet, Sauvage, valet de Chambre du Sieur d'Entragues, Pere, & Gaudin, purs & innocens de l'assassinat du Roi, & condamne la demoiselle d'Escouman à finir ses jours entre quatre murailles; & il est ordonné que toutes les pieces du Procès seront supprimées. Un Auteur de ce tems-là marque néanmoins diverses circonstances pour prouver que l'accusation intentée par cette femme étoit fautive & malicieuse; il insiste en particulier, sur qu'elle étoit prisonnière à la Conciergerie lorsque Ravaillac y fut conduit, & que ce fut la première fois qu'elle en entendit parler; que ceux auxquels elle fut confrontée la convinquirent de plusieurs mensonges, & entre autres de ne pas connoître Ravaillac

de Mayenne, qui avoit fait une si grande figure à la tête de la Ligue, mourut, ce qu'on regarda comme un grand malheur pour la France, car non seulement il avoit été fort fidele à Henri IV, mais depuis sa mort il se conduisoit en homme d'honneur & de probité; disant tout haut dans le Conseil, qu'il ne convenoit gueres à des Princes & à des Seigneurs de ne se conduire que par des motifs d'intérêt; avant que de mourir il ordonna à son fils de persévérer dans sa Religion & dans la fide-

SECTION

XI.

*Histoire de Louis XIII.**jusqu'à la mort du**Maréchal d'Ancre.*

(1); ce dernier fait ne s'accorde pourtant gueres à ce qu'on dit, qu'elle étoit dans la même prison que lui, où il est certain qu'il étoit assez mal gardé. Malheureusement pour ceux qui veulent faire passer toute cette découverte pour une calomnie; le Duc de Sulli en parle tout autrement, sur des circonstances qui lui étoient bien connues. Voici en substance son récit. Quelque tems avant l'assassinat de Henri IV, Mr. de Schomberg étant à diner chez lui, un Page vint apporter un billet à ce Seigneur, qu'il lui glissa avec un fort grand mystere. M. de Schomberg le montra au Duc, le billet étoit de Mademoiselle de Gournai, qui le prioit qu'elle pût lui parler tout présentement pour une affaire de grande conséquence. Schomberg alla la trouver, revint au bout d'une demie-heure, & rapporta au Duc, que Mademoiselle de Gournai avoit appris d'une femme, qui étoit la d'Ecoman, qu'il y avoit une conspiration formée contre la personne du Roi, où entroient la Marquise de Verneuil, Monsieur N. (vraisemblablement le Duc d'Epemon) & quelques autres. M. de Schomberg en parla au Roi. Le Duc de Sulli ajoute, que la d'Ecoman a soutenu hautement sa déposition, & qu'elle est morte en y persistant (2). On a aussi un Factum du Capitaine la Garde, qui avoit vu Ravallac à Naples, lequel avoit dit qu'il apportoit une Lettre du Duc d'Epemon pour le Viceroy de Naples. La Garde alla en faire part à l'Ambassadeur de France à Venise, en sorte que la nouvelle arriva assez-tôt en France, pour que le Roi en fut instruit. Henri vit cet Officier après son retour en France, le remercia, & lui dit qu'il avoit pris des mesures pour la sureté de sa personne. Le Roi envoya alors la Garde en Allemagne pour des affaires; en revenant en France, il apprit la mort du Roi, & il fut attaqué par des gens armés, qui le percerent de coups & le laisserent pour mort. Ensuite on l'arrêta & on le mit en prison, sans qu'il en fût la raison; lorsque les Juges étoient sur le point de le mettre en liberté, parcequ'ils ne trouvoient rien à sa charge, un Exempt vint le tirer de prison, lui mit entre les mains un Brevet de six-cens livres de pension, & les provisions de Contrôleur de Bieres de Paris. De plus, quoique les derniers Interrogatoires de Ravallac aient été supprimés, on en trouve les Minutes dans les Mss. de la Bibliothèque du Roi de France; & un Auteur a cru y trouver des preuves, que le Criminel a cherché à tromper ses Juges, & que ses Juges de leur côté semblent craindre de lui demander, comment il a connu le Duc d'Epemon. Il nia toujours fortement qu'il eût été en Italie. L'Auteur ajoute, que le Duc d'Epemon & la Marquise de Verneuil se donnerent plusieurs rendez-vous, qu'on entendit de leur propre bouche quelque chose de leur projet, & qu'on le rapporta à Henri IV., mais que ce Prince soit par aveuglement, soit par excès de bonté négligea cet avis. Il y a de l'apparence qu'on ne verra jamais le fond de cette affaire parfaitement éclairci, si l'on s'en rapporte à l'avis du nouvel Editeur des Memoires de Sulli, qu'il n'y a rien de mieux à faire aujourd'hui que de tirer absolument le rideau sur ce mystere d'iniquité. On devroit encore prendre ce parti, *ajoute-t-il*, quand même il seroit vrai, comme quelques personnes en sont persuadées, qu'il y a un petit nombre de Cabinets dans Paris, qui peuvent fournir de nouveaux éclaircissements. Ceux qui pourroient avoir chez eux ces sortes de Pieces, sont très-louables de les cacher avec le plus grand soin, & devroient même se résoudre à les brûler. Cet Ecrivain auroit bien fait de donner les raisons de son sentiment, parceque faute de ces éclaircissements la mémoire de personnes innocentes peut rester flétrie par des accusations graves, tandis que de nouvelles lumieres serviroient à les justifier.

(1) Mercure François, A. 1611 p. 14 & suiv. (2) Mem. de Sulli T. VII. p. 386-393.

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

lité due au Roi, & ne lui donna sa bénédiction qu'à cette condition (a). Peu après mourut aussi le Duc d'Orléans, frère du Roi, âgé de quatre ans & demi; sa mort ne laissa pas d'influer sur les affaires de la Cour; Gaston son cadet qu'on avoit appelé jusques-là Duc d'Anjou, eut le titre de Duc d'Orléans & fut regardé comme héritier présomptif de la Couronne; la Reine avoit toujours fait paroître une grande indifférence pour le jeune Prince mort & beaucoup de prédilection pour Gaston (b). Les Jésuites, qui étoient en grand crédit à la Cour, n'étoient pas sur le même pied avec le Parlement & le Peuple; le Livre de Mariana, où il enseigne les détestables principes par lesquels Ravaiillac s'étoit conduit, avoit été brûlé par la main du Bourreau, on saisit & supprima un ouvrage du Cardinal Bellarmin, comme injurieux à la Puissance Civile. D'autre part, Richer Docteur de Sorbonne écrivit un Traité fameux sur la Puissance Ecclesiastique & Civile, où il combattit vivement les prétentions outrées des Papes sur le temporel des Rois; ce qui piqua fort le Clergé, & nous verrons plus bas que la Cour de Rome n'eut pas de repos, qu'elle n'eût trouvé le moyen de forcer plusieurs années après ce savant homme à se retracter (c). Vers la fin de l'année les Jésuites présentèrent requête pour avoir permission d'ouvrir leurs leçons pour l'instruction de la jeunesse, mais sur les représentations de l'Université de Paris, le Parlement la leur refusa. Les Jésuites voyant qu'ils ne pouvoient réussir qu'en sousscrivant aux Statuts, les signerent; avec cela on ne put engager le Parlement à leur accorder leur Requête, desorte que l'ouverture de leur College fut différée pendant plusieurs années (d).

*Double ma-
riage avec
l'Espagne.
1612.*

A la fin le grand changement arrivé dans le Conseil de France, éclata publiquement par la déclaration du double mariage avec l'Espagne; comme c'étoient le Pape & le Grand-Duc de Toscane qui avoient négocié cette alliance, elle déplut à bien des gens; mais la Reine se flatoit d'y trouver un appui solide de son autorité, & la sûreté de sa famille. Pour donner à cette union tout le lustre possible, on envoya le Duc de Mayenne, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire à Madrid, où il signa le Contrat de mariage de l'Infante avec le Roi; d'autre part, le Duc de Pastrane vint aussi à Paris, pour signer celui du Prince des Asturies avec Madame Elizabeth de France (e). On jugea à propos d'envoyer le Duc de Bouillon en Angleterre pour faire goûter ces alliances au Roi Jaques, & pour lui proposer le mariage de la Princesse Christine avec le Prince de Galles; le Duc étoit encore chargé d'autres affaires importantes, & il ne réussit gueres en tout, mais il fit fort bien ses propres affaires; son grand but étoit de proposer le mariage de son neveu l'Electeur Palatin, avec la Princesse Elizabeth, fille aînée de Jaques; sa proposition fut fort bien reçue, & le mariage s'accomplit depuis (f).

II

(a) Mem. de la Régence, Matthieu Hist. de Louis XIII.

(b) Journal de l'Etoile, Matthieu l. c.

(c) Mercure François, l'Etoile.

(d) Matthieu ubi sup.

(e) Mem. de la Régence, Mercure François.

(f) L'Etoile, Negociat. of Sir Edmond.

Il s'en falloit de beaucoup que le double mariage fût goûté généralement en France non plus que dans les Pays étrangers. Dans l'Automne le Prince de Condé & le Comte de Soissons partirent de la Cour (a), & publièrent les raisons de leur retraite, qui étoient fortes; ils disoient, qu'on n'assembloit le Conseil que pour la forme, & que les Princes n'étoient consultés que par manière d'acquit; que la Reine écoutoit des Etrangers, qui ignoroient les véritables intérêts de la France & ne s'en embarrassoient point; que les Trésors amassés par le feu Roi avoient été dissipés sans fruit; que les Gouvernemens avoient été donnés à des gens sans mérite & presque inconnus, pendant que les anciens & fideles Serviteurs de la Couronne étoient restés sans récompense. Ces plaintes étoient fondées, mais les Princes oublioient, qu'ils étoient eux-mêmes en grande partie auteurs de ces maux, & qu'ils étoient par conséquent moins en droit de s'en plaindre (b). Au fond ces plaintes, quoique fondées, n'étoient que pour jeter de la poudre aux yeux, & nullement pour obtenir la réforme des abus, au contraire ils vouloient s'en servir pour augmenter le mal, en obtenant de nouvelles graces & des gratifications pour eux-mêmes, ainsi qu'il parut par la promptitude avec laquelle ils s'accommodèrent ensuite. Le Marquis d'Ancre, qui avoit gouverné jusques-là, en se ménageant entre les Princes & les Ministres, bien qu'il fût lié secrètement avec les derniers, changea alors de système, & commença à flater les Princes, qui sur les espérances qu'il leur donna revinrent à la Cour, quoique pas tout-à-fait contents. Mais le Comte de Soissons étant mort en sa maison de Blandi, cela facilita les choses au Favori, qui commença alors à se tourner du côté du Prince de Condé. Ce ne furent pas là les seuls troubles qu'il y eut cette année, les divisions parmi les Protestans en occasionnerent d'autres (c).

Si nous voulons parler impartialement, nous devons avouer, que parmi les Réformés mêmes, les motifs politiques avoient plus d'influence que ceux de religion, & que les intérêts particuliers l'emportoient souvent sur l'intérêt général. Ils avoient en ce tems-là à leur tête quelques-uns des plus grands hommes de France, & peut-être de toute l'Europe, tels étoient les Ducs de Bouillon & de la Trimouille, le Maréchal de Lesdiguières, les Ducs de Sulli & de Rohan & M. du Plessis Mornay (d). Mais ils étoient fort divisés entre eux, ce qui les rendoit très-incommodes à la Cour, & leur étoit préjudiciable à eux-mêmes. Le Duc de Rohan, qui étoit fort vif, se saisit sous un prétexte spécieux de la ville de Saint-Jean-d'Angeli, ce que quelques-uns ont regardé comme le premier acte d'hostilité sous ce regne, bien que ce ne fût pas vraisemblablement le dessein du Duc; l'affaire s'accommoda ensuite. Mais le Maréchal Duc de Bouillon, qui tenoit le parti de la Cour, leur fesoit espérer un mariage avec l'Angleterre, jusqu'à la mort du Prince Henri, & ensuite avec Charles nouveau Prince de Galles. Ce Seigneur donna à la Reine & à ses Ministres de

SECTION
XI.*Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.**Le Prince de Condé & le Comte de Soissons quittent la Cour.**Divisions parmi les Réformés.*

(a) Mem. de la Régence, Mem. de Rohan.

(b) Du Pleix Hist. de Louis XIII. Le Grain.

(c) Vie de du Plessis, Mornay, Mem. de la Régence.

(d) Mem. de Rohan, Vie de du Plessis-Mornay, Winwood T. III.

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

grandes lumières sur les affaires des Réformés, & fit sa Cour à leurs dépens, représentant leurs Assemblées de Privas & de la Rochelle, comme des Assemblées féditieuses (a). Pour ce qui est de l'état général du Royaume, & de la condition du peuple, on avoit à la vérité aboli quelques-uns des impôts les plus onéreux, immédiatement après la mort de Henri IV. mais l'exemple de la Cour avoit introduit par tout le luxe & l'oisiveté à un tel point, que l'on vit bientôt la misère devenir générale; cela donna lieu à un Edit fort singulier, on défendoit à toutes personnes, sous de rigoureuses peines, de donner l'aumône dans les rues & de soulager les mendiants; comme si en fermant leurs entrailles à la compassion, on remédioit à la misère des autres. Cela pouvoit à la vérité obliger ces malheureux à quitter Paris, & éloigner des yeux des Ministres des objets dont la vue leur reprochoit leur incapacité & leur peu de soin (b).

*Le Chevalier de Guise tue en un mois de tems les Barons de Luz pere & fils.
1613.*

Il étoit bien difficile, même aux gens les plus prudents & les plus expérimentés, engagés dans les intrigues de la Cour, de marcher longtems dans ces labyrinthes de dissimulation & de fausseté, avec quelque sûreté. Le Baron de Luz, qui passoit pour un des Courtisans les plus déliés, avoit quitté le parti des Guises, liés alors avec les Ministres, pour se livrer aux Princes. Les Guises en furent fort piqués, en sorte que le Chevalier de Guise, attaqua le Baron, quoiqu'agé, dans la rue, & le tua sur la place (c). La Reine en fut avec raison fort irritée, chargea le Parlement de poursuivre le Chevalier, & employa son autorité pour faire sortir de l'Hotel de Guise la Noblesse qui s'y étoit assemblée; mais le Chancelier fut si timide & silencieux, que l'affaire traîna en longueur, de façon que la colère de la Régente eut le tems de se calmer. Un nouvel incident auroit dû sembler-t-il la rallumer. Le fils du Baron de Luz, voyant que la qualité du meurtrier de son pere le mettroit à couvert de la Justice malgré les promesses de la Reine, lorsqu'il s'étoit jetté à ses pieds & lui avoit demandé justice, résolut de se la faire à lui-même suivant la mode du tems; il fit appeler le Chevalier de Guise, & eut le même sort que son pere (d). Au lieu de regarder avec horreur un homme qui dans l'espace d'un mois avoit tué le pere & le fils qu'elle aimoit, la Reine témoigna à l'exemple de la Cour, qu'elle considéroit comme une grande générosité, qu'un homme de la qualité du Chevalier de Guise eût bien voulu mesurer son épée avec celle d'un simple Gentilhomme, non seulement elle accorda sa grace au Chevalier, mais le nomma Lieutenant-Général du Roi en Provence; ensuite pour rendre la contradiction plus sensible, elle donna un Edit sévère contre les duels (e). Le triomphe du Chevalier ne fut pas de longue durée; il périt l'année suivante de l'éclat d'un canon, auquel il voulut mettre le feu & qui creva (f).

Le Marquis d'Ancre lié

Le Marquis d'Ancre étoit toujours fort lié avec les Princes, & les conduisoit de tout son pouvoir pour perdre les Ministres; mais il manqua

(a) Mem. de la Régence, Mercure François. Mem. de Rohan.

(b) Winwood's Memorials T. III.

(c) Henault, Le Vassor Hist. de Louis

XIII. L. IV.

(d) Les mêmes.

(e) Les mêmes.

(f) Henault, Mercure François.

son coup ; les Ministres trouverent moyen d'avoir une audience de la Reine, lui firent sentir que le Favori préféroit ses intérêts particuliers aux siens, qu'en les abandonnant & en se mettant entre les mains des Princes, elle seroit obligée de recevoir les Ministres qu'ils lui donneroient, perdrait bientôt toute son autorité, & n'auroit plus que le simple titre de Régente (a). La Reine convaincue de cette vérité éloigna le Marquis de ses bonnes grâces, qu'elle ne lui avoit accordées qu'en considération de la Galigais sa femme ; celle-ci avoit un si prodigieux pouvoir sur l'esprit de la Régente, que le peuple, & dans la suite le Parlement par complaisance, l'attribua à la magie (b). Le Marquis se trouva fort embarrassé, & à la fin il conseilla aux Princes d'avoir recours à l'expédient ordinaire & de se retirer de la Cour. Ils suivirent son conseil. Le Prince de Condé, & les Ducs de Bouillon & de Nevers partirent par l'avis d'un homme, qu'ils auroient à peine daigné regarder, il y avoit dix ans (c). Cet expédient n'ayant pas eu le succès qu'il en attendoit, le Marquis en employa un autre ; il entra en liaison avec M. de Villeroy, & conclut le mariage de sa fille avec le petit-fils de ce Ministre ; en conséquence de cette nouvelle liaison, il proposa de reconcilier les Princes avec les Ministres, aux dépens du Duc d'Epéron & de la Maison de Guise (d). Il rentra par ce moyen dans les bonnes grâces de la Reine. Vers la fin de l'année le Maréchal de Fervaques étant mort on donna le bâton à M. de Souvré Gouverneur du Roi, mais celui-ci l'ayant remis peu après au Roi, on le donna au grand étonnement de toute la France au Marquis d'Ancre : celui-ci se crut alors trop grand Seigneur pour marier sa fille dans la famille de Villeroy, desorte qu'il rompit sans beaucoup de cérémonie le mariage projeté (e). Une preuve du luxe & de l'esprit de dissipation qui regnoit, c'est qu'on publia un Edit qui défendoit de porter de l'or & de l'argent sur les habits. On établit aussi une Chambre de Justice pour réformer les abus qui s'étoient glissés dans les Hopitaux & autres Maisons de Charité ; sujettes toujours à cet inconvénient dans les tems de nécessité (f).

Au dernier changement arrivé à la Cour, le Duc d'Epéron, qui en entendoit le manège autant qu'homme de son tems, se retira à Metz fort mécontent. Mais la rupture entre le Maréchal d'Ancre & M. de Villeroy ayant de nouveau changé la face des affaires ; les Princes sans consulter le Maréchal, résolurent de se retirer de la Cour, de se lier ensemble & de menacer d'une guerre civile, si la Reine ne consentoit à leurs demandes. Le prétexte étoit le bien public & la réformation des abus qui s'étoient glissés dans l'Etat. Le véritable motif étoit que le tems de la Majorité du Roi approchoit, & qu'alors des entreprises de cette nature, auroient été plus dangereuses (g). Le Prince de Condé partit le premier, le Duc de

SECTION
XI,
Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

avec les Princes.

Les Princes se retirèrent de la Cour. 1614.

(a) Hist. de la Mere & du Fils, Mem. *Le Vaffor* T. I. p. 451.
de la Régence, *Winwood* ubi sup.

(b) Mem. de la Régence, *Dupleix* Hist. de Louis XIII.

(c) *Mercure François.*

(d) Le même, Mem. de Bassompierre, Mere & du Fils.

(e) Hist. de la Mere & du Fils.

(f) *Du Pui* Hist. de Louis XIII. *Mercure François.*

(g) Mem. de la Régence, Hist. de la

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

Mayenne le suivit, & puis le Duc de Nevers & le Duc de Longueville; le Duc de Bouillon se retira le dernier; il s'étoit toujours jusques-là ménagé avec la Cour, & promit en partant d'employer ses bons offices pour empêcher les Princes de s'écarter de leur devoir. Le Duc de Vendôme étant aussi sur le point de se retirer, la Reine le fit arrêter (a). Les Princes s'assemblerent à Mezieres, d'où le Prince de Condé envoya un Manifeste en forme de Lettre à la Régente, où les anciennes plaintes étoient renouvelées dans la forme la plus propre à faire impression. La Reine, par le conseil de ses Ministres, publia une longue réponse à ce Manifeste, elle y déclaroit le dessein où elle étoit d'assembler les Etats Généraux, quand le Roi son fils seroit Majeur; elle nioit la plupart des faits avancés, & tournoit l'article des libéralités excessives, qu'on lui reprochoit, & qu'elle ne pouvoit nier, contre ceux-mêmes, qui en avoient profité (b). Les choses ne demeurèrent pas longtems dans cet état, le Conseil de la Reine étant partagé. Le Duc d'Epéron, qu'on avoit rappelé de Metz, le Duc de Guise & M. de Villeroi vouloient qu'on fût le Manifeste de la Reine par les armes, d'autant plus que les Parlemens auxquels le Prince avoit envoyé le sien, n'avoient point répondu & que la plupart des Seigneurs avoient remis le paquet qui leur étoit adressé à la Régente, sans l'ouvrir. Mais le Chancelier & le Maréchal d'Ancre opinèrent à tenter la voie de la négociation, le premier par un effet de sa timidité naturelle, & l'autre pour rendre service aux Princes (c); ce dernier avis, qui n'étoit pas le meilleur, fut suivi. La Reine envoya des Commissaires dont le Duc de Ventadour étoit le chef pour traiter; les conférences se tinrent d'abord à Soissons, & ensuite à Sainte-Menehould & ce fut là que se conclut le Traité, que le Sieur de Bullion porta à la Reine. On y régla, que les Etats Généraux seroient convoqués, & qu'on redresseroit les autres griefs; mais les principaux articles furent secrets. Le Prince de Condé devoit avoir Amboise jusqu'à la tenue des Etats, avec quatre-cens cinquante mille livres, le Duc de Mayenne cent mille écus & la survivance du Gouvernement de Paris; le Duc de Longueville une pension de cent mille livres, & les autres à proportion; outre cela le Roi devoit déclarer par Lettres Patentes, qu'ils n'avoient rien fait contre son service (d).

*Le Traité
de Sainte-
Menehould
est confir-
mé.*

Ce Traité déplut fort à la Cour. Les Princes n'avoient que peu de forces, & la Reine avoit déjà un bon corps de Troupes; & elle avoit obtenu du Duc de Rohan, moyennant une somme d'argent, qu'il donnât sa démission de la charge de Colonel Général des Suisses, dont elle revêtit M. de Bassompierre (e). Les Ducs de Guise & d'Epéron, Bellegarde, le Cardinal de Joyeuse & Villeroi, vouloient qu'on rejettât le Traité, comme injurieux à l'autorité Royale, pour le maintien de laquelle ils témoignent un grand zèle. Le Chancelier, le Maréchal d'Ancre & le Président Jeannin qui avoit été un des Commissaires de la Reine, étoient pour

(a) Mercure François, *Winwood* T. III.

(b) *Du Puy* l. c. Hist. de la Mere & du Fils & al.

(c) Les mêmes.

(d) Mercure François, *Matthieu* l. c. Mem. de la Régence.

(e) Mem. de Bassompierre T. I. p. 328 & suiv. Mem. de Rohan T. I. P. I.

la paix, à quoi d'abord la Reine elle-même n'étoit pas portée. Elle avoit été néanmoins si allarmée, au commencement de ces troubles, de tout ce que les Mécontents publioient contre elle, qu'elle eut la pensée d'aller au Parlement se démettre de la Régence. Barbin son Maître d'Hotel, plus courageux que ses Ministres, la fit renoncer à ce dessein, en lui représentant qu'elle sacrifieroit son repos, sa réputation, & la sûreté de son fils, pour faire plaisir à ses ennemis (a). Mais lorsqu'elle se vit des forces supérieures, & qu'elle entendit tous les jours les discours du Duc d'Epéron, qui sur ces sortes d'affaires passoit pour un oracle, elle témoigna une fermeté digne de son rang. Elle changea néanmoins bientôt de sentiment; le Chancelier, qui s'aperçut que le retardement du double mariage étoit l'article qui lui tenoit le plus au cœur, insinua qu'on pourroit le régler à sa satisfaction; le Maréchal d'Ancre lui fit voir, que quoique les Ducs d'Epéron & de Guise tinssent le même langage, ils ne laissoient pas de se haïr mortellement; mais ce fut le Président Jeannin qui la persuada efficacement (b). Il lui fit remarquer que les Princes avoient beaucoup d'amis secrets; que le Duc de Rohan engageroit infailliblement les Réformés à prendre leur parti; que les Princes d'Allemagne, le Duc de Lorraine & le Roi Catholique même leur avoient offert du secours, desorte qu'il valoit mieux pacifier les choses jusqu'à la Majorité du Roi, d'autant plus qu'elle approchoit (c). Nonobstant tout cela, on ne fait pas trop quel tour les affaires auroient prises, si Villeroi n'avoit changé d'avis; il avoit rompu avec le Chancelier, & avoit tâché de l'éloigner; mais voyant qu'il ne pouvoit y réussir, il se jeta dans l'autre Parti, & la Régente persuadée par ses raisons, consentit au Traité, qui fut signé & publié vers la mi-Mai après que l'article du double mariage eut été modifié (d).

Les troubles n'étoient pas encore finis. Le Duc de Vendôme qui avoit été arrêté & retenu prisonnier au Louvre au mois de Février, s'étant échappé quelques jours après alla tout droit en Bretagne; mais il y trouva tout déclaré contre lui, le Duc de Montbazou qui commandoit au nom du Roi, & le Parlement disposé à le soutenir. Il ne laissoit pas pourtant d'avoir des amis, ou pour mieux dire il trouva tant de gens affectionnés encore à la Maison de Mercœur, qu'il s'empara du Fort de Blavet, & commença à le fortifier. Peu à peu son Parti grossit tellement, qu'il ne voulut point accepter le Traité de Sainte Menehould, quoiqu'il y eût été compris (e). Au bout de quelques semaines on vit aussi que le Prince de Condé, bien que maître d'Amboise, travailloit à se saisir de Poitiers. Ce fut alors que la Reine pour la première fois écouta des conseils plus sages; ayant assemblé une petite Armée de bonnes Troupes, elle mena son fils d'abord à Poitiers, & delà en Bretagne, & elle fut convaincue par expérience, que la présence du Roi à la tête de ses Troupes étoit la voie la plus courte & la plus efficace d'appaïser les troubles. Le Prince de Condé,

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*Troubles
excités en
Bretagne
par le Duc
de Vendôme.*

(a) Hist. de la Mere & du Fils, Hist. d'Epéron.

(b) Matthieu ubi sup.

(c) Mercure François.

(d) Abreg. Chron. De l'Hist. de France, T. XI. Edit. de 1755.

(e) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

SECTION

XI.

*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*Majorité
du Roi.*

*Assemblée
des Etats
où il ne se
fait rien
d'import-
ant.*

qui peu auparavant s'étoit plaint de l'Evêque & du Maire de Poitiers, parce qu'ils avoient conservé cette ville au Roi, prit alors le parti de la soumission, & demanda des Lettres d'abolition (a). Le Duc de Vendôme jugea à-propos d'en faire autant, & souhaita d'être compris dans le Traité, qu'il avoit rejeté avec tant de mépris. La Reine, après avoir fait raser Blavet, retourna à Paris vers le milieu de Septembre.

Le Roi étant entré dans sa quatorzième année, signala le premier acte de sa Majorité en confirmant l'Edit de Nantes & tous les autres Edits contre les Duellistes & les Blasphémateurs (b). Le lendemain il alla tenir son Lit de Justice au Parlement, & y déclara en peu de mots qu'il prenoit lui-même le Gouvernement du Royaume; il décida à cette occasion que les Cardinaux précéderoient les Pairs Ecclésiastiques, ce qui fit que les derniers n'assisterent point à la cérémonie. Conformément au Traité de Sainte-Menehould, les Etats s'assemblerent à Sens, d'où ils furent transférés à Paris, où ils siégerent longtems & firent peu de chose. La Reine-Mere se trouva alors plus libre qu'elle ne l'avoit été jusques-là, car bien que le Roi ne fit rien sans son avis, tout se fesoit au nom & par l'autorité de ce Prince (c).

Le grand but des Princes en insistant sur la convocation des Etats, étoit de les faire entrer dans l'examen des principaux articles de la Lettre ou du Manifeste du Prince de Condé, & ils se flatoient d'y réussir. Mais les Ministres connoissoient mieux le terrain, ils laisserent agir les Etats à leur gré, persuadés que les trois Ordres se croiseroient les uns les autres, ce qui arriva aussi, & ils se séparèrent le 23 de Février 1615 sans avoir rien fait de digne d'attention. Une chose parut fort extraordinaire; c'est que quoiqu'ils se fussent plaints hautement de la multitude des Offices, le Maréchal d'Ancre, créa, pendant leurs séances trois Trésoriers des pensions, dont il se fit bien payer (d). Les Princes se tournerent alors du côté du Parlement, qui aiant été hautement insulté par le Duc d'Epemon, prêta d'autant plus volontiers l'oreille à leurs insinuations, & il causa quelque embarras aux Ministres par ses remontrances (e). Le Prince de Condé pour donner une marque de sa sincérité remit Amboise, qui lui avoit été accordé jusqu'à la tenue des Etats. Le Maréchal d'Ancre, dont la puissance alloit jusqu'au prodige, engagea la Reine, malgré elle, à en donner le Gouvernement à un jeune homme, qui paroissoit être dans les bonnes grâces du Roi (f). C'étoit M. de Luynes, qu'il vouloit s'attacher par cette faveur, espérant même d'obliger le Roi (*). Le Parlement continua toujours

(a) Abr. Chronol. l. c.

(b) Mercure François, Hist. de la Mere & du Fils.

(c) Mem. de la Régence, Matthieu Hist. de Louis XIII.

(d) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

(e) Abregé Chron. *ubi sup.*

(f) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

(*) Si nous en croions des Auteurs, qui avoient le moyen d'être bien instruits de l'Histoire de ce tems-là, le Favori du Roi n'étoit pas d'une grande naissance. Son Grand-pere étoit Guillaume Segur, Chanoine de Marseille; il avoit une Ménagere, qui s'appelloit Albert, dont il eut un fils, qu'il nomma de Luynes, du nom d'une petite Mai-

ses délibérations, bien qu'il n'ignorât point de quel œil la Cour les regardoit, & que le Roi avoit défendu aux Princes & aux Pairs de se trouver à ses délibérations, enfin il donna un arrêt, qui fut supprimé par un autre du Conseil. Ce qui n'empêcha pas que la vénération que le peuple avoit pour le Parlement ne tint la Cour en respect (a).

Pendant ces démêlés, le Prince de Condé n'avoit point paru, mais bientôt après il donna de nouvelles marques de mécontentement. Le Maréchal d'Ancre avoit pris depuis peu possession de son Gouvernement d'Amiens, & sur quelque léger mécontentement il fit assassiner le Sergent-Major de la citadelle; il voulut même faire pendre le Prévôt sans forme de procès; mais les Officiers de la Garnison aiant protesté qu'ils abandonneroient la Place, le Maréchal ordonna de le relacher, quoiqu'il eût déjà la corde au cou (b). Le Prince de Condé publia un nouveau Manifeste, contenant les sujets de plainte qu'il avoit; il y exposoit les insolences du Maréchal d'Ancre, la dissipation du Trésor du Roi, le peu

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*Le Prince
de Condé se
révolte en-
core.
1615.*

(a) Mercure François & al. (b) Mercure François.

son qu'il avoit entre Aix & Marseille (1). Il en eut encore un second fils, qui prit le parti des armes, qui se fit quelque réputation & fut connu dans le monde sous le nom de Capitaine de Luynes. Il acquit quelque bien, dont le revenu n'alloit qu'à douze-cens Livres par an, qui provenoient d'un Pré, appelé Brante, & d'une petite île du Rhone, nommée Cadenet. Son fils aîné fut Page du Comte de Lude, & il fit entrer bientôt ses deux freres dans la même Maison. Leur civilité & leur diligence les y firent aimer, & dans la suite M. de Varennes les recommanda à Henri IV. qui donna à l'aîné une pension de quatre-cens écus, dont les trois freres subsisterent jusqu'au tems qu'ils furent mis auprès du Dauphin, alors les appointemens de l'aîné furent augmentés jusqu'à douze-cens écus. La ressemblance du nom d'Albert avec celui d'Albret, fit prendre à M. de Luynes les airs d'un homme de grande qualité, & fit qu'il donna à ses freres les noms de M. de Cadenet, & de M. de Brante. Il étoit si bienfait, que quand on demandoit en France, comment il étoit parvenu en si peu de tems à une si grande fortune, on répondoit communément, *vous ne l'avez jamais vu*, comme si la vue seule de sa personne suffisoit pour justifier la faveur dont son Maître l'honoroit. D'abord M. de Luynes ne se mêla que des plaisirs de son Maître, les premières marques de sa faveur durent leur origine au présent qu'il fit au Roi de deux Pies-grieches, que l'on avoit dressées à fondre sur les petits oiseaux, comme les oiseaux de proie fondent sur le gibier. Ce fut par de petits services de cette nature, que de Luynes s'insinua dans la faveur de Louis; il affecta de ne penser qu'à des amusemens, pour ne pas se rendre suspect à ceux qui sans cela auroient pris ombrage de sa faveur; ils crurent qu'il ne savoit rien faire au delà de ce dont il affectoit de s'occuper, & il ne leur monta pas à l'esprit que ce jeune chasseur avoit l'ambition de s'élever plus haut, desorte qu'ils furent les dupes de leur raffinement & de son artifice. C'est ce que dépeint élégamment un Noble Vénitien (2); mais il n'est pas bien possible de rendre ce qu'il dit parceque le tour y fait beaucoup, *Prevaleva il Signor de Luynes, Gentiluomo d'Avignon, di non alti natali, appunto introdotto appresso il Rè, acciò che con le caccie, non gli uccelli, e con altri minuti piaceri lo trattasse. Ma egli conquesli l'irreti, in modo tale, che fece presto tutto il regno sua preda.* La Fortune ne lui fut pas moins favorable, qu'elle l'avoit été à Concini, elle l'éleva plus promptement & plus haut, & quand elle ne put le faire monter davantage, elle le fit mourir dans une conjoncture critique, comme si elle avoit voulu prévenir sa chute. [J'ajouterai ici que si l'Auteur Anglois avoit consulté M. le Laboureur (3) qu'il cite dans l'Original, il auroit vu une Généalogie de M. de Luynes bien différente de celle qu'il a adoptée, REM. DU TRAD.]

(1) Hist. de la Mere & du Fils T. I. p. 282.
Bernard Hist. de Louis XIII. L. IV.

(2) Nani L. III.

(3) Le Laboureur Addit. aux Mém. de Castelnau L. VI. p. 418.

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

de soin à découvrir les assassins du feu Roi, l'introduction des Juifs, des Sorciers & des Magiciens, le mépris pour les Alliés naturels de la France, & l'infraction des Edits en faveur des Huguenots; il finissoit en demandant que le Roi retardât son mariage, jusqu'à ce que les affaires domestiques de son Etat fussent réglées (a). Le Roi, ou pour mieux dire la Reine-Mere persistant à vouloir achever le double mariage, & à s'avancer à ce dessein sur la frontiere avec une Armée, elle engagea le jeune Roi à aller à la Bastille pour y prendre deux millions & demi, comme il fit; il vit à cette occasion le Comte d'Auvergne, à qui il promit la liberté, qu'il n'obtint néanmoins qu'assez longtems après. Les Princes qui suivoient le parti du Prince de Condé étoient les Ducs de Longueville, de Mayenne & de Bouillon, avec plusieurs Seigneurs; d'autre part le Roi avoit avec lui, les Ducs de Guise, d'Elbœuf, d'Epéron & d'Uzés. Après avoir pourvu du mieux qu'il fut possible à la sûreté de Paris, il se mit en voyage ou en marche vers la frontiere, environ la mi-Août, avec une escorte de douze-cens chevaux, & de quatre mille hommes de pied (b).

*Guerre Ci-
vile peu
sanglante
des deux
côtés.*

L'Armée Royale contre les Princes étoit commandée par le Maréchal de Bois-Dauphin, & composée d'environ douze mille hommes. Cela n'empêchoit point, que le mécontentement du peuple ne fût si grand, & les prétextes des Mécontents si spécieux, s'ils avoient eu réellement en vue ce qu'ils disoient dans leurs Manifestes, que leurs Troupes grossissoient tous les jours, qu'ils remportèrent divers avantages sur l'Armée du Roi, & que les Ducs de Nevers & de Vendôme s'étant déclarés pour eux, & le Duc de Bouillon aiant obtenu un renfort de Cavalerie Allemande, le Prince de Condé résolut de passer la Loire pour joindre l'Armée Protestante commandée par le Duc de Rohan (c). Malgré la guerre civile, l'échange des deux Princesses se fit dans l'Isle des Faisans; le Roi & la Reine firent leur entrée dans Bourdeaux, & y reçurent la bénédiction nuptiale le 25 de Novembre. Le reste de l'année se passa d'une part à conclure un Traité entre les Princes & les Réformés, quoique le Roi eût déclaré les premiers rebelles & criminels de Leze-Majesté (d). D'autre part le Roi partit de Bourdeaux avec peu de Troupes, commandées par le Duc de Guise; le nombre en étoit fort diminué par la retraite des Suisses Protestans, qui s'en étoient retournés chez eux. Quelques Historiens se récrient sur leur procédé dans cette occasion, bien qu'il fût parfaitement dans les termes de leur Capitulation, car ils ne se retirèrent qu'après que les Protestans de France eurent pris les armes, & par conséquent s'ils avoient servi, ç'auroit été contre ceux de la même religion qu'eux. Ce fut au commencement de ces troubles que mourut la Reine Marguerite de Valois, qui durant ce regne avoit vécu en fort bonne intelligence avec la Cour, & n'avoit pris aucune part aux Factions & aux intrigues de l'Etat (e) (*).

On

(a) Mem. de la Régence, Matthieu Hist. de Louis XIII.

(b) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

(c) Mem. de Rohan.

(d) Les mêmes, Mercure François.

(e) Tous les Historiens de France.

(*) Nous avons parlé si souvent & assez amplement de cette Princesse, comme Reine, que

On a vu rarement qu'un Prince aussi jeune que Louis, dont le Royaume étoit si rempli de troubles, ait pu les appaiser sans préjudicier à l'Autorité Royale; on doit donc être moins surpris de l'issue de la guerre civile, qui fut telle, qu'on devoit naturellement s'y attendre. Le Roi & la Reine avoient assez de gens avec eux, qui les sollicitoient de pousser la guerre vigoureusement, & d'affermir une fois pour toutes l'Autorité Royale contre tous ceux qui s'y opposoient (a). Mais d'autres représentoient que la ruine de toute la France ou d'une partie ne pouvoit jamais être avantageuse au Roi; que l'issue de la guerre étoit toujours incertaine; que les Pro-

SECTION

XI.

*Histoire de**Louis XIII.**jusqu'à la**mort du**Maréchal**d'Ancre.**Quelques**personnes de**la Cour &**les Protec-**tans ne vou-**lent point**la paix.*

(a) Hist. du Duc d'Epemon, Hist de la Mere & du Fils.

que nous nous bornerons ici à sa vie privée. Tous les Historiens conviennent unanimement, que sa qualité de fille, de sœur & de femme de Roi l'élevoit moins encore au dessus des personnes de son sexe, que sa beauté & son esprit. La vivacité de son esprit, la douceur de sa voix, ses manières affables, sa facilité à s'exprimer, son air majestueux, & la dignité qui regnoit dans toutes ses actions, & qu'elle conserva jusqu'à sa mort, la firent regarder comme une personne incomparable, malgré tous ses écarts. Henri III, son frere, qui ne l'aimoit point, rendit ses galanteries si publiques, qu'il fut impossible à son mari de continuer à avoir seulement les apparences d'un commerce honnête avec elle. Il l'envoya au Château d'Usson en Auvergne, où elle étoit sous la garde du Marquis de Canillac, qui devint bientôt son prisonnier, & perdit dit-on sa liberté, en contemplant trop les bras de cette Venus; elle demeura plusieurs années dans ce Château, & y passa son tems d'une manière que l'Histoire nous dispense de rapporter. Elle donna son consentement à la cassation de son mariage en des termes qui lui font honneur, „ Il „ est juste, dit-elle, que je me soumette à la volonté de celui qui a soumis la fortune „ par sa valeur”. Après la naissance du Dauphin, elle vint à Paris & logea d'abord à l'Hotel de Sens, mais un de ses Favoris ayant été assassiné à la porte, elle ne voulut plus y rentrer. Elle se retira au Fauxbourg Saint-Germain, & fit bâtir un Hotel, & y tint sa Cour avec plus de magnificence que de régularité. Elle étoit la dernière de la Maison Royale de Valois, & possédoit la qualité distinctive de cette Maison, savoir la libéralité au plus haut point. Jamais elle ne donnoit, qu'en s'excusant sur la médiocrité du don, quoique considérable, & bien qu'il surpassât l'attente de celui qu'elle favorisoit, il ne la contentoit pas elle-même, & ne lui ôtoit pas l'envie de donner davantage. Il est vrai que ses générosités étoient souvent mal-entendues; mais cela venoit de ce qu'elle avoit pour maxime, qu'il valoit mieux récompenser souvent des apparences, que de laisser une seule fois le vrai mérite sans récompense. Son Palais étoit le Sanctuaire des gens de Lettres, elle parloit avec facilité & une correction, que peu de femmes ont. Ses Poësies sont des preuves incontestables de son génie; ses Mémoires n'ont pas leurs pareils pour l'élégance & la délicatesse, & si elle n'avoit pas manqué d'une vertu, on auroit pu avec fondement la mettre au nombre des Muses & des Graces. C'est quelque chose d'étonnant que le courage & la constance avec laquelle elle soutint son malheur, ou le changement de sa fortune; & si sa condition eut quelle chose de singulier, elle soutint cette singularité d'une façon toute extraordinaire. La Duchesse de Valois s'attira le même respect, qu'on auroit pu avoir pour la Reine de France. Au lieu de fuir le Roi, la Reine ou la Cour, elle se concilia leur estime & même leur amitié. En déclarant le Dauphin son héritier, il devint en quelque façon son fils; elle l'alloit voir régulièrement, de même que les autres enfans du Roi, & leur témoignoit une tendresse décente. Aussi Henri lui rendoit-il quelquefois visite, la Reine plus souvent, & après la mort du Roi ces deux Princesses vécurent en sœurs. Jusqu'à la fin de sa vie elle fut inégale, mêlant les plaisirs avec la dévotion; l'amour des Sciences avec la vanité, un grand fond de charité, avec beaucoup d'injustice; car quoiqu'elle visitât fréquemment les Eglises, qu'elle fît plus ou moins des libéralités à presque toutes les Maisons religieuses de Paris, & qu'elle ordonnât que son corps fût enterré dans la Chapelle d'un Monastere qu'elle avoit fondé, elle laissa des dettes. Elle mourut le 27 de Mars 1615, âgé environ de soixante-ans.

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

testans appelleroient des Etrangers à leur secours ; que des conquêtes pouvoient rendre la puissance de quelques personnes trop grande & dangereuse, & que dans le fonds une paix même désavantageuse étoit préférable à une longue & ruineuse guerre. D'autre part le Prince de Condé, le Duc de Bouillon, & quelques autres, souhaitoient la paix pour leur avantage particulier, disent les Historiens de France ; mais les Ducs de Sulli, de Rohan & de la Trimouille, & les Députés de l'Assemblée des Protestans, étoient fort éloignés de désirer un accommodement. La vérité est, que les derniers se conduisoient sagement & avec résolution ; ils représentoient au Prince de Condé, qu'il avoit été trop loin, pour pouvoir jamais se fier à la Cour ; qu'après avoir pris deux fois les armes contre son Souverain, il ne pouvoit trouver sa sûreté, qu'en faisant des conditions, qui ne lui laissassent plus rien à craindre, & qu'en se maintenant dans son Gouvernement, où environné des Protestans, il ne seroit pas aisé de le forcer (a). Mais lorsqu'ils s'aperçurent que le Prince étoit toujours porté à traiter, ils insisterent pour qu'il demandât des conditions, qui rendissent la paix solide.

*Traité de
Loudun.
1616.*

Au commencement de l'année, le Roi vint en Poitou avec son Armée, comme s'il avoit dessein de signaler sa première campagne par une bataille, & il consentit néanmoins que le Chevalier Thomas Edmondes, Ambassadeur d'Angleterre, fit quelques ouvertures de paix. Comme cela demandoit que les Princes eussent une conférence ensemble, on forma le projet de les enlever, & le Duc de Guise fut chargé de l'exécution ; comme l'affaire échoua, on soupçonna le Duc d'avoir fait avertir le Prince de Condé ; s'il le fit il agit en homme qui avoit plus d'honneur, que ceux qui sous prétexte de traiter, vouloient faire, ce qu'ils désespéroient d'exécuter durant la guerre déclarée. On convint enfin de s'assembler à Loudun & d'une suspension d'armes (b). Le Duc de Vendôme, qui avoit affecté une espèce de neutralité, & avoit obtenu de l'argent & des commissions du Roi pour lever des Troupes, ne tint point la suspension d'armes, ce qui obligea le Roi d'envoyer un corps de Troupes contre lui ; il fut contraint alors de lever le masque & de se déclarer pour les Princes, afin de profiter de leur protection. Il seroit inutile d'entrer dans le détail des négociations ; il suffira de dire que les Princes obtinrent presque tout ce qu'ils demanderent ; on promit de remédier aux griefs publics ; on donna aux Réformés toute sorte de sûreté ; on ôta le Gouvernement d'Amiens au Maréchal d'Ancre, & on annula tous les Edits par lesquels les Princes & ceux de leur Parti avoient été déclarés rebelles (c). Ce qui plut extrêmement au Prince de Condé, c'est qu'il fut déclaré chef du Conseil, comptant que par là il seroit maître des affaires, mais ceux qui engagerent la Reine à passer cet article avoient d'autres idées. Le Traité fut conclu au commencement de Mai ; ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'outre cinquante-sept articles contenus dans l'Edit, qu'on envoya au Parlement,

(a) Mem. de la Régence, Mem. de la Régence, *Winwood* T. III. *Negotiat.*
Rohan. of Edmondes.

(b) *Mercure François* T. IV. Mem. de (c) Mem. de la Régence & al.

pour le vérifier, il y avoit un Acte d'articles secrets, contenant des gratifications particulieres, qui étoit cacheté. Le Parlement eut beaucoup de peine à vérifier ce qu'il ignoroit, mais sur les assurances qu'on lui donna que ces Articles ne contenoient rien de plus que les articles secrets de l'Edit de Nantes, il consentit enfin à les passer pour rendre la paix à l'Etat (a). Le Prince de Condé fut au fond la dupe de ce Traité par sa propre faute, aiant pris le Gouvernement de Berri & de Touraine, au lieu de celui de Guienne, moyennant une gratification de cinq-cens mille écus.

Le Prince ne se rendit pas, après la conclusion de la paix, d'abord à la Cour, où il se fit quelques grands changemens. Le Chancelier avoit fait quelque chagrin à Villeroi; ce Secrétaire, conjointement avec le Président Jeannin, avoit eu si grand soin de faire comprendre à la Reine que le Chancelier étoit un homme timide & qui manquoit de capacité, que cette Princesse résolut de s'en défaire (b). Aussitôt que le Chancelier s'aperçut qu'il étoit menacé de disgrâce, il s'adressa à Villeroi & à Jeannin, & leur dit qu'ils se trompoient par rapport à eux-mêmes, à lui & à celui qu'ils vouloient lui donner pour successeur, que sa disgrâce seroit le prélude de la leur. Ils travaillèrent alors à le maintenir, mais inutilement; la Reine lui ôta les sceaux & les donna à Guillaume du Vair, premier Président du Parlement de Provence, homme d'une grande capacité dans sa profession, & qui auroit paru supérieur à cette dignité, s'il n'en avoit jamais été revêtu.

Le Maréchal d'Ancre essuya une grande mortification de la part du Parlement. Il étoit resté à Paris pendant l'absence de la Cour; un jour s'étant présenté à la porte de la ville avec toute sa suite pour sortir; la Garde Bourgeoise l'arrêta, un Cordonnier qui commandoit, lui demanda son passeport, suivant les ordres du Roi; le Maréchal menaça, mais envain, & fut obligé de s'en retourner. Après le retour de la Cour, il fit ordonner à deux de ses valets de donner des coups de bâton au Cordonnier, ce qu'ils firent avec tant de violence qu'ils le laisserent pour mort; le Guet arrêta les deux coupables; l'Ecuyer que le Maréchal avoit chargé de ses ordres se sauva; mais les deux valets furent condamnés, par le Parlement à être pendus; & malgré tout ce que le Maréchal & sa femme purent faire, la sentence fut exécutée. Cette aventure ne servit qu'à les rendre plus odieux (c).

Les Ducs de Mayenne & de Bouillon firent tous leurs efforts pour retarder le retour du Prince de Condé à la Cour, afin d'y avoir plus de pouvoir; le Maréchal d'Ancre en fut picqué parcequ'il comptoit beaucoup, mais sans juste raison, sur le Prince. A la fin le Prince arriva à Paris, & par le crédit du Maréchal, il eut presque seul la direction des affaires; mais l'un & l'autre firent voir qu'ils n'y étoient pas propres. Le Maréchal, fier de la protection du Prince, négligea ses nouveaux amis les Ducs de Mayenne & de Bouillon, & pour faire sa cour au Prince, il rompit avec

SECTION
XI.*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.**Disgrâce
du Chancelier.**Le Parle-
ment mortifia le Ma-
réchal
d'Ancre.**Retour du
Prince de
Condé à la
Cour.*

(a) Hist. de la Mere & au Fils, Mem. de Bassompierre T. I. p. 396 & suiv.

(c) Mercure François T. IV. Hist. de la Mere & du Fils.

(b) Les mêmes, Mem. de la Régence.

SECTION

XI.

*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*Le Prince
de Condé est
arrêté.*

les Ducs de Guise & d'Epéron ses anciens amis (a). Le Duc de Bouillon qui gouvernoit entierement le Prince, l'engagea à faire dire au Maréchal d'Ancre, qu'il retiroit la parole qu'il lui avoit donnée de le protéger; ce qui intimida tellement le Maréchal, qu'il partit pour la Normandie, où sa femme ne put le suivre, à cause d'une grande foiblesse qu'elle eut (b).

Le Prince, qui étoit le Maître de faire tout ce qu'il vouloit, ne fit rien, il affectoit de paroître s'être séparé des Réformés, & néanmoins le Duc de Bouillon avoit toujours plus de pouvoir sur son esprit que jamais. Dans quelques-unes de leurs assemblées secretes, on avoit insinué que le Prince pourroit être mis sur le trône, s'il vouloit suivre l'ancien projet du Maréchal de Biron, & partager le Royaume en Gouvernemens indépendans. La Cour en aiant été instruite, la Reine-Mere fit arrêter le Prince de Condé au Louvre par M. de Themines, qui pour ce service fut fait Maréchal de France (c). En ce tems-là Mylord Hay, depuis Comte de Carlisle, étoit Ambassadeur extraordinaire du Roi Jaques I. pour complimenter le Roi sur son mariage; il fit demander une audience, pour demander par quelles raisons on traitoit de cette façon le premier Prince du Sang; comme il ne fut pas content de la réponse qu'il reçut, parceque la Cour le soupçonnoit de quelque intelligence avec le Prince, il prit congé & retourna en Angleterre (d). L'emprisonnement du Prince de Condé alarma tellement plusieurs Grands, que les Ducs de Vendôme, de Guise, de Mayenne, de Nevers, de Rohan, de Sulli, de la Trimouille, de Candale fils aîné du Duc d'Epéron, de Bouillon, le Marquis de Cœuvres & le Président le Jay se retirèrent de la Cour. Au bout de quelques semaines le Prince fut transferé à la Bastille, & il se fit des changemens dans le Ministère; on ôta les sceaux à du Vair, parcequ'il parloit avec trop de liberté, & on les donna à Mangot, qui avoit été fait secretaire d'Etat à la place de Villeroy; Mangot eut alors pour successeur l'Evêque de Luçon, depuis le fameux Cardinal de Richelieu, & Barbin, qui avoit été Maître d'Hotel de la Reine-Mere, fut fait Contrôleur-Général des Finances (e). Ce fut le Maréchal d'Ancre qui les plaça tous. Aux premieres nouvelles de la prison du Prince, dont le Maréchal fut sans doute bien aise, & dont on le croyoit l'auteur, la populace de Paris pilla sa maison & celle de son Secrétaire. Sa vanité fesoit qu'il laissoit volontiers croire que la prison du Prince étoit son ouvrage; oubliant combien il s'étoit trompé il n'y avoit pas longtems en se croyant en sureté sous la protection du Prince de Condé, il retomba dans la même erreur. Il crut sa fortune plus assurée que jamais, parceque les Princes avoient quitté la Cour, que le Sceau, la plume & l'argent étoient entre les mains de ses Créatures, & que la Reine sur laquelle il avoit tant de pouvoir étoit triomphante. Ce qui le confirma dans son sentiment, c'est qu'on engagea le Duc de Guise à abandonner

(a) Mem. de la Régence, Hist. de la Mere & du Fils.

(b) Les mêmes.

(c) Mem. de la Régence p. 227 & suiv. Hist. de la Mere & du Fils.

(d) Mem. de la Régence p. 236. Mercure François l. c.

(e) Mem. de Bassompierre T. I. Hist. de la Mere & du Fils.

le parti des Princes; il ne garda donc plus de mesures, & parloit & agissoit en maître (a). SECTION XI.

La Reine-Mere, bien qu'elle aimât véritablement la Galigai, & qu'elle souffrit pour l'amour d'elle les impertinences du Maréchal, consultoit sur les affaires importantes des gens plus habiles que lui, particulièrement Barbin & l'Evêque de Luçon. Ce fut par leur avis qu'elle publia au nom du Roi une déclaration, où après avoir exposé tout ce qu'on avoit fait pour contenter les Princes, il y avoit un compte exact des sommes qu'on leur avoit données, afin que l'on connut clairement les motifs de ces zélateurs du bien public. Cette démarche se fit pour rétablir la tranquillité domestique. A l'égard de l'étranger, on envoya le Baron de Tour à Londres pour appaiser le Roi Jaques, qui fesoit grand cas du Prince & du Duc de Bouillon. M. de la Noue alla en Hollande pour empêcher la République de prendre part à ces querelles, & le Comte de Schomberg fut envoyé à l'Electeur Palatin, & aux autres Princes d'Allemagne, non seulement pour les informer des motifs de la conduite du Roi, mais aussi pour lever un petit corps de Cavalerie & quatre mille hommes de pied. Enfin on assembla trois Armées pour agir contre les Mécontents avec toute la vigueur possible, au nom du Roi. La premiere, qui marcha en Champagne, étoit de douze mille Fantassins & de deux mille chevaux, commandée par le Duc de Guise, le Maréchal de Themines & le Sieur de Pralain. Elle se mit en campagne vers la mi-Fevrier, & soumit plusieurs Places du Duc de Nevers, entre autres Château-Porcien & Rhetel, ce qui occupa l'Armée jusqu'à la fin de Mars. La seconde, qui agissoit dans le Nivernois, étoit environ de neuf mille hommes, commandée par le Maréchal de Montigny; elle n'eut pas moins de bonheur; le Maréchal fit le second fils du Duc de Nevers prisonnier, & obligea la Duchesse de capituler (b). La troisieme Armée, sous les ordres du Comte d'Auvergne, que la Reine avoit fait sortir de la Bastille, après une longue prison, étoit d'environ quatorze mille hommes; le Comte commença par nettoyer l'Isle de France, & alla assieger le Duc de Mayenne dans Soissons. Ayant reçu de l'Artillerie de la Bastille, il en fit un si grand feu, qu'il étoit sur le point de donner l'assaut, lorsque la face des affaires changea d'une façon si extraordinaire, que ceux qu'on avoit traité jusques-là de rebelles, furent reconnus pour amis du Roi & pour des sujets fideles. Il est vrai que quelques-uns des plus habiles gens de France ne sentirent pas la nécessité de cette subite révolution (c).

Nous avons déjà parlé de l'étrange conduite du Maréchal d'Ancre, qui travailloit de jour en jour à sa propre perte & la hâtoit par les voies mêmes qu'il employoit pour la prévenir. C'étoit lui qui avoit élevé Barbin & l'Evêque de Luçon aux grands emplois qu'ils occupoient; il prit ombra-ge d'eux & chercha à leur rendre tant de mauvais offices, qu'ils demandèrent à se retirer (d). Il ne pouvoit ignorer combien il étoit haï du peu-

Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

La Reine-Mere se prépare à faire la guerre aux Mécontents.

1617.

Le Maréchal d'Ancre hâte sa propre ruine.

(a) Matthieu Hist. de Louis XIII.

(c) Mem. de Rohan *ubi sup.*

(b) Mercure François l. c. Mem. de la Régence.

(d) Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1617.

SECTION

XI.

*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*De Luynes
travaille à
le perdre.*

ple, & néanmoins il fesoit tout ce qu'il y avoit de plus propre à l'irriter. Il fut cause que le Baron de Heurtevan fut décapité, pour avoir eu des intelligences avec les Princes, quoiqu'il en eut eu lui-même, & il travailla avec plus de chaleur encore à faire avoir le même sort à un Gentilhomme Ecoissois, nommé Stuart, qui passoit pour un des hommes les mieux faits de son tems, & qui avoit été parfaitement bien reçu à la Cour (a). En même tems il étoit mal avec de Luynes, qui avoit toute la faveur du Roi; ce Favori avoit fait proposer au Maréchal de lui donner une de ses nieces en mariage, mais sa femme s'y étoit opposée, dans la crainte que son mari se voyant appuyé auprès du Roi par cette alliance, ne voulut plus dépendre d'elle.

De Luynes, qui prit la chose d'une autre maniere, appréhenda que le Maréchal ne rejettât son alliance, que parcequ'il avoit dessein de le faire chasser, il insinua ses soupçons au Roi, qui bien qu'il n'eût que quinze ans, commençoit à montrer cette humeur jalouse, qui fut toujours son caractère dominant (b). De Luynes lui dit, que cet Italien, que le Roi son pere haïssoit, sans avoir pu l'écarter, gouvernoit à présent le Royaume; que tous les Ministres étoient de son choix, ou placés à sa recommandation; que les Princes n'étoient persécutés que parcequ'ils ne vouloient pas se soumettre à cet insolent étranger; que non content d'être à la tête du Gouvernement, & de disposer de toutes les grandes charges à sa volonté, il étoit sur le point de chasser les fideles Serviteurs du Roi, pour mettre ses créatures auprès de sa personne. Quand de Luynes s'aperçut que cela avoit fait impression sur l'esprit du jeune Monarque, il alla plus loin, & lui fit sentir l'ambition demesurée que la Reine-Mere avoit de gouverner, le peu d'autorité qu'elle lui laissoit de choisir même ses propres Officiers, & la grande tendresse qu'elle avoit pour le Duc d'Orléans. Ce qui sembloit donner de la vraisemblance à ces rapports, quoique peu important & accidentel en soi, c'est que la Reine empêcha une compagnie de Cavalerie, qui portoit son nom, de se rendre au camp devant Soissons, pour garder sa personne & celle du Roi, parcequ'il n'y avoit point alors d'autre Cavalerie pour couvrir les petites parties que le Roi fesoit à la campagne: Luynes donna à cette action un tour malin, disant que c'étoit pour s'assurer de la personne du Roi (c). Le premier expédient auquel ce jeune Prince pensa, pour se tirer de ce qu'il appelloit sa captivité, ce fut de se mettre à la tête de cette Compagnie, d'aller en personne au camp devant Soissons, de tâcher d'entrer dans la ville & de déclarer le Duc de Mayenne son Lieutenant-Général contre le Maréchal d'Ancre & ses adhérens. Mais après mûr examen cela se trouva impraticable. Dans ces entrefaites les Serviteurs de la Reine lui proposerent d'éloigner le Maréchal & sa femme, comme des gens devenus insupportables, à quoi elle parut assez disposée (d). Quelques amis de la Galigai lui insinuerent qu'elle feroit prudemment de se retirer, à quoi elle

(a) Le même.

Mere & du Fils.

(b) *Matthieu* Hist. de Louis XIII & al.

(d) Mem. de la Régence, Hist. de la

(c) *Mercure François* I. c. Hist de la

Mere & du Fils.

se résolut sans peine, & d'abord elle ordonna d'emballer ses meilleurs effets; mais quand on en parla au Maréchal, bien loin d'y entendre seulement, on dit qu'il fit cette étrange réponse, „ J'ai été jusques ici le maître de la fortune, qui ne m'a jamais abandonné, je ne veux pas aussi l'abandonner quelque part qu'elle me conduise, je veux faire voir au monde jusqu'où elle peut porter un homme qui a le courage de la suivre (a)”. Peut-être l'auroit-on fait changer de sentiment; mais de Luynes qui avoit la même ambition ne lui en donna pas le tems; il sollicitoit sans cesse son Maître de s'affranchir de toute gêne, & à la fin indiqua le moyen par lequel la chose s'effectua.

SECTION
XI.
Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

Il proposa au Roi de donner ordre ou de tuer le Maréchal, ou de le mettre entre les mains du Parlement, pour qu'il ne leur donnât plus d'embarras; le Roi choisit le dernier; & le Favori proposa d'abord de charger Vitri, Capitaine des Gardes, de l'arrêter, à quoi le Roi acquiesça (b). De Luynes parla à Vitri & lui demanda s'il étoit résolu d'exécuter tout ce qui lui seroit commandé de la part du Roi? Vitri ne balança point à le promettre sous serment. Alors de Luynes, qui ne vouloit pas avoir une longue conversation avec Vitri, de peur de donner quelque soupçon, lui dit qu'il n'avoit qu'à se rendre la nuit aux Tuilleries à une certaine heure qu'il y trouveroit des gens que le Roi avoit chargés de lui faire savoir ses intentions, & qu'il devoit écouter tout ce qu'ils lui diroient, comme s'il l'entendoit de la propre bouche de Sa Majesté. Vitri alla ponctuellement au rendez-vous, & fut de la dernière surprise d'y trouver Tronçon, homme peu considéré, Marillac qui avoit trahi le Prince de Condé, Deagent Commis du Contrôleur-Général Barbin, avec un Jardinier du Château; mais comme il étoit embarqué, il écouta ce qu'ils avoient à lui dire. L'affaire fut pendant trois semaines sur le tapis, on la communiqua même à beaucoup de personnes, sans qu'il en transpirât rien. Enfin on fixa le 24 d'Avril pour l'exécution du projet; Vitri s'assura de plusieurs Gentilshommes déterminés, les principaux étoient du Hallier son frere, Persan son beau-frere, Bournonville beaufrere de Persan, Guichaumont & Rigaud Exempt des Gardes du Corps. Vers les dix heures du matin le Maréchal vint au Louvre précédé d'environ quarante Gentilshommes, à qui il donnoit pension, & suivi à quelque distance d'un grand nombre d'autres, mais les portes du Louvre aiant été fermées aussitôt que le Maréchal y fut entré, les derniers ne purent le suivre. Il s'arrêta sur le petit point, & s'appuya sur la balustrade pour lire une Lettre; Vitri suivi de ses amis s'avança, les Gentilshommes du Maréchal, s'imaginant que le Roi venoit, leur firent place; alors Vitri le prit d'une main par le bras, & lui dit qu'il l'arrêtoit par ordre du Roi, moi reprit vivement le Maréchal, oui vous, repliqua Vitri d'un ton élevé & en jurant; le Maréchal fit un pas en arriere, & porta la main sur son épée, sur quoi Vitri dit tout haut, tuez-le, & du Hallier lui tira un coup de pistolet dans le cœur, Persan un autre dans la tête, & Guichaumont un troisième dans le ventre (c).

Le Maréchal d'Ancre est tué.

(a) Les mêmes.

(b) Les mêmes.

(c) Les mêmes.

SECTION

XI.

*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*Change-
mens à la
Cour.*

Vitri & ceux qui l'accompagnoient se mirent à crier *Vive le Roi*. Aussi-tôt le Roi parut à la fenêtre, & leur ôta son chapeau avec un air de satisfaction. On arrêta le Comte de Pene fils du Maréchal, & la Galigai sa femme fut enfermée dans la même chambre où on avoit mis d'abord le Prince de Condé (a). On ôta à la Reine-Mere tous ses Gardes, & on mit à leur place des Gardes du Roi, ce qui lui fit comprendre qu'elle étoit prisonnière. Le Roi envoya une Lettre aux Gouverneurs de Province, où il fesoit la relation de la mort du Maréchal, & avouoit que tout s'étoit fait par ses ordres; il fit Vitri Maréchal de France, & lui fit donner une charge de Conseiller de robe-courte au Parlement de Paris, afin qu'il y eût séance, & il prêta serment devant cette Cour en qualité de Maréchal (b). Cela fut suivi d'un changement total; on ôta les Sceaux à Mangot, Barbin fut mis à la Bastille; on rendit les Sceaux à du Vair, Villeroi reprit les fonctions de Secrétaire d'Etat, Jeannin fut rappelé, le Roi écrivit au Duc de Longueville, qui étoit le plus proche des mécontents, de venir à la Cour; il écrivit aussi aux autres Princes; le Duc de Mayenne envoya au Roi les clés de Soissons, après en avoir ouvert les portes à ses Troupes, & revint au bout de quelques jours avec le Comte d'Auvergne. On fit le procès à la Galigai; & elle souffrit la mort avec une constance, qui fit oublier toutes ses folies; la Reine-Mere fut exilée à Blois (c). M. de Luynes eut tous les biens du Maréchal, qui étoient immenses, avec sa charge de premier Gentilhomme, la Lieutenance de Normandie & ses Gouvernemens. Vitri, comme nous l'avons dit, eut le bâton de Maréchal, Du Hallier la Compagnie des Gardes qu'avoit son frere, & Persan le gouvernement de la Bastille. De Luynes auroit voulu conserver Richelieu, mais il ne lui fut pas possible, les anciens Secrétares furent remis en place, mais on lui accorda d'abord séance dans le Conseil & ensuite on lui permit de suivre la Reine-Mere (d).

*Evénemens
particuliers
qui suivirent
la mort
du Maré-
chal.*

Tous les Princes & Seigneurs mécontents revinrent à la Cour, sans qu'il fût parlé de Traité; le nouveau Favori engagea le Roi à envoyer une Déclaration au Parlement, par laquelle il disoit qu'il étoit content de leurs services, & annulloit tout ce qui avoit été fait contre eux; elle fut enrégistrée sans difficulté, comme les autres. Il paroît qu'on étoit très-porté à faire honneur au Roi, au moment qu'il prenoit les rênes du Gouvernement; on peut en juger par le surnom de *Juste*, qu'on lui donna, à cause de ce qui venoit d'arriver au Maréchal & à la Maréchalle d'Ancre. Il y eut quelques-autres actes de Justice qu'il faut rapporter, pour éclaircir parfaitement cet endroit de l'Histoire. Parmi ceux à qui on avoit confié le projet de la perte du Maréchal, il y avoit un certain Travail, qui ayant abjuré la Religion Réformée, s'étoit fait Capucin, & n'avoit pas fait grand honneur à cet Ordre. Cet homme avoit beaucoup d'esprit, mais nulle probité. On lui avoit promis, ou il s'étoit promis à lui-même l'Archevêché de Bourges, mais quand le Prélat qui en étoit en possession fut obligé de s'en démettre, & que Travail vit qu'on l'avoit donné à un autre, il en eut tant

(a) Les mêmes.

(b) Griffet Hist. de Louis XIII. l. c.

(c) Le même, Hist. de la Mere & du Fils.

(d) Les mêmes.

tant de ressentiment, qu'il alla trouver Bressieux un des principaux Officiers de la Reine, auquel il communiqua un infâme projet qu'il avoit formé. Il fut condamné sur des preuves évidentes, pour avoir voulu engager Bressieux à empoisonner la Reine. D'autres prétendent, avec plus de vraisemblance, qu'il lui avoit fait part du dessein de se défaire de Luynes, par compassion, disoit-il, pour la Reine-Mere; quoiqu'il en soit, il fut rompu vif (a). Un autre nommé Gignier amusa de Luynes d'une prétendue conspiration des Princes contre lui & contre le Roi; il alla même jusqu'à accuser le Duc de Vendôme de vouloir les empoisonner tous deux, à un repas qu'il devoit donner, après le Batême de sa fille. Le Roi aiant été averti, feignit d'être incommodé pour ne pas aller à la collation. Le Duc s'étant apperçu de quelques marques de mécontentement, vint trouver Luynes, offrit de se constituer prisonnier. & demanda qu'on examinât à fond l'affaire, quelle qu'elle fût. Cela fit découvrir la fourberie, & il en couta la tête à Gignier; il avoua naturellement que voyant que les complots étoient à la mode, il en avoit forgé un pour son avantage, mais qu'il avoit mal tourné & l'avoit conduit sur l'échaffaut (b).

Pendant tous ces mouvemens en France, les Espagnols attaquèrent le Duc de Savoye, sous des prétextes spécieux, mais dans la vue principalement de se rendre absolument les maîtres en Italie, & d'en fermer l'entrée aux François pour toujours. Le Maréchal de Lesdiguieres, l'ancien ennemi du Duc, leva une Armée pour le secourir. L'Ambassadeur d'Espagne s'en plaignit à la Cour, avant que la Reine eût été dépouillée de son autorité. On envoya ordre à Lesdiguieres de congédier ses Troupes. Le Maréchal, accoutumé depuis longtems à se conduire à sa guise & persuadé qu'il connoissoit mieux les intérêts de l'Etat que ceux qui lui envoyoient de pareils ordres, les mit en poche, & entra en Piemont (c). Son arrivée sauva le Duc, mais après lui avoir rendu de grands services il fut obligé de retourner en Dauphiné, sur la nouvelle de la révolte des Princes. Après la révolution dont nous avons parlé, Lesdiguieres reçut de nouveaux ordres de la Cour de retourner en Savoye. Pendant qu'il se préparoit à cette expédition, plusieurs Seigneurs & Gentilshommes vinrent le joindre pour apprendre le metier de la guerre sous un aussi habile Général. Le Maréchal trouva le Duc réduit à l'extrémité, Don Pedre de Toledé étant dans le cœur de ses Etats avec une Armée supérieure. Lesdiguieres s'apperçut d'abord à la maniere dont les Espagnols étoient postés, qu'on pouvoit les attaquer avec avantage. Le Duc lui laissa la liberté de faire ce qu'il jugeroit-à-propos, & le vieux Général les dissipâ en moins de huit jours, & en fit entre quatre & cinq mille prisonniers. Il assembla ensuite vingt mille hommes & étoit sur le point d'entrer dans le Milanés, lorsqu'un courier lui apporta un Traité de paix, que le Duc de Savoye jugea qu'il étoit de son intérêt de signer, dans les conjonctures présentes (d).

SECTION
XI.
*Histoire de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort du
Maréchal
d'Ancre.*

*Le Maré-
chal de Les-
diguieres
sauve le
Duc de Sa-
voye, atta-
qué par les
Espagnols.*

(a) Mercure François, Hist. de la Mere & du Fils III. P. I. p. 10 & suiv.

(b) *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. Tome XXXI.

(c) Hist. de Lesdiguieres L. IX. Ch. 1-4.

(d) Le même l. c. Ch. 6 & suiv.

SECTION

XI.

Histoire de Louis XIII. jusqu'à la mort du Maréchal d'Ancre.

Assemblée des Notables à Rouen.

Luynes épouse la fille du Duc de Montbason.

Il étoit naturel à M. Luynes de tâcher d'établir son autorité le plus solidement qu'il étoit possible & de souhaiter d'entrer en possession de la Lieutenance du Roi en Normandie; cependant il sentoit la nécessité de ne pas quitter le Roi. Ou il avoit de la capacité, ou il écouta de bons avis, puisqu'il trouva moyen de concilier ses divers intérêts, en engageant le Roi à convoquer une Assemblée des Notables à Rouen dans le mois de Decembre (a). Luynes y obtint tout ce qu'il pouvoit desirer par rapport à l'approbation de la révolution dont il étoit l'auteur; on y proposa aussi diverses choses pour le bien public; le Roi reçut les propositions fort gracieusement, & promit d'en délibérer avec son Conseil. La présence du Roi rétablit la tranquillité dans la Province, & fournit à M. Luynes l'occasion qu'il cherchoit de s'assurer de ses divers Gouvernemens. Ce fut pendant ce voyage de la Cour que mourut le fameux de Villeroi, qui avoit, avec quelques interruptions, été Secrétaire d'Etat plus de cinquante ans; il avoit beaucoup de génie & de capacité, sans avoir eu l'esprit cultivé par l'étude; c'étoit un habile Négociateur & un Ministre consommé; il promettoit difficilement; mais tenoit exactement parole, quand il avoit promis; né avec du bien, il ne l'augmenta que de deux mille livres de rente (b). Cette même année mourut aussi le Président de Thou, dont la mémoire en qualité d'Historien ne périra jamais.

Il ne manquoit à Luynes que d'appuyer sa fortune par quelque grande alliance. Il avoit pensé à épouser Mademoiselle de Vendôme, & à devenir par là en quelque sorte beaufrere du Roi; mais s'apercevant que cela lui attireroit trop d'envieux, il céda prudemment cette Princesse au Duc d'Elbœuf, & se contenta d'épouser la fille aînée du Duc de Montbason (c). Quoiqu'il se conduisît en tout cela avec beaucoup d'adresse, & qu'il eût tout pouvoir sur son Maître, à qui il avoit donné un Jésuite pour Confesseur afin de s'en assurer davantage, & que ce Confesseur eût juré de ne rien faire sans son aveu, Luynes ne put s'attirer l'applaudissement du Public, ni faire taire entièrement l'envie. Au contraire on semoit tous les jours des bruits sourds à son desavantage, & le peuple disoit hardiment, qu'on n'avoit pas changé de taverne, mais seulement de bouchon; d'autres se plaignoient avec la même aigreur & moins de respect, que la tyrannie n'étoit point éteinte, & que la Nation n'avoit fait que changer de Tiran. Ses deux freres partageant sa faveur & son crédit, on afficha à leur appartement dans le Palais, ces mots; *ici logent les trois Rois*. Mais il lui étoit aisé de pardonner ces traits de satire, qui lui auroient été dans le fond utiles, s'ils l'avoient rendu circonspect (d).

(a) *Henault, Daniel Journ. Hist. de Louis XIII & al.*

(b) *Mercure François, Griffet Hist. de*

Louis XIII.

(c) *Mem. de la Régence & al.*

(d) *Matthieu Hist. de Louis XIII.*

SECTION XII.

SECTION
XII.

Suite du re-
gne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Suite du regne de LOUIS XIII. surnommé le Juste, depuis qu'il eut pris le
Gouvernement en main jusqu'à sa mort.

LA Reine-Mere, qui s'étoit vue prisonniere dans le Palais de son Fils, ne se trouva pas de meilleure condition à Blois, bien qu'à son départ le Roi l'eût assurée de la façon la plus forte, qu'il lui seroit toujours bon fils. Luynes feignit aussi de vouloir se reconcilier avec elle, & employa le Duc de Montbason son beaupere, & le Duc de Rohan, auquel il étoit allié par son mariage, qui étoit un des plus dignes & des plus sages Seigneurs de France (a). Mais comme dans le fond ce n'étoit pas son intention, parcequ'il appréhendoit que la Reine ne reprit bientôt son autorité, il prit d'autres mesures, qui lui parurent plus convenables à ses vues. D'abord il crut qu'il falloit ôter à la Reine Richelieu Evêque de Luçon, quoiqu'il eût témoigné de l'affection pour lui, mais l'éloignement de ce Prélat lui parut nécessaire, non seulement parcequ'il avoit été lié particulièrement avec le Maréchal d'Ancre, mais parcequ'il étoit persuadé de son inviolable attachement pour la Reine, & de sa capacité supérieure, enforte qu'il ne pouvoit rien espérer de ses ruses, tant que la Reine auroit un homme aussi pénétrant auprès d'elle; il eut donc ordre de se retirer à un Prieuré qu'il avoit en Anjou (b), & là il reçut une Lettre de cachet pour se rendre dans son Diocèse. Pour donner de l'occupation à son génie actif, il publia un Ecrit contre les Protestans; la Cour instruite de son application à l'étude, ne crut pas qu'il donnât toute son attention à la Théologie & on s'imagina qu'il travailloit à des Mémoires pour justifier la conduite de la Reine-Mere pendant la Régence, de sorte qu'il eut ordre de même que son frere de se retirer à Avignon (c). Quand il fut à cette distance, Luynes crut pouvoir agir sûrement. Il gagna la plupart des Dames qui étoient auprès de la Reine; il permit que Barbin, qui étoit toujours prisonnier à la Bastille écrivît à cette Princesse & en reçût des Lettres; ces Lettres passaient par les mains d'un parent de Barbin, lequel le trahit & montroit à Luynes toutes les Lettres. Après qu'il en eut fait l'usage qu'il vouloit, il fit faire le procès à Barbin, & ne pouvant réussir à lui faire perdre la vie, il le fit condamner au bannissement, & engagea le Roi, sous prétexte d'adoucir la sentence de l'aggraver, en commuant la peine en prison perpétuelle (d). Luynes fit resserrer ensuite la Reine-Mere plus qu'elle ne l'avoit été, & enfin lui envoya le P. Arnoux Jésuite, Confesseur du Roi, pour lui faire goûter ce traitement, & lui dire qu'il faisoit tous les efforts possibles pour la reconcilier avec le Roi, mais que pour cela il falloit qu'elle signât un Ecrit, où elle promettoit sous serment, de n'avoir aucune correspondance au dedans ni au dehors du Royaume qui pût préju-

Artifices de
Luynes
pour tenir
la Reine-
mere pri-
sonniere.

(a) Mem. de Rohan L. I.

& du Fils.

(b) Mem. de Bassompierre, Bernard Hist. de Louis XIII.

(d) Mem. de Rohan, Hist. de la Mere & du Fils.

(c) Mercure François, Hist. de la Mere

SECTION

XII.

*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

dicier au service du Roi, de l'avertir de toutes les intrigues contraires à sa volonté dont elle auroit connoissance, & de ne pas quitter Blois sans la permission du Roi (a). Arnoux revint à la Cour avec cette Piece; mais le Confesseur de la Reine, qui étoit aussi un Jésuite, aiant reconnu l'artifice de son confrere, l'assura que son serment étoit nul, & lui dit, que comme Luynes compteroit sans doute beaucoup sur cet Ecrit, cela pourroit lui faciliter les moyens de s'échaper (b), parceque ses émissaires seroient moins exposés.

Démêlé du

Duc d'E-

pernon avec

du Vair; le

Duc se re-

tire à Metz.

1618.

Tandis que Luynes prenoit toutes ses précautions pour être entièrement maître du Roi, comme l'unique moyen d'assurer sa fortune, & qu'il amusoit par de belles mais trompeuses promesses ceux qui souhaitoient la liberté du Prince de Condé & celle de la Reine, il facilita l'une & l'autre par les mesures qu'il prit pour y mettre obstacle. Le Duc d'Epernon avoit eu querelle avec le Garde des sceaux touchant la préséance dans le Conseil du Roi, & il avoit engagé plusieurs Ducs & Pairs dans son parti; la querelle alla enfin si loin, qu'il y eut des paroles fort vives en présence du Roi. Louis, bien que seul, le prit si haut avec le Duc d'Epernon, qu'il fit plus que ses Ministres, car il effraya tellement le Duc, que ce Seigneur résolut de quitter la Cour, & partit pour Metz dont il étoit Gouverneur, & où il vivoit & agissoit en Souverain (c). Sa querelle avec du Vair ne servoit qu'à cacher le véritable sujet de son mécontentement de la Cour; c'étoit que Luynes avoit procuré à M. de Gondi, si bien connu depuis sous le nom de Cardinal de Retz, le chapeau rouge, qui avoit été promis à l'Archevêque de Toulouse, fils du Duc (d).

L'Abbé

Ruccellaï

engage le

Duc à ten-

ter de tirer

la Reine de

Blois.

Un des Agens de la Reine-Mere étoit l'Abbé Ruccellaï, Italien d'origine. Son pere, qui avoit été employé dans les Finances, lui avoit procuré en Benéfices trente mille livres de rente, & lui en avoit laissé encore davantage en mourant. C'étoit un homme actif & intrigant, capable de faire toutes sortes de personages, & qui à la réserve des deux qualités dont nous avons parlé, n'avoit point de caractère à lui. Il avoit été ami du Maréchal d'Ancre, & avoit suivi la Reine à Blois; mais comme ce triste séjour lui déplut, il revint à la Cour par le crédit de M. de Bassompierre (e). Il s'étoit mis en tête que le Duc de Bouillon, qui avoit toujours passé pour l'homme de France le plus consommé en fait d'intrigues, étoit le seul qui pût rétablir la Reine-Mere. Il fit donner de faux avis contre lui-même à de Luynes, ce qui engagea le Favori à lui faire ordonner de se retirer dans une Abbaye qu'il avoit, pas loin de Sedan; c'étoit ce qu'il demandoit pour pouvoir entrer en liaison avec le Duc de Bouillon. Ce Seigneur, qui n'avoit pas grande opinion de Ruccellaï, ne laissa pas de le recevoir civilement, & au bout de quelque tems prit assez de confiance en lui; il lui dit, que son âge, ses infirmités,

(a) Griffet Hist. de Louis XIII. sous de Bassompierre T. I. p. m. 451, 453.
l'an 1618.

(b) Abregé Chron. sous l'an - 1618.

(c) Hist. d'Epernon T. II. L. VII. Mem.

(d) Mem. de Rohan T. I. P. I. p. m.

112, 113.

(e) Mem. de Bassompierre l. c. p. 454.

& le grand éloignement ne lui permettoient pas d'agir pour le service de la Reine-Mère, mais que le Duc d'Epéron étoit très-propre à la mettre en liberté (a). Cela ne plut nullement à l'Abbé, qui étoit fort mal avec le Duc d'Epéron, depuis une querelle qu'il avoit eue avec le neveu du Duc, qui avoit menacé de le faire châtier; d'ailleurs le Duc de Bouillon & le Duc d'Epéron étoient brouillés, desorte qu'il ne pouvoit attendre de secours de ce côté-là. Il retourna à son Abbaye, & envoya le Secrétaire du Maréchal d'Ancre à Metz avec une Lettre de créance de la Reine-Mère; il réussit au delà de ses espérances par le moyen du Marquis de la Valette & de l'Archevêque de Toulouse, tous deux fils du Duc (b). Quand les choses furent bien avancées, Ruccellai se rendit à deux lieues de Metz, & fit demander au Duc la permission d'y entrer; le Duc se mit dans une furieuse colère, & déclara qu'il ne vouloit avoir rien à démêler avec cet Italien, qui étoit son ennemi, & par conséquent qu'il ne prétendoit pas le mettre en état de se venger de lui. Ruccellai aiant été informé de cette réponse, fit savoir au Duc que le Secrétaire n'étoit que son Agent, qu'il avoit en main les Chiffres du Duc, qu'il avoit vu ses Lettres, enforte que s'il avoit cherché à se venger, il n'avoit tenu qu'à lui (c). Le Duc le laissa alors entrer dans Metz & le logea dans son Palais, où il demeura caché pendant un mois, & après avoir tout réglé ensemble, Ruccellai s'en retourna aussi secrètement qu'il étoit venu. Enforte, que bien que de Luynes eut des espions à Metz, il n'eut aucune connoissance de ce qui se passoit, bien que par d'autres raisons l'Abbé lui fût fort suspect.

Voyons ce qui se passa par rapport aux affaires publiques. Au commencement de l'année Luynes fit abolir la Paulette, & promit de faire aussi cesser la vénalité des charges, ce qu'il ne fit pourtant point (d). Au mois de Mai le Roi donna au Duc de Mayenne le Gouvernement de Guienne, dont le Prince de Condé s'étoit démis par le Traité de Loudun; de Luynes eut celui de l'Isle de France, que le Duc de Mayenne avoit, & il se démit de la Lieutenance de Normandie en faveur du Colonel d'Ornano (e). Le Roi aiant voulu rendre les Biens Ecclésiastiques du Béarn au Clergé Catholique, trouva de grandes oppositions à ses volontés. Il est certain qu'un des projets de Luynes étoit de se former un parti pour se soutenir, en travaillant à la ruine des Protestans, & l'affaire du Béarn étoit un essai de ce dessein, qui caractérisa son administration. Il favoit bien que c'étoit le moyen de gagner le Clergé & les Catholiques emportés; & il croyoit pouvoir réussir peu à peu, sans exciter une nouvelle guerre civile, en semant la division parmi les Réformés, & en se servant adroitement de promesses & de récompenses; il se trompa à la vérité jusques à un certain point, cependant son projet ne réussit malheureusement que trop, ainsi qu'on le verra dans la suite (f). Le Prince Maurice de Nassau,

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Abolition de
la Paulette.
Les Jésui-
tes ouvrent
leur College
de Cler-
mont.

(a) Griffet Hist. de Louis XIII sous l'an 1618.

(b) Relat. du Card. de la Valette.

(c) Hist. d'Epéron ubi sup.

(d) Mercure François, Mem. de la Régence.

(e) Mem. de Rohan, Mem. de la Régence.

(f) Mem. de Rohan.

SECTION
XII
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

étant devenu par la mort de son frere, Prince d'Orange, envoya pour faire hommage au Roi de cette Principauté; mais sous prétexte que le Roi avoit recouvré de nouveaux titres, cet hommage ne fut point reçu, parcequ'on exigea une Formule différente de celle dont on usoit auparavant (a). Il arriva aussi un Chaoux de Constantinople pour renouveler les anciens Traités, & pour faire quelques excuses, du mauvais traitement qu'on avoit fait à la Porte à l'Ambassadeur de France. Vers la fin de l'année, pour recompenser les services du P. Arnoux, le Roi accorda de sa seule autorité aux Jésuites la liberté d'ouvrir leurs Ecoles pour l'instruction de la jeunesse (b).

*Evasion
de la Reine-
Mere, que
le Duc d'E-
pernon con-
duit à An-
goulême.
1619.*

Le Duc d'Epemnon, aiant demandé permission au Roi d'aller dans son Gouvernement de Xaintonge, sans pouvoir l'obtenir, ce Seigneur prit la résolution au commencement de l'année 1619 de partir, malgré les ordres réitérés du Roi de rester à Metz. Il prit de fort grandes précautions; pendant quinze jours il fit paroître son équipage, sortant tantôt par une porte, tantôt par une autre; en même tems, pour faire croire qu'il ne pensoit plus à son départ, il fit prendre les devans à l'Archevêque de Toulouse son fils. Enfin, il laissa le Marquis de la Valette son autre fils pour commander dans Metz, avec ordre de tenir les portes de la ville fermées pendant trois jours, & de faire patrouiller par tout, & il partit à la tête de cent chevaux (c). En passant par Dijon, il chargea un Officier de mander de sa part au Duc de Bellegarde que la faim l'avoit chassé de Metz; il pria cet Officier de ne point envoyer sa Lettre par un courier exprès. L'Officier le lui promit, mais il ne tint pas parole à l'égard du courier, car il en envoya un, & ce fut par là que la Cour apprit que le Duc d'Epemnon étoit parti de Metz. Comme il étoit inutile de le poursuivre, de Luynes lui écrivit une Lettre fort honnête & lui envoya l'aveu du Roi pour continuer son voyage (d). D'Epemnon le fit heureusement, mais fut fort surpris de n'avoir aucunes nouvelles de la Reine-Mere, un accident assez extraordinaire en étoit la cause. Ruccellaï avoit un Page, nommé de Lorme, dont il s'étoit déjà servi, il l'envoya avec des dépêches, qui contenoient le projet du Duc, en lui recommandant un grand secret. Ce Page s'imagina qu'en portant le paquet à M. de Luynes, il en tireroit une grosse recompense. Au lieu d'aller à Blois, il se rendit à Paris, & se présenta trois jours de suite à la porte de Luynes sans pouvoir lui parler. Un Conseiller au Parlement, qui avoit le secret de la Reine-Mere, aiant appris par hazard que de Lorme étoit à Paris, se douta de la trahison. Il lui fit demander hardiment son paquet au nom de M. de Luynes & donner en même tems cinq-cens écus; mais peu après on le mit hors d'état de rien révéler (e). Ce fut-là ce qui empêcha la Reine-Mere d'être informée de l'arrivée du Duc, jusques à ce qu'un de ses domestiques l'en vint avertir. Elle prit aussitôt la résolution de se sauver de Blois, ce qu'elle fit la nuit de 21 au 22 de

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.

(b) Mercure François.

(c) Hist. d'Epemnon T. II.

(d) Abregé Chron. sous l'an 1619.

(e) Hist. d'Epemnon l. c.

Fevrier; elle descendit par une fenêtre qui étoit si haute qu'il fallut deux échelles (a). La Reine rencontra en chemin l'Archevêque de Toulouse fils du Duc, & fut conduite à Loches, où le Duc vint la recevoir à la tête de cent-cinquante Cavaliers; & delà elle alla à Angoulême (b), dans le tems que la Cour prenoit des mesures pour la transférer à Amboise, & pour l'y tenir prisonniere, enforte que sa fuite fut aussi à-propos que bien exécutée.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

Pendant que la Cour étoit toute occupée des réjouissances qui se fesoient pour le mariage du Prince de Piemont avec Madame Christine sœur du Roi, on y reçut la nouvelle de l'évasion de la Reine-Mere, qui étonna beaucoup. Dans les premiers momens le Roi & ses Ministres ne parloient que de marcher à la tête de cent mille hommes pour remettre la Reine au pouvoir du Roi, & punir le Duc d'Epéron. Le Duc de Mayenne & le Comte de Schomberg eurent ordre de commencer la guerre, & le Duc de Nevers d'assembler une Armée pour former le siege de Metz (c). Le Roi trouva néanmoins à-propos de consulter le Duc de Bouillon; ce Seigneur lui représenta en termes respectueux que c'étoient des ennemis de l'Etat que ceux qui lui conseilloyent de faire la guerre à sa Mere, & de déclarer rebelles des gens de la premiere qualité, parcequ'ils aidoyent une veuve, Mere de leur Roi. Le Duc lui fit connoître que le meilleur parti étoit de ménager un accommodement; & il finissoit en l'assurant de la façon la plus forte de sa fidelité (d). On commença donc à négocier, & on continua malgré les Manifestes les plus virulens que la Reine-Mere publia; elle accusoit Luy-nes & ses freres d'abuser de la jeunesse du Roi, d'avoir foulé la justice aux pieds par la mort de la Maréchale d'Ancre & de plusieurs autres personnes, pour s'emparer de leurs biens, d'avoir volé des millions des coffres du Roi, exilé la veuve de Henri IV, & voulu la confiner dans un Couvent ou dans une prison pour toute sa vie, & de tenir en prison le Prince & la Princesse de Condé, de l'innocence desquels elle étoit convaincue il y avoit longtems (e). Comme le Traité n'avançoit que fort lentement, Luynes proposa de rappeler l'Evêque de Luçon, & le Roi lui écrivit de sa propre main (f). Ce Prélat ne fut bien reçu de personne que de la Reine seule, quand il arriva à Angoulême. L'Abbé Ruccellai le haïssoit comme son rival, & le Duc d'Epéron se défioit de lui. D'abord ils voulurent l'exclure du Conseil, ensuite après avoir consenti qu'il y entrât, ils l'en exclurent. Bientôt les choses changerent de face; l'Abbé Ruccellai proposa à Marie de Medicis d'abandonner le Duc d'Epéron, & de lui enlever la ville d'Angoulême pour faire sa paix avec la Cour. La Reine rejetta ce conseil, en méprisa l'auteur & informa le Duc de ses projets (g).

La Cour en
est alarmée.

(a) Le même, *Griffet* ubi sup. sous l'an 1619. Reine Mere du Roi fait au Roi son fils in 8vo. 1619.

(b) Le même, *Mem. de Rohan* L. I.

(c) *Hist. d'Epéron* T. II. L. VIII.

(d) *Hist. de la Mere & du Fils* T. II. p.

335. Lettre du Maréchal de Bouillon au Roi du 4 Mars 1619.

(e) Extrait des raisons & plaintes que la

(f) *Hist. de Louis XIII & des principaux Evénemens arrivés pendant ce regne dans tous les Pays du Monde* T. III. p. 137.

(g) *Vie du Duc d'Epéron* T. II. L. VIII. *Hist. de la Mere & du Fils* T. II. p. 358-360.

SECTION

XII.

*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*La paix est
conclue par
l'adresse de
l'Evêque de
Luçon.*

*Entrevue
du Roi &
de sa Mere.*

D'autre part, le Duc d'Epemon, voyant qu'aucun des grands Seigneurs ne se déclaroit pour la Reine Marie, commença à avoir meilleure opinion des conseils de l'Evêque de Luçon, qui desapprouvoit les Lettres piquantes qu'on avoit fait écrire à la Reine, & vouloit qu'on levât de bonnes Troupes. Dans ces entrefaites les Troupes du Roi prirent plusieurs Places, & l'on projetta de faire sauter la Reine en mettant le feu aux poudres du Magasin d'Angoulême (a). Enfin l'accommodement se conclut au grand contentement de la Cour; la Reine obtint de considerables avantages pour elle & pour ceux qui avoient suivi son parti, car ils furent rétablis sans exception dans leurs charges, leurs biens & dans les bonnes grâces du Roi. La Reine eut la liberté de demeurer en tel lieu du Royaume qu'il lui plairoit de choisir, avec la jouissance de ses revenus, & la disposition de toutes les charges de sa Maison, & du domaine dans toutes les Terres dont elle avoit l'usufruit; & en donnant sa démission du Gouvernement de Normandie, elle devoit avoir celui d'Anjou, avec les Châteaux d'Angers, du Pont de Cé & de Chinon pour sûreté (b). Les ennemis de Richelieu (c) l'ont accusé d'avoir trahi dans cette occasion les intérêts de la Reine, & de les avoir sacrifiés à son intérêt particulier; mais cela n'est rien moins que prouvé; car quoique le Gouvernement dont la Reine se démettoit fût bien plus considerable que celui qu'elle prenoit, le dernier l'accommodoit mieux, parcequ'il étoit dans le voisinage du Duc d'Epemon & des Protestans. Au reste la Reine obtint ces conditions, non parcequ'elle avoit des forces ou qu'elle pouvoit s'en procurer, mais uniquement par le poids de son nom, par un effet de l'affection naturelle du Roi & des appréhensions de Luynes. D'ailleurs l'accommodement fut tout-à-fait au gré du Duc d'Epemon, & il ne paroît point que l'Evêque de Luçon en ait tiré aucun avantage, sinon que la Reine donna le Gouvernement du Château d'Angers à son frere. Le Marquis de Thémînes, Capitaine des Gardes de la Reine-Mere, l'ayant tué en duel par jalousie, Marie de Medicis donna son Gouvernement à l'oncle de l'Evêque de Luçon, & disposa des autres à la recommandation de ce Prélat.

Quoique l'accommodement eût été conclu au mois d'Avril, & que l'on s'attendit au retour de la Reine-Mere, elle ne marqua pas beaucoup d'empressement à se rendre à la Cour, & à faire ce qu'on lui demandoit. On attribua ces difficultés à l'Evêque de Luçon, & avec raison, parcequ'il croioit que le Traité étant conclu, on devoit l'exécuter également de part & d'autre. Cela donna lieu à de nouvelles négociations, qui se terminèrent à l'avantage de la Reine. Le projet de faire sauter le Château d'Angoulême, quoique formé auparavant, ne fut découvert qu'après la conclusion de la paix; la Reine ne voulut pas néanmoins en punir les Auteurs, mais le Roi fut obligé de le faire pour son propre honneur, bien qu'ils n'eussent.

(a) Mem. de Rohan L. I. & al.

(b) Traité de la Paix par l'heureux accord & amiable reconciliation du Roy avec la Reine sa mere. Ensemble tout ce qui

s'est passé tant d'une part que d'autre à ce sujet depuis le voyage du Roy jusqu'à présent. Paris 1619 8vo.

(c) Mem. de Rohan ubi sup.

n'eussent rien concerté ou promis que par les ordres de son Favori (a). On accorda au Duc d'Epéron & à tous les adhérens de la Reine des Lettres d'abolition (b). Il est vrai que le Roi fit difficulté de rétablir deux Capitaines aux Gardes qui avoient suivi sa mere; mais la Reine tint bon, & le Roi fut enfin obligé de consentir. Enfin toutes les difficultés étant applanies, Marie de Medicis se détermina à avoir une entrevue avec son fils. Le Duc d'Epéron l'accompagna jusqu'à la frontiere de son Gouvernement, en se séparant de lui, la Reine lui fit présent d'un très-beau diamant (c); ce fut-là toute la recompense qu'il eut, pour avoir dépensé deux-cens mille écus pour son service, risqué sa réputation, sa famille & sa fortune. L'entrevue du Roi & de la Reine aiant été réglée. Cette Princesse s'avança vers Tours, & le Roi en partit pour aller au devant d'elle. Ils se virent à Cousieres, Maison du Duc de Montbason, & s'embrasserent l'un l'autre avec de grandes marques de tendresse (d). Ils se rendirent à Tours, & y resterent onze jours, mais la Reine-Mere ne put se résoudre d'aller à Paris, & dit nettement qu'elle n'étoit pas d'humeur à se voir menée en triomphe, elle promit cependant qu'elle suivroit bientôt le Roi. Elle alla donc à Angers, & la Cour retourna à Paris (e). Le Favori & sa Famille s'élevoient de jour en jour, mais leur grandeur ne paroissoit pas fort solidement établie.

De Luynes, appréhendant pour sa fortune, craignant que la Reine-Mere ne reprit son crédit, & poussé par ceux qui avoient plus de raison de le redouter encore que lui, résolut d'exécuter enfin un dessein, qu'il méditoit depuis longtems. Il alla à Vincennes, & le 20 d'Octobre mit le Prince de Condé en liberté (f), qui pour lui faire honneur l'accompagna au Parlement, pour y prêter serment en qualité de Duc & Pair de France. Le Roi avoit érigé en sa faveur la Terre de Maillé proche de Tours, que son frere lui céda, en Duché-Pairie (g). La déclaration que Louis publia touchant l'élargissement du Prince de Condé, fut conçue en des termes qui choquerent extrêmement la Reine-Mere, dont on blâmoit assez ouvertement la Régence. Elle le témoigna si vivement, que la querelle, entre les deux Cours se ralluma plus que jamais, en sorte que le Royaume se vit menacé de nouveaux troubles. Tout cela eut de l'influence sur les affaires étrangères, ainsi qu'il parut surtout par la mort du Pensionnaire Barneveldt en Hollande, pour lequel le Roi s'intéressa en vain.

Au commencement de l'année 1520, le Roi fit une promotion de cinquante-neuf Chevaliers de l'Ordre, & le Duc de Luynes pour ne pas se faire des ennemis voulut qu'on fit une sorte d'élection, ce qui a été suivi depuis (h). Il ne réussit pourtant pas dans ses vues, car lui & ses freres

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Prince
de Condé est
mis en li-
berté & se
joint au
Duc de
Luynes.

Méconten-
tement de la
Reine-Me-
re.
1620.

(a) Procès verbal de la Conspiration faite en la ville d'Angoulême, ensemble l'exécution publique, qui s'en est ensuivie, Paris 1619 & al.

(b) Articles accordés à M. le Duc d'Epéron. Hist. de la vie d'Epéron *ubi sup.*

(c) Vie du Card. de Richelieu T. I. p. m. 36.

(d) Hist. de la Mere & du Fils T. II. p. 385. 386.

(e) Les mêmes.

(f) Les mêmes, Griffet Hist. de Louis XIII. sous 1619.

(g) Les mêmes.

(h) Mercure François & al.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

ayant été compris dans la promotion, plusieurs de ceux qui y avoient ou prétendoient y avoir autant de droit furent mécontents. Les Protestans s'étoient assemblés à Loudun sans la permission du Roi, & y continuoient leurs séances malgré les ordres qu'ils reçurent de se séparer, & ce qui choqua peut-être encore davantage, c'est qu'ils envoyèrent des Députés à la Reine-Mère pour l'assurer de leur respect. Cette Princesse de son côté vouloit que le Roi fît aussi une déclaration pour la justifier au moins autant que celle qui avoit été donnée en faveur du Prince (a). Comme les coffres du Roi étoient vuides, on prépara divers Edits burfaux; Du Vair Garde des Sceaux s'y opposa d'abord, mais la crainte de perdre sa charge l'engagea ensuite à y acquiescer. Le Roi porta lui-même ces Edits au Parlement & les fit vérifier en sa présence, nonobstant les remontrances courageuses que lui firent le Premier Président Verdun & l'Avocat-Général Servin (b).

Elle a un
Parti par-
mi les
Grands
Seigneurs.

L'union du Prince de Condé avec de Luynes & le crédit que cela lui donnoit auprès du Roi causèrent un mécontentement secret parmi les Princes & les Grands Seigneurs, qui prétendoient que leurs services étoient mal récompensés. Bientôt le mécontentement alla si loin, que la plupart se retirèrent de la Cour. Le Duc de Mayenne alla dans son Gouvernement, le Comte de Soissons, le Duc de Vendôme, le Grand Prieur, les Ducs de Nevers, de la Trimouille, de Rohan, de Retz & d'autres se rendirent à Angers auprès de la Reine-Mère, en sorte qu'elle sembloit être à la tête d'un Parti puissant & bien lié (c). Cela inquiéta fort le Roi, & son Favori encore plus, surtout quand il apprit que le Duc d'Epéron, auquel il avoit rendu des services essentiels, entroit dans les vues de la Reine. Tout ce qu'on put faire pour gagner cette Princesse fut inutile, elle se plaignit qu'on n'avoit point tenu les promesses qu'on lui avoit faites, & dit, que pour revenir avec sûreté à la Cour, il falloit que quelque Puissance étrangère, ou les Parlemens du Royaume intervinssent pour garantir le Traité; cela étonna de Luynes & déplut fort au Roi.

Elle est con-
trainte de
s'accommo-
der.

Il est certain que dans ce conflit la Reine-Mère avoit de grands avantages, & qu'elle auroit pu se ménager de très-bonnes conditions pour elle & pour ses adhérens. Mais le Prince de Condé & d'autres personnes qui étoient auprès du Roi conseillèrent à ce Prince d'entretenir toujours la négociation, & en même tems de se mettre en campagne & de marcher en Normandie; le Duc de Longueville, qui en avoit pris les Gouvernemens, au lieu de celui de Picardie qu'il avoit cédé au Duc de Luynes, travailloit à soulever cette Province en faveur de la Reine-Mère (d). Louis prit le parti qu'on lui proposoit avec beaucoup de résolution, & après avoir

(a) Vie du Card. de Richelieu T. I. p. 39 & suiv. Mem. de Rohan L. I.

(b) Harangue faite au Roy par le Premier Président en la Grande Chambre, le 18 Février 1620, Paris 1620, 2vo. Remontrances faites au Roy par M. Louis Servin son Avocat-Général en sa Cour du

Parlement, en son Lit de Justice le Mardi 18 de Février 1620 in 8vo.

(c) Mem. de Bassompierre T. II. Vie de Richelieu l. c. p. 150.

(d) Mem. de Rohan *ubi sup.* Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1620.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

communiqué son dessein au Parlement, & expédié ses ordres aux Gouverneurs qui étoient demeurés fideles, il se mit en marche au commencement du mois de Juillet, pour aller tout droit à Rouen. A son approche le Duc de Longueville abandonna la ville & se retira à Dieppe; Caën ouvrit aussi ses portes au Roi, & le Château se rendit au bout de quelques jours (a). Cet heureux succès ne fit qu'animer le Roi; ce Prince commençoit à agir par lui-même, donnoit souvent ses ordres sans consulter personne, inspiroit du courage à ses Troupes en rejetant tous les conseils timides, & en donnant le gouvernement des Places qu'il prenoit à ceux qui s'étoient distingués pour son service. Il est difficile de concevoir quel effet cela fit, & combien cela augmenta le courage de l'Armée Royale; en sorte qu'en moins d'un mois le Roi s'avança dans le voisinage du Pont de Cé, dont la conservation étoit de la dernière conséquence pour la Reine-Mere. Si cette Princesse avoit suivi les conseils du Duc de Rohan, le Roi auroit eu bien de la peine à finir la querelle. Ce grand homme lui conseilla d'aller à Bourdeaux, où elle feroit déclarer un grand Parlement pour elle, & mettroit une Armée de trente mille hommes entre elle & le Roi (b). La Reine étoit assez portée à suivre cet avis, & on ne fait par quelle raison elle prit un aussi mauvais parti que celui de rester à Angers. Les uns disent que le Duc d'Epemon la dissuada de se retirer en Guienne, parcequ'il appréhendoit de perdre son crédit, si elle étoit une fois entre les mains du Duc de Mayenne; d'autres attribuent cette résolution à l'Evêque de Luçon, par le même motif (c). Il se peut fort bien que le Duc fut l'auteur de ce conseil, & que le Prélat prévoyant les conséquences, engagea la Reine à conclure le Traité, qui étoit depuis si longtemps sur le tapis, avant que les affaires en vinssent à de fâcheuses extrémités. Il fut donc signé le 7 d'Août (d); mais le Roi ne l'ayant pas encore reçu, ou feignant de l'ignorer, fit attaquer le Pont de Cé, le 8; le Duc de Retz, qui y commandoit, se retira mécontent de la Reine, & la ville fut prise; la guerre finit par cette action, & la paix fut publiée. Les ennemis de Richelieu l'ont accusé d'avoir sacrifié la Reine & son Parti à son ambition; & les Amis de ce fameux Ministre prétendent au contraire, qu'il empêcha qu'elle & ses Partisans ne fussent les victimes de leur imprudence. Ce qui se passa dans la suite a fait adopter généralement le sentiment des premiers, bien qu'il ne soit appuyé d'aucune preuve décisive.

Par ce nouveau Traité on confirma celui d'Angoulême: le Roi accorda une amnistie à tous les adhérens de la Reine qui mettroient les armes bas dans huit jours, & les continua dans leurs charges, mais il ne voulut pas rendre celles dont il avoit disposé pendant la guerre. Par un article secret le Roi promit de demander un chapeau de Cardinal pour l'Evêque de Luçon, & ce Prélat promit sa niece bien aimée au neveu de Luynes. Le

Luynes sacrifia l'intérêt de la France à ses intérêts particuliers.

(a) Le Voyage du Roy en Normandie & la réduction du Château de Caën à l'obéissance de S. M. &c. Paris 8vo. Mercure François T. VI.

(b) Mem. de Rohan L. I.

(c) Vie de Richelieu T. I. p. 59, 60.

(d) Mercure François T. VI. Articles accordés par le Roy à la Reine sa Mere, & en sa faveur à ceux qui l'ont assistée en ces derniers mouvemens, Paris 1620, 8vo.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Roi & la Reine-Mère eurent une entrevue à Brissac (a), la Reine parut fort contente, & on lui fit de belles promesses. Louis charmé du succès de son expédition, & voulant arrêter toutes les ligue, alla dans le mois de Septembre à Bourdeaux, afin de borner la puissance du Duc de Mayenne, & après avoir bien établi son autorité en Guienne, il passa en Béarn pour faire rendre les Biens Ecclésiastiques & pour y rétablir la Religion Romaine, n'y ayant point de Catholiques dans le Pays; il fit dire à Navarreins la Messe en sa présence, cinquante ans après qu'elle y avoit été abolie (b). Si le Marquis de la Force, qui étoit Gouverneur de cette Principauté, n'avoit pas temporisé d'abord, & cherché à concilier son intérêt avec sa conscience, il auroit pu parer le coup avec le secours des Réformés, qui tenoient une Assemblée à la Rochelle; mais alors le mal fut sans remède. D'abord pour appaiser le peuple, & prévenir toute effusion de sang, on promit de maintenir les Béarnois dans leurs Privileges, & de leur laisser l'ancienne forme de leur Gouvernement; mais aussitôt que le Roi se vit le maître, il unit la Principauté de Béarn à la Couronne de France, érigea la Chancellerie de Pau en Parlement, & en changeant la forme du Gouvernement, abolit tout d'un coup leurs privileges (c). Pour assurer ce changement, il mit de bonnes garnisons dans les Places fortes & revint à Bourdeaux, d'où il se rendit à Paris. Nonobstant ces succès l'Assemblée générale des Réformés continua ses séances à la Rochelle, malgré les ordres qu'on lui avoit envoyés de se séparer, sous peine de crime de Leze-Majesté (d). Cadenet, frere de Luynes fut honoré du bâton de Maréchal de France (e); le Vicomte d'Aubeterre le reçut aussi; on lui donna en même tems trois-cens mille livres pour se demettre du Gouvernement de Blaye, qui fut donné au frere du Favori, & ce qui fut encore plus honteux pour la France, c'est qu'on souffrit que Cadenet enlevât la Comtesse de Chaulnes dans les Pays-Bas. Son frere de Luynes empêcha que l'on ne donnât du secours à l'Electeur Palatin, élu Roi de Bohême, & fut l'auteur de plusieurs autres démarches contraires à ce qu'on regardoit comme le véritable intérêt de la France, & cela par les mêmes motifs qui avoient porté la Cour l'année précédente d'abandonner le Parti Arminien en Hollande.

Causes de la
premiere
guerre con-
tre les Ré-
formés sous
ce regne.
1621.

Comme l'Assemblée de la Rochelle continuoit toujours, malgré les ordres réitérés du Roi, on regardoit les Réformés comme de rebelles, & le Conseil du Roi ne pensoit qu'aux moyens de les ruiner entierement. A en croire les Historiens de France en général, ils attirerent l'orage sur eux, en secouant le joug de l'autorité Royale, en établissant un Conseil Souverain, en partageant les Provinces en cercles, en un mot en formant dans le cœur de la Monarchie une République conforme à l'esprit de leur Religion. C'est-là un portrait fidele de leur conduite, en le supposant tracé,

(a) Hist. du Duc d'Epemnon T. II. L. VIII. L'Entrevue du Roy & de la Reine sa Mere au Château de Brissac & du depuis à Tours, Paris 1620, 8vo.

(b) Daniel Journal Hist. du regne de

Louis XIII, p. m. 16. Bernard Hist. de Louis XIII.

(c) Mem. de Rohan L. II. Daniel I. c. p. 17.

(d) Daniel ubi sup.

(e) Le même.

comme il y a de l'apparence, pour justifier le traitement qu'on leur fit, SECTION
mais il paroitra fort différent, tracé par le pinceau de la vérité. Ces Hu- XII.
guenots prétendus Républicains par principe de Religion, avoient sacrifié Suite du
leurs biens & leurs vies pour mettre Henri IV. sur le trône; ils avoient regne de
même consenti à son changement de religion, pour qu'il pût en jouir en Louis XIII.
paix; par là ils avoient mérité un état solide, qu'ils avoient obtenu par jusqu'à sa
l'Edit de Nantes, minuté murement, dressé avec soin, muni de l'autorité mort.
Royale, enregistré au Parlement de Paris, en un mot rendu solennel &
inviolable par tous les moyens possibles (a).

Nonobstant tout cela, la Cour avoit semé la division parmi leurs princi- Apologie
paux Chefs, elle tâchoit de corrompre les uns, menaçoit les autres, & des Réfor-
sous divers prétextes spécieux, elle sapoit les fondemens de leurs privile- més contre
ges, suivant le projet de Luynes, qui cherchoit à gagner le Clergé & les les Histo-
Catholiques zélés, dans la vue de s'en faire un appui, au cas qu'il perdit riens Fran-
un jour la faveur du Roi (b). C'est ce qu'avouent les mêmes Historiens, gois.
qui flétrissent du nom odieux de Rebellion, ce qui n'étoit dans le fond que
le desir naturel de pourvoir à sa propre conservation. L'année d'auparavant
la Reine-Mere & les Seigneurs de son Parti avoient bien formé un plan
qu'on pouvoit avec plus de raison appeler un renversement de la Constitu-
tion de l'Etat, puisqu'il consistoit à former quatre grands Conseils, par l'a-
vis & le concours desquels le Roi devoit gouverner (c). Ce que la Reine-
Mere & ses partisans avoient entrepris pour leur intérêt, l'Assemblée de
la Rochelle le fit par nécessité; les premiers étoient poussés par le desir de
partager le credit, l'autorité & les trésors avec le Favori du Roi; les
autres ne cherchoient qu'à défendre leurs légitimes droits, animés par les
motifs louables de la Religion & de la Justice (d). Mais c'est ce que la
Cour ne comprenoit point, aiant des idées toutes contraires, imbue de
l'autorité d'une Eglise qui prétend être infaillible, & conduite par de jeunes
gens, qui croyoient légitime tout ce qui pouvoit contenter leurs passions.
Ce sont-là, autant que nous en pouvons juger, les causes de cette fatale
guerre.

Pour réussir dans le dessein d'abattre ou au moins d'affoiblir les Hugue- On détache
nots, on jugea qu'il falloit détacher de leur parti le plus grand homme Lesdiguie-
qu'ils avoient, qui étoit en même tems le plus grand homme de France. res des Ré-
C'étoit le Maréchal Duc de Lesdiguieres, qui de simple volontaire s'étoit formes.
élevé par sa valeur & par sa capacité aux premieres dignités, sans les avoir
recherchées. On lui avoit envoyé le bâton de Maréchal, & les Lettres
Patentes de Duc & de Pair de France, & à présent on résolut de lui offrir
l'épée de Connétable, moyennant qu'il embrassât la Religion Romaine (e).
La commission étoit délicate, & Luynes dirigé par de plus habile gens que
lui, choisit un des hommes les plus déliés & fort intrigant savoir le fameux

(a) Memoir. de Deageant, Mem. de Ro-
han l. c. Grammondi Hist. Gallia.

(b) Bernard Hist. de Louis XIII. Auberi
Hist. de Richelieu, Mem. de Deageant.

(c) Memoire de la Reine-Mere pour l'é-
tablissement de plusieurs Conseils, fait à

Angers le 8 de Juillet 1620.

(d) Mem. de Rohan l. c. Vie de du
Plessis Mornay. Hist. de Lesdiguieres.

(e) Hist. de Louis XIII. T. IV. P. I.
p. 44. & suiv. & al.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Deageant, qui étant Commis de Barbin avoit supplanté son Maître, tramé la perte du Maréchal d'Ancre, frayé à de Luynes le chemin pour s'élever, & qui étoit également haï & craint de ce Favori & de tous les Ministres, mais si estimé du Roi, qu'ils n'osoient entreprendre de l'éloigner que par des voies indirectes, en lui donnant une commission dont tout autre étoit incapable. Deageant avoit toujours été fort lié avec Lesdiguières, il connoissoit toute la difficulté de la négociation dont on vouloit le charger, & les motifs de ceux qui vouloient l'employer; il ne laissa pas néanmoins d'accepter la commission (a). Il leur dit, qu'il lui seroit impossible de réussir, si le Maréchal avoit le moindre soupçon de son dessein, desorte qu'ils acheterent pour lui la charge de Premier Président de la Chambre des Comptes à Grenoble, où Lesdiguières fesoit sa résidence en qualité de Gouverneur de Dauphiné. Deageant s'y rendit pour prendre possession de son nouvel emploi, & il ne fut pas longtems sans réussir dans l'épineuse affaire dont il étoit chargé (b). Dans ces entrefaites le Favori avoit changé de vues; il envoya Bullion pour engager Lesdiguières à renoncer à la dignité qu'on l'avoit pressé d'accepter, pour la céder à de Luynes. Cette négociation devoit être cachée à Deageant, mais le Maréchal s'en ouvrit d'abord à lui, se plaignit du procédé qu'on avoit avec lui, & menaça de s'en venger (c). Deageant, après avoir exagéré l'injure & fait remarquer au Maréchal qu'il avoit lui-même aussi sujet d'être mécontent, lui dit que la vengeance étoit au dessous d'un homme tel que lui, que son mérite rendoit supérieur à tous les honneurs, qu'en demandant l'épée de Connétable pour de Luynes, ce seroit lui dans le fond qui en disposeroit, ce qui étoit bien plus glorieux que s'il l'acceptoit, & qu'en se contentant de la dignité de Maréchal-Général, il auroit réellement tout le pouvoir de Connétable, & feroit voir à tout le monde, que le Roi avoit donné à son Favori un fourreau doré, au lieu d'une épée qu'il ne savoit pas manier, qui seroit véritablement entre les mains du Maréchal avec un moindre titre. Lesdiguières suivit son conseil, accepta les faveurs solides qu'on lui offroit & céda le titre au Favori, qui se vit par là exposé, à l'envie de toute la Cour, & en même tems perdit l'affection du Roi, qui des soupçons passa à la haine (d); car ce Prince étoit jaloux d'une autorité, dont il ne savoit pas se servir, & haïssoit bientôt ceux à qui il la confioit pour sa commodité.

Luynes est
fait Conné-
table. Cam-
pagne du
Roi contre
les Réfor-
més. Mort
du Conné-
table.

Le 2 d'Avril, le Duc de Luynes fut installé par le Roi dans la charge de Connétable en grande cérémonie (e); la garde & le fourreau de l'épée, que le Roi lui présenta étoient garnis de diamans & de pierres, qui valoient, disoit-on, trente mille écus. Son frere Cadenet, étoit déjà Maréchal de France, & nouvellement arrivé de son Ambassade d'Angleterre, fut fait Duc & Pair de France, sous le titre de Duc de Chaulnes, qui lui venoit de sa femme; l'autre frere du Connétable prit la qualité de Duc de

(a) Hist. de Lesdiguières L. X. Ch. 8.

(b) Mem. de Deageant p. 258 & suiv. Hist. de Lesdiguières l. c.

(c) Hist. de Lesdiguières *ubi sup.* Ch. 9.

(d) Mem. de Bassompierre T. II. p. m. 118.

(e) Les Cérémonies Royales faites en baillant par les mains du Roi l'épée de Connétable à M. le Duc de Luynes, Paris 1621, 80.

Luxembourg, aiant épousé l'héritière de cette Maison. Le Roi se mit en campagne au mois de Mai, accompagné du nouveau Connétable, du Prince de Condé, du vieux Comte d'Auvergne devenu Duc d'Angoulême, du Comte de Soissons, des Maréchaux de Chaulnes, de Roquelaure, du Pleffis-Praflin, de Lesdiguières & de Saint Geran (a). Le Duc de Mayenne agissoit aussi sous ses ordres, & le Duc d'Epemon avoit déjà chassé le Marquis de la Force du Béarn. Il est vrai qu'on avoit commencé il y avoit longtems à travailler à la ruine des Réformés, en corrompant par promesses ou par menaces leurs principaux Chefs, & en semant la discorde parmi eux, comme si toutes les forces de la France n'avoient pas été suffisantes pour les réduire, à moins qu'ils n'y contribuassent eux-mêmes. Vers la mi-Mai, on se saisit de la ville & du Château de Saurmur, qui étoit le passage le plus important qu'ils avoient sur la Loire, M. du Pleffis-Mornay, qui en étoit Gouverneur, s'étant fait un scrupule de résister au Roi (b). Un grand nombre de Places furent prises & brûlées. Au mois de Juin le Roi assiegea Saint Jean d'Angeli dans les formes; M. de Soubise, frere du Duc de Rohan, qui y commandoit, fit une vigoureuse défense; mais après trente-quatre jours de siege, la ville se rendit, & le Roi pardonna à la garnison, mais sans capitulation (c). Les Ducs de Bouillon, & de la Trimouille avec M. de Chatillon abandonnerent alors le parti des Réformés. Clerac se défendit vigoureusement, & fut prise après un siege assez court. Le 17 d'Août, le Roi investit Montauban, persuadé que la prise de cette ville feroit perdre courage aux Réformés. Son Armée étoit de vingt-cinq mille hommes; mais la Place étoit très-bien fortifiée, & il y avoit une nombreuse garnison, commandée par le Marquis de la Force, qui se défendit avec autant d'habileté que de courage. Le siege fut long & meurtrier, & au bout de trois mois le Roi fut obligé de le lever. Il couta la vie au Duc de Mayenne & à plusieurs autres personnes de distinction, & le nouveau Connétable y perdit sa réputation & la faveur du Roi. Le dernier trait de son crédit fut la disgrâce du P. Arnoux, & la dernière négociation de quelque importance qu'il entreprit, ce fut de tâcher de détacher le Duc de Rohan des Réformés, en quoi il ne réussit point (d). Au mois de Décembre il fut attaqué d'une fièvre pourprée, dont il mourut le 15. Après la mort de du Vair, il avoit été fait Garde des Sceaux, que le Chancelier n'avoit pas voulu reprendre. Après avoir essuyé les fatigues d'une longue & sanglante campagne contre ses propres sujets, qui finit moins heureusement qu'elle n'avoit commencé, & pendant laquelle le Roi eut des preuves convaincantes, qu'il travailloit à la ruine de ses meilleurs & de ses plus braves sujets, ce Prince retourna à Paris chagrin & mécontent, nonobstant les applaudissemens de ses Courtisans, qui vouloient lui persuader, qu'il égaloit César en valeur & Caton en vertu. Il est vrai que quant à la valeur personnelle & l'habileté comme Officier d'Infanterie, le Roi avoit acquis à juste titre de

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort

(a) Daniel Journ. Hist. p. m. 19.

(b) Mem. de Rohan L. II. Vie de du Pleffis Mornay L. IV.

(c) Mem. de Rohan l. c. Mem. de Bas-

sompierre T. II. & al.

(d) Les mêmes.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

On résout
de continuer
la guerre.
1622.

la réputation; mais il sentoît qu'elle lui coutoit trop cher, & qu'il étoit impossible de parvenir à une solide grandeur par la ruine de son Royaume. Mais les Ecclésiastiques & ceux de leur parti l'assiégeoient tellement, qu'il ne voulut pas entendre à une paix générale, & qu'il persista à fomenter des animosités parmi les Protestans, & à corrompre ceux qui, quoiqu'ils en disent, n'avoient d'autre Religion que leur intérêt, & ne pensoient qu'à eux-mêmes. Insensiblement cet esprit devint dominant, & au lieu de vertu, d'honneur & de zèle pour le bien public, on ne vit plus que cabales & intrigues, même parmi ceux à qui leur naissance & leur rang auroient dû inspirer d'autres sentimens.

Le Roi arriva à Paris au mois de Janvier 1622, aiant laissé le Duc d'Angoulême & le Maréchal de Themines aux environs de Montauban avec des Troupes (a). Le Cardinal de Retz & le Comte de Schomberg étoient à la tête des affaires. La Reine-Mere étoit assez en faveur, mais sans avoir de crédit (b). La Politique des Ministres, excepté en ce qui regardoit les Protestans qu'ils haïssoient & persécutoient furieusement, étoit foible & remplie de mauvaise foi; car tandis que l'Ambassadeur du Roi à Rome sollicitoit, par son ordre, le Chapeau de Cardinal, pour l'Evêque de Luçon, Louis fit savoir au Pape, qu'il ne seroit pas fâché qu'on n'eût pas d'égard à sa demande (c). Le Prince de Condé, qui aimoit l'argent & l'autorité, sollicita le Cardinal de Retz & Schomberg de s'unir avec lui, afin de former un Triumvirat, qu'il imaginoit que rien ne pourroit rompre. La guerre continuoît toujours, même au cœur de l'Hiver; le Maréchal de Themines s'empara de Bourniquet & de Négrepélisse; mais les habitans de cette dernière Place se souleverent & égorgerent la garnison (d). Le Duc d'Elbœuf battit le Marquis de la Force le premier de Février, & à la fin du même mois le Marquis de Lusignan à la tête d'un petit corps de Protestans surprit Clerac; le Maréchal de Lesdiguières & le Duc de Montmorenci étoient aussi en campagne. Le premier qui étoit encore extérieurement Réformé, & s'intéressoit sincèrement aux malheurs de sa Patrie, se servoit du crédit qu'il avoit à la Cour pour y faire goûter des conseils pacifiques; il insinuoit en même tems que la guerre se fesoit avec tant de fureur, qu'elle étoit plus propre à dépeupler le Pays qu'à le soumettre (e). Le Roi mit l'affaire en délibération dans le Conseil; la Reine-Mere, le Chancelier de Silleri, M. de Vic Garde des Sceaux & M. de Puisieux opinerent fortement pour la paix. Le Prince de Condé, le Cardinal de Retz, le Duc de Guise & le Comte de Schomberg furent d'avis de continuer la guerre, parcequ'ils y avoient un intérêt visible; leur avis ne laissa pas de prévaloir, principalement en aigrissant le Roi par leurs déclamations contre le manque de fidélité des Huguenots & les cruautés qu'ils avoient commises. Il auroit été aisé d'y répondre si Lesdiguières avoit été présent; quoiqu'il en soit le Roi fut si irrité, qu'il résolut de commander son Armée en personne (f).
Le

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.
p. m. 22.

(b) Henault, Vie de Richelieu T. I. p. 92.

(c) Vie de Richelieu l. c. p. 93.

(d) Mem. de Rohan L. II. Daniel ubi sup.

(e) Hist. de Lesdiguières.

(f) Mem. de Bassompierre T. II. Mem. de Rohan l. c.

Le Roi étoit sur tout fort sensible à deux choses, la mort du Président Du Cros, & l'invasion du Poitou. Du Cros étoit premier Président du Parlement de Grenoble, Réformé, & fort modéré, le Duc de Lesdiguieres l'avoit envoyé à Montpellier pour traiter d'accommodement avec le Duc de Rohan. Les habitans de Montpellier, qui fondoient toutes leurs espérances sur le Duc de Rohan, sachant que Lesdiguieres les avoit abandonnés, prirent ombrage de l'arrivée du Président; ils se persuaderent que, sous prétexte de traiter de paix, il n'étoit venu que pour détacher le Duc de Rohan de leur Parti, desorte que dans la chaleur de leur ressentiment, quarante d'entre eux conspirerent d'assassiner le Président, ce qu'ils firent de la façon la plus lâche, & la plus inhumaine (a). Le Duc de Rohan se donna tous les mouvemens possibles pour découvrir les assassins, mais il ne put en faire saisir que quatre, qu'il fit pendre. M. de Soubise étoit entré en Poitou & s'étoit saisi de plusieurs postes; mais comme il n'avoit pas de quoi payer ses Troupes, il ne put les empêcher de piller & de commettre de grands désordres. Le Roi aiant assemblé une petite Armée de huit mille hommes de pied & de mille chevaux, marcha droit à Soubise, au commencement d'Avril; ce Seigneur se retira avec environ sept mille hommes dans l'isle de Rié, où il se cantonna (b). Cette Isle est séparée de la terre ferme par un petit bras de Mer, qu'on pouvoit passer à basse marée, non pourtant sans grand risque. Le Roi accompagné du Prince de Condé, de quantité de Noblesse & de ses meilleurs Officiers le passa pendant la nuit, se rendit maître des retranchemens sans coup férir & Soubise se sauva avec quatre-cens hommes. Quinze-cens hommes de ses Troupes furent tués, il y en eut autant de prisonniers, qui furent envoyés aux Galeres, les autres furent assommés par les Paysans (c). Bassompierre loue extraordinairement le courage & l'intrépidité du Roi dans cette occasion.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Roi dé-
fait Soubi-
se.

Au commencement de Mai, le Duc d'Elbœuf assiegea Tonneins, dont le Marquis de la Force s'étoit emparé; le siege dura quarante jours, & le Marquis tenta inutilement deux fois d'y jeter du secours. Après la prise de la ville, on la réduisit en cendres. Le Maréchal de Vitri & le Duc d'Épernon prirent Royan, mais ils perdirent bien du monde & même quelques personnes de distinction. Le Marquis de la Force s'étoit jetté dans Sainte-Foi. Quant on le somma, il déclara qu'il ne se rendroit qu'au Roi, ce qu'il fit à des conditions très-favorables aux habitans; on peut juger de l'intérêt que la Cour avoit à le gagner, par le prix qu'il reçut de sa soumission. Le Roi lui donna le bâton de Maréchal de France & deux-cens mille écus, pour le dédommager du Gouvernement de Bearn (d). Cet exemple fut si efficace; que plusieurs Seigneurs Réformés, & entre autres le Duc de Sulli, firent leur accommodement & rendirent les Places qu'ils tenoient. Au commencement de Juin, le Prince de Condé assiegea Negrepelisse. On étoit résolu de faire un exemple de cette ville & des habitans; & ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'il paroît que des deux côtés on étoit ré-

Prise de
plusieurs
Places &
conclusion
de la paix.

(a) Grammondi Hist. Galliae L. VII. à la fin. Hist. de Lesdiguieres L. XI. Ch. 2. (c) Le même p. 166. Le Vassor Hist. de Louis XIII. T. IV. p. 392.

(b) Mem. de Bassompierre T. II. p. 158 & suiv. (d) Les mêmes.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

solu aux dernières extrémités; quand on somma les habitans, ils ne voulurent entendre à rien; ils vendirent cherement leurs vies, mais ayant été à la fin forcés, on passa tout au fil de l'épée sans distinction d'âge, de sexe ni de condition, à la réserve de dix hommes. Quand on les amena devant le Roi, il leur dit qu'ils méritoient tous la corde, & au lieu de lui demander pardon, ils prièrent qu'on les pendît aux arbres de leurs jardins, ce qui leur fut accordé; la ville fût brûlée (a). La ville de Saint-Antonin se défendit vigoureusement pendant douze jours, & le Roi y perdit plusieurs bons Officiers; elle se rendit à discrétion. Vers la fin de Juin Louis envoya le Comte de Soissons pour bloquer la Rochelle. Le Roi, le Prince de Condé & le Duc de Vendôme prirent plusieurs Places dans les mois de Juillet & d'Août; mais dans le mois de Septembre les Troupes Royales furent obligées de lever le siege de Bristete, cela n'empêcha point qu'on n'engageât le Roi à faire le siege de Montpellier, quoique les habitans offrissent de recevoir le Connétable de Lesdiguières. Le Prince de Condé toujours passionné de commander & toujours malheureux, y perdit sa réputation, & les Troupes du Roi. Le Duc de Fronzac, MM. de Beuvron, de Canillac, Zamet, Senecei, Fabregues, Saint-Brez, Luffan, Montbrun y furent tués. On peut juger par là des fâcheux effets de cette guerre. Pour la finir, & pour avoir l'entrée dans Montpellier, on conclut avec le Duc de Rohan la paix générale (b). L'Edit de Nantes fut confirmé, & à considérer les événemens de la guerre & le manque de ressources, le Duc obtint des conditions avantageuses pour son Parti, & quelque chose pour lui-même, car il eut une bonne somme d'argent; mais comme il en fut redevable à ses liaisons avec le Chancelier & avec M. de Puisieux, il perdit son crédit à la Cour quand ils furent disgraciés.

Divers
change-
mens.

Il parut par la conclusion de la paix que le Prince de Condé avoit perdu tout le sien. Il avoit été mécontent que le Marquis de la Force eût obtenu le bâton de Maréchal, plus encore que l'épée de Connétable eût été donnée à Lesdiguières, & pas moins qu'on eût donné les Sceaux à Caumartin; mais la paix le chagrina à un tel point, que ne pouvant plus se soutenir depuis la mort du Cardinal de Retz, il prit le parti de faire un voyage en Italie. L'Evêque de Luçon reçut enfin le Chapeau de Cardinal, & désormais nous l'appellerons le Cardinal de Richelieu (c). Grégoire XV. érigea cette année le siege de Paris en Archevêché, dont les Evêques de Chartres, de Meaux & d'Orléans furent déclarés Suffragans, & on y a ajouté depuis l'Evêque de Blois (d). Le Roi fit aussi Maréchaux de France Charles de Crequi, marié successivement à deux filles du Connétable de Lesdiguières, Gaspard de Coligni, Sieur de Chatillon, petit fils du fameux Amiral, & le galant François de Bassompierre (e). Le Roi fit son entrée publique dans Montpellier, Arles, Lyon & Avignon, & après avoir passé une partie de l'hiver dans les Provinces il retourna à la fin de l'année à Paris, où il fut reçu en Conquérant, quoiqu'il n'eut fait que massacrer & ruiner ses propres sujets.

(a) Mem. de Puysegur & al.

(b) Mem. de Rohan L. I.

(c) Vie de Richelieu T. I. p. 102.

(d) Bernard Hist. de Louis XIII.

(e) Mem. de Bassompierre T. II.

La fin de la guerre donna lieu aux intrigues. Le Chancelier & M. de Puiseux son fils étoient en grand crédit, & desiroient ardemment de perdre le Comte de Schomberg Surintendant des Finances & Grand-Maître de l'Artillerie ; ils y auroient réussi plutôt qu'ils ne firent, sans le Maréchal de Bassompierre, à qui il avoit rendu bien de mauvais offices, & qui lui rendit service par pure générosité, parcequ'il avoit été son ancien ami & qu'il étoit mal-traité (a). Les Protestans commencerent à murmurer ; car le Chancelier & Puiseux étant zélés Catholiques, & fortement prévenus pour l'Espagne, cherchoient à empêcher le Traité de Montpellier d'avoir son effet, & à rendre secrettement la paix plus préjudiciable aux Réformés que la guerre. Le sage Duc de Rohan, qui tâcha de s'y opposer, fut arrêté à Montpellier ; mais comme il savoit se servir de la plume aussi bien que de l'épée le Roi desavoua ses Ministres, & on redressa les choses pour quelque tems, mais on ne fit rien pour guérir le mal radicalement (b). La Reine-Mere fut admise dans le Conseil, sous la condition que l'Evêque de Luçon n'y entreroit pas (c), ce qui vu son caractère devoit le chagriner. On ne voit pas cependant qu'il ait fait de grands efforts pour s'en procurer l'entrée ; il s'appercevoit aisément que dans l'état présent des choses, les Ministres & les Favoris se traversant sans cesse les uns les autres, les affaires s'embrouilleroient de façon que le Roi & les Ministres le rechercheroient, ce que l'envie ou la prévention les avoit empêché de faire jusques alors. Il est vrai que quelques-uns prétendent que pour dissiper son chagrin il composa quelques-unes des Histoires & des Satires de ce tems-là, qui dévoiloient les fautes des Ministres, & fesoient voir évidemment combien la fortune de quelques familles particulieres coutoit cher au Public. Si le fait est vrai, le ressentiment l'emporta sur la raison, puisqu'il est certain, non seulement que son propre Ministère fut attaqué de la même maniere, mais même que quelques-unes des pieces qu'on lui attribue, furent réimprimées contre lui. Quoiqu'il en soit, il est incontestable que par rapport aux Affaires étrangères & au maniment des Finances, les Ministres du Roi consultoient plus leur propre intérêt que celui de leur Maître. Au lieu de profiter des troubles d'Allemagne, où ils auroient pu occuper les Protestans à soutenir le Roi de Bohême, & prévenir par là que ce Royaume ne fut uni aux Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, ils resterent tranquilles spectateurs, & souffrirent que l'Empereur accablât ce Prince, & non seulement le dépouillât d'un Royaume, auquel il avoit tout droit en vertu de son élection, mais encore de ses Etats héréditaires & de la qualité d'Electeur. Ils ne se donnerent aucune peine pour desabuser le Roi Jaques I. & le laisserent persister dans le projet bizarre & mal conçu de marier son fils avec l'Infante d'Espagne, lequel, s'il avoit réussi auroit été aussi préjudiciable à leurs intérêts qu'aux siens. Bien plus ils firent la même faute que ce Prince, & soit par crainte ou par envie d'obliger l'Espagne, ils agirent en Italie d'une façon qui n'étoit ni honorable, ni bien uniforme. Cette année moururent le Maréchal Duc de

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Les Mini-
stres se per-
dent tous
par leurs
divisions.

1623.

(a) Le même.

François.

(b) Mem. de Rohan L. III. Mercure

(c) Le même, Henault.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Disgrace

du Chance-

lier de son

Fils, & de

M. de la

Vieuville.

1624.

Bouillon, le Maréchal de Saint Geran, & le fameux Pierre Jeannin, Président du Parlement de Bourgogne, lequel décéda à l'âge de quatre vingt-quatre ans (a).

Caumartin Garde des Sceaux étant mort, le Roi les rendit au Chancelier de Silleri; ce Ministre avec Puisieux son fils, Secrétaire d'Etat, continuoit à diriger les affaires conjointement avec le Marquis, ensuite Duc de Vieuville, à qui ils avoient fait donner la Surintendance des Finances, en la place du Comte de Schomberg, qui avoit été leur ennemi, & qu'ils n'aimoient point (b). La reconnoissance de la Vieuville, s'il en eut quelque une, ne dura pas longtems; il rendit de mauvais offices auprès du Roi à plusieurs personnes & particulièrement au Chancelier & à son fils. Ce qu'on alléguoit de moins fâcheux contre le Chancelier c'étoit son âge & ses infirmités; à l'égard de son fils on le taxoit de présomption, d'avoir souvent envoyé des ordres aux Ministres de France dans les Cours étrangères, sans les communiquer au Roi & au Conseil, & de plusieurs autres fautes. Tout cela fit tant d'impression sur le Roi, qu'au commencement de l'année 1624, il donna les Sceaux à M. d'Aligre; peu après il donna audience aux Ambassadeurs étrangers, sans que M. Puisieux fût présent (c). Comme c'étoient-là des avant coureurs de la disgrâce de cette Famille, ses ennemis ne manquèrent pas d'en profiter pour aigrir le Roi. De ce nombre étoient la Reine-Mere & le Prince de Condé, qui étoit de retour d'Italie, quoiqu'ils ne s'accordassent pas en d'autres choses, ils étoient assez d'accord pour perdre le Chancelier & son Fils. La Reine-Mere étoit choquée de ce qu'ils ne lui donnoient pas plus de part aux affaires; le Prince de Condé étoit mécontent d'eux par la même raison, & surtout parcequ'ils avoient fait conclure la paix, ce qui lui avoit fait perdre son crédit. Enfin le 4 de Février, le Roi leur envoya ordre de se retirer de la Cour, ajoutant, qu'il avoit reçu plusieurs accusations contre eux, qu'il vouloit bien ne pas approfondir, quoiqu'il leur permît de se justifier à leurs risques. Le Chancelier, vieux & infirme acquiesça sans réplique; mais M. Puisieux répondit, qu'on ne pouvoit avoir avancé contre eux que des calomnies, & qu'il étoit en état de le faire voir; cependant ils se retirèrent tous deux (d). Le département de la guerre & celui des affaires étrangères, que Puisieux avoit en même tems, furent partagés entre quatre Secrétares. Le Conseil étoit alors composé du Cardinal de la Rochefoucault; du Connétable de Lesdiguières, du Garde des Sceaux d'Aligre, du Duc de la Vieuville Surintendant des Finances & de M. Bullion (e). La Reine-Mere voulut profiter de cette occasion pour y faire entrer le Cardinal de Richelieu; à quoi la Vieuville répugnoit beaucoup. Mais la Reine-Mere, à qui il avoit de grandes obligations le pressa tant, qu'il dit à cette Princesse, qu'elle ne connoissoit pas le Cardinal, qu'il prévoyoit sa perte à lui, & qu'il craignoit qu'elle même ne s'en repentit un jour; mais qu'il aimoit mieux risquer sa

(a) Mercure François, Griffet sous l'an Bassompierre T. II.
1623.

(b) Bernard Hist. de Louis XIII.

(c) Mem. de Rohan L. III. Mem. de

(d) Hist. de Richelieu T. I. p. 110, 111.
Mem. de Bassompierre l. c.

(e) Mercure François, Henault.

fortune, que de ne pas donner à sa Majesté la satisfaction qu'elle desiroit (a). Le Roi lui-même n'étoit nullement prévenu en faveur du Cardinal; il regla donc que Richelieu viendrait au Conseil pour y dire simplement son avis sur les affaires proposées, mais qu'il ne traiterait d'aucune affaire dans sa Maison avec les Ambassadeurs étrangers, & n'y donneroit point d'audience publique en qualité de Ministre (b). Le Cardinal en acceptant ces restrictions, les tourna en grace; il dit, que la délicatesse de sa santé ne lui permettoit pas de se charger du poids des affaires, ce qui avoit engagé le Roi de le dispenser de ce travail, faveur dont il lui avoit plus d'obligation, que de l'honneur qu'il lui faisoit de l'appeler au Conseil. Ce n'étoit pourtant pas peu de chose, parceque sa dignité de Cardinal lui fit avoir séance vis-à-vis du Cardinal de la Rochefoucault, au dessus du Connétable, bien que les Secretaires d'Etat lui eussent autrefois disputé la préséance (c).

Depuis quelque tems on traitoit du mariage de Charles Prince de Galles, avec la Princesse Henriette-Marie sœur du Roi. Les Comtes de Holland & de Carlisle étoient venus à Paris en faire la demande, & nonobstant les restrictions dont nous avons parlé, la nature de l'affaire fit que le Cardinal fut mis à la tête des Commissaires nommés pour la traiter. Il la ménagea avec tant d'habileté, malgré les grandes oppositions de la Cour de Rome, qu'il se vit bientôt à la tête du Ministère (d). M. de la Vieuville avoit depuis longtems paru y être; mais en s'efforçant de perdre ou d'éloigner ceux qui lui déplaisoient, ou qui n'étoient pas contents de lui, il excita tant de plaintes contre lui, que le Cardinal n'eut pas de peine à le faire disgracier & à l'envoyer prisonnier au Château d'Amboise (e), comme il avoit fait mettre à la Bastille le Colonel d'Ornano Gouverneur du frere du Roi. Marillac lui succéda, dans la direction des Finances, mais le Cardinal de Richelieu eut soin d'avoir une connoissance si détaillée des divers départemens, que les Ministres subalternes n'étoient pas les maîtres de conduire les affaires à leur gré, de contrevénir aux ordres du Cardinal aussi peu qu'à ceux du Roi (f). Mais bien que Richelieu disgraciât ou fît disgracier ses Rivaux, il ne laissa pas de rendre justice à leurs projets, & par cette raison il adopta celui de Luynes pour ruiner les Protestans, & en violant plusieurs articles du dernier Traité, il les porta à prendre les armes, afin qu'on pût dire qu'ils s'étoient attirés la guerre. Par la même raison il suivit les vues qu'avoit déjà eues la Vieuville, pour faire prendre un nouveau tour aux affaires en Italie; les Venitiens avoient à la vérité conclu un Traité avec le Duc de Savoye pour affoiblir la puissance de Espagnols; mais jusques ici on n'avoit encore rien entrepris pour exécuter le Traité. Aussitôt que Richelieu fut en crédit, il envoya le Marquis de Cœuvres, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire en Suisse, qui y leva des Troupes, avec lesquelles il chassa celles du Pape de la Valteline, & s'en rendit maî-

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Le Cardi-

nal de Ric-

helieu en-

tré dans le

Conseil se

voit bientôt

à la tête.

(a) *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. IV. p. 660.

(b) Le même.

(c) Hist. de Richelieu T. I. p. 114, 115.

(d) Mem. de Deageant.

(e) Mem. de Rohan l. c. & al.

(f) Mem. de Deageant, Mem. de Bas-

compiere T. II.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort.

tre (a). Cela donna lieu à des représentations fort vives de la part, du Pape & de l'Espagne, mais le Cardinal répondit au Nonce & à l'Ambassadeur d'Espagne, qu'il étoit Ministre du Roi aussi bien que Cardinal, & qu'il sauroit bien soutenir l'un & l'autre caractère. Il s'embarassoit d'autant moins de ces représentations, qu'il avoit conclu un Traité avec les États-Généraux, & qu'il savoit que l'Angleterre étoit très-disposée à entrer en ligue contre l'Espagne. Le vieux Chancelier de Silleri étant mort au mois d'Octobre, d'Aligre lui succéda (b). Le Roi étant en ce tems-là brouillé avec la Reine sa femme & fort jaloux de son frere, jugea à-propos de vivre en parfaite harmonie avec la Reine-Mere; en sorte que le Cardinal paroïssoit n'avoir rien à craindre des intrigues, & peut-être que lui-même le croioit; mais ce calme ne dura pas longtems.

Mariage du
Roi Char-
les I. avec
Henriette-
Marie de
France.
1625.

Comme le Cardinal avoit eu lieu d'exercer sa prudence & son habileté durant l'année précédente, il eut occasion de faire preuve de son courage & de son activité en 1625, par une guerre civile & étrangère. Mais avant que d'en parler, remarquons que le mariage du Prince de Galles & de la Princesse Henriette-Marie, arrêté dès le mois de Novembre, fut célébré avec une grande pompe le 11 de Mai de cette année. Le Duc de Chevreuse représenta Charles, devenu Roi d'Angleterre, & le Cardinal de la Rochefoucault donna la bénédiction nuptiale (c). La nouvelle Reine partit de Paris peu après, la Cour la conduisit jusqu'à Amiens; pendant ce voyage le Duc de Buckingham, Favori de Charles, se conduisit si imprudemment, qu'il ulcera contre lui le Cardinal de Richelieu, & s'attira la haine de tous les François. Ce fut en ce tems-là, selon la remarque d'un judicieux Historien Italien (d), que commencerent les malheurs de l'Europe sous trois jeunes Rois, dont aucun ne manquoit de capacité pour gouverner, s'ils avoient voulu s'en servir, mais ils se livrerent aveuglément à leurs Favoris; Louis XIII. au Cardinal de Richelieu, Philippe IV. au Comte Olivarez, & Charles I. au Duc de Buckingham. De ces trois Ministres le second étoit le plus infatigable, le troisieme le plus franc & le plus généreux, & le premier sans contredit le plus prudent & le plus heureux.

Seconde
guerre con-
tre les Ré-
formés, qui
finit par le
Traité de la
Rochelle.

Si l'on s'en rapporte aux Historiens François la seconde guerre contre les Réformés sous ce regne, fut commencée par M. de Soubise, sans que son Parti y concourut, & cela au mépris de l'autorité Royale, & en tems de paix. Voici la vérité du fait. Par le Traité de Montpellier, cette ville devoit rester libre, & la Rochelle au même état qu'avant la guerre; malgré cela on avoit laissé jusques ici garnison dans Montpellier, & il y en avoit une très-forte dans le Fort Louis, construit pendant la guerre pour brider la Rochelle (e). La cause immédiate de la seconde rupture fut qu'on équippoit une Escadre dans le Port de Blavet, aujourd'hui l'Orient, pour bloquer la Rochelle. Dans cette conjoncture critique, M. de Soubise offrit d'entrer dans le Port de Blavet avec quelques Vaisseaux, pour enlever ou détruire ceux du Roi qu'il y trouveroit, & ruiner les ma-

(a) Les mêmes, *Griffet* sous l'an 1624. 1625. *Le Vassor* T. V. p. 165, 166.

(b) Les mêmes.

(d) *Nani*.

(c) *Mercure François*, *Griffet* sous l'an (e) *Mem. de Rohan* L. III.

gazins préparés pour la perte des Réformés. Il fut trahi & son dessein découvert, ce qui n'empêcha point qu'il n'entrât dans le Port, & qu'il ne se rendit maître des vaisseaux qui y étoient; mais il y fut enfermé pendant trois semaines; alors à la faveur d'un bon vent il força le passage & en sortit avec son Escadre & ses prises, n'ayant perdu que deux vaisseaux qui échouèrent en sortant (a). Peu après le Duc de Rohan son frere prit les armes (b), & la guerre se fit avec beaucoup de vivacité; la plus grande partie des Réformés craignit de prendre le parti des deux freres, ce qui les exposa à bien des disgraces. Comme les Puissances Maritimes étoient alliées avec la France, le Duc de Montmorenci, avec une Flotte composée de vaisseaux François, Anglois & Hollandois, attaqua dans le mois de Septembre celle de la Rochelle & la battit, non sans grande perte de son côté, après quoi il s'empara des Isles de Rhé & d'Oleron (c). Dans ces entrefaites les clameurs des Anglois aiant obligé Charles I. de promettre du secours aux Rochelois, il envoya le Comte de Holland & le Chevalier Dudley Carleton pour ménager la paix, qui avoit déjà été accordée au reste des Réformés. Ils y réussirent au commencement de l'année suivante, & du consentement de Louis XIII, le Roi de la Grande Bretagne fut garant de l'exécution du Traité, dont le principal article étoit que le Fort Louis seroit démoli dans six mois; en sorte que bien que les Réformés eussent perdu par la guerre, ils gagnèrent à la paix (d).

Quant à la guerre d'Italie, le Connétable de Lesdiguières & le Maréchal de Crequi son gendre y agirent à titre d'auxiliaires du Duc de Savoye, en apparence contre les Genoïs, & effectivement contre les Espagnols, d'abord avec beaucoup d'avantage & ensuite avec quelque perte. Les Espagnols étant entrés en Piemont assiègerent Verue; ayant été obligés de lever le siege l'Armée du Duc de Feria fut battue dans sa retraite (e). La Cour d'Espagne fit arrêter les vaisseaux de France dans ses ports, & saisir tous les effets des François, dans le mois d'Avril, & au Mois de Mai Louis XIII. en usa de même envers les Espagnols (f). Le Pape envoya le Cardinal Barberin en France pour prévenir une rupture entre les deux Couronnes, qui y étoient fort disposées; cependant au mois de Mars on conclut un Traité à Mouçon (g), mais sans l'entremise du Légat, par lequel la Souveraineté de la Valteline étoit assurée aux Grisons, qui restoient aussi maîtres des passages, mais on ne devoit y souffrir que l'exercice de la Religion Catholique; conditions qui n'étoient pas aussi favorables à la France & à ses Alliés, que celles du Traité précédent, mais l'état des affaires rendoit la paix nécessaire, par des raisons qu'on verra dans la suite. En 1625 le Roi donna enfin le bâton de Maréchal de France à Henri Comte de Schomberg, Seigneur d'une grande capacité dans les affaires civiles & militaires, qui avoit été employé en plusieurs Ambassades avec honneur,

Traité de
Mouçon.
1626.

(a) Le même, Grammondi Hist. Gall. d'Anglet.
L. XIV.

(b) Mem. de Rohan l. c.

(c) Le même, Griffet sous l'an 1625.

(d) Clarendon Hist. des Guerres civiles

(e) Hist. de Lesdiguières L. XII. Ch. 9.

(f) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.

p. m. 30

(g) Le même, p. 31.

SECTION
XII.

*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*Cause de la
jalousie de
Louis XIII.
contre son
frere.*

avoit fait les fonctions de Grand Maître de l'Artillerie, & été Surintendant des Finances, & qui étoit également propre au Cabinet & à la Guerre.

Comme le Cardinal de Richelieu s'étoit attiré la haine des zélés Catholiques & des Partisans de l'Espagne, en prenant part à la guerre d'Italie, il irrita par le Traité de Mouçon les Alliés de la France, & se fit plusieurs nouveaux ennemis, sans regagner aucun de ceux qu'il vouloit obliger. A dire la vérité il n'y eut jamais des tems plus mauvais que ceux dont nous parlons, ni de Cour où les hommes fussent plus attachés à leurs intérêts particuliers & plus corrompus, & où ils eussent moins de sentimens d'honneur, de vertu & de Religion, que celle de France alors. Le Roi avoit conçu de bonne heure de la jalousie contre son frere, & cela par le principe le plus bas qu'on puisse imaginer, il prenoit ombrage des talens supérieurs du Duc d'Anjou, & de ses manieres engageantes & affables, soutenues de sentimens nobles & généreux. Le Sieur de Breves, qui étoit son Gouverneur (a), lui fut ôté sans en donner de raison, & sans qu'on colorât seulement ce procedé, & qui auroit pu en dire le véritable motif? On lui fit une gratification de cinquante mille écus, & de Luynes, alors Favori du Roi, plaça auprès du Duc son ancien Maître le Duc de Lude, qui inspira bientôt à son élève le goût du plaisir, & entre autres choses indignes d'un Prince lui apprit à jurer. Après la mort de ce Seigneur, on lui donna le Colonel d'Ornano, qui au lieu de remedier au mal qu'avoit fait son prédécesseur, acquit sur l'esprit du jeune Duc un crédit, dont il fut redevable à une complaisance toujours fatale aux personnes de son rang (b). Pour contenter sa propre ambition M. d'Ornano inspira à ce Prince de demander l'entrée au Conseil d'Etat, à l'âge de seize ans, ce fut là le sujet pour lequel la Vieuville fit arrêter d'Ornano. Monsieur en témoigna beaucoup de ressentiment, & quand le Cardinal de Richelieu entra dans le Ministère, il fit mettre le Colonel en liberté, & le rétablit dans son poste. Cela n'empêcha point d'Ornano de se mettre à la tête du parti, où étoient entrés les ennemis du Cardinal, qui avoient certainement de mauvais desseins. Le prétexte étoit qu'on s'opposoit au mariage de Monsieur.

*Cabale contre Riche-
lieu, qui la
ruine.
1626.*

Henri IV. son pere avoit eu dessein de le marier à la fille unique du dernier Duc de Montpensier, une des plus riches héritieres de France. La Reine-Mere avoit toujours ce mariage en vue, & par cette raison le Cardinal Ministre le favorisoit. Le Duc de Guise, qui avoit épousé la Duchesse Douairiere de Montpensier le souhaitoit aussi. La Cabale qui le traversoit n'agissoit que par des motifs d'intérêt & d'ambition. La Reine étoit à la tête de ce Parti, appréhendant de voir des enfans de ce mariage, tandis qu'elle n'en avoit point elle-même; le Duc de Savoye, piqué de la dernière paix fit offrir secretement à Monsieur, par l'Abbé Scaglia son Ambassadeur, la jeune Princesse de Mantoue sa petite-fille. Le Prince de Condé & le Comte de Soissons traversoient de tout leur pouvoir

(a) Les Historiens de France en général.

(b) Mem. de Rohan L. IV. Mem. de Deageant.

voir le mariage, par le même motif, qu'il les éloignoit de la Couronne; le Duc de Vendôme & le Grand Prieur son frere par haine pour le Cardinal, & plusieurs autres par la même raison; le Roi lui-même par un effet de son humeur jalouse n'y étoit gueres porté. Mais Baradas son Favori, lui ayant fait entendre, soit que le fait fût vrai, soit qu'il fût faux, qu'il y avoit une Faction, dont le dessein étoit de l'enfermer dans un Couvent, de mettre son frere sur le trône & de lui faire épouser la Reine, le Roi changea d'avis, & pressa vivement le mariage de son frere avec la Princesse de Montpensier (a). Pour engager d'Ornano à se servir du crédit qu'il avoit sur Monsieur pour l'y porter, on lui promit le bâton de Maréchal de France; cela fournit à son élève un prétexte de solliciter vivement qu'on lui tint parole, desorte qu'il reçut, le bâton au mois d'Avril (b). Il ne laissa pas d'entrer dans le projet formé par l'Abbé Scaglia, de tuer le Cardinal à Fleuri; mais le coup fut prévenu, parceque le dessein fut révélé par Henri de Tallérande, Marquis de Chalais, Grand-Maître de la Garderobe, qui y avoit été engagé par la Duchesse de Chevreuse sa Maitresse. Le Cardinal évita le danger, & cacha d'où lui étoit venu l'avis (c). Peu auparavant, il avoit fait arrêter & mettre à la Bastille le Maréchal d'Ornano; Monsieur en fut fort irrité, & demanda au Cardinal si c'étoit par son avis que cela s'étoit fait, Richelieu lui répondit qu'oui (d); ayant fait la même question au Chancelier d'Aligre, ce Ministre eut la foiblesse de lui répondre négativement (e), ce qui fit que peu de tems après on lui ôta les Sceaux, qui furent donnés à Marillac, créature de la Reine-Mere. Monsieur, par l'avis de ses associés, & particulièrement de Chalais, que la Duchesse de Chevreuse avoit engagé de nouveau dans la Cabale, forma le projet de se saisir du Cardinal, afin de l'échanger contre le Maréchal d'Ornano; ce projet échoua encore. La Cour alla ensuite à Blois, & Richelieu s'étant logé ailleurs, le bruit courut qu'il étoit disgracié; mais ce n'étoit qu'une feinte pour y attirer le Duc de Vendôme, qui fut arrêté avec le Grand Prieur son frere, & tous deux furent conduits à Vincennes (f). Le Comte de Chalais fut pareillement arrêté, Deageant, Modene & d'autres furent mis à la Bastille; le Comte de Soissons prit alors le parti de passer en Italie (g).

Monsieur étant laissé à lui-même, & la Princesse de Montpensier ayant joint la Cour à Nantes, ce Prince soit qu'il en devint amoureux, soit qu'il crût adoucir le Roi par son mariage, le conclut, & le 6 d'Août le Cardinal de Richelieu leur donna la bénédiction nuptiale (h). Ce mariage fut avantageux pour Monsieur personnellement, il eut les Duchés d'Orléans, de Chartres & de Blois pour son appanage, la Princesse lui apporta ceux

SECTION
XII
Suite du
règne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Duc
d'Anjou
épouse Mlle.
de Mont-
pensier, ce
qui ne souve-
pas ses Fa-
voris.

(a) *Vittorio Siri* Memorie recondite T. VI. p. 133. Mem. de Rohan L. IV. *Nani* Hist. Veneta L. VI. Mem. de la Rochefoucault, Mem. d'un Favori du Duc d'Orléans.

(b) Mem. de Rohan l. c. & al.

(c) Mem. d'Auberi T. I. p. 284.

(d) Hist. de Richelieu T. I. p. 286.

(e) La même.

(f) Mem. de Rohan *ubi sup.* *Vittorio Siri* l. c. p. 139, 140.

(g) Mem. de Bassompierre T. II. Mem. de Deageant.

(h) *Daniel* Journ. Hist. p. m. 32.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

de Montpensier & de Chatelleraut, on lui donna outre cela des pensions (a). Mais ses amis ne s'en ressentirent pas, comme il l'avoit espéré. On nomma des Commissaires pour faire le procès au Comte de Chalais; ils le condamnerent comme criminel de Leze-Majesté, pour avoir conseillé à Monsieur de sortir des Etats de son frere, bien qu'il fût lui-même domestique du Roi. Chalais, soit qu'on lui eût fait espérer la vie, soit par foiblesse ou pour la décharge de sa conscience, fit une ample confession, qui ne lui servit de rien, car il fut décapité & souffrit la mort avec beaucoup de fermeté & de constance (b). Le Maréchal d'Ornano auroit eu suivant les apparences le même sort, s'il ne fût mort à Vincennes d'une retention d'urine; il protesta avant que de mourir, qu'il n'étoit entré dans aucune conspiration contre le Roi (c). Les ennemis de Richelieu ont dit, qu'étant amoureux de la Duchesse de Chevreuse, il avoit lâché la bride à son ressentiment dans cette occasion, qu'en donnant de fausses espérances à Chalais, il l'engagea à confesser tout ce qu'il voulut, & alors l'abandonna à son malheur, en un mot que ses intrigues dans toute cette affaire furent aussi inexcusables que la conduite des Conjurés. Ce ne sont-là néanmoins que des soupçons, ou tout au plus des assertions; au lieu que les faits ont été vérifiés par des preuves incontestables & sont consignés dans l'Histoire. Mais ils disent la vérité sur l'article de la Commission extraordinaire, qu'en cela le Cardinal en agit fort mal, puisque Chalais auroit pu être convaincu par les voies ordinaires de la Justice, & que ce fut-là un dangereux exemple, qui ne fut que trop imité dans la suite. Quoiqu'il en soit, il fit retomber sur ses ennemis l'orage qu'ils avoient excité, s'affermir plus que jamais dans le Ministère, persuada au Roi que sa Majesté avoit besoin pour sa conservation, qu'il fût puissant, & obtint pour sa propre fureté un privilege fort extraordinaire, qui étoit d'avoir des Gardes, qui l'accompagnoient partout, même à la Cour (d).

Brouillerie
avec l'An-
gleterre.
Mort de
Lesdigue-
ras.

Quoique la Conjuraison fût dissipée, elle ne laissa pas de produire de fâcheux effets. La Duchesse de Chevreuse, veuve du Connétable de Luy-nes, que le Roi haïssoit, après l'avoir fort aimée, s'étoit acquis beaucoup de pouvoir sur l'esprit de la jeune Reine, & auroit pu en avoir sur le premier Ministre, si elle avoit voulu; elle reçut ordre de se retirer, mais passa en Lorraine, où elle commença à intriguer de nouveau. Le Comte de Soissons n'étoit pas non plus oisif à Rome. Mais celui qui fit le plus de mal fut l'Abbé de Scaglia, que le Duc de Savoye envoya en Angleterre; il s'insinua dans les bonnes grâces du Duc de Buckingham, & engagea ce Favori à porter le Roi son Maître de renvoyer tous les Domestiques François de la Reine, à la réserve de son Confesseur. Cette action causa une si grande mesintelligence entre les deux Cours, que Louis envoya le Maréchal de Bassompierre à Londres pour ménager un accommodement (e). L'actif & artificieux Italien ne s'en tint pas là, comme il cherchoit à allu-

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. & al.

(b) Mem. de Bassompierre l. c. Vittorio Siri ubi sup. p. 158 & suiv.

(c) Griffet sous l'an 1626.

(d) Hist. de Richelieu T. I. p. 309.

(e) Mem. de Rohan L. IV. Rushworth's Collect. T. I. p. 423.

mer la guerre entre les deux Nations, il engagea le Duc de Buckingham à entrer dans une étroite correspondance avec le Duc de Rohan; & comme on avoit le spécieux prétexte que le Roi de la Grande Bretagne étoit garant du dernier Traité fait avec les Protestans, on fit concevoir au Duc de Rohan des espérances, qui furent la source de nouveaux troubles (a). Dans le cours de cette année moururent plusieurs personnes de distinction; tel fut le Connétable de Lesdiguières, lequel pourroit être regardé comme un des hommes les plus illustres, aussi bien que des plus heureux que la France ait jamais produits, s'il n'avoit deshonoré ses grandes qualités par les plus grands vices. Les Maréchaux de Roquelaure, de Pralin & de Souvré moururent aussi (b). Vers la fin de l'année il y eut une Assemblée des Notables aux Tuilleries, dont on espéroit beaucoup, & qui ne produisit presque rien, si ce n'est un Edit contre les Duels, sous peine de dégradation de Noblesse. Le Gouvernement de Bretagne ayant été ôté au Duc de Vendôme, fut donné par le conseil de Richelieu au Maréchal de Thémînes; cela parut d'autant plus extraordinaire, que le fils du Maréchal avoit tué le frere aîné du Cardinal (c).

Le Roi informé du mauvais état de la Marine, & n'ayant pas envie de rendre le Duc de Montmorenci, qui étoit Amiral, plus puissant, engagea ce Seigneur à se demettre de sa charge, dont il le dédommagea, après quoi il la supprima comme il fit aussi celle de Connétable, au commencement de 1627. On se proposa de ne jamais rétablir la dernière; mais les affaires de la Marine furent mises sous l'inspection immédiate du Cardinal de Richelieu, à qui le Roi donna peu après toute l'autorité d'Amiral sous le titre de Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France (d), inventé pour donner moins de jalousie, sans en diminuer le pouvoir. Le Cardinal eut encore le crédit de faire disgracier Baradas Favori du Roi, qui commençoit à être trop fier de l'inclination que le Prince avoit pour lui; mais Louis ne pouvant se passer de Favori, on lui donna Saint Simon. Comme le premier n'avoit joui de sa faveur que six mois, la fortune de Baradas a passé en Proverbe, pour désigner une prospérité de courte durée. La Cour jugea aussi de changer, ou au moins de paroître changer de maximes; & comme c'est-là un point important pour l'intelligence de cette Histoire, nous croions devoir travailler à l'éclaircir, d'autant plus que nous ne trouvons point à qui renvoyer le Lecteur pour le satisfaire à cet égard. Tous les Historiens conviennent que dès le commencement de son Ministère, le Cardinal eut deux objets principaux en vue, la destruction des Réformés & l'abbaissement de la Maison d'Autriche; ils s'accordent encore à dire, qu'il persista constamment à vouloir réussir dans l'un & dans l'autre de ces projets, & qu'il en vint à bout (e). Nous en convenons avec eux, mais nous pensons que par rapport à la manière dont il s'y prit, il faut

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Mem. de Rohan l. c.

(b) Daniel Journ. Hist. ubi sup.

(c) Aubert Hist. de Richelieu L. I. Ch. 9.

(d) Daniel l. c. Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1627.

(e) Bernard Hist. de Louis XIII. Henault,

Mem. de Bassompierre l. c. Vittorio Siri.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

quelque éclaircissement. Voici le fait. En entrant dans le Ministère, Richelieu se proposa l'abaissement de la Maison d'Autriche; il en avoit de bonnes raisons, & de Luynes l'avoit négligé par des considérations personnelles. Cette Maison étoit devenue très-redoutable à la France, parceque l'Empereur visoit à être le maître absolu en Allemagne, tandis que le Roi d'Espagne étoit sur le point de le devenir en Italie. On pouvoit commodément entreprendre de s'opposer à cette grande puissance, parceque les Princes d'Allemagne & d'Italie, la Couronne de la Grande Bretagne, & la République de Hollande, étoient très-disposés à se liguier avec la France pour ce dessein. Le Cardinal, en habile Politique résolut de se prévaloir de ces avantages, & commença par un acte de vigueur, en envoyant le Marquis de Cœuvres pour recouvrer la Valteline, & en donnant du secours au Duc de Savoye.

Ce sujet
éclairci.

Mais lorsqu'il vit que ces démarches allarmoient la Cour de Rome autant que celle d'Espagne, qu'elle commençoit à le traiter d'Hérétique ou au moins de fauteur d'Hérétiques, & que cela ranimoit la Faction Espagnole en France, il jugea à-propos de changer de conduite, c'est-à-dire par rapport à l'exécution de ses projets, mais non à l'égard de ces projets mêmes. Il avoit tâché auparavant de cajoler les Protestans, en insinuant l'envie qu'il avoit d'abaisser l'Espagne; mais à présent il donna à entendre aux émissaires de Rome & d'Espagne, qu'il agiroit contre les Réformés, plus lentement, mais plus sûrement sous des apparences de paix, qu'en tems de guerre, que s'il avoit abandonné le Duc de Savoye, ç'avoit été pour sauver la Valteline; ce qu'il jugeoit absolument nécessaire pour maintenir les choses dans l'état où elles étoient, jusques à ce qu'il pût exécuter l'autre partie de son plan. Il est certain qu'il l'exécuta avec toute l'habileté imaginable, ce qui n'empêcha pas que ce prompt changement ne l'exposât autant, qu'il l'auroit été en suivant son premier projet (a). Les Espagnols persisterent dans leurs soupçons; le Duc de Savoye demeura toujours également implacable & ardent à se venger; les Anglois accusèrent à juste titre le Cardinal de mauvaise foi, parcequ'il leur avoit fait espérer de se joindre à eux contre l'Espagne, & les en avoit en quelque façon assurés; & les Princes d'Allemagne n'étoient pas moins choqués, en se voyant trompés dans l'espérance qu'ils avoient conçue d'une Ligue générale, qui se négocioit à la Haye, & qui n'eut point lieu, par ce changement de mesures de la part de Richelieu. Les Réformés de France furent encore plus alarmés, & avec raison. Ils voyoient qu'on leur enlevait plusieurs de leurs villes de sûreté, qu'on mettoit des Magistrats Catholiques dans la plupart de leurs grandes villes, qu'on avoit bâti une Citadelle à Montpellier, que le Port de la Rochelle étoit en quelque maniere bloqué par le Fort Louis, & par la garnison de l'isle d'Oleron, où on avoit fait des fortifications, & dont le Cardinal payoit la garnison de ses propres deniers (b).

Cause de la
guerre avec
l'Angleterre
& avec
les Réformés.

Nous avons vu plus haut, que par le conseil du Duc de Buckingham, qui gouvernoit la Cour de Londres, on avoit fait des ouvertures aux Réformés d'un secours de la part de l'Angleterre. Ce fut par le canal du Duc de Soubise, qui s'étoit retiré en Angleterre, & comme il étoit naturel, il

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Aubert l. c. (b) Mem. de Rohan L. IV.

s'adressa au Duc de Rohan son frere; mais ce Seigneur s'excusa d'entretenir directement correspondance avec le Duc de Buckingham, à cause du danger qu'il y avoit, la Cour de France ayant toujours du soupçon contre lui; mais il envoya M. de Saint Blancard pour instruire la Cour de Londres de la situation des Réformés, & ensuite il reçut un Agent du Duc, avec lequel il prit les arrangemens nécessaires (a). L'Agent Anglois, si nous en croyons le Duc de Rohan, promit plus qu'on ne pouvoit tenir; car il lui fit espérer qu'on feroit invasion par trois endroits, dans l'isle de Rhé, à l'embouchure de la Garonne, & en Normandie; le Duc de Rohan s'engagea de joindre les Anglois avec un bon corps de Troupes, aussitôt qu'ils auroient fait descente. Il y a tout lieu de croire que la Cour d'Angleterre comprit que le Duc de Rohan traitoit au nom de tout le Corps des Réformés de France. En vertu de ces arrangemens les Anglois commencerent à enlever les Vaisseaux François; & Buckingham s'imaginant qu'il intimideroit la Cour en parlant haut, voulut venir en qualité d'Ambassadeur à Paris. Louis s'y opposa, ce qui piqua tellement le Duc, que la France ayant usé de représailles, on en vint à une rupture, sans autre formalité (b). Les François attribuent la conduite du Duc à sa passion pour la Reine de France, & à son aversion pour le Cardinal, qui n'est pas douteuse. Mais il ne fera pas inutile d'observer, qu'il y avoit quelque chose de plus, & que la conduite du Duc ne fut pas aussi extravagante qu'on le prétend généralement. On a vu plus haut, que dans le tems du mariage de Charles I. avec la sœur de Louis XIII. la premiere affaire publique du Ministère de Richelieu, & dans laquelle il agit avec tant de fermeté, qu'il menaça la Cour de Rome de passer outre sans dispense, si l'on continuoit à différer de la donner, on a vu dis-je qu'on présuma généralement que la France se joindroit à l'Angleterre pour faire la guerre à l'Espagne; le Cardinal ayant fait connoître qu'il ne pouvoit le faire, si les Rochelois n'étoient contraints d'accepter la paix, il engagea Buckingham à envoyer les Vaisseaux de son Maître pour seconder les François; ce qui souleva toute la Nation Angloise contre lui, & fut un des principaux fondemens de l'accusation portée à sa charge. Alors Buckingham changea de système aussi bien que Richelieu, pressa la Cour de France de faire la paix à des conditions raisonnables avec les Rochelois, & s'en constitua garant s'ils l'acceptoient. Mais lorsqu'ils l'eurent acceptée, & que le Duc vit que la France ne vouloit ni seconder l'Angleterre contre l'Espagne, ni accomplir le Traité fait avec les Réformés, il ne lui resta plus d'autre ressource, surtout après le mauvais succès de la Flotte qu'il avoit envoyée à Cadiz, pour regagner l'affection de la Nation Angloise, que de rompre comme il fit avec la France, en faveur des Protestans; & ce ne fut pas tant la faute des mesures qu'il prit, que la maniere dont il les exécuta qui perdit ce Favori (c). D'autre part, le Cardinal toujours maître de lui-même, & dont le génie égaloit la grandeur de ses projets, profita de cette occasion pour faire un Traité avec l'Espagne

(a) *Rushworth's Collect.* T. I. p. 424.(b) *Mem. du Duc de Rohan* l. c.(c) *Vittorio Siri* T. VI. *Mem. de Bassompierre*, Clarendon.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

contre les Anglois (a), par lequel il engagea la Faction Espagnole en France à agir de concert avec lui. Dans le même tems il conclut un autre Traité avec les Hollandois, par lequel il s'engageoit à leur donner tous les ans un million de livres pour soutenir la guerre contre l'Espagne (b); quand les Espagnols s'en plainquirent, on leur répondit, que c'étoit pour empêcher les Etats Généraux de secourir l'Angleterre & les Rochelois; le Cardinal regardoit ce Traité comme provisionnel, en attendant qu'il eût mis les affaires au point, de se servir de leur alliance pour l'exécution des autres parties de son plan.

*Mort de la
Duchesse
d'Orléans.*

Au milieu de toutes ces intrigues politiques, la Duchesse d'Orléans, après être accouchée d'une fille le 29 de Mai, mourut le 4 de Juin; ce qui fut un événement très-important (c). Depuis son mariage le Duc aimoit sa femme si tendrement, & la Duchesse le ménageoit avec tant de prudence, qu'au lieu des jalousies & des mécontentemens qui avoient troublé jusques-là la famille Royale, tout y étoit tranquille & serein. Mais on peut dire que cette paix expira avec elle. L'ancienne jalousie du Roi se ranima, & il fut bien aise que son frere n'eut qu'une fille de son mariage (d). On avertit les Confidens du Duc d'Orléans, de n'épargner rien pour l'amuser & le divertir, & on promit, s'il en étoit besoin, de fournir de l'argent pour rendre ses plaisirs plus vifs. Pour y contribuer aussi de sa part, le Cardinal céda sa Maison de Limours; Louis pria la Reine-Mere de ne point penser à remariar le Duc, priere qu'elle ne gouta point (e). Mais les mesures les plus justes manquent quelquefois; on fut bientôt obligé de changer de système. Le Roi tomba dangereusement malade (f), & l'on reçut nouvelle de la descente des Anglois, desorte qu'il falloit donner le commandement de l'Armée au Duc d'Orléans, ce qui déplaisoit fort au Cardinal qui ne savoit comment l'éviter. Les Ducs de Buckingham & de Rohan auroient pu tirer de cette circonstance & de plusieurs autres de grands avantages, si leurs desseins avoient été mieux conduits; mais, ainsi que nous le verrons, ils étoient si mal concertés, où furent accompagnés de tant de desastres inévitables, qu'ils furent dans l'impuissance de recueillir, aucun fruit d'un Armement puissant en soi, & qui avoit beaucoup coûté à la Couronne d'Angleterre.

*Le Duc de
Buckingham arrive
à la Rochelle avec une
puissante
Flotte.*

Le Duc de Buckingham arriva à la rade de la Rochelle le 20 de Juillet avec une Flotte de cent vaisseaux, sur laquelle il y avoit entre sept & huit mille hommes de Troupes de débarquement (g). Il fut fort surpris de voir que les Rochelois lui fermaient leurs portes, & leur port, pour empêcher que personne ne vint de sa part (h). Le Duc de Rohan dit en termes exprès, que cela vint de ce que le Maire & ceux qui gouvernoient étoient gagnés par la Cour; quelle qu'en fût la raison, la Flotte fut également préjudiciable aux Rochelois & à ce Seigneur lui-même. Sa femme & sa

(a) Griffet sous l'an 1627.

(b) *Le Vassor* T. V. p. 587.

(c) Mem. de Bassompierre T. II. p. 406. Mercure François 1627.

(d) *Vittorio Siri* l. c. p. 263-265.

(e) Mem. de Bassompierre l. c. p. 409.

(f) Griffet sous 1627. Mem. de Bassompierre *ubi sup.* p. 408.

(g) *Rushworth's Collect.* T. I. p. 425.

(h) Mem. de Rohan L. IV.

mere, qui s'étoient réfugiées à la Rochelle, trouverent moyen avec beaucoup de peine d'y faire entrer M. de Soubise, qui étoit venu sur la Flotte Angloise, & M. Beecher Secrétaire du Duc de Buckingham, pour exposer le dessein de sa venue, ce qu'il fit fort éloquemment (a); il dit, que le Roi de la Grande Bretagne les aiant engagés à faire la paix, sur les fortes assurances qu'on lui avoit données qu'ils seroient en sûreté & en liberté, avoit appris qu'ils n'avoient ni l'une ni l'autre, qu'ils couroient grand risque d'être bloqués, & qu'ils ne savoient comment l'empêcher, ni comment se défendre; qu'ayant en-vain travaillé à leur procurer les avantages stipulés pour eux dans le Traité, il avoit envoyé le Grand Amiral d'Angleterre pour exécuter par force, ce qu'on avoit refusé à son intercession. Les Rochelois envoyerent des Députés au Duc, pour remercier le Roi de la Grande Bretagne des soins qu'il avoit d'eux, & pour lui dire, que faisant partie du Corps entier des Eglises Protestantes de France, ils ne pouvoient rien faire que de concert avec ces Eglises; enforte qu'ils laisserent au Duc de Buckingham la liberté de faire ce qu'il jugeroit à-propos. Si, comme le Duc de Rohan le remarque judicieusement, au lieu de conseil, ils avoient demandé l'assistance des Réformés, ils auroient mis leurs affaires sur un bon pied, avant que la Cour eût pu s'y opposer (b); ou si le Duc de Buckingham avoit suivi l'avis de M. de Soubise, qui le quitta malheureusement pour aller conférer avec les Chefs des Réformés; il vouloit qu'on fit d'abord descente dans l'isle d'Oleron, qui est très-abondante, qui d'ailleurs étoit presque toute peuplée de Réformés, où il n'y avoit aucune Forteresse qui pût résister, & peu de Troupes; ce projet ne pouvoit manquer de réussir, & l'Amiral Anglois auroit obligé les François d'abandonner l'isle de Rhé, en les attaquant de tous côtés. Mais Buckingham changea d'avis, fit descente dans l'isle de Rhé, où M. de Thoiras commandoit; le Duc battit Thoiras à son débarquement, & s'il avoit poursuivi sa victoire en allant droit au Fort, il l'auroit emporté (c). Mais Buckingham aiant perdu quelques jours à s'établir dans l'isle, & à faire débarquer ses équipages, M. de Thoiras en profita pour jeter dans le Fort tout ce qu'il put rassembler de provisions, & pour mettre en état de défense une Place, qui avoit quatre bastions, dont deux n'étoient pas achevés.

Cette entreprise commencée mal, fut continuée malheureusement à tous égards & pour dire la vérité, mal conduite. Le Duc de Buckingham assiegea le Fort de Saint-Martin dans les formes, sans prendre les précautions nécessaires. D'abord les assiégés avoient abandonné un puit, dont ils avoient absolument besoin, mais ils le recouvrerent bientôt & le mirent en sûreté. Le Duc méprisa de se rendre maître du petit Fort de la Prée, qui défendoit un des endroits où l'on pouvoit faire descente, enforte que ce fut par là que passerent les petits secours qu'on envoya, & que les vaisseaux Anglois étoient obligés de se tenir à quelque distance. Mais la plus grande faute du Duc fut qu'il eut la complaisance de se laisser amuser par des négociations, dont M. de Thoiras ne se servoit que pour gagner du tems.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Ce Duc se
retire hon-
teusement de
l'isle de
Rhé.

(a) *Rusworth* I. c. p. 426.

(b) *Mem. de Rohan ubi sup.*

(c) Le même & *Rusworth* I. c. p. 426,
427.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

En attendant le Cardinal agissoit avec cette vigueur & cette prudence qui ont caractérisé son Ministère. Il envoya sous le commandement du Duc d'Angoulême un petit corps de Cavalerie avec trois mille hommes de pied dans le voisinage du Fort Louis. D'abord il fit croire aux Rochelois que ces Troupes n'étoient pas destinées contre eux, mais à garder les côtes contre les Anglois, ce qui fit que les premiers furent moins en garde. Peu après il fit marquer dans les villages aux environs de la Rochelle des quartiers pour vingt-cinq mille hommes; les Rochelois en ayant donné avis aux Anglois, cela les empêcha d'attaquer le Fort Louis; qu'ils auroient pu emporter en un jour. Pour hâter les préparatifs, & pour qu'il ne manquât rien, le Cardinal fit des avances de sa propre bourse, & vendit sa vaisselle & ses pierreries (a). Quelques-uns disent que cela n'étoit pas nécessaire, tous conviennent qu'il fit la chose finement, & que ce fut par ses ordres qu'on envoya deux convois au Fort de Saint Martin. Le Duc de Rohan, qui remplit ses engagements en prenant les armes, eut à surmonter des difficultés incroyables, & essuya une infinité de contre tems; d'un côté le Parlement le déclara Criminel de Leze-Majesté, & de l'autre il fut desavoué de la plupart des Protestans, par timidité, par des vues d'intérêt particulier, ou parcequ'ils étoient gagnés (b). Au mois d'Octobre le Roi arriva au Camp devant la Rochelle, étant accompagné de son frere, du Comte de Soissons, des Ducs de Guise, d'Angoulême & de Nemours, des Maréchaux de Schomberg, de Bassompierre & d'Etrées, des Ducs de la Trimouille, de Bellegarde, de Crequi, de Chevreuse, de Montbason, de Retz & de la Rochefoucault, avec l'élite de la Noblesse de France (c). Le 6 de Novembre le Duc de Buckingham, ayant reçu un renfort d'Angleterre, fit donner un assaut général au Fort de Saint-Martin, & fut repoussé avec une perte considérable (d). Deux jours après le Maréchal de Schomberg débarqua avec un corps de Troupes, dont le nombre surpassoit celui des Anglois, desorte que le Duc de Buckingham souffrit beaucoup dans sa retraite, malgré la valeur de ses gens. Enfin s'étant rembarqué, il mit à la voile le 17 du mois, sans avoir rien fait, qui répondit à la grandeur de ses titres & à la réputation de ses compatriotes (e). Malgré la rigueur de la saison, & toutes les intrigues des ennemis de Richelieu, l'Armée Royale demeura devant la Rochelle, & le Ministre eut assez de pouvoir sur son Maître, pour l'y retenir aussi, bien qu'il ne fût que relevé d'une maladie dangereuse, & d'une constitution délicate, qui pouvoit être facilement dérangée par trop d'application & d'exercice.

Etat de la
Rochelle,
quand
Louis XIII
l'assiéga.

On dit, que le Cardinal de Richelieu avoit médité le siege de la Rochelle depuis dix ans, mais il est au moins aussi certain qu'il auroit pu y penser encore dix, ans, si son bonheur ne lui avoit fourni l'occasion favorable, où si les défiances hors de saison, & en même tems une confiance mal-fondée tant des Rochelois que du Duc de Buckingham, n'avoient ruiné les affaires des

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Rushworth l. c.

(b) Mem. de Rohan L. IV. Mem. de Bassompierre T. II.

(c) Daniel Journ. Hist. p. m. 33.

(d) Le même p. 34. Griffet sous l'an

(e) Rushworth ubi sup.

des uns & de l'autre. Richelieu étoit exactement informé de la situation des choses, il apperçut que l'occasion étoit favorable & la faisit. Il se déterminâ à assiéger une Place d'une grande étendue, très-bien fortifiée, pourvue d'une nombreuse Artillerie & de munitions de guerre, défendue par des habitans courageux, attachés à leur Religion & déterminés, & qui avoient pour Maire M. Guiton, qui étoit un homme d'un grand sens, de beaucoup d'expérience, & d'un courage invincible. L'Armée du Roi n'étoit que de vingt-trois mille hommes. Ce Prince, comme nous l'avons dit, se trouva au siège, mais le Cardinal y commanda, aiant sous lui le Duc d'Angoulême & les Maréchaux de Schomberg & de Bassompierre (a). La Circonvallation étoit de trois lieues, où il y avoit treize Forts avec des redoutes, garnis d'Artillerie; mais le grand point étoit de fermer le Port; on essaya d'enfoncer des pieux pour en embarrasser l'entrée, mais ce fut inutilement. On tenta aussi la voie d'une barre avec aussi peu de succès. Le Cardinal faisant réflexion sur ce que Cesar avoit fait à Durazzo & Alexandre le Grand à Tyr résolut de faire une digue. Quand il en fit la première proposition, ceux qui étoient naturellement des Juges compétens, la traitèrent de ridicule; ils dirent qu'il y avoit bien des choses qui fesoient belle figure sur le papier, & qui réussissoient fort mal quand il s'agissoit d'en venir à la pratique. A la fin Louis Metezeau & Jean Tiriot, dont les noms méritent d'être conservés, entreprirent d'exécuter le projet du Cardinal. On commença l'ouvrage le 2 de Décembre; le dessein étoit de faire une digue solide qui barrât un canal qui avoit sept-cens-quarante toises de largeur, où la Mer rouloit avec beaucoup de violence, & quand le vent étoit fort, avec une impétuosité, à laquelle il sembloit ridicule de vouloir opposer aucun ouvrage humain. On enfonçoit dans la mer de longues poutres de douze en douze pieds, liées ensemble par d'autres poutres mises en travers; on jettoit entre ces poutres des pierres seches, sans autre ciment que celui de la vase que la mer portoit dans les intervalles. On éleva la digue si haut, que dans les plus hautes marées les soldats y étoient à sec. Elle avoit par le bas environ douze toises de largeur, & quatre seulement par le haut, desorte qu'elle étoit en glacis. On éleva à chaque bout un Fort, & on laissa au milieu une ouverture de quatre toises, pour donner un libre cours à l'eau de la Mer, & dans cet espace vuide on fit couler à fond des navires vuides remplies de pierres maçonnées, on fit devant cette ouverture un double rang de pilotis, & il y avoit devant ceux-ci trente-cinq Bâtimens, attachés les uns aux autres. Cette prodigieuse digue fut achevée au mois de Mai 1628 (b). Cet ouvrage éclipsa entierement tout ce qui se fesoit du côté de terre, qui sans cela auroit paru extraordinaire. Les Troupes étoient bien logées, régulièrement payées, & de tems en tems on fesoit des gratifications aux Officiers & aux soldats; d'ailleurs on fournissoit aux derniers, quand ils en avoient besoin, des chapeaux, des foulards & des capottes. Les marchés étoient bien fournis, en sorte que les vivres & les rafraichissemens ne manquoient point. Les malades & les

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

(a) Bernard Hist. de Louis XIII. Mem.
de Bassompierre l. c.

(b) Hist. de Richelieu T. I. p. 262, 263.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Elle est pri-

se par fa-

mine.

1628.

bleffés en petit nombre étoient traités avec grand soin dans les Hopitaux, que le Roi, le Cardinal & les Maréchaux visitoient souvent eux-mêmes (a).

Comme la réduction de la Rochelle paroissoit encore assez éloignée, le Roi jugea à-propos de retourner à Paris, & avant que de partir, nomma par une commission spéciale le Cardinal son Lieutenant-Général, avec ordre au Duc d'Angoulême & aux deux Maréchaux de lui obéir en tout (b).

Vers la mi-Mai, on vit paroître la Flotte Angloise, commandée par le Comte de Denbigh; elle étoit assez nombreuse & assez puissante pour tout entreprendre, & néanmoins elle ne fit presque rien, la diguée étant achevée & défendue par de bonnes batteries. Deux des Officiers Anglois se plaignirent de la lacheté des autres, qui ne laisserent pas d'alleguer bien des excuses; dont la meilleure étoit peut-être, que la plupart des Vaisseaux étoit loués, ou servoient par force, ainsi après avoir fait entrer dans la ville un petit secours de bled, ils remirent à la voile, en promettant de revenir bientôt (c). Cependant le Cardinal tentoit toutes sortes de voies, soit par surprise soit par négociation (d). Mais les Rochelois fesoient si bonne garde, qu'ils firent manquer toutes ses entreprises, & ils étoient si fermes, que quoique le peuple ne vécut que de coquillages & d'herbe, ils ne voulurent jamais entendre à des conditions honteuses. Pour hâter l'Armement qui se fesoit à Portsmouth, le Roi Charles se rendit dans le voisinage de cette ville, le Duc de Buckingham y alla lui-même & le 23 Août V. St. il y fut assassiné par Jean Felton. Cet accident bien loin de retarder, hâta l'expédition, car le Duc de Rohan que l'on peut bien en croire, assure, que par les soins & la présence du Roi on travailla plus en dix ou douze jours, que l'on n'avoit fait en plusieurs semaines (e). Cette Flotte mit à la voile le 17 de Septembre. Les Espagnols, conformément au Traité conclu avec eux, avoient envoyé une Flotte pour seconder celle de France; mais après une courte apparition, elle se retira sans avoir presque rien fait. Mais par sa grande activité, le Cardinal avoit assemblé quarante Vaisseaux de guerre, qui étoient en ordre de bataille devant la digue, outre trente Galioles qui étoient de l'autre côté pour empêcher les Rochelois de rien entreprendre. La Flotte Angloise, commandée par le Comte de Lindsey, consistoit dit-on en cent-cinquante Bâtimens de tout ordre; elle canonna deux ou trois fois celle de France, sans grande perte de part ni d'autre. Les Anglois négocièrent avec aussi peu de succès qu'ils avoient combattu; en sorte que les assiégés réduits à la dernière extrémité se rendirent le 30 d'Octobre (f). On leur accorda la jouissance de leurs biens & l'exercice de leur Religion; mais les grands privileges, dont ils étoient en possession depuis trois-cens ans, furent abolis, & toutes leurs fortifications rasées. De vingt-mille habitans qu'il y avoit dans la ville, lorsqu'elle fut investie, il n'en restoit pas quatre mille, parmi lesquels il n'y avoit pas cent hommes en état de porter les armes. Le Roi fit son entrée dans la Rochelle le premier de Novembre vers les dix heures du

(a) Bernard ubi sup.

(b) Aubert Hist. de Richelieu T. II. C. 17.

(c) Rushworth l. c.

(d) Mem. de Rohan L. IV.

(e) Le même p. m. 179.

(f) Mem. de Bassompierre T. II. p. 515. Mem. de Puysegur p. 50. Mem. de Rohan L. IV.

matin (a). Sur le Midi il s'éleva une tempête qui ébranla fort la digue, & peu de jours après il y en eut quarante toises d'emportées. Si la Flotte de l'Amiral Denbigh étoit arrivée quinze jours plutôt, il auroit ravitaillé la Place, ou si les Rochelois avoient pu tenir encore quinze jours, ils auroient été secourus. Mais la Providence en avoit disposé autrement, & Richelieu se vanta qu'il avoit pris la Rochelle malgré trois Rois; Philippe IV. qui avoit fourni des secours d'argent aux Rochelois, Charles I. qui dépensa des sommes immenses à faire des tentatives inutiles pour les secourir, & Louis XIII. qui par ses inquiétudes & ses défiances lui avoit donné plus de peine que les deux autres. Cette importante conquête, dont le Pape Urbain VIII. félicita le Roi par un Bref, ne couta pas beaucoup de sang, mais bien quarante millions de livres (b).

SECTION
XII.
Suite du règne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Aussitôt que le siège de la Rochelle fut fini, & que le Roi, après avoir mis ordre à tout dans ces quartiers-là, fut revenu triomphant à Paris, le Cardinal proposa une nouvelle expédition aussi fatigante & périlleuse que celle que le Roi venoit de terminer, malgré les clameurs des Courtisans & les murmures des deux Reines (c). Vincent de Gonzague, Duc de Mantoue, étoit mort il y avoit environ un an, laissant sa succession ouverte. Il regardoit Charles de Gonzague Duc de Nevers, son cousin-germain comme son légitime héritier dans tous les Etats qu'il possédoit à titre de Fiefs de l'Empire, & la jeune Princesse de Montferrat sa niece comme héritière de tout ce qui pouvoit échoir aux femmes. Il avoit invité le Duc de Rhetelois, fils aîné du Duc de Nevers, de se rendre à Mantoue, dans le dessein de le marier avec sa niece, & le mariage se fit effectivement la même nuit que Vincent mourut, les uns disent par son ordre, d'autres, après qu'il fut expiré. Les Venitiens & la plupart des autres Puissances d'Italie reconnurent le Duc de Nevers pour Duc de Mantoue, mais l'Empereur trouva à-propos de donner l'investiture du Duché au Duc de Guastalla; le Duc de Savoye forma des prétentions sur le Montferrat, & le Roi d'Espagne fit un Traité avec ces deux Princes, par lequel il s'engagea à les secourir d'hommes & d'argent pour soutenir leurs prétentions, pourvu qu'ils reçussent Garnison Espagnole dans Mantoue & dans Casal, ce que leur intérêt les engagea d'accepter (d). Le Cardinal, qui regardoit les Protestans comme subjugués, tourna ses pensées vers l'autre partie de son plan, & représenta au Roi, que puisque la Maison d'Autriche regardoit le nouveau Duc de Mantoue comme déchu de ses droits parcequ'il étoit né en France, Sa Majesté étoit obligée de le protéger.

Le Duc de
Nevers de-
vient Duc
de Mantoue
sous la pro-
tection du
Roi de
France.

Les foibles restes de la Faction Espagnole, que le Cardinal avoit en quelque façon anéantie, tâcherent de faire échouer ce projet, & la Reine-Mere, se porta de bon cœur à s'y opposer. Le Duc de Nevers avoit toujours été du nombre des mécontents durant la Régence de cette Princesse, & ce qui lui fesoit le plus de peine encore, c'est que le Duc d'Orléans étoit épris de Marie de Gonzague fille du Duc, ce qui l'avoit empêché de goûter

Le Roi pas-
se les Alpes.
1629.

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.

p. 36. & al.

(b) Griffet sous l'an 1628.

(c) Mem. de Bassompierre T. II. p. 521,

522. Mem. de Brienne T. II. p. 2.

(d) Nani, Vittorio Siri, Auberi.

SECTION

XII

Suite du

regne de

Louis XIII

jusqu'à sa

mort.

le choix de sa mere, qui vouloit lui faire épouser Anne de Medicis, seconde fille du Grand Duc; ce refus avoit fort chagriné la Reine. Quoique le Cardinal témoignât en toute occasion une grande complaisance pour la Reine-Mere, il demeura ferme dans son projet, & assura son Maître que s'ils se mettoient promptement en campagne, il feroit lever le siege de Casal, au Printems (cette Place étoit attaquée par D. Gonzale de Cordoue & se défendoit vigoureusement,) & qu'il acheveroit de soumettre le Duc de Rohan & les autres Protestans avant la fin de l'Eté (a). Le 14. de Fevrier 1629 le Roi arriva à Grenoble avec son Armée; il fit demander au Duc de Savoye le passage par ses Etats; ce Prince tâcha de gagner du tems, dans l'espérance que les Espagnols pourroient prendre Casal. Mais par l'avis du Cardinal le Roi marcha & négocia en même tems, il passa les Alpes malgré les frimats & la neige, étant à pied à la tête de ses Troupes, & le 6 de Mars il força le fameux pas de Suse, qui quoique très-bien fortifié fut mal défendu; le lendemain la ville & le Château se rendirent. Le Cardinal profita si bien de ce succès, que le Duc de Savoye consentit promptement à un Traité, par lequel il s'engagea à donner passage & à fournir des vivres aux Troupes qui marcheroient au secours du Duc de Mantoue, & de porter le Général Espagnol à lever le siege de Casal (b). En conséquence de cet accommodement, M. de Thoiras fut envoyé avec trois mille hommes de pied & environ quatre-cens chevaux pour prendre possession de cette importante Place. Le Roi eut la satisfaction, avant son départ de conclure deux Traités de conséquence; le premier étoit un Traité d'alliance avec les Venitiens & le Duc de Savoye, pour maintenir la paix en Italie, & l'autre avec le Roi de la Grande Bretagne par la médiation des Ambassadeurs de Venise (c).

Rigueur du
Roi envers
les Réfor-
més.

Malgré tout ce qui s'étoit passé avant & après le siege de la Rochelle, le Duc de Rohan continua à faire la guerre, toujours avec vigueur, & quelquefois avec succès. Pour se soutenir, il fit un Traité avec le Roi d'Espagne; ce Monarque lui promit un subside annuel de trois-cens mille pieces de huit pour entretenir un certain nombre de Troupes, tant d'Infanterie que de Cavalerie, moyennant le libre exercice de la Religion Catholique dans toutes les Places, qui seroient au pouvoir du Duc durant la guerre, & la tolérance de cette Religion, si le Duc réussissoit dans le projet de former un Etat indépendant en France (d). On voit par là si c'étoient-là des guerres de Religion, puisque le Roi Catholique traitoit avec les Protestans de France, armés contre leur Souverain, avec lequel il étoit en paix, & au secours duquel il avoit envoyé une Flotte pour les réduire. Ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est que dans le préambule de ce Traité, il est dit que le Roi d'Espagne l'a conclu par des raisons d'Etat, & par ressentiment du puissant secours donné par la France aux Hérétiques rebelles des Pays-Bas (e). Le Duc de Rohan avoit en ce tems-là des forces

(a) Griffet ubi sup.

(b) Mem. de Puysegur. p. 34.

(c) Bernard Hist. de Louis XIII. & al.

(d) Mem. de Rohan L. IV.

(e) Recueil de Pieces pour servir à l'Hist. de Louis XIII. T. II. p. 522.

considérables sur pied en Languedoc, en Guienne & dans les Cévennes, & entre autres Places fortes dont il étoit maître, on comptoit Nîmes, Uzes, Montauban, Castres, Privas, Alais, Milhaud, Sainte-Afrique. Au mois de Mai, le Roi assiégea Privas, Place forte dans le Vivarais; elle se défendit vigoureusement pendant douze jours, en sorte que le Roi y perdit quelques centaines d'hommes. A la fin les assiégés se trouvant fort pressés & sans espoir de secours, la Garnison se retira dans le Château, & une partie des habitans dans les montagnes. Ceux qui étoient dans le Château furent obligés de se rendre à discrétion; le feu ayant été mis aux poudres, on en prit occasion de dire qu'ils avoient voulu faire sauter ceux qui étoient entrés dans la Place, de sorte qu'on les fit périr de différentes manières, & un grand nombre furent pendus en présence du Roi, car ce Prince étoit naturellement sévère (a). Le Cardinal, qui avoit la fièvre, ne fut pas présent, circonstance dont on a eu soin d'instruire le Public (b). Le sort de Privas effraya ceux d'Alais; en sorte que quoique la Place fût bien fortifiée, & que le Duc de Rohan l'eût pourvue de tout pour se bien défendre; ils commencèrent à traiter aussitôt qu'il fut éloigné, & obtinrent par l'entremise du Cardinal une capitulation assez avantageuse qui fut exécutée de bonne-foi.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

Richelieu eut soin d'en informer le Duc de Rohan, & lui fit dire qu'il pouvoit traiter pour lui-même & de la paix générale; que s'il attendoit l'extrémité, il s'exposoit avec tous les Réformés à une totale ruine. Le Duc étoit convaincu que cela n'étoit que trop vrai; n'ayant tiré aucun avantage de son Traité avec l'Espagne & de ses intelligences avec le Duc de Savoye; il résolut donc de profiter de l'avis, mais il traita honorablement pour tout le Parti Réformé & du consentement d'une Assemblée. Le Traité fut signé le 27 de Juin (c); les Réformés furent rétablis dans la jouissance de leurs biens, obtinrent le libre exercice de leur Religion & tous les privilèges qui leur avoient été accordés par l'Edit de Nantes, mais toutes les fortifications de leur villes de sûreté furent rasées, & par là ils se trouverent dans l'impuissance de se défendre. Les Ducs de Rohan & de Soubise eurent leur pardon & furent rétablis dans leurs biens. Le Roi ne voulut point voir le premier, & l'obligea même à sortir de France pour quelque tems, de sorte qu'il partit pour Venise; on lui donna pour adoucir son exil une bonne somme d'argent (d). Le Cardinal engagea le Roi à retourner à Paris, à cause des chaleurs du Languedoc, où la peste étoit même en quelques endroits; mais lui-même resta en Languedoc, & alla à Montauban; les habitans de cette ville avoient refusé d'effectuer le Traité, parceque leurs fortifications devoient être rasées, & que cette commission regardoit le Prince de Condé; le connoissant capricieux & cruel, ils se seroient défendus contre lui jusqu'à l'extrémité, mais ils ne se firent aucune peine de recevoir le Cardinal avec ses Troupes. Il y demeura deux jours, fit un accueil fort gracieux à tout le monde, & même

Le Duc de
Rohan se
soumet, &
est obligé de
sortir de
France.

(a) Mem. de Rohan l. c.

(b) Aubert Hist. de Richelieu L. III.

(c) Mem. de Rohan ubi sup.

(d) Bernard Hist. de Louis XIII.

SECTION

XII.

*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*Démêlé en-
tre la Rei-
ne - Mere
& le Duc
d'Orléans.*

aux Ministres, qu'il reçut à titre de Gens de Lettres. Il fit exécuter ponctuellement le Traité, laissa la ville telle qu'il l'avoit trouvée & permit aux habitans de démolir eux-mêmes leurs fortifications; il les paya même de leur peine. Après avoir mis ordre à tout il revint à Paris, où il trouva la Cour remplie de trouble, & il se vit lui-même en une telle situation, que dès le lendemain de son arrivée il demanda au Roi la permission de se retirer chez lui (a).

Nous avons parlé plus haut du ressentiment de la Reine-Mere contre le Duc de Mantoue, principalement à cause de la passion que Monsieur témoignoit pour la fille du Duc; cela fut cause que ce nouveau Souverain fut protégé & persécuté en même tems par la France; on lui fit savoir qu'il ne devoit espérer aucun secours, à moins qu'il ne fût venir sa Fille en Italie, & quand il envoya un Gentilhomme pour la venir prendre, elle fut arrêtée en chemin, parceque Monsieur menaça d'en venir aux dernières extrémités, si on la fesoit partir. Il feignit alors de se refroidir, & la Reine-Mere résolut de nouveau de la faire sortir du Royaume; mais elle révoqua ses ordres, en apprenant que le Duc d'Orléans avoit dessein d'enlever la Princesse de Gonzague en chemin, & de se retirer avec elle en Flandres. Marie de Medicis en fut si irritée, que pendant que le Roi étoit à l'Armée, & qu'elle étoit Régente, elle fit arrêter la Princesse de Mantoue, avec la Duchesse de Longueville sa tante, qui furent menées par son ordre à Vincennes. Monsieur se retira à Joinville, qui appartenoit au Duc de Guise, & le Roi ne put s'empêcher de témoigner qu'il n'approuvoit pas la violence de sa Mere; il regarda d'ailleurs la conduite de son frere avec mépris, très-content que le Cardinal eût affermi l'autorité Royale de façon que tous ses sujets de quelque rang qu'ils fussent la respectoient également (b). La Reine-Mere s'étoit flatée que le Cardinal entreroit dans toutes ses vues; mais quand elle vit qu'il ne desapprouvoit pas la passion de Monsieur, & qu'elle étoit brouillée avec ses deux fils, elle le traita fort durement, lui reprocha qu'il lui devoit sa fortune, & qu'il étoit le plus ingrat & le plus perfide de tous les hommes. Dans le même tems, le Duc d'Orléans se retira à Nanci & publia un Manifeste, dans lequel il accusoit le Cardinal de toutes ses disgraces, en lui donnant l'odieux titre de Maire du Palais, le taxant d'usurper l'Autorité Royale, d'être l'auteur de son exil & de toutes les miseres de la France (c). Le Cardinal demanda alors au Roi la permission de se retirer, mais Louis, qui le regardoit comme un Martir aussi bien que comme son Ministre, la lui refusa (d). Mais pendant qu'ils étoient embarrassés par ces brouilleries domestiques, les affaires étrangères prirent un tour, qui obligea le Roi de faire le Cardinal, ce que Monsieur l'avoit nommé; ce qui fait voir que quelques Princes, qui sont incapables d'être jamais des Politiques, peuvent par hazard être Prophetes.

(a) Hist. de Richelieu T. I. p. 463.

(b) Mem. de Brienne T. II. sous l'an
1629. Hist. de Richelieu T. I. p. 460.

(c) Les mêmes.

(d) Hist. de Richelieu l. c. p. 463, 464.

Le Duc de Savoye avoit été forcé de faire le Traité de Suse & d'accorder passage aux Troupes de France; lors donc qu'il vit le Roi embarqué dans la guerre contre les Huguenots, il se persuada, qu'il y auroit assez de tems pour dépouiller le Duc de Mantoue, avant que les Troupes Françaises pussent passer les Alpes. Dans cette supposition, il recommença la guerre conjointement avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, & Spinola mit le siege devant Casal (a). Dans cette conjoncture, il n'y avoit d'autre remede, que celui dont on s'étoit déjà servi, qui étoit d'envoyer une Armée au delà des Monts, le plus promptement qu'il seroit possible. La nécessité des affaires étoit si pressante, que le Roi déclara par Lettres Patentes le Cardinal son Principal Ministre (b). Il y avoit longtems qu'il l'étoit en effet, mais comme il sembloit que c'étoit sa qualité de Cardinal qui lui donnoit la prééminence, le Roi jugea à-propos de l'attacher à sa personne, & de le qualifier dans les Lettres Patentes, non Premier Ministre, ce qui auroit pu se rapporter à la préséance, mais Principal Ministre pour désigner que le Cardinal avoit sa confiance. Comme il fut résolu qu'il commanderoit l'Armée, Louis le nomma peu après Lieutenant-Général représentant la personne du Roi, avec le pouvoir de recevoir & d'écouter les Ambassadeurs, d'en envoyer, & de conclure comme si le Roi même étoit présent, & donnoit son consentement (c). Les Maréchaux de Crequi, de la Force, de Bassompierre & de Schomberg devoient servir sous lui, pour le distinguer d'eux & de tous les autres Généraux, on inventa le nouveau titre de Généralissime; ce fut par la même raison que le Pape Urbain VIII. donna par un Bref le titre d'Eminence aux Cardinaux, qu'on ne qualifioit auparavant que de très-illustres. Revêtu ainsi d'une autorité plus étendue, & honoré de titres plus relevés qu'aucun sujet n'en avoit jamais eus, Richelieu se rendit à Lyon, rejetta quelques propositions qu'on lui fit, & même refusa une entrevue avec le Prince de Piemont. Il continua sa marche malgré la rigueur de la saison, & arriva au mois de Fevrier à Suse, avec vingt-trois mille hommes de pied & trois mille chevaux (d). Il somma le Duc de Savoye d'exécuter le Traité de Suse, c'est-à-dire d'accorder le passage libre à l'Armée, de lui fournir des vivres & de joindre un Corps de ses Troupes à celles du Roi, pour secourir le Duc de Mantoue. Le Duc de Savoye prit mal ses mesures, il chercha à amuser le Cardinal, lequel de son côté fut sur le point de l'enlever à Rivoli, d'où il fut bien aise de se retirer promptement à Turin. Richelieu ne l'y laissa pas longtems en repos; il fit avancer l'Artillerie de ce côté-là, & marcha avec l'Armée vers cette ville. Aiant obligé par là le Duc à prendre des précautions contre un siege, il investit brusquement l'importante Forteresse de Pignerol, s'en rendit maître en deux jours, aussi bien que du Château, & par là s'ouvrit le passage tout droit de Dauphiné en Italie (e). Cette grande conquête fit cette an-

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*Le Cardi-
nal repasse
les Monts.
1630.*

(a) Daniel Journ. Hist. p. 38.

(b) Recueil de Pieces pour servir à l'Hist. de Louis XIII. T. II. p. 530.

(c) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 476.

(d) Le même.

(e) Mem. de Brienne T. II. Mem. des principales Actions du Maréchal du Plessis p. 2.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Duc de
Mantoue
devient pai-
sible posses-
seur de ses
Etats, par
le Traité de
Ratisbon-
ne.

née autant d'honneur au Cardinal, que le secours de Casal l'année précédente, augmenta la confiance que le Roi avoit en lui, & découragea les ennemis de ce Ministre. Quoiqu'ils fussent appuyés par la Reine regnante & par la Reine-Mere, ils n'osoient dire ouvertement ce qu'ils pensoient, mais ils se contentoient de faire des insinuations secretes & des critiques indirectes; ils disoient entre autres choses, que le Roi s'étoit dépouillé de toute son autorité en faveur du Cardinal, & ne s'étoit réservé que le pouvoir de guérir les écrouelles. Cependant Louis fut si content du Cardinal, qu'il partit pour Lyon, aussitôt que la saison le permit, afin d'être plus proche de son Armée & de son Ministre, lequel avoit résolu de se rendre maître de la Savoye (a).

On a blâmé le Cardinal, comme si le bonheur imprévu de la prise de Pignerol, lui avoit fait abandonner son premier dessein, qui étoit de secourir le Duc de Mantoue, pressé de tous côtés, pour s'emparer de la Savoye; effectivement le Roi y entra & s'en rendit entierement maître, excepté de Montmelian (b). Il est néanmoins très-vraisemblable que le Cardinal, qui négocioit un Traité à Ratisbonne, espéroit qu'au pis aller, il procureroit la restitution du Mantouan en rendant la Savoye; & que si, nonobstant ce delai, il pouvoit secourir Casal, cela pourroit influencer beaucoup sur le Traité. Il n'y a cependant gueres lieu de douter, que quelles qu'ayent été ses idées, les intérêts de la Couronne & de son Ministère emportoient la balance. Les Troupes Françoises remportèrent quelques avantages en Italie; mais les négociations du Signor Jules Mazarin furent bien plus utiles; après avoir été Capitaine de Cavalerie, on le vit paroître pour la première fois sur le théâtre du Monde, comme Ecclésiastique & Politique; il fit conclure une suspension d'armes, à condition que Casal seroit rendu, si la Place n'étoit secourue avant la fin d'Octobre (c). Ce qu'il y eut de plus avantageux pour les vues du Cardinal, ce fut la mort du Duc de Savoye, qui fit perdre aux Espagnols leur plus fidele Allié. Il ne laissoit pas d'avoir encore de grandes difficultés à surmonter. Le Duc de Montmorenci avoit conduit un secours de huit mille hommes en Italie, qui se fondirent en quelques mois, à son retour il fut remplacé par Marillac, à qui le Roi avoit donné le bâton de Maréchal de France à Alais (d). Il étoit néanmoins très-difficile d'exécuter les ordres du Roi, qui étoit retourné à Lyon, où le Cardinal l'avoit suivi; il falloit traverser le Pays ennemi pour aller au secours de Casal. Les Maréchaux de la Force, de Schomberg & de Marillac se virent pourtant obligés de l'entreprendre. Heureusement le Traité de Ratisbonne les tira de peine; par ce Traité l'Empereur s'engageoit à donner au Duc de Nevers l'investiture de Mantoue, & les hostilités devoient cesser dans quinze jours (e). Mais l'Armée Espagnole étant encore devant Casal, demandoit qu'on exécutât la capitulation; Mazarin fut encore obligé de s'entremettre, avec plus de dan-

(a) Hist. de Richelieu T. I. p. 494, 495.

(b) Mem. de Brienne l. c.

(c) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 503, 504.

(d) Mem. de Brienne l. c.

(e) Hist. de Richelieu l. c. p. 507. *Vit.*

torio Siri T. VII. p. 230.

danger pour sa personne que pour les deux Armées, allant de l'une à l'autre, dans le tems qu'elles étoient sur le point d'en venir aux mains; enfin il ménagea un Traité, qui mit fin à la querelle, délivra Casal, & procura à M. de Thoiras le bâton de Maréchal de France, pour le récompenser de la belle défense qu'il avoit faite (a). Retournons à présent en France, où nous verrons le Cardinal courir plus de risque par les intrigues de la Cour, qu'il n'en avoit couru dans le camp, quoiqu'il s'y exposât quelquefois sans nécessité.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Pendant le séjour du Roi à Lyon, ce Prince tomba malade dans le mois de Septembre; il avoit une fièvre violente, que rien ne pouvoit calmer & se trouvoit fort accablé, son ventre enfla d'une manière qui étonna & déconcerta les Medecins, ils déclarerent positivement qu'il n'avoit pas longtems à vivre (b); la Reine-Mere & quelques autres croyoient en avoir plus de certitude encore par l'Astrologie. Le Cardinal se trouva alors dans une grande détresse; il étoit Gouverneur de Brouage, Place forte sur la côte, mais il ne savoit comment s'y rendre. Il s'adressa à Bassompierre Colonel-Général des Suisses, le priant de lui assurer ces Troupes, ce que Bassompierre refusa (c). Le Roi envoya chercher le Duc de Montmorenci, & lui recommanda le Cardinal en pleurant; le Duc lui promit de conduire le Cardinal à Brouage en toute sûreté. Dans le même tems la cause de la maladie du Roi se déclara, c'étoit un abcès dans le Méfentere, qui creva & s'écoula par le bas, desorte que ce Prince se trouva bientôt fort soulagé (d). On vit alors éclater les desseins de la grande Cabale contre le Cardinal, les deux Reines & le Duc d'Orléans en étoient les Chefs, mais dans le fond ils étoient les instrumens d'autres personnes. La Reine-Mere étoit gouvernée par Vautier son premier Medecin, d'ailleurs la Princesse de Conti, dont Bassompierre étoit amoureux, la Duchesse d'Elbœuf, la Duchesse d'Ognano, le Garde des Sceaux & le Maréchal de Marillac son frere animoient cette Princesse contre le Cardinal (e). La Comtesse du Fargis, la femme la plus adroite de France, dispoit de la jeune Reine comme il lui plaisoit, & le Duc d'Orléans étoit toujours entre les mains de ses Favoris, qui avoient soin de l'animer autant qu'il leur étoit possible, afin de vendre ensuite plus cher sa soumission. Tous ceux dont nous venons de parler, soutenus de la Faction Espagnole, qui quoique fort affoiblie subsistoit encore, & étoit appuyée par les Ministres d'Espagne, attaquèrent le Cardinal auprès du Roi; on représenta à ce Prince, que le Cardinal s'étoit emparé de toute l'autorité, qu'il avoit amené les choses au point que la plus grande partie de la Cour dépendoit de lui, qu'il travailloit à marier sa niece avec le Comte de Soissons, pour lui mettre la couronne sur la tête (f). Tout cela se disoit avec tant d'assurance, & se répétoit par tant de personnes, que Louis qui étoit fort jaloux de son auto-

Le Card-

nal court

risque d'é-

tre disgra-

cié.

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 515, de Richelieu l. c. p. 517.

516.

(b) Mem. de Brienne T. II. p. 18.

(c) Préface du Journal de Bassompierre.

(d) Mem. de Brienne l. c. p. 20. Hist.

(e) Vittorio Siri *ubi sup.* p. 282.

(f) Mem. de Bassompierre T. II. Mem.

de Brienne *ubi sup.*

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*Il se rétablit
contre toute
espérance
& devient
plus puis-
sant que
jamais.*

rité, y entendoit quelquefois, ou feignoit d'y ajouter foi. De l'autre côté, le Cardinal le prioit instamment de considérer par quelles voies il lui avoit fait recouvrer son autorité, qui étoit entre les mains de la Reine, de ses Favoris & des Princes du sang; la prédilection qu'elle avoit pour le Duc d'Orléans; ses liaisons avec la Cour d'Espagne; l'incapacité de ses Créatures pour le maniment des affaires, & l'embarras où sa Majesté se trouveroit, si une fois elle tomboit en de pareilles mains (a).

Tout ce que le Roi put faire pour son propre repos ce fut de remettre la décision de la querelle jusqu'à ce qu'il fût à Paris. Il travailla de tout son pouvoir à reconcilier sa Mere avec le Cardinal; la Reine y consentit enfin, on fixa le jour, que le Ministre & sa niece viendroient lui demander pardon. Madame de Combalet entra la premiere & se jetta aux pieds de la Reine, qui au lieu de lui pardonner, l'accabla d'injures & de reproches. Le Cardinal fut traité de la même façon, ce qui étonna fort le Roi; le Cardinal se contenta de dire à la Reine, qu'il l'avoit servie assez longtems, pour savoir qu'elle ne pardonnoit jamais, & qu'ainsi pour ne causer pas de peine au Roi, il demandoit à se retirer & à résigner ses emplois (b). Le Roi tout éperdu sembla y consentir, mais pour avoir le tems de faire ses réflexions, il s'en retourna, & alla ensuite à Versailles, c'étoit le 11 de Novembre. Tout le monde s'empressa à faire sa cour au Luxembourg à la Reine-Mere, pleinement persuadé, qu'elle feroit la Maîtresse. Dans ces entrefaites, Saint-Simon, Favori du Roi, fit entendre à ce Prince, que la Reine-Mere n'avoit point oublié la mort du Maréchal d'Ancre, qu'elle consultoit perpetuellement les Astrologues sur le tems de sa mort, que le plus grand crime du Cardinal étoit son trop grand attachement à son Maître. Louis fit alors venir son Ministre, lui fit connoître ses ennemis & ce dont ils l'accusoient, en ajoutant, qu'il vouloit que le Cardinal continuât à le servir, & qu'il le maintiendrait contre toutes les intrigues de ses ennemis. Aussitôt que cela fut public, le Palais de la Reine se trouva désert, ce qui fit donner à ce jour le nom de *Journée des Dupes* (c). Vautier fut envoyé à la Bastille, on ôta les sceaux à Marillac, & il fut arrêté, le Maréchal eut le même sort dans l'Armée qu'il commandoit, Madame du Fargis fut chassée honteusement de la Cour; la Reine-Mere elle-même fut obligée de dissimuler pour ne pas avoir le même sort. Mais bien qu'on gardât toutes les bienfaisances avec elle, elle vit bien qu'elle avoit perdu la partie, que le Cardinal étoit maître de l'esprit du Roi, & que ce Prince la craignoit plus qu'il ne l'aimoit. Si au lieu de s'amuser à recevoir des complimens, elle avoit suivi le Roi à Versailles, elle auroit triomphé.

*Le Cardi-
nal gagne
les Princes
d'Allema-
gne & d'I-
talie contre*

Au milieu de ces troubles & de ces divisions de la Cour, le Cardinal travailloit avec toute l'application & l'activité possible aux affaires d'Etat. Au commencement de l'année 1631. il conclut un Traité avec le Roi de Suede, par lequel la France s'engageoit à payer à ce Prince quatre-cens mille écus par an, qui de son côté devoit agir avec une Armée de tren-

(a) Hist. de Richelieu.

(b) Mem. de Brienne T. II. Hist. de

Richelieu & al.

(c) Henault & al.

te six mille hommes, pour rétablir les Princes de l'Empire, qui avoient été dépouillés par la Maison d'Autriche (a). Dans le même tems, on négocioit en Italie, pour y maintenir la tranquillité, & le Cardinal fit sentir aux Espagnols qu'ils avoient perdu la supériorité en fait de Traités, dont ils avoient été si longtems en possession. Car dans le même tems & dans le même lieu où l'on négocioit publiquement, Richelieu conclut un Traité secret avec le Duc de Savoye, par lequel ce Prince cédoit Pignerol à la France pour des Terres qu'on ôta au Duc de Mantoue. Ce Traité fut signé le 31 de Mars; & vers la mi-Avril on signa le Traité public de Querasque, par lequel les Espagnols s'imaginèrent avoir trompé les François, en faisant céder au Duc de Savoye les Terres dont nous avons parlé. En vertu de ce traité Pignerol devoit-êtr rendu au Duc, qui en prit possession par une garnison, qui ignoroit, qu'il y avoit un plus grand nombre de François cachés dans la citadelle. Au mois de Mai la France fit avec l'Electeur de Baviere un Traité de la même teneur que celui qu'elle avoit fait avec la Suede (b). Au mois d'Octobre, sous prétexte que le Traité de Querasque n'avoit pas été ponctuellement exécuté, on en signa un avec le Duc de Savoye, par lequel ce Prince consentoit de recevoir dans Pignerol pour six mois une garnison François, afin de cacher celle qui y avoit toujours resté. On envoya aussi un bon corps de Troupes pour prendre possession de Casal, du consentement du Duc de Mantoue, & à l'entiere satisfaction des Princes d'Italie, qui commençoient à parler en gens libres, & ne se fesoient pas difficulté de demander justice de ceux qui pendant une longue suite d'années les avoient traités en Maîtres. Le Cardinal s'étant ainsi étroitement lié avec les Princes d'Allemagne & d'Italie, ne se fit plus un scrupule de rendre le Roi absolu dans ses Etats, & de faire sentir aux personnes de tout rang que les choses avoient bien changé de face depuis le tems qu'il étoit entré dans le Ministère; ce qui lui fit un grand nombre d'ennemis secrets, & peu de véritables amis.

Peu de tems après la feinte reconciliation, la Reine-Mere recommença à se répandre en plaintes contre le Cardinal; le Duc d'Orléans fit plus; il alla chez le Cardinal fort accompagné, dans l'intention à ce que l'on crut de faire quelque coup extraordinaire, mais il se contenta de lui faire de grands reproches, & quitta la Cour (c). Au mois de Fevrier, le Roi engagea la Reine-Mere à le suivre à Compiègne, & après avoir fait inutilement tous ses efforts pour l'appaiser, il partit brusquement, & la laissa avec une Garde (d). La Princesse de Conti, les Duchesses d'Elbœuf, de Lesdiguières, & d'Ognano furent exilées, le Maréchal de Bassompierre & quelques autres furent envoyés à la Bastille (e). Le Duc d'Orléans se retira en Lorraine, où il s'engagea avec la Princesse Marguerite sœur du Duc, & il fit présenter au Parlement une requête, où il se déclaroit Partie contre le Cardinal. Le Roi en vint alors aux dernières extrémités, justifia son

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.
la Maison
d'Autriche.
1631.

La Reine-
Mere est
arrêtée à
Compiègne,
& se sauve
en Flandres.

(a) Bernard Hist. de Louis XIII.

Richelieu & al.

(b) Aubert Hist. de Richelieu.

(d) Henault & al.

(c) Mem. de Brienne T. II. Hist. de

(e) Bernard & les autres.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Exécution
du Maré-
chal de
Marillac.
1632.

Ministre, établit une Chambre de Justice, & prit, dit-on, des mesures pour renvoyer sa Mere à Florence. La Reine-Mere s'échapa de Compiègne, & se sauva en Flandres vers le milieu de Juillet (a). La nouvelle Cour de Justice condamna un Medecin nommé, Duval aux galeres, pour avoir prédit la mort du Roi; le Duc de Rouannés, le Marquis de la Vieuville, la Marquise du Fargis & le P. Chanteloube furent condamnés à mort & exécutés en effigie. Vers la fin de l'année le Roi marcha en Lorraine, & il contraignit le Duc de faire un Traité aux conditions qu'il prescrivit & à chasser de ses Etats tous ceux qui s'y étoient réfugiés (b). Pendant tous ces troubles, le Roi érigea la Terre de Richelieu en Duché-Pairie, dont le titre devoit passer à ses héritiers en général tant mâles que femmes, desorte qu'on le nomma le Cardinal Duc (c), comme on appelloit Olivarez le Comte-Duc; Louis donna aussi à son Ministre le Gouvernement de Bretagne vacant par la mort du Maréchal de Themines.

Le Roi & le Cardinal, qui se défoient avec raison du Duc de Lorraine, l'obligerent de leur remettre Marsal, ce qui néanmoins ne le retint point ainsi qu'ils s'y attendoient (d). La Reine-Mere écrivit une Lettre au Parlement, dans laquelle elle accusoit le Cardinal de vouloir faire tomber la couronne sur la tête du Comte de Soissons. Cela ne produisit d'autre effet, que de procurer une fin tragique à un des plus fideles Serviteurs de cette Princesse, nous parlons du Maréchal de Marillac. Une Cour extraordinaire de Justice le condamna à la mort pour péculat, & la sentence fut exécutée en Greve le 10 de Mai (e). Ce fut-là une des actions les plus dures, & dans l'opinion du Public une des plus injustes que le Cardinal ait faites. On alléguait pour la justifier, que la Reine-Mere avoit gagné le Maréchal pour favoriser les Espagnols au préjudice du service du Roi, mais qu'on n'en avoit pas voulu parler dans son Procès, par respect pour cette Princesse; comme si l'on devoit plus d'égards aux Princes qu'à la Justice. Le véritable crime du Maréchal étoit, qu'il avoit dit à Lyon parmi ceux de sa Cabale, que le plus court expédient pour se délivrer du Cardinal étoit de le tuer, & qu'il avoit offert de le faire lui-même. Son frere le Garde des Sceaux mourut peu après de chagrin (f). Le Roi & le Cardinal, aiant appris que le Duc de Lorraine assembloit des Troupes & tâchoit de tirer du secours d'Allemagne, s'avancerent avec une petite Armée & s'emparerent de plusieurs Places; comme ils étoient sur le point d'investir Nanci, le Duc conclut à Liverdun un Nouveau Traité (g) par lequel il confirma celui de Vic, & pour sureté de sa parole il donna Stenai, Jamets & Clermont, les deux premieres Places pour quatre ans, & la dernière pour toujours. Cette courte guerre étoit d'une fort grande conséquence, parcequ'elle empêcha le Duc, Prince très-habile quoiqu'inconstant, & un des meilleurs Capitaines de l'Europe, d'exécuter le projet qu'il

(a) Mem. de Brienne l. c. p. 60. Hist. de Richelieu L. III.

(b) Les Auteurs cités.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 11.

(d) Mem. de Beauvau p. m. 21.

(e) Relation véritable de ce qui s'est

passé dans le procès du Mar. de Marillac, Journal de Richelieu T. II. p. 1. *Vittoria Siri* T. VII. p. 495 & suiv.

(f) Hist. de Richelieu T. II. p. 51.

(g) Mem. de Beauvau p. 23.

avoit formé, qui auroit pu être fatal à la France, puisque s'il avoit une fois introduit les Allemans en Lorraine, il auroit prévenu tout ce qui arriva dans la suite.

Pendant que le Roi étoit occupé en Lorraine, le Duc d'Orléans entra en Bourgogne avec quinze-cens hommes Flamands, Italiens & Espagnols, outre cinq-cens François, mais la plupart mal équipés, plusieurs n'ayant point d'épée, & d'autres point de bottes; il publia un Manifeste, où il prenoit le titre de Lieutenant-Général du Roi, invitant tous les bons François de se joindre à lui contre le Cardinal de Richelieu, perturbateur du repos public, ennemi du Roi, de la Maison Royale & du Royaume (a). Il somma Dijon de lui ouvrir les portes, & comme on le refusa, il brûla les fauxbourgs. Le Maréchal de la Force le suivit avec un petit Corps, le Duc fut obligé de passer en Auvergne, & delà entra en Languedoc, où le Maréchal de Schomberg le suivit (b). Monsieur y fut reçu par le Maréchal-Duc de Montmorenci, le dernier de cette illustre Maison, qui ne le cédoit à aucun de ses ancêtres en belles qualités, & qui leur étoit fort supérieur du côté de la vertu solide; malheureux d'avoir promis à Monsieur de le soutenir, s'il venoit dans son Gouvernement, & doublement malheureux d'avoir cru qu'aucun engagement pouvoit le dispenser de son devoir envers son Souverain. Il reçut Monsieur avec les honneurs dûs à sa naissance, & aiant assemblé ceux du Clergé, de la Noblesse & du Tiers-Etat qui étoient de son Parti, donnant à cette Assemblée, qui se tint à Pezenas, le nom d'Etats de Languedoc, il se déclara hautement contre le Cardinal (c). D'autre part le Parlement de Toulouse le déclara lui & ses adhérens rebelles. Il assembla bientôt cinq mille hommes avec quantité de Volontaires, & s'avança contre le Maréchal de Schomberg, qui n'avoit que douze-cens chevaux, & environ mille hommes d'Infanterie. Le Maréchal se plaça dans un poste avantageux proche de Castelnaudari; le Duc de Montmorenci vint l'y attaquer le premier de Septembre, & combattit en Heros, mais s'exposa comme un simple soldat; il fondit sur la Cavalerie du Roi, sans attendre son Infanterie; la plupart de ceux qui l'accompagnoient furent tués, & son cheval blessé de plusieurs coups s'abattit sous lui, de sorte qu'il fut pris couvert de blessures (d). A cette nouvelle son Infanterie tourna le dos, & Monsieur avec quelques débris de sa Cavalerie se retira à Beziers. Il traita alors de son accommodement, qu'il conclut, il obtint pardon pour lui, pour ses domestiques & pour le Duc d'Elbœuf, promit de ne s'éloigner pas d'une lieue, de l'endroit que le Roi lui assigneroit pour sa résidence, sans permission, & qu'il aimeroit & estimeroit sincèrement le Cardinal de Richelieu (e). Procédé lâche qui le deshonna plus que sa révolte.

Le Roi fit faire le procès au Duc de Montmorenci par des Commissaires, dont le Garde des Sceaux M. de l'Aubespine de Château neuf étoit

SECTION
XII.

Suite du
regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa
mort

Le Duc
d'Orléans

pénètre jus-

qu'en Lan-

guedoc, où

il est défait,

& le Duc

de Mont-

morenci

pris.

Montmo-
renci est
condamné

(a) Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1632. Hist. de Richelieu L. IV. Ch. 30.

(b) Vittorio Siri l. c. p. 555, 556. Bernard Hist. de Louis XIII L. XVI. Aubert (c) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 57.

(d) Les Auteurs cités.

(e) Le Vassor T. VII. p. 340.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Exécuté
à Toulouse.

Caractère
de la Reine-
Mère & du
Duc d'Or-
léans.

le Chef. En qualité d'Ecclésiastique, il fut obligé d'avoir une dispense de Rome, pour assister à une affaire où il s'agissoit de la vie; mais nous ignorons d'où il eut la dispense pour être Juge d'un Seigneur, du Pere duquel il avoit été Page. Les Commissaires condamnerent le Duc comme criminel de Leze-Majesté, & malgré l'intercession de toute la France, il fut décapité à Toulouse le 30 d'Octobre (a). C'étoit un des Seigneurs les mieux faits, les plus aimables & des plus illustres du Royaume. Il mourut avec autant de courage que de marques de pieté, ferme sans férocité, humble sans crainte; il chargea son Confesseur de demander pardon au Cardinal de sa part. Mais s'il est vrai, qu'il eut été le premier qui avoit informé le Roi de la Cabale de Lyon, il n'avoit nullement besoin de demander pardon; & cela prouve que si le Cardinal avoit de grandes qualités, la reconnoissance n'étoit pas de ce nombre. Monsieur qui étoit à Tours, & qui s'étoit contenté d'envoyer un Gentilhomme pour demander la vie du Duc au Roi, écrivit à ce Monarque une Lettre, où il lui disoit, qu'il auroit racheté la vie de Montmorenci aux dépens de la sienne (b); après quoi pour soutenir son caractère inconstant, il se retira une seconde fois en Flandres; s'il l'avoit fait plutôt, il auroit peut-être sauvé M. de Montmorenci, il est vrai qu'on peut dire pour l'excuser, que ce fut l'espérance de le sauver, qui engagea Monsieur à prendre le parti de la soumission. Le Roi pour faire voir que la Justice seule l'avoit porté à la sévérité, donna tous les biens de Montmorenci au Prince de Condé (c), qui avoit épousé sa sœur, ce qui le rendit fort riche, de pauvre qu'il étoit.

Pendant que la Cour étoit en Languedoc, la Reine-Mère envoya dix hommes résolus pour enlever Me. de Combalet, niece du Cardinal, mais ayant été découverts, ils furent arrêtés. Le Roi écrivit lui-même à cette Dame, pour lui témoigner qu'il se réjouissoit de ce qu'elle avoit heureusement évité un si grand danger, ajoutant que si le complot eut réussi, il seroit allé dans les Pays-Bas la demander à la tête de cinquante mille hommes (d). Quand Monsieur arriva à Bruxelles, sa Mère en étoit partie pour ne le pas voir; elle étoit mécontente de ce que par le Traité de Béziers, il s'étoit engagé à n'entretenir aucun commerce avec elle & avec ses adhérens, la vérité est qu'elle étoit gouvernée par le P. Chanteloube; & si l'on fait réflexion sur ces deux traits, on reconnoitra le caractère de la Mère & du Fils, passionnés l'un & l'autre de gouverner, ils ne pouvoient souffrir que d'autres gouvernassent, & néanmoins ils étoient incapables de se gouverner eux-mêmes, & se servoient du pouvoir qu'ils avoient pour satisfaire les inclinations & les passions des autres; se haïssant réciproquement à cause de cette disposition, qu'ils appercevoient l'un chez l'autre, sans la voir en eux-mêmes. Vers la fin de l'année, c'est-à-dire le 16 de Novembre, les Suedois perdirent le grand Gustave-Adolphe leur Roi, & ne laisserent pas de gagner la bataille de Lutzen. Nous avons

(a) Mem. de Brienne T. II. p. 85. Mem. de Beauvau p. 27 & al.

(b) Lettre de Gaston au Roi, datée de Montereau-Faut-Yonne le 12 Novembre 1632 dans Bernard Hist. de Louis XIII.

L. XVI.

(c) Les Auteurs cités.

(d) Vitorio Siri T. VII. p. 575, 576. Le Vaffor l. c. p. 413.

peu ou point parlé des victoires de ce Prince, quoiqu'elles eussent été remportées en grande partie par les secours d'argent & pour l'avantage de la France, parceque nous serons obligés d'en traiter plus amplement dans une autre partie de cette Histoire, il est néanmoins absolument nécessaire de rapporter de cette guerre, ce qui peut servir à développer la Politique du Cardinal de Richelieu, à faire connoître quels avantages on en retira, & à nous mettre en état d'en faire voir clairement les conséquences, ce qui ne peut se faire commodément ailleurs.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

Depuis bien des années il y avoit eu des démêlés entre la Maison d'Autriche & la France; & quoiqu'on eut quelquefois pris les armes, elles n'étoient proprement ni en paix, ni en guerre. D'une part le Roi se plaignoit que l'Empereur, mais surtout l'Espagne, avoient assisté secrètement les Huguenots, fomenté des intrigues & même des conspirations en France, & donnoient actuellement retraite à la Reine-Mere & au Duc d'Orléans, & que l'on avoit fourni des Troupes & de l'argent à ce Prince pour sa dernière entreprise. D'autre part la Maison d'Autriche se plaignoit avec autant de raison, que le Cardinal avoit assisté ses ennemis par tout, & particulièrement qu'il avoit fomenté la guerre en Allemagne, & avoit empêché les Hollandois de faire la paix. Les disputes de Religion avoient donné lieu à une Ligue Catholique & à une Ligue Protestante dans l'Empire. L'Empereur étoit le Chef de la première, où étoient entrés l'Electeur de Baviere, les Electeurs Ecclesiastiques & les Princes spirituels en général, un petit nombre de Princes Temporels & quelques villes. Dans la Ligue Protestante étoient les Electeurs de Saxe, de Brandebourg, Palatin, les Ducs de Brunswick, de Wirtemberg de Mecklenbourg & de Poméranie, le Landgrave de Hesse, & presque toutes les riches villes de commerce. Cependant l'Empereur & ses Alliés avoient eu tant de bonheur, que les Protestans auroient suivant les apparences été accablés, si la France, ou pour mieux dire le Cardinal de Richelieu ne s'en fût mêlé. On a vu, que tant que le Connétable de Luynes avoit été en faveur, il avoit préféré ses intérêts particuliers & ceux de sa Famille, à ceux de l'Etat, & qu'il avoit sacrifié l'Electeur Palatin, qui avoit pris le titre de Roi de Bohême, tandis que si ce Prince avoit été secouru tout de bon, il auroit certainement conservé son Royaume & maintenu la liberté de l'Allemagne. Quand Richelieu entra dans le Ministère, le premier étoit déjà perdu, & la seconde en grand danger. Il ne convenoit pas d'entreprendre une guerre, mais il distribua l'argent si à-propos & fournit en même tems des prétextes si spécieux, qu'il engagea quelques-unes des Puissances Catholiques à embrasser la neutralité, & par le Traité dont nous avons parlé, il porta les Suedois à agir si puissamment & si heureusement que la face des affaires changea entièrement, & que dans l'espace de deux ans & demi que Gustave-Adolphe fut en Allemagne, il battit les Bavares & les Impériaux trois fois, & soumit la Poméranie, la Basse Saxe, la Franconie, la Baviere, le Palatinat & l'Electorat de Mayence. Tel étoit l'état des affaires, quand ce Monarque fut tué (a); par son courage héroïque & par son habileté il avoit ranimé les

*Politique de
Richelieu
en faisant en-
trer les Sue-
dois dans
l'Empire.*

(a) *Puffendorf* introd. à l'Hist. *Vittorio Siri* T. VII. *Auberi* L. IV.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

espérances éteintes de son Parti, humilié l'Empereur, & à la fin, dit-on, donné de l'ombrage à la France; il est au moins certain que le Cardinal empêcha une entrevue entre les deux Rois, bien qu'il proposât de conférer lui-même avec Gustave-Adolphe; mais ce Prince avoit l'ame si grande, qu'il croyoit que tous les Rois étoient égaux, à la réserve de la différence que le mérite mettoit entre eux; il prétendit donc que si le Cardinal vouloit conférer, ce devoit être avec un de ses Ministres (a). Quelques-uns ont insinué (b) que ce trait de noble fierté couta la vie à ce Prince, mais s'il fut tué en trahison, il y a de l'apparence que le coup venoit d'ailleurs (c). Il faut néanmoins convenir que Richelieu ne parut pas fort affligé de sa mort, & qu'il prit ses mesures aussi promptement & avec autant de prudence que s'il l'avoit prévue; cette preuve de sa capacité a vraisemblablement donné lieu aux soupçons qu'il y avoit eu part. Les instructions qu'il donna à M. de Feuquieres pour renouveler le Traité avec les Suedois (d) & pour ménager ses négociations de la façon qu'il fit à Heilbron, empêcherent la Ligue de se rompre par ce tragique événement, & mit la guerre sur le même pied, ou sur un pied plus avantageux pour la France qu'auparavant; car sans exposer ses Troupes, & en ne donnant que des subsides, elle affoiblit ses ennemis, attacha les Princes de l'Empire à ses intérêts, & étendit même ses frontieres jusqu'au Rhin, sans donner d'ombrage. Telle fut la conduite & l'habileté de ce grand Ministre, qui bien que blamable à l'égard des moyens qu'il employa, eut toujours la grandeur de son Maître en vue autant que la sienne propre.

Création du
Parlement
de Metz. Le
Duc de
Rohan en-
voyé dans
la Valteli-
ne.

1633.

Au commencement de l'année 1633 le Roi créa un Parlement à Metz (e), ce qui procura deux avantages; d'abord cela fit entrer une grosse somme dans les coffres, de la part de ceux qui acheterent les charges, & de l'autre dispensa les habitans des trois Evêchés d'aller plaider à la Chambre impériale de Spire, & l'on ne pouvoit choisir de circonstance plus favorable, qu'un tems où la guerre étoit si furieusement allumée en Allemagne, qu'on ne pouvoit aller d'une ville à l'autre avec quelque sûreté. Le Duc de Rohan, qui étoit fort considéré à Venise, quoiqu'il fût exilé, reçut à l'imprevu la commission d'Ambassadeur extraordinaire auprès des Grisons, & fut déclaré Lieutenant-Général des Troupes que le Roi avoit ou pourroit avoir dans la Valteline (f). Les Espagnols en furent si allarmés, que leur Ambassadeur eut ordre d'en faire de grandes plaintes au Roi & au Cardinal; il représenta, que sous divers prétextes la France assistoit par tout les ennemis de la Maison d'Autriche; que le Roi son Maître souhaitoit fort de faire une paix solide & durable, & qu'il s'attendoit que les Troupes Françoises évacueroient Casal & Pignerol, & qu'on retireroit celles qui, sous prétexte de secourir l'Electeur de Treves, fesoient actuellement la guerre dans le cœur de l'Empire. Richelieu répondit, que le

(a) Hist. de Richelieu T. II. p. 42. Sam. Puffendorf Comment. de rebus Suecicis ab expeditione Gustavi Adolphi in Germaniam ann. 1628 ad abdicat. Christianæ 1654. fol. Ultrajecti 1686.

(b) Puffendorf.

(c) Vittorio Siri T. VII.

(d) Recueil de Pièces p. servir à l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 21.

(e) Hénault, Daniel Journ. Hist.

(f) Hist. de Richelieu l. c. p. 103.

Le Roi ne fouhaitoit pas moins la Paix que S. M. C. mais qu'il ne pouvoit abandonner ses Alliés, ni ceder Pignerol, qu'il avoit acheté du Duc de Savoie, depuis le Traité de Querasque (a). Il ajouta d'un air dégagé, que s'ils desapprouvoient sa maniere de conduire les affaires, ils se fesoient tort à eux-mêmes, puisqu'il ne fesoit que les imiter, ce qu'il prouva par quantité de faits.

Dans le mois de Juillet le Cardinal partit avec le Roi (b) pour marcher contre le Duc de Lorraine; ce Prince avoit donné souvent des commissions pour lever des Troupes, & quand elles étoient levées, il les avoit fait passer au service de l'Empereur ou des Espagnols, sans aucun égard au dernier Traité fait avec le Roi. Louis se rendit bientôt maître de Saint Mihiel & de Luneville; le Duc envoya alors le Cardinal de Lorraine son frere pour négocier encore. Le Roi dit franchement au Cardinal, que son mécontentement contre le Duc venoit du mariage de son frere avec la Princesse Marguerite, qui étoit nul aiant été contracté sans son consentement; il demanda que la Princesse fût remise entre ses mains pour faciliter la dissolution du mariage. Le Cardinal se servit d'un passeport du Roi qu'il avoit pour faire sortir sa sœur de Nanci, & l'envoya en Flandres à Monsieur. Le Roi en fut si irrité, qu'il investit Nanci, & demanda que cette ville fut mise en dépôt entre ses mains. Le Duc conclut donc un nouveau Traité avec Richelieu, dont cet article fesoit partie (c), mais il y manqua aussitôt. A la fin se flatant d'engager le Roi à modérer les conditions qu'il avoit prescrites, le Duc se rendit au quartier de Louis; ce Monarque, par l'avis de Richelieu, le fit si bien garder, sous prétexte de lui faire honneur, qu'il l'obligea à remettre sa Capitale, qui sans cela n'auroit pas été aisément prise (d). Après avoir rapporté ce qui se passa cette année par rapport aux affaires étrangères, voyons ce qui se passa en France même.

En revenant de Languedoc à Paris, l'année précédente, le Cardinal avoit été si mal, qu'on l'avoit même crut mort. Il étoit assez naturel qu'il y eût des gens qui pensassent à lui succéder, & M. de Chateaufort fut du nombre (e). Quelques-uns prétendent qu'il avoit dansé à un Bal, pendant que le Cardinal étoit à l'extrémité; d'autres, qu'il aimoit la Duchesse de Chevreuse, & lui avoit écrit des Lettres, où il traitoit le Cardinal injurieusement (f). Quoiqu'il en soit, Richelieu qui étoit aussi vindicatif que jamais aucun Ministre le fût, non seulement lui fit ôter les Sceaux, mais l'envoya prisonnier au Château d'Angoulême (g). Il fit mettre à la Bastille le Chevalier du Jars, intime ami de Chateaufort, & l'on dit, qu'il engagea les Juges à le condamner à mort, sur de foibles preuves, en leur donnant parole que l'arrêt ne seroit point exécuté; il tint sa promesse, mais ce ne fut qu'au moment qu'on alloit exécuter le Chevalier, que l'on cria grace (h). On peut prendre une idée de la Cour de France en ce tems-là,

Section
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Nouvelle
guerre en
Lorraine
dont le Duc
est obligé
de livrer
sa Capitale.

Nouvelles
révolutions
à la Cour.

(a) Aubert L. IV.

(b) Mem. de Beauvau p. 35. Mem. de Pontis T. II.

(c) Griffet Hist. de Louis XIII sous l'an 1633.

(d) Mem. de Beauvau p. 44. Mem. de Tome XXXI.

Pontis T. II.

(e) Mem. de Brienne T. II. p. 84.

(f) Vittorio Siri T. VII. p. 594 & suiv.

(g) Mem. de Brienne ubi sup. p. 86.

(h) Hist. de Richelieu T. II. p. 95, 96.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

par le trait suivant. Le Maréchal d'Etrées commandoit alors l'Armée du Roi dans l'Electorat de Treves; il étoit ami particulier de Châteauneuf, & fut bientôt informé de sa disgrâce & de l'emprisonnement de du Jars, il fut en même tems que ses deux Lieutenans-Généraux avoient reçu un paquet de la Cour; se souvenant alors de ce qui étoit arrivé au Maréchal de Marillac, il s'imagina qu'il étoit perdu, & se retira dans le Pays ennemi. Quatre jours après il fut que la Cour n'avoit jamais pensé à le faire arrêter, & il envoya un Gentilhomme au Roi & au Cardinal, pour leur demander pardon de sa retraite, avouant ingénument la peur qu'il avoit eue; on rit à la Cour de sa frayeur & il reçut ordre de retourner à Treves (a). Ce n'étoit pas seulement en France que le Cardinal se fesoit craindre, le Pape Urbain VIII. fut obligé à sa requisition de nommer pour commissaires l'Archevêque d'Arles, & les Evêques de Boulogne, de Saint Flour & de Saint Malo, pour informer contre les Evêques de Lodeve, de Saint Pons, d'Albi, d'Uzès & de Nîmes, accusés d'avoir eu part à la révolte du Duc de Montmorenci. Les trois premiers furent absous, & on déposa les trois autres (b). La Reine-Mère ennuyée de la longueur de son exil, & piquée du procédé de Monsieur, sollicita le Roi de lui permettre de revenir en France, l'assurant en même tems qu'elle n'avoit eu aucune connoissance de l'irruption de Monsieur en Languedoc. Le Roi lui répondit, que quant à l'irruption, Monsieur n'auroit pu l'entreprendre, si elle n'avoit mis ses pierrieres en gage pour lui fournir de l'argent, & que tant qu'elle n'abandonneroit pas à sa Justice les gens qui lui donnoient de mauvais conseils, il ne pouvoit se croire en sûreté avec elle dans sa Cour (c).

Le Duc de
Lorraine
cede ses E-
tats au Car-
dinal son
frere.
1634.

Charles IV. Duc de Lorraine, ne pouvoit se résoudre à exécuter le Traité de Nanci, aiant une grande aversion pour la France, & une haine implacable pour le Cardinal; il se flata de procurer quelque avantage à ses sujets, en cédant ses Etats à son frere, comme il fit, mais cette démarche ne produisit pas l'effet qu'il en attendoit. Le Cardinal Duc de Lorraine épousa la Princesse Claude, sœur de Nicole femme de son frere (d). Le Cardinal de Richelieu, à la niece duquel le Cardinal Duc avoit prétendu depuis un an, en fut si irrité, qu'il ordonna au Maréchal de la Force d'investir les nouveaux mariés dans Luneville, & la Place s'étant bientôt rendue, il les conduisit prisonniers à Nanci, où la Duchesse Nicole étoit déjà (e). Le premier d'Avril, le Duc & la Duchesse, ennuyés de leur prison, s'échaperent, le premier déguisé en Payfan, & l'autre avec une hotte sur le dos (f). En peu de tems toute la Lorraine fut conquise & traitée comme Province de France. Les Etats-Généraux aiant rompu les négociations avec l'Espagne pour un Trêve, le Roi signa le 15 d'Avril (g) un Traité avec eux, par lequel il s'engageoit à leur payer un subside de deux millions, pourvu que d'un an ils ne fissent ni paix, ni trêve avec l'Espagne. La mort de Walstein Duc de Fridland fut un coup chagrinant pour le Cardinal (h),

(a) Le même p. 79.

(b) Daniel Journ. Hist. p. 44.

(c) Vittorio Siri T. VII. p. 693.

(d) Mem. de Beauvau, p. 47.

(e) Le même.

(f) Le même, p. 49.

(g) Recueil de Pieces pour servir à Hist. de Louis XIII. T. III. p. 254.

(h) Hist. de Richelieu T. II. p. 185. Mem. de Brienne T. II. p. 88.

qui à ce que l'on prétend avoit contribué à le faire révolter contre l'Empe-
 reur. Par un Edit du premier de Juillet (a) le premier Méridien fut fixé à
 l'isle de Fer la plus Occidentale des Canaries, & par le même Edit on dé-
 clara de bonne prise tous les Vaisseaux Espagnols & Portugais qui seroient
 pris au delà, jusqu'à ce que ces deux Couronnes ouvrirent leurs Ports dans
 les deux Indes aux Vaisseaux qui porteroient pavillon de France.

SECTION
 XII.
 Suite du
 regne de
 Louis XIII.
 jusqu'à sa
 mort.

Le 6 de Septembre, les Suedois commandés par le Duc de Weymar &
 le Maréchal Horn, furent totalement défaits à Nordlingue par les Impé-
 riaux & leurs Alliés, avec perte de vingt mille hommes & de soixante-dix
 pieces de Canon (b). Ce grand coup obligea le Cardinal de changer de me-
 sures; il avoit jusques-là, comme un trait de politique nécessaire & raffiné,
 fait sentir à la Maison d'Autriche les malheurs de la guerre par les ar-
 mes & l'argent de la France, sans se déclarer ouvertement contre elle, &
 il s'en étoit même glorifié dans quelques discours au Parlement. Mais les
 Alliés de France, qui pensoient depuis longtems autrement, furent con-
 traints par la conjoncture de dire hardiment leur sentiment. Ils dirent, que
 si la France ne se déclaroit point, les Espagnols étoient maîtres d'assister si
 puissamment les Impériaux, que ceux-ci auroient la supériorité sur les Al-
 liés; que par là on donnoit réellement l'avantage à la Maison d'Autriche,
 ainsi que la France le sentiroit, si jamais les Princes Protestans d'Allemagne
 étoient forcés de s'accommoder, puisque les Impériaux fondroient avec
 toutes leurs forces sur la Lorraine, & que les Espagnols entreroient en même
 tems en Picardie. Le Cardinal se contenta d'abord de renouveler les Trai-
 tés avec la Couronne de Suede, le Duc de Wirtemberg, le Landgrave de
 Hesse, & les autres Princes Protestans, qui étoient encore en armes; il
 s'engagea à fournir une grosse somme d'argent, & par une autre qu'il donna
 aux Suedois, il les porta à céder Philipsbourg & quelques autres Places à
 la France; il stipula de plus, que quand la France déclareroit la guerre, on
 lui remettroit l'Alsace en dépôt. Ce Traité fut signé à Paris le premier de
 Novembre (c). Dans le même mois, le Maréchal de la Force reprit la
 ville de Heidelberg, & força les Impériaux de lever le siege du Château
 avec perte; service qui lui procura de considerables gratifications du Roi.

Bataille de
 Nordlin-
 gue, qui
 change la
 face des af-
 faires.

La Reine-Mere continuoit toujours de solliciter son retour, elle condescen-
 dit même jusqu'à écrire au Cardinal, pour lui demander de s'interposer en
 sa faveur, ce qui l'embarrassa extrêmement. Il ne laissa pas de faire la
 même réponse qu'il avoit déjà faite, mais en nommant ceux qu'il vouloit
 que la Reine-Mere remit entre les mains du Roi, c'étoient le P. Chante-
 loube qui avoit cherché à le faire assassiner, l'Abbé de Saint-Germain qui
 avoit écrit quantité de libelles contre lui, & l'Abbé Fabroni, qui avoit tiré
 l'horoscope du Roi & prédit que ce Prince n'avoit que peu de tems à vivre
 (d). La Reine vit que si elle acquiesçoit à ce qu'on exigeoit, elle perdrait
 la confiance de tout le monde, desorte qu'elle rejetta la proposition, &
 c'étoit suivant les apparences ce que le Cardinal demandoit. Ce Ministre

Retour du
 Duc d'Or-
 léans à la
 Cour.

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.
 p. 47. Henault.

(b) Les mêmes Griffet Hist. de Louis
 XIII. sous l'an 1634.

(c) Recueil de Pieces concernant l'Hist.
 de Louis XIII. T. III. p. 282.

(d) Vittorio Siri T. VII. p. 761. Hist.
 de Richelieu. T. II. p. 161.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort.

traisoit toujours avec Monsieur, ou pour mieux dire avec Puilaurens son Favori, & l'accommodement étoit presque fait; Monsieur ne laissa pas de signer le 12 de Mai un Traité avec le Marquis d'Aytone (a), qui commandoit dans les Pays-Bas, par lequel il s'engagea à ne retourner point en France de deux ans & demi, quelque changement qui pût arriver; d'autre part les Espagnols promettoient de lui donner quinze mille hommes, pour faire une nouvelle tentative en France. Le véritable but de ce Traité étoit de cacher ses négociations avec le Cardinal, & de mieux faire ses conditions. Le Vaisseau qui portoit la ratification du Roi d'Espagne, aiant fait naufrage sur les côtes de France, cette Piece tomba entre les mains de Richelieu, & servit à hâter la conclusion du Traité avec Monsieur (b). Le Parlement & une Assemblée du Clergé de France ne laisserent pas de déclarer le mariage de ce Prince nul, sous prétexte que la Maison de Lorraine avoit commis un rapt de sa personne & que les deux Ducs l'avoient contraint d'épouser leur sœur. Le 8 d'Octobre le Duc d'Orléans s'échappa de Bruxelles (c), sans dire adieu ni à sa Mere ni à sa Femme, & se rendit à la Cour, où il fut très-bien reçu.

Déclaration de
guerre contre l'Espagne.

1635.

Nous voici à l'époque où la situation embarrassée des affaires étrangères pensa faire quitter au Cardinal le timon de l'Etat, comme il avoit été sur le point de le faire une autre fois par les suites des intrigues de Lyon. Le fameux P. Joseph & Bullion Surintendant des Finances lui firent reprendre courage, comme le même Capucin & le Cardinal de la Valette l'avoient fait la première fois (d). L'année commença par un fâcheux revers. Les Impériaux surprirent Philipsbourg, Place importante, qui avoit couté quatre-cens mille écus qu'on avoit donnés aux Suedois, d'ailleurs les magasins étoient pleins de toutes sortes de munitions, & il y avoit plus de deux-cens mille écus en argent comptant (e). Les Espagnols & les Impériaux avoient alors une supériorité si visible, qu'au commencement de Février le Roi se vit obligé de faire un nouveau Traité avec les Etats Généraux (f), par lequel il s'engagea à déclarer la guerre à l'Espagne, & d'agir conjointement avec les Hollandois dans les Pays-Bas avec une Armée de trente mille hommes. Ce Traité contenoit (g) un partage que les deux Puissances fesoient des Pays-Bas Espagnols, si ces Provinces n'acceptoient pas la proposition de se soulever contre leurs Maîtres, & de former une République, comme les sept autres avoient fait. Ce Traité qui sembloit lier la France & la République plus étroitement que jamais, fut la première source des défiances qui aliénèrent les Hollandois de la Couronne; les gens sages parmi eux, s'appercevant, combien le Roi avoit envie de devenir leur voisin, prirent ombrage d'une Puissance, qu'ils n'avoient jusques-là point appréhendée. D'ailleurs Frederic-Henri Prince d'Orange haïssoit le Cardinal, par certaines raisons, & il fut le seul des ennemis de ce Ministre, qui put se vanter de lui avoir fait sentir son ressentiment

(a) *Auberi Hist. de Richelieu T. I. p. 425.*(b) *Vittorio Siri T. VIII. p. 84.*(c) *Auberi l. c. p. 428.*(d) *Hist. de Richelieu ubi sup. 213.*(e) *Le même, p. 212.*(f) *Recueil de Pieces concernant le regne de Louis XIII ubi sup. p. 289.*(g) *Là-même, p. 296.*

(a). Les Espagnols ne furent pas sitôt informés de ce Traité, qu'ils for-
merent le projet de surprendre Treves; le Gouverneur de Luxembourg
l'exécuta, surprit & tailla en pieces la garnison François, pilla le Palais
de l'Electeur & l'emmena prisonnier en Flandres, pour s'être mis sous la
protection de Louis (b). Le Cardinal saisit cette occasion pour déclarer la
guerre à l'Espagne (c), & publia un long Manifeste, auquel les Espagnols
ne tarderent pas de répondre. La Reine-Mere avoit écrit au Roi une
longue Lettre pour le dissuader d'une guerre, qu'elle lui représenta comme
aussi nécessaire à son Ministre, que fatale pour lui-même. Cette Lettre
fut envoyée à Mazarin, Nonce du Pape, qui après l'avoir communiquée
à Richelieu la présenta au Roi. Ce Prince l'ayant lue, lui dit, que le
respect qu'il avoit pour sa mere l'empêchoit d'y répondre, pour ne pas lui
reprocher sa partialité pour les Espagnols & le peu d'égard qu'elle avoit
pour son honneur & pour ses intérêts (d).

En conséquence du Traité conclu avec les Etats Généraux, l'Armée
François, commandée par les Maréchaux de Chatillon & de Brezé se mit
en marche pour joindre celle du Prince d'Orange à Mastricht. Les deux
Maréchaux avoient six mille chevaux & vingt-quatre mille hommes de
pied. Ils rencontrèrent l'Armée Espagnole, commandée par le Prince
Thomas de Savoye, forte de seize mille hommes; elle étoit postée si avan-
tageusement, que les Espagnols n'appréhendoient point du tout d'être at-
taqués. Mais les François vifs & ardens à l'ouverture de la campagne,
fondirent sur eux avec tant d'impétuosité, qu'ils furent totalement défaits,
il en resta quatre mille sur la place, on prit quinze-cens prisonniers, avec
leur bagage & toute leur Artillerie. Cette action qu'on appella la bataille
d'Avein, se passa le 20 de Mai (e). L'Armée victorieuse continua sa
marche vers Mastricht, où elle joignit le Prince d'Orange, qui en prit le
commandement. Ils attaquèrent Tirlemont, Place forte & l'emporterent
l'épée à la main; la ville fut saccagée & il s'y commit de grands desordres,
que les Hollandois rejettoient sur les François, & les François sur les Hol-
landois (f). Ils allerent ensuite assieger Louvain, mais par la mesintelli-
gence entre les Généraux ils furent obligés de lever le siege. Ils entrerent
alors en quartiers de rafraichissement: mais ceux des François, furent si
mauvais, que cette florissante Armée se fondit de façon, que les débris re-
vinrent en France par petites troupes. Ce mauvais succès chagrina extré-
mement le Cardinal, d'autant plus qu'il excita de grands murmures en
France, où le poids des impôts & d'autres maux indisposoient fort les
peuples. Du côté de l'Allemagne, les affaires sembloient prendre de plus
en plus un mauvais tour; les Electeurs de Saxe & de Brandebourg firent la
paix avec l'Empereur, & la plupart des Princes de l'Empire suivirent leur
exemple; le Cardinal avoit bien de la besogne à maintenir les Suedois en
état de continuer à faire diversion de ce côté-là, quoiqu'il eût envoyé

(a) Aubert Mem. de Hollande, p. 268,

269

(b) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 215,

216.

(c) Là même p. 236.

(d) Aubert Hist. de Richelieu T. II.

(e) Henvault, Griffet sous l'an 1635.

(f) Hist. de Richelieu l. c. p. 238.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

son grand ami le Cardinal de la Valette pour assister le Duc de Weymar. Le Roi s'impatienta de voir non seulement la Lorraine, mais ses propres Etats courir risque, desorte qu'après s'être laissé dissuader de se mettre à la tête de l'Armée en Allemagne, il se mit à la tête de quelques Troupes en Champagne, dont le Comte de Soissons fut déclaré Général; il entra en Lorraine & prit Saint Mihiel, dont les habitans s'étoient soulevés (a). Louis s'en retourna bientôt, parceque le Comte de Cramail lui fit remarquer, qu'il couroit risque d'être enlevé par le Duc de Lorraine. Le Cardinal pour cacher la véritable cause de ce retour, envoya le Comte à la Bastille (b), & fit disgracier le Comte de Soissons. Vers la fin d'Octobre, pour mettre les choses sur un meilleur pied, il fit un Traité avec le Duc de Weymar, par lequel le Roi s'engageoit à lui payer quatre millions de livres par an, pour entretenir une Armée de dix-huit mille hommes; il lui accorda outre cela divers avantages personnels.

*Ligue en
Italie.*

Le Cardinal, pour donner partout de l'occupation à la Maison d'Autriche, projetta & fit conclure en Italie une Ligue; les Ducs de Savoye, de Parme & de Mantoue y entrèrent, & le Maréchal de Créqui alla les joindre avec seize mille hommes. Les freres du fameux Maréchal de Thoiras étant entrés imprudemment dans les intrigues de Lyon, ce grand-homme étoit devenu suspect & conséquemment avoit été disgracié; sur les fortes instances du Duc de Savoye, on lui permit d'entrer au service de ce Prince. Le Maréchal de Créqui investit Valence avec les Troupes Françaises, & l'Armée Espagnole, commandée par Carlo Colonne marcha au secours de la Place. Le Duc de Savoye vint malgré lui à ce siege, & se porta encore avec plus de repugnance à attaquer l'Armée Espagnole; le Maréchal ne laissa pas de fondre sur eux avant qu'ils fussent retranchés, & les auroit vraisemblablement battus, si le Duc l'avoit secondé vigoureusement; comme il ne fut point soutenu, il fut obligé de se retirer, ce dont il fit de grandes plaintes. On soupçonna que le Maréchal de Thoiras avoit fort contribué à cet échec. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette mesintelligence entre les chefs fit échouer le projet du Cardinal de conquérir le Milanés en une campagne; les suites auroient été bien plus fâcheuses, si le Duc de Rohan n'avoit défait les Impériaux dans la Valteline; sans cela ils seroient entrés avec vingt mille hommes dans le Milanés, & le 14 de Novembre ce Général battit aussi les Espagnols à Morbegno, où ils étoient sous les ordres de Serbellon (c); services dont on reconnut le prix dans le tems même, mais qui furent bien mal payés dans la suite, par un effet de la jalousie qu'on avoit contre lui, & à cause de son attachement inviolable à sa religion.

*Puilaurens
Favori de
Monsieur
arrêté &
empoisonné.*

Il nous reste encore à rendre compte des intrigues de cette année. On avoit exécuté fidelement tout ce qui avoit été promis au Duc d'Orléans, & après quelque délai, on satisfit pleinement Puilaurens son Favori; on lui donna une somme d'argent, qui le mit en état d'acheter la Terre d'Aiguillon; il épousa Mademoiselle de Pontchâteau, cousine du Cardinal, & fut

(a) Griffet ubi sup.

(b) Vittorio Siri T. VIII. p. 339.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 249. 250.

fait Duc & Pair de France (a). Cette grande fortune ne dura pas long-
 tems, car il parut bientôt que le Cardinal & lui ne pouvoient vivre en bon-
 ne intelligence. Le Roi vouloit absolument rompre le mariage de son fre-
 re, le Cardinal souhaita que Puilaurens y disposât son Maître & ne vou-
 lut pas croire qu'il ne pût y réussir. D'autre part Puilaurens auroit bien
 voulu avoir part aux affaires, ce qui indisposa tellement le Cardinal qu'il
 engagea le Roi à faire arrêter ce Favori au Louvre & à l'envoyer prison-
 ner à Vincennes, où il mourut le premier de Juillet; & l'on soupçonna
 qu'il n'étoit pas mort de mort naturelle (b). On tâcha d'appaier le Duc
 d'Orléans son Maître, en lui donnant entrée dans le Conseil; mais la perte
 de son Favori & l'emprisonnement de quelques-uns de ceux qui étoient à
 lui, ne changerent rien à ses dispositions sur l'article de son mariage; il
 soutint toujours qu'il n'avoit point été séduit ni violenté par les Princes de
 Lorraine; que son mariage étoit de son propre choix; qu'il se fesoit un
 point de conscience de demeurer attaché à sa femme, à qui il envoyoit
 cinq mille écus par mois; & il fesoit paroître à cet égard autant de ré-
 solution & de fermeté, qu'il avoit de foiblesse & d'inconstance en toute
 autre chose (c).

En Allemagne les Impériaux se rendirent maîtres de Maïence, mais le
 Cardinal de la Valette & le Duc de Weymar les obligèrent de lever le siege
 de Colmar (d). Le Roi ayant envoyé le Prince de Condé faire le siege
 de Dole, en Franche-Comté, les Impériaux firent une irruption en Bour-
 gogne, où ils auroient certainement pu faire quelque chose d'important, si
 le desir de piller ne les avoit portés à se répandre de tous côtés, au lieu
 de se rendre maîtres de quelque Place forte. Le Roi & son Ministre fu-
 rent si alarmés de cette invasion, qu'on jugea à-propos de faire un nou-
 veau Traité avec la jeune Reine de Suede (e) & un autre avec le Land-
 grave de Hesse (f), par l'un & par l'autre on s'engageoit à leur payer des
 subsides, pour l'entretien des Troupes qu'ils feroient agir contre l'ennemi
 commun. Les Espagnols attaquèrent aussi le Royaume de leur côté, ils
 prirent & brûlerent Saint-Jean de Luz, & auroient pris Baïonne, si le
 Duc de la Valette, profitant de leur lenteur, n'avoit fortifié cette ville.
 La Flotte, qu'on envoya pour chasser des Isles de la côte de Provence les
 Espagnols qui s'en étoient emparés l'année précédente, échoua dans son
 entreprise. Elle étoit commandée par l'Archevêque de Bourdeaux; le Ma-
 réchal de Vitri Gouverneur de Provence en fut si piqué, qu'il l'empêcha
 d'agir jusqu'à l'arrivée des Galeres d'Espagne, ce qui fit manquer cette ex-
 pédition (g). En Italie les affaires n'allèrent gueres mieux que l'année
 précédente. Le Duc de Savoye battit à la vérité les Espagnols dans le
 mois de Juin, mais il ne voulut pas profiter de sa victoire, parcequ'il s'é-
 toit engagé par le Traité à céder des Terres aux environs de Pignerol, à

SECTION
 XII.
 Suite du
 regne de
 Louis XIII.
 jusqu'à sa
 mort.

La guerre
 en Allema-
 gne & en
 Italie con-
 tinue sans
 grand suc-
 cès.

1636.

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 180,
 181.

(b) Mercure François de 1635.

(c) Hist. de Richelieu l. c. p. 195, 196.

(d) Henault & al.

(e) Recueil de Pièces concernant l'Hist.
 de Louis XIII. T. III. p. 355.

(f) Là-même p. 359.

(g) Le Vassor Hist. de Louis XIII. T.
 VIII. p. 312, 313.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

proportion des conquêtes qu'il feroit dans le Milanés, desorte que pour éviter l'un, il n'entreprit point l'autre. Le brave Maréchal de Thoiras, qui étoit avec ce Prince, fut tué au siège d'une petite ville, en donnant des ordres pour une batterie. Le Duc de Parme eut le malheur de se voir depouillé de la plus grande partie de ses Etats par les Espagnols; mais le Duc de Rohan étant toujours victorieux dans la Valteline les empêcha d'agir de ce côté-là avec autant de vigueur & d'avantage, qu'ils auroient fait sans cela.

*Les Espa-
gnols en-
trent en Pi-
cardie.*

Le Cardinal-Infant s'étant apperçu que par le grand nombre de projets qu'on formoit de part & d'autre, la frontiere de Picardie étoit dégar-nie, résolut d'entrer en France de ce côté-là avec tout ce qu'il pourroit rassembler de Troupes. Il donna le commandement de l'Armée au Prince Thomas de Savoye, auquel se joignirent Piccolomini & Jean de Wert, Général hardi, qui commandoit un corps de Troupes irrégulieres, qui fesoient trembler par tout où elles se jettoient. Cette Armée investit la Cappelle au commencement de Juillet, & la Place se rendit au bout de six jours, le Baron du Bec qui y commandoit n'ayant pas cru pouvoir la défendre plus longtems. Le Catelet fut pris au bout de deux jours, M. de Saint Leger s'étant rendu avant que l'ennemi eût fait breche. Le Cardinal, pour cou-vrir la faute qu'il avoit faite, en négligeant de mettre les Places en état de défense, fit condamner le Baron du Bec & M. de Saint-Leger comme Traîtres, qui avoient été d'intelligence avec les Espagnols. Il maltraita même de paroles le Duc de la Valette, pour avoir pris le parti du Baron du Bec, & fit disgracier le Duc de Saint Simon (a), Favori du Roi, auquel il avoit de grandes obligations, parceque le Duc soutenoit M. de Saint Leger qui étoit son oncle. Cette rigueur fut inutile. Les Espagnols pas-serent la Somme, malgré une petite Armée que commandoit le Comte de Soissons, & d'abord investirent Corbie, que M. de Soyecourt Lieutenant-Général de la Province rendit au bout de huit jours, quoiqu'il eût dixhuit-cens hommes de garnison, & que Corbie passât pour une Place forte (b). Les Parisiens voyant que Jean de Wert n'étoit plus qu'à deux journées d'eux, furent fort consternés. Le Roi étoit si chagrin, qu'il parloit à peine au Cardinal; ce Ministre s'enferma dans son Palais, ne sachant quel parti prendre. Bullion son ancien ami, qui par sa faveur étoit Surinten-dant des Finances, lui conseilla de se montrer en public sans Gardes, car moi, lui dit-il, qui suis dix fois plus haï que vous, je traverse tout Paris suivi seulement de deux Laquais. Richelieu suivit ce conseil, & les Parisiens charmés de cette marque de confiance le comblèrent de béné-dictions, après l'avoir accablé d'injures la veille (c). Cela ne fit point changer le Roi, & la froideur de ce Prince découragea tellement le Cardinal, qu'il dit au P. Joseph, qu'il avoit dessein de quitter le Ministère, afin de se mettre en sûreté. Le rusé Capucin lui représenta que ce n'étoit pas le moyen de se mettre à couvert, & qu'un Ministre qui avoit mis

(a) Griffet sous l'an 1636.

(b) Hist. de Richelieu T. II. p. 272.

(c) Le Vassor T. VIII. p. 398, 399.

mis le Royaume & sa personne en danger, devoit penser à les en tirer. Le Cardinal travailla alors à renforcer l'Armée, emprunta de l'argent de tous côtés, demanda un Laquais à ceux qui en avoient deux, & un cheval à ceux qui en avoient au delà de deux; fit cesser tous les ouvrages publics, & prit les Maçons & les Charpentiers pour recrues, demanda des Troupes de toutes parts, desorte qu'en peu de tems il forma une Armée de trente ou trente-cinq mille hommes. Il étoit déterminé à la commander en personne; mais le Comte de Soissons aiant refusé de servir sous lui, il en fit donner le commandement au Duc d'Orléans, dans la supposition que ces deux Princes ne s'accorderoient pas longtems, & qu'il auroit par là un prétexte de les éloigner tous deux, ou au moins d'en engager un à entrer dans ses vues (a).

SECTION

XII.

*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

C'étoit-là une des résolutions les plus dangereuses qu'il eut jamais prises. Quand le Roi vit son frere à la tête d'une Armée, il devint de si mauvaise humeur, qu'on n'osoit presque l'approcher. D'autre part, Monsieur & le Comte de Soissons, contre l'attente du Cardinal, s'accordoient parfaitement, & même si bien, qu'après s'être communiqué leurs sujets de plainte, ils prirent la résolution de faire assassiner le Cardinal, à la sortie du Conseil, que le Roi tenoit à Amiens. Quatre de leurs Gentilshommes se chargerent de cette indigne action, & ils étoient entièrement maîtres de la personne du Ministre. Au jour marqué, le Roi vint de bonne heure au Conseil; Monsieur & le Comte entretinrent longtems le Cardinal, tandis que les quatre assassins étoient autour de lui, prêts à faire leur coup, aussitôt que Monsieur leur auroit donné le signal en portant la main au chapeau (b). Mais tout d'un coup, Monsieur les quitta brusquement, & remonta l'escalier. Un des quatre le suivit, & lui demanda à quoi il pensoit, le Duc lui répondit que sa conscience ne lui permettoit pas de tremper ses mains dans le sang d'un Cardinal & d'un Prêtre. Le Cardinal ignora en ce tems-là le risque qu'il avoit couru, & il n'en fut instruit dans la suite que par le Duc de la Valette, qui avoit été du complot. La campagne ne fut pas longue; vers le milieu de Septembre les Espagnols furent obligés de repasser la Somme, & le 10 de Novembre on reprit Corbie (c). Le 20 du même mois le Duc d'Orléans & le Comte de Soissons s'enfuirent de Paris à onze heures du soir, le premier à Blois, & le second à Sedan, le Cardinal leur aiant fait donner de faux avis que le Roi avoit dessein de les faire arrêter, tandis qu'il persuada au Roi, que cette retraite si brusque étoit une preuve convaincante qu'ils étoient coupables; ils ne laisserent pas d'être traités avec beaucoup de douceur, par le conseil du Ministre. On permit au Comte de jouir de ses rentes & de ses pensions sans l'obliger de revenir; & le Roi offrit à son frere d'approuver son mariage, pourvu qu'il promit par écrit de n'entretenir aucune intelligence avec les Etrangers, & de ne point troubler la tranquillité de l'Etat (d). Le Cardinal avoit fort indisposé contre lui Frederic Henri Prince d'Orange, par sa hauteur, & le Prince l'avoit obli-

*Conspira-
tion contre
la vie du
Cardinal.*

(a) Griffet ubi sup.

(b) Hist. de Richelieu T. II. p. 280.

(c) Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an

1636.

(d) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 284.

SECTION
XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Guerre
d'Allema-
gne & dis-
solution de
la Ligue
d'Italie.
1637.

Le Duc de
Rohan obli-
gé d'aban-
donner la
Valteline.

Les Isles de
Provence
reprises.

gé de rechercher son amitié par des manieres opposées, chose assez difficile; pour gagner ce Prince, le Cardinal ordonna à l'Ambassadeur de France de donner à Frederic-Henri le titre d'Altesse, au lieu de celui d'Excellence; il fut assez heureux de réussir, ce qui fut très-avantageux à la France, & contribua à la tirer de l'embarras où elle se trouvoit (a).

Les affaires des Suedois n'alloient pas trop bien en Allemagne, quoique le Duc de Weymar défit les Troupes du Duc de Lorraine dans le mois de Juin. L'Empereur Ferdinand II. étant mort, la France fit difficulté de reconnoître son fils Ferdinand III, bien qu'il eût été élu Roi des Romains dans toutes les formes; mais quand on vit que personne ne suivoit cet exemple, & que les autres Princes desapprouvoient ce procédé, il fallut renoncer à l'opposition (b). Du côté de l'Italie les affaires tournerent mal. Le Duc de Parme étoit assiégé dans Plaisance, & les François ne sachant comment le dégager, il fut obligé d'accepter les conditions que les Espagnols lui offrirent, qui étoient assez raisonnables; par là & par la mort des Ducs de Mantoue & de Savoye, la Ligue d'Italie se trouva rompue (c). Le Cardinal n'en fut pas fort fâché, parceque cela le mettoit en état d'épargner, & les fraix indispensables de la guerre montoient si haut, que l'économie devenoit également nécessaire & difficile. Il ne laissa pas d'être extrêmement sensible à la perte de la Valteline, & avec juste raison, puisque c'étoit uniquement par sa faute.

Il haïssoit le Duc de Rohan, & bien que ce Seigneur eût servi le Roi avec autant de fidélité que de succès, on n'avoit aucun soin de lui envoyer de l'argent; ce qui étoit tout ce qui lui manquoit pour mettre les affaires de ce côté-là sur un pied favorable. Les Grisons, à qui il devoit un million pour leur paye, entrerent en négociation avec les Espagnols pour obliger le Duc à évacuer la Valteline. Il les engagea néanmoins à lui donner deux mois, & par faveur spéciale il obtint une prolongation de deux autres mois, mais le Cardinal ne voulut pas lui envoyer d'argent, & ne daigna pas même lui répondre. Dans cette extrémité, sa prudence lui suggéra un expédient pour sauver son honneur & les Troupes du Roi son Maître, il s'engagea à sortir du Pays en un certain nombre de jours, & se constitua pour ôtage de l'accomplissement de la convention; par là tout le blâme retomba sans contredit sur le Cardinal, & l'honneur du Duc fut à couvert (d).

La Flotte fut plus heureuse cette année, que la précédente, quoiqu'elle fût encore commandée par le Comte de Harcourt & par l'Archevêque de Bourdeaux. Après avoir fait une descente en Sardaigne à la fin de Février, le Comte en fit une dans l'isle de Sainte Marguerite à la fin du mois de Mars, & ayant chassé les Espagnols des Forts avec perte, il les obligea d'abandonner cette Isle & ensuite celle de Saint Honorat; ce qui se seroit peut-être fait dès l'année précédente, si l'Archevêque de Bour-

(a) Auberi Mem. de Hollande.

(b) Le Vassor Hist. de Louis XIII. T. IX. p. 128.

(c) Le Vassor, Griffet & al.

(d) Manifeste du Duc de Rohan sur les affaires des Grisons & de la Valteline. Auberi Vie de Richelieu L. V. Ch. 58, Nanzi Hist. Veneta L. X. 1637.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

deux n'avoit eu querelle avec le Maréchal de Vitri, qui lui donna quelques coups de canne (a), violence qui le fit mettre depuis à la Bastille. Le Duc de la Valette, qui avoit encouru la disgrâce du Cardinal & qui par cette raison ne put obtenir de secours de la Cour, ne laissa pas d'obliger les ennemis d'abandonner trois ou quatre petites Places, dont ils s'étoient emparés en Guienne, en leur coupant les vivres, & les chassa de la Province sans Armée. Les Espagnols pour se venger, assiègerent Leucate. La Place n'étoit pas extrêmement forte, & le Sieur de Barri, qui en étoit Gouverneur n'avoit qu'une foible garnison. Il ne laissa pas de se défendre un mois entier, & donna par là le tems au Duc de Halluin de venir à son secours avec l'Armée qu'il avoit assemblée en hâte. Le Duc attaqua les Espagnols, les battit, leur tua deux mille hommes & leur prit trente-sept pieces de Canon; action dont il fut d'abord récompensé par le bâton de Maréchal de France; il prit le nom de Schomberg, comme son pere, quoiqu'il fût Duc & Pair du chef de sa femme (b).

Le Cardinal de la Valette, qui avoit avec lui le Duc de Candale son frere aîné, fit la guerre heureusement dans les Pays-Bas, réduisit Caateau-Cambresis, Bavaï, Maubeuge & Landrecies, toutes petites Places, mais importantes par leur situation. Le Maréchal de Chatillon prit Yvoi dans le Luxembourg & ensuite Damvilliers. Le Duc de Longueville se rendit maître de plusieurs Places en Franche-Comté. Le Roi avoit fort grande envie de se mettre en campagne pour reprendre la Capelle; mais par les informations données au Cardinal, il parut que l'entreprise n'étoit pas assez aisée & assez sûre pour y hazarder la réputation du Roi. Cependant dans le mois de Septembre le Cardinal de la Valette, par l'avis d'un Conseil de guerre, l'investit & prit cette Place en dix jours (c). Bien que le Roi sentit l'importance de ce succès, il fut néanmoins mécontent de n'en avoir pas l'honneur; le Cardinal fut obligé de faire venir le Journal de la campagne, pour convaincre le Roi que ce siege n'avoit pas été entrepris par ses ordres, mais uniquement par l'avis d'un Conseil de guerre, sur ce qu'on avoit trouvé que le siege d'Avesnes avoit trop de difficultés. Cela contenta le Roi, au moins en apparence. Mais ce n'étoit pas là ce qui donnoit le plus d'inquietude au Ministre.

*Campagne
de Flandres
& la Capelle
reprise.*

Au commencement de l'année, il avoit engagé son Maître de s'avancer jusqu'à Orléans avec ses gardes Françoises & Suisses. Cela fut très-efficace pour fixer les irrésolutions de Monsieur. Ce Prince commençoit à attirer tous les mécontents à Blois, & avoit fort loué l'honneur & la politesse des Espagnols, comme s'il eût oublié la déplorable fin du Duc de Montmorenci, & la situation disgracieuse où il s'étoit trouvé lui-même à Bruxelles. Mais appréhendant à présent pour sa liberté, il traita volontiers, accepta l'offre qu'on lui fit de ne plus s'opposer à son mariage, fit de nouveau serment de fidélité au Roi; & fut très-content de ce qu'à sa priere, le Roi avoit mis en liberté le Chevalier de Grignan & l'Abbé de la Riviere. Les François ont dit plaisamment du dernier, qu'il connois-

*Richelieu
fait échouer
les projets
de ses enne-
mis & pu-
nit leurs
desseins.*

(a) *Le Vassor* T. IX. p. 207.

(b) Le même, p. 244 & suiv.

(c) Le même p. 389 & suiv.

SECTION

XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

soit mieux que personne combien son Maître valoit, parcequ'il l'avoit vendu assez souvent (a). Les mauvaises humeurs du Duc d'Orléans étoient chagrinantes, mais celles du Roi étoient terribles; le Cardinal ne fut pas longtems sans en faire l'épreuve. Louis parut d'abord rêveur, ensuite mélancolique, & enfin sombre. Le P. Caussin son Confesseur en étoit la cause. Il lui avoit rempli l'esprit de scrupules & enfin il réduisit à quatre points ce qu'il y avoit à la charge du Cardinal. L'exil de la Reine-Mere où on la laissoit dans une si grande indigence, qu'elle manquoit des choses les plus nécessaires à la vie. Le trop grand pouvoir du Cardinal, qui usurpoit toute l'autorité Royale, & qui n'en laissoit au Roi que le nom. L'oppression des peuples, réduits à la dernière misère, par les impositions exorbitantes. Enfin que le sang des sujets servoit à fournir des subsidès aux Hérétiques, tels que les Suedois, les Protestans d'Allemagne & les Hollandois. Le Roi lui demanda, s'il pouvoit lui nommer quelqu'un qui eût autant de capacité que le Cardinal, mais c'étoit à quoi le Confesseur n'avoit pas seulement pensé, étant guidé plus par la bigoterie que par l'ambition. Le Roi lui demanda ensuite s'il soutiendrait, bien en face du Cardinal tout ce qu'il avoit avancé? Il s'y engagea à un jour marqué (b). En attendant, il se crut en quelque façon chargé de trouver un autre Premier Ministre, & fit confidence de ce qui s'étoit passé au Duc d'Angoulême, qui lui promit de le soutenir. Mais le Duc connoissant l'humeur vindicative du Cardinal, & n'ayant pas grande opinion de l'esprit du Jésuite, alla trouver Richelieu, & l'informa de ce qu'il venoit d'apprendre. Sur cet avis, le Cardinal ménagea si bien tout auprès du Roi, que le jour assigné il étoit plus en faveur que jamais. Quand le P. Caussin vint, il apprit que depuis longtems le Roi étoit enfermé dans son cabinet avec le Cardinal. Après avoir attendu, il eut ordre de s'en retourner à Paris, & le même soir fut arrêté & conduit à Quimperco-
rentin en Bretagne (c). Il avoit été engagé dans cette périlleuse affaire par le P. Monod Confesseur de la Duchesse Régente de Savoye, sœur du Roi; & Monod fut aussi l'année suivante la victime de la vengeance du Cardinal, qui fit déclarer nettement à la Duchesse, que le Roi ne pouvoit avoir de confiance en elle, tant que le P. Monod seroit auprès de sa personne, desorte qu'il fut arrêté & envoyé prisonnier à Montmelian (d). Richelieu fit aussi sentir tout le poids de son crédit à la Reine, au sujet de ses correspondances avec la Duchesse de Chevreuse, qui étoit alors autant haïe du Roi & du Cardinal, qu'elle en avoit été aimée. Le Marquisat de la Force fut érigé en Duché Pairie en faveur du Maréchal de ce nom. C'est encore cette année que le Cardinal institua l'Académie Française, qui devoit être composée de quarante Membres, dont l'occupation seroit de polir & de perfectionner la Langue Française. On prétend que par là le Cardinal voulut se déclarer le Protecteur des Lettres, afin de s'attacher plus particulièrement les Savans & ceux qui auroient des talens (e).

(a) Mem. de Montresor.

(d) Les mêmes.

(b) Vittorio Siri T. VIII. p. 573.

(e) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII.

(c) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 316, 317. Henault.

Au commencement de l'année 1638 le Roi mit sa personne & son Royaume sous la protection de la Vierge (a). Le Duc de Weymar s'étant rendu en Suisse, eut plusieurs conférences avec le Duc de Rohan ; il fut si charmé de sa conversation qu'il l'engagea à venir dans son Armée. Weymar assiegea Rhinfeld, Place forte, qu'on regarde comme la principale des villes Forestières. Le 28 de Février Jean de Wert vint attaquer le Général Suedois, le battit, lui prit quelques pieces de Canon & l'obligea de lever le siege. Le Duc de Weymar, qui étoit bien informé revint le 3 de Mars, défit entièrement les Impériaux, leur prit douze pieces de Canon & fit leur quatre Généraux prisonniers. Pour faire sa Cour au Roi, il envoya Jean de Wert sous bonne escorte à Paris. Le Duc de Rohan fut dangereusement blessé au premier combat de Rhinfeld, & mourut le 13 d'Avril dans un Château du Canton de Berne, où il s'étoit fait transporter (b). Il fut enterré à Geneve & les Vénitiens reçurent avec reconnaissance le don qu'il leur fit en mourant des armes qu'il avoit coutume de porter (c). La Cour de France ne le regretta gueres, quoiqu'il fût un des plus grands hommes de son siècle. Le Duc de Weymar prit ensuite Rhinfeld, Fribourg, & enfin Brisach, après un long siege & après avoir battu deux fois les Impériaux (d). En Italie les affaires allerent assez mal. La Duchesse de Savoye ne vouloit faire avec la France qu'une ligue défensive, mais le Cardinal, en la menaçant que le Roi l'abandonneroit, l'obligea de conclure une ligue offensive & défensive (e). Les Espagnols aiant investi le Fort de Bremo, le Maréchal de Crequi marcha au secours de la Place. Lorsqu'il fut à la vue du camp des ennemis, il prit une lunette d'approche pour examiner leurs retranchemens, s'appuyant contre un arbre. Un canonier pointa contre lui un Canon, si juste, que le boulet emporta le bras gauche du Maréchal, lui perça le ventre & entra dans l'arbre contre lequel il étoit appuyé. C'est ainsi que périt ce grand homme le 27 de Mars (f). On envoya le Cardinal de la Valette pour commander en sa place ; mais il ne put empêcher la prise de Verceil, après laquelle il se tint sur la défensive. Le 4 d'Octobre mourut le jeune Duc de Savoye (g), auquel succeda Charles-Emanuel son frere. Le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas disputerent la Régence à la Duchesse, mais elle l'emporta par l'appui du Roi son frere.

On résolut d'agir offensivement du côté d'Espagne. Le Comte-Duc avoit fait entrer les Espagnols deux fois en France ; pour s'en venger le Cardinal résolut de faire le siege de Fontarabie, contre le sentiment du Duc de la Valette, qui s'excusa de commander l'Armée qui devoit le faire (h). Le Cardinal, pour mortifier le Duc d'Epéron & sa famille, fit nommer le Prince de Condé Lieutenant-Général du Roi en Guienne & dans les Provinces adjacentes ; le Duc d'Epéron eut ordre de ne point sortir de

(a) Henault.

(b) Le même, *Le Vassor* Hist. de Louis XIII. T. IX. p. 501.

(c) Les mêmes.

(d) Abregé Chronol. de l'Hist. de France, T. XII. p. 96 Edit. de 1756.

(e) Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1638.

(f) Le même, Henault.

(g) *Le Vassor* l. c. p. 546. Griffet l. c.(h) *Le Vassor* l. c. p. 628.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

sa maison de Plaffac, & le Duc de la Valette d'accompagner le Prince. Condé entra en Navarre au commencement de Juillet, prit Iron, Figuero & Port du Passage, où il trouva douze bons Vaisseaux & cent-cinquante pieces de Canon. L'Archevêque de Bourdeaux, chargé de le seconder avec la Flotte, battit celle d'Espagne, composée de quatorze Galions & de quatre Fregates; tous les vaisseaux, à l'exception d'un seul qui se sauva furent brûlés ou coulés à fond; quatre ou cinq mille hommes, qui étoient sur cette Flotte périrent (a). Comme cette Flotte devoit secourir Fontarabie, on compta cette Place perdue, malgré sa belle résistance. Mais le Prince de Condé fit une grande faute en abandonnant le Port-du-Passage, car il facilita par là le moyen à l'Amirante de Castille de marcher au secours de Fontarabie avec quinze mille hommes & environ douze-cens chevaux. La Place étoit réduite à l'extrémité, desorte qu'il résolut de risquer tout pour la sauver. Il attaqua le 7 de Septembre les retranchemens des François, qui étoient dix neuf mille hommes de vieilles Troupes. Les Officiers firent bien leur devoir, mais le premier retranchement aiant été forcé, la confusion se mit parmi les François; le Prince de Condé & l'Archevêque de Bourdeaux se retirèrent sur la Flotte, embarquerent ce qu'ils purent de Troupes & se sauverent. Le Duc de la Valette, à qui on avoit ôté son poste pour l'envoyer dans un quartier éloigné, accourut, rallia les débris de l'Armée & fit sa retraite en bon ordre (b). Le Prince ne laissa pas de jetter tout le blâme sur lui, & le Duc prévoyant qu'il seroit la victime de l'affaire, nonobstant le crédit de son frere auprès du Cardinal, passa en Angleterre (c). On lui fit son procès, il fut condamné à être décapité, & la sentence fut exécutée publiquement en Greve en effigie, malgré les protestations du Président de Bellievre & de quelques autres. Si le Cardinal avoit le pouvoir d'abaisser ceux qu'il vouloit, sans aucun sujet, il prétendoit aussi au privilege d'élever sans qu'on le méritât. Son neveu M. de Pontcourlai attaqua avec quinze Galeres Françaises autant de Galeres Espagnoles devant Genes, le premier de Septembre; il perdit trois des siennes, mais il battit les Espagnols, leur en prit six, & acquit beaucoup de réputation, bien que sa conduite personnelle n'eût en rien contribué à la victoire (d). Ce furent là les premiers commencemens de la Puissance navale de France, que le Ministre avoit fort à cœur.

Campagne
de Flandres.

Le Maréchal de Chatillon entra avec une bonne Armée dans l'Artois, & après avoir ravagé le Pays, il investit vers la fin de Mai Saint-Omer, mais après avoir été devant la Place sept semaines & y avoir perdu beaucoup de monde, le Prince Thomas de Savoye l'obligea de lever le siege. Le Roi en fut si mécontent, que peu après le Maréchal reçut ordre de se retirer chez lui; le Maréchal de la Force eut alors le commandement de l'Armée (e). Le Maréchal du Hallier ne laissa pas de reprendre au mois de Septembre le Catelet; c'étoit la seule Place qui restoit aux Espagnols de celles qu'ils avoient prises.

(a) *Le Vassor* T. IX. P. I. p. 637. Hist. de Richelieu T. II. p. 337.

(b) *Abregé Chronol. ubi sup.* p. 102. Griffet, l. c.

(c) *Le Vassor* T. IX. P. II. p. 14, 15.

(d) Hist. de Richelieu l. c. p. 343.

(e) *Daniel Journ. Hist.* p. 56 & al.

Les querelles à la Cour ne furent pas moins vives cette année, qu'elles l'avoient été, & le crédit & l'autorité du Ministre parurent avec plus d'éclat que jamais. La Reine-Mere, après avoir été quelque tems en Hollande, passa en Angleterre; elle engagea Bellievre Ambassadeur de France, par le détail de ses malheurs, à écrire au Cardinal. Elle le pria de faire savoir à ce Ministre, que comme les choses avoient changé de face; elle régloit ses desirs sur son état présent; qu'elle ne cherchoit nullement à se mêler des affaires du Gouvernement, ni même à être à la Cour; qu'elle se soumettoit à tout ce qu'il voudroit, & ne demandoit que la permission d'être dans quelque ville de France, & d'y avoir du pain & du repos. L'Ambassadeur manda ce qu'elle lui avoit dit, mais sans effet (a). La Reine-Mere avoit une fois déclaré en présence du Roi, qu'elle ne se reconcilieroit jamais avec le Cardinal, & ce Ministre, soit par crainte, soit par ressentiment, fut toujours son implacable ennemi. Il mortifia aussi extrêmement la Reine regnante. Aiant découvert qu'elle entretenoit correspondance avec le Cardinal Infant son frere, il la fit interroger par le Chancelier (b), quoiqu'elle fut grosse. La Reine soutint son rang, si indignement avili, elle dit que la Nature l'obligeoit d'aimer son frere & sa Patrie, qu'elle n'avoit jamais écrit rien de contraire à ce qu'elle devoit au Roi, ou à la France; & qu'elle n'avoit eu d'autre but que de procurer la paix. Le 5 de Septembre elle accoucha à S. Germain en Laye de Louis son fils aîné (c), surnommé depuis le Grand, après vingt-trois ans de mariage; événement qui remplit tout le Royaume d'une joie inexprimable.

Le Cardinal ne se contenta pas de faire voir qu'il avoit plus de pouvoir sur l'esprit de son Maître que la Mere & la Femme de ce Prince, il fit plus, il lui ôta Mademoiselle de la Fayette sa Maitresse, en gagnant un de ses valets de chambre, & en supposant des billets; ce qui fut cause qu'elle se retira dans un Couvent. Ce fut-là que le Roi fut instruit par elle-même de l'intrigue (d); le valet de chambre fut disgracié, mais sans que le crédit du Cardinal en souffrit le moins du monde, ainsi qu'il paroît par le trait suivant. Il fit ériger Aiguillon en Duché-Pairie (e) en faveur de Madelaine de Vignerot, plus connue sous le nom de Madame de Combalet, avec cette clause singulière, *pour en jouir par la dite Dame, ses héritiers & successeurs, tant mâles que femelles, tels qu'elle voudra choisir.* En vertu de cette clause, elle appella par son Testament de 1674, au Duché d'Aiguillon Marie-Therese sa niece, à laquelle elle substitua son petit-neveu Louis Marquis de Richelieu, dont le fils, le Comte d'Aginois, a été déclaré Duc d'Aiguillon par Arrêt du Parlement de 1731, contradictoire avec tous les Pairs de France (f).

Le Duc Bernard de Saxe-Weymar, qui avoit jusques ici rendu de si grands services à la France, commença à donner de l'embarras au Cardinal. Il étoit Prince de naissance & Soldat de profession; il avoit appris le me-

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Le Cardi-
nal est
inexorable
pour la Rei-
ne-Mere,
& insolent
envers la
Reine re-
gnante.

Aiguillon
érigé en
Duché-
Pairie.

Mort du
Duc de
Weymar.
1639.

(a) *Le Vaffor* ubi sup. p. 37-39.

(b) Hist. de Richelieu l. c. p. 345.

(c) Voyez tous les Historiens de France.

(d) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 346,

347.

(e) Etat de France T. II. p. 303.

(f) *Henault* p. 636. Edit. de 1761.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

tier de la guerre sous Gustave-Adolphe, mais son Armée étoit à lui ; bien qu'à la solde de la France ; elle étoit composée de toutes sortes de nations, mais principalement d'Allemands. Vers la fin de l'année 1638 elle étoit diminuée, mais au Printems de l'année suivante, il la rétablit & la grossit par la réputation de sa générosité, de son équité, & des égards qu'il avoit pour le mérite. Le Comte de Guebriant & le Vicomte de Turenne avoient servi sous lui, & étoient tout à la fois ses Lieutenans & ses Eleves. Par un article secret du Traité fait avec lui, il devoit avoir l'Alsace avec une pension considerable. Il avoit envie de garder Brisach, pour se faire une Principauté en y joignant d'autres Places des environs. Cela ne plaisoit nullement au Cardinal, qui vouloit avoir Brisach pour la France ; il pressa le Duc de venir à Paris afin de prendre des mesures pour la campagne prochaine ; mais Weymar n'y voulut pas entendre, sous prétexte que les Impériaux fesoient de grands préparatifs pour l'accabler, & qu'ainsi ce n'étoit pas un tems propre à faire des voyages. Le Comte de Guebriant eut ordre de lui toucher quelque chose de Brisach, pour savoir s'il ne voudroit pas vendre cette Place, ou prendre en échange la Franche-Comté, qu'on lui aideroit à conquérir, & qu'on lui feroit assurer par un Traité de paix. Le Duc lui, répondit brusquement, que *demander à une fille vertueuse sa virginité & à un brave homme son honneur, c'étoit la même chose* (a). Il ne laissa pas d'envoyer le Colonel d'Erlach à Paris pour regler les opérations de la campagne. Le Cardinal tira parole de lui que si le Duc venoit à mourir, il remettroit Brisach à la France pour une certaine somme. Au retour de cet Officier, le Duc ouvrit la campagne dès le mois de Janvier, & s'empara de plusieurs petites Places, mais le 18 de Juillet il mourut à Neubourg, après une courte maladie (b). Il n'est gueres douteux qu'il ne soit mort de poison, & il est certain aussi que le Cardinal ne fut pas fâché de sa mort ; mais il ne s'ensuit pas delà que ce soit lui qui l'ait fait empoisonner, bien que quelques Historiens l'aient soupçonné. Ce Prince mourut à l'âge de trente-six ans, il donna par son Testament ses conquêtes à celui de ses freres qui en voudroit prendre possession sous la protection des Couronnes de France & de Suede. A l'égard de l'Armée, il ordonna qu'après sa mort elle seroit commandée par le Major-Général d'Erlach, le Colonel Ohem, le Comte de Nassau & le Colonel Rosen. La France, après bien des négociations conclut un Traité avec ces Directeurs ; en vertu duquel le Major-Général d'Erlach remit Brisach pour la somme stipulée, comme un autre Officier fit Fribourg, mais l'un & l'autre demurerent Gouverneurs de ces deux Places, avec des Garnisons moitié Françoises & moitié Allemandes. L'Electeur Palatin, qui aspiroit au commandement de l'Armée, partit d'Angleterre pour s'y rendre, mais il fut arrêté en France, par où il voulut passer *incognito*, & le Cardinal engagea les Directeurs à recevoir le Duc de Longueville pour leur Chef (c).

II

(a) Hist. de Richelieu T. II. p. 397, 398.

(b) Le même, p. 399.

(c) Le même p. 405.

Il se passa cette année en Piémont plus d'événemens importans que dans aucune des précédentes. Vers la mi-Mars, le Cardinal de Savoye & le Prince Thomas son frere, oncles du Duc regnant, conclurent à Vaniero un Traité avec le Marquis de Leganez, par lequel ce dernier s'engagea à les mettre en possession de la tutelle de leur neveu, à laquelle ils prétendoient; ils s'engageoient à réunir leurs efforts pour chasser les François, & il fut réglé que les Places qui se soumettroient volontairement aux Princes, leur resteroient, & que celles qui seroient prises par force appartiendroient au Roi d'Espagne (a). Avant la fin du mois le Prince Thomas se présenta devant Chivas, qui se rendit à la premiere sommation; cela donna tant de crédit à son parti, que les villes de Quiers, de Montcallier & d'Ivrée se déclarerent pour lui, Verrue & Crescentia se soumirent peu après. Au commencement de Mai il se rendit maître de Trino, qui fut fort mal défendue. Ces pertes obligerent la Duchesse Régente à conclure le premier de Juin un Traité avec le Roi son frere, par lequel elle consentit de recevoir garnison François dans Carmagnole, Savillan & Querasque, jusqu'à la paix. Ses affaires alloient effectivement bien mal, quoique le Cardinal de la Valette eût repris Chivas. Elles empirerent, lorsque le Prince Thomas surprit le 27 de Juillet la ville de Turin, & cela si brusquement, que la Duchesse eut à peine le tems de se sauver dans la Citadelle avec ses pierrieres (b). Environ six semaines après le Cardinal de la Valette épuisé de fatigue & de chagrin mourut à Rivoli. Le Pape lui refusa les honneurs que l'on a accoutumé de rendre aux Cardinaux décédés, parcequ'il avoit commandé des Armées contre les Catholiques, & qu'il avoit quelquefois agi de concert avec les Hérétiques (c). Le Comte de Harcourt, qui commandoit la Flotte, eut ordre d'aller prendre sa place. Vers ce tems-là la Duchesse alla à Grenoble pour s'aboucher avec le Roi son frere. Le Cardinal lui représenta sans détour, que ses sujets avoient plus d'affection pour ses beaufreres que pour elle, & que les Espagnols ne cessoient de faire entrer des Troupes dans ses Etats, en sorte qu'il ne lui restoit d'autre ressource pour sa sûreté & pour sauver son honneur, que de mettre Montmelian entre les mains du Roi son frere, & d'envoyer le jeune Duc son fils à Paris pour y être élevé avec le Dauphin. Le Roi lui-même la pressa sur cet article, mais elle lui répondit par des larmes, & s'en retourna sans autre secours que des promesses (d). Le Comte de Harcourt envoya M. de la Motte-Houdancourt pour surprendre Quiers, ce qu'il fit vers la fin du mois d'Octobre, après quoi le Comte alla se camper avec son Armée auprès de cette ville, pour la mettre en état de défense. Il y resta environ un mois; le Marquis de Leganez vint camper derriere lui avec l'Armée Espagnole, tandis qu'il avoit le Prince Thomas en front avec ce qu'il avoit pu rassembler de Troupes. Le Comte ne laissa pas de prendre si bien ses mesures, qu'il décampa avant le jour & se fit passage malgré l'Armée du Prince avant que

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Affaires de
Piémont &
fameuse re-
traite du
Comte de
Harcourt.

(a) Griffes Hist. de Louis XIII. sous l'an 1639.

(c) Le même, p. 384.

(b) Le même, Hist. de Richelieu l. c. L. XI.

(d) Vittorio Siri T. VIII. p. 749, Nani,

p. 377.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à la
mort.
Guerre en
Roussillon
& dans les
Pays-Bas.

les Espagnols fussent informés de sa marche. Il fit ensuite dresser un pont, défendu par un double rang de mousquetaires, sur lequel il fit passer le reste de son Armée, sans que les Espagnols pussent l'empêcher. Cette action fut regardée comme une des plus belles de toute la guerre (a).

Par le conseil de Richelieu, le Roi résolut d'agir offensivement contre l'Espagne; il envoya le Prince de Condé avec une Armée pour assiéger Salces, tandis que l'Archevêque de Bourdeaux avec la Flotte, allarmoit & insultoit les côtes (b). Les raisons que Richelieu donna de cette entreprise étoient, que quelque peu de succès que les irruptions des Espagnols en France eussent eues, ils ne laissoient pas de croire que leur Maître étoit invincible & redoutable à ses voisins; mais que s'ils étoient une fois attaqués chez eux, ils changeroient bientôt de sentiment, & qu'accablés d'impôts comme ils l'étoient & mécontents du gouvernement dur & haut d'Olivarez, quelques-unes des Provinces ne manqueroient pas de se soulever, quand elles verroient que les Etrangers étoient disposés & en état de les soutenir. Il est vrai que la campagne de cette année ne procura pas grand avantage, si non que Salces fut pris, après un siege de cinq semaines; mais à la fin les conjectures du Cardinal se vérifierent de façon, que, selon la remarque d'un célèbre Historien Italien (c), au lieu que par tout ailleurs les conseils humains suivent les événemens, il sembloit que c'étoient les conseils de Richelieu qui régloient les événemens. Nonobstant tout cela, les affaires n'allèrent pas par tout aussi bien. Au commencement de Juin le Marquis de Feuquieres avoit investi Thionville, Place forte, mais qu'il auroit infailliblement prise, parcequ'elle manquoit de vivres & de munitions, & que la garnison étoit foible. D'ailleurs il avoit si bien pris ses mesures, que le Gouverneur, qui s'étoit absenté pour des affaires indispensables, ne put y rentrer. Mais le Général Piccolomini marcha avec tant diligence & si secrètement, qu'il attaqua à l'improviste les retranchemens de Feuquieres, les força & fit six mille prisonniers, parmi lesquels se trouva le Général lui-même, il mourut à Thionville de ses blessures & de chagrin. Piccolomini assiegea alors Mouzon, où M. de Refuge soutint avec une garnison peu nombreuse un assaut général qui sauva la place; car le M. de Chatillon, ayant rassemblé les débris de l'Armée de Feuquieres, vint à son secours (d). Mais le plus grand effort fut contre Hedin, que le Marquis de la Meilleraye, cousin-germain du Cardinal assiegea & prit, au bout de trente-huit jours de tranchée ouverte. Il recut le Roi au haut de la breche, & le Prince, qui s'appuyoit sur l'épaule de Puysegur, prit une canne que Puysegur avoit à la main & dit au Marquis; „ La Meilleraye, je vous fais Maréchal de France. Voilà le bâton que je vous en donne (e)”. Il étoit déjà Grand-Maître de l'Artillerie; pour lui donner cette charge, on avoit fait le vieux Duc de Sulli, âgé de près de quatre-vingts ans Maréchal de France. Le premier d'Août, le Maréchal de Chatillon prit Ivoi en quatre jours, & fit raser cette Place. Le 5 du même mois, le nouveau

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 289,
Griffet sous l'an 1639
(b) Vittorio Siri L. c. p. 779

(c) Nani *ubi sup.*

(d) Le Vassor T. IX. P. II. p. 241 & al.

(e) Mem. de Puysegur, p. 174.

Maréchal battit les Espagnols proche de la Riviere d'Aa, leur tua deux mille hommes, en fit trois-cens prisonniers & prit quatre pieces de Canon (a).

SECTION
XII.

Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Quand aux affaires domestiques de cette année, elles fournirent des preuves plus fortes encore, s'il étoit possible, du pouvoir absolu de Richelieu, que celles qu'on a vues jusques ici. Il jugea qu'il falloit répondre aux sollicitations de la Reine-Mere, mais il trouva à-propos que ce fût au nom du Roi. La Lettre fut écrite en termes très-forts, on y fit entrer tout ce qui pouvoit justifier ou pallier les mauvais traitemens qu'on avoit faits à cette Princesse, & enfin on y disoit, que le Roi ne pouvant se persuader qu'elle eut changé de disposition, tout ce qu'il pouvoit lui conseiller étoit d'aller à Florence, où il lui fourniroit de quoi vivre selon sa qualité. Cette Lettre écrite par Chavigni fut portée au Roi, qui la signa (b).

Nouvelles
preuves du
pouvoir du
Cardinal
sur l'esprit
du Roi.

La Reine d'Angleterre écrivit d'une façon touchante en faveur de sa Mere, & fit passer en France un homme de distinction pour appuyer ses sollicitations, offrant d'être caution de la conduite de la Reine-Mere, si on vouloit lui permettre de retourner en France, mais tout cela ne fit aucun effet (c). Madame de Senegai, premiere Dame d'honneur de la Reine-regnante, dont elle avoit la confiance, n'avoit pas par cette raison recherché la faveur du Cardinal; ce Ministre jugea à-propos de la faire congédier sans autre raison, sinon que le Roi le trouvoit bon. La Reine tâcha de se conserver cette Dame en s'adressant au Cardinal, qui lui répondit, que puisqu'elle lui fesoit l'honneur de le consulter, il ne pouvoit lui donner de meilleur conseil, que d'obéir au Roi (d). Après la retraite de Mademoiselle de la Fayette, le Roi avoit témoigné beaucoup d'attachement pour Mademoiselle de Hautefort; d'abord cela plut fort à la Reine & au Cardinal; à la premiere parceque le Roi venoit plus souvent dans sa chambre, & au second, parcequ'il savoit que cette Demoiselle étoit d'un caractère doux, & qu'elle ne s'embarrassoit pas d'affaires d'Etat. S'étant à la fin apperçu qu'elle étoit intime amie de Mademoiselle de Chemeraut, qui avoit beaucoup d'esprit, il en prit ombrage, & résolut de donner au Roi un Favori, qui diminuât ses assiduités auprès de sa Maitresse; car Louis ne ressembloit point du tout à son pere; il n'y avoit rien de criminel dans ses amours, & à peine de la galanterie; & comme il n'y cherchoit d'autre plaisir que celui de la conversation, il étoit assez indifférent sur l'article. Le Cardinal jeta les yeux sur Henri d'Effiat, Seigneur de Cinq-Mars, second fils du Maréchal d'Effiat, qui devoit sa fortune à Richelieu. Ce jeune homme étoit bienfait, avoit l'esprit vif, & étoit fort adroit en toutes sortes d'exercices, mais son caractère étoit haut & peu flexible; il eut soin de le cacher au Cardinal. Il étoit Maître de la Garderobe, & en voulant le faire Favori de Louis, Richelieu choquoit l'inclination de ce Prince, qui avoit donné des marques visibles d'aversion pour Cinq-Mars; mais par les instructions de son Patron le jeune-homme vint à bout de s'insinuer dans les bonnes graces du Roi. Ce fut au siege de Hedin, que ce Prince commença à lui

(a) Mem. d'Auberi T. II. p. 338.

(b) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 353.

(c) Vittorio Siri T. VIII. p. 640.

(d) Onero Hist. de Correnti tempi, T. II.

L. II. p. 555. Hist. de Richelieu l. c. p.

408, 409.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

témoigner de la faveur, en lui donnant une pension assez considerable. A leur retour à Paris, il se trouva si bien établi dans l'esprit du Roi, que les deux Demoiselles dont nous avons parlé eurent ordre de se retirer de la Cour, parcequ'elles avoit mal parlé de Cinq-Mars. Son plus grand mérite étoit d'écouter les plaintes du Roi le soir, & d'en instruire fidelement le Cardinal (a). Les Dames ne furent pas les seules qui éprouverent le ressentiment du Cardinal; il le fesoit sentir au Pape continuellement, en laissant à Rome le Maréchal d'Etrées en qualité d'Ambassadeur, tandis que ce Seigneur, n'étant que Marquis de Cœuvres avoit fait mourir un de ses prédécesseurs de chagrin, & que dès le premier moment de son arrivée, il s'étoit brouillé avec ce Pontife. C'étoit ce qui avoit engagé Urbain VIII. à envoyer M. Scoti, en qualité de Nonce extraordinaire à Paris. Le Cardinal, à qui il ne déplaisoit pas moins que le Maréchal au Pape, engagea le Roi à adresser une Lettre de Cachet au Parlement & aux A-gens du Clergé, pour leur ordonner de signifier de sa part aux Evêques qui étoient à Paris, une défense d'avoir aucune communication avec M. Scoti Nonce extraordinaire du Pape, qui reçut de plus grandes mortifications encore que celle-là; tant Richelieu étoit peu disposé à garder des mesures avec ceux contre lesquels il étoit piqué (b). Le Cardinal allegua plusieurs raisons, & quelques-unes assez spécieuses, des ombrages que le Roi avoit pris de la conduite de la Cour de Rome. Mais M. Scoti ne fit pas difficulté de publier, que les véritables motifs du procédé que l'on tenoit à son égard, étoient le refus du chapeau de Cardinal pour Mazarin, que Richelieu avoit choisi pour remplacer le fameux Pere Joseph, & le delai des Bulles d'Abbé de Cîteaux pour le Cardinal, que celui-ci étoit résolu d'avoir, & que le Pape étoit déterminé de ne point accorder (c).

Le Chancelier
envoyé
en Norman-
die pour ap-
aiser une
sédition.
1640.

Il arriva en ce tems-là une chose, qui ne s'étoit jamais vue en France, & peut-être dans aucun Pays. Les peuples de Normandie se trouvant accablés sous le poids des impôts, les ouvriers dans les villes & les pay-sans à la campagne, s'assemblerent & refuserent de payer aucune taxe. On appella cette Sédition, la Sédition des *pieds nuds* (d). La singularité fut dans le châtement. Le Chancelier Seguier vint en Normandie, comme une espece de Connétable de robe, accompagné de six mille hommes de Troupes réglées; elles étoient commandées par le Colonel de Gassion, qui tous les jours portoit le drapeau blanc dans la chambre du Chancelier, & prenoit l'ordre de lui; il étoit aussi accompagné de M. de la Vrilliere, Secrétaire d'Etat; & bien que le grand Sceau restât à Paris, la posterité croira le contraire; car tous les arrêts du Conseil des Finances furent datés pendant trois mois du lieu où le Chancelier se trouvoit. Il com-mença par interdire le Parlement de Rouen, pour ne s'être pas assez for-tement opposé aux rebelles, & ce Magistrat les traita de façon à ne pas en-

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 410-414.

(b) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III p. 390.

(c) Hist. de Richelieu l. c. p. 387.

(d) Daniel Journ. Hist. Griffet Hist. de Louis XIII. sous l'an 1640 au commence-ment.

courir le même reproche. Les Troupes en massacrèrent bon nombre & l'on fit pendre ou rouer ceux qui furent pris. En un mot il fit sentir aux Habitans de Normandie, quel étoit l'esprit du Gouvernement de Richelieu, le plus dur & le plus impérieux qu'il y eut jamais. Après avoir rétabli la tranquillité, en exterminant ceux qui s'étoient soulevés, Seguier rétablit le Parlement dans ses fonctions, & retourna à Paris chargé de la haine des Normans, qui lui mérita l'estime & l'approbation du Ministre.

Il ne se passa rien de fort important en Allemagne; le Duc de Longueville, qui commandoit l'Armée du feu Duc de Weymar, fut obligé de se joindre aux Suedois, qui sans cela n'étoient pas en état de tenir tête aux Impériaux. Il y eut de grandes jalousies entre lui & le Maréchal Banier; celui-ci tâchoit de débaucher les Troupes du Duc, & de les engager à servir la Suede, & le Duc ne se prêtoit que difficilement à toutes les opérations, qui ne tendoient pas directement à l'avantage de la France (a).

En Italie les affaires prirent un tout autre tour. Les Espagnols avoient à tous égards la supériorité, si ce n'est sur l'article essentiel des Généraux. Une négociation pour la paix, & une espece de suspension d'armes furent cause qu'on se tint tranquille au commencement de l'année; les deux Partis témoignoiient une forte envie de voir la paix rétablie en Italie, mais ce n'étoit qu'en apparence, afin de réussir dans leurs vues particulieres. Le Cardinal Maurice de Savoye, maître du Comté de Nice, paroissoit fort attaché à son frere & aux Espagnols, & il ne laissoit pas de prêter l'oreille aux propositions de sa belle-sœur & des François (b). Le Prince Thomas étoit maître de Turin, & de plusieurs autres Places, actuellement lié étroitement avec les Espagnols, mais avec cela nullement éloigné d'entendre aux propositions qu'on lui fesoit, qu'il communiquoit quelquefois aux Espagnols, afin de s'attirer plus de considération, & de plus grands avantages. Le Marquis de Leganez, Gouverneur du Milanés, passoit dans l'esprit de tout le monde pour habile Négociateur; mais personne que lui-même ne le croyoit grand Capitaine. Il avoit fait un Traité secret avec la Duchesse de Mantoue, en vertu duquel il ne doutoit pas qu'il ne surprit Casal. Le Gouverneur François découvrit les intelligences qu'il avoit, lorsqu'il parut devant la Place, & en prévint les suites. Leganez fut donc obligé de l'investir & de l'assiéger dans les formes; la ville étoit mal pourvue, les habitans mal intentionnés, & il n'y avoit nulle esperance de secours. Le Gouverneur ne laissa pas de faire son devoir & de se bien défendre. Le Comte de Harcourt étoit éloigné, & n'avoit qu'une petite Armée; il résolut cependant de tenter le secours de Casal, & écrivit au Cardinal, qu'il feroit lever le siege, ou périroit devant la Place. Il prit si bien ses mesures & fit une si grande diligence, que le 29 d'Avril il attaqua les Espagnols dans leurs Lignes, qui n'étoient point à moitié finies, les força malgré leur opiniâtre résistance, & par là réussit dans son dessein. Leganez perdit cinq mille hommes, qui furent tués, noyés ou faits prisonniers, outre douze pieces de Canon & presque tout son bagage. Ce qu'il

(a) Puffendorf de reb. Suecic. L. XII. (b) Vittorio Siri T. VIII. p. 835 & suiv.
Le Vassor T. X. P. 1. p. 186 & suiv. Le Vassor ubi sup. p. 41.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

y eut de plus inexcusable, c'est qu'on trouva dans sa tente ses papiers, & entre autres le Traité secret qu'il avoit fait avec la Duchesse de Mantoue (a). Le Comte de Harcourt, après avoir secouru Casal, retourna promptement en Piemont, & y entreprit quelque chose de fort singulier. Le Prince Thomas assiegeoit la citadelle de Turin avec les Troupes qu'il avoit dans la ville; le Comte de Harcourt vint l'assiéger lui-même, & se trouva bientôt assiégué dans son camp par l'Armée Espagnole, sous les ordres du Marquis de Leganez. Dans cette position, le tout dépendoit de l'arrivée des convois; & ce fut-là que le Vicomte de Turenne donna les premières preuves de ce génie supérieur, qui le rendit depuis le premier Capitaine de son tems. Après bien des travaux & des dangers le Comte de Harcourt vit son entreprise couronnée d'un heureux succès; il força les Espagnols de se retirer, & obligea le Prince Thomas de se rendre le 24 de Septembre (b). Peu après ce Prince entra en négociation avec Mazarin, que le Cardinal envoya tout exprès en Italie.

Mauvais
succès du
Prince de
Condé &
victoire du
Duc de
Brezé.

Nous avons parlé plus haut de l'invasion du Roussillon par le Prince de Condé & de la prise de Salces. Après y avoir mis une bonne garnison & en avoir donné le gouvernement à M. d'Espenan, le Prince remit le commandement de l'Armée au Maréchal de Schomberg (c). Cependant le Marquis de Spinola arriva avec l'Armée Espagnole devant Salces le 20 de Septembre de 1639 & emporta d'assaut les dehors. Le Gouverneur ne laissa pas de se défendre si vigoureusement, que le Prince de Condé eut le tems d'assembler une Armée, & ayant passé les montagnes qu'on croyoit impraticables il arriva à la vue du camp des Espagnols à la tête de vingt-deux mille hommes d'infanterie, & de quatre mille cavaliers, parmi lesquels on comptoit environ deux mille Gentilshommes volontaires. Les Espagnols furent fort consternés, & si le Prince les eût fait attaquer sur le champ, il les auroit selon les apparences battus. Comme on étoit vers la fin d'Octobre, & que c'étoit l'après midi, il différa l'attaque jusqu'au lendemain; mais sur le minuit il se leva une si horrible tempête, que l'Armée extraordinairement incommodée se débanda en grande partie. Néanmoins le Prince, qui avoit encore quatorze mille hommes, attaqua le 2 de Novembre les retranchemens des Espagnols, aiant avec lui le Maréchal de Schomberg & le Duc de Saint Simon; il fut repoussé avec perte de trois mille hommes, & se retira. D'Espenan ne laissa pas de se défendre jusqu'au 6 de Janvier de cette année, qu'il fut obligé de se rendre à des conditions honorables (d). Il ne se passa rien de fort remarquable depuis, au moins sur terre; mais la Flotte Françoisé, commandée par le Duc de Brezé, battit les Espagnols devant Cadix le 22 de Juillet, & leur brûla un vaisseau & quatre Galions. Cette victoire fit grand plaisir au Cardinal, tant en elle-même, que par rapport à l'amitié qu'il avoit pour le vainqueur.

(a) Hist. de Richelieu T. II. p. 433, 434.

(b) Daniel Journ. Hist. p. 63.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 391.

(d) Daniel l. c. p. 62. Hist. de Richelieu ubi sup. p. 396.

Le Roi avoit deux Armées dans les Pays-Bas, l'une commandée par le Maréchal de Chatillon, & l'autre par le Maréchal de la Meilleraye. Le projet du Cardinal étoit de faire attaquer Charlemont sur la Meuse, mais les pluies excessives ne permirent pas d'exécuter ce dessein. Les deux Généraux se concerterent si bien pour faire le siege d'Arras, qu'ils parurent devant la Place le même jour. Il se trouva à ce siege trois Maréchaux de France, MM. de Chaunes, de Chatillon & de la Meilleraye, presque toute la jeune Noblesse y servoit en qualité de Volontaires. Le Gouverneur se trouva absent, quand la ville fut investie, desorte qu'elle fut défendue par le Colonel Boyle, Officier Irlandois au service d'Espagne, qui fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de courage (a). Le Cardinal-Infant, le Duc Charles de Lorraine & le Général Lamboi assemblerent une nombreuse Armée pour secourir la Place: ce qu'ils tâcherent de faire d'abord en coupant les vivres aux Assiegeans (b). Le Cardinal envoya ordre à M. du Hallier, frere du Maréchal de Vitri, d'escorter un grand convoi au camp; mais en même tems le Roi le lui défendit, parcequ'il craignoit que si ce corps de Troupes étoit défait, les Espagnols n'entraissent dans le Royaume. Du Hallier balança d'abord sur ce qu'il devoit faire, mais les menaces du Cardinal l'emporterent sur les ordres du Roi (c). Du Hallier exécuta ses ordres avec beaucoup de conduite. Les Maréchaux qui étoient devant Arras, instruits de sa marche, le Maréchal de la Meilleraye s'avanca à sa rencontre avec trois mille chevaux, & trois mille hommes de pied (d). Le Cardinal Infant profita de son absence pour attaquer les retranchemens des François, ce qu'il fit si vigoureusement, qu'il emporta le quartier de Rantzau, & il auroit peut-être remporté une victoire complete, si les Troupes du Maréchal de la Meilleraye & de du Hallier n'étoient arrivées, ce qui l'obligea de faire retraite; & Arras se rendit le 9 d'Août, après trente-neuf jours de tranchée ouverte (e). Le Roi resta pendant tout le siege à Amiens, où il fut extrêmement incommodé. On s'attendoit que du Hallier seroit récompensé du bâton de Maréchal de France, mais il avoit fait une faute impardonnable en balançant entre les ordres du Cardinal & ceux du Roi, enforte que quoiqu'il continuât à servir avec honneur, il n'obtint le bâton qu'après la mort de Richelieu.

Le 21 de Septembre la Reine accoucha d'un second fils, qu'on appella Duc d'Anjou (f). Le Cardinal appréhendant qu'elle n'acquiescât plus d'autorité, s'efforça de lui faire oublier les mesintelligences passées; mais ce fut inutilement, la Reine se contenta de politesses générales; Richelieu comprit si bien ce que cela signifioit, qu'il prit toutes les mesures possibles pour se soutenir, au cas que le Roi vint à mourir (g). Comme il avoit envie de remettre la direction des affaires étrangères à Mazarin, il donna à entendre à la Cour de Rome, qu'on rappelleroit le Maréchal d'Etrées, pourvu que le Pape donnât à Mazarin le chapeau de Cardinal, & nous verrons

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Campagne
des Pays-
Bas. Siege
& prise
d'Arras.

Naissance
du Duc
d'Anjou.

(a) La même, p. 417.

(b) La même.

(c) La même p. 418.

(d) Griffet sous l'an 1640.

(e) Le même, Hist. de Richelieu l. c. p.

419.

(f) La même p. 447.

(g) La même, p. 448.

SECTION
XII
Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.

Révolte des
Catalans &
Révolution
de Portu-
gal.

Campagne
d'Allema-
gne.
1641.

Affaires
d'Italie.

qu'il le lui envoya en Piemont vers la mi-Décembre de l'année suivante. Dans celle-ci, voyant que le Comte d'Aglié, qui avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de la Duchesse Régente, traversoit leurs desseins, Mazarin par ordre de Richelieu, fit arrêter le Comte chez M. du Pleffis-Praslin, & conduire à Pignerol, d'où on le transféra en France (a).

L'année finit par deux grands événemens, qui furent à la vérité des effets de la Politique de Richelieu, mais non directement & immédiatement comme plusieurs l'ont prétendu; nous parlons de la Révolte des Catalans & de la Révolution de Portugal. La première fut causée par les excès que commirent les Troupes qui avoient servi au siege de Salces, après la fin de la campagne, elles prirent des quartiers dans la Catalogne, & comme elles étoient mal-payées, elles y vécurent en quelque maniere à discretion. Toute la Principauté se souleva, les Catalans tuerent le Viceroy, & résolurent de s'ériger en Etat indépendant, mais ayant trouvé que l'exécution de ce projet surpasseoit leurs forces, ils se mirent sous la protection de la France, ainsi que nous le verrons dans la suite. Quant à la révolution de Portugal, tant s'en faut que le Cardinal y eût part, qu'au contraire quand la nouvelle en vint à Paris, il n'y ajouta point de foi. Il est vrai que quand il n'en put plus douter, non seulement il donna au Roi Jean IV. les plus fortes assurances de secours, mais des avis qui contribuerent beaucoup à l'affermir sur le trône (b), parceque la diversion que ce Prince fesoit étoit d'une conséquence infinie pour la France.

Les Troupes de France en Allemagne étoient commandées par le Comte de Guebriant, & agissoient conjointement avec les Suedois, commandés par le Général Banier, & avec les Troupes de Hesse & de Lunebourg. Vers la fin de Janvier, les deux Généraux bombarderent Ratisbonne, où l'Empereur se trouvoit à la Diette, qui y étoit assemblée. Le 29 de Juin, l'Armée des Alliés, sous la conduite du Comte de Guebriant, car Banier étoit mort, défit les Impériaux commandés par l'Archiduc Léopold & Piccolomini. Les Impériaux ne laisserent pas de prendre de nouvelles forces; l'Armée Suedoise, commandée par Torstenfon, se trouva assez occupée à défendre ce que les Suedois avoient conquis & les Princes de Lunebourg firent leur paix avec l'Empereur. Le jour de Noël les Plénipotentiaires de ce Prince & ceux d'Espagne d'une part, & ceux de France & de Suede de l'autre signerent à Hambourg les Préliminaires de la Paix générale, qui devoit se traiter à Munster & à Osnabrug. Le même jour le Traité entre les Couronnes de France & de Suede fut renouvelé, afin que de part & d'autres les autres négociations ne donnassent aucun ombrage, & qu'on n'appréhendât point que les intérêts des deux Couronnes fussent séparés (c).

Le Prince Thomas de Savoye nonobstant le Traité qu'il avoit fait avec la France, prit de nouvelles liaisons avec l'Espagne, qui sur ses représentations eut la complaisance de rappeler le Marquis de Leganez; elle envoya dans

(a) La-même, p. 444, 445.

(b) Auberi le Vassor.

(c) Puffendorf Comment, de reb. Suec L. XIII, Le Vassor T. X. P. II. p. 119.

dans le Milanés le Comte de Sirvela, avec lequel le Prince Thomas ne s'accorda pas mieux, & sous la conduite duquel les affaires allerent plus mal encore. Le Vicomte de Turenne se rendit maître de Montcalvo, & affiegea ensuite Yvrée (a), la seule Place de conséquence que le Prince Thomas eût. Son frere naturel la défendit vigoureusement, ce qui donna le tems au Prince d'engager les Espagnols à marcher à son secours, dans le tems que le Comte de Harcourt revenu de Paris avoit repris le commandement de l'Armée François. Sur la nouvelle de l'approche des Espagnols, il décampa & s'avança pour leur livrer bataille; c'étoit ce que demandoit le Prince, parceque l'Armée Espagnole étoit le double plus nombreuse que celle du Comte. Quand ils furent en présence, le Prince Thomas rangea la Cavalerie en ordre de bataille, & dans le même tems Sirvela fit retirer l'Infanterie; le Comte de Harcourt attaqua la Cavalerie, ce qu'il fit d'abord avec assez de succès, mais ensuite il fut repoussé, desorte qu'il alla reprendre le siege d'Yvrée. Le Prince Thomas détermina alors les Espagnols à aller attaquer Chivas (b); le Comte de Harcourt étant venu au secours de la Place, on jeta un si grand renfort dans Yvrée, que le Général François désespéra de la prendre. Il fut mettre ensuite le siege devant Coni, qui se rendit le 15 de Septembre, après quarante six jours de siege (c). Le Prince Thomas & les Espagnols reprirent Montcalvo, qui n'étoit pas équivalente à Coni, place de grande importance; mais pour ne donner aucun ombrage aux Princes d'Italie, cette Place fut remise à la Duchesse-Régente (d). Avant que de quitter l'Italie, nous dirons que le Prince de Monaco, de la Maison de Grimaldi, que les Espagnols avoient traité fort mal, prit la résolution de se mettre sous la protection de France. On croit généralement que le Traité fut négocié par le Nonce Grimaldi, qui passa à Monaco en allant à Paris; il fut signé le 8 de Juillet (e). Le Roi s'engagea à donner au Prince, pour dédommagement des biens qu'il possédoit dans le Royaume de Naples, autant de terres en France, dont partie seroit érigée pour lui en Duché-Pairie, sous le titre de Duché de Valentinois, & partie pour son fils sous les titres de Marquisat & de Comté. Ces deux Princes ménagerent leurs affaires avec une grande dextérité, surprirent & chasserent la garnison Espagnole, & le 18 de Novembre reçurent les François dans Monaco (f). Antoine de Grimaldi, arriere-petit-fils du Duc de Valentinois, n'ayant point d'enfans mâles, maria en 1715 sa fille Louise Hippolite de Grimaldi à M. de Matignon, lequel par Lettres Patentes, enregistrées au mois de Decembre 1716, devint Duc & Pair de France sous le titre de Duc de Valentinois (g).

Le premier dessein des Catalans, après leur révolte, avoit été de s'ériger en République libre, avec le secours de la France; mais les Espagnols les aiant attaqués vivement, tandis que le Cardinal ne les secouroit que foiblement,

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Campagne
de Catalo-
gne Siege
de Tarra-

(a) *Vittorio Siri Mercur.* T. I. p. 338.

(b) Le même, *Hist. de Richelieu* T. II. p. 469.

(c) La même, p. 470.

(d) La même, p. 471.

Tome XXXI.

(e) Recueil de Pieces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 423. *Henault* Abreg. Chron. p. m. 643.

(f) *Nani* L. XI *Henault* ubi sup.

(g) *Henault* ubi sup.

SECTION

XII.

*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*gone & dis-
grace de
l'Archevê-
que de Bour-
deaux.*

ils s'apperçurent bientôt que l'exécution de leur projet étoit impossible. Si on les avoit traités avec quelque modération, il y a de l'apparence qu'ils se feroient rangés de nouveau sous l'obéissance du Roi d'Espagne. Mais les Espagnols aiant fait marquer avec un fer chaud tous ceux qu'ils prenoient, comme des esclaves, cela les mit au désespoir, ils fortifierent Barcelone, & par un Traité se soumirent à la France en stipulant la conservation de leurs privileges (a). Ce fut alors qu'on envoya le Comte de la Mothe-Houdancourt à leur secours, avec cinq mille hommes; ce fut lui qui leur conseilla de fortifier le Montjoui, qui couvre Barcelone. Vers la fin de Mars les François eurent le bonheur de prendre cinq vaisseaux de guerre & deux galeres dans la Baye de Roses. Dans le mois de Mai le Comte de la Mothe s'étant emparé de Constantin & de plusieurs petites Places, forma le blocus de Tarragone, où il enferma le Prince de Bottero, avec la meilleure partie des Troupes que les Espagnols avoient en Catalogne; ils se défendirent avec un grand courage (b). Le Duc de Ferrandine, qui commandoit les galeres d'Espagne, entreprit de secourir la Place, quoique M. de Sourdis Archevêque de Bourdeaux fût devant la ville avec la Flotte de France. Il fit une tentative le 4 de Juillet avec quarante-une galeres, dont il en perdit douze, sans autre fruit que d'avoir montré autant de courage & de conduite qu'il étoit possible. Il ne se découragea point, & sa Flotte aiant été considérablement renforcée, il surprit le 20 d'Août l'Archevêque, lui fit perdre trois vaisseaux & jetta un grand secours dans Tarragone, enforte que le Comte de la Mothe décampa, après avoir été plus de trois mois devant la Place. L'Archevêque de Bourdeaux se vit disgracié à son retour, sans avoir été entendu. Tous les Officiers de la Flotte se souleverent contre lui, les ennemis du Cardinal crièrent & ses amis crièrent plus haut encore, enforte que Richelieu fut obligé d'abandonner l'Archevêque, qui eut ordre de se retirer à Carpentras (c). Le Traité avec les Catalans fut ratifié au mois de Septembre, le Roi jura l'observation de leurs privileges, & le Marquis de Brezé fut nommé Viceroy de Catalogne. Le Cardinal s'appercevant qu'il étoit impossible de soutenir efficacement ces peuples sans être maître du Roussillon, donna ordre au Prince de Condé de l'attaquer; il se rendit maître d'Elne, & le Vicomte d'Arpajou alla bloquer Perpignan, Place, forte par elle-même & bien fortifiée, qu'on avoit dessein d'assiéger l'année suivante (d).

*Nouveau
Traité avec
le Duc de
Lorraine,
& alliance
avec le Por-
tugal.*

Avant que de parler de la campagne en Flandres, nous devons dire un mot d'un nouveau Traité avec le Duc de Lorraine. Entre autres écarts de ce malheureux Prince, il avoit épousé la Comtesse de Cantecroix, bien que sa premiere femme fût vivante, & qu'il ne possédât la Lorraine que du chef de cette Princesse. Comme ses affaires étoient désespérées, qu'il se trouvoit sans argent, sans Etats, & avec des Troupes affamées, qui lui fesoient des ennemis par tout où il alloit; sa nouvelle épouse lui persuada de traiter avec la France. Il vint sur un simple passeport à Paris, & y fut

(a) *Vittorio Siri Mercur. T. I. L. I. Hist. de Richelieu l. c. p. 482.*

(b) *La même.*

(c) *La même, p. 490, 491. Griffet sous l'an 1641.*

(d) *Vittorio Siri ubi sup. L. II.*

mieux reçu qu'il n'avoit lieu de s'y attendre. Le Cardinal s'étoit apperçu, que la faisie de la Lorraine avoit donné de fâcheuses impressions contre la France à tous les Princes, desorte qu'il fut bien aise d'avoir une occasion de rendre au Duc ses Etats. Il le fit par un Traité signé le 29 de Mars (a), aux conditions suivantes ; que Nanci resteroit en dépôt entre les mains du Roi ; que Clermont, Stenai, Jamets & Dun, avec toutes leurs dépendances demeureroient réunies à la Couronne ; que les fortifications de Marsal seroient rasées, & qu'il donneroit à la Duchesse Nicole six-vingt mille livres de pension. Le 2 d'Avril, il jura ce Traité, & fit hommage pour le Duché de Bar le 10, (b), après quoi il s'en retourna dans ses Etats. La Comtesse de Cantecroix, dont le Cardinal s'étoit servi pour engager le Duc à traiter, fut fort mécontente qu'on eût négligé ses intérêts (c) ; mais il n'étoit pas en la puissance de Richelieu de favoriser son mariage, sachant bien qu'il ne pouvoit en parler ni au Roi, ni à la Cour de Rome. Le premier de Juin, le Roi conclut une alliance offensive & défensive avec Jean IV. Roi de Portugal (d) ; & par le moyen de la Cour de France, les Etats Généraux, invités à accéder au Traité, conclurent une trêve de dix ans avec le Portugal, qui fut signée le 10 de Juin (e), & par laquelle ils s'engagerent à agir conjointement avec les Portugais dans la Méditerranée contre les Espagnols.

Nous avons parlé de la retraite du Comte de Soissons à Sedan, où il vivoit sous la protection du Duc de Bouillon ; l'Archevêque de Rheims devenu Duc de Guise par la mort de son pere & du Prince de Joinville son frere s'y étoit aussi retiré, & tous deux y attiroient tous les mécontents qui n'avoient pas fui hors du Royaume (f). Les ennemis du Cardinal de Richelieu assurent, qu'il força ces Princes à demander du secours à l'Espagne, afin d'avoir un prétexte de les perdre ; ce qu'il y a de plus sûr, c'est qu'ils traitèrent avec les Espagnols pour perdre ce Ministre. Ce fut suivant les apparences dans cette vue qu'ils dressèrent un Manifeste virulent (g) au nom du Comte de Soissons, qui y dépeignoit l'administration de Richelieu des plus noires couleurs ; ce Manifeste auroit peut-être produit quelque effet, s'il avoit paru à tems. Le Cardinal, qui étoit parfaitement informé de leurs desseins, ordonna au Maréchal de Chatillon d'aller avec dix ou douze mille hommes bloquer Sedan, ce qu'il fit avec succès (h). D'autre part, le Général Lamboi, par ordre du Cardinal-Infant, marcha au secours des Princes de Paix, c'est le titre que prenoient les Chefs des Mécontents. Le Maréchal de Chatillon se posta de façon, qu'il auroit été difficile de l'attaquer, mais le Cardinal lui envoya ordre de donner bataille à tout prix ; il fut ponctuellement obéi. Cela occasionna la bataille de Marfée, le 6 de Juillet ; le Maréchal fut battu

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort

Guerre de
Sedan, mort
du Comte de
Soissons &
soumission
du Duc de
Bouillon.

(a) Mem. de Beauvau p. 60, 61, 72, 73. Vittorio Siri Mercur. T. I. L. II. p. 289, 291. Recueil de Pièces concernant l'Hist. de Louis XIII. T. III. p. 397.

(b) Henault p. m. 643. Le Vassor T. X. P. I. p. 477 & suiv.

(c) Hist. de Richelieu T. II. p. 463.

(d) Recueil de Pièces &c. ubi sup. p. 411.

(e) Hist. de Richelieu, Le Vassor.

(f) Mem. de Montresor.

(g) Les mêmes p. 379.

(h) Aubert Hist. de Richelieu T. II. p.

735.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

& son armée dispersée. Au fort de l'action le Comte de Soissons fut tué (a). On a parlé si différemment de cette mort, que le parti le plus sûr est d'avouer avec un célèbre Historien (b), qu'elle fut un mystère qu'on n'a jamais bien pénétré. De quelque façon qu'elle fut arrivée, les vaincus profiterent de la victoire. M. de Puysegur étant allé à Sedan traiter de l'échange des prisonniers, engagea le Duc de Bouillon à faire quelques démarches (c), qui se terminèrent à un accommodement. Il fut un peu retardé par l'obstination du Roi à refuser au Comte de Soissons les honneurs de la sépulture, il avoit ordonné de faire le procès à sa mémoire (d); mais le Duc de Bouillon ne voulut absolument entendre à aucun accommodement, à moins qu'on ne se relachât sur cet article. Puysegur dit au Roi (e), que le Comte s'appelloit Louis de Bourbon, comme sa Majesté, & que son nom & son rang méritoient du respect. A la fin, les choses s'ajustèrent; le Roi étant venu en personne au camp devant Doncheri, que Lamboi avoit pris après la bataille de Marfée, la ville capitula, & le Duc de Bouillon vint rendre ses devoirs au Roi (f). Par le Traité, signé le 8 d'Août, le Duc obtint le pardon de tous ceux qui avoient suivi le parti des Princes, la neutralité pour son Etat de Sedan & le rétablissement de ses pensions & de ses appointemens. Le Roi & le Cardinal le reçurent parfaitement bien, & le Cardinal lui dit quand il partit, „ Vous „ avez fait la guerre en Héros, & la paix en Homme d'Etat, & s'il n'y „ avoit eu ni desobéissance ni rebellion dans votre entreprise, je l'estime- „ rois autant qu'aucune action du fameux Spinola, tant elle a été bien „ conduite depuis le commencement jusqu'à la fin (g).” Le Duc de Lorraine, n'ayant point joint le Maréchal de Chatillon, comme il y étoit engagé par le Traité, M. du Hallier eut ordre d'attaquer la Lorraine, & le dépouilla encore de ses Etats (h).

Campagne
de Flandre.

Le Maréchal de la Meilleraye, Favori & cousin du Cardinal, commandoit dans les Pays-Bas, & après quelques marches & contremarches pour dépayser l'ennemi, il alla investir, Aire une des plus importantes Places de l'Artois. Il commença à travailler aux lignes de circonvallation le 25 de Mai, ce qui n'empêcha point le Général Bec de faire entrer dans la Place cinq-cens hommes de vieilles Troupes (i). Le Gouverneur ne défendit que foiblement divers Forts qui étoient autour de la ville, & même les dehors, ce qui fit que le Maréchal se flata d'en être bientôt maître. Mais il s'aperçut que ce n'avoit été que pour ménager les soldats; quand il attaqua le corps de la Place, le Gouverneur se défendit avec autant de résolution que de valeur. Le Cardinal-Infant souhaitoit fort de le secourir, mais il s'y trouvoit fort embarrassé. Les Hollandois, en conséquence d'un nouveau Traité fait avec le Roi assiégeoient Gennep. Toutes les di-

(a) Mem. de Montresor p. 398. Mem. de Puysegur p. 207.

(b) Daniel Journ. Hist. de Louis XIII. p. m. 65.

(c) Mem. de Puysegur, *Le Vassor* T. X. P. II. p. 55 & suiv.

(d) Recueil de Pièces concernant l'Hist. de Louis XI I. T. III. p. 429.

(e) *Le Vassor* ubi sup. p. 62.

(f) *Vittorio Siri* Mercur. T. II. L. I. p. 15.

(g) *Auberi* Mem. T. II. p. 736.

(h) Mem. de Beauvau p. 77-79.

(i) Hist. de Richelieu T. II. p. 472.

versions que le Cardinal-Infant essaya furent inutiles. Il fut obligé d'at- SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.
tendre l'Armée de Lamboi, qui étoit allé à Sedan, pour tenter le secours
d'Aire, mais alors il étoit trop tard, car le Maréchal aiant offert des con-
ditions honorables au Gouverneur, il se rendit le 26 de Juillet, lorsque le
Cardinal-Infant n'étoit pas loin & dans la ferme résolution de hazarder une
bataille pour faire lever le siege. On croit que le Gouverneur fit sa paix
avec le Cardinal-Infant, en lui faisant comprendre qu'il lui seroit plus aisé
de recouvrer Aire, qu'il ne l'auroit été de la secourir. Il prit effective-
ment si bien ses mesures, que le Maréchal fut obligé de décamper avec as-
sez de précipitation pour que son Armée ne manquât pas de vivres; ce
fut tout ce qu'il put alleguer pour se justifier de n'avoir pas détruit entie-
rement ses lignes, où les Espagnols entrèrent aussitôt qu'il fut parti (a).
Il avoit une meilleure excuse de n'avoir laissé que peu de poudre à la
garnison d'Aire, car elle lui manquoit. Le Cardinal-Infant ne poussa le
siege que lentement, parcequ'il savoit bien que le Gouverneur ne pouvoit
pas tenir longtems; mais étant tombé malade dans son camp, il se fit por-
ter à Bruxelles où il mourut (b). D. François de Mello, qui avoit la con-
duite du siege, le continua, quoique les François fissent plusieurs diver-
sions pour le faire lever. A la fin Aire étant réduite à l'extrémité retom-
ba entre les mains de son ancien maître, le 17 de Décembre, au grand re-
gret du Cardinal & du Roi, qui à l'exception de Bapaume & de quelques
autres petites Places ne gagnerent rien de ce côté ici. Le Prince d'O-
range sur les instances de Richelieu, étoit aussi entré en Flandre avec son
Armée, dans le dessein d'attaquer le Sas de Gand, mais le Comte de
Fuentes, que les François appellent le Comte de Fontaines, s'y étant
rendu avant lui avec sept mille hommes de pied, & quarante compa-
gnies de Cavalerie, l'obligea de se retirer à Berg-op-zoom (c). On
pensa que si tout autre avoit été dans le cas du Maréchal de la Meille-
raye, il auroit été disgracié.

Pendant le cours du long Ministère du Cardinal de Richelieu, il n'y Bonheur
tout particu-
lier de Ri-
chelieu pen-
dant cette
année,
a pas eu d'année qui lui ait été & aux siens plus favorable que celle-ci.
Cinqmars, Favori du Roi étoit devenu grand Ecuyer par la démission
du Duc de Bellegarde, & on le nommoit Monsieur le Grand, suivant
l'usage de la Cour de France. Il eut au commencement de l'année une
grande querelle avec le Roi, qui vraisemblablement auroit amené la dis-
grace de ce Favori, dont l'humeur étoit tout-à-fait incompatible avec
celle de son Maître, si le Cardinal ne s'en étoit mêlé, & ne les avoit
reconciliés (d). Pour quelque tems cela rétablit la tranquillité & les
rendit tous contents. Le Roi s'ouvroit à M. le Grand de ce qu'il pen-
soit; Cinqmars en instruisoit le Cardinal, qui averti de tout régloit sa
conduite sur ce qu'il apprenoit; mais ce calme ne dura pas longtems,
ainsi que nous le verrons. Tous les efforts du Cardinal pour pousser la fortune
de sa niece Combalet, aiant été inutiles, sinon qu'il l'avoit faite Duchesse;
il produisit sur la scene une autre niece, Claire-Clemence de Maillé-Brezé

(a) La même, p. 475. Griffet ubi sup.

(c) La même p. 476.

(b) Hist. de Richelieu l. c. p. 477.

(d) La même, p. 448-450.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

filles du Maréchal, qui épousa au mois de Février (a) le Duc d'Anguien, fils du Prince de Condé. Ce mariage se célébra avec une magnificence Royale; il y eut un Ballet superbe à cette occasion, qui représentoit la prospérité des armes de France, ou pour mieux dire les triomphes du Ministère du Cardinal. Ce mariage mit la patience du Comte de Soissons à bout, qui prit alors la qualité de Premier Prince du Sang, & n'oublia pas cet article dans son Manifeste. Il arriva cette année une autre affaire de conséquence, d'une autre nature. Certains Hermites, qui sous prétexte de se retirer du Monde, demeuroient dans un lieu écarté du Duché de Vendôme, où ils commettoient bien des crimes, furent arrêtés par ordre du Duc, & mis en prison. S'étant échappés, ils vinrent à Paris, où ils furent arrêtés. Pour se sauver de la potence, ils accusèrent le Duc de Vendôme de les avoir fait mettre en liberté pour assassiner le Cardinal (b). D'abord que le Duc en fut averti, il envoya le Duc de Beaufort, son second fils, à Paris, non seulement pour donner les plus fortes assurances de son innocence, mais aussi pour offrir de venir en personne pour être confronté avec les Accusateurs; la proposition fut acceptée (c). La peur l'ayant pris, il passa en Angleterre (d), où il se joignit aux Ducs de Soubise & de la Valette, ce qui donna un air de vraisemblance à une accusation, qui dans le fonds étoit fautive. Vers la fin de l'année, la Cour de Rome, en retour de quelques marques de complaisance que Richelieu lui avoit données, envoya le chapeau de Cardinal à Mazarin (e) son bon ami, sur lequel il se reposoit en grande partie des affaires étrangères, au moins de celles d'Italie, que Mazarin entendoit parfaitement.

Querelle de
Cinqmars
avec le Car-
dinal, que
le Grand
Ecuyer
cherche à
perdre.
1642.

Passons à présent aux intrigues de la Cour, pour développer comment Richelieu que nous venons de voir au plus haut point de grandeur, se vit en 1642 sur le bord du précipice, & crut même pour sa sûreté devoir s'éloigner de son Maître. La principale source des querelles entre Monsieur le Grand & son Maître, c'étoit la passion que le premier avoit pour Marion de Lorme, fille célèbre par sa beauté, mais dont la réputation & la naissance n'étoient que fort communes (f). Tant que Cinqmars ne fut occupé que de ses plaisirs, il persista dans son attachement pour le Ministre, & rejeta même quelques propositions du Comte de Soissons, comme contraires à la reconnoissance qu'il devoit à l'auteur & à l'appui de sa fortune. Etant devenu amoureux de Marie de Gonzague Princesse de Nevers (g); l'ambition s'empara de lui, parcequ'elle lui déclara qu'elle ne le prendroit, point à moins qu'il ne fût Duc & Pair; il n'en fallut pas davantage pour lui tourner la tête. Il s'ouvrit des grandes vues qu'il avoit au Cardinal; ce Ministre le traita avec tant de hauteur, lui rappella si vivement qu'il n'étoit qu'un simple Gentilhomme, que c'étoit lui qui avoit tiré sa famille de

(a) *Vittorio Siri* Mercur. T. I. L. I. p. 231. de Richelieu *ubi sup.*

(b) *Recueil de Pièces concernant l'Hist. de Louis XIII. ubi sup.* p. 395.

(c) *Hist. de Richelieu* T. II. p. 501. *Griffet* sous l'an 1641.

(d) *Le Vassor* T. X. P. I. p. 465. *Hist.*

(e) *Hist. du Ministère du Card. Mazarin* P. I. p. 26, 27.

(f) *Griffet* l. c. *Hist. de Richelieu* l. c. p. 448.

(g) Les mêmes.

l'obscurité &c. que le jeune homme résolut de faire servir la perte de son bienfaiteur de fondement à la grandeur qu'il ambitionnoit (a). Il y avoit déjà eu quelques autres brouilleries entre eux. Le Favori avoit fait chasser un valet de chambre du Roi, qui étoit dans les intérêts du Cardinal ; & celui-ci de son côté avoit engagé le Roi à ne point faire entrer Monsieur le Grand au Conseil, où il l'avoit admis une fois. Mais ces playes auroient pu se guérir ; au lieu qu'après la reprimande dont nous avons parlé, ils observoient à peine les regles de la civilité entre eux. Cinqmars ne vouloit pas dissimuler son ressentiment, & quand il en auroit eu la volonté, il manquoit de la prudence nécessaire.

Aussitôt qu'on s'aperçut de cette mesintelligence, & qu'elle ne déplaisoit nullement au Roi, tous les ennemis du Cardinal devinrent les partisans de Monsieur le Grand, & si celui-ci eût été un homme de tête, il auroit vraisemblablement réuffi dans ses projets ; mais jamais il n'auroit pu porter les choses aussi loin qu'il fit, sans deux amis, qui étoient plus habiles que lui, savoir MM. de Thou & de Fontrailles. Le premier étoit fils du célèbre Historien Jaques-Auguste de Thou ; il avoit de grandes qualités & étoit savant, desorte qu'il étoit généralement aimé. Il est néanmoins certain qu'il étoit fort intrigant ; qu'il avoit déjà une fois ménagé des correspondances entre la Reine & la Duchesse de Chevreuse, & qu'ayant été découvert le Cardinal s'étoit contenté d'une exhortation à ne plus faire de faute (b). Quant à Fontrailles, il avoit le malheur d'être bossu, & le Cardinal avec toutes ses grandes qualités, ne laissoit pas que des'abaisser quelquefois jusqu'à s'égayer aux dépens de ce Gentilhomme ; Fontrailles crut pouvoir lui faire voir que s'il avoit le corps mal fait, il avoit la tête bonne. Dans le tems que le Duc de Bouillon s'étoit accommodé avec le Roi, Monsieur le Grand lui fit quelques ouvertures, qui avoient été reçues fort froidement ; mais par le moyen de M. de Thou, ils devinrent amis ; & dans le tems que le Duc se préparoit à venir à Paris, à la sollicitation de Cinqmars, il reçut un ordre du Cardinal de s'y rendre pour le service du Roi. A son arrivée, on lui dit, que le Roi avoit jetté les yeux sur lui pour commander son Armée en Italie ; preuve que le compliment que le Cardinal lui avoit fait étoit assez sincere. M. de Thou engagea ses deux amis à entrer en liaison avec Monsieur, mais il ne se trouva à aucune de leurs entrevues. Dans une de ces Conférences, ils convinrent d'agir tous de concert contre le Cardinal, & qu'en cas de besoin, le Duc recevrait Monsieur dans Sedan. Le Duc d'Orléans proposa de traiter avec l'Espagne, ce que M. de Bouillon desapprouva d'abord. Il représenta, qu'il savoit par expérience que les Espagnols étoient toujours prêts à faire des Traités, mais fort tardifs à les exécuter. Considerant néanmoins, que Sedan seroit fort exposé si le Duc d'Orléans s'y retiroit sans avoir d'appui, il consentit à la proposition, & Fontrailles fut envoyé à Madrid avec un plein-pouvoir de Monsieur, ou des blancs-signés qu'il pouvoit remplir comme il le jugeroit à propos ; ils convinrent aussi, que le Duc de Bouillon accepteroit le commandement de

SECTION
XII.Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*Il se ligue
avec les
Ducs d'Or-
léans & de
Bouillon.*

(a) Les mêmes. (b) Vittorio Siri Merc. T. II. p. 567.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Le Cardi-

nal engage

le Roi à al-

ler en Rouf-

sillon.

l'Armée. Il alla remercier le Cardinal de la confiance que le Roi avoit pour lui; en le congédiant le Cardinal lui dit; „ Tout le passé est oublié; prenez garde de ne plus faire de faute, car une rechute seroit mortelle (a)”.

Richelieu n'avoit pas le moindre soupçon de ces intrigues, mais comme il savoit que Cinqmars étoit devenu son ennemi, & qu'il ne laissoit pas d'être également en faveur auprès du Roi, il résolut de faire aller le Roi en Roussillon pour faire le siege de Perpignan; il avoit préparé pour cette expédition une puissante Armée, sous les ordres des Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg. On dit que le Roi avoit beaucoup de répugnance pour ce voyage, & que ses Medecins le lui déconseilloient; en ce cas-là il faut que le Cardinal eût encore bien du pouvoir sur son esprit, & pas moins sur les Medecins, puisqu'il engagea ce Prince à faire le voyage, & les Medecins à l'approuver (b). Il projettoit aussi, d'obliger la Reine & le Duc d'Orléans à suivre le Roi, & de mettre les deux jeunes Princes dans le Château de Vincennes, dont Chavigni étoit Gouverneur. Quelques Historiens ont fait de cela un grand crime au Cardinal, comme ayant eu dessein de se rendre maître de toute la Famille Royale. Nous verrons dans la suite, que s'il avoit des soupçons contre la Reine, ils étoient fondés, bien qu'elle obtint du Roi par ses larmes de rester avec ses enfans à Saint-Germain (c). Le Duc d'Orléans fut dispensé du voyage parcequ'il avoit ou feignit d'avoir la goutte. Le Roi partit de Paris au commencement de Fevrier. Dans tous les autres voyages le Cardinal avoit évité de prendre les mêmes quartiers que le Roi, à cause de l'incommodité que cela causoit à l'un & à l'autre; mais à celui-ci, il appréhendoit tellement le crédit de Cinqmars, qu'il fit les mêmes journées que le Roi. Cette précaution pensa être fatale à Richelieu; car Monsieur le Grand, entre autres projets qu'il avoit formés pour se défaire de lui, avoit eu la pensée de le tuer de sa propre main, & il l'auroit fait à Briare, si Monsieur n'eut été absent, & qu'il croioit sa présence nécessaire pour le soutenir. En chemin faisant, le Roi donna lui-même à Valence le chapeau de Cardinal à Mazarin (d), & il se rendit à Narbonne le 21 de Mars. Richelieu y tomba si malade, qu'il ne put suivre le Roi au siege de Perpignan, qui voulut s'y trouver, puisqu'il avoit pris la peine de venir si loin, & refusa d'avoir la complaisance de rester auprès du Cardinal, dont les Medecins desespéroient. Les Politiques pensoient que sa fortune n'étoit pas moins desespérée que sa santé; ils savoient que Cinqmars parloit mal de lui au Roi, & qu'il étoit écouté sur cet article, quoique sa propre faveur diminuât. Quelques-uns de ses amis s'en apperçurent, & lui conseillèrent d'être plus assidu auprès du Roi, mais il leur fit cette étrange réponse, qu'il ne pouvoit souffrir la mauvaise odeur de l'haleine de ce Prince (e). Lorsqu'il s'appergut néanmoins que le Roi

sup.

(a) Hist. de Richelieu *ubi sup.* p. 532.

(b) La même, p. 529.

(c) *Le Vassor* T. X. P. II. p. 269, 270. Hist. de Richelieu l. c. p. 531.(d) Hist. du Ministère de Mazarin P. I. p. 26, 27. *Vittorio Siri Merc.* T. II. L. I.

p. 313.

(e) Hist. de Richelieu l. c. p. 547.

supportoit son absence sans inquiétude, il demouroit une heure ou deux seul dans l'Antichambre, quand le Roi étoit couché, & sortoit alors comme s'il venoit d'auprès de lui, ainsi qu'il avoit coutume dans le tems de sa plus grande faveur.

Parlons à présent des opérations de la guerre en Rouffillon, le grand objet de cette campagne. Nous avons exposé les raisons politiques du Cardinal pour éloigner si fort le Roi de sa Capitale; mais il avoit pour maxime de ne point employer de prétextes, qui ne pussent en même tems paroître les véritables motifs des actions, qu'il vouloit colorer. Le projet de cette expédition étoit si bien concerté, qu'il obligea le Comte-Duc son rival, de changer malgré lui de système, c'est-à-dire de laisser mettre le Roi Catholique en campagne, & en renonçant à tout autre soin, de se servir de toutes les forces de la Monarchie pour sauver Perpignan (a). Le Maréchal de Brezé, Viceroy de Catalogne, & le Maréchal de la Mothe-Houdancourt qui y commandoit, donnerent bien de l'embarras aux Espagnols, dont les Troupes devoient traverser la Catalogne pour se rendre dans le Rouffillon. Le Maréchal de la Mothe en particulier tua ou fit prisonniers le 31 de Mars, trois mille cinq-cens chevaux, commandés par Don Pedre d'Arragon, qui fut obligé de se rendre prisonnier (b). Le Maréchal de la Meilleraye à l'ouverture de la campagne, jugea qu'il étoit absolument nécessaire de se rendre maître de Collioures, bon port, bien fortifié, & défendu par un Château qui passoit pour imprenable. Le Marquis de Mortare y commandoit avec une nombreuse garnison; & il se défendit aussi très-vigoureusement. Ce siege dura un mois, la Place se rendit enfin au commencement d'Avril (c). On comptoit que le Château ne pouvoit être pris que par famine; on ne laissa pas de travailler à miner le rocher, bien qu'on se promit peu de succès; aiant fait sauter une mine, on crut d'abord qu'elle n'avoit fait que peu ou point d'effet, & il se trouva qu'elle en avoit fait un fort grand, car bien que les fortifications n'eussent point souffert, elle boucha le puits qui fournissoit l'eau aux assiégés, qui furent obligés de capituler (d). Le Roi étant arrivé au mois de Mai devant Perpignan, fit lui-même le plan des lignes de circonvallation & de contrevallation; mais étant assuré par le témoignage de plusieurs personnes, qui avoient été dans la Place, qu'il y avoit peu de vivres, ce Prince résolut d'agir lentement pour ménager ses Troupes. C'étoit-là un artifice de Don Flores d'Avila, Gouverneur de Perpignan; sachant le mauvais état des affaires de son Maître, & voulant donner le plus de tems qu'il seroit possible pour venir à son secours, il fit distribuer d'abord les vivres avec beaucoup d'oeconomie, quoiqu'il fût très-bien fourni (e). Pendant tout ce tems-là, le Cardinal continuoit à être fort mal à Narbonne, & il se trouva en si grand danger qu'il fit son Testament le 23 de Mai (f), persuadé qu'il ne pouvoit en revenir. Peu de tems après le Roi tomba dangereusement malade au Camp,

SECTION
XII.Suite du
regne de
Louis XIII
jusqu'à sa
mort.Campagne
de Rouffil-
lon.

(a) Nani Hist. Venet. L. XII.

(b) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 535,

536.

(c) La même, p. 537.

Tome XXXI.

(d) La même.

(e) Nani ubi sup.

(f) Hist. de Richelieu T. II. p. 548.

SECTION

XII.

*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

enforte que Monsieur le Grand sollicita ouvertement les Troupes de se déclarer pour le Duc d'Orléans; mais les Maréchaux de la Meilleraye & de Schomberg se contenterent de les exhorter en termes généraux à la fidélité; desorte que l'Armée se trouva divisée en deux Façons, les Royalistes & les Cardinalistes (a). M. de Thou, voulant aller à l'Armée, tâcha d'engager le Comte de Brienne Secrétaire d'Etat, de demander à la Reine de lui donner des blancs-signés, pour qu'il pût écrire en son nom les Lettres qu'il jugeroit à-propos, adressées aux principaux Officiers; cette Princesse l'auroit fait, si le Comte ne l'en avoit fortement dissuadée (b). En allant à l'Armée, De Thou rencontra Fontrailles, qui lui fit un long détail de sa négociation en Espagne, dont il n'avoit aucune connoissance, & ç'auroit été un bonheur pour lui qu'il n'en eût rien appris alors; car quoiqu'il la desapprouvât de la façon la plus expresse, la seule connoissance qu'il en eut lui couta depuis la vie. Le Roi étant rétabli, le Cardinal le fit prier de venir à Narbonne; parcequ'il avoit appris qu'il y avoit eu un Agent François en Espagne; mais Louis étoit alors si indisposé contre son Ministre, qu'il reçut cette sollicitation très-froidement. Mais au bout de quelques jours il reprit ses premiers sentimens, par des raisons, que nous devons chercher en Flandre.

*La défaite
du Maré-
chal de
Grammont
allarme si
fort le Roi,
qu'il se re-
concilie a-
vec le Car-
dinal.*

Comme il étoit impossible d'avoir de grandes Armées par tout, le Roi par l'avis du Cardinal résolut de se tenir uniquement sur la défensive du côté des Pays-Bas. Dans ce dessein on envoya le Comte de Harcourt avec une petite Armée pour couvrir la Picardie, pendant qu'il y avoit un autre corps de Troupes pour le même dessein en Champagne, commandé par le Comte de Guiche, que le Roi fit Maréchal durant son voyage, & qui fut appelé le Maréchal de Grammont (c). Don Francisco de Mello qui commandoit l'Armée Espagnole prit Lens en deux jours; il assiegea ensuite la Bassée, qui se rendit au bout de vingt-six jours. Les deux Armées Françaises s'étoient jointes pour arrêter les conquêtes des ennemis; mais ceux-ci aiant partagé la leur en deux Corps, les François furent obligés d'en faire autant; le Comte de Harcourt alla camper près de Hedin, & le Maréchal de Grammont à Honnecourt; il s'y retrancha, aiant l'Escaut à dos, un bois qu'il croioit imprénable à droite, & une ravine qui s'étendoit jusqu'à la rivière à gauche (d). M. de Puysegur, Officier expérimenté, lui conseilla de passer l'Escaut, & le Comte de Rantzau lui donna encore le même conseil; mais il croioit pouvoir couvrir le Pays & que les Espagnols n'auroient pas le courage de l'attaquer (e). Il se trompa; Don Francisco de Mello prit si bien ses mesures, que le 26 de Mai, il l'attaqua de tous côtés. Le Maréchal de Grammont défendit ses lignes très-courageusement, mais les ennemis s'étant rendus maîtres du bois, les François tournerent le dos. La perte fut considérable, il y eut quinze-cens hommes de tués & deux mille prisonniers, & les Espagnols prirent tout le bagage avec le canon, & cent mille écus en argent (f). Ce fut la faute des Espagnols s'ils ne ruinerent

(a) Là-même.

(b) Mem. de Brienne T. II. p. 145, 146.

(c) Mem. de Puysegur p. 230.

(d) *Le Vassor* T. X. P. II. p. 357, 358.

(e) Mem. de Puysegur, p. 232.

(f) *Le Vassor* ubi sup. p. 361, 362, Hist. de Richelieu l. c. Henault p. m. 649.

pas toute l'Armée François. Le Maréchal de Grammont desespéré de sa SECTION
défaite, s'arrêta assez longtems dans l'Abbaye de Honnecourt, à dessein XII.
de se laisser prendre prisonnier. La nouvelle de cette disgrâce engagea le *Suite du*
Roi à écrire un billet fort obligeant au Cardinal, l'assurant qu'il l'aimoit *regne de*
plus que jamais, & le priant de donner les ordres nécessaires pour réparer *Louis XIII*
ce malheur, qui le chagrina extrêmement (a). Plusieurs Historiens François *jusqu'à sa*
ont prétendu que le Maréchal se laissa battre par ordre du Cardinal, *mort.*
comme s'ils croioient que tous les événemens dépendoient de ce Mini-
stre. Il est certain que le Maréchal avoit épousé sa parente & étoit fort
bien avec lui; il est vrai encore qu'au lieu de le blâmer, Richelieu lui
écrivit une Lettre pour le consoler (b). Mais ceux qui avancent ce fait
devroient dire aussi, que le Cardinal avoit du pouvoir sur les Espagnols,
puisque tandis que rien ne les empêchoit d'aller tout droit à Paris, ils
profiterent peu ou point de leur victoire.

Dans le tems que le Roi étoit allarmé de la défaite de Honnecourt, Fon- *Cinqmars*
trailles arriva au camp devant Perpignan, pour presser Cinqmars de penser *& de*
à se mettre en sûreté. Le Grand Ecuyer avoit fait prier Monsieur de se *Thou sont*
retirer à Sedan; mais ils avoient eu l'imprudence de ne point demander *arrêtés.*
au Duc de Bouillon les ordres nécessaires pour y être reçus. Monsieur en-
voya le Comte d'Aubijoux en Italie pour les avoir, & M. de Bouillon les
lui donna. Fontrailles, qui voyoit les conséquences de ces delais, prit
congé du Grand Ecuyer, & on prétend qu'il lui dit en le quittant, „ Mon-
„ sieur vous qui êtes grand & bienfait, vous ne serez pas trop raccourci
„ quand on vous aura coupé la tête; mais moi qui suis petit & bossu, je
„ serois étrangement défiguré, si je venois à perdre la mienne. Ainsi
„ vous trouverez bon que je la conserve (c)”. Ce fait n'a gueres de vrai-
semblance, & on prétend que Fontrailles lui-même l'a démenti (d). Ce qu'il
y a de certain, c'est que Fontrailles se retira en Angleterre. Dans le même
tems le Cardinal avoit reçu, on ne fait par qui, une copie du Traité con-
clu à Madrid, le 13 de Mars, par lequel le Roi Catholique promettoit de
fournir à Monsieur douze mille Fantassins, cinq mille chevaux, une grosse
somme d'argent, & de donner des pensions considérables au Duc de Bouil-
lon & à Monsieur le Grand (e). Le Roi, sous prétexte qu'il avoit la fie-
vre alla à Narbonne, où M. de Thou fut arrêté le 13 de Juin; Cinqmars,
qui s'étoit caché le fut le lendemain, & le 23 du même mois le Duc de Bouil-
lon, qui chercha à s'échaper eut le même sort à Casal (f). Le Cardinal,
qui s'étoit embarqué à Agde, pour se retirer en cas de besoin en Italie, se
trouvoit alors à Tarascon; le Roi s'y rendit pour le visiter, & comme ils
étoient tous deux malades, leurs lits furent placés dans la même chambre.
Le Cardinal se plaignit amèrement de ce que le Roi l'avoit abandonné lors-
qu'il étoit mourant, le Roi pleura & lui raconta tout ce qui s'étoit passé,
qui étoit beaucoup, puisqu'on dit que son Favori lui avoit proposé une fois

(a) Hist. de Richelieu l. c. p. 550.

(b) *Le Vaffor* ubi sup. p. 360, 361.

(c) Le même p. 565.

(d) Là-même.

(e) Mem. de Me. de Motteville T. I.

Nani L. XII.(f) Mem. de Montresor, Mem. de
Motteville ubi sup. p. 92.

SECTION

XII.

Suite du

regne de

Louis XIII.

jusqu'à sa

mort.

Monsieur

confesse

tout, &

MM Cinq-

mars & de

Thou sont

condamnés

& décapit-

és.

de tuer le Cardinal. Richelieu après avoir obtenu de Louis plein-pouvoir d'agir comme il le jugeroit à-propos, sans le consulter, lui conseilla de continuer son voyage pour Paris, & se chargea de faire tout ce qui ne convenoit pas à un Roi (a).

Quant à Monsieur, il se conduisit comme il avoit toujours fait; il alla se cacher en Auvergne, pour ne pas être arrêté, & envoya l'Abbé de la Rivière pour négocier, & en même tems écrivit au Cardinal & à M. de Chavigni en suppliant, avouant sa faute & demandant pardon, mais en termes généraux; preuve que c'étoit la frayeur seule qui le faisoit agir, & non qu'il se repentit, ainsi qu'il vouloit le faire croire; mais on ne le quitta pas à si bon marché. Au contraire, quoiqu'il eût brûlé l'Original du Traité, il fit une ample confession de ce qu'il contenoit, & de tout ce qui l'avoit précédé & suivi (b). Pendant que le Cardinal étoit à Tarascon, on apprit la mort de la Reine-Mère, & il lui fit faire un service magnifique (c). La tendresse du Roi pour sa mère se reveilla à cette occasion, & il ne put s'empêcher de témoigner de la douleur d'avoir été l'auteur de la misère de celle qui lui avoit donné la vie. Le Cardinal alla de Tarascon à Lyon, & ayant fait venir le Chancelier, il le mit à la tête des Commissaires nommés pour instruire le procès de MM. de Cinqmars & de Thou. Ils nièrent tous deux absolument le Traité, & comme on ne pouvoit le produire, ni en prouver l'existence par des témoins, les Commissaires ne savoient quel parti prendre, car Monsieur déclara qu'il s'enfuiroit plutôt jusqu'au bout du Monde, que d'être confronté avec ses amis. Laubardemont, un des Commissaires, tira ses confrères d'embarras, il persuada au Grand Ecuyer que M. de Thou avoit tout avoué, desorte que Cinqmars fit une Confession qui les perdit tous deux (d). Pendant qu'on faisoit leur procès, on reçut la nouvelle si longtems attendue de la reddition de Perpignan, au bout de plus de trois mois de siège; la France gagna par là une Place de grande importance, bien garnie de munitions de guerre, y ayant de quoi armer vingt mille hommes (e). Le 13 de Septembre MM. de Cinqmars & de Thou furent décapités (f); l'un & l'autre fort regrettés, sur tout le dernier. Ils moururent tous deux avec beaucoup de constance & de piété, & en détestant leur ambition, qui si elle n'avoit pas été fatale pour eux, l'auroit été pour l'Etat, de l'aveu même de ceux qui à d'autres égards n'auroient pas eu d'éloignement pour leurs desseins.

Le Duc de
Bouillon
cede Sedan.

Le jour que ces deux infortunés furent exécutés, le Cardinal partit de Lyon, & à la première couchée, il écrivit au Roi une Lettre qui commençoit par ces mots. *Sire vos armes sont dans Perpignan & vos ennemis sont morts* (g). Toute sa conduite étoit assortie à ce langage si fier. Il étoit si malade qu'il ne pouvoit se lever. Il fit faire une espèce de Litierie magnifique, dans laquelle étoit son lit, avec une petite table & une

(a) Mem. de Motteville l. c. Mem. de Vassor ubi sup. Montresor p. 161.

(b) Les Historiens cités en général.

(c) Mem. de Brienne T. II. p. 149. Hist. de Motteville ubi sup. p. 95.

de Richelieu T. II. p. 558.

(d) Mem. de Motteville T. I. p. 94. Le sup. p. 565.

(e) Hist. de Richelieu l. c. p. 568.

(f) Mem. de Brienne l. c. p. 147. Mem.

(g) Griffet l. c. Hist. de Richelieu ubi

chaîné pour une personne qui s'entretenoit avec lui. Cette Litère étoit portée par dix-huit hommes; le Cardinal avoit résolu de choisir des Paysans pour cela, mais ses Gardes s'offrirent de lui rendre cet office (a). Il alla ainsi comme en triomphe à petites journées à Paris, entrant dans les villes & dans les maisons où il devoit loger par la breche, affectant d'imiter Alexandre, qui fut porté ainsi à Babylone, comme il l'avoit imité en faisant faire la digue de la Rochelle. Par son avis, le Roi accepta la Principauté de Sedan & accorda sa grace au Duc de Bouillon, qui avoit été transféré d'Italie au Château de Pierre-Encise (b). L'intérêt fit agir le Roi, & le Cardinal agit par égard pour le Prince d'Orange, qui dans le tems que le Cardinal étoit menacé de disgrâce, déclara franchement à M. d'Estrades, Ambassadeur de France, qu'il avoit écouté des propositions de paix avec l'Espagne, dans la pensée que si le Ministre étoit éloigné des affaires, on ne pourroit désormais faire aucun fond sur la France, & le Prince pria l'Ambassadeur d'en informer le Roi. Richelieu fut lui-même si frappé de ce service, qu'au milieu de sa grandeur, il ne savoit comment exprimer la reconnaissance qu'il en avoit (c). Le Duc de Bouillon fit une cession pure & simple de Sedan, dont Mazarin prit possession le 29 de Septembre; après cela on mit le Duc en liberté, & on lui accorda des Lettres d'abolition. On lui fit espérer un équivalent pour Sedan, mais il ne l'eut qu'en 1651, que par un Traité d'échange on lui donna les Duchés d'Albret & de Château-Thierry, avec les Comtés d'Auvergne & d'Evreux &c. il se réserva aussi ses droits, sur le Duché de Bouillon, dont sa Famille a été mise depuis en possession (d).

Au mois d'Octobre, le Cardinal fit une espece d'entrée triomphante dans Paris, quoique toujours dans un état de langueur & d'infirmité. Le repos sembla lui donner du soulagement; il reprit donc les affaires, & ses délassemens ordinaires, en sorte que plusieurs de ceux qui lui étoient le plus attachés se flatoient extrêmement. Il souhaitoit de regler les opérations de la campagne prochaine en présence du Roi, mais il ne vouloit point aller à Saint-Germain où le Roi se trouvoit, parceque c'étoit, disoit-il, un lieu trop ouvert & peu sûr pour lui; il proposa donc au Roi un autre lieu, & demanda, que ses propres Gardes pussent l'accompagner, & qu'ils se mêlassent en nombre égal avec ceux du Roi. Louis par égard pour ses services, ou par foiblesse lui accorda ces demandes (e). Mais ce Monarque n'écouta pas avec la même complaisance une autre demande; le Cardinal exigea que le Roi congédiât quatre Capitaines aux Gardes, qu'il nomma; bien qu'il ne soupçonnât point leur fidélité pour le Roi, ils lui étoient odieux par leurs liaisons avec le Grand Ecuyer, & parcequ'ils n'avoient jamais recherché sa protection. D'abord le Roi fit difficulté de chasser ces Officiers; le Cardinal lui envoya Chavigni pour le presser de les renvoyer; Louis dit à Chavigni, que le Cardinal avoit aussi des gens qui lui déplaisoient; & sur ce qu'il demanda au Roi qui ils étoient, ce Prince le nomma

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Derniere
maladie &
mort du
Cardinal de
Richelieu.

(a) La-même p. 558, 559.

(b) La-même p. 554.

(c) Hist. de Richelieu l. c. p. 587.

(d) Aubert Mem. T. II. p. 766. Henault
p. m. 648. Le Vassor ubi sup. p. 651.

(e) Hist. de Richelieu ubi sup. p. 585, 586.

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

lui-même avec Des Noyers, Secrétaire d'Etat comme lui. Chavigni ayant rapporté au Cardinal les sentimens du Roi, le Ministre le renvoya avec un écrit par lequel il demandoit la démission de ses emplois : Louis la lui refusa ; & consentit par force à éloigner les quatre Officiers ; mais il leur fit dire qu'il conserveroit toujours pour eux la même bienveillance, & qu'en tems & lieu il leur en donneroit des marques (a). Ce fut-là la dernière & peut-être la plus éclatante preuve de l'autorité du Cardinal, car vers la fin de Novembre son mal devint désespéré. Il avoit été pendant plusieurs années incommodé des hémorroïdes, dont il avoit beaucoup souffert, jusqu'à ce qu'un Medecin les lui arrêta. L'humeur acre qui étoit dans son sang se jeta sur le bras, mais l'ayant guéri, l'humeur forma deux abcès au dessus des poumons, dont il mourut le 4 de Decembre, dans la cinquante-huitième année de son âge & la dix-huitième de son Ministère. Il supporta son mal avec une patience admirable, & envisagea la mort avec une constance & une tranquillité étonnante. Le Roi le visita deux fois, & Richelieu l'assura qu'il n'avoit rien fait que pour la gloire de sa Majesté & pour le bien du Royaume ; il lui donna plusieurs conseils importants, & lui recommanda ses parens & ses serviteurs (b).

Ce qui se
passa en Al-
lemagne, en
Italie, en
Lorraine,
en Roussil-
lon & en
Catalogne.

Nous avons été obligés de renvoyer jusqu'à la fin de l'année une partie des opérations de la campagne, qui sont trop importantes néanmoins pour les passer sous silence. Le 17 de Janvier, le Comte de Guebriant força les Généraux de l'Empereur Lamboi & Merci dans leurs retranchemens à Kempen, deux mille hommes demeurèrent sur le champ de bataille, on fit cinq mille prisonniers, tout le bagage & le Canon resta au vainqueur & ce qui rendit la victoire complète, c'est que les deux Généraux ennemis furent pris ; aussi cette belle action valut-elle au Comte le bâton de Maréchal de France. Pendant le reste de la campagne, il se rendit maître de l'Electorat de Cologne & fit une puissante diversion en faveur des Suedois. Ceux-ci sous le commandement de Léonard Torstenfon défirent les Impériaux en deux batailles, & prirent le Château de Leipzig (c). Les choses n'allèrent pas si bien en Lorraine, où M. du Hallier fut obligé de lever le siege de la Motte avec perte de son bagage (d). Du côté de Piemont, les Princes de Savoye firent au mois de Juin un Traité avec la France & avec la Duchesse leur belle sœur, par lequel ils abandonnerent les Espagnols. Le Prince Thomas fut déclaré Général des Troupes de France en Italie & prit Nice, Verrue & Tortone, avant la fin de l'année. En Roussillon, après la prise de Perpignan, les Maréchaux de Schomberg & de Meilleraye se rendirent maîtres de Salces ; mais la plus belle action de toute l'année fut celle du Maréchal de la Motte-Houdancourt, qui le 7 d'Octobre (e) remporta une victoire sur le Marquis de Leganez à Lérída, quoique les Espagnols eussent le double de monde. Cela mit le comble aux disgraces de ce malheureux Général ; &

(a) La même p. 587, 588. Griffet ubi sup.

(b) Mem. de Brienne ubi sup. p. 151.

Mem. de Motteville T. I. p. 112. Henault,

Hist. de Richelieu l. c. p. 591 & suiv.

(c) Puffendorf L. XIV. Le Vassier, Griffet & al.

(d) Mem. de Beauvau p. 79.

(e) Henault & al.

donna lieu à la disgrâce du Comte-Duc Olivarez, que l'on peut regarder comme un nouvel avantage pour la France; car il est très-apparent, qu'il auroit repris le dessus, après la mort de son rival Richelieu, s'il n'avoit perdu son autorité.

L'année 1643 offrit une nouvelle scène, & ceux qui avoient été si longtemps fatigués par le procédé dur du Cardinal de Richelieu, se promirent plus de liberté & de douceur sous le Gouvernement de Louis XIII. Quelques-uns assurent, que le Roi lui-même le pensoit aussi, & qu'il déclara qu'il ne vouloit plus de Gouverneur, & que pour le peu de tems qui lui restoit à vivre, ce qu'il envisageoit sans trouble & sans frayeur, il vouloit se conduire par lui-même. Mais d'autres prétendent avec plus de vérité, que durant le reste de ce regne, la Cour demeura aussi soumise aux volontés du Cardinal de Richelieu, qu'elle l'avoit été durant sa vie. Il se peut fort bien néanmoins que le Roi ait fait de pareilles déclarations, & ce qui sembla les confirmer, c'est que ceux qui étoient prisonniers à la Bastille, tels que les Maréchaux de Vitri & de Bassompierre, le Comte de Cramail & plusieurs autres furent élargis (a), & que les Exilés, tels que le Duc de Vendôme, son fils le Duc de Beaufort, avec d'autres furent rappelés. Tout cela ne peut cependant contrebalancer la déclaration du Roi aux Cours Souveraines, & aux Ministres Etrangers, qu'il n'y avoit rien de changé dans la conduite des affaires. Aussi dès le jour même de la mort du Cardinal de Richelieu, le Roi fit entrer dans son Conseil le Cardinal Mazarin, les autres Ministres furent continués dans leurs fonctions, & Louis fit exécuter ponctuellement le Testament de Richelieu (b). Ce Prince avoit rendu un Edit par lequel, en déclarant que Monsieur ne pourroit jamais avoir la Régence, il le privoit en même tems de son Gouvernement & supprimoit ses Compagnies de Gendarmes & de Chevaux légers, mais après la mort du Cardinal Monsieur eut permission de revenir à la Cour, où il ne fut que froidement accueilli (c). La guerre se fit avec vigueur en Catalogne; le Maréchal de la Mothe-Houdancourt obligea les Espagnols de lever le siège de Flex, & peu après celui de Mirabel (d). Le 29 de Mars, le Prince de Monaco fit hommage au Roi pour le Duché de Valentinois, & ce Monarque l'assura qu'il étoit dans le dessein de soutenir ses Alliés d'Italie (e). Peu après il donna le bâton de Maréchal à M. du Hallier, qu'on appella le Maréchal de l'Hôpital.

Il y avoit près de quatre ans que le Roi étoit attaqué de beaucoup d'infirmités, quelques-uns croient que les fréquens voyages qu'il fit, & où il se fatigua plus que sa constitution foible & délicate ne le comportoit, contribuèrent à les augmenter. Il s'appercevoit plus que personne que sa santé s'affoiblissoit, desorte qu'il pensa sérieusement à régler la Régence pendant la minorité de son fils. Il y avoit deux Partis à la Cour, celui de la Reine & celui de Monsieur; le Roi n'aimoit ni l'un ni l'autre, mais il ne haïssoit pas la Reine; d'ailleurs l'expérience du passé lui avoit appris

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

*Les prison-
niers élar-
gis & les
Exilés rap-
pelés.*
1643.

*Etat du Roi
& de la
Cour après
la mort de
Richelieu.*

(a) Mem. de Brienne l. c. p. 161. Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 114.

(b) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 153.

(c) Henault p. m. 652, 653.

(d) Daniel Journ. Hist. p. m. 70.

(e) Nani L. XII.

SECTION
XII.
*Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.*

que l'Etat ne pouvoit être en de plus mauvaises mains que dans celles de Monsieur. Le P. Sirmond son Confesseur, oubliant ce qui étoit arrivé au P. Caussin son confrere, lui proposa d'associer Monsieur à la Régence, ce qui fut cause que le Roi le renvoya (a). Le Prince, qui pendant la vie du Cardinal avoit témoigné quelque dégoût pour M. de Chavigni, prit tant de confiance en lui après la mort de ce Ministre, que M. des Noyers demanda sa démission de sa charge de Secrétaire d'Etat, presumant que Louis le refuseroit, & qu'il lui donneroit plus de part à sa confiance; mais il se trompa, & on lui permit de se retirer (b). Le Roi fit exercer sa charge par commission à M. le Tellier Intendant de l'Armée d'Italie, fort connu du Cardinal Mazarin, qui le trouva si utile, qu'il ne voulut jamais s'en défaire. Le Comte de Brienne se défit de sa charge par un autre motif; il étoit attaché à la Reine, & voyant qu'il ne pouvoit alors la servir efficacement, il crut ne pouvoir lui donner de plus grande marque de son zèle, que de se réserver pour le tems de la Régence. La Reine avoit mis sa principale confiance dans Potier Evêque de Beauvais; le Duc de Beaufort s'attacha à elle; le Duc de la Rochefoucault lui assura le Duc d'Anguien, fils du Prince de Condé. Chavigni voyant que le Roi avoit pris son parti à l'égard de Monsieur se tourna du côté de la Reine. L'Evêque de Beauvais, pour donner une preuve de sa capacité, accepta les offres que Mazarin lui fit faire de rendre ses services à la Reine, & M. de Brienne fit au delà de ce que les Courtisans ont coutume de faire, il dit à ce Prélat, qu'il souhaitoit qu'il n'eût pas sujet de s'en repentir. La Reine, sur la parole du Nonce du Pape accepta les offres de Mazarin, & ce fut là ce qui fit entrer ce Cardinal dans le Ministère, où il fit une si grande figure sous le regne suivant (c).

*Déclaration
du Roi pour
la Régence
après sa
mort.*

Enfin, après mûre délibération, le Roi publia le 19 d'Avril la déclaration pour la Régence, qui avoit été minutée par Chavigni & mise en forme par le Chancelier. Par cette Déclaration la Reine eut seule la Régence & la garde de ses enfans. L'Edit contre Monsieur fut révoqué, & le Roi le nomma chef des Conseils sous la Régente, & Lieutenant - Général dans toute l'étendue du Royaume; en l'absence de Monsieur, le Prince de Condé devoit occuper sa place; & au défaut de l'un & de l'autre le Cardinal Mazarin (d); Bouthillier Surintendant des Finances & Chavigni son fils devoient être du Conseil, où toutes les affaires passeroient à la pluralité des voix. La Reine eut la disposition des charges qui viendroient à vaquer à la réserve de celles de Secrétares d'Etat, qui ne pourroient être remplies que de l'avis du Conseil. Le Cardinal Mazarin eut la nomination des Bénéfices. Cette déclaration aiant été lue, la Reine & le Duc d'Orléans firent serment de s'y conformer, & le lendemain elle fut enregistrée au Parlement, circonstance qui sembloit la rendre plus authentique, mais qui ne signifioit rien en effet. Pour contenter entièrement son frere, le Roi consentit à son mariage avec la Princesse Marguerite de Lorraine,

(a) *Henault* ubi sup.

(b) *Mem. de Brienne* l. c. p. 165.

(c) *Le même*, p. 167, 168.

(d) *Le même*, p. 170.

raïne, à condition qu'il feroit célébré de nouveau en France, ce qui fut exécuté après la mort du Roi (a). Pour mettre dans ses intérêts le Prince de Condé, le Cardinal fit donner le commandement de l'Armée au Duc d'Anguien, qui devoit avoir sous lui le Maréchal de l'Hopital. Le Roi ne laissa personne en disgrâce que Châteauneuf & la Duchesse de Chevreuse; le premier étoit toujours prisonnier à Angoulême & l'autre étoit en Angleterre; il ordonna de ne rappeler ni l'un ni l'autre à la Cour. Le Cardinal de Richelieu l'avoit imbu de l'ingratitude de Châteauneuf, qui aiant reçu les Sceaux lorsqu'il ne s'y attendoit point, cent mille écus de gratification dans l'espace d'un an, & le Gouvernement de Touraine, n'avoit pas laissé d'entrer dans des intrigues. La Duchesse de Chevreuse avoit beaucoup de pouvoir sur la Reine, & avoit été la principale cause des brouilleries entre eux; c'étoit une femme galante & intrigante, & l'Histoire de ce tems prouve qu'elle eut beaucoup de part aux affaires qui donnerent infiniment du chagrin au Roi (b). A cet égard on ne suivit pas les sages dispositions du Roi.

Après avoir fait tous ces arrangemens, Louis ne pensa plus qu'à mourir, & fit paroître une tranquillité & un courage surprenant. Aiant aperçu le Duc de Beaufort & d'autres, dont il ne croioit pas être aimé, dans le tems qu'on fit la lecture de la Déclaration pour la Régence, il dit à quelqu'un qui étoit auprès de lui; *ils viennent voir si je partirai bientôt.* Un jour les fenêtres de sa Chambre étant ouvertes, il montra les clochers de Saint-Denis, *voilà, dit-il, un lieu où je demeurerai longtems, mon corps sera bien secoué, car les chemins sont mauvais* (c). C'étoit une fièvre lente qui le consumoit, & qui ne lui laissa que la peau & les os. Un jour, il appella M. de Pontis, & lui montra ses bras tout décharnés, *tien Pontis, lui dit-il, voilà cette main, regarde ce bras, voilà quels sont les bras du Roi de France* (d). Environ deux heures avant sa mort, appercevant Seguin Medecin de la Reine à côté de son lit, il lui fit signe d'approcher & lui donnant le bras, *Tâtez-moi le pouls, dit-il, & dites-moi je vous prie jusqu'à quelle heure vous croyez que je puis aller, mais tâtez-le bien, car je serai bien aise de le savoir au vrai.* Seguin, après avoir examiné son pouls; lui dit froidement, *Sire, votre Majesté peut vivre encore deux ou trois heures tout au plus.* Le Roi joignant alors les mains, dit, *Hé bien mon Dieu j'y consens, votre volonté soit faite* (e). Il mourut le 14 de Mai 1643, jour de son avènement à la Couronne, dans la quarante-deuxième année de son âge, après avoir régné trente-trois ans accomplis (f). Un excellent Historien (g) a fait son portrait en peu de mots; il étoit tout aussi vaillant que Henri IV. mais d'une valeur sans chaleur & sans éclat, qui n'eût pas été bonne pour conquérir un Royaume. La Providence l'avoit fait naître dans le moment qui lui étoit propre; plutôt, il eût été trop foible; plus tard,

SECTION
XII.
Suite du
regne de
Louis XIII.
jusqu'à sa
mort.

Mort de
Louis XIII.

(a) Henault & al.

(b) Mem. de Motteville.

(c) Les mêmes, p. 118 & suiv.

(d) Mem. de Pontis T. II. p. m. 229.

(e) Mem. de Motteville T. I. p. 119.

120

(f) Mem. de Brienne T. II. p. 173. Mem.

de Puysegur, p. 240. Henault.

(g) Henault p. m. 655.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

trop circonspect; fils & pere de deux de nos plus grands Rois, il affermit le trône, encore ébranlé, de Henri IV, & prépara les merveilles du regne de Louis XIV.

S E C T I O N XIII.

Histoire du regne de LOUIS XIV. dit LE GRAND, depuis son avènement à la Couronne, jusqu'à la Paix des Pyrenées, & à son mariage, avec l'Infante Marie Therese d'Autriche.

La Reine
déclarée Ré-
gente sans
restriction.

Louis XIV. n'avoit pas cinq ans, quand son pere mourut. Le premier acte de la Régence fit voir, combien les Rois se trompent, en s'imaginant que les vivans se gouverneront par la volonté des morts. Louis XIII. avoit sagement fait la Déclaration pour la Régence, il avoit obligé la Reine & le Duc d'Orléans de faire serment de s'y conformer, en présence de toute la Cour, & l'avoit fait enregistrer au Parlement. En attendant la Reine prenoit des mesures pour la rendre inutile, & elle étoit assurée avant la mort du Roi, de réussir. Le 18 de Mai, elle alla au Parlement & là fit un petit discours, elle dit que sa douleur étoit inexprimable, qu'elle n'avoit rien qui l'adoucit jusqu'à ce que les Députés de la Cour fussent venus rendre leurs respects à son fils; qu'affligée, consternée & ne sachant où se tourner, elle venoit chercher à se rassurer par les avis du Parlement, & pour regler sa conduite sur ses conseils (a). Ce fut là le compliment de la Reine, dont le Chancelier expliqua les intentions. Le Parlement déjà tout préparé à s'y conformer, & charmé d'avoir occasion de faire valoir son autorité, lui déféra sans restriction la Régence & la Tutelle, & cela du consentement du Duc d'Orléans & du Prince de Condé (b). En un mot sans casser directement la Déclaration du Roi, on ne laissa pas de l'annuler. La haute faveur à laquelle le Cardinal Mazarin parvint peu après, & où il se maintint pendant toute sa vie, a fait croire, qu'il fut l'auteur de toute cette affaire; mais tant s'en faut qu'il fut le seul qui témoigna de la répugnance pour la démarche de la Reine; il ne se fit pas même une peine de s'en expliquer, & disposa tout pour s'en retourner en Italie (c). On a cru encore que c'étoit un trait de Politique, mais le Cardinal pensoit sérieusement à la retraite.

Le Card.
nal Maza-
rin a la con-
fiance de la
Reine.

La Reine n'avoit pas néanmoins dessein de le perdre, & elle ne savoit comment le retenir. Elle communiqua son embarras au Comte de Brienne, qui lui conseilla d'offrir à Mazarin ce qu'il perdoit; elle le fit, & le Cardinal accepta d'abord la proposition, & gagna bientôt la confiance de la Reine à l'exclusion de ceux qui l'avoient élevé (d). Le vieux Evêque de

(a) Aubert Hist. du Card. Mazarin T. II. p. 145. Edit. de 1730.

(b) Mem. de Motteville l. c. p. 133.

(c) Mem. de Brienne T. II. p. 178.

(d) Les mêmes, p. 180.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
paix des
Pyrenées.

Beauvais, tout petit génie qu'il étoit s'en apperçut, ou on le lui dit; il se conduisit alors si mal, que quoiqu'il eût été admis au Conseil, on lui donna ordre de se retirer dans son Diocèse, où il mourut peu de tems après (a). La Reine oubliant ce que son mari lui avoit recommandé, permit à M. de Chateaufort de revenir dans sa Maison, & rappella la Duchesse de Chevreuse & M. de Hautefort (b). Au commencement de sa Régence, sa reconnoissance pour ceux qui lui avoient été attachés dans le tems de ses peines, étoit si vive, & son ressentiment contre d'autres si violent, qu'elle donna toute sa confiance au Duc de Vendôme & à ses fils, particulièrement au Duc de Beaufort; elle lui confia la personne du Roi, quand il fut conduit de Saint-Germain à Paris (c). Elle parut aussi avoir envie de dépouiller les parens & les créatures de Richelieu, afin de pouvoir gratifier ses propres Favoris. Mais bientôt ses intérêts & ses inclinations changèrent, non par inconstance, mais parcequ'elle envisagea les objets sous un autre point de vue.

Etat de la
guerre en
Allemagne
& en Pie-
mont, &
défaite de la
Flotte Es-
pagne.

Pendant que la Cour étoit dans une fermentation continuelle par toutes ces intrigues, la guerre continuoit avec des succès différens. Le Maréchal de Guebriant, un des plus braves & des plus habiles Généraux de France, assiegea Rotweil, qui se rendit le 19 de Novembre, mais il fut blessé mortellement, & mourut au commencement de Décembre. La Reine le fit enterrer dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris & voulut que les Cours Souveraines assistassent à ses funérailles (d). Après sa mort, il y eut de grandes divisions dans l'Armée, & le commandement fut donné à Rantzau; le Duc Charles de Lorraine, le Général Merci & Jean de Werth battirent ce nouveau Général à Tudelingen, il fut fait prisonnier avec la plupart des Officiers Généraux & six mille hommes, il perdit aussi toute son artillerie & son bagage. La perte de Rotweil fut le premier fruit de cette victoire (e), qui enfla extrêmement le cœur aux Impériaux. Le Prince Thomas de Savoye commandoit toujours en Italie, avec le Vicomte de Turenne & M. du Pleffis Praslin (f). Les Espagnols furent longtems occupés au siege de Tortone, qu'ils prirent enfin; & les François avec les Piémontois se rendirent maîtres d'Ast & de Trin. Peu après le Vicomte de Turenne fut rappelé, & par l'indisposition du Prince Thomas, M. du Pleffis-Praslin fut chargé du commandement de l'Armée; il finit la campagne par la prise du pont de Sture, Place importante, qui ouvroit la communication entre le Piémont & le Montferrat (g). En Catalogne le Maréchal de la Mothe-Houdancourt soutint la réputation qu'il avoit acquise; il ne put cependant empêcher le Roi d'Espagne de prendre Monçon. La vérité est, que l'éloignement des lieux & les mouvemens qui agitoient la Cour, étoient cause que les Armées n'étoient pas si bien fournies, & qu'on n'avoit pas tant d'égard aux demandes des Généraux que du tems de Richelieu. Cela n'empêcha point que Brezé neveu

(a) Mem. de Motteville T. I.

(b) Henault p. m. 658.

(c) Mem. de Brienne l. c. p. 176, 177.

(d) Henault p. m. 664.

(e) Mem. de Beauvau p. 83. Henault ubi sup.

(f) Mem. du Duc de Navailles p. 26.

(g) Là-même, Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XII. p. m. 247, Edit. de 1755.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.
Bataille de
Rocroi.

de ce Ministre, devenu Duc de Fronzac par sa mort, ne battit le 3 de Septembre la Flotte Espagnole à la vue de Carthagene, & ne prit deux de leurs plus gros vaisseaux (a).

Mais ce qui affermit la Régence, & consola la Cour du mauvais tour que les affaires avoient pris ailleurs, ce fut l'heureux succès des armes du Roi en Flandres. Le Duc d'Enguien, âgé de vingt deux ans, commandoit l'Armée, aiant sous lui le Maréchal de l'Hopital & le Maréchal de Camp Gassion. Son Armée étoit composée de quinze mille hommes de pied & de sept mille chevaux; celle d'Espagne étoit environ de vingt-six mille hommes, sous les ordres de Don Francisco de Mello, qui avoit mis le siege devant Rocroi, sur la frontiere des Pays-Bas du côté des Ardennes. Le Duc d'Enguien aiant reçu par un courier la nouvelle de la mort du Roi Louis XIII. résolut de secourir la Place & de donner bataille aux Espagnols. Le Maréchal de l'Hopital fit tous ses efforts pour l'en dissuader, mais ce fut en-vain. L'action fut vive; l'aile gauche des François, commandée par le Maréchal fut rompue, & il eut un bras cassé, mais Gassion aiant dispersé l'aile gauche des Espagnols, passa derriere leur corps de bataille, & vint à son secours; il prit la Cavalerie Espagnole en flanc & la tailla en pieces. Leur Infanterie, qui formoit un bataillon quarré, au centre duquel étoit le Comte de Fuente, qui à cause de la goutte se fesoit porter en chaise, tenoit ferme & repoussa le Duc d'Enguien, qui l'attaqua à la tête de sa Cavalerie; mais l'Infanterie Française étant arrivée, les Espagnols furent rompus, & massacrés avec leur Général. Ils eurent huit mille hommes de tués & on fit sept mille prisonniers (b). Cette défaite fut décisive, & l'Infanterie Espagnole ne s'en est jamais remise. Le Duc d'Enguien assiegea ensuite Thionville, & la prit après six semaines de tranchée ouverte (c), quoique les Espagnols y eussent fait entrer deux mille hommes avant que la Place fût investie. Elle se rendit le 10 d'Août & Sirk le 2 de Septembre; ce qui mit fin à la campagne. Le Vicomte de Turenne reçut le bâton de Maréchal de France le 26 de Novembre, & Monsieur Gassion le 27; le Marquis de Gesvres l'auroit eu aussi, s'il n'avoit pas été tué au siege de Thionville (d).

Intrigues
de la Cour,
M. de
Beaufort
est arrêté.

Les brouilleries à la Cour augmentoient de jour en jour. La Faction de Vendôme, à qui le Prince de Condé donna le nom des *Importans*, persécutoit la Reine ouvertement, & blâmoit sa conduite en secret. Le Duc de Beaufort étoit grand, bienfait, mais avoit peu d'esprit, il étoit néanmoins propre, à se faire aimer de la populace, dont il parloit le langage; il fut fort piqué de la préférence que la Reine donnoit au Cardinal Mazarin sur lui, & comme il avoit grand nombre de gens de la Cour à sa dévotion, il se conduisit de façon qu'au lieu de faire ses affaires, il fit celles de son ennemi, en sorte qu'il fut arrêté lorsqu'il s'y attendoit le moins

(a) Henault.

(b) Quinci Hist. Milit. de Louis XIV. p. 2. Hist. du Prince de Condé, p. 40. Edit. de 1695.

(c) Henault, Hist. du Prince de Condé

p. 45 & suiv.

(d) Mem. de Brienne T. II. p. 221, 222.

(a). On l'accusa d'avoir fait une entreprise contre la vie du Cardinal, mais il soutint qu'on n'avoit eu d'autre dessein que de l'intimider. Quelques que fussent ses vues cette affaire lui ôta & à sa Famille toute prétention à la faveur. Le Duc de Vendôme son pere, & le Duc de Mercœur son frere aîné eurent ordre de se retirer dans une de leurs Maisons de campagne; & peu après Madame de Hautefort & la Duchesse de Chevreuse furent encore disgraciées (b). La Reine sentoit assez que le poids du Gouvernement étoit trop pesant pour elle, en sorte qu'au bout de quelque tems elle s'en déchargea entierement sur le Cardinal; ce Ministre lui persuada de se désister de la résolution qu'elle avoit prise de dépouiller les parens & les amis de son Prédécesseur. Il lui dit, que c'étoient en général des personnes de mérite, qui avoient rempli les postes qu'ils occupoient avec honneur; que c'étoit de sa Majesté seule qu'ils pouvoient espérer de la protection, & devoient par conséquent lui demeurer attachés; qu'en leur ôtant leurs emplois, elle ne pourroit aisément les donner à d'autres, qui s'en acquittaient mieux, & qui lui obéissent plus constamment. La Duchesse d'Aiguillon, à qui son oncle avoit assuré le gouvernement du Havre de Grace, témoigna à la Reine tant de respect & l'assura si fortement d'une fidélité éternelle, que peu à peu elle entra très-avant dans sa faveur (c). Mais le Chancelier, le Surintendant des Finances & Chavigni son fils ne laissoient pas d'être encore les objets du ressentiment de la Reine. A l'égard du Chancelier, le Cardinal représenta si vivement le service qu'il avoit rendu dans le Parlement au sujet de la Régence, que la Reine se détermina enfin à le souffrir; mais Bouthilier eut ordre vers la fin de l'année de se retirer; & la place de Surintendant des Finances fut donnée au Président le Bailleul (d), homme d'une intégrité incorruptible, mais trop doux pour cet emploi; par cette raison on lui donna pour adjoint d'abord M. d'Avaux, & ensuite M. Emery. Cela fut avantageux au Chancelier, car si on lui avoit ôté les sceaux on les auroit donnés au Président, M. Chavigni eut ordre de se défaire de sa charge de Secrétaire d'Etat. La Reine le haïssoit à cause des limitations contenues dans la Déclaration du feu Roi, tandis qu'il croioit avoir bien mérité en empêchant qu'il n'y en eût davantage, à quoi le Roi avoit été très-porté. Le Cardinal Mazarin lui avoit de grandes obligations, & peut-être se seroit-il intéressé avec plus de chaleur pour lui, si sa capacité eût été moins connue, ou qu'il eût eu moins d'expérience dans les affaires. Sa place fut donnée au Comte de Brienne (e), qui avoit vendu la sienne; pour garder néanmoins quelques mesures avec M. de Chavigni, le Cardinal lui procura l'entrée au Conseil. En conséquence des Préliminaires signés à Hambourg MM. de Longueville, d'Avaux & Servien, allèrent en qualité de Plénipotentiaires en Allemagne en passant par la Hollande (f).

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
paix des
Pyrenées.

(a) Mem. de Motteville T. I. p. 167, 187.

(d) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 182.

(b) Henault p. m. 660. Mem. de Motteville T. I.

(e) Les mêmes, p. 185.

(c) Mem. de Motteville l. c. Riencourt
Hist. de Louis XIV.

(f) Abregé Chronol. de l'Hist. de France T. XII. p. 252.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Continua-
tion de la
guerre en
Allemagne
& en Italie.*
1644.

La Reine & son Ministre étoient obligés à de grandes complaisances pour le Duc d'Orléans & pour le Prince de Condé; & les choses alloient d'autant mieux, que le peu de sincérité de part & d'autre, les engageoit à se conduire avec d'autant plus de circonspection. Le Duc témoigna souhaiter d'avoir le commandement d'une Armée, & on ne put le lui refuser. Il fut réglé qu'il commanderoit dans les Pays-Bas, parcequ'il y avoit le plus d'espérance qu'il agiroit avec succès. La difficulté de rétablir les affaires en Allemagne, bien loin d'effrayer le Duc d'Enguien, l'engagea à accepter le commandement dans ce Pays-là, aiant sous lui les Maréchaux de Grammont & de Turenne. Les Plénipotentiaires en passant par la Hollande, conclurent un nouveau Traité avec les Etats Généraux, auxquels ils donnerent le titre de *Hauts & puissans Seigneurs* (a); le Prince d'Orange promit d'agir de concert avec Monsieur, auquel il conseilla d'attaquer Dunquerque & Gravelines. On renouvela aussi le Traité d'alliance avec le Portugal, & on accorda un subside à Ragotski, qui fit une irruption en Hongrie, & par là une diversion fort nécessaire en faveur des Suedois. Le Général Merci, qui commandoit l'Armée Bavaroise avoit pris Fribourg, avant que les François fussent en état de paroître en campagne, au moins avec une Armée capable de lui faire tête. A la fin, le Duc d'Enguien aiant rassemblé environ vingt-six mille hommes marcha au Général Merci, qui étoit campé fort avantageusement pour couvrir sa nouvelle conquête. Il attaqua ses retranchemens le 3 d'Août, & les força avec beaucoup de peine d'un côté. Merci decampe alors, va se poster sur une montagne & s'y retranche aussi fortement qu'il l'avoit été; le Duc l'attaque le 5, mais sans pouvoir le forcer; mais le 9 Merci quitta son poste, laissant six pieces de Canon avec une partie de son bagage, & fit une belle & glorieuse retraite (b). Le Duc d'Enguien, sans s'arrêter à reprendre Fribourg, prit la résolution de se rendre maître du Rhin. Il alla attaquer Philipsbourg, qui se rendit le 9 de Septembre. Cette prise fut suivie de celle de Maïence, de Worms & d'Oppenheim, & le Maréchal de Turenne s'empara de toutes les places le long du Rhin jusqu'à Landau (c). Il ne se passa rien de fort important en Italie; le Prince Thomas prit Santia, après un long siege, & obligea les Espagnols d'abandonner le Château d'Ast, qu'ils avoient surpris (d). Le Pape Urbain VIII. étant mort la France s'opposa à l'élevation du Cardinal Pamphilio; mais le Cardinal Antoine Barberin, en ce tems-là Protecteur de France, aiant été gagné, & l'Ambassadeur de France qui se confioit trop en lui, trompé, Pamphilio fut élevé au Papat & prit le nom d'Innocent X. La Cour de France en fut si piquée, qu'elle ôta au Cardinal Antoine la protection des affaires de France; l'Ambassadeur fut rappelé & disgracié (e).

(a) Corps Univ. Diplomatique du Droit des Gens, T. VI. p. 294 *Henault.*, p. m. 666.

(b) *Quinci* Hist. Milit. de Louis XIV. T. I. p. 22. Hist. du Prince de Condé,

p. 69 & suiv.

(c) Hist. du Prince de Condé, p. 79-88.

(d) *Quinci* ubi sup. p. 34, 35.

(e) Mem. de Brienne ubi sup. p. 228, 229. Mem. de Motteville T. I. p. 233.

Le Maréchal de la Mothe qui commandoit toujours en Catalogne, fut obligé de lever le siege de Tarragone, pour marcher au secours de Lérída, que le Roi Catholique assiegeoit en personne. Le Maréchal, quoiqu'avec une Armée inférieure, livra bataille à l'ennemi le 15 de Mai; & eut le malheur d'être battu avec perte de deux mille hommes, de son canon & de son bagage. Il ne laissa pas de donner dans cette occasion une grande preuve de son habileté & de sa présence d'esprit, en faisant entrer un grand convoi de vivres dans la Place, pendant le feu de l'action; cela n'empêcha point Lérída de se rendre après six semaines de siege (a). Nonobstant les services qu'il avoit rendus, le Cardinal Mazarin le rappella, le fit arrêter à Lyon & mettre à Pierre-Encise, en le chargeant beaucoup. Le Maréchal se défendit, en disant que depuis la mort du Cardinal de Richelieu on avoit négligé de lui envoyer les secours nécessaires, & que dans l'action de Lérída il auroit défait les Espagnols, si sa Cavalerie avoit fait son devoir. Il dit même, que cela ne venoit ni de manque de zèle & de courage, mais de certains ordres secrets envoyés par M. le Tellier. Le Cardinal voulut lui faire son procès (b), mais après avoir trainé à plusieurs tribunaux, le Parlement de Grenoble le justifia pleinement quatre ans après, & il sortit de prison, nonobstant tout ce qu'on avoit pu faire contre lui.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Le Maré-
chal de la
Mothe est
battu devant
Lérída.

Le Duc d'Orléans, aiant sous lui les Maréchaux de la Meilleraye & de Gassion, entra en Flandres, & contre l'avis du Prince d'Orange investit Gravelines, après s'être saisi de plusieurs Forts qui couvroient la Place (c). Les Etats-Généraux promirent d'envoyer une Flotte pour en faciliter la prise, elle s'avança effectivement sous le commandement du fameux Amiral Tromp; mais il arriva trop tard pour rendre beaucoup de service, & le Gouverneur Don Fernand de Solis fut obligé de se rendre le 28 de Juillet, après quarante-huit jours de tranchée ouverte (d). Le 7 de Septembre, le Prince d'Orange prit le Sas de Gand (e), Place d'une grande importance, qui est toujours depuis restée à la République, & qui donne à ses Troupes l'entrée libre dans le Brabant. Le Duc d'Orléans ambitionnoit de la réputation, mais il n'aimoit pas à s'engager en des entreprises difficiles ou périlleuses, desorte qu'il ne se fit plus rien d'important de ce côté-là. Il ne laissa pas d'être reçu à son retour à la Cour, avec toutes les démonstrations possibles de respect (f); ce qui lui fit grand plaisir.

Le Duc
d'Orléans
prend Gra-
velines &
revient à
la Cour.

Les démarches précipitées de la Reine au commencement de sa Régence donnerent lieu aux brouilleries qui commencerent bientôt à troubler le Royaume. Le Conseil d'Etat aiant mis un impôt sur les nouvelles Maisons bâties contre les termes de l'Edit pour fixer l'étendue de Paris, cela causa une sédition parmi le Peuple, dont le Parlement prit le parti. On pensa d'abord à la reprimer par la force, mais la modération naturelle de Mazarin fit changer d'avis, & la Reine, par reconnoissance de l'af-

Commence-
ment des
brouilleries
qui donne-
rent lieu à
la guerre
civile.

(a) Hist. de Louis XIV. T. I. p. 44.

T. I. p. 19.

(b) Mem. de Motteville T. II. p. 36,

(c) Mem. de Frederic Henri Prince d'Or-
range p. 322. in 4to.

47, 56, 373.

(d) Mem. de Puysegur p. 244.

(f) Mem. de Brienne T. II. p. 226.

(e) Quinci Hist. Milit. de Louis XIV.

SECTION

XIII.

Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

fection que les Parisiens lui avoient toujours témoignée leur pardonna (a). Cela n'empêcha point que la Cour n'eût de nouvelles disputes avec le Parlement, qui voyoit que l'occasion étoit favorable d'étendre son autorité. La Reine manda des Députés de la Cour, & les fit reprimander par le Chancelier (b), mais avec peu d'effet. Ceux qui composoient ce Corps résolurent de faire du compliment que la Reine leur avoit fait une concession, & la firent bien repentir de la promesse qu'elle avoit faite de prendre leurs avis & de les suivre. Si l'esprit qui les animoit avoit été réellement, ce qu'il paroissoit, un vrai zele pour le bien de l'Etat, & un sincere desir de contribuer au soulagement du peuple, il auroit été très-louable, & vraisemblablement il l'auroit emporté, si l'on avoit suivi des voies modérées. Mais ce n'étoit rien moins que cela; M. de Châteauneuf sorti de prison & qui avoit eu permission de venir demeurer dans la Maison de Mont-rouge étoit le principal auteur de ces dissensions. Il s'étoit promis de succéder au Cardinal de Richelieu, ou au moins d'avoir les Sceaux; se voyant trompé dans ses vues, il oublia la grace qu'on lui avoit faite, & inspira par les discours qu'il tenoit à tous ceux qui venoient le voir, au Parlement l'envie de contrôler le Gouvernement, & d'y avoir part en en blâmant la conduite (c). La maladie dont le Cardinal Mazarin fut attaqué fut un autre malheur (d); elle retarda le cours des affaires, & fit paroître une multitude de Prétendants; mais en même tems elle fournit un prétexte du peu de vigueur qu'on témoignoit pour le maintien de l'autorité Royale. Mazarin, qui entendoit fort bien les affaires étrangères, ne connoissoit pas aussi bien les intérêts domestiques de la France, & ne put jamais se résoudre à renoncer à cet équitable principe, que la Reine tenant la Régence du Parlement, elle ne pouvoit avec bienséance le traiter durement. Ce Ministre, si doux en apparence, en agit lui-même fort durement avec le Duc Charles de Lorraine, en lui prescrivant des conditions qu'un Souverain ne pouvoit accepter. Le Duc qui avoit sa politique particuliere, s'en apperçut bientôt, mais continua de négocier; il fit modérer quelques articles, expliquer d'autres, & conclut à la fin (e). Sa vue étoit de se ménager de meilleures conditions avec les Espagnols, ainsi qu'il fit, après quoi il refusa de ratifier le Traité avec le Cardinal, enforte qu'à la fin l'obstination de ce Ministre fut cause que le Duc gagna seul à l'affaire. La Reine d'Angleterre, que les troubles de ce Royaume avoient obligée de se réfugier en France, ayant passé quelques mois aux eaux de Bourbon, vint passer l'hiver à Paris, où elle fut traitée avec beaucoup de respect. Le 6 d'Octobre mourut Elizabeth de France, Reine d'Espagne, fort regrettée (f). Elle commençoit à avoir du crédit dans le Conseil d'Espagne & s'en servoit pour procurer le soulagement du peuple.

Le Maré-
chal de Tu-

Léonard Torstenson, Général des Suedois, ayant remporté une grande Victoire sur les Impériaux à Tabor, le 6 de Mars, envoya le Général Ro-

(a) Les mêmes p. 227.

(b) Mem. d'Omer Talon T. III.

(c) Mem. de Motteville T. I.

(d) Mem. de Brienne ubi sup. p. 229.

(e) Corps Univ. Diplomatique T. VI. P.

1. p. 300.

(f) Mem. de Motteville T. I. p. 283.

289.

Rosen avec un corps de Cavalerie joindre le Maréchal de Turenne, qui s'avançoit vers la Franconie. Il passa le Rhin & le Mein, & détacha Rosen pour observer les mouvemens du Général Merci, qui ne le cédoit en habileté à aucun Capitaine, & continuoit à se retirer. Rosen, après l'avoir suivi quatre jours, vint réjoindre le Maréchal de Turenne, & lui rapporta que les ennemis s'étoient retirés. Là-dessus, le Maréchal cédant à l'importunité des Allemands, & à cause que la saison devenoit rude, mit les Troupes en quartiers de rafraichissement. Merci l'avoit prévu, & avoit suivi Rosen lentement; le 5 de Mai, il attaqua les quartiers des François à Mariendal, les emporta sans peine, fit un grand carnage, & prit six pieces de Canon avec tout le bagage. Turenne repassa le Mein, & se retira sous Philipsbourg. C'est là seule disgrâce que ce Maréchal ait jamais essuyée, & c'est peut-être ce qui le rendit si humble dans ses victoires. Au moins est-il certain, que quand on le louoit de celles-ci, il rappelloit toujours l'affaire de Mariendal, & donnoit à Merci les louanges qu'on vouloit lui donner à lui-même. Le Duc d'Enguien, destiné à commander en Allemagne, accourut à son secours, après avoir aidé en chemin au Marquis de Villeroi à prendre la Motte, où le Duc de Lorraine avoit toujours garnison; & où Magalotti, Officier Italien, à qui le Cardinal destinoit le bâton de Maréchal, avoit été tué.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Turenne sur-
pris par
Merci.
1645.

Les Troupes Françoises s'étant réunies, marcherent sous les ordres du Duc & des Maréchaux de Grammont & de Turenne, pour assiéger Heilbron. S'étant rendus maîtres de Wimphen, qui leur ouvroit un passage sur le Neckre, ils s'avancerent vers Nortlingue; ils trouverent proche de cette ville le Général Merci, posté encore plus avantageusement qu'à Fribourg. Le Duc d'Enguien ne laissa pas de se déterminer à l'attaquer, ce qu'il fit le 3 d'Août. Il donna au Maréchal de Grammont le commandement de l'aile droite, qui étoit opposée aux Bavares; le Marquis de Castelnau étoit au centre; le Maréchal de Turenne commandoit l'aile gauche où étoit toute la Cavalerie Allemande, & étoit opposée à l'aile droite des ennemis, où le Général Merci se trouvoit. Le Duc ne prit aucun poste particulier. L'action commença par l'attaque d'un village où les Bavares s'étoient retranchés; le Marquis de Castelnau s'y porta avec beaucoup de vigueur; il fut sur le point d'être repoussé, mais le Duc d'Enguien étant venu à son secours ce poste fut emporté (a). Le Maréchal de Turenne força avec beaucoup de peine une éminence qui étoit entre le village & l'aile droite des ennemis, qu'il mit en déroute avec un grand carnage; & le Général Merci fut tué sur la place (b). Le Maréchal de Grammont avec l'aile qu'il commandoit fut battu & fait prisonnier; & si le Général Gleen ne s'étoit pas arrêté à vouloir entreprendre de piller le bagage, il auroit pu faire changer la fortune de cette journée, ou au moins faire une honorable retraite, mais ses Troupes aiant été dispersées par les vainqueurs il fut lui-même fait prisonnier. Les Impériaux eurent deux mille hommes de tués & treize-cens prisonniers, & on leur prit quinze pieces de Ca-

Bataille de
Nortlingue
où Merci
est tué.

(a) Hist. du Prince de Condé p. 98.
Hist. de Mazarin T. I. p. 294.

(b) Hist. du Pr. de Condé *ubi sup.*

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix de
Pyrenées.*

non, mais la victoire couta cher aux François. Nortlingue & Dunke-spiel se rendirent, & l'Armée victorieuse alla investir Heilbron (a). Le Duc d'Enguien étant tombé malade, laissa le commandement de l'Armée au Maréchal de Turenne qui continua le siege de Heilbron, mais il fut obligé de le lever, à l'approche de l'Archiduc Léopold & du Général Galas, qui venoient au secours de la Place avec une Armée supérieure à la sienne (b). Les Impériaux aiant repris Nortlingue & Dunkespiel, entrèrent en quartiers d'hiver. Le Maréchal étoit sur le point d'en faire autant, quand il apprit qu'il n'y avoit qu'une garnison fort foible dans Treves; il s'avança donc à l'improviste de ce côté-là & investit la Place, qui se rendit le 19 de Novembre (c), M. de Turenne y rétablit l'Electeur, dont les Plénipotentiaires François à Munster avoient obtenu la liberté. C'étoit la seule chose importante qu'ils firent dans l'espace de deux ans, à cause de la mesintelligence qui étoit entre eux. M. Servien avoit la confiance du Ministre, le Duc de Longueville croyoit qu'elle lui étoit due par sa qualité, pendant que le Public pensoit que M. d'Avaux étoit celui qui la méritoit le plus (d).

*Affaires
d'Italie.*

Du côté d'Italie il y eut un Traité conclu le 3 d'Avril entre le Roi & la Duchesse de Savoye, en vertu duquel le jeune Duc rentra dans Turin & dans toutes les autres Places où il y avoit garnison François. L'exécution de ce Traité prit tant de tems, que les Espagnols en auroient pu tirer avantage, si leurs forces dans le Milanés avoient été à peu près aussi considerables, que dans les tems passés; mais, pour dire la vérité, cette longue guerre avoit tellement épuisé les deux Couronnes, que dans les lieux éloignés on n'agissoit qu'avec langueur. Durant la campagne d'Eté, lorsque les Espagnols avoient pour ainsi dire le champ libre, le Marquis de Serra qui commandoit dans le Milanés, se rendit seulement maître du Château de Capriara, qu'il rasa. Dans l'Automne le Prince Thomas se mit en campagne avec les Troupes Françoises & Piémontoises, & assiegea Rocca de Vigevano, qui se rendit le 12 de Septembre (e). Mais bien que la campagne finît par là, nous ne pouvons encore quitter l'Italie. Innocent X. qui devoit son exaltation aux Barberins, ne fut pas sitôt affermi sur le siege Pontifical, qu'il les maltraita, quoiqu'ils lui eussent sacrifié leur attachement à la France; & ils furent obligés d'avoir recours à la protection de cette Couronne, ou pour mieux dire à celle du Cardinal, qui par son crédit seul fit qu'elle s'intéressa fortement en leur faveur. Le Cardinal Antoine Barberin & son Frere Thadée Préfet de Rome, avec sa famille se retirèrent à Paris, où ils furent reçus avec tous les égards possibles (f). Nous ne pouvons entrer dans le détail des motifs du Cardinal Mazarin, dont les uns ont blâmé la conduite, tandis que les autres l'ont louée. Il suffira de dire que les Barberins apportèrent avec eux de grosses sommes,

(a) Mem de Motteville T. I. p. 304, 305.

(b) Hist. du Pr. de Condé p. 103.

(c) Daniel Journ. Hist. de Louis XIV.

(d) Vittorio Siri Mercur. T. IV. P. I. p.

(e) Abregé Chronol. de l'Hist. de France T. XII. p. 266 Henault p. m. 676.

(f) Mem. de Motteville T. I. p. 281, 282. Henault ubi sup.

qu'ils prêterent de bonne grace pour pousser la guerre en Italie; en considération de quoi Mazarin donna au Cardinal l'Archevêché de Rheims & la charge de Grand Aumônier de France.

Le Ministre fut obligé pour son propre honneur de veiller soigneusement aux affaires de Catalogne, où le Maréchal de la Mothe avoit été remplacé par le Comte de Harcourt avec le titre de Viceroy. Il ouvrit la campagne vers la fin de Mars par le siège de Rose, Port important, fort par sa situation, bien fortifié, & où il y avoit une garnison de trois mille hommes de pied & de trois-cens chevaux. Le Comte du Plessis-Praslin commandoit le siège, & le Comte de Harcourt le couvroit. La Place fut bien défendue, & Don André de Cantelme, qui commandoit l'Armée Espagnole, ne se trouva pas assez fort pour en entreprendre le secours, desorte qu'elle se rendit le dernier de Mai, après quarante-neuf jours de tranchée ouverte (a). Le Comte fut fait Maréchal de France, & on l'envoya aussitôt en Piemont, pour seconder le Prince Thomas (b). Après son départ le Comte de Harcourt passa la Sègre pour combattre les Espagnols, qui étoient campés entre Liorens & Balaguier. La bataille se donna le 22 de Juin, les Espagnols furent battus avec perte de trois mille hommes, tués ou prisonniers, cette victoire fut suivie de la prise de Balaguier (c). Le plus mémorable événement de cette année fut la dangereuse conspiration trâmée par la Baronne d'Alby pour remettre Barcelone entre les mains des Espagnols; un grand nombre des habitans étoient entrés dans le complot; mais il fut découvert sur le point de l'exécution par la grande vigilance du Gouverneur, qui fit avertir le Viceroy; quelques-uns des principaux conjurés furent exécutés (d), & on mit les mécontents dans l'impuissance de remuer désormais.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Le Comte
de Harcourt
prend Rose
& bat les
Espagnols
à Liorens.*

Les plus grands efforts se firent du côté de la Flandres, où commandoit le Duc d'Orléans, aiant sous lui le Maréchal de Gassion & le Comte de Rantzau. Les Espagnols étoient foibles, & la grande diversion que fit le Prince d'Orange facilita les progrès des François. Cassel fut emporté d'assaut, ce qui fraya le chemin à Mardyck. Ce n'étoit alors qu'un Fort très-bien fortifié & couvert de marais. Les Espagnols y avoient mis une garnison de douze-cens hommes, avec les munitions & les vivres nécessaires, & le Général Piccolomini étoit dans le voisinage avec son Armée, pour donner aux assiégés tout le secours possible. Le siège se fit avec beaucoup de circonspection, & la Flotte Hollandoise commandée par l'Amiral Tromp bloqua la Place par Mer. Elle se rendit le 10 de Juillet après vingt jours de tranchée ouverte (e); & le Comte de Rantzau fut fait Maréchal de France, après avoir abjuré la Religion Protestante. Pour assurer cette conquête, le Maréchal de Gassion fut envoyé pour s'emparer du Fort de

*Campagne
en Flandres.*

(a) *Henault* p. m. 674. *Quinci Hist. Milit. T. I. p. 50.*

(b) *Mem. de divers exploits & actions du Maréchal du Plessis-Praslin, Paris 1676. 4to.*

(c) *Fastes des Rois de France T. II. p. 298.*

(d) Voyez Conjuración de la Donna Hippolite d'Arragon, Baronne d'Alby sur la ville de Barcelone, dans le *Recueil de diverses Pièces curieuses pour servir à l'Histoire*, p. 43 & suiv. Cologne 1664. Cit. du Trad.

(e) *Quinci T. I. p. 37.*

SECTION
XIII
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Link, qu'il prit encore dans le même mois, aiant été blessé dans l'attaque (a). Les deux Maréchaux attaquèrent ensuite Bourbourg, qui se rendit au bout de dix jours, & la garnison resta prisonniere de guerre. Menin, Bethune, Lillers suivirent, pendant que le Prince d'Orange étoit occupé au siege de Hulst, Place forte & importante. Les Espagnols le voyant occupé, assemblerent toutes les forces qu'ils avoient en Flandres, pour reprendre quelques-unes des Places qu'ils avoient perdues; ils y réussirent, car ils reprirent Cassel & Mardyk (b); mais d'un autre côté le Prince d'Orange prit Hulst le 14 de Novembre, après quoi les Armées entrèrent en quartiers d'hiver.

Nouvelles
disputes
avec le Par-
lement, &
autres cau-
ses de l'am-
barras du
Cardinal.

Cependant le Cardinal se trouvoit tous les jours en de nouveaux embarras avec le Parlement; souvent il ne s'agissoit que de bagatelles, desorte qu'il étoit visible que ce grand & puissant corps prenoit plaisir à troubler & à embarrasser son Ministère. Il ne laissoit pas d'avoir quelques amis, qui lui conseilloyent d'agir avec vigueur, & de faire sentir au Parlement, que quoique les Rois soient mineurs, l'autorité Royale ne se ressent point de leur jeunesse & est toujours la même, & qu'ayant déclaré la Reine seule Régente, ils lui devoient la même obéissance que ses autres sujets. Mais le Cardinal consideroit qu'il étoit étranger, qui n'avoit d'autre appui que la Reine; il n'avoit pas de justes idées de la constitution de la France, & adoptoit implicitement ce que les autres lui en disoient; d'ailleurs il avoit aussi plusieurs faux amis, qui ou prenoient plaisir, ou avoient intérêt à le voir embarrassé, desorte qu'il ne savoit quel parti prendre. La Reine ne manquoit pas de fermeté, au contraire dans les audiences qu'elle donnoit aux Députés du Parlement, elle marquoit beaucoup de résolution & de dignité, & le Chancelier fesoit fort bien son devoir dans ces occasions. Les Parlementaires ne laissoient pas de gagner quelque chose à chaque dispute, ce qui les encourageoit à en susciter une nouvelle, aussitôt que l'autre étoit terminée. A l'égard des levées d'argent, on jugea à-propos de faire agir le Roi lui-même; il vint en personne tenir son lit de Justice, & conformément à la coutume, les Edits furent enrégistrés par respect pour la présence du Roi, sans opposition (c). Pour tirer le meilleur parti possible de cet expédient, le Roi porta dix-neuf Edits Barreaux en même tems; cela fournit une si belle occasion, que l'Avocat Général Omer Talon fit un discours éloquent & hardi, auquel la Reine, plus attentive au spectacle qu'à l'importance de ce qui se passoit, ne put s'empêcher d'applaudir (d); ce ne fut pas aussi sans bien des complaisances, qu'une affaire de si grande conséquence passa, & encore même avec bien des difficultés. Le Cardinal n'étoit pas moins embarrassé des Négociations à Munster; les Espagnols y travailloient assidument & avec beaucoup d'adresse à détacher les Etats Généraux de la France, & l'Empereur en fesoit autant à l'égard des Suedois. Mazarin fit paroître plus d'habileté sur cet article, & avec l'assi-

(a) Hist. du Maréchal de Gassion, T. III. p. 115. Cit. du Traité.

(b) Mem. de Bussi Rabutin T. I. p. 78, 312.

(c) Mem. d'Omer Talon T. III.

(d) Mem. de Motteville T. I. p. 311.

stance du Comte de Brienne, il mit les Plénipotentiaires de France en état de lier bien leur partie avec leurs Alliés (a).

Ladislas Roi de Pologne aiant demandé la Princesse Marie de Gonzague en mariage, le Traité fut bientôt conclu, & le 6 de Novembre les Ambassadeurs Polonois épouserent la Princesse au nom de leur Maître (b). La Maréchale de Guebriant la conduisit en Pologne, & fut la premiere & peut-être sera-t-elle la dernière, qui eut le titre d'Ambassadrice, qu'elle soutint très-bien. Quelques mauvais contes avoient passé à Varsovie avant elle, & avoient fait tant d'impression sur l'esprit du Roi qu'il avoit presque perdu l'envie de se voir marié; mais l'Ambassadrice ménagea si bien l'affaire que non seulement elle vit la Princesse sur le trône, mais que le Roi conçut pour elle-même une si haute estime, qu'il voulut qu'on lui rendit les mêmes honneurs, qu'on avoit fait à l'Archiduchesse qui avoit amené sa premiere femme en Pologne (c). Cette même année l'héritiere de l'illustre Maison de Rohan épousa le chevalier Chabot, descendu de l'Amiral de ce nom, qui n'étoit rien moins que riche. La mere de cette Demoiselle en fut si irritée, qu'elle fit paroître un jeune homme, nommé Tancrede, qu'elle assuroit être son fils & celui du Duc de Rohan, & par conséquent le légitime héritier de la Famille; cela donna lieu à un long procès, qui fut décidé en faveur de sa fille, contre un fils qui paroissoit dans une circonstance si critique (d).

Louis XIV. aiant sept ans accomplis, on jugea qu'il étoit tems de le retirer des mains des femmes. Mais comme l'éducation de ce Prince étoit de la dernière conséquence pour la Reine & pour son Ministre, on jugea à-propos de la confier au Cardinal lui-même, qui fut créé par Lettres Patentes Surintendant de l'éducation du Roi (e). Le Marquis de Villeroy, créé Maréchal, fut nommé son Gouverneur, & l'Abbé de Beaumont, plus connu sous le nom de Peréfixe, depuis Archevêque de Paris, son Précepteur (f). Mais soit que ce fût par la faute de ce dernier, comme on le prétend communément, soit qu'effectivement le Roi n'eût pas de disposition à apprendre les langues, il est certain qu'il ne fit pas grand progrès dans ce qu'on appelle les Sciences; mais d'autre part il n'est pas moins certain, qu'il apprit par la conversation du Maréchal de Villeroy & du Cardinal même, ce qu'il convient le plus à un Roi de favoir, qu'il s'accoutuma à penser avant que de parler, & à juger des personnes & des affaires sans préjugé & sans passion. La calomnie a imputé à la Reine & au Cardinal le dessein de l'élever dans l'ignorance, pour le gouverner plus aisément, & pour demeurer plus longtems les maîtres; mais l'attachement du Roi pour le Cardinal, son affection & son respect pour le Maréchal de Villeroy semblent détruire des soupçons de cette nature. Il est certain que le Cardinal sentoit lui-même les défauts de l'éducation du Roi; mais qu'en

SECTION

XIII.

Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrénées.

Mariage de la Princesse Marie de Gonzague & de Mlle de Rohan.

Le Roi est tiré des mains des femmes, & le Maréchal de Villeroy est nommé son Gouverneur. 1646.

(a) Negociations secretes de Munster &c. T. I.

(b) Mem. de Motteville T. I. p. 319-321.

(c) Les mêmes p. 337-340. Henault p. m. 677.

(d) Mem. de Motteville ubi sup. p. 313.

(e) Les mêmes, p. 347.

(f) De Voltaire, Siecle de Louis XIV.

T. II. p. 4. Berlin 1751 in 12.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Disputes
dans le Par-
lement &
retardement
des Nego-
ciations à
Munster.

même tems il disoit, qu'ils étoient en grande partie inévitables, & qu'il avoit travaillé avec quelque succès à les corriger, à mesure que le Roi avançoit en âge, autant qu'il lui avoit été possible; & les personnes impartiales ont jugé qu'il ne disoit rien à cet égard de contraire à la vérité (a). Cela n'a pas empêché qu'on n'ait été persuadé que ce n'est pas sans fondement que son Précepteur a été blâmé, & qu'on s'aperçut trop tard qu'il manquoit des talens nécessaires pour le poste qu'on lui avoit confié.

Les Présidens Gayan & Barillon étant morts vers la fin de l'année précédente, cet événement reveilla la mauvaise humeur du Parlement au commencement de celle-ci, par deux raisons. La première étoit, que le Président Barillon mourut dans la Citadelle de Pignerol, où il avoit été envoyé comme l'auteur de la première querelle. C'étoit un Magistrat qui avoit de grands talens & de la probité, mais d'une si étrange humeur, qu'il étoit toujours à la tête de quelque Parti. Il avoit été constamment attaché à la Reine, pendant ses disgraces, & l'avoit fort servie pour faire annuler les limitations de la Déclaration du Roi. Mais après cela, il fut le premier à murmurer contre la Cour, & le dernier à s'apaiser; en sorte qu'après avoir souvent eu de la condescendance pour ses caprices, & sacrifié beaucoup à son ressentiment, la Reine l'avoit fait arrêter malgré elle, & l'avoit envoyé à Pignerol (b). La seconde raison qui donna lieu au mécontentement du Parlement, c'est qu'on donna les deux places de Président à deux jeunes Conseillers, en leur accordant une dispense d'âge. La Cour ayant cédé, les Chambres eurent querelle ensemble, comme si la paix & le soin de faire leur devoir, eussent été le plus insupportable de leurs griefs. Durant ces débats ils avancerent un peu trop ouvertement une maxime, qu'il leur importoit le plus de cacher, *qu'ils regardoient l'Autorité Royale comme incomplète pendant une Minorité* (c). L'embarras causé par ces animosités hors de saison étoit moins grand encore que celui que donnoit la division entre les Plénipotentiaires à Munster, où les Ministres de l'Empereur & de l'Espagne fesoient tous leurs efforts pour séparer la France de ses Alliés. Le Roi Catholique proposa entre autres choses, de laisser à la Reine Régente à régler les conditions de la Paix, en déclarant, qu'il étoit si persuadé de sa sagesse & de sa Religion, qu'il étoit prêt à s'en rapporter à elle pour accommoder les différends entre son Frere & son Fils. Mais par le conseil de Mazarin, la Reine, après avoir témoigné combien elle étoit sensible à la confiance du Roi son frere, déclara que dans une affaire d'une si grande importance, elle ne pouvoit s'en rapporter à elle-même, & qu'elle n'entendrait jamais à aucune condition de paix que de concert avec ses Alliés, & qu'elle ne traiterait point ailleurs qu'à Munster (d). Le Traité avec les États Généraux fut renouvelé (e), & les mesures nécessaires pour continuer la guerre aiant été prises, les Troupes eurent permission d'agir, comme si

(a) Hist. de Louis XIV. T. I. p. 163, 164.

(d) Hist. de Louis XIV. l. c. p. 170, 171.

(b) Mem. d'Omer Talon T. IV. p. 57.

(e) Corps Univ. Diplom. T. VI. P. I.

Mem. de Motteville T. I. p. 226, 227. p. 343.

(c) Mem. d'Omer Talon *ubi sup.*

l'on avoit perdu toute espérance de Paix. Ceux qui prétendent que Richelieu avoit commencé cette guerre pour se rendre nécessaire à son Maître, peuvent avec autant de raison soutenir, que Mazarin la continua pour maintenir son autorité, en maintenant celle de sa Maîtresse. Il est certain que ses ennemis lui ont toujours reproché, qu'il n'avoit nullement envie de la Paix générale, quoiqu'il fit profession du contraire.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix de
Pyrenées.

Le Maréchal de Turenne commandoit en Allemagne, le seul endroit où la situation des affaires publiques ne permettoit pas au Cardinal de faire grand chose. Toute l'Armée n'étoit que de huit mille hommes, & tout ce qu'on pouvoit espérer, c'étoit que le Maréchal tâcheroit de se joindre aux Suedois, ce qui étoit suivant les apparences très-difficile, sinon impossible. Turenne lui-même regarda ce projet comme chimérique & fit des dispositions fort différentes. Il engagea enfin le Landgrave de faire un Pont près de Wesel, sur lequel il passa le Rhin, & marcha avec tant de diligence qu'il entra en Baviere, sans que les Impériaux pussent l'atteindre; là il joignit les Suedois & assiegea Augsbourg (a), il fut néanmoins contraint de lever le siege au mois d'Octobre. Cependant cette jonction avec les Suedois détermina principalement les Electeurs de Baviere & de Cologne à conclure un Traité de neutralité, pour sauver leur Pays (b); ce qui fut aussi avantageux à la France, qu'auroit pu l'être une Victoire. Ce qui fut cause que l'Armée étoit si foible en Allemagne, c'est qu'on fit de grands efforts en Italie; le Cardinal Mazarin étant résolu d'employer toutes les forces de la France pour humilier le Pape; Innocent X., non seulement persécutoit toujours les Barberins, mais avoit refusé le chapeau de Cardinal à l'Archevêque d'Aix, frere de Mazarin; il avoit même donné une Bulle pour obliger tous les Cardinaux de résider à Rome, & de ne s'en absenter que par sa permission expresse (c). Mazarin connoissoit à fond la Cour de Rome, & savoit que la crainte seule pouvoit la rendre souple. Le Prince Thomas eut ordre d'assiéger Orbitello sur les côtes de Toscane; le Duc de Brezé eut le commandement d'une Flotte, sur laquelle il y avoit cinq mille François pour renforcer l'Armée du Prince de Savoye. La Flotte Espagnole commandée par Pimentel vint au secours de la Place; le Duc de Brezé mit à la voile pour la combattre, ce qu'il fit le 14 de Juin; on dit qu'il avoit l'avantage lorsqu'il fut tué malheureusement par un boulet de canon, à la fleur de son âge, n'ayant que vingt-sept ans (d). Le Comte d'Oignon son Vice-Amiral, au lieu de continuer le combat, ou de penser à ce qui pouvoit arriver à l'Armée de terre, prit la route des côtes de France, pour s'assurer de Brouage & des autres Places, dont le Duc de Brezé étoit Gouverneur, en vertu du Testament de Richelieu son oncle. Cette action qui auroit dû semble-t-il causer la disgrâce du Comte, fit sa fortune (e). Le Prince Thomas après avoir perdu la meilleure partie de

Campagne
d'Allema-
gne & d'I-
talie, où le
Cardinal
force le Pa-
pe de plier.

(a) *Henault*. p. m. 677.

(c) *Hist. de Louis XIV.* T. I. p. 181, 182.

(b) *Recueil des Traités de Confédération & d'Alliance entre la Couronne de France & les Princes & États Etrangers*, *Leonard* T. III. p. 401.

(d) *Mem. de Motteville* T. I. p. 361.
Mem. de Navailles p. 36.

(e) *Hist. de Louis XIV.* *ubi sup.*

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Le Comte
de Har-
court est
obligé de
lever le sie-
ge de Le-
rida.

Le Duc
d'Orléans
prend Cour-
trai & le
Duc d'En-
guien Dun-
querque.

ses Troupes devant Orbitello, fut contraint de lever le siege. Mazarin ne laissa pas de persister dans sa résolution, fit équiper une Flotte plus puissante, sur laquelle il embarqua un corps de Troupes, & en donna le commandement aux Maréchaux de la Meilleraye & du Pleffis-Praslin. Ils prirent Piombino & Portolongone (a). Mais la crainte seule de cet Armement avoit déjà obligé le Pape de rétablir les Barberins dans leurs dignités. Cela fit beaucoup d'honneur au Cardinal (b), parceque dans le tems qu'ils étoient tout-puissans, ils avoient été ses ennemis personnels, bien qu'il eût été leur créature; ainsi la générosité seule le porta à les protéger. Le Duc de Modene encouragé par le succès des armes de France, se déclara pour cette Couronne, & reçut des Troupes Françoises dans son Pays.

Le Comte de Harcourt commandoit toujours en Catalogne, & se croyoit en possession de battre les Espagnols; ceux-ci après toutes leurs méprises & leurs disgraces furent obligés de confier encore le commandement de leurs Troupes au Marquis de Leganez. Le Comte de Harcourt, bien que son Armée ne fût pas supérieure à celle des Espagnols, projetta de battre d'abord le Marquis & de prendre ensuite Lerida. D'autre part, le Marquis sachant bien que ce n'étoit pas son talent que de donner bataille, l'évita soigneusement. A la fin le Comte investit Lerida, Place forte & bien pourvue de tout. Le Marquis le laissa tranquille pendant six semaines, ensuite harcela ses fourageurs, enfin s'avança en ordre de bataille vers ses retranchemens; il fit cette manœuvre plusieurs fois, & se retira à la fin, comme s'il désespéroit de pouvoir réussir. Dans ces entrefaites, il avoit fait préparer un grand convoi, escorté de quinze-cens hommes d'élite. Le 21 de Novembre ils s'approcherent de la Place d'un côté, tandis qu'il les suivoit à quelque distance de l'autre côté. Le Comte de Harcourt s'aperçut bien que l'affaire étoit sérieuse, fit les dispositions nécessaires pour le bien recevoir, & défendit ses lignes avec beaucoup de courage & d'intrepidité. Mais tandis qu'il étoit occupé d'un côté, les Espagnols qui escortoient le convoi, forcerent un de ses quartiers & entrèrent dans Lerida. Aussitôt que le Comte en fut instruit, il leva le siege & se retira en bon ordre, mais il fut obligé d'abandonner son canon & une grande partie de son bagage (c). Ce malheur fit oublier tous ses services, & porta le Cardinal à le rappeler. Mais comme il n'étoit pas moins habile Courtisan que grand Capitaine, quoiqu'il arrivât disgracié à la Cour, il n'y eut pas été longtems, qu'il parvint à une haute faveur.

Du côté de Flandres les Espagnols se mirent en mouvement dès le commencement de Mai, pour renforcer les garnisons des Places les plus exposées. Le Maréchal de Gassion alla à Menin avec deux-cens chevaux; il y apprit que l'Infanterie des ennemis étoit sur un côté du Canal, & leur Cavalerie de l'autre, & marcha si secretement & avec tant de célérité, qu'il surprit six Regimens de Cavalerie, qui étoient dispersés dans des vil-
lages

(a) Mem. de Motteville l. c. p. 385. Mazarin T. I. p. 42, 43.

Henault l. c.

(c) Mem. de Motteville T. I. p. 392.

(b) Galeazzo Hist. du Ministère du Card. Henault p. m. 779.

lages, dont il tua une partie, & fit prisonnier ou chassa le reste (a). A SECTION
 l'ouverture de la campagne le Duc d'Orléans commandoit l'Armée, aiant XIII.
 sous lui le Duc d'Enguien avec les Maréchaux de Gassion & de Rantzau (b). *Regne de Louis XIV.*
 L'Armée étoit de trente mille hommes, avec laquelle ils investirent vers la *jusqu'à la*
 mi-Juin Courtrai (c). Les ennemis au nombre de vingt-cinq mille hom- *Paix des*
 mes, étoient commandés par le Duc de Lorraine & les Généraux Bec & *Pyrenées.*
 Lamboi; ils se camperent si proche des François, qu'ils se canonnoient de
 part & d'autre avec assez de succès. L'Abbé de la Riviere qui ne quittoit
 pas Monsieur, n'étoit nullement à son aise, & le fesoit voir si fort dans
 toutes les occasions, & sa timidité influoit tellement, que la réputation de
 son Maître en souffrit. La Place ne laissa pas de se rendre le 28 de Juin,
 après quinze jours de tranchée ouverte (d). L'Armée Françoisse aiant joint
 ensuite celle des Hollandois, le Duc de Lorraine se retira sous le canon de
 Bruges. On s'attendoit à de grands exploits, après la jonction des deux
 Armées, & elles auroient pu effectivement faire quelque chose de conside-
 rables, si les Etats-Généraux & le Prince d'Orange même n'eussent changé
 de sentimens, & n'avoient conçu autant d'ombrage de leurs Alliés que de
 leurs ennemis. Après quelques disputes pour le commandement, ils se sé-
 parerent; on ne laissa que six mille François sous les ordres du Maréchal de
 Grammont avec le Prince d'Orange; le reste de l'Armée Françoisse marcha
 vers Courtrai, & peu après assiegea Bergue-Saint-Vinox, qui se rendit au
 bout de trois jours. La prise de cette Place facilita le siege de Mardyck,
 qui fut fort meurtrier, parcequ'on ne pouvoit l'investir entierement
 du côté de Dunquerque, desorte que la garnison étoit relevée aussi
 facilement, que les Troupes Françoises dans les tranchées. On ne l'auroit
 certainement pas prise, si les Hollandois pour sauver les apparences, après
 avoir différé autant qu'ils avoient pu, n'avoient envoyé Tromp avec leur
 Flotte devant Dunquerque; cela obligea bientôt la Place de capituler, ce
 qu'elle fit le 24 d'Août, & la garnison resta prisonniere de guerre (e). Le
 Duc d'Enguien se signala à ce siege, & y fut même blessé, ce qui n'em-
 pêcha pas le Duc d'Orléans de lui laisser le commandement de l'Armée,
 parceque son Favori lui avoit persuadé de retourner à la Cour. Ce chan-
 gement effraya tellement les Espagnols, que le Marquis de Caracene se
 retira avec ses Troupes avec tant de précipitation, qu'il abandonna Furnes,
 & par là facilita l'exécution du projet du Duc d'Enguien, qu'il avoit caché
 jusques là avec soin, & qu'on vit alors qui étoit le siege de Dunquerque.
 Son Armée étoit si fort diminuée, qu'elle n'étoit plus que de dix mille Fan-
 tassins & de cinq mille chevaux; toute son Artillerie consistoit en quinze
 pieces de gros canon & quelques pieces de campagne. Il y avoit dans
 Dunquerque une garnison de deux mille cinq-cens hommes de pied &
 de trois-cens chevaux, commandée par le Marquis de Leide. Le Duc
 d'Enguien, malgré toute la diligence possible, mit trois semaines à finir

(a) Abregé Chronol. de l'Hist. de Fran-
 ce T. XII. p. 285

(b) Mem. de Puysegur p. 251.

(c) Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 367.

(d) Mem. de Puysegur p. 252. Mem. de
 Bussi Rabutin T. I. p. 108.

(e) Mem. de Puysegur p. 254.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Pays des
Pyrenées.*

ses lignes, mais alors aussi parut Tromp avec la Flotte Hollandoise. On ouvrit la tranchée le 24 de Septembre; le siege fut poussé avec vigueur, & la ville se défendit bien; mais comme elle n'avoit nulle espérance d'être secourue, le Duc engagea le Gouverneur à capituler à des conditions honorables, si dans trois jours il ne recevoit pas de secours. La Capitulation fut signée le 7 d'Octobre, & l'Armée Espagnole n'ayant point paru, les François se virent maîtres de cette importante Place (a). Le Duc d'Enguien ayant pourvu à la sureté de Courtrai, mit ses Troupes en quartiers d'hiver, & retourna pour recevoir la recompense de ses services à la Cour, où sa présence ne fut néanmoins nullement agréable.

*Il demande
la Place de
Surinten-
dant des
Mers, que
la Reine
prend pour
elle-même.*

Nous avons déjà remarqué que la mort du Duc de Brezé fut regardée comme un événement important, c'est ce qu'il est bon d'expliquer. Le Duc d'Enguien ayant épousé la sœur du Duc prétendit avoir évidemment droit aux Charges & aux Gouvernemens du défunt; le service que rendit le Comte d'Oignon consista en ce qu'il mit la Reine & le Ministre en état de voir comment ils éluderoient la demande du Duc d'Enguien, en se rendant maître de Brouage & des Isles voisines. Le Prince de Condé sollicita vivement, le Duc lui-même écrivit du camp de Mardik en termes très-mesurés mais pressans, & ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est qu'il engagea le Duc d'Orléans d'écrire en sa faveur. La Reine fut si embarrassée qu'elle ne trouva pas d'autre expédient, que celui de Richelieu, pour éluder la demande du Duc, & de se faire expédier pour elle-même le brevet de la Surintendance du Commerce & de la Navigation. Le Parlement fit quelque difficulté de le vérifier, mais il y consentit, lorsqu'il fut instruit de la véritable raison. Quand le Duc d'Enguien vit qu'il étoit impossible d'obtenir ce qu'il souhaitoit, il parut disposé à accepter un équivalent (b). On lui offrit les villes qui avoient été détachées de la Lorraine, il les refusa, & proposa de lui donner une Armée suffisante pour conquérir la Franche-Comté, qu'il posséderoit en en faisant hommage à la Couronne de France; mais la Cour n'étoit pas disposée à rétablir l'ancien Duché de Bourgogne, qui avoit autrefois causé tant de peine à la France, entre les mains des Princes du Sang. Pendant le cours de cette dispute mourut le 26 de Décembre Henri de Bourbon, Prince de Condé (c), qui avoit de grands défauts & de grandes vertus & réunissoit de bonnes & de mauvaises qualités, qui se rencontrent rarement ensemble, il aimoit la justice & aimoit en même tems l'argent. Il naquit le plus pauvre & mourut le plus riche homme de sa qualité en Europe. Dans le tems qu'il se maria il n'avoit pas au delà de cinq-cens livres sterling de rente, & lorsqu'il mourut on comptoit qu'il en avoit cinquante mille. Le Duc d'Enguien hérita de son pere, avec le titre de Prince de Condé, ses grands biens, & par la faveur de la Régente il eut aussi tous ses Gouvernemens & ses charges, desorte qu'il ne fut plus question d'équivalent, le caractère généreux du jeune Prince fit qu'il eut honte d'en parler davantage. Armand Prince de Conti son frere, &

(a) Mem. de Motteville T. I. p. 383. 95, 96.

(b) Hist. du Prince de Condé p. m. 125.

Mem. de Mad. de Montpensier T. I. p. 395.

(c) Mem. de Motteville, T. I. p. 394.

& la Duchesse de Longueville sa sœur ne s'étoient pas encore mêlés des affaires d'Etat.

Les Plénipotentiaires continuoient de traiter à Munster & à Osnabrug; les Catholiques à Munster, & les Protestans à Osnabrug. Les Ministres de France, bien qu'habiles gens furent étrangement dupés. M. d'Avaux qui avoit beaucoup de capacité & de droiture, sollicita le Duc de Longueville de signer la Paix, l'assurant que les conditions proposées étoient très-favorables pour les intérêts de la France. Le Duc lui-même le trouvoit aussi; mais M. Servien l'empêcha de signer, en lui faisant entendre, qu'il y en avoit encore de plus avantageuses à espérer (a). Servien avoit la confiance de la Cour; ou pour mieux dire du Cardinal, qui se trouvant dans un extrême embarras de la part du Parlement d'un côté, & de celle des Princes du Sang de l'autre, pensoit que si la Paix étoit une fois faite ils concouroient ensemble à sa ruine.

En Allemagne, le Maréchal de Turenne commandoit un petit corps de Troupes, qui ne méritoit gueres le nom d'Armée, mais par sa jonction avec les Suedois & les Hessois, il avoit obligé les Electeurs de Baviere & de Cologne de signer le Traité d'Ulm. Il repassa ensuite le Rhin, par ordre de la Régente, pour aller en Flandres, après avoir soumis plusieurs Places & rendu service & aux Suedois & au Landgrave de Hesse. Les Alliés ne laisserent pas de trouver mauvais qu'on le rappellât; Wrangel Général Suedois engagea Rosen à tâcher de détacher les Officiers Allemands & Suedois avec les Troupes qui restoient de l'Armée du Duc de Saxe-Weimar; pour parer ce coup, le Maréchal fut obligé de faire arrêter Rosen; cela irrita tellement les Troupes qu'il commandoit qu'elles se mutinerent. Turenne tenta inutilement les voies de la douceur pour les ramener, après quoi, il les attaqua & les dispersa, puis continua sa route (b). L'Electeur de Baviere, qui n'avoit abandonné l'Empereur que pour sauver son Pays, jugea l'occasion favorable pour recommencer la guerre, s'imaginant que ce qu'il avoit cherché depuis si long-tems, étoit enfin arrivé, & qu'après ce qui venoit de se passer les François & les Suedois n'agiroyent jamais de concert. Le Maréchal de Turenne le voyoit bien & en appercevoit toutes les conséquences; l'ayant représenté fortement à la Cour, on lui envoya avec des renforts ordre de repasser encore le Rhin; & malgré tous les obstacles qu'il eut à vaincre il vint au secours des Suedois; ce procédé effaça tellement le souvenir des mesintelligences passées, qu'ils prirent ensemble des quartiers dans la Baviere, & punirent ainsi l'Electeur de sa perfidie, en rompant la paix (c).

L'Italie fournit divers événemens importans, que nous rapporterons ailleurs. Nous dirons seulement que le Connétable de Castille, qui commandoit les Espagnols remporta quelques avantages en Piemont, & il auroit fait sans doute beaucoup plus, sans la diversion qu'on fit du côté du Modenois, où un petit corps de François commandés par M. de Navailles se

Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Négocia-
tions pour
la Paix.
1647.

Campagne
d'Allema-
gne qui fait
beaucoup
d'honneur
au Maré-
chal de Tu-
renne.

Continua-
tion de la
guerre en
Italie &
en Catalo-
gne.

(a) Mem. de Brienne T. II. p. 237, 238. l. c. p. 293.

(b) Abregé Chron. de l'Hist. de France (c) Le même, p. 295. Henault p. m. 683.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

soutint, jusqu'à ce qu'ayant été joint par le Maréchal du Pleffis-Praslin, & par les Troupes du Duc de Modene, ils furent en état d'agir offensivement (a). Vers la fin de l'année le Duc de Guise fit son voyage romanesque à Naples, où il fit des choses incroyables; & il est moralement certain qu'il auroit réussi dans son entreprise, sans la jalousie de Mazarin; il envoya à la vérité une Flotte à Naples, qui auroit pu faire tout & qui ne fit rien (b). Le Prince de Condé commanda en Catalogne, mais avec une Armée fort au dessous de sa qualité, & de ce qu'il y avoit à faire, quoiqu'elle fût composée de bonnes Troupes & d'excellens Officiers (c). Le Prince, considérant plus le but pour lequel il étoit venu que les forces qu'il avoit, renvoya la Flotte qui auroit pu lui rendre de grands services s'il avoit attaqué quelque Port, & résolut d'assiéger Lerida, devant laquelle le Maréchal de la Mothe & le Comte de Harcourt avoient échoué. Don Antonio de Brito, qui avoit si bien soutenu les autres sieges, y commandoit encore, & les Espagnols, connoissant l'importance de cette Place, lui avoient laissé une garnison de trois mille hommes, bien pourvue de tout. Le Prince parut devant la Place vers le milieu de Mai, mais n'ouvrit la tranchée que le 27, ce qu'il fit suivant la coutume Espagnole, au son des violons, ce qu'on lui a bien reproché dans la suite. Après avoir continué quelque tems le siege, on s'aperçut qu'on avoit formé l'attaque du plus mauvais côté, & que le meilleur parti étoit de recommencer sur nouveaux fraix. Mais en ce tems-là l'Armée Espagnole avança vers Lerida, dont le Gouverneur n'avoit gueres donné de repos aux Assiegeans. Le Prince se détermina alors sagement à se retirer à tems, & aiant renvoyé le bagage & l'artillerie, il leva le siege le vingt-unieme jour après l'ouverture de la tranchée sans perdre un seul homme (d). Le reste de la campagne se passa à empêcher les Espagnols de remporter d'autres avantages, & à prendre une ou deux petites Places sur les frontieres d'Arragon; le Maréchal de Grammont, qui commandoit sous le Prince, y acquit beaucoup d'honneur; & le Prince lui-même acquit par sa disgrâce devant Lerida, ce degré de circonspection qui lui manquoit pour être un grand Capitaine.

Campagne
de Flandres
& mort du
Maréchal
de Gassion.

Les Espagnols s'étant liés plus étroitement encore avec l'Empereur, résolurent de faire de grands efforts en Flandres; dans cette vue ils donnerent le Gouvernement des Pays-Bas & le commandement de l'Armée à l'Archiduc Léopold, qui renforcé par quelques Régimens Allemands se mit en campagne au commencement du mois de Mai. D'autre part Mazarin fort embarrassé à trouver de l'argent, fut très-content de ce que les Medecins du Duc d'Orléans lui ordonnerent d'aller prendre les eaux de Bourbon, & il donna le commandement de l'Armée aux Maréchaux de Gassion & de Rantzau. L'Archiduc assiegea Armentieres, & prit cette Place malgré la vigoureuse résistance du Gouverneur, après quatorze jours

(a) Abregé Chron. *ubi sup* p. 297.

(b) Voy. les Mem. du Duc de Guise.

(c) Mem. de Motteville *ubi sup* p. 419.

(d) Limiers Hist. de Louis XIV. T. I.

p. 110. De Larrey Hist. de Louis XIV. T.

I. p. 101. Hist. du Prince de Condé p. m.

131.

de tranchée ouverte (a). Il mit ensuite le siège devant Landreci; Gassion SECTION XIII. vouloit l'attaquer dans ses lignes mais Rantzau s'y opposa; ils convinrent alors de faire une diversion. Rantzau attaqua les Forts de la Knoque, de Nieudam & de l'Ecluse, pendant que Gassion assiegea la Bassée; il pressa Regne de Louis XIV. jusqu'à la Paix des Pyrénées. vivement cette Place, parcequ'il savoit que Landreci ne pouvoit tenir longtems, & que l'Archiduc lui tomberoit bientôt sur les bras. En deux jours il se rendit maître du chemin couvert, & commença à battre en breche. Il se disposa ensuite à donner l'assaut, & en même tems fit dire au Gouverneur, que s'il emportoit la Place l'épée à la main, il feroit main basse sur les hommes, les femmes & les enfans. Le Gouverneur demanda quatre heures pour se consulter; mais le Maréchal mit une bougie devant lui, & dit à l'Officier qui étoit venu lui faire cette proposition, qu'il pouvoit rapporter au Gouverneur, que si dans trois quarts d'heure il ne lui remettoit une porte il ne devoit attendre aucun quartier, pour lui, ni pour les habitans. La Place se rendit (b); & à peine Gassion y étoit-il entré, qu'il apprit que Landreci s'étoit rendu la veille, qui étoit le 18 de Juillet, & que l'Archiduc s'avançoit au secours de la Bassée. Dans le même tems le Maréchal Rantzau prit Dixmude. Le 24 de Septembre, le Maréchal de Gassion investit Lens, dont il poussa le siège avec la même ardeur qu'il avoit fait celui de la Bassée; mais en attaquant le chemin couvert, comme il s'efforçoit d'arracher un pieux, il reçut un coup de mousquet à la tête, dont il mourut le 2 d'Octobre (c), dans la trente-huitième année de son âge. Il étoit mal avec la Cour quand il mourut, pour avoir jetté par terre une Lettre impertinente du Cardinal (d), & pour s'être récrié sur les dépenses inutiles d'un Opera, dans un tems où plusieurs Places frontières étoient en mauvais état. La France perdit en sa personne un grand Capitaine & un homme d'honneur (e). M. de Villequier continua le siège & força Lens à se rendre le lendemain de la mort du Maréchal. L'Archiduc en revanche assiegea & reprit Dixmude, ce qui mit fin à la campagne (f).

Si les événemens de la guerre n'étoient pas heureux, les intrigues de la Cour donnoient plus de peine au Cardinal que jamais. Le Duc de Longueville avoit aspiré à la charge d'Amiral, dans le même tems que le Prince de Condé; & n'ayant pu l'obtenir, il avoit demandé un dédommagement, qu'il obtint; car c'étoit la foiblesse du Cardinal, qu'il ne recompensoit pas volontiers les services & qu'il donnoit rarement par amitié, mais sa timidité le fesoit paroître généreux, lorsqu'il ne l'étoit point. Le Duc avoit déjà le Gouvernement de Normandie, on y ajouta celui de la ville & de la citadelle de Caen, & on acheta pour lui une Seigneurie considérable dans le voisinage de sa Principauté de Neufchâtel; cependant, lorsque la Cour eut dessein d'aller en Normandie, le peuple témoigna tant de repugnance pour ce voyage, qu'on y

(a) Mem. de Puysegur, p. 260. Mem. de Motteville l. c. p. 76.
de Motteville T. I. p. 399.

(d) Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 82.

(b) *Quinci* Hist. Milit. de Louis XIV.

(e) *Henault* p. m. 681.

T. I. p. 80. Mem. de Motteville T. II. p.

(f) *Auberi* Hist. du Card. Mazarin T.

42.

I. p. 379.

(c) Hist. du Marech. de Gassion T. IV.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

renonça. Le Parlement n'étoit pas plus traitable, il rejettoit ou limi-
toit les Edits, selon que cela convenoit à ses vues. Mazarin fit fort
valoir l'Autorité Royale, refuta les raisons du Parlement, négocia tou-
jours, & enfin lui accorda ce qu'il demandoit (a). Le Duc d'Anjou
eut une violente maladie, dont les plus habiles doutèrent qu'il pût re-
venir (b). Il commençoit à être mieux, quand le Roi tomba malade,
& fut attaqué de la petite verole (c), ce qui consterna toute la Nation.
Le Cardinal négocia & fit des présens, mais si ce qu'il appréhendoit fût
arrivé, il y a grande apparence que la plupart de ces ressources achetées
lui auroient manqué. Charles Prince de Galles & peu après Jaques Duc
d'York, fils de l'infortuné Roi de la Grande Bretagne étoient avec la
Reine leur Mere à la Cour de France, ce qui lui donnoit un air de
splendeur & de magnificence, & fournit aux flatteurs de ce tems-là
l'occasion d'appeller Paris l'asile des Princes. A Munster les affaires prirent
un nouveau tour, les Plénipotentiaires Hollandois acceptèrent les propo-
sitions des Espagnols; le Prince d'Orange, qui étoit vieux & usé de fati-
gues & d'infirmités, ne s'opposa plus à une Paix séparée (d). Les uns di-
sent qu'il se laissa persuader par de bonnes raisons; d'autres prétendent que
les Espagnols avoient gagné la Princesse à force de présens; on ajoute,
que le Cardinal Mazarin; malgré des promesses réitérées, oublia de lui en-
voyer une paire de riches boucles de diamans, ce qui la piqua fort (e).
La Reine Régente, à qui l'expérience avoit appris à juger plus sainement
des affaires que par le passé, commença à appréhender la mauvaise hu-
meur du Parlement, & la complaisance naturelle de son Ministre, qui al-
loit vraisemblablement augmenter, parcequ'il fesoit venir d'Italie un ne-
veu & trois nieces pour les établir en France; cela augmenta l'aversion
que le peuple avoit pour lui, & le porta à suivre de plus en plus ce qu'il
appelloit des conseils modérés, tandis qu'il sacrifioit les intérêts de l'Etat,
& qu'il se servoit de l'argent arraché aux peuples pour gagner ceux qui
prétendoient avoir pitié de leur misere & vouloir les protéger.

*Le Parle-
ment atta-
que le Mi-
nistre plus
par ambi-
tion que par
zele pour le
bien public.
1648.*

L'année 1648 est la plus importante de toute la Régence, mais les évé-
nemens sont en si grand nombre & si compliqués, que pour les rendre in-
telligibles, nous sommes obligés de changer de méthode & de commencer
par les disputes du Parlement avec le Ministre. Ce fut dans cette conjonc-
ture que le Cardinal devint odieux; il mérita dans la suite de l'être, mais
il fut alors respecté & triomphant. S'il continuoit la guerre, c'étoit par-
cequ'il n'osoit pas faire la paix; les grandes taxes qu'il levoit étoient abso-
lument nécessaires pour subvenir aux besoins de l'Etat; & s'il y avoit quel-
ques abus dans l'usage des Finances, c'étoit à Monsieur & au Prince de
Condé qu'il falloit s'en prendre, le premier aimant à dissiper, & le second
étant avide; tous deux prenoient ce qui leur plaisoit. Ils se firent par là
des amis, & cela fit au Cardinal beaucoup d'ennemis. L'épuisement du

(a) Mem. d'Omer Talon T. IV.

(b) Mem. de Motteville T. II. p. 52.

(c) *Auberi* Hist. du Card. Mazarin T. fin.
I. p. 376.

(d) *Negociations secretes de Munster*

T. IV. Mem. de Brienne T. II. vers la

(e) Mem. de Motteville l. c. p. 403-406.

trésor l'obligeoit d'être économe, ce qu'on appelloit avarice, sa modestie passoit pour artifice, & on attribuoit sa modération à foiblesse. Dans le tems dont nous parlons, il ne donnoit aucun lieu à ces imputations; il n'étoit nullement riche, mais industrieux & infatigable; il donnoit de bonnes paroles à tout le monde; il ignoroit la constitution de la France, ce qui le rendoit quelquefois trop décisif, & après réflexion faite trop complaisant. Il devint dans la suite, ce qu'on disoit qu'il étoit à présent; mais le Parlement n'étoit pas alors en situation de le contrecarrer. L'année précédente ce Corps s'étoit concilié l'affection du peuple en s'opposant à l'Edit du Tarif, qui portoit une imposition générale sur toutes les denrées qui entroient dans la ville de Paris. Pour trouver de l'argent la Cour créa douze nouveaux Maîtres des Requêtes, mais les autres refusèrent de les recevoir, & le Parlement commença à avouer ses principes, que pendant une Minorité on ne pouvoit pas créer de nouvelles charges (a). Il survint de nouveaux incidens; la Cour défendit aux Chambres de s'assembler, & elles ne laisserent pas de s'assembler malgré la défense (b). Il est singulier & néanmoins très-vrai que la Reine étoit pour prendre des mesures vigoureuses, & le Ministre pour les voies de la douceur. La raison n'en est pas difficile à deviner, le dernier avoit plus à craindre que la Reine. Le premier Président étoit d'abord dans les intérêts de la Cour, mais quand il eut lieu de douter d'être soutenu, il commença à reculer, ce qui mit le Parlement en état de porter les choses plus loin (c). Ces querelles domestiques eurent beaucoup d'influence sur les affaires étrangères; elle ranimerent le courage abattu des Espagnols, encouragerent les Hollandois à suivre leurs nouveaux principes, & empêcherent le Ministre de continuer la guerre avec vigueur, en le mettant en même tems dans l'impuissance de faire une bonne paix générale. C'est ainsi que ceux qui crioient le plus haut étoient cause du mal dont ils se plaignoient, comme on l'a vu en d'autres Pays.

Le Maréchal de Turenne aiant rejoint au Printems les Suedois commandés par Wrangel, résolut d'attaquer les Impériaux, qui étoient sous les ordres du Général Melander & du Duc de Wirtemberg; eux pour éviter le combat passèrent le Danube; mais le Maréchal l'aiant passé aussi à Lausingen, les suivit avec tant de diligence, qu'il les atteignit, & battit une partie de leur Armée; le Général Melander perdit la vie dans le combat. Le Duc de Wirtemberg avec douze-cens chevaux & deux bataillons se posta dans un champ, où il se défendit si bien, qu'il empêcha une entière défaite. On appella cette action la bataille de Zusmarhausen ou Summerhausen (d); elle se donna le 17 de Mai; les Impériaux y perdirent quatre mille hommes, dix pieces de canon, & la meilleure partie de leur bagage. Pour faire preuve de leur victoire les François & les Suedois

SECTION
XIII.
*Regne de Louis XIV.
jusqu'à la Paix des
Pyrenées.*

La Conduite du Maréchal de Turenne oblige l'Empereur de conclure le Traité de Munster.

(a) Mem. de Retz T. I. L. II. Mem. de Joli T. I. p. 4. Mem. d'Omer Talon T. IV.

(b) Mem. de Retz l. c. p. 108.

(c) Les mêmes, Omer Talon l. c.

(d) Henault p. m. 683. Daniel Journ. Hist. de Louis XIV. p. 82.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

assiégerent Rain, petite ville qui n'est pas loin d'Augsbourg, & qui se rendit bientôt. Par là le vieux Electeur de Baviere se vit contraint d'abandonner ses Etats & de se retirer à Saltzbourg (a). Cela procura à l'Armée victorieuse la liberté de piller & de lever des contributions jusques à la Riviere d'Inn; ce fut un avantage indicible, puisque le Maréchal se vit en état, non seulement de faire subsister ses Troupes, mais de les enrichir, au lieu qu'elles se feroient dissipées faute de paye. Un autre corps de Suedois, sous les ordres du Comte de Koningsmark, entra en Bohême, & pilla une partie de la ville de Prague, où il fit un butin immense. Dans cette fâcheuse situation, l'Empereur fatigué en même tems par les représentations de l'Electeur, qui menaçoit de quitter son parti pour toujours, conclut enfin la paix (b), malgré tout ce que les Espagnols purent faire pour l'empêcher. C'est par cette raison, qu'avant que de rapporter les opérations de la guerre en d'autres endroits, nous exposerons clairement & d'une maniere concise la nature & les conséquences de la Paix à l'égard de la France.

*Les Hol-
landois se
détachent
de la Fran-
ce, & font
une Paix
séparée.*

Nous avons observé plus haut, que les Espagnols & les Hollandois commencerent à s'entendre environ deux ans après le commencement des Conférences; ce qui fut en quelque façon l'effet des avances que firent les Plénipotentiaires d'Espagne, mais principalement celui des fausses vues de ceux de France, bien qu'habiles gens. Le Duc de Longueville, qui avoit toujours en tête sa Souveraineté de Neufchatel, ne parloit que de Souveraineté, & témoigna tant d'éloignement pour le maintien des libertés & des droits des villes Impériales & des Seigneuries en Alsace, qu'il fit craindre aux Ministres de la République le voisinage de la France. M. d'Avaux, Ministre prudent & modéré fit une étrange bevue, quand il passa en Hollande pour se rendre en Allemagne. Après avoir eu plusieurs conférences avec les principaux Membres de l'Etat, il crut devoir suivre l'exemple du Président Jeannin, & en prenant congé des Etats il leur recommanda fortement leurs sujets Catholiques. La différence des circonstances & celle des termes furent cause que ces Harangues produisirent aussi des effets bien différens; celle du Président avoit été bien reçue, & on prit la seconde en mauvaise part, elle donna aux Etats fort mauvaise opinion du meilleur des Ministres de France. Quant à M. Servien, qui avoit la confiance du Cardinal, il avoit aussi beaucoup de son tour d'esprit, il parloit & écrivoit de façon, qu'on ne pouvoit gueres savoir ce qu'il pensoit. Il y avoit du feu dans ses raisonnemens, il s'exprimoit bien, & ses conclusions sembloient bien tirées, mais n'étoient nullement énoncées clairement. Il travailloit à faire réussir le projet formé par le Cardinal, de faire l'échange des Pays-Bas & de la Franche Comté contre la Catalogne & le Roussillon; & les Espagnols qu'il pressoit vivement là-dessus, communiquoient fidelement ses propositions aux Hollandois. Ils en prirent l'alarme, & s'ils continuerent la guerre & les négociations de concert avec la France, ce ne fut qu'en apparence; la proposition

(a) Hist. de Louis XIV. T. I. p. 268.

(b) Corps Univ. Diplom. du Droit des Gens T. I. P. I. p. 450.

position qu'on fit de donner le Marquisat d'Anvers au Prince d'Orange, au lieu de le gagner, fut cause qu'on perdit les Etats. Les Espagnols qui leur avoient offert des conditions très-avantageuses pour une Trêve, offrirent de la convertir en Paix stable, ce qui fut accepté; les Etats demanderent le concours de la France pour la forme, & pour marquer un respect apparent pour les Traités, & la Paix fut signée le 30 de Janvier, sans cela; les Espagnols la regarderent comme un grand point qu'ils avoient gagné, & ce fut un exemple dont l'Empereur profita pour conclure un pareil Traité avec les Suedois.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Le Traité d'Osnabrug avec les Protestans fut signé le 6 d'Août, & celui de Munster avec les Catholiques le 24 d'Octobre. Les dernières victoires du Maréchal de Turenne, & l'adresse avec laquelle il s'étoit reconcilié avec les Suedois, contribuerent plus à faire prendre aux affaires un tour favorable pour la France, que toutes les ruses du Cardinal & toute la dextérité des Plénipotentiaires. A dire la vérité le Traité ne pouvoit être plus avantageux & plus honorable. On accordoit à la France la suprême Seigneurie sur les Evêchés de Metz, Toul & Verdun & sur Moyenvic; l'Empereur & l'Empire cédoient au Roi tous leurs droits sur Pignerol, ainsi que sur Brisach, le Langraviat de la haute & basse Alsace, le Suntgaw & la Préfecture Provinciale des dix Villes Impériales situées en Alsace; le Roi devoit avoir droit de tenir garnison à Philipsbourg, mais on ne devoit point construire de nouvelles Fortereses entre celle-là & Basle. La France augmentoit ainsi considérablement ses Domaines & sa Puissance, & ce n'étoit rien encore en comparaison des avantages qu'elle retira des effets naturels de ce Traité. On assura la liberté de l'Empire & la balance entre les deux Religions; tout cela devoit être attribué à la France, & dépendoit de son appui. Les Suedois obtinrent des Domaines dans l'Empire, & par là on les attachoit pour jamais à la France, & les deux Couronnes avoient toujours l'entrée libre dans l'Empire. C'est ainsi que le grand projet de Richelieu d'abattre & de limiter la puissance de la Maison d'Autriche en Allemagne, se trouva parfaitement exécuté. Il est vrai que cela semble démenti par le dernier intervalle de l'Histoire du regne de Louis XIV. mais si l'on considère, que ce qui est arrivé alors doit être entièrement attribué à la mauvaise conduite de la France, ou plutôt à M. de Louvois, qui renonçant à la douce influence de Protecteur, pour user du pouvoir tyrannique de Conquérant, força tous les Etats de l'Empire à soutenir la Maison d'Autriche dans la défense de ses droits & des leurs, on aura une idée juste des choses, & on sera convaincu que les grands avantages obtenus par le Traité de Munster furent sacrifiés pour un tems par l'ambition démesurée de Louis XIV. & par la brutalité naturelle de son Ministre. Mais nous avons vu de notre tems l'esprit de ce Traité revivre, & les Armées Françaises appelées par les Princes d'Allemagne dans le cœur de l'Empire.

Avantages
que la France
obtient
par le Traité
de Munster.

Mais finissons cette digression politique, pour revenir aux opérations de la guerre. Le Marquis de Navailles, qui s'étoit maintenu dans ses quartiers sur le Po, aiant été joint par le Maréchal du Plessis-Praslin & par le Duc de Modene, s'avança avec l'Armée des Alliés pour attaquer

Campagne
d'Italie &
de Catalogne.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

celle d'Espagne, commandée par le Marquis de Caracene, dont les lignes étoient tirées depuis l'Oglio jusqu'au Po. Ce fut principalement par sa bonne manœuvre & par son exemple qu'elles furent forcées le 30 de Juin, & que les Espagnols furent obligés de se retirer avec grande perte à Cremona (a). Les Alliés mirent le siege devant cette ville (b); mais n'ayant pas assez de Troupes pour investir une Place d'une si grande étendue, & la mesintelligence s'étant mise entre les Généraux, ils furent obligés de le lever. La révolte de Naples, que le Duc de Guise avoit ménagée & conduite avec la prudence d'un habile Politique & la valeur d'un Héros, n'aboutit à rien (c), faute du moindre secours; le Cardinal Mazarin permit qu'on crût que cela venoit de son aversion pour le Duc, & des soupçons qu'on lui attribuoit, pour cacher la véritable raison, qui étoit qu'il n'avoit pas les moyens de le soutenir. Le Duc aiant été fait prisonnier par les Espagnols (d), profita habilement de l'opinion qu'on avoit & sauva sa vie en se déclarant ennemi de la France; on l'envoya alors en Espagne; aussitôt qu'il y fut arrivé, le Cardinal déclara à son tour, qu'il n'avoit rien fait que par ordre & sous l'autorité de la Couronne de France, & par conséquent qu'on devoit le considerer comme prisonnier de guerre & non comme prisonnier d'Etat. Le Maréchal de Schomberg commandoit en Catalogne, quoique le Cardinal par un trait d'ambition, qui ne s'accordoit gueres avec la modération qu'il affectoit, eut donné le titre de Viceroy au Cardinal Archevêque d'Aix son frere, qui mourut dans le tems qu'il étoit sur le point d'entrer en fonction. Le Maréchal, qui n'avoit qu'une petite Armée, investit Tortose le 4 de Juillet, & Don Francisco de Mello s'étant avancé au secours de la Place, le Maréchal sortit de ses lignes pour lui livrer bataille; le Général Espagnol l'évita par ordre exprès de sa Cour. M. de Schomberg continua le siege, & aiant trouvé la breche praticable, il donna l'assaut & emporta la Place l'épée à la main le 10 de Juillet (e). Ce fut une action des plus sanglantes, non seulement la garnison & la plupart des habitans périrent, mais on trouva morts sur la breche l'Evêque avec une demie-pique à la main & plusieurs Prêtres & Religieux. La campagne finit par cette conquête. Le Comte de Harcourt, qui savoit que le Cardinal n'aimoit pas Schomberg, dit fort généreusement à ce Ministre, que bien que Lerida fût une Place plus forte, Tortose étoit la plus importante des deux; & qu'il étoit fort extraordinaire que le Maréchal de Schomberg, dans des circonstances plus fâcheuses qu'aucun de ses prédécesseurs, eût par son courage & par sa conduite exécuté une aussi grande entreprise, tandis que le petit nombre d'amis qu'il avoit encore à la Cour l'auroient estimé fort heureux, si à la fin de l'année il eut mis le peu de Troupes qu'il commandoit en quartiers d'hiver sans perte.

Siege d'I-

Le Prince de Condé commandoit dans les Pays-Bas, aiant avec lui les

(a) *Henault* p. m. 684. *Abregé Chron. de l'Hist. de France* *ubi sup.* p. 316.

(b) *Mem. du Duc de Navailles* p. 73.

(c) *Voy. les Mem. du Duc de Guise* L. V.

(d) *Mem. de Motteville* T. II. p. 165.

(e) *Henault* p. m. 684. *Abregé Chron. de l'Hist. de France*, *ubi sup.*

Maréchaux de Grammont & de Rantzau; il ouvrit la campagne par le siège d'Ipres, qu'il poussa vigoureusement (a). L'Archiduc se présenta devant ses lignes avec une belle Armée, mais il les trouva en si bon état, qu'il n'entreprit point de les forcer. Le Prince ne rencontra plus alors de grandes difficultés, de sorte que la Place se rendit le 28 de Mai après treize jours de tranchée ouverte (b). Dans ces entrefaites l'Archiduc avoit attaqué Courtrai (c); Place moins grande, mais plus importante. Le Comte de Paluau, qui en étoit Gouverneur, servoit en qualité de Lieutenant-Général dans l'Armée du Prince de Condé; & il avoit mené la plus grande partie de sa garnison au siège d'Ipres, en sorte que l'Archiduc prit Courtrai sans beaucoup de peine, & la citadelle ne tint pas longtems. Cette disgrâce fut suivie d'une autre; le Maréchal de Rantzau entreprit de surprendre Ostende, mais au lieu de réussir, ses troupes, les meilleures de l'Armée Française, furent faites prisonnières, L'Archiduc prit aussi Furnes. Les Flamands qui n'étoient pas accoutumés à tant de bonheur, parloient de l'Armée de France avec mépris, parcequ'elle se conduisoit avec plus de circonspection qu'à l'ordinaire. La véritable raison de cette lenteur étoit, que le Prince, ayant appris que Monsieur prenoit un grand ascendant dans le Conseil, jugea qu'il étoit de son intérêt de faire un tour à la Cour, où il ne fit cependant que peu de séjour (d). Après son retour, il résolut de profiter de la première occasion de combattre; ayant appris que l'Archiduc marchoit vers Lens, il le suivit, bien qu'il n'eût que quatorze mille hommes. Il entra dans la plaine où Lens est située, le 19 d'Août, & eut le chagrin de voir que la Place avoit été prise. Il persista néanmoins dans le dessein de livrer bataille, & attaqua l'ennemi le lendemain; il commandoit lui-même l'aile droite, le Maréchal de Grammont la gauche, & le Marquis de Chatillon le corps de bataille. Au commencement de l'action les Espagnols eurent de l'avantage, plusieurs Officiers de distinction ayant été tués ou pris; mais le Prince ayant fait une nouvelle disposition, fondit si vigoureusement sur l'ennemi qu'il remporta une victoire complète, bien que l'Archiduc se distinguât extrêmement tant par sa conduite que par sa valeur. Les Espagnols eurent environ trois mille hommes de tués, & on fit cinq mille prisonniers; ils perdirent plus de trente pièces de canon, & autant d'étendards & de drapeaux. Le 21 d'Août on reprit Lens, & le 10 du mois suivant Furnes, où le Prince de Condé reçut un coup de mousquet aux reins; après quoi les deux Armées entreurent en quartiers d'hiver. Le succès de cette campagne fut d'une plus grande conséquence au dedans qu'au dehors du Royaume.

Le feu étoit cependant fort allumé à Paris, & le Cardinal fut plus redoutable de son salut à la fermeté de la Reine qu'à la sienne propre. Le Duc de Beaufort s'échapa du Donjon de Vincennes (e). Le Parlement donna un Arrêt pour l'union de toutes les Cours Souveraines, afin de délibérer

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

pres & de
Courtrai.
Bataille de
Lens.

Les deux
Partis des
Frondeurs
& des Ma-
zarins.

(a) Mem. de Puysegur p. 265.

(b) Hist. du Prince de Condé p. m. 138. 273.

(c) Mem. de Puysegur p. 266 & suiv.

(d) Mem. de Motteville T. II. p. 269,

(e) Mem. de Joli T. I. p. 8, 9. Mem. de la Rochefoucault p. m. 45.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

sur les Edits du Roi. Cet Arrêt fut cassé par un Arrêt du Conseil, & on défendit en même tems les Assemblées, mais inutilement (a). Le 14 de Juillet le Parlement révoqua par un Arrêt tous les Intendans (b), & ordonna qu'on informeroit de leurs malversations, & la Reine fut obligée de le confirmer par une déclaration. Le dernier du même mois le Roi alla au Parlement tenir son lit de Justice, pour faire passer une Déclaration remplie de plusieurs articles ambigus, & en même tems il interdit les Assemblées. Les Chambres se rassemblèrent le 17 d'Août au mépris de l'Autorité Royale; & ce fut alors que les différens Partis prirent les noms de *Frondeurs* & de *Mazarins*, qu'on s'étoit donné par forme d'injure. Le Cardinal voyant que les voies de la douceur ne servoient de rien, & que les concessions qu'on fesoit donnoient seulement lieu à former de nouvelles prétentions, prit la résolution d'agir avec plus de vigueur. Le 26 d'Août, que le *Te Deum* fut chanté à Notre-Dame pour la victoire de Lens, il fit arrêter le Président de Blancmeuil & le Conseiller Broussel (c). Cela mit le desordre dans Paris, bientôt les chaines furent tendues, & l'on vit comme du tems de la Ligue des Barricades. La Reine & toute la Cour furent dans de terribles appréhensions toute la nuit, & le lendemain la sédition alla si loin, que la Reine fut obligée de promettre l'élargissement des prisonniers (d). Peu après elle sortit de Paris & alla avec le Roi à Ruel, delà à Fontainebleau & enfin à Saint-Germain. Le Cardinal attribua, mais sans preuve positive, les mauvaises humeurs du Parlement à Château-neuf & à Chavigni; il exila le premier, & fit arrêter le second qu'il envoya au Havre de grace; cela ne servit qu'à exciter un nouvel orage (e). Le Parlement persista dans ses prétentions & les porta plus loin; à la Cour il y avoit une infinité d'intrigues & peu de sincérité. Le Duc d'Orléans & le Prince de Condé amusoient la Reine par de belles promesses, sans lui donner aucun secours effectif. Le Cardinal fut obligé de mettre Chavigni en liberté (f). Le Parlement manqua son objet, & traita le Ministre comme l'unique auteur des troubles, tandis qu'il y avoit le moins de part, & qu'il étoit plus porté à un accommodement que personne. Il exclut le Cardinal des Conférences qu'on tint, & ce fut néanmoins par son avis que tout fut accommodé par la Déclaration du Roi du 24 d'Octobre (g), qui fut vérifiée par le Parlement. Par cette Déclaration le Roi remettoit dix millions des Tailles, deux millions des Droits d'entrée, & ce qui étoit bien plus important, on statua, qu'on ne pourroit tenir personne, même particulier du Royaume, en prison plus de trois jours sans l'interroger. La Cour pour se faire des créatures distribuoit libéralement les titres. Le Duché de Rohan fut rétabli en faveur de M. Chabot, qui en avoit épousé l'héritière. La Terre de Coeuvres fut érigée en Duché - Pairie sous le nom d'Estrées, en faveur du Maréchal de ce nom.

(a) Mem. de Retz T. I. p. 106 & suiv.

(b) Les mêmes p. 111.

(c) Les mêmes, p. 119. Mem. de Brienne T. III. p. 12. Mem. de Joli T. I. p. 12, 16.

(d) Mem. de Joli T. I. p. 22. Mem. de Retz T. I. L. II.

(e) Mem. de Retz l. c. p. 153.

(f) Mem. d'Omer Talon T. V. & al.

(g) Mem. de Retz ubi sup. p. 165.

Le Comté de Guiche fut aussi érigé en Duché-Pairie sous le nom de SECTION XIII.
 Grammont, de même que le Comté de Tresmes sous le nom de Gesvres Regne de Louis XIV.
 (a). On ramena par la crainte l'Abbé de la Riviere, qui gouvernoit jusqu'à la Paix des Pyrenées.
 le Duc d'Orléans, & qui étoit fort piqué de n'avoir pas le chapeau de
 Cardinal qui lui avoit été promis (b); tout parut donc pacifié à la fin
 de l'année, bien qu'il n'y eût presque personne de content; car quand
 des gens sans mérite s'élèvent, ils ne sont jamais contents des places qu'ils
 occupent, parcequ'il est aussi naturel qu'ils restent dans la bassesse, que de
 monter si haut.

Ce calme artificiel ne dura pas longtems; le Parlement, sous prétexte Le Parle-
 des contraventions faites à la dernière Déclaration, reprit ses Assemblées, ment décl-
 & tout s'y conduisit comme auparavant. La plupart ne savoient ni par re le Card-
 qui, ni par quel esprit ils étoient menés; quantité de Grands Seigneurs nal, Per-
 étoient mécontents; ils vouloient avoir du pouvoir, des Places où ils pussent turbateur
 faire les Maîtres, & de gros appointemens; & nonobstant ces vues parti- du repos pu-
 culieres ils suggeroient à leurs partisans de vanter hautement leur zele pour blic & en-
 le bien public. La Reine s'appercevoit bien des dispositions du Parlement, nemi du
 & soupçonnoit les auteurs de ces dissensions; mais elle ne soupçonnoit pas Royaume.
 qu'ils fussent en aussi grand nombre, ni d'une qualité aussi distinguée, qu'il 1649.
 parut par la suite. Elle fit part de ses appréhensions au Duc d'Orléans
 & au Prince de Condé, leur fit sentir que l'Etat souffroit, & que le Roi,
 elle-même & la Famille Royale n'étoient pas en sureté à Paris, nonob-
 stant toute la condescendance qu'elle avoit eue à leur requisition. Il fut
 donc résolu de se retirer ou plutôt de s'échaper pour aller à Saint-
 Germain, ce qui s'exécuta le 6 de Janvier à quatre heures du matin (c).
 Les Parisiens furent fort étonnés du départ de la Famille Royale & des
 Princes; mais bientôt la crainte leur inspira du courage. Le 8, le Par-
 lement déclara par un Arrêt solennel le Cardinal Mazarin perturbateur du
 repos public & ennemi du Royaume (d). Dans cette conjoncture les
 Chefs cachés furent obligés de se déclarer, le Prince de Conti, les Ducs
 de Beaufort, de Longueville, de Bouillon & de la Rochefoucault avec
 tous leurs amis offrirent leurs services au Parlement. Le Prince de Conti
 fut déclaré Généralissime, & les Ducs d'Elbœuf, de Bouillon & le Maré-
 chal de la Mothe-Houdancourt Lieutenant-Généraux. Mais l'ame du
 Parti étoit le Coadjuteur de Paris, si fameux depuis sous le nom de Cardi-
 nal de Retz, homme d'un génie supérieur, mais qui avoit de grands vices.
 Le Parlement se cottisa pour lever une Armée, & dans l'espace de cinq
 ou six semaines on leva & dissipa dix fois autant d'argent, que le montant
 des impôts, qui avoient donné naissance à ces troubles, ou pour mieux dire
 servi de prétexte à ces querelles (e). Le Prince de Condé bloqua Paris
 avec une Armée de six ou sept mille hommes; & quoiqu'on n'y manquât

(a) Etat de la France T. II. p. 307-309.
 Henault p. m. 688.

(b) Mem. de la Rochefoucault p. m. 51
 & suiv.

(c) Mem. de Retz T. I. p. 171.

(d) Les mêmes, p. 195. Mem. de Joli
 T. I. p. 38, 39.

(e) Mem. d'Omer Talon T. V. Mem.
 de Motteville T. III.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

pas absolument de vivres, il ne s'en fallut gueres. Le Prince de Conti pour relever le courage des Parisiens, s'empara de Charenton & y mit trois mille hommes. Le Prince de Condé pour leur faire sentir leur foiblesse fit attaquer ce poste par le Duc de Chatillon avec une poignée de monde; le Duc l'emporta après quelque résistance, mais il eut le malheur d'être blessé à mort (a), & mourut, laissant après lui une meilleure réputation qu'aucun des gens de sa qualité. Au signal donné par Paris, d'autres Parlemens & d'autres Provinces se révolterent, desorte que tout le Royaume étoit en combustion. On a écrit là-dessus des volumes entiers, & nous sommes obligés de nous borner à quelques lignes. Toute la conduite des Mécontents fut extravagante & ridicule; leurs Troupes furent battues toutes les fois qu'elles combattirent; ils refuserent de recevoir un Héraut que le Roi leur envoya (b); ils donnerent audience à un Moine, qui prit la qualité d'Agent d'Espagne; ils rechercherent bien loin le secours des ennemis déclarés de l'Etat & négligerent ce qu'ils avoient en leur pouvoir. S'ils avoient suivi le conseil du Duc de Bouillon, la seule bonne tête qu'il y eût parmi eux, & qu'ils eussent envoyé le quart de l'argent qu'ils avoient amassé à son frere le Maréchal de Turenne, qu'il avoit gagné, il auroit pu amener l'Armée d'Allemagne à leur secours; & faute de cela ils furent obligés de faire la Paix, à quoi la Cour étoit fort portée.

Noble procédé du Premier Président à la conclusion de la Paix.

On convint de s'assembler à Ruel; le Parlement, les Princes & la ville de Paris y envoyerent leurs Députés; ceux du Roi furent le Duc d'Orléans, le Prince de Condé, le Cardinal, le Chancelier, le Maréchal de la Meilleraye, l'Abbé de la Riviere, M. le Tellier & le Comte de Brienne (c). La négociation fut plusieurs fois sur le point de se rompre; les Députés étoient dans de grandes appréhensions, s'ils ne s'entenoient pas à la rigueur à leurs instructions; le Prince de Condé fut extrêmement vif; piqué de la haine que les Parisiens avoient fait paroître contre lui, il se conduisit de façon à se faire haïr davantage. L'accordement fut signé le 11 de Mars (d); mais ce ne fut qu'à la fin du mois, que le Parlement & le Peuple y consentirent & le confirmèrent. Le Premier Président Matthieu Molé acquit une gloire immortelle. Ses Collegues se fesoient une peine de signer à Ruel, mais lui prenant la plume dit „ C'est pour le bien public, il faut nous risquer ”. Il fit paroître à son retour la même intrépidité contre les ennemis de la paix parmi les Princes & dans le Parlement; & après y avoir couru de grands risques, il refusa de se retirer secretement & de se cacher au Peuple. La populace respecta sa vertu; & son courage & sa prudence sauverent la Capitale & le Royaume. Aucun des Partis n'eut satisfaction par le Traité; le Parlement demeura en liberté de s'assembler; ce que la Cour avoit voulu empêcher, & la Cour conserva son Ministre, dont le Parlement & le Peuple avoient demandé l'éloignement. On accorda une Amnistie générale, & de cette façon la tranquillité se rétablit pour le présent, sans que

(a) Mem. de Retz l. c. p. 231.

(b) Les mêmes, p. 233-236.

(c) Mem. de Brienne T. III. p. 38.

(d) Mem. de Retz ubi sup. p. 319, 320.
Henault p. m. 689.

la haine d'aucun des Partis se rallentit. Le Coadjuteur assure qu'il ne vou-
lut pas être compris dans l'Amnistie. Le Cardinal Mazarin prétendit qu'il
y étoit compris, non à la vérité nommément, mais en termes généraux.
Le premier prétendoit faire parade de courage, & l'autre avoit dessein de
marquer du mépris.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Etat de la
guerre par
tout.*

Au commencement de l'année, il y avoit en Allemagne une Armée, mais
point de guerre. Le Maréchal de Turenne la commandoit; elle n'étoit à
la vérité gueres que de sept ou huit mille hommes, mais dans une situation
singuliere. Ces Troupes étoient aussi bonnes qu'aucunes qu'il y eût en Eu-
rope, mais c'étoit un assemblage de Suedois, de Suisses, d'Allemands &
de Flamands comme de François, mal payés, & prêts à se donner à quel-
que Puissance que ce fût, qui leur donneroit de l'argent. Le Maréchal
lui-même, que le Duc de Bouillon son frere sollicitoit depuis longtems,
voyoit que les circonstances étoient favorables, croyoit avoir sujet de se
plaindre, & souhaitoit de soutenir les intérêts de sa Maison, desorte qu'il
commença à intriguer avec les Officiers & les Soldats dans l'espérance de
les gagner en faveur du Parlement, afin de les faire servir à ses vues ou
plutôt à sa passion; car il se peut fort bien que le reste ne fut que le pré-
texte, & son attachement pour Me. de Longueville le vrai motif de son
manque de fidélité. Voilà ce qui prouve, combien il importe à un Etat,
que la Religion & les Mœurs soient respectées par les personnes du pre-
mier rang; car il semble qu'on ne peut gueres douter que de quelque ma-
niere qu'on les veuille colorer, les troubles de la France, qui couterent
la vie à tant de personnes, ruinerent la fortune de tant d'autres, &
anéantirent les privileges de toute la Nation, tirerent leur origine de la
coqueterie de cinq ou six Dames de qualité, qui joignant à beaucoup de
legereté, un cœur corrompu sacrifierent tout à leurs plaisirs, suivant le
caractere de leur sexe, qui lorsqu'il a renoncé à une vertu, respecte rare-
ment les autres. Mazarin étoit très-bien instruit des dispositions de l'Ar-
mée d'Allemagne & de celles du Général; il envoya donc ordre au Géné-
ral d'Erlach de travailler de son mieux à faire échouer les desseins du Ma-
réchal de Turenne; & malgré l'extrême disette d'argent où étoit la Cour,
il envoya Hervart Intendant des Finances avec cinq-cens mille Livres pour
appuyer les efforts d'Erlach. Aussi réussit-il parfaitement, enforte qu'au
lieu de débaucher ses Troupes, comme il auroit fait si les Parisiens lui
avoient envoyé de l'argent, M. de Turenne fut obligé de se retirer, &
s'estima fort heureux de n'avoir pas été arrêté (a). Les Espagnols ne lais-
serent pas échaper une si belle occasion que celles des troubles. Ils se mi-
rent de bonne heure en campagne, prirent Ipres le 8 de Mai & Saint Ve-
nant le 10. Mais après la paix de Paris & l'arrivée des Troupes d'Allema-
gne, le Comte de Harcourt à la tête de trente mille hommes vint mettre
le siege devant Cambrai (b). La Place étoit grande & mal fortifiée, & on
croit généralement que le Comte l'auroit prise, si les Troupes Allemandes
n'y avoient laissé entrer un secours considerable, desorte que le Comte de

(a) Mem. de Motteville T. III. p. 201. T. I. p. 343.
Mem. de Joli T. I. p. 43. Mem. de Retz (b) Mem. de Puysegur, p. 291, 292.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

Harcourt leva le siege le 3 de Juillet. Quelque tems après le Cardinal Mazarin vint à l'Armée, non sans quelque appréhension; il fut néanmoins mieux reçu qu'il ne l'avoit espéré, & on lui rendit les mêmes honneurs qu'on avoit fait autrefois au Cardinal de Richelieu, ce dont il fut fort satisfait (a). L'Armée prit ensuite Condé & quelques autres petites Places, qui ne valaient pas la peine d'être gardées, & vers la fin d'Août ou au commencement de Septembre la campagne finit (b). Les affaires tournerent assez mal en Italie; le Duc de Modene fut contraint de se raccommoder avec les Espagnols, & de subir les conditions qu'ils voulurent lui prescrire (c). En Catalogne Don Juan de Garai commandoit pour le Roi Catholique; il se rendit maître de Constantine & d'autres Places; il menaça même Barcelone d'un siege, mais M. de Marfin sauva cette ville, bien qu'il fût hors d'état de faire d'ailleurs rien (d).

*Retour de
la Cour à
Paris, &
premiers
symptomes
de nou-
veaux trou-
bles.*

Après avoir tenu la Cour en mouvement pendant tout l'Eté, le Cardinal revint à Paris avec leurs Majestés au mois d'Août, non sans quelque appréhension (e). Ses Partisans avoient fait courir le bruit que le Roi étoit revenu par son conseil, ce qui fit qu'on le reçut avec satisfaction & même avec joie. Mais ce retour ne finit point les troubles; la Reine n'étoit nullement contente d'être obligée de se contraindre & de dissimuler, en recevant bien ceux qui le méritoient le moins, & en accordant des grâces à des gens qui devoient s'estimer heureux d'être échappés au châtimement dont ils étoient dignes. Le Duc d'Orléans ne put résister à la tentation de se rendre populaire, ni le Prince de Condé aux sollicitations continuelles de la Duchesse de Longueville sa sœur. Le Cardinal Mazarin pensa alors à prendre d'autres mesures, & n'ayant pu gagner l'estime des François par son mérite, il chercha à établir sa fortune, à faire des alliances, & à se venger du pillage de sa Maison & de la dissipation de sa Bibliothèque, en les dépouillant & en opprimant leur liberté, ce qui n'avoit point été d'abord son intention. Il ne s'occupa donc plus que de son propre intérêt, & comme il étoit plus maître de ses passions, & plus habile en intrigue que personne, il n'est pas surprenant qu'il ait réussi dans un tems d'intrigues. Cependant l'Etat, le Gouvernement & la Famille Royale souffroient extrêmement. La guerre se fesoit avec désavantage par tout, & il y avoit moins d'espérance que jamais de faire une bonne paix. Les Frondeurs se fortifioient, les coffres étoient vuides, le peuple n'étoit point soulagé, la Maison du Roi retranchée en grande partie, faute d'argent pour l'entretenir, & tandis que les Particuliers acqueroient des titres, du crédit & des richesses par leurs crimes, le Public, qui payoit tout, étoit sur le penchant de sa ruine; chose d'autant plus croyable, qu'elle est arrivée ailleurs.

*La Reine
fait arrêter
les Princes*

Toutes ces intrigues sourdes, qui étoient devenues à la mode, & avoient banni de la Cour la candeur & la droiture, produisirent au commencement

(a) Les mêmes, p. 300.

(b) Les mêmes, p. 304.

(c) Abregé Chron. de l'Hist. de France de Retz T. II. p. 12.

T. XII. p. 357.

(d) Le même, p. 356.

(e) Mem. de Joli ubi sup. p. 60. Mem.

SECTION
XIII.Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.Et les Pari-
siens s'en
réjouissent.
1650.

ment de l'année 1650 une subite & grande révolution à la Cour. Le Prince de Condé fier de ses grands services traita tout le monde avec tant de hauteur, que malgré son crédit, il perdit insensiblement l'affection & l'estime qu'on avoit pour lui. Il s'étoit mis dans l'esprit de se rendre maître absolu, dans un tems & dans un Pays, où l'autorité légitime bien loin de se faire obéir, avoit de la peine à se faire respecter. La maniere dont il fit paroître ses sentimens, fit que tous les Partis se liguèrent contre lui. Il avoit, dit-on, excité un nommé Jersai à faire une déclaration d'amour à la Reine (a) & lui accorda sa protection, quoique banni de la Cour pour ce sujet. Il traversa le mariage de la niece du Cardinal dans la Maison de Vendôme, parcequ'il crut que le Ministre vouloit se passer de lui (b). Dans ces entrefaites, le Prince prétendit qu'on avoit voulu l'assassiner; il en accusa les Frondeurs, & les poursuivit si vivement au Parlement, qu'ils s'apperçurent que leur sureté demandoit sa perte. La Reine & le Cardinal s'abouchèrent avec le Coadjuteur par l'entremise de Me de Chevreuse, & ils conclurent dans leurs Conférences l'emprisonnement des Princes; on gagna le Duc d'Orléans, & on obtint même de lui d'éloigner l'Abbé de la Riviere son ancien Favori, de peur qu'il ne révélât le secret. Les mesures ainsi prises; le Prince de Condé, le Prince de Conti & le Duc de Longueville furent arrêtés au Conseil (c) le 18 de Janvier, & conduits tous trois au Bois de Vincennes. Le peuple de Paris fit des feux de joie, après s'être soulevé à l'occasion de l'arrêt de Broussel; celui-ci fut alors bien venu de la Reine, & on confirma le gouvernement de la Bastille à son fils. La Duchesse de Longueville s'échapa & se sauva en Normandie (d). Le Duc de Bouillon se retira à Turenne, & le Maréchal son frere se jeta dans Stenai, où il rassembla quelques amis & Serviteurs des Princes & entra en négociation avec les Espagnols (e). Cette étrange union de la Cour avec les Frondeurs obligea le Cardinal d'ôter les Sceaux au Chancelier Seguier, son meilleur ami & fidele Serviteur de la Reine, pour les donner à Chateauneuf (f). Quand on lui demanda les Sceaux, il dit que comme on les lui ôtoit sans sujet, il les remettoit sans peine.

L'emprisonnement des Princes alluma une nouvelle guerre civile, avant que l'autre fût bien éteinte. La Duchesse de Longueville tâcha de soulever la Normandie (g). Les amis du Prince avoient pris les armes en Bourgogne, & la Guienne en conséquence d'une Déclaration du Parlement étoit encore soulevée, depuis les derniers troubles. La Cour commença par la Normandie; la seule présence du Roi y rétablit l'ordre & la Duchesse de Longueville fut obligée de s'embarquer & de passer en Hollande, delà elle revint à Stenai auprès du Maréchal de Turenne, & aiant trouvé moyen de réunir la révolte sous un chef, elle eut le courage

Soulève-
mens en
Normandie,
en Bourgo-
gne & en
Guienne
bientôt ap-
paisés.(a) Mem. de Retz T. II. p. 53. Mem. m. 66.
de Joli T. I. p. 61.

(b) Mem. de Tavannes, p. 13.

(c) Mem. de Brienne T. III. p. 71.
Mem. de Joli l. c. p. 83. Mem. de Retz
ubi sup. p. 59.

(d) Mem. de la Duchesse de Nemours p.

(e) Mem. de Retz ubi sup. p. 60, 61.
Henault p. m. 692.(f) Mem. de Retz l. c. p. 76. Henault
ubi sup.(g) Mem. de Tavannes p. 36. Mem. de
Retz l. c. p. 61.

SECTION
XIII.
*Règne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

d'aller par terre à Bourdeaux, où le Duc de Bouillon & son autre admirateur le Prince de Marillac devenu Duc de la Rochefoucault & la Princesse de Condé avoient été reçus; elle eut le bonheur d'arriver, quoiqu'elle eût été une fois arrêtée en chemin. Les troubles furent bientôt apaisés en Bourgogne, sans qu'il y eût beaucoup de sang répandu. Bien que cela procurât quelque satisfaction au Ministre, sa joie étoit fort troublée par la nécessité où il étoit d'être éloigné de Paris, où il avoit laissé le Duc d'Orléans entre les mains des Frondeurs, quoiqu'ils eussent concouru à la prison des Princes, ils négocioient avec le Duc leur reconciliation avec eux pour perdre le Cardinal. Dans cette dangereuse situation, Mazarin fit partir la Cour pour Bourdeaux, afin que la présence du Roi encourageât la petite Armée que commandoit le Maréchal de la Meilleraye; aussi réussit-il dans son dessein, car malgré les courageux efforts des Ducs de Bouillon & de la Rochefoucault, les Royalistes gagnèrent tous les jours du terrain, & le Cardinal offrant des conditions plus avantageuses qu'on ne devoit espérer, le Parlement de Bourdeaux ne voulut pas se sacrifier & les habitans de la ville aux intérêts ou aux caprices de ces Seigneurs. Aussitôt que ceux-ci s'en apperçurent ils prirent part au Traité, & firent leurs conditions; ils allèrent avec la Princesse de Condé & le Duc d'Enguien son fils rendre leurs respects à la Reine & eurent plusieurs Conférences avec le Cardinal, qui allarmerent extrêmement les Frondeurs à Paris (a).

Le Cardinal ne laisse pas d'être obligé de sortir de Paris.

En retournant à cette Capitale, la Reine tomba malade, principalement du chagrin que lui avoit causé la mauvaise réception qu'on lui avoit faite à Bourdeaux, nonobstant l'amnistie générale qu'elle avoit accordée à tous ceux qui avoient eu part à la révolte. Son indisposition (b) augmenta, non seulement par les incommodités du voyage, qui ne pouvoient être gueres plus grandes, mais aussi par le déplaisir qu'elle avoit de voir que les Espagnols soutenoient ses sujets rebelles, & portoient la guerre dans le cœur du Royaume, comme le feu Roi & elle-même l'avoient fait chez eux; ce qu'il y avoit de plus fâcheux encore c'est qu'ils le faisoient avec tant de succès, qu'elle trouvoit aussi peu de respect & de soumission dans la Capitale, qu'elle avoit fait à Bourdeaux. Le Cardinal ne fut pas mieux traité, & même plus mal encore. Les Frondeurs avoient presque entièrement gagné le Duc d'Orléans, & traitoient en même tems avec les Princes du mariage du Prince de Conti avec la fille de la Duchesse de Chevreuse (c); car les intrigues de quelques Dames continuoient d'être les véritables sources des troubles qui agitoient le Royaume. Le Duc d'Orléans, le Garde des Sceaux, le Coadjuteur, & les autres témoignoient toujours de grands égards pour le Ministre; il les payoit en même monnoye, n'ignorant pas leurs sentimens, non plus que ceux du Duc de Beaufort; quoiqu'il eût fait avoir au Duc de Vendôme son pere la charge de Surintendant des Mers, dont la Reine avoit donné sa demission en sa faveur, avec la survivance au Duc lui-même; mais Beaufort ne put se résoudre à être reconnoissant

(a) Mem. de la Rochefoucault p. m.
138, 139. Mem. de Retz T. II. p. 84.

(b) Mem. de Brienne T. III. p. 84, 87.

(c) Mem. de Joli T. I. p. 93.

en cessant d'être populaire (a). Dans cette conjoncture, le Cardinal prit la résolution de quitter Paris & la Cour pour aller en Champagne à l'Armée du Maréchal du Pleffis-Praflin, afin de ranimer le courage des Troupes & de mortifier les mécontents, qui avoient donné des marques visibles de satisfaction. Comme le Maréchal de Turenne s'étoit avancé assez près de Paris, on avoit jugé à-propos de transférer les Princes au Havre de Grace; ainsi il y a lieu de penser, que le Cardinal jugea qu'il seroit plus en sûreté au milieu d'une Armée, commandée par un Général à qui il pouvoit se fier, que dans une ville pleine d'intrigues, & où tous ceux qui y avoient part étoient capables de tout ce qui pouvoit contribuer à l'avancement de leurs intérêts. Mais avant que de parler des événemens qui suivirent son arrivée dans l'Armée du Maréchal, il faut dire un mot de ce qui se passa pendant la campagne de cette année.

Les troubles domestiques en France étant aussi grands, il est aisé de comprendre, qu'on ne pouvoit envoyer par tout les secours nécessaires, & par conséquent que les Armées qui étoient les plus éloignées souffroient le plus. En Italie Portolongone se rendit aux Espagnols le 15 d'Août après un siège de quarante-sept jours (b). Les affaires allerent encore plus mal en Catalogne; le Duc de Mercœur, qui avoit la qualité de Viceroy, aiant fait arrêter le Comte de Marfin, qui cabaloit en faveur du Prince de Condé, se rendit maître de Salces; mais les Espagnols lui firent bientôt sentir leur supériorité, en prenant Flix, Tortose, Balaguer & d'autres Places (c). En Lorraine, le Comte de Ligneville reprit plusieurs Places pour le Duc (d), mais à la fin il fut battu par le Marquis de la Ferté Senneterre. Ce qui fut le plus embarrassant, c'est l'attaque que fit du côté de la Champagne l'Armée Espagnole, commandée par l'Archiduc Léopold, le Marquis de Fuensaldagne & le Maréchal de Turenne, qui par ses intrigues se trouva réduit à servir en qualité de Lieutenant-Général parmi des Etrangers contre la Couronne de France, après tous les honneurs dont il avoit été comblé. Cette Armée prit le Catelet le 15 de Juin; l'Archiduc assiegea alors Guise, mais le Maréchal du Pleffis-Praflin lui fit lever le siège le premier de Juillet. M. de Turenne ne laissa pas de prendre la Capelle le 3 d'Août (e): il s'avança alors avec quatre mille chevaux vers le Château de Vincennes pour délivrer les Princes, & il auroit réussi suivant les apparences, si on ne l'avoit trahi. Monzon ou Mouzon se rendit aux Espagnols le 6 de Novembre. Le Maréchal du Pleffis-Praflin couvroit Rheims, avec son Armée, qui n'étoit que de quinze mille hommes (f). Quand le Cardinal Mazarin y arriva, le Maréchal s'étoit déterminé à faire le siège de Rhetel. Comme c'étoit un homme singulier, il laissa le Cardinal: à la Cour il étoit civil mais réservé, de difficile accès & fort économe; dans le camp ce n'étoit plus le même, il avoit trois ou quatre tables, vivoit familièrement avec les Officiers & avoit grand soin des soldats.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Disgraces
en Italie &
en Catalo-
gne & dé-
faite des
Espagnols à
Rhetel.

(a) Mem. de Retz T. II. L. III.

(b) Henault p. m. 693. Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XII. p. 374.

(c) Les mêmes.

(d) Mem. de Beauvau, p. 99.

(e) Henault & Abregé Chron. ubi sup.

(f) Mem. de Paysegur, p. 308, 309.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrénées.

Le Cardi-
nal est con-
traint de
sortir pour
la première
fois du
Royaume.
1651.

Il avoit apporté de Paris des souliers & de bons furtouts; qu'il leur fesoit distribuer, & très-souvent quelque argent. Rhetel se rendit le 13 de Décembre. La saison étant fort rude, l'Armée se mit en quartiers dans les villages des environs le 14. Les ennemis, commandés par d'Estevan de Gomara & le Maréchal de Turenne, l'attaquerent le lendemain, & après une action fort vive furent battus (a). M. de Turenne eut bien de la peine à se sauver dans un bois; les Espagnols perdirent quatre mille hommes avec quelques-uns de leurs meilleurs Officiers, huit pieces de canon & plusieurs Etendards & Drapeaux; Don Estevan fut fait prisonnier (b). On auroit cru que cette victoire remportée au moins sous les yeux du Ministre devoit lui faire honneur, même parmi les Parisiens; cependant à son retour il les trouva généralement indisposés contre lui; bien qu'on chantât le *Te Deum*, il n'y eut gueres de réjouissances qu'au Palais Royal.

L'année 1651 commença par de nouveaux troubles. Le Duc d'Orléans ne pouvoit se passer de Favori, & quoiqu'il eut plus de sens que ceux en qui il se confioit & qu'il exécutât même fort bien leurs mauvais desseins, il ne vouloit jamais agir sans consulter, & se fier à lui-même pour ses propres intérêts. Il aimoit l'autorité & affectoit l'indépendance; il avoit en ce tems-là presque tout ce qu'il pouvoit souhaiter; il auroit pu le conserver & rendre la tranquillité à la France, si en s'unissant de bonne-foi avec la Reine & le Ministre, il avoit demandé décisivement que le Roi épousât Mademoiselle. Il est vrai que la Reine n'y étoit pas portée, mais le Cardinal croyoit ce mariage avantageux, si on pouvoit engager le Duc à être ferme. Mais il étoit alors entre les mains du Coadjuteur, qui voyant que le Cardinal n'avoit pas envie de lui procurer le chapeau rouge, poussa le Duc d'Orléans à assurer son autorité par une autre voie. La plus grande partie du Parlement vouloit la liberté des Princes; la Duchesse de Chevreuse avoit négocié avec le Duc d'Orléans, & avoit proposé trois articles, que le Duc d'Enguien épouserait la seconde fille de Monsieur; le Prince de Conti la sienne, & qu'on ferait M. de Châteauneuf Premier Ministre. Avec tout cela ce Parti-là même étoit plus porté à se lier avec le Cardinal, qui ignoroit absolument l'intrigue. Le Duc de la Rochefoucault conféra souvent avec ce Ministre, lui fit connoître en termes obscurs le risque qu'il couroit, & le pressa de se mettre à couvert en donnant la liberté aux Princes (c). On n'apperçoit point dans aucun des Mémoires de ce tems-là que la conduite du Cardinal dans cette occasion ait été celle d'un habile Politique. Il raffina si fort & retarda tant qu'à la fin tous les Partis se liguerent contre lui, & l'attaquerent si vertement, qu'il fut obligé de se retirer. Il est vrai que MM. d'Aumont, de la Ferté-Imbault, appelé le Maréchal d'Etampes, & la Ferté-Senneterre, à qui il avoit fait donner, aussi bien qu'au Comte de Grancey, le bâton de Maréchal après la bataille de Rhetel, l'assurèrent de leur attachement & de leur estime; mais il n'osa penser à exciter une guerre civile dans la Capitale de France. Le 6 de

(a) Mem. de Brienne l. c. p. 86. Mem. de Retz ubi sup. p. 162.

(b) Mem. de Retz l. c.

(c) Mem. de la Rochefoucault, p. m. 143, 144.

Fevrier, il sortit de Paris & alla au Havre de Grace, se flatant à ce que l'on dit de faire croire aux Princes, qu'ils lui étoient redevables de leur liberté, mais il se trompa, ils savoient qu'il y étoit forcé, desorte qu'ils le traitèrent fort froidement (a). En attendant la Reine se trouvoit dans la plus fâcheuse situation; le Duc d'Orléans délibéra avec le Coadjuteur, de lui ôter le Roi & de la renfermer dans un Couvent, ou de prendre lui-même le Gouvernement de l'Etat avec la qualité de Lieutenant-Général du Roi. La premiere sortie de cette Princesse de Paris avoit donné tant d'ombrage au Peuple, que pendant un mois elle fut prisonniere dans le Palais; on respecta si peu son autorité, son rang & même son sexe, qu'elle fut forcée de laisser entrer à minuit la populace dans sa chambre & d'ouvrir les rideaux du lit du Roi, pour faire voir qu'il y étoit (b). Cela dura jusqu'à l'arrivée des Princes; alors le Parlement procéda contre le Ministre, & donna un Arrêt qui portoit que tous les Etrangers seroient exclus du Conseil du Roi, & tous les Cardinaux, même les François (c). Le Prince de Condé se voyant sans rival par l'éloignement du Cardinal & par son union avec le Duc d'Orléans, crut pouvoir négliger les Frondeurs. Quoique la Duchesse de Chevreuse lui eût rendu la parole qu'il avoit donnée dans sa prison, par rapport au mariage de Mademoiselle de Chevreuse avec le Prince de Conti, afin que ce fut une affaire de choix, il voulut qu'il parut que la Reine le forçoit à rompre ce mariage. Cela détermina la Duchesse de Chevreuse, la Princesse Palatine & le Coadjuteur lui-même à changer de mesures, & malgré tout ce qui s'étoit passé d'offrir leurs services à la Reine, que le Prince continuoit à persécuter par caprice, par orgueil ou par ressentiment, secondé par le Duc d'Orléans, qui agissoit contre son caractère naturel.

Le Cardinal, après avoir passé par le Pays de Liege, alla à Breuil à quelque distance de Sedan. Delà il entretenoit un commerce régulier, non seulement avec la Reine, mais aussi avec les Chefs des différens Partis, qui conspiroient à le tromper & à négocier en même tems avec lui (d). Le Coadjuteur se voyant méprisé du Prince de Condé, & le Cardinal l'ayant assuré de lui faire avoir le Chapeau, entra dans les intrigues pour le faire revenir, avec le même feu, qu'il avoit montré pour son éloignement; on proposa dans quelques Conseils d'arrêter le Prince, ou même de le faire assassiner (e). La Reine fut mieux conseillée; elle rappella Chavigni à la priere du Prince, pour mieux persuader au Parlement qu'elle n'avoit pas dessein de faire revenir le Cardinal. Elle congédia aussi le Tellier, Servien & de Lyonne, uniquement parceque le Prince prétendoit qu'ils étoient amis de Mazarin (f). S'apercevant que toutes ces complaisances n'adoucissoient pas le Prince, elle envoya par l'avis des Frondeurs, un Ecrit au Parlement contre lui, & quoique le Duc d'Orléans y eût consenti, & eût même fait quelques changemens au Mémoire, il envoya un autre Ecrit

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
paix des
Pyrenées.

Nouvelle
révolution
dans les af-
faires, qui
donne lieu
au retour du
Cardinal.

(a) Mem. de Retz l. c. p. 187-203.
Mem. de Joli T. I. p. 120.

(b) Mem. de Motteville T. IV.

(c) Mem. de Retz T. II. p. 204.

(d) Mem. de Motteville *ubi sup.*

(e) Les mêmes, T. V. p. 85, 86.

(f) Là-même.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

pour la justification du Prince (a). La Reine s'apercevant néanmoins qu'elle avoit repris plus d'autorité, résolut de s'en servir, elle ôta les Sceaux à M. de Chateauneuf & les donna au Premier Président de Molé (b). C'étoit au mois d'Août; mais voyant qu'elle ne pouvoit le soutenir, elle rendit les Sceaux au Chancelier Seguier. Par un étrange effet des passions l'ambition rendit Chateauneuf humble, il promit tout à la Reine & au Cardinal pour rentrer en grace. Le Roi aiant été déclaré Majeur le 7 de Septembre, il parvint à ce qui avoit été l'objet de toutes ses intrigues, & fut mis à la tête du Conseil du Roi, les Sceaux furent encore remis au Premier Président (c). Ce changement, & les instances de la Duchesse de Longueville sa sœur, déterminèrent le Prince de Condé à exciter une nouvelle guerre civile; il se retira en Guienne, dont il avoit échangé le Gouvernement avec le Duc d'Epéron pour celui de Bourgogne. Il y fut joint par les Ducs de la Rochefoucault, de Beaufort, de Nemours, de Richelieu, le Prince de Tarente, le Marquis de la Force, & par M. Marfin, qui lui amena les Troupes qui devoient défendre la Catalogne. La Cour ne lui donna pas le tems de se fortifier, elle s'avança vers Bourges, dont M. de Chateauneuf engagea les habitans à quitter le parti du Prince, & à ouvrir leurs portes à leurs Majestés (d). Le Comte de Harcourt commanda l'Armée qu'on opposa au Prince, & dans l'embarras où la Reine se trouvoit elle invita le Cardinal Mazarin, qui étoit à Cologne, de venir joindre la Cour à Poitiers. Le Parlement en fut si irrité, que quoiqu'il fût d'ailleurs assez bien intentionné, il donna le 29 de Decembre un Arrêt, par lequel il proscrivoit ce Ministre, & offroit cinquante mille écus à ceux qui le représenteroient en justice vif ou mort (e), laquelle somme devoit être prise sur la vente de ses meubles & de sa Bibliothèque. Les Espagnols avoient en ce tems-là soumis presque toute la Catalogne, & assiegeoient Barcelone; ils reprirent aussi plusieurs Places dans les Pays-Bas, & ils auroient pu faire plus, s'ils avoient uniquement employé leurs armes, au lieu de faire avec les Mécontents des Traités, par lesquels ils leur promirent de grands secours, & prodiguerent des sommes immenses à tous les Partis, non par aucune prédilection pour tel ou tel, mais parcequ'ils croyoient que tout ce qui contribuoit à troubler la France étoit avantageux à l'Espagne.

Le Duc
d'Orléans
& le Parle-
ment se dé-
clarent con-
tre la Cour.
1652.

Le Cardinal Mazarin, escorté par six mille hommes commandés par le Maréchal d'Hoquincourt se rendit à Poitiers, avec plusieurs personnes de qualité (f), à qui il avoit donné des Gouvernemens & qui lui étoient demeurés toujours constamment attachés. Il avoit aussi détaché du parti des Mécontents le Duc de Bouillon & le Maréchal de Turenne, leur enlevant par là les meilleures têtes qu'ils eussent. Le Parlement continua à s'accommoder comme par le passé à tous les Partis, & par là n'eut la confian-

(a) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 355 & suiv.

(b) Mem. de Joli T. I. p. 162.

(c) Mem. de Brienne T. III. p. 107.
Mem. de Motteville T. V. p. 80.

(d) Mem. de Retz T. III. p. 2. Mem. de Brienne T. III. p. 111.

(e) Mem. de Joli T. I. p. 180. Mem. de Retz *ubi sup.* p. 41.

(f) Mem. de Joli l. c. Mem. de la Duchesse de Nemours p. m. 133.

ce d'aucun. Il avoit vérifié l'Edit par lequel la Reine déclaroit le Prince de Condé criminel de Leze-Majesté. Il mit la tête du Cardinal à prix & commença à procéder contre le Maréchal d'Hoquincourt pour l'avoir protégé (a). Le Duc d'Orléans fit le même personnage ; il s'étoit déclaré souvent de la façon la plus forte pour l'Autorité Royale, & ne laissa pas de conclure vers la fin de Janvier un Traité avec le Prince de Condé (b), se réservant néanmoins la liberté de continuer à vivre bien avec le Coadjuteur, ennemi mortel du Prince. Il fit aussi entrer en France un corps de Troupes, qui étoient au service des Espagnols, qui se joignit à celles que commandoient les Ducs de Beaufort & de Nemours. Mademoiselle fut envoyée par son pere à Orléans, & par sa présence seule elle engagea cette ville à se déclarer pour le Prince. Mais ce qui dévoile bien le tour d'esprit qui regnoit en ce tems-là, elle fit savoir d'abord à la Reine qu'elle n'étoit pas irréconciliable, mais qu'une personne qui avoit autant de capacité & de crédit qu'elle, ne pouvoit s'acquérir qu'au prix d'une Couronne, en un mot qu'elle s'attendoit à épouser le Roi (c).

Quelque étrange que cela puisse paroître, elle auroit pu peut-être réussir dans son dessein, par la force. La surprise d'Orléans mit la Cour dans un si grand embarras, qu'elle fut obligée de se loger à Gien, où il y a un bon pont sur la Loire, n'y ayant que peu de Troupes avec le Roi. A peine y étoit-elle arrivée, que le Duc de Beaufort vint se poster de l'autre côté & fit attaquer le Pont. Le Maréchal de Turenne se trouvoit à Gien, & sa présence sauva le Roi & la Reine. Il prit deux ou trois-cens hommes qui étoient là, mais qui n'avoient ni poudre ni balles, les posta dans les maisons voisines du Pont, fit ouvrir la porte, & s'avança l'épée à la main en criant fort haut à ses Troupes de ne point faire feu, que les ennemis ne fussent bien à portée. Cela surprit le Baron de Sirol, qui commandoit les rebelles, & l'engagea à se barricader de son côté, au lieu d'avancer. Le Maréchal d'Hoquincourt étant survenu avec les Gardes, attaqua la barricade, Sirol fut tué & ses Troupes se retirèrent (d). La hardiesse de Turenne dans cette occasion empêcha le Roi & la Reine d'être faits prisonniers. Les Ducs de Beaufort & de Nemours aiant eu querelle, le Prince de Condé, dont les affaires n'alloient pas trop bien en Guienne, quitta son Armée, & accompagné seulement de quelques amis, fit avec beaucoup de peine & de danger cent-vingt lieues pour venir se mettre à la tête de ses Troupes sur la Loire ; il y arriva le 26 de Mars. Sa présence rétablit l'ordre & rendit le courage à ces Troupes. Le Maréchal d'Hoquincourt aiant mis une partie de l'Armée du Roi en quartiers à Bleneau, trop loin du reste commandé par le Maréchal de Turenne, le Prince l'attaqua pendant la nuit le 6 d'Avril, enleva deux de ses quartiers & auroit assurément battu toute l'Armée & peut-être pris toute la Famille Royale à Gien, si M. de Turenne ne s'étoit avancé avec quatre mille hommes, & posté

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Le Maré-
chal de Tu-
renne empê-
che deux
fois que le
Roi & la
Cour ne-
soient enle-
vés.

(a) Mem. de Retz l. c. p. 43.

(b) Mem. d'Omer Talon T. VIII. P. I. p. 80.

(c) Mem. de Brienne l. c. p. 138. Mem.

de Motteville ubi sup. p. 105, 109.

(d) Mem. de Retz T. III. p. 103, 104.

SECTION

XIII.

*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Le Duc de
Lorraine en-
tre en Fran-
ce, & on
l'engage à
se retirer en
lui donnant
de l'argent.*

sur une hauteur derrière un bois. Le Prince voyant une assez grande ouverture fit avancer sa cavalerie pour attaquer M. de Turenne, dont les Troupes marchaient lentement comme pour se retirer. Mais aussitôt qu'une partie de l'Armée du Prince eut défilé, l'artillerie du Maréchal salua si brusquement sur la droite, tandis que lui même fondit sur les ennemis en front & sur la gauche, que le Prince fut obligé de se retirer avec perte (a).

La conduite du Duc d'Orléans & du Parlement étoit si singulière, que le Prince jugea devoir quitter son Armée pour aller à Paris où il fut bien reçu (b), quoique le Parlement l'eût déclaré criminel de Lèze-Majesté. Après son départ, les Maréchaux de Turenne & d'Hoquincourt entreprirent de surprendre son Armée, qu'il avoit laissée aux environs d'Etampes, la forcerent de se retirer dans les Fauxbourgs de cette ville, & dans l'un ils tuerent douze-cens hommes de la meilleure Infanterie du Prince. Les deux Maréchaux assiègerent ensuite le reste dans Etampes, & suivant les apparences les auroient contraints de se rendre, si le Duc de Lorraine payé par les Espagnols n'étoit entré en France, pour venir à leur secours (c). Cela changea tellement la face des affaires que M. de Turenne trouva l'Armée du Roi en grand danger, étant obligée de faire tête à différens corps de Troupes; mais on dit que l'or de France engagea le Duc à se retirer, comme celui d'Espagne l'avoit fait venir. Le Prince négocia avec la Cour par l'entremise du Duc de Rohan, & envoya ensuite des Députés à Saint-Germain pour renouer la négociation. Les demandes qu'il faisoit pour lui & pour ceux de son Parti étoient exorbitantes, tandis que le Duc d'Orléans & lui avoient toujours assuré qu'ils n'avoient d'autre vue que l'expulsion d'un Ministre étranger, l'honneur de la France & le soulagement du peuple, qui étoit obligé de payer des impôts au Roi & aux Princes. Le Cardinal Mazarin rendit ses propositions publiques, & eut soin de faire voir à tout le Monde, que bien que le premier article des instructions des Députés portât, qu'ils n'auroient aucun commerce avec lui, sous quelque prétexte que ce fût, cela n'étoit que pour tromper les dupes de Paris, puisqu'ils n'avoient pas fait difficulté de conférer avec lui tous les jours à Saint-Germain.

*Les Troupes
du Prince
sont battues
& se sau-
vent dans
Paris.*

Le Prince voyant qu'il ne réussissoit ni du côté du Parlement ni du côté de la Cour, se mit de nouveau à la tête de ses Troupes, qui étoient campées à Saint-Cloud, aiant la rivière entre lui & le Maréchal de Turenne. Mais le Prince aiant eu avis que le Maréchal de la Ferté s'avançoit par derrière avec un autre corps, il jugea à propos de se retirer vers Charenton, & il y passa la rivière; le Maréchal de Turenne le pressa si vivement qu'il se réfugia dans le Fauxbourg Saint Antoine, où les Parisiens avoient fait quelques retranchemens pour se garantir du pillage de leurs bons amis les Lorrains. Ce fut-là que se passa le 2 de Juillet l'action fameuse, dont le Roi fut spectateur du haut d'une éminence, & dans laquelle le Prince & le

(a) Les mêmes, p. 107-109.

(b) Les mêmes p. 118.

(c) Mem. de Motteville T. V. p. 133.
Henault p. m. 698.

le Maréchal de Turenne firent tout ce qu'on pouvoit attendre des plus grands Capitaines (a). Cependant le Maréchal de la Ferté aiant paru, le Prince étoit perdu, si Broussel par ordre de Mademoiselle n'avoit fait tirer le canon de la Bastille sur l'Armée du Roi, dans le même tems qu'on ouvroit la porte de Saint Antoine aux Troupes du Prince, ce qui mit fin au combat. Il périt beaucoup de braves gens de l'un & de l'autre Parti, le Cardinal y perdit son neveu. Le Prince se vanta de la victoire, parcequ'il resta maître de Paris. Lui & le Duc d'Orléans firent un usage immodéré de leur pouvoir; pour mettre les Parisiens dans une dépendance absolue comme du tems de la Ligue, on tint une Assemblée générale à l'Hotel de ville; pendant qu'on y délibéroit toute sorte de gens en armes vinrent attaquer l'Hotel de ville, mirent le feu aux portes, tuerent beaucoup de personnes de tous les Partis, & firent racheter cherement à d'autres leur vie (b). On n'a jamais bien su qui fut l'auteur de cette violence; ce qu'il y a de certain c'est que M. le Prince auroit pu l'arrêter, qu'on l'y sollicita & qu'il ne le fit point. Le Parlement ne laissa pas le 20 de Juillet de déclarer le Duc d'Orléans Lieutenant - Général de la Couronne, & le Prince Général des Armées, pour remettre le Roi en liberté, le Cardinal Mazarin le tenant, disoit-on captif (c). Le 6 d'Août le Roi donna une Déclaration par laquelle il transféroit le Parlement à Pontoise, où ce Prince étoit alors. La plupart des Présidens & une vingtaine de Conseillers obéirent. Le Garde des Sceaux à leur tête demanda au Roi avec instance d'éloigner le Cardinal. On fit une longue réponse, qui étoit une apologie fort travaillée de ce Ministre, mais qui finissoit par consentir au départ du Cardinal. Le 19 d'Août il partit pour Sedan (d), laissant les affaires de l'Etat entre les mains du Prince Thomas de Savoye & le commandement de l'Armée au Maréchal de Turenne.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
paix des
Pyrenées.

La dernière sédition avoit fait perdre aux Princes l'affection des Parisiens; il ne restoit à Paris que la lie du Parlement, & encore étoit-ce par force qu'il fesoit ce qu'ils exigeoient. La Cour ne laissoit pas d'être dans la plus grande inquiétude, parceque l'Armée Espagnole marchoit droit à Paris. On fonda le Duc de Longueville, pour savoir si le Roi seroit en sureté en Normandie; la réponse n'ayant été nullement favorable, on délibéra s'il se retireroit à Lyon. L'Armée du Maréchal de Turenne n'étoit que de huit mille hommes, & c'étoit sur elle que rouloit le sort du Roi & de l'Etat. Dans cette extrémité on consultoit principalement le Duc de Bouillon, qui avec ses défauts étoit peut-être l'homme le plus capable de son tems. Lui & le Maréchal son frere s'opposèrent à ces démarches foibles, comme peu sûres & honteuses. Le Maréchal s'avança avec sa petite Armée vers Compiègne, ce qui pour tout autre Général au-

Le Prince
de Condé
s'étant reti-
ré, le Roi
entre en
triomphe
dans Paris.

(a) Mem. de Motteville T. V. p. 128, 129. Mem. de Navailles p. 142, 143. Mem. de Joli T. II. p. 13, 14. Mem. de Tavannes p. 168 & suiv. Mem. de Retz T. III. p. 170-173.
(b) Mem. de Tavannes p. 178 & suiv.
(c) Mem. de Motteville *ubi sup* p. 150. Mem. de la Rochefoucault p. m. 248, 249.
(d) Mem. d'Omer Talon T. VIII. P. II. p. 54.
(e) Mem. de Joli T. II. p. 20.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

roit pu paroître téméraire & imprudent. Mais le talent particulier de ce grand homme étoit, qu'il ne se trompoit gueres dans le jugement qu'il portoit de l'effet que ses mouvemens produiroient chez l'ennemi. Il avoit sauvé la Famille Royale à Gien par sa prudente témérité, à Bleneau par son activité, & il la sauva encore en prévoyant que les Espagnols, qui avoient une haute idée de sa prudence, soupçonneraient quelque mystère dans le mouvement qu'il faisoit. Cela ne manqua point, & le Comte de Fuenfaldagne rebroussa chemin pour couvrir la Flandres, laissant le Duc de Lorraine avec une Armée aussi forte que celle du Maréchal, pour seconder les Princes. Le Duc s'avança vers Paris; le Maréchal se posta à Saint-Germain près de Cressy, où la Cour lui envoya ordre de rester, parcequ'elle traitoit avec le Duc de Lorraine, qui avoit promis de ne pas marcher en avant. Turenne aima mieux risquer sa tête que de se fier aux promesses du Duc, & jugea à propos d'aller camper à Villeneuve-Saint-George; & comme son Armée étoit fort inférieure à celle des Ennemis, il s'y retrancha. Le Prince, qui avoit joint le Duc, crut être si sûr de le battre ou de l'affamer, qu'ils parlèrent de disposer des Charges & des principaux Gouvernemens du Royaume. Les choses demeurèrent environ un mois dans cet état; alors M. de Turenne profitant de l'absence du Prince, du Duc & des principaux Officiers qui étoient à Paris, décampa & gagna Corbeil & Melun, sans perte & sans être attaqué. Vers ce tems-là les Royalistes étoient devenus si puissans dans Paris, que le Prince de Condé jugea à propos d'en sortir le 15 d'Octobre (a) & d'aller se jeter entre les bras des Espagnols. Le 21, le Roi entra en triomphe dans sa capitale, d'où le Duc d'Orléans se retira en même tems (b). Il alla tout droit au Louvre, d'où il envoya ordre au fils Broussel de remettre d'abord la Bastille, sous peine d'être pendu à la porte; il obéit sur le champ. Le lendemain le Roi tint son lit de Justice (c); on lut la Déclaration, portant l'amnistie générale de tout ce qui avoit été fait pendant les troubles, une autre pour le rétablissement des Compagnies Souveraines à Paris, & une troisième qui défendoit au Parlement de se mêler à l'avenir d'affaires d'Etat; on donna ordre à trois Présidens & à neuf Conseillers de sortir de Paris, le bon homme Broussel étoit du nombre, mais on permit qu'il demeurât caché à cause de son grand âge. Le Coadjuteur devenu Cardinal, en dupant Mazarin à Rome, fut d'abord reçu avec beaucoup de caresses, mais le 19 de Decembre il fut arrêté & conduit à Vincennes (d). Il étoit le chef des Frondeurs, & sa prison anéantit cette Faction. Avant que de parler des affaires de la guerre, qui continuoit toujours, disons un mot du sort de quelques-uns de ceux, qui par leur ambition & leur avarice avoient excité les troubles. Chateaufort qui avoit été exilé, au premier retour du Cardinal, mourut de chagrin

(a) Les mêmes, p. 26. Hist. du Prince de Condé p. m. 565.

(b) Mem. de Joli l. c. p. 23. Mem. de Retz T. III. p. 247.

(c) Mem. d'Omer Talon T. VIII. P. II. p. 106 & al.

(d) Mem. de Retz *ubi sup.* p. 279 & suiv. Mem. de Joli T. II. p. 42.

dans sa maison de Montrouge, & Chavigni de rage & de désespoir d'a-
voir été maltraité par le Prince; le Duc de Beaufort tua son beaufrere le
Duc de Nemours en duel d'un coup de pistolet; le Prince de Conti & la
Duchesse de Longueville étoient bloqués dans Bourdeaux, où s'étant brouil-
lés ensemble, ils cabaloient l'un contre l'autre.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

La désertion du Comte de Marfin pour mener ses Troupes au Prince de
Condé, fit perdre en Catalogne ce qui avoit couté tant de sang & de trésors.
Le Maréchal de la Mothe rendit Barcelone par capitulation le 13 d'Octo-
bre, avec tout ce qu'il tenoit dans la Principauté, excepté Roses; mais il
obtint des conditions avantageuses pour les Troupes Françoises, & la
conservation des privileges des Catalans. En Italie, on perdit Casal, &
on eut bien de la peine à engager le Duc de Mantoue à demeurer neutre,
& le Duc de Savoye de se déclarer pour l'Espagne (a). La Cour offrit
alors au Roi de Portugal de s'engager à ne point faire de paix avec l'Es-
pagne sans l'y faire comprendre, moyennant qu'il donnât deux millions d'é-
cus, payables en cinq ans, mais dont on payeroit d'abord huit cens mille.
Les Portugais trouverent cette somme exorbitante, & se plaignirent haute-
ment ensuite, de ce qui n'étoit que l'effet de leur jugement précipité (b).
En Flandres les Espagnols furent maîtres de faire tout ce qu'ils purent,
sinon tout ce qui leur plut. La France n'avoit point d'Armée à leur oppo-
ser, & par conséquent les Gouverneurs des Places ne pouvoient espérer de
secours. Ils abandonnerent Mardyck dans le mois d'Avril. L'Archiduc à
la tête de trente mille hommes assiegea Gravelines, qui se rendit le 18 de
Mai après soixante-neuf jours de siege (c). Il attaqua ensuite Dunquer-
que, que le Comte d'Estrades défendit. Le Duc de Vendôme eut ordre
d'équiper une Flotte pour secourir la Place, ce qu'il fit avec beaucoup
de peine & de dépense; mais la Flotte Angloise par ordre de Cromwel
l'attaqua, & tous les vaisseaux furent pris à la réserve de trois. Il paroît
qu'il aimoit mieux en ce tems-là que Dunquerque fût entre les mains des
Espagnols que des François; il changea depuis de sentiment. Cette ville
se rendit le 16 de Septembre, après trente-neuf jours de tranchée ouverte
(d). Ces succès persuaderent aux ennemis qu'ils pourroient prendre des
quartiers d'hiver en Lorraine, l'Armée du Prince de Condé & du Duc de
Lorraine étant au moins de vingt-cinq mille hommes.

Ce qui se
passa en
Catalogne
en Italie &
en Flandres.

Le Prince prit Rhétel & Château Porcien vers la fin d'Octobre, & dans
le mois de Novembre Sainte-Menehould. Il marcha ensuite à Bar-le-Duc,
en quoi il fit, selon M. de Turenne, une grande faute, cette Place étant
forte, & son Armée fort exposée. Il eut néanmoins le bonheur de pren-
dre la plus grande partie de la garnison dans la basse ville, desorte qu'il
fut bientôt maître de la Place, contre toute attente. Il s'empara encore
de Ligni, de Voyd & de Commerci. Le Maréchal de Turenne arriva
vers ce tems-là à Stainville avec douze mille hommes; il passa la Meuse le
plutôt qu'il lui fut possible, poussa le Prince de Voyd à Commerci, de

Le Maré-
chal de Tu-
renne oblige
le Prince de
se retirer en
Flandres.

(a) Mem. de Brienne l. c. p. 169. Abre-
gé Chron. de l'Hist. de France T. XII.
P. 419, 420.

(b) Mem. de Brienne *ubi sup.* p. 140 & suiv.

(c) Henault p. m. 700.

(d) Là-même.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Retour du
Cardinal
Mazarin &
son applica-
tion à réta-
blir le bon
ordre.*

1653.

Commerci à Saint-Michel, & en six jours dans le Luxembourg. Le Prince avoit affoibli son Armée, en dispersant son Infanterie dans tant de Places; le Maréchal le savoit, & le poussa si vivement qu'il ne lui donna pas le tems de rassembler ses troupes, ni de se retrancher. Le Maréchal de la Ferté, qui commandoit en Lorraine reprit alors toutes les Places. Pendant le siege de Bar-le-Duc, le Cardinal Mazarin arriva au camp, avec un renfort considerable, & le Prince tenta envain de secourir la Place, Après qu'elle fut prise, l'Armée entra en Champagne, & malgré la rigueur de la saison reprit Château Porcien & Vervins. C'est ainsi que le Maréchal de Turenne tint au Roi la parole qu'il lui avoit donnée, d'empêcher les ennemis de prendre des quartiers d'hiver en France (a).

La Reine ne pouvoit se persuader que l'Autorité Royale fût solidement établie, tant que le Cardinal Mazarin seroit hors du Royaume; on envoya donc le Comte de Navailles vers la mi-Janvier avec une bonne escorte pour aller prendre ce Ministre à Sedan (b). Quand il fut près de Paris le Roi, accompagné du Duc d'Anjou, alla au devant de lui, & le ramena dans son carosse, avec des marques visibles de joie (c). Pour la rendre aussi publique qu'il étoit possible, il fut invité à un grand repas à l'Hotel de ville (d). Le Cardinal ménagea tout fort habilement; le Parlement avoit engagé ses fonds pendant la guerre & les rentes de l'Hotel de ville étoient mal payées, le Cardinal y remédia d'abord, & fit voir évidemment qu'on s'étoit trompé sur son sujet & qu'il étoit un grand Ministre. Le Garde des Sceaux avoit jusques-là fait ses fonctions, sans renoncer à la place de Premier Président, mais comme cela étoit sujet à divers inconveniens on donna la charge de Premier Président à M. de Bellievre (e). Le Coadjuteur, bien qu'en prison, ne pouvoit se tenir tranquille, & son parti donnoit toujours de l'inquiétude à la Cour. Ce n'est pas qu'il fût un Héros tel qu'il se dépeint dans ses Mémoires; tant s'en faut, car ses amis aiant promis une somme de cinquante mille écus pour le mettre en liberté, le Cardinal de Retz rompit l'affaire, de peur que celui dont on se servoit ne le fit périr dans l'exécution (f). Il fut même sur le point d'accepter les offres qu'on lui fit pour donner sa démission de ses droits à l'Archevêché de Paris, mais ses amis lui en firent honte. Le Pape prit chaudement son parti, non tant pour l'amour de lui, que par pique contre la Cour de France, ou pour mieux dire contre Mazarin. Sa Sainteté fut fort offensée de l'injure faite à un Prince de l'Eglise, menaça d'envoyer un Légat pour épouser sa cause, & de porter les choses aux dernières extrémités. Le Ministre fit remarquer à cette occasion au Nonce (g), que quand le Parlement avoit mis sa tête à prix, au mépris de l'Autorité Royale, le Pape ne s'en étoit gueres mis en peine. Le Parlement, qui ne s'intéressoit que peu ou point pour d'autre autorité, que pour la sienne propre, protesta contre l'envoi d'un Légat & pria le Roi de ne le point recevoir (h).

(a) Là-même.

(b) Mem. de Navailles p. 151, 152.

(c) Gualdo Hist. du Ministère du Card. Mazarin. P. II. p. 45-47.

(d) Voltaire Siecle de Louis XIV. T. I.

Ch. 4. p. m. 89.

(e) Hist. de Louis XIV. T. II. p. 25.

(f) Mem. de Joli T. II. p. 55.

(g) Mem. de Brienne T. III. p. 165.

(h) Mem. de Joli ubi sup. p. 57.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Les restes
de la rebel-
lion sont
étouffés.*

Les semences de rebellion, qui restoient encore en diverses Provinces furent étouffées peu à peu. Bellegarde, la seule Place de Bourgogne encore soumise au Prince de Condé, avoit pour Gouverneur le Comte de Bouteville, si fameux depuis sous le nom de Maréchal de Luxembourg. Il défendit la Place opiniâtement contre le Duc d'Epéron, Gouverneur de la Province, qui avoit le courage de son pere. Quand la breche fut praticable, & que le Comte vit qu'on se disposoit à donner l'assaut, Bouteville fit savoir au Duc qu'il pourroit entendre à une capitulation, s'il étoit sommé. Le Duc répondit, qu'on ne sommoit que des ennemis & non des rebelles. Le Comte ne laissa pas d'obtenir des conditions favorables, & la Place se rendit le 8 de Juillet (a). D'autres Places en divers endroits du Royaume furent prises aussi; les Habitans de quelques-unes chasserent leurs garnisons, & ouvrirent les portes aux Troupes du Roi. Les seules qui tinrent bon furent celles du Gouvernement du Comte Doignon & la ville de Bourdeaux. A l'égard des premieres, Brouage & l'isle d'Oleron étoient de si grande conséquence, que le Cardinal écouta les propositions du Comte, qui remit ces Places moyennant une somme de quatre-cens mille livres, & le bâton de Maréchal de France, & il parut depuis à la Cour sous le nom du Maréchal Foucault (b). Le Prince de Conti & la Duchesse de Longueville capitulerent dans Bourdeaux, & le Comte de Marlin eut la liberté de se retirer avec deux mille cinq-cens hommes pour aller joindre le Prince de Condé. Les Habitans firent aussi leurs conditions (c). Pour affermir solidement l'Etat, & pour avoir une Infanterie sur laquelle on pût compter, le Cardinal renouvela très-sagement l'ancienne alliance avec les Cantons Suisses (d). Mais nous ne trouvons point qu'on ait témoigné la moindre reconnoissance aux Réformés, qui dans tous ces troubles étoient restés inviolablement attachés à la Cour (e), avoient enlevé la Rochelle aux rebelles, & avoient par devoir défendu d'autres Places, quoique les fortifications fussent rasées. La plupart des Historiens François, par des raisons de politique, ont gardé le silence sur ces services, dont la mémoire doit être conservée dans un Ouvrage consacré à la vérité.

Du côté d'Italie, les Espagnols avoient proposé au Duc de Savoye de lui aider à reconquérir Pignerol, & il n'avoit pas tout-à-fait rejeté la proposition. Il falloit donc à tout événement envoyer un habile Général avec une Armée en ce Pays-là; on y envoya le Maréchal de Grancei avec toutes les Troupes dont on pouvoit se passer & il arriva assez tôt pour rompre la négociation. Le Marquis de Caracene Gouverneur du Milanés en fut piqué, & aiant reçu des renforts considerables de Naples & de Sicile il passa le Tanare dans le dessein de surprendre l'Armée Française. Mais le Maréchal, qui avoit de bons avis, décampa dans le tems que les Espagnols passoient, espérant de pouvoir tomber sur eux avant qu'ils eussent le tems de se former; mais quand il fut à la vue de leur Armée, il la trouva

*Campagne
en Italie &
en Catalo-
gne.*

(a) Hist. de Louis XIV. T. II. p. 233.

(b) Henault, p. m. 702.

(c) Abregé Chron. de l'Hist. de France

ubi sup. p. 425.

(d) Corps Univ. Diplom. T. VI. P.

II. p. 65.

(e) Hist. de Louis XIV. l. c. p. 240, 241.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

en ordre de bataille. Cette action qui se passa le 23 de Septembre, est appelée dans l'Histoire la bataille de la Roquette (a). Le Maréchal se vanta d'avoir remporté la victoire, parcequ'il obligea les ennemis de repasser la riviere. L'Armée Françoise, conjointement avec le Duc de Savoye, passa la Sessia & prit le Château de Carpignano; ensuite elle se mit en quartier d'hiver. Le Marquis du Plessis Belliere commandoit en Catalogne, & rompit les mesures des Espagnols qui vouloient assieger Roses. Le Maréchal d'Hoquincourt étant arrivé, assiegea Gironne, & fut battu par Don Juan d'Autriche, qui vint au secours de la Place, & se rendit ensuite maître de Lampourdan. Le Maréchal aiant été renforcé par les Troupes de Guienne entra de nouveau en Catalogne au mois de Decembre, & ravitailla Roses, que les Espagnols bloquoient, il battit aussi un corps de Cavalerie Espagnole; & auroit peut-être poussé ses avantages plus loin, si la rigueur de la saison ne l'avoit obligé de rentrer dans ses quartiers (b).

Campagne
en Champa-
gne & en
Picardie.

Les plus grands coups se portoient du côté des Pays-Bas. Le Prince de Condé avoit reçu le titre ronflant de Généralissime du Roi d'Espagne, & on étoit convenu qu'il auroit tout ce qu'il pourroit conquérir en France, pour se faire une Principauté de ce côté-là. Les Espagnols avoient certainement des forces supérieures, mais elles étoient divisées, il y en avoit une partie dans le Luxembourg sous les ordres du Prince & du Duc de Lorraine, & l'autre étoit en Flandres sous le commandement du Comte de Fuenfaldagne. Le Maréchal de Turenne avoit environ dix sept mille hommes; il prévint que le Prince voudroit assembler son Armée vers Rhetel, pour avoir toute la Champagne devant lui. Bien que la saison fût mauvaise, le Maréchal fit une si grande diligence qu'il alla le premier de Juillet prendre possession du camp, que le Prince avoit marqué pour les Espagnols, & Rhetel se rendit le 5 (c). Cela rompit les mesures du Prince de Condé, qui entra en Picardie & s'avança jusqu'à Roye; mais comme Turenne le talonnoit sans relache il ne put s'emparer d'aucune Place importante; comme la saison s'avançoit, il se détermina vers la mi-Septembre au siege de Rocroi, ce qui ne fut pas fort du goût des Espagnols. Les Maréchaux de Turenne & de la Ferté assiegerent Mouzon, qui se rendit le 28 de Septembre, comme Rocroi fit au Prince le 30 (d). On finit la campagne par le siege de Sainte-Menehould, que Montal défendit aussi courageusement que le Colonel Wolfe avoit fait Mouzon. La Place se rendit le 26 de Novembre après trente-cinq jours de tranchée ouverte. Cette Place étoit une de celles qui appartenoient au Prince de Condé, de sorte que les Espagnols ne s'empresserent pas à la secourir (e). On avoit à la vérité toute forte d'égards pour la personne du Prince, mais on ne suivoit gueres ses avis, sans cela la campagne auroit été plus avantageuse aux Espagnols. Le peu de tems que M. de Turenne avoit été parmi eux, l'avoit si bien mis au fait de leur caractère & de leur façon d'agir, qu'il

(a) Mem de Montglat T. IV. p. 34.
Henault p. m 702.

(b) Hist. de Louis XIV. *ubi sup.* p.
256-258.

(c) Mem. de Puysegur p. 368. Hist. du
Prince de Condé p. 377.

(d) La même p. 379. Henault *ubi sup.*

(e) Hist. du Prince de Condé p. 380.

comprenoit ce qui se passoit dans leurs Conseils de guerre aussi claire-
ment, que s'il y avoit été présent, & il prenoit ses mesures en confé-
quence. On fit cette année, outre le Maréchal Foucault, deux autres
Maréchaux, M. de Miossans qui fut appelé le Maréchal d'Albret, &
M. de Paluau qu'on nomma le Maréchal de Clerambaut.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix de
Pyrenées.

L'année 1654 commença très-agréablement pour le Ministre. Le
Prince de Conti, qui depuis la reddition de Bourdeaux s'étoit retiré à
Pezenas, s'y chagrinoit lui-même & tout le monde. Comme il ne
manquoit pas dans le fond d'esprit, & qu'il avoit eu une bonne éduca-
tion, il prit enfin la résolution de se tirer de peine. Il avoit été desti-
né à l'Eglise & possédoit de grands Bénéfices; il écrivit au Ministre,
& lui offrit de les lui résigner, moyennant un établissement convenable
avec une de ses nieces. On peut présumer que le Cardinal ne balança
point, il donna le choix au Prince, qui se détermina en faveur de Mlle
Martinozzi, la plus aimable des trois nieces du Cardinal. Le Prince de
Condé écrivit à son frere avec toute l'aigreur possible, sans faire réflexion
qu'il avoit eu pour Richelieu la même complaisance, que le Prince de
Conti avoit pour Mazarin. Le mariage se célébra au mois de Fevrier (a),
& le Prince & la Princesse de Conti passerent toute leur vie pour le
couple le plus heureux de France. Cela n'empêcha pas que le Parlement
ne fit le procès au Prince de Condé, qu'il condamna par contumace
comme criminel de Leze-Majesté à perdre la vie, & il fut dépouillé
de toutes ses Charges & de ses Gouvernemens (b). On donna un arrêt
pareil contre tous ses Partisans & ses amis, avec cette différence, qu'on
exprimoit le genre de mort auquel ils étoient condamnés. On découvrit
peu de tems après que le Prince avoit formé de son côté le dessein de fai-
re assassiner le Cardinal Mazarin. Un certain Ricoux avec deux ou trois
autres, gagnés pour commettre cet assassinat, furent pris & exécutés.
Mais le Cardinal, soit par un effet de sa douceur naturelle, soit pour
soutenir le caractère de modération qu'il affectoit, n'inquiéta point des
personnes de qualité qui avoient eu part à l'affaire & particulièrement une
Dame de la premiere distinction, qui avoit trempé dans cette intrigue &
dans plusieurs autres (c). Il n'est pas impossible, que cette disposition
feinte ou naturelle du Cardinal, n'ait encouragé le Parlement à tenter
ses anciens procédés. Un jour qu'il s'étoit assemblé extraordinairement,
ce qui alarma le Cardinal, le Roi partit de Vincennes en habit de chasse,
entra au Parlement en grosses bottes & le fouet à la main, alla s'asseoir
dans la Place du Premier Président, & dit, qu'il ne prétendoit pas qu'ils
s'assemblassent extraordinairement sans sa permission (d). Cette démar-
che fit plus d'effet que tous les Edits & toutes les Déclarations n'avoient
fait jusques-là; on cessa les assemblées, & même de faire des remontran-

Grand pou-
voir du Car-
dinal Ma-
zarin, qui
fait tout
plier de-
vant lui.
1654.

(a) Mem. de Motteville T. V. p. 168.
Mem. de Brienne l. c. p. 173. Abregé
Chron. de l'Hist. de France ubi sup. p. 432,
433.

(b) Hist. du Prince de Condé p. 392.

Siecle de Louis XIV. T. I. Ch. 4. p. m. 39.

(c) Mem. de Motteville l. c. p. 180.

(d) Les mêmes, p. 176. Auberi Hist. du
Card. Mazarin T. II. p. 438.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix de
Pyrenées.

Le Cardi-
nal de Retz
se sauve de
prison.

ces ; mais le Parlement ne laissa pas de murmurer autant que jamais, & de souhaiter ardemment d'avoir l'occasion d'aller plus loin ; c'étoit au Ministre d'empêcher autant qu'il lui étoit possible qu'elle ne se présentât.

L'affaire du Cardinal de Retz devenoit tous les jours plus embarrassante ; il desiroit la liberté, & pour l'obtenir il avoit commencé à traiter de sa démission. Dans ces entrefaites l'Archevêque de Paris son oncle mourut le 21 de Mars ; le Chapitre, sans en donner connoissance au Roi, reconnut le Cardinal de Retz, qui prit possession du Siege par Procureur. On eut beau témoigner combien le Roi en étoit offensé, le Chapitre fut ferme, & si le Cardinal l'avoit été, les choses auroient été portées bien loin. Son impatience ne le permit pas ; il craignoit que Mazarin ne le traitât, comme il auroit traité Mazarin, s'il l'avoit eu en son pouvoir ; & cela étouffa l'héroïsme, qu'il affectoit, & qui regne encore dans ses Mémoires. Il consentit à donner sa démission, pourvu qu'on le mit entre les mains du Maréchal de la Meilleraye, à quoi la Cour donna les mains (a). Il fut donc transféré de Vincennes au Château de Nantes ; ses amis le sollicitèrent de se sauver, & de venir à Paris desavouer sa démission & faire les fonctions Archiépiscopales, ce qui auroit pu allumer un feu difficile à éteindre. Mais en se sauvant il étoit si troublé qu'il tomba de cheval & se démit l'épaule (b) ; on le porta dans une maison du Duc de Brissac, ensuite il se retira chez le Duc de Retz, & delà en Espagne (c). Mais nonobstant l'exemple du Prince de Condé, il refusa de prendre des engagements avec les Espagnols, & demanda qu'on lui permit seulement de poursuivre son voyage pour Rome (d). A son arrivée il y fut traité avec tous les égards que le Pape croyoit dûs à l'ennemi capital de Mazarin. Le 7 de Juin, le Roi fut sacré à Rheims (e) par l'Evêque de Soissons, parceque le Duc de Nemours, nommé à cet Archevêché n'avoit pas encore l'Ordre de Prêtrise. Le Roi aiant appris, que malgré tous les services que le Duc de Lorraine avoit rendu aux Espagnols, ils l'avoient fait arrêter & envoyé en Espagne, publia un Edit (f) par lequel il étoit enjoint à tous les sujets de ce Prince de quitter le service d'Espagne & de se retirer dans ses Etats, ou d'entrer dans les Troupes de France ; ce qui produisit quelque effet par le concours de la Duchesse Nicole.

Campagne
d'Italie &
nouvelle en-
treprise du
Duc de
Guise sur
Naples.

Il ne se passa rien de remarquable en Italie. Le Marquis de Caracene ne put à la vérité empêcher le Maréchal de Grancei d'entrer durant l'Été dans le Milanés, mais il ménagea si bien le peu de forces qu'il avoit, qu'il empêcha le Maréchal d'y prendre des quartiers d'hiver, en sorte que chaque Parti eut tour à tour l'avantage (g). Nous avons parlé plus haut de l'en-

(a) Mem. de Joli l. c. p. 68. Mem. de Motteville *ubi sup.* p. 173. *Gualdo* Hist. du Ministère de Mazarin P. III. p. 200, 202. Mem. de Retz T. III. p. 307.

(b) Mem. de Joli *ubi sup.* p. 89. Mem. de Retz l. c. p. 320.

(c) Les mêmes p. 330-334. *Gualdo* l. c. p. 210.

(d) Mem. de Joli l. c. p. 106. *Gualdo* l. c. p. 216. Mem. de Retz l. c. p. 335.

(e) *Henault*, p. m. 702. *Abregé Chron.* de l'Hist. de France T. XII. p. 435, 436.

(f) Mem. de Montpensier T. II. p. 9. Mem. de Montglat T. IV. p. 55. *Gualdo* *ubi sup.* p. 267, 268, 276, 277 & suiv.

(g) *Abregé Chron.* de l'Hist. de France *ubi sup.* p. 438.

l'entreprise & de l'emprisonnement du Duc de Guise; les Espagnols l'avoient remis en liberté à la recommandation du Prince de Condé, & dans l'espérance qu'il exciteroit quelques troubles en France; mais à son retour, ou il trouva la face des affaires si changée, qu'il désespéra de pouvoir brouiller, ou le bon accueil que lui firent le Roi & son Ministre lui en ôta l'envie. Mais comme il avoit beaucoup de vanité, & du courage & de la capacité, il se vanta qu'il avoit encore de grandes intelligences dans le Royaume de Naples; son éloquence naturelle & la connoissance que le Cardinal avoit du caractère des Napolitains, engagèrent le Ministre à consentir à une nouvelle expédition. Il fit équiper une Flotte de quarante vaisseaux ou Galeres, sur laquelle le Duc s'embarqua & nonobstant divers obstacles il arriva dans le Golphe de Naples, & le 15 de Novembre se rendit maître de Castellamare (a). Il publia alors un Manifeste par lequel il promit plus qu'il n'étoit capable de tenir, mais les Napolitains étoient si fort changés, ou si effrayés des suites d'une révolte, qu'au lieu de prendre les armes en sa faveur, ils lui refuserent même des vivres, desorte qu'il fut obligé d'abandonner sa conquête & de regagner les ports de Provence (b). Quelques-uns ont dit, que par cette entreprise le Cardinal s'étoit donné autant de ridicule que le Duc; mais il y a beaucoup d'apparence que ce Ministre eut dessein de rendre le Duc irréconciliable avec les Espagnols, en ce cas-là il atteignit son but, & délivra la France de toute appréhension de la part de la Maison de Guise.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Le Prince de Conti, à qui le Roi avoit offert toutes les charges & les Gouvernemens de son frere, qu'il refusa généreusement, commanda en Catalogne. Quoiqu'il n'eût pas une Armée nombreuse, elle étoit composée de bonnes Troupes, commandées par quelques-uns des meilleurs Officiers qu'il y eût en France; de ce nombre étoient le Marquis de Candale, le Comte de Merinville, & le Comte de Buffi Rabutin. Il entra en campagne au mois de Juin, & le 5 de Juillet il prit Villefranche, Capitale du petit Comté de Conflans, après quatre jours de tranchée ouverte. Il s'empara ensuite de Castillon & ravitailla Roses (c). Dans l'Automne il mit le siege devant Puicerda, Place forte par sa situation, où il y avoit une bonne garnison. Au commencement du siege il eut le malheur de perdre son principal Ingénieur, perte si grande qu'il auroit vraisemblablement été obligé de lever le siege, si la garnison n'en avoit fait une plus grande en la personne du Gouverneur. Cela découragea tellement les assiégés, qu'ils se rendirent le 22 d'Octobre après quatorze jours de tranchée ouverte (d). Cette conquête rendit le Prince maître de la Cerdagne, pour la couvrir il pris le Château de Belver. Là-dessus les habitans d'Urgel & de Montcallier prirent les armes, chasserent le peu de Troupes Espagnoles qui étoient dans ces Places, & reçurent celles du Prince de Conti (e), ce qui termina la campagne.

Campagne
de Catalo-
gne sous le
Prince de
Conti.

(a) Le même, p. 439. *Quinci Hist. Milit. de Louis XIV. T. I. p. 193. Gualdo l. c. p. 331.*

(b) Les mêmes.

(c) Mem. de Buffi Rabutin T. I. 402. *Gualdo ubi sup. p. 297.*

(d) *Gualdo p. 400.*

(e) *Abregé Chron. de l'Hist. de France ubi sup. p. 438.*

SECTION

XIII

Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Campagne
dans les
Pays-Bas.

On résolut de l'ouvrir du côté des Pays-Bas par le siege de Stenai (a). Place qui appartenoit au Prince de Condé, qu'on avoit détachée de la Lorraine sous Louis XIII. & que le Prince avoit arrachée à la Cour avec d'autres Places. La garnison étoit nombreuse & commandée par le Comte de Chamilli, & Stenai étoit une bonne Place, bien pourvue de munitions de guerre & de bouche. Le projet de ce siege fut formé par M. Fabert, Gouverneur de Sedan, à qui le Cardinal avoit de grandes obligations, l'ayant reçu & protégé dans ses disgraces & témoigné une grande fidélité par rapport à la Famille & aux trésors de ce Ministre, qu'il lui avoit confiés. Stenai fut investi le 19 de Juin; les Maréchaux de Turenne & de la Ferté commandoient l'Armée qui couvroit le siege; elle étoit environ de seize mille hommes. Le Roi fit sa premiere campagne à ce siege & eut occasion de voir combien M. Fabert avoit perfectionné l'Art de la guerre. Le Prince de Condé, qui avoit intérêt de conserver cette Place, souhaita que les Troupes de Lorraine lui aidassent à la secourir; mais le Duc François, que les Espagnols avoient fait venir pour commander les Troupes de son frere, refusa de les prêter pour cette expédition, à moins que le Prince ne lui cédât Clermont (b). Le Prince proposa alors d'aller assieger Arras, dans l'espérance que cela obligerait l'Armée Françoisaise de lever le siege de Stenai. L'Archiduc Léopold, le Prince de Condé & le Comte de Fuenfaldagne assiegerent donc cette grande ville, & poussèrent leurs travaux avec vigueur. Les Maréchaux de Turenne & de la Ferté vinrent se poster dans le voisinage des Espagnols qui avoient vingt-cinq mille hommes. Turenne tenta toutes les voies imaginables pour les obliger de lever le siege, sans risquer une bataille, ou forcer leurs lignes, mais ce fut inutilement (c). A la fin Stenai se rendit le 6 d'Août, après trente-six jours de tranchée ouverte, & la plupart des Troupes qui avoient servi au siege allerent sous les ordres du Maréchal d'Hoquincourt joindre M. de Turenne. Ce Général se détermina, contre l'avis & l'inclination de la plupart de ses Officiers, d'attaquer les lignes des ennemis; il exécuta ce dessein le 25 d'Août avec tant de succès, que les Espagnols perdirent tout leur canon & leur bagage; il est vrai que le Prince de Condé acquit autant de gloire par sa retraite, que le Maréchal par sa victoire (d); car le Roi d'Espagne écrivit lui-même au Prince en ces termes, „ Mon Cou- „ sin on m'avoit dit que tout étoit perdu, mais Votre Altesse a sauvé „ tout”. Il faut remarquer que la prise de cette même ville en 1640 avoit été aussi utile au crédit du Cardinal de Richelieu, que la levée du siege le fut cette année au Cardinal Mazarin, qui eut la vanité de s'attribuer tout le succès de la campagne. Il ne se pouvoit en effet rien de plus ridiculement insolent que la conduite des Premiers Ministres de France & d'Espagne, qui gouvernoient ces deux Royaumes avec une

(a) Mem. de Brienne T. III. p. 174. do ubi sup. p. 220 & suiv.

Mem. de Montglat T. IV. p. 57. Mem. de Puysegur, p. 381. Hist. du Prince de Condé, p. m. 396.

(c) Mem. de Brienne l. c. p. 175. Mem. de Navailles p. 158. Gualdo l. c. p. 227 & suiv.

(d) Mem. de Puysegur, p. 381-393.

(b) Hist. du Prince de Condé l. c. Gual. Hist. du Pr. de Condé p. m. 402. 403.

autorité absolue, & continuoient la guerre uniquement par animosité, tandis qu'elle ruinoit l'industrie & le commerce & rendoit les peuples malheureux. Don Louis de Haro gouvernoit Philippe IV avec le même empire, que Mazarin Louis XIV., il n'étoit pas encore question du nom de ce Prince dans le Monde, & jamais on n'avoit parlé du Roi d'Espagne. Il n'y avoit alors aucune tête couronnée en Europe qui eût une gloire personnelle. La seule Christine, Reine de Suede, gouvernoit par elle-même & foutenoit l'honneur du trône (a). Mais cette Princesse résigna la Couronne à son cousin Charles Gustave, neveu du grand Gustave-Adolphe, & se retira en France, où elle ne fut considérée que des Gens de Lettres (b).

Pendant que la France étoit déchirée par des divisions intestines, l'Angleterre étoit au plus haut point de puissance & de grandeur; l'Usurpateur Cromwel étoit redouté & recherché de toutes les Puissances de l'Europe. La Politique l'avoit engagé à signer un Traité avec la Hollande, tandis que toute la Nation demandoit à grands cris la continuation de la guerre, pour se venger des insultes qu'elle avoit reçues aux Indes Orientales, & pour obliger cette fiere République à rendre au Pavillon Anglois le respect qui lui est dû. Cependant le Protecteur se contenta de trois articles importants. Le premier, que les Hollandois reconnoitroient la Souveraineté du Pavillon Anglois dans la Manche. Le second que jamais la République n'éliroit un Prince de la Maison d'Orange pour Stadhouder ou Amiral. Le troisieme que les Hollandois abandonneroient absolument les intérêts de la Maison de Stuart. Mazarin d'un autre côté laissoit languir le Commerce, la Marine & les Finances de France. Avec le même pouvoir que Cromwel avoit en Angleterre, il n'avoit pas cette grandeur d'ame nécessaire, pour rendre le peuple heureux. Don Louis de Haro offrit au Protecteur de lui aider à prendre Calais; Mazarin lui proposa d'assiéger Dunquerque & de lui remettre cette ville. Il fut beaucoup sollicité par le Prince de Condé; mais Cromwel étoit trop politique pour négocier avec un Prince, qui étoit sans parti en France, & sans pouvoir chez les Espagnols. A la fin il se détermina pour la France, & fit un Traité, mais sans y faire mention de Dunquerque. Il traita avec le Roi d'égal à égal, le força à reconnoître son titre de Protecteur, & l'obligea à faire sortir de France Charles II & le Duc d'York.

Cependant Turenne pouffoit ses conquêtes, & s'ouvrit le chemin des Pays-Bas Espagnols, par la prise de Landrecies & du Quesnoi, & par là il préparoit la route à tous les avantages que la France remporta jusqu'à la fin de cette guerre. Il prit Condé le 18 d'Août, & Saint Guillaïn le 25. Le Roi qui avoit fait toute la campagne, commanda en personne à ce siège (*). Quiers & Castillon s'étoient rendus un peu auparavant au Prince

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. Ch. 5. (b) Henault, p. m. 705.
p. m. 96.

(*) Le President Henault dit expressément que le Roi commanda à ce siège (1), par où il entend sans doute qu'il y fut présent. De Voltaire dit que dans le tems du siège

(1) Henault, p. 704.

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Proposi-
tions de
Paix rejet-
ées.

Levée du
siege de Va-
lenciennes.
1656.

de Conti, & le Marquis de Méroville avoit fait lever aux Espagnols le siege de Solsonne. Enfin pour couronner tant d'heureux succès, le Duc de Vendôme mit en fuite la Flotte d'Espagne devant Barcelone (a).

Pendant l'hiver, l'Espagne fit diverses propositions de Paix, que le Cardinal Mazarin rejetta toutes; fier des succès de la campagne précédente, & fondant de grandes espérances sur l'alliance de Cromwel, qui avoit déjà conquis la Jamaïque. L'Espagne tâcha de se venger du Cardinal. Don Louis de Haro répandit dans toutes les Cours de l'Europe des écrits contre Mazarin, on l'accusoit de sacrifier les Loix divines & humaines, l'honneur & la Religion au Meurtre d'un Roi, & de chasser de France Charles II. & le Duc d'York, petits-fils de Henri IV & cousins de Louis XIV. Pour toute réponse Mazarin produisit les offres que les Espagnols avoient faites eux-mêmes au Protecteur. Il est vrai cependant, que l'Espagne n'avoit pas les mêmes obligations de protéger ces Princes, que la France.

Les finances de part & d'autre étoient si épuisées, que nonobstant l'envie qu'on avoit de continuer vigoureusement la guerre, les moyens manquoient. On ne put commencer rien d'important avant le mois de Juin; le Maréchal de Turenne forma alors le siege de Valenciennes, & il éprouva le même revers que le Prince de Condé avoit essuyé devant Arras. L'Armée Espagnole n'étant pas encore assemblée, le Maréchal avoit marché promptement à Tournai, espérant de surprendre cette Place, où il n'y avoit alors qu'une foible garnison. Mais aiant trouvé divers Régimens ennemis campés dans le voisinage, il changea de dessein & se rabattit sur Valenciennes. Il n'y avoit dans cette ville que deux mille hommes de pied & deux-cens chevaux de Troupes réglées, mais les Habitans au nombre de dix mille avoient pris les armes. Le soir même de son arrivée Turenne investit la Place, chassa les ennemis de deux redoutes, & commença le lendemain les lignes de circonvallation. Le Maréchal de la Ferté, qui l'avoit joint quelques jours auparavant, étoit posté sur une éminence à la droite du canal de St. Amand, & le Maréchal à la gauche vers la plaine. Dès le troisieme jour les lignes furent assez avancées pour empêcher qu'on ne jettât de secours dans la ville. Les ennemis le tenterent inutilement, & on fit quantité d'Officiers & de Soldats Espagnols prisonniers. Le sixieme jour les lignes furent finies, avec une double tranchée défendue par des palissades; on travailla d'abord aux avenues les plus exposées & ensuite aux endroits où l'on avoit le moins d'attaque à craindre. Les Espagnols n'étoient pas oisifs de leur côté; ils se servirent de plusieurs réservoirs proche de Bouchain pour grossir l'Escaut, qui partage la ville en deux, & pour inonder la campagne. Le Maréchal en fut fort incommodé, mais il surmonta par son infatigable diligence cet obstacle; il fit dessécher les ré-

(a) *Henault* p. m. 706.

de Dunquerque en 1658, Mazarin mena ce Prince auprès du théâtre de la guerre, sans lui permettre d'y monter, quoiqu'il eût près de vingt ans (1) [on fait dire à M. *Henault* ce qu'il ne dit point, *le Roi*, dit-il, *assista à ce siege.* REM. DU TRAD.]

(1) *Siecle de Louis XIV.* T. I. Ch. 5. p. m. 103.

servoires, creuser des canaux & détourner si bien le cours de l'eau, qu'elle inonda un des quartiers de la ville. Le Prince de Condé, voyant que cet expédient n'avoit pas réussi, assembla avec Don Juan d'Autriche l'Armée Espagnole à Douai, & se posta sur une éminence proche du camp des Lorrains, à une demie portée de canon des lignes des François. Il avoit à sa gauche l'Escaut, sur lequel il jetta six ponts. L'Armée Espagnole alloit à vingt mille hommes; & comme elle étoit à peu près aussi forte que celle du Maréchal de Turenne, ce Général s'aperçut aux mouvemens des ennemis qu'ils avoient dessein d'attaquer son camp, & par cette raison il ne pensa qu'à mettre ses lignes en défense. Le quartier du Maréchal de la Ferté étant le plus exposé, il étoit fortifié par un double retranchement palissadé, l'un étoit nouveau & l'autre vieux; le Maréchal jugeant que le premier suffisoit, ordonna de raser l'autre. Le 16 on eut avis que les ennemis avoient renvoyé leur bagage, & étoient en ordre de bataille. Comme ils étoient si proches, qu'ils pouvoient en une demie heure être aux retranchemens M. de Turenne fit avertir plusieurs fois le Maréchal de la Ferté d'être sur ses gardes; mais il négligea ces avis. Au commencement de la nuit, il fut attaqué & ses lignes furent forcées sans beaucoup de peine; le Maréchal accourut avec quelques Escadrons pour repousser les ennemis; mais tout étant déjà en desordre, sa valeur personnelle ne servit de rien, & tous ses efforts pour réparer sa faute furent inutiles. Condé, ayant comblé la tranchée, s'avança avec l'Infanterie Espagnole vers la ville, tandis que la Cavalerie poursuivoit les fuyards. Le Maréchal de la Ferté fut fait prisonnier à la tête des Gendarmes avec plus de quatre-cens Officiers & quatre mille Soldats. Marfin avoit dans le même tems attaqué les quartiers de M. de Turenne, mais il fut repoussé avec perte. Ce succès ne put cependant prévenir les fâcheuses suites de la défaite du Maréchal de la Ferté, car au point du jour, les cris de joie dans Valenciennes annoncerent que la ville étoit secourue. Ce fut alors que Turenne eut besoin de toute sa capacité pour se retirer avec des Troupes battues, à la vue d'un ennemi victorieux. Il envoya d'abord ordre à celles qui étoient dans la tranchée de l'abandonner, mais comme il y avoit plus d'une lieue, ses ordres ne purent s'exécuter sans grande perte. Il redressa néanmoins en peu de tems tout de façon, qu'après avoir démonté les bateries & rasé les lignes, il se retira avec son Artillerie & son bagage en si bon ordre, que l'ennemi n'osa l'attaquer. Comme il marcha vers le Quesnoi, on crut qu'il avoit dessein de gagner la frontiere de France, & il y a de l'apparence qu'il se seroit retiré en Picardie, s'il n'avoit compris que cette démarche effrayeroit la Cour, & encourageroit les ennemis. Il s'arrêta donc au Quesnoi, & retourna sur ses pas avec quelques Régimens pour aller au devant du Prince de Condé & de Don Juan, qui le suivoient. A l'approche des ennemis, les François commencerent à charger le bagage, mais le Maréchal présenta le pistolet à un soldat occupé à charger une charette, & défendit sous peine de mort, que personne ne quittât son poste. Quand les Espagnols furent assez proches pour découvrir son camp, ils furent frappés de la résolution qu'il fesoit paroître, ses tentes étant toutes dressées, & son camp sans fortifications. Cette intrépidité fit changer

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Pays des
Pyrenées.

Prise de
Condé & de
la Capelle.

le Prince de Condé de dessein, tandis qu'elle dissipa la frayeur dans l'Armée Française, en voyant le peu de précaution que le Maréchal prenoit dans une occasion si urgente (a).

Les ennemis dirigerent leur marche pour aller assiéger Condé, & Turenne pénétrant leur dessein, envoya mille chevaux, avec chacun un sac de blé en croupe, pour avitailler la Place. En un mot toute la conduite du Maréchal dans cette malheureuse affaire, excita l'admiration de toute l'Europe, & fut peut-être le plus grand coup de maître qu'il ait fait dans sa vie. Tous les Historiens François en parlent comme de quelque chose de surnaturel, & le Roi fut si charmé de ce qu'il avoit fait au Quesnoi, qu'il chargea le Tellier de remercier le Maréchal d'avoir rétabli l'honneur de ses armes après une si malheureuse défaite. Il ne put néanmoins sauver Condé, tout ce qu'il put faire fut de tâcher d'en retarder la prise, de gagner du tems pour rafraichir ses Troupes, & de se dédommager de cette perte par la réduction de la Capelle, à la vue d'une Armée supérieure; *C'étoit peut-être la première fois, dit de Voltaire (b), qu'une armée battue avoit osé faire un siege.* Le Prince de Condé & Don Juan, qui après la reddition de Condé avoient mis le siege devant Saint Guillain, le leverent pour aller au secours de la Capelle. Ils s'avancerent jusqu'à une lieue du camp des François; mais leur Infanterie se trouva si fatiguée de la marche, & d'une grosse pluie qu'il avoit fait tout le jour, qu'ils restèrent deux jours à la vue du camp de Turenne, sans en venir au combat; & il battit en attendant la Place si furieusement qu'elle se rendit. Il fit d'abord réparer les breches, & y ayant laissé une bonne garnison, il jeta promptement du secours dans Saint Guillain, avant le retour des ennemis. Ce fut par là que finit la campagne, les deux Armées se bornerent à s'observer l'une l'autre, & à rendre inutiles par leurs divers mouvemens les entreprises que chacune formoit. La gloire de Turenne étoit montée au plus haut point par l'affaire de Valenciennes; il avoit réparé cette défaite, rallenti l'ardeur du grand Condé, surpris à la Capelle les magasins d'une Armée victorieuse, & obligé un des plus grands Généraux, fier d'une victoire de se retirer devant lui, dans le tems qu'il le poursuivoit.

La Fronde
anéantie.

Dans ces entrefaites, le Duc d'Orléans, qui s'étoit accommodé avec le Cardinal, vint à la Cour. Après avoir resté huit jours à Compiègne avec le Roi & son Eminence, il se retira à Blois, où il passa le reste de ses jours en repos, en sorte qu'il ne resta plus ni trace ni vestige de la Fronde. Le Roi avoit pardonné au Duc d'Orléans, au Prince de Conti & à la Duchesse de Longueville: le Prince de Condé pouvoit être considéré comme un Général de l'Espagne, & le Cardinal de Retz s'étant sauvé de prison erroit dans l'Europe.

Campagne
de Flan-
dres.

1657.

Au commencement de l'année 1657, Mazarin prit des liaisons plus étroites avec Cromwel, & conclut une alliance offensive & défensive contre

(a) *Henault* p. m. 707. *Siecle de Louis XIV.* T. I. Ch. 5. p. m. 101. *Vie de*

Turenne p. 290. (b) *Siecle de Louis XIV. ubi sup.*

l'Espagne entre la Couronne de France & la République d'Angleterre. Le Cardinal s'empressa à réparer les pertes de l'année précédente, & travailla à mettre l'Armée du Roi en état d'entreprendre quelque chose d'important. Cromwel avoit promis par le Traité d'envoyer six mille hommes de pied en Flandres, à condition que les François tenteroient de prendre Mardyck, Gravelines ou Dunquerque, & lui remettroient celle de ces Places qui seroit la première conquise. Le Maréchal de Turenne n'entra en campagne qu'au mois de Mai, & s'apercevant que les Anglois ne se pressoient point, & que les Espagnols étoient occupés à pourvoir bien à la défense de leurs villes maritimes, il projeta de surprendre Cambrai. Pour cacher ce dessein, le Roi vint à Montreuil, ce qui pouvoit faire croire aux ennemis que son Armée devoit agir principalement le long des côtes. Le Maréchal de la Ferté avoit eu ordre de s'avancer sur les frontières, pour fermer le passage aux Troupes Espagnols, qui étoient dans le Luxembourg, la Gueldre, le Pays de Juliers & le Brabant. Turenne partit des environs de Bethune avec sa cavalerie, & en moins de deux jours arriva à la vue de Cambrai, qu'il investit le lendemain, lorsque son Infanterie l'eut joint. Il comptoit que le Maréchal de la Ferté fermeroit le passage au Prince de Condé, & se trompa. Le Prince ayant passé la Meuse, marcha avec sa cavalerie à Valenciennes, & arriva à Bouchain le jour même que M. de Turenne investit Cambrai. Vers les onze heures de nuit il s'avança vers le camp des François avec trois mille chevaux; quelque secrète & rapide qu'eût été sa marche, Turenne en avoit eu avis, mais il ne pût néanmoins l'empêcher de se jeter avec ses Troupes dans la Place. C'étoit-là effectivement une si belle manœuvre, que M. de Turenne y donna lui-même les plus grandes louanges, & dit que cette action étoit digne du grand Condé. Elle étoit en effet si extraordinaire, que la garnison ne s'attendant point que le Prince eût pu tromper si promptement Turenne, arrêta quelque tems le Prince devant la Contrescarpe, prenant ses Troupes pour un corps d'ennemis.

Le Maréchal fit aussitôt discontinuer le siège & prit la route de Saint Quentin pour couvrir la frontière. Ce fut là que le Roi, le Cardinal & les Anglois vinrent le joindre. Le Maréchal de la Ferté eut ordre de faire le siège de Montmedi, pour empêcher l'ennemi d'attaquer quelque Place de Flandres mal pourvue. Turenne couvrit le siège, & veilla en même tems sur les mouvemens des Espagnols.

Le Prince de Condé & Don Juan firent plusieurs marches & contremarches pour lui donner le change, dans le dessein de tomber brusquement sur Calais. Aiant joint leurs Troupes près de Charlemont, ils feignirent de vouloir entreprendre le secours de Montmedi, & détachèrent le Prince de Ligne pour aller fondre sur Calais; il prit d'abord d'emblée la ville basse, mais le Gouverneur se défendit si bien dans la haute que les Espagnols furent obligés de se retirer (a).

Après la reddition de Montmedi, M. de Turenne alla mettre le siège devant Saint-Venant, ville sur la Lys dans l'Artois. Les ennemis étoient

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Siege de
Montmedi.*

*Entreprise
sur Calais
manquée.*

*Prise de
Saint Ve.*

(a) Hist. du Prince de Condé, p.m. 416.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*nant & le
siege d'Ar-
dres levé.*

*Campagne
de Catalo-
gne & d'I-
talie.*

*Affaires
particulie-
res.*

*Le Maré-
chal de Tu-
renne pro-
jette le siege
de Dun-
querque.
1658.*

fatigués de marches & M. de Turenne savoit qu'ils ne pouvoient se-
courir la Place, le Prince de Condé coupa néanmoins un convoi qui
alloit au camp. Au lieu d'entreprendre le secours de Saint-Venant,
qui ne pouvoit qu'entraîner une bataille, les Généraux Espagnols assie-
gerent Ardres, contre le sentiment du Prince, dont la patience étoit
épuisée par les delais inutiles, la perte des occasions favorables, & l'op-
position constante de ses Collegues à toutes les mesures vigoureuses. Pen-
dant que les Espagnols s'affoiblissoient devant Ardres, Turenne pressoit
le siege de Saint-Venant sans relache, il distribua même sa vaisselle aux
soldats pour les empêcher de murmurer de ce qu'ils n'étoient pas payés.
Animés par sa générosité, ils avançaient les travaux avec une diligence
incroyable, & ils exécuterent si ponctuellement les ordres de leur Géné-
ral, que la garnison se rendit sans attendre que la capitulation fût signée.
Il détacha quatre mille chevaux vers Ardres; les Espagnols crurent que
c'étoit toute l'Armée Française qui marchoit à eux, plierent leurs tentes
& leverent le siege. La campagne finit par la prise de Mardyk, qui
ne tint que quelques jours, & fut remis suivant le Traité entre les mains
des Anglois (a).

Les Armes de France ne furent pas moins heureuses en Catalogne,
le Marquis de Saint Abre obligea les Espagnols de lever le siege d'Urgel.
Mais en Italie le Prince de Conti & le Duc de Modene leverent le siege
d'Alexandrie de la Paille. Comme les principaux efforts de la France se
fesoient en Flandres nous nous bornerons au détail de ce qui s'y passa,
parceque ce fut ce qui décida de l'issue de la guerre.

La mort du Premier Président de Bellievre, qui arriva cette année,
fut un sujet de satisfaction pour le Cardinal, parceque c'étoit le seul hom-
me du Royaume qu'il craignoit, & avec lequel il gardoit des mesures.
Le Roi fit une réforme dans le Conseil d'Etat & réduisit le nombre des
Conseillers à vingt-quatre. Alexandre VII. publia une Bulle qui con-
damne les cinq Propositions de Jansenius & confirme la Bulle d'Inno-
cent X. Le même Pontife envoya le Formulaire en 1665, qui fut reçu
en France par une Déclaration enregistrée; quatre Evêques avoient re-
fusé de le signer en 1664. aiant à leur tête Henri Arnaud Evêque d'An-
gers (b). Cette affaire auroit pu faire dès lors grand bruit & avoir les
plus fâcheuses suites, si le poids insupportable des impôts pour soute-
nir une longue & sanglante guerre n'avoit attiré l'attention du peuple
d'un autre côté.

Aussitôt que la saison permit de se mettre en campagne, le Maréchal
de Turenne fit des préparatifs pour entreprendre le siege de Dunquerque,
mais l'exécution de ses desseins fut retardée quelque tems par divers in-
cidens. Le Maréchal d'Hocquincourt dont M. de Turenne avoit décou-
vert & prévenu les mauvais desseins en 1655, avoit obtenu alors son par-
don du Roi; mais en 1657 il avoit repris des engagements avec le Prince
de Condé, & engagé le Lieutenant de Roi & le Major de Hedin à livrer
cette

(a) La même, p. 417. (b) Henault, p. m. 708.

cette Place aux Espagnols. D'autre part, le Maréchal d'Aumont se laissa duper par les Habitans d'Ostende, qui feignant de vouloir recevoir les François, firent prisonniers six-cens hommes que le Maréchal y avoit envoyé. Il y eut aussi plusieurs émeutes parmi la Noblesse en différentes Provinces de France. Cela n'empêcha point que le Cardinal, cédant aux instances réitérées de Cromwel, n'ordonnât à M. de Turenne de faire les dispositions nécessaires pour investir Dunquerque. Le Maréchal en prevoit bien les difficultés, mais les ordres étoient sans réplique. Attaquer Dunquerque, pendant que Furnes, Bergue & Gravelines étoient au pouvoir de l'ennemi, c'étoit être en quelque façon lui-même bloqué, en investissant Dunquerque. D'ailleurs commencer les opérations avant qu'il y eût du fourage pour la Cavalerie, c'étoit exposer les chevaux à mourir de faim. Il obéit néanmoins, comptant sur son génie pour surmonter les difficultés.

Les Dunquerqueois aiant appris son dessein, ouvrirent leurs écluses & inonderent tout le Pays jusqu'au Lac de Bergue, formé par les débordemens de la Colme. Par là toutes les avenues de Dunquerque étoient fermées, à la réserve de la digue qui conduit de Bergue à cette ville, & les grandes pluies avoient rendu cette digue presque impraticable. Les Espagnols y éleverent deux bons Forts, gardés chacun par mille hommes, & le Marquis de Lede, Maître consommé dans la défense des Places, fut envoyé avec deux mille hommes de pied pour renforcer la garnison de Dunquerque & pour y commander. M. de Turenne ne fut pas découragé par la difficulté de l'entreprise; il connoissoit la nécessité d'obéir, & persista sans se laisser ébranler par les remontrances de ses Officiers & de ses Amis, qui redoutoient les conséquences de cette entreprise tant pour l'Armée que pour la réputation du Maréchal. Avec une Armée de huit mille hommes, il entra dans l'Artois, passa la Lys, & s'avança vers la Colme, où il surprit une redoute construite pour défendre le passage de la rivière. En arrivant vers Dunquerque, il vit une ville au milieu d'une mer; il travailla d'abord à combler des fossés, à jeter des ponts sur des canaux, & à faire tout ce qui pouvoit rendre le chemin de la digue praticable. Après avoir pris plusieurs redoutes & Forts sur les canaux & la digue, il arriva enfin, aiant surmonté mille obstacles. On apportoit de Calais tout ce qui étoit nécessaire pour le siege & pour les Troupes; on commença les lignes, qui formoient un demi cercle autour de la ville, en forme de croissant. Vingt vaisseaux de guerre Anglois bloquoient le Port, en sorte que Dunquerque étoit investie par mer & par terre à haute marée. Mais comme le sable restoit à sec pendant six heures quand la marée étoit basse, la garnison avoit le chemin libre vers Nieupoort au Levant, & vers Gravelines au Couchant, desorte que M. de Turenne fit faire au bout des lignes de chaque côté des estacades qui traversoient le sable jusqu'à l'endroit où l'eau étoit la plus basse. Ces Estacades étoient faites de gros pilotis attachés par des chaines de fer, & derriere les pilotis il y avoit une barricade de caisses à bombes, qu'on y fesoit trainer par des chevaux quand la marée montoit, & ôter quand elle baissoit. Il y avoit d'ailleurs plusieurs barques avec du canon pour défendre l'approche des estacades; une partie de la

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

*Siege de
cette Place.*

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Cavalerie faisoit la garde de nuit, en sorte que le passage étoit fermé. Tels étoient les ouvrages qui attirerent le Roi, le Cardinal & toute la Cour pour être spectateurs d'un siège, qui promettoit le plus grand spectacle de guerre, qu'on eut encore vu. Avant que tous les ouvrages fussent achevés les six mille Anglois débarquerent & vinrent joindre M. de Turenne. Ils étoient commandés par le Général-Major Morgan, habile Officier, quoique Lockhart Ambassadeur de Cromwel eût le nom d'avoir le commandement. La tranchée fut ouverte par deux approches, dont l'une étoit conduite par les François, & l'autre par les Anglois, qui se disputoient à qui feroit les actions les plus hardies, & avanceroit le plus promptement. D'abord les assiégés firent plusieurs sorties, & furent toujours repoussés. Turenne poussa si vivement ses travaux, qu'on arracha des palissades du glacis, qu'on s'empara de plusieurs traverses du chemin couvert, & qu'on se prépara à tâcher de se loger sur la contrescarpe, avant que les Espagnols fissent le moindre mouvement pour arrêter le progrès des armes du Roi. Ils avoient eu de la peine à se persuader, que M. de Turenne s'engageât dans une pareille entreprise, avant que de s'être rendu maître des Places d'alentour; mais le voyant actuellement occupé au siège, ils se disposerent à attaquer ses lignes.

Bataille des
Dunes.

Le Prince de Condé détacha le Maréchal d'Hocquincourt avec soixante chevaux pour aller reconnoître les lignes des François; mais s'étant approché trop près d'une redoute, où quelques soldats étoient à couvert, il reçut quatre ou cinq coups de mousquet au travers du corps, dont il mourut trois heures après. M. de Turenne avoit pris la résolution de sortir de ses lignes, & d'attaquer les Espagnols; Condé devina son dessein, & en avertit Don Juan & les autres Généraux Espagnols, qui n'eurent aucun égard à son avis; se tournant alors vers le jeune Duc de Glocester, qui étoit dans l'Armée Espagnole, *N'avez-vous jamais vu perdre une bataille?* lui dit-il, *eh bien vous l'allez-voir* (a). Ce génie perçant saisit en un instant tous les objets, & apperçut du premier coup d'œil aux dispositions de Turenne, qu'il devoit avoir l'honneur de cette journée. Les Anglois chargerent les premiers & firent paroître une grande intrépidité. Le Marquis de Crequi chargea l'ennemi avec l'aile droite, & le Marquis de Castlemere aiant pris le long du rivage, avec la gauche tourna brusquement à droite & attaqua les Espagnols en flanc. Le Général Morgan fit monter ses troupes sur les dunes, qui étoient si escarpées, que les soldats se soutenoient les uns les autres avec le bout de leurs mousquets, & après quelque résistance ils s'en rendirent les maîtres; le Duc d'York y accourut promptement avec ses Gardes, rallia les Espagnols, enveloppa les Anglois, & fit plusieurs prisonniers par force, tous aiant refusé de mettre bas les armes & de se rendre. Leur opiniâtreté fit qu'ils se maintinrent dans leur poste, jusqu'à ce qu'aient été joints par quelque bataillons François, ils fondirent avec tant de furie sur les ennemis, qu'ils les rompirent & les mirent en desordre. Le Marquis de Castlemere ne fut pas moins heureux dans son attaque, les Espagnols furent entièrement mis en déroute & dispersés par

(a) Henault p. m. 710.

la Cavalerie. Crequi avoit attaqué vigoureusement à la tête de l'aile droite, mais s'étant trop avancé, le Prince de Condé l'attaqua & le repoussa jusqu'au front de l'Armée Française. Personne ne possédoit mieux l'art de profiter de ses avantages que le Prince; s'étant mis à la tête d'un corps de Cavalerie, accompagné des Officiers Généraux & des Volontaires de qualité de l'Armée Espagnole, il chargea avec une si grande intrépidité, qu'il fut sur le point de percer à travers les lignes des François & de s'ouvrir le chemin jusqu'à Dunquerque. Mais le reste de l'Armée étant en fuite, & M. de Turenne étant survenu avec des Troupes fraîches du centre, le Prince se vit attaqué de tous côtés, & fut obligé de s'ouvrir le chemin du retour avec une terrible perte, ayant eu son cheval tué sous lui & exposé sa personne aux plus grands dangers. Après ce dernier effort les ennemis céderent la victoire, ayant fait une résistance dont Condé seul eut tout l'honneur; il avoit dans cette occasion signalé le feu & la vigueur de son génie autant qu'il avoit signalé son habileté en d'autres. Sa retraite fut hardie & d'un grand Maître, car sans lui la plus grande partie de l'Armée Espagnole auroit été faite prisonnière. Il rallia les Troupes, & couvrit la queue avec un corps de Cavalerie, qui fit si bonne contenance, que Turenne fut obligé de renoncer à la poursuite du côté où commandoit le Prince, tandis que le reste de l'Armée battue fut chassé jusqu'aux portes de Furnes. On fit environ trois mille prisonniers, & il en périt bien autant par l'épée; la perte des vainqueurs ne fut pas fort considérable. On peut néanmoins compter comme telle la mort du Marquis de Castelnau, qui ayant été dangereusement blessé vers la fin du siège, mourut, après avoir reçu le bâton de Maréchal de France. La modestie de M. de Turenne égaloit son mérite, ainsi qu'il paroît par un endroit de la Lettre qu'il écrivit à une Dame. „ Les ennemis, dit-il, „ sont venus à nous &, Dieu soit loué! ils ont été défaits. J'ai été fort „ occupé tout le jour, ce qui m'a fatigué; je vous souhaite le bon soir, „ je m'en vais me coucher”. Tout autre auroit écrit d'un stile rempli d'ostentation, qui auroit détruit tout le mérite de ses actions.

Le lendemain de la bataille, M. de Turenne reprit le siège avec une nouvelle vigueur. La garnison, quoique sans espérance de secours, fit une si belle défense, que les Assiégeans furent trois jours avant que de pouvoir faire un logement sur la contrescarpe, bien qu'ils fussent au pied avant la bataille. A la fin tous les dehors étant pris, la ville se rendit le 24 de Juin, dix jours après la bataille, & dixhuit jours après l'ouverture de la tranchée. Elle auroit vraisemblablement tenu plus longtems, si le Marquis de Lede, qui en étoit Gouverneur, n'avoit été malheureusement tué. La garnison réduite à mille hommes de pied & à sept cens chevaux, sortit avec les honneurs de la guerre. Le Roi vint de Mardyck avec toute sa Cour y faire son entrée. Quelques Ecrivains disent, que Mazarin essaya si par quelque finesse il pourroit éluder le Traité avec Cromwel & ne pas remettre la Place aux Anglois, mais Lockhart menaça, & la fermeté Angloise l'emporta sur l'habileté Italienne (a).

SECTION
XIII.
Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Reddition
de Dun-
querque.

(a) Siècle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 104, 105.

SECTION

XIII.

Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.

Vanité de
Mazarin.

Prise de
Furnes, de
Dixmude
& de Gra-
velines.

Autres con-
quêtes de
M. de Tu-
renne.

Mazarin fit éclater encore sa vanité, comme il avoit fait à l'égard de la bataille d'Arras. Il auroit voulu s'attribuer l'honneur de celle des Dunes & de la prise de Dunquerque; tandis que Turenne avoit tant de grandeur d'ame, qu'il n'auroit pas voulu disputer, ce qu'il ne mettoit pas à un si haut prix, ce qu'il favoit bien que tout le Monde lui attribuerait, & qui n'étoit que l'acquit de son devoir envers le Roi & l'Etat, & à ce qu'il devoit à sa propre réputation. Mais il refusa la proposition que lui fit faire le Ministre par le Comte de Moret d'écrire une lettre par laquelle il parût que le Cardinal lui-même avoit arrangé tout le plan des opérations. Turenne reçut avec mépris une pareille insinuation, & ne voulut pas donner un aveu qui eût produit la honte d'un Général d'Armée & le ridicule d'un homme d'Eglise (a).

Quelques jours après la reddition de Dunquerque, Bergues-Saint Vinox se rendit aux François; Furnes & Dixmude suivirent; mais la maladie dont le Roi fut attaqué suspendit le cours des conquêtes de M. de Turenne, qui auroient été plus rapides que jamais, parcequ'il n'y avoit point d'Armée en campagne pour lui faire tête, les Espagnols ayant mis toutes leurs Troupes dans les garnisons. Après le rétablissement du Roi, Turenne reprit les opérations de la guerre, ayant été contraint de demeurer dans l'inaction, pendant que le sort du Royaume étoit en quelque façon indécis par la maladie du Roi, qui fut fort dangereuse. Pour finir une campagne si glorieusement commencée, Mazarin tira de Lorraine l'Armée du Maréchal de la Ferté; les deux Généraux allèrent trouver son Eminence à Cassel, & là on résolut que le Maréchal de la Ferté feroit le siege de Gravelines & que M. de Turenne le couvrirait. Cette dernière précaution étoit nécessaire, parceque les ennemis avoient rassemblé des forces considérables, & ne pouvoient manquer d'entreprendre de secourir la Place. Ils le firent effectivement, mais tous leurs efforts furent inutiles par la vigilance de M. de Turenne, qui se posta si bien, que la tranchée fut ouverte & le siege poussé sans obstacle jusqu'au 30 d'Août, que la ville se rendit. Cela obligea l'Armée Espagnole de se retirer à Ipres, le Cardinal retourna à la Cour, & la Ferté ayant demandé la permission de s'absenter, M. de Turenne fut seul chargé du commandement de l'Armée durant le reste de la campagne (b).

Ce Général laissa le Comte de Schomberg avec sept ou huit Régimens pour couvrir ses conquêtes, & marcha vers Thielt, pour faire croire à l'ennemi, qu'il avoit dessein d'attaquer quelque-une des grandes villes, Gand, Bruges ou Bruxelles, & par là de se ménager le moyen d'assiéger Oudenarde, Menin & Ipres. Cette feinte lui réussit, il forma le siege d'Oudenarde, qui se rendit après une légère résistance. Le manque de gros canon & de vivres l'empêcha d'aller attaquer Bruxelles; & il demeura dans le voisinage des villes maritimes pour mieux faire subsister son Armée, dans le dessein de profiter de la première occasion de tomber sur Courtrai, Menin & Ipres. Chemin faisant il surprit & battit le Prince de Ligne, qui avoit dessein de se jeter dans Tournai avec un gros renfort.

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 104. (b) Mem. de Bassi Rabutin T. I.

Le Prince se sauva avec six-cens chevaux, tandis que tout son détachement étoit de deux mille hommes de pied & de quinze-cens chevaux. Menin se rendit sans coup férir, & Ipres au bout de six jours; le Prince de Ligne en sortit avec tous les honneurs de la guerre. Ces avantages furent suivis de la réduction de Grammont & de Ninove; deux Places qui n'étoient d'usage à M. de Turenne que pendant le tems qu'il étoit dans ce Comté. Ce fut par là que finit une campagne, durant laquelle M. de Turenne avoit battu l'Armée Espagnole, pris Dunquerque, Dixmude, Gravelines & d'autres Places importantes au nombre de douze, & soumis tout le Pays entre l'Iper, la Lys & l'Escaut. Il laissa cent compagnies de Cavalerie & cinq mille hommes de pied dans les Places conquises, ramena son Armée en France & retourna à la Cour, où il fut reçu avec beaucoup de distinction & fort caressé.

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

La campagne avoit été assez heureuse en Italie. Le Duc de Modene aiant pris des quartiers d'hiver dans les Etats du Duc de Mantoue, obligea ce Prince, qui s'étoit déclaré pour l'Espagne, d'embrasser la neutralité. Le Marquis de Ville prit le 21 de Juillet Trin dans le Montferrat, & Mortare dans le Milanés se rendit le 25 d'Août au Duc de Modene. Du côté du Portugal la guerre ne fut pas plus favorable pour les Espagnols; Don Louis de Haro fut contraint de lever le siege d'Elvas, où les Portugais secondés du Comte de Schomberg le forcerent dans ses lignes. Nous finirons l'histoire de cette année en observant, que la mort d'Olivier Cromwel, étroitement allié avec la France, fit plus de plaisir au Roi & au Cardinal, que n'auroit pu faire celle de leur plus grand ennemi. Ils connoissoient à fond le caractère du Protecteur, & savoient qu'ils ne pouvoient compter sur lui, qu'autant qu'il trouveroit son intérêt dans leur alliance. Ils desiroient ardemment de voir garnison Françoisse dans Dunquerque, ce qui étoit impossible tant qu'il vivoit. En un mot ils étoient obligés de flatter le Protecteur parcequ'ils le craignoient, & la vanité & la ruse de Mazarin durent céder au génie supérieur de Cromwel.

*Campagne
d'Italie &
autres évé-
nemens.*

L'Hiver produisit des négociations à l'ordinaire. Le Roi Catholique allarmé de la rapidité des conquêtes de la France, surtout dans les Pays-Bas, appréhenda que M. de Turenne, après avoir subjugué toute la Flandres, ne portât la guerre au cœur de ses Etats. Il fit donc faire des propositions de paix; la Reine les appuya, parceque regardant le rétablissement du Roi comme une grace particuliere du Ciel, elle se croioit obligée d'en témoigner sa reconnoissance en faisant cesser l'effusion du sang Chretien. Elle déclara au Cardinal avec quelque feu, qu'elle ne pouvoit se refuser à des propositions équitables de paix, sans agir contre ses sentimens & contre les véritables intérêts de la France. Elle voioit que dans les deux Royaumes les villes étoient dépeuplées, les Provinces désolées, ce qui restoit d'habitans dans la misere, & les finances épuisées. Tout sembloit inviter hautement à la paix, comme l'unique remede aux calamités qui affligeoient la Chretienté. Mais le Cardinal agissoit par d'autres motifs. Il n'avoit jamais perdu de vue le projet de marier le Roi avec l'Infante Marie Theresse, qui pouvoit encore devenir héritiere présomptive de la Couronne d'Espagne par la mort de son frere, né depuis la négociation de M. de

*L'Espagne
fait des pro-
positions de
paix, qui
sont accep-
tées.*

SECTION
XIII.
*Regne de
Louis XIV.
jusqu'à la
Paix des
Pyrenées.*

Lionne. Pour porter la Cour de Madrid à entrer dans ses vues, il feignit de vouloir conclure le mariage du Roi avec la Princesse Marguerite de Savoye. Il engagea le Roi à faire le voyage de Lyon au cœur de l'Hiver, & la Duchesse de Savoye à y venir avec les Princeses ses filles. Il fit ensuite entendre au Ministre d'Espagne, que le tems étoit venu, qu'il falloit penser au mariage du Roi avec l'Infante, ou se préparer à une guerre éternelle entre les deux nations. La Cour d'Espagne dépêcha Pimentel à Lyon, avec des propositions avantageuses, que Mazarin agréa. On renvoya alors la Duchesse de Savoye avec ses deux filles & la Cour retourna à Paris. Là on convint avec Pimentel que le Cardinal & Don Louis de Haro se rendroient aux Pyrenées & conféreroient dans l'isle des Faifans. On y bâtit une loge dans le milieu, & deux Ponts de communication par où les deux Ministres s'y rendirent chacun de leur côté, afin d'éviter toute dispute sur la préséance. L'ouverture des conférences se fit le 13 d'Août, & en moins de trois mois ces deux habiles Politiques parvinrent à faire une paix, que tous les Ministres de l'Europe n'avoient pu conclure à Munster en cinq années.

*Traité des
Pyrenées.
1659.*

Les premiers articles du Traité des Pyrenées regardent le commerce; ensuite on y regle le mariage du Roi avec l'Infante, dont la dot doit être de cinq-cens mille écus d'or. Suivent les Articles pour la restitution des conquêtes de part & d'autre; là le Roi Catholique s'engage à accorder une amnistie aux Catalans, & renonce à ses prétentions sur l'Alsace. Le Traité de Querasque est confirmé. L'Espagne restitue Verceil au Duc de Savoye, Correggio au Duc de Modene; toutes ses terres au Prince de Monaco, & Juliers au Duc de Neubourg. Le rétablissement du Prince de Condé fit la plus grande difficulté; les deux Ministres s'échauffèrent si fort sur cet article, qu'ils furent sur le point de rompre les Conférences. A la fin néanmoins le Cardinal fit réflexion sur l'avantage qu'il y avoit à regagner un Héros tel que le Prince de Condé, & se rendit aux représentations du Ministre d'Espagne, à condition qu'il céderoit Avesnes à la France. Le Traité contient cent-vingt-quatre articles, mais nous passons sous silence ceux qui n'ont pas un rapport direct à notre but (a).

C'est ainsi que finit une guerre qui avoit duré vingt-un ans entre la France & l'Espagne, pendant laquelle on avoit vu les scènes les plus cruelles, qui marquoient l'averfion de deux nations, qui ont été presque toujours unies depuis par les nœuds de l'amitié la plus étroite. L'Alsace, le Roussillon, l'Artois & la Flandres devinrent Provinces de France. C'est ainsi que les principaux projets de la Politique de Richelieu se trouverent exécutés par les victoires de Turenne & par les négociations de Mazarin. Quelque ridicule que Saint Evremond, dans sa Lettre à M. de Crequi, ait voulu jeter sur ce Traité, ce ne fut certainement l'ouvrage ni d'un jour, ni d'un Ministre d'une capacité ordinaire. Jamais peut-être Mazarin ne montra plus qu'il avoit l'art de lire en quelque façon dans l'avenir. Le mariage de Louis avec l'Infante s'étoit déjà négocié qua-

(a) Voy. le Traité à la fin de Daniel. *Henault* p. m. 717.

torze ans auparavant; mais alors le Cardinal n'auroit obtenu que certains avantages, cédés par la Paix de Munster; il ne favoit pas encore le prodigieux changement que l'alliance entre la France & l'Espagne feroit dans le systême de l'Europe. Voltaire insinue (a), que ce ne fut pas sans peine, que le Cardinal renonça à l'ambitieux projet, qu'on dit qu'il avoit formé de mettre sa niece Mancini sur le trône. La conclusion de la paix fut la dernière action importante du Ministère de Mazarin, & cette paix seule prouve sa pénétration & son habileté.

Ce Ministre mourut en 1661, & délivra par sa mort le Roi de la tutelle où il étoit, le laissa en liberté d'agir en Souverain, & d'avoir plus que le titre de Roi. Les Auteurs sont fort partagés sur le caractère du Cardinal Mazarin; quelques-uns ne le croient gueres inférieur à Richelieu, tandis que d'autres prétendent que toute son habileté consistoit en ruses & en finesses, & qu'il fut redevable de ses succès à sa bonne fortune & à sa persévérance. Mais il faut avouer de bonne-foi, que Mazarin étoit fin, entreprenant, infatigable, vain, impérieux & avare. La manière triomphante dont il revint de son exil, le Traité des Pyrenées, l'autorité absolue qu'il s'acquit à la Cour, son triomphe sur tous ses concurrens, son Testament, ses immenses richesses, & ses petites ruses pour acquérir la réputation de guerrier, fournissent des preuves de ce que nous avançons (b). Son bon sens, plutôt que son génie, l'éleva au plus haut point d'autorité; mais son attachement à ses intérêts particuliers, l'empêcha de se servir de son pouvoir pour le bien public, & de laisser aucunes traces de cette grandeur d'ame, qui fait le vrai Ministre d'Etat (*).

Mort & caractère de Mazarin. 1661.

SECTION XIV.

Histoire de Louis XIV. depuis la mort du Cardinal Mazarin, jusqu'à l'année 1674.

Après la mort du Cardinal Mazarin, bien des gens tenterent de le remplacer, & de gagner sur l'esprit du Roi le même ascendant que ce Ministre avoit conservé si longtems. Mais Louis XIV. avoit été trop longtems sous la férule, pour s'y soumettre jamais. Tout le monde pensoit, qu'un Roi élevé dans une parfaite ignorance des affaires, se trouveroit

Louis XIV. Gouverne par lui-même.

(a) Siècle de Louis XIV. T. I. p. m. 112, 113. (b) Pellisson Hist. T. I. p. 16.

(*) Nous dirons ici que le Roi épousa l'Infante d'Espagne à Saint-Jean de Luz le 9 de Juin 1660. Leurs Majestés firent leur entrée dans Paris le 26 d'Août, dans le plus grand appareil, & avec la plus grande magnificence que l'on eût encore vue. Ce fut à cette occasion que la porte Saint-Antoine fut bâtie. Les Ministres étrangers ne se trouverent point à cette entrée, parceque M. Fabert avoit fait décider que les Maréchaux de France auroient le pas sur eux (1).

(1) Henault p. m. 717.

SECTION

XIV.

Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.

M. Fou-
quet est
arrêté.

bientôt accablé sous le fardeau du Gouvernement. Mais on fut bien surpris de le voir déterminé à essayer ses forces & son génie, il fixa à chacun de ses Ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout par eux à des heures réglées; il commença à mettre de l'ordre dans les Finances, la Discipline fut rétablie dans les Troupes; la magnificence & les plaisirs de la Cour eurent de l'éclat & de la grandeur, sans nuire aux affaires publiques.

Le 5 de Septembre le Roi fit arrêter M. Fouquet Surintendant des Finances, qui s'étoit défait imprudemment de sa charge de Procureur Général du Parlement de Paris. De tant d'amis de sa fortune, M. Pelisson fut presque le seul qui lui resta fidele, & qui fit voir qu'il étoit attaché à la personne & non à la fortune de cet infortuné Ministre; Fouquet fut condamné à un bannissement perpétuel, qui par des raisons d'Etat fut changé en prison perpétuelle. La charge de Surintendant fut supprimée, & M. Colbert eut la principale direction des Finances sous le titre de Contrôleur Général. Il s'étoit formé sous Mazarin, & la Nature l'avoit rendu propre pour la place à laquelle il fut élevé. Le Tellier resta Secrétaire d'Etat pour les affaires du dedans, & Lionne eut le détail des affaires étrangères; leurs départemens étoient séparés & ils ne rendoient compte qu'au Roi seul de tout ce qui s'y passoit. On les louoit, les reprenoit & les consultoit, suivant leur capacité & le degré de confiance qu'on avoit en eux. Mais Colbert par la nature de sa charge & par son habileté fut bientôt le plus accrédité & le plus puissant. Les grands changemens qui se firent dans les emplois publics, les sages édits publiés en ce tems-là, & le choix judicieux des Ministres font beaucoup d'honneur à cette partie du regne de Louis XIV. Le détail à cet égard seroit inutile & ennuyeux, parcequ'on le trouve dans une infinité de Mémoires, de Vies & d'Histoires (a).

Dispute en-
tre les Am-
bassadeurs
de France
& d'Espa-
gne à Lon-
dres.

Une dispute pour le rang entre les Ambassadeurs de France & d'Espagne à Londres, pensa rallumer la guerre entre les deux Couronnes. C'étoit à Rome que ces sortes de prétentions étoient autrefois débattues; les Papes qui donnoient les Etats par une Bulle, se croioient à plus forte raison en droit de décider du rang entre les Couronnes. La France & l'Espagne avoient eu la supériorité à Rome suivant qu'elles étoient bien avec les Papes, ou qu'elles en étoient redoutées; ainsi la dispute restoit indécise. Il arriva, qu'à l'entrée d'un Ambassadeur de Suede à Londres, le Comte d'Estrades, Ambassadeur de France, & le Baron de Watteville Ambassadeur d'Espagne se disputèrent le pas. L'Espagnol, avec plus d'argent & une plus nombreuse suite, avoit gagné la populace Angloise; il fit couper les traits des chevaux du carrosse de M. d'Estrades, plusieurs de ses gens furent blessés, ceux de Watteville les insultèrent, & les Espagnols marcherent l'épée nue comme en triomphe. Louis XIV. informé de cette insulte, rappella l'Ambassadeur qu'il avoit à Madrid, fit sortir de France celui d'Espagne, rompit les Conférences qui se tenoient encore en Flandres au sujet des limites, & fit dire à Philippe IV. son beaupere, que s'il ne reconnoissoit la supériorité de la Couronne de France, & ne réparoit cet affront

(a) Pelisson ubi sup. p. 28.

aifront par une fatifaction folemnelle, la guerre alloit recommencer. Philippe ne voulut pas replonger fes peuples dans les malheurs, dont ils venoient de voir la fin par le Traité des Pyrenées. Il envoya le Comte de Fuentes déclarer au Roi à Fontainebleau, en préfence de tous les Miniftres étrangers, qui étoient en France, *que les Miniftres Efpagnols ne concouroient plus dorénavant avec ceux de France.* Ce n'étoit pas reconnoître nettement la prééminence du Roi, mais c'étoit un aveu authentique de la foibleffe de Philippe.

SECTION
XIV.
*Regne de Louis XIV.
depuis l'an
1661 juf-
qu'à l'an
1674.*

Il y eut l'année fuivante une autre affaire de la même nature en Italie, dont Louis fe tira avec beaucoup d'honneur. L'insolence des domeftiques du Duc de Crequi, caufa un tumulte dans les rues de Rome, où plufieurs Corfes, qui font les Archers de la ville, furent tués ou bleffés. Mario Chigi, frere du Pape, qui haïffoit le Duc de Créqui, anima fecretement les Corfes, qui vinrent en armes affieger la Maifon de l'Ambaffadeur, ils tirerent fur le caroffe de l'Ambaffadrice, qui rentroit alors dans fon Palais, lui tuerent un Page & blefferent plufieurs domeftiques. Le Duc de Créqui fortit de Rome, accusant les parens du Pape & le Pape lui-même d'avoir favorifé cet attentat. Le Roi demanda réparation; le Pape temporifa & tâcha de différer ce qu'il n'ofoit ouvertement refufer. Au bout de quatre mois, il fit pendre un Corfe & un Sbirre, & fit fortir de Rome le Gouverneur foupçonné d'avoir favorifé l'attentat. Mais il fut confterné d'apprendre que le Roi menaçoit de faire affieger Rome, qu'il feisoit déjà paffer des Troupes en Italie & que le Maréchal Du Pleffis Praslin étoit nommé pour les commander. Le Pape avant que de faire la fatisfaction qu'on demandoit, implora la médiation de tous les Princes Catholiques, & fit ce qu'il put pour les animer contre Louis XIV.; mais les circonftances n'étoient pas favorables au Pape, & fa conduite ne fit qu'irriter le Roi fans pouvoir lui nuire. A la fin le Pape vit qu'il n'y avoit d'autre reflource que de plier; il fut forcé d'exiler de Rome fon propre frere, d'envoyer fon neveu le Cardinal Chigi, en qualité de Légat, faire fatisfaction au Roi, de caffer la Garde Corfe, & d'élever dans Rome une Piramide avec une infcription qui contenoit l'injure & la réparation. Le Cardinal Chigi fut le premier Légat de la Cour Romaine, qui fut jamais envoyé pour demander pardon; les Légats venoient auparavant donner des Loix & imposer des Décimes; & il n'y avoit rien de plus mortifiant que cette diminution de la dignité de ce prétendu Souverain des Rois, & fuccelfeur de Saint Pierre (a).

*Affaire des
Corfes à
Rome.
1662.*

1664.

En foutenant ainfi fa dignité, Louis XIV. ne négligeoit pas les moyens d'augmenter fon pouvoir. Ses Finances bien adminiftrées par Colbert, mirent le Roi en état d'acheter Dunquerque & Mardik de l'Angleterre; il en offrit cinq millions de livres, fomme trop confiderable pour que Charles II. prodigue & pauvre la refusât, deforte qu'il vendit honteufement le prix du fang des Anglois. Louis fit travailler trente mille hommes à fortifier Dunquerque; & les ouvrages furent poulés avec tant de diligence, qu'à

Louis XIV
*achete Dun-
querque &
Mardyk.*

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 133, 134.

SECTION
XIV.

Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.

Il assiste
l'Empereur
contre les
Turcs, &
les Portu-
gais contre
l'Espagne.

peine les Anglois auroient pu reconnoître cette ville, qu'ils venoient de quitter (a).

Louis XIV. avoit pour maxime de tâcher d'augmenter ses Etats même pendant la paix, mais en même tems il se tenoit toujours prêt pour la guerre, faisant fortifier ses frontieres, & entretenant ses Troupes complètes & dans la discipline. La politique des Rois de France a toujours été, depuis François I. d'être alliés des Empereurs Turcs, non seulement pour les avantages du commerce, mais pour empêcher la Maison d'Autriche de se rendre trop puissante. Cependant quoiqu'il fût de l'intérêt de la France, que les Turcs inquietassent la Hongrie, il ne lui convenoit pas qu'ils l'envahissent. Louis s'écarta donc de la politique de ses prédécesseurs, pour assister la Maison d'Autriche; il envoya six mille hommes en Hongrie, sous les ordres du Comte de Coligni, seul reste de la Maison de Coligni, autrefois si célèbre dans les guerres civiles; il joignit Montecuculi, Général que l'Empereur employa depuis pour balancer la fortune & la réputation de Turenne (b).

1665.

Quoique la France & l'Espagne fussent en paix, Louis XIV. ne laissa pas d'assister le Portugal contre son beaupere. Le Cardinal Mazarin avoit abandonné formellement les Portugais par le Traité des Pyrenées; mais les Espagnols aiant fait plusieurs petites infractions tacites à la paix, Louis crut pouvoir assister secrettement les Portugais. Le Maréchal de Schomberg, étranger & Protestant, passa en Portugal avec quatre mille soldats François, qu'il payoit de l'argent de Louis, & qu'il feignoit de soudoyer au nom du Roi Portugais. Le Monarque François ne vouloit point la réunion des couronnes d'Espagne & de Portugal sur une même tête, & sans la venue du Maréchal de Schomberg, cela seroit vraisemblablement arrivé. Les François joints aux Troupes Portugaises remporterent à Villa-viciosa une victoire complete, qui affermit la Maison de Bragance sur le trône. Ainsi Louis XIV. passoit déjà pour un Prince guerrier & politique, avant qu'il eût encore fait la guerre.

Politique de
ce Prince.

On regarda comme une preuve bien sensible de sa politique, la manière adroite dont il se menagea avec le Duc de Lorraine, ce Prince inconstant & bizarre. Il le força à lui céder la forte ville de Marsal, & à faire un Traité par lequel il donnoit la Lorraine à la France après sa mort, à condition que le Roi lui permettroit de lever une certaine somme, & que les Princes de Lorraine seroient réputés Princes du sang de France. Un autre trait de sa politique, c'est qu'il augmenta la Marine pendant la guerre entre l'Angleterre & la Hollande, & qu'au lieu de cinq ou six Fregates il se trouva trente vaisseaux de ligne. Voltaire rapporte, que lorsque les Etats-Généraux presserent Louis XIV. de joindre sa Flotte à la leur, il ne se trouva dans le port de Brest qu'un seul brulot (c) (*). Nous allons voir le

(a) Le même, p. 135.

(c) Le même p. 139.

(b) Le même p. 136, 137.

(*) Louis balanço longtems, s'il se déclareroit en faveur de l'Angleterre ou de la Hollande; il avoit honte de faire connoître la foiblesse de sa Marine, & appréhendoit de jetter Charles II. entre les bras des Espagnols. A la fin néanmoins, il envoya six

Roi jouer un plus grand rôle, & menacer la liberté de l'Europe par la grandeur de ses vues & par la hardiesse de ses projets.

La mort de Philippe IV. fournit à Louis la première occasion de faire connoître son talent en fait de cas de conscience pour contenter son ambition. Louvois fit dresser par d'habiles gens ce Manifeste éblouissant, par lequel Louis reclamoit, du chef de la Reine, le Cambresis, la Franche-Comté, le Luxembourg, & une grande partie des Pays-Bas Espagnols, en vertu du droit de dévolution, qui a lieu dans quelques Provinces, par lequel les enfans du second lit sont exclus de la succession par les enfans du premier, sans distinction de sexe. Marie Therese, Reine de France refusoit seule du premier mariage de Philippe IV. ainsi les prétentions du Roi sembloient fondées non seulement sur les Loix du Pays, mais sur les arrêts du Conseil de Malines, qui avoit confirmé cet ordre de Succession, reconnu même par les Ducs de Brabant & par Charlequint. Il est vrai que Louis avoit renoncé à toutes ses prétentions avant la célébration de son mariage; mais on levoit aisément cette difficulté, en disant qu'il n'étoit pas le maître de céder les droits de sa femme & de ses enfans.

SECTION
XIV.
*Regne de Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.*
*Ses prétentions sur
les Pays-Bas.*

Louis ne manquoit ni de raisons spécieuses, ni d'habiles gens pour les faire valoir, mais il comptoit encore plus sur ses forces, qui porteroient la conviction là où ses raisons seroient inutiles. Il entra en Flandres à la tête de trente-cinq mille hommes; un autre corps de huit mille hommes, sous les ordres du Maréchal d'Aumont, fut envoyé vers Dunquerque, & un de quatre mille hommes, commandé par le Marquis de Crequi, du côté de Luxembourg. Colbert avoit si bien ménagé les Finances, qu'il avoit multiplié les ressources de l'Etat, en mettant tout dans le meilleur ordre. Louvois, nouveau Ministre de la guerre, avoit fait des préparatifs immenses pour la campagne; des magasins de toute espece étoient distribués sur la frontiere. Il introduisit le premier cette méthode avantageuse, que la foiblesse du Gouvernement avoit jusqu'alors rendue impraticable, de faire subsister les Armées par magasin. De quelque côté que le Roi tournât ses armes, les secours & les subsistances étoient prêtes, les logemens des Troupes marqués, leurs marches réglées. M. de Turenne créé Maréchal Général commandoit sous le Roi, qui déclara qu'il vouloit apprendre l'art de la guerre de ce Grand homme.

*Il entre en
Flandres.
1667.*

Rien ne put résister à une Armée si bien pourvue, animée par la présence d'un jeune Roi ambitieux, & commandée par le Capitaine le plus fameux & le plus expérimenté de l'Europe. D'ailleurs les frontieres de la Flandre Espagnole étoient presque sans défense; le Roi entra dans Charleroi comme dans Paris; Ath & Tournai furent prises en deux jours; Furnes, Armentieres & Courtrai ne tinrent pas davantage; Louis descendit dans la tranchée devant Douai, & elle se rendit le lendemain. Lille même, la plus florissante ville de ces Pays, la seule bien fortifiée & qui avoit

*Prend plusieurs vil-
les.*

mille hommes pour assister les Hollandois contre l'Evêque de Munster, Prélat guerrier & ambitieux, si longtems le fléau & la terreur de la République. Avant la paix de Breda une Escadre de trente Vaisseaux François, sous le Duc de Beaufort, avoit joint les Hollandois; ce qui prouve l'augmentation de la Marine par les soins de Colbert & de Louvois.

SECTION une garnison de six mille hommes, capitula après neuf jours de siège.
XIV. Cette Place parut si forte à M. de Louvois, qu'il déconseilla au Roi de
Regne de Louis XIV. l'attaquer; elle étoit défendue par quatorze bastions Royaux; il y avoit
depuis l'an 1661 jus- vingt mille habitans capables de porter les armes; le Gouverneur étoit
qu'à l'an 1674. homme d'expérience, & la garnison étoit bien pourvue de tout ce qu'il
 falloit pour soutenir un siège. Les Espagnols sembloient avoir donné tous
 leurs soins à cette ville, tandis qu'ils avoient entièrement négligé les au-

tres. La confiance que le Roi avoit en la capacité de M. de Turenne, & l'ordre de finir la campagne par quelque entreprise difficile, qui fût véritablement honneur à ses armes, le rendirent sourd aux représentations de son Ministre. Lille fut investie, & les lignes de circonvallation furent faites avec toute la diligence possible. Après cinq vigoureuses sorties, où il ne se passa rien de remarquable, le Gouverneur capitula, & en sortit pour aller à Ipres. Le Comte de Marfin & le Prince de Ligne, ignorant que la ville avoit capitulé, s'avancèrent pour y jeter du secours. Mais les Marquis de Créqui & de Bellefonds les attaquèrent brusquement les battirent, firent quinze prisonniers, & prirent dix huit étendards & cinq paires de timbales (a). Après cette victoire le Roi retourna à Versailles, sans avoir connu ni les fatigues ni les dangers de la guerre, car cette campagne, faite au milieu de la plus grande abondance, parmi des succès si faciles parut un voyage de plaisir pour la Cour.

Vauban fortifie les Places conquises.
 1668. La rapidité des conquêtes du Roi remplit d'alarmes Bruxelles; les habitans transportoient déjà leurs effets à Anvers. Il y a de l'apparence que la conquête de la Flandre entière auroit été l'ouvrage d'une campagne, si Louis avoit eu des troupes assez nombreuses pour garder les Places, qu'il auroit pu prendre. Louvois lui conseilla de mettre de grosses garnisons dans les villes conquises, & de les fortifier. Vauban un de ces grands hommes & de ces génies supérieurs, qui paroissent dans l'espace d'un siècle pour l'honneur de l'humanité, fut chargé de ces fortifications. On fut étonné de ne voir plus les places revêtues que d'ouvrages presque au niveau de la campagne, & qu'on renonçât à des fortifications hautes, tandis qu'elles n'en étoient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie. Il construisit la citadelle de Lille sur ces principes, & on l'a admirée comme un chef d'œuvre en ce genre (b).

Traité de la Triple Alliance.
 XIV. Toutes les Puissances de l'Europe furent alarmées des conquêtes de Louis XIV. qui sembloient annoncer qu'on n'attendoit que la mort de l'infirme Charles II. Roi d'Espagne, pour réunir les deux couronnes, & jeter les fondemens de la Monarchie universelle. Les Hollandois étoient les plus exposés, & n'aspiroient qu'à s'unir avec l'Angleterre par une alliance capable d'arrêter le cours des ambitieux projets de Louis XIV. Le Roi d'Angleterre, qui avoit envie de regagner l'affection de ses sujets mécontents de lui, envoya le Chevalier Guillaume Temple à la Haye, en qualité d'Ambassadeur extraordinaire, avec plein pouvoir de conclure un Traité avec les Etats Généraux, & de régler les conditions propres à arrêter Louis dans sa carrière. Le Traité fut conclu en cinq jours; le Ministre

(a) Pelisson T. I. p. 122. (b) Siècle de Louis XIV. T. I. p. m. 148, 149.

Anglois surmonta toutes les difficultés par son adresse, & jamais sa capacité ne parut plus que dans cette occasion. Le Roi de Suede accéda à cette alliance en qualité de Partie contractante. Ainsi se forma la Triple Alliance, par laquelle les Puissances contractantes s'attribuerent la qualité d'arbitres à l'égard des différends de la France & de l'Espagne pour les Pays-Bas, & de la guerre entre l'Espagne & le Portugal. L'objet de l'alliance étoit de soutenir la Monarchie Espagnole, de borner la puissance exorbitante de la France, & de prévenir la funeste guerre dont l'Europe sembloit être menacée. Le plan étoit bien concerté, on y applaudit; & par rapport à l'Angleterre ce fut peut-être l'action la plus sage de tout le regne de Charles II.

SECTION
XIV.
Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.

La Triple Alliance étoit fondée sur une alternative que le Roi avoit proposée à la Cour de Madrid. Il offroit de renoncer aux droits de la Reine, à condition que l'Espagne lui céderoit ou les conquêtes qu'il avoit faites dans les Pays-Bas, ou la Franche-Comté avec les villes de Cambrai, d'Aire & de Saint-Omer. La Reine Régente d'Espagne temporisa, dans l'espérance que la Triple Alliance lui seroit utile. Louis fit filer vers la Franche Comté ses Troupes, dont il donna le commandement au Prince de Condé, qui avoit sous lui Bouteville son ami, qui ne l'avoit jamais abandonné dans ses disgraces. On crut que Louvois fit employer le Prince de Condé, pour diminuer la faveur de Turenne, que le Roi consultoit non seulement comme Général mais comme Ministre. Condé & Turenne étoient de tout tems rivaux, ils ne pouvoient s'empêcher de s'estimer, pendant qu'ils se haïssoient. Turenne assura le Roi qu'il ne pouvoit donner le commandement à un Général qui eut la moitié du mérite du Prince, & Condé répondit au compliment, en disant qu'on ne pouvoit succéder qu'avec desavantage à Turenne. Le Prince sentit son ardeur martiale se ranimer quand il se vit à la tête d'une Armée, ce qui étoit en même tems une preuve que sa conduite passée étoit mise en oubli. Il entra dans la Franche Comté, qui fut subjuguée en dix sept jours, & le Roi lui en donna le Gouvernement (a).

Conquête de
la Franche-
Comté.

La Reine d'Espagne, voyant qu'elle n'avoit encore tiré aucun avantage de la Triple Alliance, & que la conquête des Pays-Bas ne couteroit gueres plus de tems que celle de la Franche-Comté, consentit à la fin, que le Roi gardât les Places qu'il avoit conquises, supposant que les Hollandois seroient nécessairement obligés de s'opposer à ses entreprises, s'il vouloit faire de nouvelles acquisitions dans les Pays-Bas. On fut surpris que sa Majesté Catholique n'eut pas mieux aimé céder la Franche-Comté avec Cambrai, Aire & Saint-Omer, plutôt que d'exposer toutes les grandes villes de Flandres par le voisinage d'un Prince aussi entreprenant & ambitieux que Louis XIV. Mais ce fut un trait de politique raffinée du Marquis de Castel-Rodrigo, pour mettre les Anglois & les Hollandois dans les intérêts de l'Espagne. Le Hollandois firent tous leurs efforts pour traverser une résolution, qui les exposoit eux-mêmes au danger; mais la Cour d'Espagne fut inébranlable, d'autant plus que le Roi de France appuya la

Paix d'Alx
la-Chapelle.

(a) Vie du Prince de Condé p. 452, 453.

SECTION XIV. *Regne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jusqu'à l'an 1674.* négociation par une Armée de cent mille hommes, dont une partie eut ordre de marcher vers Bruxelles. Les Plénipotentiaires de France, d'Espagne, d'Angleterre, de Suede & de Hollande se rendirent à Aix-la-Chapelle. Les négociations ne durèrent gueres & on signa dans le mois de Mai le Traité, par lequel Louis XIV resta en possession de ses conquêtes en Flandres. Il rendit la Franche-Comté à l'Espagne, & les Puissances de la Triple Alliance furent garantes de la paix. Les Etats Généraux firent fraper une Médaille, avec une inscription, par laquelle ils s'attribuoient la gloire d'avoir donné la paix à l'Europe. Josué van Beuningen, leur Plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle en fit fraper une autre, où il s'étoit fait représenter avec un Soleil, dont Josué arrête le cours, par allusion au Soleil qui étoit la devise de Louis XIV. Ces traits piquerent le Roi, qui s'en souvint dans la suite, quand il trouva l'occasion de s'en venger (*).

Soins de Louis XIV. pendant la Paix. En attendant, il s'occupa à regler, à fortifier & à embellir son Royaume. Il fit voir qu'un Roi absolu, qui veut le bien, vient à bout de tout sans peine. Il n'avoit qu'à commander, & les succès dans l'administration étoient aussi rapides, que l'avoient été ses conquêtes. Toutes les difficultés cédoient au génie & à l'infatigable application de Colbert & de Louvois, deux Ministres nés pour élever la Monarchie Française au plus haut point de grandeur. On vit les ports de mer auparavant déserts & ruinés, entourés d'ouvrages, couverts de navires & de matelots, & contenant déjà près de soixante grands vaisseaux, qu'on pouvoit armer en guerre, & mettre en mer au premier ordre. De nouvelles Colonies partoient de tous côtés pour l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, & faisoient honneur au Ministère, en enrichissant la nation. Les Arts étoient cultivés avec toute l'assiduité possible; le bon goût de la Peinture & de l'Architecture brilloient en divers monumens magnifiques. Les Lettres fleurissoient; le bon goût & la raison se réunissoient pour bannir les restes de la barbarie Gothique. C'est ainsi que le Roi de France s'occupoit, lorsque l'orgueil & la puissance excessive de la République de Hollande exciterent sa jalousie, & attirerent sur elle cette sanglante guerre, qui pensa entraîner l'anéantissement total de cet Etat.

Etat de la Hollande. Cette République étoit montée au plus haut point de grandeur & de gloire, en suivant sans varier les maximes de la prudence la plus parfaite, de l'industrie & de la frugalité. Amsterdam étoit devenue l'entrepôt & le magasin de toute l'Europe, & la ville la plus riche de tout le Monde. La Province de Hollande contenoit trois millions d'habitans, & les autres Provinces n'étoient pas moins peuplées à proportion. Les Etats envoyoient

(*) Nos Historiens Anglois citent ici le *Siecle de Louis XIV.* T. I. p. m. 170; Mais ils font dire à M. de Voltaire plus qu'il ne dit. A l'égard de la Médaille frapée par ordre des Etats Généraux, il dit, qu'ils ne se vantoient en effet de rien qu'ils n'eussent fait. Par rapport à la seconde, que cette Médaille n'exista jamais. Je remarquerai que M. de Voltaire, les Historiens Anglois, & M. Samton dans son *Hist. de Guillaume III.* T. II. p. 17 se sont trompés sur le nom de M. van Beuningen, il ne s'appelloit pas Josué, mais Conrad (Koenraad). Il n'étoit pas non plus Plénipotentiaire à Aix-la-Chapelle, mais Ambassadeur à la Cour de France. Voyez ce qu'en dit M. de Voltaire *ubi sup.* p. 158, 159. REM. DU TRAD.

des Ambassadeurs & des Ministres, à la Chine, à Siam, à Bengale, au SECTION XIV. Règne de Louis XIV. depuis l'an 1661 jus- Grand Mogol, au Roi de Perse, au Khan de Tartarie, au Grand Seigneur, au Czar de Moscovie & aux Princes d'Afrique. Ils étoient regardés comme d'un grand poids pour la balance de l'Europe, & il ne se fesoit qu'à l'an 1674. aucun Traité sans que leurs Ambassadeurs y eussent part. La Triple Alliance où ils étoient entrés fit soupçonner à Louis qu'ils vouloient borner son ambition, & lui rogner les ailes, qui avoient rendues ses conquêtes si rapides dans les Pays-Bas. La hauteur de Van Beuningen à l'égard du dernier Traité & pendant son séjour à la Cour de France avoit fort déplu au Roi; il étoit choqué de l'orgueil & de la fierté d'une République qui ne fesoit que se tirer de l'obscurité, & sortie en quelque façon depuis un siècle de la mer. Mais ce qui étoit plus inquietant pour Louis XIV. c'est qu'il étoit apparent que les Hollandois ruineroient les manufactures de France, & son nouveau commerce aux Indes Orientales. Il fit paroître son mécontentement par divers traits; & le Pensionnaire de Wit, son frère, & tout leur Parti firent tout ce qui dépendoit d'eux pour dissiper les ombrages du Roi, mais les malheureuses divisions qui regnoient dans les Provinces-Unies rendirent tous leurs efforts inutiles. Le Prince d'Orange, d'une famille ennemie déclarée de la France, & la vanité de van Beuningen augmentoient les défiances de Louis. Il veilloit sur toutes les démarches de Guillaume III, & s'apercevoit que son grand but étoit de s'opposer à l'ambition de la France, d'établir le pouvoir de sa Famille, & d'affermir la grandeur d'une République fondée par ses ancêtres, & affranchie de la servitude par leur courage héroïque.

Louis XIV. cherchoit donc l'occasion de rompre avec les Hollandois, Desseins de Louis XIV. contre la République. 1670. moins peut-être par aucune crainte de leur puissance, & du mal qu'ils pouvoient lui faire, que dans la vue d'étendre ses Etats par la conquête de tous les Pays-Bas. Il savoit que toute la force de la République consistoit dans sa Marine; que ses frontieres étoient foibles, que la division regnoit entre les Provinces, & que la principale autorité étoit entre les mains de personnes, qui avoient une haine invétérée pour la Maison des Princes d'Orange, les anciens Capitaines de la République. Son premier soin fut de tâcher de rompre la Triple Alliance, & d'en détacher Charles II. Roi de la Grande Bretagne. Il se servit pour cela de la Duchesse d'Orléans, qui passa en Angleterre, sous prétexte de voir le Roi son frère; elle réussit heureusement dans sa négociation & revint triomphante en France.

En ce tems-là le Roi se saisit aussi de la Lorraine, sous prétexte que le Duc Charles avoit des intrigues en Allemagne contre la France, & man- Il s'empare de la Lorraine. quoit à tous les articles du Traité qu'il avoit conclu depuis peu avec S. M. T. C. C'est ainsi que ce Prince inquiet, turbulent & inconstant fut dépouillé une seconde fois de ses Etats, & se vit errant; il se retira d'abord à Cologne & ensuite à Francfort pour attendre une meilleure fortune, ou une occasion plus favorable de brouiller dans l'Empire. Ici nous ne pouvons être de l'avis de quelques Historiens, qui taxent Louis XIV. de violences tyranniques à l'égard du Duc Charles IV. Suivant nous, la légitime défense de soi-même & la prudence politique dictoient, qu'il falloit con-

SECTION

XIV.

Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.

Il négocie
avec plu-
sieurs Puis-
sances.

1671.

tenir un Prince, qui étoit dans son élément naturel, quand il fomentoit la division parmi tous ses voisins (a).

Louis employa l'année suivante à négocier avec l'Empereur, l'Espagne & la Suede, avec les Electeurs de Cologne & de Brandebourg, l'Evêque de Munster, & d'autres Princes Séculiers & Ecclésiastiques d'Allemagne. Il avoit dessein de les empêcher d'accéder à la Triple Alliance, dont il avoit déjà détaché la Puissance la plus considérable. L'Evêque de Munster ambitieux, avide & guerrier voioit avec chagrin l'accroissement de la puissance des Provinces-Unies; il se plaignoit que les Etats avoient fait diverses entreprises sur les Comtés de Stirum, de Calemberg, de Bentheim & d'Ostfrise, qu'ils s'étoient saisis de Ravestein sur la Meuse, & de plusieurs autres Places de son Evêché. Il fit donc un Traité avec la France & engagea l'Electeur de Cologne à suivre son exemple. En signant des Traités avec ces Princes le Roi s'ouvrit le chemin de la Hollande par la Meuse & par le Rhin; il établit des places d'armes & des magasins dans un Pays éloigné de ses Etats, & s'assura la retraite en cas que son entreprise échouât. Il se servit de toutes sortes d'artifices pour engager l'Empereur à la neutralité; ce Prince n'étoit pas fort porté pour les Hollandois, qu'il regardoit comme des sujets rebelles qui s'étoient révoltés contre les Princes de sa famille, & qui tenoient diverses Places appartenantes à l'Empire. Les négociations de Louis en Suede n'eurent pas moins de succès; il engagea Charles XI. à promettre, que si l'Empereur ou quelqu'un des Princes de l'Empire joignoit ses Troupes à celles des Hollandois, il feroit entrer une Armée Suedoise jusques dans le cœur de l'Allemagne pour joindre les François, & forcer ces Princes à observer le Traité de Westphalie. Quelles que pussent être les vues des Alliés de Louis, il est plus que probable que son dessein étoit, non d'humilier, mais de perdre la République, & d'annexer les Provinces-Unies à ses autres Etats. Au moins, vouloit-il s'emparer de toutes les villes & Fortereffes que les Hollandois avoient sur la Meuse, en Brabant & en Flandres, tandis que l'Evêque de Munster épioit l'occasion de se rendre maître d'Overissel & de Zutphen; l'Electeur de Cologne celle de ravoit Rhinberg & d'autres Places de son Electorat, & le Roi de la Grande Bretagne avoit envie d'être en possession de quelques Isles de la Zélande pour assurer le commerce des Anglois.

L'Electeur
de Brande-
bourg prend
le parti des
Hollandois.

De tout le Corps Germanique, l'Electeur de Brandebourg fut le seul qui s'intéressa au salut de la République. La Paix de Westphalie avoit empêché ce Prince entreprenant d'étendre ses Etats en Allemagne & de reprendre la Poméranie sur les Suedois. Il y avoit longtems qu'il aspirait au Stadhouderat en Hollande; & quoiqu'il eut été aboli depuis six ans, il se flatoit de l'obtenir en cas de guerre, de le perpétuer dans sa Famille, & avec le tems de se rendre maître absolu en Hollande par force, par intrigue ou par adresse. Dans cette vue il avoit fermé les yeux sur les entreprises des Hollandois dans le Pays de Cleves; il ne demandoit point le paiement des grandes sommes que la République lui devoit; il la laissoit paisiblement en possession de plusieurs de ses Places, & s'intéressoit dans les

(a) Henault, p. m. 740.

les querelles qu'elle avoit avec ses voisins; il rejetta les propositions de divers Princes de l'Empire & même celles de la France; cherchant à gagner l'amitié & la confiance des Etats (*). A la fin il conclut avec eux un Traité, par lequel il s'engagea d'affister la République avec une Armée de vingt-cinq mille hommes. Beverning, Ambassadeur des Etats à Madrid, fit échouer tous les projets de la France dans cette Cour, & engagea la Reine d'Espagne à fournir de l'argent & des Troupes pour la défense des Provinces-Unies. C'est ainsi que la face de l'Europe étoit tout-à-fait changée. La France & l'Angleterre, qui avoient beaucoup contribué à fonder & à aggrandir la République, travailloient à présent à la détruire; pendant que l'Espagne, qui un siècle auparavant l'avoit combattue, s'armoit pour sa défense. Pierre de Groot ou Grotius, Ambassadeur des Etats à Paris, fut chargé de pénétrer les desseins de Louis XIV.; il donna avis à ses Maîtres, qu'il prévoioit qu'un terrible orage alloit fondre sur eux, qu'ils pourroient néanmoins le détourner par des soumissions faites à-propos. Les Etats écrivirent au Roi pour l'appaiser; mais l'ayant trouvé inflexible, ils se préparèrent à le recevoir, & pourvurent à la sûreté de leurs Provinces. Mais la longue paix dont la République avoit joui, avoit ruiné toutes leurs troupes de terre, & on ne pouvoit gueres compter sur des soldats nouvellement levés.

Aussitôt que tout fut prêt, Louis fit avancer une Armée de cent mille hommes vers le Rhin. Avant l'ouverture de la campagne & la déclaration de guerre, il divisa son Armée en quatre corps; il en commandoit un, ayant sous lui M. de Turenne; un autre étoit sous les ordres du Prince de Condé; le troisième étoit commandé par le Maréchal de Crequi, & le quatrième marcha vers la Westphalie conduit par le Duc de Luxembourg pour se joindre à l'Evêque de Munster. Les Maréchaux de Crequi, de Bellefonds & d'Humieres aiant refusé d'obéir au Maréchal de Turenne furent exilés; mais au bout de six mois on les rappella à la sollicitation de tout le corps des Maréchaux, aiant promis de se soumettre à la volonté du Roi.

Une Armée si puissante, qui s'avançoit vers leurs frontieres, ne pouvoit qu'effrayer les Hollandois divisés par des Factions civiles. Les Amis de la Maison d'Orange vouloient qu'on abolit l'Edit perpétuel, & qu'on élevât Guillaume III. aux charges dont avoient joui ses prédécesseurs, mais le Parti des de Wit s'y opposoit fortement; ils ne purent cependant empêcher que le Prince ne fût fait Capitaine-Général. Plusieurs se flatterent que l'élevation de Guillaume engageroit Charles II. son oncle à rentrer dans la Triple Alliance; mais leur espérance fut trompée; conjointement avec le Roi de France, il déclara la guerre aux Etats le 7 d'Avril. Un mois après l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster suivirent l'exemple, des

(*) Je ne sai où les Historiens Anglois ont pris le portrait qu'ils font ici du Grand Electeur Frederic-Guillaume. Il est démenti par tous les Historiens, qui louent sa probité, sa générosité & son ame magnanime. Il n'en est aucun qui parle de ses vues prétendues sur le Stadhouderat, à moins que ce ne soit quelque Chroniqueur Anglois inconnu hors de la Grande Bretagne. De pareils faits ne doivent pas être avancés sans de bons garands. REM. DU TRAD.

SECTION

XIV.

Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661. jus-
qu'à l'an
1674.

Le Roi ou-
vre la cam-
pagne.

deux Rois. Les Hollandois se mirent en état de défense du mieux qu'il leur fut possible. On mit une forte garnison dans Maestricht; le Prince d'Orange avec une Armée de vingt-cinq mille hommes s'avança vers les bords de l'Is-sel, & la Flotte Hollandoise croisa à l'embouchure de la Tamise pour empêcher la jonction des Flottes d'Angleterre & de France, qui alloient à cent cinquante vaisseaux. Toute l'Europe avoit les yeux sur les mouvemens de deux puissans Rois, secondés par les plus grands Capitaines de leur tems.

Louis XIV. partit de Saint-Germain en Laye vers la fin d'Avril, & joignit son Armée à Charleroi. Elle étoit composée de vingt-trois Compagnies de Gendarmes, de Gardes, de Mousquetaires & de Chevaux Legers, de deux Régimens de gardes Françaises & Suisses, de quatorze Régimens d'Infanterie étrangère & de soixante Régimens de Cavalerie legere ou Dragons, faisant en tout une Armée de cent dix mille combattans, commandée par M. de Turenne en qualité de Capitaine-Général. On ne pouvoit entrer en Hollande que par le Rhin ou par la Meuse; les Généraux & les Ministres n'étoient pas d'accord par quel côté on commenceroit. Les uns vouloient qu'on mît le siege devant Maestricht, & les autres prétendoient que c'étoit une entreprise trop hazardeuse, & qui coûteroit trop sans qu'on en retirât un avantage proportionné. Ils vouloient qu'on marchât vers le Rhin pour encourager les Alliés de la France, pénétrer de là dans le cœur de la Hollande, & faciliter la prise des Places sur la Meuse. Enfin après bien des délibérations, on résolut d'attaquer des deux côtés en même tems, afin de diviser les forces des ennemis, & d'embarrasser davantage leurs Conseils. Il y a de l'apparence que M. de Turenne s'opposa toujours au siege de Maestricht, car nous trouvons que d'abord après la prise de Maseik, il déconseilla fortement cette entreprise, contre le sentiment du Prince de Condé. Il l'emporta à la fin, & il fut résolu dans un Conseil de marcher vers le Rhin & d'assiéger tout à la fois Rhinberg, Wesel, Orsoi & Burick. Ces Places étoient bien fortifiées & passaient pour les clés de la Hollande; les Hollandois ne parurent pourtant pas inquiets de les voir assiégées, parcequ'elles étoient seulement sous leur protection, & qu'elles n'appartenoient pas directement aux Provinces-Unies. Ils espéroient d'ailleurs que toute entreprise sur le Pays de Cleves hâteroit les préparatifs de l'Electeur de Brandebourg, & reveilleroient même l'Empereur, en lui faisant sentir ce qu'il avoit à craindre des grands desseins de Louis XIV. Rien ne put arrêter des Armées si lestes & commandées par des Généraux si habiles. Les quatre villes se rendirent peu de jours l'une après l'autre; Rhinberg qui tint le plus longtems ouvrit ses portes le 7 de Juin. Quelques jours après la ville & le Fort de Rees & la ville d'Emeric se rendirent. Le Roi se détermina alors à passer le Rhin à un gué, où la Cavalerie passeroit à la nage, Ce fut le Prince de Condé qui projetta & exécuta cette entreprise si hardie à la vue de deux Régimens d'Infanterie & de plusieurs Escadrons commandés par le Général Wurtz, & retranchés sur l'autre bord; les François passerent presque en aussi bon ordre, que s'ils avoient été sur terre ferme. Les ennemis firent une vigoureuse résistance, mais furent chassés de leur poste, après avoir tué le Duc

de Longueville sur la place, & blessé le Prince de Condé au poignet, ce qui le mit hors d'état de servir de quelque tems, desorte que M. de Turenne prit le commandement de son Armée (a) (*).

Il est presque inconcevable avec qu'elle rapidité les villes & les Forteres-
ses cédoient au bonheur des armes du Roi. La réduction du Betuwe & la prise du Tolhuis obligerent le Prince d'Orange d'abandonner l'Issel, pour ne pas être attaqué par derriere, & de se retirer dans le cœur du Pays jusqu'à Rhenen dans la Province d'Utrecht. Par là, la ville d'Arnhem, les Forts de Knotsenbourg, de Voorn, de Saint-André & de Schenk le plus fort des Provinces-Unies, qui avoit arrêté, sept mois le Prince Frederic-Henri, avec nombre d'autres Places & de Forts se rendirent à la premiere sommation. Enfin Nimegue forte par sa situation & par l'art, fut investie. La garnison avec les habitans capables de porter les armes étoit de huit mille hommes; mais après avoir donné durant huit jours des preuves signalées de leur courage pour la défense de leur liberté, ils furent obligés de céder à la bonne fortune & à l'habileté M. de Turenne.

Dans ces entrefaites l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster, aiant joint le Duc de Luxembourg, entrerent dans la Province d'Overysfel, & le Duc y aiant répandu la terreur par ses cruautés, les villes lui ouvrirent leurs portes aussitôt qu'il paroissoit. Animés par cette fureur implacable qu'on voit regner toujours dans les guerres de Religion, les deux Prélats obligerent le Duc de traiter avec une rigueur, peu conforme à son caractère, des hérétiques & des sujets rebelles de la Maison d'Autriche. L'Armée de Louis entra ensuite dans la Province d'Utrecht, & l'eut bientôt conquise. Amsterdam se vit en danger; pour la défendre on fit percer les digues & lacher les écluses, & la campagne ne fut plus qu'une mer. Les autres villes de Hollande en firent de même, aussi bien que celles de la Flandre Hollandoise & du Brabant. Pour arrêter encore plus le torrent des conquêtes de Louis, le peuple se persuada qu'il falloit conférer le Stadhouderat au Prince d'Orange, il obligea les Etats de Hollande & de Westfrise d'abolir l'Edit perpétuel, & de joindre la dignité de Stadhouder à celles de Capitaine-Général & d'Amiral dont le Prince étoit déjà revêtu. Les Etats envoyerent aussi des Députés au Roi d'Angleterre, qui touché de la situation de la République & jaloux des desseins de Louis XIV. fit passer en Hollande le Duc de Buckingham & le Comte d'Arlington, pour calmer les frayeurs des Etats, & pour demander au Roi de ne pénétrer pas plus avant en Hollande. En cas de refus de la part de Louis, le Roi

SECTION
XIV.
Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.
Rapidité de
ses conquê-
tes.

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 179.

(*) Nos Historiens font plus d'honneur aux Hollandois dans cette occasion qu'ils ne méritent, & semblent adopter les éloges pompeux que la plupart des Historiens ont donnés à ce passage du Rhin. M. de Voltaire, qu'on ne soupçonnera certainement pas d'avoir voulu en diminuer la gloire, dit qu'il n'y avoit de l'autre côté de l'eau que quatre à cinq-cens Cavaliers & deux foibles Régimens d'Infanterie sans canon, & que l'Artillerie Françoisse les foudroioit en flanc; qu'à peine quelques Cavaliers Hollandois entrerent dans la riviere, pour faire semblant de combattre, qu'ils s'enfuirent d'abord & que leur Infanterie mit aussitôt bas les armes & demanda la vie. REM. DU TRAD.

SECTION

XIV.

*Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.*

d'Angleterre déclaroit qu'il rompoit l'alliance, parcequ'il s'appercevoit qu'au lieu de lui assurer la Zélande suivant le Traité, le dessein du Roi de France étoit d'unir toutes les Provinces à la Monarchie Françoisse. Le Roi très-Chretien n'eut pas grand égard aux menaces d'un Allié qu'il méprisoit; mais comme il couroit risque de voir flétrir ses lauriers, en s'obstinant à pénétrer dans un Pays, que les inondations rendoient inaccessible, il fit semblant d'entendre, par considération pour Charles II. à un accommodement, qui ne pouvoit qu'être avantageux à la suite de tant de victoires. En trois mois il avoit conquis les Provinces de Gueldre, d'Overysfel & d'Utrecht, plus de quarante villes fortifiées, & fait vingt-quatre mille prisonniers. Condé & Turenne conseillèrent au Roi d'envoyer les prisonniers travailler au canal de Languedoc, & de démolir toutes les Places qui n'étoient pas nécessaires pour conserver ses conquêtes, mais Louvois fut d'un autre sentiment & l'emporta. Les prisonniers furent rendus pour une modique rançon, & l'armée du Roi se trouva fort diminuée par les garnisons qu'on mit dans tant de places.

*Conditions
exorbitan-
tes propo-
sées par les
deux Rois.*

On traita à Boxtel près de Bois-le-duc, où le Roi se rendit avec les Ambassadeurs d'Angleterre & les Députés de Hollande. Louis demanda un Traité de commerce, qui réglât les droits respectifs des Compagnies Françoises & Hollandoises des Indes Orientales & Occidentales; le libre & public exercice de la Religion Catholique dans tous les lieux de l'obéissance des Etats Généraux; vingt millions pour les fraix de la guerre, la cession de ses conquêtes sur la Meuse, en deça du Rhin, & dans l'Empire; sans parler de plusieurs autres conditions aussi insupportables. Le Roi d'Angleterre demandoit le salut du pavillon; un million de livres sterling pour les fraix de la guerre, cent mille livres sterling tous les ans pour le droit de la pêche sur les côtes de la Grande Bretagne & d'Irlande; la participation de tout le commerce des Indes, & la succession héréditaire & inalienable du Stadhouderat pour le Prince d'Orange son neveu. Les Etats Généraux rejetterent ces propositions avec mépris; animés par leur Stadhouder, ils résolurent d'attendre au milieu de leurs eaux quelque occasion favorable de se tirer de détresse. Ils ne négligerent rien pour armer les Princes d'Allemagne en leur faveur, & l'Electeur de Brandebourg le plus voisin & le plus intéressé se prépara à se mettre en campagne.

*Séditions en
Hollande.*

Le courage invincible, la vigilance & le zèle pour le bien public du Prince d'Orange lui gagnèrent toute la confiance & l'affection de la République, & excita la haine du peuple contre les de Wit, ses ennemis implacables, qu'on accusa d'être pensionnaires de la France. L'imputation étoit fausse; il se peut bien néanmoins que l'amour de la liberté & la jalousie contre la Maison d'Orange, engagerent ces deux grands Politiques à des mesures trop pacifiques & à trop de complaisance pour la puissance du Roi de France. Le Pensionnaire fut attaqué en rue, & par sa bravoure personnelle il sauva sa vie, quoique couvert de blessures.

*Diverses
Puissances*

Le Prince d'Orange se fesoit de plus en plus aimer; il donna tout ce qu'il avoit pour le salut de la République, & agit avec tant de prudence

& de capacité que vers le mois de Juillet toute l'Europe commença à se li-
guer contre les deux Rois. Tous les Princes d'Allemagne se mirent en
mouvement pour secourir les Hollandois. L'Empereur, le Roi de Dane-
marc, l'Electeur de Brandebourg, le Duc de Brunswick Lunebourg & le
Landgrave de Hesse ordonnerent à leurs Troupes de se joindre; plusieurs
autres Princes se dispoisoient à se mettre en campagne. Ils étoient tous ja-
loux, l'Angleterre commençoit à chanceler, & il n'y avoit aucune Puissan-
ce en Europe sur laquelle Louis XIV. pût véritablement compter. L'Ar-
mée de Brandebourg, commandée par l'Electeur en personne, joignit près
de Hildesheim celle de l'Empire, commandée par le fameux Montecuculi,
& en forma une de quarante mille hommes. Turenne, déclaré Généralis-
sime, au départ du Roi pour Paris, s'avança pour empêcher aux ennemis
le passage du Rhin. L'Electeur & Montecuculi tenterent, inutilement
pendant trois mois de le passer par Maience, Coblenz, Strasbourg & d'au-
tres Places. Cela ne laissa pas de faire une puissante diversion en faveur
des Hollandois, bien qu'ils ne pussent réussir dans le dessein de joindre le
Prince d'Orange. Après bien des tentatives inutiles l'Armée Impériale prit
la route de Westphalie, & de M. de Turenne la suivit pour rassurer
l'Evêque de Munster. Ce fut-là que ce Général fit briller ses grands
talens pour le cabinet & pour la guerre. Car pendant la moitié de la
campagne avec une Armée de soixante mille hommes, il fit échouer tous
les desseins de l'Electeur de Brandebourg & de Montecuculi, le plus grand
Capitaine de l'Empire, qui avoient une Armée presque trois fois aussi forte
que la sienne. Il les obligea de prendre des quartiers dans un Pays ravagé
& épuisé, & affermit l'Evêque de Munster dans l'alliance de la France,
lorsqu'il étoit prêt de conclure son Traité avec l'Empereur. Il contraignit
l'Electeur de Brandebourg, qui commandoit en Chef pendant que Monte-
cuculi étoit malade, de lever le siege de Werle, & se saisit d'Unna, de
Kamen, d'Altena, de Ham & de plusieurs autres Places. L'Electeur se
vit encore forcé de quitter ses quartiers d'hiver & de rentrer en campagne;
M. de Turenne le poussa de poste en poste, & l'obligea enfin de sortir de
la Westphalie, de repasser le Weser & de se retirer avec précipitation dans
l'Evêché de Hildesheim. Après s'être saisi des villes que l'Electeur avoit
en Westphalie, Turenne le suivit dans l'Evêché de Hildesheim, & à la
fin le força par la supériorité de son génie, de rentrer dans ses Etats. Il
exécuta tout ce que nous venons de dire, après que Louvois eut marqué
les quartiers de l'Armée en Alsace & dans la Lorraine, au milieu des ri-
guez d'un Hiver rude, aiant en tête un ennemi supérieur, & traversé
par les artifices de Louvois, n'aiant pour appui que sa prudence & l'affec-
tion de ses Troupes, qu'il conserva malgré les fatigues & les dangers, aux-
quels elles étoient exposées. On crut que Montecuculi fut retenu de don-
ner bataille à M. de Turenne par les représentations du Prince de Lobko-
witz Ambassadeur de l'Empereur gagné par l'or de la France. Ce qu'il
y a de certain; c'est que Montecuculi tomba malade de chagrin, de voir
tous ses projets renversés par les retardemens & les variations de la Cour
de Vienne. Louis ne troubloit pas moins l'Europe par ses négociations
que par ses armes. Il avoit des créatures & des émissaires dans toutes les

SECTION

XIV.

Regne de

Louis XIV.

depuis l'an

1661 jus-

qu'à l'an

1674.

se déclarent

pour les

Etats.

SECTION

XIV.

Regne de
Louis XIV.
depuis l'an
1661 jus-
qu'à l'an
1674.

Cours. Il ne put empêcher Léopold de se déclarer pour les Hollandois ; mais on trouva moyen d'empêcher les Ministres de ce Prince de seconder ses intentions. Toute la Nation Angloise crioit contre l'alliance de son Roi avec Louis ; mais Charles II. avoit besoin de l'or de France pour satisfaire à ses excès & à ses dissipations. L'Electeur de Brandebourg avoit été contraint à la vérité de se retirer dans sa Capitale ; mais ce fut à force d'intrigues qu'on l'obligea de manquer à son Traité avec les Etats, & de faire la paix avec la France.

Condé prend
Maestricht.
1673.

Pendant que Turenne étoit occupé sur le Rhin, le Prince de Condé guéri de sa blessure, revint commander l'Armée en Hollande. Il assiegea & prit Maestricht en treize jours. Après en avoir réparé les fortifications, il projeta la prise de plusieurs Places ; mais il se trouva arrêté par tout par les inondations. Tous ses efforts pour faire écouler les eaux furent inutiles, & il fut contraint de se borner à conserver les conquêtes du Roi sans en faire de nouvelles.

Affaires de
Mer.

Quelle que fût la gloire que le Roi avoit acquise sur terre ; il est certain que ses Amiraux méritèrent autant de louanges que ses Généraux. En un peu plus d'un an les François apprirent à faire la guerre sur mer. Auparavant ils se battoient Vaisseau contre Vaisseau ; mais ils ignoroient l'art d'imiter sur mer les évolutions des Armées de terre. Le Duc d'York, depuis Jaques II, avoit inventé l'art de faire entendre les ordres sur mer par des signaux. Les François l'avoient appris avec d'autres manœuvres savantes des Anglois, & avoient si bien profité, qu'ils osèrent combattre les Hollandois, rivaux des Anglois sur mer. Leur Flotte composée de quarante Vaisseaux sans compter les brûlots, joignit celle des Anglois ; & ils donnèrent trois batailles navales consécutives aux Hollandois. De Ruiter fut plus admiré que jamais dans ces trois actions, & d'Etrées, l'Amiral François, mérita bien l'estime de de Ruiter. La valeur & la conduite furent si égales de tous côtés, que la victoire resta toujours indécise (a).

L'Espagne
déclare la
guerre à la
France

Dans ces entrefaites l'Espagne se déclara pour les Hollandois, & engagea l'Empereur à agir plus vigoureusement en leur faveur, pour le maintien de la liberté de l'Europe. Le Prince d'Orange fut renforcé par dix mille Espagnols, que le Gouverneur des Pays-Bas lui envoya. Le Roi d'Espagne avoit conclu un Traité avec les Etats à la Haye, par lequel il s'engageoit à déclarer la guerre à la France, à porter l'Empereur à faire une puissante diversion du côté du Rhin & à ne point faire de paix que les Hollandois n'eussent réparé leurs pertes ; les Etats s'engageoient de leur côté à n'entendre à aucun accommodement, à moins que le Roi Catholique ne fût remis en possession des Places prises sur lui depuis la Paix des Pyrenées. Montecuculi eut ordre d'entrer en Franconie à la tête de trente mille hommes, & Turenne ayant joint les Troupes de Cologne & de Munster passa le Main, & alla camper dans l'Electorat de Mayence. Le Prince de Condé fut obligé de repasser la Meuse à cause des inondations, & le Prince d'Orange crut que c'étoit le tems d'agir, tandis que l'ennemi n'avoit pas de grandes forces en Hollande. Il fit filer secrètement quelques Trou-

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 197.

pes d'Amsterdam vers Muiden, fit occuper par de l'Infanterie les retranchemens qui défendoient l'entrée de la Hollande, & pour donner le change au Duc de Luxembourg, qui commandoit dans Utrecht, il fit attaquer Bommel par eau. Le Duc ne pénétrant point le dessein du Prince, s'avança au secours de cette Place, & le Prince voyant son stratagème réussir, alla avec vingt-cinq mille hommes investir Naerden, qu'il prit avant que le Duc eût le tems de secourir la Place. Encouragés par ce succès les Hollandois reprirent courage, & en peu de tems le théâtre de la guerre fut transporté de l'intérieur des Provinces-Unies dans les Pays-Bas Espagnols. L'expérience & le grand art de Turenne, le génie de Vauban, & la vigilance sévère de Louvois ne purent réparer la faute qu'on avoit fait d'affoiblir l'Armée en gardant trop de Places. Il sembla même que l'ardeur de Condé s'étoit éteinte dans les eaux qui inondoient la Hollande, il fut obligé de se retirer, au lieu de percer plus loin. Turenne ne put ni mettre obstacle à la jonction de Montecuculi & du Prince d'Orange, ni empêcher le Prince de prendre Bonne. Cette jonction & la déclaration de guerre de l'Espagne obligerent les François d'abandonner les trois Provinces avec autant de promptitude qu'ils les avoient conquises. L'arc de triomphe de la Porte Saint-Denis, & les autres monumens de la conquête étoient à peine achevés, que la conquête étoit déjà abandonnée. Enfin le Parlement d'Angleterre ne voulut plus permettre que Charles fût l'instrument mercenaire de la grandeur de la France. L'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster se refroidirent & abandonnerent Louis XIV. Ce Prince déshérité de tous ses Alliés se vit dans la nécessité de soutenir seul la guerre contre l'Empire, l'Espagne & les Provinces-unies (a).

SECTION
XV.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1674 juf-
qu'à la
Paix de
Nimegue.

S E C T I O N XV.

Belle Campagne & mort de M. DE TURENNE. Exploits de M. DE CREQUI. Batailles de Mont-Cassel & de Saint-Denis. Negociations de Paix, & Traité de Nimegue.

Les Hollandois devoient tout leur bonheur à la prudence, au courage & à la constance du Prince d'Orange. Leur reconnoissance fut aussi proportionnée à ses services. Ils déclarerent les charges de Stadhouder, de Capitaine-Général & Amiral héréditaires dans sa famille; en un mot ils lui conférèrent tout ce qu'un Peuple libre peut donner, à la réserve de sa liberté & de la Souveraineté. Elevé à ce haut point de puissance & d'honneur Guillaume ne négligea rien pour détacher l'Electeur de Cologne & l'Evêque de Munster de l'alliance de France, & il y réussit. Il intrigua si bien à Berlin qu'il engagea l'Electeur à rompre le Traité qu'il avoit fait avec cette Couronne; il gagna l'Electeur Palatin, & celui de

Le Stad-
houderat
déclaré hé-
réditaire.

(a) Le même p. 203, 205 Pellisson T. III. p. 224 & suiv.

SECTION

XV
Histoire de
 Louis XIV.
 depuis
 1674 jus-
 qu'à la
 Paix de
 Nimegue.

*Belle cam-
 pagne de*
 M. de Tu-
 renne.

1674.

Treves, le Landgrave de Hesse & les Ducs de Brunswick. En un mot il porta tous les Princes d'Allemagne à s'allier avec la République, à l'exception de l'Electeur de Baviere & du Duc de Hanovre, qui demeurerent neutres. Louis XIV. ne renonça à aucun de ses grands projets, malgré cette formidable Ligue. Il connoissoit sa puissance & la capacité de ses Ministres & de ses Généraux. Résolu de se dédommager de la perte des Provinces-Unies par la conquête de la Franche-Comté, il envoya M. de Turenne avec dix mille hommes pour défendre les frontieres du côté du Rhin; le Maréchal de Schomberg avec une Armée vers les frontieres d'Espagne; Condé avec une troisième Armée observoit le Prince d'Orange en Flandres; & le Roi à la tête de la plus nombreuse entra dans la Franche-Comté & la conquit.

Cette campagne fut la plus glorieuse que M. de Turenne ait faite en sa vie, si l'on estime la réputation à proportion des difficultés surmontées; car il déploya tout ce que l'art de la guerre a de plus grand & de plus consommé. D'abord il fait une marche longue & vive, passe le Rhin à Philipsbourg, marche toute la nuit à Sintzheim, force cette ville, & en même tems il attaque & met en fuite Caprara Général de l'Empereur & le vieux Duc de Lorraine Charles IV. ce Prince qui passa toute sa vie à perdre ses Etats & à lever des Troupes & qui venoit de réunir sa petite Armée avec une partie de celle de l'Empereur. Cette action fut achevée en quatre heures de tems avec une Armée fatiguée, & la moitié moins forte que celle des ennemis, qui perdirent deux mille hommes. Etonnés de sa hardiesse, les ennemis assemblèrent toutes leurs forces au nombre de soixante-dix mille hommes; Turenne n'avoit que vingt-mille hommes à leur opposer; le Prince de Condé lui envoya de Flandres quelque secours de Cavalerie. Mais son génie favoit suppléer à ce qui lui manquoit. Avec sa petite Armée il ravagea le Palatinat, alla chercher les ennemis en Alsace en traversant des montagnes couvertes de neige; continua à agir en Alsace malgré les ordres exprès de Louvois, & les murmures de la Cour, qui craignoit pour la Lorraine. Il obligea les ennemis à fuir par tout devant lui par son habilité supérieure à se camper & à choisir ses postes. Enfin sans donner aucune bataille décisive, il dispersa l'Armée ennemie, obligea les Impériaux de repasser le Rhin, & conserva l'Alsace & la Lorraine. Louvois même fut obligé d'avouer qu'il s'étoit trompé, toute la Cour fut étonnée, & tout le monde s'accorda à admirer l'extrême capacité du Maréchal de Turenne. Il est vrai que les cruautés qu'il fut obligé de commettre ternirent un peu l'éclat de ses grandes actions. Tous ses pas furent marqués par la désolation & par l'inhumanité. Après la bataille de Sintzheim, il mit à feu & à sang le Palatinat Pays fertile, couvert de villes & de bourgs opulens. L'Electeur Palatin vit du haut de son Château de Manheim deux villes & vingt-cinq villages en feu. Ces excès furent peut-être nécessaires pour retarder les progrès de l'ennemi, mais ils ne donnent pas une idée favorable de l'humanité de Turenne; qui semble avoir voulu être appelé le pere des soldats & le fléau des peuples vaincus. Quelque peine que les Historiens de France en général & ceux de M. de Turenne en

en particulier se soient donnée pour justifier sa conduite, nous croions qu'elle tiroit son origine d'un tempérament froid, qui étouffoit tout sentiment de pitié & sacrifioit les devoirs de l'humanité aux loix de la guerre, & aux devoirs de Général. Ce qui fit principalement honneur au Maréchal, c'est le sang-froid intrepide qu'il fit paroître dans l'action de Sintzheim & à celle de Mulhausen, par la quelle il termina les opérations de cette année. Nous ne fessons que les indiquer, parceque nous serons obligés d'en parler ailleurs.

SECTION
XV.
Histoire de Louis XIV. depuis 1674 jusqu'à la Paix de Nimegue.

Pendant que Turenne remportoit des avantages si signalés en Allemagne, sans s'engager dans aucun combat éclatant, le Prince de Condé donnoit inutilement de sanglantes batailles en Flandres. Comme il n'avoit pas moins de génie que le Maréchal, il faut attribuer le peu de succès qu'il eut aux circonstances peu favorables où il se trouvoit & à la capacité du Général qu'il avoit en tête. Le Prince d'Orange commandoit les Armées combinées de l'Empereur, de l'Espagne & de la Hollande, & ne méditoit pas moins que la conquête de la Picardie & de la Champagne. Mais il falloit auparavant battre Condé, qui avoit assemblé une Armée considérable, en tirant les garnisons des Places conquises, qu'il fit démolir. Le 11 d'Août il se posta proche de Senef; l'ennemi entreprit de le forcer, ce qui donna lieu à une action sanglante; les François s'attribuerent l'honneur de la victoire, mais ni l'un ni l'autre Parti n'eut lieu de s'en vanter. Feuquieres, qui aime à relever les fautes, blâme le Prince d'Orange de n'avoir pas pris assez de précaution dans le passage du défilé; mais il rend justice, à la prudence & à l'intrépidité avec laquelle il répara sa faute, malgré la maniere dont un Général tel que Condé fut s'en prévaloir. Après que les Alliés se furent retirés dans leur camp retranché, Condé alla les attaquer, pour contrebalancer semble-t-il la faute que le Prince d'Orange avoit faite, & pour la compenser par une valeur & une présence d'esprit égales. Les deux Généraux, si nous en croions les François, dans ce mélange de fautes & de grandes actions, signalèrent également leur présence d'esprit & leur courage, & de tous les combats qu'ils donnerent ce fut celui où ils déploierent le plus tous leurs talens. Il y eut près de sept mille morts & cinq mille prisonniers du côté des François; la perte des ennemis fut égale. Tant de sang inutilement répandu empêcha l'une & l'autre Armée d'entreprendre rien de considérable. Le Prince d'Orange pour faire croire qu'il avoit eu la victoire assiegea Oudenarde; mais le Prince de Condé prouva qu'il n'avoit pas perdu la bataille, en faisant aussitôt lever le siege (a).

Campagne de Flandres.

Après l'affaire de Mulhausen, Turenne ne donna pas aux ennemis le tems de respirer. Les rigueurs de l'Hiver ne purent arrêter le cours de ses opérations. Après avoir remporté divers avantages à la suite du dernier échec qu'il avoit donné aux ennemis, il marcha vers Colmar pour leur livrer bataille. On a appelé cette bataille, la bataille de Turkheim, du nom de cette Place où étoit leur droite. Son Armée étoit grosse jusqu'à trente mille hommes par les renforts qu'il avoit reçus de Flandres, & celle des

Turenne poursuit ses avantages. 1675.

(a) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. m. 210.

SECTION

XV.

*Histoire de**Louis XIV.**depuis**1674 jus-**qu'à la**Paix de**Nimegue.**Montecuculi**li comman-**de les Im-**périaux.**La Suede
se déclare
pour la
France.**Mort de
Turenne.*

ennemis alloit à quarante mille hommes. La maniere dont M. de Turenne s'avança surprit ses Officiers, mais ils s'apperçurent bientôt de la justesse de sa manœuvre. L'action ne fut décisive qu'à un seul égard; Turenne força les ennemis de repasser le Rhin, & de renoncer au dessein de prendre des quartiers sur les terres de France.

Ce Général prit alors un peu de repos, afin d'agir avec plus de vigueur ensuite. Il alla à la Cour, où il reçut les honneurs dus à son mérite. Les négociations pour la paix, dont on s'étoit occupé pendant l'hiver aiant été inutiles, on se prépara de toutes parts à continuer la guerre. L'Armée Impériale étoit affoiblie & découragée par ses pertes, il fallut pour la ranimer en donner le commandement à Montecuculi & l'opposer de nouveau à Turenne. C'étoit le seul des Généraux de l'Empereur digne de cet emploi. Tous deux avoient réduit la guerre en art; & ils étoient si bien persuadés de leur capacité réciproque, qu'ils ne pouvoient compter ni sur des fautes ni sur de fausses démarches, & espérer d'avantage que de quelque trait de génie. L'un & l'autre jugeoit de ce que son Adversaire alloit tenter, par les démarches que lui-même eût voulu faire à sa place, & ils ne se tromperent jamais. Ils opposoient l'un à l'autre la patience, la ruse & l'activité. Et on est partagé aujourd'hui pour savoir lequel des deux acquit le plus de gloire durant cette fameuse campagne.

L'année précédente Louis XIV. avoit soutenu seul la guerre contre l'Espagne, l'Empire & les Hollandois. Il avoit conquis la Franche-Comté, défendu ses frontieres, & empêché les ennemis de pénétrer dans ses Etats. Il gagna cette année un Allié, & engagea le Roi de Suede de déclarer la guerre à l'Electeur de Brandebourg. Cela fit une diversion favorable, en obligeant l'Electeur de se défendre lui-même, & les Princes de Brunswick & de Lunebourg de quitter les bords du Rhin, & d'entrer avec les Troupes de Munster dans le Pays de Brême. Six Armées sous les plus habiles Généraux parurent alors sur la scene; Montecuculi fesoit tête à Turenne dans la Souabe; le Prince de Condé retourna en Flandres pour s'opposer aux Espagnols & aux Hollandois, commandés par le Prince d'Orange. L'Electeur de Brandebourg se mit à la tête de ses Troupes contre Wrangel Général des Suedois (a).

Montecuculi forma le dessein de passer le Rhin & d'aller recueillir dans la Haute Alsace les avantages, dont la multiplicité des avis & la mauvaise conduite des Généraux avoient jusques-là privé les Impériaux. Il tâcha de gagner les Strasbourgeois, mais Turenne, sans pouvoir l'empêcher de passer le Rhin à Spire, contint les habitans de Strasbourg dans le devoir, & l'empêcha de retirer tout l'avantage qu'il espéroit de son passage. Près de trois mois se passerent en marches, contremarches & ruses, les deux Généraux épuiserent tout ce que l'art de la guerre peut fournir de ressources sans rien gagner. Enfin le Maréchal se détermina à attaquer l'ennemi près du village de Salzbach, mais en allant pour les reconnoître il fut tué d'un coup de canon, & sa mort changea aussitôt la face des affaires. Au lieu d'attaquer les Impériaux, le Comte de Lorges qui

(a) *Peliffon* T. III. p. 240.

commanda l'Armée François, se retira, & après un petit échec, il laissa Montecuculi pénétrer dans l'Alsace, dont Turenne l'avoit jusques alors écarté. De Lorges fit voir à la vérité toute la capacité d'un habile Général. Quand son arriere-garde fut attaquée, il fit volte-face avec beaucoup de courage, rangea ses Troupes avec jugement, & combattit d'une manière qui n'étoit pas indigne d'un élève de Turenne, bien que Montecuculi remportât l'avantage (a) (*).

Le Maréchal de Créqui fut encore plus malheureux. Il fut défait en voulant secourir Treves. Capable des actions les plus téméraires, il se jeta avec un petit nombre de personnes dans Treves, qu'il défendit avec le courage le plus obstiné. Dans le tems que les ennemis alloient donner l'assaut à la breche, les habitans se révolterent avec la garnison & capitulerent, mais jamais Créqui ne voulut signer la capitulation. Il se retira dans une Eglise, & fut fait prisonnier en cherchant la mort. Le Prince de Condé dit, qu'il ne manquoit que cette disgrâce au Maréchal de Créqui, pour le rendre un des plus grands Généraux de l'Europe. Il ne se passa cette année rien de fort considerable en Flandres. Monterey Gouverneur des Pays-Bas ne voulut pas permettre que le Prince d'Orange en vint à une bataille, & le Prince de Condé fut obligé de se tenir sur la défensive, parcequ'il étoit trop foible. Le Comte de Schomberg remporta de grands avantages en Catalogne, il prit Figueres, Baschara & Bellegarde, & obtint par là le bâton de Maréchal de France (b).

SECTION XV.
Histoire de Louis XIV. depuis 1674 jus- qu'à la Paix de Nimegue.

Défaite du Maréchal de Créqui.

Ce qui se passa sur mer. 1672.

Toutes les Puissances belligérantes aiant fait des pertes & eu des échecs, sans qu'aucune eût réussi dans les projets qu'elle avoit formés au commencement de la campagne, elles convinrent d'envoyer des Plénipotentiaires à Nimegue. Mais les négociations aiant trainé en longueur, les Armées se mirent en campagne & la guerre continua avec vigueur. De Ruiter étoit parti des côtes de Hollande dès le mois d'Août de l'année précédente pour secourir la Flotte Espagnole; il voulut s'opposer au secours que M. du Quesne conduisoit à Messine. La Flotte combinée de Hollande & d'Espagne consistoit en quarante-un vaisseaux ou Galeres. Ci-devant les Flottes Françoises & Angloises réunies avoient eu de la peine à se mesurer avec de Ruiter; dans cette occasion Du Quesne seul osa lui livrer bataille. Cet Amiral s'étoit avancé, comme de Ruiter, par son mérite, & étoit déjà le meilleur Officier de mer de France, avant qu'il eut commandé une Armée navale. Les Flottes en vinrent à une action le 8 de Janvier; la Flotte Hollandoise fut si maltraitée, que de Ruiter ne songea plus qu'à

(a) *Henault*, p. m. 758. (b) *Le même*, p. 761.

(*) Après cette campagne Montecuculi se retira, disant qu'un homme qui avoit eu l'honneur de combattre contre Mahomet Coprogli, contre M. le Prince & contre M. de Turenne ne devoit pas compromettre sa gloire contre d'autres. Le Prince de Condé fut envoyé pour succéder à M. de Turenne, mais après avoir tenu Montecuculi en échec le reste de la campagne, il se retira aussi (1).

(1) *Henault*, p. m. 758.

SECTION

XV.

*Histoire de
Louis XIV.*

depuis

1674 jus-

qu'à la

Paix de

Nimegue.

*Campagne
de Flandres.*

s'en retourner pour éviter un second combat; mais aiant reçu des ordres contraires, il se donna une autre bataille le 22 d'Avril, où après un combat opiniâtre, de Ruiter fut tué, ce qui fit évanouir l'espérance de la victoire. Du Quesne attaqua l'ennemi une troisième fois au mois de Juin, coula à fonds ou brûla la plus grande partie de la Flotte combinée; tandis que toute l'Europe étoit surprise des rapides progrès que les François avoient fait dans la Marine.

Dès le commencement de la campagne les armes de France furent heureuses en Flandres; Condé, Bouchain, Valenciennes & Cambrai furent prises. Le Roi commandoit en personne, aiant sous lui les Maréchaux d'Humieres, de Schomberg de la Feuillade, de Luxembourg & de Lorges, qui commandoient chacun leur jour. Vauban dirigeoit toutes les opérations des sieges. A celui de Valenciennes, il y eut une grande dispute entre lui & les Maréchaux. Vauban vouloit qu'on attaquât les ouvrages du dehors en plein jour, pour prévenir la confusion. Louvois & les cinq Maréchaux opinoient à faire l'attaque de nuit, afin de surprendre l'ennemi & de marcher sans être apperçu. On fit valoir de part & d'autre de bonnes raisons; celles de Vauban l'emporterent, le Roi s'y rendit, & l'événement justifia qu'il avoit bien fait. Jamais peut-être les François ne firent paroître plus de feu, d'intrépidité & de bonne conduite que dans cette attaque, que tous les Auteurs qui ont écrit de la guerre regardent comme un chef d'œuvre. Le Maréchal d'Humieres prit Aire, tandis que le Prince d'Orange assiegeoit Maestricht; c'étoit le brave Calvo, Catalan de nation, qui y commandoit; il dit aux Ingénieurs qu'il avoit avec lui, *Messieurs je n'entens rien à la défense d'une Place, tout ce que je sais c'est que je ne veux pas me rendre.* Il tint parole; le Prince d'Orange fut obligé de lever le siege, au bout de quarante jours, après avoir perdu bien du monde (a).

*Le Duc de
Lorraine
prend Phi-
lipsbourg.*

Pour contrebalancer ces pertes, le jeune Duc de Lorraine, qui avoit hérité toutes les bonnes qualités, & non les défauts de son pere, prit Philipsbourg à la vue du Maréchal de Luxembourg, qui tenta toute sorte de stratagèmes pour secourir la Place. Elle fut défendue pendant soixantedix jours de tranchée ouverte, par du Fay, après avoir été bloquée pendant fix mois. Elle fut obligée de se rendre, par la faute du Maréchal de Rochefort, qui aiant laissé fortifier imprudemment aux ennemis le poste de Lauterbourg, rendit le secours de Philipsbourg impossible. Cependant le Duc de Lorraine ne put jamais réussir à passer le Rhin, pour recouvrer ses Etats & entrer en Franche-Comté (b).

*Campagne
de 1677 en
Flandres.*

Les négociations allerent leur train à l'ordinaire pendant l'Hiver. Toutes les Puissances étoient lassées de la guerre, à l'exception du Prince d'Orange, & aucune ne vouloit accorder ni recevoir des conditions de paix équitables. Les Armées entrèrent donc en campagne. Celle de France, commandée par Monsieur, frere du Roi, aiant sous lui les Maréchaux d'Humieres & de Luxembourg, assiegea Saint-Omer. L'Espagne estimoit tellement cette Place, qu'elle pressa le Prince d'Orange de risquer une ba-

(a) Le même p. 763, 764. (b) Pellisson T. III. 260.

SECTION
XIV.
Histoire de Louis XIV. depuis 1674 jusqu'à la Paix de Nimegue.

taille pour la sauver. Le Roi sachant que le Prince ne négligeroit rien pour obliger Monsieur à lever le siege, lui envoya un gros renfort, avec ordre de marcher contre l'Armée des Alliés. A peine étoit-il arrivé à Mont-Cassel, qu'il découvrit l'Armée ennemie qui s'avançoit en ordre de bataille, comme les deux Armées étoient séparées par un ruisseau profond, elles firent halte jusqu'au lendemain; elles en vinrent alors aux mains, & le combat dura avec beaucoup de furie pendant trois heures, lorsque la victoire se déclara pour les François. Guillaume fit une grande perte; mais il fit sa retraite en grand Maître, de façon que le Duc d'Orléans n'osa pas le poursuivre; mais la reddition de Saint Omer fut le fruit de la victoire. La Place ne tint que quelques jours après la bataille, quoique la garnison fit une belle résistance; aussi obtint-elle une capitulation honorable. Le Prince d'Orange pour faire voir que sa défaite n'étoit pas de grande conséquence, alla assiéger Charleroi, où il avoit échoué en 1672, par la bravoure du même Montal, qui en étoit encore Gouverneur. Mais les belles dispositions du Maréchal de Luxembourg, qui lui coupa les vivres, l'obligèrent encore de lacher prise, lorsque le siege étoit déjà avancé (a).

Dans ces entrefaites, le Maréchal de Créqui vérifioit le prognostic du Prince de Condé. Racheté de sa prison, on l'opposa avec une petite Armée au Duc de Lorraine, & il rétablit son honneur par une conduite prudente & courageuse. Il battit le Duc dans le petit combat de Kokersberg en Alsace; il le harcela & le fatigua sans relâche par ses mouvemens brusques & ses attaques vives. Il prit Fribourg à sa vue, & quelque tems après défit encore un détachement de l'Armée du Duc à Rhinfeld. En un mot il s'acquit non seulement la plus haute réputation, en faisant échouer tous les projets du Duc de Lorraine, mais obligea ce Prince à renoncer au dessein de se remettre en possession de ses Etats, ce qui étoit le grand objet de ses desirs. La campagne finit par la prise de Saint-Guilain par le Maréchal d'Humieres, & la défaite du Comte de Montereil par le Maréchal de Navailles (b).

Durant l'Hiver le Roi d'Angleterre renouvela les négociations en qualité de Médiateur. Les Anglois en général souhaitoient qu'il déclarât la guerre à la France; mais il regardoit le gros de la Nation comme un peuple mutin & factieux; les Hollandois comme une troupe vile de Marchands avides, dont il ne pouvoit espérer de grosses sommes pour subvenir à ses folles dissipations, & Louis XIV. comme un parent affectionné, un ami chaud & un généreux bienfaiteur. Sa médiation ne pouvoit donc gueres être impartiale. En effet Charles avoit trop d'inclination pour la France, & Louis donnoit la loi si absolument que les conditions qu'il proposa furent rejetées, & que les Alliés prirent la résolution de tenter encore fortune par la guerre.

Le succès ne répondit pas au courage avec lequel on agit pour amener la France à des conditions raisonnables. Les Armées de Louis investirent en même tems Mons, Namur, Charlemont, Luxembourg & Ipres. Le

Dispositions du Roi d'Angleterre.
Prise de plusieurs villes par la France.
1678.

(a) *Henault* p. 766. (b) Le même, p. 768.

SECTION
XIV.
*Histoire de
Louis XIV.
depuis
1674 jus-
qu'à la
Paix de
Nimegue.*

Maréchal d'Humieres assiegea Gand & la prit le 9 de Mars, n'ayant soutenu que quatre jours de siege; le Château capitula le 12. Ipres se rendit le 25 après sept jours de siege, malgré les difficultés augmentées par les inondations, & la brave résistance du Marquis de Conflans, qui y commandoit pour les Espagnols. Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit le siege, fit donner deux assauts en même tems; ce fut ce qui obligea le Gouverneur à se rendre, il obtint une capitulation honorable. Le Roi retourna alors à Saint-Germain.

*Seconde
campagne
du Maré-
chal de Cré-
qui.*

Cette campagne fut aussi glorieuse pour le Maréchal de Créqui que la précédente. Il fit échouer par tout le Duc de Lorraine, bien que ce Prince passât pour habile Capitaine; & ces deux campagnes du Maréchal peuvent être d'une grande instruction dans l'art militaire, Toutes ses marches, contremarches, campemens & attaques n'avoient pour but que de harceler & de ruiner l'Armée du Duc. Elles lui réussirent si bien, qu'à la fin les ennemis n'étoient pas plus forts que lui, & il les battit aiant forcé le Duc à donner bataille, par ses habiles dispositions (a).

*Les Fran-
çois éva-
cuent la Si-
cile.*

Les affaires tournerent moins favorablement pour Louis en Sicile. Les Siciliens sont le peuple le plus inconstant du monde; se révoltant toujours contre ses Maîtres, & toujours assujetti, excitant continuellement des séditions pour changer de chaines. Les François les avoient délivrés du joug des Espagnols, & furent payés d'ingratitude. Les Siciliens conspirerent contre le Duc de Vivonne, qui les traitoit avec bonté, c'étoient tous les jours de nouveaux complots, que toute sa prudence ne pouvoit ni prévenir ni punir. L'Angleterre, prête à se déclarer pour les Hollandois, eût rendu le retour des troupes Françoises très-difficile; il étoit néanmoins nécessaire à cause de l'humeur turbulente & séditeuse du peuple. M. de Vivonne les fit embarquer & aima mieux s'exposer à tout, que de rester plus longtems exposé aux insultes & à l'ingratitude d'une troupe de gens, insensibles à l'amitié. Il mit à la voile le 8 d'Avril, & arriva en France sans avoir vu l'ennemi (b).

*Politique
des Hollan-
dois.*

Le Prince d'Orange aiant épousé la Princesse Marie, fille aînée du Duc d'York, acquit tant de crédit dans le Parlement d'Angleterre, que ce Corps entreprit de forcer le Roi à renoncer à l'alliance de Louis XIV. Guillaume auroit fort souhaité la continuation de la guerre, mais les Etats ne tirant aucun avantage solide des efforts de l'Espagne & de l'Empire, pensoient à faire séparément leur paix. Cette Politique République avoit trouvé moyen de ne paroître plus qu'auxiliaire dans une guerre entreprise pour sa ruine. L'Espagne & l'Empire, d'abord auxiliaires, étoient devenues les principales parties.

*Congrès de
Nimegue.*

Les Plénipotentiaires de toutes les Puissances étoient à Nimegue & ceux de Hollande négocioient pour eux-mêmes & pour le Roi d'Espagne. La France prétendoit garder Bouchain, Condé, Ipres, Valenciennes, Cambrai, Maubeuge, Aire, Saint-Omer, Cassel, Charlemont, en un mot une bonne partie de la Flandres, & consentoit de rendre Charleroi, Courtrai, Oudenarde, Ath, Gand & Limbourg aux Espagnols. Les Ministres

(a) *Henault* p. 769, 770. (b) *Le même.*

d'Espagne demandèrent aux Plénipotentiaires de France que la restitution de ces six Places se fît aussitôt après la ratification du Traité; mais on leur répondit, que le Roi ne la feroit qu'après qu'on auroit rendu au Roi de Suede ce qu'on lui avoit pris, cette déclaration retarda la conclusion du Traité (a).

Charles II. fut irrité du procédé de Louis XIV. Il envoya le Chevalier Temple à la Haye, avec d'amples pouvoirs pour signer un Traité avec la République, par lequel les deux Parties contractantes s'engageoient à obliger la France à la restitution des six villes. Si Charles avoit été ferme dans ses résolutions, le Traité n'auroit trouvé aucun obstacle. Mais après que M. Temple l'eut conclu à la satisfaction de toutes les Puissances, qui cherchoient à reprimer l'ambition & le pouvoir de Louis, Charles balança par un effet de sa timidité & de son inconstance ordinaire. Du Cros Agent de Suede à Londres fut dépêché au Chevalier Temple avec ordre de déclarer aux Plénipotentiaires de Suede au nom du Roi, que s'ils vouloient consentir d'abord à l'évacuation des villes de Flandres, sa Majesté Britannique feroit tous ses efforts, dès que la Paix feroit faite, pour faire rendre tout ce qu'il avoit perdu au Roi de Suede. Ce procédé de Charles indiquoit son irrésolution; le Chevalier Temple en eut honte; les Etats-Généraux s'apperçurent aisément, des intentions de ce Prince, & refusèrent fermement de signer le Traité, à moins qu'on ne fit la restitution demandée. Louis offrit de restituer Fribourg ou Philipsbourg à l'Empire, en laissant le choix à l'Empereur. Il rétablissoit dans l'Evêché de Strasbourg & dans leurs Terres les deux freres Furstemberg, que l'Empereur avoit dépouillés, & dont l'un étoit en prison. Quant à la Lorraine, il offroit de rétablir le nouveau Duc Charles V., mais il vouloit rester maître de Nanci & de tous les grands chemins. Ces conditions furent fixées avec la hauteur d'un Conquérant; les Alliés n'étoient pas d'accord entre eux; ils se blâmoient les uns les autres, & chacun se plaignoit qu'on lui laissoit le fardeau de la guerre sur les épaules, tous à l'exception du courageux Duc de Lorraine, acceptèrent les conditions que la France leur offroit, avec peu ou point de changement. Les Ambassadeurs de France parurent inflexibles sur l'article de la restitution des six villes, jusqu'au dernier jour du terme fixé & alors ils se désistèrent tout d'un coup de leurs prétentions, comme pour se faire honneur de leur complaisance. Quant au Duc de Lorraine, il aima mieux être un Prince errant dans l'Empire, qu'un Souverain sans pouvoir & sans honneur dans ses Etats (b).

Pendant le Congrès, le Maréchal de Luxembourg tenoit Mons bloqué, & Louis tâchoit de faire trainer le Traité jusqu'à ce que cette ville fût prise. Pendant que le Maréchal, qui savoit la paix conclue, étoit tranquillement à diner chez l'Intendant de l'Armée, le Prince d'Orange attaqua brusquement son quartier, ce qui donna lieu à un combat sanglant, long & opiniâtre, & Guillaume demeura maître du champ de bataille. Tous les Historiens se recrient sur ce combat, comme d'une trahison. Le Traité, disent-ils, étoit signé depuis quatre jours, le Prince ne l'ignoroit

SECTION
XIV.
Histoire de
Louis XIV.
depuis
1674 jus-
qu'à la
Paix de
Nimegue.

Bataille de
Saint-Denis.

(a) *Peliffon* T. III. p. 271. (b) *Siecle de Louis XIV.* T. I. p. m. 232, 233.

SECTION
XVI.

Regne de

Louis XIV.

depuis 1679

jusqu'à la

Paix de

Ryswick.

pas, quoiqu'il n'en eut pas eu encore avis dans les formes. Il étoit donc inexcusable de faire répandre le sang de tant de braves gens, & de sacrifier tant d'innocens, après que la Paix avoit fermé les plaies causées par une longue & cruelle guerre (a). Mais la prévention dicta ce langage. Guillaume avoit certainement autant de raison de tenter le secours de Mons, que le Maréchal de Luxembourg de tenir cette Place bloquée. Il s'apercevoit fort bien que le dessein de Louis en trainant le Traité en longueur étoit de se rendre maître de cette importante Forteresse. Si Luxembourg savoit que la paix étoit signée, pourquoi ne se pas retirer, & donner avis au Prince de ce qui s'étoit passé ? Cette conduite indique assez que Louis auroit voulu profiter de la prise de la Place, si elle s'étoit rendue, avant qu'on eût notifié en forme la conclusion du Traité aux deux Généraux. L'échec reçu le fit crier contre la conduite du Prince, les Historiens François ont épousé le ressentiment de leur Souverain, & l'esprit de parti avec de forts préjugés ont porté les Historiens Anglois à adopter leur sentiment. La bataille de Saint-Denis ne produisit pas un nouvel article de paix ; le Traité fut signé par toutes les Puissances, à la réserve de l'Empereur, le 10 d'Août ; desorte que la Paix fut rendue à l'Europe. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les Hollandois, contre lesquels la guerre avoit été entreprise, & qui s'étoient vus sur le penchant de leur ruine furent les seuls à qui tout fut rendu ; ils gagnèrent même une barrière ; au lieu que toutes les autres Puissances, qui avoient pris les armes en leur faveur, perdirent. Quant à Louis XIV, il eut la gloire de soutenir la guerre contre les plus redoutables Puissances du Continent, de donner la Loi à la Chrétienté, & d'avoir ajouté à ses Etats la Franche-Comté, Dunquerque & la moitié de la Flandres ; il est vrai qu'il appauvrit son peuple, & sacrifia le bonheur réel à une vaine gloire.

SECTION XVI.

Suite de l'Histoire de Louis XIV. depuis la Paix de Nimegue, jusqu'à la Paix de Ryswick.

*Autorité
que Louis
s'arroge
dans l'Em-
pire.*

1679.

COMME l'Empereur n'avoit pas encore accédé au Traité de Nimegue la guerre continua, On prit Nuits au mois de Janvier 1679, qui fut rendue à l'Electeur de Cologne, lorsque l'Empereur eut signé la paix dans le mois suivant. Ce fut alors que Louis XIV. commença à faire éclater ce despotisme & à s'attribuer cette supériorité sur les autres Princes qui fesoit connoître son pouvoir davantage que toutes ses conquêtes. Il établit dans Metz & dans Brisac des Chambres pour réunir à sa Couronne toutes les Terres, qui pouvoient avoir été autrefois de la dépendance de l'Al-

(a) Les Auteurs cités.

l'Alsace ou des trois Evêchés, mais qui avoient passé sous d'autres Maîtres. Plusieurs Princes de l'Empire, l'Electeur Palatin, le Roi d'Espagne même, qui avoit quelques Bailliages dans ces Pays, furent cités devant ces Chambres pour rendre hommage au Roi de France, ou pour subir la confiscation de leurs biens. L'Electeur Palatin & celui de Treves furent dépouillés de plusieurs Seigneuries; ils en porterent en vain leurs plaintes à la Diete de Ratisbonne, elle se contenta de faire des protestations. L'intrigue & la terreur, qui avoient ouvert à la France les portes de tant de villes, lui ouvrirent celle de Strasbourg, dont les Magistrats furent gagnés. Les habitans que l'amour de la liberté avoit maintenus depuis tant de siècles dans la jouissance de leurs privileges, se virent au milieu de la paix assujettis à un Monarque despotique, & leurs remparts environnés de vingt mille François (a).

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Pendant que Louis étendoit ainsi ses Etats par la fraude & l'intrigue, il n'oublioit pas de fortifier l'intérieur de son Royaume. Le Port de Toulon fut construit à fraix immenses, pour contenir cent vaisseaux de guerre, avec un Arsenal & des magasins magnifiques; le Port de Brest se formoit avec la même grandeur; Dunquerque & le Havre de Grace se remplissoient de Vaisseaux. La nature étoit forcée à Rochefort. Enfin Louis avoit plus de cent gros vaisseaux de ligne, dont plusieurs portoient cent canons & quelques-uns davantage.

Son appli-
cation aux
affaires des
mestiques.

Il donna des preuves de sa puissance sur mer, avantageuses à la Chrétienté. La Méditerranée étoit couverte de Corsaires, qui ruinoient le commerce. Il envoya du Quesne avec une Escadre à Alger, bombarda cette ville, & contraignit ses féroces habitans à lui faire des soumissions. Ce fut dans cette expédition que les François se servirent pour la première fois de Galioles à bombes, inventées par Bernard Renaud, tiré de l'obscurité par la pénétration de Colbert, qui ne manquoit jamais de rendre le génie utile à l'Etat. Tunis & Tripoli suivirent l'exemple d'Alger. La frayeur qu'inspira cette ville deux fois bombardée, à la faveur du nouvel art, porta les autres Etats de Barbarie à la soumission, ils rendirent tous les Esclaves Chrétiens à l'exception des Anglois. Damfreville, Capitaine de vaisseau, étant venu à Alger pour recevoir les Esclaves; ceux qui étoient Anglois prétendirent que c'étoit en considération du Roi d'Angleterre qu'ils étoient mis en liberté, sur quoi Damfreville les fit remettre à terre (b) (*).

Il oblige les
Etats de
Barbarie à
lui faire des
soumissions.
1632.

(a) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 239. (b) Le même p. 246.

(*) Un peu après le second bombardement d'Alger mourut M. Colbert, le plus grand Ministre que la France ait eu, & le plus fidele des serviteurs de Louis XIV. Son application, son industrie & son génie avoient rendu la France puissante sur mer, & étendu son commerce dans toutes les parties du monde. Ce fut son habileté que Louis fut redevable des moyens nécessaires pour soutenir tant de guerres périlleuses, où l'Europe a été depuis engagée. Ce fut Colbert qui le mit en état de troubler le repos de la Chrétienté. Louis abusa des grands talens de son Ministre, si propres à le rendre puissant, à le faire aimer, à le rendre les délices de ses peuples & l'objet de l'admiration de tout l'Univers.

SECTION

XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Il fait bom-
barder Ge-
nes.

1684.

Ses démêlés
avec la Cour
de Rome.

Causes de
la guerre
entre la
France, les
Etats Géné-
raux l'Es-
pagne & la
Grande
Bretagne.
1688.

Louis XIV. fit aussi sentir son indignation à la République de Genes. Elle avoit assisté l'Espagne de quelques galeres & vendu de la poudre & des bombes aux Algériens. Le Roi demanda satisfaction par M. de Saint-Olon, & les Genoïs comptant sur le secours de l'Espagne refuserent de plier. Irrité de leur insolence Louis résolut de les châtier. Quatorze gros vaisseaux, vingt Galeres, dix Galiotes à bombes, & plusieurs Fregates, partirent de Toulon, & vinrent se présenter devant Genes. Seignelai, qui avoit succédé à Colbert son pere dans la place de Secrétaire de la Marine, étoit lui-même sur cette Flotte, afin de pousser l'entreprise avec ce courage, ce feu & cette activité qui lui étoient propres. On jetta quatorze mille bombes dans la ville, & on réduisit en cendres une partie de ses plus superbes édifices. Quatre mille soldats débarqués s'avancerent jusqu'aux portes & brûlerent le Fauxbourg de Saint-Pierre d'Arene. Il fallut s'humilier pour prévenir une ruine totale. Le Roi exigea que le Doge & quatre des principaux Sénateurs vinssent implorer sa clémence à Versailles, & il voulut que le Doge fût continué dans sa dignité, malgré la Loi perpétuelle de Genes, qui en dépouille tout Doge absent un moment de la ville. La nécessité obligea la République de souscrire à tout. Le Doge & quatre Sénateurs se rendirent à Versailles, firent leurs excuses au Roi, qui les traita avec beaucoup de faste & de hauteur, mais en même tems avec politesse & bonté (a).

Louis XIV. traita avec la même hauteur la Cour de Rome. Son Ambassadeur entra dans la ville avec quelques centaines de Gardes armés. Innocent XI. se servit envain contre Lavardin des foudres du Vatican, on les méprisa, & le chef de l'Eglise eut la mortification de voir ses armes spirituelles méprisées, parcequ'il ne pouvoit les appuyer par les armes temporelles. Les droits de franchise dont les Ambassadeurs étrangers jouissoient à Rome troubloient extrêmement la police de la ville. Innocent pensa à abolir ces droits, l'Espagne & d'autres Cours y consentirent, mais Louis ne voulut jamais entendre à aucune proposition qui dérogeât à la dignité de sa couronne. Le Pape fut obligé de s'accommoder d'une façon peu satisfaisante pour l'orgueil du Vicaire de Jesus-Christ.

Louis, avec la même hauteur, voulut élever à l'Electorat de Cologne le Cardinal de Furstemberg sa créature. Le Chapitre a le droit d'élection, & l'argent du Roi répandu parmi les Chanoines, les mit dans ses intérêts. Mais comme le Pape a le droit de conférer l'Evêché à l'élu, & l'Empereur celui de confirmer à l'Electorat, Louis prévoyant qu'on s'opposeroit à l'élection de Furstemberg, résolut de la soutenir par la force des armes. Aussitôt que le Pape se fut déclaré pour le Prince Clement de Baviere, frere du dernier Electeur mort, Louis se saisit d'Avignon, & en même tems se prépara à faire la guerre à l'Empereur, qui s'étoit uni avec le Pape, & il se disposa à envoyer une Armée en Allemagne, épuisée par une longue & sanglante guerre contre le Grand Seigneur, durant laquelle Vienne avoit soutenu un siege de six semaines. Cette querelle, les infractions au Traité de Nimegue, la hauteur de Louis par rapport aux dépendances de l'Alsa-

(a) Le même, p. 247-249.

ce, la mort de la Reine d'Espagne, le crédit de la Cour de Vienne dans le Conseil de Madrid, l'ambition de Louis, la haine que le Prince d'Orange, devenu Roi d'Angleterre, avoit pour ce Monarque, le secours que la France donnoit au malheureux Jaques II., le refus de reconnoître le Prince en qualité de Roi d'Angleterre, la jalousie des autres Etats, l'envie qu'ils avoient de s'opposer à l'accroissement de la puissance de la France, & l'appréhension où étoient l'Empire, l'Angleterre & la Hollande de voir un jour les couronnes de France & d'Espagne réunies dans la Maison de Bourbon, furent les causes de la guerre qui s'alluma entre Louis & le Roi Guillaume III, l'Empereur & les Etats-Généraux. Le Prince d'Orange n'étoit pas encore sorti du Texel, pour passer en Angleterre, que Louis avoit des armées sur les frontieres de la Hollande & de l'Allemagne. Le Dauphin, Prince doux & aimable, fut envoyé en Allemagne à la tête de cent mille hommes, aiant sous lui les Maréchaux de Duras, de Catinat & Vauban (a). Mais avant que d'entrer dans le détail des opérations de la guerre, il faut faire connoître en peu de mots la Ligue formée contre Louis XIV.

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Le courage, la vigilance & la prudence que le Prince d'Orange avoit fait paroître dans la dernière guerre, lui avoient acquis une grande réputation & pas moins d'autorité en Hollande. La politique, la prévention, & son caractère le rendoient toujours ennemi juré de la France. Avant son élévation sur le trône d'Angleterre, Guillaume avoit projeté une Ligue pour abaisser le Roi de France. Il avoit eu assez de crédit auprès des Princes de l'Empire assemblés en Diète, pour les porter à exhorter l'Empereur de venger les infractions faites par Louis XIV. au Traité de Nimegue. Ils prièrent S. M. I. de faire la paix avec les Turcs, & de rompre ouvertement avec la France, promettant de prendre part à la guerre, comme guerre de l'Empire. En conséquence, l'Empereur fit avec les Etats-Généraux une alliance offensive & défensive, par laquelle les Puissances contractantes s'engageoient à agir de concert de toutes leurs forces contre la France & ses Alliés; de ne point faire de paix séparée sous quelque prétexte que ce soit, & de n'entendre à aucun accommodement, avant que les Traités de Westphalie d'Osnabrug & de Munster, des Pyrenées & de Nimegue ne soient exécutés; on convint d'inviter l'Espagne & l'Angleterre d'accéder à ce Traité. Par un article séparé, les Parties contractantes, stipuloient qu'en cas que Charles II. Prince infirme & valétudinaire mourut sans postérité, les Alliés feroient tous leurs efforts pour procurer la Monarchie Espagnole à la Maison d'Autriche, & la dignité de Roi des Romains à l'Archiduc Joseph, fils de l'Empereur. Guillaume, n'étant que Prince d'Orange, étoit l'ame de cette Ligue; après qu'il fut monté sur le trône de la grande Bretagne, il ne négligea rien pour engager le Parlement à y accéder & il réussit. On n'eut pas de peine à trouver bien des raisons pour en venir à une rupture avec la France; & pour cacher les véritables vues de Guillaume, on fit valoir dans la déclaration de guerre plusieurs motifs relatifs à la Grande Bretagne, bien qu'au fonds

Ligue for-
mée contre
le Roi de
France.

(a) Henault p. 792.

SECTION

XVI.

Continent.

Regne de

Louis XIV.

depuis

1679 jus-

qu'à la

Paix de

Ryswick.

la guerre ne fût entreprise que par des vues qui n'avoient trait qu'au

Pour bien comprendre les raisons qui déterminèrent l'Espagne à entrer dans la Ligue, il faut remonter un peu plus haut. Le mariage du Roi Catholique avec la Princesse Marie-Louise, fille du Duc d'Orléans, sembloit ferrer plus que jamais les nœuds de l'union entre la France & l'Espagne. Pendant la vie de cette Princesse, l'Empereur demanda en 1685 au Roi d'Espagne la souveraineté des Pays-Bas pour l'Archiduchesse sa fille, qui venoit d'épouser l'Electeur de Baviere. Louis, persuadé que si cela avoit lieu, ce seroit une violation des Traités, chargea le Marquis de Feuquieres son Ambassadeur à Madrid, d'expliquer ses sentimens là-dessus à S. M. C. Les Ministres d'Espagne, alarmés par l'appréhension d'une rupture, assurèrent fortement Feuquieres de l'intention sincere où ils étoient d'éviter tout ce qui pourroit offenser le Roi très-Christien. La Cour de Vienne aiant manqué son coup, tenta en 1687 d'engager le Roi d'Espagne à permettre que l'Archiduc Charles, second fils de l'Empereur, fût élevé à la Cour de Madrid, comme héritier présomptif de la Couronne. Cette négociation fut extrêmement secreete, elle n'échapa pas néanmoins à la pénétration de Louis; il envoya ordre à son Ambassadeur de demander une audience particuliere au Roi Catholique, & de remettre en main propre à ce Prince un Mémoire, qui portoit que „ si le Roi d'Espagne entraîné „ par de mauvais conseils, renversoit l'ordre de la succession, le Roi ne „ pourroit en ce cas-là s'empêcher de faire tout ce qui lui paroîtroit „ le plus propre à maintenir les droits du Dauphin, & qu'il ne pouvoit „ confiderer tout ce qui se feroit en faveur de l'Archiduc, que comme une „ infraction de la paix qui subsistoit entre les deux couronnes”. Charles répondit en termes généraux, mais il fit assurer l'Ambassadeur qu'il ne se nommeroit un successeur qu'au lit de la mort. Marie Louise d'Orléans mourut 1689, & par sa mort la France perdit tout le crédit qu'elle avoit à la Cour de Madrid. L'Empereur gagna du terrain à proportion & son Conseil gouverna entierement Charles II. lorsque ce Prince eut épousé la fille du Duc de Neubourg, sœur de l'Impératrice. Ce furent là les circonstances qui firent entrer le Roi Catholique dans la Ligue contre Louis XIV. & qui porterent celui-ci à déclarer la guerre d'abord à l'Empereur & aux Etats-Généraux, ensuite à l'Espagne, & enfin à l'Angleterre, quoique les hostilités contre cette Couronne eussent déjà commencé avant la déclaration de guerre (a).

Le Marquis de Castanaga, Gouverneur des Pays-Bas Espagnols publia à son tour un Manifeste des plus virulens; il accusoit le Roi de France d'avoir établi des Juridictions arbitraires dans l'Empire, d'avoir dévasté les terres de la Maison d'Autriche, sans respecter les loix de la Religion & celles de l'humanité, ni même celles de la guerre; d'avoir approuvé les actions les plus tyranniques & les plus barbares, & d'avoir intrigué avec les ennemis de Jesus-Christ pour ruiner l'Empire. Ce dernier trait fesoit allusion à la bonne intelligence que Louis entretint constamment avec le Grand Seigneur.

(a) *Henault* p. 795. *Mem. de Forci* T. I. p. 3.

Avant ce Manifeste, Louis avoit déjà commencé à agir contre les Impériaux. Le grande Armée, que le Dauphin commandoit en personne, investit Philipsbourg vers la mi-Octobre, & Vauban conduisit le siège. La Place se rendit après dix-neuf jours de tranchée ouverte. Cette reddition fut suivie de celle de plusieurs autres Places. On prit Manheim en trois jours, Frankendal en deux, Spire, Treves, Worms & Oppenheim se rendirent dès que les François furent à leurs portes. Le Palatinat condamné à la désolation, aussitôt qu'il y a guerre dans l'Empire, fut réduit en désert, ses villes florissantes & ses beaux villages, furent mis en cendres pour se venger de ce que l'Electeur avoit formé la Ligue d'Augsbourg contre la France. Il est impossible d'exprimer le sort de ce malheureux Pays; hommes, femmes, vieillards, enfans furent chassés de leurs demeures, au cœur de l'Hiver, obligés d'errer tous nus dans les campagnes, & d'y mourir de faim & de froid, pendant qu'ils voioient leurs maisons pillées & mises en feu par le Soldat, qui passe toujours les ordres de rigueur. On commença par Manheim, le séjour des Electeurs; leurs tombeaux furent ouverts pour y chercher des trésors & leurs cendres furent dispersées. Telle fut la férocité & la rage avec laquelle on exécuta les ordres de Louis, que ce sera une tache éternelle à sa mémoire. On en rejetta la faute sur Louvois, mais à tort, puisque Louis étoit le maître de ne pas suivre ses conseils. Les Nations, dit Voltaire, qui jusques-là n'avoient blâmé que son ambition en l'admirant, crièrent alors contre la dureté d'un Roi, qui noyé dans les plaisirs de la Cour la plus voluptueuse de l'Europe, signoit la destruction de tout un Pays (a). C'étoit pour la seconde fois que ce beau Pays étoit désolé sous Louis XIV. mais les flammes allumées par Turenne, quoique terribles, n'étoient que des étincelles, en comparaison de ce dernier incendie, qui fit du Palatinat un monceau de cendres, & de ses habitans une multitude des pauvres les plus indigens.

L'Empereur avoit trois Armées en campagne contre la France, outre celle qui étoit opposée aux Turcs. Une sur le haut Rhin, sous le Duc de Bavière; la seconde, qui étoit la principale, commandée par le Duc de Lorraine entre le haut & le bas Rhin, & la troisième sous la conduite de l'Electeur de Brandebourg, avec ses propres Troupes & celle de Westphalie, sur le bas Rhin. Le Prince de Waldek étoit en Flandres à la tête de trente-trois mille Hollandois, auxquels se joignirent dix mille Anglois commandés par le Duc de Marlborough, & un corps d'Espagnols détaché par le Gouverneur des Pays-Bas. Telles étoient les forces qu'on opposa à la France pour arrêter la rapidité de ses conquêtes, qui avoient déjà répandu la terreur & la désolation dans l'Empire. Louis comprit sagement que l'union des Princes de l'Empire ne feroit pas de longue durée. Au lieu d'opposer aux Armées Impériales des Armées capables de leur donner bataille en rase campagne, il mit de fortes garnisons dans les principales villes, & envoya divers corps sous la conduite de Sourdis, de Boufflers, de Montclar & de Choiseul, tandis que le Maréchal de Duras avoit le principal commandement; ils avoient ordre de profiter de tou-

SECTION
XV.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Désolation
du Palati-
nat.
1688.

Opérations
des Alliés.
1689.

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 281.

SECTION
XVI.
*Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.*

tes les occasions pour harceler l'ennemi, en interceptant ses convois, en surprenant ses partis, & en mettant à feu & à sang tous les Pays par où il devoit passer, afin de lui ôter les moyens de subsister. Les Alliés entreprirent d'abord de chasser les François de l'Électorat de Cologne. Rhinberg se rendit sans siege. L'Électeur de Brandebourg assiegea Keiserswaert, dont le Gouverneur capitula après trois jours de tranchée ouverte. Au mois de Juillet, le Duc de Lorraine forma le siege de Maience, où il fut joint par le Duc de Baviere. Le siege fut long; le Marquis d'Huxelles aiant pris les meilleures mesures pour se défendre, pendant que le Maréchal de Duras avec sa petite Armée, inquietoit les ennemis & troubloit autant qu'il lui étoit possible leurs opérations. Boufflers attaqua & défit un détachement des Impériaux, dont la plupart furent passés au fil de l'épée, parce qu'ils refuserent de mettre bas les armes. Maience fut néanmoins forcée de se rendre le 8 de Septembre, aiant couté cinq mille hommes aux Alliés. Bonn étoit bloquée depuis quelque tems par l'Électeur de Brandebourg, qui étoit sur le point de décamper, quand la nouvelle de la reddition de Maience arriva. Peu après le Duc de Lorraine vint le joindre. Le Baron d'Asfeld, qui y commandoit, aiant été dangereusement blessé, la Place se rendit le 15 d'Octobre, après avoir soutenu un siege de cinq semaines de tranchée ouverte & été bloquée trois mois.

*Campagne
de Flandres
& de Cata-
logne.*

En Flandres le Maréchal d'Humieres fut battu à Walcour, par le Prince de Waldeck. Cette affaire ne fut pas d'un grand avantage aux Alliés, mais fit tort à la réputation du Maréchal; Louvois dont il étoit la créature & l'ami fut obligé de lui ôter le commandement de l'Armée, pour le donner au Maréchal de Luxembourg, qu'il n'aimoit point. Cette action fait honneur à Louvois, en ce qu'elle fait voir qu'il sacrifioit ses ressentimens particuliers & ses haines à la gloire de son Maître & au service de l'Etat. En Catalogne, le Duc de Noailles s'étoit mis de si bonne heure en campagne, qu'il remporta divers avantages, avant que les Espagnols eussent assemblé leurs Troupes pour s'opposer à ses progrès.

*Le Duc de
Savoye se
declare pour
les Alliés.
1690.*

Louis XIV. se trouva dans la nécessité d'envoyer une Armée en Italie. Le Duc de Savoye, soit par inconstance, soit par la jalousie que lui donnoit le Roi, qui lui demanda des sûretés de sa conduite, accéda à la Ligue, & signa un Traité d'alliance avec l'Empereur & le Roi d'Espagne, par lequel il fut déclaré Capitaine-Général des Armées d'Italie. On envoya contre lui Catinat, le Général le plus hardi, le plus expert & le plus judicieux qui fût au service de France. Catinat avoit le feu d'un Héros & le phlegme d'un Philosophe. Il avoit été d'abord Avocat, mais s'étant dégouté de cette profession, il prit le parti des armes, & s'étoit élevé aux premiers honneurs de la guerre par son mérite. Il se montra par tout supérieur au Duc, qui s'étoit acquis de la réputation à la guerre, & qui passoit en même tems pour un Prince sage & politique. Catinat livra bataille à Victor Amedée à Staffarde, & remporta une victoire complete. Il fit voir sa grande capacité par la disposition de ses Troupes & par l'inégalité de la perte; l'Armée Françoisse n'eut que trois-cens hommes de tués; & le Duc en eut quatre mille. Les suites de cette victoire furent plus importantes encore. Toute la Savoye excepté Montmelian fut conquise. Le Duc

se retira partout devant le Général François sans oser tenter le secours des plus importantes Places de ses Etats. Toute cette campagne fut une suite d'avantages, en sorte que Catinat devint presque aussi fameux que Condé & Turenne (a).

La face des affaires changea entièrement en Flandres à l'arrivée du Maréchal de Luxembourg, élève & ami du Prince de Condé, dont il avoit bien des traits dans son caractère, un génie ardent, une exécution prompte & un coup d'œil juste. Luxembourg avoit toutes les qualités d'un Héros, & il avoit perfectionné ses talens naturels par une application infatigable & par une longue expérience sous les plus habiles Capitaines. Il admiroit Turenne, mais imitoit Condé, & comme lui sembloit être né Général. Pour rendre le courage à ses Troupes, & montrer qu'il étoit digne de la préférence qu'on lui avoit donnée, il résolut de faire des efforts extraordinaires avant que l'Armée des Alliés fût formée. Les divers mouvemens qu'il fit donnerent lieu à la bataille de Fleurus, où il remporta une victoire signalée sur les Alliés, commandés par le Prince de Waldeck. Ce Général s'étoit montré supérieur à d'Humieres la campagne précédente, mais il fut obligé de céder le prix à Luxembourg, qui dû la victoire à la supériorité de son génie. Les Alliés eurent six mille morts, huit mille prisonniers, on prit deux-cens Etendards ou Drapeaux, le Canon & les bagages. L'Infanterie Hollandoise acquit une gloire immortelle dans cette occasion; le Maréchal de Luxembourg aiant avoué que sa fermeté & son intrépidité avoit surpassé celle de l'Infanterie Espagnole à la bataille de Rocroi. Les Alliés réparèrent si promptement la perte faite à Fleurus, que le Prince de Waldeck se trouva bientôt une Armée plus nombreuse que le Maréchal, qui fut contraint de se tenir sur la défensive, jusqu'à ce que la rigueur de la saison obligât les deux Armées d'entrer en quartiers d'Hiver.

Il ne se passa rien d'important sur le Rhin. Le Dauphin y fit tête à l'Electeur de Baviere, & fit échouer tous les projets de ce Prince pour pénétrer en France, en se rendant maître de la Forteresse de Hunningue. L'année finit par la perte de l'isle de Saint-Christophe, dont les Anglois sont toujours demeurés depuis en possession, & par la mort de M. de Seignelai, cet habile Secretaire de la Marine; M. de Pontchartrain Contrôleur général lui succéda. Sur Mer les Escadres du Roi avoient deux fois battu les Flottes combinées d'Angleterre & de Hollande. En 1689 Louis XIV. envoya Chateau-Renaud sur les côtes d'Irlande avec une forte Escadre pour faire une diversion en faveur de Jaques II. Le Roi Guillaume aiant été instruit de la destination de Chateau-Renaud, ordonna à l'Amiral Herbert d'aller avec douze vaisseaux de ligne, s'opposer aux desseins de l'Amiral François. Le mauvais tems aiant empêché Herbert de rencontrer l'ennemi en mer, il fit voile vers la Baye de Bantry, où il trouva Chateau Renaud, qui s'avança d'abord pour le combattre, & par son habile manœuvre l'empêcha de gagner le vent. L'action dura deux heures, & on combattit avec une égale valeur de part & d'autre, mais la fortune se déclara pour les François. L'Escadre Angloise s'éloigna & se batut en

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.
Le Maré-
chal de
Luxem-
bourg réta-
blit les af-
faires en
Flandres.

Mort de
M de Sei-
gnelai, &
affaires sur
mer.

(a) Siecle de Louis XIV. l. c. p. 285, 286.

SECTION

XVI.

Regne de
Louis XIV.

depuis

1679 juf-

qu'à la

Paix de

Ryſwick.

retraite pendant plusieurs heures, enſorte que Renaud content de la gloire qu'il avoit acquiſe, cefſa la poursuite & retourna dans la Baye. Ce qui ſe paſſa cette année ſur mer fut encore plus glorieux pour Louis XIV. Le Comte de Tourville aiant joint Renaud & pris le commandement de la Flotte, partit de Breſt pour aller inſulter les côtes de la Grande Bretagne. Il avoit la Flotte la plus puiffante que la France eût encore miſe en mer; car elle conſiſtoit en ſoixante-dix-huit vaiſſeaux de guerre & vingt-deux brûlots. Une ſi redoutable Flotte ne pouvoit qu'allarmer Marie, Reine Régente d'Angleterre, en l'abſence du Roi. Elle donna ordre à Milord Torrington de mettre d'abord à la voile & de joindre la Flotte Hollandoiſe. Les deux Flottes combinées n'étoient que de cinquante-cinq vaiſſeaux de guerre, mais comme Torrington avoit ordre expreſ d'attaquer l'ennemi, il en vint à une action, à la vue de l'ifle de Whigt. l'Eſcadre Hollandoiſe qui avoit l'avant-garde, porta ſur Tourville vers les neuf heures du matin. Dans une demie heure l'arriere garde des François ſe trouva engagée au combat avec la diviſion du Pavillon bleu de l'Eſcadre Angloiſe. L'action fut fort vive, les Anglois & les Hollandois combattirent avec beaucoup d'intrépidité, mais n'aiant pas été ſoutenus par Torrington, qui étoit au centre, ils furent preſque enveloppés par Tourville. Heureuſement la nuit ſurvint, & empêcha la perte entière des Hollandois, qui furent pourſuivis juſqu'à la Rye, où un vaiſſeau de ſoixante Canons échoua & penſa être brûlé par les Fregates Françoises. Les Hollandois perdirent ſix vaiſſeaux & les Anglois deux. Dick & Brakel contre-Amiraux Hollandois perdirent la vie, avec un grand nombre d'officiers & de ſoldats. En un mot la victoire des François fut complete, & les Anglois furent ſi irrités de leur diſgrace, que Torrington fut mis à la Tour. Tourville ſuivit ſa pointe & fit une deſcente à Tingmouth, où ſuivant les Hiſtoriens François le Comte d'Eſtrées brûla quatre vaiſſeaux de guerre & pluſieurs vaiſſeaux marchands (a). Tous les Hiſtoriens Anglois aſſurent néanmoins, qu'ils ne brûlerent que quelques petits bâtimens de charbon. Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que cette victoire acquit une gloire immortelle à la Marine Françoisie, & répandit la conſternation parmi les Anglois (*).

Congrès des

Princes al-

liés à la

Haye.

1691.

Guillaume III. aiant mis ordre aux affaires de ſon Royaume, paſſa en Hollande au cœur de l'hiver, préſida à un Congrès des Princes Alliés à la Haye, & prit les meſures les plus vigoureuſes pour rétablir les affaires en Flandres & en Italie. Il s'engagea à aſſiſter les Alliés de vingt mille hommes, & procura des ſecours ſi conſiderables au Duc de Savoye, que les affaires de ce Prince prirent un tour plus favorable. Louis ne fut pas moins

(a) *Henault* p. 799.

(*) Avant que de finir la relation des événemens de cette année nous ne pouvons nous empêcher de dire un mot des calomnies répandues contre Louis XIV, qu'on ſoupçonna d'avoir eu part à la mort de ſon implacable ennemi le vaillant & infortuné Duc de Lorraine. Ce Prince avoit menacé d'entrer en France à la tête de quarante mille hommes; ce projet donna lieu aux ennemis du Roi de répandre, que le Duc avoit été empoifonné pour prévenir l'exécution de ſes vaſtes deſſeins. Il eſt certain qu'on n'a jamais eu de preuves de cette imputation, qui paroît n'avoir eu d'autre fondement que la malignité & la haine.

moins diligent à assembler des forces capables de tenir tête aux Armées destinées à éclipser sa gloire. Il fit le siège de Mons en personne, avant que les Alliés s'imaginassent que les François fussent sortis de leurs quartiers d'hiver. Luxembourg dirigeoit les opérations, le Dauphin avec les Ducs d'Orléans & de Chartres s'y trouvoient. La garnison étoit de six mille hommes; mais les assiégeans animés par la présence de leur Roi & des Princes du Sang, poussèrent leurs travaux avec tant de rapidité, que le Prince de Bergue, Gouverneur de Mons, fut obligé de se rendre, avant que l'Armée des Alliés fût en état de faire lever le siège. Louis fit son entrée dans la Place & reprit aussitôt le chemin de Versailles, laissant à Luxembourg le soin de continuer la campagne. La supériorité de l'ennemi l'obligea d'agir avec précaution; cependant pendant que le Prince de Waldeck étoit campé à Leuze, Luxembourg profita d'un brouillard épais pour l'attaquer à l'improviste. Le combat fut opiniâtre, mais à la fin le Prince de Waldeck fut obligé de se retirer avec perte, quoique son Armée fût le double plus forte (a) (*).

SECTION
XVI.
*Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 juf-
qu'à la
Paix de
Ryſwick.*

En Italie les François, après une courte suspension de succès, reprirent leur première supériorité. Les Puissances maritimes fournirent leur contingent en argent, mais l'Empereur & le Roi d'Espagne qui avoient promis des troupes furent moins diligens. Catinat en profita & poussa ses avantages avec vigueur. Il prit Villefranche, Nice, Veillane & Carmagnole. Le Marquis de Feuquieres alla investir Coni; les passages du Val Aoste furent forcés, & on eut l'entrée libre du Milanés & du Vercellois. Turin fut menacée d'un bombardement; le peuple commença à murmurer & le Duc de Savoye se vit à deux doigts de sa perte. Le Prince Eugene de Savoye fit changer la face des affaires; il vint au secours de Coni, & Bulonde leva le siège avec précipitation. M. Catinat fut obligé de se retirer vers Villeneuve d'Aoste. La levée du siège de Coni & la sortie de l'Armée François du Piémont toucha si fort Louvois, qu'il ne put s'empêcher de pleurer en communiquant la nouvelle au Roi, qui lui dit gravement que la bonne fortune l'avoit gâté.

*Affaires
d'Italie.*

Louis XIV travailloit avec toute l'application possible à faire élire un Pape à sa guise, Alexandre VIII. étant mort; mais la retraite de son Armée hors de Piémont eut tant d'influence dans le Conclave, que tout le crédit & les intrigues de la Faction François ne purent empêcher l'élection du Cardinal Pignatelli, Napolitain, qui étoit porté par l'Empereur & par l'Espagne. Le nouveau Pape prit le nom d'Innocent XII. en l'honneur d'Innocent XI. & il adopta tous les préjugés d'Alexandre VIII. contre Louis & la France. Catinat, quoique fort inférieur aux Alliés, après l'arrivée du Duc de Baviere, trouva moyen d'entreprendre la conquête de Montmelian, & il y réussit malgré la résistance opiniâtre des assiégés.

*Election
d'Innocent
XII.*

(a) Siècle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 288.

(*) Presque tous les Historiens, à la réserve de Voltaire, disent que l'arrière-garde de Waldeck fut attaquée & défaite; comme il marchoit vers Cambron. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il fut surpris, & battu encore par le vigilant & actif Luxembourg, qui ne perdoit jamais aucune occasion.

SECTION

XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Mort &
Caractere
de Louvois.

Campagne
sur le Rhin
& en Cata-
logne.

Bataille de
la Hogue.
1692.

Siege &

Louvois ne vécut pas assez pour voir le changement des affaires en Italie. Il mourut le 16 de Juillet, avec la réputation de Ministre intelligent, actif, entreprenant & fidele. Il rétablit l'ordre & la discipline dans les Armées, ainsi qu'avoit fait Colbert dans les Finances & la Marine. Attentif uniquement à l'intérêt de l'Etat, il renonça à ses préventions, & sacrifia ses amitiés pour faire honneur au mérite & remplir le devoir de fidele Serviteur du Roi. Sa pénétration égaloit le profond secret qu'il favoit garder, & la diligence surprenante avec laquelle il expédioit les affaires les plus difficiles. Informé de tout, il combinait si heureusement toutes les circonstances, qu'il formoit les projets les plus hardis & les plus étendus & les exécutoit avec tant de rapidité, que cela tenoit du prodige. En un mot sa mort est la date du déclin de la gloire de Louis XIV. qui devoit son origine à Colbert & son accroissement aux grands talens de Louvois.

L'Armée du Roi sur le Rhin tâcha de surprendre Maïence, par des intelligences qu'on avoit avec un des Commissaires de l'Empereur, mais l'affaire aiant été découverte, ce dessein manqua. Cependant tous les projets formés par l'Empereur échouerent par la mort de l'Electeur de Saxe, son Général, tandis que l'Armée Françoisse aiant passé le Rhin s'empara de Phortzheim. Ce qui se passa en Catalogne, quoique peu considerable, fut favorable au Roi. Le Duc de Noailles assiegea & prit Urgel; tandis que le Comte d'Estrées avec une Escadre bombarda Barcelone & Alicante (a).

L'année suivante commença par un combat sanglant entre la Flotte de France, commandée par M. de Tourville, & la Flotte combinée d'Angleterre & de Hollande sous les ordres des Amiraux Russel, Delaval, Carter, Allemonde, Kallemberg & Van der Goes. Tourville n'avoit que soixante-trois vaisseaux, tandis que les ennemis en avoient quatrevingt-dix-neuf. Il avoit eu ordre exprès de combattre, dans la supposition que les Anglois & les Hollandois n'étoient pas encore réunis, & malgré le changement de circonstances, il résolut d'obéir. Le 19 de Mai, à trois heures du matin les deux Flottes se rencontrèrent dans la Manche. L'ennemi fit le signal, Tourville porta sur l'Amiral Russel, & fit un feu fort vif sur lui pendant cinq heures, jusques à ce que son vaisseau le Soleil Royal, qui étoit du premier rang, se trouva si maltraité, qu'il se fit touer hors de la ligne. A trois heures après midi les Flottes furent séparées par un brouillard fort épais. Tourville en profita pour se dégager, mais l'Escadre bleue des Anglois porta sur une partie de sa Flotte, qu'elle combattit pendant une demie heure, & durant ce tems-là il perdit quatre vaisseaux. Le Soleil Royal & l'Admirable tous deux du premier rang & le Conquérant du second rang allerent échouer près de Cherbourg, où l'Amiral Delaval les brûla. Dixhuit autres vaisseaux entrèrent dans la Hogue, où ils furent détruits par le Chevalier Rooke. Ce fut là le premier grand échec que reçut la Marine Françoisse, & il étoit trop rude pour être réparé aisément par une Puissance maritime naissante.

Louis résolut de se venger de cette disgrâce en faisant les plus grands

(a) Henault p. 804.

efforts en Flandres. A la tête de cent mille hommes il alla investir Namur la plus forte Place des Pays-Bas, fortifiée par un nouvel ouvrage de l'invention de Coehorn, qui le défendoit lui-même. Les travaux furent néanmoins poussés si vivement, que la ville capitula au bout de sept jours de tranchée ouverte, & la garnison se retira dans la citadelle. Le Roi d'Angleterre, qui commandoit l'armée des Alliés en personne & l'Electeur de Baviere, firent tous leurs efforts pour secourir la Place, mais le Maréchal de Luxembourg, qui couvroit le siege prit si bien ses mesures, qu'il les en empêcha. Ce fut un beau spectacle de voir à ce siege, les deux plus grands Ingénieurs de l'Europe épuiser tout leur art pour l'attaque & la défense. Vauban assiegea le Fort Coehorn défendu par Coehorn en personne. Il y eut diverses sorties & attaques, les assiégés firent des merveilles, mais la fortune des assiégeans l'emporta, & la citadelle se rendit à la vue de l'Armée du Roi Guillaume. Louis s'en retourna triomphant à Versailles. Luxembourg, après avoir mis une forte garnison dans Namur, détacha M. de Boufflers vers la Bouffiere, & se campa avec le reste de l'Armée à Soignies.

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

prise de
Namur.

Le Roi Guillaume, qui étoit posté à Genappe, résolut de profiter de la première occasion de rétablir la réputation de ses armes. Il passa la Senne pour empêcher l'ennemi de camper entre Steenkerque & Enghien, mais Luxembourg toujours actif le prévint. Guillaume l'attaqua avec une telle vigueur, qu'il falloit un grand courage & beaucoup d'intrépidité pour résister. Tout le camp des François fut mis en desordre & en confusion, & sans l'habileté supérieure de Luxembourg tout étoit perdu. Il avoit été trompé par un faux avis, & il falloit plus que de l'héroïsme pour en réparer les suites. Dans le moment critique, Luxembourg oublie qu'il étoit malade, change de terrain, rallie ses Troupes, les met en bataille & charge trois fois en personne. Il y avoit dans l'Armée Française le Duc de Chartres, qui n'avoit que quinze ans, Louis de Bourbon, petit neveu du grand Condé & Armand Prince de Conti, tous Princes du sang & rivaux de réputation. Ils se mirent à la tête de la Maison du Roi & d'un grand nombre de Volontaires de qualité & chargerent les Anglois avec tant de furie, que ceux-ci furent vaincus. L'événement de la bataille étoit encore néanmoins douteux, jusqu'à ce que Boufflers accourût avec des Dragons, & acheva la victoire. Le Roi Guillaume se retira avec autant d'ordre qu'il avoit attaqué, & toujours vaincu, mais toujours à craindre il tint encore la campagne. Les jeunes Princes, à la valeur desquels on attribua cette victoire, furent reçus en France aux acclamations des peuples, qui bordoient les chemins & s'attroupoient autour d'eux. Les Dames de la Cour porterent des ornemens nouveaux, qu'elles appelloient des *Steinkerques*, & les hommes toujours portés à imiter les folies du beau sexe, eurent des cravates, auxquelles on donna le même nom. On compte que les Alliés perdirent sept mille hommes, du nombre desquels étoient le Comte d'Angus, le Général Mackay, le Chevalier Jean Lanier, le Chevalier Robert Douglas, & plusieurs autres Officiers de distinction & de mérite. L'avantage que les François eurent leur coûta cher aussi; outre trois mille hommes, ils perdirent le Prince de Turenne, le Marquis de Bellefonds, Fimarçon, Tilladet & plusieurs autres braves Offi-

Bataille de
Steenker-
que.

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Affaires
d'Allema-
gne.

D'Italie, &
de Catalo-
gne.

Bataille de
Landen ou
Nervinde.
1693.

ciers. Luxembourg avoua à la vérité, que la mauvaise conduite du Comte de Solms, qui refusa de soutenir le Prince de Wirtemberg contribua plus à sa victoire que tous ses efforts, & que si ce Général avoit fait son devoir, l'armée Françoisse auroit été totalement défaite (a).

Les armes de Louis ne furent pas moins heureuses en Allemagne qu'en Flandres. Le Maréchal de Lorges surprit, battit & fit prisonnier le vieux Duc de Wirtemberg, posté près de Spirebach avec quatre mille chevaux. Le Dauphin rentra dans Heidelberg, que les ennemis avoient reprise (b).

Il fut ensuite obligé de se tenir sur la défensive.

Les affaires d'Italie ne tournerent pas aussi favorablement. Louis avoit à la vérité engagé le Pape à un accommodement, mais le Duc de Savoye avoit rejeté les conditions qu'on lui offroit, il entra dans le Dauphiné & le ravagea, prit Embrun après un siege de neuf jours, porta la terreur par tout le Pays, & auroit peut-être fait bien plus, s'il n'étoit tombé malade. Le Duc de Noailles ne fit rien de remarquable en Catalogne, non plus que les Espagnols.

La campagne suivante en Flandres fut une suite de succès & de victoires. La vigilance de Luxembourg fit échouer les desseins du Roi Guillaume sur le Brabant. Le Comte Tilli posté proche du Roi avec un détachement, fut délogé, & on fit trois Escadrons prisonniers. Le Maréchal de Villeroi assiegea Huy; Luxembourg couvrit le siege, & se retrancha. Le Roi Guillaume s'avança pour secourir la Place, mais la garnison avoit déjà capitulé avant qu'il approchât. Luxembourg résolut d'attaquer les ennemis dans leur camp de Landen, pendant que leur Armée étoit affoiblie par divers détachemens qu'on avoit faits. Il trompa Guillaume par une feinte, & fit commencer l'attaque par trois endroits différens, & les François furent repoussés jusqu'à deux fois avec perte. Mais le Maréchal de Luxembourg, le Prince de Conti & le Comte de Marfin étant revenus à la charge avec la fleur de leurs Troupes, pénétrèrent dans le camp des Alliés; l'Infanterie & la Cavalerie Angloise soutinrent tous leurs efforts avec une valeur incroyable; mais le Maréchal de Harcourt étant arrivé de Huy avec vingt Escadrons tous frais, ce secours produisit la totale déroute des Alliés, qui abandonnerent le champ de bataille, après avoir perdu huit mille hommes, soixante pieces de canon, & un si grand nombre d'étendards & de drapeaux, que joints à beaucoup d'autres, la Cathédrale de Paris en étoit remplie desorte que le Prince de Conti appelloit le Maréchal de Luxembourg *le Tapissier de Notre-Dame*. On ne parloit en France que de victoires; cependant le Roi Guillaume favoit si bien réparer ses pertes, que tous ces succès ne procuroient gueres d'avantage aux François. Luxembourg fut obligé de rester quinze jours dans l'inaction; en attendant le Roi rappella tous ses détachemens & se vit en état de hasarder une autre bataille, & d'empêcher le Général François d'assieger Bruxelles. Boufflers aiant joint Luxembourg vers la fin de la campagne, il entreprit le siege de Charleroi, & prit des mesures si justes, que l'ennemi ne put retarder ses travaux, sans attaquer ses lignes avec beaucoup de desavantage. Au bout

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 288-292. (b) Henault, p. 306.

d'un mois, la garnison n'espérant point de secours, capitula après avoir fait une belle défense. C'est ainsi que se termina la campagne de ce côté-là, sans que Louis XIV. en retirât d'autre fruit qu'une gloire inutile. Après trois victoires consécutives, il ne put entamer les Provinces Unies, tandis qu'il avoit autrefois conquis la moitié de ces Provinces & de la Flandres, toute la Franche-Comté sans donner un seul combat.

Le Maréchal de Lorges porta encore la désolation dans le Palatinat, le ravagea sans épargner ce qu'il y a de plus sacré, les tombeaux & les temples. Le Prince de Bade empêcha deux fois le Maréchal de passer le Neckar; mais le Dauphin étant venu joindre M. de Lorge, l'Armée Francoise forte de soixante dix-mille hommes passa cette riviere, trouva le Prince de Bade posté avantageusement, & s'en retourna; aiant mis garnison dans Stutgard, la campagne finit (a).

Celle d'Italie fut plus glorieuse. Les Alliés bloquerent Casal, & investirent Pignerol que le Duc de Savoye bombarda. M. de Catinat aiant reçu des renforts, descendit dans la plaine, & par son approche obligea le Duc de lever précipitamment le siege de Pignerol. Le 4 d'Octobre, les deux Armées en vinrent à une action, & combattirent avec beaucoup d'opiniâtreté & de courage. Les François furent repoussés une fois. Catinat les rallia, & les ramena au combat avec tant d'impétuosité que la Cavalerie ennemie fut mise en désordre, elle se renversa sur l'Infanterie, & par là toute l'aile fut rompue. En-vain la seconde ligne s'avança-t-elle pour soutenir la premiere; en-vain le Duc de Schomberg à la tête des Troupes Angloises remplit-il les devoirs de Général & de soldat; rien ne fut capable de changer le sort de cette journée; il n'y eut plus que confusion & desordre. Le Duc de Schomberg fut blessé & fait prisonnier, l'Armée Alliée défaite, & les François remporterent une victoire infructueuse aux dépens de bien du sang. Catinat déploya tous les talens d'un grand Capitaine dans cette occasion; mais la résistance opiniâtre des ennemis affoiblit tellement son Armée, qu'il fut obligé de repasser les monts, après avoir renforcé les garnisons de Casal, de Suse & de Pignerol.

Les intrigues de Louis XIV. à Rome & à Constantinople lui avoient réussi pendant quelque tems. Mais le grand Visir, qui étoit son pensionnaire, fut déposé pour appaiser les murmures du peuple. Les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande renouvelerent leurs efforts pour procurer un accommodement entre l'Empereur & le Grand Seigneur; mais toutes leurs propositions furent rejetées. Louis travailloit aussi par le moyen du Pape à détacher le Duc de Savoye des Alliés; on tenta divers moyens, mais le véritable aiant jusques ici échappé au Roi & au Pape, le Duc fut sourd à toutes les propositions.

En Catalogue le Duc de Noailles assiegea Roses, qui capitula au bout de quelques jours. La Forteresse d'Ampurias eut le même sort, & les Espagnols avoient si peu de forces, que M. de Noailles auroit pu pousser ses conquêtes bien loin, si son Armée n'eût été fort affoiblie par les déta-

(a) Le même, p. 308.

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Le Palati-
nat encore
ravagé.

Campagne
d'Italie.

De Catalo-
gne.

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Affaires
maritimes.

chemens qu'il avoit faits pour renforcer M. Catinat. La puissance de Louis XIV. étoit alors à son plus haut point. Il soutenoit la guerre contre les plus grandes Puissances de l'Europe, & entretenoit quatre nombreuses Armées en autant d'endroits différens. Sa Marine étoit redoutable, & généralement victorieuse des Puissances qui s'attribuoient l'Empire de la mer, & rien, ne pouvoit être plus glorieux dans cette conjoncture que des opérations sur mer.

Après la défaite de la Flotte de Tourville, on fit des efforts prodigieux pour réparer la perte qu'avoit faite la Marine François. On acheta plusieurs gros vaisseaux, qu'on équipa en guerre. On mit un *embargo* sur tous les vaisseaux du Royaume, jusqu'à ce que la Flotte du Roi fût montée; & la Manche fut couverte d'Armateurs, qui caufoient de grands dommages au commerce d'Angleterre. On fit des promotions extraordinaires parmi les gens de mer, pour exciter l'émulation parmi les Officiers & les Mariniers. Au mois de Mai une Flotte de soixante-dix gros vaisseaux, outre les galiotes à bombes, les brûlots, les Fregates &c. mit à la voile pour la Méditerranée, sous la conduite de M. de Tourville. Il découvrit le 16 de Juin le Chevalier Rook, avec une Escadre de vingt-trois vaisseaux, qui servoit de convoi à une Flotte de quatre-cens Navires marchands Anglois, Hollandois, & autres. Tourville porta d'abord sur l'ennemi, brûla, coula à fond ou prit trois vaisseaux de guerre & environ quatre-vingt navires marchands. On dit alors que M. de Tourville n'avoit pas su profiter de son avantage, & ce Général en rejetta la faute sur M. Gabaret. Avant son retour, il bombarda Gibraltar fit une tentative infructueuse sur Cadix, & détruisit un grand nombre de vaisseaux Anglois & Hollandois à Alicante & à Malaga. Pour se venger de cet échec, Benbow, Capitaine Anglois, bombarda Saint-Malo pendant trois jours; ce pendant la ville ne souffrit gueres.

Triste état
de la France.

L'Angleterre murmuroit des défaites, & la France étoit misérable par ses victoires. Les nombreuses Armées qu'on mettoit sur pied depeuploient le Royaume, & produisoient la famine. Toute l'activité & la prévoyance des Ministres, tous leurs soins à rassembler des grains, à regler le prix & à soulager les pauvres, ne purent empêcher une infinité de personnes de mourir de faim. Le Royaume gémissoit sous le poids de la guerre, tandis que les Eglises de Paris retentissoient des *Te Deum*. Louis XIV. au milieu de sa grandeur & du luxe d'une Cour polie étoit sur le point de succomber sous le malheur & sous la disette. On assure, qu'au sein de la victoire & adoré comme un Dieu, il auroit acheté la paix par des concessions extraordinaires; mais que le Roi d'Angleterre, qui n'avoit pas encore satisfait son ressentiment, rejetta les propositions qu'on fit (a).

Descente des
Anglois en
France.
1694.

Les événemens de l'année 1694 commencerent par une descente que les Anglois firent sur les côtes de France, Milord Berkeley, qui commandoit les Flottes ennemies, entra dans la Baye de Camaret & y débarqua des Troupes, mais elle furent si vigoureusement reçues qu'il fut obligé de se retirer précipitamment. La Flotte Angloise alla bombarder Dieppe, &

(a) Abregé Chronol. de l'Hist. de France T. XIII. p. 272, 273.

réduisit presque toute la ville en cendres; le Havre de Grace fut traité de la même manière, & toute la côte fut remplie de consternation & de terreur.

SECTION
XVI.

Toutes ces entreprises avoient pour but de tirer les Troupes du Roi de Catalogne, où Louis avoit résolu d'agir vigoureusement; mais elles ne produisirent pas leur effet. Le Marechal de Noailles passa le Ter à la vue des Espagnols, & attaqua le Viceroy de Catalogne si vivement, qu'il le battit. Le Maréchal assiegea ensuite Palamos, que la Flotte Françoisse bloqua par mer. La garnison se défendit bien, mais la ville ayant été prise d'assaut, les habitans furent passés au fil de l'épée sans distinction d'âge, de sexe, ni de condition. Gironne & Ostalric se rendirent après quelque résistance, & on prit des mesures pour faire le siege de Barcelone, mais l'arrivée de l'Amiral Russel les rompit entièrement. Les succès du Maréchal lui valurent le titre de Viceroy de Catalogne (a).

Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Campagne
de Catalo-
gne.

Campagne
de Flandres.

Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit en Flandres sous le Dauphin, fut obligé de se tenir sur la défensive, parceque son Armée étoit inférieure à celle des Alliés; mais il se conduisit avec tant de prudence & d'habileté, qu'il acquit plus de gloire que par ses victoires. On dit que sa conduite fut une parfaite imitation de la belle campagne de M. de Turenne contre Montecuculi. Il découvrit tous les desseins de l'ennemi par sa pénétration, & fit échouer toutes ses entreprises par cette activité & cette promptitude dans l'exécution, qui caractérisoient ce Général. Cette belle marche par laquelle il empêcha le Roi d'Angleterre de prendre possession de Courtrai & d'établir ses quartiers d'hiver de ce côté-là lui mérita les remerciemens de Louis XIV, qui lui écrivit de sa propre main, & tous les Auteurs qui ont écrit de l'art de la guerre en parlent comme d'un chef d'œuvre. Il ne put néanmoins sauver Huy, que Guillaume attaqua si vivement, que la Place capitula au bout de dix jours.

Il ne se passa rien d'important sur le Rhin, le Maréchal de Lorge remporta un léger avantage sur le Prince de Bade; après quoi les deux Armées qui se redoutoient réciproquement entrèrent en quartiers d'hiver. Les négociations secrètes entre Louis & le Duc de Savoye, firent que la guerre languit en Italie, nonobstant les représentations des autres Alliés, & particulièrement de Milord Galway, qui avoit succédé au Duc de Schomberg dans le commandement des Troupes Angloises. Les Hollandois prirent Pondichéri aux Indes Orientales, ce qui fut un terrible coup pour la Compagnie naissante des Indes si favorisée par Colbert & ses successeurs. Il sembloit qu'il y avoit une espece de fatalité attachée aux affaires de cette Compagnie, qui les traversoit éternellement, lorsqu'elle étoit sur le point de s'élever au niveau des autres Compagnies (b).

Du Rhin
d'Italie, &
d'ailleurs.

On voioit sensiblement que la gloire de Louis XIV déclinait de jour en jour. Il avoit perdu ses plus habiles Ministres, & Luxembourg, qui jusqu'alors avoit soutenu la réputation des armes de France, venoit de mourir; il entendoit les cris de ses peuples, sans pouvoir les apaiser, & il voioit ses propositions de paix rejetées avec mépris. François-Henri de Montmorenci, Maréchal Duc de Luxembourg mourut à Versailles le 4 de Janvier, dans sa soixante-septième année; Louis le regretta comme le

Déclin de la
gloire de
Louis XIV
1695.

(a) Là même. *Henault* p. 310, 311. (b) *Siecle de Louis XIV.* T. I. p. 299.

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 juf-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Le Roi
Guillaume
prend Na-
mur.

soutien de la Couronne, & le seul Général, excepté Catinat, en qui il pût se fier. Il fut contraint de nommer pour commander en Flandres Villeroi, fort inférieur à Luxembourg, pendant que Boufflers conduisoit un corps séparé, mais qui recevoit les ordres de Villeroi. On s'aperçut bientôt du changement de Généraux. Villeroi fut obligé de se mettre à couvert derrière des lignes, au lieu que Luxembourg avec une Armée inférieure s'étoit tenu sur la défensive de façon, qu'il tenoit l'ennemi en respect. Le Roi Guillaume entreprit le siège de Namur, quoique la Place passât pour imprenable à cause des nouvelles fortifications qu'on y avoit faites, qu'elle fût défendue par un Maréchal de France (Boufflers) distingué par sa valeur & par sa conduite, qui avoit une garnison de seize mille hommes, & qui étoit protégé par l'Armée de Villeroi.

La tranchée fut ouverte le onze de Juillet, & les batteries commencerent à jouer avec une furie incroyable. On donna plusieurs assauts; la garnison se défendoit avec une intrépidité étonnante & disputoit le terrain pied à pied; mais les assiégeans, & surtout les Anglois se portoit à l'attaque avec une ardeur sans exemple. Transportés par une espèce d'enthousiasme ils combattoient avec une furie invincible sous les yeux du Roi, qui appuyé sur l'épaule de l'Electeur, s'écria de ravissement, *voyez mes braves Anglois!* Le 4 d'Août, le Comte de Guiscard capitula pour la ville, & le Maréchal de Boufflers se retira avec la garnison dans la citadelle, douze batteries, dirigées par Coehorn, la battirent dès le 13. Le Maréchal fit paroître une activité & une intrépidité surprenante; mais l'orage de bombes & de boulets rouges qui pleuvoient sans discontinuer, lui fit former le projet désespéré de s'ouvrir un passage à travers les lignes des Assiégeans. Villeroi, après avoir pris Dixmude & Deinse, bombarda Bruxelles, & ayant renforcé son Armée par des Troupes tirées des garnisons, il s'avança à la tête de quatrevingt-dix mille hommes au secours de la citadelle de Namur. Mais ayant vu la position de l'Armée des Alliés, il se retira sans bruit durant la nuit vers la Meuse. Boufflers refusoit toujours de capituler, s'attendant que Villeroi feroit tous ses efforts pour le secourir; il soutint encore un grand assaut, & capitula enfin le 5 de Septembre à des conditions honorables. En sortant à la tête des Dragons, le Maréchal fut arrêté par ordre du Roi d'Angleterre, c'étoit par représailles, de ce que le Maréchal de Villeroi avoit violé les capitulations de Dixmude & de Deinse. On le traita avec tous les égards qui lui étoient dus; étant revenu à Versailles sur sa parole, Louis l'embrassa en public & lui parla dans les termes les plus obligeans, le fit Duc & Pair & lui donna une grosse somme d'argent (*). Ce fut là le seul événement important qu'il y eut dans les Pays-Bas. La campagne sur le Rhin en produisit encore moins, les Armées ne s'occupèrent qu'à ravager & ruiner le Pays. En Italie, la conduite du Duc de Savoye étoit si équivoque, que toutes les opérations étoient comme suspendues,

(*) Nonobstant cette approbation publique de la conduite de Boufflers, le Marquis de Feuquieres, l'Aristarque des Généraux, lui reproche plusieurs fautes dans la défense de la Place & de la citadelle. Il lui en reproche encore dans la défense de Lille, qui a fait tant d'honneur à Boufflers. *Mem.* p. 198.

excepté le siège de Casal, qu'il entreprit contre l'avis des Alliés; la ville se rendit, à ce que l'on croit par connivence de la part de Louis XIV, qui voulut bien faire ce sacrifice pour gagner un Prince inconstant (a).

Le Duc de Vendôme avoit remplacé le Maréchal de Noailles en Catalogne. Il fit tous ses efforts pour soutenir la réputation des armes du Roi, mais il échoua dans tous ses desseins par la vigilance de l'Amiral Ruse. Tout bien considéré, Louis XIV. paroissoit s'affoiblir partout. Il perdoit du terrain en Flandres; il ne gagnoit rien sur le Rhin; l'Italie étoit le théâtre des intrigues & des négociations; & en Catalogne on faisoit des entreprises infructueuses. Les côtes de France furent insultées par les Flottes Angloise & Hollandoise combinées; & les Colonies Françoises en Amérique vivoient en des terreurs continuelles, parceque les Escadres Angloises rodoient sans cesse autour de leurs isles. Tel étoit l'état de la France à la fin de l'année 1695.

Pendant l'Hiver, les Alliés ruinerent les grands magasins qu'on avoit formés à Givet pour l'Armée Françoisse. Louis fut obligé de se tenir sur la défensive dans les Pays-Bas pendant cette campagne, mais le Roi Guillaume ne put poursuivre ses avantages faute d'argent. La patience & les fonds de la Nation Françoisse étant épuisés, le Roi s'aperçut enfin qu'il n'étoit pas invincible; pour la première fois il se défia de ses armes, & comprit le peu de solidité de cette adoration que ses sujets lui avoient rendue, pendant que leurs yeux éblouis par l'éclat de ses victoires, ne voioient pas la misère réelle du Royaume. Il eut recours à l'intrigue & à la négociation. Il traita secrètement avec les Etats-Généraux, avec l'Espagne & avec le Duc de Savoye; on avoit déjà négocié avec le dernier toute l'année précédente. On dépêcha M. de Callieres en Hollande, chargé de propositions pour regler les préliminaires. Pour donner du poids à ses négociations avec l'Espagne, le Roi fit agir vigoureusement en Catalogne. Le Duc de Vendôme attaqua les Espagnols dans leur camp sous Ostalric; il remporta quelque avantage, mais qui n'étoit pas décisif. Le Traité qui étoit depuis si longtems sur le tapis avec le Duc de Savoye, fut enfin conclu. Ce Prince accepta les offres de Louis XIV. & signa la paix à Notre-Dame de Lorette, où il étoit allé sous prétexte d'un pèlerinage de dévotion. Dans le fonds la France ne gagna rien à ce Traité. On accorda au Duc quatre millions de livres pour les dommages qu'il avoit reçus, on lui promit de l'assister contre ses ennemis, & on arrêta le mariage de la Princesse de Piemont sa fille avec le Duc de Bourgogne. La République de Venise & le Pape garantirent ce Traité, par la forte envie qu'ils avoient de voir les Impériaux hors d'Italie. Victor Amedée écrivit à toutes les Puissances confédérées, excepté à la Cour de Londres, pour justifier sa conduite; & après avoir sollicité leur concurrence, il avoua publiquement le Traité. Une des conditions étoit, que si au bout d'un certain terme les Alliés n'évacuoient pas les Etats du Duc, il se joindroit au Roi pour les y contraindre par force. On leur offrit la neutralité, mais l'ayant rejetée, les parties contractantes se mirent en devoir d'attaquer le Milanés. Le

SECTION

XVI.

Regne de Louis XIV.

depuis

1679 jus-

qu'à la

Paix de

Ryswick.

Traité de

Louis XIV.

avec le Duc

de Savoye.

1696.

(a) *Henault* p. 813. *Burnet* Mem. de la Gr. Bret. T. IV. p. m. 308, 309.

SECTION
XVI.
*Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.*

Duc de Savoye, en qualité de Généralissime de Louis y entra, & mit le siege devant Valence. Il le poussa durant treize jours avec toute la vigueur possible, & auroit emporté la Place, si l'Espagne pour l'arrêter n'avoit accepté la neutralité pour l'Italie. Il y eut alors une suspension d'armes, & les Troupes des Alliés s'en retournerent. Nous dirons en peu de mots, que l'Amiral Anglois Berkeley, insulta & allarma les côtes de France pendant cette année. Il y eut plusieurs Places bombardées, mais comme on n'y fit pas grand dommage, ces expéditions ne servirent qu'à faire voir que les Anglois avoient repris leur premiere superiorité sur mer. Nous finirons les événemens de cette année en remarquant, que l'Europe, à la fin d'une longue guerre, pensa se brouiller de nouveau par la mort du brave Jean Sobieski Roi de Pologne, le Prince de Conti étant un des prétendans à cette Couronne. Mais comme cette affaire appartient plus naturellement à l'année suivante, nous l'y renvoyons, & nous parlerons auparavant des négociations entamées pour la paix.

*Négocia-
tions de
Ryswick.
1697.*

Callieres, Envoyé de France, conduisit ses négociations avec tant d'adresse, que les préliminaires étoient arrêtés, avant l'arrivée du Roi Guillaume à la Haye, & qu'on avoit accepté la médiation du Roi de Suede. Après bien des débats on convint de tenir un Congrès au Château de Ryswick. Outre les embarras d'une guerre ruineuse, qui fesoient desirer la paix à Louis XIV. il avoit encore d'autres motifs qui l'y portoient. Il avoit en vue la succession de la Monarchie Espagnole; & il ne pouvoit se flater de réussir tandis que l'Alliance formée contre lui subsistoit. L'Empereur avoit les mêmes vues, & par cette raison souhaitoit de maintenir l'alliance. Les Anglois aspiraient à voir la fin d'une guerre onéreuse & infructueuse, & le Roi Guillaume demandoit seulement que Louis le reconnut pour Roi d'Angleterre; quant aux Etats - Généraux, ils ne cherchoient qu'à s'assurer une barrière suffisante. Ils ne combattoient que pour cet objet, & étoient charmés de finir la guerre, s'ils pouvoient l'obtenir. Louis XIV. consentit que les Traités de Westphalie servissent de fondement à celui auquel on travailloit; que la Lorraine fût restituée, & Guillaume reconnu Roi de la Grande Bretagne sans réserve; que Strasbourg seroit rendue à l'Empereur; Charleroi, Luxembourg & Mons avec toutes les Conquêtes en Catalogne au Roi d'Espagne; que les jugemens rendus par les Chambres de Metz & de Brissac seroient annullés; que Fort Louis, Traerbach, Montroyal & d'autres Places, pour les fortifications desquelles Vauban avoit employé tous ses talens, seroient démolies; en un mot Louis reçut des conditions comme s'il eût été vaincu, & toute cette hauteur qui avoit paru à Nimegue s'évanouit à Ryswick (a).

*Louis XIV.
fait encore
des efforts,
& ses armes
sont heureu-
ses.*

Cependant tandis que les négociations alloient leur train, il résolut de faire les derniers efforts en Catalogne & en Flandres, dans l'espérance d'obtenir de meilleures conditions. Catinat, Villeroi & Boufflers furent en campagne avec une nombreuse Armée, avant que celle des Alliés fût assemblée, & ils ouvrirent la campagne par le siege d'Ath. La Place se rendit au bout de quelques jours, & le Roi Guillaume fut obligé de se con-

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 306, 308.

tenter de couvrir Bruxelles. Le Duc de Vendôme remporta de plus grands avantages en Catalogne. Il assiégea Barcelone, & poussa ses travaux avec tant de vivacité, que quoique le Prince de Hesse Darmstad, avec dix mille hommes fît une belle défense, il fut obligé d'accepter une capitulation. La Cour de Madrid aiant eu avis que l'Armée du Viceroy, destinée à secourir la ville avoit été défaite, envoya ordre au Prince de rendre la Place, pour en prévenir la ruine. L'Espagne commençoit à souhaiter ardemment la paix, & son impatience étoit enflammée par les succès de Pointis, Chef d'Escadre du Roi, en Amérique. Il avoit pris Carthagene, pillé la ville & rasé les fortifications. Il revint heureusement en France avec un butin de huit millions d'écus (a).

SECTION
XVI.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1679 jus-
qu'à la
Paix de
Ryswick.

Ces succès enflèrent fort le courage aux François, & Louis auroit encore vraisemblablement donné la Loi aux Alliés, s'il avoit eu en Pologne le même bonheur qu'en Flandres, en Catalogne & en Amérique. Les qualités populaires du Prince de Conti, & les manieres adroites & insinuates de l'Abbé de Polignac, depuis Cardinal de ce nom, avoient gagné au Prince la pluralité des suffrages dans la Diete. Il fut élu Roi de Pologne, & proclamé par le Primat du Royaume; mais il n'avoit pour appui que ses qualités & sa réputation. Auguste, Electeur de Saxe, fut proclamé deux heures après par son Parti, qui étoit soutenu par de grandes ressources d'argent & par de nombreuses forces. Les autres Prétendants s'unirent à lui; le fils du feu Roi épousa ses intérêts, & plusieurs des amis du Prince de Conti furent gagnés par de grandes libéralités. Louis XIV. voulut maintenir les droits du Prince Conti & équipa une Flotte à Dunquerque pour le transporter à Dantzick, mais voyant son Parti affoibli & son Concurrent déjà en possession il s'embarqua & revint en France, fort chagrin d'avoir échoué (b). L'Empereur qui avoit pris le parti de l'Electeur de Saxe, contrebalança les succès de la France par celui qu'il eut en Pologne.

Le Prince
de Conti élu
Roi de Po-
logne.

Pendant que cette affaire se débattoit, le Maréchal de Boufflers & le Duc de Portland eurent cinq Conférences à la vue des deux Armées, & à la fin signerent un Ecrit, par lequel la paix entre la France & l'Angleterre étoit réglée. Les Alliés en furent allarmés, & tous, à la réserve de l'Empereur, signerent les conditions proposées par les Plénipotentiaires de France. Les Ambassadeurs de l'Empereur s'en plainquirent hautement comme d'une perfidie, & protesterent contre ce procédé, comme injuste envers leur Maître; ils furent néanmoins obligés d'en venir aussi à un Traité, qui fut signé le 30 d'Octobre; le Roi de France s'engagea à rendre Treves, le Palatinat & la Lorraine à leurs légitimes Maîtres; de faire rendre au Prince François-Louis Palatin, grand Maître de l'Ordre Teutonique, toutes les Commanderies prises par la France à cet Ordre &c. de restituer de même à l'Electeur de Cologne tout ce qui lui a été pris; de remettre les droits & prétentions de la Duchesse d'Orléans sur le Palatinat à la décision d'Arbitres; de rendre au Roi de Suede, en qualité de Comte Palatin du Rhin, de Comte de Sponheim &c. son ancien Duché de Deux-Ponts; en un mot de céder quelques-uns des principaux

Paix de
Ryswick.

(a) Henault p. 817, 818. (b) Abregé Chronol. T. XIII. p. 308. Henault p. 819.

SECTION

XVII.

Regne de

Louis XIV.

depuis

1698 jus-

qu'à l'an

1710.

points, qui avoient donné lieu à la guerre, bien que différens de ce que l'Empereur demandoit (a).

Par le Traité conclu avec l'Angleterre, Louis s'engage à ne plus disputer à Guillaume ses droits sur la grande Bretagne, & de ne donner aucun secours à ses ennemis (Jaques II). Le traité avec l'Espagne contenoit la restitution des Places prises en Catalogne, de Luxembourg, Charleroi, Mons, & de tout ce que le Roi avoit acquis dans les Provinces de Luxembourg, de Brabant, de Flandres & de Hainaut. A l'égard des Etats-Généraux, on convint d'une paix & d'une amitié perpétuelle, on renonça réciproquement à toutes les prétentions; & on se restitua les Places prises pendant la guerre. Les Etats avoient outre cela conclu un Traité de commerce avec la France, qui fut d'abord exécuté. Telle fut l'issue d'une longue & sanglante guerre, si peu glorieuse au Roi, & si ruineuse pour la France. Son sang, ses trésors étoient épuisés, ses terres en friche, son commerce ruiné, l'industrie domestique anéantie, sa gloire flétrie, ses armes malheureuses, & cet esprit ardent qui avoit porté les François aux entreprises les plus hardies, étoit éteint. Les Ministres qui avoient signé la Paix n'osoient se montrer ni à la Cour ni à la ville, on les accabloit de reproches & de ridicules, comme s'ils avoient fait un seul pas, qui n'eût été ordonné par le Roi. Mais il y en eut peu parmi les Courtisans assez éclairés pour voir que sur ce Traité honteux en apparence Louis XIV. vouloit fonder sa grandeur.

S E C T I O N XVII.

Contenant les diverses Négociations pour la succession de la Monarchie d'Espagne; les intrigues à la Cour de Madrid; l'Origine de la Guerre qui suivit, & ce qui se passa jusqu'en 1710.

Etat des affaires par rapport à la succession d'Espagne.
1698.

AUSSITÔT que la France commença à respirer après la guerre, il y avoit beaucoup d'apparence, que les disputes pour la succession de la Monarchie d'Espagne, la mettroient dans de nouveaux embarras, & brouilleroient de nouveau l'Europe. On ne croioit pas pouvoir accommoder par la voie des négociations les prétentions que les deux plus puissantes Maisons de l'Europe avoient sur l'Espagne, après la mort du Roi regnant. L'épée seule pouvoit sembler-t-il couper le nœud, qui avoit embarrassé les Jurisconsultes. Louis XIV. & l'Empereur Léopold étoient tous deux petits fils de Philippe III., tous deux avoient épousé des filles de Philippe IV.; ainsi le Dauphin & Joseph Roi des Romains, étoient doublement au même degré. Le droit d'ainesse étoit incontestablement dans la Maison de Bourbon. La Reine Marie-Thérèse, mere du Dauphin, étoit fille aînée de Philippe IV. mais cette Princesse étoit exclue, tant par sa propre renonciation, lorsqu'elle épousa Louis XIV. que par le Testament

(a) Voy. les Traités de Ryswick.

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 juf-
qu'à l'an
1710.

de fon pere. En vertu de cette exclusion le droit d'héritier étoit dévolu à la feconde fille Marguerite, née d'un fecond mariage & mariée à l'Empereur Leopold. De ce mariage étoit fortie une feule fille, qui avoit époufé l'Electeur de Baviere; enforte que cette Princeffe, & après elle le Prince Electoral de Baviere, étoient les légitimes héritiers de toute la Monarchie d'Efpagne, au défaut de poftérité mâle de Charles II. en s'en tenant au Testament de Philippe IV. Mais l'Empereur, qui vouloit conferver la Monarchie d'Efpagne toute entiere dans fa Maifon, & procurer cette Couronne à l'Archiduc Charles fon fecond fils comme arriere petit-fils de Philippe III. difputoit le droit prétendu de l'Electrice fa fille, fondé fur le Testament de Philippe fon grand-pere, & fur la renonciation de Marie Therefe fa Tante.

On a cru généralement que les intrigues de Louis à la Cour d'Efpagne, avoient obtenu de l'infirmes Charles II. un an avant fa mort un Testament en faveur du Dauphin. Mais cette opinion eft formellement contredite par le Marquis de Torcy; & il eft certain que toute la conduite du Marquis de Harcourt, Ambaffadeur de France à Madrid, démontre que ce fait n'a pas le moindre fondement. Louis étoit parfaitement inftruit du pouvoir que la Reine d'Efpagne, fœur de l'Impératrice, avoit fur l'efprit du Roi fon mari. Il favoit que le gros de la Nation Efpagnole favorifoit les prétentions de la Maifon de Bourbon; mais il étoit convaincu auffi que la Cour en général étoit dans les intérêts de l'Empereur, & que le Roi étoit obfedé de tous côtés par les créatures de la Cour de Vienne. Foible d'efprit & de corps, ce Prince n'avoit point de volonté en propre. La Reine, l'Amirante fon Favori, & le Comte de Harrach, Ambaffadeur de l'Empereur regloient tout, & Charles ne témoignoît gueres aucune paffion, fi non qu'il marquoit un extrême averfion à fe nommer un fuccelfeur. Cet objet le mettoit toujours en fureur, ou lui caufoit des accès de mélancolie; ainfi on ne le touchoit qu'avec beaucoup de ménagement; & le Comte de Harrach s'attira fa haine, parcequ'il le preffa un jour d'inviter l'Archiduc à paffer en Efpagne. Louis XIV. fentoit parfaitement, que toute l'Europe s'oppoferoit à ce qu'il fit valoir les prétentions de fa Maifon fur toute la Monarchie d'Efpagne. Les autres Puiffances, déjà jaloufes de la grandeur de la France, ne pouvoient manquer de prendre l'allarme d'une fi vaste acquisition, & de fe réunir pour empêcher l'union des deux Couronnes fur une même tête. La Ligue rompue par le Traité de Ryfwick alloit alors fe renouveler, & l'Europe étoit menacée d'un plus grand incendie que le précédent. Il fentoit la difficulté qu'il y avoit d'empêcher le démembrement de la Monarchie d'Efpagne. Sans argent, fans Flottes, fans Armées, l'Efpagne feule ne pouvoit défendre tant d'Etats. C'étoit un corps fans vie, que la France devoit animer & foutenir à fes dépens, tandis que fes Provinces, déjà épuifées, fe ruinoient entierement pour donner de la vie à ce corps inanimé & le nourrir. Ce fut donc vraifemblablement la néceffité, & non le defir de maintenir la paix de l'Europe, qui dicta le projet d'un partage de la Monarchie d'Efpagne. Ce projet n'étoit pas nouveau à la vérité; on avoit fait quelque chofe de femblable dès l'année 1668, au cas que le Roi Charles mourut fans poftérité. On a cru,

SECTION

XVII.

Regne de
Louis XIV.depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.I. Traité de
partage en-
tre la Fran-
ce, l'An-
gleterre &
les Etats
Généraux.

que les fondemens de ce partage avoient été jettés dans les Conférences du Maréchal de Boufflers avec le Comte de Portland; mais on s'est trompé. Il ne fut question dans ces entrevues que des privileges de la ville d'Orange, & des suretés que Guillaume demandoit par rapport à son infortuné beau-pere.

Après avoir tout mûrement pesé, Louis jugea que le meilleur parti qu'il pouvoit prendre, étoit de proposer au Roi Guillaume un partage de la Monarchie d'Espagne, à peu près sur le même plan, qui avoit été conclu avec l'Empereur Léopold en 1668. On en parla au Comte de Portland, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Versailles, & au mois de Mars de 1698, le Comte de Tallard passa à Londres chargé d'en faire la proposition. On fut occupé de cette affaire pendant tout l'Été & à la fin le Traité fut conclu & signé à la Haye par les Plénipotentiaires de France, de la Grande Bretagne & des Etats-Généraux. Par ce partage, le Dauphin devoit avoir les Royaumes de Naples & de Sicile, les places dépendantes de la Monarchie d'Espagne situées sur la côte de Toscane ou Isles adjacentes, la ville & Marquisat de Final & la Province de Guipuscoa. On donnoit au Prince Electoral de Baviere, le Royaume d'Espagne, les Indes & les Pays-Bas; & à l'Archiduc, second fils de l'Empereur, le Duché de Milan. En cas de mort du Prince de Baviere, on lui substituoit l'Electeur son pere. Si l'Empereur ou l'Archiduc refusoient d'entrer dans ce Traité, le Duché de Milan devoit demeurer en sequestre entre les mains du Prince de Vaudemont, ou à son défaut entre celles de son fils. Il faut avouer que ce projet est un des plus odieux attentats que la Tirannie ait jamais conçu. Trois grandes Puissances conviennent d'un plan pour démembrer un Royaume malgré le Souverain & la Nation, & contre toutes les Loix divines & humaines! Nous ne pouvons néanmoins être tout-à-fait de l'avis de ceux qui en font un crime à Louis XIV. La Justice donnoit toute la Monarchie d'Espagne à ses enfans; c'étoit donc de sa part une extraordinaire condescendance de se contenter d'une partie; la nécessité l'y obligeoit peut-être; mais cette nécessité devoit son origine à la jalousie des autres Puissances; il savoit qu'elles lui disputeroient ses droits, uniquement pour prévenir l'aggrandissement de la France, & que la Politique feroit taire la Justice & l'Equité. L'Empereur même résolut de contester le Testament de Philippe IV. & tous les Jurisconsultes furent d'avis, que Marie Therese Reine de France ne pouvoit par aucune renonciation préjudicier aux droits de ses enfans (*).

Le Prince
de Baviere
déclaré suc-
cesseur de
Charles II.
Mort de ce
jeune Prin-
ce.

Le Traité devoit être communiqué à l'Empereur & à l'Electeur de Baviere, mais tenu secret pour la Cour de Madrid. Il étoit cependant impossible qu'une affaire dont tant de personnes avoient connoissance ne s'éventât, & il y a de l'apparence que l'Empereur, à qui le partage déplaisoit, en informa la Cour de Madrid. Torcy dit, que le premier avis que le Ministère Espagnol en reçut vint de Hollande (a). Toute la Cour prit feu

1699.

(a) Mem. de Torcy p. 49.

(*) Plusieurs Auteurs disent que Louis ne fit ce Traité que pour amuser le Roi Guillaume, & qu'il étoit instruit du Testament de Charles II. en faveur du Duc d'Anjou. Mais le Marquis de Torcy a pleinement réfuté ces conjectures.

à cette nouvelle, on tint sur le champ un Conseil extraordinaire, dont le résultat fut, que le Roi fit un Testament par lequel il déclara le Prince de Bavière unique héritier de ses Etats. Louis & Guillaume se plaignirent à la Cour de Madrid de l'injustice que le Roi faisoit aux autres Prétendants, & de nouvelles disputes alloient s'élever, lorsque le Prince de Bavière mourut subitement à Bruxelles le 6 de Février 1699, non sans soupçon de poison (a).

Comme cet événement changeoit tout-à-fait la face des affaires, Louis envoya encore le Comte de Tallard à Londres pour faire les propositions d'un nouveau Traité. La Cour d'Espagne se douta qu'on feroit quelque chose de semblable. Le peuple étoit aigri de l'insolence de trois Puissances étrangères, qui s'arrogeoient le droit de partager la Monarchie; l'orgueil des Espagnols se révoltoit de ce nouveau projet de démembrement, & la Noblesse étoit irritée en pensant qu'elle perdrait des Gouvernemens lucratifs. Cependant le Roi étoit mourant, le Ministère foible & divisé, les Grands étoient factieux & toute la Nation étoit mécontente. Ils étoient dégoutés de la Maison d'Autriche par la hauteur & l'avidité de la Reine Mariane, & par le mépris qu'elle témoignoit pour la Nation Espagnole. Il y avoit mille difficultés à surmonter pour parer le coup qui menaçoit la Monarchie de dissolution. Si l'on se déclaroit pour l'Archiduc, l'Espagne seroit opprimée par des Favoris Allemands, la Noblesse privée de tous les emplois honorables ou lucratifs, & on devoit s'attendre à une guerre sanglante de la part de la France, de l'Angleterre & de la Hollande. D'autre part, en préférant la Maison de Bourbon, ils perdoient l'occasion de se venger de Louis, pour avoir projeté le Traité de partage, & rendoient en même tems l'Espagne Province de France; ils s'exposaient au ressentiment de l'Empereur, du Roi de la Grande Bretagne & des Etats-Généraux, qui ne souffriroient jamais patiemment l'union des deux Couronnes.

En attendant le Marquis de Harcourt se conduisit si finement, qu'il mit dans les intérêts de son Maître le Cardinal de Portocarrero, le Marquis de Monterey, avec plusieurs autres Seigneurs. Quoique Louis eût projeté le second Traité de partage, il trainoit les choses en longueur, pour observer les changemens qui arriveroient à la Cour de Madrid. Portocarrero & la Faction Françoisé, s'apercevant de l'aversion que le peuple avoit pour la Maison d'Autriche, se servirent de leurs émissaires pour répandre que Louis seul étoit en état de conserver la Monarchie en son entier; que la Maison d'Autriche étoit foible & épuisée, & que tous les Princes de cette Maison ne pourroient être soutenus que par de détestables Hérétiques. Le Cardinal se servit des armes spirituelles, & profita de la foiblesse de son Souverain avec une ruse vraiment ecclésiastique. Il lui conseilla de consulter sur une affaire aussi importante que celle de la succession le Saint Siege, sachant bien que le Pape étoit créature de Louis. Le Roi obéit au Primat, Innocent XII. délibéra avec trois Cardinaux, déclara la renonciation de Marie Thérèse nulle, comme faite par contrainte, & contraire aux loix divines & humaines & à celles d'Espagne. Quels qu'aient

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Nouvelles
intrigues
& Testa-
ment de
Charles II
en faveur
du Duc
d'Anjou.
1710.

(a) Les mêmes p. 54.

SECTION
XVII.
*Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.*

été les motifs du Pape, il est certain que sa décision étoit conforme aux regles de l'équité. Il sollicitoit le Roi d'Espagne de faire un nouveau Testament en faveur d'un des petits-fils du Roi de France; il en fit un cas de conscience & dit que le repos de la Chrétienté en dépendoit. Quand Charles II. fut à l'extrémité, Portocarrero toucha fort adroitement cette corde, & le Roi crut que son salut dépendoit de cette affaire; il consentit donc à faire un Testament par lequel il déclara le Duc d'Anjou héritier de tous ses Etats, & expira peu après. Louis XIV. prétendit qu'il avoit ignoré par quels moyens le Roi d'Espagne y avoit été déterminé. Pendant tout ce tems-là le Comte de Tallard négocioit avec le Roi Guillaume & les Etats-Généraux un second Traité de partage. Mais l'irrésolution de l'Empereur avoit servi de prétexte pour en retarder la conclusion. A la fin quand on apprit qu'il étoit signé, la plupart des Puissances de l'Europe en furent mécontentes; plusieurs étoient disposées à prendre parti pour l'Empereur afin de s'y opposer; c'étoit tout ce qu'elles pouvoient faire alors, la France étant fortifiée de toute la puissance de l'Espagne, & la cause de Louis étant devenue celle de toute la Nation par un Testament formel en faveur de son petit-fils (a).

*Le Duc
d'Anjou re-
connu Roi
d'Espagne.*

Quand on informa la Cour de Versailles de la mort du Roi & de la teneur de son Testament, Louis XIV. parut balancer entre son inclination & ses engagements avec ses Alliés. Les Ministres furent partagés. Le Dauphin, Me. de Maintenon (*), & quelques-uns des Ministres persuaderent au Roi d'accepter le Testament; un plus grand nombre se déclarerent pour le Traité de partage. Louis affecta un air de neutralité; mais le Dauphin parla si fortement, & fit valoir tant de raisons qu'il persuada les Ministres & Louis. Aussitôt que le Testament fut accepté, Louis frappant sur l'épaule du Duc d'Anjou, lui dit en présence du Marquis de los Rios. „ Le Roi d'Espagne vous a fait Roi, les Grands vous demandent, „ les peuples vous souhaitent & j'y consens. Souvenez-vous que vous êtes „ né François. Aimez vos peuples, gagnez leur affection par la douceur „ de votre gouvernement, & rendez-vous digne du trône sur lequel vous „ allez monter”. Le jeune Roi reçut les complimens sur son élévation, & partit le 4 de Decembre pour ses Etats.

*Louis XIV
se justifie
d'avoir
manqué au
Traité de
partage.*

Le premier soin de Louis XIV. fut de justifier sa conduite auprès de ses Alliés, & d'excuser la violation d'un Traité récemment conclu. On chargea de ce soin le Marquis de Torcy, qui fit valoir au Comte de Manchester, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France, toutes les raisons, que l'éloquence, l'artifice & la politique la plus déliée peuvent suggérer. Il conclut en

(a) Mem. de Torcy p. 60. *Henault* sous l'an 1700.

(*) M. de Torcy assure que Me de Maintenon n'assista point à ce Conseil, où dit-il le Secrétaire d'Etat parla le premier, & conclut à l'acceptation du Testament. Le Duc de Beauvilliers fut de l'avis contraire; le Chancelier ne décida rien; le Dauphin fut pour l'acceptation; Louis y consentit, mais souhaita que sa résolution demeurât secrète pendant quelques jours. Cependant il est certain par une foule de témoignages, que non seulement Me de Maintenon assista au Conseil, mais qu'il y eut de vives contestations, & que le Roi après avoir balancé se déclara pour le sentiment du Dauphin & de Me. de Maintenon.

SECTION
XVII.
Histoire de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

en disant, que son Maître auroit préféré le Traité de partage au Testament, & qu'il n'acceptoit celui-ci que par un desir sincere de maintenir la paix de l'Europe. Les Etats-Généraux, aiant fait présenter à Louis un Mémoire, par lequel ils témoignoiient leur surprise de ce qu'il manquoit au Traité, reçurent les mêmes excuses que le Comte de Manchester. Le Roi répondit à leur Mémoire, & répandit sa réponse dans toutes les Cours de l'Europe, déclarant qu'il avoit principalement en vue le grand but du Traité, qui étoit de prévenir les troubles dont l'Europe pouvoit être affligée par la guerre, & que fidele à ce principe, il n'abandonnoit la lettre que pour entrer mieux dans l'esprit du Traité. Il est vrai que ces raisons parurent à la plupart des Puissances bien recherchées, & qu'on accusa Louis de mauvaise foi & de perfidie; mais on ne considéra point que le but que Louis se proposoit étoit juste, quoique la voie qu'il suivoit pour y parvenir s'écartât de cette droiture qui doit régler la conduite des particuliers; bien qu'on ne puisse toujours l'admettre dans les cabinets des Princes.

Proposi-
tions qu'il
rejette.

Ce fut alors le tour de Guillaume de dissimuler; il cacha habilement son ressentiment, & se conduisit en apparence avec tant d'indifférence, qu'on crut généralement qu'il avoit été du secret. Son but étoit de sonder les dispositions des autres Puissances de l'Europe avant que de s'ouvrir. Quelque tems après, son Envoyé fut autorisé à traiter avec les Ambassadeurs de France & d'Espagne sur les moyens de maintenir la tranquillité de l'Europe; Guillaume demandoit que pour l'assurer, les Troupes Françoises fortifissent des Pays-Bas Espagnols, qu'Ostende & Nieupoort fussent remises entre les mains de S. M. B.; que les sujets de la Grande Bretagne continuassent à jouir de tous les privileges, droits & immunités, dont ils avoient toujours été en possession pour leur commerce en Espagne, & qu'on leur accordât tous ceux dont les François & les autres Nations jouissoient, qu'on renouvelât tous les Traités entre l'Angleterre & l'Espagne; qu'aucune partie des Etats d'Espagne ne seroit jamais cédée à la France, sous quelque prétexte que ce fût; & que le Traité formé sur ce plan, seroit garanti par toutes les Puissances alliées des Parties contractantes. Les Etats demanderent les mêmes conditions, & qu'on leur remit toutes les Places fortes des Pays-Bas pour villes de sureté. L'Ambassadeur de Louis XIV. fut si surpris de ces propositions, qu'il dit qu'elles n'auroient pu être plus exorbitantes, si son Maître eût perdu quatre batailles.

Alliances
que Louis
fait.

Le Roi fut indigné de la hauteur de ces demandes; il prévint que la guerre alloit se rallumer & prit ses mesures. Il fit alliance avec le Roi de Portugal, les Ducs de Savoye & de Mantoue, & ce dernier reçut garnison Françoisse dans sa Capitale. En Allemagne il traita avec les Ducs de Wolfembuttel & de Saxe-Gotha, & avec l'Evêque de Munster. L'Electeur de Saxe fut aussi sur le point d'entrer dans la même alliance, mais l'état de ses affaires l'obligea à différer. L'Electeur de Baviere, qui étoit alors Gouverneur des Pays-Bas, se déclara pour le Duc d'Anjou. On lui fit des conditions propres à s'assurer d'un si puissant Allié, en sorte qu'il engagea l'Electeur de Cologne son frere dans le même parti. Ils étoient tous deux oncles de Philippe V. & résolurent de soutenir les droits de leur neveu;

SECTION
XVII.

Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Conclusion
de la Gran-
de Alliance.
1701.

aussi demeurerent-ils inviolablement attachés à son Parti, après la perte de leurs Etats & de leurs Dignités.

En attendant l'Empereur travailloit de tout son pouvoir à engager le Roi de la Grande Bretagne & les Etats-Généraux à se déclarer. Il étoit déterminé à soutenir l'Archiduc, mais plusieurs Princes de l'Empire aiant été gagnés par la France, il étoit trop foible pour entreprendre la guerre contre deux puissantes Monarchies réunies. Le Roi Guillaume étoit dans les mêmes sentimens que l'Empereur, mais il étoit traversé par les Toris, & en général par l'éloignement que les Anglois avoient d'augmenter leurs dettes, & de recommencer la guerre. Il reçut une Lettre du nouveau Roi d'Espagne, qui lui notifioit son avènement à la Couronne, & lui témoignoit combien il desiroit d'entretenir l'amitié du Roi & de la Couronne d'Angleterre. Guillaume étoit actuellement en traité avec l'Empereur & les Etats-Généraux; mais le nouveau Ministère l'importuna si fortement, non seulement de faire une réponse civile, mais encore de reconnoître Philippe, qu'il fut obligé de céder. C'étoit-là un incident propre à allarmer l'Empereur, qui avoit ordonné à son Armée d'entrer en Italie & de s'emparer du Duché de Milan. Il réitéra ses instances auprès des Etats Généraux, & ceux-ci sollicitèrent si vivement le Roi & le Parlement d'Angleterre, que la Grande Alliance se forma, & que le Traité fut signé à la Haye le 7 de Septembre, par les Ministres de l'Empereur, du Roi d'Angleterre & des Etats-Généraux. Le but des Alliés étoit de procurer à l'Empereur une juste satisfaction à l'égard de la succession d'Espagne, & d'assurer les Etats, la navigation & le commerce des Puissances contractantes; au fond de s'opposer à l'accroissement de la puissance de Louis XIV, d'obtenir un partage de la Monarchie d'Espagne, ou de l'arracher entièrement à la Maison de Bourbon (a).

Les Impé-
riaux en-
trent en
Italie.

Louis XIV. aiant appris la marche des Troupes Impériales, ordonna de faire passer une puissante Armée en Italie. Le Prince de Vaudemont, Gouverneur du Milanés obéit aux dernières volontés de Charles II, & son exemple fut suivi par les autres Gouverneurs des divers Etats de la Monarchie d'Espagne. Le Duc de Savoye fut déclaré Généralissime des Armées de France, & s'il avoit eu autant de sincérité que de valeur, la France & l'Espagne auroient pu se promettre de réussir en Italie. Cependant avant l'arrivée des Troupes Françoises, le Prince Eugene, Général de l'Empereur, étoit entré en Italie par les terres des Vénitiens; il força le poste de Carpi défendu par M. de Saint Fremond, & se rendit maître de tout le Pays entre l'Adige & l'Adda; il obligea Catinat de se retirer jusques derrière l'Oglio, pour mieux couvrir le Milanés. Catinat connoissoit l'habileté du Prince Eugene, mais soupçonnant qu'il y avoit quelque cause secrète des échecs qu'on recevoit, il demanda son rappel; le Roi lui accorda ce qu'il souhaitoit, & M. de Villeroy fut envoyé pour le relever. Avant son départ se donna le premier de Septembre le combat malheureux de Chiari. Rien de plus extraordinaire que la conduite du Duc de Savoye dans cette action. Il combattit avec toute la valeur imagi-

(a) Henault p. 829.

nable & s'exposa aux plus grands dangers, devant un ennemi avec lequel il avoit des intelligences, auxquelles les Historiens François attribuent la perte de la bataille (*). Ce fut à sa sollicitation qu'on attaqua l'ennemi dans ses retranchemens, & son opiniâtreté fut cause de la perte qu'on fit de plus de cinq mille hommes. En un mot, ce fut à la froideur & à la lenteur du Duc de Savoye, que les Historiens François attribuent le succès des armes impériales pendant cette campagne, la perte de tout le Mantouan, des villes sur l'Oglio, & la surprise de Cremone, où Villeroi fut fait prisonnier. Avec tout cela Louis ne se défioit pas encore du Duc. Il attribua tous ces succès à l'activité & au génie supérieur du Prince Eugene, & nomma le Duc de Vendôme, Général d'une grande réputation, pour lui tenir tête. Il pressa le Duc de Savoye de remplir ses engagements, & découvrit bientôt que les soupçons de Catinat étoient fondés (a).

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Le Roi Guillaume étoit l'ennemi déclaré de Louis XIV. Il passa en Hollande pour regler les opérations de la campagne, & le nombre de Troupes que chacun des Alliés fourniroit. Si chacune des Puissances avoit rempli ses engagements, la grande Alliance auroit été trop puissante pour la France, épuisée par la dernière guerre, & à présent plus accablée que renforcée par le poids d'un corps sans vie tel qu'étoit la Monarchie d'Espagne; mais l'Angleterre seule remplit les vues de l'alliance & d'auxiliaire devint partie principale dans la querelle. Avant qu'il fût tems d'agir Guillaume n'étoit plus; mais la Reine Anne qui lui succéda, résolut, conformément aux vœux de la nation, de suivre les mesures qu'il avoit prises. Les transports de joie que la Cour de France eut de la peine à retenir, à la nouvelle de la mort du Roi Guillaume, prouverent à quel point on le regardoit comme un dangereux ennemi. Les Parisiens firent des réjouissances publiques, & l'on porta les choses jusqu'à une telle indécence, que le Cardinal Grimani s'en plaignit au Pape, comme d'une insulte faite à l'Empereur son Maître, qui étoit lié avec Guillaume par les nœuds de l'amitié & de l'alliance. Louis mit, tout en œuvre pour détacher les Etats-Généraux des Alliés, mais le Comte de Marlborough, Ambassadeur extraordinaire de la nouvelle Reine, leur persuada de rester fermes, & de faire les plus grands efforts, concerta le plan des opérations, & convint avec les Ministres Impériaux & Hollandois, qu'on déclareroit la guerre à la France en un même jour à Vienne, à Londres & la Haye (b).

Mort de
Guillaume
III. Anne
entre dans
toutes ses
mesures.
1702.

Louis se trouvoit à la veille de la guerre la plus importante de toute sa

Etat de la
France.

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 350. (b) Henault p. 833.

(*) M. de Voltaire est fort favorable à M. de Catinat. Ce Général fut relevé par Villeroi, mais il ne quitta pas d'abord l'Armée. Catinat témoigna son étonnement de la résolution d'attaquer le Prince Eugene dans ses retranchemens; le poste de Chiari n'étoit d'aucune conséquence, on ne gagnoit rien en le prenant, & si on le manquoit on décourageoit les Troupes, on décréditoit les armes du Roi, & on frayoit le chemin à l'ennemi pour faire de nouvelles conquêtes. L'ordre d'attaquer étant néanmoins exprès Catinat dit à ses Officiers. *Allons donc Messieurs, il faut obéir.*

SECTION

XVII.

Regne de

Louis XIV.

depuis

1698. jus-

qu'à l'an

1710.

vie, sans Ministres capables de prendre des mesures, & sans Généraux assez habiles pour exécuter. Chamillard, créature de Me de Maintenon étoit à la tête des affaires, sans autre talent que la probité, qui n'est peut-être pas la qualité la plus essentielle à un Ministre. Il eut le malheur de se croire la force de supporter le fardeau de la direction des Finances & de la guerre, que Colbert & Louvois avoient à peine soutenu ensemble. Le Roi étoit vieux, mais comptant sur sa propre expérience, il croioit pouvoir diriger ses Ministres & ses Généraux. Les derniers étoient souvent gênés par des ordres précis, comme des Ambassadeurs qui ne doivent pas s'écarter de leurs instructions. Louis dirigeoit avec Chamillard dans le cabinet de Me de Maintenon les opérations de la campagne. On ne pouvoit plus faire d'entreprise, ni saisir les occasions, sans en demander permission par un Courier. D'ailleurs Chamillard dispoit des emplois militaires. Les Régimens, qui avoient coutume d'être la récompense de longs services, étoient donnés à de jeunes gens, qui étoient à peine sortis de l'enfance, ou au moins on leur permettoit de les acheter. La Discipline militaire si rigide ment soutenue par Louvois, tomba dans le relachement sous Chamillard. Tous les corps étoient incomplets, & Louis n'avoit souvent que le nom & la dépense de grandes armées. Tel étoit l'état de la France, lorsque les Alliés déclarèrent la guerre à Louis XIV, que le Duc de Savoie l'abandonna, & que le Roi de Portugal renonça à son Alliance & reconnut l'Archiduc; lors-même que plusieurs des Provinces d'Espagne témoignèrent être peu satisfaites du Gouvernement de la Maison de Bourbon, & que le Royaume de Naples s'étoit révolté. Ce fut en Italie que Louis reçut les premiers échecs par l'habileté d'Eugene, par les intrigues faites par jalousie contre Catinat & par la désertion du Duc de Savoie. Ses Armées en Allemagne avoient eu de petits revers, il avoit perdu quelques villes, & quelques-uns de ses Alliés avoient été traversés avant que d'avoir pu lui rendre service. Mais ce ne fut que lorsque l'Angleterre & la Hollande déployèrent leurs forces, qu'il s'aperçut du fâcheux revers de fortune qu'il alloit éprouver. Ce ne fut qu'alors qu'il vit ses Armées tous les jours en fuite, ses Alliés ruinés, ses villes prises, la France insultée par tout, menacée d'une invasion, & épuisée, découragée & au désespoir.

Campagne

de Flandres.

1702.

Au mois de Juillet le Comte de Marlborough prit le commandement de l'Armée Alliée en Flandres. Il avoit appris l'art de la guerre sous Turenne, & fait ses premières campagnes sous les yeux de ce grand-homme, qui avoit jugé dès lors qu'il seroit un Héros. Il étoit tranquille, patient, plein de pénétration & constant, il avoit un génie vaste, & une application infatigable. Louis lui opposa le Duc de Bourgogne son petit-fils, & le Maréchal de Boufflers, sur la valeur & l'expérience duquel il comptoit beaucoup. Mais les marches savantes & les campemens du Général Anglois, obligèrent le jeune Prince de se retirer par tout. Dans l'espace d'un mois toute la Gueldre Espagnole fut évacuée, plusieurs villes furent prises, & le Duc de Bourgogne retourna à Versailles pour sauver son honneur. Après la prise de Venlo, de Ruremonde & d'autres Places, Boufflers confondu par la rapidité des conquêtes de Marlborough, se détermina à couvrir Liege; mais à l'approche de l'Armée des Confédérés il se retira dans

le Brabant, laissant le Comte en liberté de pousser sa pointe. En un mot **SECTION XVII.**
 Liege fut prise, les François furent repoussés sur leurs terres, la gloire de **Regne de Louis XIV.**
 Louis XIV. se vit obscurcie, la réputation de Marlborough s'établit, & **depuis 1698 jus-**
 Boufflers perdit beaucoup dans l'esprit de son Maître, qui jugeoit du mé- **qu'à l'an 1710.**
 rite par le succès, & des actions par l'événement (a).

En Allemagne, les Alliés prirent Keyferswaert au mois de Juin, mais **Campagne d'Allema-**
 la surprise d'Ulm par l'Electeur de Baviere contrebalaça cette perte. **gne.**
 L'Armée François étoit commandée par le Maréchal de Catinat, qui avoit
 sous lui le Marquis de Villars & le Comte de Guiscard, qui commandoient
 des détachemens. Le Marquis entreprit d'aller attaquer le Prince de Ba-
 de, passa le Rhin, s'empara de Neubourg, & attaqua le Prince à Frede-
 lingen. Le combat fut opiniâtre; la victoire s'étoit déjà déclarée pour
 les François, lorsqu'une terreur panique prit à leurs Troupes, & pensa
 causer leur défaite. Le courage de Villars décida de cette journée, il ral-
 lia ses Troupes, & assura la victoire, qu'il avoit remportée par sa condui-
 te. Cette victoire lui valut le bâton de Maréchal, & la confiance du Roi.
 Elle obligea aussi l'Armée des Alliés à finir la campagne après avoir pris
 quelques Places peu considerables; les François de leur côté prirent Treves
 & Traerbach.

Les intrigues de la France à la Cour de Vienne, firent perdre de vue à **Campagne d'Italie.**
 cette Cour les affaires d'Italie. On négligea le Prince Eugene, qui fut
 obligé de se tenir sur la défensive. Ses Troupes étoient si diminuées, &
 on lui fournissoit si peu d'argent, qu'il eut besoin de toute la force de son
 génie, pour conserver un pié dans un Pays, qu'il avoit conquis l'année d'au-
 paravant. On a cru, sur de bonnes autorités, que le Comte de Mansfeld
 Président du Conseil de guerre de Vienne, avoit été gagné pour ne point
 envoyer de secours au Prince Eugene; & il est certain que le grand Visir
 fut la victime de l'inclination qu'il témoigna d'obliger le Roi de France,
 en recommençant la guerre en Allemagne. Eugene fut sur le point de
 triompher de tous les obstacles; mais un projet bien entendu qu'il avoit
 formé de surprendre les François à Luzara, échoua par accident. Le vi-
 gilant Vendôme pensa être pris à l'improviste, & le nouveau Roi d'Espa-
 gne être défait à son arrivée en Italie. Le combat se soutint si également,
 que les deux Partis s'attribuerent la victoire, cependant les suites semble-
 rent décider en faveur des François. Luzara & Gualtalle se rendirent au
 Roi Catholique, & Philippe fier de cette conquête retourna triomphant
 en Espagne (b).

Les événemens sur mer ne furent rien moins que favorables au Roi **Ce qui se**
 très-Christien. Après que l'entreprise sur Cadix eut manqué, le Chevalier **passa sur**
 Rook, Amiral Anglois força le port de Vigos, défit M. de Chateau- **mer.**
 Renaud, fit échouer huit vaisseaux de guerre, en prit dix avec onze ri-
 ches Gallions, & revint en Angleterre avec un butin de quatre millions
 de pieces de huit, aiant détruit près du double de la valeur de cette som-
 me dans six Gallions qui périrent. Dans les Indes Occidentales le brave
 Vice-Amiral Anglois Benbow obligea un vaisseau de cinquante canons d'é-

(a) Mem. de Torcy p. 169. (b) Abregé Chron. T. XIII. p. 360. Cit. du Trad.

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

chouer. M. Ducasse pensa aussi être défait. Il livra combat à l'Amiral Anglois avec dix vaisseaux de ligne, contre le même nombre. On se battit tout le jour, & le lendemain Bembow recommença, quoiqu'il fût abandonné de presque tous ses Capitaines; mais étant trop foible il retourna à la Jamaïque, aiant eu la jambe droite fracassée; il fit faire le procès aux Capitaines qui avoient manqué si lâchement à leur devoir, & deux furent condamnés à perdre la tête. M. Ducasse rendit un témoignage bien honorable à l'Amiral Anglois par ce billet. „ Monsieur, je comp-
„ tois Lundi d'être obligé de souper dans votre chambre; mais il a plu à
„ Dieu d'en ordonner autrement, je l'en remercie. Pour ce qui est des
„ lâches Capitaines qui vous ont abandonné, faites-les pendre; ils l'ont
„ bien mérité”.

Campagne
sur le Rhin.
1703.

Les Alliés avoient fort avancé dans leurs négociations avec le Roi de Portugal, & l'Empereur tentoit tous les expédiens possibles pour détacher l'Electeur de Baviere de la France. Louis, qui regardoit ce Prince comme l'Allié le plus fidele & le plus habile qu'il eût, prit les mesures les plus vigoureuses pour le soutenir. La lenteur de la Cour Impériale le mit en état de rompre toutes les mesures de cette Cour pour ébranler la fidelité de l'Electeur. On résolut de laisser Villars sur le Rhin, & de renforcer puissamment l'Electeur, afin d'obliger l'Empereur de garder les Troupes, destinées à joindre les Alliés en Flandres. Villars prit le Fort de Kehl, & l'Electeur aiant engagé par une feinte les Impériaux à se partager, défit le Général Shlik proche de Passau & attaqua si brusquement les Saxons qui gardoient l'artillerie, qu'il les mit en déroute; il prit Neubourg sur l'Inn, & remporta une victoire complete sur un autre corps d'Impériaux près de Burgenfeld, le jeune Prince de Brandebourg Anspach fut tué dans l'action. Il poussa sa pointe, s'avança vers Ratisbonne où la Diète étoit actuellement assemblée, prit possession de cette ville, & joignit le Maréchal de Villars, qui avoit pris son chemin par la forêt noire. Villars n'avoit pu réussir dans le dessein de forcer les Impériaux dans les lignes de Stolhoffen; mais après sa jonction avec les Bavaois, il défit le Comte de Stirum, qui commandoit un corps de vingt mille hommes à Donawert; il donna cette bataille malgré les remontrances de l'Electeur de Baviere, qui ne vouloit pas combattre (a). Dans le même tems, le Duc de Bourgogne, aiant sous lui M. de Tallard & Vauban assiegea le vieux Brisach, qui après s'être bien défendu, se rendit au bout de quatorze jours. Tallard eut alors seul le commandement de l'Armée, avec ordre d'assieger Landau. Ses lignes étoient à peine finies, qu'il eut avis que le Prince de Hesse étoit dans le dessein de l'attaquer & de secourir la Place. Tallard quitta le siege, tomba à l'improviste sur le Prince auprès de Spire, & l'obligea après des efforts incroyables & des preuves d'un courage héroïque, de lui céder la victoire avec perte de trois mille hommes. Louis XIV. perdit dans ce combat Pracontal, un de ses meilleurs Officiers. Tallard reprit le siege & Landau se rendit par capitulation. Les Impériaux eurent quelque avantage ensuite, mais l'Electeur de Baviere finit la campagne par la prise d'Augsbourg.

(a) Siecle de Louis XIV. *ubi sup.* p. 360, 361.

Ces avantages furent plus que contrebalancés par les pertes réitérées & les disgrâces sur le bas Rhin. Villeroi & Boufflers s'emparèrent de Tongres, dans la vue de secourir Bonn, que le Duc de Marlborough assiégeoit. Cette Place se rendit à la vue des Généraux François; ils se retirèrent avec précipitation à l'approche de Marlborough, firent sauter les fortifications de Tongres & se retirèrent dans leurs lignes, que les Généraux Coehoorn & Spar forcèrent par deux côtés. Boufflers remporta quelque avantage sur le Général d'Obdam à Ekeren du côté d'Anvers. On chanta le *Te Deum* à Paris; cependant la victoire fut si douteuse que Boufflers fut entièrement disgracié, & que les Etats Généraux ôtèrent le commandement à M. d'Obdam. L'un & l'autre perdirent le fruit des longs services qu'ils avoient rendus, aiant donné des preuves de leur zèle, de leur courage & de leur capacité en bien des occasions. Villeroi fit quelque semblant de vouloir attendre les Alliés dans son camp de Saint-Jol; mais quand Marlborough vint à lui, il mit le feu à son camp, & se retira promptement dans ses lignes. Les Alliés assiégèrent & prirent alors successivement Hui, Limbourg & Gueldres.

SECTION XVII.
Regne de Louis XIV.
depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.
Sur le bas Rhin.

La face des affaires étoit plus favorable aux François en Italie. Le peu de soin de la Cour de Vienne obligea les Impériaux à s'y tenir sur la défensive. Les François, après avoir pris Bersello, s'emparèrent des Etats du Duc de Modene. Le Duc de Vendôme aiant découvert le Traité secret du Duc de Savoye avec l'Empereur, fit désarmer les Troupes du Duc. Ce Prince irrité de cette violence fit arrêter l'Ambassadeur de France. Louis lui écrivit alors une Lettre fulminante, où il lui marquoit, que puisque ni la religion, ni l'honneur, ni l'intérêt, ni les engagements les plus solennels n'étoient capables de le retenir, le Duc de Vendôme étoit chargé de lui communiquer quelques propositions, auxquelles il falloit qu'il répondit définitivement dans l'espace de vingt-quatre heures. Cette Lettre ne servit qu'à éloigner davantage le Duc; il fit son Traité avec la Cour de Vienne, reconnut l'Archiduc pour Roi d'Espagne, & fit partir des Envoyés pour la Hollande & pour l'Angleterre, chargés de communiquer sa disposition à entrer dans la grande Alliance. Peu après un corps de Cavalerie Impériale sous le Général Visconti vint joindre le Duc, & ensuite le Comte de Staremberg lui amena quinze mille hommes, aiant fait une des plus belles marches par le Pays ennemi, gardé par un Général tel que Vendôme.

Succès des François en Italie.

Cette même année Louis vit un nouvel ennemi se déclarer contre lui. Les Ministres Portugais considérant le risque que couroit le Royaume par la réunion des Couronnes de France & d'Espagne; embarrassés du séjour des Flottes alliées sur leurs côtes, & éblouis par l'espérance du mariage de l'Infante de Portugal avec l'Archiduc Charles, prétendant à la Monarchie d'Espagne, engagèrent le Roi à entrer dans la grande Alliance; ce Monarque signa le Traité avec l'Empereur, la Grande Bretagne & les Etats-Généraux. On convint que la Flotte des Alliés transporterait le Roi Charles en Portugal; qu'il seroit accompagné de douze mille hommes, & qu'on fourniroit de l'argent & des armes, & que le

Le Roi de Portugal se déclare pour les Alliés.

SECTION

XVII.

*Histoire de Louis XIV.**depuis**1698 jus-**qu'à l'an**1710.**Révolte de**Hongrie.**1704.**Marlbo.**rough mar-**che au se-**cours de**l'Empire.**Bataille de**Hochstet**ou de Blen-**heim.*

Roi de Portugal lui donneroit vingt-huit mille hommes. En conséquence l'Empereur déclara l'Archiduc son fils Roi d'Espagne. Ce Prince, après avoir conféré avec le Duc de Marlborough à Dusseldorp, passa en Angleterre, d'où il fut transporté à Lisbonne. A son arrivée il trouva la Cour dans une grande tristesse par la mort de l'Infante qui lui étoit destinée (*).

Louis XIV. se dédommagea de la perte de l'alliance du Roi de Portugal par la révolte en Hongrie, adroitement fomentée par la Cour de Versailles, & devenue alors si dangereuse, qu'elle sembloit menacer la sûreté de la Maison d'Autriche. Si les Mécontents de Hongrie avoient agi de concert avec l'Electeur de Baviere, Vienne auroit été infailliblement perdue, & l'Empereur chassé de ses Etats héréditaires. L'Electeur étoit maître de toutes les Places sur le Danube jusqu'à Passau. Trente mille François sous les ordres du Comte de Marfin, qui avoit succédé à Villars, envoyé pour appaiser les troubles des Cevennes, menaçoient la Capitale de l'Empereur de l'autre côté du Danube. Ragotzki à la tête des Hongrois, soutenu par Louis XIV & par le Grand Seigneur, combattoit pour la liberté & menaçoit l'Autriche d'une invasion, en un mot la Maison d'Autriche sembloit perdue.

Ce fut alors que le Duc de Marlborough entreprit cette marche qui fera l'admiration de tous les siècles. Il vole au secours de l'Empire avec dix mille Anglois d'Infanterie & vingt-trois Escadrons (a). Tandis que le Maréchal de Villeroi se dispoisoit à empêcher les Alliés de pénétrer en France par la Moselle, Marlborough s'avance à grandes journées vers le centre de l'Empire, & gagne la bataille de Schellenberg, avant que le Général François fût où il étoit. La promptitude avec laquelle le Duc arriva auprès de Donawert vis-à-vis des lignes de l'Electeur de Baviere, l'impétuosité avec laquelle il les força, & les avantages qu'il tira de sa victoire, sont presque incroyables. Il partit de Maestricht le 8 de Mai & avoit rétabli la sûreté dans l'Empire le 2 de Juillet, aiant battu l'Armée combinée de France & de Baviere, pris Donawert, & obligé l'Electeur de Baviere de se retirer sous le canon d'Augsbourg. Il est fâcheux que ces actions héroïques aient été obscurcies par une inhumanité brutale, & que le bel Electorat de Baviere fût dévasté, pour se venger de la générosité que l'Electeur avoit témoigné en refusant de manquer à ses engagements.

Le Maréchal de Tallard aiant traversé promptement la forêt noire joignit l'Electeur à Biberach & passa le Danube à Lawingen dans le dessein d'attaquer le Prince Eugene, qui commandoit une Armée séparée à Hochstet. Le Duc de Marlborough joignit Eugene; mais l'Electeur & Tallard étant encore supérieurs, persisterent dans la résolution de donner bataille. Leur

Ar-

(a) Siecle de Louis XIV. l. c. p. 365.

(*) Pour mieux gagner la Cour de Portugal, l'Archiduc consentit à démembrer en faveur de Pierre II. une monarchie dans laquelle il n'avoit pas encore une seule ville, il lui céda par un de ces Traités, qui n'ont point eu d'exécution, Vigos, Baïonne, Alcantara, Badajox, une partie de l'Estramadure, tous les Pays situés à l'Occident de la Riviere de la Plata.

Armée étoit de quatrevingt-deux bataillons & de cent-soixante escadrons, celle des ennemis n'étoit que de soixante-quatre bataillons & de cent-cinquante-deux escadrons. Le Maréchal de Tallard étoit à l'aile droite, l'Electeur & le Maréchal de Marfin à la gauche. Tallard avoit un esprit actif, perçant, fecond en expédiens & en ressources. Marfin avoit, disoit-on, l'expérience d'un bon Officier, plus que d'un Général. Ils avoient posté dans le village de Blenheim vingt-sept bataillons & douze escadrons, présumant que les Alliés feroient par là leur principale attaque. A midi le village fut attaqué vivement par les Anglois soutenus des Hessois; les François firent des merveilles & repoussèrent les ennemis trois fois. Une partie des Troupes du centre & de l'aile droite des ennemis, ayant passé un ruisseau, furent chargées si impétueusement par la Cavalerie Française, & si maltraitées en flanc par le feu des Troupes dans le village de Blenheim, qu'elles se mirent en desordre & reculerent avec précipitation. Dans le même tems l'aile gauche des Alliés chargea la Cavalerie de la droite des François, & fut reçue par Tallard en personne, qui rallia ses Troupes trois fois. Feuquieres assure à la vérité qu'il fut fait prisonnier avant que d'avoir rejoint l'aile qu'il commandoit; mais Voltaire soutient avec raison que Feuquieres se trompe, puisque Tallard y fut blessé & son fils tué dans la déroute. L'Infanterie fut mise en desordre par la Cavalerie qui se renversa sur elle, & n'étant pas soutenue elle céda aux vigoureux efforts de l'ennemi. Marlboroug perça entre l'aile commandée par Tallard & le village de Blenheim. L'Armée Française se trouva donc séparée & presque enveloppée; car le Prince Eugene avoit réussi à la quatrième attaque & chassé devant lui les Bavares & les François. Tallard aiant pris un escadron ennemi pour un François fut fait prisonnier, en voulant rallier quelques Escadrons. Toutes les Troupes qui étoient dans Blenheim furent obligées de se rendre prisonnières de guerre. Le reste de l'Armée fuioit, & la consternation étoit si grande, qu'Officiers & Soldats se jetoient dans le Danube, & perdoient la vie pour éviter la captivité. La plus grande partie de trente escadrons périt dans la rivière; environ douze mille morts resterent sur le champ de bataille, treize mille prisonniers, cent pieces de canon, vingt deux mortiers, plus de cent drapeaux, près de deux-cens Etendards, dix sept paires de timbales, plus de trois mille tentes, trente-quatre chariots, trois-cens mulets chargés, deux ponts de bateaux, quinze pontons, tous les équipages des François & la caisse militaire tomberent entre les mains des ennemis. Ce fut là sans contredit le coup le plus accablant que Louis XIV eût jamais reçu, & Feuquieres l'attribue à plusieurs fautes capitales faites par les Généraux du Roi. Il blâme Tallard d'avoir affoibli le centre en jettant tant de Troupes dans Blenheim, ce qui facilita à Marlborough le moyen de percer le centre, & de séparer les deux ailes de l'Armée. On le blâme encore d'avoir laissé tranquillement passer le ruisseau aux ennemis, & se former de l'autre côté; mais nous pensons, que cette faute, si c'en fut une, ne contribua en rien à la défaite, puisque les Alliés furent repoussés trois fois & obligés de repasser le ruisseau. La vérité est que le génie supérieur des Généraux des Alliés & la valeur de leurs Troupes furent cause de la défaite de l'Armée Française, plutôt que quel-

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

SECTION
XVII.
*Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.*

que faute capitale. Telle fut la célèbre bataille de Blenheim ou de Hochstet, par laquelle l'Empire fut délivré & la France plongée dans la dernière consternation. Accoutumée à un cours rapide de victoires, la Cour tomba dans le plus grand découragement à la nouvelle de cette disgrâce si signalée. Personne n'osoit apprendre au Roi une vérité si cruelle. Il fallut que Me. de Maintenon se chargeât de lui dire qu'il n'étoit plus invincible. Il soutint ce revers avec une fermeté, qui fait plus d'honneur à sa grandeur d'ame, qu'une victoire remportée par sa valeur personnelle. Il résolut de rétablir ses affaires par les plus vigoureux efforts. Il envoya ordre au Maréchal de Villeroi de marcher au secours de Landau; mais il trouva Eugene & Marlborough postés si avantageusement, qu'il fut obligé de se retirer sans en venir à une action. Landau capitula, & Traerbach fut emporté peu après; mais Louis fut plus redevable de son salut à la jalousie du Prince de Bade, qu'à tous ses efforts. On a cru même qu'il étoit pensionnaire du Roi, car rien de plus contraire à sa capacité reconnue, que son opiniâtreté à s'opposer aux mesures les plus avantageuses, pour suivre les plus mauvaises. On a blâmé avec raison comme une démarche très-peu judicieuse d'avoir perdu du tems à assiéger des villes, lorsque l'ennemi étoit dans la dernière consternation; cependant Eugene & Marlborough furent contraints de plier sous l'obstination invincible du Prince de Bade (a).

*Succès du
Roi en Ita-
lie & en
Portugal.*

Les disgrâces de Louis XIV. en Allemagne furent en quelque façon compensées par la conduite active & prudente du Duc de Vendôme, qui réduisit le Duc de Savoye à de grandes extrémités. Il lui fit quitter la campagne, le força de s'enfermer dans Chivas, & d'y être spectateur de la prise de ses villes, & de la ruine de son Pays. Verceil, Yvrée, Verrue & d'autres Fortereses furent soumises. En un mot presque tous les Etats du Duc, à la réserve de quelque peu de villes furent conquis avant la fin de la campagne. Philippe V. ne fut pas moins heureux en Espagne & en Portugal. Le Duc de Berwick son Général entra en Portugal, surprit Segura, réduisit Cerebras sans beaucoup de peine, Zebredo se rendit à la première sommation & il emporta Ilhana la Viella d'assaut. Deux bataillons Hollandois furent enveloppés & fait prisonniers à Sobriera Formosa. Philippe assiegea Portalegre en personne; un Régiment Anglois commandé par le Colonel Stanhope y fut fait prisonnier; Castel-David eut le même sort que Portalegre. Ces avantages ne laisserent pas d'être contrebalancés par des pertes. Le Marquis das Minas étant entré en Castille à la tête de quinze mille hommes, prit Fuente Grimaldo d'assaut, & défit un corps de François & d'Espagnols commandé par Don Ronquillo; il se rendit aussi maître de Monte Santo. Le Roi Charles & le Roi de Portugal se rendirent au camp du Comte de Gallway à Almeida, dans le dessein d'entrer en Castille avec l'Armée, mais trouvant l'Agueda bien gardé par le Duc de Berwick, & l'hiver approchant, ils s'en retournerent & mirent les Troupes en quartiers d'hiver. La France & l'Espagne eurent le malheur de perdre sur la Méditerranée Gibraltar qui passoit pour imprenable. Mais le Comte de Toulouse, grand Amiral de France,

(a) Quincy Hist. Milit. p. 194. Siècle de Louis XIV. T. I. p. 376.

eut la gloire de combattre pendant plusieurs heures une Flotte supérieure à la sienne, commandée par le Chevalier Rooke, sans être battu. Il est vrai que le Roi de France ne se fit gueres d'honneur, en publiant qu'il avoit remporté la victoire, & en donnant de cette action une Relation, qui prouvoit qu'il étoit réduit au bas expédient de tromper ses sujets.

SECTION XVII.
Regne de Louis XIV.
depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Avant que de terminer le récit de ce qui se passa cette année, nous dirons un mot de la révolte des Cévennes, pays montueux dans le Midi de la France. Les habitans des Cévennes avoient été protégés sous le ministère de Colbert. Il les ménageoit comme des sujets hardis, industrieux & utiles, dont l'enthousiasme ou le Fanatisme ne troubloit point l'Etat, pourvu qu'on le laissât se donner l'essor, & qu'on ne le reprimât point par des Edits severes, qui gênassent les consciences. Il concevoit que la force des Etats consiste dans le nombre des habitans, & il voioit avec quel concert une multitude de Sectes différentes concouroient au bien public en Angleterre & en Hollande, parcequ'on laissoit à chacun la liberté de penser comme il lui plait. Après la mort de Colbert, le Clergé, la Cour de Rome, le Chancelier le Tellier & Louvois son fils, tous deux ennemis de ce grand & fidele Ministre, animoient continuellement le Roi contre les Réformés. En conséquence, on attenta peu à peu à leurs privileges, & Louis les regardoit comme une troupe de rebelles qui se révolteroient à la premiere occasion, & n'étoient retenus dans le devoir que par la crainte. Basville Intendant du Languedoc & Broglie qui commandoit les troupes dans cette Province, animés par Louvois, les traitèrent de la façon la plus cruelle. On leur défendit l'exercice public de leur religion, & ils se sauverent dans les bois pour y faire leurs dévotions. Leurs persécuteurs posterent des troupes en de certains endroits, avec ordre de faire feu sur toutes les petites assemblées, qu'ils trouveroient occupées à faire le service divin, de brûler, de piller & de ruiner les maisons de tous ceux dont ils ne pourroient se saisir. Les Cévennes furent bientôt dévastées, & les Cévennois au désespoir, & leur zele fut enflammé à proportion de l'inhumanité avec laquelle on les persécutoit. L'Abbé du Chaila, Inspecteur des Missions, tenoit en prison un grand nombre de Réformés, qu'il traitoit de la façon la plus cruelle. Esprit dit Seguier, un des Prédicans résolut d'en tirer vengeance. Il marche à la tête de soixante hommes à la maison de l'Abbé, & demande les prisonniers, l'Abbé les refuse & fait tirer sur la Troupe; deux hommes furent tués; ils forcerent alors la maison, délivrerent les prisonniers, se saisirent de l'Abbé, lui donnerent une heure pour se préparer à la mort, & le tuèrent ensuite. L'Intendant tâcha de punir les auteurs de cette action, mais ils se mirent en défense, parcoururent les bourgs & les villages l'épée à la main, en criant liberté, & leur nombre grossit de jour en jour. Ils devinrent à la fin si redoutables, qu'ils attirerent les yeux de la Cour. Ils furent souvent défaits, mais jamais domptés. On envoya contre eux les meilleurs Généraux de France sans succès. Le Maréchal de Villars fut obligé de traiter avec Cavalier, qui avoit été garçon boulanger, il fallut lui donner des ôtages; Louis lui accorda un brevet de Colonel, & le vit à

Guerre des Cévennes.

SECTION XVII. Versailles. Cavalier passa en Angleterre, y fut accueilli, & devint Gouverneur de l'isle de Guernesey (a). La révolte des Camisards dura plusieurs années; ils étoient soutenus par l'Angleterre, & se retiroient dans les montagnes & en des lieux inaccessibles, où Louis XIV avec toute sa puissance ne put jamais les forcer. Nous avons jugé à-propos de donner cette legere ébauche de tout ce qui les regarde pour ne pas interrompre le fil de la narration.

Belle campagne de M. de Villars.
1705.

La perte de la bataille de Blenheim & ses suites demandoient la présence du Maréchal de Villars sur la Moselle. Son arrivée fit un fort bon effet. Se trouvant près de Treves, il eut envie de risquer une bataille contre le Duc de Marlboroug; le Général Anglois n'avoit pas dessein de l'éviter; mais la conduite du Prince de Bade l'obligea de décamper; il s'en disculpa auprès du Maréchal de Villars par un billet (b). Tel est au moins le récit des Historiens François, fort différent de celui des Anglois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils conviennent tous que Villars se distingua dans cette campagne & fit voir qu'il étoit digne d'être opposé à Marlborough; il l'obligea de décamper le 16 de Juin, d'abandonner tous les magazins qu'il avoit dans Treves & de passer en Flandres.

Campagne des Pays-Bas.

Avant son arrivée, le Maréchal de Villeroi avoit assiégé & pris Hui, & il se préparoit à faire le siege de Liege, lorsque l'approche de Marlborough l'obligea de renoncer à cette entreprise & de se retirer derriere ses lignes de Tongres. Par là Hui retomba entre les mains des Alliés, & peu après les lignes de Villeroi furent forcées. Le Corps commandé par M. d'Alegre fut entierement défait; l'Electeur de Baviere & M. de Villeroi furent obligés de repasser la Geete & la Dyle avec précipitation. Ce fut néanmoins un coup de maître de la part des Généraux du Roi, & une faute de la part de ceux des Alliés, que les François vinssent occuper le camp de Park, ce qui troubloit fort les opérations des ennemis. Quelques Places peu considerables tomberent entre leurs mains; mais Villeroi répara la perte qu'il avoit faite à Tongres par la prise de Diest & par quelques autres avantages qu'il eut sur les Alliés.

Suite des opérations de Villars.

Le départ de Marlborough pour Flandres, laissa le champ libre à Villars. Le Prince de Bade restoit dans l'inaction avec une belle Armée, pendant que le Maréchal s'emparoit de Treves, après que les ennemis eurent ruiné leurs magazins, les bateaux & les fortifications. Il joignit ensuite Marfin, & chassa les Impériaux des lignes de Weissembourg. Le Général Thungen eut même de la peine à se maintenir dans celles de Lauterbourg. Villars aiant fait la garnison de Weissembourg prisonniere, rasa les fortifications, & consumma tout le fourage entre Lauterbourg & Laudon, il envoya un détachement qui assiegea & prit Hombourg. Le 6 d'Août il passa le Rhin, & obligea le Général Thungen à le repasser. Mais son Armée étant fort diminuée par les détachemens qu'il avoit faits, il fut contraint de se retirer devant le Prince de Bade, qui eut ordre d'avancer avec une Armée supérieure. Par cette retraite Drussenheim & Hagenau tomberent entre les mains des Alliés. Mais Villars se fit beau-

(a) Siecle de Louis XIV. T. II. p. m. 250-257. (b) Le même T. I. p. 376, 377.

coup d'honneur, en empêchant les nombreuses Armées de l'Empereur de remporter aucun avantage considérable, ou de faire quelque grande entreprise durant toute la campagne. Les Historiens François exaltent fort ses exploits, & les Anglois les rabaisent ou les passent sous silence d'une manière également injuste pour son vrai mérite. Cette campagne est certainement digne d'éloge, mais elle n'égale pas pour cela Villars à Turenne, Condé, Luxembourg, Eugene & Marlborough.

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Ce qui se passa en Italie fournit d'étonnantes preuves de la fermeté du Duc de Savoye & de sa constance à demeurer attaché aux Alliés, malgré sa légèreté naturelle, & le triste état de son Pays. Le Duc de Vendôme poussa si vigoureusement le Prince Eugene, que cela donna lieu à la bataille indécise de Cassano; on chanta de part & d'autre le *Te Deum*, mais dans le fond ce combat ne servit qu'à faire périr bien du monde. M. de la Feuillade ne laissa pas de prendre Chivas & Nice, qui se défendirent courageusement. Coni & Turin étoient les deux seules Places qui restoient au Duc; son Armée étoit réduite à douze mille hommes, qu'il avoit de la peine à entretenir; sa Capitale étoit menacée d'un siège, la Duchesse, le Clergé & ses Sujets en général le sollicitoient de faire son accommodement aux meilleures conditions qu'il pourroit; il résista à leurs importunités, exclut les Ecclésiastiques de ses Conseils, resta fidèle à ses engagements, inébranlable au milieu de l'adversité, & ferme sous le poids des plus grandes disgrâces.

Bonheur
des Fran-
çois en Ita-
lie.

La campagne sur les frontières d'Espagne commença à l'avantage des deux Rois, mais finit à celui des Alliés. Rien ne put résister à l'impétueuse intrépidité du Comte de Peterborough, qui fit le siège de Barcelone avec une Armée fort peu supérieure à la garnison de la ville, & s'en rendit maître par son activité & son courage. La prise de Barcelone fut suivie de la soumission de toute la Catalogne au Roi Charles, & une des plus belles Provinces fut enlevée à Philippe V. d'un seul coup. Avant cet événement, qui produisit un changement total en faveur des Alliés, le Maréchal de Tessé avoit été obligé de lever le siège de Gibraltar, après avoir perdu bien du tems devant cette Place. Le Marquis das Minas, Général des Portugais, prit Salvaterra, Valencia d'Alcantara & Albuquerque. Le Comte d'Asfeld s'attribua à juste titre la victoire, dans la sanglante action de St. Estevan de Litera; & Louis XIV. fut si heureux sur mer, que toute la Flotte Angloise de la Mer Baltique avec trois vaisseaux de guerre qui lui servoient de convoi furent amenés dans le port de Dunquerque. Le Chevalier de St. Paul, le meilleur Officier de Mer de France perdit la vie dans le combat. Le Roi le regretta si fort, que quand il apprit la nouvelle de cette action, il dit en soupirant; „ Je souhaiterois que les vaisseaux „ fussent dans les ports d'Angleterre, pourvu que le Chevalier de St. Paul „ fût en vie”.

Barcelone
prise par
les Alliés.

Les succès des Alliés en Espagne déterminèrent le Roi à agir vigoureusement sur le Rhin & en Flandres. Il tâcha de mettre ses Généraux en état d'agir offensivement; Villars de pousser les avantages qu'il avoit eus l'année précédente sur le Prince de Bade, & Villeroy d'arrêter la rapidité des conquêtes de Marlborough. Quelques Historiens disent, que

Bataille de
Ramillies.
1706.

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

pendant que le Maréchal étoit campé à Ramillies, il reçut ordre de la Cour d'attaquer les Alliés, avant l'arrivée des Danois & des Prussiens. Voltaire attribue le malheur de Villeroi, à son trop de confiance en ses propres lumieres. Il eût pu éviter la bataille, & il la donna avec tout le désavantage du terrain & de la disposition. Son ardeur & le feu de son génie, & le desir aveugle de la gloire l'emporterent. Sa gauche étoit derriere un marais impraticable, qui s'étendoit depuis la Mehaigne jusqu'à la petite Gette; mais Villeroi ne profita point de cette circonstance. Tandis que Marlborough dégarnit sa droite pour renforcer la gauche, Villeroi laissa sa droite exposée à l'effort de toutes les forces de l'ennemi. Des Troupes de recrue, étoient au centre, & le Maréchal laissa les bagages entre les lignes. Marlborough, en habile Capitaine, profita de toutes les fautes de Villeroi, qui fut averti inutilement par M. Gassion Lieutenant-Général de renforcer sa droite. L'attaque se fit vers le village de Ramillies avec tant de furie, que les François du centre furent bientôt défaits. Mais les Troupes de la Maison du Roi à la droite, firent plier la Cavalerie Hollandoise & Danoise à la gauche, & l'auroit mise entierement en déroute, si Marlborough n'étoit accouru avec vingt Escadrons pour la soutenir. Ce renfort fit plier la Maison du Roi à son tour, elle fut entierement rompue, les troupes qui étoient dans Ramillies furent ou prises ou tuées; la déroute devint bientôt générale, l'Electeur de Baviere & Villeroi se sauverent avec peine. Les bagages embarrassoient la retraite des fuiards; la Cavalerie ennemie les talonnoit, & un grand nombre furent écrasés; huit mille morts resterent sur le champ de bataille, six mille furent faits prisonniers, & la plus belle Armée que Louis XIV. eût mise depuis longtems en campagne, & levée comme par le dernier effort du désespoir fut ruinée & périt avec la gloire de la nation. Tous les Pays-Bas Espagnols tomberent entre les mains des Alliés; toute la France fut confuse & consternée, on ne parloit plus de la guerre qu'à l'oreille; la Cour gardoit un morne silence, & étoit ensevelie dans la plus profonde tristesse; tandis que Louis seul supportoit l'adversité en Héros; il reçut le Maréchal de Villeroi sans lui faire de reproches, mit tout en œuvre pour réparer ses pertes, & paroissoit résolu d'arrêter ce torrent de disgraces par la persévérance, l'activité & le courage (a).

Vendôme
rappelé
d'Italie.

Vendôme fut rappelé d'Italie, & envoyé pour commander en Flandres, pendant que le Duc d'Orléans & le Comte de Marsin resterent pour pousser les conquêtes de Vendôme en Piemont, & porter le dernier coup au Duc de Savoye en lui enlevant sa Capitale. Si la fortune avoit favorisé leurs courageux efforts, ils auroient rétabli l'honneur de la France; mais une espece de fatalité déconcerta toutes leurs mesures.

Siege de
Turin.

Aussitôt que le Duc de Savoye eut refusé toutes les propositions d'une paix séparée, on fit de grands préparatifs pour assieger Turin. On donna le commandement du siege au Duc de la Feuillade, fils du Maréchal de ce nom & gendre de Chamillard. Il avoit hérité du courage de son pere, avoit pour lui la faveur publique, attendoit pour recompense de la conquête de

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 386-388. Henault sous l'an 1706.

Turin le bâton de Maréchal de France, & Chamillard avoit tout prodigué pour lui assurer le succès. Voltaire dit, que les fraix des préparatifs suffiroient pour fonder & pour faire fleurir la plus nombreuse Colonie. Le Duc de la Feuillade plein d'ardeur & d'activité, pressoit le siege contre toutes les regles. Vauban proposa de venir le diriger comme un Ingénieur & de servir comme Volontaire; mais la Feuillade le refusa fierement, & lui écrivit qu'il vouloit prendre Turin à la Coehoorn. Quand les lignes de circonvallation & de contrevallation furent finies, la Feuillade envoya un Trompette pour offrir un Passe port & une escorte à la Duchesse de Savoye & à ses enfans; mais le Duc répondit qu'il n'avoit pas dessein de faire sortir sa famille de la ville. Immédiatement après les batteries commencerent à faire un feu furieux, & les boulets rouges pleuvoient en si grande quantité que le Duc fut contraint d'envoyer sa famille à Quierasque, & delà elle fut conduite, à travers mille dangers sur les terres de la République de Genes. Peu après le Duc sortit de la ville avec quelques Troupes de Cavalerie pour inquieter les assiegeans; la Feuillade court après lui, & ce Prince, qui connoissoit mieux le terrain échape à ses poursuites. Le siege continuoit avec vigueur, mais sans qu'il y eut apparence de prendre Turin. On consumma inutilement une prodigieuse quantité de munitions; & tous les Officiers subalternes attribuerent le peu de succès, non aux fausses mesures de la Feuillade, mais à sa passion pour la Duchesse de Bourgogne, à laquelle, disoient-ils, il avoit juré de respecter la Capitale de son pere. Cette erreur populaire s'accredita tellement pendant un grand nombre d'années, que Voltaire est le premier qui l'ait réfutée. Quatorze mille François périrent devant Turin; mais comme la garnison étoit aussi diminuée, que les munitions commençoient à lui manquer, & qu'il n'y avoit gueres d'espérance de secours, que celle qui étoit fondée sur l'habileté du Prince Eugene, on ne doutoit pas que la Place ne tombât au pouvoir de la Feuillade. Vendôme, avant son départ avoit muni tous les passages, par lesquels le Prince pouvoit approcher de cette Capitale, & avoit fait border l'Adige d'une longue chaine de retranchemens. Eugene surmonta tous les obstacles par son génie & par sa persévérance, passa quatre grandes rivières malgré les batteries des François. Jamais il n'y eut de plus belle marche, ni d'opération où l'on vit briller davantage un génie supérieur, le courage le plus ardent, & la patience la plus invincible. Le Prince joignit le Duc de Savoye auprès d'Asti, & consterna l'ennemi presque comme s'il avoit été battu. Le Duc d'Orléans vint joindre le Duc de la Feuillade au camp devant Turin; on assembla un Conseil de guerre, où l'on agita si l'on sortiroit des lignes pour attaquer l'ennemi, ou si on l'attendroit dans les retranchemens. Le Duc d'Orléans, & les Lieutenans Généraux la Feuillade, Albergoti & Saint Fremont furent pour le premier parti; mais le Maréchal de Marfin fut d'avis de rester dans les lignes, & tira de sa poche un ordre du Roi, par lequel on devoit déférer à son avis en cas d'action. La Staure étoit à la droite, la Doire à la gauche, & le Couvent de Notre Dame de la Marie au centre de l'Armée Française.

Le Prince d'Eugene marcha aux retranchemens, & s'avança sur huit colonnes, ce qui embarrassa fort les Généraux François, qui pensoient qu'il

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Les Fran-
çois sont dé-

SECTION
XVII.
*Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.*

*faits devant
cette ville.*

attaqueroit divers quartiers à la fois. Le Duc d'Orléans fut d'un sentiment, Marfin & la Feuillade d'un autre; ils disputèrent sans rien conclure. Albergoti refusa le renfort qu'on lui demanda pour soutenir l'impétuosité du premier choc de l'ennemi; il avoit cependant vingt mille hommes & n'avoit en tête que des Milices, qui n'osoient l'attaquer; il donna des raisons spécieuses de son refus. Le Prince Eugene se forma à peu de distance des retranchemens, au milieu du feu terrible de quarante pieces de canon. Le premier choc fut furieux, mais Eugene fut repoussé; il se mit alors à la tête des bataillons de la gauche, & força les retranchemens à la premiere charge. Le Duc de Savoye ne fut pas moins heureux à la droite & au centre. Les François furent rompus & toute leur Armée fut défaite dans l'espace de deux heures. Le Duc d'Orléans, après avoir donné les plus grandes preuves de valeur fut blessé; Marfin blessé à la cuisse fut fait prisonnier; cinq mille hommes restèrent sur la place, sept mille furent faits prisonniers; les lignes, les tranchées sont abandonnées, l'armée est dispersée, & l'ennemi entre triomphant dans une ville qui peu d'heures auparavant étoit réduite à la dernière extrémité. Le butin fut immense; une grande quantité de munitions, tout le canon, dix mille chevaux, & les mulets du Commissaire-Général, si richement chargés, qu'on les estima trois millions de livres, tomberent entre les mains des vainqueurs. Marfin mourut quelques heures après avoir perdu la liberté. Methuen, Ambassadeur d'Angleterre l'alla voir, & Voltaire assure, que le Maréchal lui dit, que ç'avoit été contre son avis que les François avoient attendu l'ennemi dans leurs lignes; ce qui semble démentir ce que nous avons dit; mais la contradiction disparoit, quand on fait que le Maréchal avoit des ordres de la Cour, auxquels il étoit forcé d'obéir, contre son propre sentiment.

*Les Fran-
çois sont
chassés d'I-
talie.*

Louis XIV. avoit jusques ici soutenu ses disgraces avec une constance étonnante, mais on appréhenda qu'il ne succombât sous ce dernier coup. Il arrivoit dans la conjoncture la plus critique, & étoit trop décisif pour n'être pas fatal à ses affaires. Me de Maintenon se borna à lui dire, que le Duc d'Orléans avoit levé le siege de Turin à l'approche du Prince Eugene. Ce qui adoucissoit encore cette nouvelle, c'étoit celle que le Comte Medavi-Grancey avoit remporté une victoire sur le Prince de Hesse dans le Mantouan, qui bien que complete fut inutile. L'importante bataille de Turin en fit perdre tout le fruit; les François & les Espagnols furent chassés du Mantouan, du Milanés, du Piemont & enfin du Royaume de Naples. Louis étoit donc humilié à un point capable d'exciter la pitié de ses plus implacables ennemis. Ses nombreuses armées étoient ruinées par le fer, ses conquêtes des deux côtés du Danube perdues, ses Troupes chassées de Flandres & d'Italie, & Philippe son petit fils contraint d'abandonner sa Capitale à un Rival, qui auroit pu subjuguier aisément toute l'Espagne, s'il avoit su profiter de sa bonne fortune. Louis XIV. se servit de l'Electeur de Baviere pour écrire en son nom des Lettres au Duc de Marlborough & aux Députés des Etats Généraux, pour demander un Congrès il pria le Pape de se porter pour Médiateur entre lui & l'Empereur, & il évacua l'Italie entierement, pour sauver les débris de l'Armée du Duc d'Or-

d'Orléans, & la petite Armée victorieuse du Comte de Medavi. Un trait de plume mit l'Empereur en possession de conquêtes qui avoient fait couler des rivières de sang. On assura même que pour avoir la paix, le Roi proposa de céder les Etats d'Italie à l'Archiduc Charles, d'assurer aux Etats Généraux une barrière dans les Pays-Bas, d'indemniser le Duc de Savoye; & d'autres conditions, qu'il auroit été de la prudence d'accepter. Mais l'Angleterre & la Hollande les rejetterent, enivrées de leurs succès, & gouvernées par le Duc de Marlborough & par le Pensionnaire Heinsius, dont l'intérêt particulier demandoit la continuation d'une guerre, par laquelle ils satisfaisoient également leur vanité & leur ambition. Louis sentoit qu'il tireroit quelque avantage de propositions aussi modérées, & qu'en s'accommodant avec l'Empereur pour l'Italie, il fomenteroit la jalousie & la division entre les Alliés. Véritablement les projets des Toris pour contrecarrer le Duc de Marlborough, donnoient quelque lueur d'espérance, que la Grande Bretagne se lasseroit d'une guerre qui lui avoit coûté des sommes immenses, sans qu'elle en eût tiré le moindre avantage ni pour ses revenus, ni pour son commerce, ni pour l'extension de ses domaines.

Quoique les Alliés parussent avoir acquis de nouvelles forces par leurs victoires, que Louis se trouvât pressé de tous côtés par mer & par terre, que ses sujets fussent accablés de taxes & épuisés, que les frontières du côté de l'Allemagne fussent exposées, l'Alsace ouverte aux ennemis, la France conservoit encore ses forces naturelles; elle n'avoit perdu que ses conquêtes; les domaines héréditaires de la Couronne étoient encore en leur entier. Le Roi, se reposant sur l'équité des conditions qu'il avoit proposées, & sur la justice de sa cause, se détermina donc à faire de nouveaux efforts pour amener les Alliés à la raison. Pour remédier au manque d'argent & soutenir le crédit de l'Etat, on introduisit des billets de la Caisse des emprunts; mais malgré toutes les précautions qu'on prit, & toutes les sûretés que Louis donna, il ne put jamais leur donner cours, qu'à un disconté de cinquante pour cent.

Il eut néanmoins la satisfaction de voir le Maréchal de Villars victorieux en Allemagne; il força les lignes de Stollhoffen, dissipa toutes les troupes ennemies, étendit les contributions à cinquante lieues à la ronde & pénétra jusqu'au Danube. Toulon, assiégé par le Prince Eugene, & bloqué par une Flotte Angloise, fut délivrée. Les affaires des Alliés en Espagne furent tout à fait dérangées par la bataille d'Almanza où ils furent battus. Animé par ces succès Louis XIV. forma le grand projet de faire une invasion en Angleterre, & de mettre le fils de Jacques II. sur le trône. Cette invasion devoit au moins faire une puissante diversion, & si elle réussissoit changer entièrement la face des affaires. On employa des émissaires pour former un parti en Angleterre & en Ecosse. Huit vaisseaux de guerre & soixante-dix bâtimens de transport furent préparés à Dunquerque; on y embarqua six mille hommes, sous les ordres du Comte de Gacé, depuis Maréchal de Matignon. Le Chevalier de Forbin Janson, un des plus grands hommes de mer de France, avoit le commandement de la Flotte; on se flatoit extrêmement d'un heureux succès, parcequ'il n'y

SECTION
XVII.Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.Projet pour
trouver de
l'argent en
France.Evénemens
de la guerre.

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

avoit en Ecosse que trois mille hommes de troupes réglées. Cet Armement mit à la voile le 17 de Mars, prit son cours vers le golphe d'Edimbourg & jetta la consternation dans le Grande Bretagne; mais les vents contraires, & la vigilance du Chevalier George Byng, Amiral Anglois, firent manquer l'entreprise, & obligerent M. Forbin de remettre à la voile & de regagner Dunquerque (a).

1708.
Campagne
de Flandres.

Cette entreprise échouée ne découragea pas Louis; il résolut de profiter des avantages qu'il avoit eus l'année précédente sur le continent. Le Roi crut que la présence du Duc de Bourgogne, héritier présomptif de la Couronne, encourageroit les troupes, ranimeroit l'émulation, & rétablirait les affaires en Flandres. On fit des efforts incroyables pour mettre sur pié une Armée digne de ce Prince, qui avoit sous lui le Duc de Vendôme. L'Electeur de Baviere avec M. de Berwick furent destinés à commander sur le Rhin, & le Maréchal de Villeroi eut la commission de conduire des Troupes en Dauphiné. L'Armée Françoisé en Flandres étoit de cent mille hommes, & les Alliés n'en avoient que quatrevingt mille. Nonobstant cette supériorité, on jugea à propos de profiter des circonstances, & d'employer la ruse plus que la force pour recouvrer les Pays-Bas Espagnols. Il étoit connu que les habitans des grandes villes, naturellement inquiets, mutins & inconstans étoient mécontents des garnisons Hollandoises. Le Comte de Bergeyk, qui avoit beaucoup de crédit dans le Pays étoit dévoué à la Maison de Bourbon, & l'Electeur de Baviere s'étoit fait fort aimer du peuple des villes considerables. Le Brigadier de la Faille surprit Gand, tandis que le Comte de la Mothe s'empara de Bruges sans opposition. Mais toutes les mesures du Cabinet furent bientôt rompues par les opérations en campagne & par l'activité & le génie de Marlbouroug, & d'Eugene comme aussi par la division qui regnoit dans le Conseil de guerre des François.

Bataille
d'Oudenar-
de.

Les Généraux des Alliés, aiant pris la résolution d'attaquer le Duc de Bourgogne vers Oudenarde, se disposerent à passer l'Escaut. Le Duc de Vendôme proposa de tomber sur eux, pendant qu'il n'y avoit qu'une partie de leur Armée de passée, mais le Duc de Bourgogne s'y opposa; ce Prince sembloit étonné & embarrassé dans cette conjoncture critique, d'où dépendoit sa réputation & la sûreté de la France. Lorsqu'il fut trop tard, il entra dans les sentimens du Duc de Vendôme, & se déclara pour le combat, lorsque les Alliés avoient déjà passé l'Escaut. Vendôme représenta alors que l'occasion étoit perdue, & consentit avec répugnance à combattre. Grimaldi eut ordre de commencer la charge avec la Maison du Roi, mais aiant trouvé un ruisseau & un marais, il refusa d'avancer, & se retira sur la droite. Les ennemis fondirent avec une incroyable impétuosité sur le village de Heynem, où il y avoit onze bataillons & s'en emparerent. Le corps de l'Armée soutint le choc de toute l'Infanterie alliée avec beaucoup de courage, & le combat continua une heure, sans que la victoire se déclarât, alors le Prince d'Orange à la tête de l'Infanterie Hollandoise fit un mouvement, par lequel il attaqua les François en flanc. Le Comte

(a) Mem. du Comte de Forbin T. II. p. 300-313. Cit. du Trad.

de Tilli & le Général d'Auverquerque avoient aussi eu de l'avantage sur l'aile droite, le desordre se mit parmi les François, & tous les efforts du Duc de Vendôme ne purent retarder le cours de la bonne fortune de Marlborough. Il mit pied à terre, courut dans les rangs, appella les Officiers par leur nom, les conjura de soutenir l'honneur de la France, & anima ses gens de la voix & de l'exemple. Jamais ses grands talens militaires ne brillèrent avec plus d'éclat que dans cette occasion, mais ce fut sans succès. Ses troupes furent poussées avec tant de furie, que l'on ne vit plus que confusion. Plusieurs Régimens furent taillés en pieces entre les hayes, d'autres jetterent leurs armes. La nuit qui survint sauva la plus grande partie de l'Armée, & donna moyen au Duc de Vendôme de se retirer vers Gand. Voiant les troupes plier, il prévint une défaite, & avoit formé une arriere garde de vingt bataillons pour assurer la retraite. Cette précaution sauva les François; car les Alliés envoyerent à la pointe du jour des détachemens de Cavalerie à leur poursuite, mais ils trouverent les hayes & les fossés qui bordoient la route, si bien défendus par des Grenadiers, qu'il leur fut impossible de se former en ordre. Louis XIV. perdit dans cette action trois mille hommes & sept mille prisonniers, & fut redevable à la conduite de Vendôme du salut du reste; mais comme l'action fut malheureuse, le public qui juge par l'événement, blâma le Duc, dont la conduite avoit été jusques-là irrépréhensible. Le Roi lui rendit justice, sachant que ce n'étoit pas à Vendôme qu'il falloit s'en prendre, & qu'il avoit fait tout ce que le courage, guidé par la prudence peut faire.

Les Alliés profitant de leur avantage, assiègerent Lille, la plus forte place des Pays-Bas, bien pourvue de vivres & de munitions, où il y avoit vingt-un bataillons des meilleurs troupes de France, & le Maréchal de Boufflers pour Gouverneur. Ce siege parut à toute l'Europe une action téméraire, mais l'événement justifia les Généraux des Alliés. Le Duc de Vendôme leur coupa la communication avec les magasins d'Anvers, mais ils tirèrent leurs convois d'Ostende. Ils surmonterent tous les obstacles & poursuivirent leur entreprise avec tant de fermeté & de persévérance, que le Maréchal de Boufflers fut obligé de capituler, après avoir soutenu un siege de deux mois dans la ville & de près de quatre pour la citadelle. Les Alliés firent quantité de belles actions pendant ce siege, mais la plus extraordinaire fut la défaite de quinze mille François envoyés pour attaquer un convoi qui venoit d'Ostende. Le Général Webb avec six mille hommes d'Infanterie Angloise couvroit la marche du convoi. Il posta si bien ses troupes, & elles combattirent avec tant de résolution, que les François se retirerent en desordre, après avoir perdu plus de trois mille hommes. La prise de Lille étonna toute l'Europe; car on croioit généralement que le Duc de Bourgogne avoit tellement enfermé l'Armée des Alliés, qu'il devoit les réduire à la dernière nécessité avant qu'ils pussent se rendre maîtres de la ville; il s'en étoit même publiquement vanté; aiant manqué son coup, il en rejetta la faute sur le Duc de Vendôme. Un des Courtisans de ce Prince dit un jour à M. de Vendôme. *Voilà ce que c'est que de n'aller jamais à la messe.* „ Croyez-vous, lui répondit le Duc de Vendôme, que

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Siege de
Lille, &
prise de
cette ville.

SECTION XVII. „ Marlborough y aille plus souvent que moi ? ” La prise de Lille fut suivie de celle de Gand, de Bruges, de Plaffendaal, de Lessingen & d'autres postes. L'Empereur se persuadoit que le chemin de Paris étoit presque ouvert, & un Parti Hollandois avoit eu la hardiesse de pénétrer de Courtrai jusqu'à Versailles, & avoit sous les fenêtres du Château enlevé le premier Ecuyer du Roi, croiant se saisir de la personne du Dauphin, pere du Duc de Bourgogne (a).

Les François sont malheureux en Savoye.

Le Roi ne fut gueres plus heureux du côté du Dauphiné. Le Maréchal de Villars, malgré toute sa vigilance & son activité, ne put empêcher le Duc de Savoye de se rendre maître des Forts de la Perouse, de Fenestrelles & de la Vallée de Saint-Martin. Le Général François avoit forcé les deux villes de Sezane, à la vue du Duc. Ce Prince ne laissa pas avant la fin de la campagne de se faire une forte barriere, de s'ouvrir l'entrée en France, & de faire une puissante diversion en faveur de l'Archiduc, en obligeant Louis XIV. de renforcer Villars, en affoiblissant l'armée de Catalogne.

Les Anglois s'emparent de la Sardaigne & de l'île de Minorque.

En Espagne, la fortune sembla se déclarer entierement en faveur du Roi, après la bataille d'Almanza. Mahoni avoit pris Alcoi dès le mois de Janvier; le Duc d'Orléans prit Tortose au mois de Juillet, & le Chevalier d'Asfeld se rendit maître de Denia dans le Royaume de Valence, au mois de Novembre, & d'Alicante en Décembre. Ces succès furent néanmoins plus que contrebalancés par les pertes que les deux Couronnes firent dans la Méditerranée. La Flotte Angloise, commandée par le Chevalier Leake s'empara de la Sardaigne & de Minorque; cette derriere a resté aux Anglois jusqu'à la dernière guerre, que le Duc de Richelieu l'a prise.

Louis XIV. demande la paix.
1709.

Bien que par la perte de la bataille d'Oudenarde les affaires de Louis XIV eussent beaucoup souffert, qu'il fût exposé du côté du Dauphiné aux insultes de ses ennemis, qu'il eut perdu la Sardaigne & Minorque, & qu'il ne pût contrebalancer ces disgraces que par quelques legers avantages remportés en Espagne, il soutint ces revers avec constance & magnanimité. Mais si son courage sembloit à toute épreuve, il étoit vivement touché de la cruelle misere qui accabloit ses sujets, desorte qu'il tenta toutes les voies possibles pour entamer une négociation. La Hollande seule pouvoit procurer une paix générale, & l'on avoit tenté tous les expédiens possibles pour engager le Pensionnaire Heinsius à entendre à des propositions, ou au moins à permettre qu'un Envoyé de France residât en Hollande, mais on y avoit travaillé inutilement depuis l'année 1706. On offrit aux Etats les conditions les plus avantageuses; on leur laissoit la liberté de régler eux-mêmes leur barriere; de faire tel Traité de commerce qu'ils voudroient, de mettre telles limitations qu'ils jugeroient nécessaires pour prévenir les entreprises de la France; on leur offrit même de laisser une grande partie des Pays-Bas Espagnols entre leurs mains, comme un gage de la sincérité des intentions du Roi, & du dessein où il étoit de remplir ses engagements. La République enivrée de ses prospérités, & fiere de ce qu'on la

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. 413.

regardoit comme l'arbitre de l'Europe, ne voulut entendre à aucune proposition & porta ses prétentions au plus haut point (*). Louis XIV. ne perdit pourtant pas courage. Il sentoît la nécessité d'avoir la paix à tout prix, & étoit convaincu qu'une République dont le commerce & la navigation font les soutiens, ne feroit pas longtems sourde à des propositions avantageuses pour son commerce. Louis ne se trompa point. Les Etats reçurent d'abord des Agens subalternes, & cette année ils ne se refusèrent point aux pressantes sollicitations du Roi, pour que M. Rouillé pût venir conférer avec MM. Heinsius & van der Dussen, les deux Oracles des Provinces-Unies & Favoris du feu Roi Guillaume, qui les avoit placés dans les postes qu'ils occupoient. M. Rouillé se conduisit avec toute l'adresse possible, mais malgré toutes les intentions pacifiques, les opérations de la guerre continuèrent. Il se trouva tant de difficultés dans les négociations, que la campagne s'ouvrit, & l'incertitude des événemens rendit à peu près inutile tout ce que l'on avoit fait jusques alors. Il y a de l'apparence que les conférences du Duc de Marlborough & du Prince Eugene avec Heinsius & van der Dussen à la Haye, reculerent fort les projets du Roi pour la paix. Non contents de la démolition de Dunquerque, que le Roi abandonnât le Prétendant & reconnut les droits de la Reine Anne, qu'il cedât la Monarchie d'Espagne, qu'il accordât une Barrière suffisante aux Hollandois, & les plus grands avantages pour le commerce à l'Angleterre & à la Hollande ils demandèrent que Louis XIV. restituât l'Alsace à l'Empire, qu'il rendit Strasbourg, la ville & la Châtellenie de Lille, qu'il démolit Dunquerque, le nouveau Brissac, le Fort Louis & Hunningue, en un mot qu'il fit des cessions, qu'ils auroient rougi de demander, & que le Roi n'auroit pas daigné écouter, s'il n'eût été réduit à la dernière détresse. Le Marquis de Torci se rendit à la Haye; il prit le ton de la douceur, sollicita, supplia, & fit des concessions au nom de son Maître; il attaqua le Duc de Marlborough du côté de l'intérêt, toutes ses offres furent rejetées. En un mot on peut difficilement faire réflexion sur les malheureuses circonstances où se trouvoit Louis, qui avoit naguères donné la loi à l'Europe, sans être touché de pitié pour un Monarque accoutumé depuis longtems à la victoire.

Ce Prince eut néanmoins le courage de rejeter ces insolens préliminaires, & ces sujets approuverent sa généreuse résolution. Il rendit publiques ses propositions & les demandes des ennemis. Toute la France prit feu à la vue d'un procédé si indigne; on se recria sur l'injustice & sur l'arrogance des Alliés, & on résolut de se sacrifier pour la gloire du Roi. La famine qui désoloit le Royaume fut une ressource pour la

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Courage de
la Nation
Françoise.

(*) Nos Historiens semblent taxer les Hollandois seuls, tandis qu'ils conviennent eux-mêmes dans la suite, que Marlborough & Eugene contribuèrent beaucoup à empêcher la République de se prêter aux propositions de Louis XIV. On peut voir dans Burnet, que ce furent principalement ces deux Généraux, qui déterminèrent la République à ne point profiter des conditions avantageuses que le Roi lui offroit, & à insister sur des demandes exorbitantes. Voy. Mem. de la Grande Bretagne. T. VI. p. m. 80 & suiv. REM. DU TRAD.

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

Continua-
tion de la
guerre &
bataille de
Malpla-
quet.

guerre. Ceux qui étoient peu sensibles à l'honneur de leur Souverain, se firent soldats pour avoir du pain. Grand nombre d'autres furent animés par de plus nobles motifs; réduits à la misère, & à moitié morts de faim, ils résolurent de verser la dernière goutte de leur sang pour soutenir leur Roi. De pareils sentimens mirent la France en état de faire des efforts qui étonnerent ceux qui la croioient expirante. On assembla une nombreuse Armée en Flandres, sous les ordres du Maréchal de Villars & bien que celle des Alliés fût supérieure, on ne laissoit pas de s'attendre que M. de Villars agiroit offensivement. Mais ce Général savoit trop bien les avantages que de vieux soldats, fiers de la victoire ont sur des recrues mal disciplinées, en qui le desir de la vengeance ne serviroit qu'à augmenter le desordre & la confusion.

Aussitôt que Louis XIV. eut rejeté les préliminaires, les Etats ordonnerent à Rouillé de partir dans vingt-quatre heures, & le Roi donna ordre à Villars de commencer la campagne avec toute la diligence & toute la vigueur possible. Mais tant s'en faut, qu'il fût en état d'agir offensivement, qu'il jugea à-propos de se retrancher dans la plaine de Lens. Le sort de la France & de l'Espagne dépendoit de l'issue de cette campagne. Une défaite devoit être suivie des plus fatales conséquences; c'étoit ce qui avoit empêché M. de Villars de tenter le secours de Tournai, afin que ses nouvelles recrues eussent le tems de s'accoutumer à voir l'ennemi. Après la prise de Tournai, les Alliés jetterent les yeux sur Mons, & passerent l'Escaut pour aller investir cette Place. Le Maréchal de Villars s'avança pour les en empêcher, & se posta avantageusement derriere les bois de la Merte & de Tanieres, près de Malplaquet; il munit son camp, déjà bien fort, d'un triple retranchement. Voltaire prétend que son Armée n'étoit que de quatrevingt mille combatans; des Historiens Anglois grossissent ce nombre jusqu'à cent-vingt mille, & peut-être approchent-ils plus de la vérité, puisqu'il avoit été joint par le Maréchal de Boufflers; ce Général, quoique son ancien, étouffant tout sentiment de jalousie par amour pour sa patrie, avoit demandé à servir sous lui. Villars prit toutes les précautions possibles, & on n'a pas laissé de blâmer sa disposition. Il avoit tellement couvert son camp de lignes, de retranchemens, de hayes, de batteries, d'abatis d'arbres, qu'il paroissoit inaccessible. Quelques Historiens on dit, *qu'il devoit passer une large trouée, au lieu de la laisser devant lui*; mais c'est ce dont un militaire sur le champ de bataille est mieux en état de juger, que ceux qui sont tranquilles dans leur cabinet. Dans cette situation l'ennemi l'attaqua avec furie, & les soldats François étoient si pressés de combattre, qu'ayant reçu du pain, dont ils avoient manqué un jour entier, ils en jetterent une partie pour courir plus légèrement au combat. Les Hollandois qui étoient à la gauche furent repoussés trois fois, avec un prodigieux carnage, & le Prince d'Orange les ramen autant de fois avec une résolution & une intrepidité incroyable. A la droite les Anglois furent plus heureux; après un combat opiniâtre les François furent chassés de leurs retranchemens dans les bois de Sart & de Tanieres. Le Maréchal de Villars, en ramenant des troupes de la gauche au centre fut blessé, & par là l'honneur de la victoire demeura à l'ennemi.

avec peu ou point d'avantage. Les François s'étoient battus avec un courage opiniâtre qui tenoit du désespoir, & firent leur retraite du côté de Valenciennes sous la conduite du Maréchal de Boufflers en si bon ordre, qu'ils ne furent point poursuivis. Les Alliés eurent vingt mille hommes tués ou blessés, & la perte des François ne monta gueres qu'à huit mille. En un mot les Alliés remportèrent une victoire si sanglante & qui leur couta si cher, qu'une autre pareille leur auroit été fatale. Quand l'Armée Française se retira à Valenciennes, celle des Alliés assiegea Mons, qui s'étant rendu au mois d'Octobre, les Armées entrèrent en quartiers d'hiver (a).

SECTION XVII.
Regne de Louis XIV.
depuis 1698 jusqu'à l'an 1710.

Les armes de Louis XIV. furent plus heureuses sur le Rhin. Le Général Merci ayant dessein d'entrer dans la Franche-Comté, le Comte du Bourg le prévint, l'attaqua, le battit & l'obligea de repasser le Rhin avec perte de deux mille hommes. En Italie, le Duc de Berwick fit échouer tous les desseins du Général de l'Empereur; les Camifards furent entièrement défaits dans les Cevennes, & la face des affaires étoit en général assez favorable en Espagne, le Marquis de Bai défit les Anglois & les Portugais dans la plaine de Gudina, & le Chevalier d'Asfeld prit après un long siege le Château d'Alicante.

Ce qui se passa sur le Rhin en Italie & en Espagne.

Quoiqu'à tout prendre la campagne eût été plus heureuse, que Louis n'avoit sujet de l'espérer; la paix devenoit de jour en jour plus nécessaire. Les finances étoient si totalement épuisées & le Royaume si misérable, que le Roi résolut de passer par dessus tout & de sacrifier même les intérêts de son petit-fils pour procurer les douceurs de la paix à ses peuples. Il demanda des passeports pour envoyer ses Ministres en Hollande. On les accorda, & le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac, un des plus beaux esprits de son siècle, furent envoyés pour porter les supplications de Louis XIV. à Geertrudenberg, qu'on avoit choisie pour tenir les Conférences. Le Marquis de Torci tenta de nouveau de corrompre Marlborough, & lui offrit jusqu'à quatre millions de livres pour qu'il s'employât à faire accepter des conditions, que le Roi auroit rejetées quatre ans auparavant avec mépris. Louis offroit d'abandonner son petit-fils; & même de payer aux Alliés un subsidie pour aider à chasser Philippe d'Espagne, s'il refusoit d'évacuer la Monarchie dans l'espace de deux mois à l'Archiduc Charles. Les Plénipotentiaires de France furent exposés à toutes sortes d'affronts à Geertrudenberg; il paroissoit tous les jours des libelles outrageans, ils étoient mal logés & les députés des Etats leur parloient du ton, qu'on devoit attendre de Bourgeois insolens, admis à l'honneur de traiter d'égal à égal avec les Ambassadeurs d'un grand Roi (*). Les Alliés vouloient ab-

Conférences de Geertrudenberg.
1710.

(a) Siècle de Louis XIV. l. c. p. 422-423. Abregé Chronol. T. XIII. p. 415, 416.

(*) Nouveau trait de la partialité révoltante des Auteurs Anglois contre les Hollandois. Ceux-ci ne fesoient rien que de concert avec leurs Alliés; Les Députés dit M. de Voltaire, venoient entendre leurs offres (des Ministres de France) & les rapportoient à la Haye au Prince Eugene, au Duc de Marlborough, au Comte de Zinzendorf Ambassadeur de l'Empereur, & ces offres étoient toujours reçues avec mépris. Pour juger sainement de toute cette négociation, on fera bien de consulter

SECTION
XVII.
Regne de
Louis XIV.
depuis
1698 jus-
qu'à l'an
1710.

seulement que le Roi déclarât la guerre à son petit-fils. Le Roi, après avoir tenté plusieurs autres expédiens, rompit les conférences, rappella ses Ambassadeurs, & résolut de courir encore les risques d'une campagne. Il se flatoit que quelque heureux incident à la guerre, & la révolution qui se préparoit dans le Ministère Anglois, lui procureroient des conditions plus raisonnables, ou au moins qui le deshonoreroient moins, qu'une action aussi dénaturée que celle de faire la guerre à son petit-fils. On prit des mesures pour la campagne, & toute la France épousa avec feu les généreux sentimens du Roi. Le peuple, sans jamais murmurer contre l'ambition, qui avoit réduit la nation dans le plus déplorable état, imputoit tous ses malheurs à l'insolence & à l'orgueil des Alliés. On n'entendoit ni plainte ni murmure contre le Souverain au milieu de la plus extrême misère. Au contraire tous ses sujets accoururent sous ses enseignes, & combattirent avec beaucoup de courage, d'affection & de persévérance. Ils donnerent le dixieme denier de tout ce qu'ils avoient pour les fraix de la guerre. Tant de fidélité & de zele n'auroit pu néanmoins sauver le Royaume, si une Compagnie de Marchands, n'avoit envoyé plusieurs fois avec la permission du Roi Catholique, des vaisseaux à la Mer du Sud, d'où ils apportèrent d'immenses richesses (a).

Campagne
de Flandres,
sur le Rhin
& en Italie.

Le Maréchal de Villars assembla une belle Armée. Son premier dessein étoit de couvrir Douai, & ensuite, voyant que les Alliés l'assiégeoient déjà, de risquer une bataille pour secourir la Place; mais leur position ne lui permit pas de suivre ce projet. Douai se rendit, & cette prise fut suivie de celles de quelques autres villes; après quoi les Armées entrèrent en quartiers d'hiver. De part & d'autre on demeura dans l'inaction sur le Rhin & en Italie, le Duc de Berwick aiant élevé des retranchemens, qui empêcherent le Comte de Thaurin de pénétrer en Dauphiné, comme il en avoit le dessein.

Ce qui se
passa en
Espagne;
succès du
Duc de
Vendôme.

L'Espagne seule fut féconde en événemens. Le commencement de l'année avoit été fort malheureux pour Philippe V. Il avoit perdu la bataille de Saragosse, & été forcé de se retirer avec les débris de son Armée d'abord à Madrid & de là à Valladolid. Mais l'arrivée du Duc de Vendôme rétablit bientôt les affaires & changea la fortune de la guerre. Toute l'Espagne demanda ce Général, & Philippe qui avoit une haute idée de sa capacité, le croioit seul en état d'arrêter les rapides progrès de Staremberg. Vendôme avoit acquis beaucoup de réputation en Italie, & la malheureuse campagne de Lille n'en avoit en aucune façon obscurci l'éclat aux yeux des Espagnols. Sa popularité, sa libéralité qui alloit jusqu'à la profusion, sa fran-

(a) Henault p. 863.

Lamberti T. VI. Je me contenterai de démentir le dernier trait par le témoignage même des Ambassadeurs François, dans une Lettre du 10 de Mai 1710 à M. Petkum Résident de Holstein „ Puisque ces Messieurs ont jugé à-propos de rompre la Négociation, „ nous allons nous disposer à partir, & nous vous prions de remercier MM. Buys & „ van der Dussen de leurs honnêtetés. Nous en conserverons toujours le souvenir „ avec reconnoissance. Ayez la bonté de leur en faire aussi beaucoup de notre part. Voilà qui est clair & net. REM. DU TRAD.

franchise, son amour pour les soldats, lui gagnoient les cœurs. Dèsqu'il mit les pieds en Espagne, son nom seul attira une foule de Volontaires, & sa popularité valut autant à Philippe qu'une Armée. Un esprit d'enthousiasme faisit la nation; les Communautés des villes, des villages, des Religieux, donnerent de l'argent à ce Général chéri, & il fit bientôt voir qu'il méritoit leur confiance & leur affection. En moins de trois mois depuis la bataille de Saragoſſe, Philippe se vit en état de marcher contre son Rival, qui auroit pu s'affermir sur le trône, s'il avoit été duement soutenu, par les Alliés. Le Duc de Vendôme, sans laisser rallentir l'ardeur de ses troupes, marche droit à Madrid, & y ramene Philippe, oblige l'ennemi de se retirer vers le Portugal, le suit, passe le Tage, & fait prisonnier dans Brihuega le Général Stanhope avec cinq mille Anglois (*). Le lendemain, il livra bataille au Comte de Staremborg à Villaviciosa; Philippe V. commandoit l'aile droite, & Vendôme la gauche. Le combat fut long & opiniâtre, & la victoire fut disputée; à en juger par les suites elle se déclara pour Philippe. Il est certain que l'aile gauche de Staremborg fut entièrement défaite, & toute l'Infanterie taillée en pieces. Les Auteurs Anglois disent, que la droite des Alliés combattit avec un courage intrépide, & tint ferme jusqu'à la nuit qui sépara les combattans. Les Historiens François & Espagnols rapportent unanimement, que Staremborg fut battu, & perdit son artillerie, son bagage & bien trois mille hommes. Il est certain que Vendôme le suivit, prit chemin faisant Balaguer, & l'obligea de se retirer sous le canon de Barcelone. Gironne se rendit au Duc de Noailles. C'est ainsi qu'après avoir été fugitif, Philippe se vit maître de toute l'Espagne, à l'exception de la Catalogne, dans moins d'une campagne, dont le commencement avoit été fort malheureux (a).

SECTION
XVIII.
*Histoire de
ce qui s'est
passé en
l'année
1711.*

SECTION XVIII.

Changement dans le Ministère Anglois, qui est un acheminement à la Paix; avec l'Histoire de ce qui se passa en Flandres, en Allemagne, en Espagne & en Italie, & de l'expédition contre Rio-Janeiro.

QUELQUES avantageux que fussent à Philippe ces exploits si glorieux du Duc de Vendôme, ils furent moins utiles à la France que les intrigues à la Cour de Londres. Tandis que la révolution éclatante en Espagne étonnoit toute l'Europe, une autre plus sourde & non moins décisive dans la grande Bretagne jettoit les fondemens d'une paix, telle que Louis

*Change-
ment du
Ministère
Anglois.
1711.*

(a) Siècle de Louis XIV. T. I. p. 435, 436. Henault p. 864.

(*) Les Historiens Anglois disent que Stanhope n'avoit que deux mille hommes, parmi lesquels il y avoit trois Lieutenans Généraux, un Major Général un Brigadier & plusieurs Colonels.

SECTION
XVIII.
*Histoire de
ce qui s'est
passé en
l'année
1711.*

XIV. n'avoit pas lieu d'espérer. Envain l'industrie des hommes & la vaine politique des Rois entreprendroient-elles de produire de pareils effets; dans la conjoncture des affaires, ils étoient véritablement si extraordinaires, que quiconque auroit prétendu les prédire quelques mois auparavant auroit passé pour un visionnaire. Les succès inespérés de Philippe étonnerent les Alliés, & leur firent sentir, que l'entreprise de détrôner ce Prince étoit plus difficile & de plus longue haleine, qu'ils ne se l'étoient imaginé. La guerre qui duroit depuis plusieurs années devenoit si onéreuse, qu'il n'y avoit que la rapidité des conquêtes qui soutint le courage du peuple. Le dernier échec fit que les Anglois jetterent les yeux sur leur propre situation. La nation, l'ennemi le plus puissant & le plus redoutable de Louis XIV, étoit divisée alors par les Partis, qui furent plus utiles à la France que toutes ses Armées & ses Généraux. Les Wighs & les Torys, qui depuis quelques années avoient concouru à la gloire du Royaume, se déterminèrent tout d'un coup à ravir à la nation le fruit de ses belles victoires. Sous le regne de la Reine Anne les Whigs étoient absolument maîtres des affaires. Marlborough gouvernoit l'Etat, & sa femme gouvernoit la Reine; il avoit en main les finances, & dispoisoit de tous les emplois. Le Comte de Godolphin, intimement lié avec Marlborough par l'intérêt & par l'alliance, étoit grand Trésorier, & n'étoit pas moins estimé dans le civil, que Marlborough pour la guerre. Ce dernier avoit plus de crédit à la Haye que le grand Pensionnaire; il influoit beaucoup en Allemagne, aiant été fait Prince de l'Empire. Egalement heureux dans le cabinet & à la guerre, nul particulier n'eut jamais une puissance & une gloire si étendues. Environné de victoires, estimé du peuple & aiant de puissans amis, il étoit impossible aux Torys, qui commençoient à laisser entrevoir leur ambition, d'ébranler sa fortune & d'établir la leur qu'en lui faisant perdre la confiance de la Reine. L'avidité du Duc & la hauteur de la Duchesse furent destinés à produire cet effet; jamais on n'auroit réussi si cet illustre Héros avoit modéré sa passion pour les richesses, & si l'ambitieuse Duchesse s'étoit contentée de tenir la Reine dans un honnête esclavage. La Reine l'avoit aimée avec une tendresse qui alloit jusqu'à la soumission, & à l'abandonnement de toute volonté, aiant une complaisance servile pour Sara Jennings, c'étoit le nom de la Duchesse. La Reine & elle étoient dans l'habitude de s'écrire tous les jours sous des noms empruntés, & cette familiarité, bien ménagée auroit toujours tenu la Reine dans les fers de la Duchesse. Quelques paires de gands d'une façon singulière, dit le spirituel M. de Voltaire, qu'elle refusa à la Reine, une jatte d'eau qu'elle laissa tomber en sa présence sur la robe de Me de Masham, qui commençoit à entrer en faveur, changerent la face de l'Europe. La Reine fut piquée, il y eut de la brouillerie; & au lieu d'avoir de la complaisance, la Duchesse écrivit impérieusement, *Rendez moi justice & ne me faites point de réponse* (a).

Le pouvoir que la Duchesse avoit sur l'esprit de la Reine, avoit servi à l'élevation du Duc, & avoit été le principal appui du Parti Whig. Aussitôt

(a) Siècle de Louis XIV. T. I. Ch. 21.

qu'elle eut perdu cet ascendant, on dépouilla Milord Godolphin de la charge de grand Trésorier, & le Comte Pawlet, MM. Harley, Mansel, Paget & Benson furent nommés commissaires de la Trésorerie. Mylord Sunderland, pour éviter l'affront d'être congédié, se démit de la place de Secrétaire d'Etat. La faveur de Me Masham, parente de la Duchesse de Marlborough, qui l'avoit introduite, à la Cour, augmentoit à proportion que celle de sa bienfaitrice diminuoit. Elle avoit eu l'art de plaire à la Reine, & se voyant aimée elle fit servir à ses vues particulières l'affection de sa Maîtresse & l'imprudence de la Duchesse, dont l'insolence, la hauteur, le manque de respect & l'ingratitude envers la Reine étoient alors aussi odieuses à cette Princesse, qu'elles lui avoient été redoutables. La Duchesse ne parut plus à la Cour, & la nouvelle Favorite en prit occasion d'aigrir davantage la Reine, & de dépeindre le caractère de la Favorite disgraciée des plus noires couleurs. Outre son aggrandissement personnel, qui dépendoit de l'entière disgrâce de la Duchesse, Me Masham avoit une autre raison de traverser de tout son pouvoir le Duc de Marlborough. Elle avoit un frère, pour lequel elle demanda un Régiment, la Reine même pressa le Duc; il lui représenta de quel préjudice seroit au service la préférence donnée à un jeune homme sur plusieurs vieux Officiers, qui avoient donné nombre de preuves de leur valeur & de leur capacité; il remontra à la Reine que c'étoit-là une trop grande marque de partialité, qu'il regardoit comme une déclaration contre sa famille, mais ces remontrances aiant été inutiles, il se retira mécontent à Windsor. Harley dirigeoit sous main ces intrigues, & profita de la proposition que fit le Comte de Sunderland, que le Parlement demandât à la Reine d'éloigner Me Masham de la Cour. Il s'en servit pour irriter la Reine, & par le moyen de la Favorite pour perdre ses ennemis. Il dépeignit artificieusement l'ingratitude & le pouvoir de la famille Churchill, qui se rendoit absolument maîtresse des affaires, & s'emparoit de toutes les places honorables & lucratives. Ses insinuations l'avoient déjà mis en possession d'une partie de l'autorité, & il se servit de toute la force de son génie pour faire valoir ses avantages. Il insista sur le peu de fruit que la Nation avoit retiré des inutiles victoires de Marlborough, sur la décadence du commerce d'Angleterre, sur l'épuisement des finances, sur les taxes dont le peuple étoit accablé, sur l'augmentation des dettes publiques; tandis qu'on ne voioit aucune apparence de paix, & qu'on ne la pourroit espérer, tant que ceux qui étoient en crédit trouveroient leur intérêt à continuer une guerre ruineuse & dispendieuse. C'étoient-là les discours qu'il tenoit dans les conférences qu'il avoit avec Me Masham; celle-ci les rapporta à la Reine, & comme ils s'accordoient avec les sentimens de cette Princesse, elle souhaita de voir Harley en particulier. Il n'eut pas de peine à la convaincre de sa capacité, & de sa fidélité, desorte qu'il gagna sa confiance.

Un Sermon du Docteur Sacheverell porta aussi un furieux coup au Parti des Whigs. On le poursuivit violemment, quoique dans le fond son discours ne contint que les propositions absurdes d'un Fanatique, employé par un certain Parti. On prétend que Harley dit à la Reine, que les Torys avoient fait agir Sacheverell par deux motifs, l'un d'obliger les Whigs

SECTION
XVIII.
*Histoire de
ce qui s'est
passé en
l'année
1711.*

d'expliquer publiquement leurs sentimens , & l'autre d'obliger le grand Trésorier de rendre compte de son administration. La Reine étoit instruite des débats qu'il y avoit eu sur le sujet de Sacheverell dans le Parlement ; elle n'ignoroit pas les violentes déclamations des Whigs contre l'obéissance passive ; & c'étoit assez pour Harley de lui rappeler le souvenir de ce qui avoit excité son indignation. Il disoit , qu'il n'y avoit que l'appréhension d'un examen approfondi de la conduite des affaires qui eût pu exciter une si violente persécution contre un misérable Prêtre insolent & ignorant , & contre des discours , qui auroient été aussitôt oubliés que prononcés , s'ils n'avoient désigné directement Godolphin & l'administration des Finances. Les procédures solennelles contre Sacheverell , & la violence extraordinaire de ceux qui le poursuivoient , donnoient du poids & de la vraisemblance à ces insinuations de Harley. La Reine jugea qu'il étoit tems de changer le Ministère , & de suivre les conseils de Harley pour les changemens qu'elle s'imagina que sa dignité & le maintien de son autorité rendoient nécessaires. Ce fut-là ce qui fit ôter la Trésorerie à Mylord Godolphin , ce qui engagea Harley à la faire mettre en commission , aiant par là lui-même la disposition des Finances , ce qui fit que la disgrâce de Sommers Président du Conseil suivit celle du Grand Trésorier , & que M. de Saint-Jean fut nommé Secrétaire d'Etat ; en un mot , que Marlborough resta seul de son Parti en place. Il étoit dangereux de rien entreprendre contre un Seigneur , qui avoit toute la confiance des Alliés , & il n'étoit pas moins dangereux pour la sûreté des Torys , de le mettre encore à la tête de l'Armée. Les Hollandois prirent d'abord l'allarme , ne doutant pas que le changement de Ministère n'en produisît dans les affaires , & n'entraînât la disgrâce de Marlborough. Les nouveaux Ministres , pour dissiper leurs appréhensions publièrent , qu'ils demeureroient plus fermement attachés que les précédens aux intérêts des Alliés de la Grande Bretagne , & la Reine chargea son Ambassadeur à la Haye d'assurer les Etats , que malgré le changement qu'elle avoit fait parmi ses Ministres , elle conservoit inviolablement les mêmes sentimens pour la cause commune , & avoit toujours la même confiance en la capacité de Marlborough. Le Ministère se hazarda néanmoins à limiter son autorité , mais de façon qu'il sembloit craindre. Le Duc fut piqué de ce procédé ; mais il dissimula dans l'espérance de s'en venger.

Le Ministère Anglois envoyé Gaultier en France.

Aussitôt que les nouveaux Ministres se virent affermis , ils témoignèrent leur inclination pour la Paix , principalement pour perdre le Duc de Marlborough & le Parti Whig. Ce fut alors qu'on entama une espèce de négociation secrète entre les Cours de Versailles & de Londres par le moyen de l'Abbé Gaultier. C'étoit un François qui s'étoit introduit dans la Maison de Mylord Jersey , Ambassadeur en France après la Paix de Ryswick , & que le Maréchal Tallard avoit laissé en Angleterre lors de la dernière rupture entre les deux Couronnes. Le Maréchal , s'imaginant que cet Ecclésiastique pourroit avoir occasion de donner des avis utiles , le chargea de rester à Londres , d'observer soigneusement tout ce qui se passeroit , & de mander avec toute la précaution possible ce qui pourroit être utile à sa patrie. Gaultier exécuta sa commission ponctuelle-

ment, & sans donner le moindre soupçon. Mylord Jersey le proposa aux nouveaux Ministres, comme un sujet propre à envoyer à la Cour de France, avec le premier avis de leurs dispositions pacifiques, Gaultier se rendit à Versailles, y communiqua la commission dont il étoit chargé, mais qui n'étoit que verbale. Il rendit un compte exact du Ministère Anglois, & de l'état des affaires. Il demanda une Lettre pour Mylord Jersey, qui ne contenoit que des complimens généraux pour ce Seigneur, à la faveur de laquelle il entreprit d'ouvrir les voies à une négociation. Il obtint la Lettre & revint à Londres; il récrivit, que les Ministres Anglois, voyant que la Reine avoit de la répugnance à renouveler les négociations par le canal de la Hollande, ils souhaitoient que l'on voulut communiquer des propositions pour la paix générale, qu'ils enverroient en Hollande, leur intention étant de traiter de concert avec leurs Alliés. La Reine demandoit des villes de sûreté aux Indes Occidentales pour y assurer le commerce; Gibraltar, la Corogne & Minorque pour couvrir celui de la Méditerranée. C'étoient les avantages qu'on exigeoit pour la Grande Bretagne, mais sur lesquels il falloit consulter la Cour d'Espagne. Philippe ne fit pas difficulté de céder des Places peu considérables en comparaison de la sûreté de sa Couronne, & dont les garnisons couteroient plus à l'Angleterre, qu'elle ne tireroit des avantages qu'elles produiroient par rapport au commerce.

Comme l'article des villes de sûreté étoit délicat, & que la Cour de Madrid y étoit fort intéressée, Louis XIV. garda le silence là-dessus, jusqu'à ce qu'il fût parfaitement instruit des sentimens de son petit-fils; mais on permit à Gaultier d'assurer les Ministres de la Reine, que S. M. T. C. se serviroit de tout son crédit auprès de Philippe, pour que rien ne mit obstacle à la paix, si nécessaire à l'Espagne, à la France & à l'Angleterre, & même à toute l'Europe.

Cependant, les Hollandois, sachant qu'il n'étoit pas de l'intérêt de la République, ni que l'Angleterre fit une paix séparée, ni qu'aucune autre Puissance fût maîtresse des moyens de parvenir à une Pacification générale, firent savoir sous main à la Cour de France, que si le Roi vouloit renouer les négociations en Hollande, les Etats s'y prêteroient avec plaisir. C'est ainsi que les deux Puissances qui s'étoient le plus opposées à des conditions d'accommodement raisonnables, qui avoient poussé la guerre le plus vigoureusement, & qui étoient les plus grands ennemis de la France, se disputèrent l'honneur du grand ouvrage de la Paix, & s'envioient l'une à l'autre la gloire de l'amener à une heureuse fin. Le Ministère Anglois demanda que Louis n'écût aucunes propositions de la part des Etats, qui pourroient ramener les négociations en Hollande, & le Roi y acquiesça; de sorte que les Etats furent obligés de s'adresser à la Grande-Bretagne pour demander qu'on les consultât sur le projet d'une Paix générale.

Pendant ces préliminaires de négociation, le tems d'entrer en action approchoit. Marlborough étoit encore à la tête de l'Armée des Alliés. Les Ministres Torys ne se crurent pas encore assez affermis, ou assez avancés dans leurs négociations, pour risquer de déplacer un Général, qui avoit toute la confiance de l'Empire & de la Hollande. On le laissa donc partir Marlborough

SECTION
XVIII.
*Histoire de
ce qui s'est
passé en
l'année
1711.*

*Mort de
l'Empe-
reur.*

SECTION

XVIII.

*Histoire de
ce qui s'est
passé en
l'année
1711.*

au mois de Février pour la Haye, afin de faire les préparatifs pour la campagne. Mais avant que les Armées fussent prêtes à marcher, l'Empereur Joseph I. mourut, laissant les Etats de la Maison d'Autriche, l'Empire, & ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne à son frere l'Archiduc Charles, qui après avoir déjà été reconnu Roi d'Espagne, venoit d'être obligé d'abandonner Madrid par les derniers succès de Philippe. On crut que cette mort faciliteroit extrêmement la paix. Le grand objet de l'Angleterre & de la Hollande étoit de maintenir la balance de l'Europe, & d'empêcher l'aggrandissement de la Maison de Bourbon par l'acquisition de la Monarchie d'Espagne. Les mêmes raisons avoient desormais lieu par rapport à la Maison d'Autriche, dont la hauteur, l'ambition & l'envie de dominer étoient également dangereuses, si les Etats Autrichiens, la dignité Impériale, Naples, Sicile, la Lombardie, l'Espagne & l'Amérique se réunissoient dans la même Maison & ne formoient qu'une seule Monarchie, c'étoit ce que Louis XIV. voulut prévenir, & ç'auroit dû être le dessein des Alliés. Il n'avoit nullement envie de réunir les couronnes de France & d'Espagne, comme il paroît par les renonciations réciproques du Roi Catholique à la Couronne de France & des Princes du Sang à celle d'Espagne, immédiatement après la paix d'Utrecht.

*Campagne
de Flandres.*

La mort de l'Empereur ne fit aucun changement dans les préparatifs qu'on feisoit de part & d'autre pour tenter fortune dans une nouvelle campagne. Les efforts que Louis fit étoient extraordinaires, en considérant le tems qu'il y avoit qu'il soutenoit la guerre contre les plus grandes Puissances de la Chrétienté, & qu'on l'avoit cru dès les deux campagnes précédentes sur le penchant de sa ruine. Le desir ardent qu'il avoit de procurer à ses peuples les douceurs de la paix, avoient à la vérité fait croire aux Alliés, que tous ses efforts pour traiter ne venoient que d'impuissance. Son Armée en Flandres, commandée par le Maréchal de Villars, ne fut pas moins nombreuse qu'aucune qu'il eût mis en campagne, & ses sujets épouserent encore la cause de leur Souverain, & soutinrent sa gloire avec un courage surprenant & un attachement sans exemple. La valeur & l'activité de Villars lui avoient tellement gagné les cœurs, qu'il trouva moyen d'assembler une très-nombreuse Armée, avec laquelle il se campa derriere le Sanzet. Saposition étoit si forte, qu'il ne pouvoit être attaqué avec quelque espoir de succès. Il avoit tiré des lignes depuis Bouchain sur l'Escaut, le long du Sanzet & de la Scarpe jusqu'à Arras, & de là jusqu'à Canche. Ces lignes étoient défendues par des redoutes, & auroient été véritablement impénétrables, si le Maréchal n'avoit été affoibli par des détachemens qu'il avoit faits, pour renforcer l'Electeur de Baviere sur le Rhin. Marlborough avoit dessein de forcer les lignes des François, & il y alloit de son honneur. Depuis le 15 de Juin jusqu'au 12 de Juillet, les deux Armées demeurèrent dans leurs camps, n'y aiant que la Scarpe qui les separât. L'Armée Française formoit une espece de cercle en deça d'Arras, sa droite à Monchi-Preu & sa gauche à Duifan. Celle des Alliés étoit campée en deça de Lens, la droite à Liévin, & la gauche à Henin-Lietar. La position du Maréchal de Villars incommodoit fort les Alliés; parcequ'on avoit élevé près d'Arleux une digue, qui rendoit inutiles les

SECTION XVIII.
Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.

moulins de Douai, & empêchoit au dessous de cette ville la navigation de la Scarpe. Les Alliés tenterent deux fois de prendre un petit Château & une Redoute, qui couvroient la digue. Ils revinrent une troisieme fois à la charge avec huit mille hommes, & emporterent ces deux postes, après une vigoureuse résistance. Voulant les fortifier, Marlborough laissa pour couvrir les travailleurs douze escadrons & dix bataillons, qui y camperent. Le Maréchal de Villars forma le projet de les enlever. Il en chargea le Comte de Gassion, qui prit si bien ses mesures qu'il arriva à la pointe du jour près des ennemis sans avoir été découvert. Il avoit rangé sa Cavalerie sur quatre lignes, dont la premiere attaqua le camp ennemi avec tant de furie, que le détachement des Alliés fut défait, dispersé, & poursuivi jusqu'auprès de Douai. La perte des François fut peu considerable, la victoire complete, mais infructueuse. Marlborough fit alors une feinte, qui trompa la vigilance de Villars, & fut peut-être le plus grand coup de maître de cet habile Général. S'étant approché à moins de deux lieues des lignes des François, il ordonna de préparer un grand nombre de fascines, en disant qu'il avoit dessein d'attaquer l'ennemi. Villars rassembla ses principales forces de ce côté-là, s'attendant à une action; il fut surpris d'apprendre que les Généraux Cadogan & Hompesch avoient passé le Sanzet à Vitri, & que le Duc de Marlborough étoit près d'Arleux. Assuré alors du projet des ennemis, Villars décampa avec toute son Armée à la pointe du jour, & se mettant lui-même à la tête de la Maison du Roi, il fit une si grande diligence, qu'à midi il se trouva à la vue de Marlborough, qui avoit joint le Comte de Hompesch. Cette jonction obligea Villars de se retirer du côté de Cambrai, & les Alliés passerent les lignes des François. Les Historiens François tâchent de déguiser cette disgrâce du Maréchal; mais ce grand-homme a fait voir qu'il méritoit une meilleure fortune, par la franchise avec laquelle il avoua, qu'il avoit été déçu, & que le Général Anglois l'avoit emporté par la supériorité de ses talens.

Après ce coup, le Duc de Marlborough forma le hardi dessein d'assiéger Bouchain; Place à la vérité très-petite, mais forte par sa situation, environnée de marais, bien fortifiée, & défendue par une nombreuse garnison. Villars fit tout ce qui dépendoit de lui pour sauver Bouchain, ne négligea rien pour faire échouer les Alliés, & pour réparer le tort qu'avoit fait à sa réputation le passage des lignes. Ses détachemens remporterent divers avantages sur les fourageurs des ennemis. Les Hussars François défirent proche de Cambrai les Hussars des Alliés. Le Comte de Coigni attaqua vers Landreci & défit entierement sept escadrons, qui couvroient un fourage que les ennemis fesoient à Paix. La plupart des fourageurs furent pris avec les Comtes d'Herbach & de Wassenaar. Le dernier d'Août le Marquis de Château-morand remporta un autre avantage. Le Maréchal avoit fait construire deux Ponts sur l'Escaut entre Iwi & Etrun. Pendant la nuit le Marquis passa la riviere avec trois mille fantassins, & tomba à minuit sur quatre bataillons ennemis postés à Hordain, en tua la plus grande partie, & fit plusieurs prisonniers, du nombre desquels étoit le Major-Général Borck. Ces divers efforts furent secondés par de fréquentes sorties de la garnison, & servirent à retarder la prise de Bouchain, mais ne

Siege & prise de Bouchain.

SECTION
XVIII.
*Histoire de
ce qui s'est
passé en
l'année
1711.*

purent l'empêcher. Le Duc de Marlboroug avoit déployé tous ses talens au siege de cette Place. Il forma des lignes, éleva des Forts, dressa des batteries, fit construire une digue à travers un marais profond, & poussa ses approches avec tant de rapidité, que vingt jours après l'ouverture de la tranchée, la garnison, au nombre de quatre mille hommes, fut obligée de se rendre prisonniere de guerre. Les Historiens François prétendent à la vérité, que la maniere dont Bouchain fut pris ne fait pas honneur à Marlborough. Suivant eux, la garnison aiant demandé à capituler, on le refusa & exigea qu'elle se rendit prisonniere de guerre. Les François ne voulurent pas entendre à cette condition & recommencerent à tirer. Les assiegeans leur promirent à minuit de les laisser sortir en liberté, & sur cette assurance on leur livra un côté d'une porte; mais lorsqu'ils en furent les maîtres, ils forcerent la barriere & s'emparerent de la Place. Sans entreprendre de concilier des récits si opposés, auxquels les préjugés nationaux semblent avoir beaucoup de part, nous remarquerons seulement que la conquête de Bouchain fut le dernier exploit du grand Duc de Marlborough, dont l'éloignement dissipa le nuage qui jusques-là avoit obscurci la gloire de Villars. Les Armées commencerent à se séparer, mais avant que de mettre ses Troupes en quartiers d'hiver, le Maréchal de Villars ruina la communication par eau entre Lille, Douai & Tournai. Cette entreprise fut exécutée par le Maréchal de Montesquiou.

*Campagne
d'Allema-
gne d'Italie
& d'Espa-
gne.*

Il ne se passa rien d'important en Allemagne après la mort de l'Empereur. Les Armées ne firent que s'observer & chercher des camps commodes pour leur subsistance. L'élection d'un nouvel Empereur attiroit l'attention de toute l'Europe, & le 12 d'Octobre l'Archiduc Charles fut élu, nonobstant les protestations des Electeurs de Cologne & de Baviere, & il ne fut reconnu ni par la France, ni par l'Espagne. En Italie, le Duc de Savoye aiant passé le Mont Cenis, un détachement de son Armée attaqua quelques Régimens François, qui se retirerent à l'Armée, qui étoit campée près de Montmelian. Le Duc de Berwick qui la commandoit, rompit durant le reste de la campagne tous les projets du Duc, qui ne put que reprendre le Château de Miolans, où il n'y avoit que cinquante hommes de garnison. L'Espagne n'offre pas des événemens plus importants. L'armée du Duc de Vendôme étoit en fort mauvais état, malgré ses succès rapides pendant la campagne précédente. A la fin, il risqua néanmoins d'attaquer le Général Staremberg, qui s'étoit avancé au défilé de Prato de Rey. L'ennemi disputa ce poste fort opiniâtement, & à la fin l'abandonna. Le Duc fit ensuite un gros détachement, qui alla assieger le Château d'Ardena; il se défendit vigoureusement, & fut enfin secouru par le Général de l'Empereur, après une action fort sanglante il défit les assiegeans, qui perdirent deux mille hommes avec tout leur bagage, leurs munitions & leur artillerie.

*Affaires
maritimes.*

Le Roi de France fut plus heureux sur Mer, malgré le mauvais état de sa Marine. Le Sieur Saus étant parti de Calais avec trois vaisseaux de guerre & trois Armateurs, au mois de Janvier, rencontra une Flotte de vaisseaux marchands Anglois, qui venoient de la Virginie, escortés par deux vaisseaux de guerre. Saus donna la chasse à ces derniers, deux vaisseaux marchands allerent échouer à la côte d'Angleterre, & Saus emmena qua-
torze

torze riches prises à Dunquerque. L'entreprise sur une escorte Angloise à Vado ne fut pas moins glorieuse, mais moins heureuse. M. Laigle alla avec quatre Fregates attaquer trois vaisseaux de guerre Anglois, qui se-
SECTION XVIII. Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.
 soient partie d'une escadre destinée à escorter un convoi pour Barcelone. Le combat fut vif, & les Anglois étoient sur le point de se rendre, lorsque dix autres vaisseaux parurent, qui obligèrent le commandant François d'abandonner son entreprise. Un de ses vaisseaux, commandé par le Sieur de Marquisan fut poursuivi jusqu'au Golphe de la Specia par six vaisseaux, dont un qui étoit de soixante-quatre canons le joignit, on fit grand feu de part & d'autre, & les vaisseaux furent si desarmés qu'ils se séparèrent. Deux galeres du Roi prirent dans les mers de Corse un vaisseau Hollandois monté de trente-six canons (a).

La face des affaires dans l'Amérique Méridionale & Septentrionale étoit en général favorable; une Flotte Angloise, sous la conduite de l'Amiral Walker ayant échoué dans son expédition contre Quebec, & le Sieur Du Gué-Trouin ayant été plus heureux qu'on ne pouvoit s'y attendre dans celle qu'il entreprit contre Rio-Janeiro au Brésil. Du Gué Trouin commandoit une Escadre de sept vaisseaux de ligne, de six fregates de trente à quarante canons, d'une galiote à bombes, avec deux mille cinq-cens soldats de débarquement. Il arriva dans la Baie de Rio-Janeiro le 21 de Septembre, & fit les dispositions nécessaires pour débarquer. La ville bâtie le long de la Baie, étoit bien fortifiée & au milieu de trois hautes montagnes garnies de Forts & de batteries. Tous les endroits sur la rade propres à faire descente étoient défendus par des retranchemens & des batteries, que le Gouverneur Portugais avoit fait faire, ayant été averti depuis quinze jours qu'il devoit être attaqué. Les Auteurs François disent, que le Gouverneur avoit treize mille hommes, nombre qui paroît fort exaggué (*). Nonobstant le feu continuel des Forts & des autres batteries, l'Escadre guidée par le Chevalier de Courserac sur le Magnanime força l'entrée du port, défendue par une prodigieuse artillerie, & par quatre vaisseaux de guerre que commandoit Gaspard da Costa, Général de la Flotte Portugaise. Les quatre vaisseaux Portugais allerent s'échouer & se brûlerent, & le lendemain le Sieur Gouyon avec cinq-cens soldats d'élite chassa l'ennemi de l'isle des Chevres & s'en empara. Le jour suivant les troupes firent descente, s'emparerent de deux hauteurs & camperent devant la ville. Pendant qu'on travailla à dresser les batteries, il y eut de part & d'autre plusieurs actions, où les Portugais eurent le dessous. Les batteries étant achevées, elles firent un feu si violent, que pendant la nuit les ennemis abandonnerent la ville, & se retirerent dans les montagnes avec leurs meilleurs effets. Du Gué Trouin fit dire au Gouverneur que s'il ne rachetoit promptement la ville, il alloit la réduire en cendres, parcequ'il n'y avoit pas moyen de conserver

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIV. p. m 321, 322.

(*) M. Du Gué Trouin l'assure cependant, voy. ses *Memoires*, p. 238. Edit d'Amst. de 1730. REM. DU TRAD.

SECTION XVIII. *Histoire de ce qui s'est passé en l'année 1711.* cette Colonie. Le Gouverneur offrit six-cens dix mille Crusades, qui furent acceptées, & payées en quinze jours; après quoi les François se rembarquerent. Cette expédition causa un dommage de plus de vingt-cinq millions aux Portugais & en valut sept aux Armateurs (a).

La France fit néanmoins cette année une perte, dont aucun avantage remporté sur les ennemis ne pouvoit dédommager; ce fut celle du Dauphin, fils unique de Louis XIV, qui mourut de la petite verole dans sa cinquantième année; il fut extrêmement regretté, car on ne vit jamais un meilleur fils, un meilleur pere, ni un meilleur Prince. Le Duc de Bourgogne eut après lui le titre de Dauphin, & mourut au commencement de l'année suivante, non moins regretté. Le titre de Dauphin échut après sa mort au Duc de Bretagne son fils aîné, qui étant mort à l'âge de cinq ans, laissa la qualité de Dauphin & d'héritier présomptif de la couronne de France au Duc d'Anjou, qui n'avoit que deux ans. Louis XIV. perdit aussi le Maréchal de Boufflers, un des meilleurs Généraux de France, qui mourut à Fontainebleau, après avoir servi le Roi & l'Etat pendant quarante ans. Le jeune Duc de Boufflers son fils lui succéda dans le Gouvernement de Flandres & de Hainaut.

Continuation des négociations secretes.

Pendant les opérations de la campagne; on négocioit toujours secretement entre les Cours de Versailles & de Londres par le moyen de Gaultier. Il étoit retourné en France, accompagné de Prior, qui avoit été Secrétaire des Comtes de Portland & de Jersey, Ambassadeurs à la Cour de Versailles. Prior s'étoit distingué par son talent pour la Poësie; son esprit, son adresse, ses manieres insinuanes & son zele pour procurer la paix, le rendirent fort agréable aux Ministres de France; mais ses instructions étoient fort limitées, ce qui rendoit son inclination & ses talens inutiles. Il n'étoit autorisé qu'à communiquer les demandes de l'Angleterre, à recevoir la réponse du Roi, & à examiner si le Roi Philippe avoit donné plein-pouvoir à son Grand-pere d'agir en son nom. Prior arriva *incognito* à Fontainebleau, communiqua les propositions de l'Angleterre & demanda une réponse finale, avant que d'entrer en aucune négociation. Le Mémoire de la Reine demandoit une Barriere pour les Hollandois dans les Pays-Bas & une pour l'Empereur sur le Rhin, la restitution de ce qui avoit été pris au Duc de Savoye, & la cession des Places stipulées dans ses Traités avec les Alliés; que le titre de la Reine seroit reconnu, de même que la succession dans la Ligne Protestante; que Dunquerque seroit démoli; que Gibraltar & Port-Mahon resteroient à l'Angleterre, que l'Assiento ou le commerce des Negres lui seroit remis entierement; qu'on lui donneroit quelques villes de sureté en Amérique; que les Anglois jouiroient de tous les avantages & de la liberté du commerce en Espagne; que l'isle de Terre-Neuve seroit cédée à l'Angleterre, de même que la Baie de Hudson; que les Couronnes de France & d'Espagne ne seroient jamais unies; qu'on assureroit le commerce des Hollandois. La mort de l'Empereur avoit entierement changé le systême politique en Angleterre; on n'y souhaitoit plus l'expulsion du Roi Philippe, pour

(a) *Daniel* ubi sup. p. 323-325. *Henault* p. 868. *Mem. de Du Gué-Trouin* p. m. 225-275.

laquelle on avoit répandu tant de sang. On stipula que l'on garderoit SECTION XVIII.
 inviolablement le secret, jusqu'à ce qu'il fût permis de le rompre du *Histoire de*
 consentement mutuel des deux Parties. Ces propositions étoient néan- *ce qui s'est*
 moins telles, qu'il étoit impossible au Roi de les accepter, sans avan- *passé en*
 tager le commerce d'Angleterre aux dépens de celui de la France & *l'année*
 même de celui de toute l'Europe, & de les rejeter absolument c'étoit 1711.
 rompre tout d'un coup la négociation. Dans cette alternative Louis
 XIV. fut obligé de temporiser; & la nécessité de ses affaires l'y avoit
 déjà tout accoutûmé.

Persuadé qu'une négociation, où les parties ont envie de s'accommo- M. Men-
 der dissipe une multitude de difficultés, & que les pouvoirs donnés à ger va à
 ceux qui en étoient chargés étoient trop bornés pour en venir à une Londres.
 conclusion, Louis XIV. prit la résolution de négocier à Londres même.
 Il jeta les yeux pour cette importante commission sur M. Menager dé-
 puté de la ville de Rouen au Conseil de commerce, homme intelligent,
 habile & prudent. Menager partit d'abord pour l'Angleterre avec l'en-
 voyé Anglois, aiant plein-pouvoir de regler les préliminaires du Traité.
 Comme la cession de l'isle de Terre-Neuve & de la Baie de Hudson
 étoit un article de la dernière conséquence pour la Marine & le com-
 merce de France, Menager avoit ordre d'user du plein-pouvoir du Roi
 avec ménagement, de céder Plaisance & Terre-Neuve sous de certaines
 conditions, si cela étoit absolument nécessaire pour le grand objet, le réta-
 blissement de la Paix. Aussitôt que le Ministre François fut arrivé à
 Londres, il entra en conférence avec le Duc de Shrewsbury, les Comtes
 de Dartmouth, d'Oxford & M. de Saint-Jean. Après bien des disputes
 & débats, dans lesquels Menager se comporta fort adroitement, on signa
 certains Préliminaires; après quoi le Ministre François fut présenté en par-
 ticulier à la Reine à Windsor. Cela se fit en vertu d'un ordre qu'il avoit,
 de rendre ses devoirs à cette Princesse, si la bienséance le requéroit. La
 seule difficulté étoit que Louis XIV. n'avoit pas encore reconnu cette Prin-
 cesse pour Reine de la Grande-Bretagne; mais il n'étoit pas question alors
 d'avoir égard à un petit point d'honneur, là où il s'agissoit d'un Traité si
 important à la France. Menager fut reçu gracieusement, la Reine le
 chargea de faire ses complimens au Roi, & de l'assurer qu'elle feroit tout
 ce qui dépendroit d'elle pour accélérer les négociations; elle finit en disant,
 „ Je n'aime point la guerre; je ferai tout ce que je pourrai pour conclure
 „ la paix avec toute la diligence possible. Je serai bien aise de vivre en
 „ bonne intelligence avec le Roi, auquel je suis alliée de si près par le
 „ sang; & j'espère qu'après la paix il y aura une union plus étroite entre
 „ nous & nos sujets, à la faveur d'une intelligence & d'une amitié par-
 „ faite”. Ce fut vers ce tems-là que le Maréchal de Tallard fut relâché
 & qu'il eut permission de retourner en France sur sa parole. Cette cir-
 constance a fait croire à quelques Historiens qu'il avoit fait les premières
 ouvertures de paix. Quelque vraisemblable que soit cette pensée, elle
 est néanmoins fautive, & positivement contredite par Torcy, l'Auteur
 le plus judicieux sur ce sujet.

SECTION
XVIII.
*Histoire de
ce qui s'est
passé en
l'année
1711.*

Le Comte de Strafford, qui avoit été rappelé de Hollande, où il avoit résidé en qualité d'Ambassadeur, fut renvoyé à la Haye, quand Menager partit, pour communiquer au Pensionnaire Heinsius les Préliminaires signés entre la France & l'Angleterre, avec l'approbation de la Reine, & pour fixer le lieu où les Plénipotentiaires des Puissances intéressées s'assembleroient. Il fut chargé d'assurer le Pensionnaire, que la Reine n'avoit rien accordé de préjudiciable aux intérêts de la Hollande, & qu'elle étoit déterminée à faire la paix de concert avec ses Alliés. On communiqua aussi les Préliminaires au Comte de Gallas, Ambassadeur de l'Empereur à Londres, qui en fut si piqué, que pour animer le peuple, il les fit traduire en Anglois & insérer dans les Papiers publics, ce qui lui attira une défense de se montrer à la Cour. On ne fut pas moins allarmé en Hollande d'une négociation si secrète. On dépêcha d'abord M. Buys à Londres, en qualité d'Envoyé extraordinaire pour engager la Reine à changer de résolution. Il partit plein d'espérance, & se flata ou de rompre la négociation, ou au moins de faire prolonger la guerre, en ruinant le nouveau Ministère. Les Etats ne pouvoient voir sans un vif chagrin que l'Angleterre eût réglé les Préliminaires, & Buys parut le plus propre à faire revenir les négociations en Hollande. On n'observa aucune décence dans les déclarations que firent les Hollandois contre les Ministres Anglois, qu'on dépeignit comme des gens qui trahissoient leur Pays & leurs Alliés (*). Quand la Reine déclara, qu'elle regarderoit tout délai de la part des Etats, comme un refus de ses propositions, Buys entra dans les sentimens de ses compatriotes, & parla avec feu & avec indiscretion contre le Ministère Anglois; il entra dans toutes les intrigues des Whigs pour retarder le Traité & perdre les Ministres; il se lia étroitement avec Bothmer, Envoyé de Hanovre, & eut part à toutes les intrigues, qu'on assure qu'il y eut, pour appeler d'abord le Duc de Hanovre en Angleterre, & pour inviter le Prince Eugene à y passer. La fermeté de la Reine, & le peu de succès des projets formés, intimiderent les Hollandois, & les obligèrent de consentir que l'ouverture du Congrès se fît à Utrecht le 12 de Janvier 1712 (a).

(a) Abregé Chron. de l'Hist. de France T. XIII. p. 437.

(*) Nos Auteurs marquent encore ici leur indécente partialité; on n'a qu'à voir tout ce qui s'est passé dans ces négociations pour connoître toute l'indignité du procédé du Ministère Anglois. La France profita, comme elle avoit raison, de la trahison des Ministres Anglois. Nos Auteurs ont eu soin de supprimer ce qu'il y eut de plus indigne dans la manière dont on en agit avec le Comte de Gallas. Voyez *Lamberti* T. VI. où l'on trouve toutes les Pièces, qui prouvent ce que j'avance. REM. DU TRAD.

SECTION XIX.

SECTION

XIX.

*Histoire de
la Paix**d'Utrecht,**& de ce qu'il**s'est passé**jusqu'à la**Paix de**Rastadt.**Congrès**d'Utrecht*

1712.

Contenant les Négociations & la conclusion de la Paix à UTRECHT; la continuation de la guerre avec l'Empereur jusqu'à la Paix de RASTADT.

DANS le tems que les Conférences pour une paix générale alloient s'ouvrir à Utrecht, Louis XIV. n'avoit à s'inquieter ni des chimériques prétentions des Hollandois, ni des demandes exorbitantes de l'Empereur. Il étoit en liaison avec la Grande-Bretagne, en fort bonne intelligence avec la Reine, & assuré qu'avec le tems les Alliés seroient obligés de souscrire aux conditions que le Ministère Anglois jugeroit équitables. L'Angleterre avoit porté le principal poids de la guerre; la Hollande, le Portugal, les Princes d'Allemagne, & l'Empereur n'avoient pas fourni leurs contingens, tous étoient en arriere; desorte qu'il leur étoit impossible de continuer la guerre sans l'argent, les Troupes & le Général de la Reine. Les choses trainerent néanmoins de façon, qu'on ne fit l'ouverture du Congrès à Utrecht que le 29 de Janvier, bien qu'on l'eût fixée au 12. Les Plénipotentiaires qui s'y trouverent de la part du Roi de France, furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé Polignac & M. Ménager; de la part de la Reine d'Angleterre, l'Evêque de Bristol & le Comte de Strafford; de la part des Etats Généraux, MM. Buys & van der Dussen pour la Province de Hollande, avec des Députés de chacune des autres Provinces; les Plénipotentiaires de l'Empereur, du Duc de Savoye & des autres Alliés ne se rendirent au Congrès qu'à regret, & tous paroissoient être dans des sentimens fort opposés à ceux du Roi de France & de S. M. B. Les Hollandois agirent comme des gens forcés à une négociation qui leur déplaisoit. La passion pour la guerre sembloit prédominante dans les Provinces-Unies, & il n'y avoit gueres lieu d'espérer que leurs Ministres changeassent de conduite à moins que la Grande Bretagne ne parlât d'un ton plus ferme, & que ses Plénipotentiaires ne s'expliquassent d'une façon plus forte & plus décisive. Les Ministres François attendoient impatiemment M. Prior, comme l'Ange de Paix, instruit des sentimens secrets de la Reine, qu'elle n'avoit pas communiqué à ses Plénipotentiaires. Mais on envoya en sa place M. Harley, cousin du Grand Trésorier avec des instructions qui obligerent les Plénipotentiaires de la Reine de déclarer, que M. Harley étoit chargé de demandes si importantes pour toutes les Puissances de l'Europe, qu'à moins qu'on ne les accordât, il falloit finir les Conférences. On dit, que cette demande se trouvoit déjà dans un Mémoire par l'Abbé Gaultier. Elle regardoit les suretés que les Cours de France & d'Espagne devoient donner, que les deux Couronnes ne seroient jamais unies. Mais les Plénipotentiaires de France n'avoient pas de pouvoirs pour traiter de cet article; ce qui étonna beaucoup les Ministres Anglois. Louis XIV. avoit écrit au Secrétaire Saint-Jean, que la renonciation qu'on demandoit étoit contraire aux loix fondamentales de France; mais qu'il avoit demandé

SECTION

XIX.

*Histoire de
la Paix**d'Utrecht,**& de ce qui**s'est passé**jusqu'à la**Paix de**Rastadt.*

le sentiment de son petit-fils sur ce sujet. Gaultier informa donc les Ministres du Congrès de la raison du retardement, qui étoit que Philippe n'avoit pas encore rendu réponse.

Louis prévoyant les difficultés qui naissoient de la mort du Dauphin & de tant d'autres Princes du Sang, fit part de ses sentimens au Roi Catholique, dès le mois de Mars, s'en rapportant à lui sur l'alternative de continuer la guerre, ou de renoncer à la Couronne de France. Il lui conseilloit d'examiner murement l'état des affaires en France & en Espagne, les moyens qu'ils avoient de continuer la guerre, de consulter sa propre inclination, & de prendre son parti en conséquence. Les négociations furent suspendues, jusqu'à ce qu'on eût la réponse de Philippe, parcequ'on regardoit cet article comme essentiel, pour prévenir l'aggrandissement excessif de la Maison de Bourbon. Le Roi pressa son petit-fils de prendre sa résolution; les Plénipotentiaires commençant à s'impatier, Louis proposa que le règlement de la succession d'Espagne, approuvé & publié dans l'assemblée des Cortes ou Etats de Castille & d'Arragon, seroit reçu par les Alliés, comme une sûreté suffisante contre l'union des deux Couronnes; mais cette proposition fut rejetée, parcequ'on n'y trouvoit pas la sûreté requise sur un article si important. Pour prévenir la rupture du Congrès le Roi dans une Lettre au Ministère d'Angleterre, proposa une autre alternative, c'étoit qu'au cas que Philippe refusât de renoncer aux droits de sa naissance & à ses prétentions à la Couronne de France, le Roi très-Christien, entreroit avec la Reine d'Angleterre dans toutes les mesures qu'on jugeroit nécessaires pour déterminer Philippe, & pour assurer la conclusion d'une paix, qu'on avoit déjà si fort avancée. On peut juger de la peine où se trouva Louis XIV. avant que d'en venir là, M. de Saint Jean dressa la réponse. Elle contenoit des assurances, que la Reine seroit charmée d'une paix, que le Roi trouveroit lui-même équitable. Que dans la vue de rendre tout plus agréable au Roi d'Espagne, elle laissoit à présent au choix de ce Prince, ou de renoncer aux droits de sa naissance & de conserver la Monarchie d'Espagne avec les Indes, ou de renoncer à celle-ci, pour assurer son droit à la Couronne de France, & d'avoir en échange de l'Espagne & des Indes, le Royaume de Sicile, dont il étoit en possession, le Royaume de Naples, avec les Duchés de Savoye de Montferrat & de Mantoue; & qu'au cas que lui ou quelqu'un de ses descendans parvint à la Couronne de France, ces Etats y seroient annexés, à la réserve de la Sicile, qui seroit cédée à la Maison d'Autriche. Suivant ce projet le Duc de Savoye fesoit l'avantageux échange de ses Etats pour l'Espagne & les Indes. Mais le projet alla en fumée par le parti que prit Philippe de renoncer à toutes ses prétentions à la Couronne de France, plutôt que de quitter le trône d'Espagne, sur lequel il avoit plu à Dieu de le placer, après avoir eu à surmonter une infinité d'obstacles.

L'union établie entre Louis XIV. & la Reine d'Angleterre, mettoit ce Prince en état de parler aux Hollandois sur un autre ton, qu'il n'avoit fait à Gertrudenberg. Voiant que les Etats insistoient toujours sur leurs chimériques Préliminaires, il écrivit à ses Plénipotentiaires pour les informer de

la réponse du Roi d'Espagne, & que les Anglois ne se laisseroient pas amuser davantage pour proposer une suspension d'armes, ajoutant qu'il seroit inutile de chercher des expédiens qui fussent agréables aux autres Alliés; „ c'en seroit un fort mauvais, dit-il, d'offrir des villes de sûreté „ aux Hollandois; le tems de flater leur orgueil est passé, & désormais „ pendant que je traite avec eux de bonne foi, je dois le faire avec la dignité qui me convient”. Stile bien différent de celui des conférences de la Haye & de Gertrudenberg.

SECTION XIX. Histoire de la Paix d'Utrecht, & de ce qui s'est passé jusqu'à la Paix de Rastadt.

Dans ces entrefaites la saison d'ouvrir la campagne vint. Villars commanda toujours en Flandres, & le Roi avoit mis son Armée en aussi bon état que la situation de ses affaires le permettoit, mais on comptoit principalement sur le changement de mesures & de Général en Angleterre. Marlborough avoit été remplacé par le Duc d'Ormond, qu'on envoya avec des instructions, qui auroient dû être fort désagréables à un Seigneur de cœur. Cependant avant qu'il eut pris le commandement, le Comte d'Albemarle, Général des Troupes Hollandoises, bombarda Arras, réduisit un des faubourgs en cendres, mit le feu à quelques maisons de la ville, & puis se retira. Le Duc d'Ormond joignit le Prince Eugene à Tournai, mais aiant ordre exprès de ne point s'engager à une bataille, ni d'agir offensivement. Villars, qui ne l'ignoroit pas, se relacha un peu de sa vigilance ordinaire, desorte que le Prince assiegea le Quesnoi. On ouvrit la tranchée, & le Duc d'Ormond couvroit le siege; mais y aiant eu une suspension d'armes signée entre le Roi de France & la Reine Anne, le Duc se disposa à se séparer de l'Armée des Alliés avec les Anglois, & les Troupes étrangères à la solde de l'Angleterre. Le Prince Eugene ne laissa pas de continuer le siege avec tant de vigueur, que la Place se rendit le 4 de Juillet au bout de trois semaines de siege. Peu après pour éblouir les Alliés par quelque entreprise hardie, le Prince Eugene détacha le Général Grovesteins avec quinze-cens chevaux pour entrer en France. Ce Général pénétra en Champagne, passa la Meuse, la Moselle & la Saare, & se retira à Traerbach avec un gros butin, & quantité d'otages, après avoir levé des contributions jusqu'aux portes de Metz, & répandu la terreur & la consternation à Paris & à Versailles. Aussitôt que M. de Villars fut instruit de la marche du Général Hollandois, il usa de représailles en envoyant un Parti, qui s'avança au delà de Bergen-op-zoom, tomba dans l'isle de Tholen & la ravagea.

La suspension d'armes entre la France & l'Angleterre aiant été publiée, on remit la ville & les Forts de Dunquerque aux Troupes Angloises, qui y débarquerent sous le commandement du Général Hill. Les vaisseaux & les galeres du Roi resterent dans le Port; l'Intendant & les Magistrats continuerent l'exercice de leurs fonctions, mais la garnison se retira à Winnox-Bergue.

Suspension d'armes entre la France & l'Angleterre.

Cependant le Prince Eugene mit le siege devant Landreci, & il avoit engagé les Troupes étrangères, qui étoit à la paye de l'Angleterre de ne point obéir aux ordres du Duc d'Ormond; mais par l'infériorité de son Armée & par l'activité du Maréchal de Villars il fut obligé de lever le siege. Le Comte d'Albemarle étoit campé à Denain avec dixsept bataillons &

Villars remporte la victoire de Denain.

SECTION

XIX.

*Histoire de
la Paix
d'Utrecht
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.*

quatorze escadrons, pour couvrir les lignes. L'Escaut le séparoit de l'aile droite du Prince Eugene. Ce dernier avoit étendu ses lignes depuis l'Escaut jusqu'à la Scarpe, pour assurer ses convois contre les garnisons de Cambrai & de Valenciennes, & pour couvrir ses magasins de Marchiennes. Villars forma le projet de se saisir de ces Magazins & de forcer le camp de Denain, il s'avança jusqu'à Chastillon, comme s'il avoit eu dessein d'attaquer les Alliés devant Landreci. Pour confirmer les ennemis dans cette opinion, il avoit jetté des ponts sur la riviere; le Prince Eugene ne doutant plus qu'il n'eût dessein de l'attaquer, fit élever un retranchement devant son aile droite, & y posta le Général Fagel avec quarante bataillons, & retira sa droite du côté de Landreci, desorte qu'il se trouvoit par là à trois lieues de Denain. Villars aiant réussi dans son dessein de donner le change, ne perdit pas de tems pour exécuter son projet. Sur le soir, il ordonna au Comte de Broglio de s'avancer avec quarante escadrons le long de la Selle, & de garder si bien tous les postes de cette petite riviere, que les ennemis ne pussent être informés de la marche de l'Armée. Une entreprise si bien concertée ne pouvoit manquer de réussir à un Général aussi habile & actif que Villars. Avant que le Prince Eugene eût le tems de venir au secours, le Maréchal avoit attaqué & forcé les lignes entre Neufville & Denain. Après s'être emparé de cinq-cens chariots de pain, qui étoient derriere les lignes, & avoir fait prisonniere la garde, qui étoit de cinq-cens chevaux & d'autant de Fantassins, Villars mena son Infanterie contre les retranchemens de Denain, défendus par dixsept bataillons. Les Alliés firent une belle résistance, mais le Maréchal les attaqua si vivement, qu'après un sanglant combat, les François entrèrent dans le camp, passèrent tout au fil de l'épée & firent une horrible boucherie. Une partie des ennemis s'étoit retirée dans le village & dans l'Abbaye; ils y furent encore assaillis & si vigoureusement pressés, que plusieurs bataillons cherchant à se sauver par la fuite, se noierent dans l'Escaut. En un mot de dixsept bataillons il n'échapa que quatre-cens hommes. Le Prince Eugene arriva avec des Troupes fraîches vers la fin du combat, & se présenta devant le pont de Prouvi, défendu par Albergoti; il l'attaqua fort vivement, mais fut si bien reçu, qu'il se retira, après avoir perdu quatre bataillons. Les Historiens François disent, que s'il se fût opiniâtré à cette attaque, cela auroit abouti à faire périr le reste de l'Armée; d'autres assurent qu'il auroit emporté le pont; tous conviennent, que les Députés des Etats l'empêcherent de persister dans cette entreprise. La perte des François fut peu considerable, mais le Marquis de Tourville fut tué, & plusieurs Officiers de distinction furent blessés. Cette victoire releva le courage des François; ils n'étoient pas accoutumés à des victoires dans les Pays-Bas; & chaque avantage remporté sur un Général aussi fameux que le Prince Eugene, donnoit un nouvel éclat à la réputation de Villars, en faisant sentir en même tems aux Alliés, combien leurs forces étoient insuffisantes, sans l'appui de l'Angleterre.

*Prise de
Marchiennes,
de Do-* Marchiennes se rendit ensuite après une vigoureuse défense; le Maréchal y trouva cent pieces de Canon, trois-cens chariots, & une prodigieuse quantité de munitions de guerre & de provisions de bouche. Cela decon-

deconcerta entièrement les projets des Alliés, & les Hollandois commencent à penser plus sérieusement à la paix (*). Le Maréchal de Villars pour accélérer leurs résolutions investit Douai & le Fort de Scarpe. Le Fort fut emporté en douze jours de tranchée ouverte, & la garnison faite prisonnière de guerre. On lacha alors les écluses, pour faire écouler les eaux, & l'on poussa les approches contre la ville. Quoique la garnison fût de plus de trois mille hommes, elle se rendit au bout de treize jours prisonnière de guerre, & aux mêmes conditions que les ennemis avoient accordé à celle du Quesnoi. Le Duc de Bourbon se trouva à ce siege, son courage & ses grandes libéralités contribuerent beaucoup à animer les soldats. Le jour même que Douai se rendit, qui étoit le 8 de Septembre, le Marquis de Saint Fremont investit le Quesnoi. Le Maréchal de Villars arriva le lendemain & couvrit le siege avec son Armée; il la posta si avantageusement, que le Prince Eugene n'osa tenter de secourir la Place, comme il l'avoit projeté. Les Assiégés se défendirent bien, mais infructueusement. Le 4 d'Octobre, ils se rendirent prisonniers de guerre, au nombre de deux mille hommes, & le Maréchal fit la plus importante, sinon la plus brillante conquête. Le Prince Eugene y avoit mis son artillerie en levant le siege de Landreci; elle tomba entre les mains de Villars, qui y trouva cent-seize grosses pieces de Canon, un grand nombre d'autres de moindre calibre, quarante Mortiers, quatre ou cinq-cens milliers de poudre, un amas prodigieux de boulets, de bombes, de grenades, d'outils & de toutes sortes de provisions. Bien que la saison fût rigoureuse le Maréchal jugea que la réduction de Bouchain étoit nécessaire, pour mettre le comble à la gloire qu'il avoit acquise dans cette heureuse campagne. Les Alliés en avoient beaucoup augmenté les fortifications, & la garnison consistoit en quatre bataillons; mais rien ne put résister à l'activité de Villars, & à l'impétuosité de l'Armée Française, encouragée par ses succès. Tout le dédommagement qu'eurent les Alliés se réduisit au Fort de la Knoque, où il y avoit cent-cinquante soldats François, qui fut surpris par un détachement sorti d'Ostende.

Il ne se passa rien de remarquable en Allemagne, si ce n'est que le Duc de Wirtemberg attaqua les Lignes des François à Weissebourg & fut repoussé. Les Allemands furent plus heureux en Italie, ils obligèrent la garnison du Fort Philippe de se rendre à discretion, après une vigoureuse résistance de près de deux mois. La ville de Porto Ercole se rendit en même tems. La campagne d'Espagne n'offre rien de fort mémorable non plus. Le parti de l'Archiduc se tenoit entièrement sur la défensive, & Philippe ne profita pas des avantages de sa supériorité. Plusieurs sieges furent entrepris & levés; le plus considérable fut celui de Campo Major en Portugal, que le Marquis de Bai entreprit le 27 d'Octobre. Il pressa vivement cette Place pendant vingt-deux jours de tranchée ouverte; il avoit déjà fait breche, mais les pluies continuelles l'em-

(*) Nous remarquerons une fois pour toutes, qu'il regne tant de partialité dans tout ce que rapportent nos Auteurs au sujet de la paix, que l'on doit consulter les Pieces originales dans *Lamberti*. REM. DU TRAD.

SECTION
XIX
*Histoire de
la Paix
d'Utrecht,
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.
ai & de
Bouchain.*

*Ce qui se
passa en Al-
lemagne, en
Italie & en
Espagne.*

SECTION

XIX.

*Histoire de
la Paix
d'Utrecht,**& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.**Affaires
maritimes.*

pêcherent de la perfectionner. Cela ne l'empêcha pas de donner l'assaut, mais la valeur des assiégés le rendit inutile, desorte que le Marquis fut obligé de se retirer. Peu après la suspension d'armes entre l'Espagne & le Portugal fut publiée à Madrid & à Lisbonne, ce qui termina la campagne.

La principale attention de Louis XIV. étoit d'écarter tous les obstacles qui pouvoient retarder la conclusion de la paix avec l'Angleterre, & d'obliger, par de vigoureux efforts en Flandres, l'Empereur & les États Généraux d'accéder aux propositions pour le rétablissement de la tranquillité de l'Europe. Il ne négligea pourtant pas la Marine, parcequ'il étoit en état d'agir plus vigoureusement depuis l'Armistice avec l'Angleterre. On projeta une expédition contre Sant-Jago, la principale des Isles du Cap Verd, dans cette vue on arma une Escadre à Toulon, sous la conduite du Sieur Cassart. Il vint mouiller devant le Fort de la Praie, fit débarquer mille hommes, & sommer la garnison du Fort, qui se rendit sans coup férir. Le lendemain, il se rendit devant la ville de Sant-Jago, & y fit si bonne contenance, que le Gouverneur se rendit sans résistance, quoique la Place fût de très-difficile accès, & qu'il y eût dans l'Isle dix ou douze mille hommes capables de porter les armes. Le Gouverneur convint de payer dans trois jours soixante mille piastres, pour racheter la ville & les Forts; mais ensuite sans aucun égard à la capitulation, il se sauva dans les montagnes avec les principaux habitans. Le Sieur Cassart attendit six jours pour lui donner le tems de rentrer en lui-même, mais n'entendant parler de rien, il fit sauter les Forts, crever quarante Canons de fer & enleva dixsept canons de bronze, deux-cens barils de poudre, une grande quantité de marchandises, plus de quatre-cens Negres. Il abandonna le reste aux soldats qui pillèrent la ville & y mirent le feu. Ensuite Cassart fit voile pour Surinam, Colonie Hollandoise dans l'Amérique Méridionale. Il assiegea la ville & le Fort, & obligea le Gouverneur de lui payer huit cens mille florins pour les racheter. Il détacha ensuite la fregate la Meduse, pour aller mettre à contribution la Colonie Hollandoise de Berbice, sur la même côte & il en exigea trois-cens quinze mille florins (a).

*Mort de
Catinat &
de Vendôme.*

Nonobstant ces petits succès, il étoit plus que tems que Louis XIV. mit fin à une guerre, qui avoit ruiné ses peuples, altéré sa santé, troublé son bonheur, & usé ses principaux Capitaines, qui avoient vieilli à exécuter ses ambitieux projets. Cette année mourut dans son Château de Saint Gratien, l'actif & habile Maréchal Catinat, dont le nom sera toujours célèbre en Italie. Il fut bientôt suivi par le fameux, aimable & Philosophe Héros Louis Joseph Duc de Vendôme, après avoir affermi Philippe V. sur le trône d'Espagne, & dans le cours d'une seule campagne rétabli les affaires de ce Prince.

*Négocia-
tions pour
la Paix.
1713.*

Le grand but de Louis XIV. étoit de terminer ses différends avec la Grande Bretagne; la conclusion fut néanmoins retardée par des difficultés imprévues, à l'occasion du commerce & des limites des Pays que les deux Nations avoient en Amérique. Il y eut de longs débats & les Plénipoten-

(a) Daniel Journ. Hist. de Louis XIV. p. m. 341, 342.

tiaires de France tinrent de fréquentes conférences avec le Duc de Shrews-
 bury & M. Prior. A la fin les choses s'accommoderent fort à l'avantage
 de la France, & à la satisfaction du Roi & de ses peuples. De part &
 d'autre on se trouva prêt à signer les Traités. Les Ministres Anglois en
 donnerent avis aux autres Plénipotentiaires des Alliés; le Comte de Zin-
 zendorf tâcha de faire naître de nouvelles difficultés. Louis accorda à la
 priere des Plénipotentiaires Anglois, que S. M. I. auroit jusqu'au pre-
 mier de Juin le tems d'examiner si elle vouloit accepter les propositions de
 la France; mais il ne voulut pas consentir à une suspension d'armes, pour
 ne point rallentir l'ardeur de ses Troupes.

SECTION
 XIX.
*Histoire de
 la Paix
 d'Utrecht,
 & de ce qui
 s'est passé
 jusqu'à la
 Paix de
 Rastadt.*

Les Etats-Généraux furent extrêmement piqués du procédé de la Reine
 d'Angleterre. Aussitôt que le Duc d'Ormond eut retiré son Armée de de-
 vant le Quesnoi, ils ne douterent pas que toutes les Troupes à la solde de
 la Grande Bretagne ne fussent perdues pour les Alliés, & que quels que fus-
 sent les succès du Prince Eugene, les Provinces Unies ne courussent risque.
 Ils reprocherent aux Plénipotentiaires Anglois la perfidie du Ministère. Ils
 s'imaginoient de se voir déjà exposés à toute la vengeance d'un ennemi ir-
 rité, & ne pensoient qu'avec terreur à la conduite peu respectueuse qu'on
 avoit tenue envers le Roi de France à Gertrudenberg. Ils reprirent cœur
 en apprenant que les Troupes étrangères avoient refusé d'obéir au Duc
 d'Ormond, mais cette lueur d'espérance s'évanouit bientôt. La levée du
 siege de Landreci, la défaite de Denain & la prise de Douai & de Bou-
 chain démontroient la supériorité de la France, & l'impossibilité de conti-
 nuer la guerre sans la Grande Bretagne. Tous les beaux projets, dont le
 Prince Eugene avoit nourri leur aversion opiniâtre pour la paix étoient
 anéantis, leurs yeux ouverts, & leurs Ministres obligés de suivre des me-
 sures bien différentes de celles que ses grands succès avoient auparavant
 suggéré à la République. Les Etats furent à présent contraints d'avoir re-
 cours aux Plénipotentiaires d'Angleterre, pour engager ceux de France à
 reprendre les conférences si longtems interrompues. Cette interruption
 avoit été causée par l'obstination des Ministres Hollandois, qui ne vou-
 loient recevoir les réponses des Plénipotentiaires de France que par écrit.
 Ils renoncèrent à cette prétention, & le Roi consentit, à la priere des
 Ministres Anglois, de renouer les conférences. Le Comte de Zinzendorf,
 qui étoit à la Haye, se rendit en poste à Utrecht, quand il apprit qu'on
 se servoit de la médiation des Anglois, pour reprendre les conférences.
 Il réitéra ses exhortations & ses promesses pour ranimer les esprits abattus
 des Républicains. Il s'efforça de prouver qu'il étoit de l'intérêt de la Hol-
 lande de temporiser, & les assura que le Prince Eugene étoit en marche
 pour livrer bataille à Villars. Ses remontrances firent quelque impression
 sur les Ministres, mais ce qui contribua le plus à retarder le renouvelle-
 ment des conférences, ce fut un incident, qui peu important en soi-mé-
 me, ne laissa pas de reculer les négociations pour donner la paix à l'Euro-
 pe. Le Comte de Rechteren, député de la Province d'Overijssel, se plai-
 gnit qu'en passant devant la maison de M. Menager, ses domestiques
 avoient été insultés par ceux de ce Ministre par des grimaces & des gestes

SECTION

XIX.

*Histoire de
la Paix
d'Utrecht,
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.*

indécens. Le Comte en porta ses plaintes à M. Menager, & demanda satisfaction. Menager répondit par écrit, qu'il étoit très-éloigné de souffrir que ses domestiques fissent la moindre offense à personne, & particulièrement au gens de M. le Comte de Rechteren; qu'il étoit prêt de remettre ceux qu'on auroit vu commettre ces indécences, & qu'on prouveroit être coupables. Avant qu'on apportât cette réponse, M. de Rechteren étoit parti pour la Haye. A son retour, il envoya un Secrétaire à M. Menager pour lui demander satisfaction, & il reçut la réponse précédente. Le Comte avoua qu'il n'avoit point vu les grimaces indécentes, mais qu'il conviendrait qu'il envoyât ses Laquais chez M. Menager pour reconnoître ceux dont il se plaignoit. Avant qu'il se passât rien de plus, il arriva que M. Menager se promenant avec d'autres Plénipotentiaires rencontra le Comte de Rechteren, & après des civilités réciproques, le Comte dit à M. Menager, qu'il attendoit toujours la satisfaction qu'il lui avoit demandée, & insista pour que ses gens allassent dans la maison de M. Menager reconnoître ceux qui les avoient offensés, sur le refus de cette proposition, M. de Rechteren dit, le Maître & les Valets se feront donc justice, „ Je suis revêtu du caractère d'un Souverain, „ aussi bien que vous, & je ne suis pas homme à recevoir des insultes”. Il parla ensuite Hollandois à quelques gens de sa livrée, qui quelques momens après frappèrent ceux de M. Menager au visage & les menacèrent de coups de couteau. On s'en plaignit à M. de Rechteren, qui répondit tout haut, „ Toutes les fois qu'ils le feront, je les récompenserai, & s'ils „ ne le fesoient pas je les chasserois”. Ses Collegues s'efforcèrent d'excuser son procédé; & voyant qu'ils n'y pouvoient réussir ils prirent le parti de nier, qu'il eut dit ce qu'ils avoient tous entendu, & ce qu'ils vouloient excuser. Ils demanderent que le tout fût considéré comme une querelle de valets à valets, & prièrent les Plénipotentiaires de France de s'en remettre au jugement des Ambassadeurs d'Angleterre, sans intéresser dans cette affaire ni le Roi, ni les Etats-Généraux. Menager ne rejetta point la médiation des Anglois, mais persista néanmoins à demander satisfaction & à ne point recevoir les excuses des Hollandois. Ceux-ci prétendirent que M. de Rechteren avoit trop bu, quand il s'étoit exprimé si imprudemment; mais le Ministre François demandoit qu'il fût satisfaction de sang-froid. Les difficultés se multiplièrent, & Menager informa le Roi de toute l'affaire. Il faut avouer que c'étoit-là un artifice des deux côtés pour retarder les conférences, qui déplaisoient également à M. Menager & au Comte de Rechteren. Le premier faisoit l'envie que son Maître avoit d'humilier les Hollandois, & la nécessité d'éloigner les conférences avec leurs Ministres, jusqu'à ce que tout fût entièrement ajusté avec la Reine de la Grande-Bretagne. Rechteren de son côté ne souhaitoit point la paix, tant par reconnaissance pour l'Empereur, qui l'avoit fait Comte que par intérêt, parceque ses freres avoient des emplois lucratifs à l'Armée. Il dissuadoit continuellement la Province d'Overysse de consentir à aucun Traité que de concert avec l'Empereur. Menager eut soin d'instruire le Roi de tout.

Louis XIV. chargea ses Plénipotentiaires de demander aux Etats Géné-
raux, si M. de Rechteren avoit suivi leurs ordres dans la violence que ses
domestiques avoient commise, & dans les discours qu'il avoit tenu lui-mê-
me, ou si ce procédé venoit seulement de son chef, par quelque motif que
ce fût. Si Messieurs les Etats l'avouoient, les Plénipotentiaires de France
ne pouvoient plus rester en sûreté à Utrecht. S'il avoit agi de son chef,
il étoit juste que les Etats désavouassent sa conduite. Enfin le Roi exigeoit
que M. de Rechteren fût rappelé & qu'on nommât un autre Plénipoten-
tiaire en sa place.

SECTION
XIX.
*Histoire de
la Paix
d'Utrecht
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.*

Les Hollandois aiant été suffisamment mortifiés, on reprit les conféren-
ces. La France demandoit la restitution de Lille, comme un équivalent
pour la démolition de Dunquerque. Elle exceptoit Tournai, Condé &
Maubeuge de la Barrière que les Etats demandoient. Le Roi n'oublioit pas
les intérêts du Duc de Bavière son fidele Allié; qui entroient dans ces res-
trictions. Les Ministres Hollandois céderent donc Lille, mais la restitu-
tion de Tournai souffrit des difficultés, parceque les Plénipotentiaires An-
glois s'y opposerent aussi bien que les Hollandois. Enfin le Roi céda aux
représentations de la Reine, & n'insista plus sur Tournai, bien qu'il eut pu
soutenir ses prétentions sur cette ville avec quelque espérance de succès. Il
desiroit ardemment la paix, que l'état de son Royaume, sa santé qui s'af-
foiblissoit, son grand âge, & l'appréhension d'une Minorité, rendoient à
tous égards nécessaire. Les Plénipotentiaires acheverent donc, le 29 de
Janvier, de mettre la dernière main au Traité de la Barrière pour les Hol-
landois, & à celui par lequel le Roi reconnoissoit la succession à la Cou-
ronne de la Grande Bretagne dans la Ligne Protestante. Peu après, on
signa un Traité ou une Convention pour la neutralité de l'Italie, pour l'é-
vacuation tant de la Catalogne que des isles de Majorque & d'Ivica. Ce-
pendant l'Empereur & plusieurs Princes de l'Empire refuserent toujours
d'accéder au plan proposé pour la paix générale. Et les Traités de paix
de l'Espagne avec les autres Puissances qui acceptoient ce plan, demandant
une plus longue discussion, on résolut de conclure d'abord la paix entre la
France & la Grande Bretagne, la Hollande, la Savoye & les autres Alliés (a).

1713.

Les Traités avec les Plénipotentiaires de la Grande Bretagne, de Savoye,
de Portugal & des Etats-Généraux furent signés le onze d'Avril. Le Traité
de commerce entre la France & l'Angleterre avoit été ratifié deux jours
auparavant par la Reine & le Parlement.

Conclusion
de la Paix.

Dans le Traité avec le Roi de Portugal, on convint que si l'on avoit
pris quelques Places ou bâti quelques Forts dans les Colonies hors de
l'Europe, ces Places seroient rendues, & les Forts démolis. On recon-
nut que les deux bords & la navigation de la rivière des Amazones,
appartenoient en toute propriété & souveraineté à Sa Majesté Portugai-
se; & Louis XIV. se désista en sa faveur de ses droits & prétentions
sur les terres du Cap de Nord.

Traité avec
le Portugal.

Par le Traité avec le Roi de Prusse, on lui cédoit la ville de Gueldres,
avec une partie du haut quartier de la Gueldre Espagnole, le Pays de

Avec le Roi
de Prusse.

(a) Henault p. 875. Daniel Journ. Hist. p. m. 344 & suiv.

SECTION
XIX.
*Histoire de
la Paix
d'Utrecht
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.*

Kessel & le Bailliage de Kriekenbeeck. Le Roi le reconnoissoit pour Souverain Seigneur de la Principauté de Neufchatel & de Vallengin, & accordoit aux habitans, qu'ils jouiroient en France des mêmes droits & privilèges que les autres Pays de la Suisse. De sa part le Roi de Prusse renonçoit à perpétuité à tous droits sur la Principauté d'Orange, & sur les lieux & Seigneuries de la succession de Chalons & de Chastelblein, se chargeant de satisfaire par un équivalent les héritiers du feu Prince de Nassau-Frise. Cet article laissoit encore au Roi de Prusse la liberté de revêtir du nom de Principauté d'Orange la partie de la Gueldre qu'on lui cédoit, & de retenir le titre & les armes de cette Principauté. Il y eut de plus deux articles séparés, qui sont aussi dignes de remarque. Par le premier, le Roi, tant en son nom qu'en celui du Roi d'Espagne promit qu'on donneroit à l'avenir au Roi de Prusse le titre de Majesté, & qu'on feroit à ses Ministres les mêmes honneurs qu'à ceux des Têtes couronnées. Par le second le Roi de Prusse promit de rendre la ville de Rhimberg à l'Archevêché de Cologne, dèsque la paix de l'Empire seroit conclue, mais sans préjudice de ses prétentions contre cet Archevêché.

*Avec le
Duc de Sa-
voye.*

Dans le Traité avec la Savoye, on confirma au Duc la cession du Royaume de Sicile avec le titre de Roi. On lui assura au défaut du Roi d'Espagne & de sa postérité, la succession de la Couronne d'Espagne & des Indes, tant pour lui que pour ses descendans mâles. La Frontiere de France & des Etats de Savoye fut réglée, en sorte que les sommets des Alpes servissent à l'avenir de limites fixes. Pour cet effet le Duc de Savoye céda à S. M. T. C. la vallée de Barcelonette & ses dépendances. Le Roi restitua au Duc le Duché de Savoye & le Comté de Nice, & lui céda la vallée de Pragelas avec les Forts d'Exiles & de Fenestrelles, en un mot tout le Pays le long des Alpes vers le Piemont.

*Avec les E-
tats Géné-
raux.*

La renonciation du Roi Catholique à la Couronne de France, & la renonciation des Ducs de Berri & d'Orléans à la Couronne d'Espagne & des Indes firent partie des Traités avec la Grande Bretagne & les Etats-Généraux; chacun de ces Traités eut aussi ses conditions particulieres.

Celles du Traité conclu avec les Etats Généraux se réduisent à quatre chefs principaux. Le premier & le second comprennent ce que le Roi promit de remettre ou de céder aux Etats-Généraux pour la Maison d'Autriche dans les Pays-Bas, & ce que les Etats-Généraux promirent de remettre au Roi dans les mêmes Pays. Le troisieme & le quatrieme regardent l'Electeur de Cologne & le Landgrave de Hesse-Cassel. Le Roi promit de remettre aux Etats pour la Maison d'Autriche tout ce que la France ou ses Alliés occupoient des Pays-Bas Espagnols, que le feu Roi d'Espagne possédoit suivant le Traité de Ryswick. Mais en même tems on stipula que la Maison d'Autriche n'en jouiroit, qu'après qu'elle seroit convenue avec les Etats Généraux touchant la Barriere: que le Roi de Prusse retiendrait ce qui venoit de lui être cédé par le Traité conclu avec lui; qu'on réserveroit dans les Duchés de Luxembourg & de Limbourg une Terre de trente mille écus de revenu, & qu'on l'érigerait en Principauté pour la Princesse des Ursins, cette femme ambitieuse, qui avoit plus d'une fois rompu les négociations pour la paix de l'Europe, par ses projets

en l'air; que l'Electeur de Baviere seroit dédommagé des pertes qu'il avoit souffertes; qu'il seroit rétabli dans le rang de neuvieme Electeur & dans les Etats qu'il possédoit dans l'Empire, excepté le haut Palatinat; qu'il seroit mis en possession de l'isle de Sardaigne avec le titre de Roi, & que jusques à ce que tout cela fût accompli, il retiendrait la Souveraineté & les revenus de la ville & du Duché de Luxembourg, de la ville & du Comté de Namur & de Charleroi. Le Roi promit encore de faire d'autres cessions aux Etats pour la Maison d'Autriche, à condition que dans tous ces lieux la Religion Catholique Romaine seroit conservée dans l'état où elle étoit avant la guerre; que les Magistrats ne pourroient être que Catholiques, & qu'on laisseroit les Ecclésiastiques, les Religieux & l'Ordre de Malthe en possession de leurs revenus. Les Etats promirent réciproquement de remettre au Roi la ville & la Chatellenie de Lille, le Pays de Laleu, la Gorgue, Aire, Bethune, Saint-Venant & le Fort François. Par rapport à l'Electeur de Cologne, le Roi se chargea de l'engager à faire raser les fortifications de Bonne, trois mois après son rétablissement, & à consentir que les Etats-Généraux laissassent tant dans la ville & le Château de Hui, que dans la Citadelle de Liege les garnisons qu'ils y entretenoient à leurs dépens. Le Roi promit de consentir que la ville de Saint-Goar & la Forteresse de Rhinfeltz demeurassent au Landgrave de Hesse & à ses successeurs, pourvu qu'on y maintint l'exercice de la Religion Catholique, & qu'on donnât un équivalent au Prince de Hesse-Rhinfeltz.

SECTION
XIX.
*Histoire de
la Paix
d'Utrecht
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.*

Par le Traité avec la Grande Bretagne, le Roi reconnut la succession à la Couronne dans la Ligne Protestante de la Maison de Hanovre; consentit à la démolition des fortifications & du Port de Dunquerque, & céda en Amérique l'isle de Terre-Neuve, la Baie de Hudson & l'Acadie. L'Espagne céda Gibraltar & Port-Mahon à la Grande Bretagne, & accorda aux Anglois des privileges pour le commerce de l'Amérique, qui furent refusés aux François, qui avoient mis Philippe V. sur le trône. Il faut compter parmi les articles glorieux à la Reine Anne, d'avoir fait consentir Louis XIV. à faire sortir de prison ceux de ses propres sujets, qui étoient retenus pour leur religion. C'étoit faire servir ses avantages à de bien nobles vues, apprendre à un grand Roi à gouverner ses sujets, & suivre les sentimens de l'humanité au milieu du labyrinthe de la Politique (a).

*Avec la
Grande-
Bretagne.*

La paix fut ainsi heureusement rendue à l'Europe, excepté à l'Empire & à l'Espagne. Soit par la confiance que l'Empereur avoit en la grande capacité du Prince Eugene, soit par les fausses vues du Conseil de Vienne, Charles VI. refusa de consentir au Traité d'Utrecht, espérant, malgré les disgrâces de la campagne précédente, d'obtenir de meilleures conditions. S'il avoit accepté celles qu'on lui offroit, il se seroit épargné la mortification d'éprouver, que sans le secours de l'Angleterre & de la Hollande, il ne pouvoit prévaloir contre la France. Il s'opiniâtra à continuer la guerre, & n'eut que des revers & des disgrâces. Villars couronné de lauriers par sa dernière victoire sur le plus fameux Général de l'Empire, se

*L'Empe-
reur refuse
d'accéder à
la Paix.*

(a) Siecle de Louis XIV. T. I. p. m. 452.

SECTION
XIX.
*Histoire de
la Paix
d'Utrecht
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.*

*Continua-
tion de la
guerre.*

*Villars for-
ce les Li-
gnes des
Impériaux.*

*Siege &
prise de Fri-
bourg.*

mit en campagne pour faire tête au Prince Eugene, & pour rétablir la gloire des armes de France par de nouvelles conquêtes. Le Prince se campa près de Philipsbourg au delà du Rhin. Villars vint par une marche forcée & très-secrete se poster le long de ce même fleuve en deça, s'étendant depuis la chaussée de Philipsbourg jusqu'à Spire, ce qui ôta à Landau, qu'on vouloit attaquer, toute espérance de secours.

Cette ville fut investie le 12 de Juin, & la tranchée ouverte douze jours après, sous les ordres du Maréchal de Bezons. En même tems M. de Villars fit attaquer la ville & le Château de Keiferslauteren, & M. Dillon obligea la garnison, composée de sept-cens hommes, de se rendre prisonniere de guerre; d'abord après il prit le Château de Wolfstein. Ces expéditions ne retarderent pas le siege de Landau; Bezons pressa la garnison si vivement, disposa si bien ses batteries & fit un si grand feu, que le 20 d'Août il se prépara à donner l'assaut; cela obligea le Prince Alexandre de Wirtemberg de se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison; qui étoit de cinq mille cinq-cens hommes. Comme tous les postes furent pris & les logemens faits l'épée à la main, les François perdirent trois mille hommes à ce siege; mais il servit à donner de plus en plus de la réputation à leurs armes, & fut un acheminement à un coup plus décisif & plus fatal à l'Empereur.

Le victorieux Villars jetta ensuite les yeux sur la forte ville de Fribourg; mais avant que d'en former le siege, il falloit commencer par forcer les Lignes qui s'étendoient de puis Hornberg jusqu'aux ouvrages avancés de cette Place. Le Général Vaubonne étoit retranché sur une haute montagne nommée le Roscof, avec dixsept bataillons & un corps de Cavalerie pour garder ces Lignes, que leur situation avantageuse rendoit presque inaccessible. Mais le Maréchal déterminé à surmonter toutes les difficultés, aiant fait différentes marches pour cacher son dessein, arriva le 20 de Septembre à la vue des Lignes du côté de Fribourg, & disposa tout pour les attaquer. Le Comte d'Estrades & le Duc de Mortemar conduisoient la colonne de la gauche; le Chevalier d'Asfeld & le Sieur le Guerchois celle du centre; le Comte du Bourg & le Marquis de Silli celle de la droite. Villars se trouva partout où il y avoit de la gloire à acquérir & où sa présence étoit nécessaire. Les Impériaux firent ferme aux trois attaques; mais les François les poussèrent si vivement, qu'ils furent obligés de plier & de prendre la fuite, les Lignes furent forcées, & les ennemis chassés avec un grand carnage. La Colonne de la droite, qui avoit en tête le camp retranché sur le Roscof, eut les plus grands obstacles à vaincre. Cette montagne étoit si escarpée que les soldats ne montoient qu'avec beaucoup de peine, & que le Maréchal à cause de ses blessures fut obligé de se faire porter. Mais rien ne fut capable d'arrêter les soldats François, & à l'entrée de la nuit ils furent entierement maîtres du retranchement & des Lignes. Cette victoire facilita au Maréchal le siege de Fribourg, Capitale de l'Autriche antérieure, qu'il fit investir d'abord.

Jamais Place ne fut attaquée ni défendue avec plus de valeur. Le Baron d'Arfch qui y commandoit; fit voir par son activité & son courage qu'il étoit digne de faire tête à Villars. On ouvrit la tranchée le 30 de Sep-
tem-

tembre, & les batteries firent un feu terrible, ce qui n'empêcha pas les assiégés de faire de fréquentes & vives sorties. Il y en eut une, où ils reprirent un logement & s'emparèrent de la tête des boyaux; mais ils en furent bientôt chassés par le Chevalier de Peseux. Le même jour, ils firent encore une autre sortie sur le soir, dans le tems même que les Grenadiers partoient de la tranchée pour attaquer une lunette & le chemin couvert. On les renversa du premier choc, & on continua les attaques qui furent conduites par le Comte du Bourg & par le Sieur de Valori Ingénieur en chef, & qui furent des plus meurtrières à cause de la longue résistance des ennemis. A la fin le Maréchal de Villars étant accouru la lunette fut forcée, & tout ce qui y étoit tué ou pris. On emporta aussi le chemin couvert & on s'y logea. On perdit dans ces deux attaques environ mille hommes. On s'occupa le reste du mois d'Octobre à détourner les eaux dont les ennemis avoient rempli le fossé, à faire breche & à construire les ponts pour l'assaut, malgré le feu terrible que fesoient les assiégés. Enfin, le premier de Novembre, tout étant prêt pour l'assaut, le Baron d'Arsch qui s'étoit retiré dans le Château, manda au Maréchal qu'il laissoit la ville à sa discretion, avec deux mille blessés ou malades. Villars aiant pris possession de la ville, attaqua le Château si vivement, qu'il se rendit le 16, après que le Baron d'Arsch eut envoyé un courier au Prince Eugene. Par la réduction de Fribourg, Villars eut la gloire de rétablir la réputation des armes de France, de terminer la guerre, & de faire la paix avec l'Empereur, par le Traité que le Prince Eugene & lui firent à Rastadt. C'étoit peut-être la première fois qu'on avoit vu deux Généraux opposés, au sortir d'une campagne, traiter au nom de leurs Maîtres. Mais avant que de parler du contenu de ce Traité, il faut rapporter ce qui se passa en Catalogne, où l'Empereur avoit encore une Armée.

Le Comte de Staremberg, qui depuis le mois d'Octobre de 1712 tenoit Gironne bloquée, fut contraint de se retirer, au commencement de Janvier, aiant appris que le Maréchal de Berwick s'avançoit pour le combattre. Ce Général avoit déjà passé le Ter, ce qui obligea Staremberg de décamper avec tant de précipitation, qu'il abandonna dans son camp quatre pieces de canon, plusieurs chariots, & une quantité de farine & de munitions. Il avoit perdu quinze-cens hommes durant le blocus; desorte que les armes de l'Empereur ne furent pas plus heureuses en Espagne, qu'elles l'étoient en Allemagne. L'approche du Maréchal de Berwick, obligea les ennemis d'évacuer Cervera, & excita une émeute à Barcelone en faveur du Roi Catholique. Le peuple étoit si animé contre la Maison d'Autriche, que l'Impératrice, qui étoit encore dans la ville, fit entrer quelques Régimens pour sa sûreté. Cela n'intimida pourtant pas les mutins, durant plusieurs nuits on cria *Vive Philippe V.* On attacha ses armes à l'Hotel de ville, & on afficha des pasquinades au Palais. L'arrivée d'une Escadre Angloise calma les esprits. L'Impératrice déclara alors aux Magistrats, que les affaires de sa Majesté Impériale l'obligeoient de renoncer à ses prétentions sur la Monarchie d'Espagne. Cette déclaration causa un tumulte; les Catalans toujours inconstans, oublièrent leur ressentiment contre la Maison d'Autriche, & furent aussi ardens à retenir les Allemands, qu'ils l'avoient été

SECTION
XIX.
*Histoire de
la Paix
d'Utrecht
& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.*

*Affaires
d'Espagne.*

SECTION

XIX.

*Histoire de
la Paix
d'Utrecht**& de ce qui
s'est passé
jusqu'à la
Paix de
Rastadt.**Traité de
Rastadt.*

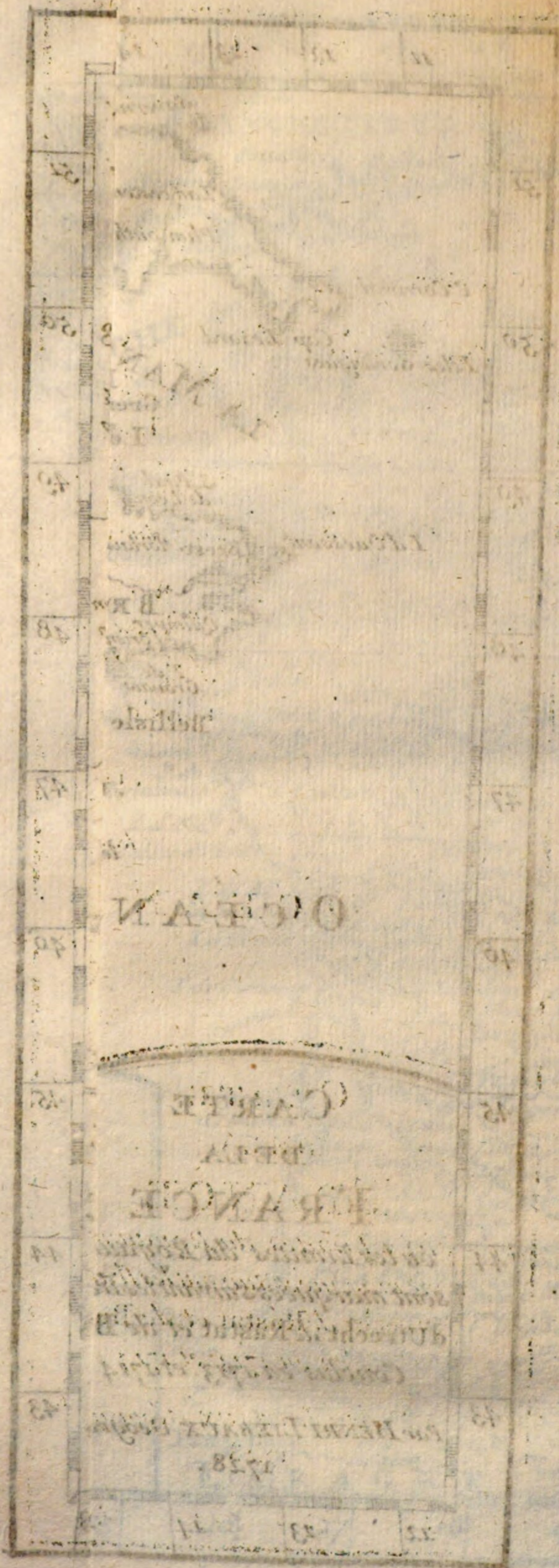
1714.

peu auparavant à presser leur départ, l'Impératrice ne put même appaiser la sédition, qu'en menaçant de faire entrer les Troupes Françoises & Espagnoles (a).

Heureusement pour l'Europe, & pour l'Allemagne en particulier, la guerre tiroit à sa fin. Charles VI. voyant que tous ses efforts contre la France étoient impuissans, fut contraint d'accepter des conditions bien moins avantageuses, que celles qu'on lui avoit offertes à Utrecht. Ses villes avoient été prises, ses Armées battues en deux campagnes consécutives, & son Général, le plus grand Capitaine de l'Europe, avoit le chagrin de voir ses lauriers, cueillis avec tant de peine, flétris par le souffle empoisonné de la malignité & de l'envie. Ce fut la jalousie du Conseil de Vienne, & non le génie de Villars, qui triompha du Prince Eugene. C'est ce qui fit que Villars dit au Prince, à leur première entrevue à Rastadt. „ Mon-
„ sieur, nous ne sommes point ennemis; vos ennemis sont à Vienne, &
„ les miens à Versailles”. En effet l'un & l'autre eurent toujours dans leurs Cours des Cabales à combattre. Les noms de ces deux Ministres indiquent assez leur caractère, ils portèrent dans leurs conférences la franchise. Il ne fut point question des droits que l'Empereur réclamait sur la Monarchie d'Espagne; l'Empire avoit trop besoin de la paix, pour la retarder pour l'amour d'un vain titre. Il faut remarquer à l'honneur de Louis XIV. qu'à la conclusion de trois différens Traités, après autant de guerres générales, ce Monarque a toujours protégé les droits des Princes & des Etats de l'Empire. A Munster, il fit ériger un huitième Electorat en faveur de la Maison de Bavière. Le Traité de Nimegue confirma celui de Westphalie. Il fit rendre par le traité de Ryswick tous les biens du Cardinal de Furstemberg. Enfin par la paix d'Utrecht & de Rastadt, il fit rétablir deux Electeurs. En un mot il donna la loi à l'Empire, comme il l'avoit reçue de l'Angleterre. Les conditions particulières signées par Eugene & par Villars furent. I. Que le Roi rendroit à l'Empereur le Fort de Kehl, Fribourg avec tous les Forts qui en dépendent, le vieux Brisach avec toutes ses dépendances à la droite du Rhin; mais que celles qui sont à la gauche de ce fleuve, demeureroient au Roi avec le Fort du Mortier. II. Que les fortifications de Bitsch & de Hombourg, le Fort de Selingen, les fortifications faites vis-à-vis d'Huningue, le Fort de la Pile, & les autres jusqu'au Fort Louis exclusivement, seroient rasés, & que le Fort Louis demeureroit au Roi. III. Que le Roi exécuteroit le Traité de Ryswick, & rendroit tout ce qui avoit été pris ou confisqué sur quelque Place ou Etat. IV. Que le Roi garderoit Landau & ses dépendances, comme il en jouissoit avant la guerre, l'Empereur s'engageoit à obtenir le consentement de l'Empire. V. Que le Roi reconnoitroit la dignité Electorale dans la Maison de Hanovre. VI. Que les Electeurs de Cologne & de Bavière seroient rétablis par l'Empereur dans tous leurs Etats, dignités, prérogatives & droits, comme ils en jouissoient avant la guerre. En vertu de cet article, le haut Palatinat, qui avoit été excepté dans le Traité conclu avec la Hollande, fut rendu à l'Electeur de Bavière. Mais en vertu de l'article suivant la Sardaigne qui lui étoit destinée, demeura à l'Empereur. VII.

(a) Daniel Journ. Hist p. m. 355, 356. Henault p. 877.





Que le Roi laisseroit jouir tranquillement l'Empereur des Etats qu'il possédoit actuellement en Italie. VIII. Que l'Empereur rendroit promptement justice aux Ducs de Guastalla & de la Mirandole & au Prince de Castiglione sur leurs prétentions. IX. Qu'on tiendrait dans une ville de Suisse des conférences pour regler & mettre en forme le Traité avec l'Empire, quand tous les Princes auroient donné leur consentement aux conditions spécifiées dans celui-ci. En conséquence la Paix avec l'Empereur fut publiée à Paris le 19 d'Avril. C'est ainsi que par sa fermeté & par sa constance, Louis XIV obtint, après une infinité de défaites & de disgrâces, des conditions plus avantageuses, qu'il n'avoit pu obtenir quelques années auparavant, après une suite rapide des plus brillantes victoires, dont il soit fait mention dans l'Histoire. En effet, si l'on compare les Traités d'Utrecht & de Ryswick, on verra qu'aucune des Puissances ne fit une seule acquisition, après une longue & cruelle guerre, qui avoit désolé presque toute l'Europe.

SECTION
XX.
*Fin & tableau du
regne de
Louis XIV.*

S E C T I O N XX.

Fin du regne de Louis XIV, & tableau du Gouvernement intérieur de la France, du progrès des Arts & des Sciences durant le regne de ce Monarque.

(*) **A** PEINE Louis XIV. eut-il vu la paix rétablie, qu'il perdit le Duc de Berri, qui mourut à Marli le 4 de Mai, & par cette mort le Duc d'Orléans devenoit l'héritier présomptif de la Couronne, après le jeune Dauphin, en vertu de la renonciation de Philippe V. Privé ainsi de presque tous ses enfans, la tendresse du Roi redoubla pour le Duc du Maine & pour le Comte de Toulouse ses fils légitimés. Il donna un Edit, qui fut enregistré le 2 d'Août (a), par lequel il leur donnoit les droits, les honneurs, le rang & le nom de Princes du sang, & assuroit la couronne à leur Maison, au défaut de tous les Princes du sang de France. Cet Edit fut confirmé par une déclaration rendue le 23 de Mai de l'année suivante.

*Edit en faveur des
Princes légitimés.*

Le 12 d'Août, la Reine Anne mourut, & l'Electeur de Hanovre lui ayant succédé sous le nom de George I. les affaires changerent de face. En ce tems-là les François étoient si peu aimés à Londres, que M. d'Iberville, Envoyé de France, s'adressa au Duc d'Ormond, Général en

*La France reconnoit la
succession de
la Maison
de Hanovre*

(a) *Henault p. 879.*

(*) Comme les Auteurs Anglois n'ont point fini proprement le regne de Louis XIV. & que dans leur Supplément ils passent brusquement au tems de sa mort apres quelques mots sur ses dispositions à l'égard du Roi George I, j'ai cru devoir suppléer à leur omission pour ne pas interrompre le fil de l'Histoire. Le Tableau du regne de Louis XIV est de la main des Anglois. REM. DU TRAD.

SECTION

XX.

*Fin & tableau du
regne de
Louis XIV.*

*à la Couronne de la
Grande
Bretagne.*

chef des forces de la Grande Bretagne, & lui demanda des Gardes pour le mettre à couvert des insultes de la populace. Il assura en même tems les Lords Régens; „ que son Maître étoit dans le dessein d'observer inviolablement le Traité d'Utrecht, particulièrement en ce qui regardoit la succession à la Couronne dans la Maison de Hanovre”. Les Anglois prétendent que c'étoit-là une preuve de la duplicité de la Cour de Versailles. Jaques II. disent-ils avoient été reçu en France & y étoit mort; on avoit accordé à sa veuve & à son Fils les honneurs de la Royauté. Dans le tems même qu'on donnoit les assurances susmentionnées, la Cour de France fomentoit une rebellion dans la Grande Bretagne en faveur du Prétendant. Nous ne déciderons point si cette imputation est fondée; il s'agit de faits.

Le Comte de Peterborough, qui étoit en France dans le tems que la Reine mourut, reçut de la Cour les plus fortes assurances, de la disposition où elle étoit de maintenir les droits de la Maison de Hanovre. M. d'Iberville reçut une Lettre du Marquis de Torci, au nom du Roi, qui portoit. „ Que S. M. T. C. aiant appris qu'on fesoit courir le bruit qu'elle avoit „ dessein de faire des changemens par rapport aux renonciations faites „ depuis peu, le Roi jugeoit à-propos de déclarer, ainsi qu'il l'avoit déjà „ fait au Comte de Peterborough, que ces bruits étoient faux & sans fondement; que le Roi d'Espagne aiant envoyé le Cardinal del Giudice, en „ qualité d'Ambassadeur en France, S. M. T. C. avoit prié le Roi son „ petit-fils de le rappeler, pour ne pas donner d'ombrage. Que l'Electeur de Hanovre, aiant quelque tems avant la mort de la Reine fait dire „ à S. M. que quand il seroit appelé à la succession à la Couronne de la „ Grande Bretagne, il étoit dans le dessein de cultiver la bonne intelligence avec S. M. T. C. Le Roi, de son côté assuroit les Lords Régens, „ qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour entretenir la bonne union „ & l'amitié entre les deux Couronnes”.

*Démêlé au
sujet du Canal de
Mardick.*

Il y eut cependant bientôt un démêlé entre les deux Cours touchant le Canal de Mardick. On étoit convenu par le Traité d'Utrecht, que Louis XIV. feroit démolir les Fortifications de Dunquerque & combler le Port, rompre les digues & les Ecluses, avec cette condition expresse que ces Fortifications, Ports, Dignes & Ecluses ne pourroient jamais être rétablies. Cette démolition ne fut achevée qu'au mois de Juillet 1714. Mais en même tems que l'on détruisoit ce fameux Port, la Cour de France en fesoit creuser un autre, qui pouvoit devenir beaucoup meilleur, elle fit élargir le canal de Mardick, & au moyen des Ecluses on alloit avoir un port plus profond que celui de Dunquerque. Le Ministère Britannique voioit cette infraction d'un Traité à peine conclu, sans s'y opposer, en sorte que si la Reine Anne avoit vécu encore quelque tems, les François auroient bâti une nouvelle Dunquerque sans la moindre opposition. A peine le Roi George I. fut-il monté sur le trône, qu'il tourna ses premiers soins de ce côté-là. M. Prior, qui étoit alors à Paris chargé des affaires de sa Majesté Britannique eut ordre de présenter un Mémoire là-dessus. La Cour de France y répondit d'une manière, qui ne satisfit ni le Roi, ni ses Ministres. George I. rappella M. Prior, & envoya le Comte de Stairs à Paris, avec

ordre exprès de ne prendre ni audience ni caractère, avant que l'affaire fût SECTION
reglée à la satisfaction du Roi & de la Nation Britannique. Il y eut des XX.
conférences & des Mémoires présentés, & enfin les travaux de Mardick Fin & ta-
discontinuerent. Un Auteur célèbre (a) rapporte, que le Comte de Stairs bleau du
demanda à ce sujet une audience particulière, & qu'il parla au Roi avec regne de
plus de véhémence que de retenue; que le Roi ne l'interrompit point, Louis XIV.
mais que lorsqu'il eut achevé, sa Majesté lui dit, *Monsieur l'Ambassadeur,* 1715.
j'ai toujours été maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites
pas souvenir. M. de Voltaire remarque là-dessus (b); qu'il fait de science
certaine, que jamais Louis XIV. ne fit une réponse si peu convenable. Il
ajoute; que Louis n'avoit jamais été le maître chez les Anglois, il s'en
falloit beaucoup. Il l'étoit chez lui, mais il s'agissoit de savoir s'il étoit le
maître d'éluder un Traité, auquel il devoit son repos, & peut-être une
grande partie de son Royaume.

Insensiblement Louis XIV. sentoît sa fin approcher. Le 12 d'Août, Mort de
les Courtisans commencerent à s'appercevoir que le Roi étoit incommodé; Louis XIV.
on traitoit de sciatique une douleur qu'il ressentoit à la jambe & à la cuis- 1715.
se. Quelques jours après se trouvant un peu mieux, il voulut diner en
public. Le Comte de Stairs étoit alors Ambassadeur d'Angleterre en Fran-
ce, & la rebellion qu'il y avoit en Ecosse, fesoit penser à Louis, qu'il lui
importoit de persuader, qu'il étoit la seule Puissance en Europe, dont l'a-
mitié ou l'inimitié pouvoit être utile ou préjudiciable à la Maison de Ha-
novre. Dans cette vue il ne prit jamais ouvertement le parti du Préten-
dant, mais il fit parade devant le Comte de Stairs d'une santé, dont il
étoit bien éloigné de jouir. Le Comte n'en fut pas la dupe. Le mal au-
gmenta, la gangrene se manifesta, & Louis XIV. mourut avec beaucoup
de fermeté le premier de Septembre à huit heures du matin.

LOUIS XIV. né le 5 de Septembre 1638, étoit fils de Louis XIII. & Ses Enfants
d'Anne d'Autriche. Il épousa en 1660 Marie Thérèse d'Autriche, fille de Phi-
lippe IV. Roi d'Espagne & d'Elizabeth de France; Marie Thérèse mou-
rut en 1683. Louis eut d'elle Louis Dauphin de France, qui épousa Ma-
rie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, dont il eut trois fils. 1. Louis
Duc de Bourgogne, né en 1682. 2. Philippe Duc d'Anjou, Roi d'Espa-
gne, né en 1683. 3. Charles Duc de Berri, né en 1684. Le Dauphin
Louis mourut en 1711, & le Duc de Bourgogne son fils aîné devint Dau-
phin. Ce Prince avoit épousé en 1698 Marie-Adelaïde fille aînée du Duc
de Savoye, ensuite Roi de Sardaigne. Ce Dauphin mourut en 1712 &
laissa trois fils, dont deux porterent le nom de Duc de Bretagne & mouru-
rent peu après lui; le troisième né en 1710 est Louis XV. actuellement
regnant. Louis XIV. eut encore deux fils & trois filles, qui moururent
tous jeunes.

Ses enfans naturels & légitimés furent les suivans. Il eut de Madame de Enfants na-
la Vallière, Louis de Bourbon, Comte de Vermandois, mort en 1683, & turels.
Marie-Anne, dite Mademoiselle de Blois, née en 1666, & mariée en
1680 à Louis Armand de Bourbon Prince de Conti. De Madame de

(a) *Henault* p. 383. (b) *Siecle de Louis XIV.* T. I. p. m 457

SECTION

XX.

*Fin & tableau du
regne de
Louis XIV.*

Montespan, il eut 1. Louis Auguste de Bourbon, Duc du Maine, né en 1670, qui eut de Louise fille du Prince de Condé, une fille appelée Mademoiselle d'Aumale, née en 1697 & un fils nommé Louis-Auguste Prince de Dombes, né en 1700. 2. Louis-César, Comte de Vexin, Abbé de Saint-Denis & de Saint-Germain des Prez, né en 1672, & mort en 1683. 3. Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Amiral de France, né en 1678. 4. Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes, née en 1673 & mariée en 1685 à Louis III. Duc de Bourbon, dont les enfans ont été, Mademoiselle de Bourbon, née en 1690, Louis Duc d'Enguien, né en 1692, Louise dite Mademoiselle de Chatelois, née en 1693, & Louise-Anne dite Mademoiselle de Sens, née en 1695. 5. Françoise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, née en 1677, & mariée à Philippe II. Duc d'Orléans, Régent de France. 6. Louise-Marie-Anne de Bourbon, dite Mademoiselle de Tours, morte en 1681. Deux autres fils morts jeunes.

Le frere unique de Louis XIV. étoit Philippe de France Duc d'Orléans, marié en premieres nocces à Henriette-Marie, fille de Charles I. Roi d'Angleterre, dont-il eut un fils & une fille morts jeunes, & Marie-Louise, mariée à Charles II. Roi d'Espagne, & Anne-Marie, qui épousa le Duc de Savoye. Il se maria en secondes nocces avec Charlotte-Elizabeth de Baviere, fille de Charles-Louis Eleeteur Palatin, dont il eut Philippe d'Orléans, Régent de France, qui épousa Mademoiselle de Blois, dont il a eu le Duc d'Orléans, né en 1703, & quatre filles.

Ses amours.

Louis XIV. avoit bonne mine & quelque chose de majestueux en sa personne. Il savoit parfaitement ses exercices, & pour lui rendre justice il faut dire qu'il fut le Prince le plus magnifique de son tems. L'encouragement qu'il donna aux Sciences est connu; bien que l'on prétende que les pensions qu'il fesoit aux gens de Lettres ne montoient pas à plus de sept mille livres sterling par an. Il étoit né d'une complexion tendre, & si la Reine sa mere n'avoit trouvé moyen de l'empêcher, il auroit peut-être épousé sa premiere Maitresse, Mademoiselle de Mancini, niece du Cardinal Mazarin. Sa seconde Maitresse fut Madame de la Valliere, qui l'aima si fidelement, que se voyant une rivale, elle se retira dans un couvent, où elle est morte. Madame de Montespan, célèbre par sa beauté, & dont il eut plusieurs enfans, fut sa troisieme Maitresse. Madame Fontange lui succeda; mais Madame de Maintenon fut la seule qui posseda son cœur sans partage. Elle avoit été élevée en Amerique, & après bien des aventures s'étoit mariée au fameux Poëte Scarron, dont elle resta veuve. Madame de Montespan s'étant servi d'elle pour écrire des billets au Roi, ce Prince les trouva si bien tournés, qu'il souhaita de voir celle qui les avoit écrits, & peu à peu sa conversation lui donna du goût pour elle. Madame de Maintenon avoit passé la jeunesse, mais son esprit, & ses manieres lui gagnerent tellement le cœur de Louis XIV. qu'il l'épousa secretement; & ce fut par un pur effet de sa modération, qu'il ne la reconnut pas publiquement pour Reine. Dans les derniers tems de son regne, elle étoit presque seule maitresse des affaires. Il n'en a jamais eu d'enfans. Donnons à présent une idée générale d'un regne, où les Sciences & les Arts furent extrême-

ment encouragés , & l'esprit humain cultivé au plus haut degré de perfection. SECTION XX.

Le regne de Louis XIV. fit une totale révolution dans les Arts, dans les esprits, dans les mœurs & dans le gouvernement de la Nation Française. Pendant neuf-cens années avant cette époque la France étoit plongée dans la Barbarie, déchirée par des Factions & des guerres civiles, n'ayant ni loix, ni coutumes ni langage fixe ; les Nobles ne connoissant que la guerre & l'oïveté : les Ecclésiastiques vivant dans le desordre & l'ignorance, & les peuples sans industrie croupissant dans la misere. Richelieu & Mazarin abaissèrent les Grands & les rendirent dépendans de la Couronne. Ce fut le premier pas fait pour l'aggrandissement de la France. L'Autorité Royale avoit été presque anéantie ; chaque Seigneur fesoit le Souverain, étoit un Tiran dans ses terres, & fesoit simplement hommage au Roi ; souvent même le refusoit. La France, comme nous l'avons vu, étoit partagée en Fiefs, les Loix étoient féodales, & le Royaume se gouvernoit comme un grand Fief plutôt que comme une Monarchie. La force seule ne pouvoit opérer le changement nécessaire ; il falloit changer les mœurs, les coutumes & les préjugés. C'est ce que Louis XIV & ses habiles Ministres entreprirent courageusement & ce qu'ils exécutèrent heureusement. Ce fut en éclairant les esprits, en introduisant les Sciences, & en dissipant les sombres nuages de l'ignorance dont la plus grande partie de l'Europe étoit encore envelopée, que ces grands desseins s'accomplirent. L'Academie des Expériences, établie à Florence par Léopold de Medicis & la Société Royale de Londres, firent naître à M. Colbert l'idée d'une Academie des Sciences, qui servit bientôt à leurs progrès. On n'épargna ni soins ni dépenses pour engager de grands hommes à honorer cette Academie de leur présence. Colbert attira d'Italie Dominique Cassini & Huygens de Hollande par de fortes pensions. On bannit les ténèbres qui obscurcissoient la raison, & le jargon des écoles. Les Physiciens ne chercherent plus la Pierre Philosophale, ni les Astronomes à prédire l'avenir par l'inspection des Astres. On cultiva toutes les parties des sciences & particulièrement celles qui ont trait à l'utilité du genre humain, aux intérêts de la Société, & à l'avancement du commerce. On rouvrit les Ecoles de Droit ; on établit dans toutes les Universités de France un Professeur de Droit François. En un mot l'esprit de sagesse & de bon sens détruisit insensiblement ces bizarres préjugés & ces idées superstitieuses, qui avoient mis pendant si longtems des entraves à la raison, & tenu les esprits dans l'esclavage. C'est à cette raison naissante que M. de Voltaire attribue cette célèbre déclaration de Louis XIV de 1672, qui défendit aux tribunaux d'admettre les simples accusations de sorcellerie. On ne l'eût pas osé sous le regne de son Prédecesseur, & alors on la regarda comme une preuve du bon sens & de l'humanité du Roi.

La saine Philosophie ne fit pas néanmoins en France d'aussi grands progrès qu'en d'autres Pays ; ceux qu'on fit furent dus au Roi & à Colbert, qui fut toujours tirer le mérite de l'obscurité, & exciter la modestie à faire valoir ses talens. L'Angleterre l'emportoit sur la France pour la Géomé- Arts.

Fin & tableau du regne de Louis XIV.
Tableau du regne de Louis XIV.
Les Sciences.

SECTION
XX.*Fin & ta-
bleau du
regne de
Louis XIV.*

trie, la Mécanique, la Physique, & l'Astronomie. Mais dans l'Eloquence, la Poësie, la Literature, & dans les Ouvrages de goût & d'agrément, les François peuvent être regardés comme les Législateurs de l'Europe. L'Angleterre a produit à la vérité un Spencer, un Sidney, un Shakespear & un Milton; mais tant s'en falloir que le goût fût général, que le mérite du sublime Poëte aveugle ne fut reconnu, que lorsque la critique de M. Addison le fit connoître au Public; il y a même encore en Angleterre des gens de Lettres qui soutiennent que Milton est enflé, dur, embarrassé & peu naturel. En France, la Poësie, l'Eloquence de la Chaire & du Barreau & l'Histoire, furent portées au plus haut degré de perfection sous les auspices de Louis XIV. Corneille & Racine furent les créateurs de la belle Poësie, Bourdaloue, Bossuet, Fenelon & l'Abbé de St. Réal de l'Eloquence & de l'Histoire. Moliere fut le Législateur des bienséances; la finesse de sa Muse comique bannit l'affectation, autant qu'il est possible, parmi un peuple vif & frivole. Quant à la Musique, la Peinture, la sculpture & l'Architecture, elles étoient encore à naître, quand Louis XIV. monta sur le trône, & ce fut la main officieuse de Colbert qui leur donna le jour. La simplicité & le goût exquis de Lulli charmerent alors l'oreille. Colbert, le Mecene de tous les Arts fonda une Academie de Peinture, Ecole qui a produit des pieces, qui ne sont pas indignes de Raphaël & du Titien. Il forma aussi une Academie d'Architecture, mais avec un succès moins brillant. Quant à la Sculpture, les François y ont excellé, ainsi que le prouvent les Bains d'Apollon à Versailles, le tombeau du Cardinal de Richelieu dans la Chapelle de Sorbonne, & la Statue équestre de Louis XV. à Bourdeaux.

*Commerce
Police &
Loix.*

Colbert ne se borna pas à la culture des esprits; pour rendre un Royaume respectable, il faut le rendre riche, & l'aisance, l'ordre & l'industrie sont indispensables pour rendre le bonheur du peuple durable. Colbert pensa à tout; il commença par décharger les peuples des droits onéreux, en augmentant la recette par le bon ordre. Les grands chemins furent aplanis & réparés, & on creusa le canal de Languedoc, uniquement pour favoriser l'industrie. L'année 1667 fut à la fois l'époque des premières Loix & des premières Conquêtes de Louis XIV. L'Ordonnance civile parut d'abord, ensuite le Code des Eaux & Forêts, puis des Statuts pour les Manufactures; l'Ordonnance criminelle; le Code du commerce; celui de la Marine. La sévérité du Roi contre les duels fut très-avantageuse à la nation, en portant un rude coup à ces restes de barbarie & d'ignorance, qui fesoient dépendre la justice, l'innocence, & l'honneur de la force des armes.

Nous avons donné, dans un des Volumes précédens, l'Histoire de l'origine, & des progrès de la Compagnie Française des Indes Orientales. Celle des Indes Occidentales fut formée dans le même tems, & ne fut pas moins encouragée, & avec plus de succès. Malgré les secours que le Gouvernement a donnés à la première, ses progrès ont été souvent arrêtés par des banqueroutes, tandis que la dernière a surpassé toutes les espérances. Le Roi fournit le dixieme de tous les fonds de la Compagnie d'Occi-

dent;

dent; il donna trente francs par tonneau d'exportation & quarante d'importation, & cinq livres pour chaque tonneau que pouvoient contenir les vaisseaux bâtis dans les ports du Royaume. On avoit l'obligation de tout cela au zele de Colbert pour le bien public; mais cet habile Ministre travailloit pour des ingrats. On censura ces établissemens, parcequ'on n'en sentoît pas le prix; on les traitoit de chimeriques parcequ'ils surpassoient la sphere bornée de certains petits Politiques. Mais l'esprit philosophique introduit par Colbert en France a réformé les préjugés du peuple, & l'on est forcé d'avouer, qu'il joignoit à l'exaëtitude, l'ordre & l'oeconomie de Sulli des vues plus étendues & le génie nécessaire pour faire de grands établissemens. C'en est là néanmoins qu'une justice qu'on rend à sa mémoire; le corps de ce grand Ministre pensa être mis en pieces par la populace après sa mort.

Pour encourager l'industrie & favoriser la population Colbert persuada au Roi d'encourager les mariages dans les campagnes, par une exemption de tailles pendant cinq années pour ceux qui s'établissent à l'âge de vingt ans, & tout pere de famille qui avoit dix enfans étoit exempt pour toute sa vie, parcequ'il donnoit plus à l'Etat par le travail de ses enfans, qu'il n'eut pu donner en payant la taille. En un mot chaque année du Ministère de Colbert fut marquée par quelque ordonnance ou établissement utile. On établit des manufactures de soie par tout le Royaume & on fabriqua des draps fins à Abbeville; le Roi avançoit au Manufacturier deux milles livres par chaque metier battant, outre des gratifications considerables. Les tapis de Turquie & de Perse furent surpassés à la Savonnerie, & les tapisseries de Flandres furent égalées par celles des Gobelins, & surpassées pour le dessein & la beauté des patrons. En un mot les fabriques de bas, des belles glaces, de la faïence & toutes sortes de nouvelles manufactures furent cultivées soigneusement, & bientôt portées à la perfection. On peut appeler ce siecle non seulement le tems où l'on a perfectionné, mais créé.

Louis XIV. ne négligea pas la Discipline Militaire, chaque jour on voioit quelque nouvelle manœuvre, ou quelque nouvelle arme. L'usage de la baïonnette au bout du fusil est de son institution, & rend l'Infanterie impénétrable. La maniere dont l'Artillerie est servie aujourd'hui lui est due toute entiere; il en fonda des Ecoles à Douai, à Metz, à Strasbourg, & le Régiment d'Artillerie, dit Voltaire, fut enfin rempli d'Officiers, presque tous capables de bien conduire un siege. Il forma un Régiment de Bombardiers & un de Housards. Des Compagnies de Cadets furent entretenues dans presque toutes les Places frontieres; ils y apprenoient les Mathématiques, le Dessein & tous les exercices. Il institua l'Ordre de Saint-Louis pour recompenser le mérite, & fonda l'Hotel des invalides pour servir de retraite aux infirmes, aux blessés & à ceux qui avoient vieilli dans le service. Ce fut à ces établissemens que Louis fut redevable de la force, de l'union & du courage de ses Troupes. Officiers & Soldats étoient également animés à faire leur devoir par des motifs d'intérêt & de gloire. Louis eut grande part aux changemens dans la Discipline militaire. Il est vrai qu'il abusoit quelquefois de son pouvoir, en préférant l'intérêt & le sang au mérite; mais en général le bien de l'Etat & la gloire du Roi l'emportoient.

*Discipline
militaire.*

SECTION

XX.

Fin 3^e ta-
bleau du
regne de
Louis XIV.

Marine.

Le Roi ne fut pas moins appliqué à mettre sa Marine sur un pied respectable. L'accroissement du commerce & de la navigation fut un seminaire de Mariniers, & ses Flottes en recompense protegerent le commerce. Les guerres civiles & la politique de Mazarin avoient fait dépérir la Marine de France. Quand Colbert entra dans le Ministère il n'y avoit que quelques vaisseaux pourris dans les Ports. Avant même que ce Ministre eût fait connoître ses talens, le Roi avoit senti lui-même la nécessité d'une Marine. D'abord qu'il commença à gouverner, il essaya de former des forces maritimes, & dès la troisième année de son Gouvernement, on voit une Escadre Française faire des conquêtes sur la côte d'Afrique. En 1667 la France avoit dans ses ports soixante vaisseaux de guerre. Ces glorieux efforts mirent Louis en état de disputer l'empire de la Mer à ceux qui prétendoient en être en possession. Il ne voulut pas permettre que ses vaisseaux baissassent le pavillon devant celui d'Angleterre; en-vain Charles II & son Conseil insisterent sur ce droit; la nécessité les obligea de céder à la fermeté du Roi, il est vrai qu'un Roi d'Angleterre plus jaloux de son honneur, auroit fort embarrassé Louis XIV. Mais tandis qu'il prétendoit à l'égalité avec l'Angleterre, il soutint sa supériorité avec l'Espagne, & fit baisser le pavillon aux Amiraux Espagnols devant le sien, en vertu de la préséance solennelle accordée quelques années auparavant.

On continua de travailler à l'établissement d'une Marine de tous côtés. On enrola & enclassa les matelots, qui devoient servir tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les Flottes Royales, & il s'en trouva bientôt soixante mille enclassés. Le nombre en augmenta d'année en année, & en 1681, la France avoit deux-cens vaisseaux de guerre, en comptant les alleges, & trente galeres dans le port de Toulon, ou armées ou prêtes à l'être. En un mot il se trouva cent-soixante-six mille hommes enclassés pour tous les services divers de la Marine. Mille Gentilshommes ou enfans de famille fesoient la fonction de soldats sur les vaisseaux, & apprenoient dans les ports tout ce qui prépare à l'art de la navigation & à la manœuvre; ils étoient sur mer ce que les Cadets étoient sur terre. On bâtit la ville & le Port de Rochefort; on établit des Conseils de construction dans les Ports, pour donner aux vaisseaux la forme la plus avantageuse. On bâtit cinq Arsenaux de marine à Brest, à Rochefort, à Toulon, à Dunquerque & au Havre de Grace (*). Pour donner du

(*) M. Savari compte qu'il y avoit en 1681, deux-cens quatrevingt-quatorze Vaisseaux Royaux, en y comprenant les Fregates, les Brulots, les Galiotes à bombes & les Pinques. La dépense de l'entretien pour six mois alloit à sept millions, deux-cens-soixante-douze & quatre-vingt une livres, qui feroient à présent douze millions, neuf-cens-quatrevingt-treize mille neuf-cens vingt livres. Il est apparent que la France pourroit entretenir aujourd'hui une pareille Flotte, avec la même somme qu'alors, les appointemens des Officiers de mer n'ayant point été augmentés, malgré la diminution de la valeur des especes. Tout ce qu'il y auroit de dépense au delà, ne regarderoit que la construction & l'équipement. Cependant si l'on considere la difficulté de former une Marine, tandis qu'il est de l'intérêt des grandes Puissances maritimes de s'y opposer, la diminution du commerce de France, les pertes qu'elles a faites dans l'Amérique Septentrionale, la sûreté de la pêche de la morue, on peut raisonnablement conclure, qu'il n'y a que des efforts réitérés pendant plusieurs années, qui puissent rendre encore la France redoutable sur l'Océan.

relief au corps de la Marine, on y fit entrer la dignité de Maréchal de France, & le Roi distribua ses faveurs sans distinction aux Officiers de Mer, comme à ceux de Terre. Avant le regne de Louis XIV. les honneurs militaires se bornoient aux derniers, la Noblesse ne pensoit point à cueillir des lauriers sur mer. On vit bientôt les fruits de l'émulation. La France, la plus foible Puissance maritime de l'Europe, devint bientôt redoutable à l'Angleterre & à la Hollande; ses Flottes remportèrent souvent la victoire sur les Flottes combinées des maîtres de la mer; & sa puissance à cet égard se seroit soutenue plus longtems, si des ordres de la Cour n'avoient obligé le vaillant Tourville de hazarder la fortune de la France à la journée de la Hogue. La Marine reçut un coup, auquel on ne put jamais bien remédier. Elle languit, & on n'a jamais vu depuis que quelques foibles lueurs passageres de sa premiere vigueur. Le mal semble à présent avoir gagné le cœur, & il est douteux, si toute l'habileté de Colbert pourroit la ranimer.

SECTION
XX.
*Fin & tableau du
regne de
Louis XIV.*

Si ce Ministre eut de grands obstacles à surmonter pour former la Marine, il n'en eut pas moins à l'égard des Finances. Quand il entra dans le Ministère, la France étoit épuisée & accablée par les guerres civiles & étrangères, & les peuples dans la misere. Les revenus de la Couronne ne montoient qu'à soixante-dix millions, à vingt sept livres le marc d'argent; & à sa mort ils montoient à cent-dixsept millions, & avec ce revenu Louis XIV étoit beaucoup plus riche que son successeur avec deux-cens millions, à cause de la différence de la valeur numeraire du marc d'argent. Colbert fut le premier Ministre qui étudia & entendit la constitution des Finances, mais les circonstances ne lui permirent pas de faire usage de toutes ses lumieres. Pour fournir à la fois aux dépenses des guerres, des bâtimens, & des plaisirs de la Cour, il fut obligé d'avoir recours aux expédiens les plus opposés à son système. Il lui étoit impossible de s'en tenir aux arrangements qu'il jugeoit les plus avantageux, tant que le Roi étoit ambitieux, & la Cour plongée dans le luxe, & les plaisirs. Il fut obligé de rétablir ce qu'il avoit voulu d'abord abolir pour jamais; impôts en parti, rentes, charges nouvelles, augmentations de gages, enfin ce qui soutient l'Etat quelque tems, & l'obere pour plusieurs années. Le Roi possédoit peu de Domaines particuliers, le commerce étoit presque oublié, l'industrie éteinte, ainsi il ne restoit d'autre moyen pour augmenter les revenus que des impôts aisés à percevoir & également répartis. On voit que le grand objet de la politique de Colbert étoit d'augmenter la population, d'encourager la culture des terres, le travail industrieux & le commerce. Il craignoit tellement de livrer l'Etat aux Traitans, qu'il fit ériger une Chambre de justice contre eux, & après la dissolution de cette chambre, il fit rendre un arrêt du Conseil, qui, établissoit la peine de mort contre ceux qui avanceroient de l'argent sur de nouveaux impôts. Mais les besoins publics dérangerent toutes les sages mesures de Colbert. Après sa mort, la longue guerre qu'il y eut pour soutenir les droits du Duc d'Anjou à la Monarchie d'Espagne, obligea des Ministres moins habiles d'avoir recours à toutes sortes d'expédiens pour fournir aux dépenses. On fit des changemens dans la valeur de la monnoie, & on porta la valeur du marc d'argent, à quaran-

SECTION

XX.

*Fin & ta-
bleau du
regne de
Louis XIV.*

te livres idéales; le Roi fut soulagé un moment pour être ruiné ensuite. Sous le Ministère de Chamillard, le Roi ne recevoit presque que la moitié d'un marc pour un marc entier; celui qui devoit vingt sept livres en 1683, donnoit un marc, & qui devoit quarante livres en 1710 ne donnoit qu'à peu près ce même marc. Son successeur Desmarêts, neveu de l'illustre Colbert, ne put guérir un mal que tout rendoit incurable. On tenta inutilement de renouveler le plan de Chamillard, en payant en billets de crédit, mais ils étoient déjà décriés, & on les discomptoit à cinquante pour cent de perte. Le desordre s'accrut & fut si peu réparé, que malgré l'égalité avec laquelle Louis XIV. avoit fait la paix à Utrecht avec les Alliés, & quoiqu'il eût donné la loi à l'Empereur à Rastadt, il laissa à sa mort deux milliards six-cens millions de dettes, à vingthuit livres le marc.

*Affaires
Ecclésiasti-
ques.*

Nous finirons le tableau du fameux regne de Louis XIV. par un petit nombre de remarques sur sa conduite envers le Clergé. Dans tous les Pays de l'Europe où la Religion Catholique est dominante, on a eu de la peine à reprimer l'ambition des Ecclésiastiques, sans diminuer le respect nécessaire pour que l'exercice de leurs fonctions ait de l'influence sur les mœurs, & pour que l'Eglise ne soit pas un corps sans vie. Jamais Prince ne fut mieux que Louis XIV. soumettre les Ecclésiastiques à la puissance civile sans toucher aux droits de l'Episcopat, & les faire contribuer aux besoins de l'Etat, sans choquer leurs privileges. Cela demandoit un mélange de dextérité & de fermeté, que Louis eut presque toujours. Il fut attentif à conserver l'usage de l'appel comme d'abus au Parlement des Ordonnances Ecclésiastiques, dans tous les cas où ces Ordonnances intéressent la Jurisdiction Royale. C'est ainsi qu'il soutint fréquemment les droits de l'Etat contre l'autorité Episcopale, & qu'il assura cette autorité même, en maintenant les privileges de l'Eglise Gallicane contre les prétentions de la Cour de Rome. Cela le fit regarder tantôt comme l'ennemi, tantôt comme le protecteur de l'Eglise, mais Louis ne s'en inquietoit guere, pourvu qu'il fût assuré de travailler au bien public. Le droit de Régale, en vertu duquel les Rois de France sont en possession de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un Diocèse pendant la vacance du Siege, & d'économiser à leur gré les revenus de l'Evêché, lui fut disputé par deux des plus vertueux Prélats du Royaume. Le Roi fit valoir ses droits, & les deux Evêques excommunierent les pourvus en Régale. Ils engagerent le Pape dans leur querelle, & le Roi sans s'en embarrasser saisit leur temporel & maintint son autorité. On ne peut justifier la conduite de ce Monarque envers les Huguenots; la Politique & la Religion condamnoient également une aussi cruelle persécution. Colbert s'aperçut du fanatisme des Cevennes, & le fit servir au bien de l'Etat. Ses successeurs, comme ses prédécesseurs, suivirent un autre système. La France se dépeupla, l'Angleterre & la Hollande se peuplerent d'artisans industrieux. La vérité est que Louis étoit aigri par les disputes Ecclésiastiques; les Calvinistes, les Jansenistes & les Quiétistes avoient tour à tour causé des troubles dans l'Etat; le Roi souhaitoit l'uniformité de religion pour le bien de la paix; malheureusement il prit les mesures les plus propres à faire naître une guerre éternelle.

On voit par le tableau que nous avons ébauché, quels changemens se sont faits en France durant le regne de Louis XIV. Il trouva l'État déchiré par des Factions, les Loix négligées, l'industrie éteinte, les Finances en désordre, le commerce presque inconnu, les Sciences & les Arts enveloppés de ténèbres; en un mot, il n'y avoit que confusion, intrigues, misere & oppression. Il abolit cet esprit de révolte dont la nation avoit été possédée, & fit du Royaume un corps régulier, il réforma & perfectionna les Loix; il fit naître l'industrie, fleurir le commerce, protegea & favorisa les Sciences; il donna des mœurs, introduisit la politesse & le goût, & fut comme le fondateur de cette finesse de sentiment, de cette magnificence, & de cette délicatesse d'esprit, qui ont toujours distingué la France, & que les autres nations ont tâché d'imiter. En un mot, aux défauts près dont l'ambition est la source, Louis XIV. a été le Roi le plus magnifique, le plus généreux & le plus illustre de son siècle & de son Pays.

SECTION
XXI.
Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

SECTION XXI.

Abregé de l'Histoire du regne de Louis XV. jusqu'au tems présent.

Louis XV. aujourd'hui regnant, n'étoit que dans sa sixieme année, lorsqu'il parvint à la Couronne le premier de Septembre 1715. Louis XIV. avoit établi un Conseil de Régence, composé du Duc d'Orléans, des Ducs de Bourbon, & du Maine, du Comte de Toulouse, du Chancelier, des Maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Uxelles, de Tallard & d'Harcourt, des quatre Secretaires d'Etat & du Contrôleur Général des Finances. Il ordonnoit encore par son Testament que le Duc du Maine auroit la garde de la personne, du Roi, & nommoit le Maréchal de Villeroy Gouverneur de ce jeune Prince. Mais d'ailleurs les pouvoirs du Duc du Maine étoient si étendus, que le Duc d'Orléans, qui avoit un génie fort supérieur au sien, se regarda comme un zero dans le Gouvernement & prit la résolution d'écarter le Duc du Maine. Il s'adressa au Parlement, auquel il promit le rétablissement de ses anciens privileges, & il reclama devant ce tribunal la Régence du Royaume par le droit de sa naissance. Le Parlement lui accorda sa demande, le Testament de Louis XIV. fut cassé, & le Duc d'Orléans, le plus proche héritier de la Couronne, fut déclaré seul Régent.

*Avénement
de Louis
XV. à la
Couronne.*

La Couronne de France avoit en ce tems-là environ trois-cens millions de livres sterling de dettes. Parmi les premiers actes de la Régence du Duc, fut un Edit par lequel il fixoit la valeur du Louis d'or à quatorze livres, de l'Ecu à couronne à trois livres, dix sols, & des autres especes à proportion. Il fit rentrer alors les Louis d'or sur le pié de seize livres, pour amorcer le peuple. Mais peu après il donna un autre Edit, par lequel la couronne acquit un cinquieme de toute la monnoye du Royaume, en obligeant le public de recevoir le Louis d'or sur le pié de vingt livres,

*Procedé ar-
bitraire du
Régent.*

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

& les autres especes à proportion, quand elles sortoient de la Monnoye. Il justifia cet extraordinaire procédé par la nécessité de diminuer les dettes de la Couronne, ce qui calma les esprits pour quelques jours. Mais les marchands & tous les ouvriers, principalement les étrangers, sans respecter l'Edit, augmentèrent le prix de leurs commodités proportionnellement à l'augmentation de la valeur des especes, en sorte qu'on n'achetoit pour un Louis de vingt livres, que ce qu'on avoit eu auparavant pour un de quatorze livres. Pour dédommager en quelque façon le peuple de ce mal, le Régent établit une Cour de Justice, qu'il appella la Chambre ardente, qui obligea ceux qui avoient eu part au maniment des Finances durant la dernière guerre, & qui avoient commis les plus terribles vexations, à restituer de grosses sommes.

Le Régent n'ignoroit pas que ces procédures le rendoient odieux, & qu'une grande partie du Royaume regardoit son droit à la Régence comme fort douteux. Pour s'affermir, il cultiva l'amitié de George I. Roi de la Grande Bretagne, qui de son côté avoit des raisons de se lier avec lui. Le Comte de Stairs étoit encore Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de France; le Prétendant aiant passé par la France pour aller soutenir la rebellion excitée en sa faveur en Ecosse, le Comte présenta divers Mémoires fort pressans sur les secours qu'il recevoit de la France. Le Régent favoit combien il déplairoit à la Noblesse & aux François en général, s'il emploioit la force contre une cause, que le feu Roi avoit eu si fort à cœur. Il se contenta donc d'informer secretement la Cour d'Angleterre des démarches du Prétendant & de ses Partisans en France, & ferma les yeux sur les petits secours qu'on fit passer en Ecosse, sachant bien qu'ils ne pouvoient être d'aucune utilité au Parti.

Affaires de
Religion.

Comme les disputes entre les Jésuites & les Jansénistes ont fait grand bruit en France, jusqu'à faire craindre qu'elles n'allumassent une guerre civile; il est convenable que nous en disions quelque chose ici. Jansenius Docteur de Louvain, & ensuite Evêque d'Ipres, aiant publié un Livre sur la doctrine de Saint Augustin touchant la Grace & le libre Arbitre, les Jésuites le combattirent, l'affaire fut portée devant le Pape, qui condamna cinq Propositions tirées du Livre de Jansenius. Ses sectateurs, qu'on appelle Jansénistes, nierent que l'on put tirer de son ouvrage les propositions condamnées, & quelques-uns soutinrent même qu'elles n'étoient point hétérodoxes, & que le Pape, infallible sur la Doctrine, ne l'étoit point sur les Faits. Les Jésuites prétendirent qu'il l'étoit également sur l'un & sur l'autre article. Clement XI. auroit été bien aise d'accommoder la querelle, en cedant son droit à l'égard des Faits; mais les Jansénistes visioient à la perte des Jésuites, qu'ils accusoient de corrompre la Morale & d'anéantir toute vertu. Les Jésuites de leur côté accusoient les Jansénistes de Quiétisme, de suivre la doctrine de Molinos, & d'agir par des vues d'intérêt mondain. Les choses en étoient-là, lorsque le P. Quesnel Prêtre de l'Oratoire publia ses *Réflexions Morales sur le Nouveau Testament*, destinées à combattre les Jésuites. Le Cardinal de Noailles & plusieurs Evêques approuverent ce Livre, tandis que d'autres Prélats en défendirent la

lecture. La dispute fut portée devant le Roi, qui ne pouvant la terminer en renvoya la décision au Pape; Clement XI. condamna l'ouvrage, comme contenant cent une propositions hérétiques. La Bulle qui le condamnoit commençoit par le mot *Unigenitus*, ce qui l'a fait appeller la Bulle *Unigenitus*. Plusieurs Ecclésiastiques & quelques Parlemens refuserent de l'accepter & en appellerent au Concile œcuménique; mais les Jésuites aiant un pouvoir absolu sur l'esprit de Louis XIV. il employa la force pour faire recevoir la Bulle, & exila quelques-uns des Appellans les plus hardis. Sa mort suspendit pendant quelque tems la dispute.

SECTION
XXI.
Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

Lorsque le Duc d'Orléans fut en possession de la Régence, la querelle se ralluma avec tant de fureur, qu'il donna un Edit par lequel il mit en liberté tous ceux qui avoient été emprisonnés au sujet de la Bulle *Unigenitus* & rappelloit tous les exilés, mais en même tems enjoignoit aux Evêques refusans d'accepter la Bulle, avec de certaines modifications. Tandis que la persécution contre les Jansénistes cessa pour quelque tems, celle contre les Réformés continua. Quoique le Régent n'eut proprement point de Religion, il étoit trop habile Politique pour choquer un corps aussi puissant que le Clergé de France, en témoignant de l'indulgence pour les Réformés. Tout ce que les sollicitations de George I. même purent obtenir de lui fut l'élargissement de soixante ou quatrevingt personnes, qui avoient été condamnées aux Galeres pour leur religion.

Une autre affaire qui occupa le Régent fut la requête des Princes de la Maison de Bourbon contre une déclaration du feu Roi, par laquelle il avoit non seulement légitimé le Duc du Maine & le Comte de Toulouse, mais les avoit mis sur le même pied que les Princes du sang, & même déclaré habiles à succéder à la couronne. Il faut avouer que c'étoit-là une démarche irrégulière & qui étoit l'effet d'une autorité arbitraire; mais l'Edit avoit été enrégistré dans les formes au Parlement, & accepté même par ceux qui présentoit alors requête pour s'en plaindre. Les Princes du Sang ne pouvoient le nier; mais ils alleguerent, que ni eux, ni le Parlement n'avoient été libres sous le feu Roi, dont la Déclaration invalide en elle-même, étoit contraire à la Loi fondamentale de l'Etat, qui ne permet pas de faire passer la Couronne à des Etrangers ou à des Enfants naturels. Le Duc du Maine & le Comte de Toulouse demanderent que les choses restassent sur le pié où elles étoient, jusqu'à la majorité du Roi. Mais le Régent jugea à-propos de casser la déclaration passée en leur faveur, & par un Edit du mois de Juillet 1717, défense leur fut faite de prendre dans la suite la qualité de Princes du Sang. Le même Eté, le Czar Pierre le Grand vint à Paris, où il fut reçu avec toute la distinction possible.

Les Prin-
ces Légit-
més dégra-
dés.

Ce fut alors qu'on établit la fameuse Compagnie du Mississipi. Ce projet étoit formé pour acquitter les immenses dettes que l'Etat avoit contractées pendant la dernière guerre, & cinquante millions de livres formoient le fond, avec lequel on devoit faire le commerce de la Floride, de la Louisiane & des autres Pays situés le long du Mississipi, les Actions devoit s'acheter avec des Billets d'Etat. Le projet étoit si spécieux, qu'il y eut

Compagnie
du Missis-
sipi.

SECTION
XXI.
*Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.*

d'abord trente millions de souscrits. Ce seroit un détail ennuyeux que de rapporter tous les expédiens dont le Régent se servit pour dépouiller les peuples de leur argent. A la fin, aiant partie par adresse, partie par force, trouvé moyen d'avoir presque toutes les especes du Royaume entre ses mains, il en fit battre de nouvelles, le Louis d'Or fut porté à trente-six livres, & tous ceux qui avoient des billets d'Etat furent obligés de le recevoir sur ce pied là. Ils furent même contraints sous des peines de porter toutes les vieilles especes à la monnoye; & par toutes ces voies, on compta par un calcul moderé, qu'on avoit attrappé au Peuple tout d'un coup deux-cens millions. Le Parlement s'opposa à tous ces procédés injustes, mais tous ses efforts furent inutiles. Le Régent voulut être obéi. Et pour se mettre à couvert de l'indignation publique il s'allia plus étroitement que jamais avec la Cour de Londres, en excluant le Prétendant & ses adhérens pour jamais de France, & en garantissant la succession dans la ligne Protestante; le Roi de la Grande Bretagne de son côté s'engageoit à une garantie réciproque en faveur de la Maison d'Orléans.

*Suites de
cet établis-
sement.*

Le mécontentement que la conduite du Régent causoit en France, encouragea la Cour de Madrid à former des projets, dont nous avons parlé dans l'Histoire d'Espagne, ainsi nous ne parlerons ici que des affaires intérieures du Royaume. Il est certain qu'en ce tems-là, les François auroient été fort disposés à recevoir le Roi Catholique pour Régent, au lieu du Duc d'Orléans; mais ce dernier avoit, outre l'appui de l'Angleterre, l'armée à sa disposition, ce qui fit avorter tous les projets contre lui. Le Duc de Richelieu & quelques autres Seigneurs furent arrêtés, parcequ'on les soupçonnoit d'être dans les intérêts de l'Espagne, & on exécuta en Angleterre quelques personnes de qualité pour le même sujet; mais le rude coup que le Chevalier George Byng porta à la Marine d'Espagne, délivra le Régent de toute appréhension de ce côté-là. Cela l'enhardit à continuer ses projets arbitraires pour dépouiller les François, & il trouva un instrument très-propre à ses vues en la personne d'un Ecoissois nommé Jean Law, homme à projets, Law avoit formé celui d'une Banque, que le Régent goûta tellement, qu'après l'avoir approuvé, il l'établit au nom & sous l'autorité du Roi. Le Roi en aiant acquis toutes les actions en devint l'unique propriétaire, & du premier de Janvier 1719 elle fut déclarée Banque Royale. Le Parlement de Paris refusa d'enregistrer la Déclaration, prévoyant qu'en peu de tems les billets de banque n'auroient pas plus de valeur que les billets d'Etat. L'opposition du Parlement fut inutile, on donna un arrêt par lequel il étoit enjoint à tout le Monde de regarder la Déclaration de l'établissement de la Banque comme si elle étoit enregistrée au Parlement, bien qu'il l'eût rejetée. On établit dans toutes les grandes villes du Royaume des Bureaux pour donner des billets de banque & pour les payer, en sorte qu'au mois d'Avril 1719, la régularité des payemens fit que le fond de la Banque se trouva de cent millions.

L'établissement de cette Banque Royale n'étoit qu'une partie du vaste plan de Law. Il entreprit de perfectionner le projet du Mississipi, & il faut avouer qu'il y avoit quelque chose de grand dans ce qu'il proposoit, son

son intention à part. Avant la fin de l'année, la circulation des billets de la Banque Royale monta à mille millions ce qui étoit beaucoup plus que celle de toutes les autres Banques de l'Europe. Pendant que les François jouissoient de leurs richesses imaginaires au milieu de la pauvreté; Law persuada au Régent de donner tous les privileges de la Compagnie des Indes Orientales à celle du Mississipi. Comme cette dernière avoit reçu en paiement de ses Actions des Billets d'Etat sans aucun discompte, sa souscription originale fut bientôt remplie, & en ajoutant de nouvelles souscriptions, le tout monta à deux-cens millions. Au mois d'Août 1719, chaque Action de cent livres se vendoit neuf-cens. Le Trésorier de la Banque Royale eut ordre de payer à la Compagnie vingt-cinq millions de livres pour le commerce de la Louisiane. En un mot, sans entrer dans le détail d'un systême que peu de nos Lecteurs comprendroient, la folie des François en ce tems-là alla si loin, que les Actions monterent à la fin à 2050; & le total calculé à ce prix monta dans le mois de Novembre & pendant une partie de Décembre à deux-cens vingt-huit millions de livres sterling. En Décembre on donna un Arrêt, qui ordonnoit de ne recevoir aucun paiement qu'en billets de Banque, en sorte que ces Billets monterent à la fin à un million de millions. On soupçonna alors que tout le manège du Gouvernement ne tendoit qu'à se rendre maître de toutes les especes du Royaume, & de payer ses dettes en papier, dont la valeur dépendoit entièrement de lui.

Au mois de Janvier 1720, Law fut fait Contrôleur des Finances, & bien des gens le regardoient comme le plus grand homme de l'Europe. Quelques Seigneurs aiant amassé des sommes immenses par les Actions des Indes, envoyèrent leur argent hors du Royaume pour acheter des pierres, prévoyant ce qui arriveroit. Le Gouvernement en aiant été informé, on publia un Arrêt, par lequel on défendoit sous de rigoureuses peines l'entrée & le port des diamans, des perles & de toutes sortes de pierres précieuses. Nonobstant toutes ces mesures violentes, le Régent & le Contrôleur des Finances, comprenant qu'on tenoit une grande partie de l'argent caché, donnerent un autre arrêt, qui permettoit aux Marchands & aux autres de faire sortir des especes pour acheter des marchandises. En peu de jours on vit alors beaucoup d'argent circuler; surquoi parut un autre Arrêt qui diminuoit la valeur des especes d'or & d'argent, & ordonnoit à ceux qui en avoient de les porter à la Monnoye, sous peine de confiscation, pour recevoir des billets de Banque. Cette rigueur n'aiant pas tout le succès qu'on en attendoit, on donna à la Compagnie des Indes le pouvoir inoui de visiter toutes les maisons du Royaume, Laïques & Religieuses, sans en excepter les Maisons Royales, & d'y faire la recherche de l'argent caché. Ces démarches & plusieurs autres d'une autorité tyrannique, réduisirent les François à l'esclavage & à la besace. Comme les Edits précédens ne regardoient que l'argent comptant divers étrangers & d'autres personnes, qui en avoient beaucoup le convertirent en vaisselle, & l'on trouva par les Livres des Orfèvres de Paris que dans l'espace de trois mois ils avoient fait cent-vingt mille douzaines d'affietes, outre les

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

plats dont la valeur montoit à sept millions, deux-cens mille livres sterling, en supposant que chaque plat valoit cinq livres sterling. Cela donna lieu à un nouvel arrêt, qui défendoit de faire aucune vaisselle d'or de plus du poids d'un once, & la quantité de vaisselle d'argent fut fixée à la quantité nécessaire pour les usages de la table, au delà de laquelle on encouroit des peines si l'on en fesoit faire sans la permission du Roi. Ensuite on publia Arrêts sur Arrêts pour obliger le peuple à recevoir des billets de banque pour de l'argent; tout docile qu'il étoit, & tenu en respect par une nombreuse Armée, il fut sur le point de se soulever.

Chute du
Système.

Cela détermina le Régent vers la fin de Mai 1720 à revoquer quelques-uns des Edits les plus odieux, & les François furent obligés d'être crédi- teurs les uns envers les autres, au lieu de l'être de la Couronne; enforte que toute la France étoit comme ruinée, par quinze-cens millions de livres, qu'on avoit fait passer des mains de la Nation en celles du Roi. A la fin, le Régent fut obligé de démettre M. Law de tous ses emplois, & même de lui donner des gardes pour le dérober à la fureur du peuple; il sortit enfin du Royaume, sans avoir même fort augmenté sa fortune. Comme il auroit été impossible aux auteurs des iniques projets, dont nous avons parlé, de les exécuter, sans amuser le peuple par quelque chose qui eût une apparence de réalité, on construisit ou prit au service de la Compagnie bien une centaine de vaisseaux. Cette bourde ne servit qu'à grossir la dépense publique, puisqu'on n'entreprit sérieusement aucun nouvel établissement, ni n'ouvrit aucune nouvelle source de commerce. En fort peu de tems la Compagnie du Mississipi fut anéantie, & le commerce des Indes Orientales & de l'Amérique remis sur l'ancien pié. On est encore partagé sur les projets de Law. L'opinion commune est, qu'ils étoient chimeriques, & adaptés seulement aux vues du Régent, qui étoient d'appauvrir les François, dont il étoit haï. D'autres, qui prétendent être plus habiles, pensent que ces projets étoient fondés sur deux maximes de commerce & de Politique, & qu'ils n'échouerent que par l'impatience des François, qui n'attendirent pas ce qui en pouvoit résulter. Les raisons des derniers pourroient être de quelque poids, s'ils étoient en état de prouver, que le commerce du Mississipi pouvoit jamais rendre assez considérablement, pour indemniser ceux qui perdirent, en réalisant leurs souscriptions.

Peste à
Marseille.

Outre ces malheurs causés par le système, la France fut affligée d'une calamité naturelle, & il n'y a pas de nation en Europe, qui eût pu si promptement se relever. Un vaisseau arrivé de Sidon à Marseille y apporta la peste, dont quelques-uns des porteurs, qui aiderent à le décharger moururent. Les Magistrats firent courir le bruit que ce n'étoit qu'une fièvre maligne, desorte que le commerce ne fut pas interrompu, ce qui fit que la peste se répandit dans toutes les Provinces méridionales du Royaume; & on compta que dans la seule ville de Marseille il étoit mort quarante mille personnes durant le mois de Septembre. Le Gouvernement prit de grandes précautions, fit tirer des lignes de circonvallation, établit des patrouilles, & décerna même la peine de mort, pour empêcher la contagion de se répandre, & enfin elle cessa, après avoir fait d'inexprimables ravages.

L'Histoire rapporte à l'honneur du Parlement de Paris, que les Membres de ce Corps s'opposèrent aux démarches tyranniques du Régent, & refuserent d'enregistrer les pernicious Edits qu'il publia. Surquoi il mit quarante-cinq mille hommes en quartier dans cette ville & dans les environs. Cela même ne paroissant pas suffisant pour tenir le peuple en bride, le Parlement eut encore la gloire d'être envoyé à Pontoise, où il resta quelque tems en exil. Parmi tant de démarches violentes, le Régent en fit une qui adoucit un peu le ressentiment du Public, ce fut l'établissement d'une Chambre de Justice, qui obligea ceux qui s'étoient enrichis par le Mississipi à restituer des sommes immenses; le Régent y gagna considérablement & fit quelque plaisir au peuple.

SECTION XXI.
Regne de Louis XV. jusqu'à présent.

Le Parlement s'oppose au Régent.

Le Duc d'Orléans avoit des raisons de croire, que plusieurs Seigneurs de France, sans être dans les intérêts des Espagnols, étoient dans ceux de leur Patrie, & souhaitoient par conséquent que le Roi fût hors de ses mains; il regardoit le Maréchal de Villeroi comme étant de ce nombre, desorte qu'il lui ôta sa charge de Gouverneur du Roi, & la donna au Duc de Charost. On prétendoit, que le Maréchal avoit insinué au Roi certaines choses au desavantage de son Altesse Royale, qu'il prétendoit à l'indépendance, & qu'il n'avoit pas voulu quitter le Roi, quand le Régent avoit voulu entretenir sa Majesté en particulier.

Disgrace du Maréchal de Villeroi.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que malgré la misère générale en France en ce tems-là, la Cour étoit plus magnifique que jamais. Nous avons parlé ailleurs du mariage du Roi avec l'Infante d'Espagne, & de celui de Mlle de Beaujolois conclu dans le même tems, de la courte guerre entre les deux Couronnes qui précéda ces mariages, & des intrigues du Cardinal Alberoni.

Le Cardinal du Bois, Monstre d'impieté & de débauche fut déclaré premier Ministre par le Régent. En 1723 le Roi fut sacré à Rheims, & au Printems de l'année suivante le Parlement le déclara Majeur. Le 10 d'Août 1723. Du Bois mourut, & le Régent jugea à-propos de faire lui-même la fonction de premier Ministre, mais il mourut au mois de Décembre de la même année. Le Duc de Bourbon, Prince sage & modéré lui succéda; il rappella le Maréchal de Villeroi à la Cour, car bien que le Roi eût été déclaré Majeur, on le considéroit encore comme Mineur, & il étoit en tutelle autant que jamais. Nous avons rapporté dans l'Histoire d'Espagne ce qui donna lieu au Congrès de Cambrai. Le commerce étranger de France étant en ce tems-là fort peu de chose, le Duc de Bourbon réduisit le Louis d'Or de vingt-sept à vingt-quatre livres. Cela causa des pertes considérables à tous les marchands & à tous les gens de metier. Le desordre devint si grand dans Paris, qu'on y commettoit à chaque heure les vols & les meurtres les plus insignes, & qu'on appréhenda un soulèvement général, desorte que le Gouvernement fit entrer quelques corps de Troupes dans cette Capitale.

Mort du Régent à qui le Duc de Bourbon succéda.

Ces malheurs publics ne rallentirent pas les animosités des Ecclésiastiques les uns contre les autres, ni la persécution contre les Protestans, la seule chose sur laquelle ces Messieurs étoient d'accord. Le Roi pour plaire au

Affaires Ecclésiastiques.

SECTION

XXI.

Regne de

Louis XV.

jusqu'à pré-

sent.

Mariage

du Roi.

Augmenta-

tion des im-

pôts.

Souleve-

mens.

Clergé donna divers Edits cruels contre eux, dans l'un desquels on lui fit dire, qu'il étoit résolu de suivre le glorieux exemple de son bisayeul, en exterminant l'hérésie dans son Royaume. Comme la Cour étoit déterminée en ce tems-là à forcer le Clergé d'accepter la Bulle Unigenitus, l'Evêque de Montpellier fut sévèrement puni du refus qu'il en fit.

Nonobstant toutes les miseres que les François souffroient, l'amour qu'ils portoient à leur jeune Roi les tenoit tranquilles; mais tout le monde voioit à regret la jeunesse ou pour mieux l'enfance de l'Infante, & souhaitoit de le voir marié à une Princesse en état de lui donner des enfans. On renvoya donc l'Infante, & le Roi déclara le dessein où il étoit d'épouser Marie Leczinski, fille du Roi Stanislas. Le Duc de Bourbon avoit projeté ce mariage, qui étoit préférable à des alliances beaucoup plus puissantes, parcequ'il comptoit que l'intérêt & la reconnoissance engageroient la jeune Reine à le favoriser lui & sa famille. Il est certain que le Duc ne pouvoit faire un meilleur choix pour le bien de la France. La Reine n'avoit aucune alliance avec les grandes Puissances de l'Europe, & par cette raison n'apportoit avec elle aucun intérêt étranger, qui pût donner lieu à des cabales & à des intrigues à la Cour, & d'ailleurs elle se distinguoit par sa pieté, sa vertu & son bon caractère. Nous avons parlé ailleurs des Traités de Vienne & de Hanovre, qui suivirent ce mariage.

Le parti que la Cour de France prit en ce tems-là dans toutes les affaires de l'Europe, & les subsides qu'elle payoit aux Puissances d'Italie, d'Allemagne & du Nord, obligerent le Roi à augmenter les taxes sur ses peuples. Dans le préambule des Déclarations publiées à cette occasion, on dit, que dans l'espace de sept ans, depuis 1716 jusqu'à 1723, le Roi a gagné trois-cens cinquante trois millions de livres, en haussant la valeur des especes, & en les refondant; que dans les années 1719 & 1720 il a gagné plus de trois millions de millions par les billets de la Banque Royale donnés par le Gouvernement, sans qu'ils ayent été jamais acquittés; que nonobstant ces immenses profits, la Couronne étoit encore tellement endettée, qu'elle payoit annuellement cinquante-un millions de livres d'intérêts, bien que l'intérêt ne fût qu'à deux pour cent. Quand ces Edits & d'autres de la même nature furent portés le 8 de Juin 1725 au Parlement de Paris, il demanda du tems pour en délibérer, tant à cause de leur grande importance, que parcequ'ils étoient fort longs. C'étoit-là une chose qu'on ne pouvoit accorder, & le Parlement, par ordre exprès du Roi, fut obligé de les enregistrer sur le champ. Ainsi tout ce que purent faire tous les Parlemens du Royaume, ce fut de porter aux pieds du trône les plus touchantes Remontrances sur la misere des peuples, qui souffroient actuellement la famine; celles du Parlement de Bretagne étoient les plus hardies & les mieux dressées.

La crainte d'une nombreuse Armée ne put empêcher la populace de commettre des violences en divers endroits, surtout à Paris & à Rouen, le pain étant à huit & dix sols la livre, & les autres vivres à proportion.

En attendant les persécutions au sujet de la Bulle Unigenitus continuoient, la Cour étant résolue de la faire accepter dans tout le Royaume. Les Chartreux, qui refuserent de la recevoir, se sauverent en Hollande. Quantité

d'autres Ecclésiastiques furent emprisonnés, exilés & dépouillés pour le même sujet; parmi les personnes qui furent persécutées, fut l'Abbesse de Chelles, fille du feu Duc d'Orléans; bien loin de se soumettre à ce qu'on exigeoit, elle déclara qu'elle regardoit comme une œuvre méritoire de participer aux souffrances de tant de saints personnages.

SECTION

XXI.

Regne de Louis XV

jusqu'à présent.

Disgrace du Duc de Bourbon & Caractere du Cardinal de Fleuri.

En l'année 1726, pour des raisons rapportées dans l'Histoire d'Espagne, Louis XV. augmenta ses Troupes, congédia le Duc de Bourbon, & prit lui-même les rênes du Gouvernement. On croit que la disgrâce du Duc fut causée par le Parti Espagnol, qui ne pouvoit lui pardonner le renvoi de l'Infante; & l'on dit qu'il avoit quelque chose dans ses manieres qui déplaisoit au Roi. Peu de tems après, le Cardinal de Fleuri parut sur la scene, en qualité de premier Ministre. Il avoit été Précepteur du Roi, & par son adresse douce & insinuante, il avoit gagné le cœur de ce Prince & avoit tout pouvoir sur lui. Il n'avoit pas même les connoissances nécessaires pour sa profession d'Ecclésiastique, mais sa conduite décente, & son caractère en apparence ouvert, donna au Public une opinion avantageuse de sa capacité & de sa vertu, peut-être fort au dessus de celle qu'on en devoit avoir. Il avoit assez d'esprit pour connoître l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit du Roi son Eleve, que son propre génie le rendoit plus propre au Ministère pendant la paix, qu'en tems de guerre, & il eut l'art de persuader tour à tour à tous les Ministres étrangers, qu'il étoit dans leurs intérêts. Avec toute la modération qu'il affectoit, il est certain que dans le cœur il étoit animé d'un zele violent en matiere de Religion. Une des premières actions de son Ministère fut d'engager le Roi de publier une Déclaration, par laquelle il ordonnoit l'acceptation de la Bulle Unigenitus dans tout le Royaume, tant par les Ecclésiastiques que par les Laïques. Nous avons déjà dans l'Histoire d'Espagne rapporté ce qui donna lieu à l'alliance peu naturelle entre la France & la Grande Bretagne, & ce qui précéda les Congrès de Cambrai & de Soissons.

Jamais le Cardinal ne parut avec plus de gloire que dans ces deux endroits, qu'il avoit lui-même désignés, & où il étoit toujours si près de la personne de son Maître, qu'il ne couroit pas risque de le laisser trop long-tems entre les mains ou sous la direction d'autres Ministres. Le 17 d'Août 1727 on chanta le *Te Deum* à Paris pour la naissance de deux Princesses, ce qui trompa fort les espérances des François. Le Roi lui-même dans la Lettre qu'il écrivit à l'Archevêque de Paris à ce sujet, lui ordonna de faire des prieres, pour qu'il plût à Dieu de lui accorder un Dauphin. Le 28 de Juillet de l'année suivante, l'attente des François fut encore trompée, la Reine étant accouchée aussi d'une Princesse. Cela lui fit faire une solennelle & singuliere procession à Notre-Dame, pour demander à Dieu, qu'elle put être enceinte d'un Dauphin. Quelques jours après le Roi fut attaqué de la petite-verole, mais il l'eut si heureusement, qu'il parut en public au commencement du mois de Novembre. L'Hiver fut si rude cette année que le Roi fut obligé non seulement de remettre la taille à ses peuples, mais encore de distribuer des sommes considerables pour les soulager; exemple que la plus grande partie de la Noblesse suivit.

Malgré ces malheurs publics, la fureur des disputes de religion sembloit

Disputes de

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à
présent.

religion.

Stanislas
élu Roi de
Pologne.
1733.

aller en augmentant, & les divisions entre les Jansénistes & les Jésuites étoient plus grandes que jamais. Pendant bien du tems, il fut difficile de décider quel des deux Partis étoit le plus ardent à faire des prosélytes; les Parlemens & les Tribunaux Laïques en général étoient pour les Jansénistes, principalement parceque ceux-ci étoient contre le Pape. On convient néanmoins que les Jésuites étoient les plus habiles à faire des conversions, surtout parmi les femmes, qu'ils portoient quelquefois jusqu'au fanatisme, pour réussir dans leurs infâmes desseins. Pendant ce tems-là, le Ministère de France, profitant des divisions qu'il y avoit dans le Parlement d'Angleterre, fesoit réparer & fortifier le Port de Dunquerque, contre la foi des Traités les plus solennels & de celui d'Utrecht en particulier.

La mort d'Auguste Roi de Pologne, arrivée en 1733, obligea le Cardinal de Fleuri de s'écarter de son Système pacifique. Il ne pouvoit, sans se faire tort, refuser d'entrer dans les mesures qu'on prit pour rétablir sur le trône le pere de la Reine, contre l'Electeur de Saxe fils du feu Roi, qui se mit aussi au nombre des candidats, & dont l'Empereur, l'Impératrice de Russie & le Roi de Prusse épousèrent les intérêts. Le Marquis de Montte, Ambassadeur de France à Varsovie, eut l'adresse d'engager dans les intérêts de Stanislas, le Primat, & les Dietines Catholiques les plus zélées. Stanislas traversa l'Allemagne déguisé & se rendit à Varsovie. Il demeura quelques jours caché chez l'Ambassadeur de France, & quand il se montra en public il fut reçu avec de grandes acclamations de joie. Comme les Troupes Russiennes s'avançoient à grandes journées vers Varsovie, le Primat crut ne devoir pas perdre de tems, après avoir recueilli les suffrages, il déclara Stanislas légitimement élu. Tous les Palatins, qui étoient dans les intérêts de l'Electeur de Saxe, protestèrent contre cette élection & quitterent la Diette. Dans ces entrefaites l'Empereur aiant assemblé une Armée en Silesie, le Duc de Berwick, le meilleur Général de France, eut ordre d'en former une sur le Rhin, & d'entrer en Allemagne, aussitôt que les Impériaux marcheroient du côté de Pologne. Mais le Roi Stanislas n'avoit rien à craindre de ce côté-là. Laszi, Général de Russie, étoit entré en Pologne à la tête de cinquante mille hommes, & aiant été joint par les Polonois, partisans de l'Electeur de Saxe, ils le proclamerent Roi, passerent la Vistule & marcherent droit à Varsovie. Stanislas n'étoit pas en état de faire tête à une aussi nombreuse Armée, les Russes se rendirent bientôt maîtres de Varsovie, & ce Prince avec le Primat & quelques amis se retira à Dantzick. Cela donna lieu à un Traité entre la France, l'Espagne & le Roi de Sardaigne; le Duc de Berwick passa le Rhin, prit le Fort de Kehl, & finit par là la campagne, car il revint immédiatement après à Paris.

Il perd cette
Couronne.

1734.

La conduite de la France, pendant cette campagne, fit douter si le Roi Très-Chretien & ses Ministres, agissoient de bonne foi en faveur de Stanislas, & l'événement fit voir qu'ils ne le firent point. Louis XV. ne laissa pas de déclarer l'année suivante, qu'il vouloit se mettre lui-même à la tête de son Armée; mais en même tems il souffrit que Dantzick tombât entre les mains des Russes & des Saxons; son beaupere se sauva en habit de Payfan, après avoir souffert tout ce que l'on peut souffrir. Sur le Rhin,

les François prirent Traerbach, sous la conduite du Comte, depuis le fameux Duc de Belisle; le Duc de Berwick assiegea Philipsbourg avec soixante mille hommes, & il fut tué d'un coup de canon, en visitant la tranchée. Le Marquis d'Asfeld lui succéda dans le commandement de l'Armée, tandis que le Prince Eugene, qui commandoit les Impériaux, fut si mal soutenu par la Cour de Vienne, qu'il fut obligé de demeurer oisif, dans son camp fortifié de Heilbron. Nous avons parlé en d'autres endroits de cette Histoire, des autres opérations des François en ce tems-là en différentes parties de l'Europe. Leur Armée occupa les deux bords du Rhin, sans être inquiétée par les Impériaux, le Prince Eugene n'osant les attaquer, & la campagne finit vers le commencement d'Octobre.

SECTION
XXI.
Regne de
Louis XV
jusqu'à
présent.

L'Hiver de cette année, la Grande Bretagne fut insultée par une des plus extraordinaires ordonnances qui eût jamais été publiée, on ordonna à tous les Anglois, qui n'avoient point d'emploi, de sortir incessamment de France, sous peine d'être envoyés aux Galeres. Cet Edit fut exécuté avec tant de rigueur, qu'en peu de jours les prisons de Paris furent remplies d'Anglois, qui se trouverent sans secours & sans ressource. Le Comte de Waldegrave Ambassadeur d'Angleterre à Paris agit si vigoureusement contre cette proscription inouïe, qu'il obtint une explication de l'Ordonnance, qui la restreignoit aux Vagabonds qui n'avoient point de profession pour subsister, sans qu'elle s'étendit aux Seigneurs ou Gentilshommes qui voyageoient, ni à des personnes qui avoient du bien, non plus qu'à leurs domestiques.

La Cour de France, maîtresse sur le Rhin, vit avec la plus grande indifférence la ruine du Parti de Stanislas en Pologne. Mais l'Impératrice de Russie ayant donné ordre à trente mille hommes de marcher au secours de l'Empereur, les Ministres de France offrirent d'entrer en négociation pour le rétablissement de la paix en Allemagne. Les Articles préliminaires furent signés sans le concours d'aucuns des Alliés des deux Parties. Par ces Articles, qui furent ensuite convertis en Traité, le Duc de Lorraine eut la succession éventuelle de la Toscane, & quand le cas existeroit, le Roi Stanislas devoit avoir la Lorraine, qui après sa mort devoit être réunie à perpétuité à la Couronne de France. Celle-ci s'engagea à restituer les Places qu'elle avoit conquises en Allemagne & à garantir la Pragmatique Sanction. Nous avons parlé ailleurs des autres Articles de ce Traité; nous ne répéterons pas non plus des particularités déjà rapportées, ou qui trouveront plus naturellement leur place en d'autres endroits de notre Histoire.

Paix entre
l'Empereur
& la France.
1735.

La mort de l'Empereur Charles VI. ouvroit un nouveau théâtre à l'ambition des François, qui rompirent leur Traité de garantie de la Pragmatique Sanction, & déclarerent le dessein qu'ils avoient de mettre sur le trône de l'Empire l'Electeur de Baviere, qui n'avoit ni le pouvoir ni la volonté de s'opposer à leur puissance. Cela n'empêcha point que l'Ambassadeur de France ne fît de grandes protestations à la Reine de Hongrie, tandis que le Comte de Belle-Isle travailla, à la faveur des grosses sommes qu'on lui fournit sous main, de s'assurer des voix des Electeurs en faveur du Duc de Baviere; ce Prince fut déclaré Généralissime de vingt-cinq mille hom-

Mort de
l'Empereur
Charles VI.
1740.

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à
présent.

mes de Troupes Françoises, qui devoient le mettre en possession des Etats de la Maison d'Autriche en Allemagne. Nous sommes obligés de renvoyer le Lecteur pour les événemens qui suivirent à l'Histoire de l'Empire. Ce fut avec un extrême chagrin que le vieux Cardinal de Fleuri vit la France engagée dans une guerre, dont il auguroit peu de succès, & tous ses projets pacifiques dérangés par le génie supérieur de Belle-Isle; mais il ne falloit pas étouffer le courage de la Nation, & le Roi lui-même fut obligé d'y céder, d'autant plus qu'il trouvoit ses Parlemens fort difficiles à ménager. Il est certain que l'élevation de l'Electeur de Baviere à l'Empire fut due en grande partie à la prédilection du Roi d'Angleterre pour ses Etats d'Allemagne, qui l'engagea à embrasser la neutralité. Lorsque les François le forcerent en quelque façon à s'en départir, & qu'il les défit à la bataille de Dettingue, le même principe leur fut favorable, & fit donner ordre de cesser la poursuite, ce qui sauva l'Armée Françoisse commandée par M. de Noailles.

Disputes
entre le Roi
& le Par-
lement.

Les animosités de religion passerent de l'Eglise dans l'Etat. Les Parlemens, & celui de Paris en particulier, commençoient à avoir du goût pour la liberté, & à parler au Roi sur un tout autre ton qu'ils n'avoient coutume de faire auparavant. Les rigueurs dont les Défenseurs de la Bulle Unigenitus usoient contre tous ceux qui refusoient de l'accepter & particulièrement contre les Religieuses du Calvaire, engagerent le Parlement à supplier le Roi de lui permettre de faire des remontrances sur le Bref du Pape contre ces Religieuses; mais ce Monarque le lui défendit avec un ton d'autorité, qui exigeoit une obéissance sans réserve à sa volonté. Dans tous les autres cas qui sont en trop grand nombre pour en faire le détail, il dit aux Membres de ce Corps, que leurs remontrances étoient inutiles, qu'il trouvoit très-mauvais que le Parlement voulut se mêler d'affaires d'Etat, qui le regardoient seul, à quoi il ajouta plusieurs autres traits d'un Monarque absolu. En 1741, il publia une Déclaration pour la levée du dixieme denier, qui pouvoit à ce que l'on croioit, produire quatre millions par an. Le Parlement fit de fortes remontrances contre cette taxe, & le Président versa même des larmes en représentant la misere du peuple. La réponse du Roi ne fut pas plus gracieuse, qu'à l'ordinaire, & on fut obligé de lui obéir & d'enregistrer la Déclaration. On demanda en même tems au Clergé un don gratuit de cent-vingt mille livres, & on exigea des Chevaliers de Malthe de composer une fois par an, pour les revenus qu'ils avoient en France. Ce qui donna lieu en grande partie à ces impositions, c'étoit la guerre entre la Grande Bretagne & l'Espagne, qui empêchoit l'arrivée des Gallions, sur lesquels le Gouvernement comptoit beaucoup pour avoir de l'argent. Le malheureux succès des Armes Françoises en Allemagne augmenta tellement l'embarras, qu'en 1742 le Roi fut obligé d'étendre le dixieme sur les métiers & les manufactures, ce qui donna lieu à un soulèvement à Lyon, & l'on crut qu'il seroit suivi d'une guerre civile.

Les Fran-
çois favori-
sent l'Espa-
gne contre

A mesure que les Espagnols se trouvoient pressés par les Armes de la Grande Bretagne, les dépenses de la Cour de France augmentoient. Elle ne pouvoit voir d'un œil indifférent les progrès des Anglois en Amérique,

rique, & cela l'entraîna à prendre part à cette guerre, surtout après la mort du Cardinal de Fleuri. Il est certain qu'en ce tems-là, non seulement la Cour, mais aussi le peuple étoit dans un triste état, mais les ressources étonnantes que la France a chez elle, & le zèle que les peuples ont pour la gloire de leur Roi, firent surmonter à la Cour toutes les difficultés au dedans, quelques malheureuses que fussent ses armes au dehors. Les François avoient été chassés d'Allemagne, après y avoir perdu un monde prodigieux; leurs intrigues n'avoient pas réussi, quelques uns de leurs Alliés les avoient abandonnés, & ils payoient des subsides immenses à d'autres. Leurs préparatifs ne laisserent pas de continuer & au commencement de l'année 1744, étant déterminés de se joindre à l'Espagne contre la Grande Bretagne, ils eurent une puissante Flotte en mer, & leurs Armées en Flandres, sur le Rhin & sur la Moselle fesoient deux-cens trente mille hommes. Ce fut vers ce tems-là que la Cour de France forma un projet, qui parut ridicule alors, mais qui ne devint que trop sérieux dans la suite, c'étoit de mettre le Prétendant sur le trône de la Grande Bretagne. Ce qui y encouragea la France, c'étoit que le Roi d'Angleterre étoit obligé d'avoir une grande Armée dans le Continent, que les Catholiques Anglois & Irlandois en France fesoient courir le bruit, qu'il n'y avoit que peu de Troupes régulières dans la Grande Bretagne, & surtout ce que mandoient ses émissaires à Londres, que la Nation étoit peu affectonnée à la Maison de Hanovre depuis la bataille de Dettingue, & qu'il y avoit de grandes divisions dans le Parlement.

Tels furent les motifs qui porterent la Cour de France à reprendre ses anciennes maximes, & à se servir de la Maison de Stuart dans ses démêlés avec la Grande Bretagne. Le Cardinal de Tencin, qui étoit redevable de son chapeau rouge au vieux Prétendant, avoit succédé en grande partie au crédit du Cardinal de Fleuri, il épousa avec feu le système dont il s'agit, & y fit entrer le Roi. Il entra en correspondance avec le vieux Prétendant à Rome; comme il n'étoit pas en état de s'engager lui-même dans une pareille entreprise, on lui persuada, contre son propre sentiment, de prêter pour ainsi dire, Charles son fils aîné à la France. Vers la fin de Décembre 1743 le jeune Prince partit de Rome, déguisé en Courier d'Espagne. Le Cardinal Aquaviva lui ayant fourni des passeports, il se rendit par la Toscane à Genes, delà à Savone où il s'embarqua pour Antibes; étant arrivé à Paris, il eut du Roi une audience secrète, dans laquelle, selon toutes les apparences on prit les mesures pour l'exécution de l'entreprise. Tout cela ne se fit pas si secrètement, que M. Thomson, Résident d'Angleterre à Paris, n'en eût connoissance. Il présenta des Mémoires très-forts contre une infraction aussi criante des Traités, que l'étoit la réception du fils du Prétendant, lequel étoit alors parti pour la Picardie. Les François s'étoient trop avancés pour dissimuler, & ils n'avoient presque pas la peine de désavouer le dessein où ils étoient de déclarer la guerre à la Grande Bretagne.

La Cour de Versailles s'intéressoit si fort au succès de cette expédition, qu'on en confia le commandement au Comte de Saxe & à M. de Roque-

SECTION
XXI.
*Regne de
Louis XV.
jusqu'à
présent.*

feuille, les deux meilleurs Officiers qu'elle eût, l'un sur terre & l'autre sur mer. On dit que les Troupes de débarquement alloient à quinze mille hommes, & on avoit assemblé une grande quantité de bâtimens de transport à Dunquerque, à Calais & à Boulogne. Leur dessein étoit de faire descente dans la Province de Kent & de se rendre maîtres du Château de Douvres par escalade. Roquefeuille avoit surtout ordre d'empêcher la jonction des Escadres Angloises, qu'on équippoit à Portsmouth & à Chatham, & c'étoit sur l'impossibilité prétendue de cette jonction, que les François fondoient les plus grandes espérances de succès. Roquefeuille partit de Brest au mois de Janvier, avec vingt-un vaisseaux de guerre & trois ou quatre fregates. Il fut découvert, sans le savoir, par un vaisseau Anglois qui croisoit, lequel entra à Plimouth, & envoya par terre un exprès à l'Amirauté avec cette nouvelle. L'Amiral Norris partit sur le champ pour prendre le commandement de l'Escadre qui étoit à Spithead; il fit voile pour les Dunes, & les vaisseaux qui étoient à Chatham l'ayant joint, il se vit avec des forces fort supérieures à celle de Roquefeuille. Ce dernier avoit dépêché une fregate à l'isle de Wight, qui rapporta à son retour, qu'il n'y avoit point de vaisseaux à Spithead ni à Sainte Helene, ce qui fit juger à M. de Roquefeuille, que la Flotte Angloise étoit entrée à Portsmouth. Pendant qu'il étoit à la hauteur de l'isle de Wight, où il resta trois ou quatre jours, il détacha quatre de ses vaisseaux; qui devoient escorter les troupes qu'on embarquoit à Dunquerque; & il courut risque de se perdre avec sa Flotte par la tempête. Aiant radoubé ses vaisseaux, il alla mouiller à Dungeness, dans la ferme persuasion, que la Flotte Angloise n'osoit mettre en mer pour le combattre.

*Elle est bat-
tue par la
tempête.*

Le 10 de Mars, il la découvrit, & la prit d'abord pour une Flotte marchande, elle s'avançoit vers lui avec autant de diligence que le permettoit le vent contraire, mais la marée l'étant devenue aussi, elle fut obligée de mouiller à deux lieues des François. Roquefeuille connoissoit trop bien son infériorité pour penser à combattre; il assembla le Conseil de guerre, & on résolut de regagner au plus vite Brest, sans signal & sans observer aucun ordre de bataille; cette résolution fut signée de tous les Membres du Conseil. Comme les François étoient en quelque façon enfermés dans une Baye, cette résolution même n'auroit pu les sauver, sans un vent violent du Nord-Est qui s'éleva, & qui leur fit passer la Manche avec tant de vitesse, que le lendemain matin les Anglois furent fort surpris de voir qu'ils avoient disparu. Mais la tempête qui avoit favorisé leur fuite, fut fatale à leur expédition, car un grand nombre de leurs Bâtimens de transport furent brisés, & la plupart des autres, sinon tous, mis hors d'état de servir d'abord.

*Déclaration
de guerre
contre l'An-
gleterre &
la Reine de
Hongrie.*

Cette entreprise infructueuse fut suivie d'une Déclaration de guerre de la France contre la Grande Bretagne, datée du 15 de Mars, & d'une pareille déclaration contre la Reine de Hongrie, contre laquelle les François n'avoient jusques-là agi qu'en qualité d'auxiliaires de l'Empereur Charles VII. Par la premiere Déclaration le Roi de France accusoit. S. M. B., qu'il affectoit de nommer Roi d'Angleterre, Electeur d'Hanovre, de man-

que de modération & d'avoir des vues contraires au bien & à l'avantage de la Nation Angloise, d'avoir dessein d'allumer une guerre générale, & d'y engager la Cour de Vienne. On taxe encore S. M. B. d'avoir renoncé entièrement aux apparences de modération qu'il avoit fait paroître étant en Allemagne, d'abord qu'il avoit été de retour dans son Royaume; que non seulement il avoit insulté la France par les Pirateries de ses vaisseaux de guerre, & en faisant bloquer le port de Toulon par ses Escadres, mais lui avoit suscité par tout des ennemis. En un mot le Roi de France déclare la guerre par mer & par terre au Roi d'Angleterre, Electeur de Hanovre.

Cette Déclaration excita l'indignation des Anglois & de leurs Alliés, parcequ'il étoit évident par le nom qu'on affectoit de donner à S. M. B. que la Cour de France insinuoit qu'il y avoit un autre Roi d'Angleterre. La Déclaration contre la Reine de Hongrie étoit une piece très-foible. Le Roi de France, sans justifier son manque de foi en attaquant les Etats Autrichiens, & en ne tenant point sa garantie de la Pragmatique Sanction, accuse la Cour de Vienne d'aigreur & de violence, ses Ministres d'avoir inondé l'Europe d'Ecrits scandaleux contre la France, d'avoir enfreint les capitulations & traité avec dureté les prisonniers François, accusations notoirement fausses. Après avoir lui-même désolé les Etats Autrichiens, le Roi taxe la Reine de Hongrie d'avoir fait des efforts pour pénétrer en Alsace, & pour exciter les peuples à la révolte. Le 31 de Mars on déclara la guerre contre la France à Londres. Cette Déclaration étoit fort nette, fondée sur des faits, & sans généralités. S. M. T. C. y est accusée d'avoir violé la garantie solennelle qu'elle avoit donnée à la Sanction Pragmatique en 1738, pour prix de la Lorraine; d'avoir connivé à ce que ses Sujets ayent agi en Armateurs contre les Anglois avec des Commissions Espagnoles, tant en Europe qu'en Amérique, & d'avoir envoyé, en 1740, une forte Escadre dans les mers de l'Amérique, pour empêcher les Anglois de poursuivre dans ce Pays-là la guerre contre les Espagnols. On y parle d'un double d'un ordre du 7 d'Octobre 1740, par lequel il étoit enjoint expressément au Commandant de l'Escadre Française, non seulement de commettre des hostilités contre les vaisseaux Anglois, soit conjointement avec les Espagnols, ou séparément, mais de concerter même avec eux des mesures pour attaquer une des principales Colonies Angloises dans l'Amérique; & cela dans le tems même que le Ministre de France à Londres déclaroit que le Roi son Maître étoit éloigné de toute pensée de rompre avec la Grande Bretagne. On parloit de l'infraction insoutenable des Traités en réparant & fortifiant Dunquerque, de la réception du fils du Prétendant, de l'embarquement fait à Dunquerque pour envahir l'Angleterre, tout faits reconnus & avoués par les François. A l'égard de l'insinuation, que le Roi avoit tenu une autre conduite en Angleterre, qu'il n'avoit fait en Allemagne, on remarquoit très-bien, qu'il ne s'étoit engagé à la neutralité qu'en qualité d'Electeur de Hanovre & non comme Roi d'Angleterre.

Après la déclaration de guerre, la Cour de France jugea à propos de

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

des François
en Flandres.

transporter le principal théâtre de la guerre de l'Allemagne en Flandres, où elle avoit une Armée de cent-vingt mille hommes commandée par le Comte de Saxe. La perspective glorieuse qu'offroit la campagne qu'on alloit faire, engagea Louis XV. à faire en personne la revue de son Armée dans la plaine de Lille, ce qu'il fit dans le mois de Mai. Malgré les pressantes instances des Hollandois pour la conservation de leur Barrière, le Comte de Saxe, créé Maréchal de France, s'empara le 17 de Courtrai, de Harlebeek & de Warneton; le lendemain il investit Menin avec quarante mille hommes; l'Armée des Alliés étant obligée de se tenir derriere l'Escaut. Menin se rendit au bout de sept jours; Ipres, le Fort de Knoque & Furnes furent obligés d'en faire autant. Les François aiant pris quelques mesures pour empêcher de nouvelles Troupes Angloises de joindre l'Armée des Alliés, le Roi accompagné des Dames de sa Cour, fit le 29 de Juin une entrée triomphante dans Dunquerque. L'entrée imprevue du Prince Charles de Lorraine à la tête de l'Armée Autrichienne en Alsace, où le Roi de France appréhendoit le moins, interrompit le cours des conquêtes de ce Monarque en Flandres. Il n'eut pas sitôt appris que le Prince Charles avoit passé le Rhin, qu'il détacha trente mille hommes de l'Armée des Pays-Bas, qui furent suivis de plusieurs autres corps, desorte, qu'outre les garnisons, il ne resta gueres que trente mille hommes au Maréchal de Saxe en Flandres, tandis que l'Armée des Alliés étoit de soixante-dix mille hommes. Les Hollandois & les Anglois se flatoient que des forces si superieures, non seulement chasseroient le Maréchal de Flandres, mais reprendroient les Places qu'on avoit perdues. Le Duc d'Artemberg Général des Autrichiens, & Wade qui commandoit les Troupes Angloises, n'avoient ni le génie, ni l'expérience requise pour commander une Armée qui devoit agir contre un Capitaine tel que le Maréchal de Saxe, d'ailleurs ils se haïssoient mortellement l'un l'autre, desorte que la campagne fut infructueuse pour les Alliés.

Maladie
du Roi.

Après que Louis XV. eut donné les ordres nécessaires pour la marche de son Armée vers le Rhin, il résolut de la commander en personne, pour donner plus d'activité aux opérations. Il étoit alors au plus haut point de sa gloire. Ses sujets avoient oublié leurs miseres & leurs plaintes, toute la France retentissoit des louanges de Louis le Bien-aimé. Etant arrivé à Metz, il fut attaqué d'une fièvre violente & les Medecins désespererent de sa vie. La Reine & toute la Famille Royale se hâta de se rendre auprès de lui. Il fit paroître de grands sentimens de Religion, congédia certaines Dames qui le suivoient, & se disposa sérieusement à la mort; mais sa maladie tourna tout d'un coup si favorablement, qu'il se rétablit à l'inexprimable joie de toute la Nation François. Au mois d'Août son Armée passa le Rhin au Fort-Louis, assiegea & prit Fribourg, une des plus fortes & des plus importantes Places de l'Europe; le Prince Charles aiant été obligé de repasser le Rhin, par des raisons, qu'on verra dans l'Histoire d'Allemagne. Fribourg se défendit vigoureusement pendant trente jours, & alors le Comte de Damnitz, qui en étoit Gouverneur, fit une capitulation honorable. Dans le même tems le Duc de Lauraguais, Ambassadeur

extraordinaire de France, eut ordre de demander l'Infante d'Espagne pour le Dauphin. Le Maréchal de Belle-isle & le Chevalier son frere furent arrêtés à Elbingerode par un Magistrat Hanovrien, & envoyés en Angleterre. Cette prise fit grand bruit, & il n'est pas aisé de justifier le refus que fit le Ministère Anglois de les laisser jouir du privilege du Cartel, pour être mis à rançon comme prisonniers de guerre. L'affaire fut néanmoins accommodée ensuite, & les deux illustres prisonniers furent mis en liberté. Durant l'hiver de l'année 1744 les François firent de grands ravages dans l'Evêché de Cologne. Quand l'Electeur se plaignit de ce qu'ils prenoient des quartiers dans ses Etats, le Maréchal de Maillebois lui envoya son Aide de camp, pour l'assurer qu'ils agiroient en amis. „ C'est-là précisément ce que je redoute, repliqua l'Electeur, car j'ai toujours vu que „ les amis des François ont plus à souffrir d'eux que leurs ennemis”.

L'Empereur Charles VII. mourut au commencement de l'année 1745, principalement de chagrin, à ce qu'on prétendit; son fils qui lui succéda s'en seroit vengé sur les François, sans vingt-cinq mille hommes, qui étoient logés dans ses Etats, ou dans le voisinage. La conduite du Maréchal de Saxe durant la campagne précédente, lui procura le commandement de l'Armée Française en Flandres, immédiatement sous le Roi, qui déclara qu'il vouloit faire la campagne en personne. Ses Ministres publièrent que son Armée seroit de cent-vingt mille hommes, avec cent-cinquante pieces de gros canon & soixante mortiers, & que l'Armée d'Allemagne seroit à proportion aussi forte. Les François se mirent de bonne heure en campagne & avec un avantage infini, les Alliés n'ayant rien à leur opposer, parcequ'ils perdoient le tems en négociations ridicules, & en efforts inutiles pour éveiller les Hollandois & leur faire connoître le danger. Le Duc de Cumberland, qui devoit commander l'Armée des Alliés, n'arriva à Bruxelles que le 10 d'Avril, & fit la revue de l'Armée; mais les François formerent vers ce tems-là le siege de Tournai. Cette Place étoit si importante, que son Altesse Royale résolut de risquer tout pour la dégager. La Place fut investie le 26 d'Avril. Les fortifications étoient l'ouvrage du fameux Vauban; les Habitans avoient de l'inclination pour la France; & les Hollandois, tout circonspects qu'ils avoient paru jusqu'alors, furent les premiers à prier son Altesse Royale de risquer une bataille, plutôt que de laisser prendre cette ville. L'Armée des Alliés étoit moins forte que celle de France. Il n'y avoit que huit Escadrons Autrichiens, commandés par le vieux Comte de Koningsegg, quoiqu'il fût question de la cause de leur Maitresse. Il y avoit quarante Escadrons & vingt-six bataillons de Troupes Hollandoises, mal disciplinées, lâches & qui n'agissoient pas de bonne foi, sous les ordres du Prince de Waldek; en sorte que son Altesse Royale ne pouvoit faire fond véritablement que sur vingt Escadrons & vingt-six bataillons Anglois; toute son Armée n'alloit pas à plus de cinquante mille combattans.

L'Armée de France étoit de quatrevingt mille hommes, sans compter dix-huit mille qu'on avoit laissés pour continuer le siege de Tournai, & six mille qui gardoient les ponts sur l'Escaut. Le matin du 7 de Mai, le Roi

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.Mort de
l'Empereur
Charles
VII. &
campagne
de Flandres.
1745.Bataille de
Fontenoi.

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

& le Dauphin arriverent de bonne heure au camp, & allerent reconnoître le terrain que le Maréchal de Saxe avoit choisi pour donner bataille. Le 11 de Mai, jour qu'elle se donna, le Roi & le Dauphin passerent le pont de Calonne, & le Maréchal de Saxe donna ordre, de réserver les Gendarmes, gardes de S. M. pour la sûreté de sa personne & de celle du Dauphin, & pour assurer leur retraite en cas de besoin. Le Roi contremanda cet ordre sur le champ & fit avancer ses Gardes, & prit poste avec cent vingt hommes pour sa garde au delà d'un endroit appelé *la Justice de Notre-Dame du bois*. Les dispositions du Duc de Cumberland pour attaquer les François firent honneur à sa capacité, & la valeur que les Anglois firent paroître pendant toute cette sanglante action, en fit à leur Pays; mais ils furent trahis par la lâcheté des Hollandois, qui échouerent dans l'attaque du village de Fontenoi, de laquelle dépendoit l'événement de la journée (*). Nonobstant cela la résolution & l'intrépidité des Troupes Angloises, animées par son Altesse Royale, furent telles, que le Roi, & le Dauphin se dispoient à repasser le pont, & toute l'Armée François à tourner le dos, lorsque le Duc de Richelieu, ou quelque autre Général François, car on n'est pas d'accord là-dessus, conseilla de pointer quatre pieces de campagne, qui battoient directement le front de la colonne des Anglois, & la mirent si fort en desordre, que les François se rallierent, & obligerent le Duc de Cumberland de leur abandonner le champ de bataille, après leur avoir tué plus de monde, qu'il n'en avoit perdu.

Les François s'em-
parent d'une partie
des Pays-
Bas Autrichiens.

Après cette victoire, les François pousserent le siege de Tournai, qu'ils prirent, le Baron de Dort se retira avec sept mille hommes dans la Citadelle. Pendant tout ce tems-là, les François se tenoient sur la défensive en Allemagne, où il ne se passa rien d'important. Mais ni leur puissance, ni leurs intrigues ne purent empêcher que le Grand Duc de Toscane, mari de la Reine de Hongrie, ne fût élu Empereur. A l'égard de ce qui se passa en Italie, on le trouvera dans l'Histoire d'Espagne & des Etats d'Italie. La Citadelle de Tournai capitula le 20 de Juin, & les François donnerent ordre de la démanteler aussi bien que plusieurs autres Places de la Barriere. Après la bataille de Fontenoi les Alliés camperent à Lessines, d'où ils se retirerent par une faute inexcusable, car par là Gand, Bruges, Oudenarde & plusieurs autres Places tomberent au pouvoir des François, qui investirent Dendermonde & Ostende. En un mot le Roi de France soumit durant cette campagne, avec une incroyable facilité, la plus grande partie des Pays-Bas Autrichiens, & prit en un jour des villes, que le fameux Duc de Marlborough n'avoit pu réduire qu'en plusieurs semaines. Les François ne furent pourtant pas également heureux par tout.

Les Anglois prennent Louisbourg.

Ils avoient fait de grandes dépenses pour fortifier Louisbourg, dans l'isle de Cap Breton, dans l'Amérique Septentrionale; les courses qu'ils fesoient delà avoient fait donner à cette Place, à juste titre, le nom de

(*) On ne voit dans les Relations de ce tems-là aucune trace de la lâcheté dont nos Auteurs taxent les Hollandois, mais il faut toujours que nos Historiens marquent leur animosité contre eux. REM. DU TRAD.

Dunquerque de l'Amérique. Elle fut prise par une Escadre Angloise, sous les ordres de M. Warren, où il y avoit un corps de Troupes de la Nouvelle Angleterre, qui n'étoient gueres que des Milices; quelques Officiers de Mer eurent la conduite du siege. Les François parurent ne s'inquiéter gueres de cette perte, & on en vit bientôt la raison.

SECTION
XXI.
Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

Nous avons déjà vu le peu de succès de l'entreprise du jeune Prétendant pour envahir l'Angleterre. A son retour à la Cour de France il s'aperçut que la considération qu'on avoit pour lui diminuoit à proportion qu'on avoit moins de besoin de lui. Il avoit néanmoins des intelligences avec les amis de son pere en Ecosse; ils lui persuaderent sans fondement, que les Anglois étoient prêts à se révolter, & que toute l'Ecosse se déclareroit pour lui, aussitôt qu'il y paroitroit. Il communiqua ces avis aux Ministres de France, qui étoient bien instruits des mécontentemens qu'il y avoit en Angleterre, & supposoient ridiculement que les Ecrivains du Parti contraire au Gouvernement, énonçoient les sentimens de toute la Nation. Ils adopterent le plan d'un soulèvement en Ecosse, où il n'y avoit alors point de Troupes, le Roi George II. étoit en Allemagne, & les Montagnards étoient en général irrités contre lui & contre sa Maison, à cause de quelques procédés sévères, sinon injustes, de ses Ministres contre leurs compatriotes. Au commencement de Juillet le jeune Avanturier s'embarqua sur une petite fregate au Port Saint-Lazare. Le 14 du même mois, il fut joint à la hauteur de Belle-île, par l'Elizabeth, vaisseau de guerre François de soixante-six Canons. Ce vaisseau soutint un terrible combat contre le Lion, vaisseau de guerre Anglois, pendant que le Prétendant continua son chemin, & vint débarquer en Ecosse sur la côte de Lochaber, où quinze-cens de ses partisans le vinrent joindre. Les particularités de son expédition, ne sont point de ce lieu, sinon qu'autant qu'elles ont trait à l'Histoire de France.

Révolte en
Ecosse.

Les Rebelles se fortifierent, par la sécurité inexcusable du Ministère Anglois, qui fut assez foible pour mépriser les commencemens de la révolte, ou pour n'ajouter point foi aux avis qu'il en recevoit. Il y a beaucoup d'apparence, que sans les Victoires de Preston & de Falkirk que les Montagnards mal armés remporterent sur les Troupes du Roi, la Cour de France n'auroit gueres pris d'intérêt à cet Avanturier; & il est encore douteux, si ce fut la France ou son Pere & ses Amis, qui lui fournirent l'argent nécessaire pour son expédition. Un François peu connu l'accompagnoit en qualité de Ministre; mais c'étoit un Espion de la Cour, à laquelle il donnoit avis de ce qui se passoit. Les premiers succès du Prétendant engagerent les Ministres à lui envoyer quelques Troupes, qui débarquerent en Ecosse, pendant la surprenante marche qu'il fit pour entrer en Angleterre. La vigilance des vaisseaux Anglois qui croisoient, empêcha qu'il n'en vint davantage, & celles qui le joignirent ne lui rendirent aucun service, & même, autant que nous avons pu le savoir, ne tirèrent pas seulement l'épée, à la bataille décisive de Culloden, lorsqu'en 1746 le Duc de Cumberland étouffa la rebellion. Il est même incertain, si le vaisseau qui transporta cet Avanturier en France, après sa défaite, n'avoit pas été loué

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

Campagne
de Flandres.
1746.

Evénemens
divers.

par ses partisans; tant le Roi & ses Ministres fesoient peu de cas de lui, après s'en être servi pour leurs vues. Il est vrai qu'immédiatement avant la bataille de Culloden, ils lui envoyèrent quarante ou cinquante mille Louis d'or, mais ils n'arriverent qu'après sa défaite, & ne lui ont jamais été rendus. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il accusa la Cour de Versailles de l'avoir trahi. Pour toute réponse, on le fit arrêter, lier & mettre en prison, comme un misérable, & on le chassa ensuite du Royaume.

Il est incontestable que la Campagne de 1745 fut fort glorieuse à la France, mais elle en fut redevable au peu de cœur des Hollandois & des Allemands. Bruxelles fut assiégé & pris au milieu de l'Hiver, & la Barrière qui avoit coûté à l'Angleterre tant de sang & de trésors, fut rendue presque sans résistance. Vers la fin d'Avril 1746, le Comte de Saxe, à la tête de cent-vingt mille hommes, intimida tellement Bathiani, Général des Alliés, qu'il investit & prit Anvers, en quelque façon à sa barbe; Mons, regardé jusqu'alors comme imprenable, se rendit au bout de vingthuit jours de siège, St. Guillain & Charleroi furent pris ensuite; & vers la Mi-Juillet, les François étoient maîtres de toute la Flandres, du Brabant & du Hainaut. Le Prince Charles de Lorraine prit en ce tems-là le commandement de l'Armée des Alliés, qui étoit environ de quatrevingt mille hommes. Il tâcha de couvrir Bruxelles, & le Comte de Löwendahl profita de l'occasion pour s'emparer de Huy, & pour ôter aux Alliés la communication avec Maestricht, pendant que le Comte de Saxe leur coupoit les vivres. Cela obligea le Prince Charles à repasser la Meuse, ce qui fit tomber Namur entre les mains des François, après avoir vigoureusement soutenu le siège. L'Armée des Alliés aiant la communication avec Maestricht ouverte, campa dans le voisinage de cette Place, où le Chevalier Jean Ligonier vint les joindre avec quelques bataillons Anglois & Bavares. Le Prince Charles voulant forcer le Comte de Saxe d'en venir à une bataille, repassa la Meuse, mais il trouva les François si avantageusement postés à Tongres, qu'il revint à Maestricht. Le Comte de Saxe aiant été renforcé, attaqua & battit les Alliés à Raucoux. Peu après les Armées prirent des quartiers d'hiver, les Alliés dans les Duchés de Limbourg & de Luxembourg, & les François dans les Pays qu'ils avoient conquis.

Dans l'Hiver, le Comte de Brown, Général Autrichien, passa le Var, & entra en Provence, où il assiegea Antibes, secondé par une Escadre Angloise; mais les François, sous le Maréchal de Belle-Isle, avoient si bien pris leurs mesures, que Brown fut obligé de repasser le Var avec quelque perte. Un corps d'Anglois, sous le Général Saint Clair, fit une entreprise sur le Port d'Orient en Bretagne, avec aussi peu de succès, mais ce fut par mauvaise conduite. Dans cet intervalle, les Escadres Angloises dans l'Amérique demeuroient dans l'inaction, ou ne fesoient la guerre qu'en Armateurs, à l'avantage de quelques particuliers. Pendant l'Hiver de 1746 le Duc de Cumberland & les Etats Généraux concerterent les opérations de la campagne suivante. Ils se proposoient de la rendre vigoureuse, sinon décisive, parceque les demandes de la France, dans un Congrès tenu à Breda, étoient trop exorbitantes pour les accorder, & que la Cour de Ver-

Versailles avoit rejeté toute les propositions de paix que les Hollandois lui SECTION
avoient faites. XXI.

Au mois de Fevrier 1747, le Duc de Cumberland assembla son Armée *Regne de Louis XV. jusqu'à pré-*
& se posta auprès du village de Tilberg, avec les Anglois, les Hanovriens *sent.*
& les Hessois, pendant que le Prince de Waldek avec les Hollandois cam-
poit à Breda, & le Maréchal Bathiani avec les Allemands à Venlo. Le
Roi de France avoit déclaré le Comte de Saxe Maréchal - Général de Fran- *Les Fran-*
ce, & son Armée restant tranquille dans ses quartiers, les Alliés n'avoient *çois entrent*
point d'ennemis contre lesquels ils pussent agir. Bien que leur Armée fût *dans la*
de cent-vingt mille hommes, elle resta dans l'inaction, & souffrit plus du *Flandre*
mauvais tems & de la disette de vivres, qu'elle n'auroit pu souffrir de l'é- *Hollandoi-*
pée de l'ennemi. Le Comte de Saxe se mit en campagne au mois d'Avril, *se.*
& détacha le Comte de Löwendahl avec vingt-sept mille hommes pour *1747.*
entrer dans la Flandre Hollandoise; il y prit la ville de l'Ecluse & plusieurs
autres Places; quelques-unes furent rendues honteusement, & les autres
défendues courageusement, mais sans succès.

Löwendahl voulut pousser sa bonne fortune, & prépara des bateaux
plats pour faire une descente en Zelande. Les peuples en furent si alarmés,
que de désespoir ils élurent le Prince d'Orange pour Stadhouder, & on
envoya ordre d'agir offensivement contre les François.

Le Duc de Cumberland étoit campé entre les deux Nethes, pour cou- *Bataille de*
vrir Maestricht & Bergen-op-zoom. Le Comte de Saxe fit les disposi- *Lavel ou*
tions nécessaires pour donner bataille & pour assieger Maestricht. Il le fit *Lafelt.*
en Maître & attaqua les Alliés auprès du village de Lavel. Les Fran-
çois profiterent de leur supériorité, mais ils auroient dû être entiere-
ment défaits, si la lacheté ordinaire des Hollandois ne leur avoit aban-
donné le champ de bataille, en laissant envelopper le Duc de Cumber-
land; ce Prince fut redevable de son salut au Général Ligonier, qui fut
fait lui-même prisonnier par un carabinier François. Après cette action
les Alliés passerent la Meuse; le Roi de France qui avoit joint son Ar-
mée, resta dans le voisinage de Tongres; pendant que le Maréchal de
Saxe, après avoir tenu les Alliés en suspens par des marches & des
contremarches, détacha le Comte de Löwendahl avec trente-six mille
hommes, pour assieger Bergen-op-zoom la plus forte place du Brabant
Hollandois. Le 12 de Juillet les François sommerent le Gouverneur de
se rendre, mais cette sommation aiant été méprisée, on forma le siege,
qui fut un des plus sanglans & des plus importants de la guerre. Au bout
du compte, les François emporterent la Place presque sans résistance (*).
Cette importante conquête procura à Löwendahl le bâton de Maréchal de
France; après quoi le Roi s'en retourna triomphant à Versailles.

Dans ce même tems les François eurent la gloire d'assister les Genoïs
pour recouvrer leur liberté & se délivrer de la tyrannie des Autrichiens.
Mais le Maréchal de Belle-Isle & son frere le Chevalier qui fut tué, furent

(*) La posterité saura peut-être un jour le mystere de la surprise de cette importante
Place, comme nous savons le secret de certains événemens des siècles passés, ignoré des
contemporains. REM. DU TRAD.

SECTION

XXI.

Regne de

Louis XV.

*jusqu'à pré-**sent.**Paix**d'Aix-la-**Chapelle.*

1748.

malheureux dans leur entreprise pour pénétrer dans les Etats du Roi de Sardaigne par le pas d'Exilles. La France ne fut pas plus heureuse dans ce qu'elle tenta pour réparer ou pour venger les pertes qu'elle avoit faites en Amérique, & les Amiraux Anson & Warren acheverent de ruiner sa Flotte. L'Amiral Hawke ruina une autre Escadre Françoisse, destinée pour les Indes Occidentales.

Ces revers dégoutèrent le Roi de France de la guerre. Il voioit le commerce de ses sujets presque anéanti par les Armateurs Anglois; ses Finances étoient épuisées, les Hollandois unis contre lui sous un Stadhouder, & l'Allemagne sous un Empereur de la Maison d'Autriche; tandis que malgré la guerre le commerce de la Grande Bretagne n'avoit jamais été plus florissant. Louis XV. aiant lâché quelques mots favorables touchant la paix à M. Ligonier son prisonnier, on entama les négociations à Aix-la-Chapelle, pendant que les François assiegerent Maestricht, & la prirent. Après avoir un peu balancé, & diverses opérations tant en campagne que dans le Cabinet, la paix fut conclue, par laquelle la France rendit toutes ses conquêtes. Quant aux autres conditions de ce Traité, on peut les voir ailleurs. La seule que nous remarquerons, c'est que la France eut l'honneur d'obliger la Cour de la Grande Bretagne d'envoyer à Paris deux illustres otages, pour la sureté de l'accomplissement du Traité. Il n'y a rien de fort important dans l'Histoire de France depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, jusqu'au commencement d'une nouvelle guerre en 1756, si ce n'est la police intérieure du Gouvernement. On forma & exécuta un projet économique pour les Finances; mais les querelles entre le Roi & les Parlemens furent sur le point d'allumer une guerre civile.

Affaires in-
térieures de
France.

Depuis quelque tems il y avoit des disputes entre le Clergé de France & les Parlemens, & entre le Roi & les uns & les autres, qui suivant le génie de la Nation, n'étoient que des altercations politiques, qui se bornoient à des discours & à des écrits. Le Roi ordonna à la fin au Parlement de suspendre toute procédure contre les Ecclésiastiques qui avoient refusé les Sacremens à des mourans, parceque ceux-ci refusoient d'accepter la Bulle. Cette défense donna lieu aux Parlemens d'entrer dans l'examen de leurs droits, ils prétendirent qu'ils étoient obligés d'office de s'opposer au pouvoir du Pape, & de maintenir les prérogatives de la Couronne, que le Roi avoit réellement abandonnées. L'Archevêque de Paris, Prélat violent prit parti pour le Clergé, ou pour mieux dire pour les Jésuites. Le Parlement décréta de prise de corps quelques Ecclésiastiques qui avoient refusé les Sacremens; ceux-ci se justifient sur les ordres de l'Archevêque de Paris, qui traita l'autorité du Parlement avec le dernier mépris; cela donna lieu à des Remontrances. Louis XV. n'en fit d'abord aucun cas, mais les Membres du Parlement se firent valoir à proportion que le Roi usoit de son autorité, & refuserent même d'enregistrer ses Lettres Patentes sur le sujet de leurs disputes. Le Roi réitéra ses ordres, on désobéit encore, & les Chambres refuserent de travailler à aucune affaire, même d'obéir aux arrêts du Roi, jusqu'à ce qu'il leur eut rendu justice sur l'article de leurs privileges. Alors le Roi exila par

Lettres de cachet tous les Membres, à l'exception de ceux de la Grande SECTION XXI.
 Chambre, & ceux-ci n'étant pas plus flexibles que leurs Confreres furent Regne de Louis XV.
 exilés aussi, aux acclamations de leurs compatriotes, qui applaudissoient jusqu'à pré-
 à leur fermeté. Le Parlement de Rouen imita & surpassa même celui de sent.
 Paris, car il donna un décret de prise de corps contre l'Evêque d'Evreux, qui avoit refusé de comparoitre, aiant été cité. Le Conseil d'Etat cassa le
 décret, & le Parlement lui répondit par un Mémoire fort hardi, que le
 Ministère méprisa. Le Parlement envoya des Députés au Roi, mais toute
 la satisfaction qu'ils eurent, ce fut un ordre d'enregistrer un arrêt, qui
 leur défendoit de se mêler de ce qui regardoit les Sacremens. Quand ils
 s'en retournerent pour opiner sur cet ordre, un de ces Messieurs, qui
 avoit parlé trop librement, fut arrêté & envoyé prisonnier à Dourlens.
 Tous les Tribunaux de Justice ordinaires furent en ce tems-là cassés en
 France, & les peuples n'avoient d'autre recours que l'autorité du Roi, qui
 étoit soutenue d'une Armée. Ce Prince tâcha de suppléer aux autres Tri-
 bunaux par l'établissement de ce qu'il appelloit une Chambre Royale, pour
 décider toutes les affaires, tant civiles que criminelles. L'établissement
 de cette Chambre n'ayant pas été enregistré au Parlement, les Minis-
 tres s'adresserent au Châtelet pour le faire enregistrer, mais il le refusa.
 On expédia des ordres pour arrêter deux des Membres de ce corps, l'un
 fut pris, & l'autre se cacha; les Gens du Roi l'ayant inséré dans les Régis-
 tres, le Lieutenant Civil se rendit dans l'Assemblée, surquoi les Conseillers
 se retirerent, après avoir laissé un Arrêt, en forme de Protest, pour
 rendre raison de leur procédé.

Dans ces entrefaites les Commissaires nommés, en conséquence du Trai- Nouvelle
 té d'Aix-la-Chapelle, s'assemblerent à Paris, & les François prétendirent guerre.
 disputer les droits les plus incontestables des Anglois en Amérique. Ils en
 vinrent même à donner ordre à leurs Officiers de déloger les Anglois
 d'un poste, qui étoit dans les limites du Gouvernement de la Virginie, &
 ils ne firent plus un secret du dessein où ils étoient d'exclure les Anglois de
 tout commerce avec les Indiens, à l'Occident des montagnes d'Allegany.
 Ils construisirent un bon Fort à l'endroit où la riviere de Monongahela
 fait une fourche, & par ce moyen ils commandoient l'entrée dans tous
 les Pays de l'Ohio & du Mississipi. C'étoit-là une usurpation trop impor-
 tante pour que les Anglois la souffrissent, car les François prétendoient
 former ainsi une frontiere de plus de quinze-cens lieues en longueur, au
 delà de laquelle il n'étoit pas permis aux Anglois de négocier avec les In-
 diens & bientôt ils auroient été bornés aux côtes, & à trafiquer entre eux.
 La querelle devint donc sérieuse, & les François qui l'avoient prévu, avoient
 mis leur Marine en état de soutenir leurs prétentions. Ils équipperent quel-
 ques vaisseaux, & vers la fin d'Avril 1755, les Anglois équipperent aussi
 une Escadre dont on donna ensuite le commandement à l'Amiral Bosca-
 wen, avec ordre d'empêcher la Flotte Française, qu'on avoit envoyée
 en Amérique d'entrer dans le fleuve de Saint-Laurent. Une résolution
 si vigoureuse déconcerta entierement la Cour de Versailles, qui avoit
 compté sur la flexibilité du Ministère Anglois, à cause des Etats du Roi

SECTION
XXI.Regne de
Louis XV.
jusqu'à
présent.Opérations
en Améri-
que.Desavanta-
geuses aux
Français.Prise de
Port Ma-
hon, par
les Fran-
çais.Guerre en
Allemagne.

en Allemagne, qui en cas de rupture étoient ouverts aux Armées de France.

Boscawen exécuta ses ordres courageusement, mais imparfaitement. Il se posta à la hauteur du Cap-Race, la pointe la plus méridionale de l'île de Terre-neuve, & là il attendit la Flotte Française commandée par M. Bois de la Mothe. Lorsqu'elle arriva à l'endroit où Boscawen l'attendoit, il n'y eut que deux des vaisseaux de pris, l'Alcide de soixante-quatre Canons, & le Lys percé aussi pour le même nombre de pièces, les autres échaperent à la faveur d'un brouillard & gagnèrent le détroit de Belle-Île, par lequel ils entrèrent dans le fleuve de Saint-Laurent. Sur la nouvelle de cette action. Le Roi très-Chrétien rappella son Ambassadeur de Londres, & le Roi d'Angleterre donna des ordres à tous ses sujets d'enlever les vaisseaux Français par tout où ils les trouveroient, démarche qui ne pouvoit être justifiée que par les hostilités injurieuses que les Français avoient commises auparavant en Amérique. Ces représailles ruinerent le commerce de France, & en quelques semaines il y eut plus de quinze mille matelots Français prisonniers en Angleterre, & ce nombre doubla pendant le cours de la guerre. Cette conduite courageuse des Anglois fit que la France ne fut plus la terreur de l'Europe; desorte que le Roi fut à la fin obligé de prendre le parti de ses Parlemens contre le Clergé, quoique le dernier lui eût fait un don de seize millions de livres.

La Cour de Londres soutint les mesures vigoureuses qu'elle avoit prises, en donnant ordre aux Colonels Lawrence & Monkton d'attaquer les Forts que les Français avoient construits sur l'isthme qui sépare la Nouvelle Ecosse de ce que les Français prétendoient être l'Acadie. Ces ordres furent courageusement exécutés; Beauséjour & tous les Forts des Français furent pris au grand étonnement de l'Europe, qui vit qu'ils s'étoient trop vantés. Dans le même tems la Cour d'Angleterre envoya le Général Braddock avec quinze-cens hommes de Troupes réglées en Amérique, pour attaquer le Fort du Quesne. Il n'étoit nullement propre à cette expédition, ainsi qu'on peut le voir dans un autre endroit de cette Histoire; il fut défait & tué dans sa marche. On projetta une expédition de la même nature contre le Fort François de *Crown-Point*, bâti sur les frontières de la Nouvelle York. On donna le commandement de cette expédition au Général Johnson, qui défit entièrement l'Armée Française, & fit le Général prisonnier; mais la saison étant trop avancée, il fallut remettre l'expédition à une autre année. Les Français voyant leur réputation diminuée, commencerent à la fin à agir avec plus de vigueur.

Ils équipperent une Flotte, & envoyerent onze mille hommes sous les ordres du Duc de Richelieu pour attaquer le Fort de Saint Philippe dans l'île de Minorque, & à la honte des Armes Angloises ils s'en rendirent maîtres. Au retour de leur Flotte, commandée par M. de la Galliffoniere, Byng Amiral Anglois l'attaqua; mais l'événement du combat aiant été douteux, Byng à son retour en Angleterre fut arquebûsé par la sentence du Conseil de guerre.

La guerre aiant été déclarée entre la France & la Grande Bretagne, les Français résolurent d'exécuter leur projet favori d'attaquer les Etats du Roi

en Allemagne. Ils essayèrent de le faire renoncer aux droits de ses peuples & de sa Couronne en Amérique, en lui offrant la neutralité pour Hanovre, mais il n'y voulut pas entendre, & au mois de Janvier 1756 il fit un Traité d'alliance avec le Roi de Prusse, qui donna lieu à une alliance peu naturelle entre les Maisons de Bourbon & d'Autriche. La France envoya alors une Armée de quatrevingt-mille hommes, sous le Maréchal d'Etrées, au delà du Rhin pour attaquer les Etats de S. M. P., mais dont le but étoit de tomber sur Hanovre; & dans le même tems une autre Armée de vingt-cinq mille sous le Prince de Soubise, s'empara de Cleves, de Meurs & de Gueldre. Le Maréchal d'Etrées eut en tête une Armée d'observation, ainsi qu'on l'appelloit, commandée par le Duc de Cumberland; malgré la supériorité des François, ce Prince ne laissa pas d'embarrasser beaucoup leur marche; mais ils étoient si bien pourvus, & en si grand nombre, qu'ils surmonterent tous les obstacles & passerent le Weser. Son Altesse Royale n'étoit pas en état de hazarder une bataille, ce Prince se retira jusqu'au Hastenbeek, à quelques milles de Hamelen, où il fit halte. Cela fut suivi d'une bataille, où M. D'Etrées eut l'avantage, & le Duc fut obligé de se retirer vers Stade. Pendant que le Maréchal étoit au plus haut point de sa gloire, le Duc de Richelieu qui avoit soumis Minorque, le supplanta par le moyen de *** & obtint le commandement de l'Armée d'Allemagne, qu'il prit dans les conjonctures les plus avantageuses.

Section
XXI.
Regne de
Louis XV.
jusqu'à
présent.

Le Duc de Cumberland sollicita vainement la Régence de Hanovre de le secourir; il les trouva plus attentifs à se garantir de la furie des François, qu'à venger les injures de leur Souverain. Il fut obligé de céder à leur peu de cœur, & de signer une convention à Cloosterseven, qui desarma vingt-huit mille Hanovriens & laissa les François en liberté de pousser leur entreprise contre le Roi de Prusse. Dans ces entrefaites, la Cour d'Angleterre forma une entreprise contre Rochefort, qui manqua par la mauvaise manœuvre de ceux qui en furent chargés. Soubise en attendant pressoit le Roi de Prusse, qui se trouvoit si bas, que toute l'Europe le croioit perdu; mais il se rétablit par la surprenante victoire qu'il remporta sur les François à Rosbach. Cette victoire fit reprendre courage aux Hanovriens contre les François, qui avoient violé tous les articles de la Convention de Cloosterseven; aiant repris les armes sous le Prince Ferdinand de Brunswick, ils chassèrent les François de leur Pays. Leur retraite de Hanovre fut honteuse pour eux, d'autant plus qu'ils en avoient agi avec la plus grande rapacité dans cet Electorat; il faut néanmoins rendre justice au Duc de Randan, qui étoit Gouverneur de la ville de Hanovre, & dire qu'il se conduisit avec beaucoup de modération & d'humanité, & qu'il fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour alléger les malheurs des Hanovriens.

Convention
de Clooster-
seven.
1756.

En Amérique, on fesoit des préparatifs pour une expédition contre Louisbourg, qui avoit été rendue à la France par le Traité d'Aix-la-Chapelle; mais par la faute des Anglois l'expédition fut renvoyée, & la tempête éloigna leur Flotte de cette côte. Oswego, Fort Anglois de la dernière importance, & le Fort Guillaume-Henri tomberent au pouvoir des François, qui par là se virent absolument maîtres de tous les Lacs, & des cinq Nations d'Indiens, qui jusques-là avoient été extrêmement attachés

Ce qui se
passa en
Amérique.

SECTION
XXI.
*Regne de
Louis XV.
jusqu'à
présent.*

aux Anglois. Ce qui dédommagea ceux-ci des pertes qu'ils fesoient d'un côté, c'est que l'Amiral Watfon & le Colonel Clive ruinerent entierement les affaires des François aux Indes Orientales. Après que les François eurent été chassés de Hanovre, leur Armée, une des plus belles qui eût jamais passé en Allemagne, repassa le Rhin, dans un état plus digne de pitié, que capable d'inspirer la terreur; il en resta un détachement sous le Comte de Clermont à Wesel.

*Et en Al-
lemagne.
1758.*

Tant de disgraces firent sentir à la fin au Roi & à la Nation, que la conduite des affaires avoit été en des mains foibles ou mal-habiles; le Maréchal Duc de Belle-Isle fut mis à la tête du département de la guerre, avec l'applaudissement de toute la France. Quoiqu'il n'eût pas été fort heureux en qualité de Général, les François avoient une idée avantageuse de son génie & de sa modération; il s'appliqua d'abord à remédier aux disgraces que les François avoient essuies en Allemagne. Mais au commencement de 1758, ces efforts épuiserent en quelque façon toutes les ressources de la France par Mer & par Terre, tandis que le courage & les forces des Anglois sembloient augmenter de jour en jour. Au commencement de Juin le Prince Ferdinand, Général de Hanovre, & alors véritablement celui d'Angleterre, passa le Rhin, afin de poursuivre l'Armée de France; bien qu'elle fût de cinquante mille hommes, elle se retira jusqu'à Nuys, bien loin de lui disputer le terrain; mais après quelque délibération, les François s'avancerent vers Crevelt, proche de l'Armée Hanovrienne. Il se donna alors une bataille fort vive, où les François furent battus; mais à la faveur de leur Cavalerie, qui couvrit l'Infanterie, ils firent leur retraite en assez bon ordre vers Nuys. Ce fut dans cette bataille que le Comte de Gisors, fils aîné du Maréchal Duc de Belle-Isle, & l'honneur de la Noblesse de France, fut tué à l'âge de vingt-cinq ans. Comme après leur défaite les François se trouvoient sur leurs propres frontieres, ils eurent bientôt réparé leur perte, & furent en état de renforcer l'Armée que le Prince de Soubise commandoit sur le Rhin; ce Général défit les Hessois le 23 de Juillet, & les François se virent par là maîtres du Weser.

*Les Trou-
pes Angloi-
ses joignent
le Prince
Ferdinand.*

On s'aperçut alors, que le Prince Ferdinand avoit mal fait de poursuivre les François jusques sur leurs frontieres; il étoit à craindre que les Troupes Angloises qui avoient débarqué en Allemagne & qui étoient en marche sous le Duc de Marlborough, ne fussent coupées. Le Prince Ferdinand étoit enfermé entre le Rhin & l'Armée Française, qu'il n'étoit pas en état d'attaquer. Chevert, Général François, profitant de l'accroissement du Rhin attaqua le Général Hanovrien Imhoff, mais sans succès; ce qui remit le Prince Ferdinand en situation de réparer sa faute. Cette action se passa le 5 d'Août, Imhoff quitta son poste, passa le Rhin & joignit les Anglois commandés par le Duc de Marlborough. Dans ces entrefaites, le Prince Ferdinand s'empara de Dusseldorp, s'assura le passage du Rhin, & augmenta ses forces. Quelques jours se passerent en marches & contre-marches; mais de part & d'autre on avoit des raisons d'éviter une action. Le Prince Ferdinand s'étoit flaté que le Prince d'Ysenbourg, Général des Hessois, auroit arrêté le Prince de Soubise, pour lui donner le tems de passer la Meuse avec les Alliés, & de porter la guerre dans le Pays ennemi; c'é-

toit dans cette vue, qu'il avoit fait tous ces divers mouvemens. Si son plan avoit réussi, le Prince de Soubise auroit suivant les apparences étoit obligé de venir au secours de Contades, qui commandoit alors les François, en la place du Comte de Clermont; mais le Prince Ferdinand se trouva trompé dans son attente. Le Duc de Broglio aiant joint le Prince de Soubise, ils attaquèrent le Prince d'Ysenbourg avec des forces supérieures, & le battirent le 23 de Juillet proche de Sangerhausen; par là les François restèrent maîtres du Weser, & par conséquent commandoient toute cette partie de la Westphalie. Il ne restoit au Prince Ferdinand que deux partis à prendre, ou de combattre les François, ou de repasser le Rhin. Ce dernier avoit ses difficultés à cause des grandes pluies qui étoient tombées, & que les François étoient maîtres de Wachtendonk, place importante à la gauche des Alliés. Le Prince héréditaire de Brunswick l'attaqua avec une intrépidité surprenante; il se jetta dans la rivière & secondé de ses Grenadiers, il chassa les François de ce poste; ceux-ci furent si consternés, que le Prince Ferdinand, sans autre perte, passa le 9 & le 10 d'Août à un endroit nommé Griethuisen. Bien que les François souffrissent réellement, les Alliés ne retiroient pas grand avantage de ces actions & de ces mouvemens. Les premiers sentoient que ni leurs Généraux, ni leurs soldats n'étoient comparables à ceux des Alliés; Broglio & Soubise n'osèrent pousser leur avantage contre le Prince d'Ysenbourg, qui après sa défaite s'étoit posté très-avantageusement.

Pendant que cela se passoit en Allemagne, la Flotte Angloise insulta les côtes de France, & brûla les Navires François à Saint Malo. Elle prit alors la route de Cherbourg, mais le mauvais tems l'obligea de retourner en Angleterre. Le premier d'Août, elle remit à la voile pour Cherbourg avec les bâtimens de transport, sous les ordres du Commandeur Howe. Les Anglois débarquèrent presque sans aucune opposition de la part des François, qui les laissèrent honteusement entrer dans la ville; la France avoit fait des dépenses immenses pour la fortifier, & pour rendre le port un des plus forts de l'Europe. Les Anglois ruinerent tout ce qui avoit tant coûté, & eurent plus de peine à démolir qu'ils n'en avoient eu à conquérir la Place. Après avoir achevé de ruiner les ouvrages, ils brûlerent tous les vaisseaux qui étoient dans le port, & prirent des otages pour sûreté du paiement de la contribution imposée à la ville. Ensuite leur Armée aiant resté dix jours en France sans être inquiétée; se rembarqua le 16, emmenant tous les Canons de fonte & les mortiers trouvés à Cherbourg. Les Troupes Angloises débarquèrent encore dans la Baye de Saint Lunar dans le voisinage de Saint Malo; mais ils trouverent de l'impossibilité à attaquer cette Place avec quelque succès, & pendant qu'ils furent-là le Commandeur se vit obligé, à cause que la côte étoit dangereuse, d'aller dans la Baye de Saint Cas, qui est environ à trois lieues à l'Ouest.

L'Armée, sans avoir de dessein fixe, marcha vers le village de Mantignon, harcelée continuellement par des Partis François, qui n'osoient pour-tant faire ferme; enforte que les Anglois continuerent toujours leur marche vers Saint Cas. Le Duc d'Aiguillon, Gouverneur de Bretagne, s'étoit mis en mouvement, ainsi que les Anglois devoient le prévoir, & se trou-

SECTION
XXI.
Regne de
Louis XV.
jusqu'à
présent.

Les Anglois insultent les côtes de France.

Ils sont défaits à St. Cas.

SECTION
(XXI).
*Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.*

*Prise de
Louis-
bourg, &
autres évé-
nemens en
Amérique.*

*Conquête de
la Guade-
loupe.*

*Campagne
d'Allema-
gne.*

1759.

voit à six milles de l'Armée Angloise à la tête de douze bataillons & de six Escadrons de Troupes réglées, outre deux Régimens de Milices. Les Anglois s'avancerent toujours vers Saint Cas, où ils s'embarquerent tous, à la réserve de la dernière division, composée des Grenadiers de l'Armée & du premier Régiment des Gardes. Les François les attaquèrent, & malgré leur belle résistance, il y en eut six-cens de tués & quatre-cens de prisonniers n'ayant pu gagner leurs chaloupes pour s'embarquer.

Ce léger avantage enfla extrêmement le courage aux François, mais ils furent bientôt humiliés par les avantages décisifs que les Anglois remportèrent en Amérique, ayant pris Louisbourg pour la seconde fois. La garnison composée de cinq mille, six cens, trente-sept hommes, en comptant les Milices & les Gens de mer, fut faite prisonnière de guerre, & les vaisseaux dans le port détruits, ce qui fut une perte irréparable pour le commerce des François en Amérique. La victoire qu'ils remportèrent le 8 de Juillet sur les Anglois, qui avoient attaqué Ticonderoga, ne les dédommagea pas de la perte de Louisbourg. Le 27 d'Août, ils perdirent le Fort de Frontenac, avec neuf Chaloupes armées, & tous les magasins qu'ils avoient formés pour l'entretien de leurs garnisons vers le Sud. Le 25 de Novembre, le Général Forbes prit le Fort du Quesne, nommé à présent Pittsburg, l'objet de la malheureuse expédition du Général Braddock, & par la prise de cette Place il porta un troisième coup mortel à la Domination Française en Amérique. Nous passerions les bornes que nous devons nous prescrire, si nous voulions particulariser tous les succès des Anglois dans le cours de cette année, qui fut en particulier glorieuse par la réduction de Sénégal & de Gorée en Afrique, que l'on croioit inaccessibles aux armes Angloises, & dont les François étoient entierement les maîtres. Quoique les Anglois eussent perdu l'isle de Minorque, ils ne laisserent pas d'être victorieux dans la Méditerranée, où ils continuerent à ruiner la Marine de France.

Vers la fin de l'année, les Anglois équipperent une Escadre de neuf vaisseaux de ligne, avec soixante Bâtimens de transport, sur lesquels il y avoit six Régimens d'Infanterie, pour conquérir la Martinique. Le Général Hopson commandoit les Troupes de terre, & on donna le commandement de la Flotte au Commandeur Moore, qui étoit aux Indes Occidentales. Après avoir tenté légèrement l'attaque de la Martinique, on jugea que la conquête de cette Isle étoit impraticable; mais les Anglois en firent une plus importante, savoir celle de la Guadeloupe, qui fut suivie de la réduction de toutes les Isles Françaises sous le vent.

Tandis que les Anglois étoient ainsi victorieux en Amérique, les François remportèrent quelques avantages en Allemagne. Ils se saisirent de Francfort, & s'assurèrent par là le Mein & le Rhin, avec d'autres avantages importants. Le Prince Ferdinand tira ses Troupes des quartiers d'hiver, pour les déloger; mais le Duc de Broglie se posta avantageusement près de Bergen, & repoussa les Alliés, qui furent obligés de se retirer. La suite de cet échec fut la surprise de Ritberg, le blocus de Lipstad, & la prise de Minden, qui fut emportée d'assaut; la gar-

garnison qui étoit de quinze-cens hommes fut faite prisonnière de guerre; les François se rendirent aussi maîtres de magasins immenses. Le 25 de Juillet, M. d'Armentieres, un de leurs Généraux, prit Munster, où il y avoit une garnison de quatre mille hommes. Cette suite de succès fit que les François se crurent si certains de la conquête de Hanovre, que leurs Ministres ne penserent qu'à assurer leurs conquêtes par les voies les moins humaines, que le Duc de Belle-isle prescrivit à M. de Contades, qui commandoit l'Armée Française en Allemagne. C'étoit un jeune Officier, qui bien que vaillant, n'avoit pas toute la capacité requise pour le poste, auquel la prévention de M. de Belle-isle en sa faveur l'avoit élevé. Toute l'Europe croioit Hanovre perdu, & l'on transporta à Stade les papiers & les effets les plus précieux, qui étoient dans les Palais de l'Electeur. Il n'y avoit qu'une bataille qui pût sauver cet Electorat. Les François étoient proche de Minden dans un camp si bien fortifié, qu'on ne pouvoit les y attaquer avec quelque apparence de succès. Le 28 de Juillet, le Prince Héritaire fut détaché avec six mille hommes, pour couper à l'ennemi la communication avec Paderborn.

SECTION
XXI.
Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

Bataille de
Minden.

Le 29, le Prince Ferdinand s'avança de son camp sur le Weser, en laissant sur le bord de cette riviere un corps de Troupes sous le Général Wangenheim. Les François s'imaginèrent, que par cette séparation de l'Armée alliée il leur seroit aisé de défaire Wangenheim, & de se mettre entre le Prince & le Weser, ce qui depuis longtems étoit leur grand dessein. Prévenus de cette idée, ils quitterent leur camp avantageux, mais ils furent fort surpris après avoir passé le marais & monté sur une hauteur de voir que le Prince, qu'ils croioient à Hillen, étoit retourné sur ses pas pendant la nuit, & occupoit le terrain, par où il prévoioit que les François tâcheroient de passer. Le Duc de Broglie conduisoit l'attaque contre Wangenheim, avec une grande apparence de succès, car son centre étoit tout composé de Cavalerie; elle attaqua six Régimens Anglois, entre autres ceux de Waldegrave & de Kingsley, soutenus de deux Bataillons de Gardes Hanovriens; ces Troupes soutinrent tout le choc de la bataille, & au grand étonnement du Général Allemand lui-même remporterent une victoire complete, à la faveur de l'Artillerie, qui fut parfaitement bien servie par les Canonniers Anglois. Les François perdirent environ sept mille hommes, & les Anglois à peu près douze-cens. La victoire des derniers auroit été plus décisive, si le Général de la Cavalerie Angloise n'avoit mal compris les ordres du Prince, & perdu par là l'occasion de poursuivre l'ennemi. En un mot cette bataille ne fut pas moins glorieuse aux Anglois, que les journées de Cressi & d'Azincourt l'avoient été à leurs ancêtres. Immédiatement avant que le sort de la bataille fût décidé, M. de Contades reçut la nouvelle que le Duc de Brissac avoit été mis en déroute par le Prince héritaire. Cela obligea M. de Contades & tous les principaux Officiers, qui perdirent leurs équipages, de se sauver en grand desordre à Minden; cette ville se rendit le lendemain, & les François continuerent à se sauver au delà du Weser, ce qui leur fit perdre tous les postes avantageux qu'ils occupoient sur cette riviere.

SECTION

XXI.

*Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.*

*Le Prince
Ferdinand
poursuit les
Français.*

Le Prince Ferdinand les poursuivit sans pouvoir les atteindre, mais il les défit dans tous les lieux, où ils voulurent faire ferme. Le 11 de Septembre, Marpourg se rendit, & huit ou neuf-cens hommes, qui y étoient en garnison, furent faits prisonniers de guerre. La résistance que fit cette Place peu considérable empêcha les Alliés de suivre les Français vers Cassel, & la surprenante victoire de Minden ne servit précisément qu'à prévenir la perte des vainqueurs, parcequ'on n'eut pas soin d'en profiter. M. D'Armentieres obligea le Général Imhoff de lever le siege de Munster; & M. de Contades aiant rassemblé son Armée battue, se trouva encore supérieur en nombre aux Alliés. Contades & Broglio rejetterent l'un sur l'autre le blâme de la perte de la bataille; le Public & la Cour se déclarerent en faveur du dernier; mais l'un & l'autre étoient si méprisés des Troupes, que le Roi de France envoya le vieux Maréchal d'Etrées pour les accommoder, & les empêcher d'en venir à des extrémités; il eut l'honneur d'y réussir, mais avec la mortification d'être obligé de servir sous eux.

*Ils sont bat-
tus sur mer.*

Les Français furent encore plus malheureux sur mer que sur terre. Pour réparer leurs pertes en Amérique & en Allemagne, ils projetterent une descente dans les Etats de la Grande Bretagne avec trois Escadres. La plus petite, n'étoit que de trois Fregates, commandées par M. Thurot, qui étoit un Armateur; après diverses aventures, il aborda en Irlande, où il ne fit gueres que donner l'alarme aux habitans de Carrikfergus. Aiant remis à la voile, il rencontra trois Fregates Angloises, moins fortes que les siennes; après un combat fort vif, il fut tué, & les Anglois conduisirent ses vaisseaux en triomphe à l'isle de Man. Le Duc d'Aiguillon devoit commander une autre expédition, destinée à ce que l'on croit contre l'Irlande, tandis que la grande Flotte devoit attaquer l'Angleterre sous les ordres du Maréchal de Conflans. L'Amiral Hawke en ruinant cette dernière Flotte, le 20 de Novembre, mit fin à tous ces ambitieux projets. L'Amiral Boscawen fut également heureux à Cap Lagos, où il défit la Flotte de Toulon, commandée par M. de la Clue, qui mourut de ses blessures à terre.

*Mesures de
la France
pour conti-
nuer la
guerre.*

La France ne put soutenir tant de pertes réitérées, & partie par nécessité, mais plus encore par politique, elle déclara publiquement qu'elle faisoit banqueroute. Le Roi retrancha les dépenses de sa Maison, & les réduisit à celles d'un simple Gentilhomme. Il envoya sa vaisselle à la monnoye, & invita ses sujets, qui avoient à cœur le salut de leur patrie, à imiter son exemple. Cela fut d'une utilité infinie à ses affaires. Une généreuse pitié anima tout le monde, & il trouva bientôt des ressources pour continuer la guerre, dont les opérations avoient été fort peu considérables, parceque les Alliés croioient les Français hors d'état d'agir. Voions à présent ce qui se passoit en Amérique.

*Les Anglois
prennent
Quebec.*

Les Français étoient commandés par Moncalm Général habile & expérimenté, qui avoit souvent été heureux contre les Anglois, & particulièrement par la prise d'Oswego. On chargea de la conquête de Quebec le Général Wolfe, & de celle du reste du Canada, le Général Amherst. Wolfe n'avoit pour exécuter la difficile entreprise dont il étoit chargé,

que sept mille hommes, en y comprenant ceux de la Province. L'Armée de Moncalm étoit beaucoup plus nombreuse, & avoit l'avantage de la situation, l'art & la nature sembloient conspirer à rendre la Place inaccessible. Saunders étoit l'Amiral ; mais lui & Wolfe échouèrent dans le dessein de faire descente ; Wolfe désespéroit déjà du succès de l'expédition, lorsqu'il fut surpris par un heureuse feinte il trouva moyen de prendre terre, mais avec tant de désavantage, que les Anglois furent obligés de tirer leur artillerie à force de bras sur une montagne escarpée. Moncalm fut alors obligé de combattre, son Armée fut défaite, & lui-même périt dans le combat, de même que le brave Général Wolfe ; les Anglois prirent Quebec, dont ils sont encore en possession, nonobstant le vigoureux effort que les François firent quelques semaines après pour reprendre cette Place. Cette conquête fut suivie de la réduction de tout le Canada par le Général Amherst, & le Chevalier Guillaume Johnson prit Niagara.

SECTION
XXI.
*Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.*

Malgré la victoire de Minden, les affaires des François avoient pris sans contredit un tour plus favorable en Allemagne, au commencement de l'année 1760, tant par l'indolence des Alliés, que par les secours qu'ils avoient reçus de France. On n'avoit gueres retiré de fruit de la victoire de Minden, & l'hiver s'étoit passé en rencontres sanglantes & peu décisives en campagne, & en propositions de paix inutiles dans le cabinet. Les Alliés sous le Prince Ferdinand repassèrent le Rhin & la Lippe, à la grande surprise du Public, abandonnant par là la Hesse, & ne couvrant Hanovre qu'avec peine. On lui envoya de grands secours d'Angleterre, de façon qu'on comptoit vingt-cinq mille Anglois dans son Armée. M. de Broglie venoit de recevoir le bâton de Maréchal de France, & son Armée étoit grossie jusqu'à cent mille hommes effectifs ; pendant que le Comte de St. Germain, Général de génie & de mérite, commandoit sur le Rhin un corps de trente mille hommes. Ces grandes Armées étoient beaucoup mieux fournies, que celle des Alliés, qui étoient hors d'état d'entreprendre rien d'important. Tout ce qui se fit, c'est que le Prince Héréditaire chassa les François de Fulde, & la mit sous contribution, il y eut aussi quelques legeres escarmouches entre les François & le Général Hanovrien Sporke. Si les François s'en étoient tenus à leur premier plan d'agir séparément, Saint Germain sur le Weser, & Broglie dans la Hesse, l'Armée des Alliés auroit selon toutes les apparences été ruinée. Mais Broglie, jaloux des succès de Saint-Germain lui envoya ordre de venir joindre la grande Armée ; ce qui fut cause que Saint-Germain, qui étoit l'ancien de Broglie, quitta ensuite le commandement par mécontentement. Les François ne laisserent pas de prendre Marbourg & Dillenburg. Dans ces entrefaites, Broglie aiant le 10 de Juin fait avancer un gros détachement par la Westphalie, pendant qu'il marchoit lui-même par la Hesse, les deux Corps se joignirent dans un endroit appelé Corbach.

*Inaction des
Armées en
Allemagne.
1760.*

Le Prince Héréditaire, ignorant cette jonction, & croiant n'avoir à faire qu'à dix ou douze mille hommes, attaqua toute l'Armée, fut défait & blessé, mais la Cavalerie Angloise par son intrépidité le sauva. Il répara cet échec, en surprenant & battant Glaubitz, Général François, à

*Succès des
Francois.*

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

Ermsdorf, & fit prisonniers cent-soixante dixsept Officiers & deux mille, quatre-cens, quatrevingt-deux soldats. Le Prince Ferdinand marcha en suite de Saxenhausen à Kalle, dans le voisinage de Cassel, & battit à Warburg les François commandés par le Chevalier de Muy. Cette victoire couta cher aux Alliés, car les deux autres corps des François se rendirent maîtres de la Hesse, pendant que le Général des Alliés resta tout un mois dans l'inaction sur le Dymel. Tout ce qu'il fit pendant ce tems-là ce fut de surprendre la ville de Zierenburg, où il y avoit deux mille François. Il ne put néanmoins garder cette Place. Cette action ranima pourtant un peu les opérations des deux Armées. Le Général de Bulow prit Marpourg, mais M. de Stainville le défit, & il étoit perdu, si le Prince Héréditaire ne l'avoit secouru. Wangenheim passa le Weser, mais après avoir reçu un rude échec, il fut obligé de le repasser. Le Prince Héréditaire marcha avec une diligence incroyable avec vingt bataillons & dix escadrons vers le Rhin, le passa, & après avoir pris Cleves, alla assiéger Wesel; mais le mauvais tems & l'approche de l'Armée Française sous M. de Castries, lui fit lever le siege. Les François s'étoient campés de façon qu'ils avoient le Couvent de Campen en front; le Prince Héréditaire tenta de les surprendre, mais il fut battu avec grande perte, surtout des Anglois, y aiant eu douze-cens hommes de son Armée de tués, & cinq-cens faits prisonniers. Cet échec l'obligea de repasser le Rhin, & bientôt après les Armées tirent vers les quartiers d'hiver, sans qu'il se passât plus rien d'important.

Négocia-
tions pour la
paix.

La guerre entre la France & l'Angleterre en Allemagne étant ainsi également ruineuse & inutile, la France qui avoit fait assez de pertes en d'autres endroits, rechercha la paix, & toutes les Parties convinrent de traiter à Augsbourg. Comme on ne jugea pas à-propos de porter les disputes sur les limites en Amérique à un congrès en Allemagne, la Cour de France nomma M. de Bussi pour venir à Londres traiter avec le Ministère d'Angleterre, comme M. Stanley fut chargé de la même commission à Paris avec les Ministres de France. Les François n'avoient aucun équivalent à offrir que le Pays de Hesse. Nous avons vu dans l'Histoire d'Espagne, que la négociation avec Bussi fut rompue, par l'imprudence qu'il eut de proposer la médiation du Roi Catholique entre sa Cour & celle de Londres.

Campagne
d'Allema-
gne.
1761.

Les François avoient, au commencement de l'année 1761, visiblement la supériorité sur les Alliés en Allemagne. Comme cela causoit un grand mécontentement en Angleterre, le Prince Ferdinand résolut de faire tous ses efforts pour les déloger du Pays de Hesse. Ils étoient maîtres de Wesel & de Gottingue, où ils avoient de fortes garnisons & de grands magasins, & leur position dans la Hesse étoit telle, qu'ils menaçoient les Alliés de les enfermer. Le Prince Ferdinand assembla son Armée le 9 de Février, & pénétra par trois côtés dans la Hesse & dans la Thuringe. Une entreprise aussi hardie consterna tellement les François, qu'ils fuioient de tous côtés, & laisserent derriere eux Gottingen & Cassel, où ils avoient beaucoup de Troupes. Le Prince Héréditaire entreprit alors de surprendre Fritzlar, mais la garnison se défendit si bien, qu'il fut obligé de se reti-

rer avec une considerable perte; cependant la Place capitula peu de tems après, & le Marquis de Granby réduisit tous les Forts & les Châteaux des environs. L'Armée Françoisse continua à se retirer, & ses magasins tomberent entre les mains des Alliés, ce qui dans ce tems-là leur valoit mieux qu'une conquête; Broglie étant ainsi chassé de la Hesse, le Prince Ferdinand se disposa à assieger Cassel. La saison de l'année ne permettoit pas naturellement de le faire alors, quoique les Hanovriens sous le Général Sporke eussent chassé les François de Bamberg. Marbourg & Ziegenhagen furent bloqués. Avec tout cela cette impetueuse irruption ne valut gueres aux Alliés que leur subsistance. En s'avancant, ils laisserent une grande étendue de Pays derriere eux, où l'ennemi avoit des garnisons, & ils avoient Broglie avec une Armée supérieure en tête. Le Comte de Vaux Gouverneur de Gottingue, prit Duderstadt, & força Sporke de se retirer à l'Armée du Prince Ferdinand. Broglie, aiant rassemblé toutes ses forces, attaqua le Prince Héritaire proche de Granberg, mit en déroute la partie la plus avancée de l'Armée des Alliés, où étoient les Hanovriens, les Hessois, & les Troupes de Brunswick, & fit deux mille prisonniers. Les Alliés abandonnerent alors le siege de Cassel, après vingt-sept jours de tranchée ouverte; le blocus de Ziegenhagen fut levé, & le Prince Ferdinand fut obligé de se retirer vers le Dymel, & d'aller occuper ses anciens quartiers.

Quoique l'irruption de ce Prince dans la Hesse fit un grand éclat, elle ne fut d'aucun avantage solide aux Alliés, ni ne causa beaucoup de préjudice aux François. Rien ne pouvoit désormais contenter le Ministère Anglois, que de réduire la France à l'état le plus humiliant. Il équipa à grands fraix une Flotte pour conquérir Belle-isle, isle sablonneuse & stérile, & uniquement pour avoir la gloire de se rendre maître d'un lieu, qui étoit à la vue & sous la protection du Royaume de France. Le Commandeur Keppel eut le commandement de la Flotte, & le Général Stodgson celui des Troupes de terre. Ils firent descente le 25 d'Avril, avec beaucoup de peine & de perte; Palais, la principale Place de l'Isle, capitula le 7 de Juin.

Une guerre si glorieuse, mais de si peu de fruit, commença à être considérée comme une brillante calamité, & les gens sages des deux nations souhaitoient intérieurement la paix. On avoit entamé des négociations à Augsbourg, mais avec peu d'apparence de succès à cause des prétentions incompatibles des Parties intéressées. On crut, que si les démêlés entre l'Espagne & l'Angleterre étoient une fois accommodés, cela rendroit la paix à l'Europe. M. Bussi fut donc envoyé à Londres, & M. Stanley à Paris. Le premier négocioit pour le Duc de Choiseul, premier Ministre de France, le premier homme d'un génie vraiment politique qu'on y eût vu depuis un siècle. Le second agissoit sous les auspices de Mr. Pitt, le Ministre populaire de la Grande Bretagne. Nous avons rendu compte, dans l'Histoire d'Espagne, de cette négociation & de ses circonstances; il suffira donc de dire ici, que le Traité définitif fut signé à Paris le 10 de Fevrier 1763, & par là la paix fut encore rendue à l'Europe.

SECTION

XXI.

Regne de
Louis XV.
jusqu'à pré-
sent.

Continua-
tion de la
guerre pen-
dant les né-
gociations.

1762.

Les Fran-
çois sont
battus à
Kirch-
Denkern.

Nous sommes obligés, quoiqu'avec répugnance de reprendre ici les opérations d'une guerre, à laquelle la France & l'Angleterre avoient la plus grande part, & le moins d'intérêt. Pendant les négociations pour la paix, chaque Parti s'imagina que plus il pousseroit la guerre vigoureusement, plus il obtiendrait des conditions avantageuses. Les Alliés avoient été obligés de repasser le Dymel, ce qui n'avoit pas fait honneur à leur Général, & les François avoient visiblement une grande supériorité, quoi qu'on fût bien avancé dans le mois de Juin, avant que M. de Broglio pût assembler son Armée, afin de poursuivre l'avantage qu'il avoit obtenu. Sporke étoit posté au front des Alliés, mais il ne pût empêcher les François de passer le Dymel, aiant été défait & perdu beaucoup de monde. Le Prince Ferdinand fut obligé de se retirer vers la Lippe, & de se poster entre Ham & Lipstadt, tandis que les François s'emparèrent de Warbourg, de Dringlebourg & de Paderborn. La position de l'Armée du Prince Ferdinand, empêcha M. de Broglio de pénétrer dans le Pays de Hanovre, mais ne put l'empêcher de joindre le Prince de Soubise à Soest. Cette jonction obligea le Prince Ferdinand de rappeler tous ses détachemens, pour se défendre contre les François. Il assura la communication entre Ham & Lipstadt. Son aile gauche se posta entre la Lippe & le Aast, son principal corps occupoit la hauteur de Wambeln, & le Prince d'Anhalt le terrain entre Illingen & Hohenover. Le Marquis de Granby prit poste sur la hauteur de Kirch-Denkern, & le Général Wutgenau étoit campé sur la bruyère d'Untrup; les avenues & les postes sur l'Aast & le Sulbach étoient gardés par des piquets.

Le 15 de Juillet, à six heures du soir, les gardes avancées de Mylord Granby furent attaquées si vivement par les François, qu'ils les délogerent, mais le Marquis lui-même se maintint & repoussa l'ennemi. Le lendemain matin les François recommencerent l'attaque, principalement contre le Corps du Général Wutgenau. Ils étoient commandés par MM. de Broglio & de Soubise, & après une canonade, qui dura cinq heures, les Alliés les mirent en déroute, ils perdirent cinq mille hommes, morts, blessés ou prisonniers; la perte des Alliés monta à trois-cens morts, mille blessés & deux-cens prisonniers. Cette défaite fit beaucoup de tort à la réputation des François, & causa une querelle entre leurs Généraux. Leurs affaires n'en souffrirent pourtant point essentiellement; ils réparèrent bientôt la perte des hommes. Soubise à la tête d'une partie de l'Armée passa la Lippe pour assiéger Munster, & un autre corps sous le Maréchal de Broglio passa le Weser, pour pénétrer dans le Pays de Hanovre. Le Prince Héritaire fut détaché pour couvrir Munster; il y eut plusieurs escarmouches, la plupart à l'avantage des Alliés, par la valeur des Anglois. Broglio évita adroitement & sagement une bataille. Le Prince Héritaire prit Dorsten, le 30 d'Août, & le Prince de Soubise, au lieu d'assiéger Munster, retourna dans la Hesse, & le Prince Ferdinand à Paderborn. Dans le même tems le Prince Xavier de Saxe bombarda & prit Wolfenbuttel, & obligea le Prince regnant de Brunswick de se retirer à Hambourg. Le Prince Xavier forma ensuite le siege de Brunswick, mais le Prince Hé-

rédaire le chassa de ses retranchemens, & le contraignit d'abandonner SECTION
 Wolfenbuttel avec grande perte. Les François, sous le Prince de Soubise, XXI.
 se dédommagerent un peu de ces pertes par la prise & le pillage d'Osna- *Regne de*
 bruk; un autre Parti prit Embden par capitulation, mais les François la *Louis XV.*
 violerent honteusement, desorte que les Paysans du Pays les chasserent de *jusqu'à pré-*
 la Place, peu après qu'ils en eurent pris possession. Le Prince de Condé, *sent.*
 avec un détachement de l'Armée de Soubise, s'empara de Mapper; mais
 les François échouerent dans une entreprise qu'ils formerent sur Brême. Le
 reste de la campagne se passa en escarmouches qui firent plus d'honneur au
 courage qu'au jugement des deux Partis, ni l'un, ni l'autre n'ayant recueilli
 aucun avantage solide de ses efforts.

Dans ces entrefaites, les Anglois conquièrent l'importante isle de la Marti- *Conquête de*
 nique & la Havane dans celle de Cuba, conquêtes dont on verra les particu- *la Martini-*
 larités ailleurs. *que & de la*
Havane.

Le 4 de Juin de la campagne suivante, le Prince Ferdinand attaqua par
 quatre endroits différens les François sous le Maréchal d'Etrées & le Prince
 de Soubise dans leur camp à Grabenstein. Le Marquis de Granby à la tête
 des Anglois se distingua dans cette action, qui auroit ruiné l'Armée Fran-
 çoise, sans l'intrépidité & la présence d'esprit de M. de Stainville un de
 leurs Officiers Généraux, qui sacrifia un beau corps d'Infanterie qu'il com-
 mandoit, pour favoriser la retraite de leur Cavalerie. Le même Général
 sauva encore l'Armée Française commandée par le Prince Xavier, qui s'é-
 toit retiré à la hâte derriere la Fulde; mais le Prince de Condé défit les
 Alliés sous le Prince Héréditaire. En ce tems-là les principaux articles
 pour la Paix générale se trouverent arrêtés entre les Cours de Versailles &
 de Londres, & Cassel se rendit au Prince Ferdinand, qui avoit assié-
 gé cette ville une seconde fois. Mais comme si la fureur de la guerre ne pou-
 voit jamais être assouvie, l'action la plus sanglante de toute la guerre se
 passa à Amoeneburg entre les François & les Anglois, dans le tems que
 les deux Cours étoient réellement en paix. Il s'agissoit d'un poste peu im-
 portant, que les François emporterent par la supériorité de leur nombre &
 par leur artillerie. Le Traité définitif qui suivit, nous oblige de terminer
 ici l'Histoire de France.

FIN DU TRENTE-UNIEME VOLUME.







Histoire universelle ...

Bd.: 31.

Amsterdam u.a. 1769

Res/4 H.un. 78-31

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10899398-6